Année 1912

VOL. X

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE MALGACHE

Fondée le 23 Janvier 1902, à Tananarive
par M. le Gouverneur Général Gallieni

Philologie. — Ethnographie
Histoire. - Croyances. - Traditions. - Légendes
Institutions politiques et sociales
Lois et coutumes
Paléontologie. – Sciences naturelles

TANANARIVE
Imprimerie Officielle de la Colonie
—
1913

MISSOURI BOTANICAL
GARDEN LIBRARY

ACADÉMIE MALGACHE

COMPOSITION DU BUREAU

Année 1912

MM. le Dr Fontoynont........................ *Président ;*
Standing, docteur ès sciences.......... *Vice-président ;*
Aujas, administrateur des colonies .... *Secrétaire général ;*
Dandouau, directeur de l'école professionnelle .... *Bibliothécaire.*

ACADÉMIE MALGACHE

Année 1912

LISTE DES MEMBRES

Membres titulaires

MM.

1. AUJAS, administrateur des colonies.
2. BERTHIER (Hugues), administrateur en chef des colonies.
3. R. P. CADET (Ambroise), missionnaire catholique.
4. CHAZEL (André), missionnaire protestant.
5. R. P. COLIN (Elie), missionnaire catholique.
6. DANDOUAU, directeur de l'école professionnelle.
7. Dr FONTOYNONT, directeur de l'école de médecine.
8. GERBINIS (Louis), administrateur en chef des colonies.
9. GUÉDÈS, id.
10. JACOBSEN, missionnaire norvégien.
11. JULIEN (G.), administrateur en chef des colonies.
12. R. P. MALZAC, missionnaire catholique.
13. MONDAIN, missionnaire protestant.
14. Frère RAPHAEL, des écoles chrétiennes.
15. RENEL (Charles), chef du service de l'enseignement.
16. Rev. SIBREE, missionnaire de la L. M. S.
17. STANDING, docteur ès sciences.
18. TOUSSAINT (Gustave-Charles), avocat général.
19. VERNIER, missionnaire protestant.
20. Dr VILLETTE, directeur de la Maternité d'Isoraka.
21. FONTOYNONT (Gaston), administrateur-adjoint des colonies.

Membres honoraires

MM.

1. Général GALLIENI, ancien gouverneur général de Madagascar.
2. GRANDIDIER (Alfred), membre de l'Institut.
3. ESTÈBE, gouverneur des colonies.
4. VERGNES, gouverneur des colonies.
5. GUYON (Joseph), administrateur en chef des colonies.

6. Lacroix, membre de l'Institut.
7. Gautier (Emile), professeur à l'école des lettres d'Alger.
8. Marre (Aristide), ancien professeur de malais à l'école des langues orientales.
9. Piolet, ancien missionnaire à Madagascar.
10. Rev. Richardson, ancien missionnaire à Madagascar.
11. Rev. Cousins, ancien missionnaire à Madagascar.
12. Rev. Dahle, ancien missionnaire à Madagascar.
13. Boule, professeur au Muséum d'histoire naturelle.
14. Mouneyres, ingénieur en chef des travaux publics des colonies.

Membres sociétaires

MM.

1. Ardant du Picq, capitaine d'infanterie coloniale.
2. Bénévent, administrateur en chef des colonies.
3. Dr Besson, id. en retraite.
4. Bourdariat, directeur de la Compagnie coloniale.
5. Camboué (Paul), missionnaire catholique.
6. Carougeau, chef du service vétérinaire.
7. Caussèque (Pierre), missionnaire catholique.
8. Colançon, administrateur-adjoint des colonies.
9. Mgr Crouzet, vicaire apostolique de Madagascar-Sud (Fort-Dauphin).
10. Dubois, missionnaire catholique.
11. Foullioux, directeur du laboratoire de minéralogie.
12. Gamon, président de la Cour d'appel.
13. Garbit, gouverneur des colonies.
14. Guyon, chef de bataillon du génie en retraite.
15. Grandmougin, vétérinaire.
16. Hesling, administrateur en chef des colonies.
17. Dr Jourdran.
18. Lamberton, directeur d'école.
19. Dr Monnier, médecin de colonisation.
20. Méthuon, missionnaire catholique.
21. Dr Ranaivo (Charles).
22. Rigaud, directeur d'école.
23. Dr Salvat, directeur de l'institut Pasteur.
24. Sims, missionnaire (F.F.M.A.).
25. Vig, missionnaire norvégien.
26. Andriamifidy, lettré indigène.
27. Rasanjy, gouvernenr principal indigène.
28. Dr Rasamimanana.
29. Vivaldi, administrateur-adjoint des colonies.

Membres correspondants

MM.

1. Dr Baelz, de l'Université de Tokio.
2. Bensch, administrateur des colonies.

3. BOYER, directeur de l'école des langues orientales vivantes.
4. BRANDÈS, du gouvernement des Indes Néerlandaises, à Batavia.
5. Dr RENWARD BRANDSTETTER, Reckenbückel, 18, Lucerne (Suisse).
6. BOUDILLON, inspecteur des domaines.
7. BUHRER, lieutenant d'infanterie coloniale.
8. CABATON, professeur de malais à l'école des langues orientales vivantes.
9. CARLE, chef du service de colonisation.
10. CASTAN, missionnaire catholique.
11. DE CESPÉDÈS, directeur d'école.
12. CARLOS EVERETT CONAN, professeur à l'Université de Chicago.
13. CONTY, secrétaire d'ambassade.
14. Dr CRENN.
15. DARUTY DE GRANDPRÉ, secrétaire de la Société Royale des Arts et Sciences (Ile Maurice).
16. DELHORBE.
17. FERRAND (Gabriel), consul général de France,
18. FINOT, directeur de l'école française de l'Extrême-Orient.
19. FROIDEVEAUX, docteur ès lettres.
20. DE FROBERVILLE (Lucien), propriétaire, château de la Pigeonnière (Chailles).
21. Dr GAUBERT.
22. GIROD, ingénieur en chef des travaux publics des colonies.
23. GRANDIDIER (Guillaume), explorateur.
24. HERMANN, notaire à la Réunion.
25. JENSÉNIUS, missionnaire norvégien.
26. LÉON, missionnaire catholique au Harrar.
27. MERLE, ingénieur des mines.
28. MILLOT, planteur au Sambirano.
29. OBERTHUR (René), à Rennes.
30. OBERTHUR (Charles), à Rennes.
31. PAULHAN.
32. PERRIER DE LA BATHIE.
33. REY, capitaine d'infanterie coloniale.
34. ABBÉ ROUSSELOT, directeur du laboratoire de phonétique expérimentale au Collège de France.
35. SACLEUX, missionnaire catholique.
36. SOURY-LAVERGNE, missionnaire catholique.
37. TORRA, ancien directeur de la « Normal School » de Manille.
38. TORREND, missionnaire au Zambèze.
39. TOUSSAINT (René), administrateur-adjoint des colonies.
40. VIGUIER, maître de conférences à la Sorbonne.
41. Dr AUGUSTE VINSON, à la Réunion.
42. Dr VOELTZKOW, explorateur.
43. WOLF (EUGÈNE), explorateur.
44. JOSEF ZAWODUY, membre de l'Académie Royale des Sciences, publiciste à Freudenhal (Silésie).

Procès-verbal de la séance du 25 janvier 1912

Présidence de M. le Dr Fontoynont

La séance est ouverte à 4 heures.

Etaient présents : MM. le Dr Fontoynont, Standing, Renel, Aujas, capitaine Ardant du Pic, Carougeau, P. Malzac, P. Cadet, F. Raphaël, Dandouau, Saïdina, G. Fontoynont.

Le procès-verbal lu par le secrétaire est approuvé.

Le président donne lecture :

1° D'une lettre de Mme Thorne remerciant l'Académie de l'hommage rendu à la mémoire de son défunt mari ;

2° D'une lettre de M. Léon de Rosny demandant la désignation de membres correspondants de l'Alliance Scientifique Universelle.

MM. Renel et Dandouau désignés, acceptent.

M. Dandouau dépose sur le bureau les Dialogues français-malgaches traduits du Tsimihety et annonce que prochainement il pourra déposer le même texte traduit en Betsimisaraka.

Le P. Cadet dépose au nom du P. Méthuon une photographie du serpent d'Ambohitrandriamanitra qui a fait l'objet d'une de ses précédentes communications.

Le président rappelle le vœu émis à la dernière séance, concernant le classement des monuments historiques et leur protection. Le travail demandé à chacun des membres n'étant pas prêt, il sollicite de l'Académie l'autorisation, pour le bureau, de présenter de vive voix au Gouverneur Général la question de la protection des monuments historiques dans la Colonie. Il y a un arrêté en vigueur, mais ce texte est lettre morte, à l'heure actuelle. Il est indispensable d'attirer l'attention de l'autorité supérieure à ce sujet. La première chose à faire, c'est un classement. Une audience sera demandée à M. le Gouverneur Général.

M. Aujas signale à l'Académie un récent travail, très copieux, d'un grand intérêt scientifique et pratique que vient de composer M. le lieutenant Bührer, adjoint au commandant du cercle de Morondava. C'est un mémoire sur le cercle de Morondava au point de vue géographique, géologique et économique. Des aperçus nouveaux sont consacrés à l'étude de la vallée permo-triasique qui s'étend du nord au sud de l'île, parallèlement à la côte depuis Maevatanana jusqu'à Tulear.

Ce travail sera sans doute inséré dans une publication de la Colonie.

M. Bührer, par ses longs séjours dans le sud et l'ouest de l'île, par des études déjà publiées au *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, s'est acquis des titres qui doivent retenir l'attention de l'Académie malgache.

Une somme de 100 francs sera mise à la disposition de cet officier, pour des fouilles à entreprendre dans sa région.

M. Aujas propose d'admettre M. le lieutenant Bührer comme membre correspondant. — Adopté à l'unanimité.

M. Aujas présente à l'approbation les comptes des recettes et des dépenses de l'exercice 1911. Ces comptes sont approuvés à l'unanimité.

M. Dandouau signale que la Colonie ne fait plus le service d'aucune publication officielle, tels que *Journal Officiel*, *Vaovao*, *Bulletin Economique*. Il y aurait intérêt à posséder ces publications. — Approuvé à l'unanimité. Une lettre sera adressée au Gouverneur Général.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures.

Procès-verbal de la séance du 22 février 1912

Présidence de M. le Dr Fontoynont

La séance est ouverte à 4 heures.

Etaient présents : MM. le Dr Fontoynont, Standing, Aujas, Renel, G. Fontoynont, Sibree, Lamberton, le commandant Guyon, Dandouau, Methuon, Malzac, Cadet, G.-C. Toussaint, Raphaël, Saïdina.

Excusés : MM. le Dr Villette, Carougeau.

Le procès-verbal de la dernière séance, lu par le secrétaire général, est approuvé.

Le président donne lecture d'une lettre de M. Boule, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris, annonçant que le Muséum a accordé à l'Académie une subvention de 1.000 francs pour aider à la continuation des fouilles.

L'Académie charge son président d'écrire à M. Boule pour le prier de remercier le Muséum de ce don généreux : cet argent sera exclusivement affecté aux travaux de fouilles, qui seront entrepris cette année.

Lecture est également donnée d'une lettre du médecin indigène Razakariasa annonçant l'envoi d'ossements divers trouvés au milieu de beaucoup d'autres, dans un puits à Fort Dauphin.

Le président propose de demander au chef de la province d'examiner l'importance et la valeur de ce gisement.

M. Standing, qui a examiné l'envoi, déclare que ce sont des os d'hippopotame. Il estime qu'il convient de continuer les recherches non point pour les ossements découverts qui ne sont pas rares à Madagascar, mais pour le cas où l'on découvrirait d'autres vestiges d'animaux disparus ou même des squelettes d'aepyornis ou de lémuriens.

Il est décidé que ce jeune médecin malgache sera remercié de cet envoi.

Une lettre du capitaine Ardant du Pic, membre correspondant de l'Académie, est ensuite lue : cet officier transmet trois fascicules contenant des renseignements sur l'Ikongo.

Ce sont :

1° Une liste des essences forestières de la forêt d'Ikongo, avec indication de leur densité.

2° Une nomenclature des tribus, clans et familles de l'Ikongo.

3 Une série d'exercies arabico-malgaches.

M. Standing, qui s'est occupé si activement de l'étude des lémuriens malgaches, présente à l'Académie le plus petit lémurien connu, le *chirogallus parvulus*

La petite bête vivante, mais engourdie dans sa boîte, mesure 5 ou 6 centimètres; son pelage est fauve, sa queue a un centimètre d'épaisseur sur 11 à 12 centimètres de long. Elle a été trouvée dans la forêt d'Analamazaotra.

M. Renel lit quelques notes prises au cours de sa récente tournée dans le Nord-Ouest de l'Ile, et qui ont trait aux fossiles d'Antsohihy (province d'Analalava).

« Je signale, dit M. Renel, qu'au cours d'une tournée dans le Nord-Ouest, j'ai recueilli, dans la région d'Antsohihy, un certain nombre de fossiles qui présenteront peut-être quelque intérêt. Leur présence m'avait été signalée par notre collègue Standing. Avec tous les renseignements que j'ai réunis sur place, assez difficilement, il est vrai, à cause de la défiance des indigènes, j'ai pu établir l'emplacement de quatre de ces gisements.

« A. — Aux environs du village d'Amboroho, sur la rivière du même nom, au sud d'Antsohihy, approximativement à trois heures et demie de filanjana (prendre un guide à Amboroho).

« B. — A une heure et demie de filanjana, à l'est d'Antsohihy, au sud de la route de Befandriana, sur la rive droite d'un affluent de l'Antsinjomorona (prendre un guide à Mahialambo).

« C. — A deux heures de filanjana, au Nord d'Antsohihy, au-delà du village d'Ambalarano, tout près du chemin (prendre un guide à Ambodimandresy).

« D. — A une heure trois quarts de filanjana, au sud-ouest d'Antsohihy, au bord du lac de Matsaboribo, exactement entre la maison de M. Gazan, colon et le lac.

« On voit qu'Antsohihy est au centre d'une véritable région fossilifère. Les ossements qu'on rencontre surtout sont des vertèbres de dinosauriens, éparses à la surface du sol. Certaines ont le diamètre d'une tête d'homme. Les indigènes connaissent l'existence de ces ossements et se rendent compte qu'ils proviennent d'animaux disparus. Ils les appellent taolampanana (os de fanana) et les attribuent à un animal fantastique, le fanana, qui joue dans leurs légendes le même rôle que le lalomena dans les traditions de l'Imerina.

« Comme ils se sont aperçus que quelques Européens s'intéressaient à ces ossements, ils se sont mis à les recueillir et il devient déjà difficile d'en trouver.

« J'ai visité deux des gisements précédemment énumérés (C et D). Tous les deux, au dire des indigènes, offraient, il y a quelques années seulement, un très grand nombre d'ossements répandus sur le sol. Aujourd'hui, il faut chercher avec beaucoup de soin pour en trouver. J'en ai rapporté un certain nombre, avec des échantillons de roches prise sur le terrain, qui seront placés dans les collections paléontologique du musée de Tananarive.

« S'ils présentaient un intérêt particulier, au point de vue scientifique, on pourrait en faire recueillir un plus grand nombre par les soins de M. le chef du poste d'Antsohihy à qui j'ai montré ceux que j'ai trouvés, en lui donnant toutes les indications utiles ».

L'Académie remercie M. Renel de sa communication.

M. Standing ajoute que ces gisements sont connus depuis plusieurs années et qu'il serait intéressant de poursuivre, là comme ailleurs, les recherches entreprises précédemment.

Le président lit une notice du docteur Besson, administrateur en chef honoraire des colonies, qui fut, pendant longtemps, chef de la province de Fianarantsoa et qui est membre sociétaire de l'Académie malgache.

Cette notice a été trouvée au musée du Palais de la Reine, jointe à un couteau d'argent exposé dans une des vitrines du musée.

Ce couteau d'argent appelé « Mitambolanela » appartenait à Andriamanalina, prince betsileo contemporain d'Andrianampoinimerina. Il a servi dans le serment de sang échangé entre le roi merina et le roi betsileo.

La lame porte gravée l'inscription suivante : « 1785. Iagen ùnd lieben hat manchen betrügen ».

Ces mots se traduisent ainsi : « La chasse et l'amour causent maints désagréments ». Le président demandera à M. le docteur Besson l'autorisation de publier cette notice historique dans le *Bulletin*.

M. Méthuon lit une note sur les gisements de gabbro aux abords et à l'intérieur du plateau central de Madagascar.

Elle sera publiée au *Bulletin*.

M. Saïdina donne connaissance de quelques renseignements qui lui ont été donnés par Ramaniraka, lettré indigène. Ces renseignements sont les suivants :

1° Ce fut sous le règne d'Andrianampoinimerina, qu'un canon fut introduit pour la première fois à Tananarive. Un canon en fonte sans plateforme et appelé Ikotobe arriva et étonna énormément les habitants de l'Imerina. C'est un des moyens qui aidèrent Andrianampoinimerina à vaincre les diverses peuplades de l'Imerina. Ce canon était placé en permanence à la porte du palais d'Ambohimanga.

Episode. — Au moment où les Français et les Anglais attaquèrent Tamatave en 1845, Ranavalona Ire disait : « Des gens cherchent à s'emparer de la terre d'Andrianampoinimerina, donc il faut expédier Ikotobe à Tamatave, pour la défense du royaume ». Le canon fut transporté et comme il arrivait à Analamazaotra on fut informé que les navires ayant bombardé Tamatave étaient partis, alors Ranavalona Ire dans toute sa fierté, disait : « J'avais expédié le canon pour défendre le royaume et les Européens, sentant seulement son odeur, durent prendre la fuite ».

Je ne sais pas où est placé ce canon maintenant.

2° Sur l'emplacement situé à l'est de Besakana, se trouve une pierre sacrée érigée par Andrianjaka, le roi qui fonda le premier la ville de Tananarive. Cette pierre a été jadis l'objet d'une grande vénération. Toute vache « volavita » abattue le jour du Bain, tout bœuf « vosimalaza » et bœuf « volontakatra » tués en l'honneur de l'idole royale nommée Rakelimalaza devaient être égorgés au nord et non au sud de cette pierre, la tête tournée vers l'est.

3° A l'ouest du palais de Mahitsy, juste au milieu du mur, est une

pierre posée à l'ouest ; cette pierre est un quartz érigé près du mur ; personne autre que le souverain n'avait le droit de se placer sur cette pierre.

4° Avant le transfert des sept tombeaux sacrés sous le gouvernement français, lesquels tombeaux se trouvaient à l'est du palais de Manjakamiadana, il se trouvait à l'ouest et en face du tombeau du roi Andriamasinavalona une pierre sur laquelle chaque fois qu'on faisait boire à des notables le « vokaka » (terre prise au tombeau des rois, mêlée avec de l'eau et bue pour la prestation du serment de fidélité), on plaçait ce « vokaka » tout en proférant des imprécations contre celui qui n'aurait pas tenu ses engagements. On ne sait pas si cette pierre a été ou non transférée en même temps que les tombeaux en 1897.

5° Au pied et un peu au sud de l'arbre amontana qui se trouve à la place de Fidasiana, à Ambohimanga, il y a une pierre sacrée sur laquelle personne autre que le souverain ne pouvait marcher ou prendre place. Chaque fois que le souverain venait pour une affaire à Ambohimanga, il s'asseyait sur une chaise en face de cette pierre, dès qu'il était monté dans la ville et c'est là qu'il recevait les hommages rendus par le peuple, etc.

6° Au nord-est, dans la ville d'Ambohimanga, il y a un sentier, passant sous deux pierres, appelé Ambavahaditsiombiomby, où une personne en filanjana ne peut passer. Pour monter dans la ville, le souverain devait prendre ce sentier étroit bien qu'il y eut d'autres chemins plus larges à l'ouest.

7° La propriété entourée de murs en terre, qu'Andrianampoinimerina préférait, est à Soavimasoandro ; elle appartient aujourd'hui à la Société d'assistance et de protection de l'enfance. La cuisine (foyer, trépied et les « halampatana » pierres formant l'entourage du foyer d'Andrianampoinimerina) s'y trouvent encore. Les anciens respectaient et conservaient bien les halampatana et les foyers des ancêtres ; l'expression « halampatana navelan' ny razana » est devenue une expression commune pour signifier tout ce qui appartient aux ancêtres.

8° Au milieu du kiosque d'Andohalo se trouverait la pierre sacrée sur laquelle les souverains devaient monter au départ et à l'arrivée à Tananarive pour recevoir les hommages et le « hasina ». Dès qu'ils étaient sur la pierre le canon tonnait et les représentants de chaque caste leur offraient un « vola tsy vaky ». Les gens d'Anosizato donnaient des anneaux d'argent non soudés.

L'Académie demande à M. Saïdina de prier Ramaniraka d'aller à Ambohimanga pour y examiner les vieux canons du Rova et voir si parmi eux, il n'y aurait pas celui appelé « Ikotobe ».

Le président déclare que cet indigène sera prié de venir à la prochaine séance de la commission d'installation du musée qui l'entendra avec plaisir.

Le président signale à l'assemblée les travaux scientifiques de M. Perrier de la Bathie sur la faune, la flore et la géologie de la Grande Ile. Il propose de le nommer membre correspondant ; les titres qu'il s'est acquis au cours de ses nombreuses explorations le désignent aux suffrages de l'Académie.

A l'unanimité, M. Perrier de la Bathie est élu membre correspondant.

Le Dr Fontoynont, revenant sur la question des monuments historiques et de leur sauvegarde déjà traitée au cours de séances précédentes, propose d'émettre le vœu suivant :

« L'Académie malgache émet le vœu que soit appliqué strictement « l'arrêté concernant la conservation des souvenirs historiques répar- « tis dans l'île et ses dépendances. Elle souhaite qu'une commission « permanente soit nommée en vue de classer les monuments, souve- « nirs et, en général, tout ce qui intéresse l'histoire ou l'art malga- « ches ».

« Elle attire l'attention de M. le Gouverneur Général sur ce sujet « persuadé qu'il reconnaîtra avec l'Académie la nécessité d'un tel « classement et l'utilité qu'il y aurait à demander aux autorités provin- « ciales que des mesures de protection soient prises en vue de sauvegarder « l'existence de ces souvenirs historiques, vestiges d'un passé sans « doute peu ancien mais néanmoins fort respectable. »

Ce vœu est adopté à l'unanimité. Il est décidé que le bureau se rendra auprès de M. Gouverneur Général pour le lui présenter et exposer es raisons qui ont conduit l'Académie à le formuler.

Une lettre de M. Parrot, instituteur de la mission norvégienne à Antsirabe, est ensuite lue.

M. Parrot demande à l'Académie, au nom de M. Rosaas, membre sociétaire, actuellement à Christiania, que l'article écrit en 1907 par ce collègue, sur les fossiles découverts par lui à Antsirabe, soit renvoyé à l'auteur.

Le bureau va rechercher ce manuscrit et le renverra à M. Rosaas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures et demie.

Procès-verbal de la séance du 28 mars 1912

Présidence de M. le Dr Fontoynot

Etaient présents : MM. Standing, Aujas, Dr Villette, Renel, Méthuon, P. Malzac, Dandouau, Lamberton, G. Fontoynont, Raphaël, Andriamifidy, Saïdina.

Excusés : P. Cadet, M. Carougeau.

Le président lit une lettre de M. Julien, membre de l'Académie, actuellement en France, qui soilicite l'admission de M. Boyer, directeur de l'école des langues orientales, et du Dr Cabaton, professeur de malais à ladite école, comme membres correspondants.

L'assemblée émet un avis favorable à l'unanimité.

Le Dr Fontoynont propose également d'élire en la même qualité M. Lacroix, membre de l'Institut. Il rappelle les travaux de ce savant, et dépose sur le bureau une note lue à l'Académie des sciences sur les *Volcans du centre de Madagascar : le massif de l'Itasy.*

Avis favorable est donné à l'unanimité.

En conséquence, M. Lacroix est nommé membre correspondant.

M. Standing dépose sur le bureau, de la part de M. Mondain, un exemplaire de son ouvrage *Histoire des tribus de l'Imoro au XVIIe siècle.* L'Académie prie M. Standing de remercier de ce don M. Mondain, membre de l'Académie, de la part de tous ses collègues.

Le président rend compte des démarches faites auprès du Gouverneur Général pour la réorganisation de l'Académie malgache. Elles ont abouti et un arrêté a été récemment pris par le chef de la Colonie donnant satisfaction aux vœux formulés.

M. Aujas fait connaître que M. Bailly, directeur de l'imprimerie officielle, lui a signalé l'état d'abandon dans lequel se trouvait la pierre sur laquelle la reine montait à Mahamasina pour faire ses kabary au peuple. Aucune inscription n'indique le caractère autrefois sacré de cette pierre recouverte aujourd'hui par les herbes.

Le président dit que cette pierre sera inscrite parmi les objets hisriques dont la conservation est à assurer et que l'Académie se préoccupera de la signaler au public par une inscription appropriée.

M. Standing expose à l'Académie qu'il a été amené, après entente avec le président, à utiliser les ossements divers recueillis dans les fouilles d'Ampasambazimba et à en rassembler les morceaux, avec l'idée de reconstituer des crânes de lémuriens. Il a ainsi effectué des moulages qu'il présente à l'Académie.

La reconstitution est parfaite et on distingue difficilement le travail de moulage parfaitement exécuté par M. Standing et son aide-opérateur indigène Ramamonjy, qui, lors des dernières fouilles, en qualité de surveillant, a facilité les travaux de recherches. Sur les vingt-cinq crânes présentés, quelques uns sont des spécimens entiers, d'autres n'ont que des fragments de mâchoires, d'autres encore n'ont que des os nasaux.

M. Standing annonce qu'avec l'autorisation de l'Académie il va continuer ce travail et dresser un catalogue complet des collections possédées. Il espère que l'Académie pourra ainsi retirer un profit des travaux exécutés à Ampasambazimba à grands frais.

Le président félicite chaleureusement, au nom de l'assemblée, M. Standing et déclare que ce qu'il vient d'entreprendre avec succès constitue pour la Compagnie un bien inappréciable, une vraie richesse, tant au point de vue scientifique que pratique.

M. Méthuon a la parole pour présenter une note du P. Colin, directeur de l'observatoire de Tananarive, relative aux cyclones. Il dépose en outre le bulletin des observations météorologiques faites à l'observatoire pendant l'année 1910.

M. Dandouau demande la réimpression par l'Académie du *Compendium des plantes malgaches* du R. Baron, qui a paru dans la *Revue de Madagascar* de 1899 à 1904 ou 1905. Il est difficile, sinon impossible, de se procurer tous les numéros de cette revue contenant cette publication qui offre un grand intérêt. Le travail sera considérable, mais M. Perrier de la Bathie offre d'ores et déjà son concours pour la mise au point de cet ouvrage qui, par certains côtés, a besoin d'être modifié. M. Dandouau dit qu'il corrigera les épreuves.

Le président prie M. Standing de faire demander à la veuve du R. Baron l'autorisation de réimprimer ce travail.

M. Lamberton lit une note sur une curieuse mante. Cet insecte qui simule une guêpe est un cas de mimétisme très singulier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures et demie.

Procès-verbal de la séance du 25 avril 1912

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr FONTOYNONT

Etaient présents : MM. Standing, Aujas, P. Malzac, Cadet, Méthuon, G. Fontoynont, Dandouau, Lamberton, Dr Villette, G.-Ch. Toussaint, Raphaël, Saïdina.

Excusés : MM. le commandant Guyon et docteur Salvat.

Assistaient à la séance : MM. Ramaniraka, lettré indigène, le gouverneur Rambelo et le notable Rainivala d'Ambohimanga.

Le procès-verbal de la dernière séance lu par le secrétaire est adopté.

M. Standing fait connaître que, conformément au vœu émis à la précédente séance, il a écrit à Mme Vve Baron au sujet de la réimpression du *Compendium des plantes malgaches*.

Le président rend compte sommairement de la séance exceptionnelle tenue il y a quinze jours au Palais, et au cours de laquelle furent entendus un certain nombre de notables d'Ambohimanga, en vue de déterminer l'état du « Rova » de cette ancienne capitale des rois Merina, aux diverses époques de l'histoire. Des renseignements fort intéressants ont été donnés, qui ont permis de fixer avec exactitude les emplacements des diverses constructions royales, ainsi que les dates d'édification de ces constructions. M. Standing les a transcrits sous la dictée des assistants indigènes et les a rassemblés et coordonnés dans une note, dont il donne lecture à l'Académie. Il montre, au moyen d'un plan qu'il a dressé, à la suite des renseignements recueillis, quel était l'emplacement exact des maisons d'habitation et des tombeaux, ainsi que de l'enceinte extérieure du Rova d'Ambohimanga.

Le même travail reste à effectuer pour le rova de Tananarive. Pour cette enquête, les témoignages du notable Rainivala et du lettré Ramaniraka seront entendus. Publication de ces notes et de ces plans sera ensuite faite au *Bulletin*.

Le président dépose sur le bureau les ouvrages suivants récemment achetés en France et dont quelques-uns sont assez rares :

1° *Madagasca*, par Godrée ;
2° *L'Ile de France sous le général Decaen*, par Prentout ;
3° *Histoire de Madagascar*, par d'Escamps ;
4° *Le Général Galliéni*, par le lieutenant Ellié ;
5° *Chansons madécasses*, par Parny (édition de 1781) ;
6° *Madagascar*, par Sibree (traduction Monod) ;
7° *Un Empereur à Madagascar au XVIIIe siècle, Benyowski*, par Cultru.

M. G. Fontoynont fait la communication suivante :

« **Lamba sarika.** — J'ai l'honneur de présenter à l'Académie un spécimen, assez rare je crois, de l'ancienne industrie hova : un lamba tissé en fibres de bananier et coton.

« En 1897, dans un voyage que je fis au Mandridrano, j'avais eu occasion de voir de cette étoffe, mais depuis c'est vainement que j'avais cherché à m'en procurer quelque échantillon.

« Au cours du travail d'annotation des lettres botaniques de Chapelier, dans une des lettres où il parle des végétaux de Madagascar qui pourraient être utilement introduites dans les îles voisines de Maurice et la Réunion, se trouve la description d'une espèce de bananier appelé, dit-il, « Akondro-lambo », par les indigènes, du fait de sa petite taille. Il ajoute que ce végétal est non seulement précieux pour ses fruits, mais aussi pour les fibres qu'on tire du tronc et dont on fait des étoffes soyeuses et résistantes.

« Flacourt, dans son livre sur Madagascar, parle également d'un bananier dont les fruits sont appréciés et produisent des fibres avec lesquelles les indigènes fabriquent des pagnes ressemblant à une étoffe de soie.

« Une fois de plus, nous pouvons constater la conscience et la probité que ce voyageur a apportées dans sa relation.

« Au cours de mes tournées, je finis par apprendre que cette variété de bananier fut très cultivée autrefois dans certains centres, notamment à Ambohimanga, Antsahafilo, Ambohitriniandriana, mais que devant la facilité de se procurer des étoffes d'importation de prix moins élevé, les indigènes avaient, il y a quarante ou cinquante ans, cessé la fabrication des lamba avec les fibres et avaient abandonné la culture de cette variété.

« Je fus cependant assez heureux, après de nombreuses recherches, pour retrouver à Ambohimanga, au pied de la montagne, sur le versant nord-ouest, un pied de ce végétal vestige d'une grande plantation existant autrefois à cet endroit et c'est chez l'un des descendants des anciens propriétaires que je pus me procurer le lamba que je vous présente et qui aurait été tissé il y a une cinquantaine d'années.

« Outre l'intérêt que peut présenter l'utilisation dans l'avenir des fibres de cette variété de bananier, je crois devoir attirer votre attention sur ce fait, que c'est peut être le seul exemplaire de bananier textile donnant des fruits comestibles.

« Cette variété de bananier est de taille plutôt petite et est connue sous le nom de « akondro-sarika ».

« Les collections de l'Académie ne possédant aucun exemplaire de cette sorte de tissus, j'ai l'intention de faire don de ce « lamba sarika » à l'Académie, si toutefois elle veut bien en accepter l'hommage ».

Le P. Cadet, dépose sur le bureau, un travail du P. Soury-Lavergne, malgachisant distingué, actuellement en France, sur *Andrianampoinimerina et les sept années de paix de son règne.* Ce travail assez long ne peut être lu à l'Académie, au cours de cette séance, mais mérite, d'après la lecture qu'en ont faite MM. Malzac et Cadet, de paraître au *Bulletin.* Ce n'est pas à proprement parler une traduction des passages

du *Tantara* du P. Callet, relatifs au sujet traité, mais c'est plutôt une adaptation en français, un commentaire qui a sa valeur et qui intéressera non seulement les malgachisants, mais toute personne désireuse de connaître les faits historiques de ce pays.

Bonne note est prise de la présentation de cette étude qui sera insérée au prochain *Bulletin*. L'Académie en remercie l'auteur.

M. Dandouau lit une note de M. Perrier de la Bathie sur la botanique malgache. Ce document intéressant sera également inséré au prochain *Bulletin*.

M. Saïdina présente un article qu'il a écrit sur les expéditions des Betsimisaraka aux îles Comores et à la côte d'Afrique.

M. Lamberton lit la note suivante sur la Cigale des mimosas (*Ptyelus Goudoti* Dist.) :

« On a pu voir, depuis quelques années, certaines plantes de la famille des légumineuses, notamment les mimosas et les albizzias infestés par une cicadelle dont les larves nombreuses, réunies en paquets, formaient autour des branches des manchons écumeux d'où coulait abondamment un liquide répandant une forte odeur d'ail. Cet hémiptère, dont la détermination longue et laborieuse a demandé le concours de spécialistes réputés, est aujourd'hui identifié : c'est le *Ptyelus Goudoti*, Dist. Il est bon de le signaler dès maintenant à l'attention publique, car une espèce voisine, *Cicada septemdecim* s'est beaucoup multipliée aux Etats-Unis et y a déjà causé des dégâts considérables.

« L'espèce malgache, encore peu répandue, ne parait pas encore avoir causé des dommages appréciables. Il est cependant bon de remarquer que le liquide d'odeur aliacée qu'elle fait couler des arbres qu'elle attaque, rendra ces plantes impropres à être utilisées pour la plantation des parcs et des avenues et obligera peut être à arracher les mimosas plantés à Tananarive. D'autre part, il paraît peu probable qu'un arbre puisse subir des mois durant une « saignée » qui peut atteindre dix litres par jour, sans en être affaibli. Il y a là de quoi faire réfléchir les personnes qui plantent des mimosas dans l'espoir d'exploiter les écorces de ces arbres riches en tanin. Enfin, rappelons que les albizzias, bien connus sous le nom de « bois noirs », sont très fréquemment employés à la côte comme plantes d'ombrage pour les cultures riches et que si la cicadelle *Ptyelus Goudoti* les faisait périr, elle mettrait les planteurs dans un très grand embarras.

« Il semble donc qu'il y a ait lieu de surveiller attentivement cet insecte et de se préoccuper dès maintenant des moyens de le détruire. »

L'Académie continue l'enquête qu'elle a entreprise sur le Rova de Tananarive, en vue de déterminer les emplacements des diverses constructions qui formaient le palais royal.

Le notable Rainivala et le lettré Ramaniraka sont entendus. L'enquête devant être assez minutieuse, il est convenu que le président et M. Standing seront chargés de la terminer et d'en présenter les conclusions à l'assemblée, lors de la prochaine séance..

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures.

Procès-verbal de la séance du 23 mai 1912

Présidence de M. le Dr Fontoynont

Etaient présents : MM. Standing, Malzac, Aujas, docteur Salvat, Dandouau, Lamberton, G.-Ch. Toussaint, Frère Raphaël, G. Fontoynont.

Excusés : MM. Saïdina, commandant Guyon, P. Cadet, Dr Villette.

Le procès-verbal de la précédente séance lu par le secrétaire, est approuvé.

Le président donne lecture de la correspondance et dépose sur le bureau les publications reçues. Il rend compte notamment de l'acquisition qu'il a faite, au nom de l'Académie, de la collection complète des *Annales de Paléontologie*, revue publiée sous la direction de M. Boule, professeur au Muséum. Cette revue, dont M. Boule vient de faire l'envoi et qui sera reçue dorénavant régulièrement, est d'un haut intérêt. Elle comprend d'ailleurs de nombreuses études sur les fossiles de Madagascar.

M. Aujas, dépose sur le bureau la suite de ses *Notes historiques et ethnographiques sur les Comores*. Cette étude sera publiée, comme la précédente, dans le prochain *Bulletin*.

M. Standing rend compte de l'enquête qu'il vient de poursuivre avec le président, auprès de quelques vieillards et lettrés malgaches en vue de connaître l'état du Rova de Tananarive, le nombre de ses bâtiments aux diverses époques de l'histoire des rois Merina. Il montre au moyen de plusieurs plans l'agrandissement successif de l'emplacement du « palais royal » sous Andrianjaka, Andrianampoinimerina, Ranavalona Ire, Radama I, Ranavalona II, et en 1896 au moment de l'annexion.

MM. Fontoynont et Standing rédigeront en vue de leur publication dans le *Bulletin* les résultats de leur enquête sur les Rova d'Ambohimanga et de Tananarive.

Le président rend compte qu'il a trouvé à Tsiazompaniry, une pierre taillée mesurant 1 mètre 79 de hauteur environ sur laquelle on lit l'inscription suivante :

MIADAMAFANA

NAHAVITANY ADIJADY 1849

NANAO AZY MENAMASO

NY HALEHIBENY NY VATO NENTINA HOATRY NY TRANO

NY HALAVITRY NY NITONDRANA AZY TAHAKA ITY NOHO ANY ANTSAHATSIROA

La traduction en serait :

MIADAMAFANA

FINI EN ADIJADY 1849

A ÉTÉ FAITE PAR LES MENAMASO

LES DIMENSIONS DES PIERRES SONT CELLES D'UNE MAISON

LA DISTANCE DE L'ENDROIT OU ELLES ONT ÉTÉ PORTÉES

EST COMME CELLE D'ICI A ANTSAHATSIROA.

Une discussion s'engage entre les membres au sujet de la phrase « Ny halehibeny ny vato nentina hoatry ny trano ».

La pierre mesurant 1m 79 de haut, qu'a donc voulu dire celui qui a tracé cette inscription, en affirmant que la pierre ou les pierres étaient aussi hautes qu'une maison ? Les membres de l'Académie interrogeront quelques vieillards pour connaître exactement le sens de l'inscription.

Le président expose que la réorganisation de l'Académie va permettre de nommer plusieurs membres titulaires. Les membres titulaires actuels se réuniront en séance spéciale à cet effet.

Il propose ensuite la nomination, comme membres sociétaires, de MM. le gouverneur des colonies Garbit et l'administrateur en chef Hesling, puis celles comme membres correspondants, de MM. Soury-Lavergne et de Cespédès.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

M. G.-Ch. Toussaint demande que l'Académie s'occupe de la constitution d'un *corpus* des inscriptions historiques, funéraires ou autres qui existent à Madagascar.

Le président répond que cette question est intimement liée au classement des monuments historiques malgaches — classement dont l'Académie se préoccupe. Le Gouverneur Général a bien voulu aider notre assemblée dans ses recherches et a demandé aux chef de province de faire un premier travail de classement. Une commission réunie à Tananarive en fera la révision et proposera au chef de la Colonie un classement définitif. Ainsi sera assurée la conservation des souvenirs, monuments, inscriptions, objets divers ayant un caractère historique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures.

Le président adresse ses félicitations à M. Dandouau, nommé officier d'Académie, au titre de bibliothécaire de l'Académie malgache.

Procès-verbal de la séance du 27 juin 1912

Présidence de M. le Dr Fontoynont

La séance est ouverte à 4 heures.

Etaient présents : MM. Standing, Dr Villette, Garbit, Carougeau, Guyon, Toussaint, G. Fontoynont, Dandouau, Lamberton, Chazel, RR. PP. Colin, Cadet, Méthuon Fr. Raphaël.

Excusés : MM. Hesling, Dr Salvat, Aujas, Bourdariat, Saïdina, P. Malzac, Andriamifidy.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé.

Le président lit deux lettres de remerciement de MM. Hesling et Garbit nouvellement nommés membres sociétaires et souhaite la bienvenue à M. le gouverneur Garbit, qui assiste à la séance.

Le bibliothécaire dépose sur le bureau dix-sept volumes de *l'Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*, par Grandidier, qui viennent d'être reliés. D'autres volumes restant encore, ils seront reliés dès que l'on aura pu se procurer les planches qui manquent.

Le président dépose ensuite les ouvrages reçus pendant le mois :

Atti della Reale Academia delle scienze di Torino, douze numéros ;

Rapporten van de Commisie in Nederlandsch-Indië etc, pour 1909 et 1910 ;

Nederlandsch-Kènjà Dajàksche, etc., pour 1912 ;

Tidschrift voor Indische Taal-Landen Volkenkund en 1912 ;

Bulletin officiel Geological Institution office Universite of Uppsala, 1912 ;

Bulletin de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier :

Bulletin de la Société de Géographie de Lisbonne pour janvier et février 1912 ;

Discours prononcé à la séance de clôture des Congrès des sociétés savantes par M. Lacroix ;

Revue scientifique, avec ce même discours ;

Note sur les *Niobotantalotitanates uranifères des pegmatites de Madagascar* présentée à l'Académie des sciences par M. Lacroix ;

Revue des traditions populaires, numéro d'avril ;

Compte-rendu des travaux de la chambre des mines à Tananarive.

Il donne lecture de la correspondance qui comprend : Une lettre de M. Perrier de la Bathie, annonçant l'envoi d'ossements et restes de plantes qu'il a recueillis au cours des fouilles qu'il a faites dans le marais des sources thermales d'Antsirabe. Ces débris peu importants en eux-mêmes, indiquent que les tourbières et travertins d'Antsirabe constituent probablement un riche gisement de subfossiles. Il y aurait

intérêt à surveiller, à ce point de vue, les travaux qui seront entrepris incessamment pour aménager les sources thermales. M. de Cespédès lui semble tout désigné pour remplir cet office. M. Perrier de la Bathie entretient en outre, dans sa lettre, l'Académie des squelettes de dinosauriens trouvés en janvier-mai 1911 à Marovoay.

Une lettre de M. le lieutenant Bührer qui remercie l'Académie de sa nomination de membre correspondant et qui annonce qu'il va faire des fouilles dans la forêt qui borde la rivière Lampaolo au sud du secteur de Morondava où on vient de lui signaler un gisement d'animaux de la faune subfossile. Il promet à l'Académie de lui transmettre une partie des pièces intéressantes qu'il compte bien découvrir et lui offre quelques fossiles de la faune crétacée provenant de fouilles récentes. L'Académie le remercie vivement de son offre.

Une lettre de M. de Froberville, remerciant de sa nomination comme membre de l'Académie. Il promet à l'Académie de lui communiquer des manuscrits provenant de la bibliothèque de son père; mais il ne peut le faire qu'après entente avec le British Museum de Londres qui s'était engagé à les publier. L'Académie est très heureuse de cette offre, car la bibliothèque de M. de Froberville est une vraie mine de documents inédits des plus intéressants.

Une lettre de M. l'administrateur en chef de Guise, annonçant que des recherches sont faites pour éclaircir les documents concernant la supputation du temps chez les Tanala d'Ikongo. Il annonce en outre, le prochain envoi de documents ethniques concernant les diverses parties de la province de Farafangana.

Une lettre de M. le Gouverneur Général autorisant l'école professionnelle à mettre à la disposition de l'Académie une pompe aspirante et foulante pour faciliter les fouilles d'Ampasambazimba.

Une lettre de M. le Gouverneur Général autorisant la réimpression à 200 exemplaires du volume IV du *Bulletin* de l'Académie malgache.

Une lettre de M. le Gouverneur Général annonçant que le discours prononcé par M. Lacroix à la séance de clôture du Congrès des sociétés savantes sur les phénomènes volcaniques de l'Ankaratra sera publié au *Bulletin Economique*.

Une lettre de Ramamonjy, chargé des fouilles d'Ampasambazimba, qui donne, sur les travaux déjà entrepris, les renseignements les plus encourageants; des ossements fort intéressants ont été trouvés et tout porte à croire que la campagne 1912 sera des plus fructueuses.

Le P. Colin lit un remarquable travail sur la température et ses modifications à Madagascar. Il sera reproduit au *Bulletin*.

M. l'administrateur Fontoynont fait une intéressante communication sur des fanafody et des ody: 1° sur les remèdes employés contre le *Tambavinjaza* et sur une affection dont ne parle pas le P. Callet dans le *Tantarana*: l'ody *Kankanbemaso*.

2° Il présente à l'assemblée des ody fort curieux.

Il entre dans de longs détails sur l'un d'eux et annonce un travail du même genre sur chacun des autres. Ce travail sera publié au *Bulletin* ainsi que la reproduction des amulettes présentées.

M. Toussaint donne ensuite, sur les sacrifices que l'on offre actuellement à Andriantsimandafikarivo, d'intéressants renseignements.

Le président lit une note de M. de Cespédès sur un nouveau Niobotitanate uranifère de Madagascar et présente les échantillons que ce dernier offre à l'Académie. Cette note sera insérée au *Bulletin*.

Le président donne lecture d'une note des plus intéressantes de M. Millot, planteur à Nosy-Be, sur les ruines de Mahilaka au fond de la baie de Pasindava. Ces ruines, d'une surface considérable, attestent l'existence en ce point d'une ville très grande et d'une civilisation fort avancée. D'autres ruines se trouvent dans les îlots d'Ambariotelo : Nosy Mamoko, Nosy Lolo et Nosy Kely. Les fouilles commencées par M. Millot et qu'il se propose de continuer, promettent d'être fécondes en résultats. Le rapport de M. Millot et les documents qui l'accompagnent seront insérés au *Bulletin*.

M. Dandouau lit une note, première amorce d'une étude plus complète sur les chansons tsimihety. Le texte de ces chansons avec les notes et la traduction sera publié dans le prochain *Bulletin*.

M. Standing annonce à l'Académie que M^me^ V^ve^ Baron donne volontiers l'autorisation de réimprimer le *Compendium des plantes malgaches* que notre regretté collègue a publié une première fois dans la *Revue de Madagascar*. Ce travail magistral, d'un intérêt capital pour la botanique malgache, est dispersé dans vingt-cinq fascicules de la *Revue de Madagascar* où il est presque impossible de le consulter. L'Académie prie M. Standing de transmettre à M^me^ V^ve^ Baron ses vifs remerciements.

Le président communique à l'assemblée le sommaire du prochain *Bulletin* qui promet d'être un des plus copieux et des plus intéressants qui aient paru jusqu'à ce jour.

Le président propose la nomination de M. le général Gallieni, ancien gouverneur général de Madagascar et fondateur de l'Académie malgache, en qualité de membre honoraire. Il fait remarquer, à ce propos, que cette nouvelle catégorie de membres qui n'existait pas au début vient d'être créée sur la demande de l'Académie. Le titre de membre honoraire peut être désormais décerné à des savants ou bien à d'autres personnes en récompense de services exceptionnels. Le général Gallieni doit être le premier élu de ces membres honoraires. L'Académie lui doit cet hommage public, en souvenir des bienfaits dont il l'a toujours comblée.

L'Assemblée, s'associant entièrement aux paroles du président, nomme, à l'unanimité, M. le général Gallieni, membre honoraire de l'Académie malgache

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 h. 45.

Procès-verbal de la séance du 25 juillet 1912

Présidence de M. le Dr Fontoynont

La séance ordinaire est précédée d'une séance extraordinaire où sont seuls convoqués les membres titulaires. Divers points d'ordre intérieur sont traités.

Séance ordinaire

Le séance est ouverte à 4 heures.

Etaient présents : MM. Renel, Hesling, Aujas, Salvat, R. P. Colin, Méthuon, Cadet, Frère Raphaël, Sibree, Chazel, Lamberton, Dandouau, Andriamifidy.

Excusés : MM. Villette, Guyon, R. P. Malzac.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

Le président rend compte ensuite des propositions qu'il y aurait lieu de soumettre à M. le Gouverneur Général, pour la nomination de nouveaux membres titulaires destinés à remplacer ceux qui sont décédés ou qui ont quitté la Colonie sans esprit de retour. Les sociétaires proposés sont : MM. Chazel, Dandouau, Renel, Sibree, Toussaint. Adopté à l'unanimité.

Un certain nombre de membres sociétaires nouveaux sont désignés : ce sont MM Colançon, commandant Guyon, Dr Salvat, Fouilloux et le Dr Rasamimanana.

M. l'administrateur Vivaldi est nommé membre correspondant.

Enfin l'Académie nomme membres honoraires :

MM. Alfred Grandidier, Estèbe, Vergnes, gouverneurs des colonies, Guyon, Lacroix, E. Gautier, A. Marre, P. Piolet, Rd Richardson, Rev. Cousin, Rev. Dahle, Mouneyres.

Il donne ensuite lecture de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre de M. Estèbe, lieutenant-gouverneur de l'Oubangui-Chari-Tchad, donnant sa démission de membre titulaire de l'Académie malgache, en raison de l'orientation nouvelle de sa carrière coloniale qui ne lui permet pas d'espérer de retourner un jour à Tananarive.

2° Une lettre du professeur R. Brandstetter qui annonce l'envoi d'un traité concernant les langues malaises et dans lequel il s'occupe de la langue malgache ;

3° Une lettre de M. Cabaton, professeur de malais à l'Ecole des langues orientales vivantes, remerciant de sa désignation comme membre correspondant ;

4° Une lettre de M. Lacroix, remerciant de sa désignation comme membre correspondant et annonçant la prochaine publication d'un livre consacré exclusivement à Madagascar ;

5° Une deuxième lettre de M. Lacroix, signalant d'après le Rev. Baron, l'existence près d'une localité appelée Ambohidratrimo (district de Manjakandriana, près de la forêt) de petits cratères assez nets. Il voudrait qu'on lui recueille des fragments de laves, lapillis, etc., provenant de ces vieux volcans. M. Hesling veut bien se charger de faire le nécessaire pour que satisfaction soit donnée à M. Lacroix ;

6° Une note très intéressante de M. de Cespédès sur l'existence du molybdène à Madagascar. Notre collègue a découvert de la molybdénite à 6 kilomètres d'Antsirabe, sur la route d'Ambano, dans un massif granitique. Ce massif, formé de pegmatite graphique, de granit homogène et de gneiss, est traversé par une bande verticale de porphyre à orthose d'une puissance de 0 m. 20 à 3 mètres avec cristaux de hornblende atteignant jusqu'à 10 centimètres de longueur. Souvent de belles plaques de biotite sont accolées à la hornblende. La molybdénite s'y rencontre soit en cristaux hexagonaux de 0 m. 015 de diamètre dans le porphyre, soit en plaques ou en amas dans les lits de biotite des gneiss ;

7° Une lettre de Mgr Crouzet, évêque de Fort-Dauphin, membre de l'Académie, offrant à la bibliothèque le tome IX des *Mémoires de la Congrégation des Lazaristes.* Ce volume fort rare est d'un très grand intérêt historique, car il renferme toutes les lettres et les rapports des Pères Lazaristes qui séjournèrent à Fort-Dauphin avec Pronis, Flacourt et leurs successeurs. Une lettre de remerciements sera adressée à Mgr Crouzet pour son don généreux ;

8° Une lettre de G.-W. Ramamonjy chargé de la surveillance des fouilles d'Ampasambazimba, accusant réception d'un mandat de 600 francs pour les dépenses courantes et donnant des renseignements très intéressants sur les fouilles qui promettent d'être fructueuses.

M. Hesling rappelle que M. le Gouverneur Général voudrait qu'une plaque commémorative en marbre fût posée sur le maison qu'habita Andrianampoinimerina à Ambohimanga. Il laisse à l'Académie malgache le soin de rédiger l'inscription en français et en malgache qui sera gravée sur cette plaque. Le texte malgache suivant est adopté :

Teto no nitoeran'Andrianampoimerina sy nanjakany taty Ambohimanga (1787-1810), et pour le texte français une rédaction légèrement différente :

Ici a vécu et régné le grand roi Andrianampoinimerina.

L'Académie décide d'adresser une lettre à M. le Gouverneur Général pour lui signaler l'état lamentable dans lequel se trouvent le Palais d'Argent et les toitures des cases d'Andrianampoinimerina.

M. Hesling présente ensuite un poisson fossile provenant de la région d'Andavakoera où on en trouve en assez grande abondance. Il en a demandé toute une série qu'il offrira incessamment à l'Académie. Une étude d'ensemble pourra alors être entreprise. L'Académie le remercie.

Il fait connaître également qu'il a trouvé dans des grottes de la province d'Ambositra des dessins gravés assez profondément dans la pierre. Ces grottes d'accès difficile sont situées près de la forêt, à l'est de la province, non loin du domaine de Sainte-Anne, entre les deux villages abandonnés de *Soarano* et de *Vitrepoka*. Il communique à l'Académie une esquisse sommaire de ces dessins dont les traits ont 5 ou 6 millimètres de profondeur, parfois en partie comblés par des dépôts laissés par les eaux. Cette communication offre un intérêt tout particulier, et des renseignements complémentaires seront demandés, ainsi que des photographies de la grotte et des dessins.

M. Chazel propose de faire un estampage de ces dessins avec du papier spécial.

M. Lamberton lit ensuite une note sur des recherches à entreprendre. Cette note est tout un programme.

Il appelle l'attention de l'Académie sur l'intérêt qu'offrent des recherches méthodiques sur la flore, la faune et la géologie de Madagascar. Elles nous permettraient de nous procurer un grand nombre d'échantillons qui, bien présentés, donneraient aux visiteurs du musée une idée plus précise des richesses naturelles de l'île.

Outre les documents en nature, les clichés photographiques auraient également une très grande utilité. Les amateurs et les professionnels dispersés dans tous les coins de Madagascar pourraient nous faire parvenir des photographies d'animaux, de plantes, de fossiles, d'accidents géologiques qui, peut-être, pourraient mettre sur la voie de découvertes intéressantes. C'est peut-être par ce moyen qu'on pourra savoir si vraiment il y a deux espèces de fosa (*Cryptoprocta*) comme cela semble résulter des traditions orales (1) et des noms indigènes (2). Les plus intéressants de ces clichés mériteraient d'être tirés en épreuves agrandies qui seraient exposées dans les salles du musée ou données aux écoles, notamment aux établissements secondaires, où elles constitueraient, en même temps qu'une décoration originale, de précieux documents pour l'enseignement des sciences naturelles.

Outre ces recherches générales, il y aurait aussi à entreprendre des recherches sur quelques points particuliers en vue de résoudre certains problèmes zoologiques ou géologiques intéressants. Un exemple permettra de préciser la pensée sur ce point.

On admet qu'à l'époque carbonifère, il y avait dans l'hémisphère sud un vaste continent (Continent de Gondwana) qui s'étendait depuis l'Amérique du Sud jusqu'à l'Australie. Ce continent fut ensuite échancré, puis disloqué aux époques géologiques suivantes. Madagascar appartint pendant un temps très long à l'immense continent de Gondwana et cela nous explique les parentés lointaines, et tout d'abord inattendues de sa faune. Le cas de ses serpents alliés à des formes

---

(1) Certains colons ont affirmé avoir vu des hyènes dans la forêt ; il s'agit évidemment de fosa.

(2) Les mots *kavahy* et *fosa* ont été identifiés par les naturalistes ; ils semblent cependant désigner deux animaux différents dans la pensée des Malgaches.

brésiliennes et australiennes est tout à fait caractéristique à cet égard. Cependant, et étant donné que les formes archaïques se sont conservées beaucoup mieux à Madagascar que dans les autres parties du continent primitif austral, on constate, dans la faune malgache, l'absence d'animaux qu'on aurait pu s'attendre *a priori* à y rencontrer. Ce sont ces lacunes qui constituent des problèmes d'un haut intérêt, aussi bien pour le zoologiste qui étudie la distribution géographique des espèces, que pour le géologue qui édifie ses théories d'après la présence ou l'absence d'une même espèce en des lieux différents à la même époque. La répartition actuelle des onychophores ou péripates constitue justement un de ces problèmes passionnants. Ces animaux ont l'apparence d'une limace allongée ; ils ont un tégument chagriné et vert foncé et atteignent de 6 à 10 centimètres suivant le sexe. Malgré leur petite taille, les péripates présentent un très grand intérêt anatomique, car ils constituent une forme de passage entre les annélides et les arthropodes : ils ont en effet, entre autres caractères, les organes segmentaires des premiers et les trachées des seconds.

On les a rencontrés dans toutes les parties du continent de Gondwana, sauf à Madagascar. On en a récolté dans l'Australie, dans les îles de la Sonde, dans l'Archipel des Moluques, dans la presqu'île de Malacca, dans le Sud Africain, dans le Congo, dans l'Amérique centrale et dans l'Amérique du Sud, jusqu'à Rio-de-Janeiro à l'est et Villa-Rica à l'ouest. Cette distribution permet d'induire qu'ils doivent se trouver dans notre île et appartenir très probablement à l'espèce *P. Capensis*, caractérisée par dix-sept paires de pattes. L'insuccès des recherches faites jusqu'à ce jour tient probablement à ce que ces animaux sont de petite taille, qu'ils vivent dans les bois pourris et que les naturalistes de profession sont loin d'avoir parcouru tout Madagascar, mais il n'est pas impossible que des recherches méthodiques et persévérantes ne conduisent à un résultat satisfaisant.

« Je ne me dissimule point, dit M. Lamberton, que la réalisation du programme que je viens d'exposer rencontrera maintes difficultés. Je la crois cependant possible et je demande à l'Académie de nommer une commission pour l'étudier ».

M. Sibree appuie de toute son autorité la proposition de M. Lamberton et il ajoute qu'un certain nombre d'échantillons d'un grand intérêt scientifique ont pu être envoyés jadis par lui en Europe grâce à des collaborateurs bénévoles et inattendus.

L'Académie adopte les desiderata de M. Lamberton, et une commission sera composée par ceux que la question intéresse. Cette commission se réunira à la prochaine séance, à 3 heures.

M. Renel indique en quelques mots les résultats obtenus par la commission de récolement et de classement du musée. Un crédit de 5.500 francs a été mis à sa disposition pour l'installation des collections et souvenirs historiques. Des meubles, armoires, vitrines et médaillers vont être construits incessamment

Le R. P. Méthuon lit une note sur une pierre parlante ou « *vatomaneno* » qui se trouve à 3 heures au sud-ouest d'Arivonimamo, au voisinage du haut Irihitra, près du village d'Antsahabibiaka, à 35 ou

40 mètres d'un alignement rocheux appelé Ambatoroka dont elle semble descendue. Sa surface portait, lorsqu'il la vit, des flaques de sang frais ; un large anneau elliptique de graisse lui fait une ceinture. Tout autour, sur sa surface verticale, aux deux tiers de la hauteur, sont creusés trente-deux trous ou enfoncements dans lesquels un caillou peut tenir.

Le bloc rend un son remarquablement métallique, aigu dans sa moitié supérieure, grave dans sa moitié inférieure. Cette pierre a joué et joue encore un grand rôle dans les croyances superstitieuses des Malgaches. Comme son nom l'indique, elle parle et le son rendu est un oracle. Elle dit aussi la bonne aventure au moyen des cailloux qui, lancés contre les enfoncements y restent fixés ou retombent. M. Méthuon accompagne cette intéressante communication d'une vue photographique de la pierre.

M. Dandouau communique à l'Académie un certain nombre de poteries qu'il a pu reconstituer avec le concours d'un contremaître de l'école professionnelle appartenant à une vieille famille de potiers. Ce sont :

1° Une marmite de forme spéciale avec des dessins symboliques exclusivement usitée pour faire cuire la viande du « fandroana » ;

2° Une cruche percée de trous qui servait d'arrosoir avant l'introduction du fer-blanc ;

3° Une cruche de forme spéciale, appelée « boloky », qui servait à conserver, dans les villages fixés par des proclamations royales, les urines de bœuf employées pour la préparation du salpêtre ;

4° Un vase à coiffer formé de deux récipients : l'un destiné à recevoir l'eau, l'autre destiné à recevoir la graisse dont les cheveux étaient lustrés ;

5° Une salière en terre cuite ;

6° Une trompe d'appel ou « anjombona », en terre.

Il espère sous peu pouvoir présenter encore d'autres formes dont l'usage semble à peu près perdu.

Il dépose ensuite les publications et ouvrages reçus ou achetés. Ce sont :

Note de M. Lacroix sur le massif volcanique de l'Itasy.

Procès-verbaux de la Société française de numismatique.

Das verbum, etc., etc., de M. Renward Branstetter.

Bulletin de la Société littéraire, historique, archéologique de Lyon.

Bulletin de l'Union Faulconnier de Dunkerke.

The mineral of Tonopah (Nevada) (publication de l'Université de Californie).

Histoire de la Guerre de Madagascar, 2 volumes, Galli.

A Madagascar, par d'Anfreville de la Salle.

Madagascar, par Castonnet des Fosses.

Journal du Voyage fait sur la côte Ouest de Madagascar (1891-1892), Douliot.

Règne de Radama I, par Eug. de Froberville.

Madagascar, par Gravier.

Au pays des Somalis et des Comoriens, par Heudebat.

Colonisation de Madagascar, par D. Laverdant.

Voyage à Madagascar, par Macquarie.

Madagascar, par Bron de Vexela.

Voyages et découvertes à Madagascar, par le P. Luiz Mariano.

Mémoire inédit de Grossin sur Madagascar, par Marcel.

Le roi Radama, D. Laverdant.

Madagascar d'après les papiers du général Dumas, par Saint-Yves.

Voyage de L. de Montdevergue à Madagascar, par Saint-Yves.

Droits de la France sur Madagascar, par Routier.

Madagascar : l'expédition au point de vue médical et hygiénique, Dr Lemure.

Douze leçons à la Sorbonne, P. Piolet.

Madagascar et les Hova, P. Piolet.

Compte-rendu du Congrès de l'Afrique orientale.

Institutions politiques et Sociales de Madagascar, deux volumes par Julien.

Mémoires de la Congrégation des Lazaristes, volume IX : Madagascar.

M. Sibree dépose sur le bureau le volume suivant : *Twenty seventh annual report of the Bureau of Américan ethnology to the Smithsonian institution.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Procès-verbal de la séance du 22 août 1912

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr FONTOYNONT

La séance est ouverte à 4 heures.

Etaient présents : MM. Standing, Aujas, Renel, Dr Villette, Dandouau, Lamberton, P. Malzac, F. Raphaël, P. Cadet, Chazel, Bourdariat, Carougeau, Foullioux, Salvat, Colançon, Vivaldi, Andriamifidy, docteur Rasamimanana.

Excusés : MM. Hesling, G. Fontoynont, commandant Guyon, P. Méthuon.

Le procès-verbal de la dernière séance, lu par le secrétaire général, est approuvé.

Le président souhaite la bienvenue à MM. Colançon, Vivaldi et Rasamimanana, membres sociétaires et correspondants nouvellement élus.

Il donne ensuite lecture de la correspondance reçue comprenant :

1° Lettres des nouveaux membres remerciant de leur admission ;

2° Lettre du Gouverneur Général autorisant l'impression du *Bulletin* de 1912 ;

3° Lettre du médecin indigène Razakariasa annonçant l'envoi d'une caisse d'ossements fossiles recueillis dans un puits de la province de Fort-Dauphin ;

4° Lettre de M. Boule, du Muséum ;

5° Lettre du P. Caussèque, d'Ambositra, au sujet de l'enseignement du malgache dans les écoles. L'auteur se plaint que le service de l'enseignement n'accorde pas, à la langue malgache, dans les écoles indigènes, la place qui lui est due. Il affirme que ne plus demander maintenant dans les examens qu'une version et un thème, revient à vouloir traiter le malgache comme une langue ancienne et morte, au même titre que le latin ou le grec.

M. Renel, chef du service de l'enseignement, répond que le reproche n'est pas fondé, qu'il aime personnellement beaucoup la langue malgache, mais qu'il convient d'enseigner également le français dans les écoles, car en répandant notre langue, nous servons la cause de la France, notre patrie, nous répandons par elle nos idées, nos mœurs, nos coutumes. Il ajoute qu'il s'efforce de donner à la langue hova la place qui lui revient dans les établissements scolaires de la Colonie.

6° Des lettres du P. Soury-Lavergne, du P. Dubois et de M. Paulhan.

Le P. Dubois annonce, dans une lettre fort intéressante, pleine de traits amusants et de remarques spirituelles sur « nos bons Betsi-

leo », qu'il en est à la lettre K de son dictionnaire, et qu'il travaille aux lettres I, M et suivantes.

Il compte faire précéder le dictionnaire d'une petite grammaire betsileo.

Il fait remarquer la richesse de la langue, le pittoresque de l'expression, l'abondance du langage et la répétition des termes concrets qui ajoutent encore au charme et à l'énergie du discours.

Les phrases qui accompagneront l'explication de chaque mot feront passer successivement sous les yeux une quantité de notions très précises, très détaillées et très suggestives sur les mœurs et les usages betsileo. On y retrouvera la vie intime de la maison, puis la vie du hameau, la vie sociale tout entière, les marchés, les ventes et les achats, les accords ou les procès, les jeux communs, les cérémonies publiques, les pratiques superstitieuses, les funérailles, le culte des ancêtres. Enfin, dernier trait de cette langue essentiellement simpliste et populaire, on y admirera l'abondance des proverbes et des dictons. Il en donne quelques échantillons qui sont reproduits ci-après :

Ny raha tian-kavan' aina, ny vare ro vahitsy ny fo. La chose que l'on aime est le soutien de la vie ; le riz est le bien du ventre).

Ny kanakan' i Ampimianonâ mikararaoka ane morika ane, mandiadia fare zato. Ny vava tsa misik ı, ny tongone koa feno lay. Les canards d'Ampimianonâ remontent rapidement en haut : ils ont passé sur cent cannes à sucre, leur bec n'a rien sucé mais ils ont du poil aux pattes) :

Sens figuré : ne récolter que le mauvais dans une bonne affaire.

Et les comparaisons !

Nous sommes comme des pistaches vertes qui ne peuvent craquer ; nous n'avons rien à dire.

X..... a le visage troué par la petite vérole ; on dirait une patate rongée par les souris.

M. Paulhan adresse un article sur les « Hain-teny merina » paru dans le *Journal Asiatique*. Il fait remarquer qu'il est écrit suivant l'orthographe « ancienne ». Il donne les raisons qui lui font trouver inacceptable la réforme adoptée par l'Académie. L'orthographe malgache nouvelle que l'on voudrait faire accepter par tous n'est pas plus rationnelle que l'écriture en usage à Madagascar depuis cent ans. Elle est aussi arbitraire que celle de toute autre langue écrite.

Le président donne lecture d'un passage des *Mémoires de la Congrégation des Lazaristes*, tome IX, livre dont Mgr Crouzet, évêque de Fort-Dauphin et membre de l'Académie, vient de faire don à celle-ci. Ce passage, extrait du chapitre VII — Deuxième embarquement de M. Etienne — Sa mort — page 453 — relate un événement assez curieux et probablement ignoré.

Ce passage est le suivant :

« En 1503, un marin français, nommé Binot Paulmier de Gonneville, gentilhomme de Normandie de la maison de Buschot, partit de Honfleur au compte de commerçants qui trafiquaient à Lisbonne. Il était à la hauteur du cap de Bonne-Espérance, lorsque la tempête le poussa hors de sa route vers une terre méridionale. Il y mouilla dans

un fleuve qu'il a comparé à l'Orne, radouba son vaisseau et parcourut l'intérieur du pays. Les naturels lui firent bon accueil, ainsi qu'à son équipage et nos marins, après un séjour de six mois, prirent en quelque sorte possession de cette terre au nom du christianisme, en plantant une croix qu'ils firent promettre aux sauvages de respecter. Suivant la coutume ordinaire des navigateurs, Paulmier de Gonneville voulut ramener avec lui un témoignage vivant de sa découverte et il détermina un des princes de cette contrée, nommé Arosca, à lui confier Essomerik, un de ses fils, promettant de le lui ramener dans vingt lunes, instruit de toutes les choses que les naturels avaient admirées dans les Européens, et, entre autres, du secret de nos armes et des moyens de vaincre avec facilité leurs plus redoutables ennemis.

« L'équipage ayant refusé de continuer le voyage vers l'Inde, Paulmier de Gonneville dut reprendre la route de France. Dans la traversée, le jeune Essomerik tomba malade et fut baptisé en mer : prémices du christianisme de ces contrées méridionales. Avec le baptême il reçut le nom du capitaine qui voulut lui servir de parrain. Le navire approchait des côtes de Normandie ; mais à la hauteur de Jersey et de Guernesey, il fut pris par un corsaire anglais qui dépouilla nos marins et enleva au capitaine jusqu'à son journal de voyage. Rendu à la liberté, Gonneville fit, le 19 juillet 1505, au greffe de l'amirauté de Honfleur, sa déclaration qui contenait le récit de son accident et de ce qu'il se rappelait de son expédition. Voyant ensuite que ses associés, presque tous ses parents et ses héritiers, refusaient de contribuer aux frais d'un second voyage, il voulut acquitter, autant qu'il était en lui, l'engagement contracté tant envers Arosca qu'envers son fils Essomerik. En conséquence, il établit, par son testament, celui-ci son légataire universel, à la condition de porter, lui et ses enfants mâles, son nom et ses armes.

« Essomerik devenu ainsi Binot Paulmier de Gonneville, épousa une parente du capitaine et vécut jusqu'en 1583. Un de ses petits-fils, Jean-Baptiste, président des trésoreries de France en Provence, ne laissa qu'une fille qui épousa le marquis de la Barbent ; un autre fut père d'un chanoine de Lisieux, qui, par l'extinction des branches aînées, se trouva, au milieu du XVII^e siècle, le chef de la famille du premier chrétien des terres australes.

« Ce chanoine, Jean Binot Paulmier de Gonneville, avait beaucoup d'érudition, non seulement dans les sciences ecclésiastiques, mais en littérature et en histoire ; nul surtout n'était plus instruit que lui des navigations de long cours, dont il semblait avoir fait sa principale étude ; il avait encore une grande connaissance des affaires étrangères. Il avait voyagé dans presque toute l'Europe, chargé, comme en Pologne de missions diplomatiques. Il fut résident du roi de Danemark en France, et mourut à Cologne, au congrès qui amena la paix d'Aix-la-Chapelle. »

M. Aujas, secrétaire général, communique à l'Académie une lettre que M. Lucien de Froberville lui a écrite et qu'il a reçue au dernier courrier ; il dépose sur le bureau, au nom de ce membre correspondant, la copie de la relation des deux premiers voyages de Mayeur,

rédigée par M. Barthélemy Huet de Froberville ; le *Voyage à la côte de l'ouest de Madagascar (pays des Séclaves)* accompli en 1774 ; et le *Voyage dans le nord de Madagascar et au cap d'Ambre et à quelques îles au nord-ouest* (novembre 1774-janvier 1776).

Ces relations sont absolument inédites ; elles n'ont jamais été publiées.

M. Lucien de Froberville, qui possède une des plus belles collections de manuscrits et de livres se rapportant à Madagascar, adresse à l'Académie copie de ces documents, en vue de leur publication dans le *Bulletin*. Il promet en outre de faire parvenir prochainement les deux autres voyages de Mayeur qui compléteront les relations ci-dessus et qui sont également inédits.

M. Aujas tient à rappeler à l'Académie qu'au cours d'un voyage qu'il fit en Touraine, ou plus exactement dans le Blésois, en 1909, il fit la connaissance du châtelain de la Pigeonnière, qui se mit très obligeamment à sa disposition pour lui faciliter les recherches qu'il voulait entreprendre en vue de sa documentation sur Madagascar. Il lui ouvrit sa riche bibliothèque et lui permit de venir travailler à la Pigeonnière autant de temps qu'il le voudrait.

« Les relations cordiales, ajoute M. Aujas, que je nouai avec M. Lucien de Froberville, pendant un séjour de trois mois à Blois, me permirent de parler à mon hôte obligeant de l'Académie malgache, du but qu'elle poursuivait, de ses travaux et de lui demander, au nom de cette Société, de vouloir bien lui adresser les communications, notes ou récits inédits qu'il possédait dans le fonds malgache de sa bibliothèque, précieuse à plus d'un titre, tant par les acquisitions faites par son aïeul Barthélemy Huet de Froberville que par celles réalisées par feu M. Eugène de Froberville, son père, savant distingué, auteur de livres, brochures ou études sur Madagascar et sur les pays de l'océan Indien. J'avais surtout remarqué le manuscrit autographe de Coppalle et les notes de voyage de Mayeur ; j'avais signalé ces ouvrages à notre collègue M. Berthier, alors en France, puis j'écrivis à notre président, M. le Dr Fontoynont, pour lui faire observer tout l'intérêt que présenterait la publication de ces voyages.

« L'Académie voulut bien joindre ses instances aux miennes et prier M. Lucien de Froberville, détenteur de ces relations, encore non publiées, de vouloir bien lui adresser une copie de ces récits, offrant à M. de Froberville de les faire paraître dans son *Bulletin*.

« Vous savez que M. de Froberville n'hésita pas et qu'il nous fit parvenir d'abord une copie du manuscrit de Coppalle, la *Relation de son voyage dans l'intérieur de Madagascar et à la capitale du roi Radame en 1825 et 1826*, qui fut publiée dans les volumes VII et VIII — années 1909 et 1910, du *Bulletin* de l'Académie.

« J'ai le plaisir d'annoncer que le châtelain de la Pigeonnière veut bien nous transmettre aussi les voyages de Mayeur. Il vient de me faire parvenir les deux premiers voyages. Dès qu'il le pourra, il enverra les deux autres. La copie qu'il adresse est le récit des voyages de

Mayeur fait sur les notes manuscrites de ce voyageur par le chevalier Barthélemy Huet de Froberville. Les originaux des trois premiers voyages existent dans la bibliothèque de la Pigeonnière. Mais les notes de l'agent de Benyowsky ont été complétées par l'aïeul de M. de Froberville — du vivant même de Mayeur. Ainsi que l'explique M. Lucien de Froberville, dans l'avertissement qu'il joint comme préface de la publication du premier voyage, une correspondance assez suivie s'engagea entre Mayeur et le rédacteur du *Journal de l'Ile de France* en vue de préciser ou d'éclairer certains passages des notes manuscrites de ce voyageur. C'est cet ouvrage que M. de Froberville veut bien laisser publier par l'Académie malgache.

« Je vous propose, Messieurs, de transmettre nos plus vifs remerciements à notre collègue, M. de Froberville, et de lui dire combien l'Académie lui est reconnaissante de cet envoi. Je vous demande enfin de vouloir bien décider l'impression de la *Relation des voyages de Mayeur* dans notre *Bulletin*. »

La proposition de M. Aujas est adoptée à l'unanimité. Une lettre de remerciements sera adressée à M. de Froberville.

M. Standing rend compte du voyage qu'il vient d'effectuer à Ampasambazimba avec MM. Perrier de la Bathie et Dandouau. Les fouilles se poursuivent activement. Il donne à l'Académie quelques détails sur la géologie de la contrée. De nouvelles constatations faites par M. Perrier de la Bathie et par lui-même, démontrent combien exactes étaient celles déjà faites antérieurement et combien justes les conclusions tirées, il y a plus de dix ans, par M. Jully et par lui-même, dans un rapport. La région est entièrement volcanique. Il y a eu quatre coulées de laves successives qui, par un hasard extraordinaire, ont épargné le petit coin à côté du Mazy où se trouve l'emplacement de nos fouilles. A la suite de ces coulées volcaniques se sont formés et le lac d'Andranomena et la cuvette actuelle d'Ampasimbazimba où coule la rivière Mazy, dont le cours actuel est d'ailleurs quelque peu différent de celui qu'il était au moment de ces grands phénomènes sismiques.

Ces explications sont suivies par les membres présents sur une carte de la région faite par M. Standing sur laquelle est portée l'indication des coulées de lave au moyen de teintes de couleurs différentes, et au moyen de photographies présentées par M. Dandouau.

Le président présente un travail qu'il a reçu du médecin indigène Michel Randria. Ce manuscrit est illustré de dessins originaux faits d'après nature chez les Mahafaly. Il fait part également du travail de traduction de divers passages du *Tantara* sur les *Ody et Fanafody* que M^me^ Dandouau vient de terminer et qu'il se propose d'annoter. Ce dernier travail sera rpublié dans le *Bulletin* de 1912. Il donne alors lecture à l'assemblée de quelques passages assez curieux sur la variole.

D'autre part, il déclare que M. Savaron lui a signalé, à Alasora, l'existence d'une sépulture qu'il croit être celle de Rafohy ou Rangita. Ce tombeau est complètement abandonné. Plusieurs membres font

observer que, suivant la croyance générale, ces reines furent inhumées dans une pirogue qui fut coulée au fond de l'eau.

M. Renel dit qu'il serait utile d'ouvrir le tombeau, serait-ce la tombe d'un obscur Vazimba ou même celle d'un Andriana.

L'assemblée émet l'avis qu'il y a lieu de demander l'autorisation au propriétaire du terrain d'ouvrir cette sépulture dans un intérêt purement scientifique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 h. 50.

Procès-verbal de la séance du 26 septembre 1912

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr FONTOYNONT

La séance ordinaire est précédée d'une séance particulière où M. Lamberton donne lecture d'un projet de notice donnant toutes sortes de renseignements pratiques pour la recherche, la conservation et l'expédition des objets d'histoire naturelle. Cette notice porte sur les sujets suivants: anthropologie, zoologie, mammifères, oiseaux, reptiles, batraciens, poissons, mollusques, crustacés, insectes, arachnides et myriapodes, vers, échinodermes, coraux et s ongiaires, fossiles. Il est décidé que l'on demandera à M. le Gouverneur Général l'impression de cette notice qui sera ensuite répandue le plus possible dans la Colonie de façon à provoquer les bonnes volontés et à leur donner le moyen de se manifester.

La séance ordinaire est ensuite ouverte à 4 heures.

Etaient présents : MM. Fontoynont, Standing, Guyon, R. P. Cadet, Malzac, Colin, Méthuon, Andriamifidy, Lamberton, Salvat, Hesling, Dandouau, Colançon, Vivaldi, Chazel, G. Fontoynont, Toussaint, Sibree.

Excusés : MM. Renel, Villette, Aujas, Bourdariat, Dr Villette.

Le procès-verbal de la dernière séance, lu par le président, est adopté.

Avant de passer à la lecture de la correspondance, le président donne la parole au R. P. Colin, que ses occupations rappellent à l'observatoire, pour une communication sur *La pluie à Madagascar de 1901 à 1911*. Elle sera insérée au *Bulletin*.

Lecture est donnée de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre de notre collègue Julien signalant à l'Académie l'intérêt qu'elle aurait à nommer membres correspondants : 1° M. l'abbé Rousselot, directeur du laboratoire de phonétique expérimentale au Collège de France ; 2° M. Carlos Everett Conan, professeur à l'Université de Chicago (U.-S.), auteur de remarquables travaux sur les dialectes du groupe des Philippines.

Adopté à l'unanimité.

2° Une lettre de M. Lacroix remerciant de sa nomination comme membre honoraire et annonçant que, délégué par l'Académie des sciences pour prendre la parole en son nom à la séance publique des cinq Académies, il parlera des pierres précieuses de Madagascar. Il annonce, en outre, l'envoi du dernier volume (tome IV) de sa *Minéralogie* qui contient beaucoup de choses sur Madagascar.

Le président donne ensuite la parole à M. Standing qui entretient l'Académie des nouveaux ossements envoyés de Fort-Dauphin par le

médecin indigène d'Ambovombe, Razakariasa. Ils offrent beaucoup d'intérêt, car il y a des fragments d'ossements paraissant appartenir à une espèce nouvelle de lémurien ancien. Il est décidé que l'on priera M. le Gouverneur Général de vouloir bien adresser, à Razakariasa, une lettre de félicitations pour son heureuse initiative et que l'on demandera à M. l'administrateur en chef Demortière de faire faire de nouvelles recherches.

M. Standing fait encore part des constatations qu'il a faites en compagnie de M. Perrier de la Bathie dans les alluvions lacustres anciennes des environs de Moramanga. Ce sont des couches fortement ferrugineuses, composées presque exclusivement de feuilles, qui remontent sans doute au début de l'époque tertiaire. Elles présentent un certain intérêt et il serait peut être bon de les étudier avec soin.

M. Hesling, comme suite à une de ses précédentes communications, offre à l'Académie, en son nom et en celui de M. l'administrateur Besson, un choix remarquable de poissons fossiles, de crustacés et de mollusques recueillis dans la région de Diego-Suarez Ils proviennent du même point que ceux existant déjà dans nos collections, paraissent appartenir à l'époque triasique et ont été trouvés dans des terrains sédimentaires situés sur la rive droite de la Mahavavy, au confluent de cette dernière et de l'Antsiatsia, près du village de Bobasatrano (district Antankara). Ces fossiles sont admirablement conservés.

Le président donne communication d'une pétition transmise par M. Groult et signée des principaux habitants du quartier d'Ambavahadimitafo et de quelques indigènes qui s'intéressent aux vestiges du passé. Les signataires signalent le mauvais état de la porte couverte d'Ambavahadimitafo, la seule qui reste des sept qui existaient du temps d'Andrianampoinimerina, et prient l'Académie, gardienne des monuments historiques, d'intervenir pour qu'elle soit réparée. La pétition est transmise à notre collègue M. Hesling, qui promet de faire rapidement le nécessaire. La porte sera, autant que possible, rétablie dans son état primitif et surmontée du toit de « herana » que signalent quelques auteurs dignes de foi (Sibree, P. Cadet et Thomas, etc., etc.).

Le président lit, pour M. Aujas empêché, une lettre de M. de Froberville annonçant l'envoi de notes supplémentaires aux réponses de Mayeur. Ces notes fort intéressantes seront imprimées à la suite des relations de voyage de l'interprète de Benyowski.

Il donne lecture d'une lettre de M. Savaron aîné, concernant les recherches qu'il serait peut-être utile d'entreprendre pour retrouver le lieu exact où ont été inhumées Rafohy et Rangita. Cette question est réservée jusqu'au retour de M. le Gouverneur Général. M. Savaron a aussi envoyé des notes fort intéressantes sur les marais de Rangita, situés au nord d'Imerimanjaka et où, au dire de certains indigènes, son corps ou une partie de son corps reposerait. D'après certaines traditions, seuls les intestins de Rangita auraient été déposés dans une petite pirogue et immergés dans le marais, tandis que son corps aurait été enterré à Imerimanjaka, sinon dans le même tombeau, tout au moins à côté de celui de Rafohy. Celui-ci est placé à l'angle nord-est

et sur le bord du Kianjan' Andriana comblé actuellement. Des recherches faites dans ces tombeaux pourraient éclaircir certains points particulier. Une tradition très répandue fait remonter à Andriamanelo l'emploi des armes de fer en Imerina. Mais d'autres traditions précisent que la fabrication du fer fut introduite en Imerina par une personne apparentée à Rafohy et à Rangita. La présence ou l'absence d'objets en fer dans ces tombeaux permettrait d'être fixé sur ce point. La note entière de M. Savaron sera insérée au *Bulletin*.

Pour permettre d'éclaircir certains points de la généalogie des rois d'Imerina, notamment celle de Rafohy et Rangita, Andriamifidy communique à l'Académie un document écrit par son grand-père en 1844 dans lequel on lit notamment :

« Rafandramanenitra, d'Ambohimasombola, donna naissance à « Rangita et à Ratsiseranina, l'une à Merimanjaka, l'autre à Andraisisa.

« Et Rangita qui régna à Merimanjaka donna naissance à Rafohy « à Alasora.

« Et Rafohy, fille de Rangita, donna naissance à Andriamanelo ».

M. Toussaint lit une esquisse de l'histoire de Kaloy. Le village fut remarqué par Andriambelomasina. Sa ressemblance avec Ambohimanga frappa ce roi qui voulut s'en emparer. Mais les habitants se rendirent sans se battre et la suite du roi se mit à chanter et à danser. Quand elle eut terminé, le roi dit : — « Fredonnez un peu pour que je puisse danser à mon tour ». Le peuple chanta. Le roi dansa et parce qu'Andriambelomasina avait ordonné de chanter (mikalo — impératif : kaloy), le nom resta au village.

Le roi l'embellit beaucoup, il en fit une des douze collines saintes et il le donna à sa fille Ranavalonandriambelomasina comme « fodiana » ou douaire en cas de répudiation. Cette dernière était à Kaloy lorsqu'elle donna naissance à Andrianampoinimerina, mais la mère et l'enfant ayant été transportés le jour même à Ambohimanga, la tradition s'est établie qu'Andrianampoinimerina y était né.

M. G. Fontoynont complète en quelques mots la communication de M. Toussaint et raconte sur Kaloy quelques légendes inédites. Les notes de M. Toussaint et celles de M. Fontoynont seront publiées au *Bulletin*.

M. Toussaint a rapporté de sa tournée dans le sud un superbe morceau de résine ambrée rejetée par la mer à Loholoka (près de Mananjary). Il l'offre à l'Académie de la part de M. l'administrateur Barallier. Cet échantillon sera classé au musée.

Le Dr Fontoynont communique un manuscrit, offert par M. Savaron, sur Raonimbato, roi de Sambomany. L'étude en est renvoyée à la prochaine séance.

Il communique également des notes que lui a adressées le médecin indigène Rabefierana sur la grossesse chez les Betsimisaraka, et il donne lecture des passages les plus intéressants. Cette étude, très complète et très intéressante, sera mise au point et publiée dans le *Bulletin* par le Dr Fontoynont et Rabefierana.

M. Dandouau dépose les manuscrits suivants dont il avait déjà entretenu l'Académie : *Chansons tsimihety*, traduites et annotées ;

Dialogues français-tsimihety, établis sur le plan des dialogues français-malgaches édités par la Mission catholique. Ils seront publiés au *Bulletin*.

Sur la proposition de M. Hesling, M. Bensch, administrateur des colonies, dont les recherches sur la faune malgache sont très appréciées, est nommé membre correspondant.

Le bibliothécaire dépose les ouvrages suivants reçus depuis le dernier courrier :

Culture et industrie du manioc, Colson et Chatel.
Culture pratique du caféier, Fauchère.
Le cocotier, Prud'homme.
Culture du cacaoyer, Fauchère.
Le cacaoyer, Olivieri.
Le vanillier, H. Lecomte.
Plantes à caoutchouc et à gutta, H. Jumelle.
Le caféier de Liberia, Boutilly.
(Tous ces ouvrages ont été offerts par M. Carougeau).
L'Indo-Chine, L. Salaün.
Le tour d'Asie, Cochinchine, Annam et Tonkin, M. Monnier.
(Offerts par M. le Dr Salvat).
Minéralogie de la France et de ses Colonies, Lacroix.
Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.
Revue africaine (2 numéros).
Bulletin de l'Académie des Sciences et lettres de Montpellier.
Annales de Paléontologie.
Revue des traditions populaires.
Insecta (2 numéros).
Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France.
Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, etc., d'Orléans.
Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen.
Revue des traditions populaires.
Inhoudsopgane der Javaansche couranten (Batavia).
Tijdschrift voor Indische taal-land-en Volkenkunde (Batavia).
Commissie in Nederlandsch-indie, etc., (Batavia).
Notulen van de Algemeene en directievergaderingen, etc. (Batavia)
A Dictionary of the Biloxi and of languages, J. O. Dorsey et J. R. Swanton.

Il dépose en outre :

Les *Mémoires de L. A. Belanger de Lespinay*, Vendômois, sur son voyage aux Indes Orientales, et une série de brochures de M. Perrier de la Bathie, notamment une :

Etude sur les termites champignonnistes et les Champignons des termitières dans le nord-ouest.

La séance est levée à 5 heures.

Procès-verbal de la séance du 24 octobre 1912

Présidence de M. le Dr Fontoynont

La séance est ouverte à 4 heures.

Etaient présents : MM. Malzac, Cadet, Méthuon, Hesling, Aujas, Bourdariat, Salvat, Dandouau, G. Fontoynont, Rasamimanana.

Excusés : MM. Standing, Guyon, Vivaldi, Lamberton, F. Raphaël.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

Le président donne lecture de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre de M. le général Gallieni remerciant l'Académie de sa nomination comme membre honoraire et lui exprimant tout l'intérêt qu'il prend à suivre ses travaux ;

2° Une lettre de M. Alfred Grandidier père, remerciant de sa nomination comme membre honoraire et faisant part de l'intérêt avec lequel il suit les importantes communications du *Bulletin* ;

3° Des lettres de MM. Cousins, Dahle, P. Piolet, Aristide Marre, remerciant de leurs nominations comme membres honoraires ;

4° Une lettre du R. P. Soury-Lavergne remerciant pour l'envoi qui lui a été fait de la collection du *Bulletin* et faisant les éloges de la belle tenue scientifique de notre publication. Il annonce le prochain envoi d'un tirage à part de l'*Anthropos* sur la « Fête de la Circoncision en Imerina ».

Il fait part de la prochaine publication d'une étude sur le Fandroana et annonce que sous peu sera terminé l'index détaillé du *Tantara* qu'il a entrepris avec le P. de la Devèze ;

5° Une lettre de M. le commandant Condamy annonçant que ses recherches pour trouver à l'état-major un exemplaire du *Vocabulaire sakalava* du capitaine Rey ont été infructueuses ;

6° Une lettre de M. le lieutenant Bührer annonçant l'envoi d'une caisse de fossiles destinés à l'Académie malgache. Notre correspondant indique l'intérêt qu'il y aurait à fouiller méthodiquement toute la partie de la côte comprise entre l'embouchure du fleuve Maharivo et la région plate qui commence au sud de Belo-sur-Mer. A sa lettre est jointe une notice relative aux recherches qu'il a entreprises autrefois à Ambato, Ankaivo et Belo-sur-Mer. Lettre et notice seront classées aux archives où elles pourront être consultees utilement ;

7° Une lettre du frère Norbert, d'Ambositra, répondant à une demande de renseignements que lui avait adressée le président au sujet de la grotte de Vohitreboka précédemment signalée par notre collègue M. Hesling. Il joint à sa lettre un croquis assez détaillé de la grotte ainsi qu'un relevé des dessins qui ornent les rochers ;

8° Une lettre de notre collègue Lamberton faisant part de son prochain départ pour France et annonçant l'envoi d'un serpent, le *Dromicodryas quadrilineatus*, offert par M. Perrier de la Bathie, et de deux fœtus de Lémuriens, *Propithecus diadema* et *Lemur Mongoz*, qu'il offre lui-même à l'Académie ;

9° Une circulaire de M. le Gouverneur Général annonçant que M. Viguier, maître de conférences de botanique à la Sorbonne, et M. Humbert, son préparateur, ont été chargés d'une mission scientifique à Madagascar par la Faculté des Sciences de Paris.

Le président prend la parole et fait part à l'Académie de la mort de notre collègue Saïd Hassan Saïd Omar, frère cadet du sultan Saïd Ali, né à Moroni le 15 avril 1869. Le prince Saïdina avait fait la campagne de 1895 comme sous-lieutenant à la légion étrangère. Gouverneur principal depuis le 17 décembre 1898, il avait servi successivement à Majunga et Marovoay, dans l'Ambongo, dans les cercles de la Grande-Terre et de la Mahavavy, dans le Menabe, à Nosy-Be et, en dernier lieu, au cabinet du Gouverneur Général. Il était chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la médaille coloniale (expédition de Madagascar), officier d'Académie, officier du Mérite agricole et grand-officier de l'Etoile d'Anjouan. Il était notre collègue depuis le mois de juillet 1911 et avait été très assidu à nos séances, où il nous apportait le concours de sa connaissance approfondie de la langue, des mœurs, des coutumes et de l'histoire des peuplades sakalava du Nord-Ouest.

Le président regrette que des circonstances indépendantes de sa volonté ne lui aient par permis d'adresser à notre collègue un dernier adieu, mais il annonce qu'une couronne sera déposée sur sa tombe au nom de l'Académie.

Lecture est donnée de la traduction d'un vieux document communiqué par M. Savaron : *Histoire de Raoniambato, roi de Sambomamy*, contribution fort intéressante à l'histoire du Vonizongo. Ce document sera classé aux archives.

Le P. Méthuon donne lecture d'une note sur la « Diabase écailleuse d'Anjahanina (Betsileo) ». Près de l'ancien village d'Anjahanina, à 30 kilomètres au nord de Fianarantsoa, affleure une roche appelée par les habitants « Vatomiolaka » (la pierre qui s'écaille). Au dire de certains indigènes, cette pierre *mue*, *change de peau* ; elle *change de couleur* aux dires de certains autres. L'endroit prend le nom caractéristique de « Ambatomaniry » (à la pierre qui pousse). Ranavalona II, voyageant à travers le Betsileo en août 1873, fut voir cette pierre qui s'écaille et aujourd'hui encore, les bourjanes font volontiers un détour pour y conduire les voyageurs.

Sur plusieurs centaines de mètres carrés se pressent d'innombrables blocs ronds de dimensions très variables. Par un phénomène assez ordinaire dans les roches de texture granitoïde, ces boules s'altèrent concentriquement, de multiples écailles se forment et présentent, de l'intérieur vers l'extérieur une marche graduelle d'altération. Sur la calotte qui émerge, des roches se détachent et tombent laissant en saillie le noyau inaltéré de couleur sombre ; tout

autour ce noyau est entouré d'un certain nombre d'enveloppes concentriques dont la teinte dégénère du gris sombre au blanc sale. Ce phénomène n'est pas rare à Madaga car, mais il prend à Anjahanina une ampleur et une netteté remarquables.

La note du P. Méthuon sera insérée *in extenso* dans le *Bulletin.*

Le président fait connaître que M. Standing étudie actuellement les ossements trouvés au cours de la dernière campagne à Ampasambazimba. Les fouilles qui au début s'annonçaient mal, ont été plus tard fructueuses et des pièces très intéressantes ont été trouvées. M. Standing en entretiendra l'Académie dans la prochaine séance.

Sur la proposition du président, M. Boule, du Muséum, est nommé membre honoraire de l'Académie malgache.

M. l'administrateur Vivaldi est nommé membre sociétaire en rempacement de M. Saïdina, décédé.

Sur la proposition de M. Aujas et du président, le capitaine Rey, commandant le secteur du Menabe septentrional, est nommé membre correspondant.

Le P. Malzac offre à l'Académie un exemplaire de son livre récemment paru : *Histoire du royaume hova.* Le président le remercie au nom de l'Académie.

Le bibliothécaire dépose ensuite sur le bureau les ouvrages suivants dont l'Académie vient de faire l'acquisition :

Journal du Voyage des Grandes Indes, par l'amiral de la Haye (Edition de 1697), et les publications et ouvrages reçus depuis la dernière séance.

Le Préjugé des races, J. Finot

Philosophie de la longévité, J. Finot.

Revue *Anthropos*, 3 fascicules.

Insecta, n° de juillet 1912.

Les Pegmatites gemmifères de Madagascar, A. Lacroix.

Bulletin de la Société littéraire de Lyon.

Osservazioni météorologiche fatte nell'anno 1911 (Turin).

Atti della R. Academia delle Scienze di Torino, n^{os} 8 à 15.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures et demie.

Procès-verbal de la séance du 28 novembre 1912

PRÉSIDENCE DE M. LE D[r] FONTOYNONT

La séance est ouverte à 4 heures.

Etaient présents : MM. Standing, D[r] Villette, Aujas, Toussaint, Guyon, Vivaldi, P. Malzac, P. Cadet, P. Colin, Colançon, Dandouau, G. Fontoynont, Bensch, Chazel, Andriamifidy, Rasamimanana.

Excusés : MM. Hesling, Frère Raphaël, D[r] Villette.

Le procès-verbal de la dernière séance, lu par le secrétaire, est approuvé.

Le président rend compte de la visite que lui a faite le P. Dubois' membre sociétaire de l'Académie, de passage à Tananarive.

Il donne lecture de la correspondance reçue qui comprend :

1° Lettre de M. Millot, planteur au Sambirano, l'informant qu'il adresse à l'Académie quelques objets en grès recueillis dans les ruines arabes de Mahilaka. Il fait connaître qu'il enverra par un prochain courrier tout ce qui a été recueilli au cours des fouilles. M. Millot se propose de visiter des ruines qui lui ont été signalées dans l'île d'Ankissimany, située à 10 milles au nord des îles Ambariotelo et il donnera les renseignements qu'il aura pu rassembler sur ces ruines ;

2° Lettre de M. Guillaume Grandidier, remerciant de l'envoi fait de divers documents anthropologiques et informant le président qu'il adresse deux colis postaux contenant les planches et documents qui compléteront la collection de l'ouvrage d'Alfred Grandidier possédée par l'Académie à l'exception toutefois des planches 120, 121, 123 et 130 de la botanique et 147, 162, 169 des oiseaux, qui seront envoyées ultérieuremant.

3° Un télégramme de MM. Viguier et Humbert, chargés de mission à Madagascar par le ministère des colonies, regrettant de ne pouvoir assister à la séance.

M. Cadet dépose sur le bureau de la part du P. Soury-Lavergne :

Un article sur la circoncision paru dans *Anthropos* ;

Ainsi que les lettres M et N du dictionnaire betsileo du P. Dubois.

M. G.-Ch. Toussaint lit une note sur le *kibory* antaisaka. Le *kibory*, dans les clans antaisaka, est la sépulture commune placée au cœur d'un bosquet sacré. M. Toussaint a pu, au cours d'une récente tournée dans la région de Vangaindrano, examiner de près le *kibory* du clan Andrahamba, de la grande tribu des Zafimananga. Ces renseignements très intéressants seront publiés au *Bulletin*.

M. Standing rend compte des résultats de la dernière campagne de fouilles. Après une interruption de près de deux ans, les fouilles d'Ampasambazimba ont été reprises au mois de mai dernier sous la

direction de Ramamonjy et le contrôle de M. Standing. Les conditions de la recherche des fossiles ne sont plus aussi faciles qu'autrefois. La partie du marais qui est le moins encombrée de bandes et de couches de travertin, et qui a donné une si riche récolte de restes d'animaux subfossiles, est actuellement presque épuisée. Il a fallu attaquer la grande étendue de la cuvette qui est recouverte presque partout de couches de chaux plus ou moins épaisses. Il a été possible cependant, en faisant des sondages avec des barres à mine de 2 ou 3 mètres de long, de trouver des intervalles où le travertin présentait des solutions de continuité. C'était dans ces petites cuvettes et dans les parties avoisinantes que l'on avait trouvé la plupart des spécimens de la dernière campagne. Cette année, la tâche est devenue encore plus difficile, car il a été nécessaire d'enlever de grosses couches successives de travertin à la dynamite et à la masse pour arriver à l'humus fossilifère qui se trouvait souvent à une profondeur de 2 ou 3 mètres de la surface. La belle mâchoire de *Megaladapis* qui est le plus complet de tous les spécimens déjà trouvés a été mise au jour à plus de 3 mètres de la surface du marais. En donnant ces renseignements, M. Standing explique exactement, au moyen d'une carte, les endroits où la plupart des fouilles de cette année ont été effectuées.

« Au mois d'août, ajoute M. Standing, j'ai pu passer quelques jours à Ampasambazimba avec notre collègue M. Dandouau et M. Perrier de la Bathie. J'ai pu me rendre compte du travail déjà accompli et j'ai donné des indications pour la continuation des fouilles pendant les quelques semaines qui restaient avant l'époque de leur terminaison. En considérant les résultats de nos recherches de cette année, il est évident que nous ne pouvions guère nous attendre, vu les conditions actuelles du travail, à trouver un nombre aussi considérable de beaux spécimens comme cela nous est arrivé quelquefois dans les campagnes des années précédentes. Je suis heureux cependant de pouvoir présenter une liste assez étendue d'ossements récoltés dans nos fouilles de cette saison sèche. Quelques-uns sont d'une haute valeur scientifique. On se souviendra peut-être que nous avions trouvé il y a deux ans des indications de la présence d'un lémurien gigantesque dans la région centrale de l'île. Malheureusement le crâne de cet animal nous échappe. Cette année nous avons trouvé de nouvelles traces de sa présence, notamment une grande canine, qui par comparaison avec celle du *Megaladapis* indiquerait une bête de taille énorme, comme je l'avais déjà prévu par l'étude de son fémur il y a deux ans. Cette canine ainsi que la forme générale du fémur nous permettent de croire que le *Lemuridotherium* était plus rapproché du *Megaladapis* que du groupe Indrisène auquel appartiennent la plupart de nos fossiles.

« Nos recherches de cette année ont donné des résultats très importants surtout pour la reconstitution des squelettes de nos grands lémuriens. Pour la première fois, j'ai pu constater avec certitude la disposition des os des membres des Palaeopropitèques et des *Megaladapis*. Nous avons trouvé un nombre exceptionnel de beaux os des membres de ces grands animaux et il nous sera possible, sous peu, de

reconstituer cinq ou six squelettes de chacune de ces espèces. Malheureusement les os du tarse et du corps nous font presque entièrement défaut et le nombre de phalanges est très restreint.

« J'ai la satisfaction de voir confirmées les suppositions que j'avais faites, au sujet du caractère aquatique, ou plutôt amphibie, du *Palaeopropithecus*, théorie que la reconstitution complète du squelette devra rendre encore plus certaine.

« Parmi les os de lémuriens de petite taille, nous avons découvert cette fois-ci un fragment de tête de *Hapalemur* ainsi que des mâchoires de *Mesopropithecus*. Une première étude indiquerait que le *Hapalemur* de la région centrale de l'île ne différait par aucun caractère essentiel du *Hapalemur griseus* actuel de nos forêts ; mais sa taille était un peu plus forte.

« Dans notre collection de cette année le *fosa* est représenté par un seul fémur qui est de la grandeur des fémurs appartenant à l'espèce actuelle.

« Quand aux restes d'hippopotames, ils sont comme toujours très nombreux, et nous pouvons estimer sans exagération le nombre d'individus de tous âges déjà trouvé à Ampasambazimba à au moins quatre cents.

« Des mâchoires inférieures du *trandraka* complètent la liste des ossements de mammifères récoltés cette année.

« Parmi les os d'*Aepyornis* se trouvent un sternum et quelques côtes qui nous aideront plus tard pour la reconstitution des squelettes de cet oiseau gigantesque.

« Pour ce travail de reconstitution et après consultation prise avec notre président, j'ai utilisé les services de M. Ramamonjy qui s'est montré très habile à tirer partie des fragments d'ossements ».

Liste des ossements trouvés lors de la campagne de 1912 :

1 crâne de *Megaladapis* en parfait état de conservation.
Crâne de *Hapalemur* partie antérieure.
2 mâchoires de *Megaladapis*.
Mâchoire inférieure de *Palaeopopithecus*.
Mâchoire inférieure de *Mesopropithecus*.
2 fémurs de *Palaeopropithecus*.
2 tibias id.
2 cubitus id.
Fémur et tibia d'*Archeolemur*.
Mâchoire d'*Hapalemur*.
Grande canine de *Lemuridotherium*.
Côte id.
Fragment de bassin de jeune spécimen de *Lemuridotherium*.
Sternum d'*Aepyornis*.
Femur de *Cryptoprocta ferox*.
Mâchoires de *trandraka*.
Plusieurs beaux crânes d'*Hippotamus Lemerlei*.

Le président remercie M. Standing, au nom de l'assemblée, de sa très intéressante communication.

Il ajoute que puisque les travaux sont maintenant rendus plus difficiles à Ampasambazimba, par des amas considérables de calcaires, l'administration pourrait peut-être utiliser cette chaux et ainsi permettre de poursuivre facilement les recherches ultérieures. D'ailleurs, l'emploi de ces calcaires transformés en chaux serait pour l'administration des plus économiques, surtout si la chaux est de très bonne qualité, comme il est permis de le croire. Le président propose de faire demander, à l'administration de la province de l'Itasy, de prélever quelques échantillons pris dans la vallée du Mazy et de les adresser, en vue d'analyses, au laboratoire de chimie minéralogique de Tananarive. Le laboratoire donnerait ainsi une appréciation exacte de la qualité de ces matières.

L'assemblée adopte la proposition du président et émet l'avis qu'une lettre soit adressée au Gouverneur Général pour l'entretenir de cette question.

Le P. Colin lit une communication sur le cyclone des 23-24 novembre courant.

Le président remercie le P. Colin de cette communication qui sera inserée au *Bulletin*. Il demande au P. Colin de vouloir bien, dès que des renseignements complémentaires lui seront parvenus sur le cyclone, compléter la note qu'il vient de lire.

Le président propose ensuite la nomination comme membre correspondant de M. Viguier, maitre de conférences à la Sorbonne, qui est actuellement à Madagascar, chargé d'une mission scientifique au point de vue botanique. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à cinq heures et quart.

Procès-verbal de la séance du 19 décembre 1912

Présidence de M. le Dr Fontoynont

Etaient présents : MM. Renel, G. Fontoynont, Aujas, Dandouau, P. Cadet, Dr Salvat, Colançon, Vivaldi, Grandmougin, Andriamifidy, F. Raphaël, Dr Rasamimanana.

Excusés : MM. Hesling, Chazel, Guyon, Standing, Carougeau, Dr Villette.

Le procès-verbal de la dernière séance, lu par le secrétaire, est approuvé.

Le président donne lecture de la correspondance reçue :

1° Lettre de M. Gautier, professeur à la faculté des lettres d'Alger, remerciant l'Académie de sa nomination comme membre honoraire ;

2° Lettre de M. Viguier, maître de conférences à la Sorbonne, remerciant de sa nomination comme membre correspondant ;

3° Lettre de M. Vergnes, gouverneur des colonies, remerciant de sa nomination comme membre honoraire

Les livres suivants sont déposés sur le bureau : Un *Lexique français-bas malais*,

La flore de Madagascar, par Lamberton.

Recherches pour servir à l'histoire botanique, chimique et physiologique du tanguin de Madagascar, par Joannes Chatin.

Journal de marche du capitaine Corhumel à Madagascar.

Les Français à Madagascar, par le commandant Grandin (2 vol.).

Leguével de Lacombe : *Voyage à Madagascar et aux îles Comores.*

Le Dr Salvat dépose également sur le bureau :

Un Parisien à Madagascar, de Grosclaude, dont il fait don à l'Académie.

Le président donne lecture d'une lettre du Gouverneur Général transmettant le dossier de l'enquête faite auprès des chefs de province au sujet des divers dialectes de l'île.

Il signale entre autres une brochure intéressante sur le dialecte saint-marien faite par M. Thély, instituteur à Sainte-Marie.

L'examen de ces documents étant assez complexe, il propose d'en confier le soin à MM. Malzac et Cadet, membres titulaires.

La proposition est adoptée.

Il donne ensuite lecture d'une lettre de M. Savaron adressant :

1° La copie d'un manuscrit malgache dicté par Rainimarovavy 15 honneurs, grand-père de l'ex-gouveneur Rainianjanoro ;

2° Des notes servant de commentaire explicatif à ce manuscrit.

M. Colançon veut bien se charger de traduire ce manuscrit. A la prochaine séance, lecture sera donnée de cette traduction.

Mais d'ores et déjà l'Académie remercie M. Savaron de communication.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance tenue le 28 novembre, après la séance ordinaire, par les membres titulaires et au cours de laquelle M. G. Fontoynont, administrataur des colonies et membre sociétaire, a été nommé membre titulaire.

M. G. Fontoynont remercie l'assemblée de la distinction qui lui est conférée.

Il est rendu compte par M. Aujas des retards que subit l'impression du *Bulletin* de 1912, retards dus à des circonstances toutes fortuites, dont l'Académie n'est d'ailleurs pas responsable, puisque les matières à insérer au *Bulletin* sont prêtes depuis trois mois.

A ce propos et étant donnée l'importance exceptionnelle de ce *Bulletin* qui n'aura pas moins de 600 pages, le président propose de le scinder en deux fascicules, pour faciliter le travail de l'imprimerie officielle. Le premier comprendra toutes les études d'ordre historique, ethnographique ou scientifique. Dans le second seront contenus surtout les travaux d'ordre purement linguistique. La publication du premier fascicule pourra alors avoir lieu dans un délai assez rapproché et donnera satisfaction à la fois au plus grand nombre des auteurs et aux membres de l'Académie. Le second fascicule, qui comprendra la suite du dictionnaire betsileo du P. Dubois et dont la correction des épreuves sera plus délicate, paraîtra un peu plus tard.

Ces propositions sont adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures.

ARRÊTÉ
portant réorganisation de l'Académie malgache

Le Gouverneur Général de Madagascar et Dépendances, commandeur de la Légion d'honneur,

Vu les décrets des 11 décembre 1895 et 30 juillet 1897 ;

Vu l'arrêté du 23 janvier 1902, portant création et organisation de l'Académie malgache ;

Attendu qu'il y a lieu de réviser l'arrêté organique créant l'Académie malgache et d'apporter les modifications qu'un fonctionnement de dix années et un développement particulièrement remarquable des études scientifiques, ont rendu nécessaires,

Arrête :

Art. 1er. — L'organisation et le fonctionnement de l'Académie malgache fondée par arrêté du 23 janvier 1902 sont modifiés ainsi qu'il suit :

L'Académie malgache est une institution ayant pour but l'étude de toutes les questions historiques, littéraires et scientifiques concernant la Grande Ile et ses Dépendances.

Cette société pourra également être chargée de l'organisation des missions qui lui seraient confiées par le gouvernement ou par des particuliers.

Art. 2. — L'Académie malgache est placée sous le haut patronage et le contrôle du Gouverneur Général de Madagascar et Dépendances.

Art. 3. — L'Académie malgache a son siège à Tananarive ; elle est composée au maximum de 24 membres titulaires, de 30 membres sociétaires et d'un nombre illimité de membres honoraires et de membres correspondants.

Les deux tiers au moins des membres titulaires et le président doivent être de nationalité française.

Art. 4. — Les membres titulaires sont choisis parmi les personnes notoirement appréciées pour leur connaissance des choses malgaches ou qui se sont distinguées par leurs travaux antérieurs sur l'histoire, la littérature, ou la langue malgache, par des découvertes ou des travaux scientifiques.

La nomination des membres titulaires est soumise à l'élection de l'Académie, dans les conditions fixées par son règlement intérieur. Elle n'est définitive qu'après l'approbation du Gouverneur Général.

Art. 5. — Le titre de membre honoraire est décerné par l'Académie en hommage à des savants s'intéressant à ses travaux ou à d'autres personnes, en reconnaissance de services exceptionnels.

Pourront également être nommés membres honoraires les membres titulaires qui, pour une raison quelconque, seraient empêchés d'assister habituellement aux séances réglementaires de l'Académie.

Art. 6. — Les membres sociétaires sont choisis parmi les personnes qui auront fait ou feront valoir des titres, ou solliciteront leur admission à la suite de contributions d'études, de mémoires, etc., soumis à l'examen préalable de l'Académie.

Art. 7. — La qualité de membre correspondant pourra être octroyée à toute personne qui, s'intéressant aux travaux de l'Académie, consentira à correspondre avec elle et, le cas échéant, à rechercher sur place les renseignements, documents, etc., qui pourraient lui être demandés dans l'intérêt des études poursuivies.

Art. 8. — Un local est mis par la Colonie à la disposition de l'Académie, à qui est allouée une subvention annuelle, afin de lui permettre de constituer une bibliothèque et des archives, de faire l'acquisition de tous documents, ouvrages, manuscrits, etc., qu'elle jugerait utiles pour ses travaux.

Art. 9. — L'Académie est autorisée à recevoir tous dons en nature qui auront préalablement reçu l'approbation du Gouverneur Général.

Art. 10. — Un bulletin annuel, imprimé aux frais de la Colonie publie les comptes-rendus des séances, fait connaître les travaux de l'Académie ainsi que tout ou partie des communications, études, mémoires qui lui sont transmis et dont la publication sera jugée utile.

Art. 11. — L'arrêté du 23 janvier 1902 est et demeure abrogé.

Art. 12. — Le présent arrêté sera inséré au *Journal Officiel* de Madagascar et Dépendances publié et communiqué partout où besoin sera.

Tananarive, le 15 mars 1912.

Albert PICQUIÉ.

Voyage à la côte de l'Ouest de Madagascar (pays des Séclaves)

par MAYEUR (1774)

Rédigé par Barthélemy Huet de Froberville

AVERTISSEMENT

Il existe à notre connaissance deux exemplaires manuscrits des relations de Voyage de Nicolas Mayeur, l'une au British Museum, l'autre en notre possession. Voici l'origine de ces documents.

Né en 1747, Mayeur, amené par ses parents à l'Ile de France en 1750, vint pour la première fois à Madagascar en 1762. Nous pensons qu'il y accompagna ses père et mère, car il avait à peine quinze ans, et nous trouvons parmi les habitants de Fort-Dauphin en 1769 un nommé Jean-Baptiste Mayeur et sa femme (1). Cependant ce fut à Foulepointe ou dans les environs que résida d'abord Nicolas Mayeur, car il dit avoir été lié d'amitié avec Dian Zanhar depuis 1762 jusqu'à la mort de ce roi de Foulepointe.

Pendant les vingt-six ou vingt-huit ans qu'il passa à Madagascar, Mayeur ne cessa guère de voyager, d'abord comme agent de traite, puis comme interprète du gouvernement français. Grâce à sa connaissance parfaite de la langue et des mœurs du pays, il avait gagné la confiance et l'amitié de beaucoup de chefs et pouvait s'acquitter avec chance de succès des missions parfois dangereuses dont il fut chargé, et où toute autre eût échoué en y laissant sa vie. Il fit comme agent de traite un voyage à Ancove en 1771, et, de l'avis des naturels, fut le premier voyageur Européen qui pénétrât jusqu'à Tananarive. Une santé de fer lui permit de résister à un séjour aussi prolongé à Madagascar ; on le verra même, au retour de son voyage au pays des Séclaves, fatiguer par la rapidité de sa marche les guides qui renoncent à le suivre.

Vers la fin de sa vie, il se reposait aux « Trois Islots », petite propriété à l'Ile de France, des fatigues de son existence active et voyageuse. Ses Notes, ses Journaux, les remarques qu'il avait mises sur le papier pendant son séjour à Madagascar, dormaient dans ses cartons depuis qu'il s'était retiré à Maurice. Il n'y pensait plus guère, lorsqu'il eut connaissance en 1803 d'extraits de l'Ouvrage de Cossigny publiés dans le Journal de l'Isle de

---

(1) Tableau des différentes personnes qui composent la Colonie du Fort Dauphin, Isle de Madagascar, sous les ordres de M. de Modave, commandant pour le Roy dans la dite Isle. 14 novembre 1769.

France. Il s'abonna au journal pour en suivre la publication, mais des ordres du gouverneur interdirent de la continuer. Mayeur en avait assez vu ; il attendit inutilement quelques mois la suite des articles en question, puis il se décida à écrire au rédacteur du journal, Barthélemy Huet de Froberville, et lui signala les dangers qu'il y aurait à réaliser les projets de Cossigny, et à fonder un établissement sur des données qu'il considérait, lui Mayeur, comme inexactes. Il offrait en même temps de l'éclairer par correspondance sur tous les points qu'il désirerait.

Froberville accueillit avec plaisir ces avances ; bientôt Mayeur lui communiqua toutes ses notes, l'assurant qu'il n'avait confiance qu'en lui pour les mettre en ordre et en tirer parti. Le rédacteur justifiait d'ailleurs ce choix par ses études antérieures ; il avait réuni les matériaux d'un grand Dictionnaire Français-Madécasse. Mais le travail que lui proposait Mayeur était trop considérable et eût absorbé tout son temps ; il dut se contenter, pour le moment, de lire et de ranger sommairement les papiers.

Deux ans après, retiré à la campagne et devenu libre de toute occupation, Froberville commença la rédaction des Voyages. L'orthographe était défectueuse, les Notes souvent incomplètes, les noms propres en particulier demandaient une vérification sérieuse ; le rédacteur dut fréquemment solliciter des détails complémentaires. Mayeur malade ne répondit pas à toutes les questions ; bientôt même la correspondance s'arrêta. Les lettres contenaient néanmoins des renseignements de grand intérêt qui furent employés pour compléter l'Ouvrage, ou furent rejetés à la fin en Suppléments.

La Société d'Emulation de l'Ile Maurice eut la primeur des Voyages de Mayeur ; Froberville, qui en était le secrétaire, lui communiqua ses manuscrits. Mais l'ordre ne semble pas avoir régné dans les Archives de la jeune Société ; la première rédaction du voyage au pays d'Hancove (1785) y fut égarée, et nous ne possédons plus que celle faite plus tard par Dumaine.

Mayeur mourut en 1813. Deux ans après, Froberville termina son volumineux dictionnaire de la langue Madécasse, où il avait joint aux remarques grammaticales des notices de toutes sortes sur la géographie, l'histoire naturelle, etc., de la Grande Ile, d'après les voyageurs anciens et modernes. C'était un ouvrage considérable : l'auteur voulut le publier et chercha des souscripteurs par la voie du journal. A peine l'annonce eut-elle paru que Froberville reçut de Ch. Telfair une lettre de la part du gouverneur Sir R. Farquhar, qui proposait de lui acheter tous ses ouvrages, se chargeant de les éditer à ses frais.

Le dictionnaire fut vendu, et avec lui les voyages de Mayeur et beaucoup d'autres pièces considérées comme pièces justificatives. Sir R. Farquhar ne se crut pas tenu de remplir la clause de la vente qui spécifiait l'édition des ouvrages terminés, et le partage des bénéfices avec l'auteur. Il allégua non sans raison le déficit certain de cette publication et la perte qu'il en subirait ; il préféra indemniser l'auteur, malgré les protestations de celui-ci qui aurait mieux aimé voir son livre imprimé ; et il emporta les manuscrits à Londres. Ses héritiers en firent don au British Museum. Nous en trouvons une analyse très-complète dans le « Journal of the Royal Geographical Society » (1850), tome 20, p. 75.

Froberville garda seulement les brouillons et une copie au net de ses Ouvrages, avec une partie de la correspondance de Mayeur et un assez grand nombre de pièces détachées, copies de celles vendues à Sir Fraquhar, ou originaux recueillis postérieurement.

Il avait ajouté au récit des Voyages de Mayeur quelques Notes que nous reproduisons au bas des pages. Ses remarques personnelles sont signées : (B. de F) ; celles qu'il a extraites des lettres de Mayeur portent l'indication : (M) ; enfin certaines additions marginales de la main de feu M. Eugène de Froberville nous ont paru utiles, nous les avons désignées par : (E. de F.).

Chailles (Loire-et-Cher), le 15 juin 1912.

L. DE FROBERVILLE.

Journal du Voyage au pays des Séclaves

fait en l'année 1774 par moi, Nicolas Mayeur, en qualité d'interprète, par ordre de M. le baron de Beniowsky, commandeur de l'Ordre de la Croix blanche teutonique, &., &.

Avril 1774.

Le 29 avril 1774, je partis de Louisbourg (1), île Dauphine, par ordre de M. le Baron de Beniowsky, commandant pour le roi en cette île, pour faire l'ouverture d'un chemin de Louisbourg à la baye de *Morigano* (2), pays des *Séclaves*, et établir des communications avec l'Ouest de cette grande île par terre. Je quittai Louisbourg avec un détachement composé d'un sergent, d'un caporal, de dix volontaires du corps de Beniowsky et d'un matelot. Je pris avec moi dix marmites (3) et un commandeur; le nommé *Fongoulahé*, chef de cette partie, me suivit avec vingt autres marmites.

Ce même jour, nous remontâmes par eau la rivière de *Tinghemball* (4), et allâmes coucher au village de *Mandza*, situé sur la rive droite, et appartenant au nommé *Baboc*.

Le 30, nous continuâmes notre route par eau, et mîmes pied à terre pour passer la nuit au village d'*Anboudiart*, situé sur la rive gauche, et appartenant à *Fongoulahé*, le commandeur de nos marmites.

1774, mai.

Le 1, nous quittâmes cette rivière pour nous rendre à celle de *Vocymarou* que nous longeâmes jusqu'à la ville de *Saatsara* appartenant à un chef nommé *Manou*. Nous y fîmes provision de vivres pour les bois dans lesquels nous allions entrer. Ce *Manou* était assez bon armurier. Nous lui fîmes mettre nos armes en bon état. Le lendemain fut employé à compléter nos achats de vivres.

Le 3, nous continuâmes la route par la rivière de *Voymarou*, abandonnant notre grande embarcation pour en prendre de plus petites dans lesquelles nous mîmes nos effets. Les marmittes

---

(1) Lorsque M. de Beniowski vint par ordre du gouvernement français en 1771, former un établissement à la baye d'*Antongil*, il nomma l'île de Madagascar dont la roi l'avait nommé gouverneur général l'île *Dauphine*, et son établissement situé au Port Choiseul *Louisbourg*. Il changea également le nom de l'île Marotte en celui de l'île d'*Aiguillon*. Le Port Choiseul est situé absolument dans le fond de la baie d'*Antongil* que les naturels nomment *Maroua* ou *Maroi*. (B. de F.).

(2) Ou *Moringano*, grande baie de la côte de l'Ouest, située entre le cap Saint-André et le cap de Saint-Sébastien. Cette baie est portée sur quelques cartes par 14° 20′ lat. S. (B. de F.).

(3) Hommes à gages (B. de F.).

(4) Grande rivière qui se jette dans le fond de la baye d'*Antongil*, et arrose l'établissement de *Louisbourg*. (B. de F.).

suivirent par terre jusqu'à la rivière de *Ranouména*, qui se décharge dans celle de *Voymarou*. Nous mîmes pied à terre le soir à *Enboudimongue*; et allâmes visiter l'emplacement qui avait été désigné par M. Sônier dans les environs, comme convenable à l'établissement d'une palissade (1). Le lieu me parut mal choisi; le terrain depuis le pied de la montagne voisine est en pente et plein de crevasses. J'en trouvai un autre plus près de la rivière; je le désignai aux noirs, et je convins avec eux qu'ils y bâtiraient : 1° une case élevée d'un pié de terre, de 25 piés de long sur 20 de large, planchéyée avec le Rapac et solidement construite; 2° une autre case de pareilles dimensions non plancheyée; 3° et enfin un enclos de pieux pointus de la hauteur de six piés hors de terre, de vingt toises sur chaque face; le tout pour une quantité de deux cent livres pesant de poudre de guerre. Nous devions le lendemain entrer dans les bois.

Le 4, nous partîmes au jour. Après avoir traversé une montagne peu élevée, mais fort escarpée de l'un et de l'autre côté, nous fîmes environ une lieue en plat pays. Vers les 9 heures, nous arrivâmes au pied d'une montagne plus haute qu'il n'y avait pas moyen de contourner. Nous y souffrîmes beaucoup de la difficulté des chemins et de la disette d'eau. Arrivés à peu de distance du sommet, nous relevâmes l'île d'*Aiguillon* (ou *Marotte*), au S. 1/4 S. E.; la route au N. O. 1/4 O. Les naturels appellent cette montagne *Manghabé*. Nous étions séparés de la croupe où passe le chemin par dix-sept degrés dont sept sont extrêmement roides et presque impraticables. Nous en vînmes cependant à bout non sans grandes fatigues. Le revers de la montagne est un peu moins pénible, et d'ailleurs moins profond, parce que le plat pays se trouve de ce côté, élevé à peu près à mi-côte. J'estimai le chemin fait dans le jour quatre lieues. Toute la route est grand bois, à l'exception d'un très-petit éclairci qu'on trouve sur le bord de la rivière de *Tsimingue*, au pied de la montagne de ce nom, où je fis faire halte et disposer les tentes pour passer la nuit.

Le 5, nous partîmes de ce lieu, tenant la montagne de *Manghabé* sur la gauche. Nous la quittâmes pour monter celle de *Tsimingue*, moins élevée, mais dont la pente est plus rude. Après un court trajet en plat pays, nous retrouvâmes la rivière de *Voeymare*, sur les bords de laquelle nous couchâmes. Ce lieu fut, selon toute apparence, habité autrefois, car nous trouvâmes de grands défrichés tout le long du chemin. Le pays est rocheux, couvert de bois de haute futaye, et coupé de ravines et de précipices très profonds. Le vent et la pluie que nous eûmes toute la journée nous empêchèrent d'avancer. Je n'estimai ma route que trois lieues.

Jusque là j'avais fait frayer le chemin et couper en avant les broussailles et les racines qui l'embarrassaient. Mais outre les retards qu'un pareil travail apportait à mon voyage, nous courions les risques de rendre le trajet plus difficile pour l'avenir aux voyageurs et aux troupeaux, qui trouvent dans les branches et les racines des arbustes à s'assurer le pied dans ces chemins bordés de toutes parts d'affreux précipices; j'abandonnai l'ouvrage,

(1) On appelle ainsi les établissements que forment les Européens, parce que le local où sont situés les logements est ordinairement entouré d'une palissade. Ce nom se donne par la même raison à la demeure habituelle des grands du pays, des chefs, des princes. (B. de F.).

craignant d'ailleurs de manquer de vivres, et ne sachant pas au juste le temps que j'aurais à rester dans le bois.

Le 6, nous partîmes, faisant route à mi-côte de la montagne de *Tsimingue* que nous avions sur la gauche. A droite étaient des remparts escarpés et profonds que nous longeâmes sans accident jusqu'à la rivière d'*Ambatouvachine*, qui sépare le *Tsimingue* d'une autre montagne dont je n'ai pu observer le nom, moins élevée mais extrêmement difficile, qu'il nous fallut franchir. Après l'avoir passée, nous entrâmes en plat pays et fîmes halte au bord d'un petit ruisseau qui serpente au milieu des bois et baigne le pied d'une colline qui nous restait en perspective pour la route du lendemain. La pluie tomba toute la journée en telle abondance que nous fûmes obligés d'arrêter plusieurs fois. Nous estimâmes le chemin fait trois lieues.

Le 7, nous grimpâmes la colline que j'appelle ainsi parce qu'elle est moins élevée que les montagnes environnantes. La pente n'en est pas rapide, mais elle fatigue par sa continuité. Il faut du temps pour se trouver sur le sommet qui s'abaisse de tous côtés en pente douce. *Fongoulahé* me dit que de là nous devions apercevoir les plaines d'*Ancaye*. Et en effet, le bois rare en cet endroit permettait d'étendre la vue au loin ; mais en vain les cherchâmes-nous des yeux, le mauvais temps ne nous permit pas de les voir. De l'autre côté de cette colline est un fort beau pays plat, couvert dans toute son étendue de bois magnifiques. Le sol en paraît excellent et profond. Il est coupé d'une multitude innombrable de ruisseaux. Notre journée se termina à la rivière de *Sarandranou* que nous passâmes et sur les bords de laquelle nous dressâmes nos tentes pour la nuit. Cette rivière coule entre deux montagnes, l'une desquelles était à franchir le lendemain. L'estime du chemin de la journée fut quatre lieues.

Le 8, nous nous mîmes en route de bonne heure. Nous parvînmes au sommet de la montagne dont j'ai parlé avec plus de facilité que je n'aurais cru, parce que la pente en est assez douce jusqu'aux deux tiers de sa hauteur environ. En jetant les yeux vers le Nord, nous aperçûmes à la distance de deux lieues environ un vaste défriché qui nous parut cultivé, et dans l'Ouest un piton élevé dont nous nous jugeâmes éloignés de 10 à 12 lieues, et que *Fongoulahé* nous dit faire partie des montagnes d'*Amparie*, pays découvert, habité par les *Séclaves*. A peu de distance sont les montagnes d'*Ancaye*, toutes dégarnies de bois, au sommet desquelles nous distinguâmes des feux. Arrivés au pied de la montagne, nous marchâmes en plat pays pendant quelque temps, et fîmes halte au coucher du soleil sur les bords d'un petit ruisseau. L'estime de la route de la journée fut 4 lieues et demie. La pluie n'avait point cessé tant que nous avions marché dans les grands bois.

Le 9, nous partimes avec la perspective d'avoir à franchir une montagne dont la pente est estimée deux heures de chemin. Parvenus non sans peine au sommet, nous y fîmes halte pour respirer un moment. Là, la vue s'étend au loin parce que le lieu est entièrement dégarni d'arbres. Je relevai dans la partie du N. O., un torrent qu'on voit se précipiter d'une montagne voisine. Après avoir franchi quelques monticules peu élevés et très rapprochés les uns des autres, nous arrivâmes enfin à un endroit habité par des gens si peu habitués à voir des étrangers qu'ils

disparurent à notre approche. Il y en eut un cependant qui, plus hardi que les autres, peut-être parce qu'il reconnut Fongoulahé, se harda à l'attendre et à lui parler. On lui demanda s'il avait du riz à vendre, car le mauvais tems avait gâté nos provisions. Il répondit que non, mais qu'il avait du miel et des poules. On lui dit d'en apporter. Ainsi fut renouvelée partie de nos provisions. Je n'estimai la route de la journée que 3 lieues 1/2 quoique le chemin fût assez beau ; mais un de nos marmites qui s'était fait beaucoup de mal en tombant et ne marchait plus qu'avec peine, nous avait retardés.

L'endroit où nous tentâmes pour coucher s'appelle *Enghanavou*. Il est situé dans une plaine qui peut avoir une lieue de tour, et qu'arrose la rivière de *Voeymarou*. Au milieu de cette plaine sont deux petites collines parfaitement détachées l'une de l'autre ; ce qui joint à la perspective de la rivière forme un riant paysage.

Le 10, nous quittâmes ce lieu pour gagner l'autre extrémité de la plaine, plus habitée. Nous y traitâmes un peu de miel.

Dans l'après midi la fièvre prit à deux des volontaires de notre escorte, Bouvet et Dumas, avec une telle violence qu'il leur était impossible de faire un pas. Cet accident retint la caravane toute la journée. On se voyait avec peine dans la nécessité de les faire porter, si les accès se renouvelaient. Le chef même était hors d'état de marcher, s'étant blessé au pied la veille assez grièvement.

Le 11, les malades se trouvant un peu mieux, on se remit en route ; mais on n'eut pas fait un quart de lieue que la fièvre reprit à Bouvet. En s'arrêtant on courait risque de manquer de vivres parce qu'il n'en restait plus que pour deux jours ; alors je dis à *Fongoulahe* que j'allais laisser Bouvet sous sa garde et continuer ma route jusqu'à ce que je fusse sorti du bois que nous avions à traverser, qu'aussitôt que je serais arrivé de l'autre côté je l'enverrais chercher. Nous avions deux lieues de bois à faire par des chemins détestables, que je voulais franchir dans la journée.

Ce trajet fut encore plus pénible que je ne comptais. Je mis quatre heures à le faire avec mes bagages. j'eus à monter, à descendre, à passer deux fois à gué la rivière de *Voeyamarou* qui serpente dans les bois. Enfin pourtant j'en sortis vers les 11 heures, et dépêchai aussitôt quatre de nos marmites, avec ordre d'aller chercher Bouvet, et de le porter s'il ne pouvait pas marcher.

Les arbres de cette forêt sont d'une hauteur médiocre, le sol m'en a paru mauvais. Il diffère dans les vallons où j'ai remarqué d'assez bons pâturages.

Lorsque je fus sorti du bois, je revis dans la partie du N. N. O. le piton dont j'ai parlé plus haut, d'où se détache une arête, court dans l'O. environ une lieue et demie, et vient aboutir au grand bois.

Comme je n'attendais que Bouvet pour partir, sitôt qu'il fut arrivé, je levai le camp pour tâcher de gagner avant la nuit le bosquet d'*Embouenge*. Je le laissai auprès d'un bon feu sous la garde de Fonghoulahé, et me mis en route. A peine rendu, je l'envoyai chercher.

Le bosquet d'*Embouengh* est arrosé par un ruisseau que les Madécasses nomment *Rian*, et qu'on m'a dit être la source de la rivière *Tinghemball* qui descend à Louisbourg. Nous fûmes favorisés du tems dans notre marche que j'estimai être de 3 lieues 1/2.

J'avoue que les reflexions que je fis sur ma position n'étaient pas de nature à me consoler des fatigues et de la misère des journées précédentes. En effet Dumas n'était point rétabli, il fallait porter Bouvet, et moi-même j'avais peine à marcher. Pour surcroît de malheur, un volontaire nommé Leroux venait de tomber malade ; et je savais avoir encore trois grands jours de marche avant d'arriver au premier endroit habité. Un peu de miel et environ 20 l. de riz étaient ce qui me restait pour nourrir pendant ce tems 43 personnes.

Le 12, nous nous préparions à partir avec la triste perspective d'un jour de fatigue, lorsque par un hasard heureux auquel nous étions loin de nous attendre dans ces lieux inhabités, se présente à nos yeux un nombreux troupeau de bœufs paissant à peu de distance sans gardien. Je donnai ordre de courir dessus et de tâcher d'en avoir un. Je l'aurais payé dix fois sa valeur dans la circonstance. Nous en eûmes un ; personne ne réclamait. Nous passâmes la journée à le dépecer et le sécher au feu pour l'emporter avec nous.

Bouvet n'alla pas mieux. Je lui donnai six hommes au lieu de quatre pour le porter, afin d'aller plus vite.

Le 13, à peine fûmes-nous partis, que le transport avec redoublement de fièvre prit au nommé Leroux, caporal. Il marcha cependant une partie du chemin. Quand nous fûmes arrivés sur les bords de la rivière de *Bémarl*, trouvant le lieu convenable pour y laisser nos malades, nous leur dressâmes une tente. On leur donna le peu de riz qui restait et de la viande, et quelques marmites pour les soigner. Le reste de la caravane continua sa route. On leur promit de les envoyer chercher sitôt qu'on aurait atteint le premier village.

L'aspect de ce pays n'est pas riant ; on y voit de distance en distance quelques bouquets de bois dont le port ne dépose pas en faveur de la fertilité du sol. J'estimai le chemin fait dans la journée 5 lieues.

La route tenue dans le grand bois court assez constamment l'O. N. O. variant peu du N. O. à l'O. A la sortie des bois elle change, on fait alors le N. et le N. N. O.

Le 14 l'endroit où nous avions couché était peu éloigné d'une haute montagne qu'il nous fallut franchir, avec beaucoup plus de peine pour la descendre que pour la monter. Elle est bornée au pied du côté de l'O. par la rivière d'*Angazoutsara*, qui se jette à peu de distance dans celle de *Soufia*, beaucoup plus considérable, et sur les bords de laquelle nous ne tardâmes pas à arriver laissant au N. E. la montagne d'*Ambatourakine*, qui s'en trouve éloignée d'environ une demi-lieue. Nous fîmes halte un moment ; puis continuant notre route en suivant les contours qu'elle décrit, au coucher du soleil nous tentâmes sur ses bords.

Cette rivière coule dans l'endroit où nous nous arrêtâmes entre deux montagnes fort élevées et presque d'égale hauteur. Son lit est vaste ; elle se grossit d'une quantité innombrable de ruisseaux qui tombent des montagnes. Elle doit être terrible dans les débordemens. Ce site est sauvage ; les arbres y sont très clairsemés.

Notre route ce jour-là fut le N. 1/4 N. O. ; le N. N. O. ; l'O. et l'O. S. O. J'estimai avoir fait ce jour-là 7 lieues 1/2, le tems nous favorisa.

Le 15 nous continuâmes de suivre la rivière de *Soufya* pendant une lieue, après laquelle nous donnâmes dans une autre gorge de montagnes qui débouche à *Enboudiraffia* et conduit à la rivière de *Rhomba* que nous passâmes deux fois. Nous allâmes coucher au troisième passage qu'on nomme *Foulaniromba*. Notre route fut l'O. et l'O. S. O.; affaiblis par le changement de nourriture et plus encore par son insuffisance nous ne pûmes faire que 5 lieues dans la journée. Nous eûmes un peu de pluie dans l'après-midi.

Le 16 nous partîmes avec l'espoir de passer la nuit suivante dans un endroit habité. Nos guides nous dirent que nous n'avions plus que 4 lieues à faire pour gagner le village d'*Anvinanghéniromba*. En effet, après six heures de marche nous y arrivâmes; ce village est situé sur les bords de la rivière *Romba*, à peu de distance de l'endroit où elle se jette dans celle de *Soufya*; et il a pour chef le nommé *Tsimiare*. C'est entre plusieurs montagnes qui gisent dans l'O., dans le S. et dans l'E. que se fait la jonction des deux rivières.

Le 17 nous achetâmes du riz pour expédier à nos malades. Quelques recherches que nous fîmes, il nous fut impossible de compléter notre approvisionnement dans le jour. Le riz était rare et cher parce que la récolte avait manqué. La petite vérole venait en outre d'étendre ses ravages dans tout le pays d'alentour. Ce retard me causa beaucoup de peine.

Le 18 enfin, je fis partir seize hommes pour aller au secours de mes malades et les apporter.

Dans l'après-midi, *Rayoffique*, chef d'un canton de la rivière de *Soufya*, et *Thimbatou*, chef d'*Antanguin*, ayant appris mon arrivée, m'envoyèrent saluer et prier de me rendre chez eux. Je leur fis répondre qu'il m'était impossible dans le moment d'entreprendre ce voyage parce que j'avais envoyé une partie de mon monde au-devant de deux blancs de mon escorte tombés malades en route, et que je venais d'envoyer chercher.

Le 19 fut entièrement consacré au repos et au renouvellement de nos provisions.

Le 20 nous eûmes la satisfaction de revoir mes malades; leur état n'était pas amélioré. Je leur fis faire un peu de bouillon de volaille. J'obtins de bons effets de ce régime que je prescrivis au hasard; et pour n'avoir point d'inquiétude sur leur sort, je remis mon départ à deux ou trois jours.

Le 22 mes malades quoique mieux n'étaient pas en état de me suivre. J'allai donc trouver *Rayouffique* et lui dis que, voulant partir le lendemain pour *Antanguin*, j'étais obligé de laisser dans son village deux des blancs qui m'accompagnaient parce qu'ils étaient malades; que, quoique je leur laissasse quelques provisions, il était possible qu'ils vinssent à en manquer; qu'alors je le priais de leur fournir tout ce dont ils auraient besoin, jusqu'au moment où je les enverrais chercher, ce qui ne tarderait pas; et que je lui en tiendrais fidèle compte. Rassuré par les promesses de ce chef, je fis tout disposer pour mon départ le lendemain.

Le 23, je quittai le village d'*Anvinangnirhomba*, laissant Bouvet et Leroux à la garde de quatre de mes gens et avec ce qu'il leur fallait de provisions en volailles et en riz.

Nous avions 5 lieues à faire pour nous rendre à *Antanguin*. Ce trajet devait être fait dans le jour, parce que les chemins sont praticables quoique coupés de collines et de ravins. Le plat pays

que nous eûmes à parcourir se termine à la rivière de *Soufia* que nous côtoyâmes pendant quelque temps avant de la passer. Le gué se trouve en face d'un vallon formé par deux collines au pied desquelles est situé le village d'*Antanguin*. Il faut traverser ce vallon pour s'y rendre. J'eus attention, avant d'y entrer, d'envoyer prévenir le chef de ma prochaine arrivée ; et je fis bien, car sa réponse fut : que si je voulais camper sur le bord de la rivière jusqu'au lendemain matin, je lui ferai plaisir, parce qu'il n'était pas dans son bon jour. Connaissant les superstitions des gens du pays et les usages qu'elles ont introduits parmi eux, j'y consentis. Sur l'assurance que je lui fis donner, que je camperais sur le bord de la rivière, il m'envoya deux paniers de riz blanc, deux volailles et deux calebasses de *tok* ou vin de miel.

Le 24 nous attendîmes pour nous rendre au village que le chef nous envoyât chercher. Son député nous arriva vers une heure après midi, et nous conduisit à deux cases qu'il avait fait disposer pour nous loger. *Théimbatou* ne parut point. Il me fit seulement faire sa harangue par un de ses gens, qui fut en même temps chargé de m'offrir en présent de sa part deux bœufs, huit paniers de riz en paille et deux calebasses de *tok*. Il s'excusa de ne point me voir dans la journée, sur ce qu'il attendait le lendemain matin deux de ses oncles qu'il était bien aise de me présenter, m'assurant néanmoins que, soit qu'ils arrivassent ou non, le Cabare aurait lieu ce jour-là.

Le village d'*Antanguin* est situé au milieu d'une plaine qu'arrose la rivière de *Saendzale*. Cette plaine est bornée de toutes parts par de hautes montagnes. On n'y trouve de bois que dans des ravins éloignés d'environ une lieue. Il n'est pas considérable. Je n'y ai compté que 22 cases toutes couvertes en paille. Celle du chef est distinguée des autres par une petite palissade faite de gaulettes grosses comme le pouce.

Le 25 dans la matinée, *Théimbatou* vint me voir dans toute sa pompe et seul, ses oncles n'étant point arrivés. Il me salua et me dit : « Quel hasard heureux pour moi t'amène dans un endroit aussi « écarté et où nul autre blanc n'est venu avant toi ?.... Je me « crois privilégié entre tous ceux de ma race, puisque tu « m'a donné la préférence sur mes oncles qui sont aussi des chefs « puissants dans cette province. Dis-moi quel motif t'amène ici ? ».

« Je viens te voir, lui répondis-je, toi le chef d'*Antanguin*, par « ordre de mon général, le Baron de Benyowsky. Le Roi mon « maître l'a nommé commandant en cette île, lui a ordonné « d'établir des postes en divers lieux, de lier un commerce libre « entre les sujets français et les naturels de Madagascar. Comme « il n'y a point de commerce sans la paix et la bonne intelligence, « ces postes maintiendront l'une et l'autre. Ce seront autant de « lieux de dépôt pour les marchandises que nous apporterons à toi « et à tes gens, pour lesquelles nous prendrons en échange toutes « celles que ton pays produit, comme esclaves, bœufs, riz, sel, « volailles, tabac, coton, soie, pagnes, nattes, enfin tous autres « articles que tu as ici en superflu et que tu ne peux consommer. « Tu seras payé de tout ce que tu nous fourniras ; tu nous paieras « tout ce que nous t'apporterons. Nous conviendrons des prix de « ces objets respectifs ; et si cela te convient, nous les fixerons par « un traité d'échange ; Le Roi de France et son représentant M. le « B. de Bényowsky veulent vous faire participer aux avantages

« d'un commerce libre; et comme cela ne peut se faire sans l'éta-
« blissement d'une palissade à *Antanguin*, je te demande si tu veux
« permettre, afin que ce commerce puisse s'étendre à la côte de
« l'Ouest, qu'en retour elle devienne un lieu d'entrepôt pour toutes
« les marchandises qui nous viendront de cette partie ».

« Ta proposition me plaît, répondit le chef, mais ici je ne peux
« rien décider seul. Jadis le canton d'*Androna* dont *Antanguin* fait
« partie, appartenait à notre famille, et était indépendant des
« provinces voisines ; mais dans une guerre malheureuse contre la
« famille royale des *Entès Boines*, nos pères ont reçu la loi et perdu
« ce privilège. Ils ont juré pour eux et leurs enfans soumission et
« fidélité au vainqueur. Nous ne pouvons manquer au serment
« que nous leur avons fait, fussions-nous certains d'ailleurs de
« rentrer dans nos anciens droits. Mais je porterai ta demande au
« roi de *Boines* ; je te ferai savoir ce qu'il aura répondu ».

Cette conclusion m'embarrassa, parce qu'ignorant l'état des choses, et ne m'attendant point à l'intervention du roi *Boines* dans l'affaire, je n'avais ni ordres, ni mission, ni présents à faire à ce prince, croyant le chef d'*Antanguin* indépendant ; que d'ailleurs je voyais que le tems allait se perdre en négociation. J'insistai.

« J'attends, dis-je au chef, deux navires qui doivent arriver
« incessament dans la partie Nord de *Bombétoc*. Pour aller les
« trouver, je serais obligé à un trop long circuit. D'ailleurs, je n'ai
« point d'ordre de mon chef pour aller plus loin ; il faut que je
« l'instruise de ce qui s'y oppose, et qu'en même tems je lui fasse
« connaître quelles seraient tes intentions pour la traite et le poste
« que je te propose ».

« Je te l'ai dit, me répondit-il, je ne peux rien décider seul ;
« mais laisse-moi le tems de consulter mes deux oncles *Raiouffique*
« et *Lahémasse*, je te ferai part de suite de ce qu'ils auront décidé ».

« Va donc, lui dis-je, et sans perdre de tems, parce que je
« n'attends que ta réponse pour donner de mes nouvelles à la baye
« *d'Antongil* ».

Notre conférence se termina ainsi. Il me quitta aussitôt.

J'expédiai dans la journée le nombre de marmites nécessaires pour aller chercher mes malades. Ils trouvèrent Leroux mort le 26, et m'amenèrent Bouvet à l'agonie, pour mourir entre mes bras le 27. Ce même jour 27, la fièvre et le mal de tête reprirent à Dumas ; symptômes qui m'affligèrent parce que Leroux et Bouvet les avaient eus depuis le commencement de leur maladie. J'attribuai ces accidens aux fatigues excessives d'un voyage si long fait avec une pluie continuelle sur le corps.

Nous étions au 29, et *Théimbatou* ne revenait point. Je demandai s'il y avait loin d'*Antanguin* à l'endroit où il était allé. « Trois jours de marche », me répondit-on. Je ne devais point l'attendre avant le septième jour.

Le 30, Dumas se trouva mieux.

Il nous vint ce jour-là de la côte de l'O. un homme qui nous dit y avoir laissé un bateau arabe arrivé depuis quelque jours, ayant son chargement en pagnes de Surate. C'est l'article que les Arabes portent le plus communément dans l'O. Il n'avait pas connaissance d'autres navires mouillés sur la côte.

Le 31, encore un peu de mieux dans l'état de Dumas.

J'écrivis à M. le Bn. Béniowsky pour lui rendre compte de tout ce qui s'était passé depuis notre départ de Louisbourg ; j'y

ajoutai les observations que j'avais été à même de faire à *Antanguin* sur les richesses du pays, ses besoins, sa position et l'utilité dont serait un établissement en ce lieu.

« Le pays abonde en bœufs, lui dis-je, il y a du sel, du riz; ce dernier article toujours cher dans la saison des sécheresses. On peut aussi traiter, des esclaves, en quantité moindre cependant que partout ailleurs. Les naturels ne demandent quant à présent que de la poudre de guerre, des toiles de traite, de la toile blanche soignée et sans avarie. Il est possible que par la suite nos autres articles aient leur cours, mais il faut laisser au commerce le tems de faire d'autres besoins, de fréquentes relations en établiront dans plus d'un genre ».

« Le poste d'*Antanguin* conviendrait parfaitement pour faire un entrepôt de bœufs qu'on tirerait de la côte de l'Ouest, parce qu'il se trouve à une distance à peu près égale de l'une et de l'autre côte ».

« Quelques questions que j'ai faites, je n'ai pu savoir l'endroit où doivent mouiller les vaisseaux qui vont à la côte de l'Ouest. Les noirs ne connaissent pas *Moriganos* ou *Morigabos*, ou feignent de ne pas le connaître. Le fait est qu'ils craignent que nous n'allions pas chez le roi de *Boine* et par cette raison n'ont pas voulu nous dire combien il y avait de journées de chemin d'*Antanguin* à la côte de l'Ouest pour gagner la mer par le plus court. Ils se sont tenus retranchés à dire qu'il fallait sept jours pour se rendre chez le roi. Je suis persuadé néanmoins, que je ne suis éloigné ici que de 5 petites journées du point de la côte où mouillent les vaisseaux; en supposant même, comme rapportent les gens du pays, qu'on ne puisse pas marcher passé dix heures du matin en raison de ce que le pays est couvert d'un sable blanc mouvant que le soleil échauffe et rend brûlant comme le feu ».

Je rendis compte ensuite à M. le Baron des motifs de mon séjour à *Antanguin* et de l'inaction dans laquelle je m'y trouvais. *Théimbatou*, lui écrivis-je, est un honnête homme; il ne paraît pas qu'il y ait de sa faute dans le retard que j'éprouve, car il voulait dès le lendemain de notre arrivée expédier un courrier au roi pour l'en instruire, et que je vous en écrivisse immédiatement. Mais les autres chefs l'ont envoyé chercher sous prétexte, lui ont-ils allégué, de venir régler avec eux les prix de la traite; puis quand il a été en leur pouvoir, ils l'ont retenu et emmené à quinze lieues de là, pour aller donner le *Tanguin* à des animaux, à l'effet de savoir si nous venions dans leur pays pour commercer, ainsi que nous l'avions annoncé, ou pour leur faire la guerre et nous en emparer. J'ai su ces détails par un homme de confiance que *Théimbatou* m'a dépêché et qui m'a dit de sa part que les vexations qu'il éprouvait avaient uniquement pour cause la jalousie de *Raiouffique* son oncle, qui ne peut supporter que nous ayons donné la préférence à *Théimbatou* sur lui dans cette négociation; qu'au reste je pouvais être sûr que je le reverrais dans peu. »

J'entrais ensuite dans quelques détails sur la route que j'avais tenue. Je n'y ramènerai point le lecteur; il a pu s'y former une idée de la difficulté des chemins. J'ajoutai cependant que je ne la croyais telle que parce qu'ils n'étaient que peu fréquentés, et qu'après le passage de deux ou trois cent bœufs, si on a la précaution de munir les conducteurs de haches et de serpes pour élaguer les branches, ils deviennent praticables. « Si, continuai-je,

les deux hommes que j'ai perdus n'étaient pas tombés malades en route, j'aurais fait mon voyage en moins de neuf jours malgré le mauvais tems qui nous avait accompagnés depuis mon départ de Louisbourg. » J'attendis pour finir ma lettre que *Théimbatou* m'eut encore donné de ses nouvelles. Il ne revint que le 4 juin à 9 heures du soir, et me fit dire qu'il ne me verrait que le lendemain.

Juin 1774.

Le 5 juin dès le matin, *Théimbatou* vint chez moi. « Nous avons fait nos réflexions sur votre arrivée ici et sur les motifs que vous nous en avez donnés. Nous sommes soumis au roi de *Boine* qui nous ferait certainement un crime d'avoir ouvert la traite et fixé le prix des marchandises sans son consentement. Il a donc été décidé entre nous que nous lui enverrions un exprès pour lui donner connaissance de tout et prendre ses ordres. Vous, pendant ce tems, pouvez écrire à votre chef et lui annoncer qu'on traitera ici, selon toute apparence, des esclaves et des bœufs. »

« Fort bien, lui dis-je, mais à quels prix ? »

« Le roi, me répondit-il, vous le fera connaître. »

Il me fut impossible d'en tirer autre chose. Alors je terminai ma lettre à M. le Baron, décidé à l'expédier le lendemain. « Chercher à vaincre l'opiniâtreté de ces gens-là, lui dis-je, serait inutile. Veuillez donc me donner l'ordre d'aller en personne chez le roi de *Boine* ; autrement de deux mois d'ici, je n'aurai pas traité un bœuf. Je vous demande un peu de poudre, de la toile blanche, quelques fusils de traite, les meilleurs qu'il y ait en magasin. La vue de ces objets hâtera peut-être la conclusion de l'affaire. Si vous m'autorisez à me rendre chez le roi, il sera à propos que vous m'adressiez de quoi lui faire un présent. Je ne peux rien vous spécifier ; mais un habillement à la française, et quelques bagatelles brillantes pourront flatter. Il y verra du moins l'intention. Ce petit sacrifice ne sera pas perdu. S'il vous était possible d'y joindre un peu de liqueur forte pour notre usage, vous nous feriez plaisir, elle est un besoin dans le climat que nous habitons : mais que cette demande, M. le Baron, ne mette pas le moindre retard dans le retour du courrier que j'ai l'honneur de vous expédier. Je vais, en attendant, parcourir les lieux, et tâcher de découvrir le chemin qui conduit à la mer de l'Ouest. »

« Le mieux de Dumas s'accroît tous les jours ; j'ai l'espoir qu'il se rétablira, etc., etc. »

Le 8 je fis venir le chef et lui demandai s'il voulait me faire construire deux cases, l'une de 30 piés sur 15, l'autre de moindre grandeur ; ces bâtimens m'étant nécessaires pour mettre en lieu de sûreté les marchandises que j'attendais et loger le détachement et l'officier commandant le poste, au moins fallait-il que je fusse prêt à les recevoir. *Théimbatou* me répondit que la chose n'était pas possible avant d'avoir reçu les ordres du roi qui probablement ne tarderait pas à le mander lui-même, peut-être pour lui défendre de rien m'acheter ; qu'alors ce serait une dépense inutile. J'eus beau l'assurer que si le roi voulait que je me rendisse vers lui j'obéirais sur le champ ; que s'il voulait que j'allasse chez lui, j'irais ; mais qu'il me fallait ces deux cases ; et que si lui, *Théimbatou*, craignait de se compromettre, je les lui achèterais. Vaine demande ; je ne pus rien en obtenir. Alors je songeai à les faire

construire moi-même, et le lendemain 9, je donnai les ordres en conséquence.

J'éprouvai de la part des marmites de *Fonghoulahé* une résistance à laquelle je ne m'attendais pas. Ils me dirent qu'ils étaient venus pour porter des marchandises à *Antanguin* et ramener des bœufs à Louisbourg, et non pour faire des cases; qu'ils allaient me rendre leurs armes et s'en aller. Surpris au dernier point, « Partez, leur dis-je, peu m'importe ; comme le roi mon maître n'entend pas payer des gens pour ne rien faire, je me garderai bien de compter avec vous. C'est à M. le Baron que vous demanderez votre argent ». Les autres n'osèrent pas me résister ouvertement et partirent pour le bois ; mais comme dans le fond la mauvaise volonté était la même, ils revinrent à vide.

Le lendemain 10 je renouvelai l'ordre. Alors ils s'expliquèrent et me dirent nettement qu'ils ne travailleraient point ; que si je n'étais pas content, je n'avais qu'à les renvoyer. Il ne me restait de subordonnés que *Fonghoulahé* et sa bande, et neuf des marmites de Foulepointe. Je leur fis la même réponse qu'aux autres après avoir essayé vainement de les ramener. « Vous avez vu, leur dis-je, que j'ai voulu faire bâtir ces cases par les gens du pays ; qu'à leur refus, je me suis engagé, si on les établissait, à les payer. Vous savez que j'attends des marchandises et un détachement et qu'il me faut des bâtimens pour les loger. Où les mettrais-je jusqu'à l'arrivée de la réponse du roi ? Partez donc puisque vous le voulez ; mais je vous déclare sur ma parole que vous ne serez payés que du jour de notre départ de la côte jusqu'à celui de notre arrivée ici ; et qu'on ne vous comptera point les jours que vous aurez passés sans rien faire. Réfléchissez-y bien, il en est tems encore ».

Cette harangue ferme eut son effet. Le lendemain ils vinrent me dire qu'ils allaient aller au bois ; ils en apportèrent leur charge après midi. Depuis ce jour les travaux furent continués sans interruption et portés à leur entière confection.

Dumas est convalescent depuis quelques jours. La fièvre l'avait entièrement quitté.

Les 11, 12, 13, les transports de bois achevés.

Le 14, je partis avec quelques provisions pour aller à la découverte dans les environs d'*Antanguin*, vers l'Ouest.

Je me dirigeai vers une montagne élevée et très escarpée dans l'O. N. O. Arrivé au sommet, j'en trouvai la vue bornée de tous côtés. Je fus obligé de la descendre, et me dirigeai dans le S. O. de la première vers une autre où je fus amplement dédommagé de mes peines.

Dans la partie du N., plat pays jusqu'à une distance d'environ deux lieues, après lesquelles le sol s'élève. Les montagnes y sont en grand nombre, très rapprochées et fort hautes. Elles m'ont paru entièrement dégarnies de bois.

Dans l'O. N. O. les montagnes sont plus détachées et moins élevées. Les intervalles qui les séparent ne laissant apercevoir que l'horizon, me font présumer qu'au-delà est un plat pays qui doit être borné par la mer.

Dans l'Ouest se voient aussi des montagnes, mais plus rares. Celles-ci affectent en général la forme pyramidale. Le reste du pays est plat, défriché dans beaucoup d'endroits. La grande quantité de feux que j'y ai remarqués me porte à croire que cette plaine

spacieuse est très habitée. Là doivent paître de nombreux troupeaux.

Je ne rentrai à Antanguin que sur les 11 heures du soir.

Le 16 je partis avec les marmittes pour aller au bois faire le choix des pièces majeures nécessaires à la confection du magasin, et j'y restai les 17, 18 et 19.

Les 20 et 21, je laissai reposer les marmites ; ils en avaient besoin, le bois était éloigné du village d'environ une lieue.

Les 22, 23 et 24, nous mîmes la main à l'œuvre.

Dans la nuit du 24 au 25, vers les dix heures du soir, nous sentîmes la terre trembler. La secousse dura près de deux minutes. A onze heures il y en eut une autre beaucoup plus forte qui dura sept à huit minutes. Le tems était magnifique et d'une grande pureté. Les gens du pays me dirent que c'était l'effet du tonnerre qui ne cesse de gronder dans aucun tems de l'année sur trois montagnes situées à quelque distance dans le Nord. Ils ajoutèrent qu'il y avait des jours où il tonnait d'une si grande force et si continuellement qu'à peine il y avait interruption dans les secousses. Cet endroit se nomme *Andrangouvi*.

Le 27 le bruit se répandit dans la journée, parmi les gens du pays, qu'*Yari* avait fait la paix avec les *Fariavas*, et qu'elle avait coûté huit esclaves au chef de ces derniers.

Par l'évènement qui suivit immédiatement la conclusion de cette paix, il est à présumer que le chef des *Fariavas* s'était mal conduit envers le père d'*Yari* avant que ce dernier ne mourût ; qu'on le considéra même comme l'auteur de sa mort, et que c'est le désir si naturel de venger son pere qui mit les armes à la main à ce jeune prince. Quoiqu'il en soit, il dit à *Yari* en concluant la paix qu'il avait tort de lui en vouloir à lui seul de tout ce qui s'était passé ; qu'il était vrai qu'il n'avait pas eu un grand respect pour les restes de son père, mais qu'il s'en fallait de beaucoup qu'il fût coupable des excès qu'on lui attribuait ; que c'était *Vétrac* et *Diennibai* qui, seuls, en marque de mépris, et croyant par là se rendre agréables aux *Fariavas*, avaient arraché la barbe de *Diandzanhar* et l'avaient mise au cou d'un chien. *Yari* enflammé de colère à ce récit, fit sur le champ assembler les chefs de la côte, leur rendit compte de ce que venait de lui dire le chef *Fariavas*, et leur demanda ce qu'ils feraient à l'homme qui se rendrait coupable d'un crime semblable envers leur père. Il n'y eut qu'une voix : Punir les coupables. Mais comme il fallait des preuves, on ordonna le *Tanguin* sur un esclave. Celui-ci ne l'eut pas plutôt pris qu'il mourut. Dans la jurisprudence du pays, c'est un témoignage irréfragable. On se saisit sur le champ de *Vétrac* et de *Diennibai* ; on les interrogea publiquement. Ils avouèrent que tout ce qu'on avait dit était vrai, et qu'ils ne l'avaient fait que dans le dessein de gagner les bonnes grâces du chef des *Fariavas*. Ils furent brûlés vifs.

Ces événements furent pendant quelques jours le sujet des conversations à *Antanguin*. On s'y entretint aussi de politique. La guerre existait encore à *Foulepointe* avec *Raifiriane* mais elle ne pouvait avoir de suite, parce que le chef s'était retiré à *Didy* chez les *Bézounzouns*, c'est-à-dire à environ 70 lieues de *Foulepointe* après avoir éprouvé un échec où il avait perdu un de ses fils et plusieurs de ses femmes. *Tsiloulouitre* autre chef, n'ayant pu aller au grand *Manangar*, était revenu sur ses pas et avait rallié les *Entaisvongous* chez lesquels il demeurait auparavant... La petite vérole régnait dans le Sud où elle faisait beaucoup de ravages. Enfin le fils et les

femmes de *Raifiriane* avaient été vendus à *Foulepointe* comme esclaves et mis à bord des navires Européens qui se trouvaient en rade à cette époque... Toutes ces nouvelles qui circulaient à *Antanguin* me furent confirmées par un *Séclave* qui venait de vendre des bœufs à *Foulepointe*.

Le 28 *Raiouffique*, oncle de *Théimbatou*, fit dire à *Fonghoulahé* d'aller chez lui, qu'il avait à lui parler. Ce dernier partit dans le jour ; je le fis accompagner par un de mes marmites de confiance.

Les 29 et 30, continuation des travaux pour la confection du magasin.

Juillet 1774.

Le 1° juillet, nous apprîmes par les gens du village que les *Entembongs* s'étaient assemblés au nombre de trois mille hommes pour marcher contre les *Séclaves*. Ces gens sont une peuplade sortie de la même souche que la famille actuellement régnante à *Bombétoc*, dont elle est l'implacable ennemie depuis que son chef, dans les tems anciens ambitionna le titre de roi des *Séclaves* qui ne lui appartenait pas. Mécontent de la préférence donnée à son frère sur lui, il se retira avec les siens dans les déserts qui séparent le royaume de *Bombétoc* de la province des *Antaimenabais*, faisant des courses sur les terres de ses voisins, volant, pillant de tous côtés et massacrant impitoyablement quiconque refusait de se joindre à lui. Ces mœurs sont devenues peu à peu celles de la peuplade qui bientôt a été un asile ouvert à tous les brigands. Maintenant que le nombre en est considérablement accru, ils ne cessent de harceler les frontières *Séclaves* qu'ils dévastent dans leurs continuelles excursions. Le besoin autant que l'amour du pillage entretient chez eux cette vie errante et vagabonde ; car ils ne se livrent à aucun genre d'agriculture, vivant de cœurs et de graines de rafia, de bœufs sauvages, en un mot de tout ce qu'ils trouvent. Ils n'ont point d'habitations fixes, errent de plaine en plaine, toujours en maraude, toujours prêts à fondre sur les voyageurs et sur les villages sans défense qu'ils pillent et dévastent. Ils se battent en gens de cœur ; leur bravoure, leur célérité; leurs ruses leur ont fait un nom redoutable dans les contrées voisines dont ils sont l'effroi. Ce sont les Bédouins de Madagascar.

Le 2 *Théimbatou*, malade depuis quelques jours, avait fait vœu sur le tombeau de son père mort depuis longtemps, de lui sacrifier un bœuf et du *tock* s'il recouvrait la santé. Ce jour était celui auquel le vœu devait s'accomplir. Il partit le matin et ne revint au village que le soir. Pendant son absence plusieurs gens des environs vinrent lui apporter quelques présens en miel et riz.

Fonghoulahé, parti le 28 du mois dernier pour se rendre chez *Raïouffique*, revint le soir. Il me dit qu'on l'avait fait appeler pour savoir de lui si réellement le dessein des blancs venus à *Antanguin* était d'y établir une traite.

Le 3, ayant besoin d'un bœuf, je le demandai à *Théimbatou* en payant. Il me le refusa, disant toujours qu'il ne pouvait disposer de quoi que ce fût sans permission ; que le fait serait rapporté au roi ; que ses ennemis ne manqueraient pas de dire que ce n'était pas une vente mais un présent ; qu'au lieu d'un bœuf il m'en avait donné dix pour avoir de moi tout ce que j'avais de plus curieux : et que le résultat serait qu'on enverrait du monde pour le tuer et s'emparer de son bien. Il ajouta qu'il savait le nommé *Ratahaimasse*,

autre chef de la province, parti pour se rendre chez le roi, et que l'objet de son voyage lui était inconnu. Tant d'allées et de venues depuis que j'étais à *Antanguin* et la jalousie de tous ces chefs, donnaient de mortelles inquiétudes à ce pauvre *Théimbatou* que je ne pouvais réussir à tranquilliser. Mes besoins multipliés me forçaient à des demandes continuelles qui l'alarmaient chaque jour davantage.

Le 4 à 5 heures du soir arriva M. Corby, officier au Corps des Volontaires de Beniowsky, accompagné de plusieurs marmites chargés des marchandises et objets dont j'avais fait la demande à Louisbourg. Il me dit avoir laissé son détachement au village de *Tsimiart*, et avoir pris les devans pour me remettre dans le jour même les paquets du général et le présent qu'il envoyait sur ma demande au prince *Tsimanompou*, roi de *Boine*. Les lettres de M. le Baron contenaient des ordres pour la continuation de mon voyage dans l'Ouest, et des instructions sur la manière dont je devais me conduire dans certains cas particuliers, avec pouvoir au reste d'agir selon les circonstances, toujours dans l'intérêt du service et du succès de ma mission. Nous convînmes de nos faits, M. Corby et moi. Il fut rendu que je continuerais mon voyage dans l'O. mais que je ne partirais qu'après avoir reçu des nouvelles du roi, près duquel il serait peut-être nécessaire que je me rendisse. Quant à lui Corby, son poste était a *Antanguin* ; je devais l'y laisser avec son détachement.

Les jours suivans furent employés à la confection définitive des deux bâtiments commencés. Je ne voulais point quitter M. Corby que son détachement ne fût logé.

Le 5 à 10 heures, le détachement arriva avec le reste des marchandises que j'attendais. Le détachement était composé de six hommes :

Laimé, sergent.	Marin, appointé.
Longteaux, caporal.	Sageret, volontaire.
Boissonnais, appointé.	Blait, id.

Je procédai de suite à la vérification des objets annoncés ; j'en trouvai la note exacte conforme à celle incluse dans les paquets de M. le Baron.

Marchandises

55 miroirs, moitié cintrés, moitié carrés.
53 mouchoirs rouges en six pièces.
2 doubles pièces de toile blanche.
2 pièces de toile blanche.
3 d° de toile bleue.
2 paquets de poudre de guerre en deux sacs vacouas.
23 fusils de traite.
57 couteaux de Batavia.
5 pièces de chitte.

Présent pour le roi de Boine

1 habit de satin bleu brodé en or.
1 veste id.
1 culotte d'écarlate avec jarretières et boutons d'or.

10 bagues en marcassite.
1 d° pierre de strass, montée en or.
1 d° pierre bleue montée en vermeil.
1 tabatière de vermeil.
1 d° de Manheim.
1 paire boucles d'oreille de vermeil, pierre de strass.
1 paire boutons de manches en pierre, montés en argent.
1 paire pistolets anglais montés en argent.
1 couteau de chasse garni en argent et son ceinturon.
6 chemises fines garnies.
6 cols blancs.
6 mouchoirs fins.
6 paires bas de soie blancs.
3 id. id. de coton.
3 id. de souliers.
1 garniture de boucles d'argent.
1 chapeau uniforme.

Le 8 je fis un petit assortiment de marchandises pour les dépenses de mon voyage. J'en emportai ce qu'il me fallait pour me procurer des vivres par ventes ou échanges, pour environ deux mois, au cas que le vaisseau Le Bougainville tardât à paraître à *Bombetoc*.

Le chef du village fit présent d'un bœuf à M. Corby.

Le 9, les envoyés du roi de *Boine* arrivèrent et apportèrent aux chefs la permission de traiter avec nous.

« Le roi, dirent-ils, ayant appris qu'il y avait des blancs à *Antanguin*, et qu'il devait arriver des vaisseaux à Bombétoc, permet aux chefs de cette province de traiter avec eux. Mais il se réserve pour lui seul la traite des vaisseaux attendus. »

Sur cette réponse, M. Corby et moi jugeâmes que mon voyage chez le roi était nécessaire ; voici pourquoi : A cette réserve faite par le roi de la traite exclusive avec les vaisseaux, il était aisé de s'apercevoir que les chefs, en parlant de moi et de l'objet de mon séjour à *Antanguin*, ne m'avaient fait annoncer que comme un marchand particulier qui cherchait à traiter pour son compte ; dans la crainte sans doute que s'il me connaissait une mission spéciale de mon gouvernement, la traite ne lui parût un objet de trop grande importance pour la permettre aux particuliers, et qu'alors il ne se la réservât pour lui seul. Cette annonce équivoque donnait lieu à deux inconvénients très graves : le premier que toute démarche ultérieure de ma part, en vertu des ordres que j'avais reçus, serait toujours suspecte ; le second, que la traite avec les vaisseaux s'ouvrirait sur des données autres que celles de leur mission. Il fut donc résolu que je partirais sans délai.

Le 10, le chef vint me voir et me demanda à fixer les prix des esclaves et des bœufs, ainsi que des marchandises que j'avais à donner en échange. Je lui répondis que c'était ce que j'avais proposé de faire à mon arrivée à *Antanguin*, et qu'il ne l'avait pas voulu ; qu'aujourd'hui j'allais chez le roi ; que ce serait là que je m'en occuperais ; et qu'aussitôt que ces articles seraient réglés j'en instruirais M. Corby qui restait à *Antanguin* pour exécuter ce qui serait convenu. Mon refus était fondé sur ce que j'avais appris la veille, que l'intention du chef était de me faire payer les objets aussi cher qu'à la côte.

Nous reçûmes dans la journée des nouvelles indirectes de *Foulepointe* et de la partie du sud par un noir *Séclave* qui vint à *Antanguin*. Ce *Séclave* était parti, lui quatrième, pour aller vendre dans l'Est par commission des marchandises que leur avait confiées un Arabe. Ils firent ensemble d'assez bonnes affaires à la côte de l'Est ; mais comme il leur en restait encore, ils prirent le parti d'aller dans le Sud, faisant le voyage avec le nommé *Manongamane*, un des chefs de la baie d'*Antongil*, qui demeurait à *Manambia*. Leur voyage fut heureux : ils en ramenèrent huit esclaves. Lorsqu'ils furent arrivés à *Foulepointe*, *Yari* fit arrêter un de ces quatre hommes nommés *Hali* avec un de leurs esclaves, et les vendit tous deux à M. Olivier, marin français, dont le navire était alors en rade. Les trois autres à cette nouvelle, craignant pour eux-mêmes un traitement semblable, prirent la fuite et s'attachèrent encore à la suite de *Manongamane* qui se rendait chez *Dzanou* chef de *Mahambou*, dans l'espoir d'obtenir par l'organe de ce chef le rachat de leur camarade. Ils échappèrent conséquemment à l'avidité d'*Yari* qui les avait menacés de les vendre tous. *Manongamane* les accueillit, les embarqua dans des pirogues et les conduisit à *Manambia*, lieu de sa résidence. Ne soupçonnant rien de ses projets, ils y restèrent quelques jours en sécurité ; mais quand ils se disposèrent à partir, le traitre abusant de leur confiance fit saisir les six esclaves qui leur restaient, les confisquant à son profit, disant à leurs maîtres qu'ils devaient s'estimer heureux qu'il leur eût sauvé la vie et qu'il gardait les six esclaves pour se payer du bienfait. Il n'y avait point à lutter contre l'autorité du chef. Les trois *Séclaves* partirent en hâte, résolus d'aller porter leur plainte au roi. A mon arrivée dans le village, le *Séclave* vint me trouver et me raconta son aventure en me priant de lui rendre justice ou de la lui faire rendre. Je lui dis que je m'y emploierai avec plaisir et qu'il pouvait y compter, pourvu toutefois qu'il n'eût aucun reproche à se faire.

Dans la matinée de 11 *Raouffique* oncle de *Théimbatou* arriva à *Antanguin*. Il avait quelques torts à mon égard dont il voulait se justifier. Il les rejetta sur la crainte qu'il avait eue que le roi n'approuvât point les communications qu'il avait eues avec moi (1). Il me fit présent pour gage de son amitié de deux bœufs, de deux coqs, de deux paniers de riz et de deux calebasses de vin de miel, me priant d'oublier le passé. Il s'offrit de m'accompagner chez le roi et me promit de venir le lendemain pour arranger notre voyage ; j'acceptai. Je fis tuer l'un de deux bœufs qu'il m'avait donnés.

Le lendemain, ses vivres n'étant pas encore prêts, il me fit dire que je pouvais partir à l'avance, qu'il me rejoindrait en route et ne tarderait pas.

Le 13, après avoir remis à M. Corby sur reçu les marchandises qui lui étaient nécessaires, je partis avec un sergent, deux volontaires, mon matelot et le même nombre de marmites qui m'avaient accompagnés de Louisbourg, à l'exception d'un commandeur que je laissai au poste. Nous marchâmes quelque temps en plat pays. Notre journée se termina en-deça de la montagne d'*Andaraposa* que

(1) Crainte fondée. Voyez ce que dit *Dumaine* dans son voyage à la côte de l'O. du despostisme sous lequel gémit le peuple *Séclave*, et l'auteur lui-même dans la suite de son récit. (B. de F.).

nous fûmes obligés de passer à l'un de ses points les plus élevés. Le chemin est frayé au milieu des bois vers une embrasure qui se trouve au sommet. Arrivés de l'autre côté nous trouvâmes un petit village dépendant d'*Antanguin* où nous fîmes halte pour passer la nuit. J'estimai ma route 4 lieues 1/2.

Le chef de ce village me fit présent d'un bœuf que je fis tuer sur le champ, n'ayant point l'intention de séjourner.

Le 14 nous partîmes, prenant la route des bois. Nous allâmes coucher à 3 lieues de là au bord d'un petit ruisseau.

La route faite les jours précédents variait peu de l'O. à l'O. N. O.

Ce fut à l'entrée de ce bois, dans un endroit dégarni d'arbres et sur le bord d'un étang à main droite du chemin, que je trouvai une mine de fer. Elle me parut si considérable que j'en pris une entière connaissance, non que ces sortes de mines soient rares dans le pays, mais la richesse de celle-ci méritait qu'on y fît attention. Elle est, je le répète, dans une plaine que traverse le grand chemin qui conduit au village du nommé *Tsihaimpa*, de la famille des *Entendrona*. Un étang est à droite, un ruisseau coule à gauche. Le pays est découvert dans cette partie, les bords des rivières et des ruisseaux exceptés, ainsi que quelques plages où se rencontrent à peu de distance les uns des autres de petits bouquets de bois formés de Rafia et d'arbres de moyenne hauteur. Le nom de l'endroit m'est demeuré inconnu, parce que nul de ceux qui m'accompagnaient, tant blancs que noirs, n'avait encore fait cette route.

Le 15, nous fîmes 5 lieues toujours entre le N. O. et l'O. à travers un plat pays, semé comme le précédent de bouquets de Rafias et d'arbustes, quelques collines peu élevées entre lesquelles nous passâmes coupent l'uniformité de la plaine. Nous eûmes à passer un grand nombre de ruisseaux mis à sec par une chaleur extrême qui nous obligeait même de faire halte presque tous les jours, de neuf heures du matin à trois de l'après-midi. Un de mes marmites tomba malade dans la journée. Je fis prendre son paquet par les autres et le renvoyai à *Antanguin*. Nous venions de passer la petite rivière de *Tsizoumourougne*.

Le 16, prévenu que nous allions faire 3 lieues sans trouver une goutte d'eau, j'en fis provision aux premiers ruisseaux que nous trouvâmes ; et je m'arrêtai à ce dessein à *Mahalou*. Le soir après avoir passé la rivière *Andampé*, j'établis nos tentes pour coucher dans un ravin situé à l'entrée d'un grand bois, où nous trouvâmes des restes de barraques, ouvrage sans doute de quelques voyageurs qui s'y étaient arrêtés depuis peu. On nomme ce lieu *Antamérola*. Il paraît que les environs sont habités, car nous vîmes à peu de distance de nous un petit troupeau de sept vaches et trois veaux. Route belle, bouquets de bois de moyenne taille, beaucoup de lataniers, plaines vastes, beaux pâturages. Chemin fait : 5 lieues, malgré l'excessive chaleur.

Le 17 nous partîmes au point du jour ; sur les huit heures aperçûmes deux bœufs. Je permis aux marmites de courir dessus parce que nous manquions de viande fraîche. Ils en eurent bientôt atteint un.

Sur les onze heures, nous recontrâmes deux noirs et une négresse qui portait un enfant sur son dos. Ils faisaient route opposée et conduisaient devant eux quatre vaches et un veau. Je

les interrogeai ; ils répondirent qu'ils étaient habitans d'*Amparie*, canton habité dans le Nord d'*Enghanavou*, à environ quinze lieues de là, dans les hauts de la rivière de *Souffia* ; qu'ils étaient venus chez les *Séclaves* acheter ces vaches, et qu'ils s'en retournaient chez eux. Je m'informai du plus prochain village ; ils me dirent qu'ils en étaient partis la veille à midi. Je leur fis donner un peu de viande et ils continuèrent leur route.

Halte depuis onze heures jusqu'à trois. Chaleur extrême.

Nous traversâmes dans l'après-midi le ruisseau d'*Ambararatta*, près duquel nous trouvâmes un chemin qui conduisait dans le Sud. Nous le laissâmes pour suivre le nôtre. Nous tentâmes le soir sur les bords d'un ruisseau ombragé de Ratias, dont j'ignore le nom.

Route toujours belle, plaines vastes sans irrégularités, sans marais, boisées par touffes de bois de moyenne grosseur, lataniers en grand nombre. Chemin estimé 5 lieues.

Ces bois sont peuplés d'une multitude incroyable d'oiseaux de toute espèce. On y voit en abondance le perroquet gris, la caille, la perdrix, la pintade, le canard sauvage, la sarcelle, le plongeon, le pigeon vert, la tourterelle, le flamand, l'aigrette blanche, grise et brune, l'espatule et une infinité d'autres dont j'ignore les noms. Cet assemblage paraîtrait indiquer le voisinage de quelques lacs ou étangs et des bords de la mer.

Le 18, partis à 5 heures du matin, nous arrivâmes à 8 au village d'*Ancazoutahaitsatrua* appartenant aux *Maroudzouarés*, où nous déjeunâmes. Les habitans nous accueillirent avec bienveillance et nous donnèrent à loger dans de mauvaises barraques à claire-voie, couvertes et entourées de feuilles de latanier, où on peut tout au plus être à l'abri du soleil ; l'aspect en est très misérable. Nous en repartîmes à deux heures pour aller coucher au village de *Marouzaa*, dont *Marouzaa* est le chef, à deux lieues du précédent.

Chemin estimé 4 lieues et demie. Route O. et N. O. Le pays le même que les jours précédens ; le tems beau.

Le 19, nous restâmes chez *Marouza* pour y attendre *Raiouffique* qui devait venir nous y rejoindre. Le premier nous fit présent d'un bœuf que je fis tuer sur le champ. Son village n'est pas considérable, mais il paraît riche en troupeaux. J'ai compté dans deux parcs 160 veaux.

Raiouffique ne parut point. Je l'attendis encore inutilement toute la journée du 20.

Un coup de canon au loin est un événement qui fait époque chez les malgaches, particulièrement dans l'intérieur des terres ; parce qu'il annonce le voisinage et l'approche de quelques vaisseaux Européens. Le chef vint me dire qu'on avait entendu le 9 ou 10 de ce mois un coup de canon dans le Nord. Il tenait le fait d'un de ses amis qui pourtant n'avait pas vu le vaisseau.

Raiouffique n'étant point arrivé, nous partîmes le 21 pour aller déjeuner à 2 lieues de là dans un village appartenant au nommé *Tsiaoffa*, chef. Ce village est situé sur une éminence d'où la vue s'étend au loin sur un paysage agréable. On découvre dans le Sud la rivière de *Souffia* qui coule à environ deux lieues ; l'intervalle qui en sépare est coupé par un étang sur le bord duquel est le village. On en voit un second dans l'E. S. E., un autre dans l'O. ; et ces étangs poissonneux sont couverts d'oiseaux de toute espèce.

Le chemin que nous parcourûmes est beau. Il est plat, le pays coupé d'étangs de distance en distance et de bouquets de bois, entre lesquels sont de gras pâturages couverts de troupeaux. Tout est plein de vie et d'agrément dans cette diversité de sites dont l'aspect change pour ainsi dire à chaque pas. Il est fâcheux que les caïmans dont ces étangs abondent en rendent le voisinage dangereux.

J'ai remarqué dans ce court trajet trois variétés de lataniers : l'une porte un fruit de la forme et de la couleur de l'olive, mais trois fois plus gros, et que les naturels nomment *Satran* ; l'autre espèce porte un fruit carré plus gros à l'une de ses extrémités qu'à l'autre, dont la pulpe est farineuse et d'une saveur assez agréable. Il ne se mange cependant que dans les tems de disette, il est connu dans le pays sous le nom de *Loankoho*, et l'arbre sous celui de *Satranmira*. La troisième est celle connue des naturalistes et décrite dans les Mémoires des voyageurs. Il y a peu de diversité dans le port de l'arbre, dans la forme et l'arrangement de ses feuilles.

Le tamarinier est aussi extrêmement commun, il croît spontanément au milieu des pâturages et rapporte en abondance.

Là se trouve le *Voivontac*, arbrisseau épineux qui porte un fruit rond de la forme et de la grosseur d'une pomme, qui n'est bon à manger que dans sa parfaite maturité. Les pépins qu'il renferme sont ronds et plats et, pris intérieurement, font sur les animaux le même effet que la noix vomique.

Le chef de ce village était absent lors de notre arrivée. Le roi de Boine l'avait envoyé en ambassade chez les *Sianaques* pour renouveler avec cette république d'anciens traités de paix et d'alliance qu'il était chargé de sceller par un présent de cinq bœufs.

Je séjournai le 22 pour donner à *Raiouffique* le tems de nous rejoindre.

Ce même jour nous reçûmes la nouvelle d'une petite action qui avait eu lieu entre un parti de *Sianaques* et les gens de *Baifiarane*, chef rebelle dont j'ai parlé précédemment, voici à quelle occasion :

Quelques *Séclaves* chargés par des Arabes de leur procurer la défaite de diverses marchandises, s'étant mis en route pour *Entsianaque*, furent rencontrés par une troupe de *Baifiarane* qui les attaqua et les pilla sans cependant leur ôter la vie. Ils se réfugièrent au premier village et se plaignirent de ce qu'un pareil attentat avait été commis par un peuple avec lequel les *Séclaves* n'étaient point en guerre et sur des terres amies. Les *Sianaques* étonnés du reproche et fort innocens du délit qui leur était imputé, s'en justifièrent ; et pour preuve de leur bonne foi, donnèrent main-forte aux *Séclaves*. On joignit les brigands qu'on reconnut pour des gens de *Baifiarane*. L'attaque se fit sur le champ ; ceux-ci perdirent la bataille. On leur tua cinq hommes sur la place ; et le reste mis en fuite et blessé abandonna au vainqueur la majeure partie des marchandises pillées. Les *Sianaques* se contentèrent d'en purger leur territoire sans s'occuper de les poursuivre. Ils se réfugièrent près de leur chef qui, comme je l'ai dit plus haut, s'était retiré à *Didi* après avoir été chassé des environs de *Foulepointe* par *Yari*.

Raimouessa, chef *Séclave*, passa dans la matinée dans le voisinage avec une suite d'environ trente personnes, tant hommes

que femmes, conduisant devant eux quelques bœufs. Il allait, me dit-on, à *Antanguin*.

Le 23, nous partîmes sans avoir de nouvelles de *Raiouffique* et arrivâmes sur les huit heures du matin à *Empoudrabai*, village du nommé *Zamalla*, distant d'environ 3 lieues. Nous trouvâmes ce village désert par un événement que je ne crois point inutile de faire connaître, en ce qu'il peint le gouvernement *Séclave*.

Les présents de bœufs, de riz, de vin de miel, et autres productions sont d'un usage constant parmi les chefs malgaches entr'eux. C'est le signe de la considération, de l'estime personnelle ; quiconque fait un présent témoigne par là le désir de vivre en bonne intelligence, de cultiver l'amitié, de cimenter la paix. Les présens des chefs aux princes ont, outre cet objet commun à tous, celui de se concilier leur bienveillance particulière. L'intérêt personnel les commande dans cette circonstance, et la passion de posséder n'y est pas indifférente. Ce *Zamalla* ayant fait, je ne sais à quelle occasion, un présent de soixante bœufs à *Tsimanompou*, roi de *Boine*, fort jeune encore et sous la tutelle de *Tompourais* son père, eut la maladresse, croyant convenable d'en faire un aussi à ce dernier, de ne lui donner que quarante bœufs. *Tompourais*, mécontent de ce que *Zamalla* établissait ainsi entre lui et son fils une différence qu'il regardait comme une injure, avait résolu d'en tirer vengeance ; et accusant celui-ci d'avoir voulu l'empoisonner, ne dissimula point le projet qu'il avait conçu de se saisir de lui, de sa femme et de ses enfants, et de confisquer ses biens.

Zamalla, instruit à tems, après avoir mis en lieu de sûreté tout son monde, et écarté ses troupeaux, se rendit auprès du jeune prince auquel il raconta toutes les particularités de son aventure. Il sut l'intéresser en sa faveur, et quand les députés de *Tampourais* se présentèrent chez le roi pour réclamer un traître qui, disaient-ils, avait attenté à la vie de leur maître, le roi le refusa, donnant à entendre qu'il ne croyait point l'accusation fondée et qu'il ne livrerait pas le prévenu sans preuves convaincantes.

Alors *Tompourais* fit répondre qu'il voyait bien que le jeune prince s'intéressait à *Zamalla* : que désirant faire quelque chose qui lui fût agréable, il consentait à lui faire grâce de la vie, mais qu'il ne se relâcherait en rien sur la confiscation prononcée. « Dites à *Tompourais*, répliqua le roi, que si *Zamalla* perd ce qu'il « possède, je le lui rendrai au double ».

On verra plus bas que *Zamalla* eut tort d'ajouter une confiance trop entière à cette belle réponse émanée d'un sentiment prompt d'équité, mais qui ne pouvait être soutenue par l'autorité ; à moins qu'on ne veuille attribuer à l'esprit de calcul et à une honteuse spéculation l'ordre qu'il donna immédiatement après à sa famille et à ses esclaves de revenir avec ses troupeaux à *Empoudrabai*. Je ne puis fixer l'opinion du lecteur à ce sujet ; les particularités qui ont suivi cet événement ne sont point parvenues jusqu'à moi.

Nous séjournâmes le 24 à *Empoudrabai*, attendant toujours *Raiouffique* qui nous manquait, parce qu'aucun des marmites qui m'accompagnaient ne savait la route, et qu'à quelque prix que ce fût, on ne pouvait se procurer des guides. Depuis le village du nommé *Marouzaa* nous avions fait le S. et le S. 1/4 S. O., et certainement cette route ne nous approchait pas de la côte.

Le 25, le nommé *Tsiroua*, chef des *Sambarirou* ou esclaves du roi passa par *Empoudrabai*. Il était chargé de faire dans le canton

une levée de deux cents bœufs destinés pour *Yavi*. Je le priai de me donner un guide, mais je n'étais point annoncé chez le roi, et il ne crut point devoir condescendre à ma demande. Il m'offrit seulement d'envoyer deux de ses gens pour prévenir ce prince que j'étais en route. J'acceptai sa proposition et me disposai à partir le lendemain matin. Il me fit présent d'un bœuf que je fis tuer. Beau tems ; chaleur excessive.

Le lendemain 26, *Tsivoua* se rendit pourtant à mes instances et consentit à me donner deux de ses gens qui eurent ordre de m'accompagner jusqu'à *Manangantara*, rivière qui se jette dans celle de *Souffia*.

Avant de partir d'*Empoudrabai*, nous fûmes témoins de la saisie ordonnée par *Tompourais*, des femmes et enfans, des esclaves et bestiaux du nommé *Zamalla*. On lui enleva deux de ses femmes, cinq enfans, seize bœufs, parce qu'ils n'étaient pas encore rassemblés quand nous partîmes.

La route de la journée fut le N. O. 1/4 N. Beau chemin, le pays toujours le même ; grande chaleur. Chemin estimé trois lieues et demie. Nous fîmes halte à *Encousse*, village appartenant au nommé *Tandraque*. Nos guides nous demandèrent la permission d'aller coucher à un village voisin. Elle leur fut accordée sous la condition qu'ils seraient de retour le lendemain de bonne heure.

Le 27, les guides revinrent à l'heure convenue, mais pour me signifier l'ordre secret qu'ils avaient réçu de *Tsivoua*, de nous laisser en route et d'aller en toute diligence nous annoncer au roi. Mes représentations furent inutiles. Ils me protestèrent que rien au monde ne les ferait dévier des instructions qu'on leur avait données ; qu'il était impossible que je m'égarasse de la route de *Manangantara* en ce qu'elle est semée de nombreux villages presque tous à la vue les uns des autres. Ne pouvant rien gagner sur leur esprit, je leur recommandai de faire diligence, et leur promis quelque chose au cas que, par un effet de leurs soins, je pusse être rendu chez le roi avant la pleine lune. Je leur recommandai bien de dire à ce prince, qu'il était de la dernière importance pour moi et pour le succès de la mission dont j'étais chargé, que je conférasse avec lui au plus tôt, parce que M. le baron de Béniowsky avait expédié un vaisseau à *Bombétoc*, pour la traite duquel j'avais à stipuler à l'avance. Je ne voulus point donner à entendre que j'avais un présent à faire. Je chargeai néanmoins les deux guides de lui dire que j'avais à lui parler particulièrement de la part de M. le baron de Béniowsky. Ils nous quittèrent. Nous partîmes peu de tems après.

Le premier village après *Encousse* est celui qui appartient au nommé *Tsia-impe*. Il nous avait été indiqué comme éloigné d'environ trois lieues ; nous en fîmes au moins six sans nous détourner de notre route, et le soir, harassés, ayant perdu tout espoir d'atteindre ce village, nous fîmes halte pour coucher à quelques cabanes isolées où logeaient des gens occupés à planter du riz dans les marais formés par la rivière d'*Enbia* à sa jonction avec celle de *Souffia*.

Beau chemin ; beau tems ; chaleur excessive ; le pays le même. Route S. O. et S. S. O..

L'embouchure de la rivière d'*Enbia* est, suivant le rapport des habitants, éloignée de huit lieues du bord de la mer.

J'estimai au moins trois lieues inutiles sur les six que nous avions faites, et cela faute de guides ; non que la route fût déserte, mais parce que nul n'osait nous en servir sans en avoir reçu l'ordre.

Le lendemain 28, nous nous disposions à lever le camp, avec la perspective d'une journée non moins fatigante et peut-être aussi inutile, lorsque vers les six heures du matin, on nous annonça deux envoyés du roi qui venaient, dirent-ils, pour nous conduire et avec l'ordre de ne nous laisser manquer de rien. Ils nous donnèrent effectivement du riz et un bœuf que nous tuâmes. Nous partîmes sur les huit heures, et remontâmes pendant environ une heure la rivière de *Souffia* que nous passâmes à sa jonction avec celle des *Enguirou* et de *Manangantara*. Dirigeant ensuite vers le S. et sur les bords de la rivière des *Enguirou*, nous vînmes faire halte et coucher à un petit village situé sur les bords d'une rivière que nous passâmes.

Beau tems, beau chemin, route S. E. et S. ; chemin fait : quatre lieues et demie environ ; le paysage plus varié que les jours précédens. Nous passâmes à vue d'un étang considérable auquel je donne au moins trois lieues de tour, couvert d'oiseaux de toute espèce, et où, dit-on, les caïmans abondent.

Le 29, nous partîmes de très grand matin, et arrivâmes de bonne heure sur les bords de la rivière de *Manangantara*. *Raitara* chef de ce lieu, *Dian-homay* envoyé du roi, et *Lahaimasse* chef d'*Andromna*, instruits de notre arrivée, nous tirent dirent de passer la rivière et de faire halte dans un grand champ de bananiers qu'on nous indiquerait, et où nous eûmes ordre de rester jusqu'à ce qu'on nous envoyât chercher. Il nous firent présent de quelques paniers de riz et d'un bœuf.

Chemin fait : trois lieues. Route S. S. E. et O. S. O. Nous passâmes la nuit au lieu indiqué.

L'objet de l'ordre qui nous avait été signifié était de gagner du tems pour rassembler du monde. Le lendemain 30, on nous fit avertir dès le matin que nous pouvions arriver, et l'entrée du village nous fut permise. On nous conduisit devant les trois chefs qui nous attendaient environnés d'une multitude d'hommes dont je porte le nombre à environ quatre cents. J'attendis qu'ils ouvrissent le Cabarre, ce qu'ils firent dans les termes suivants :

« On a rapporté au roi que tu étais venu à *Antanguin*, non pour « y faire la traite, comme tu l'as dit, mais pour t'emparer de ce « lieu qui lui appartient et y construire une palissade, des maisons, « des retranchemens ; que tu as envoyé vers ton chef pour lui « demander des canons, des troupes et des munitions de guerre. Il « a été d'abord surpris de te voir sur ses terres avant d'avoir été « instruit de ton voyage, et ensuite irrité de ce que tu as continué « ta marche sans en avoir la permission. Enfin quand il t'a su « rendu sur les bords de la rivière de *Souffia*, il nous a mandés et « nous a dit : Allez au-devant de ce blanc, sachez quel est l'objet de « son voyage, ce qu'il veut, pourquoi il a construit une palissade à « *Antanguin*. Explique-toi. »

« M. le Baron de Béniowsky mon général, répondis-je, instruit « que le peuple *Séclave* est riche en troupeaux et qu'il n'a point de « débouché pour ses bœufs et les autres productions de son pays, « m'a envoyé par terre pour visiter les lieux, et m'assurer si l'on « pourrait avec succès établir une traite de bœufs de *Bombétoc* à la

« côte de l'Est, et si on le peut, assigner un endroit où le dépôt « serait fait. Alors il enverra un vaisseau à *Bombétoc* avec des « marchandises pour établir cette traite. Voilà la vérité. Il s'est « conduit ainsi avec tous les peuples de votre isle, du consente- « ment du prince et des chefs qui gouvernent ; il n'a attenté en « rien au droit qu'ils ont de faire leurs conditions.

« J'ai eu ordre d'établir un poste à *Antanguin* pour faciliter le « commerce des habitans des frontières. Il servira d'entrepôt pour « les effets qu'on voudra faire venir de Louisbourg par terre et « pour les bœufs qu'on jugera à propos d'envoyer à la côte de l'Est.

« Les intentions de M. le Baron, qui sont celles du roi de « France son maître et le mien, sont d'offrir par ces communica- « tions amicales aux peuples *Séclaves* un débouché avantageux de « leurs bœufs et des autres productions de leur pays, en échange « desquels il leur fournira les choses dont ils ont manqué jusqu'à « présent. Ce sera à perpétuité si votre roi y consent ; et dans ce « cas j'ai ordre de faire avec lui, au nom du Roi mon maître, un « serment d'amitié et d'alliance. Je jurerai que le peuple *Séclave* ne « recevra jamais ni tort ni dommage de la part des Français et que « tout ce qui sera fait par la suite ne le sera jamais que du consen- « tement et de la volonté libre des deux parties. Pour gage de son « amitié et du désir qu'il a de vivre en bonne intelligence avec « votre prince, il a chargé M. le Baron de lui faire un présnt que « j'ai avec moi

« Tout ce qu'on lui a rapporté sur mon arrivée et mon séjour « à *Antanguin* est faux. Il est vrai que j'y ai bâti une maison ; mais « j'y ai été contraint par la nécessité, parce que nul de ses habitans « n'a voulu me loger et que j'attendais tous les jours des marchan- « dises que je devais mettre à l'abri. Si vous doutez de ma « sincérité, dépêchez sur les lieux et faites vous rendre un compte « fidèle.

« Quant aux troupes que j'y ai laissées, lorsque le nombre « vous en sera connu, elles cesseront de vous porter ombrage ; elles « consistent en un officier, trois autres blancs volontaires et quel- « ques noirs marmites ; tous préposés à la garde des effets et à la « stabilité du poste. Voilà la vérité et ce que je désire qui soit bien « connu du roi. »

« Puisque les choses sont ainsi, reprit le même chef, nous « allons envoyer vers le roi ; il connaîtra les intentions de ton chef ; « tu resteras ici avec nous ; on te logera, tu auras des bœufs pour « ta subsistance. Le riz étant très rare, nous ne pouvons t'en don- « ner ; mais fais chercher des bananes, prends-en où tu en trouve- « ras ; tu auras une escorte afin que personne ne t'en empêche, « même des bœufs quand tu en auras besoin. Il en sera ainsi « jusqu'à ce que les ordres du roi nous soient arrivés. Alors nous « les exécuterons. Si nous avions suivi ceux qu'il nous a donnés en « partant, nous t'aurions renvoyé ; mais comme ce que tu nous dis « ne s'accorde point avec ce qu'on lui a rapporté, nous voulons le « lui faire savoir afin qu'il prononce à ton égard. »

Je crus inutile de répliquer ; j'avais dit tout ce que j'avais à dire. Le cabarre finit ; on nous fit donner un bœuf et on nous assigna un logement.

Une heure après, les trois chefs accompagnés de quelques noirs se présentèrent à ma case et me dirent qu'ils avaient oublié de me demander quelles étaient les choses que je voulais traiter. Je leur

répondis que j'avais ordre d'acheter, quand les accords seraient faits pour la traite, bœufs, esclaves, riz, cabris, enfin tout ce qui pouvait être un objet de commerce. Ils se retirèrent après m'avoir fait présent d'un peu de vin de miel.

Le village où ce cabarre eut lieu est situé entre deux étangs qui le bornent, l'un dans l'O., l'autre dans le S., et à environ deux portées de fusil de la rivière de *Manangantara*.

Le lendemain, le nommé *Dianhomai*, l'un des trois chefs et le plus puissant vint me voir. Après quelques momens de conversation. « Pourquoi, me dit-il, es-tu venu par terre, puisqu'il est « bien plus commode et moins fatigant de venir par vaisseau ? Tu « aurais été plus tôt rendu ».

« Je te l'ai dit hier, dans le dessein uniquement de trouver « un chemin qui communique à l'O. et à l'E., et permette à moi « ou à tout autre chargé de la traite à *Bombétoc*, de passer les « bœufs et de les envoyer à *Louisbourg* ou à *Foulepointe* ».

« Qu'avais-tu besoin de faire cette recherche, puisque tu ne « dois pas ignorer que tous les ans, notre roi fait passer deux ou « trois cents bœufs à *Yari* roi de *Foulepointe*. En outre tu sais « fort bien que les gens de la côte de l'Est viennent ici fréquem- « ment pour acheter des bœufs. Il faut donc qu'il y ait des routes « praticables, et si les bœufs de ces gens-là passent, pourquoi les « tiens ne passeraient-ils pas »?

« Tu te trompes, lui répondis-je, si tu crois que les intentions « du roi de France sont de traiter deux ou trois cents bœufs. Le « projet d'un établissement fixe à *Bombétoc* admet une traite « annuelle de neuf à dix mille bœufs et plus ; et je te demande si « toutes les routes sont bonnes pour une si grande quantité. Où « deux cents bœufs passeront, sept à huit cents ne passeront pas. « Quand on parle de montagnes, de rivières, de marais, pour de « semblables voyages, n'est-il pas bon qu'on s'assure par soi-même « de l'état des lieux ? M. le Baron ne pouvait s'en fier à personne « autre qu'un blanc ; parce qu'une traite de bœufs à *Bombétoc* « devient inutile si on ne peut pas les en faire sortir par terre, et « que c'est le principal et unique genre de commerce qu'on puisse « avoir avec vous ».

Les questions de *Dianhomay* marquaient beaucoup de défiance. Elle était naturelle, parce qu'il était vrai que nul Européen avant moi n'avait pénétré dans l'intérieur du pays par le chemin de l'Est. Je résolus cependant de l'en punir par des réflexions justes dans le fond, quoique un peu mortifiantes. Je ne voulais pas qu'il crût que ma conduite pleine de ménagemens jusqu'alors n'avait eu pour motif que la crainte ou la faiblesse. « Si, lui dis-je, s'intéresser « à vous et au bien de votre commerce, c'est s'attirer votre haine, « M. le Baron, qui ne peut avoir de démêlés avec personne, aura « bientôt abandonné ses projets sur vous et porté ses vues bien- « faisantes sur d'autres grands chefs qui les réclament tous les « jours, et qui certainement en seront plus reconnaissans. On a « cru vous être utile ; vous en prenez de l'ombrage, on le sera à « d'autres ».

« C'est mon voyage par terre qui t'inquiète, je le vois ; et « cependant j'ai été en beaucoup d'autres lieux ; à *Endrantsaye* ; « chez les *Bétanimènes*, dans toute la partie du Fort-Dauphin ; à « la vallée d'*Amboule*. T'est-il revenu que j'y aie causé aucun « trouble, soit par moi-même, soit par une suite de communica-

« tions que j'ai établies ? Je puis t'assurer au contraire qu'il n'est « pas un de ces chefs qui ne m'ait bien recommandé de venir le « voir une seconde fois. Et quel intérêt aurait M. le Baron à vous « faire la guerre ? Qui l'obligerait à se servir du prétexte de « commerce avec vous ? Vous ne pouvez pas supposer non plus « que ce soit par crainte qu'il prenne un parti semblable.

« Au reste je vous ai proposé hier le serment d'amitié et « d'alliance ; vous ne m'avez rien répondu, je vous l'offre encore, « acceptez-le. Je suis sincère et je vous jure que s'il s'élève quel- « que dissension entre nous, la cause ne pourra m'en être imputée, « car je ne m'écarterai jamais du plan de conduite que je me suis « tracé. Souvenez-vous bien que si on avait intention de vous « faire la guerre, des gens qui ont la force en main, qui ont les « munitions de toute espèce à discrétion, et de l'argent assez pour « vous acheter tous, vous qui pour une petite pièce de monnaie « vous vendriez les uns les autres ; vous que nous savons en « horreur à tous vos voisins, qui n'êtes en paix avec eux que « parce que la guerre ne peut toujours durer ; souvenez-vous, dis- « je, que si on avait intention de vous nuire, on n'aurait pas « besoin d'user de tant de détours ; il ne faudrait que le vouloir, « et le mal serait fait avant que vous puissiez vous en douter. « Mais bien loin de là, je vous donne la parole de M. le Baron, « qui est celle de son Roi, qu'il ne vous sera fait aucun tort, « aucun dommage, aucune insulte, que vous n'y ayez donné lieu « par votre conduite. »

Dianhomay resta muet à ce discours ; et après un moment de silence, sans entrer dans la discussion du fond, il se contenta de me répondre qu'il ne lui était pas permis de faire le serment que je lui offrais. Il me quitta un moment après.

Deux des blancs de mon escorte tombèrent malades dans la journée, les nommés Lémé sergent et Sageré volontaire. Ils n'avaient point encore eu les fièvres du pays, ce qui me donna quelqu'inquiétude pour eux.

Le premier août 1774, les chefs expédièrent quelques uns des leurs pour informer le roi de ce qui s'était fait et dit depuis mon arrivée. On leur recommanda la plus grande diligence.

L'indisposition du nommé Sageré n'eut aucune suite. Celle du sergent prit un caractère plus grave.

Le 6, je fus rejoint par *Raiouffique* qui s'excusa de ses retards sur la mort d'un de ses enfans, et ajouta que s'il n'avait pas craint que je l'accusasse d'inexactitude, il ne serait pas venu du tout, en ce qu'il avait laissé encore deux de ses enfans malades. Je fus très satisfait de son arrivée qui me mettait à même de certifier par un autre la vérité des faits relativement à l'établissement d'*Antanguin*. Je le menai de suite chez *Dianhomay*, que son témoignage parut satisfaire.

Ce pauvre *Raiouffique* faisait tout ce qu'il pouvait pour me prouver sa bonne volonté ; mais la crainte était souvent la plus forte, et je voyais bien qu'il craignait de se compromettre en me servant avec un peu de zèle et surtout en restant avec moi. Quand nous quittâmes *Dianhomay*, il me dit que n'ayant pas comme moi le privilège de tuer des bœufs quand il en avait besoin, il ne pouvait m'accompagner et me suivre ; qu'il allait prendre les devants par une autre route et que je pouvais être sûr qu'il

m'attendrait au village le plus voisin du lieu de la résidence du roi. Il fallut bien le laisser partir.

Le tems continuellement beau et la chaleur excessive.

Le 8, le nommé Bellé, volontaire tomba malade. Le sergent sans espoir.

A onze heures du soir, le feu prit chez *Dianhomay*. Le tems était calme. Il n'y eut que cette case qui brûla.

J'attendais avec impatience des nouvelles du roi. Elles arrivèrent dans la journée du 11. *Raitava*, l'un des chefs, vint chez moi de la part de *Dianhomay* me dire que le roi, mieux instruit, approuvait mon voyage et m'invitait à me rendre près de lui en toute diligence. « De la part de qui suis-je mandé », lui dis-je. — « De la part du roi père *Tompourais*, » me répondit-il. — « Ni M. « le Baron ni moi ne connaissons ce chef. Nous savons que le roi des « *Séclaves* se nomme *Tsimanompou*. C'est chez *Tsimanompou* que « j'ai ordre de me rendre en droiture ». — « Nous n'avons pas « d'autre roi, reprit *Raitava*, et tu as raison. Mais comme il est « fort jeune, c'est *Tompourais* qui gouverne ; rien ne se fait que « par lui, et nul étranger ne peut être admis devant le roi sans « son consentement. » — « J'irai volontiers chez *Tompourais*, lui « dis-je, mais cependant j'observe que je n'en ai point l'ordre, et « que si l'on me mène ainsi d'un chef à l'autre, on me jettera dans « des retards qui nuiront au succès de ma mission. »

J'avais un présent pour le roi, je n'en avais point pour *Tompourais* dont le caractère m'était connu par le traitement fait à *Zamalla*. Ne sachant quel parti prendre, je me rendis chez *Dianhomay* qui me confirma tout ce qu'on venait de me dire relativement à *Tompourais* et à la régence, et m'assura que si je voulais obtenir quelque chose, c'était à lui qu'il faudrait m'adresser. Je lui observai que ne connaissant que *Tsimanompou* pour roi des *Séclaves* je ne m'étais occupé que de lui dans le présent que je me disposais à lui faire, et que je craignais en le partageant de ne plus rien donner à l'un et à l'autre qui fût digne d'eux. Il me rassura et me dit qu'au contraire le partage leur ferait beaucoup de plaisir à tous les deux. « Eh bien, lui dis-je, j'irai chez « *Tompourais*, et nous partirons dans quatre jours ; je te demande « ce tems parce que j'ai encore deux des blancs qui sont avec moi « malades. Quand nous serons près d'arriver, je te ferai voir le « présent, et tu en feras toi-même le partage. » Ma proposition lui convint ; il manifesta qu'il était sensible à cette marque de confiance, et me répondit des suites, dans le cas où contre son attente, il y aurait du mécontentement de part ou d'autre.

Notre départ fut donc fixé au quinze.

Le 12, le sergent mourut. Le volontaire était un peu mieux.

Le 15, nous nous mîmes en route dans la matinée, ainsi qu'il avait été convenu. Le premier village où nous arrivâmes en remontant la rivière de *Manangantara* était *Embouengue*, qui reconnaissait pour chef le nommé *Comboudrare*, l'un des envoyés de *Tompourais*. Nous estimâmes avoir fait ce jour-là deux lieues. Une indisposition de *Raitava* l'un des trois chefs nous obligea d'y passer la journée du 16. Il fut néanmoins convenu entre les autres chefs et moi que s'il n'allait pas mieux le lendemain, nous le laisserions à *Embouengue* et continuerions notre route. Beau tems.

Le 17, *Raitava* se trouvant mieux, nous partîmes et, continuant de suivre la même rivière en remontant, nous arrivâmes après

deux heures et demie de marche au village d'*Ampouboutraïc* entièrement désert et abandonné depuis sept à huit jours par ses habitans. Je n'en pus savoir la raison. Les chefs allèrent loger dans des villages voisins qui étaient habités.

Beau chemin, beau tems, deux lieues et demie.

Le 18, j'avais déjà tout fait préparer pour le départ, lorsqu'à l'heure prescrite, *Dianhomay* se présenta et me dit qu'il venait d'apprendre la mort d'un de ses fils, et qu'il me quittait pour aller lui rendre les derniers devoirs : que *Raitava* lui-même était fort mal ; qu'il avait quelques uns de ses gens incommodés, et qu'enfin nous serions obligés d'attendre qu'ils fussent en état de nous suivre.

Ce nouveau contre-tems auquel j'étais loin de m'attendre me donna une humeur que je ne fus pas le maître de modérer, « Pensez-vous donc, lui dis-je, que je n'aie point de mission à « remplir, et que je voyage pour le plaisir de voyager ? Je vous ai « déjà dit que j'attendais de jour en jour un vaisseau à *Bombétoc* « et qu'il fallait que j'y fusse avant lui. Je n'ai pas besoin de tout « ce monde qui m'arrête à chaque instant. Donnez-moi un guide, « je partirai seul et j'arriverai enfin. »

« Je crois bien, me répondit *Dianhomay*, que tu as des ordres « pour faire diligence. Mais ceux qui te les ont donnés ne savaient « pas ce qui est, c'est-à-dire qu'il y a dans ce pays un chef très-« puissant, qui donne aussi des ordres chez lui qu'il faut qu'on « exécute. Quand tu seras avec ton chef, tu feras ce qu'il t'ordon-« nera ; tu es ici, tu ne feras point à sa volonté, mais bien à celle « du roi ; autrement tu peux t'en retourner par où tu es venu. Il « ne faut pas que les étrangers fassent la loi chez les autres ; la « chose n'est pas dans l'ordre. Je ne puis te donner des guides ; « attends-nous ou retourne sur tes pas. »

Je m'étais attiré cette réponse par ma véhémence, et je n'en étais pas à me la reprocher, quand il conclut à ne pas me donner de guides. « Je veux bien attendre, lui dis-je ; deux ou trois jours « ne sont pas une affaire ; mais pour peu que cela se répète, je « mettrai deux ou trois mois à faire une trentaine de lieues, et « c'est ce que je crains. — Je te promets, me dit-il, que nous n'atten-« drons que le rétablissement de nos malades, et que nous partirons « de suite. Au reste, ajouta-t-il, rien ne presse ; il nous faudra « attendre soit ici soit plus loin que ceux que nous avons envoyés « chez le roi viennent nous dire de nous y rendre, et c'est alors « que rien ne devra nous arrêter. »

L'événement prouva que *Dianhomay* n'avait pas tort quant à l'état de maladie des gens de *Raitava ;* car l'un d'eux mourut le lendemain ; deux autres tombèrent dangereusement malades, et tous du rhume de poitrine.

Le tems beau.

Le séjour ne fut pas si long qu'on me l'avait fait craindre. Le 20, nous partîmes, et côtoyant toujours par un beau chemin la rivière de *Manangantara*, nous arrivâmes après trois heures de marche à un petit village que nous trouvâmes abandonné comme le précédent. Nous y fûmes tellement incommodés des puces que nous préférâmes passer la nuit sous les arbres au bord d'un petit ruisseau ; le tems le permettait, la chaleur était très-forte.

Le 21, séjour dans ce lieu. *Raitava* et *Dianhomay* y perdirent chacun un de leurs gens ; *Raitava* lui-même était fort mal ; *Dianho-*

may ne voulut pas l'abandonner dans cette situation. Même tems, même chaleur.

Le 22, continuation du séjour. *Raitava* plus malade, perdit encore un de ses gens, et *Dianhomay* deux ; tous d'un rhume de poitrine plus ou moins grave. Même tems, même chaleur.

Le 23, à cinq heures du soir arrivèrent les courriers qui avaient été expédiés chez le roi. *Dianhomay* m'en fit prévenir sur le champ. Il était trop tard pour s'assembler, la conférence fit remise au lendemain. Même tems.

Le 24, les ordres ayant été donné de la veille pour l'assemblée, elle se trouva formée à six heures du matin, et j'y fus appelé. L'un des chefs prenant la parole me dit : « Le roi ayant appris ton « arrivée par terre, a fait assembler de suite ses principaux chefs « et leur a demandé si jamais sous le règne de ses ancêtres, il leur « était venu des Français dans ses Etats par terre.

« Ses chefs lui ont répondu : Non. Ni même aucune autre « nation étrangère. Les Français et autres blancs avec lesquels on « fait le commerce y sont toujours venus par eau.

« Alors le roi a dit : Puisque les blancs ne sont jamais venus « ici que par eau, il faut que ceux-ci s'en retournent ; qu'ils fassent « comme les autres, ou qu'ils restent chez eux. Renvoyez de suite « les exprès qui sont venus de la part de *Dianhomay*, et qu'on dise « à ces blancs venus de la part du chef des Français, que s'il veut « établir une traite chez nous c'est par mer et non par terre qu'il « doit me la demander et que c'est par mer et non par terre qu'elle « doit se faire (1). En agissant ainsi, il me prouvera que son roi est « véritablement porté à s'unir avec moi d'une amitié sincère. Ceux « qui viendront autrement seront toujours rejetés. S'ils viennent « la force en main, alors ce n'est plus une affaire de commerce c'est « le signal de la guerre.

« Pour ce qui concerne l'exportation des bœufs à *Foulepointe*, « nous avons depuis longtemps des routes praticables, par lesquel- « les elle s'est toujours faite et peut se faire encore. Je nommerai « les gens qui conduiront au chef Français, soit à *Foulepointe*, soit « à la baie d'*Antongil*, les bœufs qu'il aura traités. Que ce blanc s'en « retourne donc sur le champ. Je lui pardonne pour cette fois, « parce qu'il ignorait la coutume. S'il fait la moindre résistance, je « le fais sacrifier à l'instant, lui et tous ceux qui sont avec lui. « Qu'on lui donne des bœufs pour vivre dans sa route ; et qu'il dise « à son chef que s'il envoie par mer, il aura de moi toute satisfac- « tion, mais que s'il renvoye par terre, je prendrai sa démarche « pour une déclaration de guerre.

« Telle est la volonté du roi, dit *Dianhomay* quand son envoyé « eût fini de parler ; repars de suite ; on va rassembler les bœufs « dont tu as besoin pour vivre en route. »

« J'ai des ordres de M. le Baron, lui dis-je, pour me rendre « auprès du roi et je m'y rendrai. Si tu ne veux pas me donner de « guide, j'irai seul ».

---

(1) Il est de principe à la cour de *Bombétoc* de n'admettre dans le pays aucun étranger, blanc ou noir, qu'il soit en mission ou en traite, qui pénétrerait dans l'Etat *Séclave* par l'intérieur des terres, à moins de naufrage sur les côtes voisines ou de force majeure prouvés. Cette défense n'était point connue de Beniowsky et de son agent. Elle le fut plus tard du Gouvernement des Isles, qui ayant à traiter en 1792 d'affaires d'intérêt avec la reine *Séclave*, fréta le brick « le *Ravahini* » pour y porter son agent M. Dumaine, qui y fut accueilli. (Vz. son Mémoire). (B. de F).

« Tu partiras quand je t'aurai livré les vingt-trois bœufs que « j'ai ordre de te donner. Si tu persistes, je te ferai de nouvelles « représentations. Enfin, si les voies de la douceur ne suffisent « pas, j'emploierai la force. Ne sacrifie pas inutilement ta vie et « celle des gens qui sont avec toi. Le roi a décidé qu'il en serait « ainsi, et j'exécuterai ses ordres. Mets donc à profit de bon gré « la liberté qu'il te laisse de t'en retourner pour dire aux tiens « qu'ils ne se hasardent plus à venir par terre parce qu'ils seront « sacrifiés. L'exemple des peuples de la côte de l'Est que vous « menez ainsi que bon vous semble est une leçon dont ceux de « l'Ouest doivent profiter ».

La véhémence de l'apostrophe et la fermeté que *Dianhomay* y mit me donnèrent à penser que la résolution prise de ne point me recevoir et de me faire repartir de suite était de la part du roi et des chefs l'effet d'une délibération contre laquelle j'essaierais en vain de lutter, en ce qu'elle était fondée d'une part sur d'antiques usages et de l'autre sur la crainte de trop fréquentes communications qu'ils regardaient comme destructives de leur propre autorité. Je pensai que j'étais seul au milieu d'un pays où la volonté du prince est l'unique loi ; qu'aussitôt qu'elle serait connue, chacun de ceux qui m'avaient vu avec indifférence ou qui même m'avaient accueilli avec amitié deviendrait mon ennemi ; que c'était m'exposer, moi et mes compagnons de voyage, à périr sans utilité pour le service. Alors je me bornai à demander à *Dianhomay* qu'il me fût permis d'aller à *Bombétoc* seul avec lui, pour communiquer à son roi les ordres que j'avais reçus de M. le Baron, et lui faire le présent qu'il lui avait destiné. « Je laisserai, « lui dis-je, tout mon monde dans ce village ; je le reprendrai au « retour, et je te promets de me mettre en route sur le champ pour « Louisbourg ; car je ne veux rester à *Bombétoc* qu'autant de « tems qu'il plaira au roi ton maître ».

« Le roi veut que tu partes pour Louisbourg, il faut partir. « L'ordre nous est donné d'employer la force si tu n'obéis pas ».

« Au moins, lui dis-je, si je ne puis aller plus loin, charge-toi « d'une lettre que je te remettrai pour le capitaine du vaisseau « le « Bougainville », en ce moment à *Bombétoc*, ou près d'y arriver ».

« Je ne me chargerai de rien, ni moi, ni aucun des miens. « Pars, et c'est tout ce qu'on exige de toi ».

Ne pouvant rien gagner sur l'esprit de Dianhomay : « Ras« semble tes bœufs, lui dis-je, je vais partir ». Je me proposais de le voir le lendemain, dans l'espoir de l'amener par quelques heures de réflexion à des termes plus raisonnables. Je sortis de l'assemblée et me retirai à mon logement.

Le jour suivant, je me rendis chez lui de bonne heure. « Eh « bien ! lui dis-je, as-tu fait tes réflexions sur ce que je t'ai « représenté hier ? N'y a-t-il pas moyen d'en faire faire à ton roi « sur la violence qu'on exerce aujourd'hui contre un homme qui « n'est point venu ici de son propre mouvement, qui n'a rien fait « contre les mœurs et les usages du pays ; qui enfin a une mission « de bienveillance et d'amitié à remplir, et dont l'objet est « l'avantage des deux peuples ? N'est-ce pas un affront gratuit « fait par ton prince au mien qui a donné pleins pouvoirs à M. le « Baron, que de refuser non seulement le présent qu'il lui adresse, « mais même la moindre communication ? Quel garant avons« nous, après une réception semblable, d'être mieux accueillis

« dans les expéditions qu'on pourrait faire par mer ? Et cependant « ce seront des dépenses inutiles, des frais immenses en pure « perte, comme ceux qu'on a faits pour arriver jusqu'ici ; et que « faudra-t-il qu'on pense de ce refus insultant, quand on saura « que l'entrée de votre pays n'est interdite à aucune nation, à vos « ennemis naturels même, et que ce sont les Français seuls que « vous rejetez? Je vous demande si l'on peut croire à votre « sincérité quand vous vous dites amis des Français, quand vous « protestez de votre désir de faire alliance avec eux. Réfléchissez-y « donc pendant que je suis encore au milieu de vous. Votre roi « est jeune, il est maître absolu ici, mais il ne lit point dans « l'avenir, et peut-être un jour aura-t-il regret d'avoir cédé trop « légèrement à des soupçons qui lui font perdre tous les avantages « que le commerce avec les Français pouvait lui offrir. Charge, « crois-moi, quelqu'un de tes gens en qui tu as le plus de confiance, « de lui faire ces nouvelles représentations j'en attendrai ici le « résultat ; et si elles sont inutiles, je partirai ».

« De nouvelles tentatives, répondit *Dianhomay*, ne feraient « qu'aigrir le roi davantage, parce qu'il n'a qu'une parole. Il est « jeune mais résolu ; il y a de la sagesse dans ses conseils, de la « force dans ses bras, de la fermeté dans les chefs chargés de « l'exécution de ses ordres. Tu m'as promis de partir sitôt que les « bœufs seraient arrivés ; tiens ta parole ; l'avenir dont tu parles « n'est rien pour moi. J'ai des ordres et je les exécuterai ».

Je vis bien alors qu'il était inutile que j'insistasse davantage pour faire changer une décision dans laquelle *Dianhomay* n'était pour rien ; il s'était exprimé en termes assez clairs pour ne me laisser aucun doute sur la rigueur de ses instructions ; ainsi je résolus de partir et je me tins prêt pour le lendemain 26, jour où devaient m'être livrés les bœufs qu'on m'avait promis. Je les attendis jusqu'au 27 ; je ne fus décidément expédié que dans l'après-midi, ce qui me força de rester jusques au 28.

Dans l'intervalle, je reçus par un de mes marmites nommé *Mandrakafatsi* quelques avis qui me confirmèrent dans le dessein déjà pris de ne plus hasarder de représentations, et de profiter sans délai de la liberté qu'on m'avait accordée. Cet homme avait fait depuis quelques jours le serment avec un des gens de *Dianhomay*, et il tenait de lui que le roi avait plusieurs fois donné l'ordre qu'on nous fusillât. La première lors de notre arrivé à *Entanguin*, *Dianhomay* avait reçu des instructions en conséquence ; il devait rassembler deux mille hommes en poster une partie sur la rivière de *Manangantara* pour nous barrer le chemin en cas que nous en fussions partis, et marcher avec le reste sur *Entanguin*. A la seconde, l'attaque devait avoir lieu à la rivière de *Manangantara* même, quand nous nous rencontrâmes ; mais il en avait été détourné par *Ralahaimasse*, chef de la province d'*Entanguin*, qui lui aurait représenté les suites funestes d'un pareil attentat, et l'avait déterminé à réexpédier au roi pour avoir de nouveaux ordres. La troisième enfin, lorsque par l'arrivée du courrier de *Dianhomay* le roi avait su que nous étions rendus à *Manangantara*. On devait envoyer du monde pour nous assassiner, et les mêmes hommes avaient ordre de se rendre ensuite à *Entanguin* pour investir M. Corby. Cette résolution fut combattue dans le conseil du roi par le nommé... et par.... grand et premier chef, qui observèrent que les étrangers blancs et noirs dont il s'agissait n'avaient rien fait

par eux-mêmes, qu'ils avaient obéi à leurs supérieurs ; qu'il serait injuste de leur faire porter la peine de ce qu'ils n'avaient pu considérer que comme une atteinte à des lois qu'ils ne connaissaient pas ; qu'un pareil traitement indiposerait tous les esprits, rendrait la nation odieuse à ses voisins, et lui susciterait peut-être de nouveaux ennemis auxquels ne manqueraient pas de se joindre les Français, indignés à juste titre de l'insulte faite à leur prince et de la barbarie exercée envers ses sujets ; qu'ils croyaient plus convenable de les renvoyer sans leur faire aucun mal, en leur intimant l'ordre de ne plus tenter la communication par terre, et de feindre une amitié politique qui masquât les premiers desseins, afin qu'on ne vît dans le refus de les recevoir que l'attachement à des usages consacrés par le tems. Le roi ayant approuvé cette opinion, révoqua l'ordre qu'il avait donné, en insistant néanmoins sur son exécution au moindre refus de s'y conformer.

Dianhomay, qui depuis le cabarre du 24 me paraissait intraitable, m'avait en quelque sorte préparé par sa hauteur et son inflexibilité à la rigueur des instructions qu'on lui avait données relativement à moi. Les lumières que je reçus le 26 contribuèrent seulement à me faire tenir un peu plus sur mes gardes et à me faire abstenir de toutes représentations ultérieures, qui auraient pu compromettre inutilement la vie de M. Corby, la mienne et celle de tous les blancs et marmites qui nous accompagnaient l'un et l'autre. J'eus en cette occasion de grandes obligations à mon marmite favori ; car quoique ces détails parvinssent par une voie indirecte, ils prenaient à mes yeux le caractère de la vérité quand je réfléchissais à la conduite de *Dianhomay* depuis le retour des courriers expédiés au roi. On verra dans la suite de mes voyages combien de fois le zèle et l'amitié de cet homme qui ne me quitta jamais m'ont été utiles.

Le 27 après-midi, *Dianhomay* m'envoya chercher pour me donner mes bœufs. Il les partagea lui-même. Il y en eut onze pour moi, six pour les marmites de *Foulepointe*, et six pour les marmites de la baie d'*Antongil*. Total : vingt-trois.

Il me dit : « Le roi te fait présent à toi particulièrement de ces « vingt-trois bœufs ; tu diras à ton chef qu'il ne lui en envoie pas « parce qu'il compte voir sous peu un de ses vaisseaux dans « le port de *Bombétor*. C'est par cette occasion qu'il lui fera son « présent. Qu'il ne vienne plus de blancs par terre, autrement ils « seront sacrifiés. En passant par *Entanguin*, tu emmèneras avec « toi les gens que tu y as laissés, je n'ai plus rien à te dire ; pars, « ou plutôt on te donnera un guide. »

« Je m'acquitterai de ta commission, lui répondis-je, près de « M. le Baron. Il saura tout. Je ne désespère point malgré cela « de revenir dans ce pays-ci avant qu'il soit longtems. »

« Sera-ce par terre ? » me dit *Dianhomay*.

« Lorsque tu me verras, tu sauras par où. Au revoir donc. » Et nous nous quittâmes.

Le 28 au point du jour, nous partîmes ayant pour guide le nommé *Comboudrare*, qui avait ordre de nous escorter jusqu'aux frontières afin que personne ne nous fît insulte, et en même tems pour nous faire délivrer partout les bœufs dont nous pourrions avoir besoin tant que nous serions sur le territoire du roi de *Boue*.

Le tems était beau ; nous fîmes une si grande diligence que le guide nous menaça de nous quitter, ne pouvant, disait-il, ni

marcher ni nous suivre par l'extrême chaleur. « Ce sera comme il « te plaira, lui répondis-je, tu n'est point venu avec nous sur « notre demande, et nous n'avons aucun besoin de toi. » Il tint bon cependant jusqu'au lendemain. Nous nous rendîmes ce jour-là même à *Enpoudrabay*, village de *Zamalla*.

Le 29 nous atteignîmes le village de *Marouza-a*. Notre guide nous quitta. Je ne cherchai point à le retenir.

Séjour dans ce village jusqu'au premier septembre. Deux des volontaires qui m'accompagnaient furent pris d'une fièvre violente qui ne nous permit point de partir.

Nos malades allant mieux après ces deux jours de repos, le 1er, nous reprîmes notre route et vînmes coucher au village de *Maroudzouhare*. Comme nous y arrivâmes de bonne heure, nous y fîmes notre provision de riz pour le chemin qui nous restait à faire jusqu'à *Entanguin*, où nous devions en trouver pour le reste du voyage.

Septembre 1774.

Le 2, partis dès le matin, nous fîmes halte pour déjeuner au bord d'un ruisseau que les naturels nomment *Acoolahetsatra*, au même endroit où nous avions couché en venant. Nous finîmes la journée au ruisseau d'*Enbararatte*.

Nous fûmes croisés en route par deux noirs et une négresse *Séclaves* qui venaient d'*Entanguin*, et nous apprirent que presque tous les marmites de M. Corby l'avaient abandonné et étaient retournés à *Louisbourg* sans l'avoir prévenu ; que M. Corby et ses gens se portaient bien, et que *Théimbatou*, chef du village faisait la circoncision chez lui.

Sur les 6 heures du soir ce même jour, nous fûmes rejoints par sept hommes, dans le nombre desquels je fus extrêmement surpris de reconnaître l'ami de mon marmite favori, le même qui nous avait appris à *Manangantara* les desseins perfides du roi ; et avec lui un des chefs du village d'*Ambouenque* ; tous avaient la tête rasée. Je leur demandai ce qu'ils voulaient, et ce qu'il y avait de nouveau dans le pays ; car ces têtes rasées annonçaient la mort de quelque grand chef. Ils me répondirent que *Tompourais*, père du roi, était mort, et que *Tsimanompou*, qui se trouvait alors le maître de ses volontés les avait envoyés vers moi pour me dire de retourner sur mes pas ; qu'il voulait me voir ; que tout ce qui avait précédé devait être oublié et mis entièrement sur les insinuations de *Tompourais*, auxquelles sa jeunesse, son inexpérience, ne lui avaient pas permis de résister ; qu'en outre le vaisseau que je leur avais annonçé était arrivé à *Bombétoc*, et enfin que le capitaine me demandait.

Je leur répondis que cela pouvait être ; mais que cependant je ne pouvais rejeter sur *Tompourais* seul toute l'indignité du traitement qui m'avait été fait ; puisqu'ils avaient eux-mêmes été témoins que ce prince m'avait mandé quand j'étais au village de *Marouboutre*, et qu'aussitôt parti, et à peine rendu à *Bémouloutte*, son fils m'avait fait intimer l'ordre de ne pas aller plus loin sous peine de la vie ; qu'une pareille défense ne s'accordait point du tout avec la nouvelle démarche, à laquelle je ne trouvais pas une cause suffisante dans son excuse ; qu'au reste, cependant, je verrais ce que j'aurais à faire, et que le lendemain ils sauraient mes intentions.

Peu après ces sept hommes, il en arriva douze autres qui vinrent me demander des vivres, disant qu'ils avaient été si pressés de partir qu'ils n'avaient pas eu le tems d'en prendre, dans la crainte de ne pas nous rejoindre, sur ce que *Comboudrave* notre guide leur avait dit de notre diligence. Je leur en fis donner, mais nous veillâmes toute la nuit. La vue de l'ami de mon marmite fidèle joint à cette troupe me rassurait un peu ; parce que j'étais persuadé que je ne tarderais point à être instruit du motif de ce voyage.

En effet, lorsque la nuit fut venue, cet homme passa dans notre camp, donnant pour prétexte aux siens de venir examiner ce qui s'y passait ; et dans le vrai, comme il le dit à mon marmite en le quittant, pour l'avertir de ce qui pouvait lui arriver de fâcheux, en accomplissement du serment qu'ils avaient fait ensemble. J'appris donc par ce moyen qu'effectivement le père du roi était mort après trois jours de maladie ; que le roi jugeant que c'était par l'effet d'un sort jeté sur lui à dessein de nous venger du peu de succès de nos tentatives sur son pays, avait ordonné à *Dianhomay* d'assembler du monde pour courir après nous et nous massacrer ainsi que ceux des nôtres qui étaient à *Entanguin* ; et que la petite troupe dont il faisait partie avait été dépêchée par *Dianhomay* pour tâcher de nous arrêter et de nous engager à retourner sur nos pas, afin d'avoir le tems d'assembler ses gens. Ce récit me fit redoubler de vigilance le reste de la nuit.

Le lendemain 3, à la pointe du jour, l'un des sept envoyés du roi vint me demander à quoi je m'étais déterminé.

« A partir, lui répondis-je ; il y a longtems que je n'ai donné « de mes nouvelles à M. le Baron, et j'ai hâte d'arriver à *Entanguin* pour le faire. Ainsi vous pouvez repartir tout de suite, « et pour me prouver qu'il est arrivé un vaisseau à *Bombétoc* et « que le capitaine me demande, apportez-moi une lettre de lui. « En vous attendant, j'aurai le tems de recevoir de nouveaux « ordres de mon chef, et s'il me prescrit d'aller à *Bombétoc*, « j'y serai bientôt rendu. »

Cette réponse ne les satisfit point. « Nous avons ordre exprès, « reprirent-ils, de vous faire retourner sur vos pas. Le roi veut « absolument vous voir et vous parler ; et comme c'est à vous « seul qu'il a affaire, quand même vos gens feraient quelque « difficulté de revenir, vous pouvez toujours vous mettre seul en « route. Nous vous donnerons tout ce dont vous aurez besoin ; « et sitôt que vous aurez terminé avec le roi, nous vous reconduirons à *Entanguin*. »

A la teneur de ces ordres, je vis bien que mon marmite m'avait dit vrai : que considéré par le roi comme le chef de l'entreprise, c'était de moi particulièrement qu'il voulait s'assurer, et j'étais d'autant plus fondé à croire à quelques dessein perfide de sa part, que celui qui conférait maintenant avec moi m'avait dit la veille n'avoir avec lui que onze hommes, tandis que je les savais au nombre de soixante-trois arrivés tous à différentes heures de la nuit. Ma position était extrêmement embarrassante. Cependant je ne voulus point avoir à me reprocher de m'être écarté de mon devoir sur de simples rapports et d'avoir manqué la mission qui m'avait été confiée, sur des soupçons qu'il m'était impossible d'éclaircir ; en sorte que je résolus en moi-même de retourner sur mes pas, seul s'il le fallait, quoiqu'il dût m'en arriver. Mais je ne

voulus point m'expliquer ouvertement de mon projet devant les envoyés du roi sans en avoir conféré auparavant avec ceux qui m'avaient accompagné jusqu'alors. Nous nous retirâmes donc un moment à l'écart pour prendre les arrangemens convenables.

Je n'eus pas besoin de leur rapporter tout ce qui m'avait été dit la veille. Ils en étaient tous aussi bien instruits que moi. Quand je leur eus communiqué ma résolution de partir, ce ne fut qu'une voix parmi eux : « Vous en êtes le maître, me dirent-ils, nous « sommes tous décidés à vous laisser aller seul. Nous savons tout ; « le roi vous trompe et veut vous sacrifier ; nous n'y irons pas. « Souvenez-vous que *Dianhomay* et *Raitava* ont perdu pendant « que nous étions avec eux une trentaine de leurs gens du rhume « de poitrine ; que *Raitava* lui-même en a été fort malade. Ils ont « dit en parlant de nous : Voyez ceux-ci, ils sont tous étrangers et « ils se portent bien. Ils ont jeté le sort sur nous. Aujourd'hui « que le père du roi est mort, ils nous accusent encore parce qu'ils « croient que nous voulons nous venger de ce qu'il ne nous a pas « reçus. Nous ne vous suivrons point. Nous allons nous rendre à « *Entangnin* où nous vous attendrons. »

Cette unanimité me déconcerta, je l'avoue, mais ce qui contribua plus que tout à changer ma résolution, fut la connaissance que j'eus des soupçons que *Dianhomay* et *Raitava* avaient conçus contre nous relativement à la maladie et à la mort de leurs gens ; maladie qui, dans le vrai, nous avait épargnés seuls pendant le tems que nous étions restés avec eux. Sachant combien les Malgaches sont superstitieux et pardonnent peu à quiconque, même parmi eux, est soupçonné d'un pareil délit, j'envisageai la perfidie comme certaine, je crus dès lors le sacrifice de ma vie inutile ; et pensai encore que ce dévouement pourrait être funeste à tous ceux qui m'accompagnaient et à tous les blancs et noirs qui étaient à *Antanguin* ; en ce que les moindres retards donneraient au roi le tems d'en fermer les issues, et que j'étais persuadé que M. Corby ne se déciderait à lever le poste qu'à la dernière extrémité. Cette réflexion acheva de me décider ; et revenant vers le chef des envoyés, je lui dis que je ne retournerai point sur mes pas, et que je ne pouvais me dispenser d'aller à *Entanguin* pour y donner de mes nouvelles. Je fis sans autre préambule tout disposer pour le voyage. Nous levâmes le camp et partîmes, sans nous inquiéter davantage des envoyés que nous laissâmes un peu étourdis de cette brusque résolution.

Nous déjeunâmes à *Endampe*, petite rivière à peu de distance où je fis distribuer de la poudre et des balles à mes gens ; et nous allâmes coucher sur les bords de la rivière de *Tsizoumourou*. J'avais laissé derrière nous quelques uns des nôtres pour assurer notre marche ; nous apprîmes par eux qu'une partie de ces gens nous suivait de loin. Je fis faire une garde sévère pendant toute la nuit, qui se passa sans événement.

Le lendemain 4, nous partîmes avec le projet de coucher s'il y avait moyen au pied de la montagne *d'Endavapossa*. Nous y arrivâmes sur les sept heures du soir.

Nous aperçûmes de loin dans le cours de la journée une douzaine d'individus qui marchaient très vite et qui, faisant la même route que nous, semblaient vouloir échapper à nos regards. J'envoyai courir après eux, et leur fis dire de m'attendre, que je voulais leur parler. Je reconnus encore les envoyés du roi. Je

demandai au chef où il allait. Il me repondit qu'il cherchait du miel. « Quand on cherche du miel, lui dis-je, on ne va pas si vite. « Nous t'avons laissé à *Enbararatte* ; nous faisons bonne route, et tu nous dépasses encore » ? Il ne sut que me répondre. Nous nous quittâmes pour ne point perdre de tems. Le lendemain à midi, nous devions être rendus à *Entanguin*.

La nuit, bonne garde.

Le 5, à la pointe du jour, nous montâmes la montagne d'*Endavaposssa*, et à onze heures nous entrâmes dans le village d'*Entanguin*.

Je trouvai M. Corby malade. Je lui annonçai qu'il fallait partir sans délai pour Louisbourg ; que je ne doutais point que nous ne fussions poursuivis ; et qu'il n'y avait pas de tems à perdre si nous ne voulions pas être accablés par le nombre. Nous fîmes nos préparatifs pour effectuer notre départ le jour suivant.

Je fis part à M. Corby de tout ce qui m'était arrivé, des vexations que j'avais éprouvées depuis que j'avais quitté *Entanguin*. Il se plaignit beaucoup de *Théimbatou*, chef du village, qui ne cessait de lui répéter que nous avions tous péri ; et qui, dans cette persuasion, l'avait accablé des témoignages de sa mauvaise volonté, malgré les complaisances et les égards qu'il avait toujours eus pour lui. Ce qui lui faisait craindre que ces rapports ne fussent vrais, était mon silence, et particulièrement les manières hautaines et impérieuses de ce chef. M. Corby me remit une lettre de M. le Baron, que jamais *Théimbatou* n'avait voulu permettre qu'on m'expédiât.

Enfin tout fut prêt le lendemain 6 à deux heures après midi, et nous partîmes. Je me présentai dans la matinée chez le chef que je ne trouvai point. Nous quittâmes *Entanguin* sans prendre congé de lui.

M. Corby, malade et faible, ne nous suivait qu'avec peine. Son courage suppléa à ses forces dans cette journée que nous terminâmes au village de *Tsimare*.

Le 7, nous atteignîmes la rivière de *Souffia* à l'endroit où nous l'avions passée en allant à *Entanguin*. Nous fûmes obligés d'y faire halte et d'y passer la nuit, parce que M. Corby se trouvait hors d'état de nous suivre. Effectivement il ne nous rejoignit qu'à dix heures du soir, malgré les secours que je lui fis donner.

Nous ne pûmes aller le 8 plus loin qu'*Andravenitsara*. La santé de M. Corby y mettait obstacle. Nous y couchâmes.

Le 9, je ne voulus point laisser M. Corby seul, je l'accompagnai ; mais en expédiant mes gens devant, je recommandai aux uns de revenir au premier ordre pour le chercher au cas qu'il lui prît quelque faiblesse, et aux autres de s'arrêter de suite. Nous gagnâmes dans la journée le petit ruisseau de *Maroumanonga*, où nous couchâmes.

Le 10, nous nous rendîmes au ruisseau de *Rienpitte* situé à l'entrée des bois. Nous nous y trouvions dans la même pénurie de vivres que lorsque nous étions venus. Je dépêchai dans la journée deux marmites pour *Anghanarou* avec ordre d'acheter du riz, de le piler et de le tenir prêt. Nous y arrivâmes le lendemain 11 sur les dix heures du matin. Nos gens n'avaient pu se procurer de riz, on leur avait offert du miel. Alors nous nous décidâmes à expédier deux marmites à Louisbourg pour demander qu'on nous envoyât des vivres. Pour donner à nos gens le tems de se rendre, nous

restâmes trois jours à *Anghanavou*, ne vivant que de miel et ménageant le peu de riz qui nous restait pour les premiers jours de notre entrée dans les bois. Ce repos fut salutaire à M. Corby dont la santé se remit insensiblement.

Nos marmites partirent le 12 pour Louisbourg.

Le 16, nous partîmes avec quinze ou seize livres de riz environ, un peu de miel, quelques bananes. La journée fut bonne ; nous ne fîmes de halte que pour déjeuner, et le soir nous couchâmes sur les bords d'un petit ruisseau, après une marche de 8 à 9 lieues.

Pluie toute la journée.

Continuation de la route le 17 ; à 6 heures du soir, nous fîmes halte au bord d'un petit ruisseau. Nous y couchâmes. Même tems que la veille. Grande marche estimée..... lieues.

Le lendemain 18, sur les trois heures après midi, nous arrivâmes à *Enboudimongue* épuisés de fatigue et de faim, n'ayant vécu depuis plusieurs jours que de racines sauvages et de miel. Une heure après, nous reçûmes de la *Plaine*, vivres, vin, eau-de-vie et autres provisions qui nous avaient été expédiées de *Louisbourg*. Ce spectacle nous fit oublier toutes nos misères. Par lettre de M. le Baron qui accompagnait cet envoi, il nous était ordonné de lui faire savoir quand nous serions sortis des déserts d'*Enboudimongue* et de ne nous rendre à la Plaine qu'après avoir reçu de nouveaux ordres (1). Je lui fis réponse sur le champ, et j'expédiai mon courrier le lendemain matin.

Le 19, nous partîmes après le déjeuner. J'avais arrêté la veille plusieurs pirogues dans lesquelles nous descendîmes la rivière de *Sahatsara* jusqu'au village de *Manou-Sahatsara*, où nous couchâmes. Nous aurions pu nous rendre dans la *Plaine* en continuant de descendre la rivière, nous avions des ordres contraires ; et nous convînmes de partir le lendemain pour le village d'*Enboudiart* appartenant au nommé *Fanghoulahé*, chef de nos marmites, pour y attendre les nouvelles instructions de M. le Baron, qui nous parvinrent le 20 sur les onze heures du matin.

A 5 heures du soir, le 20 septembre 1774, nous fûmes rendus à *Louisbourg*. Je communiquai (2) à M. le Baron de Béniowsky les notes manuscrites de mon voyage, prises jour par jour, avec toute l'exactitude et la fidélité de l'homme chargé d'une mission de confiance. Ces notes furent mon rapport. Elles finirent à la *Plaine de Santé* où se termina mon voyage (3).

Arrêté à la *Plaine de Santé*, le vingt Septembre mil sept cent soixante & quatorze.

Signé : N. MAYEUR.

---

(1) Il ne voulait pas que l'insuccès du voyage fût connu avant l'expédition de ses dépêches pour la Cour, le 24 septembre 1774 (Note Eugène de Frob.).

(2) Béniowsky place cette entrevue à la Plaine le 28 septembre. Il avait pour changer cette date des raisons qu'il est difficile de pénétrer, mais qui ont sûrement rapport à l'expédition de ses dépêches en France le 24 septembre. Elles contenaient une pièce fabriquée : la prétendue 2e lettre de Mayeur, que celui-ci, je le soupçonne un peu, aura consenti à écrire dans l'intérêt de l'Etablissement alors aux abois (Eug. de F.).

(3) Voir la singulière conclusion tirée par Béniowsky de ce malheureux voyage : « Mayeur et Corby avaient trouvé tous les habitants très disposées à seconder mes intérêts..... ils n'attendaient que le moment de résister aux Arabes dont l'influence dominait dans le pays... » On ne peut être satisfait à meilleur marché (E. de F.).

Lettre de M. Mayeur à M. de Froberville

Trois Ilots 20 juin 1806.

MONSIEUR,

Je vois par un des articles de votre lettre du 30 avril dernier que vous considérez comme bon et utile le projet d'établissement d'un entrepôt de bœufs à Antanguin, frontière des provinces de l'E. et de l'O. dans l'intérieur des terres, à une distance à peu près égale des deux mers. Il se peut que la lecture de mon journal vous ait fait naître une idée semblable ; et je le crois sans peine puisque, parlant au nom de ceux qui m'avaient envoyé, dont c'était le projet, je devais m'expliquer d'une manière claire ; mais non, Monsieur, si ce projet était bon, je dois vous désabuser, il ne l'était que pour M. de Béniowsky, qui, ayant fait de la baye d'Antongil le chef-lieu de ses établissements, n'avait en vue que l'approvisionnement journalier, et qui ne trouvant pas assez de bœufs à la côte et dans son voisinage, ou ne voulant pas les payer ce que les naturels en demandaient, devait songer à les faire venir de plus loin et s'assurer en conséquence d'un lieu propre à faire son entrepôt.

C'était une idée bizarre que de former un chef-lieu d'établissement dans le fond d'une baye que sa longueur, sa largeur et sa direction Nord et Sud, et la violence des vents de sud qui soufflent constamment de son embouchure rendent, les trois quarts de l'année, impraticable. J'y ai vu en 1771, « Le Grand Bourbon », navire commandé par M. Adam, mettre quarante-cinq jours à en sortir dans les mois de juin et de juillet, et finir par y laisser ses ancres. Je demande combien de bœufs un navire qui éprouverait de ces contrariétés en amènerait par voyage. Selon les principes, les conséquences. Entanguin convenait comme lieu d'entrepôt à M. de Béniowsky, mais ne pouvait convenir à aucun autre. S'il y en a un à faire, c'est à Foulpointe, parce que les environs sont couverts de gras pâturages capables de nourrir une grande quantité de bestiaux. Les bœufs ont le tems de s'y remettre de leurs fatigues et y puisent des forces pour supporter le voyage des Isles ; mais à cet effet, il faut, après en avoir confié la garde par compte à des Marmites connus, y attacher une rigoureuse surveillance, tant pour les cas de maladies, galle, vermine, que pour l'emploi que les naturels en font souvent par leurs plantations de riz, service fatiguant qui les a bientôt exténues.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Réponse de M. Mayeur à quelques observations faites sur la topographie de ses voyages

Juin 1806.

........Je ne chercherai point à excuser les défectuosités et les imperfections de la topographie que j'ai donnée dans ce voyage. Vos observations sont très justes. Le mal est qu'elles sont applicables à

tous les autres. J'aurai tout fait pour ma justification, Monsieur, quand j'aurai dit qu'il m'était impossible de faire mieux. J'ai tenu un journal fidèle de mes voyages. J'y ai mis toute la vérité ; mais je sais que cette vérité n'embrasse pas tous les rapports essentiels, qu'il y a tout à désirer sur les gissemens, le cours des rivières, les distances respectives des villages même sur les noms de quelques uns que j'ai laissées en blanc. Je sais que des mémoires où ces détails se retrouveraient avec exactitude deviendraient un itinéraire utile pour les voyageurs à venir, et seraient d'un avantage inappréciable pour la géographie qui a tant à acquérir encore dans ce pays. Tel avait été mon projet dans le commencement. J'aurais voulu leur mettre entre les mains un guide à consulter. Mais voilà malheureusement les inconvéniens attachés à des recherches pour lesquelles on n'a point de caractère (1). Les moyens manquent et le découragement suit, quand le gouvernement n'y porte point son sceau respecté. Je n'avais que de mauvais instruments dont l'indication nuirait peut-être plus aujourd'hui que mon silence. Je me suis donc borné à ce que j'ai su avec certitude, négligeant le reste comme impossible et inutile. Je dis impossible, parce que je n'avais point les connaissances nécessaires pour estimer mes routes au milieu des bois, au travers des marais, dans des sentiers sinueux qui rétrogradent souvent de plusieurs lieues et dans des directions différentes pour trouver le gué d'une rivière ou contourner une montagne ; inutile parce que la plupart des peuplades par les pays desquelles je passais sont errantes et sans demeures fixes, et tel ou tel village indiqué à l'aller n'existe plus au retour, les habitants l'ayant abandonné pour s'établir ailleurs.

Malgré mon attention à recueillir les noms des principales rivières et des montagnes les plus remarquables, il en est beaucoup qui manquent et qui manqueront encore longtemps aux indications. La raison en est que ce vaste pays n'est point peuplé partout, et qu'il y a beaucoup de rivières, de montagnes, d'endroits, je dirai même d'arbres et de plantes qui, par cette raison, n'ont point encore de nom dans la langue du pays.

L'inconstance des naturels, qui n'habitent dans un lieu que le tems qu'ils s'y plaisent, porte de continuels changemens dans les routes d'une province à une autre. Le voyageur qui irait trois années de suite dans la même province, suivant toujours les sentiers battus, et prendrait note de ses stations, aurait à coup sûr trois journaux différens. Il n'en est pas de même à la côte où les directions sont tracées par la mer et les embouchures de rivières. Les habitans peuvent changer de demeures, les chemins de communication ne changeront pas.

J'ai fait tout ce qui a dépendu de moi dans ce travail, Monsieur, pour me rendre utile. Je ne puis me flatter d'y être entièrement parvenu, d'après les questions que vous m'adressez et dont la solution me

(1) Le baron de Beniowski n'avait dans ces voyages qu'un but : celui de se faire connaître. Il était dans une dépendance absolue de tout ce qui l'environnait. Il ajournait tous autres projets à des tems plus heureux. (M).

semble tout aussi nécessaire qu'à vous. Quand après six à huit heures de marche, la pluie continuellement sur le corps, pressé par le tems, souvent par la faim, luttant avec effort contre l'intempérie des saisons, contre l'aspérité du sol, j'établissais ma hutte pour passer la nuit, le repos devenu nécessaire était mon grand objet. Je profitais d'un moment pour coucher par écrit à la lueur vacillante d'un feu allumé pour me sécher, mes remarques sur ce qui m'avait le plus frappé dans le cours de la journée. C'est cet amas informe de notes que je vous ai transmis. Il doit porter le cachet de toutes les misères qui assiégeaient son auteur dans le tems où il les écrivait.

L'industrie Européenne peut sans doute parvenir un jour à rendre les chemins de communication d'une mer à l'autre praticables. Mais vous avez dû voir par l'exposé que je viens de vous faire que ce travail exige des dispositions préliminaires qui rejettent bien loin de nous l'époque à laquelle on pourrait s'en occuper. Il est impossible de se régler sur ce qu'ont rapporté les divers voyageurs, qui n'ont vu les choses qu'en passant, rapidement, et sous un point de vue sans doute bien différent de celui sous lequel elles seront envisagées par l'ingénieur, le naturaliste, l'homme de l'état enfin. Ce n'est qu'après une étude longue et pénible de ces différens mémoires, sur rapprochemens, sur une analyse exacte, que les dispositions préparatoires peuvent être faites. De ces dispositions à l'exécution, l'intervalle est encore immense.

Je répondrai séparément plus tard aux diverses questions que vous me faites dans votre Note n° 2.

Extrait d'une lettre de M. Mayeur du 18 juillet 1806

SUCCESSION AU TRONE CHEZ LES SÉCLAVES

Vous me demandez, Monsieur, comment *Tsimanompou* peut être roi des *Séclaves*, son père vivant encore. Comment ce dernier n'est-il que régent?

Ma réponse à cette question sera tirée de l'histoire de *Ratsimilaô* roi des *Betsimiçaracs*, que vous avez entre les mains.

Lorsque ce prince qui ne craignait point la guerre, mais qui aimait la paix, eût réuni en un seul corps de peuple tous les habitans de la côte de l'Est, depuis *Tamatave* dans le Sud jusqu'au Cap de l'Est dans le Nord, il voulut consolider son ouvrage et s'affranchir des inquiétudes que lui causait pour l'avenir la jalousie secrète des *Malates* dont il suspectait la fidélité. Il remplissait ce double objet en s'alliant par le sang avec la famille des *Zaffibolamènes* régnant à *Bombétoc*. à laquelle obéissaient toutes les provinces de l'Ouest devenues dans l'intérieur les frontières de l'empire qu'il venait de fonder. Il députa à cet effet vers *Ramaharasouk* qui occupait alors le trône des *Séclaves*,

et lui demanda une de ses filles en mariage. *Malave*, fille unique de ce prince, lui fut accordée, et l'alliance fut conclue.

Quand les députés *Séclaves* vinrent prendre congé de *Ratsimilaô*, ce prince leur dit qu'afin de resserrer plus étroitement encore les liens qui venaient d'unir les deux familles, il offrait au roi des *Séclaves* une de ses proches parentes pour femme, et qu'il s'estimerait heureux que leur prince voulût bien faire un choix parmi elles.

Les députés remercièrent *Ratsimilaô* au nom de leur maître et répondirent que jamais les rois *Séclaves* ne prenaient de femmes en titre que dans leur propre famille ; que cette loi devenue fondamentale de l'Etat assurait la succession au trône dans la même famille et l'autorité dans un sang sans mélange ; qu'à défaut de parentes, le prince prenait pour femme sa cousine et même sa sœur ; qu'il n'y avait que les enfans issus de ces alliances qui fussent habiles à lui succéder, et que les filles même y étaient appelées quand il n'y avait point d'enfant mâle plus proche héritier ; qu'enfin une conséquence de ce principe était que les enfans qui naîtraient du mariage de *Malave* avec *Ratsimilaô* pourraient prétendre à régner un jour sur les *Séclaves*, tandis que ceux issus du mariage de *Ramaharasouc* avec une sœur ou même une fille de *Ratsimilaô* n'auraient jamais d'autre prérogative que la considération attachée à un nom illustre. Ces enfans portent dans le pays le nom de *Voëtouroutoucks*. Ils y jouissent de toute la considération et de tout le crédit attachés à une noble origine, mais ils sont exclus du trône à jamais, quelqu'illustre que soit le sang dont ils sortent.

Il est à inférer de cette réponse, Monsieur, que *Tsimanompou* prince encore enfant en 1774, était issu du mariage de *Tompourais*, de la branche cadette des *Zaffibolamènes*. avec une fille de la branche aînée de cette même famille ; et qu'en raison de sa grande jeunesse, ne pouvant tenir les rênes du gouvernement, la gestion des affaires avait été confiée pour le tems de sa minorité à *Tompourais* son père et son tuteur. Voilà ce que je sais de mieux à vous dire, Monsieur, sur ce point de l'histoire des *Séclaves*, qui n'a été clair pour moi que lorsque j'ai eu fini de recueillir les matériaux de l'histoire de *Ratsimilaô*. La politique du gouvernement *Séclave* ne sera pas de sitôt dévoilée. Vous avez dans ce voyage la preuve qu'elle ne se laisse pas facilement aborder.

Tsimanompou mourut très jeune selon toute apparence, car avant mon départ de Madagascar c'était la princesse *Ravahini* qui occupait le trône de *Bombétoc*. Elle y était parvenue dès 1780 par le droit de la naissance et à défaut de mâle plus proche héritier. (1)....

---

(1) — Qu'il me soit permis d'observer ici, sans infirmer en quoique ce soit le témoignage de l'auteur, que ce nom propre qui est aussi un nom de qualité ou d'état, signifiant « Etrangère » dans une langue où presque tous les noms propres sont significatifs, semblerait lui assigner une origine moins rapprochée du trône ; et ce n'est point une vaine conjecture, car à la côte de l'Est, la reine de *Bombetoc* était souvent désignée sous le nom de « l'étrangère ». (Note de B. de Fr.).

Voyage dans le nord de Madagascar, au Cap d'Ambre

et à quelques Iles du Nord-Ouest

par MAYEUR

NOVEMBRE 1774—JANVIER 1776

Rédigé par Barthélemy de Froberville

Voyage dans le Nord de l'Isle de Madagascar

Novembre 1774.

Je partis de Louisbourg (Baye d'Antongil) le 14 novembre 1774, expédié par M. le Baron de Beniowsky commandant général pour le roi à Madagascar, à l'effet d'explorer la partie nord de cette grande isle, depuis la Baie d'Antongil, jusques au cap le plus nord, dit le Cap d'Ambre ; puis dirigeant à l'ouest, de visiter les Isles et la partie des côtes de la plus grande terre qui gissent entre le Cap d'Ambre et le cap Saint-Sébastien; de faire connaître le nom français sur tous ces points par des traités, par des établissements; et de renouveler partout les alliances déjà faites.

Je m'embarquai sur les onze heures du soir dans deux pirogues en planches armées de trente marmites et de deux commandeurs. Voici leurs noms : (1)

1° *pirogue*	2° *pirogue*
Dian'mandrisse, command.	Tsibare, command.
Tsicombabe.	Tsinquitta.
Dientsifaye,	Tsianarne.
Ballarouc.	Douquiza.
Mantzacavaoc.	Dianmanipe.
Dianmanchek.	Sinçaf.
Tsivahine.	Béhindrène.
Dian'tsifolac.	Tsikindre.
Tsianarne.	Indangou.
Fanavé.	Vougon.
Manitzitra	Tsirantanva.
Tsiririène.	Fossà.
Zaënpoint.	Di thi.
Ranghalahé.	Di annolla.
Coutoumainty.	Tsienghale.
Ravoye.	Ramonta.

(1) J'ai cru ce détail nécessaire pour éviter les redites, quand dans le cours de cet écrit j'aurai occasion de parler des gens de mon escorte. (M.)

Les effets, vivres et munitions que j'emportai me furent délivrés des magasins du Roi.

Nous sortîmes de la rivière de *Tinghemballe* et fîmes route pour *Nandrahane,* vlllage appartenant au nommé *Dianmandresse* ; nous y arrivâmes le 15 sur les huit heures du matin. Ce chef devant nous accompagner dans un voyage qui, selon toute apparence, devait être long, nous demanda quelques jours pour mettre un peu d'ordre à ses affaires. Je lui en accordai trois, que nous employâmes nous-mêmes à arranger nos effets de manière à les préserver de la pluie.

Le 19, tout étant prêt, nous partîmes de *Nandrahane* et longeâmes la côte jusqu'au village d'*Ambanézane*, autrement dit *Manguizahets,* où nous fûmes obligés de coucher, parce que la brise du sud était trop forte. Le tems fut détestable toute la journée.

Le 20, nous partîmes dans la nuit pour profiter de la brise de terre. Mais sur les quatre heures du matin, celle du sud vint avec la marée et souffla d'une telle force que nous fûmes obligés de mettre à terre à la pointe de *Noussé-drindra,* que nous gagnâmes à force de rames à huit heures du matin. Nous y couchâmes parce que la brise ne cessa point de toute la journée.

Le 21 à minuit, le tems plus calme, nous partîmes et vînmes mouiller vers les huit heures au village de *Rantaraivou.* La brise du sud cemmençait à s'élever.

Nous y trouvâmes *Dianbelloumace*, l'un des chefs d'*Engontsy* qui allait à la baie d'Antongil avec *Rahoulle*, autre chef de la baie d'Antongil, qui après l'avoir quittée pour s'établir à *Engontsy*, revenait y faire son domicile. Il avait avec lui neuf petites pirogues d'une seule pièce et une grande en planches. Quatre-vingts personnes, tant hommes que femmes et enfants, composaient son cortège.

Je demandai à ce dernier pourquoi il avait quitté la baie d'Antongil pour se retirer à *Engontsy*. « La guerre que tu as eue « avec les Français, lui dis-je, n'était pas un motif, puisque quand « les blancs ont fait le serment de la paix et de l'alliance, on est « à l'abri de tout ; à moins qu'on ne donne lieu par sa conduite à « ce qu'ils en usent autrement ; et il me semble que M. le Baron « t'avait permis de rester dans ton village ». Il me répondit que cela était vrai ; mais qu'ayant su la mauvaise conduite de quelques chefs voisins, et craignant d'être soupçonné de prendre part à leurs desseins, ce qui paraîtrait d'autant plus vraisemblable qu'il avait été un des premiers en dissension avec les blancs, il avait mieux aimé se retirer parce qu'alors il ne pourrait être accusé ; mais qu'aujourd'hui la chose n'ayant pas eu lieu, il profitait de la permission qui lui avait été accordée et rentrait dans son village.

« Quels étaient donc, lui demandai-je, les mauvais desseins « de ces chefs ? »

« Le Ne *Raboc*, me d t-il, *Mahere tompou*, *Dianmanongh*, *Sam-* « *pang* et *Maharouve*, voyant la maladie parmi les Français et la « grande mortalité qui s'en suivait, conçurent le projet d'assas- « siner le reste ; et se trouvant un jour réunis à *Véringoutre* (1

---

(1) Anse située dans le fond de la baye d'Antongil à deux lieues nord de Louisbourg, dans laquelle se trouve une très-grosse roche où les forbans ont scellé de gros anneaux de fer, à l'aide desquels ils abattaient leurs navires en carène. Ce nom que les naturels lui donnent aujourd'hui me paraît tirer son origine des deux mots anglais *Very good* (très-bon) dont il est une corruption (Note de B. de Frob)

« pour l'enterrement d'un des fils de *Raboc*, ils se consultèrent « ensemble sur les moyens d'en venir à l'exécution de leur dessein. « Le complot qu'ils arrêtèrent par serment était de faire main « basse sur tous les blancs de l'établissement. On devait com- « mencer par M. le Baron, ensuite se porter de l'autre côté de la « rivière avec des forces, et y attaquer ouvertement le poste de « la plaine occupé par des blancs. Quant au détachement de « Louisbourg, il ne devait point être attaqué à force ouverte ; « mais seulement dans des embuscades qui seraient mises à tous « les passages ; on espérait s'en défaire insensiblement soit par « la surprise des factionnaires de jour et de nuit, soit par l'enlève- « ment de ceux qui s'écarteraient du poste. L'assassinat de M. le « Baron fut confié au n^e^ *Raboc* qui avait à venger sur lui, disait-il, « l'usurpation de son terrain (1). Tout était arrêté et convenu « entre eux, mais *Raboc* étant tombé malade et étant mort de cette « maladie avant le tems fixé pour l'exécution, tous les arrange- « mens furent troublés ; et ils renoncèrent à leur projet, qui « d'ailleurs commerçait à s'ébruiter ».

Je frémis à l'idée d'un danger si prochain qu'un hasard heureux avait conjuré. Je fis d'amers reproches à *Rahoulle* sur son silence ; cependant j'y mis de la douceur pour ne point l'épouvanter ; je l'engageai à ne jamais se départir de la fidélité qu'il avait jurée au gouvernement, à se conduire toujours avec franchise et loyauté et à se bien persuader qu'en tenant ses sermens, il ne pourrait avoir de meilleurs amis, ni des protecteurs plus puissans que les Français. Il me demanda une lettre pour M. le Baron, que je lui donnai avec plaisir. Je n'oubliai point d'entrer dans les détails qui venaient de m'être confiés, afin que s'ils étaient ignorés de M. le Baron il pût se tenir sur ses gardes, sinon pour ce complot qui semblait oublié, du moins pour ceux que ces misérables pourraient former à l'avenir. Celui-ci avait été tramé pendant que j'étais en voyage au pays des *Séclaves*.

Nous couchâmes à *Rantaraivou*. Les vents furent sud toute la journée. Bon frais et beau tems.

Le 22 nous partîmes au point du jour avec un tems calme pour nous rendre à *Massouhala* ou pointe de *Baldrige*, où nous arrivâmes à neuf heures du matin.

Ayant appris qu'il y avait dans ce village un homme qui avait fait précédemment un vol dans les magasins du roi à Louisbourg, je le fis traduire devant moi, et j'exigeai la remise des cinq pièces de toile bleue qu'il avait volées. Je le condamnai en outre à une

---

(1) Cet homme avait-il tort ou raison ? Mayeur raconte la chose sans se prononcer. « Le Baron de Beniowsky, dit-il dans ses notes, présumant qu'à la campagne et à quelque distance des bords de la mer, il respirerait un air plus sain et trouverait un lieu plus convenable pour l'établissement qu'il projetait, résolut d'explorer les deux rives de la rivière de *Tinghembalte* qui débouche à la mer dans le fond de la baye d'Antongil. Il s'embarqua dans une pirogue et remonta la rivière jusques à une distance d'environ cinq lieues, et là s'arrêta au village de ce *Raboc* dont il fut parfaitement accueilli. Le lieu lui plut : beau plat pays d'une vaste étendue sur la rive droite de la rivière en montant ; sur la rive gauche et en face, un petit plateau dominé par un piton assez élevé pour commander sur les deux rives. Il n'en fallut pas davantage pour le décider ; sa troupe s'était déjà mutinée contre lui. Il fonda son gouvernement sur la rive gauche et son camp sur la rive droite. Il fortifia le piton sur lequel il plaça deux pièces de canon qui battaient les deux rives. Il appela le fort : le fort Auguste, d'un de ses noms de baptême, et le grand établissement où était la troupe : Plaine de Santé. *Raboc* fut obligé d'aller s'établir ailleurs et d'abandonner son village qui s'appelait *Veloune baock* ». (Endroit sain). (M.).

amende de huit piastres. Je fondai ce jugement sur ceux qui avaient été rendus par M. le Baron dans quelques occasions semblables.

Quand *Ramarahombé*, *Diamnasse* et d'autres chefs des environs apprirent notre arrivée, ils se rendirent près de nous, nous firent présent d'un demi-bœuf et de quelques paniers du riz. Ils me prièrent de solliciter pour eux auprès de M. le Baron la faveur d'un poste, afin qu'ils pussent tirer un parti avantageux de leurs denrées et particulièrement de leur riz qui couvrait en ce moment la terre et promettait les récoltes les plus abondantes. Je les assurai que je ne les oublierais point par la première occasion, et qu'ils pouvaient compter que le gouvernement, qui voulait leur bonheur et leur prospérité, se rendrait à leurs désirs.

Les vents au Sud, la mer grosse, tems pluvieux le reste de la journée.

Séjour le 24, parce que le vent de N.-E. se déclara tout-à-coup. Le tems beau.

Partis au jour le 25, nous dépassâmes dans la matinée les isles de *Nossé bé intou*, voguant au milieu des récifs qui bordent la côte. Nous sortîmes des récifs à *Mamakihinbé* pour un peu de tems, et ne tardâmes pas à y rentrer par le travers de *Nossé in pâtre*, isle boisée hors des récifs, que nous laissâmes dans l'Est pour atterrir à *Vinangnbé*, point de la côte de la grande terre où s'est perdu il y a quelques années le vaisseau de la Compagnie « La Gloire ». Nous y fîmes halte jusqu'à deux heures ; ensuite continuant notre route, et laissant derrière nous *Nossé-tondzou*, isle boisée, et la pointe de *Tsirikifomba*, entre lesquelles nous passâmes, nous mîmes pied à terre à un petit village qu'on nomme *Anmontsiriki*, ayant pour chef le nommé *Gimanhoule* armurier de son métier.

Les vents régnèrent du N.-E. toute la journée, mais comme nous étions dans les récifs on pouvait naviguer. Tems beau.

Le 26, nous sortîmes des récifs pour y rentrer une heure après, laissant dans l'est deux petites isles, *Nossé bollar* et *Nossé ambona*, moins boisées que celles vues la veille, et à peu de distance l'une de l'autre. Nous arrivâmes sur les trois heures après-midi au village d'*Angnorand'tranghou*, situé sur la rive gauche et à l'embouchure de la rivière du même nom.

Beau tems toute la journée. Peu après notre départ, le 27, nous dépassâmes la pointe de *Tandzou dingou* et nous rendîmes à *Bélouitre* (fausse passe), où nous devions sortir des récifs par une petite passe qui n'est praticable que dans les tems calmes, parce que la mer y forme une barre qui en rend la navigation périlleuse. Il y a en outre au sortir de là un point de la côte que les naturels appellent *Voui-bé*, où la mer est extrêmement mauvaise ; elle bat en pleine côte contre des roches à fleur d'eau. Nous résolûmes de tenter dans ce lieu et d'y passer la nuit pour profiter du calme du matin.

Le calme régnant le 28 à trois heures du matin, nous partîmes afin d'avoir le tems de dépasser ces endroits périlleux avant le retour des vents. Nous passâmes *Voui-bé* de bonne heure et sans accident. Peu après, nous rentrâmes dans les récifs à *Ankhoualla* et mîmes pied à terre à la pointe de *Tandzoun'alangue* pour déjeuner. De là nous nous rendîmes au village de *Ratsi-engharane*, où nous arrivâmes à quatre heures après midi. Les vents régnaient de la partie du N. E. à l'Est N. E. petit frais, beau tems, un peu de pluie pendant la nuit.

Comme nous étions obligés de naviguer en dedans des récifs dont il aurait été imprudent de s'écarter dans une saison où les orages et les tempêtes sont fréquents et surviennent tout-à-coup, nous réglions notre départ sur les hautes marées qui nous permettaient de les franchir sans danger. Nous ne partîmes donc le 29 que vers les six heures du matin ; et laissant dans l'est à nous une isle boisée que les naturels appellent *Nossé fonallouc,* nous atteignîmes à quelque distance de là le petit village de *Maharavou*, où nous fûmes obligés de passer la nuit, parce que n'ayant la marée que sur les huit heures du soir, nous ne voulûmes point nous hasarder de nuit au milieu de ces bancs de corail sans passes connues.

Les vents du N.-E. toute la journée, bon frais, beau tems.

Le 30, nous partîmes de *Maharavou* à six heures du matin avec une bonne brise de l'E., qui nous favorisa beaucoup et nous fit gagner *Engontsi* vers les dix heures. Ce lieu était un des points de la côte sur lesquels je devais établir un poste. En arrivant, je fis débarquer tous mes effets que je logeai dans des cases qui me furent louées par le N^e^ *Tsiafètre*, fils de *Razafidzoumoine* chef du village.

Vents de l'E. au N. E. bon frais et beau tems toute la journée.

Décembre 1774.

Avec le projet de faire un établissement à *Engontsi*, je n'avais point de tems à perdre. Dès le matin au point du jour, le 1^er^ décembre, j'expédiai dans le nord et dans le sud pour instruire tous les chefs voisins de mon arrivée, et les convoquer pour le cabarre général que je devais tenir à l'effet de leur communiquer les ordres dont j'étais chargé de la part de M. le Baron, et d'arrêter avec eux les prix de la traite et les articles réglementaires sur lesquels elle pourrait être établie. Je me rendis ensuite chez *Rafidzoumoine* l'un des plus puissans chefs du lieu, qui me reçut très bien et me parut satisfait que M. le Baron eût songé à établir une traite chez lui. Ce *Rafidzoumoine* était chef du village d'*Onguebé* situé sur la rive gauche en montant et à l'embouchure de la rivière de même nom.

Tous les Français qui avant moi avaient été faire la traite à *Engontsi*, s'étaient toujours établis, soit au village d'*Onguébé* chez *Rafidzoumoine*, soit chez *Tsiafètre* son fils, chef de celui d'*Entsirarfi-in poutsi* distants l'un de l'autre d'environ 3/4 de lieue. Les traitans y avaient eu à diverses époques beaucoup à souffrir par les incendies, même involontaires, des cases des naturels et par les vols. Ces inconvénients m'avaient frappé plusieurs fois ; et j'avoue que j'arrivai dans ce lieu avec le projet de former, s'il y avait moyen, un établissement sur des erremens autres que ceux suivis jusqu'alors ; car ces incendies répétés, quoiqu'accidentels, étaient toujours accompagnés de vols. D'ailleurs il m'était revenu plusieurs fois que c'était par ce moyen que ceux des naturels à qui on confiait des marchandises s'affranchissaient de l'obligation de rendre des comptes. Je me décidai donc à suivre une autre marche que mes prédécesseurs. J'examinai cet endroit avec attention. Je vis qu'aux lieux accoutumés il y avait une barre qui ne permettait point le sortie des bateaux en tous tems pour faire les chargemens des vaisseaux ; ensuite, que plus loin, quoique éloignée des habitations, la plage était fort belle, fort commode et praticable presque dans tous les tems. Je ne balançai point. Je

résolus d'y former le nouvel établissement pour la traite. Mais il fallait user d'adresse et surtout ne point en témoigner le désir, afin de m'éviter un refus. Je relevai donc seulement dans la conversation les avantages de la position que je venais de découvrir, pour l'intérêt même des naturels. Je leur fis envisager combien chacun d'eux en particulier serait plus libre pour sa traite dans ce lieu isolé qu'à la proximité de l'un ou l'autre village, où ils n'étaient que trop souvent exposés aux vexations des chefs. Je réussis au-delà de toute espérance ; tous abondèrent dans mon sens, hors *Rafidzoumoine* et *Tsiafètre*, qui cependant ne s'y opposèrent pas. Ainsi autorisé, je revins à mon logement le soir, avec le projet de tracer le lendemain l'emplacement du fort.

Vents du S. E. Bon frais, tems beau.

Le 2, à huit heures du matin, je me rendis au lieu désigné pour l'emplacement du fort. Je le traçai conformément au plan que j'en avais dressé. Il fut orienté nord et sud dans une longueur de vingt toises sur une largeur égale ; je disposai à chaque angle un bastion de forme circulaire, et dans la partie est, à deux toises de distance en avant du côté de la mer, une demi-lune ou poste avancé qui devait défendre l'entrée. L'intérieur devait avoir pour bâtimens : 1° Un grand magasin de cinquante-deux pieds de long sur dix-huit de large, destiné à loger les grains. 2° Une case de vingt-cinq pieds de long sur quinze de large, pour loger l'administrateur chargé de la traite. 3° Un autre bâtiment de mêmes dimensions, servant de magasin pour les marchandises d'échange. 4° Et enfin, deux postes dans l'intérieur, l'un à la porte de l'est, l'autre à la porte de l'ouest. Le grand magasin fut tracé sur une ligne parallèle au côté ouest ; les deux autres bâtimens, l'un dans le nord, l'autre dans le sud, et en face l'un de l'autre. Je réservai une place au milieu pour le mât de pavillon. Je ceignis l'établissement pour la traite d'une double palissade, conformément aux ordres que j'en avais reçus de M. le Baron, et je lui donnai le nom de *fort Saint-Maurice*.

Je bornai là mes travaux pour le moment dans la crainte de donner quelque ombrage aux chefs que j'avais convoqués. La prudence voulait qu'avant d'aller plus loin je fusse bien assuré de leurs dispositions sur lesquelles le cabarre prochain devait m'instruire. C'était alors seulement que je pouvais compter sur l'effet des insinuations que j'avais fait répandre.

Le 3, je fus pris pour juge dans une contestation qui s'était élevée depuis quelque tems entre les gens du nord et *Rafidzoumoine*, et qui manqua d'allumer la guerre entre les deux partis. Voici le fait :

Des gens du nord avaient accusé un homme, sujet ou de la dépendance de *Rafidzoumoine*, d'avoir empoisonné plusieurs de leurs parens. Ce n'était qu'un soupçon, et dans ce cas l'usage du pays voulait que le prévenu fût soumis à l'épreuve du *Tanguin*. Dans l'assemblée qui se tint à ce sujet, il fut décidé qu'il boirait le *Tanguin* : que s'il en revenait, son innocence était ainsi prouvée, les accusateurs lui feraient une réparation conforme aux lois du pays ; mais que s'il en mourait, toute sa famille serait réduite en servitude et deviendrait leur propriété.

Les choses ainsi convenues suivant une coutume constante parmi ces peuples, on fait part à *Rafidzoumoine* du résultat de la délibération. Mais celui-ci s'oppose à ce que l'accusé boive le

Tanguin, et le retire chez lui, donnant à entendre qu'il le prend sous sa protection et qu'il aura recours à la force même, si elle est nécessaire, pour le garantir de toute insulte.

C'était une injustice de la part de *Rafidzoumoine*. Comme on avait beaucoup de considération pour lui, on ne voulut pas éclater ; mais on murmura ; le mécontentement aigrit les esprits, et les plus emportés n'osant s'attaquer ouvertement à lui, inquiétèrent son village par leurs maraudes, et firent si bien qu'ils parvinrent à saisir trois esclaves appartenant à l'accusé, deux fusils et dix piastres en argent.

Soit que *Rafidzoumoine* se repentît de l'injustice qu'il avait commise, soit qu'il craignît d'user de sévérité, il laissa le vol impuni. Mais ses propres gens n'eurent point la même condescendance. Peu de tems après, quelques-uns d'entre eux se trouvant ivres, se portèrent pendant la nuit au logis des accusateurs pour se faire justice eux-mêmes. Ceux-ci sur leurs gardes, les reçurent à main armée, les repoussèrent et tuèrent un des pillards ; cependant ils perdirent un de leurs enfans, que les gens de *Rafidzoumoine* emmenèrent prisonnier avec eux.

Ce second meurtre jeta une étrange complication dans toute l'affaire. Les anciens accusateurs, les parens du mort, les mécontens, tous s'assemblèrent de nouveau, décidés à obtenir par la force la justice qu'on leur refusait. Néanmoins leur respect pour un grand chef leur prescrivit une dernière démarche ; et avant d'user de violence on se présenta devant lui. On lui renouvela la demande de la réparation et l'instruisant du dessein formé de l'obtenir à main armée si on ne pouvait l'obtenir autrement.

Rafidzoumoine répondit que ce n'était point à lui à rendre justice aujourd'hui ; que depuis qu'il y avait un blanc dans le canton il ne se considérait plus comme chef principal ; que c'était devant ce blanc qu'il fallait porter l'affaire, et qu'il se conformerait avec docilité au jugement qui serait rendu ; que si les gens du nord consentaient à cet arbitrage et juraient de se soumettre à la décision de ce blanc, il l'enverrait chercher sur le champ, afin que la bonne intelligence ne fût pas plus longtems troublée. La proposition fut acceptée. Chaque parti députa vers moi deux de ses gens ; je me rendis à leurs prières, et partis avec *Tsibara* et *Diammandresse*, mes deux commandeurs.

Arrivé chez *Rafidzoumoine*, je me fis instruire de l'affaire. Les accusateurs se plaignirent : 1° de ce que ce grand chef n'avait pas voulu leur permettre de suivre les lois et usages du pays à l'égard d'un homme soupçonné de crime ; 2° de ce que, non content du déni de justice, il avait permis à ses gens, quelque tems après, d'aller les attaquer de nuit.

Les parens du mort dirent que si le chef avait été plus équitable, les rixes qui s'étaient produites depuis le déni de justice n'auraient point eu lieu, et que leur parent ne serait point mort ; et qu'en conséquence, il fallait que *Rafidzoumoine* comme cause première de cet événement, eût à leur payer l'amende.

Tous conclurent à la guerre s'ils n'obtenaient satisfaction conformément aux coutumes.

Rafidzoumoine ne voulut point plaider sa cause en public ; quand les accusateurs et les parens du mort eurent fini, il me prit en particulier et me dit qu'il reconnaissait sa faute, un peu tard il est vrai, puisqu'elle avait eu des suites si fâcheuses ; qu'il per-

mettait donc aux accusateurs de suivre les usages du pays envers le prévenu, et qu'il consentait à payer l'amende ; mais qu'il me priait en grâce d'obtenir que dans la conclusion de cette affaire, les premiers agissent sans violence et terminassent s'il était possible leur différend à l'amiable ; qu'enfin son amende envers les autres ne fût pas considérable. Je lui fis des reproches sur la conduite qu'il avait tenue au commencement de cette affaire ; il convint de ses torts. Je lui promis ma médiation.

En effet, lorsque je communiquai ses intentions aux accusateurs, ils me parurent disposés à le traiter avec douceur. J'obtins que pour le mort, il ne paierait qu'un esclave, deux fusils, dix livres de poudre de guerre et deux piastres seulement en argent. Les autres consentirent à demeurer en paix sous la promesse que le procès serait suivi, et que l'accusé boirait le *Tanquin* puisque la loi le voulait ainsi. Leur considération pour *Rafidzoumoine* était si grande que même sans qu'il l'eût demandé, ils le nommèrent pour l'un des témoins de leur parti adverse, il lui promirent que dans le cas où elle viendrait à succomber dans l'épreuve, ils agiraient par égard pour lui, envers les parens de l'accusé avec toute l'indulgence et la douceur possible.

Après ce jugement que le repentir et la docilité de *Rafidzoumoine* m'avaient rendu très facile, je rentrai chez moi, satisfait d'avoir mis fin à une division qui aurait pu nuire au succès de mes opérations.

Vents est et sud est. Bon frais, tems beau.

Les 4. 5, 6 et 7 se passèrent sans événemens remarquables. Beau tems, vents N. E. et N. N .E, bon frais.

Le 8, les chefs du sud arrivèrent vers midi. Je leur dis que sitôt que les chefs du nord seraient rendus, le grand cabarre aurait lieu. J'appris par le retour de mes envoyés qu'ils seraient à *Engontsy* vers le onze.

Un peu de pluie dans la journée. Vents variables du N. au S. petit frais.

Le 9, les chefs du sud vinrent me demander quand j'attendais ceux du nord, m'observant qu'ils étaient pressés d'ouvrage chez eux, qu'ils n'avaient point apporté de vivres, et que si le cabarre tardait, ils seraient obligés d'en envoyer chercher. Je leur répondis que j'attendais les chefs du nord dans deux jours, et que malheusement je n'avais point de vivres à leur prêter, car c'était *Rafidzoumoine* qui nous nourrissait tous et fournissait le riz, le poisson et la volaille.

Tems à l'orage, éclairs et tonnerre toute la journée. Vents variables, petit frais.

Le 11, les chefs du nord arrivèrent sur les cinq heures du soir ; il était trop tard pour tenir le cabarre qui fut remis au lendemain à neuf heures précises du matin.

Le tems beau, les vents N. et N. E. faibles, calme par intervalles.

Le 12, grand cabarre à l'heure indiquée. Les chefs s'étant assemblés avec toute leur suite composée en totalité d'environ neuf cents hommes, je me rendis au milieu d'eux j'ouvris le cabarre par le discours suivant :

« Vous me voyez parmi vous par ordre de M. le Baron de « Beniowsky mon chef, envoyé par le roi de France son maître et « le mien, pour vous porter en leur nom l'assurance d'une paix

« durable, vous promettre leur amitié et leur protection, si vous « acceptez son alliance et si vous voulez être fidèles. Ensuite vous « proposer un commerce d'échange dont je suis chargé d'arrêter « les conditions au plus grand avantage de tous.

« Le Roi de France accordera sa protection et son amitié à « ceux d'entre vous qui réclameront l'une et l'autre près du gouver- « nement Français actuellement existant en cette isle. J'ai mission « spéciale de vous en assurer, de former ici un établissement, d'y « ouvrir une traite de bœufs, de riz et de toutes celles de vos « productions qu'on peut traiter, et de faire une palissade forte et « double pour mettre les magasins et les marchandises objets de « la traite à l'abri des vols et des événemens. En échange de vos « denrées on vous fournira tout ce dont vous aurez besoin. Les « prix en seront réglés de part et d'autre. La bonne intelligence, « la bonne foi règneront je l'espère entre nous ; et vous ne tarderez « pas à vous applaudir des avantages d'un traité pour lequel on ne « vous demande qu'un respect inviolable pour les conditions que « vous-même aurez consenties librement et jurées.

« Si la proposition de M. le Baron vous convient, si vos inten- « tions pour la traite s'accordent avec celles du Gouvernement « Français, donnez-moi la permission de m'établir ici et à l'endroit « où les marchands ont coutume de faire leurs palissades lors- « qu'ils viennent dans ce canton, parce que j'y suis à la proximité « du débarquement et de l'embarquement. J'ai déjà désigné ce lieu, « du consentement du chef d'*Engontsi* ; mais je veux encore le « vôtre, afin d'avoir dans cette unanimité un gage de la paix et de « la concorde entre les deux nations ».

Les chefs me répondirent que rien ne pouvait leur être plus agréable que les propositions que j'étais chargé de leur faire de la part de mon chef. « Nous te permettons, me dirent-ils, de t'établir « partout où bon te semblera, pourvu que ce ne soit ni chez Ratid- « zoumoine, ni chez Tsiafètre son fils ; fais ton enclos solide, « double, triple même si tu veux, nous ne nous en inquié- « terons guère. Tout ce que nous te demandons, c'est la tranquil- « lité et la jouissance libre de nos droits ; que chacun de nous se « gouverne selon ses lois, ses usages, ses coutumes, sans trouble « ainsi qu'il s'est pratiqué jusqu'à ce jour ; et si nous obtenons les « choses qui nous sont nécessaires en échange de celles que nous « pouvons te donner, à des conditions acceptées de part et d'autre, « nous n'avons rien de plus à désirer. Fais-nous donc connaître ces « conditions, pour que nous te fassions le serment de fidélité. »

« Avant d'aller plus loin, leur dis-je, pour première preuve de « la bienveillance du gouvernement à votre égard, je dois vous « demander ce que vous exigez pour le terrain sur lequel vous « me permettez de m'établir. J'ai ordre de vous en compter le « prix. »

« Nous ne consentirons jamais à vendre notre terrain, me « répondit le chef, fussiez-vous autorisé à nous le payer dix fois « sa valeur. Pour ce qui est des établissements, vous en ferez autant « que vous voudrez, de la grandeur et de la force que vous voudrez ; « peu nous importe parce que nous mettons toute confiance dans « les promesses que tu nous fais de la part du Roi de France et de « ton chef ici. Nous espérons qu'ils nous regarderont comme leurs « enfans, et que nous ne paierons pas les marchandises plus cher « qu'on ne les paie ailleurs. »

Je les assurai de nouveau de toute la bienveillance du Gouvernement. Après quoi nous fîmes et arrêtâmes les conditions suivantes :

ARTICLE 1°

Tout homme qui sera pris à voler sera mis aux fers et sera détenu jusqu'à ce qu'on le rachète. Le prix de rachat sera d'un noir pièce Dinde, qui sera remis en rapportant l'objet volé ou la valeur. Faute de quoi le dit voleur sera esclave.

ARTICLE 2

Dans le cas où le voleur connu ne pourrait être arrêté, les blancs auxquels le vol aurait été fait en porteront leur plainte au chef qui se chargera de l'affaire et fera rendre le vol ou la valeur et payer l'amende convenue.

ARTICLE 3

Si le voleur n'est point connu, sur la plainte des blancs les chefs feront les poursuites nécessaires afin de le découvrir. S'il est prouvé qu'ils n'aient fait aucune poursuite, ou que connaissant le voleur ils feignent de ne pas le connaitre, ils seront pour la première fois tenus à payer une amende de quatre esclaves, indépendamment de celle d'un esclave qu'aurait dû payer le voleur, et chassés de la province en cas de récidive.

ARTICLE 4

Tout homme convaincu d'avoir gardé chez lui un noir esclave pendant plus de trente jours, sans en avoir donné connaissance à son maître quelqu'il soit, sera tenu de payer un esclave d'amende au bénéfice de celui à qui appartiendra le noir déserteur.

Si ce noir déserteur vient à mourir chez lui après les trente jours expirés, sans que déclaration en ait été faite, celui qui l'aura recélé sera tenu d'en rembourser la valeur, indépendamment de l'amende ci-dessus.

Si, lorsque les trente jours seront écoulés, le noir déserteur s'échappe et va plus loin, celui chez lequel il aura passé les trente jours sans que déclaration en ait été faite par lui sera regardé comme coupable et condamné en conséquence au rembour-sement de la valeur du dit esclave et à l'amende.

Si celui chez lequel un noir déserteur se sera rendu se trouve dans l'impossibilité de prévenir le maître ou de le faire prévenir, il remettra le dit déserteur au chef de son village, qui alors s'en trouvera directement chargé, comme si le dit esclave déserteur s'était réfugié chez lui.

ARTICLE 5

Si les noirs déserteurs sont rendus à leurs maîtres à l'expiration ou avant l'expiration du temps limité, ceux-ci seront obligés de payer les captures sans aucun délai, sans aucune formalité, et ce en recevant leurs esclaves. Il ne leur sera pas même permis de retenir le prix des captures sous quelque prétexte que ce soit, même de créance ancienne

ou nouvelle, à moins que le capteur n'y consente librement. Le prix de la capture demeure fixé à quatre piastres ou la valeur en marchandises.

Article 6

Dans le cas où un propriétaire d'esclaves déserteurs ferait difficulte de payer le capteur, celui-ci sera autorisé à porter sa plainte au chef de l'établissement qui lui fera rendre justice. Alors la peine sera pour le propriétaire de payer au capteur huit piastres ou la valeur en marchandises, et dans le cas de refus ou de résistance, il y aura saisie sur les troupeaux ou les esclaves.

Article 7

Tout chef ou tout particulier qui refuserait de se conformer aux présentes dispositions acceptées d'un commun accord, sera puni de sa rébellion contre les blancs et contre les noirs. A cet effet, nous nous obligeons tant d'une part que de l'autre, à ne point le soutenir et à nous prêter mutuellement la main pour le faire rentrer dans le devoir. Les présens règlemens nous obligent tous, les uns comme les autres.

Article 8, et dernier

Si un chef, pour quelque cause que ce puisse être, cherche à allumer une guerre dans la province, après avoir joui du bénéfice de ces conventions mutuelles, nous nous emploierons tous, blancs, noirs, à amener les choses à conciliation ; en stipulant les réparations que nous croirons convenables. Si, malgré nos efforts, il persiste dans ses projets, nous nous engageons à nous unir pour lui faire la loi. Nous en userons de même envers celui qui étant connu pour avoir tort dans cette contestation, refuserait de se soumettre à l'arrêt rendu contre lui par nous tous.

« Telles sont, dis-je, en finissant, les conditions de l'alliance « que je vous propose de la part de mon chef. Jurez-vous de les » remplir avec fidélité » ?

« Elles nous conviennent, reprit un des chefs, et nous allons « t'en donner la preuve en faisant le serment de la fidélité ».

Le serment se fit de la manière accoutumée. J'en ai rendu compte ailleurs.

« Maintenant que je suis assuré, repris-je, que vous observerez « et ferez observer des règlemens auxquels de leur côté les blancs « seront fidèles, je dois vous déclarer, chefs, et je vous déclare en « effet, que vos lois, vos coutumes, vos usages et la jouissance « pleine, entière et absolue de vos droits et prérogatives vous sont « laissés, et que je ne m'immiscerai dans toutes vos affaires que « lorsque vous m'en aurez requis spécialement, et lorsque vous le « jugerez à propos ».

Cette déclaration les satisfit ; et quand ces préliminaires furent remplis, nous arrêtâmes les prix de la traite qui furent les mêmes que ceux du tems de M. De Laval, régisseur des traites à *Foulpointe* (1760-1770). Je les rapporterai ici :

Marchandises (1)	Prix
Le baril de poudre de 100 l.	Ps 25
La pièce de toile bleue	4 1/2
La pièce Garas	4 1/2
Mouchoirs Bourgaux, 10 à la pièce	5
— Mazulipatan, 10 à la pièce	5
— communs, 8 à la pièce	4
Toile à carreaux, pièce	4 1/2
Guingams Manille, pièce	2
Patnas simples, pièce	2
Pierres à fusil, le 0/0	1
Plomb en balles, le 0/0	1
Couteaux de traite, la pièce	1/2
id. flamans, 1° qualité, la pièce	1/2
Miroirs de traite, id.	1/4
Fusils de traite	4
Fusils de munition	8
Eau de vie, la bouteille	1/2
Arrack, la bouteille	1/4
Chittes bleues et limancéas, pièce	8
id. blanches	4
Guingams Madras	5
Socreton ou percale bleue, 14 aul	10
La brasse de toile de 5 pieds 6 pouces	1/2

Objets de retour	
Bœufs	4
Riz (la gamelle pesant 90 l.)	1/2
Esclaves	25

Ainsi finit le cabarre.

Le 13, je mandai tous les chefs et leur demandai à faire marché avec eux pour la construction de l'enclos du fort en grosses palissades doubles, pour celle d'un magasin et de deux cases sur les dimensions rapportées plus haut. Leurs conditions pour la palissade furent : un baril et demi de poudre et trois pièces de de toile bleue ; pour le magasin : un baril et demi de poudre ; et pour les deux autres cases : un baril. La demi-lune n'était point comprise dans la construction de la palissade. On me demanda pour elle deux fusils de traite. Ces prix étaient exagérés. Le tout me serait revenu à la valeur de quatre-vingt-trois fusils de traite, ou de quarante un bœufs et demi, en comptant deux fusils par bœuf, ce qui était exorbitant. Je les refusai sans chercher à obtenir une diminution ; décidé à faire faire ces ouvrages par les marmi-

(1) Il ne faut pas croire à une invariable stabilité dans les prix des marchandises de traite déterminés par les règlemens. On fait les règlemens et le serment les scelle parce qu'il faut donner des bases au traité et surtout parce qu'il faut asseoir des dispositions de police et de discipline extrêmement nécessaires. Ce sont ces dispositions auxquelles on ne doit jamais souffrir qu'il soit porté atteinte. Il n'en est pas de même des prix des riz, des esclaves, des bœufs et autres productions du pays mentionnées au traité. Ils sont soumis, comme on peut bien le penser, à des chances de température, de guerre, de transport, de concurrence ou de rareté qui doivent naturellement y porter des altérations. C'est alors aux traitans à se plier aux circonstances, en se rapprochant toujours, autant que possible des prix qui ont été stipulés pour les circonstances ordinaires. (M).

tes que j'avais pris à Louisbourg, qui seraient pendant ce tems restés sans rien faire, et auxquels je pouvais adjoindre une trentaine de noirs pris sur les lieux mêmes, à un fusil par tête pour l'ouvrage. Lorsque j'eus fait connaître mes intentions, quelques noirs vinrent m'offrir leurs services, mais je leur dis que je ne les emploierais que lorsqu'ils seraient trente, afin qu'ils se trouvassent à travailler ensemble. Ce nombre fut complété le lendemain et au-delà, car il s'en présenta quarante que je pris tous, à un fusil de traite par tête, afin que les travaux allassent plus vite. J'obtins par cet arrangement une économie de plus de moitié. Ils eurent tous ordre de venir avec leurs outils.

Pluie toute la journée. Vents au N. N. E. petit frais, calme par intervalles.

Le 14, tems couvert sans pluie, vents de N. E. petit frais.

Je donnai dans le jour les ordres pour commencer les travaux.

Le 15, j'envoyai les nouveaux marmites couper de grosses palissades, et les anciens chercher des feuilles pour les couvertures du magasin et des cases.

Tems couvert, vents de N. E. petit frais.

Le 16, continuation des mêmes travaux. Beau tems, vents de N. E. bon frais.

Les 17, 18, 19 et 20, mêmes travaux, même tems.

Ce même jour, 20 le bruit se répandit parmi les noirs que M. le Baron avait fait mettre le feu aux villages des nommés *Mandigne* et *Raboc*, sur l'avis qu'il avait reçu d'une conjuration formée par ces deux chefs contre l'établissement. La nouvelle me parut apocryphe, par ce que j'étais certain que *Raboc* était mort au mois de juillet dernier.

Le 21, je fis commencer une des deux cases par les anciens marmites. Les autres continuèrent d'apporter des palissades. Beau tems, vents au N. N. E. petit frais, calme par intervalles.

Les 22, 23, 24, mêmes travaux. Vents de N. E. bon frais.

Le 25, j'expédiai deux marmites à *Louisbourg* par terre, pour informer M. le Baron des arrangemens pris avec les naturels d'*Engontsi*, et des travaux que j'avais commencés.

Vents d'E. petit frais, tems pluvieux.

Les 26, 27, 28, pluie par intervalles. Vents variant du N. à l'E. petit frais, mêmes travaux.

Le 29 au soir, une des cases fut finie. J'en pris possession le lendemain. Tems couvert, vents du S. E. bon frais.

Le 30, en prenant possession de mon nouveau logement dans le *fort Saint-Maurice*, je fis prévenir *Rafidzoumoine* et *Tsiafètre* son fils que j'ouvrirais la traite quand ils le voudraient.

Pluie, vents du S. E. bon frais.

Le 31, je fis commencer la palissade par les anciens marmites; les nouveaux continuaient d'apporter des bois.

Pluie, vents du Sud Est, bon frais.

Janvier 1775.

Le 1°, sur ce que me dirent les marmites qui travaillaient dans les bois, qu'ils avaient trouvé un arbre propre à faire un mât de pavillon, je les envoyai tous pour l'apporter. Ils revinrent de très bonne heure. Je le fis guinder de suite et donnai congé aux ouvriers le reste de la journée.

Vents au Sud, beau tems.

Le 2, j'ajoutai vingt marmites à ceux que j'avais déjà pris, dans la crainte de n'avoir pas fini avant la mauvaise saison, ce qui m'aurait bientôt fait perdre le fruit de mes économies.

Beau tems, vents du N. E. frais.

Le 3, *Rafidzoumoine* et *Tsiafètre*, étant venus pour traiter avec les principaux du village, j'ouvris la traite, fixant la gamelle du riz, suivant les conventions, à environ soixante livres.

Vents du N. au N. E. bon frais.

Le 4, je reçus une lettre de M. le Baron par le retour de *Dienbeiloumasse*, chef d'*Ambatofoutsi*, qui avait été reconduire le nommé *Rahoulle* chez lui à la baie d'Antongil. J'appris par cette lettre l'heureuse arrivée le 7 décembre de Mme la Baronne de Beniowsky, venant de l'Isle de France.

Beau tems, vents de N. E. bon frais.

Les 5, 6 et 7, continuation des mêmes travaux. Vents au N. et au N. E. bon frais.

Le 8, je fis commencer le magasin.

A 5 heures, nous aperçûmes fort au large dans l'E. un vaisseau qui nous parut à deux mâts et faisant route au N. avec beaucoup de voiles dehors.

Beau tems, vents du S. bon frais.

Le 9, le bruit court parmi mes gens que *Lambouine*, chef du *Cap d'Ambre*, canton du N. où je devais me rendre, venait de mourir de la petite vérole. Cette nouvelle demandait confirmation.

Très mauvais tems, vents d'E. forte brise

Le 10, je fis commencer la seconde case, sans interrompre les travaux du fort.

Mauvais tems, vents de S. soufflant avec force.

Le 11, même tems.

Le 12, on m'avertit qu'il y avait dans les environs un noir qui avait volé à Louisbourg une marmite appartenant à la troupe. Comme ce vol avait été fait antérieurement aux arrangemens pris avec les chefs d'*Engontsi*, je fis arrêter le coupable et le condamnai à la restitution de l'objet volé et à une amende de deux bœufs.

Mauvais tems, vents d'E. et de S. S. bon frais.

Le 13, vents de la même partie, moins forts, mauvais tems.

Le 14, mauvais tems, vents de S. E. très violens.

Le 15, j'appris l'arrivée à la pointe de *Baldrige* de M. Corby officier au corps des Volontaires de Beniowsky, expédié par M. le Baron pour faire avec moi le voyage du N., et qu'il y était retenu par les vents contraires.

Mauvais tems, vents du S. E. faibles.

Le 16, arrivèrent à *Engontsy* les deux courriers que j'avais expédiés le 25 décembre à Louisbourg. Les bruits qui s'étaient répandus sur l'incendie des villages de *Mandigne* et de *Raboc* étaient faux. M. le Baron n'en faisait aucune mention dans ses lettres.

Beau tems, vents du N. E. faibles, calme par intervalles.

Le 17, beau tems, vents d'E. faibles.

Le 18, mauvais tems, vents du S. E. petit frais.

Les 19, 20, 21, beau tems, vents du N. E. petit frais.

Le 22, ma seconde case fut finie. Très beau, tems, vents au N. E. bon frais.

Le 23, je payai mes quarante marmites. Tems beau, calme, vents de N. E. faibles.

Les 23 et 24, même tems.

Le 26, beau tems, vents variables du N. E. à l'E. S. E.

Le 27, j'expédiai deux courriers par terre à M. le Baron, pour lui annoncer la fin de mes travaux.

Beau tems, vents du S. E. au S.

Le 28, beau tems, vents variables du S. à l'E.

Le 29, mauvais tems, mêmes vents.

Le 30, mauvais tems, vents du N. E. au S. E.

Le 31, même tems, vents violens du S. E. continuation de mes travaux. Le magasin de la seconde case entièrement fini.

Février 1775.

Le 1°, beau tems, vents au N. E. bon frais.

Ce jour-là, je convoquai pour le lendemain quelques-uns des principaux du lieu. Presque toutes leurs demandes portaient sur de la poudre de guerre. Cette marchandise était chère et rare lorsque je partis de Louisbourg, et les lettres de M. le Baron me prescrivaient d'en être très économe ; de sorte que depuis que la traite avait été ouverte, j'avais constamment éludé de la faire entrer dans mes échanges.

Le 2, ils vinrent à la palissade. Je les fis assembler et leur parlai ainsi :

« Vous me demandez de la poudre tous les jours, et je vous « refuse tous les jours parce que jusqu'à présent vous n'avez point « voulu y mettre de prix. Il se peut qu'autrefois on vous en donnât « trente onces pour une gamelle de riz, mais alors elle était com- « mune ; je dois veiller à ce que les intérêts du Roi ne soient point « lésés, et que la traite, qui a pour but l'avantage commun, ne soit « point onéreuse à un seul. Vous savez aussi bien que moi qu'on en « trouve difficilement mais vous faites semblant de l'ignorer et de « prendre ce refus de ma part pour un dessein secret de vous faire « la guerre. Vous avez tort ; ma conduite envers vous ne peut pas « donner lieu à ce soupçon. Pour mieux vous le prouver, je consens « à vous donner de la poudre, et même à vous en donner trente « onces pour une gamelle de riz ; mais j'y attache la condition « expresse que vous ne porterez point de riz à vendre au-delà de « le pointe de *Baldrige*, et que vous n'en vendrez à qui que ce soit « qui viendrait de plus loin, sans mon consentement ou sans celui « du traitant qui me remplacera ici ; et que quiconque contrevien- « dra à ce règlement subira la confiscation et paiera une amende « au profit du Roi. »

Les chefs s'étant retirés pour délibérer entre eux, revinrent un instant après me demander sur quoi porterait la confiscation et quelle serait l'amende. Je leur répondis que l'amende serait d'un esclave, et que la confiscation porterait sur le riz et la pirogue pris en contravention. Ma proposition leur convint, et elle fut scellée du serment mutuel que je prêtai en leur offrant un bœuf.

Beau tems, vents du S. E. bon frais.

Les 3, 4, 5, 6, 7, 8, même tems, même vents.

Le 9, pluie presque continuelle, les vents le matin au N. E. le soir au S. E.

Le 10, pluie abondante, éclairs et tonnerre. La rivière d'*Ongue-bé* déborda. Vents du N. O. au S. par bourrasques.

Le 11, même tems, orages sur orages, vents variables du N. O. au S. par bourrasques.

Le 12, même tems, les vents faits du S. E. bonne brise.

Le 13, l'enclos du fort fut entièrement fini. Le tems se remit au beau, vents du S. à l'E.

Le 14, je payai et renvoyai les derniers ouvriers.

Beau tems. vents au N. E. bon frais.

Les 15, 16, 17, 18, 19, même tems.

Le 20, calme toute la journée.

Le 21, calme jusqu'à midi, petit frais du N. E. le reste du jour.

Le 22, beau tems, vents de l'E. N. E. bon frais.

Le 23, pluie et orage presque continuels pendant les 24 heures. Vents E. S. E. forte brise.

Le 24, même tems, vent au S. E.

Le 25, tems couvert sans orage, même vent.

Le 26, tems couvert, vent de S. O. bon frais.

Le 27, beau, calme absolu.

Le 28, beau, vents de l'E. petit frais.

Mars 1775.

Le 1°, j'appris indirectement que M. Corby, officier au corps des volontaires de Beniowsky, retenu par les vents contraires à la pointe de *Baldrige*, s'était mis en route par terre pour gagner *Angontsi*, et que, tombé malade, il était obligé de se faire porter. Ne croyant que difficilement aux nouvelles des noirs, je ne fis aucune disposition en conséquence ; j'attendis sa lettre.

Pluie abondante, orages, vents au S. O. soufflant avec impétuosité.

Le 2, je reçus une lettre de M. Corby qui me mandait de lui envoyer une pirogue à *Angnirouranou* ; qu'étant malade, obligé de se faire porter, et tous ses gens extrêmement fatigués, il leur était impossible de continuer leur route par terre ; quoique le tems fût très mauvais, j'expédiai une pirogue, présumant bien qu'avec un peu de diligence elle serait rendue avant la nuit.

Mauvais tems, vents au S. bon frais.

Le 3, même tems, mêmes vents mais plus forts.

Le 4, M. Corby arriva, mais par terre, n'ayant point voulu attendre que les vents devinssent favorables. Il s'était fait porter par les marmites de la pirogue que je lui avais envoyée, dont il avais remis le soin au chef d'*Angnirouranou*. Il me confirma ce qui m'avait été dit relativement à notre mission mutuelle pour le voyage du Nord. Le volontaire qu'il avait avec lui devait rester à *Angontsi* avec M. Diart nommé pour me remplacer.

Je reçus aussi des ordres de M. le Baron d'expédier le plus promptement possible du riz à Louisbourg jusqu'à la concurrence de trente milliers. Mes dispositions furent prises en conséquence. En renvoyant chercher la pirogue qui était à *Angnirouranou*, j'en fis demander plusieurs autres pour les transports de riz.

Pluie et calme.

Le 6, je trouvai deux pirogues à louer ; je fis emplette de sacs pour mettre le riz.

Pluie et calme.

Le 7, je me procurai quatre autres pirogues ; j'en avais huit en comptant les deux qui appartenaient au Roi. Je les tins prêtes à partir au premier beau tems.

Vents au S. E.

Le 8, beau tems, même vents, bon frais.

Le 9, vents du N. E. bon frais. Je profitai du tems favorable pour expédier mes six pirogues sous la conduite de *Diammandresse* l'un de mes commandeurs. Il partit sur les midi avec un chargement de 33.592 l. riz gamelle.

Du 10 au 15, beau tems, vents variant peu, du N. E. à l'E. N. E.

Le 16, vents E. S. E. bon frais.

Le 17, tems couvert, vents de S. E.

Le 18, pluie et calme.

Du 19 au 25, mauvais tems, vents variables de l'E. au S.

Le 26, tems au beau, vents à l'E.

Le 27, même tems, vents faibles du S.-E.

Le 28, j'expédiai des lettres à Louisbourg par terre, dans lesquelles je rendis compte de tout ce que j'avais fait depuis le dernier courrier.

Nous vîmes un vaisseau faisant route au nord. Il était fort au large, nous ne pûmes en juger la grandeur.

Tems beau, vents de sud bon frais.

Le 29, même tems, vents de S. E.

Le 30, des noirs arrivés de la baie d'Antongil m'apprirent qu'il y était mouillé trois vaisseaux depuis peu : deux sous l'isle d'Aiguillon ou *Marot*, et un dans le port ; que mon chargement de riz était heureusement parvenu à sa destination, et que les pirogues devaient même être en route pour revenir.

Pluie toute la nuit. Vents au sud-est bon frais.

Avril 1775

Le 1°, nouvelles reçues de Foulepointe. On y craignait la guerre entre *Yavi* et les *Fariavahés*.

Le tems beau, vents du S. E. à l'E. S. E. bon frais.

Le 2, tems couvert, vents de nord-est.

Le 3, M. Diart nommé pour me remplacer au poste d'*Engoutsy* arriva sur les huit heures du soir dans les deux pirogues du roi, escorté des six prises à loyer. Il me remit des lettres et des instructions de M. le Baron pour le voyage au *Cap d'Ambre* dans lequel je devais être accompagné de M. Corby.

Beau tems, vents de N. E. très frais.

Le 4, je pris au compte tous les effets que M. Diart avait apportés. Je fis le paiement des six pirogues particulières et des équipages qui avaient conduit le riz à Louisbourg. Je convoquai les chefs pour réclamer les bons qu'eux ou leurs gens pouvaient avoir à moi et les acquitter ; les prévenant que je regarderais comme nuls et de nulle valeur ceux de ces bons qui ne me seraient pas remis avant mon départ, fixé à peu près à quinzaine, celui qui me remplaçait n'ayant point d'autorisation de les acquitter.

Tems beau, vents de N. E. bon frais.

Les 5, 6, 7, même tems, vents au S. E. bon frais.

Le 8, pluie, mêmes vents.

Le 9, beau tems, mêmes vents.

Le 10, 11, 12, 13, 14, 15, même tems, mêmes vents.

Le 16, tous mes bons étant rentrés, je m'occupai des préparatifs de mon voyage, et fixai mon départ au 20.

Je fus instruit fort à propos des dispositions hostiles de plu-

sieurs chefs de la côte, qui, me dit-on, avaient projet de s'opposer à mon passage. Comme ce voyage devait se faire partie par eau, partie par terre, et que je n'avais avec moi que le nombre de marmites nécessaire pour armer mes deux pirogues, j'augmentai mon escorte d'une soixantaine d'hommes afin d'être en état de me défendre et de ne pas être obligé de revenir sur mes pas.

Tems beau, vent du N. E. forte brise.

Le 17, je fis commencer l'inventaire des objets laissés en magasin sous la gestion de M. Diart.

Tems beau, mêmes vents.

Le 18, je fis assembler de nouveau tous les chefs, et leur présentai M. Diart comme mon successeur dans la gestion des affaires du Roi à *Engontsy*, leur recommandant de lui donner toute aide et assistance quand il les réclamerait pour la conservation et la garde des choses qui lui étaient confiées ; de s'opposer de tout leur pouvoir à ce qu'il lui fût fait ou tort ou insulte, parce qu'ils en étaient garans auprès du Gouvernement d'après les conventions faites et jurées entre nous. Tous me promirent de ne point mettre M. Diart dans le cas de se plaindre d'eux pendant mon absence ; de ne point tenir avec lui une conduite différente de celle qu'ils avaient tenue avec moi. Ils ajoutèrent que si j'avais été content d'eux, ils espéraient que les mêmes témoignages me seraient rendus à mon retour sur leur compte par mon successeur.

Tems beau, vents du N. E.

Le 19, je fis la clôture de l'inventaire général des marchandises et effets du Roi laissés aux soins de M. Diart ; décidé à partir le lendemain pour tâcher de gagner malgré les vents de N.-E. qui régnaient continuellement (1), où je me proposais d'attendre qu'ils redevinssent favorables, ayant un cabarre à tenir au grand *Manangare* avec les chefs de l'endroit.

Tems beau, vents de nord est.

Le 20, tout étant prêt, nous nous embarquâmes M. Corby et moi dans deux pirogues en planches armées de tout notre monde. Nous fîmes diligence jusques après avoir doublé la pointe du nord de la baye d'*Angontsi*. Alors les vents du nord-est se déclarèrent et nous mîmes à terre à *Encarancou*, où nous laissâmes nos pirogues pous gagner *Maranbou* avec le projet d'y coucher. Ce fut là que je pris le nom des marmites nouvellement entrés au service (2).

(1) On trouvera dans les manuscrits de l'auteur beaucoup de noms de lieux en blanc. Quand je lui manifestai le désir de parcourir ses notes afin de les rétablir, il m'en représenta le désordre et me répondit que cette communication me serait inutile dans l'éloignement où nous étions l'un de l'autre, que je serais arrêté à chaque moment par les renvois, les corrections, la difficulté de son écriture ; mais que pour me satisfaire il allait les faire recopier. Pendant ce travail, s'étant aperçu que le copiste estropiait tous les noms propres, il lui défendit d'en inscrire aucun, se réservant de le faire lui-même suivant la prononciation, mais il l'oublia. A la rédaction de ses mémoires je me trouvai arrêté court par ces lacunes, ce qui m'obligea d'en faire un relevé que je lui transmis dans l'ordre numérique de 1 à 150. Il me renvoya cette note remplie à quelques numéros près, dont j'allais faire un nouveau relevé quand j'appris la maladie et peu de jours après sa mort, je crois, à en juger par l'exactitude qu'il a mise à répondre par ordre à tous les numéros, que les omissions tiennent à l'oubli qu'il en avait fait lui-même sur ses propres notes, ou à l'état de sa santé qui ne lui permettait plus de pénibles recherches. (B. de Frob.).

(2) J'aurais cru inutile cette longue liste de noms propres, si, en les inscrivant ici, je n'offrais pas au public une preuve des opinions que j'ai hazardées dans mon « Essai sur Madagascar » relativement au peu d'antiquité des peuples qui habitent cette isle (ouvrage perdu). Ces noms propres, composés en partie de

Le 21, nos pirogues, suivant l'ordre qu'elles en avaient reçu la veille, se rendirent à *Rantamilanza* où nous allâmes les rejoindre. Nous fûmes obligés d'en faire décharger une dont les fatasses du fond étaient cassées. Il n'y eut qu'un ballot de toile mouillé. Nous vinmes à bout néanmoins de la réparer, et l'ayant rechargée, nous nous rembarquâmes, laissant une partie de nos gens se rendre par terre à *Angnivouranou* où nous devions coucher.

Vents de N. E. petit frais.

Le 22, ayant été obligés d'attendre la marée, nous ne pûmes nous embarquer qu'à deux heures après midi. Nous vinmes coucher chez *Tsiavanga* (1) au village d'*Angan'ambou-ambou*.

Même tems.

Le 23, nous partîmes de bonne heure avec la brise de terre, et ayant gagné le village d'*Antantaa*, nous débarquâmes et fîmes mettre nos pirogues à terre, aimant mieux y séjourner qu'à *Mananghar* où les embarcations n'auraient pas été en sûreté. Vents de N. E. calme par intervalles.

J'avais ordre du général de réclamer cinq esclaves appartenant au nommé *Tsianine*, chef de la baie d'Antongil, qui avaient fui et pris retraite chez les chefs de *Mananghar*. Le lendemain 24, je les convoquai. Leur réunion ne put être effectuée que le 26. Vents E. N. E.

Le 27, quand je fus instruit de leur arrivée, je me rendis à *Mananghar*, laissant M. Corby à la garde de nos effets. Je fus parfaitement accueilli des chefs dans le cabarre que je tins. Quand je leur eus exposé l'objet de ma mission, un d'eux prit la parole au nom des autres et au sien, et me dit qu'il était vrai que les cinq esclaves de *Tsianine* avaient fait retraite chez eux pendant quelques jours; mais qu'ayant appris qu'ils avaient été vendus par leur maître à des blancs, ils avaient pris la fuite et s'étaient retirés à la rivière de *Loucou* chez le nommé *Ramioure* chef de cette province. Comme il était tard, je restai à coucher à *Mananghar*. Je pris note de cette déclaration.

---

noms de choses et de leurs qualités, n'annoncent point une origine ancienne. C'est ce que j'ai tâché de prouver dans ce petit ouvrage. Il m'importait beaucoup alors d'en rassembler le plus grand nombre possible. (B. de Frob.).

Rabaïonneke.	Boudade.	Rapacoue.
Tsirininguitte.	Lahétoc.	Niangnanbène.
Tsimira.	Tsara-Angrarne.	Soullou.
Dianampasse.	Tsilètre.	Tsioulihène.
Pilbout.	Lahévaïzoune.	Kelléhène.
Lahéoija.	Tsialouine.	Ramavatre.
Mangharett.	Tsiazéra.	Tsiahille.
Dienmanipe.	Tsirinasse.	Tsialifètre.
Faralahés.	Piant.	Tsimangnandré.
Dianminient.	Malazafémou.	Manguédzavave.
Manamboudahé.	Nallée.	Mandrisic.
Laraniade.	Manindre.	Malazamanang.
Stienguilloutre.	Sallac.	Zatrie.
Manampade.	Rémandziatou.	Raïssangh.
Ouzandré.	Ramananh.	Tsiouritta.
Stimitate.	Rabéza.	Tsifantarne.
Siniparasse.	Dienmandangou.	Manou.
Tsiotaffe.	Tsiallanguane.	Dianmanghasse.
Ralahé.	Lahévola.	Tsiavahé.
Mazoutou.	Diantsara.	

(1) Ce *Tsiavanga*, chef du village d'*Angnivouranou*, est celui qui, lors de l'assassinat de M. Gosse, gouverneur pour la Compagnie à l'isle Sainte Marie, lui porta le premier coup. Il changea de nom pour ne point être reconnu et prit celui de *Mihiriètre*. (B. de F.).

Vents au N. E. le matin, et à l'E. S. E. l'après midi.

Le 28, je revins à *Antantaa*. *Dianmandresse*, l'un de mes commandeurs, pratique de cette côte, nous conseilla de ne point hasarder à mettre les pirogues en mer que nous ne vissions une brise du Sud bien décidée, parce que, nous dit-il, il n'y avait pas beaucoup d'endroits en s'avançant vers le N. où on pût aisément mettre à terre.

Vents à l'E. S. E. petit frais.

Le 29, nous rechargeâmes nos pirogues pour être prêts à partir le lendemain.

Le 30, les vents étant favorables, nous expédiâmes nos pirogues pour aller nous attendre au village de *Ramioure*. Quant à nous, nous fîmes route par terre jusques au village de *Mananghar* où nous couchâmes. Ce village est situé sur la rive droite et à l'embouchure de la rivière du même nom, qui formerait un beau port si la passe en était praticable.

Mai 1775.

De *Mananghar*, continuant notre route en suivant les bords de la mer, nous arrivâmes à la rivière de *Moufandré* où nous déjeunâmes ; nous passâmes ensuite à gué celle d'*Anpaha*, qui forme à son embouchure un vaste bassin dont l'entrée est souvent fermée. De là nous nous rendîmes, en nous éloignant un peu des bords de la mer, au village de *Timpoule* sur la rivière de ce nom.

Nous en partîmes le 2 mai, et rejoignîmes la mer à l'embouchure de la rivière de *Saame* où nous déjeunâmes. Le soir, nous nous rendîmes à celle d'*Endimpou* où nous fîmes halte pour passer la nuit.

Le 3, ayant été instruits que *Ramioure*, chef d'une province voisine avait assemblé tout son monde pour s'opposer à notre passage, nous crûmes de la prudence avant d'aller plus loin, d'envoyer vers lui pour connaître ses intentions. Nous séjournâmes pour attendre nos envoyés qui revinrent le soir sans avoir pu pénétrer jusqu'à lui, et poursuivis par plusieurs partis qui les forçaient de rétrograder. Une heure après, cependant, on vint nous prévenir que nous aurions le lendemain la visite d'un des chefs.

En effet, le 4 dans l'après midi, *Empangharac*, l'un d'eux, se présenta à notre camp accompagné d'une vingtaine d'hommes armés, et nous demanda un moment d'entretien qui lui fut accordé. Il nous dit que nous avions été annoncés à *Ramioure* chef de la province, comme des gens qui n'avaient d'autre projet que celui de lui faire la guerre, qu'il ignorait pourquoi, et qu'il nous priait de l'en instruire. Notre réponse fut que ce chef avait été trompé, que nous n'avions aucune raison de lui faire la guerre, et que nous ne lui demandions autre chose que de nous laisser paisiblement continuer notre route. *Empangharac* se retira pour la lui porter, après nous avoir fait présent d'un bœuf et de quelques paniers de riz.

Cette démarche était faite pour nous tranquilliser ; nous partîmes en conséquence le 5. Mais à quelque distance, nous retrouvâmes le chef de la veille, escorté cette fois d'une trentaine d'hommes armés, qui nous dit que notre réponse n'avait point satisfait *Ramioure*, parce que nous avions à notre suite les nommés *Dienmanippe* et *Rabakille* qu'il sait ne venir dans la province qu'avec l'intention de lui intenter un procès ; qu'en conséquence il

avait donné ordre de ne point nous laisser passer. Je répondis au chef que les affaires de ceux qui nous avaient suivis ne nous regardaient en aucune manière ; que nous n'étions point venus dans le dessein de nous en mêler ; mais que pour retourner sur nos pas, il n'y avait que la violence et les coups de fusil qui pussent nous y contraindre ; qu'il eût à voir si c'était ainsi qu'il devait accueillir des voyageurs paisibles qui n'avaient commis et ne voulaient commettre aucun désordre chez lui, à moins qu'on ne les y forçât par la nécessité de se défendre. Nous cheminâmes toujours en attendant la réponse de *Ramioure* ; nous passâmes dans la journée la rivière de *Farambakilla*, puis celle de *Fanghambé* qui en est peu distante, et vîmes tenter sur la rive droite de celle de *Loukouc*, non loin du village de ce nom où *Ramioure* faisait sa résidence.

Nous ne doutâmes point que ce chef, nous sachant si près de lui, ne se rendit en personne à notre camp. En effet, dès le lendemain 6, il se fit annoncer, et parut une heure après avec une escorte d'environ deux cents hommes. Il s'excusa beaucoup du refus qu'il avait fait de nous laisser passer, en se rejettant sur les faux avis qu'on lui avait donnés relativement à nous. Je lui confirmai tout ce que j'avais chargé *Empangharac* de lui déclarer de notre part. Nos protestations le rassurèrent et il nous demanda à faire serment. Nous en fîmes un général, dans les formes accoutumées, par lequel il s'engagea à rendre à tous les Français, voyageurs ou autres, et à tous les envoyés des Français dans les terres de sa dépendance, les services qui seraient en son pouvoir. Je lui touchai un mot des cinq esclaves de *Tsianine*, qu'il me parut très disposé à rendre. Mais comme il etait tard, l'affaire fut remise au lendemain.

Le soir, on nous apprit que nos pirogues, poussées par un vent favorable, étaient arrivées à *Sambarano* où elles nous attendaient.

Le 7 de bonne heure, *Empangharac* vint nous prévenir de la part de *Ramioure* que les cinq esclaves, instruits qu'on les réclamait, s'étaient évadés pendant la nuit et qu'on ne les retrouvait plus. Il fallut se contenter de cette déclaration à laquelle je n'ajoutai pas grande foi ; mais ce n'était pas le moment de s'en occuper.

Nous vîmes dans la journée un vaisseau à deux mâts qui faisait route dans le nord par une forte brise du sud.

Le 8, nous continuâmes notre route jusqu'à l'embouchure de la rivière de *Loukou*, que nous fûmes obligés de passer en pirogue, ce qui nous retint presque tout le reste de la journée et nous força de coucher de l'autre côté. Il arriva le soir un marmite d'*Engoutsy* qui nous apprit que nous serions rejoints le lendemain par *Tsibare* et les dix-huit marmites que nous avions laissés derrière.

Le 9, nous arrivâmes vers les huit heures à la pointe d'*Anpandrouzougne*, d'où nous partîmes après déjeuner pour nous rendre à la rivière de *Sambarane* où étaient nos pirogues. Le soir, *Tsibare* et son monde augmenté des divers courriers que j'avais envoyés à Louisbourg avant mon départ d'*Engontsy* nous rejoignirent et me remirent une lettre de M. le Baron. J'appris par eux qu'il y avait à Louisbourg deux vaisseaux, l'un à trois mâts, l'autre à deux ; et que le 6 de ce mois il était venu un vaisseau étranger à *Engontsy*, qui y avait mouillé pour y faire de l'eau et du bois ; mais qu'ayant déradé, il avait couru au nord et communiqué à *Antataa* où il avait traité quelques vivres en argent.

Nous séjournâmes en cet endroit les 10 et 11 pour acheter des vivres.

Plus nous avancions dans le nord, plus il était important d'étendre nos observations. Ce qui nous détérmina, M. Corby et moi à nous séparer. Il fut convenu entre nous qu'il continuerait le voyage par eau, et que moi je le continuerais par terre. Nous nous donnâmes rendez-vous à *Loukay*, où il fut arrêté que le premier arrivé attendrait l'autre.

Journal de M. Corby du 12 mai au 3 juin 1775

Les 12. 13 et 14, je séjournai pour faire des vivres.

Le 15 matin, je sortis de la rivière de *Sambavane* dont l'entrée est N. et S. Je filai la côte, et à midï je me trouvai par le travers du morne de *Voyémarou*. Je continuai ma route par un beau tems, joli frais, jusqu'à une petite baye formée par la rivière d'*Hyfoulsi*. Cette baye peu profonde et remplie de bancs n'est praticable que pour des pirogues.

Le 16, continuant ma route en prolongeant la côte, je franchis la rivière d'*Anpanghambé* à son embouchure. Je me trouvai peu après par le travers de la baye de Fanghambé où se jette la rivière de ce nom ; ensuite vis-à-vis de celle de *Manambéré*. Je ne tardai pas à donner dans celle de *Voyemare*.

Cette baye se reconnaît en venant du sud par une pointe basse boisée qui forme la côte méridionale. Les terres de cette pointe m'ont paru arides. Le fond de la baye est couronné par l'aspect d'une montagne plate au sommet, dont les flancs escarpés figurent des remparts naturels. La passe est près de la pointe du sud très-étroite, mais profonde. Il faut pour plus de sûreté en y entrant longer de préférence le côté sud.

Je mis pied à terre en cet endroit, où je vis un commencement d'établissement formé par le nommé *Ramainti*, chef venu du pays des *Séclaves*, qui me reçut très bien.

Le 17, je séjournai retenu par le mauvais tems.

Le 18, il faisait calme ; je partis néanmoins, continuant de filer la côte. Je doublai vers midi la pointe du nord de la baye ; n'ayant pu me rendre dans le jour à *Endravine*, je donnai dans la rivière de *Manambatou* qui coule au pied d'un morne très élevé. Ce morne forme la pointe sud d'une petite baye où la mer bat en plein et qui n'est praticable que par un très beau tems. Je passai la nuit au village de ce nom, appartenant au nommé *Hélémane*, dont je reçus accueil.

Le 19, séjour à *Mananbatou*.

Mai 1775.

Le 20, je partis de la rivière *Manambatou* dont l'entrée est E. N. E. et O. S. O. Ayant eu l'intention de visiter la pointe du S., je continuai à filer la côte, et j'entrai dans la baie d'*Endravine* (sur nos cartes *Endrare*) où je mis pied à terre au village de ce nom, dont le chef m'accueillit très bien et me fit présent d'un bœuf.

Le 21, il me fallut attendre la marée pour pouvoir passer en terre les îles qui sont entre *Endravine* et *Loukay*. A midi je partis ; mais à peine fus-je dehors de la baye que la grande pirogue fit de l'eau en assez grande quantité pour m'obliger à porter à terre. En l'asséchant nous parvînmes à boucher la voye d'eau. Alors je continuai ma route jusqu'à l'entrée de la passe de *Loukay* où je couchai.

Le 22 de grand matin je partis à la rame et me rend s à un village peu considérable situé dans le fond de la baye, et dont les habitans s'enfuirent à notre approche.

Le 23, j'occupai les marmites à préparer les logemens. Je fis débarquer tout ce qui était dans les pirogues.

Le 24, j'érigeai un mât de pavillon.

Le 25, j'eus la visite de *Mandrangalahé* chef d'un village voisin, que me fit présent de riz et d'un bœuf.

Le 26, j'écrivis à M. Mayeur, et *Mandrangalahé* partit.

Le 27, je continuai à nous loger.

Les 28, 29, 30, 31, j'envoyai faire des vivres dont nous commencions à manquer.

Je passai le 1° et 2 juin sans nouvelles des gens que j'avais envoyés faire des vivres.

Le 3, on m'annonça l'arrivée de M. Mayeur à *Loukay*. Il arriva en effet.

Continuation du Journal de M. Mayeur

Le 12 mai, je me rendis au village de *Bémarivou* sur la rive droite de la rivière de même nom, appartenant au nommé *Mandzacarivou*, cousin germain de *Lambouine* chef du Cap d'Ambre.

Le 13, je lui fis un petit présent qu'il agréa et il me dit qu'il se proposait de nous accompagner chez *Lambouine*.

Le 14, je partis pour me rendre à *Voyémare*, rivière que domine un gros morne de ce nom, situé sur le bord de la mer à quelques lieues dans le S. de Loukay (1).

On voit un peu avant d'arriver dans le S. de *Voyémare* les restes de deux bâtimens en pierres de forme carrée, lesquels paraissent anciens. Ces monumens ne sont point l'ouvrage des gens du pays, aussi est-il de tradition chez eux qu'ils ont été bâtis par des blancs qui habitèrent autrefois cette partie de l'île. Il y avait alors, selon eux, une pointe de terre qui s'étendait fort au large et formait un port très beau, très spacieux, très sûr, où les vaisseaux étaient parfaitement à l'abri ; mais un fort ouragan ayant submergé la pointe, le port se trouva détruit et bientôt comblé ; une suite naturelle de ce désastre fut l'abandon de l'établissement et la retraite des blancs (2).

---

(1) Indication sûrement erronée, introduite par suite d'une méprise. — Voir les Mss. originaux et le brouillon du rédacteur, p. 202 (Eug. de Frob.).

(2) Ces ruines sont décrites au 1° vol. des Variétés p. 287 d'après les notes de Mayeur contenues dans le Vol. intitulé Réponses, p. 19 (Eug. de Frob.).

Les « Variétés » sont un recueil de notes Mss. extraites de différents auteurs : elles sont de même que les « Réponses », conservées dans la Bibliothèque de la Pigeonnière.

Le 15, nous passâmes la rivière en bateau, pour nous rendre au village de...... un peu plus au N. où nous fûmes obligés de séjourner jusqu'au 20 pour y acheter du riz et le préparer, ayant été prévenus que nous n'en trouverions point de là à *Loukay*.

Le 20, nous partîmes de *Voyémare* passâmes la rivière de *Ranoumainti* et vînmes coucher sur les bords de celle de *Nossi*.

Le 21, nous fîmes halte pour déjeuner sur le bord de la rivière d'*Hyfontsi* ; ensuite nous passâmes celle de *Fanghambé*.

Le 22, nous dirigeâmes sur *Angnouroutane*, petite baye commode pour des vaisseaux de moyenne grandeur et où on peut mettre facilement à terre quand le tems est beau.

Les 23 et 24, séjour, parce que deux de nos gens tombèrent malades, et que nous n'avions avec nous que le nombre d'hommes nécessaire pour porter nos vivres et nos bagages.

Le 25, *Marouthée* fils de *Dienniarouine*, chef des bords de la rivière d'*Anpanghambé* vint me voir et me fit présent d'un bœuf.

Le 26, je me rendis à *Andranghoutane*.

Le 27, je passai la rivière de *Fanghambé* en bateau. De là je gagnai le village du nommé *Mambâtre*. et peu après la rivière de *Manambéré* sur les bords de laquelle je couchai. Le chef de ce village nous fit présent d'un bœuf.

Le 29 j'en partis avec neuf hommes seulement pour me rendre à la baye de *Voyémare* qui porte chez les noirs le nom de *Héharang* ou *Tsiarangbazau*, ce qui signifie Port des Blancs (1). Le reste de mon monde eut ordre de faire route par les hauts et de faire halte pour passer la nuit à la rivière d'*Endravine*.

Le 30, je passai la baye dans une pirogue à balancier pour gagner le village d'*Entave* situé de l'autre côté, où le reste de mon monde devait être rendu et où je couchai.

Le 31, je me rendis à *Mananbatou*, village soumis à la nommée *Villamintrarième* qui en avait cédé le commandement à son fils *Kellémanang*. Ce chef nous fit présent d'un bœuf.

Juin 1775.

Le 1°, j'allai coucher à *Hyfontsy* village sur la rivière de ce nom.

Le 2, je me rendis d'assez bonne heure à la baye d'*Endrare* où je déjeunai. Je vins coucher sur le bords de la rivière d'*Antranghoukèle*.

Le 3, je me rendis à *Loukay*, lieu indiqué à M. Corby pour celui de notre réunion.

Le 4, nous envoyâmes prévenir *Mandranghalahé* de notre jonction, et redemander le bœuf qui avait été mis dans son troupeau.

Séjour en ce lieu les 5, 6, 7 et 8, en attendant le retour des courriers envoyés à *Lambouine* par *Mandranghalahé*, qui, dans une visite qu'il nous rendit le 8, nous dit qu'il serait possible que *Lambouine* vint nous voir en personne ; qu'il le présumait à la

(1) Nom qui lui fut donné sans doute parce que ce fut là que s'établirent les Européens, qui vers la fin du 17e siècle, fréquentaient la partie N. de Madagascar. Les monumens en pierres dont il est parlé plus haut sont incontestablement eur ouvrage. (B. de F.).

longue absence de ses envoyés, et qu'alors il croyait inutile que nous expédiassions de nouveau (2).

Nous dressâmes le 5 un procès-verbal d'avaries d'une caisse de mouchoirs que nous visitâmes et qui se trouva entièrement gâtée.

Le 9, les exprès de *Mandrangalahé* arrivèrent : ils nous dirent que *Lambouine*, malgré les préventions défavorables qu'on avait cherché à lui donner sur notre compte, désirait beaucoup notre arrivée chez lui ; mais que vu la disette des vivres et la difficulté de s'en procurer une quantité suffisante, il nous engageait à nous rendre à *Rondou* où nous serions à tous égards plus commodément pour attendre la fin de la lune et lui donner le temps de préparer des logemens et de faire des provisions en tout genre ; qu'en outre il nous enverrait du monde pour aider au transport de nos bagages.

Le 11, nous expédiâmes *Tsibare*, l'un de nos gens, chez *Lambouine* pour l'instruire que nous avions reçu sa réponse, lui dire que suivant ses désirs, nous nous rendrions incessamment à *Rondou*, et le remercier de ses soins. Ensuite nous partîmes dans nos pirogues pour aller prendre connaissance des isles qui sont entre *Loukay* et *Endrave*. Nous allâmes coucher à *Endramoutte* (3), situé sur la pointe et à l'entrée de la baie. Nous y fûmes joints par un pilote qui vint dans une pirogue à balancier.

Les 12, 13 et 14, nous cherchâmes inutilement à sortir ; les vents régnèrent constamment du sud, grand frais. Ils nous contraignirent de revenir à *Loukay*.

Les 15 et 16, j'expédiai une partie de mon monde pour *Rondou* par terre. Nous nous proposions d'y aller attendre la lune suivante.

Le 17 nous nous embarquâmes. Comme la grande pirogue faisait un peu d'eau, nous mîmes dans la petite où était M. Corby tous les effets susceptibles d'avaries. Vers les midi, nous dépassâmes la pointe du nord de la baie, que nous tournâmes à la distance d'environ un quart de lieue en terre de l'isle du nord. Tout-à-coup, et sans qu'une plus grande quantité d'eau semblât l'annoncer, la grande pirogue dans laquelle j'étais s'enfonça. Nous étions tous noyés sans une petite pirogue à balancier qui nous précédait immédiatement et vint à propos à notre secours. M. Corby n'eut que le tems de se diriger vers la terre, d'y jeter le monde et les effets inutiles ; mais cette manœuvre, quelque rapide qu'elle fût, ne put sauver la pirogue et avec elle les effets qui coulèrent avant son arrivée. Je ne perdis pas un homme grâce à la pirogue à balancier qui nous recueillit tous. Mais majeure partie des effets furent perdus, le reste jeté au plein à la marée montante. Nous mîmes tous à terre après cet accident, à la pointe de *Marouzavé*, où nous passâmes la nuit pour tâcher de sauver quelques débris du naufrage. La mer jeta sur le rivage la grande pirogue

---

(2) On a pu remarquer que les deux voyageurs diffèrent entre eux sur la disposition topographique et successive des cours des rivières. Cela est dû aux sinuosités qu'elles forment avant de se rendre à la mer, aux divisions de leur cours ou à leurs réunions dans l'intérieur. En outre il est de fait que, parmi les naturels même, telle rivière porte un nom qui n'est plus le même à dix lieues plus haut ou plus bas, que ne retrouvera plus celui qui ne fréquente que les côtes (B. de F.).

(3) Village et pointe qui prennent leur nom d'une espèce de prunier très commun dans les environs dont le fruit est bon à manger. En langue Séclave cet arbre se nomme *Lamoutte* et son fruit *Voalamoutte*. (M).

avec tout son gréement ; nous l'y trouvâmes le lendemain en morceaux.

A la marée basse, le 13, nous envoyâmes la pirogue à balancier reconnaître l'endroit où avait coulé la grande pirogue. Sur son signal, celle qui nous restait partit pour aller sauver une partie des effets coulés. Elle mit une bouée sur ce qu'on ne put retirer dans le jour pour recommencer l'opération le lendemain ; mais le 19 elle ne rapporta que peu de chose ; la mer en avait ensablé une partie.

Nous dressâmes procès-verbal des effets manquans et partîmes en dirigeant dans le fond de la baie de *Rondou*, où se jette la rivière du même nom que nous rencontrâmes pendant environ une lieue. Nous mîmes pied à terre sur la rive droite où nous couchâmes.

Cette baie peut avoir de profondeur environ .... lieues. Son gissement est....

Le 20, nous envoyâmes chercher les marmites que nous avions expédiés par terre, lesquels, s'étant perdus dans les mangliers qui bordent la côte, s'étaient rendus à un village situé de l'autre côté de la rivière. Il nous était resté du monde et quelques effets à *Marouzavavé* ; nous les fîmes prendre par un second voyage de nos pirogues, puis nous partîmes par terre pour nous rendre à *Rondou* situé à environ .... lieues de l'endroit où nous avions passé la nuit. Le chef nous reçut très bien et nous dit qu'il avait ordre de *Lambouine* de ne nous laisser manquer de rien ; nous apprîmes par lui que ce chef avait fait publier par toute sa province que ceux de sa dépendance qui étaient en état de porter les armes eussent à se rendre auprès de lui sans délai ; et les propriétaires de troupeaux à amener avec eux une quantité de bœufs telle que les moyens d'un chacun le lui permettaient.

Ce chef et celui d'un autre village voisin nous envoyèrent chacun le lendemain un bœuf en présent.

Les 22, 23 et 24 furent employés à nous construire un magasin.

Le 25, *Tsibare* expédié chez *Lambouine* le 11, revint avec un homme envoyé de la part de ce chef pour nous engager à nous rendre près de lui et nous faire présent d'un bœuf.

Les 26 et 27 nous fîmes nos préparatifs de départ. J'envoyai les embarcations au bord de la mer dans un lieu couvert et sûr.

Le 28, nous partîmes au point du jour. Après avoir passé la rivière de *Rondou* nous marchâmes dans des pays déserts pendant environ .... lieues jusqu'au village d'*Encazoubéroudi* où nous couchâmes.

Le 29, nous reprîmes notre route à travers ces landes stériles et désertes jusqu'à *Embère*, où nous fîmes halte le jour suivant, M. Corby se trouvant malade. Le chef de ce village nous fit présent de quelques paniers de riz.

Juillet 1775.

Le 1°, même route que les jours précédens. Nous eûmes cependant à descendre une montagne assez roide, au delà de laquelle nous trouvâmes .... village appartenant au nommé *Dessane* qui nous fit présent d'un bœuf. Nous y couchâmes.

Le 2, le pays eut un autre aspect. Ce n'était plus une plaine aride, fatigante par sa monotonie, mais un amas de monticules dans le nombre desquels il y en avait d'assez âpres, et qui n'of-

fraient qu'un très mauvais chemin. Nous fîmes halte vers les cinq heures du soir à un bouquet de bois où nous tentâmes.

Le lendemain nous eûmes à franchir une montagne très escarpée par des chemins affreux qui nous conduisirent au village de *Languérantou* où nous tuâmes un bœuf. Le nommé *Tsirambou* chef de ce village était de la famille de *Lambouine*. Il nous donna du riz.

Le 4, nous séjournâmes pour attendre des nouvelles de *Lambouine* dont nous n'étions plus qu'à une demi-journée ; on lui avait expédié depuis quelques jours deux hommes qui ne revenaient point. Ce retard extraordinaire, joint à l'avis que nous reçûmes vers les sept heures du soir, que plusieurs chefs de la province ne cessaient d'intriguer auprès de lui pour nous mettre mal dans son esprit, nous fit prendre quelques précautions pour la nuit. Ce chef tenait toujours pour nous, mais à la fin cependant, il pouvait céder aux fausses insinuations de ceux qui l'entouraient, et la prudence voulait qu'on se tînt sur ses gardes. Je fis donc assembler tous mes marmites et leur distribuai des munitions.

Le 5, dépêchai *Tsibare* avec deux de nos gens pour aller sonder le terrain. Le 6, il revint et me dit que *Lambouine* nous attendait avec la plus vive impatience.

Le 7, sur cet avis, nous partîmes faisant route par un plat pays, qui nous conduisit jusqu'à la rivière d'*Anboye*, que nous passâmes. Nous fîmes halte au-delà, à un petit morne boisé éloigné d'environ quatre portées de fusil d'*Entsoui*, résidence de *Lambouine* ; nous campâmes sur le sommet, et le fîmes prévenir de notre arrivée. Nous en reçûmes l'invitation de ne pas aller plus loin, parce que ce jour était son mauvais jour.

Le lendemain 8, vers les dix heures, nous nous rendîmes près de lui. Il nous accueillit favorablement, et fit donner cinq bœufs à nos marmites. Il nous en donna un dont il se réserva la moitié.

Malgré les bonnes dispositions de *Lambouine*, la journée s'annonça sous de fâcheux auspices.

Depuis longtems ce chef était en dispute relativement à une femme, avec un de ses cousins. Le détail de ce qui précéda n'étant pointde mon sujet, je me dispenserai d'y arrêter le lecteur ; je dirai seulement que cet homme ayant tué un particulier d'un coup de fusil, *Lambouine* avait ordonné la peine du talion que le meurtrier avait subie sur le champ. Le jugement venait d'être exécuté quand nous arrivâmes.Quoique fort innocens de tout ce qui venait de se passer, nous manquâmes d'en être la victime, car les parents des défunts prétendirent que c'était nous qui étions la cause de cette malheureuse affaire, en ce que nous avions falsifié l'eau-de-vie que nous avions vendue ; et l'on conclut dans l'assemblée qui se tint à ce sujet, à nous exterminer tous pendant la nuit comme des empoisonneurs. *Lambouine* fit tout ce qu'il put pour amener ses gens à un parti plus modéré. Voyant enfin que ses représentations ne faisaient qu'aigrir les esprits, et craignant un soulèvement général, il se rendit au milieu de nous avec le projet d'y passer une partie de la nuit, bien assuré qu'on n'entreprendrait rien contre notre sûreté tant qu'il serait au milieu de nous. Il vint sans nous rien dire du motif qui l'amenait, mais nous ne tardâmes point à en être instruits ; alors nous jugeâmes à propos, puisqu'en effet sa présence était notre unique sauvegarde, de ne point le relâcher tant que nous y croirions notre sûreté intéressée. Nous lui donnâmes amplement à boire pour qu'il ne

pensât pas non plus à nous quitter. Ses gens ne le voyant point revenir et nous sachant instruits et sur nos gardes, n'osèrent rien entreprendre, en sorte que nous en fûmes quittes pour une veille non interrompue jusqu'au point du jour. Ces intrigues étaient dues à la malveillance du roi des *Séclaves* qui, sur le bruit de notre voyage dans le Nord, avait expédié pour la province du Cap d'Ambre des espions déguisés sous le nom et l'habit de marchands Arabes. Ils étaient arrivés dans la province depuis peu de jours.

Le lendemain *Lambouine* nous envoya chercher pour boire le *tok* (vin de miel) et nous assura encore que nous pouvions être tranquilles, que rien ne le ferait changer de sentiment à notre égard. Nous voulûmes parler d'affaires mais il n'y eut pas moyen ; la négociation fut renvoyée au jour suivant parce que une partie de ses gens était occupés à des funérailles.

Le 10, jour fixé pour la conférence, nous nous y rendîmes à l'heure indiquée. Le serment de sang (d'amitié et de fidélité) se fit de part et d'autre de la manière accoutumée et termina le cabarre.

Il s'en tint un second le 11, pour tâcher d'amener à conciliation, s'il y avait moyen, *Lambouine* et le nommé *Mataye mainthi* son oncle, qui se disputaient l'autorité. Nous en vînmes à bout non sans peine. *Mataye mainthi* reconnut les droits de son neveu, et nous obtînmes par serment l'assurance qu'ils vivraient désormais en bonne intelligence.

Le serment fait le 10 nous autorisant à parler d'affaires, nous mîmes sur le tapis l'article de la traite et l'objet principal de notre voyage, qui était l'exploration des côtes du nord en tournant du côté de l'Ouest. Il n'y eut rien de décidé dans les conférences du 13 et du 14. Quant au premier objet, *Lambouine* voulut stipuler que nous serions les seuls à qui on donnerait des bœufs aux prix accoutumés, et que ceux qui viendraient après nous les paieraient ce qu'on les payait dans le Sud. Cette condition ne pouvait nous convenir. Il n'en fut plus question et la traite fut arrêtée (1). Le voyage ne souffrait point de difficulté, car il nous offrit de lui-même de venir avec nous et de nous faire voir et connaître la côte de l'Ouest, mais il demanda du temps, se rejettant sur la jalousie que les autres chefs avaient conçue contre lui en raison de la préférence que les blancs lui avaient accordée sur eux. Il adoucit ce refus momentané dicté par la circonstance, par un présent de vingt-quatre bœufs fait en commun au Général et à nous tous.

Cependant il était tems de nous occuper de nous loger, car jusqu'alors nous avions couché en plein air. Nous donnâmes des ordres en conséquence, et nous érigeâmes le 16 un mât de pavillon.

Le 17, nous fîmes nos paquets pour Louisbourg, ayant intention d'y expédier le lendemain pour rendre compte au Général du résultat de notre voyage jusqu'à ce jour.

---

(1) L'auteur n'expose ici que très brièvement l'objet de son voyage ; quand à la traite, on peut consulter les détails du cabarre tenu à *Engontsi* le 12 décembre précédent. Il avait les mêmes ordres pour tous les lieux où il croirait utile de former des établissements. Il n'a pas cru devoir se répéter ici. Le gouvernement voulait des traites ouvertes, des alliances dans les provinces du nord. Il voulait les cimenter sur l'intérêt commun, les faire consentir librement et laisser partout des traces de son respect pour les usages, lois et coutumes de ces peuples. Il avait ici à demander de plus qu'il lui fût permis d'explorer les côtes du Nord et de passer vers les îles du Nord-Ouest. Il se borna à en annoncer le projet, parce qu'il vit dans le prince auquel il avait affaire un homme doux, facile, ami des étrangers qui sentait combien il serait avantageux pour ses sujets que le commerce fleurit dans sa province. (B. de F.).

Le 18, nos courriers partirent au nombre de quatre, J'envoyai aussi quelques marmites chercher ce qui nous restait d'effets à *Rondou*.

Du 19 au 25, nous suivîmes sans interruption la construction de nos cases, et fîmes un parc à bœufs.

Le 26, une partie des marmites expédiés à *Rondou* revinrent et nous dirent avoir appris en route qu'il y avait trois exprès partis de Louisbourg avec des lettres du Général pour nous. Nous ne pûmes en savoir davantage.

Le 27, le reste de nos marmites revint et nous apporta aussi sa nouvelle. « Deux vaisseaux, nous dirent-ils, se sont canonnés à « l'ouverture de la baie ; l'un d'eux, Français, a pris la fuite et a « été poursuivi jusques par le travers de Sambavane où il a été « pris. Il s'est sauvé de ce vaisseau deux hommes et une femme « qui sont venus dans une chaloupe s'échouer à *Bémarivou*. Ils ont « aperçu du monde sur le rivage et ont fui dans le bois, laissant « dans la chaloupe un ballot de toile bleue, un sac d'argent et un « sabre d'officier des volontaires ». Nous nous perdîmes en conjectures sur ce récit, qui du reste nous fut en partie confirmé par *Mandzacarivou* chef des environs. Il venait d'arriver chez *Lambouine* et nous dit avoir trouvé à la côte une chaloupe et son gréement, mais la chaloupe était vide.

Du 28 au 31, nous occupâmes nos forgerons à mettre le fer en œuvre pour forger toutes sortes d'outils à l'usage des naturels du lieu que j'en savais totalement dépourvus. J'avais porté avec moi plusieurs barriques de vieilles ferrailles et emmené deux forgerons qui travaillaient dans les momens opportuns (1).

Août 1775.

Quoique nous n'eussions pu rien terminer avec *Lambouine* relativement au prix des bœufs pour ceux qui traiteraient après nous, nous avions cru convenable pour l'intérêt du service de profiter de ses bonnes dispositions à notre égard, et de traiter pour ce qui nous concernait aux prix accoutumés. En conséquence la traite avait été ouverte depuis quelques jours ; mais nous apercevant qu'elle traînait en longueur, nous prîmes le parti d'envoyer de différens côtés. Nous expédiâmes le 1° août vers *Matahayeminty*, *Diennandresse* avec quinze hommes et des marchandises pour porter un présent à ce chef et acheter des bœufs.

Du 2 au 6, nous continuâmes à faire travailler le fer. J'envoyai aussi des marmites à *Rondou*, pour enlever le reste de nos effets.

Le 7, des gens de la dépendance de *Mandzacarivou* nous confirmèrent le naufrage des deux blancs et de la femme. Ils nous dirent qu'ils les avaient vus, qu'ils s'étaient perdus à *Ranoumainti* et qu'ils avaient été aux *Voyemarou des noirs* (2). Un des deux hommes était mort.

---

(1) Pour une hâche, un *Entsi* ou serpe, un *Fanghadi* ou bêche où il entrait à peine dix livres de fer, on donnait un beau bœuf ou une mère vache, et ces bonnes gens nous savaient un gré infini de leur avoir rendu ce service. Le fer est rare au Cap d'Ambre ; mis en œuvre selon leurs besoins, il est pour eux d'un prix infini. (M.).

(2) L'auteur ne donne aucune explication sur ce mot qu'il n'emploie nulle part ailleurs dans ses mémoires. (B. de Frob.).

C'est le *Vouaïmaro* au N. de *Bémarivou*. On l'appelle ainsi pour le distinguer de la B. de *Vohémar* ou *Tsirang bazaha*. Voir plus haut. (Eug. de Frob.).

Du 8 au 15, on continua à travailler le fer.

Du 17, nous envoyâmes *Sincaf* avec neuf hommes et des marchandises pour traiter des bœufs dans la partie de l'E.

Du 17 au 20, *Lambouine* s'absenta pour assister à une fête ; il emmena *Tsibare* et quelques-uns de nos marmites avec lui. Ceux-ci revinrent du 21 au 22, mais seuls ; *Lambouine* ne revint pas.

Le 23, à la nuit close, arrivèrent deux des courriers que nous avions expédiés le 17 du mois dernier à Louisbourg ; et qui nous dirent qu'ils avaient mis treize jours à s'y rendre et deux de séjour ; que *Tsicoulabe* et *Dientsifaye*, leurs camarades chargés des paquets du Général, retenus par un mal au pied, venaient derrière ; enfin qu'il n'y avait rien de nouveau à Louisbourg.

Quand chacun se fut retiré, ces deux mêmes hommes me prirent en particulier et me dirent que tout ce qu'ils venaient de me rapporter n'était qu'un conte fait exprès, ne voulant pas dire la vérité à tout le monde. Alors ils m'apprirent que des gens de l'ouest (1) étant venus de la part du roi des Séclaves, pour faire un présent de deux cents bœufs au Général, il y avait eu à cette occasion une grande assemblée à Louisbourg, où s'étaient trouvés les *Sambarives*, peuple ennemi très ancien des *Zaphirabais* qui n'y étaient pas moins nombreux ; que l'assemblée avait été très tumultueuse, et que profitant du trouble inséparable d'une grande réunion, les *Zaphirabais* avaient fait feu sur les *Sambarives* ; qu'au même instant les *Séclaves* s'étaient portés vers les canons du fort et les avaient bouchés avec du gazon, de la boue et du sable ; que les *Sambarives* s'étaient abstenus dans ce désordre général de toute espèce de voie de fait ; mais que deux *Zaphirabais* avaient tiré sur M. le Baron sans succès heureusement ; le fusil de l'un ayant raté plusieurs fois, l'autre ayant cassé le chien du sien ; le Général voyant l'opiniâtreté des *Zaphirabais* à continuer leur feu sur les *Sambarives* dont ils avaient déjé tué un grand nombre, avait enfin pris le parti de ces derniers avec lesquels, disait-il, il avait fait serment à son retour de Foulepointe ; (la justice seule de leur cause l'y portait, car il ignorait l'attentat des *Zaphirabais* sur sa personne, qu'en un mot tout était en feu dans la province ; que la guerre était partout ; que le village de *Dienmandresse* avait été pillé et ravagé ; que sa femme faite d'abord prisonnière et ensuite relâchée s'était retirée à *Engontsy* ; que *Rahoulle* y était revenu aussi, voulant demeurer, neutre, de même que *Rabihy* que les *Séclaves* avaient envoyé pour chercher du renfort ; qu'enfin Louisbourg et La Plaine étaient bloqués et sans aucune communication. « Nous n'avons qu'à partir au plus tôt, ajoutèrent-ils, parce que « nous n'avons plus pour nous que *Manhanar* et *Rafidzoumoine*, « qui ont tout à craindre de *Dienbelloumasse* et de *Tsiafètre* son fils.

---

(1) Les *Zaphirabais* et les *Sambarives* ont une même origine. Ils portent le nom commun d'*Antaismarouas*, qui signifie *habitans du Maroua* ou Maroi (comme l'écrit Mayeur). C'est sous ce dernier nom que les Madécasses désignent la baye d'*Antongil* qu'ils appellent aussi *Manghabé*. Les *Zaphirabais* sont la noblesse du pays. Ceux, entre les mains de qui résident la puissance et le gouvernement. Une portion du peuple *Antaismaroua* lasse du joug de ceux-ci, résolut de s'en affranchir, déserta la province et vint fonder un établissement sur les bords de la rivière de *Mananghar* qui débouche à la mer entre la baye d'*Antongil* et celle de *Voyémar*. Elle ne voulut même plus être confondue avec le reste des *Antaismarouas*. Elle prit dans ce nouvel établissement le nom de *Sambarivous* ou *Sambarives*, de *Sambe*, amis. *Arivou* mille (mille amis) en mémoire du grand nombre de familles qui émigrèrent et de l'esprit d'union qui les porta à cette démarche. (M).

« *Tsicoubabe* et *Dientsifaye* sont demeurés et se sont déclarés « contre nous ». Ces deux derniers étaient du nombre des quatre courriers que j'avais expédiés à Louisbourg. Ils me dirent ensuite que ce *Tsicoulabe* les avait chargés de laisser quand nous reviendrions sa femme et son fils dans un village près de *Manhamar*.

Ces détails étaient faits pour nous inquiéter, quoiqu'il fût évident que l'imagination de ces deux hommes les avait grossis ; ce qui contribuait à nous rendre un peu moins incrédules que nous ne l'aurions été en toute autre circonstance, c'est que de nos quatre courriers, les deux seuls qui fussent *Zaphirabais* n'étaient point revenus, et que les autres se trouvaient près de nous sans lettres et sans paquets du Général. Enfin, comme nous ne pouvions remédier en rien à ce qui s'était passé, il ne s'agissait pour nous que de ne point aggraver le mal par une conduite imprudente, et de maintenir le calme dans les esprits autant qu'ils nous serait possible.

Mon premier soin fut de recommander le secret à ces deux hommes ; mais comme je tenais cette recommandation pour inutile (ils ébruitèrent les nouvelles dans la nuit), je crus sage de dépêcher le lendemain deux hommes après *Dienmandresse*, et deux autres après *Sincaf*, pour les faire revenir. Ils étaient en traite, comme je l'ai dit plus haut, et avaient avec eux une partie de notre monde. Je voulais les sonder parce qu'ils étaient eux-mêmes *Zaphirabais*, et tâcher de les accorder avec les autres qui étaient *Sambarives* et gens du sud, leurs ennemis.

Lambouine étant arrivé le 24, je lui fis part de tout ce qui m'avait été rapporté la veille et de nos inquiétudes. Il me répondit que tout cela lui était fort indifférent, que nous étions chez lui, que nous devions nous y regarder comme chez nous, et qu'il nous laissait les maîtres d'y demeurer si nous ne trouvions pas de parti plus avantageux. Je le remerciai sans être plus tranquille, car je craignais sur son esprit l'influence de l'ombrageuse politique des *Séclaves*, qui d'après les rapports, me semblaient être pour beaucoup dans le tumulte de Louisbourg.

Le 25 se passa sans nouvelles d'aucun côté. Mes marmites s'agitaient. L'indécision perçait dans leurs discours, dans leurs actions. Je me mêlai à leurs conversations et n'épargnai rien pour leur persuader de ne s'arrêter à aucun parti avant que leurs camarades ne fussent arrivés.

Le 26, les fils de *Raminty* chef de la baie de *Voyémare* vinrent faire une visite à *Lambouine*. Il vint aussi des gens de *Mandranghalahé* qui achetèrent un baril de poudre. Point de nouvelle le 26, 27 et 28.

Le 29 rentrèrent les marmites dépêchés auprès de *Sincaf* ; ils nous dirent qu'il y avait des bœufs de traités, et que nos gens reviendraient aussitôt que les bœufs seraient privés. *Dienmandresse* arriva le 30. Instruit par nos exprès et singulièrement prévenu par leurs exagérattions, il me demanda la vérité ; je la lui dis et le résolus à ne point nous abandonner et à continuer le voyage avec nous. Il avait traité des bœufs que ses gens nous amenèrent deux jours après.

Septembre 1775.

L'obscurité qui nous environnait de toutes parts depuis la communication qui nous avait été faite par nos courriers commençait à me faire ajouter foi à leur rapport ; et j'avoue que ce ne fut pas

sans un extrême plaisir que je vis arriver le 3 *Tsicoubabe* et *Dien-Isifaye* avec des lettres du Général pour moi. Ces lettres nous rendirent la tranquillité en nous mettant au fait (1).

Je fis réponse au général le lendemain 4, et le surlendemain j'expédiai cinq hommes pour Louisbourg avec un paquet pour la dame naufragée à *Vohémarre.*

Le 6, j'expédiai du monde pour traiter du côté de *Rondou.* Je voulais disperser les marmites jusqu'à mon départ pour éviter les cabarres et les conciliabules.

Le 7, nous fûmes invités par *Lambouine* à la fête de la circoncision de deux de ses enfans.

Le 8, j'envoyai dans le nord pour m'assurer de la possibilité d'ouvrir et de suivre une traite pendant que je serais absent.

Le 9, songeant à visiter la partie de l'ouest et à chercher un port, en conséquence des ordres du Général, je commençai les préparatifs de mon voyage, qui furent achevés dans la journée. Cela me détermina à ne pas remettre mon départ plus loin qu'au lendemain. Je fis part de mon dessein à *Lambouine* qui prétexta quelques affaires pour ne me point accompagner.

Journal du voyage fait à quelques îles situées sur la côte N.-O. du Cap d'Ambre et de celui de Saint-Sébastien. — (Ile de Madagascar)

Le 10 je partis d'*Entsoui* avec douze marmites, laissant tout notre monde et le reste de nos effets aux soins de M. Corby. Nous déjeunâmes sur les bords de la rivière de *Mahavé* où nous vîmes les ruines de plusieurs villages inhabités appartenant au père de *Lambouine* et détruits par les *Séclaves.* De là, nous gagnâmes un petit rideau de bois. Nous y trouvâmes de l'eau et nous y passâmes la nuit.

---

(1) C'est ici particulièrement qu'il est à regretter que l'auteur ait cru la « religion de son serment » interessée à la publication des causes de ces troubles, de ce qui s'était passé à Louisbourg et des moyens de conciliation employés par M. le Baron. Je ne puis néanmoins le condamner ; car du reste, puisqu'il avoue que le tumulte avait eu lieu et que les rapports qu'on lui avait faits étaient vrais, ces rapports étant assez circonstanciés pour tenir lieu d'un historique, il n'avait guère besoin de les répéter. Son scrupule ne porte donc réellement que sur des particularites qui semblent intéresser des personnes considérables du lieu, et de ce nombre je ne vois que les trois personnes naufragées à *Bémarivou* du sort desquelles il eût été à désirer qu'il eût dit un mot. Je n'ai jamais rien pu gagner sur son esprit à cet égard, ni par écrit, ni même verbalement. Aujourd'hui que M. Mayeur n'est plus, je hazarderai de dire mes conjectures sur le naufrage. Je pense donc que M. le Baron de Beniowsky jugeant après la convocation de cette grande assemblée, soit par les dispositions actuelles des esprits, soit par des rapports secrets, qu'elle pourrait être orageuse, avait cru convenable d'eloigner M^{me} la Baronne du théâtre de ces dissensions et l'avait fait embarquer sous la conduite de deux volontaires de son corps pour gagner une des provinces amies du nord, ou peut-être même pour rejoindre M. Mayeur. Cette conjecture me paraît d'autant plus fondée que les courriers porteurs des lettres du Général en apportaient aussi pour la dame naufragée, à qui ce dernier les fit parvenir le surlendemain à la résidence de *Voyémare* (B. de Frob.).

Voir les mémoires de Beniowsky : t. II, p. 207. Il y est question du naufrage d'un navire anglais ; la « dame » qui se sauva à terre est une Malaise. Tout le reste de l'histoire est un roman des Malgaches. (Eug. de Frob.).

Le 11 je traversai une plaine déserte, stérile, remplie de marécages desséchés, qui nous conduisit jusqu'à un village situé sur les bords de la mer, que nous trouvâmes abandonné. Nous y couchâmes.

Le 12 je me rendis, en suivant toujours la même plaine, à un village appartenant à *Dienmatou*, qui se trouva absent. Il était allé convoyer les os d'un des parens de Lambouine dans le tombeau de sa famille. Sa femme et son fils me firent présent d'un bœuf. J'y couchai.

Le 13 je fis tuer un bœuf et partis ensuite. Je passai la rivière d'*Effassine*. J'arrivai peu après au village du même nom où je devais me procurer des pirogues. *Tsiniamgharak* chef de cet endroit, quoique parent de *Lambouine*, se prêta d'assez mauvaise grâce à remplir ma demande. Cependant après bien des débats j'en obtins six à loyer. Je les dus à la crainte plutôt qu'à la bonne volonté. J'en conçus des inquiétudes pour le succès de mon voyage.

Je séjournai le 14 pour faire mettre les pirogues en état et acheter des vivres qui n'étaient pas communs.

Le 15, je partis vers les sept heures du matin, et après être sorti de la rivière d'*Effassine*, je fis le S. O. jusqu'à midi, heure à laquelle les vents passèrent au N. O. et m'obligèrent de mettre à terre dans le nord du morne de *Tandzou*, que les naturels disent être continuellement frappé de la foudre dans les tems d'orage.

Relèvements faits au morne de *Tandzou* dans le S. d'*Ambatou* à la côte de l'Est, le 15 septembre au soleil couchant :

La pointe d'*Ankararaki*, N.-E. 1/4 N. corrigé d'1. 1/4 par la variation.

La pointe du millieu ou d'*Ambatou*, O. 1/4 N. O. et O.

La pointe du N. de l'île *Sé* ou *Nossé Bé*, N. O.

La pointe S. de la même île, O. 5 N.

L'île *Noussé Comba*, O. et O. 1/4 S. O., et corrigé O. 1/4 S. O. 5° S. (1) (2).

Depuis la pointe d'*Ankararaki* ou *Ancara*, près de laquelle coule la rivière d'*Anboye*, la côte jusqu'à celle d'*Ambatou* forme un enfoncement rempli de mangliers à la profondeur de plus d'une lieue et dans lequel il y a très peu d'eau. Le fond est de sable, vase et coquilles brisées (3). Nous vîmes un feu le soir dans l'E. d'*Ambatou*.

Le 16, je continuai ma route pour doubler la pointe d'*Ambatou* et je fis au lever du soleil le relèvement suivant pris dans le sud de cette pointe :

La pointe d'*Ancovaraki* à l'E. N. E.

La pointe d'*Ambatou* au N. O.

---

(1) Cette île est à peu près à deux lieues de *Nousse Bé* dans la partie du S.-O. Elle tire son nom d'une espèce de maque ou singe que les Medécasses nomment *Comba*. En me promenant dans cette île distante de la grande terre d'environ une lieue et demie, j'y ai trouvé des ruines de bâtimens en maçonnerie de mêmes grandeur et construction que ceux que j'avais trouvés à la baie de *Vouémaré*. Ce qui me porte à croire qu'elles sont du même tems et l'ouvrage des mêmes étrangers (M.).

(2) D'après ce relèvement, le morne de *Tandzou* est celui situé au N. O. de la montagne que Owen, dans sa carte de la baie de *Passandava*, nomme *Chevay Kee* (prononcez Tchevai Ki) ; la pointe d'*Ambatou* est celle qui s'avance au N. E. et qui n'est séparée que par un bras de mer de l'île *Chimbay Kee* (Tchimbay Ki) : *Nosse Bé* et *Nosse Comba* sont les deux îles nommées par Owen : *Nos Beh* et *Nos Cuba*. (B. de F.).

(3) Owen nomme cette baie *Chimpay Kee*. (Eug. de Frob.).

L'isle *Noussé Lambou* (Ile aux cochons) au N. N. O. 1/4 N. (1).
La pointe du nord de *Noussé Bé* au N. N. O. 5° N.
La pointe du sud id. O. N. O.

Nous dirigeâmes pour passer entre la pointe d'*Ambatou* et l'isle *Noussé Lambou*; et bientôt nous nous trouvâmes au milieu d'un joli port formé d'un côté par une baye ou enfoncement qui se trouve sur la côte O. de l'île *Lambou*, de l'autre par une baye ou enfoncement absolument semblable qui se trouve sur la côte N. de la pointe d'*Ambatou*. C'est un bassin qui séparant l'une et l'autre côte, offre un abri commode à tous les vaisseaux. On y entre par deux passes gissant S. E. et N. O., le fond y est bon. Cet endroit se nomme *Ambatamahetsac* (2).

Lorsque je fus par le travers de la pointe d'*Ambatou* à environ vingt toises de terre, je relevai au compas :

La pointe du Nord de *Noussé Bé* au N. N. O. 5° N.
La pointe du Sud id. O.
La pointe de l'Est de *Noussé Lambou* au N.
La pointe du Nord de *Noussé comba* à l'O. S. O.
La pointe du Sud de id. à l'O. S. O. 5° 1/4 S.
La pointe d'*Ankif* tenant à la grande terre O. N. O.

Je continuai ma route vers le N. O.; mais les vents ayant passé à l'O., je fus obligé de mettre à terre dans l'anse (3) d'*Entambourou*, à un village appartenant à un parent de *Lambouine*, qui depuis s'est retiré sur *Noussé Bé*.

Le 17, je sortis de cette anse pour me rendre à celle d'*Ancalaf* sur l'île *Noussé Comba*, afin d'y chercher des vivres.

Depuis la pointe d'*Ambatou* jusqu'à celle d'*Ankivoudzi*, qui est à la plus Ouest de la grande terre, et après laquelle elle court S. S. O., la côte forme un grand enfoncement divisé en plusieurs autres par différentes pointes dont une des plus considérables est celle d'*Ankif*.

Ayant vu plusieurs feux le soir à la côte, j'envoyai les reconnaître par mes pirogues.

Les 18 et 19 je séjournai pour fouiller des cambares, en attendant le retour de ma pirogue qui me rallia le 20. Ces gens me dirent avoir remarqué les traces d'une douzaine d'hommes qu'ils n'avaient point vus, mais qu'ils supposaient être des fuyards Séclaves. Ils avaient été retardés par la poursuite d'un bœuf marron qu'ils avaient atteint et tué.

Je partis aussitôt et doublai la pointe *Ankif*, faisant route au S. O. pour mettre à terre dans l'anse d'*Andamoute*. Y ayant trouvé de l'eau j'y passai la nuit.

Le 21 je continuai à filer la côte, faisant route au S. O. pour gagner le fond de la baie. Dans la matinée je fus obligé de mettre à terre pour raccommoder une de mes pirogues qui faisait eau. L'opération me retint peu de tems. Je continuai de naviguer jusqu'à quatre heures après-midi que j'atteignis le fond de la baye. J'y mis à terre à l'embouchure de la rivière d'*Ampassidara*, où

---

(1) Ile *Chimpay Kee* d'après Owen.

(2) Ce lieu est celui de la sépulture de *Matare* fille de *Ramaharafonk* roi de *Bombetoc*, femme de *Ratsimilaò*, roi de *Foulepointe* et mère de *Diandzanhar* (M.).

(3) Cette anse tire son nom d'une liane commune sur les terres adjacentes, qui grimpe le long des arbres et dont la feuille et le fruit ont beaucoup de rapports avec ceux du poivrier que les noirs appellent *Tambourou*. Cette liane est très commune dans les forêts de l'île de France. (B. de F.).

était jadis un village qui n'existait plus. C'était là que les bâtimens qui faisaient la navigation de ces côtes venaient mouiller, quoique la baye soit ouverte et sans fond presque partout (1).

Le soir, mes marmites s'étant assemblés, vinrent tous me trouver pour me représenter qu'il leur était impossible d'aller au-delà de la pointe du Sud de la baye, parce que toute cette côte était habitée par des pêcheurs *Séclaves* qui ne manqueraient pas d'avertir leurs chefs de mon entreprise, et qu'après mon départ, tous ceux qui m'avaient accompagné s'en trouveraient mal ; qu'ils pouvaient bien aller jusqu'à la pointe de *Tsirangnantalaôtre* pour me mettre à même de finir mes observations ; mais qu'il fallait ensuite regagner *Noussé Comba* d'où on se rendrait à la Grande île (*Noussé Bé*). Ces représentations me parurent justes ; j'accédai, et le lendemain, je dirigeai vers cette partie et reconnus l'enfoncement que borne cette pointe dans l'Ouest. Le port de *Tsirangnantalaôtre* (2) est peu abrité des vents depuis le N. O. jusqu'au N. E., mais il a beaucoup d'eau et le fond est bon. L'eau douce y manque. Il y a à l'entrée, presque à toucher la grande terre dans la partie de l'O. trois petites îles où l'eau douce manque également.

Le 23, je partis à deux heures du matin, faisant route pour *Nossé-Comba* où j'arrivai vers midi. J'y mis pied à terre dans la partie Ouest, la brise ayant forcé.

Le soir, mes marmites me firent encore quelques difficultés au sujet de la route que je prendrais le lendemain pour gagner la Grande île, m'observant que nous n'y trouverions point de vivres. Ils me proposèrent de faire le tour de l'Ouest, ou d'aller dans l'Est à une île qui est à l'Ouest (3) d'où ils en rapporteraient.

Un des maîtres des pirogues ne fit point tant de façons et me déclara nettement que si je voulais faire le tour de la Grande île, il me quitterait et s'en retournerait avec son bateau. Voyant que les autres n'abondaient point dans son sens, je lui répondis qu'il pouvait partir s'il voulait. Il ne se fit pas prier ; il nous quitta avec un autre le lendemain.

Le 24 j'attendis la marée pour partir et je gagnai *Vouimalaza* dans la partie S. E. de *Nousse Bé*, où je séjournai jusqu'au 26. Dans mon séjour je fis le relèvement suivant :

La pointe de l'O. de *Noussé-Bé* au N.-O. 3° N.

Un îlot sans nom O. 1/4 N.-O. et O. N.

La pointe E. de la grande terre O. 1/4 N. O. et O.

Je visitai aussi le port de *Noussévé*, aujourd'hui port resserré et plein de bancs de roche et de corail. Il n'est plus praticable que pour de petits bâtimens. On trouve un assez bon mouillage entre ce port et celui de *Noussé Comba* surtout dans l'Ouest de la passe (4).

---

(1) Ruines de *Mahilaka* décrites par M. Millot dans le présent *Bulletin* (N. de l'Académie).

(2) *Tsirangnantalaôtre*, port des Arabes. *Tsirang*, port, endroit d'une rivière où les bateaux abordent et où on veut faire de l'eau ; *Antalaôtre*, nom que les naturels donnent aux Arabes. Ce mot veut dire *homme marin* ou *qui vient du large*, parce qu'*Alaôtre* signifie *au large*.

Ce comptoir arabe n'existe plus. (M.).

(3) Texte du manuscrit, que le défaut d'explication rend inintelligible, et pour la rectification duquel il n'offre aucun renseignement. Je l'avais écrit à l'auteur, mais sa mort à prévenu la réponse. B. de Frob.).

(4) Je voulais la parcourir, l'examiner avec détail dans tous ses points, parce que de tous les lieux que j'avais visités jusques alors il m'avait semblé à une première inspection celui qui pouvait remplir le mieux les vues du gouvernement (M.).

Nous trouvâmes au fond du port les débris d'un vaisseau construit dans l'Inde, selon toute apparence, car son bois était de teck. Les noirs tiennent par tradition qu'il y a environ cent ans, un grand navire vint mouiller dans ce lieu, ayant à bord beaucoup d'effets de traite et particulièrement de l'or et de l'argent ; que les naturels s'étant emparés du vaisseau, l'avaient coulé après avoir assassiné tout l'équipage et mis à terre sa cargaison dans laquelle se trouvèrent une centaine de barils de poudre et beaucoup de liqueurs fortes de toute espèce ; que s'étant enivrés et fumant sans précaution au milieu de ces barils de poudre, ils y avaient mis le feu et avaient perdu dans l'explosion cinq à six cents des leurs ignorans du danger, et dans l'incendie qui en fut la suite tout le reste des marchandises (1). La carcasse du vaisseau ne se reconnaissait plus que dans quelques débris à moitié ensablés. Près de là et sur le bord du plein se trouvaient aussi quatre pièces de canon de 4, presqu'entièrement mangées par la rouille et l'air salin.

Il y a dans cet endroit un village à quelque distance dans le Nord. Les habitans vinrent nous voir. Je leur demandai un porc qu'ils m'apportèrent. Cet animal est commun sur *Noussé-Bé*, où il a été introduit par un chef *Séclave*.

Le 26, j'en partis pour faire le tour en passant par le S. O. Je relevai :

La pointe de la grande terre nommé *Ankivoudzi* à l'O. S. O. 3° O.

L'île qui porte le nom de la pointe à l'O. S. O. et O. 1/4 S.

J'étais alors dans l'anse du S. O. de *Noussé-Bé*.

En rentrant dans l'anse du S. O. et sur la gauche est un petit îlot déboisé auquel nous nous arrêtâmes pour déjeuner, nous en repartîmes pour continuer notre route, et vers la fin du jour nous donnâmes dans l'anse du N. N. E. où nous couchâmes.

La côte de l'île offre dans le Sud Ouest, dans le Sud et dans l'Ouest, plusieurs points où de petits vaisseaux pourraient être à l'abri.

A l'O. est un îlot de très-peu d'étendue.

En gagnant vers le Nord, on trouve l'île *Sacatia* (Bluff Island?), où on peut se procurer des vivres.

Toute la côte du N. au N. N. E. de l'île est semée d'îlots plus ou moins grands et plus ou moins rapprochés de terre, qui ne sont que des têtes de rochers.

Ce fut de cette partie que nous aperçûmes et comptâmes distinctement..... qui venaient du S. et de la côte des *Séclaves*, et qui semblaient faire route pour la province de *Lambouine*. En mettant à terre nous trouvâmes des feux allumés.

Le 27, partant de l'anse du N. N. E. à la marée montante, je fis le relèvement suivant :

La pointe du N. de *Noussé Mitsiou*, près de la côte de l'île au N. E.

La pointe d'*Ankararaki* à l'E. N. E..

La pointe du S. de *Noussé Mitsiou*, E. N. E. 3° E. (2).

---

(1) Voyez aux « Variétés », N° 7, le narré de cette tradition. Réponses de Mayeur. Mss. p. 20 (Eug. de Frob.).

(2) En terminant sur la topographie de ces îles, je crois devoir prévenir que je n'ai pu concilier M. Mayeur avec lui-même dans les différens relevemens qu'il a faits aux iles qu'il a visitées. Son premier manuscrit en porte quatre, le 2e six avec la désignation du lieu où il les a pris. Je les ai mis tous ici sous les yeux du lecteur qui jugera. L'auteur n'était point marin, et par cette raison là seule, peut-être les aurais-je supprimés tous, sans l'idée que, quelques défectuosités qui

Après avoir doublé la pointe la plus N. semée de récifs, j'entrai dans une anse où je vis cinq pirogues. Je mis à terre et les fis reconnaître. C'était des pêcheurs *Séclaves* auxquels je fus tenté un moment de faire un mauvais parti, mais je m'en abstins par considération pour *Lambouine*. Je me rembarquai portant au N. et au N. O. Je donnai dans une passe qui est entre l'île d'*Ambou* et la pointe d'*Ambatou* et remis à terre sur une langue de terre au S. O. de cette île. J'ai déjà désigné ce lieu comme formant un très beau port par la disposition des deux anses ou enfoncemens qui se trouvent l'un à la grande terre, l'autre à la côte de l'île, et se resserrent dans le S. E. et dans le N. O. pour faire les deux passes qui ont cette direction. Le port ne serait pas grand, mais il a bon fond et serait très sûr. C'est cet endroit que j'ai plus haut désigné sous le nom d'*Anbalamahetsac*.

Le 28, je partis de grand matin pour gagner un îlot de sable où je voulais attendre la haute mer pour entrer à sa faveur dans la rivière d'*Effassiné*. Ce que j'exécutai, et j'allai coucher au village de *Tsimangavae*.

Le 29, j'expédiai une partie de mon monde pour aller par terre à *Entsoui*. Je m'embarquai avec le reste dans trois pirogues, tenant la route du N. E. et longeant la côte très plate et très égale jusqu'à l'entrée E. et O. de *Noussé Mitsiou* sur la grande terre. J'y débarquai au village d'*Antaigne* appartenant à la sœur de *Lambouine*. Nous aperçûmes de ce village, à environ six lieues au N. de l'isle *Noussé Mitsiou*, le *Cap St-Sébastien*.

Noussé Mitsiou est grande et plate. Elle a dans son voisinage deux petites îles de peu d'importance.

Le 30, je partis à minuit et continuai de filer la côte au N. jusqu'à l'embouchure de la rivière d'*Amboie*, où j'arrivai au point du jour. Je la remontai courant à l'E. pendant environ une heure, et je mis à terre sur la rive droite. J'y laissai mes pirogues pour me rendre par terre à *Maha foutoine*, village appartenant à *Lambouine*, et situé sur le bord de la rivière d'*Amboye* entre deux mornes élevés dont le pied est de roche et la cime de corail branchu ; l'un et l'autre sans bois.

J'appris par les gens qui m'accompagnaient qu'au-delà de ces mornes, il y a une plaine vaste et qui peut contenir environ cinq cents habitans, entourée de toutes parts de rochers presqu'inaccessibles couverts de corail. Le sol en est fécond : la culture y est facile. Elle abonde surtout en cambarres et en miel. Une belle rivière l'arrose dans toute sa longueur. C'est dans cette plaine qu'est, dit-on, le tombeau de la famille de *Lambouine* et le dépôt de ses richesses. Les naturels m'assurèrent que quand on était un certain tems sans y aller, on était obligé de casser les branches de corail qui bordent les sentiers parce qu'ils repoussent sans cesse. Je ne sais jusqu'à quel point cette assertion est fondée : mon peu de connaissances en histoire naturelle ne me permet point de fixer à cet égard l'opinion du lecteur. J'aurais été assez curieux d'étendre mes observations au-delà de ces mornes, mais l'esprit superstitieux des Malgaches, leur méfiance naturelle me

---

» y trouvent les gens de l'art y trouveront toujours quelque chose d'utile. B., de Frob. ».

P. S. — Depuis que ceci est écrit, j'ai recueilli des documens plus certains sur l'île Nossé-Bé. Le lecteur les trouvera annexés au présent voyage, sous le titre : « **Sur l'île *Noussébé*, côte N. O. de Madagascar.** »

retinrent, parce que j'avais besoin d'eux pour le succès d'opérations qui ne me concernaient point seul et intéressaient toutes le bien du service.

Je partis de là pour le village d'*Entsoui* où j'arrivai au coucher du soleil. Je fus joint dans cette route par ceux de mes gens que j'avais expédiés par terre le 29, et qui s'étaient perdus en chemin.

A mon arrivée à *Entsoui*, je retrouvai les choses dans l'état où je les avais laissées ; et les gens expédiés dans différens cantons pour la traite des bœufs de retour, à l'exception de ceux envoyés dans le Nord, qui attendaient que les bœufs fussent privés ; M. Corby en parfaite santé, et *Lambouine* toujours fidèle.

Octobre 1775.

Je payai les maîtres des pirogues que j'avais employées dans mon voyage.

Le 2, je fis préparer les paquets pour le départ, afin d'expédier *Diennandresse* à *Rondou* avec les effets pour les rembarquer dans la pirogue.

Je ne vis point *Lambouine* de la journée. Il était allé faire un sacrifice sur le tombeau de ses pères.

Les 3, 4 et 5, j'envoyai des paquets à *Rondou*, et je fis partir les marmites qui devaient conduire la pirogue.

Le 7, *Lambouine* revint, et les gens du Nord avec les bœufs.

Du 8 au 13, transport des effets à *Rondou*, et préparatifs de départ.

Le 14, nous prîmes congé de *Lambouine* qui nous réitéra ses protestations d'amitié et de fidélité. Elles étaient sincères, car ce chef ne les démentit jamais.

Le 15, nous partageâmes les bœufs en trois bandes et partîmes d'*Entsoui*. Nous y laissâmes quatre forgerons pour finir de travailler le fer.

Pluie au passage de la rivière d'*Amboie*. Nous franchîmes dans le jour la montagne de *Mahafoutoine* à travers des chemins difficiles qui nous empêchèrent de gagner le premier village avant la nuit. Nous campâmes.

Le 16, nous gagnâmes le village de *Cassac*, où nous séjournâmes jusqu'au 22 pour traiter des bœufs et du riz et attendre nos forgerons.

Le 23, nous partîmes de *Cassac*, et vînmes camper sur le bord de la rivière d'*Enassign* près du village du même nom.

Séjour jusqu'au 25 pour y traiter des bœufs.

Le 25, très mauvais tems. Nous passâmes la rivière de *Loukay* pour nous rendre à *Endampé* où nous couchâmes, tenté sur les bords de la rivière d'*Ambazoine*.

Le 26, nous eûmes à passer la haute et rude montagne de *Vidi damba* pour gagner *Manou Mancouala* où nous passâmes la nuit.

Le 27, route pénible et par de très mauvais chemins pour arriver à la rivière de *Vidi damba* où nous couchâmes.

Le 28, meilleur chemin. Nous campâmes sur les bords de la rivière de......

Le 29, nous allâmes coucher sur les bords de la rivière de *Mintialac*.

Le 30, nous partîmes dans le dessein d'aller coucher au village de *Mananbère*; mais nous tentâmes en déçà, parce que la petite vérole y régnait,

Le 31, nous nous rendîmes à la rivière *Fangnambé* où nous séjournâmes le 1° et le 2 novembre pour acheter des vivres.

Novembre 1775

Le 3, nous passâmes la rivière d'*Apanghoubé* et allâmes camper au vent du village de ce nom infecté de la petite vérole.

Le 4, nous remontâmes cette même rivière que nous passâmes jusques à trois fois, pour aller camper dans un bouquet de bois où nous fîmes séjour le 5.

Le 6, nous en partîmes pour gagner les hauts de la rivière de *Noussi* qui coule dans le................, et nous tentâmes sur une montagne en-deçà de la rivière.

Le 7, nous la passâmes et, cheminant avec une plaine continuelle au milieu des boues et des marécages, nous gagnâmes *Enboéfaho* où nous couchâmes.

Le 8, nous partîmes d'*Enboéfaho*, et traversâmes un bouquet de bois à la sortie duquel nous nous trouvâmes sur le bord de la mer. Nous y vîmes les débris d'une chaloupe de bois de teck, galfatée à l'Indienne. C'était sans doute celle dont nous avait parlé *Mandzacarirou*. Nous passâmes la rivière de *Ranoumainti*, et gagnâmes celle de *Voyemarou des noirs*, où nous campâmes à peu de distance du village.

Le 9, nous passâmes la rivière de *Voyemarou*, puis celle d'*Ampassine batou*, sur le bord de laquelle nous couchâmes.

Le 10, nous fûmes joints en route par un exprès de *Mandzacarirou* qui nous faisait prévenir que la petite vérole régnait dans son village. Alors nous dirigeâmes sur le bord de la mer jusqu'à la rivière de *Bémarirou* que nous passâmes à gué. Nous allâmes coucher dans un bouquet de bois au S. du village de même nom.

Nous apprîmes là que des courriers qui nous avaient été expédiés de Louisbourg avaient couché la veille dans ce village et en étaient repartis le matin en passant par les hauts.

Le 11, ces exprès ayant été instruits que nous étions dans le voisinage, nous rallièrent et nous remirent des lettres du Général, qui, nous croyant encore près de *Lambouine*, nous chargeait pour lui de l'expression de sa bienveillance.

Mandzacarirou descendit des hauts de la rivière, vint nous voir et nous fit présent de riz.

Le 12, je me transportai au village de *Mandzacarirou*, et lui fis part des dispositions du Général en faveur de *Lambouine*. Je le chargeai d'en donner communication à ce chef. Je revins le soir.

Séjour jusqu'au 18, pour faire des vivres, laisser reposer les marmittes et les bœufs.

Le 17, nous eûmes la visite de *Diammanghasse* fils de *Tsianine* chef de la baie d'*Antongil*, et de deux autres députés des *Zafirabais*, qui vinrent nous assurer qu'on ne mettait aucune opposition à notre passage, et nous prier de leur part d'intercéder pour eux auprès du Général et de tâcher d'en obtenir le pardon pour tout ce qui s'était passé, et la grâce de *Tsianine* en particulier. Ma réponse fut conditionnelle.

Le 18, nous partîmes de *Bémarivou*, passâmes la rivière de *Sambavane* et allâmes coucher à la pointe d'*Ampandrouzougne* en plaine.

Le 19, nous continuâmes de marcher en plaine jusqu'à la rivière de *Loukou* que nous passâmes en bateau. Nous couchâmes au-delà.

Nous fûmes joints en route par trois députés des *Antaismananghar*, qui nous assurèrent que nous n'avions rien à craindre des *Zafirabais*, qu'ils ne souffriraient, tant que nous serions chez eux, qu'il nous fût fait insulte et qu'ils avaient des ordres pour nous prêter main-forte en cas de besoin.

Le 20, nous passâmes la rivière d'*Ampamarigne*, ensuite celle de *Fangnambé*, au-delà de laquelle nous campâmes.

Le 21, nous passâmes la rivière d'*Andimpou*, puis celle de *Sahane*. Nous couchâmes dans un bouquet de bois au sud.

Le 22, passage de la rivière de *Tampoule*, de celle d'*Ampaha*, bouchées l'une et l'autre. Nous détachâmes trois de nos gens pour aller prendre langue à *Mananghar* et nous informer de ce qui s'y passait. Nous allâmes coucher au-delà de la rivière de *Moufandré* que nous passâmes sur un pont de bois.

Le 23, nos gens revinrent ; nous avions fait séjour pour les attendre. Ils nous rapportèrent que tout était en paix et parfaitement tranquille.

Les chefs du Nord de *Managhar* dépêchèrent vers nous dans l'après-midi pour nous engager à venir loger chez eux et à leur donner la préférence sur le chef du Sud, près duquel les *Zafirabais* étaient plus nombreux, afin d'éviter les disputes entre eux et nos gens.

Le 24, je me rendis à un village au Nord de............ Nous y fûmes parfaitement accueillis par les chefs, qui s'assemblèrent pour nous recevoir, nous confirmèrent ce qu'avaient dit leurs exprès et finirent par nous prier en faveur des *Zafirabais*. Séjour en ce lieu jusqu'au 28.

Le 25, les gens du lieu, dont le chef se nommait *Mongalaze*, habitant les hauts de la rivière, vinrent nous faire une visite et plaider près de nous la cause des *Zafirabais*. *Tsianine* se présenta aussi et me remit à moi particulièrement sa cause entre les mains. Une députation de ces gens nous fut annoncée pour le lendemain par ce dernier.

Le 26, les chefs *Zafirabais* arrivèrent, nous témoignèrent un vif repentir de ce qui s'était passé, jurèrent d'être à l'avenir aveuglément soumis aux ordres du Gouvernement et conclurent par me prier d'écrire au Général afin d'en obtenir leur pardon. Je ne promis que ma médiation, dans le cas où l'offense serait de nature à être pardonnée. *Mandigne*, *Tsianine* et *Rabihi* me protestèrent entr'autres, que leur repentir était tel que si le Général refusait d'y croire, ils iraient remettre leur tête et leur liberté entre ses mains. Cette itérative déclaration triompha de ma répugnance. Il fut résolu que j'écrirais et qu'en prenant les ordres du Général pour ce qui les concernait, je n'oublierais point de faire mention de ces témoignages d'un sincère repentir.

J'expédiai en conséquence pour Louisbourg le lendemain 27, et ce même jour nous partîmes de *Mananghar* pour nous rendre à *Amboudicacazou*.

Le 28, nous embarquâmes nos bœufs.

Le 29, nous partîmes pour *Angnivouranou* où nous couchâmes.

Le 30, nous arrivâmes sur le soir à *Engontsi* après une marche de............

M. de Colle avait remplacé M. Dyart dans la question des affaires du Gouvernement au *fort St-Maurice.*

Je ne m'attendais pas à refaire si vite le voyage de *Mananghar*; cependant je m'y vis obligé par des ordres supérieurs ; il devait s'y tenir un cabarre des *Zafirabais* auquel il fallait que j'assistasse.

Décembre 1775.

Dienbelloumasse et *Tsiafètre* arrivèrent le 1° de Louisbourg et *Rafidzoumoine* de l'habitation. Je leur dis que j'allais retourner à *Mananghar* pour le cabarre des *Zafirabais* qui aurait lieu aussitôt le retour des exprès que j'avais dépêchés à Louisbourg. Il fut résolu que ces trois chefs m'y accompagneraient ; M. Decolle devait être du voyage.

Comme tous les autres chefs n'étaient point encore rendus, nous séjournâmes jusques au 5 pour les attendre.

Le 5, nous partîmes d'*Engontsi* en pirogue pour aller coucher à *Angnivouranou*. Nous fîmes rencontre en route du nommé *Fonghoulahé* chef *Zaphirabay* qui nous remit un billet du Général. Le Général n'avait point encore reçu mes lettres du 26 du mois dernier.

Le 6, nous arrivâmes à *Amboudicacazou* où se trouve arriver ce jour-là même la pirogue que nous avions dans le Nord.

M. Decolle était venu avec nous, comme je l'ai dit plus haut pour prendre connaissance des ordres du Général en ce qui concernait les *Zafirabais*, et de ce qui se passerait à *Mananghar*.

Le 7, *Dienbelloumasse* nous joignit. Il nous dit que *Tsiafètre* ne pouvait pas venir et que *Rafidzoumoine* attendait les vents. Ce jour même arrivèrent les courriers que nous avions envoyés le 26 du mois dernier avec des lettres du Général.

Le 8, nous attendîmes *Rafidzoumoine* qui, tombé malade dans l'intervalle, ne vint pas, mais envoya son fils à sa place.

Le 9, nous arrivâmes à *Mananghar*.

Le 10, nous fîmes prévenir les chefs *Zafirabais* et les *Marourandrous*, gens des provinces voisines (1), qu'il y aurait cabarre le jour suivant.

Le 11, le cabarre eut lieu. Je leur communiquai les intentions généreuses et pacifiques du gouvernement à leur égard. En un mot, je les tranquillisai et le résultat de la délibération fut qu'ils iraient en personne à Louisbourg porter à M. le Baron l'assurance de leur repentir et de leur dévouement, pour s'entendre confirmer de sa bouche l'oubli du passé en lui jurant fidélité.

Le 12, nous revînmes à *Amboudicacazou*. *Fonghoulahé* repartit le 13 pour Louisbourg avec des lettres pour le Général, auquel nous donnions avis que les *Zafirabais* devaient aller nous attendre à *Mahaléron*. Village sur la rivière de ce nom.

Le 14 dans la nuit, j'expédiai la pirogue dans laquelle s'embarqua M. De Colle pour retourner à *Engontsy*.

---

(1) Cette peuplade portait dans le pays le nom de *Marourandrous*. Ils étaient une portion de ces fugitifs de la province d'*Antanguin* qui étaient venus au *Mananghar*, et qui, plus paisibles que ceux qu'on avait forcé de chercher un asile dans la province du Cap d'Ambre, y avaient été tolérés. (M.).

Le 15 fut employé entièrement aux préparatifs de notre départ fixé au lendemain.

Le 16, nous partîmes d'*Amboudicacazou* et vînmes camper le soir à la plaine de *Mahazoulambou*, où nous fîmes séjour le 17 pour remettre en état nos serpes et nos haches.

Le 18, nous allâmes coucher au village d'*Ancazouara*.

Le 19, nous entrâmes dans les bois et marchâmes jusqu'à *Morenne*, où nous campâmes sur le sommet de la montagne.

Le 20, nous descendîmes la montagne pour entrer dans les plus mauvais chemins que j'aie vus de ma vie jusqu'à *Ansahar*. Nous campâmes sur le sommet d'une haute montagne.

Le 21, nous arrivâmes sur les bords de la rivière de *Saaphiitre*, que nous remontâmes quelque tems, jusqu'au confluent de celle de...... Ce fut là que nous passâmes la nuit.

Le 22 nous continuâmes de remonter la rivière de *Saaphiitre* qui fait de nombreux circuits, et que nous passâmes et repassâmes plusieurs fois. Mauvais tems, mauvais chemins, pluie continuelle jusqu'à *Antaigne tombak* où nous couchâmes.

Nous y séjournâmes le 23 pour attendre nos marmites et nos bœufs qui ne purent passer la veille la rivière considérablement augmentée par les pluies.

Le 24, le mauvais tems nous força encore de séjourner.

Le 25, nous partîmes et allâmes coucher à *Ampamougnine*.

Le 26, nous atteignîmes *Amboudiroutre* où nous couchâmes.

Le 27, nous passâmes la montagne d'*Ambahaidrabou*, et quittant la rivière de *Saaphiitre*, nous trouvâmes en descendant la source de la rivière de *Sahane*, qui se jette dans celle de *Mahalérou*. Nous suivîmes le cours de la *Sahane* jusqu'à *Ancanrac* où nous couchâmes. Les grandes eaux nous obligèrent d'y séjourner le 28 et le 29.

Le 30, nous continuâmes à descendre la rivière de *Sahane* jusqu'à sa jonction avec celle de *Mahalérou* que nous passâmes. Nous suivîmes les bords de celle-ci toujours en descendant, et rencontrâmes en chemin quelques *Zafirabais* qui nous apportaient des vivres dont nous avions grand besoin. Nous allâmes coucher à un village abandonné, près de l'endroit où la rivière de *Fouidzounou* se jette dans celle de *Mahalérou*.

Le 31, nous partîmes pour nous rendre à l'embouchure de la rivière de *Mahalérou*. Nous campâmes sur les bords de la mer.

Janvier 1776.

Le retard de nos marmites et des bœufs nous obligea de séjourner en ce lieu jusqu'au 2. Mais, le 1er, M. Corby partit pour aller à Louisbourg annoncer notre arrivée au Général et lui rendre compte du résultat de notre voyage.

Le 3, tous nos gens étant arrivés, je m'embarquai dans une pirogue qui vint me chercher de Louisbourg ; l'état de ma santé ne me permettant pas de faire la route par terre. J'arrivai à l'établissement, très malade d'une fièvre violente occasionnée par la fatigue.

Le 4, nos marmites arrivèrent avec les bœufs.

Ainsi finit le voyage dans le Nord de Madagascar.

Appendice au voyage précédent dans le nord de Madagascar
Province du Cap d'Ambre

La province du *Cap d'Ambre*, dont le roi *Lambouine* était grand chef lorsque Mayeur la visita en 1775, est pauvre. Ses habitans ne sont que pasteurs et pêcheurs, et ne cultivent de riz que ce qu'il leur en faut pour subvenir à leurs besoins ; le manque de débouchés en a peut-être été jusqu'à présent la cause ; car cette culture semblerait devoir prospérer dans ces plaines immenses qu'arrosent une multitude de rivières et d'étangs poissonneux. Les troupeaux y sont en grand nombre et d'une espèce superbe. Ce pays peu montueux renferme de gras pâturages.

Ses limites sont de *Bémarivou* dans le Sud, au *Cap d'Ambre* dans le Nord ; dans l'Est la mer, et dans l'Ouest la mer également jusqu'à la pointe d'*Ankirondzou* qui le sépare des *Antaisboines* (1), vulgairement les États de *Bombétoc*, ou les *Séclaves* (2). Ce dernier nom est en général celui sous lequel les Madécasses et les Européens désignent les peuples qui habitent la côte de l'Ouest depuis la pointe d'*Ankirondzou* jusqu'à la baye de *Saint-Augustin* dans le Sud. Ces peuples et leurs souverains ont tous une origine commune. Mais revenons au Cap d'Ambre.

Ses habitans ne connaissent d'autre commerce que celui de leurs bœufs, et de l'écaille des tortues dont ils font la pêche. Ils trafiquent de ce dernier objet avec les Arabes qui viennent tous les ans la leur échanger pour des marchandises de Surate.

Il n'est pas de province dans toute l'île de Madagascar qui, sur une surface aussi étendue, renferme un moindre nombre d'habitans. J'en avais eu la preuve à la grande assemblée qui s'était tenue chez le roi *Lambouine* pour notre réception. Je n'estimai pas à plus de cinq cents hommes portant les armes ceux que le roi appela près de lui pour en faire partie, et cependant ces gens tiennent tellement à honneur de commander à une grande multitude d'hommes que, lorsqu'il s'agit de cabarres avec des étrangers, ils y appellent à titre d'invitation les habitans des provinces voisines, ne fussent-elles pas même de leur dépendance ; et je ne doute point que le prince ne l'ait fait dans cette occasion.

Depuis un très long tems le roi *Lambouine* vit en paix avec ses voisins, ce qu'il doit sans doute au sentiment qu'il a de sa faiblesse, et par cette raison, à sa soumission aux *Antaisboines* dont il est tributaire.

Il est de fait que dans cette province il naît, année commune, un beaucoup plus grand nombre de garçons que de filles. Les femmes y sont si rares qu'il arrive fréquemment que plusieurs frères n'ayent qu'une même femme qu'ils entretiennent en commun et dont les enfans sont reconnus pour appartenir à tous. Le

---

(1) Peuples du royaume de *Boyne*.
(2) *Sacalava*, dont nous avons fait *Séclaves*.

premier garçon né de ces sortes d'unions est considéré comme le légitime héritier, mais lorsqu'il y en a plusieurs, c'est la mère seule qui décide auquel des frères appartient l'enfant. S'ils connaissent la jalousie, cette violente passion tient moins chez eux au vice de leur cœur qu'à la rareté des femmes. Du reste, leurs lois, mœurs, usages et coutumes sont les mêmes que ceux des Séclaves leurs voisins, qui leur ont transmis aussi l'esprit de despotisme dans les grands et celui d'une soumission aveugle dans les sujets. Les uns et les autres parlent la même langue.

Antan Karang est le nom que ces peuples se donnent et sous lequel ils sont désignés chez les Madécasses du Nord. Leurs voisins dans le Sud sont les habitans de *Manghabé* ou de la baye d'*Antongil*, et dans l'Ouest les *Séclaves*.

Antan Karang = *Habitans* de la *terre* où on trafique de l'écaille.

Réponses de M. Mayeur aux notes de M. de Froberville en suivant l'ordre des numéros

1. Le chef de *Nandrahane* se nommait *Diammandresse*.
2. Les pluies sont presque continuelles à la baye d'*Antongil*. Mais hors de la baye en allant vers le N. ces intempéries cessent. Les orages commencent en novembre et ne finissent qu'en avril. La baye est environnée de hautes montagnes où gronde le tonnerre avec un fracas épouvantable pendant presque toute la saison. Comme, depuis *Engontsi* en s'avançant vers le N. les montagnes s'éloignent, les orages et les pluies sont bien moins fréquens sur les côtes. Il est rare que, passé la baye de *Voyémare*, on voie de la pluie depuis avril jusqu'en décembre.
3. *Enbanézane* est le nom d'une rivière qui prend sa source dans la haute montagne de ce nom, et comme il n'y a qu'un seul village sur cette rivière, les naturels lui en ont appliqué le nom.
4. *Rantaraivou*, *Rantou*, *rivage* ; *Raivou*, *enfoui dans le sable* ou *dans la vase* ; mais la vraie signification, *rivage de sable mouvant*.
5. *Engontsi*, village, baye et pointe ; sur les cartes, baye d'*Engontsi* ou *Cap de l'Est*.
6. *Véringoutre*. Anse située dans le fond de la baye d'*Antongil*, à deux lieues nord de Louisbourg ; dans laquelle se trouve une très grosse roche où les forbans du 16^e^ siècle ont scellé des organeaux pour y abattre de petits navires en carène. Le nom de *Véringoutre* me paraît tirer son origine des deux mots Anglais *Very good*. Ce nom n'est point Madécasse.
7. *Raboc*, chef puissant de la baye d'Antongil, fut celui qui convoqua l'assemblée secrette de tous les autres chefs voisins et qui y proposa l'assassinat du Baron de Beniowsky. Mais *Diammandresse* l'un de ces derniers s'y étant opposé, il n'y eut personne de désigné nommément pour l'exécution du projet. S'il eût eu lieu, le coup aurait été frappé par les plus déterminés, dans l'assemblée la plus prochaine qu'eût convoquée le Baron lui-même.

8, 9. Voyez le « Voyage du Nord », 21 novembre 1774, les détails de l'affaire et les causes de cette conspiration.

10. *Massouala*. Village et pointe désignés sur les cartes sous le nom de *Baldrige*.
11. *Noussé-bé-intou*. Nom de l'île que l'on voit sur la carte dans le S. de *Baldrige*.
12. *Mamakiinbai*, nom d'une haute montagne à peu de distance des bords de la mer, située entre *Massouala* et *Vinangnebai*. Ses flancs inclinés affectent la forme de glacis.
13. *Noussé ni pâtre*, isle dans le S.-O., qui se trouve avant d'arriver à *Vinangnebai*, hors des récifs.
14. *Vinangnebai*, baye située à l'embouchure de la rivière de ce nom. *Vinangne*, embouchure de fleuve, rivière, ruisseau ; *Bai* ou *bé*, grand.

15. *Noussé londzou*, île située presque vis-à-vis de l'embouchure de la rivière d'*Engn'hauvan drang-hou*, en dehors des récifs.
16. *Tsiriki fomba*, *Pointe* ou *Cap* de *Fombàn*, *surprise, alerte.*
17. *Enghen'hauvan drang-hou*, village situé à l'embouchure et sur la rive droite de la rive, dont il porte le nom. *Engn'hauva, dans*, dedans ; *Tran-ghou, maison,* (dans la maison).
18. *Tandzou dingou, pointe*, ou cap du *lingou, Lingo*, ou *Lingou*, nom d'une liane qui est très commune en ce lieu. L'écorce de la racine de cette liane donne la teinture rouge. Les naturels se servent des sommités de cette plante pour se nettoyer les dents; elle les noircit d'abord, pour les rendre plus blanches après avoir lavé la bouche.
19. *Bai houlitre*, fausse passe par laquelle on sort des récifs. Comme elle est dangereuse et qu'il y périt beaucoup de monde à différentes époques, les naturels lui donné ce nom qui veut dire : *Beaucoup de vers*, de ceux qui s'engendrent dans les cadavres.
20. *Ene houalla. Houhalla* veut dire *passe : Ene, à la* (*à la passe*). C'est aussi le nom du village qui y est situé.
21. *Tandzou hallangou, pointe* ou cap de *sable.*
22. *Ratsi angharane* village. *Ratsi,* mauvais ; *Angharane*, nom. (Mauvais nom), de quelque particularité inconnue.
23. *Noussé fanailougue,* île du renard.
24. *Maharavou,* village ; réjouissant.
25. *Ongne bai*, grande rivière, grand fleuve ; et aussi le village de ce nom, situé à son embouchure sur la rive gauche en montant. L'un et l'autre se trouvent dans le fond de la baye d'*Engontsi.*
26.-27 *Engontsi*, Village et baye, où d'après les ordres du Baron de Beniowsky, devait être établie une palissade pour la traite, et où je fis bâtir pour la protéger le fort Saint-Maurice. (Voir le présent Journal).
28. Prix des objets de traite à *Engontsi*. Voir au livre des Variétés, N°...
29. *Enbatou foutei*, à la *pierre blanche.*
30. Les sermens sont scellés d'un présent, aux dépens de celui qui le sollicite. Le serment est chez ces peuples ce qu'est chez nous l'acte par-devant notaire. C'est toujours la partie intéressée qui paye les frais.
31. *Engnivou ranou, au milieu des eaux.*
32.-33. *Ene aran kou*, dans le récif ; *Kou*, court (dans le récif court).
34. *Ranta milanza*, village. *Rantou*, rivage ; *Milanza, peser*. Nom qui se rattache à quelque tradition oubliée.
35, 36, 37. *Tsiavanga*, nom propre ; celui du chef d'*Angnivouranou* qui, lors de l'assassinat de M. Gosse, qui était gouverneur pour la Compagnie à l'île Sainte-Marie, lui porta le premier coup, et qui pour ne point être reconnu changea de nom et prit celui de *Nirihiètre.*
38. *Engn ambou ambou*. village (*bien haut*). *Entataa*, village.
39. *Loukoue*, village, à l'embouchure de la rivière de même nom.
40. *Moufandré,* rivière.
41. *Empaa*, rivière.
42. *Tempoule*, rivière.
43. *Saame,* rivière.
44. *Endimpou*, rivière.
45. *Farambakilla*, riv.

46. *Fanghambe*, riv.
47. *Sambarane*, riv. dont l'entrée est praticable pour de grandes pirogues.
48. *Empandrouzougne*, riv.
49. *Bémarivou*, riv. *Bé*, grand, beaucoup ; *Marivou*, peu profond (Grande rivière peu profonde).
50, 51. *Mandzacarivou*, nom propre ; celui du chef de *Bémarivou*. *Mandzaca* seigneur, roi ; *Arivou*, mille. (Roi de mille sujets).
52. *Tsirang bazaha*, ou *Héharang* ; ce que nous voyons sur la carte sous le nom de *Port Loukai* (1). La rivière qui est dans le S. de ce port s'appelle *Voyémarou*, de : *Voye*, caïman, *Marou*, beaucoup. (*Beaucoup de caïmans*).

C'est encore dans le S. de cette rivière, à une lieue à peu près de distance, que j'ai vu une enceinte en pierre qui paraît anciennement construite (2). Voir au chap. des variétés; monumens, n°...

53. *Empangh ambé*, riv. et village.
54. *Mananbérée*, riv. et village.
57. *Empouroutane*, dune de sable inhabitée.
58. *Endravine*. Baye marquée sur la carte sous le nom de baie d'*Endava*.
59. *Endava*, baye. Voyez ci-dessus.
60. *Mananbatou*, riv. et village. *Mananh*, *avoir* ; *Vatou*, *roche*, (*rocheuse*).
61. *Loukay*, port.
63. *Endranghoutane*. Village et riv. *Endranghou*, dans la maison ; *Tane*, *terre*, (*dans la maison de terre*).
64. *Mamâtre*. Nom propre. Ce mot signifie *prendre racine*.
68. *Entavé*, village et riv. *En*, à la : *Tavé*, habitation.
69. *Fouti* ou *Fouty*, village et riv. En langue Sacalava, *blanc*.
70. *Endranghou kelle*, dans la petite maison, *Kell*, petite.
71. *Roudou*, *Roudon*, village et riv.
72. *Endamoutte*, village situé sur la pointe de ce nom. *En*, *en*, au ; *Lamoutte*, *prunier*, une espèce. *Au prunier*. *Lamoutte*, en langue Séclave ; *Voélamoutte*, son fruit bon à manger. Ce lieu tire son nom de la grande quantité de ces arbres qui couvrent la pointe.
73. *Marmittes*. Vz. le chap. des variétés, n°...
74. *Lacamdrafane*, *pirogues*. Vz. ce dernier mot au chap. des variétés, n°... — *Vounoutre*, *arbre*. Vz. chap. des variétés n°... — *Ravinal*, arbre. Vz. des variétés n°... — *Azign* ; *Hassigne*, arbre. Vz. chap. des variétés, n°...
75. *Marouzaravé* : beaucoup ; *zaravé*, jeunes filles.
78. *Enberre*, village et riv.
79. *Voui binangh*, village situé à l'embouchure de la riv. de *Mananghar* sur la rive gauche de la baye d'*Antongil* en montant.
80. *Langnérantou*, village et riv.
81. *En boye*, grande rivière sur les bords de laquelle est situé le village de Lambouine, ayant le même nom.
82. *En tsoui*, montagne.

---

(1) Ceci contredit le texte du Voyage qui est très exact. V. P. 233. *Tsirang bazaha* ou *Iarang* est la baie de *Vohémar* des cartes. (Eug. de Frob.)

(2) Ceci s'applique au *Vouaimaro des Noirs*, dont il est parlé à la date du 14 mai 1775 (Eug. de Frob.).

85. *Cap d'Ambre*, province. Comme le fer est rare au Cap d'Ambre, et que parmi les naturels de cette partie il y a très peu de forgerons, j'avais porté avec moi plusieurs barriques de vieilles ferrailles et amené deux forgerons de la baye d'*Antongil* avec leur forge. Vz. le Journal même, date du 28 juillet.

90. Pour connaître avec certitude les routes, les distances et le gissement des isles du N. O., il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur la carte où elles sont toutes marquées.

92. *Effassiné*, riv.

93. *Mahavavé*, riv.

95. *En batou*, pointe (*à la roche*).

96. *Encararaki*, montagne de corail très élevée. Vz. variété n°...

100. *En balamahetsac*, lieu où les voyageurs font halte à l'isle *Noussé lambou* à la pointe de S. *Lambou*, *cochon*. (*L'isle aux cochons*.

101. *Enkif*, pointe.

103. *En tambourou*, la pointe d'— est à peu près N. et S. de l'île *Noussé Bai*, qui lui reste dans le N. et n'est distante que de 3 lieues environ. Dans mon séjour en ce lieu, j'ai remarqué le *Voibai*, arbre qui a fixé mon attention. Vz. variétés, n°...et la note sur ce nom du 17 sept.

105. *Enk ataf*, *au badamier; Ataf*, nom de cet arbre. Bœufs marrons. Vz. variétés. n°...

107. *En passi dava*, rivière. *Au sable, sur le sablé long. Lava, long.*

108. *Tsirang ant alaotre*, *port des Arabes*; *Tsirang*, *port* ou endroit d'une rivière où des bateaux abordent et où on veut faire de l'eau; *Ant ala ôtre* est le nom que les naturels donnent aux Arabes, ou à tout homme de mer, homme marin (autre qu'Européen) venant du large; *Alaôtre, au large*.

109. *Voui malaza*, montagne. *Voui*, mont; *Malaza* renommé.

110. *Enkiroudzi*. Vz. variétés, n°....

111. *Sacatià*, riv.

112. *Noussé mitsiou*. Ile voisine de *Noussé bé*.

114. *Entaigne*. *Taigne* est le nom d'une herbe qui croit dans les plaines sablonneuses.

115. *Mahafoutoine*. *Foutoine*, rendez-vous.

116. *Cassac*, baril de poudre. Mais lorsqu'ils prononcent *baril de poudre*, ils disent *Cassac* ou *Cassaque bandza*.

118. *En cassigne*, *à l'Hassigne*, nom de l'arbre décrit n° ... des variétés.

119. *En bazouène*. *Vazouène*, *résine* de l'*Assigne*, décrit n° ... des variétés.

120. *Vidi damba*, *Vidi*, *acquis*, acquisition; *Lamba*, *toile*, étoffe.

123. *Mintialac*, riv.

124. *Vanenbère*, mis pour *Manembère*.

125. *Enpanghoubé*, riv. et village.

127. *En bouéfaho*, nom de lieu. Au fruit du Faho. Vz. le Dict. Madécasse, lettre F.

128. *En passine batou*, au sable de roche.

129. *En pamarigne*, riv.

130. *En dimpou*, au creux. *Limpou*, *au creux*.

133. *Marourandrous*, peuplade.

134. *En boudi carazou*, au pied du bois, ou de l'arbre. *En boudi* veut dire au *pied* ou *derrière*. *Voudi n'oulou*, le *derrière* d'*un homme*; plus décent qu'*Enpouri*, qui signifie *cul*. Vz. le Dict. Madécasse.

135. *Engnivou ranou*, au milieu des eaux. *Engnivou, au milieu*, dans le centre.
136. *Mahalévou*, village et riv.
137. *Mahazou dambou*, avoir pris ou acheté, cochon.
138. *Enc azouara. Hazou arra*, nom d'un arbre semblable à l'ébène.
140. *Encaake*, nom d'une très haute montagne (sommet) sur la route du *grand Mananghar* à la baye d'*Antongil*.
142. *Saa*, ou *Saa phi itre. Saha, ruisseau ; Phiitre*, nom d'une mouche semblable aux mouches domestiques ordinaires et qui n'en diffère que par la grosseur ; elle est grosse comme le bout du petit doigt. Commune dans les bois, s'attachant aux hommes et aux bœufs, dont elle suce le sang. Sa piqûre n'est point douloureuse, mais elle occasionne de fortes démangeaisons.
134. *Entaigne tombac*. J'ai déjà parlé de l'herbe nommée *Taigne*. *Tombac*, percée.
144. *Enpamoukine*, au saut. *Mamoukoune*, ou *hine*, sauter, franchir.
145. *En boudi vouître*, au pied ou au bas de la montagne.
146. *En bahai dranbou*, nom d'une chaîne de montagnes qui court N. et S. depuis la pointe de *Baldrige*, et se prolonge très loin dans le N. Pour aller ou venir de la baye d'*Antongil* soit au *Cap de l'Est*, soit au *grand Mananghar* il faut la franchir. Cette chaîne de montagnes a donné son nom à la route qui la traverse.
147. *Fouidzounou*. éclos, *éclos*, et aussi crevé, en parlant d'un clou, d'un abcès ; on l'emploie également pour dire une *embuscade découverte*, une trame, un complot, un crime prémédité, éventé, prévenu, un secret, etc., etc. *Zounou*, petit poisson commun et nombreux dans presque toutes les eaux douces du pays.
149, 150. Après avoir satisfait à majeure partie de vos questions dans l'ordre où vous les avez posées, je me hâte, Monsieur, de vous en envoyer les réponses. Il me reste encore à vous donner des détails sur 31 numéros, dont les principaux sont relatifs aux sermens, aux funérailles, à la circoncision. Comme ces trois notes exigent beaucoup de recherches, je ne peux m'en occuper dans le moment. Je vais de nouveau revoir mes papiers et mes journaux. Travaillant de mémoire sur un grand nombre de ces objets, j'aurais peur de vous induire à erreur si je ne travaillais que d'après elle.

Ce qu'il y a de certain, c'est que je ne m'attendais pas à ce que vous voulussiez entreprendre l'histoire de cette grande isle (1), sur mes simples mémoires qui sont bien loin d'être ce qu'il faut pour l'exécution d'un aussi grand projet.

J'avais d'abord commencé par vous envoyer un voyage, seulement pour vous donner une idée de ce pays.

Ensuite, ayant à cœur de vous faire connaître l'esprit, le caractère et la politique de ces peuples, j'y avais joint l'histoire de *Ratsimilaho*, roi de Foulepointe et de *Betsimiçaracas*, la plus suivie, la plus circonstanciée qu'il m'a été possible.

---

(1) M. Mayeur se trompe à cet égard ; je ne voulais alors et ne veux encore que préparer des matériaux à ceux qui viendront après moi. Et quel tems plus opportun que celui où vivait encore un homme qui en avait de si variés de si nombreux et de si intéressans. (B. de F.).

Je voulais la faire suivre de celle de *Diandzanhar*, son fils et son successeur, tant pour servir de suite à l'histoire de son père que pour vous mettre au fait des changemens introduits dans la politique de ce prince par la politique et par les fautes du Gouvernement Français contre les intérêts de son propre commerce, fautes continuées sous le prince *Iavi*, successeur de *Diandzanhar*.

La conduite du nommé *Filette* dit *Labigorne*, dont M. de Cossigny fait l'éloge, a encore aggravé ces fautes, tant par les maux qu'il a causés aux naturels que par sa politique et ses vues ambitieuses.

J'avais donc pour but, dans les détails où je voulais entrer, d'éclairer le Gouvernement sur sa conduite future, d'après une expérience de plus de trente ans et la parfaite connaissance que j'avais de la langue de ces peuples, de leurs mœurs, de leurs lois, de leurs habitudes, etc., etc., dans l'espoir de voir se former parmi eux des établissements agricoles et commerciaux stables et permanens, où mon pays aurait eu tout à gagner. Mais tout cela a traîné en longueur ; et peut-être est-il trop tard maintenant. D'autres hommes à projets se présentent et peuvent être écoutés.

Ce mot ne s'applique point à M. de Cossigny, que je n'ai su avoir écrit sur Madagascar que par l'article sur le lac *Nossévé* que vous avez fait insérer dans un de vos journaux (1), et auquel j'ai répondu (2). Ses grandes connaissances en tout genre signalent en lui l'homme capable de vues utiles et grandes. Mais à quoi servent ces connaissances, si elles n'ont point pour base celle des localités et des individus qu'elles veulent embrasser. Combien n'ai-je pas rencontré d'hommes qui, pour avoir mis pied à terre dans le pays et vu le seul village de Foulepointe, se sont cru appelés à donner des lois à toute l'île ! Mais, je le répète, tout est à respecter dans M. de Cossigny. L'amour de son pays couvre bien des fautes. Il a été trompé.

Je combattrai encore un de ses projets.... mais n'anticipons point sur les tems. Quand je pourrai m'en occuper je vous en instruirai (3).

Je vous promets avant peu quelques réflexions sur les femmes Madécasses, que les étrangers arrivant dans le pays pour y traiter ou s'y fixer, prennent à titre de *courtiers* pour leurs affaires de commerce, ou de *ménagères*. Ce mot honnête couvre à nos yeux celui de *concubines* ; mais chez ces peuples il est synonyme de celui d'*épouse*.

---

(1) *Moyens d'amélioration*.... par M. de Cossigny, an 11 (1803).
(2) Le projet de faire un port du lac de Nossévé. — V. *Variétés*, n°...
(3) Celui de peupler Madagascar par des émigrations de créoles mulâtres des deux îles, dans le cas de surabondance de population dans l'une et l'autre. V. *Variétés*, n°...

Sur l'isle Noussé-Bé (Côte N.-E. de Madagascar)

Observation. — Ce qui suit est extrait des archives de la Société d'Emulation de l'Isle de France, (1) sous le titre de : *Renseignemens géographiques et nautiques sur quelques îles et dangers de la Mer des Indes.* (17 février 1807).

L'ISLE DE NOSSÉ

L'île de Nossé, (ou selon les naturels, les marins pratiques et les voyageurs à Madagascar, *Noussé•bé*) (2) est située au milieu d'un grand enfoncement dans la partie du N.-N.-O. de Madagascar à six ou sept lieues de la grande terre. Elle est d'une hauteur moyenne et présente un aspect pittoresque. Son étendue du N.-E. au S.-O. est d'environ 5 lieues. Dans le S.-O. de l'île Noussé, il y a un enfoncement et une île (Noussé Komba) qui forment avec Noussé un excellent port. Cette dernière île a trois lieues de tour. Elle est de même élévation que Noussé, séparée d'elle par un bras de mer qui a environ deux lieues de large. La conformité d'aspect de ces deux îles empêche de les distinguer séparément lorsqu'on en est éloigné.

Pour aller reconnaître le mouillage, il faut gouverner sur la pointe la plus Sud de Noussé. Lorsqu'elle reste au S. 1/4 S.-E. du compas, on distingue vers le S.-O. les terres de *Mangaïli*, et dans cette direction. un îlot très remarquable. Il ressemble à un moulin à vent ; le bas paraît blanc, le sommet est pointu et noir. (Baie de Passandava).

A une lieue plus Ouest que la pointe Sud de Nossé, on voit le cap de la petite île qui est très boisé, dès qu'on le relève au Nord. L'enfoncement paraît dans cette même aire de vent. On peut, en se tenant à trois encâblures de la petite île, en faire aisément le tour, et mouiller dans le port aussi avant qu'on le voudra ; il ne s'y trouve aucun danger et la sonde y rapporte 10 à 15 brasses, fond de sable fin et vase. La tenue y est très-forte, et il convient d'avoir sur les ancres d'excellens crins.

En mouillant vers le milieu du port, on est entouré de terres hautes et à l'abri de tous les vents. Le relèvement au mouillage est l'îlot de Mangaïli au O.-S.-O. 3° S.

---

(1) Les Archives de la Société d'Emulation de cette île, que je viens d'avoir en communication, m'ont mis à même de rectifier le gissement et les détails nautiques et géographiques de l'île *Nosse be* que je trouvais fort imparfaits et peu clairs dans le présent voyage de Mayeur, à la date du 27 septembre 1775. Je pourrais y faire quelques annotations ; mais je préfère mettre le passage tout entier sous le yeux du lecteur. Le tableau est complet. J'ai tout lieu de le croire exact. (B. de F).

(2) *Noussé bé*, litt. *Ile grande.*

Le cap boisé de l'île qui, avec Noussé, forme le port, au N.-O. 1/4 O.

L'ilôt qui est près de la pointe S. de Nossé, et qui ne paraît que lorsqu'on est au mouillage, au S. 1/2 O.

Cette pointe et le cap boisé formant l'entrée du port, et un îlot dans l'enfoncement du rivage à l'O.

On trouve sur l'île Nossé du bois, des bambous, des palmistes, et des huîtres sur les roches qui découvrent à la mer basse, et enfin diverses racines à peu près semblables à celles de Madagascar.

Le poisson y est en abondance.

Madagascar paraît à environ 7 lieues depuis le S.-O. 1/4 O. jusqu'au S. E. Son aspect présente une continuité de montagnes d'inégale hauteur et qui peuvent se voir de 15 lieues.

Lorsqu'on est dans le S. de l'îlot de la pointe de Mangaïli à environ 10 lieues, et qu'on le relève à l'E. 1/4 N. E., l'îlot Assada qui a la forme d'un coin de mire paraît au S. S. E. à 5 ou 6 lieues de distance. Cet îlot gît E. et O. et ressemble beaucoup au Coin de Mire de l'Ile de France, mais il n'est pas aussi élevé, et le côté aplati est vers l'O.

Entre Nossé et Madagascar, on découvre plusieurs îlots remarquables; un entr'autres de forme ronde et qui est à 4 lieues au S. du Mouillage.

Il y a aussi un banc de rochers qui ne paraît que de basse mer. Il est à 2 lieues et 1/2 du mouillage dans le S. S. O., et paraît être une prolongation sous l'eau de la pointe du S.-O. de Nossé.

L'ile Nossé peut être aperçue à environ 13 à 14 lieues au même air de vent que l'îlot de Mangaïli.

Tous les relèvemens cités n'ont point été corrigés de la variation. Elle a été observée plusieurs fois de 15° N.-O.

La latitude du mouillage à Nossé est de 13° 12′ S. et la longitude, par la moyenne de trois observations, de .....(1).

La brise de terre y est ordinaire et vient du S., et celle du large vient de l'O.

Cette île qui n'était guère connue que de nom, est surtout recommandable par sa position.

Les navires qui partent de l'Ile de France pour aller à Mozambique sont souvent retenus par les calmes sur la côte Occidentale de Madagascar. Ils pourraient profiter de la plus faible brise pour se rendre à Nossé et attendre en cette île que le tems leur permît de poursuivre leur voyage.

Les courans jusqu'au milieu du canal (dans la mousson du....) drossent sur la côte avec une telle force, que le navire sur lequel j'étais en 1804, se trouvant dans le S. de Mayotte, et se dirigeant à l'ouest, servi d'une assez bonne brise, se trouva deux jours après sur la côte de Madagascar; or, dans ce cas, il vaut bien mieux relâcher à Nossé et y attendre un changement de tems que de lutter inutilement contre les flots, en consommant ses provisions et son eau sans espoir de les remplacer.

Il est encore possible qu'un navire en retournant de Mozambique à l'Ile de France, ait traversé le Canal avec lenteur, que son eau soit en partie consommée et que ses provisions soient considé-

(1) Ces deux renseignements essentiels manquent au registre de la Société, et je n'ai point trouvé la minute dans les Archives (B. de F).

rablement diminuées ; alors il serait avantageux de relâcher à Nossé, pour y renouveler son eau et ses provisions de cocos, de palmistes, de poissons pour les noirs de la traite.

J'oserai même avancer qu'un petit établissement sur l'île Nossé serait très utile à notre commerce. Quelle facilité n'aurions-nous pas de traiter sur la côte occidentale de Madagascar et d'apprendre surtout à la connaître ? Il s'en suivrait, je crois, que le projet de Beniowsky, de faire communiquer par une grande route Foulepointe et Bombétoc, se réaliserait ; et que nous nous emparerions entièrement du commerce important que les Maures et les Portugais font sur cette côte peu connue, et qui offrirait par la suite le débit d'une foule d'objets de notre industrie.

ADDITIONS AUX " RÉPONSES DE M. MAYEUR "

Extraites du volume intitulé *Variété* (MSS.) de la bibliothèque de M. de Froberville, à la Pigeonnière (Chailles)

N° 52. — Les ruines dont parle M. Mayeur dans son « Voyage du Nord » sont situées dans le sud de la rivière de Vohemare à peu de distance de la mer. Il en a trouvé d'autres semblables sur différents points de la côte et des îles qui avoisinent le cap d'Ambre; toutes faites à peu près des mêmes matériaux et sur le même modèle ; toutes incontestablement l'ouvrage des Européens.

Celle de la rivière de Vohemare, qui est la première, qui se présente en montant vers le Nord, est un quarré en maçonnerie fait à chaux et à sable, de pierres galets semblables à celles qui couvrent les côtes de l'isle de Bourbon. Sa longueur est de quarante pieds sur une largeur de vingt, et sa hauteur de cinq pieds, dans laquelle ont été ménagées des embrasures ou ouvertures non fermées qui donnent sur la mer. Cette bâtisse est partagée dans sa largeur par un mur de refend.

M. Mayeur a interrogé les naturels sur les auteurs de ces monuments et les époques auxquelles ils appartiennent. Nul n'a pu lui donner de renseignements certains. Tous se sont accordés à lui dire que c'étaient des blancs qui les avaient bâtis ; que dans le temps où ils furent commencés, il y avait en cet endroit une langue de terre qui s'étendait dans l'Est fort au large, et formait une baie spacieuse à l'embouchure de la rivière de Vohemare ; mais que dans une furieuse tempête, la pointe avait été submergée, et que depuis lors les blancs avaient abandonné l'endroit ainsi que leurs travaux. En effet, on voit encore aujourd'hui dans la direction donnée à cette pointe, des têtes de rochers de distance en distance, courant fort au large dans la partie de l'Est.

M. Mayeur donne à ces bâtiments cent cinquante à deux cents ans d'antiquité ; car lorsqu'il visita ce lieu, il trouva dans l'enceinte des arbres de haute futaie, dont un qu'il mesura aurait pu donner un pied d'équarrissage à vive arête.

Il a vu de ces monuments à Noussèbé, à Nousséomba, isles de la côte de l'ouest, et à Empassimbasaa (1) sur la grande terre dans le Sud du Cap d'Ambre. Ce qui lui fait conjecturer que leurs auteurs sont des flibustiers Européens ou des Maures qui en avaient voulu faire l'entrepôt de leurs pirateries ou de leur commerce, et ce qui confirme dans cette opinion, est qu'en quittant l'isle Noussèbé, il a trouvé sur la rive d'un petit barachois situé dans la partie Sud de cette isle, à l'embouchure d'une petite rivière et au pied d'un piton, le seul qu'il y ait dans l'isle, des barreaux en bois de teck encore

(1) C'est-à-dire le Rivage, la Plage des blancs.

sain, embarrassés dans les longues et nombreuses racines d'une forêt de mangliers ; un peu plus loin, et au centre du barachois, les débris d'un petit navire aussi en bois de teck, qu'il a reconnu pour avoir été brûlé, et enfin au pied d'un rocher dans l'ouest, une pièce de canon de fer ; et à peu de distance dans l'eau, une autre pièce de canon, toutes deux de quatre livres de balles.

Comme il avait établi son camp dans l'Est de ce barachois, à peu de distance, et dans l'endroit où avait jadis existé un village, avec le projet d'y passer une huitaine de jours, ses gens en fouillant des cambarres sauvages, trouvèrent des morceaux de fer, de porcelaines, de bouteilles de grès, jusques à des balles de plomb. Il n'y avait plus de doute alors que l'isle n'eût été habitée ou du moins fréquentée par des navigateurs étrangers. La tradition des naturels donnant à ces navigateurs le nom de blancs, il est à croire qu'ils étaient Européens.

Quand il fut de retour chez le roi Lambouine, il lui fit part de ses découvertes et lui demanda ce qu'on avait raconté dans le pays au sujet de ce vaisseau perdu à Noussébé.

« Je ne puis, lui répondit le roi, te dire autre chose que ce que j'ai entendu dire moi-même. Autrefois régnait ici la famille des Antaisramènes. Le chef de cette tribu peu nombreuse, pour faciliter son commerce avec les blancs qui de temps à autre venaient trafiquer sur ces côtes, avait été fixer sa résidence à Noussébé, parce que les vaisseaux pouvaient y aborder plus librement et avec moins de danger. Tant qu'il vécut, les étrangers furent parfaitement accueillis. Mais à sa mort, tout changea. Son fils, d'un caractère farouche et soupçonneux, prit ombrage de leur assiduité et de ces établissements en pierres, les seuls cependant qu'on pût y construire, le bois étant rare dans cette partie, et résolut de se défaire de ces étrangers à la première occasion favorable. La trahison seule pouvait lui en faciliter les moyens. Les étrangers arrivèrent ; le prince leur fit accueil, et comme les bâtiments n'étaient point encore en état de les recevoir ni de loger leurs marchandises, il les engagea à s'établir chez lui et à déposer les effets dans une de ses cases, ce qui fut accepté. Pendant qu'ils s'occupaient du débarquement des marchandises, sans soupçonner la perfidie du prince, celui ci donnait ses ordres sur la grande terre et sur les îles pour rassembler près de lui tous les gens en état de porter les armes. Quand il en vit réunis un assez grand nombre, il donna une très-grande fête à laquelle il invita tous les étrangers du vaisseau qui se rendirent à terre et ne laissèrent à bord que ce qu'il fallait de monde pour faire la garde. L'équipage n'était pas nombreux. Le roi n'épargna rien pour rendre la fête agréable. On distribua des bœufs, du riz et des poissons en abondance. La nuit surprit dans la joie et dans l'ivresse ; il fallut cependant songer à se retirer. Le maître du vaisseau donna ordre à ceux qui n'étaient pas nécessaires à terre de retourner à bord ; mais le roi redoubla d'instances pour qu'il n'en fût rien, alléguant que les danses des femmes allaient commencer, et que ces danses et leurs chants les divertiraient beaucoup. On ne soupçonnait point de trahison ; on se laissa persuader. Alors, vers la moitié de la nuit, le roi dépêcha son monde au vaisseau pour s'en emparer ; on y mit le feu après avoir assassiné la garde et au même instant on fit main basse sur ceux qui étaient à terre. Tous furent massacrés ; il n'échappa personne.

« Le vaisseau ne brûla point en entier, il coula à fond. Le roi fit pêcher le lendemain une partie des effets que le feu avait épargnés, les fit porter à terre, et manda près de lui tous ceux de la grande terre qui voudraient venir assister à la fête qu'il se proposait de donner en réjouissance du massacre des blancs, et prendre part à leurs dépouilles. Comme les boissons du pays se font avec le jus de canne ou le miel et de l'eau auxquels on joint divers ingrédients pour les faire fermenter, il se passa huit jours avant qu'on pût en avoir de potable. Le roi eut la constance de ne disposer d'aucuns effets pendant ces huit jours ; il se contenta d'y mettre un garde, se proposant de les donner en spectacle à ses sujets le jour de fête. L'isle n'étant éloignée de la grande terre que de trois lieues, les conviés arrivèrent de bonne heure au jour prescrit. On leur montra les dépouilles des blancs, et l'on se mit à danser et à boire.

« Les marchandises de la cargaison avaient été déposées dans une des cases du roi où chacun pouvait aller les voir. Il y avait dans le nombre une assez grande quantité de barils de poudre dont un se trouvait en consommation, et dans le transport il en avait été répandu beaucoup sur la natte qui recouvrait le plancher. Personne n'y avait fait attention. Le roi accompagné de presque toute sa famille s'y rendit le premier ; la foule l'y suivit ; de nombreuses acclamations s'élevèrent. Dans l'ivresse de la joie que donnait le spectacle de tant de richesses, le roi se fit apporter du feu pour allumer sa pipe. Il tomba une étincelle à terre ; le feu prit aux poudres, et dans un clin d'œil consuma les marchandises et le magasin, sous les ruines duquel le roi fut enseveli et brûlé avec presque tous ceux de sa famille et les curieux qui l'avaient suivi. Juste punition, dit Lambouine, d'un crime commis envers des étrangers qui ne lui avaient fait aucun mal, et dont il avait trahi la confiance ».

Ce furent, dit M. Mayeur, ses propres expressions.

La famille royale des Entaisramènes fut presqu'entièrement détruite dens ce désastre. Il n'en restait plus, lorsque M. Mayeur était au Cap d'Ambre, que quelques misérables rejetons auxquels on donnait à peine le nom de chefs du second ordre. En vain il a cherché à découvrir à quelle nation Européenne avait pu appartenir cet équipage ; nul n'a pu le satisfaire ; on lui a dit seulement que ces mêmes blancs avaient longtemps fait le commerce dans la partie du Nord de l'isle, et que c'était eux qui avaient commencé les bâtiments en pierre qu'il avait vus sur les différents points de la côte (1).

M. de V..... (2) qui a longtemps résidé à l'isle Sainte-Marie, rapporte dans une notice sur le Nord de Madagascar qui date de 1767, tenir d'un Madécasse habitant des environs de Vohemare, qu'à peu de distance dans le Nord de la baie, il existe un ouvrage en maçonnerie fait par des étrangers, mais si ancien que nul des habitants ne peut dire qui en est l'auteur. Les ruines sont au milieu d'une vaste plaine stérile où il ne croit qu'une petite herbe qui n'est même pas bonne pour les bœufs.

Au milieu du bâtiment se voient de grands tas de pierres près desquels sont des trous qui conduisent à de petits souterrains

(1) Voir Misson.
(2) Valgny.

voûtés, destinés selon toute apparence à mettre des poudres. On y descend par des escaliers de pierre. Ces bâtiments sont incontestablement les mêmes que ceux dont parle M. Mayeur, et certainement aussi l'ouvrage des Européens. Ils sont les plus anciens selon toute apparence. Il paraîtrait que ce fut là que les étrangers s'établirent pour la première fois, et que ceux dont on trouve des vestiges sur les isles et dans l'Ouest sont dus à leur émigration après la furieuse tempête qui submergea la langue de terre et détruisit leur port. (1) (B. de F.).

N° 73. — On appelle *Marmites* à Madagascar ceux des naturels qui, habitant les bords de la mer, s'offrent aux Européens à leur arrivée pour commissionnaires, pour guides, pour la traite, la conduite, le soin des bœufs tant à terre qu'à bord des vaisseaux qui même accompagnent ces animaux jusque dans nos îles ; enfin pour toutes affaires dans lesquelles leur intervention peut être utile à un étranger. Ce mot est donc pour les Européens synonyme d'*homme à gages*. Il est très-vrai cependant que les Madécasses ne connaissent point d'hommes à gages, et que, quelle qu'ait pu être la force de l'exemple, cet usage fondé sur les besoins des Européens n'a pu prévaloir hors du territoire de Madagascar.

Ainsi que l'observe Mayeur, tous les travaux qu'ont à faire les gens du pays, tels que constructions de cases, de pirogues, défrichements, plantations, récoltes, se font par ce que nous appelons en style familier des *coups de main*. Celui qui en a besoin y appelle ses parents, ses amis, ses connaissances ; il ne manque jamais de monde, parce que ces jours de travaux se terminent ordinairement par le chant, la danse et de bons repas. On y va comme à une fête qui promet d'autant plus de plaisir que l'obligé est plus opulent, et le travail plus important.

Mayeur prétend que ce mot n'est point Madécasse. « Il ne « pourrait, dit-il, être dérivé que de *Maron*, *grand*, *beaucoup*, et « *Millo*, *passer une rivière* ; et ces deux mots n'ont aucun rapport « assurément avec les emplois dont il s'agit. » Je ne suis point de son opinion ; je crois au contraire que c'est précisément de ces deux mots qu'il est composé ; parce qu'il a dû entrer dans les premiers besoins des Européens à leur arrivée sur des côtes inconnues et coupées de grandes rivières, d'avoir, sinon des pilotes dans toute l'acception du mot, du moins des hommes que l'habitude de la mer, la fréquentation des passes, et la connaissance des gués avaient doués de quelque expérience. L'homme habile à passer une rivière, qui aura le premier servi les Européens dans cet emploi, doit avoir été désigné chez les naturels par le nom de *Maron milla*, dont se sera formé par les Européens celui de *Marmittes*, appliqué par eux ensuite à toute agence d'un service quelconque. L'élision des deux voyelles finales est commune aux Européens dans les noms Madécasses, surtout lorsqu'elles sont précédées d'un R. Mais l'étymologie se retrouve dans la prononciation même des naturels qui disent toujours : *Maroumites*, et qui en général n'ont point d'R final qui ne soit suivi de *ou* soit dans le milieu des mots, soit à la fin.

(1) Les ruines de Vohemare sont incontestablement l'ouvrage des pirates qui infestèrent ces parages pendant 150 ans. Quant à celles de Noussébé, ce sont les restes des constructions élevées par des colons anglais vers le milieu du 17e siècle, ainsi que l'apprend un MSS. de la Bibiloth. du British Museum. *Nossau, als. Assada*. Journal de Ch. Wilde, purser à bord du *Bonito* Eug. de F.).

Mais notre auteur tient à son opinion. « Ça n'est pas dit-il, le « seul exemple de noms donnés à la langue par les Européens. « L'ancien nom de *Foulepointe* était *Marou fintoutre* (beaucoup de « *chicots* de *troncs d'arbres*) pris de l'aspect du lieu après le défri- « chement du sol. Il prit ensuite celui de *Mahavelone* que lui donna « le prince *Ratsimilaô* tombé dangereusement malade à *Mahambou*, « et qui recouvra la santé à Foulepointe ; de *Vélone*, vivant, vivre « *Mahavelone*, qui fait vivre.

« *Finarêtre*, à la côte de l'Est (*bonjour, bonsoir, je vous salue* ; « au Fort-Dauphin, *A souaa amin' ao* ; chez les Saccalavas ou Sé- « claves, *Singa* ; chez les Hoves, *Rhaaba* ; dans tous ces endroits, « les Européens ont substitué le mot *Salam* pour exprimer la « même chose ». (B. de F.).

§ = Nous avions d'abord pensé comme Mayeur que le mot de Marmitte était d'origine Française. Les matelots féconds en sobriquets pouvaient bien avoir donné celui-ci aux indigènes dont la couleur était ainsi assimilée à celle d'un fond de marmite. Mais la lecture de Drury nous a détrompé. Le mot de *Maroumінti* ou *Maroumaїnti* sert, parmi les peuples qui n'ont jamais eu de relations avec les Européens, à désigner les gens de condition infime, les non propriétaires ; ce sont précisément ceux-là qui ont dû s'engager au service des Européens au Fort-Dauphin, à Foulepointe, etc. (Eug. de Frob.).

N° 74. — *Vounoutre*. — Espèce de palmier qui porte un fruit en grappe, ressemblant assez à la noix d'Arek, mais plus petit. Aux aisselles de ses feuilles pend un chevelu de la grosseur du fil à voile ordinaire, adhérent à l'arbre, qui va toujours en diminuant dans une longueur de trois à quatre pieds, jusques à devenir à son extrémité plus délié qu'un crin. Ce chevelu, n'étant partout ni de même longueur ni de même grosseur, a besoin d'être assorti. Les naturels font un choix des brins les plus gros et les plus forts : ils les tressent ensemble à la grosseur qui leur convient, et ils en obtiennent un amarrage d'une force et d'une durée extraordinaires, car l'une des propriétés de cette production végétale est de se conserver longtemps dans l'eau. Le Vounoutre vient très-bien dans les endroits marécageux. Les Européens qui fréquentent Madagascar ne l'appellent que l'*Arbre chevelu*, et en font d'excellents matelas.

N° 74. — *Azign*. — L'Azign est le plus beau et peut-être le plus utile des arbres indigènes de Madagascar. De sa tige droite, élevée et propre à la mâture des petites navires, exsude une résine qui, mêlée avec d'autres, pourrait suppléer au goudron ; et son fruit qui forme un gros cône renversé, contient des semences anguleuses desquelles on retire une huile qui approche de celle que l'on extrait de l'olive. Ses fleurs sont inodores, mais leur nombre, leur forme et surtout leur belle couleur pourprée contrastent agréablement avec le vert foncé des feuilles qui garnissent ses rameaux à demi relevés et terminés en pointe. Ce bel arbre se plaît au bord des eaux. (Ceci est extrait de Chapelier).

Quelques voyageurs le classent parmi les cèdres.

Son bois sert à faire les quilles des pirogues des Madécasses. Il est propre à la mâture, à toute construction civile et maritime, léger, flexible, incorruptible, ou du moins d'une durée que n'égale aucun des bois connus dans la zone torride. On voit sur l'île de Nossévé les restes d'une enceinte faite en palissades d'Azign par

le prince Ratsimilaò. Celles qui existent encore sont après soixante-dix ou quatre-vingts ans aussi saines que si elles venaient d'être posées. C'est le compte qu'en rend M. Mayeur dans son Voyage.

Le port de l'Azign, selon ce voyageur, est magnifique ; son bois résineux et sa couleur jaune. Il ne pousse de branches qu'à son sommet. Il porte une petite fleur rouge en rosette, et son fruit est une pomme un peu moindre en grosseur que celle du vaquoi de nos isles, de couleur canelle un peu claire. Sous l'enveloppe de cette pomme sont renfermées un grand nombre de gousses de forme carrée, d'un pouce d'épaisseur sur autant de largeur et un peu plus de longueur. Ces gousses sont toutes séparées les unes des autres comme celles de la graine de vaquoi, et recouvertes d'une peau couleur de canelle foncée ou brune. Lors de la maturité du fruit, il tombe de lui-même. Alors on le ramasse, on épluche la graine et on la fait rôtir dans des panelles. On la pile ensuite dans un mortier, après quoi on y ajoute un peu de sel. Ainsi préparée, elle est fort bonne avec le riz, et les insulaires la nomment *Kébou*. Mais les moins paresseux, ou les plus délicats ne s'en tiennent point à cette préparation grossière. Après que la graine a été pilée et rôtie, ils la mettent à la presse, et en retirent une huile qui se fige en refroidissant et acquiert la consistance du suif. Elle est très-bonne en cuisine et pour toute espèce de fritures. M. Mayeur en a souvent fait usage et ne fait aucune différence entre cette huile et notre saindoux. De la tige de l'arbre découle naturellement une résine jaune qui se dessèche promptement, friable et d'une odeur extrêmement agréable lorsqu'on la brûle. Les naturels la nomment *Vazoine*. Réduite en poudre, elle leur sert à assujetir dans les douilles les manches de leurs sagayes et généralement de tous leurs outils.

Il y a deux espèces d'Azign, l'une à bois couleur citrine, l'autre de couleur blanche. Le dernier se nomme *Azign-an-orak*. Les propriétés sont les mêmes. (B. de F.).

N° 96. — *Encavaraki*. — Montagne de corail, lieu de la sépulture de la famille des Antandrônes, princes régnants de la province du Cap d'Ambre (1).

Les particularités qui se trouvent consignées dans le voyage de M. Mayeur au Cap d'Ambre sous la date du 30 septembre 1774, sont bien faites pour exciter la curiosité. N'ayant pas de données bien certaines à ce sujet, il se contente d'une simple indication sans s'appesantir sur les détails. En rédigeant cet article, j'ai senti la nécessité de lui donner quelque développement. Je dois ce qui suit à sa complaisance.

La montagne d'Encavaraki, assez élevée et dont la base embrasse une étendue de terre considérable, est toute de corail. Sur le sommet de cette montagne est une plaine très étendue, formée d'une excellente terre végétale qui produit en abondance toutes sortes de racines nutritives. Le bois y est commun. Elle est traversée par une rivière qui prend sa source dans un des mornes ou pitons qui en bordent l'enceinte. Son approche est défendue de toutes parts par des glacis rapides hérissés de coraux. Il n'y a de chemin praticable qu'un sentier très-étroit qui peut

(1) Ankaravaki (?). C'est le lieu célèbre appelé récemment : Trou de Tsimiharou (1864). (Eug. de Frob.).

être aisément défendu et met la plaine à l'abri des insultes de l'ennemi ; aussi est-elle le refuge ordinaire des habitants du pays lorsque la guerre s'allume entre eux et les Séclaves ou les peuples de la baie d'Antongil.

Cette enceinte est le lieu de la sépulture de la famille royale de Lambouine. Il y a fait bâtir quelques maisons où demeurent plusieurs de ses parents, et où il entretient un nombre considérable d'esclaves chargés du soin des tombeaux et de la garde de ce qu'il a de plus précieux. Car c'est là que sont renfermées toutes ses richesses. Ces gens y cultivent les choses nécessaires à leur subsistance. Ils y ont avec eux leurs troupeaux ; les pâturages y sont excellents et le bétail y prospère. Ils peuvent communiquer avec le dehors lorsqu'ils le jugent à propos ; mais à la première apparence de guerre, tous les habitants voisins y renferment leurs femmes, leurs enfants et tout ce qu'ils possèdent. Les femmes couvrent la terre de patates, cambarres et autres racines, tandis que les hommes tiennent la campagne. Ce lieu est devenu une forteresse inexpugnable. Une bonne garde à l'entrée en défend les approches ; le sexe y attend dans une sécurité parfaite la fin des hostilités. Il est sans exemple jusqu'à ce jour que l'ennemi, quelque nombreux qu'il ait été, y ait jamais pénétré, et que jamais on y ait pu réduire les assiégés par la famine.

Quelqu'amitié qu'eût le roi Lambouine pour M. Mayeur, quelque confiance qu'il eût en lui, il lui refusa constamment la permission de visiter l'intérieur. Tout ce que ce dernier a pu obtenir a été de monter jusqu'à la porte, ou plutôt jusqu'à l'ouverture intérieure. Ses yeux se sont portés sans obstacle sur l'immense plaine qu'il dit semblable à un vaste bassin, bordé de toutes parts de montagnes à pic, plus inaccessibles encore en dedans aux habitants de l'intérieur que celles extérieures ne le sont à l'ennemi. Partout le corail dont cette masse élevée est formée présente des pointes aigües qui en rendent l'approche impossible.

Comme la rivière qui prend sa source dans un des mornes environnants et arrose la plaine, s'est formée une issue par laquelle elle se répand au dehors, le roi Lambouine, craignant quelque surprise de ce côté, faisait, aux premières apparences de guerre, refluer toutes les eaux de la rivière le long d'une digue pratiquée en dedans, assez élevée pour fournir une abondance d'eau telle que nul ne pouvait la franchir.

M. Mayeur dans tout ce récit, ne donne pour certain que ce qu'il a vu. Les naturels, très exagérateurs, y ont ajouté du merveilleux au sujet du corail dont cette montagne est formée en partie, qui, disent-ils, végète et pousse encore des branches qui obstruent les sentiers ; conte absurde qu'il a cru indigne de l'histoire. « Ce qu'il y a de certain, continue-t-il, c'est que jusqu'alors, nul étranger, Européen ou autre, n'a eu la permission de pénétrer dans l'enceinte et de la visiter. A force de prières et de présents j'aurais bien pu vaincre la répugnance ou plutôt les scrupules de Lambouine. Mais comme M. le Baron de Béniowsky m'avait assuré que son projet était d'établir dans cette province, avec les Arabes des îles d'Anjouan le commerce des Caffres qu'ils tirent de la côte d'Afrique et amènent à Bombétoc ; et que s'il avait l'assentiment des Arabes et la faveur de Lambouine, ce serait moi qu'il réexpédierait l'année d'après ; je remis à ce temps à satisfaire ma curiosité. Je craignais que trop d'instances à ce sujet n'indisposât ce prince

contre moi, et ne me fît accueillir avec moins de faveur à ce second voyage, qui n'eut pas lieu pour des raisons qui ne sont pas de mon sujet. »

N° 103. — *Le Voébé.* — M. Mayeur fait une mention expresse de cet arbre dans son voyage du Nord.

« Ce n'est, dit-il, qu'aux environs d'Antambourou que j'ai vu un arbre singulier qui, par cette raison, a fixé toute mon attention. C'est le Voébé, qui dans la langue signifie : *grosse graine, gros fruit.* Cet arbre est, à hauteur d'homme, de la grosseur d'une pièce de quatre. Il va toujours en diminuant depuis le pied jusqu'au sommet qui ne s'élève pas à plus de vingt-cinq ou trente pieds. Ses branches sont nombreuses et aussi droites que la tige, mais entièrement dépourvues de feuilles ; ce qui me surprit extrêmement parce que je les vis chargées de fleurs et de fruits. J'interrogeai les naturels, qui m'assurèrent que jamais cet arbre ne portait de feuilles. Son écorce est de couleur gris sale. L'arbre en général a beaucoup de rapport avec le Mapou de nos îles, de l'espèce de celui qui croît sur les bords de la mer ; surtout quand il est dépouillé de ses feuilles. Son fruit est rond, de la même couleur que l'écorce de l'arbre, et de la grosseur d'un boulet de huit. Sous une peau de l'épaisseur d'environ deux lignes, on trouve une chair blanche semblable à celle de la noix de coco, d'un goût fade mais cependant assez agréable. Sa fleur est petite et d'un rouge couleur de feu. Les naturels prétendent que quiconque en mangerait souvent deviendrait très-gros et très-puissant. Ils n'en font jamais aucun usage par cette raison. »

N° 105. – Des bœufs marrons (c'est-à-dire sauvages ou fugitifs).

La population des bêtes à corne est immense à Madagascar. Nous en avons parlé ailleurs. Mais outre les bœufs en troupeaux qui peuplent les plaines de l'intérieur et les bords de la mer, il y en a un grand nombre de sauvages qui vivent par troupes dans les bois, errent de tous côtés et se répandent quelquefois dans le voisinage des cantons habités. C'est à tort peut-être qu'on leur donne le nom de sauvages, car les naturels ne les désignent que sous le nom de marrons, c'est-à-dire fugitifs ; et il y a lieu de croire qu'en effet ils tirent leur origine des bœufs privés qui, séparés de leurs troupeaux, sont restés dans les bois où ils ont peuplé et errent en troupes indépendantes. Cependant il est à remarquer que les bœufs privés ont sur le dos une loupe ou bosse que n'ont point les bœufs marrons. Cette différence dans l'organisation physique des individus tiendrait-elle à l'état de liberté dans lequel vivent les bœufs marrons, au genre de nourritures, différentes peut-être dans les forêts de l'intérieur ? c'est ce que nous laissons à examiner au naturaliste. Toujours est-il certain que ces deux espèces ne diffèrent l'une de l'autre que par la loupe.

Il y a beaucoup de ces bœufs marrons dans la partie du Nord et surtout du côté du Cap d'Ambre (1). On les y rencontre souvent par troupes de deux à trois cents. Les voyageurs qui conduisent des troupeaux d'un lieu à un autre doivent avoir soin de les éviter, non qu'ils aient rien à craindre, mais parce qu'ils leur enlèvent leurs bœufs, et voici comment :

---

(1) Et aussi dans le Sud. Voir Drury qui parle en détail des bœufs sauvages de la contrée du S. E. de l'île. (Eug. de Froberville).

Dès que les bœufs sauvages sont avertis par l'odorat de l'approche des bœufs privés, ou même seulement de celle des hommes, ils dirigent de suite leur course avec une agilité surprenante de ce côté. Si ce sont des hommes, ils ne s'arrêtent que lorsqu'ils en sont très-près, sans chercher du reste à leur faire aucun mal. Puis tout-à-coup, après les avoir considérés quelques moments ils jettent un grand cri, s'éloignent avec vitesse et disparaissent en un clin d'œil. Mais si ce sont des bœufs privés, ils fondent sur le troupeau qu'ils épouvantent et dispersent ; si le conducteur n'a pas soin de prévenir l'irruption, ils entraînent les bœufs privés déjà effarouchés, et plus on les poursuit, plus ils fuient : ce n'est alors qu'avec des peines infinies qu'on parvient à en rattrapper quelques-uns. Le moyen de s'en garantir, est, lorsqu'on en soupçonne dans le voisinage, de faire des battues et d'aller à leur rencontre. Quelques coups de fusil les dispersent. Ils prennent l'épouvante, fuient et ne reparaissent plus.

Ces troupes sauvages sont de bonne espèce. Les vaches sont bonnes nourrices, bonnes laitières. Aussi les gens du pays leur font-ils souvent la chasse pour augmenter le nombre de leurs troupeaux.

Pour cela ils font choix d'une langue de terre en savane, dont le terrain aille en pente, et qui soit bordée de bois dans le fond et les deux côtés. Ils forment une enceinte de palissades fortement établies qu'ils conduisent jusqu'aux bois latéraux, ne laissant à cet endroit et vers le milieu qu'une ouverture de vingt à vingt-cinq pieds. A cette ouverture est pratiqué un échaffaud formé de pièces ou chevrons équarris, qu'ils serrent fortement les uns contre les autres, et dont l'objet est de faire disparaître l'inégalité du terrain, ce qui s'étend quelquefois jusques à 50 ou 60 pieds. Ils revêtent le dessus de cet échaffaud d'une couche de gazon qui se trouve alors de plain-pied avec le sol où l'ouverture est pratiquée. La terrasse finie, on abat des arbres dont on fait une barricade impénétrable aux bœufs. Assurés de leur parc, les chasseurs vont faire leur tournée dans le bois, donnant l'épouvante aux bœufs qu'ils rencontrent, les chassant toujours devant eux, et les poussant vers l'ouverture. L'animal ainsi pressé fuit avec vitesse. Ne trouvant devant lui que cette issue, il s'y jette, s'avance sur la terrasse et, pressé de plus en plus, finit par se précipiter dans la fosse. Le retour lui est impossible ; il n'a plus pour refuge que le dessous de l'échaffaud où il se hâte de se cacher.

Les chasseurs font alors autour du parc des feux de distance en distance et se gardent bien de lui donner à manger pendant cinq à six jours, qu'ils passent en festins et réjouissances. Dès qu'on s'aperçoit que l'animal a faim, on lui porte de l'herbe qu'on jette près de lui. Insensiblement on se hasarde dans le parc, mais toujours muni d'un gros bâton. L'animal ne tarde pas à se familiariser. Quand on le voit un peu plus docile, on fait venir des bœufs privés qu'on parque avec les nouveaux et on les laisse ensemble pendant huit ou dix jours ; ce temps suffit pour les apprivoiser tout-à-fait. Alors on les emmène tous ensemble au village, mais avec la précaution de parquer les prisonniers pendant un mois ou six semaines avec un certain nombre de bœufs privés dont ils prennent bientôt les mœurs.

Les vaches sauvages croisées avec de beaux taureaux à loupe donnent une espèce d'animaux aussi belle que productive. Les uns

et les autres se confondent souvent ensemble aux pâturages; il n'en résulte aucun inconvénient. Il est sans exemple qu'un bœuf privé qui se trouve paître avec des bœufs marrons ne revienne, ou le jour même, ou le lendemain à ses savannes accoutumées et de là à son parc. Mais il faut avoir attention de ne pas les effaroucher. Les bœufs marrons ne sont pas également répandus dans toutes les parties de l'isle ; ils ne se trouvent en grand nombre que dans quelques provinces, et particulièrement dans celle du Nord, ce qui tient peut-être au petit nombre d'habitants qu'elle renferme. Les naturels prétendent que c'est de là que tous les bœufs de l'isle tirent leur origine. (B. de F.).

TRANCHE D'HISTOIRE(*)

Andrianampoinimerina roi du Nord. « Les sept ans de paix » (1787-1794)

PAR LE R. P. SOURY-LAVERGNE

Dans la grande histoire du *Seigneur-désiré-de-l'Imerina* (1), il se trouve une tranche de sept années qui est restée fort peu connue. L'histoire classique du R. P. Malzac, étant donné son cadre et son but, n'y pouvait consacrer plus de place qu'elle ne l'a fait, c'est-à-dire trois pages, suggestives d'ailleurs. Et puis, à certains, ces années sans tapage, dans le grand règne, devaient paraître sans intérêt sérieux et sans gloire.

Le P. Callet, lui, s'y est arrêté, y a complaisamment étalé ses précieux documents. Il jugeait sans doute que son héros donnait là, d'une façon originale, les prémices de ses talents de politique et d'organisateur, soucieux avant tout, semble-t-il, du bien public, prudent, jamais pressé, habile à se réserver et parfois à se réfréner, cependant qu'il ramassait ses forces et préparait le grand ralliement de tous les Merina.

Qu'on nous permette de présenter ici, à l'aide du *Tantara ny Andriana*, un modeste et rapide exposé, si imparfait qu'il soit, de ce que furent, pour le petit roi d'Ambohimanga, ces années de paix comprises entre son avènement et ses conquêtes (2).

*
* *

Nous sommes en 1787, un mois environ après les fêtes de la circoncision des princes royaux, c'est-à-dire, probablement, au *lohataona*, vers notre mois d'octobre. Ramboasalama, devenu Andrianampoinimerina, vient d'être intronisé, « sanctifié » et sacré au contact des *Vatomasina* ou pierres saintes, puis présenté à tout son peuple sur la place de *Fidasiana*, celle où-l'on-se-pavane, au sommet d'Ambohimanga.

(*) Cette esquisse peut être regardée comme une suite d'un travail paru dans la revue les *Etudes* Paris), 5 mars 1912 (Tome 130, p. 666-689) : « Un épisode de l'histoire malgache. La Genèse d'un avènement ».

(1) Ou : Seigneur-désiré-des-Merina. — Cf. *Tantara ny Andriana*, p. 426 : *Fa ampoiny Merina ho andriana izy* ; p. 674 : *Izaho no andriana ampoiny Merina ho solo-baran' Andriamasinavalona haharo fenitra any Merina.* — *Ampoina* vaut donc *ampoizina*. Le titre : Prince-au-cœur-de-l'Imerina serait *Andrianamponimerina*. On connaît le roi de Tananarive *Andriamponimerina*, petit-fils d'Andriamasinavalona (p. 405).

(2) A cette époque, le *Tantara* consacre de la page 434 à la page 443, et de la page 483 à la page 506. Bien des traits qui s'y trouvent ne pourront être relatés ici.

Plus tard, l'Imerina une fois ralliée et reconstituée en un seul royaume, les cérémonies d'intronisation qui viennent de se dérouler feront l'objet d'un grand kabary (1). Andrianampoinimerina proclamera que tous ses successeurs devront, comme lui, à son exemple, les observer toutes, à savoir : les visites et les exaltations aux Pierres saintes, celle d'*Ambatomasina*, à l'est de la ville, celle d'*Ambatomenaloha*, à l'ouest ; la visite au lieu dit *Ambohiniarenana*, à la maison et au foyer de *Rabefiraisana* le chef des douze organisateurs du coup d'état ; l'exaltation du prince sur la pierre sainte de l'aire située dans ce même endroit ; la prière du roi à Dieu créateur et aux ancêtres, mains tendues et face tournée vers l'angle nord-est (2) ; l'ascension triomphale de la pente est, par degrés, par ovations étagées, jusque sur la place de Fidasiana ; les hommages et les serments du peuple ; les assurances du nouveau roi qui parlera au nom des ancêtres et devra dire surtout : C'est moi le successeur, le représentant d'Andrianampoinimerina : *Izaho no solon' Andrianampoinimerina* (3).

Ainsi donc le Désiré de l'Imerina, l'élu du nord, régnait, installé en sa bonne ville d'Ambohimanga, commandant Ilafy, au sud-est, Ambohitrabiby à l'est, Amboatany, à l'ouest, toutes les collines et petites places du nord, jusqu'à quatre ou cinq kilomètres de Tananarive et d'Ambohidratrimo les deux autres capitales. Circonscrite ainsi, son autorité directe encore était plus grande que celle de chacun de ses voisins. Mais surtout son prestige, dépassant ces limites, commençait d'éclater bien au delà ; et les Merina de partout, prêtant l'oreille aux échos d'enthousiasme qui descendaient du nord, se mettaient à le désirer dans leur cœur, à l'appeler de leurs avances, à se diriger même vers lui, les bras tendus vers plus de justice et de bienveillance. Ces désirs et ces appels croîtront

---

(1) On serait tenté de placer ce kabary peu de temps après l'avènement, mais le texte dit : *Ary nony tafo aoriana kosa indray, dia rory i Merina izao no tena napetrak' Andrianampoinimerina*, etc... (p. 433). D'après les habitudes de langage du *Tantara*, particulièrement pour cette période, on doit comprendre : « Alors que les Merina (ou l'Imerina) furent ralliés ». « Après le ralliement des Merina ».

(2) L'angle sacré des ancêtres et de la prière. Cf. *Tantara*, p. 59.

(3) Page 434. — Sur l'endroit célèbre d'*Ambohiniarenana* que l'on peut traduire par *la terrasse de l'érection*, de l'exaltation, situé au premier palier inférieur de la pente Est Sud-Est, voici une note importante (p. 434) :

« Ambohiniarenana est encore là aujourd'hui, en 1875 ; la maison de Rabefiraisana et l'aire sainte et le saint emplacement. Et quand le souverain qui va régner est sur le point de « paraître » devant le peuple, il entre dans la maison de Rabefiraisana. Alors il marche, tournant sept fois autour du foyer. Puis il monte sur la pierre maîtresse du foyer, celle qui ne bouge pas, au milieu (entre les quatre autres). Ensuite il va au coin sacré des ancêtres, se tourne vers l'Orient, les mains tendues pour prier Dieu créateur et les ancêtres. Alors il sort, s'en allant au saint emplacement où s'est dressé Andrianampoinimerina : il fait sept tours avant de se dresser là (sur la pierre sainte). Et quand il a fini, il monte dans la ville d'Ambohimanga. Cela, *c'est prendre modèle et vertu sainte* : *izany no maka tahaka sy hasina* ; et c'est d'Andrianampoinimerina que l'on prend modèle et vertu sainte. Quelqu'un va-t-il régner ? Il entre là, il se dresse là ; il fait ce qui a été dit. C'est cette maison et cet emplacement saints qui sont Ambohiniarenana, lequel fait qu'on appelle Ambohiniarenana le groupe des maisons d'un seul tenant de cette hauteur. Et soit la maison, soit l'aire, elles servent toutes deux à la sanctification du roi. Et lorsqu'il y a un mort au bourg, on n'ose le faire passer par là ; car la maison et l'aire sont tabouées et l'on y plante le poteau de défense (*kiady*). Le mort n'y passe pas, la « viande mauvaise » (viande des funérailles) n'y passe pas non plus. Et les gardiens de la maison n'approchent pas les morts. Quand ils ont approché un mort, ils attendent un demi-mois avant d'entrer de nouveau dans la maison. »

La première église catholique d'Ambohimanga a été bâtie près de cet emplacement.

sept, huit, neuf années durant. A la fin on ne pourra plus nulle part les retenir : ils absorberont, pour ainsi dire, leur objet : le désiré — sera enfin possédé.

*
* *

La récompense des services

Pour le moment, le nouveau roi sentait qu'il devait en grande partie son succès au dévouement de ses fidèles, à leur ténacité habile. Il se disposa à les récompenser : et d'abord les *Douze*, qui l'avaient fait roi.

« Je ferai de vous, leur dit-il, des exempts, qui, fussent-ils morts, condamnés, le jour, revivront réhabilités la nuit ; *Ataoko maty andro hianareo ka velona alina* (1). — A votre mort, je vous donnerai les honneurs d'une décharge de fusils ; *maty hianareo omeko basy*. — Pourtant, malgré votre privilège de « ne pas avoir à mourir pour vos délits », *tsy maty manota*, — en cas de révolte de votre part, je vous tuerai. — Mais tant que règneront les petits-fils de *Rasoherina* (2), et ce sera à jamais, je vous ferai détenteurs d'une « histoire », d'un héritage de gloire et de privilèges ; *ataoko manan-ko tantaraina hianareo*. S'il vous arrive malheur, dites à celui des rois qui sera alors mon successeur, que vous m'avez fait du bien, et que, vous rendre le mal pour le bien, on ne le peut. Donc si vous tombez en quelque faute, dans le royaume, vous ou vos fils, rappelez vos services, — car vous en avez rendu ; et ce doit être, pour vous, un trésor en terre où vous puissiez puiser. — Aussi, depuis lors, poursuit le document, les descendants de *Rabefiraisana* et les Douze déterrent leur trésor enfoui, *mihady lavenambola* ; ils racontent, à l'occasion, pour se faire exempter des peines méritées, les bienfaits de leurs ancêtres (3).

Nous touchons là au grand privilège qui revient souvent dans l'histoire malgache. C'est à lui, par dessus tout, que l'on tient : plus qu'aux belles rizières, aux piastres sonnantes même, et beaucoup plus, semble-t-il, qu'à la noblesse. — Notons en passant, sa signification sociale : le Merina a (avait surtout) un grand souci non tant de ce qu'il peut avoir personnellement de jouissances pendant sa vie, que de ce qu'il peut avoir, par sa descendance, d'honneur après sa mort. Il a la hantise d'obtenir en sa race une survivance privilégiée ; et son idéal, semble-t-il, tout en restant très terrestre ou très humain, porte plutôt au-delà qu'en-deçà de la mort. — Et notons aussi la portée morale ou juridique de ce privilège. Pour nombre de gens, le bonheur en cette vie, c'était donc de pouvoir se donner carrière hors de tout scrupule de bien et de mal, hors de toute entrave des lois. — Quant au souverain, par une restriction politique, il sauvegardait son autorité : en cas de révolte, c'était la peine de mort, sans immunité.

Voilà le premier privilège décerné aux Douze. Voici le second, accordé aux *Trente*, leurs auxiliaires. En cas de crime, ils pourront être mis à mort, mais non pas comme le commun des coupables.

(1) Page 134.
(2) Grand'mère maternelle du Désiré, — femme d'Andriambelomasina. A noter la préférence marquée pour la descendance féminine.
(3) Page 134.

On ne pourra verser leur sang ; *tsy alatsa-dra*. Ils seront étouffés, assommés avec précaution, enterrés vivants, enfouis dans un silo ou enlisés dans un bourbier, mais au moins leurs fils, leurs parents, ne verront pas sortir de leurs veines le sang des ancêtres. Ils auront encore deux autres privilèges : on ne pourra « fouler leur foyer », — *tsy hitsahim-patana*, c'est-à-dire violer leur domicile, au nom de la justice ou autrement. Et puis, ils seront des plants de riz capables de se lier eux-mêmes en paquets, *ketsa mahafehy tena mahavita tena*, c'est-à-dire des libres, des indépendants, se suffisant à eux-mêmes, jamais serfs ou même vassaux (1).

A quelques-uns des Quarante-deux ou autres auxiliaires du coup d'État et de l'avènement, il donna, par surcroît, des privilèges spéciaux, suivant leurs désirs. Tel *Rabefanonta*, qui pourra se faire enterrer à *Mahazaza*, quartier sud-ouest d'Ambohimanga, réservé à la sépulture des *Zazamarolahy* (2). Le Désiré lui donna encore des droits sur la « forêt » royale d'Ambohimanga, *Ala-kely*, aux conditions suivantes, intéressantes à retenir :

« Je vous permets, lui dit-il, quand vous ferez une maison à Ambohimanga, de prendre dans ma forêt les trois poteaux et les quatre madriers angulaires. Vous ne ferez pas sortir les bois, d'ici, d'Analakely, pour les porter là-bas, à Ambohimarina, à votre *tamboho*. C'est à Ambohimanga qu'il faut les employer. — Et vous autres, qui êtes de sa famille, quand vous aurez à soigner, à tenir au chaud une femme nouvellement accouchée, dites-le moi...., de peur que vous n'alliez prendre du bois à tort et à travers et que les gens ne vous imitent. — Si vous ne devez pas tenir au chaud une accouchée, et si vous allez pourtant prendre du bois à volonté, je vous regarderai comme coupables. Car alors vous prenez à votre caprice, et c'est là-dessus que vous comptez pour faire votre *kitay*. Vous maraudez dans ma forêt et vous ne soignez pas du tout d'accouchée ; mais vous faites votre *kitay* tout bonnement, à discrétion. — Et si alors vous dites : cela m'est donné par Andrianampoinimerina, eh bien, je vous déclarerai coupables, si vous pillez ainsi — Mais si, au contraire, vous dites que c'est pour soigner une accouchée, qu'on vous laisse alors prendre du bois. Et vous autres, *tandapa*, serviteurs du palais, allez avec eux dans la forêt, voir ce qu'ils y prennent. Si vous n'y allez pas, je vous déclare coupables » (3).

Or ce Rabefanonta était celui à qui Andrianjafy avait dit un jour : « Pousse Ramboasalama dans le précipice, quand je ferai chanter des romances, là-haut, sur le rocher d'*Ambatomiantendro* (4). » Et lui, il avait au contraire prévenu le prince : « N'allez pas là-haut, sinon vous êtes mort : il m'a dit de vous pousser en bas ».

Ce privilège de faire du bois dans la forêt royale quand on doit soigner une accouchée, le Désiré l'octroya encore à d'autres. Il eut d'ailleurs toujours beaucoup d'attentions pour les femmes qui venaient d'être mères ; et ce fut son habitude de leur réserver, au *Fandroana*, de bonnes portions du *vodihena* que le peuple devait au souverain. « Je suis content, disait-il, mes gens augmentent : *faly aho, mitombo ny oloko* (5).

(1) Page 434.
(2) Page 435. Cf. p. 579.
(3) Page 435.
(4) Situé au sommet de la colline d'Ambohimanga, tourné vers le sud.
(5) Cf. p. 690, où le *Tantara* donne, sur ce sujet, des détails touchants.

Une faveur à noter encore est celle que reçurent trois *Antehiroka* ou *Zanadahy* (1). Après leur avoir octroyé les privilèges de : *ketsa mahafehy tena*, — *tsy hitsahim-patana*, — *tsy ahintsa-molaly* (auxquels on n'ira pas secouer la suie, c'est-à-dire : chez qui l'on n'ira pas perquisitionner, violer le domicile), — le roi ajouta : « Personne n'est plus grand que le bœuf, et tout le monde (aussi bien que le bœuf) doit mourir, roi ou peuple : donc voici : je vais vous établir, pour y habiter, là en bas (en contre-bas) de ma case de Mahandrihono, et à la moindre chose..... même si je ne fais que tousser, vous m'entendrez : *na mikohaka izaho dia renareo eto*. — Je vous ferai des serviteurs choisis, chargés d'ouvrir les cases saintes des tombes royales : *ataoko mpamoha ny trano masina hianareo*.... (2).

Tous les douze devinrent les conseillers *tranchants*, *mpanito*, du roi : tranchant les questions et les affaires. Rabetiraisana, leur chef, fut créé *mpikabarin' andriana*, « l'orateur de la couronne ».

A tous, les douze et les trente, ce devint une coutume royale de donner, au *Fandroana*, des bœufs *malaza*, « célèbres », (bêtes d'un beau noir tachetées de blanc, en général) (3). Les descendants des trente tantôt en reçurent, tantôt n'en reçurent pas.

Le nouveau roi voulut faire une mention toute spéciale pour le vieux devin, *Ratendrombohangy*, Le-bout-de-la-perle, (La-tête-de-perle), qui l'avait arrêté dans sa fuite vers *Kaloy* et qui, au nom du ciel, avait comme amorcé le coup d'État. Il fut nommé grand-maître de la divination, des horoscopes et de l'astrologie surtout, *fanandroana* (3). C'est lui que l'on consultera sur le « jour favorable », chaque fois qu'on aura à faire quelque acte important. — Et le vénérable devin, d'âge fort respectable à l'avènement du Désiré, devint très vieux. Le roi bientôt l'appela *Ratsimilefa*, le Sieur-qui-ne-peut-s'esquiver. Il vivait accroupi, les genoux relevés et dépassant la tête, *ka nihoatra ny lohany ny lohaliny ka tsy afaka mandeha*, le plus souvent sur le rocher d'Ambatomiantendro, se chauffant au soleil, regardant vers le sud les plateaux mamelonnés, les marais, les rizières où grandissait la gloire de son maître. Andrianampoinimerina qui aimait venir sur ce poste d'observation d'où il dominait toute la basse Imerina, l'y rencontrait ; il s'amusait à écouter le vieux éternuer sous la chaleur piquante des rayons. « Voici le vieux perclus qui éternue ! — disait-il, c'est un homme qui m'a fait avancer en « saint prestige », en force royale surhumaine. *Ratsimilefa mierina* ! *Lehilahy nampandroso hasina ahy izany*. (4)

Quand il mourut, toute sa famille se coupa les cheveux, et le roi fit tirer quantité de coups de fusil devant son tombeau ouvert. Par contre, il réprimanda ses fils de lui avoir élevé un *trano manara*,

---

(1) C'étaient trois Antehiroka établis, sans doute, dans le royaume du nord. La tribu de ce nom dependait alors d'Ambohidratrimo. — *Zana-dahy* : titre que, d'après le *Tantara* (p. 308), les Antehiroka reçurent d'Andriamasinavalona. Le *Lahy* dont il s'agit est leur grand ancêtre *Andriamperokana* dont les deux fils furent « déplacés » d'Analamanga ou Tananarive par Andrianjaka (p. 2 8). Sur les Antehiroka, les pages 306, 307-310 sont fort curieuses. On sait qu'ils passaient pour des *Taranaky ny razamba manjaka tamin' ny taloha*. (p. 308).

(2) Page 435.

(3) Sur les bœufs *malaza*, Cf. surtout pages 159, 165, 166, où l'on indique clairement les différences des *malaza* et des *volavita*.

(4) Le document ici insiste sur la « dévotion » du roi pour la divination et astrologie. Il faut noter, — et on le voit dans toute la suite de son histoire, — que le Désiré était dévot seulement pour les inspirateurs de sorts heureux. Il avait comme la haine des sorts pernicieux, malfaisants, ou suspects.

une « case froide » sur sa tombe, sans permission, alors qu'ils n'étaient que de simples *hora*, ou *folovohitra*.

Au rang et aux honneurs des Douze fidèles furent élevés deux nobles Andriamasinavalona : Razakabezafy et Andrianavalontsimitovy. Ils avaient des premiers, avant même le coup d'État, reconnu les droits de Ramboasalama, lui jurant de le soutenir : « Serions-nous coupés en dix, tu seras roi, lui avaient-ils dit. Dussions-nous te oindre de graisse, nous t'avalerons (nous te goûtons et t'aimons : et tu ne serais pas roi ! Car tu as été béni par Andriambelomasina (1) « pour être le maître de la terre et du royaume. » Ramboasalama leur avait répondu : « Je sais que vous (nobles ?), vous êtes mes membres, mes compagnons ; et vous me faites du bien...... je vous récompenserai ; je vous donnerai un fief. »

Deux fiefs

Il tint sa promesse ; mais d'abord il voulut, là dessus, consulter les Tsimahafotsy d'Ambohimanga, appliquant déjà son grand principe de gouvernement : la consultation du peuple, le *fierana*. « Je sais qu'il n'y a point de vassaux, ici, chez les Tsimahafotsy, dit-il dans un kabary ; car Ambohimanga est comme une barbe au menton et n'est pas pour les enfants : *Fa somotra ka tsy an-jaza fa ahy Ambohimanga* ; elle est à moi. Et au sujet du bien qu'ont fait ces deux hommes, je vous consulte, vous Tsimahafotsy (2). Or, bien que la terre et le royaume soient à moi, si ce n'est pas votre bon plaisir, moi je n'imposerai pas ma volonté par le *teniko fa andriana*, « parole de roi... j'ai décidé ». Si c'est au contraire votre bon plaisir, je prendrai une décision d'État : car ce sont des hommes qui m'ont fait du bien, Razakabezafy et Andrianavalontsimitovy » (3). — Evidemment, les Tsimahafotsy lui donnèrent carte blanche. « Vous n'avez pas à demander, car vous êtes le maître ; aussi agissez à votre guise, *koa manarana fo hianao* ».

Et le roi fit son décret : à Razakabezafy il donna en fief Ambohimarirana, au nord-est, qu'il appela *Ambohimandrosohasina* pour signifier que lui et les Douze avaient procuré à leur nouveau souverain une « vertu », un *hasina* tout particulier. A Andrianavalontsimitovy, il donna en seigneurie Mananina, à l'ouest. — Une grosse part des redevances de tout sujet leur était réservée, et en plus, ils pouvaient réclamer de leurs vassaux certains services (4).

Les instructions, la charte féodale que leur donna alors le Désiré, méritent qu'on s'y arrête. A Razakabezafy, nanti à l'est, il dit entr'autres choses : « Les redevances, *hajia*, d'Ambohiman-

(1) *Na ho folo tapaka aza raha tsy ialahy no hanjaka ? fa na dia hosorânay menaka aza ialahy, atelinay, raha tsy ialahy no hanjaka ?.* — Plus haut : *F'hianao no tsara saotr' Andriambelomasina ho tompon' ny tany sy ny fanjakana.* (p. 137).

(2) Page 137.

(3) Un des multiples exemples de kabary où l'on voit que la seule chose importante est celle qui est sous-entendue : ici, le projet de créer deux fiefs.

(4) Ce n'est pas le lieu d'exposer les droits des féodaux ; Cf. pages 149, 153, 304, 305, 706, 723, 728... Le kabary royal aux deux nouveaux seigneurs se trouve aux pages 138, 139, 140.

drosohasina, je vous les donne. Et le *vodihena* (1) est à vous aussi ; et lorsque vient le *fandroana*, « l'aîné », le premier et le plus beau des bœufs me sera amené pour que j'en fasse les étrennes, le *jaka* de Mahandry (ma maison, Mahandrihono). Et si vous changez ce décret que je fais maintenant, — eh bien, ce n'est pas vous qui êtes le maître des gens, mais moi ; et alors mes gens me reviendront, à moi leur maître. — Car il n'y a pas d'autre maître des gens que moi. — Et voici ce que je vous dis, à vous peuple, qui êtes ses vassaux : ces redevances-là, je vous les fais payer à lui ; et maintenant si vous ne voulez pas les payer, et que vous refusiez, je vous punirai, etc.... ».

A Andrianavalontsimitovy, nanti à l'ouest, il déclara : « Vous demandez donc une terre pour y demeurer, voulant en user pour me faire régner, — alors je vous mets à Mananina. Pourtant, je ne vous y place pas purement et simplement, mais je veux récompenser le bien que vous m'avez fait ; et voici la récompense que je vous donne : je vous donne un fief où vous puissiez demeurer, et *vous en Vuserez pour me servir*. — Voici Mananina avec 50 hommes et 50 femmes, que je vous donne en fief, comme vassaux. Mais s'il y a des gens qui veulent s'y ajouter pour habiter avec vous, *donnez-leur une terre*, pour qu'ils aident vos vassaux ».

Le roi insista sur la manière de traiter les sujets du fief :

— « Voici ce que je vous dis : « La chair, je vous la donne ; les redevances, c'est la chair ; et les os, je les fais miens ; les personnes, c'est ce que j'appelle les os : — mais leurs redevances et leur énergies, *herimpony*, c'est ce que j'appelle leur chair, que je vous donne. — Et donc sachez bien conduire le peuple ; gardez-vous de manger ce qui ne vous est pas octroyé. Car si vous mettez à l'amende les innocents, — c'est là manger ce que je ne vous octroie pas ; et je ne le veux pas, car c'est moi le maître de la terre et du pouvoir ».

— Et les redevances que je vous donne, je vais vous les dire. La moitié des biens tombés en deshérence (2), je vous la donne ; l'autre moitié « monte » à moi, le maître de la terre et du pouvoir. Et la moitié des biens des condamnés à mort, *hare-matimeloka*, à vous encore ; — et l'autre moitié monte à moi. Et le *vodihena*, je vous le donne ; mais l'un des vodihena, « l'aîné », le premier et le plus beau, me sera remis, en guise d'annonce d'honneur, *fiazana*, à moi son maître (sans doute, au fandroana) (3). Et la

(1) Redevance bien connue, — instituée, dit la tradition, par Ralambo (cf. p. 145, 146, 689). Avant Andrianampoinimerina, on devait livrer la viande des deux culottes droite et gauche ; depuis, on dut seulement livrer la culotte *droite*, et non, comme on l'a dit par erreur, « la culotte du côté gauche » (*Lois et coutumes malg.*, 1908. *Code des 305 articles* : note 3 de la page 56). Cf. pages 166-169 689, 690, etc.... — Au fandroana, l'arrière-train entier était porté au Palais. Depuis Ranavalona 1re, même à cette fête, la souveraine ne se réserva que la culotte droite.

(2) *Hare-mati-momba* : biens des sujets libres morts sans postérité réelle ou adoptive. C'est en particulier, pour cette cause, que l'usage de l'adoption était si répandu. — Sur la législation *définitive* à l'endroit de ces droits royaux ou seigneuriaux, cf. pages 723-728 ; page 729 surtout : à comparer les stipulations d'Andriamasinavalona pages 304, 305.

(3) Pages 439.

moitié des « impôts par bêche », *isam-pangady*, aussi, je vous la donne ; l'autre moitié monte à moi (1).

— Et quand on fait la circoncision et l'action de grâces, du *sikajy* par père de circoncis, la moitié monte à moi, et l'autre moitié, je vous la donne. — Et quand arrive le fandroana, le *variraiventy* par tête montera à moi, en totalité ; car cela, c'est le *hasina* royal. Et c'est moi, le maître du *hasina*, moi seulement. Quiconque, quel qu'il soit, mon parent ou un grand, ou une personne que j'aime, mange le *variraiventy* par tête, — c'est là manger le *hasina* et je lui en fais un crime.

— Et voici ce que je vous dis à vous, ses vassaux : soignez bien mon parent, car c'est un homme qui m'a fait régner et il me reste très cher. Quant aux travaux qu'il entreprend : travail des champs, repiquage, construction de cases d'habitation, faites-les, vous, ses vassaux. Car c'est là, de votre côté, le service que je vous donne à faire, afin que, par ce moyen, vous le serviez.

— Pourtant, quand on travaille à une maison, vous, le seigneur, faites cuire du riz pour que les gens mangent, car, quand les gens ont faim, ils ne sont bons à rien ; et lorsque on repique, tuez leur des bœufs. Mais vous autres, n'y allez pas avec parcimonie et partialité, quand vous faites le travail du seigneur ; au contraire, la tâche qui vous revient d'après la coutume, faites-la ; car je veux que tout le monde soit rassasié et satisfait, vous autres et lui aussi.

— Et voici encore un décret d'Etat que je vous fais, à vous, ses vassaux. Quand, dans la famille du seigneur féodal, un homme (*lehilahy*) meurt, vous devez payer un taureau et un *lambamena* d'honneur, « l'aîné », le meilleur et le plus précieux (zokindambamena), et un *sarandrana* (ou salaka) rouge, puis, ajoutez à cela, des produits de la terre pour que les hôtes en mangent ; du riz blanc (décortiqué), des moutons, des oies, des canards. » (2)

Après avoir déclaré ce fief héréditaire, le roi termina ainsi : « Et si le seigneur augmente ses droits, outrepassant ce que je vous fais payer, n'y consentez pas, vous autres : il a alors violé la loi ».

A son tour, le nouveau seigneur remercia, jura de bien gouverner et d'être fidèle à son roi. Il ajouta : « Je pacifierai et maintiendrai en prospérité cette terre-ci de l'ouest. — Vous m'avez donné

---

(1) On peut admettre que ce développement si précis n'est point de l'époque où on le place, mais représente un état de choses ultérieur. Cependant nous ne croyons pas que soit encore prouvée la théorie qui fait *dater*, d'une façon absolue, le régime du *hetra* et même de la propriété individuelle, des réformes faites par Andrianampoinimerina après ses conquêtes. — Cf. M. Bartholomé, *Notes Reconnaissances-Explorations*, juin 1899. — M. A. Gamon, *Traité de la justice indigène*, 1910, pages 47, 48. — *Lois et coutumes malgaches*, 1908 ; *Code des 305 articles*, page 156, note : « On désigne sous le nom de *hetra*, toutes les rizières provenant de la répartition primitive des terres faites par Andrianampoinimerina » — Les récits successifs du *Tantara* demandent à être interprétés les uns par les autres : et il faut se garder de tout faire dater du règne du grand roi. Cf. *Tantara*, pages 304, 305, 510, 728 ; 732-745 ; 775-783 ; 8,9, etc. Pour nous, après une étude attentive des diverses traditions du *Tantara*, nous pensons que la propriété individuelle remonte bien au-delà ; — et que les formules : *Ahy ny tany sy ny fanjakana, ka ho zaraiko ho anareo ny tany* (p. 728), etc., ne doivent pas toujours se prendre à la lettre, ni dans un sens universel et juridique, corrigées qu'elles sont par une multitude de faits, traits et principes anciens. — L'étude historique de la propriété, en Imerina, est à faire.

(2) Page 139.

de la gloire, mais la gloire m'est peu de chose ; c'est de pouvoir vous mieux servir par mon fief que je suis heureux. ... — Et si je venais à manquer à mes obligations, par exemple à faire payer à mon peuple plus que vous ne me permettez de prélever, — eh bien, ils ont une langue, mes vassaux : qu'ils viennent vous le dire ! — Et d'autre part, s'ils manquent envers moi, .. j'ai ma langue moi aussi, et je viendrai vous le dire. — Mais si chacune des deux parties, eux et moi, nous restons dans nos droits et devoirs, alors ce sera un mariage de bonne entente » (1).

Mais Mananina n'était guère qu'un territoire : il fallut bâtir un véritable village, construire et fortifier le blockhaus du seigneur, creuser des fossés, élever des murs de défense en terre battue, pour se prémunir contre les incursions des Marovatana de l'ouest et des pillards de toute provenance. Le roi envoya ses serviteurs et officiers privés inspecter l'ouvrage et surtout éprouver la solidité des murailles de boue contre les balles. Et puis on installa dans l'enceinte, selon l'usage ou simplement, selon la « formule », 50 hommes et 50 femmes.

Andrianampoinimerina mit fin à cette distribution des récompenses et des honneurs par l'hommage qu'il rendit au dévouement d'Hagamainty et Andriantsilavo, d'Ilafy. Ils devinrent les grands conseillers du roi. Si Rabefiraisana resta toujours le grand chef de tous les Avaradrano, Hagamainty fut le premier inspirateur du règne ; on le trouve à la tête de toutes les grandes affaires. Andriantsilavo fut son second dans le gouvernement. Tous les deux furent créés alors chefs des gardiens nourriciers, des *mpitaiza* du souverain ; car, déclara le nouveau roi, faisant allusion à leur loyalisme ... relatif envers leur premier prince, Andrianjafy, « ils ne trahissent point leur parole » (2).

Les devoirs de la reconnaissance étaient accomplis et la fidélité des premiers sujets, des premiers dévoués, se trouvait, par ces bienfaits, irrévocablement engagée. C'était habilement inaugurer le nouveau règne. Le prince d'ailleurs se présentait sous des titres, sous des noms qui, grâce au goût de la race pour le symbolisme, pouvaient être frappants. A celui de « Désiré-des-Merina » il en avait ajouté quatre autres, et de curieuse façon. Deux villages des environs s'appelaient *Tafohasina* et *Soavinimerina*. Le premier, dit le roi, je l'appelle Ambohitrimanjaka, car c'est moi sur qui les Merina ont mis un *tafo*, un toit, une protection de *hasina*. C'est moi, *Tafohasina* ; — le second, je l'appelle Fimbonana, car c'est moi qui ai été *béni* par les Merina pour gouverner. Je suis *Soavinimerina*. » — Deux serviteurs royaux s'appelaient *Andriantiana* et *Tsimahaka*. Le premier, dit le roi, je l'appelle *Tavilahy*, car c'est moi *Andriantiana*, le prince-aimé-des-Merina. Le second, je l'appelle *Besafara*, car c'est moi, *celui qui ne saurait prendre* : le service que l'on me doit ne me permet point pour cela de prendre le bien d'autrui. Je suis *Tsimahaka* (3). » Le titre était rassurant et de bon augure ; il pouvait servir d'exergue au règne qui s'ouvrait.

---

(1) Page 440.

(2) Page 943.

(3) Page 433 Cf. *Dictionnaire* du P. Callet à *maka* : page 26 des premiers exemplaires tirés. Même principe que : *Ny fokonolona tsy maka ny saratr' olona*.

Les Alliances

Andrianampoinimerina se tourna bien vite à la tâche du gouvernement et de la défense... sinon de la conquête. Car de conquérir, il n'était guère question encore que dans les kabary. En fait, le nouveau roi, homme pratique, tout en se laissant ou se faisant désirer de l'Imerina entière, allait s'attacher à bien asseoir son jeune pouvoir, à consolider son petit royaume, et, surtout, pour mieux garder et protéger son peuple, à fortifier ses incertaines et fluctuantes frontières. A cela, sans bruit, il dépenserait sept années. Ce désiré-de-l'Imerina qui avait été si longtemps le désiré d'Ambohimanga, n'était vraiment point un ambitieux pressé.

D'abord il se fit reconnaître par les deux autres souverains de l'Imerina : Andrianamboatsimarofy, de Tananarive, et la reine Ramanandrianjaka, d'Ambohidratrimo (1). L'étendue de son royaume était, apparemment, plus grande que celle de chacun des Etats voisins, pris à part ; et cette « reconnaissance » fut chose aisée. Les trois souverains se réunirent au sud d'*Ambatobe*, près d'Analamahitsy, un peu au sud (2). Là le Désiré fut officiellement accepté comme roi du nord, d'Ambohimanga, Ambohitrabiby, Ilafy, Amboatany, etc. On fixa ensuite les principaux points de « départ », de séparation des trois royaumes. Tout ce qui était au nord d'Andranobevava, près d'Ambohitrarahaba, revenait à Ambohimanga : tout ce qui était au sud, revenait à Tananarive. De même, à l'est d'Ankosy, de ce territoire de marais, rizières, c'était le royaume d'Ambohimanga ; à l'ouest, c'était celui d'Ambohidratrimo. Et l'on se jura mutuellement fidélité, par le serment du battement de l'eau tarie, *mirely rano*, le serment du sagaiement d'un veau, *milefon' omby* (3), se promettant mutuellement secours dans le malheur. Pour finir, un coup de fusil fut tiré et les trois souverains crièrent : « Que celui qui renverse et trahit cette parole meure d'un coup de fusil, d'un seul ! *Izay mamadika izao teny izao matesa am-b sy tokana !* (4).

Bientôt les deux rois d'Ambohimanga et de Tananarive se rencontrèrent de nouveau à Nanisana. Ils renouvelèrent leur alliance, plus étroitement, la resserrant par un engagement réciproque de mariages. Le prince de Tananarive promit sa fille *Ravaonimerina*, celui d'Ambohimanga, sa sœur *Ralesoka*. Ils jurèrent : « Si Ramatoa Ralesoka n'est pas, dans l'avenir, la femme d'Andrianamboatsimarofy, qu'Ambohimanga devienne terre de semis de Tananarive ; et si Ravaonimerina n'est pas la femme d'Andrianampoinimerina, que Tananarive devienne terre de semis d'Ambohimanga ! » Et l'on fit festin, car « de manger ensemble, cela fortifie l'amitié » (5).

Le chroniqueur ajoute un trait significatif :

Le Désiré fit préparer et cuire de la viande de bœuf pendant qu'il s'en allait « s'amuser », *hitalao*, vers le nord. Survint bientôt

(1) Sur la reine Ramanandrianjaka Cf. page 421.
(2) Page 483.
(3) Ce n'est pas le lieu d'exposer les rites de ces serments : cf. page 387, 388, 432, 455, 558.
(4) C'était la formule. En fait, on ne pouvait tuer ainsi les princes qui, de même que tous les nobles, étaient *tsy alatsa-dra* (page 554).
(5) Page 484.

le roi de Tananarive qui, lui aussi, s'était éloigné un peu auparavant. « Que faites-vous là, dit-il aux serviteurs de son allié ? » — « Votre aîné a tué un bœuf, lui répondirent-ils, et est parti s'amuser. » — Ouvrez la marmite, donnez-moi le fer pointu, le *havitra* pour que je prenne de la viande dedans. » — Il plongea la tringle, par le côté droit, dans la marmite ; mais il ne prit rien, « la viande ne suivait pas ». Il retourna l'instrument, mettant le croc en avant, « et la viande suivit ». Et il dit : « Le droit ne prend pas, mais le crochu, le courbe, prend bien : *Ny mahitsy tsy mahazo, fa ny meloka no mahazo.* » — Puis il s'éloigna. Andrianampoinimerina revint. Les serviteurs racontèrent l'incident et l'aveu du prince sur le « droit » et le « courbe ». Alors le Désiré se mit à danser et gambader de joie. « J'emporte le pouvoir ! Il a été béni par Dieu pour moi, car quant à lui (le roi de Tananarive) le « droit » ne prend pas et c'est le courbe qui prend ». *Lasako ny fanjakana ! soavin'Andriamanitra ho ahy : fa ny azy, ny mahitsy tsy mahazo, ny meloka no mahazo.* — Le roi d'Ambohimanga, de là, augurait que Dieu allait lui transférer le royaume d'un prince si peu confiant en la justice et en la droiture (1).

Il était donc tranquille du côté du sud et même pouvait escompter, dans cette direction, de prochains progrès de son autorité.

Pour s'attacher l'ouest, ou du moins s'y ménager des intérêts, il entra en pourparlers avec la reine d'Ambohidratrimo, Ramanandrianjaka, et réussit à obtenir d'elle sa fille *Rambolamasoandro*, non plus seulement alors en simples fiançailles mais en véritable mariage (2). La reine la lui céda volontiers, ou bien, selon certaines traditions, (3) il y fallut plus de peine et plus de ruse. — Cette épouse allait bientôt devenir mère de Radama.

Ce dut être au milieu de ces négociations que passa en Imerina Jacques de Lasalle, le second Européen, pense-t-on jusqu'ici, qui ait traversé le cœur des Hauts Plateaux (4). Le 5 novembre 1787, il arrivait à Tananarive, chez « *Boatsimaroufi* ». Il avait été précédé par Mayeur, en 1785, qui fut accueilli par le même roi et put être témoin d'une lutte originale entre le souverain de Tananarive et le prince qui commandait à Alasora (5). Au *lohataona* de 1788, Jacques de Lasalle revenait par le nord-est, et, le 2 septembre, était à Ambohimanga, chez « *Dimampouine* ». Que se passa-t-il entre le Français et le Désiré de l'Imerina ? Quels projets put faire ce dernier et quel profit put-il escompter, pour ses ambitions, d'une alliance avec les *Vazaha*, envers lesquels il parut bien disposé ? La réponse serait aussi mystérieuse que la question est intéressante (6).

---

(1) Que l'on se rappelle ici comment le Désiré appela plus tard une des cases royales du Rova de Tananarive : *Mahitsy-ho-ela-fanjaka* : la case d'une de ses femmes, Rabodonizimirahalahy.

(2) Page 483. — Cf. page 421.

(3) Cf. *Bulletin de l'Ecole Franco-Malgache*, 1910, pages 23, 50.

(4) *Notes, reconnaissances, explorations* : (A. Jully), 31 mai 1898, pages 576, 577.

(5) Cf. M.-A. Grandidier : discours au Congrès des Sociétés savantes, 11 avril 1896. — Cf. *Antananarivo Annual*, tome V, 1896, pages 389 et suiv. — Sur ce prince d'Alasora, Andriambelonjafy, ou, peut-être, Andrianavalonjafy, cf. *Tantara*, page 525.

(6) C'était sans doute le premier Français que voyait Andrianampoinimerina.

Le roi du nord ne se contentait pas seulement de nouer des alliances humaines, mais il tenait encore à s'assurer des concours supra-naturels, par le moyen des astrologues, des devins, des gardiens de sampy surtout. Et c'est dès cette époque, sans doute, qu'il rechercha quelque fétiche souverain, susceptible d'être le patron tout-puissant de son nouveau royaume, talisman de ralliement et de conquête. Il le trouva, plus tard, peut-être au moment où il prépara son expédition contre les Marovatana. C'était le sampy *Manjakatsiroa*, « Qui-ne-règne-pas-à-deux. » Il lui serait arrivé du sud, du pays des Tanosy. Le récit, fort suggestif, de ce transfert qui s'opéra très probablement après la période des sept ans de paix, ne saurait trouver place ici (1).

*
* *

Les marches

Son autorité une fois reconnue, confirmée, assurée, le roi du du nord s'occupa d'établir sur toutes ses frontières des postes de police, de défense et, à l'occasion, d'éventuelles conquêtes. Il voulait son royaume sûr et paisible, pour que son peuple fût heureux. Car les aspirations des Merina, à la fin de cette longue période de troubles et de guerres intestines, qui datait de la mort d'Andriamasinavalona (1710), se concentraient toutes en un besoin de sécurité et d'union, conditions de prospérité. Fortifier et pacifier le pays, c'était, pour le Desiré, le meilleur moyen d'attirer chez lui de nouveaux habitants, de nouveaux fidèles.

Il fonda donc des *Marches*, des « bouches » ou portes de la terre, *Vavatany*.

Au Sud. — Au sud d'abord, contre toute surprise ou toute trahison de la part de son allié de Tananarive, contre les pillards, les bandes de « *be hariva* » (2), les troupes dispersées de voleurs de personnes, *manao lanan-dava mangalatra olona* (3), qui de partout menaçaient. Ces marches du sud avaient une destination provisoire, transitoire, puisque le Désiré comptait bien s'étendre prochainement de ce côté, pour absorber l'Imerina. Elles étaient comme des marches intérieures, point du tout excentriques, et devaient devenir des bases d'opération quand le moment des expansions serait venu.

Une des premières fut la marche d'*Ambohitrarahaba*, à 3 kilomètres environ et au sud-ouest d'Ilafy, près de la frontière d'Andranobevava. Le roi y installa de bons *Avaradrano*, sûrs et robustes, en *fiandrilahy*, en poste avancé, poste de « tampon », devrait-on dire, pour amortir l'attaque. Plus tard, quand de fait, les *Merinatsimo* s'y heurtèrent, ils ne purent l'enlever et cela valut aux hommes de la marche un glorieux « salut » du roi. « Je vous salue, leur déclara-t-il, et vous félicite de n'avoir eu aucun mal, de n'être mort ni de cœur, ni de vie, *Arahaba tsy maty fo aman' aina.* » Puis il

---

(1) Cf. pages 441, 442.

(2) « Nombreux, le soir ».

(3) Ces voleurs organisés se faisaient passer des uns aux autres, par le pays, les personnes enlevées, pour les soustraire aux recherches et les vendre : « ils faisaient les bras longs ».

renchérit sur le titre d'*Ambohitrarahaba* qu'il avait déjà décerné à l'endroit lors de la prise d'Andrianjafy par les habitants, les Andriankarefo (1). « J'appelle (encore) votre village : La hauteur de la salutation, car vous êtes des hommes qui avez apporté au royaume une nouvelle sanction de force, *lehilahy nahalo ny fanjakana*. Moi je le salue, ce village — mais combien plus le saluerez-vous, vous autres du peuple ! » — Et le peuple, dès lors, en passant, disait : « Salut à ceux qui ont fait preuve de force au combat, *arahaba nahazo ny herin'ady !* » (2)

A 3 klm. 1/2 sud-est de là, une autre marche fut établie, celle de *Soamanandrarina*. Le roi y installa de ses « parents » ; ou peut-être ces nobles, les Andriandranando, y habitaient-ils déjà (3). Plus à l'est encore et joignant presque Ambohipeno, alors à peu près indépendant, Ambohimila fut érigé en marche. Au sud-sud-ouest d'Ambohitrarahaba, furent fondées encore les marches d'Ambatobe et d'Ambonilolia. Ainsi, du côté des chemins et des cols situés au nord-est de Tananarive, se dessinait un arc de postes défensifs et, au besoin, offensifs, jusqu'à 5 kilomètres environ de la capitale rivale, lui barrant toute sortie (4).

Au nord-ouest, Tananarive se trouvait naturellement arrêtée par les grands marais que ne coupaient pas encore les digues qu'y devait jeter Andrianampoinimerina.

*
* *

Au nord-est. — Cependant, le plus urgent besoin de défense n'était peut-être pas au sud, mais plutôt au nord, à l'extrême nord et nord-est.

Là-bas, à trente kilomètres et plus d'Ambohimanga, par delà les moutonnements monotones des collines grises, près de la lisière de la forêt, se trouvait une région un peu mystérieuse pour les Merina du centre, une région où l'on allait rarement et d'où l'on ne revenait pas toujours. De là, par intervalles, surgissaient des bandes de pillards, demi-sauvages, débouchant de la forêt, sortis d'au-delà des bois surtout et de la vallée du Mangoro supérieur : ils venaient par les cols, les vallées de passage, surprendre les voyageurs, enlever les femmes, râfler les troupeaux ; et, parfois, ils avaient menacé Ambohimanga. A ce danger s'ajoutait celui des incursions des Sihanaka de l'extrême-nord, moins farouches mais peut-être plus experts aux razzias, à la traite des esclaves. Dans son enfance parmi les monts de Kaloy (5), à 20 kilomètres d'Ambohimanga, le petit Ramboasalama avait certainement éprouvé le contre-coup des paniques que jetaient souvent dans le nord ces irruptions et ces ravages. Devenu souverain de toute la région, il voulut vraiment être le maître, pour rendre à tous, aux pauvres gens surtout, la paix et la sécurité.

---

(1) Cf. page 942.
(2) Page 484.
(3) Sur la belle résistance des Andriandranando contre les Merinatsimo, plus tard, Cf. page 506.
(4) Page 484.
(5) Cf. page 400. Le père de Ramboasalama était Andriamiaramanjaka, prince et chef de Kaloy (originaire d'Anjafy). — Cf. *Bulletin de l'école Franco-Malgache*, 1910, page 205.

Il établit donc des marches, dans l'extrême nord-est, et les fit occuper par ses hommes les plus déterminés, les gens des clans *Andrianato* et *Andriambe*, de la grande tribu des Mandiavato (1). On bâtit quatre places : Ambohimila, Andrainingaly, Andrainarivo et Ambohitrandriana. Les deux premières d'abord à l'ouest de la rivière Sahavarotra, qui coule du sud au nord, les deux autres, plus tard, à l'est de cette rivière, vers la forêt.

Les Zanakandriambe établirent et habitèrent la place d'Andrainingaly, et les Zanakandrianato, celle d'Ambohimila. « Ces deux places, dit le roi, je vais les marier » ; *hampivadiko*. Elles devaient s'entr'aider et rivaliser pour la défense du pays. Et les colons jurèrent qu'il en serait ainsi. Le roi leur donna, à chacun des deux groupes, des bœufs et dix piastres pour la construction du village et le creusement des fossés (2).

Quelque temps après, le souverain manda d'autres Zanakandrianato et les conduisit au-delà de la Sahasarotra, à l'est. « Quand je vois qu'ici, leur dit-il, on enlève les femmes et les enfants avec les bœufs du peuple, je suis bien triste. Etablissez-vous ici. » — Ils répondirent : « Oui, Andrianampoinimerina, et nous vous le déclarons : Qu'ils soient perdus et vendus ceux qui doivent être perdus, qu'ils meurent ceux qui doivent mourir...., si vos paroles ne sont pas bien gardées ! » — Aussitôt 50 hommes et 50 femmes s'établirent là et bâtirent *Andrainarivo*. Ils jurèrent : « Si nous ne demeurons pas ici à Andrainarivo – eh bien, nous n'aurons plus les rizières qui s'y trouvent ni les autres terrains de culture de la Sahasarotra ; ils passeront à ceux qui y habiteront. » – Le roi les chargea en outre de soutenir et de protéger Ambohibao, situé à une dizaine de kilomètres au sud. « S'il y a là-bas une alerte, courez au secours. » (3)

Un peu plus tard, dans un voyage, un pèlerinage aux lieux sacrés d'Ambohibato, à 4 ou 5 kilomètres nord-est d'Andrainarivo, et à *Amosifito*, à 5 ou 6 kilomètres est d'Ambohibato, de l'autre côté du Mananara, le roi remarqua une colline qui pourrait, étant fortifiée, servir d'excellente défense contre les pillards : il y installa d'autres Zanakandrianato. Cette place extrême fut appelée Ambohitrandriana. Trente hommes et trente femmes s'y établirent, après avoir creusé les fossés au moyen de l'érosion par l'eau, le *hadi-rano*, en y amenant une eau courante qui affouilla le sol. Le Désiré, pour leur peine, leur donna cinq bœufs ; et il déclara leur place « épouse d'Andrianarivo » (4).

En disposant ainsi les Zanakandrianato en postes avancés, dans un pays perdu, pour ainsi dire, et plein de périls, le souverain enflamma leur zèle par de grands éloges : « C'est une terre pas encore pacifiée, celle où je vous place, vous, gens à la tête dure *teraka mafy loha*. Si ce n'était pas vous, je n'aurais point confiance. Je vous établis là pour faire cesser les brigandages, les razzias de femmes et d'enfants. » — Et de fait, depuis lors, les bandes ne se

---

(1) Dont la capitale est Ambohidrabiby. Sur les Mandiavato, cf. *Notes, reconnaissances, explorations*, juillet 1898. Les Andrianato ou Zanakandrianato descendaient de Andrianato qui se distingua sous les règnes de l'arrière-grand père et du grand-père du Désiré, et, au siège d'Ambohitraza par les Sakalava, fut d'une audace héroïque qui lui coûta la vie. Cf. pages 379, 401, 402.

(2) Page 485.

(3) Page 486.

(4) Page 486, 487.

hasardèrent plus à enlever les femmes et les enfants, et se contentèrent de voler encore quelques bœufs.

Un autre ennemi était redouté dans ces régions d'au-delà de la Sahasarotra : les sangliers pullulaient. Le roi ne consentit pas à ce que ses fidèles à la forte tête, une fois morts, fussent déterrés et dévorés par ces animaux. « Vous viendrez enterrer vos morts à l'ouest de la rivière, leur dit-il » — Les Zanakandrianato devinrent de grands chasseurs de sangliers, les poursuivant avec des chiens habilement dressés et les tuant à coups de lance. Ce fut un gibier recherché. La chasse en était dangereuse pour les chiens et parfois aussi pour l'homme (1).

Ces Zanakandrianato étaient, au service du Désiré, d'un dévouement sans mesure et d'un fier courage. Un jour celui-ci leur dit : « Tout ce que vous faites m'est très doux, mais une chose m'attriste — de la poudre, je n'en ai guère ; des fusils, je n'en ai guère. » — Et Rainibetrano, un des leurs, répondit : « Ne vous attristez pas, Andrianampoinimerina, car c'est nous qui sommes poudre et fusils. » — Alors les Zanakandrianato se réunirent et se mirent à s'engager mutuellement à procurer au roi de la poudre et des fusils : « Allons, venons ! Que ceux qui ont un esclave achètent un *angalisa*, et ceux qui ont huit bœufs, un *marory*, et ceux qui ont sept bœufs un *tsifidianana* ! — Serions-nous obligés de servir nos semblables, nous ne laisserons pas d'accomplir tout cela ! » Or un fusil de ces trois espèces valait alors environ 60 ariary ou piastres de 5 francs. On rapporta la gageure héroïque au Désiré. « C'est bien, leur dit-il ; vous n'épargnez ni l'argent ni vos biens, vous ne reculez pas même devant l'éventualité de servir des femmes et des enfants par amour pour moi. Et donc, tant que mes descendants régneront..... ne vous attristez pas, je n'oublierai pas ce que vous faites maintenant ; ayez confiance ». (2) — En une autre circonstance, il avait ainsi conclu ses remerciements : « J'ai grande confiance, quand vous faites des paris et des serments entre vous pour le royaume. Car le royaume, le pouvoir ne s'épuise pas, ne meurt pas ; l'argent et la richesse au contraire s'épuisent ; les bœufs, les esclaves meurent ; le royaume, lui, ne meurt ni ne s'épuise : et si c'est moi le roi, ayez confiance ; et si ce sont mes descendants qui sont rois, ayez aussi confiance ; car moi, je suis un roi qui ne trompe pas » (3).

Au combat, ces Zanakandrianato devaient être, plus tard, de rudes guerriers. « Quands ils se battent, dit le chroniqueur, ils *ne peuvent pas reculer, tsy mahazo mihemotra* ; car cela leur est *fady*, prohibé par leur *sampy*. Et leur *sampy* c'est « Créateur-sans-repos » *Zanaharitsimandry*. Et lorsqu'ils vont en guerre, voici ce qui leur est interdit : de manger du cochon, de la viande grillée à moitié d'un côté du foyer, à moitié de l'autre côté, du gras double de bœuf, des yeux de bœuf, des genoux de bœuf..... ; et par dessus tout de reculer devant l'ennemi. — Au combat, ils avancent sans dire mot, la bouche fermée, les dents serrées. Que ceux qui sont devant eux ou à côté tombent, ils marchent toujours, car ils ne peuvent reculer. Quand ils ont été désignés pour « marcher » ils vont prendre à leur *sampy*, des amulettes qui y sont suspendues ou qu'ils y font toucher. Certains alors se font exorciser des souil-

(1) La note de la page 486 donne là-dessus d'intéressants détails.
(2) Page 488
(3) Page 487.

lures ou censures contractées dans la violation des tabous, et ils partent, confiants. S'ils observent les *fady*, surtout celui qui défend de reculer, ils ne sont pas percés par les balles, *tsy loa-bala* ; s'ils le sont, c'est qu'ils ont « péché », et nécessairement alors ils sont frappés ». (1)

L'un des plus célèbres de ces vaillants fut *Razakandraina*. Il s'illustra, plus tard, à l'assaut d'Ambohibeloma du nord, y fut blessé et reçut du roi, en récompense, de l'argent, des lamba et un *salaka* d'honneur. — Le chroniqueur se plaît en cet endroit à raconter sa fin tragique (2). Il construisait une maison pour le Désiré près d'Ambohimanga. Une pièce de bois d'un coin de la case s'ajustait mal ; le roi survint, le rassura : « Voici, il s'en manque de très peu ». — « Bah ! fit Razakandraina, je m'en vais, en une nuit, à Anjohy et Ambohibao, y prendre de vos gens et chercher une bonne pièce à la forêt. » — Il y alla, coupa et tailla son madrier, puis s'en fut passer la nuit suivante sous une tente, à quelque distance de là. L'un de ses compagnons entendit, dans les ténèbres, un bruit de feuilles foulées et de branches agitées, tout autour, puis comme un cliquetis de lances et de fusils. « Allons le dire à Razakandraina », dit-il à son voisin — « Il va te battre, fit celui-ci, si tu lui racontes de ces balivernes. » — On ne bougea pas. Au jour venu, « que les uns fassent cuire le riz, dit Razakandraina, et que les autres viennent prendre le bois. » Il partit en avant, suivi de son beau-frère Rainilambo et de Betrano. Il allait arriver à l'endroit voulu, quand éclata une détonation : une balle le frappait au milieu du front. « Il est tué », cria Rainilambo le voyant tomber et expirer. Un *fahavalo* surgissait des broussailles, à quelques mètres. « Si tu avances, je te tue », lui dit Rainilambo en épaulant son fusil. Mais le fahavalo tira le premier et l'atteignit au bas-ventre. Betrano, frappé lui-même au bras, s'enfuit avertir les gens restés à la tente et les quelques habitants de la région. Bientôt le peuple rassemblé jura de retrouver le corps de Razakandraina : « Si nous le perdons, Andrianampoinimerina entrera dans une grande colère contre nous », disait-on partout. On s'avança dans les bois et on finit par trouver les cadavres. On annonça l'événement au Désiré, « et il fut bien triste, et il pleura » (2). Il envoya trois lambas et de la poudre pour tirer des coups de fusil devant le mort, tout un jour durant, et quatre bœufs pour les veilleurs et les pleureuses, enfin dix bœufs pour l'immolation « le sacrifice de purification », *alao afan' ny tanety* ; rite où l'on tuait les victimes, après l'enterrement, sur le « coteau », à la campagne, — et non pas dans le village en présence du corps (3). Razakandraina fut enseveli à Ankatso du nord, dans le tombeau des ancêtres. « C'était un homme célèbre, fort à la lance, fort au fusil, fort au combat.... et c'était un esprit plein de ressources, un fin matois, *mpanahy izy* ». Le Désiré en avait fait un des « gardiens nourriciers » de confiance, qui ne le quittaient pas. — Ce fut par lui que les Zanakandrianato reçurent leurs privilèges de clan, à savoir : de n'être jamais vassaux de seigneurs, mais de rester

---

(1) Page 488.

(2) Page 489,

(3) Sur ce rite, Cf. *Dictionnaire* du P. Callet à *afana*. *Afan' ny tanety* représente sans doute les *ombi-afana* : sady *afana* no *folo* ; différents des *ombi-irina* : tués « an-tanàna », en présence du corps.
Tsy *menakely* fa *menabe*, page 489.

sujets directs de la couronne (3), — d'être exempts de la redevance du *vodihena* sauf au Fandroana et à l'Action de grâces de la circoncision, — d'être exempts, à la circoncision, des redevances liées à l'érection du tronc de bananier et à la pose des tentures, — d'être exempts de toute descente et inquisition domiciliaire lors de l'administration générale du tanguin. A cela s'ajoutaient les honneurs recherchés des *mpanamtatra* royaux : premiers serviteurs ou officiers de cour chargés des rites « prémiciels », *santatra* qui sanctifiaient tout acte important du souverain, — et admis à présenter au roi certaines offrandes, « prémicielles » aussi avant le peuple.

Un jour Radama, du vivant de son père, s'imagina de vouloir leur prendre le *vodi-hena*. Ils refusèrent, en appelant à leur privilège et au Désiré. Celui-ci fit la leçon à son fils : « Le caïman cède (ce droit-là) et le crabe ne cédera pas ! » (1)

Ce furent des Zanakandrianato qui, plus tard, s'établirent dans les marches d'Ambohibeloma du nord, et de Manohilahy. Mais, cette dernière place devenant fief d'un Andriamasinavalona, Radama leur permit de se retirer vers le sud, dans leurs plus anciens villages (2).

Dans une des marches de l'est, le Désiré trouva un dévouement spontané et puissant en la personne d'une femme, d'une princesse : *Razakatsihono*, fille aînée et héritière du seigneur de *Sambaina*, établie et reconnue comme souveraine d'une partie du fief, à titre de *vavy lahy*, « femme-homme » : femme autorisée, par exceptions, à porter seigneurie (3). Dès les premiers mois du règne du Désiré, elle lui jura fidélité. Elle vint lui offrir trois barils de poudre, dix cornes à poudre, trois *angalisa* ou mousquets anglais, un *berarahina*, un *tsifidianana*, deux *marory*, autres espèces de fusils, qu'elle avait achetés. « Je vous jure fidélité, dit-elle, bien que je sois une femme ». Le roi répondit : « Remportez chez vous ces armes que vous voulez me donner, car c'est une marche qu'il faut défendre que votre terre de l'est ». — « Bien que je sois une femme, répliqua-t-elle, que cela, que mon présent vous fasse du bien, vous soit avantageux et vous serve à rallier, à ramasser terre et royaume ; car pour moi je ne manque pas d'amis fidèles par qui je pourrai me procurer de ces armes. Mais vous, vous êtes un homme aux grands vouloirs pour ramasser terre et royaume. *Fa hianao lehilahy be sitrapo hamory tany sy fanjakana* ». (4) — « C'est bien, fit le roi qui dut sans doute accepter l'offrande, mes envoyés sont à même de toujours voir ce que vous faites chez vous, et mes oreilles aussi (par eux) entendent ce que vous dites ; et voici qu'aujourd'hui c'est par moi-même que je vois les bienfaits que vous m'apportez. — Or voici ce que je vous déclare : « Je vous donne et garantis la terre de *Sambaina*. De la part qui vous revient, c'est-à-dire le cinquième du pays, vous restez chef politique. Les quatre autres cinquièmes seront aux héritiers d'Andriamifonamanjaka ». — Ces seigneurs avaient aussi les territoires d'Andranomalaza, Lohavohitra. .... (5), voisins de Sambaina, et étaient des parents du roi d'Ambohimanga.

---

(1) Ny *mamba mahafoy ary ny foza tsy hahafoy* ! Page 430.
(2) Cf. une note intéressante à ce sujet ; page 490.
(3) Page 490. Cf. page 402.
(4) Page 491.
(5) A une quinzaine de kilomètres nord-est d'Ambohidrabiby. Cf. page 402.

Incident et « Pari de guerre ». — Pendant qu'Andrianampoinimerina était ainsi occupé à établir des marches dans le nord et le nord-est, il apprit que, près de chez lui, au sud-ouest, le long des marais qui s'étendent entre Imerimandroso et Namehana, se tramait un complot contre son autorité. C'étaient les *Ambohidralambo* de Mahatsinjo (1) qui, sous la conduite d'un certain hova Andriamisoala, voulaient passer sous l'obédience d'Ambohidratrimo et se donner pour roi Rabehety, fils de la reine des Marovatana. Deux braves mirent au courant le Désiré et l'affaire échoua misérablement. Les deux fidèles furent comblés de privilèges, et les conjurés se virent frustrés de ceux qu'ils possédaient (2).

Comme pour réparer le mauvais effet de ce complot, les Avaradrano firent alors un grand « pari de guerre » *lokan'ady:* jurant de rester tous devoués au Désiré et unis entr'eux, s'engageant à assurer le ralliement ou la conquête des pays encore dissidents. — On s'était réuni à *Amboatany*, une des places les plus vénérées, sur la chaîne qui s'étend à l'ouest d'Ambohimanga, — place que le roi venait de constituer en forteresse pour commander le pays des Ambohidralambo suspects (3). — Le Désiré fit un grand discours. « Le royaume est à moi, je vais réunir toute l'Imerina, au nom des paroles d'Andriamasinavalona, qui a dit : — l'enfant blanc qui viendra du coin sacré nord-est de la terre, c'est lui l'unique roi ; — et donc c'est moi, celui-là, ô peuple ! Les flots de la mer sont ma frontière ! *Ny riaka no valampariako* (4). » Le peuple acclama. — Ambohimanga, continua le roi, c'est une « marmite de fer » *vilany vy*, et Ambohitrabiby une « Vertu sainte des Merina » *hasin' ny Merina*, et i Lafy une colline « au trone fendu » *voky tronga* : vous trois, je vous fais et vous appelle *Avaradrano tsi-vaki-volo*, les « Hommes-du-Nord-de-l'eau, aux chevelures mêlées », étroitement unis, ne faisant qu'un. Car c'est par vous que je ramasserai la terre et le royaume. Et je vous joins ensemble, faisant de vous comme une banane double, *akondro-hàmbana:* et ceux qui voudront vous séparer, vous les trois groupes, dépériront flétris et « fanés ». *malazo.* Et si quelqu'un veut vous fendre et vous diviser, vous les trois groupes, surtout si quelqu'un veut vous faire battre les uns contre les autres, que ce soit même un chef, et qu'il veuille séparer les Avaradrano : alors je lui prendrai sa femme et ses enfants : car vous autres, je vous fais comme des pintades en nombre que le chien ne peut entamer, *akanga be tsy vakin'amboa* ». — Les Avaradrano se lièrent solennellement : « Si quelqu'un rompt ce serment mutuel et ne fait pas régner Andrianampoinimerina ; il ne sera plus un des nôtres, et nous lui perdrons sa femme et ses enfants..... ». Tels furent le *loka* et le *fifehezana*, le pari et serment, d'Amboatany.

Or c'était à Amboatany qu'on avait fait, quelque temps auparavant, un *fifehezana* d'un autre genre, une liaison, un empaquetage matériel qui avait donné naissance à un proverbe. Alors

(1) *Ambohidralambo* : en souvenir de Ralambo qui tint, dans la région, de grands kabary. Ce *Mahatsinjo* est à 4 ou 5 kilomètres sud-ouest d'Ambohimanga.

(2) Cette tentative en faveur de *Rabehety* se préparait déjà avant l'avènement définitif du Desiré. — Page 491, 492.

(3) Page 492.

(4) Page 493 : littéralement : le torrent est la bordure de ma rizière (ma bordure de rizière). — La grande parole avait déjà été prononcée à l'avènement : *Ataoko ny ranomasina no valampariako* : page 433.

qu'Andrianjafy tenait encore à Ilafy, les gens d'Amboatany lui avaient envoyé, en cadeau d'honneur pour la fête de la circoncision, un paquet soigneusement ficelé. Le prince s'empressa de le défaire : il y trouva « *ny hena forinomby* », « la viande d'un anus de bœuf ». L'affaire se tourna en dicton : — « Le mal est-ce d'avoir fait le paquet à Amboatany ou de l'avoir défait à Ilafy ? » *Lozan'Amboatany nifehezana sa lozan' i Lafy nihahàna ?* (1).

Plus tard quand l'Imerina fut ralliée, le pari de guerre, le serment, où les Avaradrano s'étaient *liés* (*fifehezana*) à Amboatany, se trouva sans raison d'être. On le défit,..... mais où ? A Ilafy, comme là on avait défait le paquet célèbre, avec l'autorité d'Andrianjafy. Ce fut dès lors à Ilafy que l'on put défaire ce qui avait été conclu et fait ailleurs. *I Lafy nihahàna ary Amboatany nifehezana.* Ilafy autrefois, ajoute le chroniqueur, était « côté », marche, *lafy*, entre le nord et le sud. L'Imerina une fois réunie en un seul royaume, cette place devint seulement *lafin-kavana*, un côté, une branche de parenté..... Andrianampoinimerina, en souvenir de la chute de son oncle et rival Andrianjafy, la déclara : « le côté de la parenté où l'on envoie pour leur dernier repos les princes vaincus, *lafinkavana fodia-mandrin' ny andriana resy* » (2).

*
* *

A l'ouest. — Après avoir fortifié ses frontières du sud, du nord et de l'est, le roi d'Ambohimanga s'occupa de celles de l'ouest. De ce côté-là il fallait se prémunir contre les Marovatana et aussi contre les incursions périodiques de bandes Sakalava que poussaient parfois contre l'est les princes même d'Ambohidratrimo.

Imerimandroso fut la plus importante des marches créées vers l'ouest. Le Désiré choisit des Tsimahafotsy d'Ambohimanga, des Tsimiamboholahy d'Ilafy, puis quelques nobles Andrianambonino-lona et Andriandranando. Il les fit avancer, *narosony*, vers l'ouest et les fixa en un lieu qu'il appela : Les-Merina-qui-avancent ou l'Imerina-qui-avance : *i Merimandroso*. Les nouveaux habitants reçurent le titre de *Manindrilahy*, ceux-qui-pressent (3). Pour pousser l'Imerina en avant, pour presser les ennemis de l'ouest (*hanindry ny fahavalo ...... any andrefana*), ils devaient surtout rester bien unis entr'eux, se tenir serrés et *pressés* les uns aux autres. A ces hommes qui venaient de quatre clans divers, le Désiré prêcha l'union : « Aimez-vous les uns les autres, car vous êtes loin de vos parents ; sachez vous entendre. Ici, en cette terre, je ne veux pas qu'on agisse par violence et entêtement. Voici la loi que je vous fais : Si vous vous disputez ou battez le matin, je veux que le soir tout soit fini et en paix. Je ne veux pas voir parmi vous de violence et d'obstination. Si on fait paraître de la violence dans l'obstination, et si alors on passe aux voies de fait, ne serait-ce qu'avec le poing, dans cette terre de *Manindrilahy* de laquelle j'ai proscrit les insultes, — eh bien, je frapperai le coupable

---

(1) Page 493.

(2) *Ibid.* Andrianjafy n'y avait point cependant été enterré. Cf. page 430.

(3) *Ho manindry lahy* : page 494. On pourrait, — n'était l'explication du chroniqueur lui-même, *hanindry ny fahavalo*, — traduire encore : « Ceux qui se pressent en s'aidant les uns les autres ». L'idée y était, sans doute.

d'une amende pouvant monter à 12 piastres. Surtout, s'il y a une bataille de deux individus et que vous ne les sépariez pas, mais si au contraire vous vous y mettez (contre le faible), vous tombez vous aussi sous la même loi. Et si vous dites : « Allez-y ferme car il est seul, allez-y ferme car il est petit » (1) — faisant la lutte à plusieurs contre un, vous tombez encore sous la loi ».

Le roi leur donna un régime de propriété et de succession particulier : « Je vous partage en huit, dit-il, les nobles seront un huitième, les Tsimahafotsy trois huitièmes ; et quand un Tsimahafotsy mourra sans postérité, la terre reviendra aux nobles ; quand un noble mourra sans postérité, la terre reviendra aux Tsimahafotsy. D'autre part les Ambohidralambo seront trois huitièmes et les Tsimiamboholahy un huitième ; et quand un Tsimiamboholahy mourra sans postérité, la terre reviendra aux Ambohidralambo ; quand un Ambohidralambo mourra sans postérité, la terre reviendra aux Tsimiamboholahy » (2).

Enfin pour les affermir dans leur charge de poste avancé, de poste avançant, *mandroso*, le Désiré leur fixa cette règle : « De cette terre-ci je fais comme « cent grandes mesures de riz ne faisant qu'un dans la grande corbeille », — une terre forte, et une dans la diversité ; *ty tany ty nataoko vary zato aron' ny sompitra*. Et vous, Manindrilahy, je vous établis ainsi : si vous passez l'eau vers l'est, vous ne pourrez plus posséder et détenir en propre cette terre-ci ; — car à l'est, c'est un pays déjà pacifié (sans danger). Et si vous allez vers l'ouest, fût-ce jusqu'à Androfia chez les Sakalava, vous pourrez garder vos terres de famille (de l'est) (3). Car l'Imerina s'étend vers l'ouest, et c'est un pays de combat (où vous aurez du mérite d'aller) ».

A cinq ou six kilomètres sud-sud-est d'Imerimandroso s'étendait une région marécageuse, vers le sud : le pays de *Moridrano*. Sur les bords est et ouest de ces marais ou rizières, les gens n'étaient jamais en sécurité. Des Marovatana, d'autres pillards survenaient en pirogues, surprenaient et enlevaient les isolés, les femmes et les enfants, les emportant au loin pour les vendre ou en faire leurs esclaves. « Mes gens se perdent ! » répétait souvent le Désiré, ému et perplexe. *Very ny oloko, hoy izy. Dia nihevitra izy.* — (4)

Un poste fut établi à Mahazina ou Avombony, près d'Anosiarivo : on y installa des hommes « forts à la lance ». A Anosiarivo même, le roi chargea Andriantomponavalona, un de ses oncles, un fils d'Andriambelomasina, de garder la marche, à titre de seigneur. Il avait préalablement, là-dessus, consulté les Tsimahafotsy d'Ambohimanga. Les gens d'Anosiarivo devinrent les vassaux du nouveau feudataire qui préleva ses droits : la moitié des redevances dues au roi, en général, sauf le *vidinaina*, le *varirairenty* du fandroana. En retour, le seigneur eut de sérieuses obligations. « Je ne vous mets pas là pour y rester sans rien faire, lui dit le souverain ; mais c'est pour tenir ma terre et mon

(1) *Tsindrio fa iray, tsindrio fa kely* : page 494. Peut-être aussi : « Venez à la rescousse ! »

(2) Page 494.

(3) Tout en acquérant de nouvelles terres vers l'ouest. Vos terres de famille : *tanindrazana*, que vous avez quittées dans vos clans d'origine, sans les perdre ou les aliéner.

(4) Page 495.

royaume (1). Faites bien attention. Dès que vous serez levés, vous et vos fidèles, prenez vos fusils et vos lances et allez fouiller tous les environs, au sud de la place. Et lorsque le soir tombe, allez encore et fouillez partout sur le bord des eaux, — de crainte que les *Antehiroka* ne viennent en pirogue par là, pour voler mes gens. » — Il ajouta : « Si vous violez mes ordres, si vous levez sur votre peuple plus que ce qui est prescrit .... je ne puis souffrir cela, car il n'y a pas d'autre maître des personnes que moi seul ; — à vous, je ne donne que les taxes. » (2)

De l'autre côté de la bande marécageuse, à l'ouest, diverses marches furent échelonnées, depuis le bas de la pointe orientale de l'Andringitra jusqu'au bord du grand marais qui s'étend au Nord-Ouest de Namehana. Ce furent surtout, créées de toutes pièces ou simplement fortifiées, les places de Ambohitrinilahy, Mananjara et Manjakavaradrano, tout au sommet, à l'ouest même d'Imerimandroso, — Ankosy, Ambohidava (ou Andranovintana), Ambohinome, Ambohimarina, et, en un coin enfoncé vers l'ouest, Andranomalaza, — puis Ambatolampy et, au fond, Ambodifasina. Des fossés de six brasses furent creusés et l'on disposa des portes en tunnel fermées par une énorme pierre roulante, *varahady natao zohy nasiana vato akodia.*

Ambohidava, la plus forte de ces places, fut confiée, en fief, à l'Andriamasinavalona Andriamambavola qui la désirait. Il s'engagea à bien tenir la marche, à faire avancer vers l'ouest le royaume de son maître, surtout à ne pas déserter son poste pour repasser l'eau et revenir à l'est, enfin à ne pas « manger » ses vassaux (3). Le Désiré lui promit d'agrandir son fief, l'Imerina une fois ralliée. De fait, il lui donna plus tard des vassaux à Mandridrano, à Nanja où il eut 1.000 hommes : ce fut un cumul de seigneuries.

Ainsi des deux côtés des marais ou rizières de *Moridrano*, que traverse la rivière de *Toalaza*, s'érigeait une double série de marches, allongées du nord au sud, se faisant face de l'est à l'ouest, la ligne orientale appuyant à distance la ligne occidentale périlleuse et avancée, prête à se déplacer vers l'ouest en conquérante, avec sa pointe centrale d'Andranomalaza (4). Le roi d'Ambohimanga fit un grand kabary : il développa, devant les Avaradrano réunis, le régime de devoirs et de droits et le système de tactique qu'il fixait aux colons de ces marches (5).

« Si vous désertez et partez vers l'est, je vous enlèverai vos femmes et vos enfants. — Et si vous allez vers l'ouest, serait-ce jusqu'à Ambodirofia chez les Sakalava, j'en serai content, ravi. Et alors, à ceux même qui s'en iraient habiter chez les Sakalava, je ne ferai point perdre, pour cela, leurs terres de famille situées ici à l'est ; et les nouvelles qu'ils acquerront là-bas à l'ouest seront comme la viande de la bosse de bœuf, la part des vaillants ; car ils quittent le pays de l'est, d'ici, pour faire avancer mon royaume et parce que je leur suis très cher et très doux ! — Or donc, je leur

(1) Ametrahako anao eto : tsy apetrako fotsina hipetraka eto hianao, fa hitana ny taniko sy ny fanjakako. Page 496.

(2) A Mahazina et Anosiarivo, il faut ajouter les places de Mahatsinjo, Anosy, par où l'on rejoint presque Amboatavy, au nord.

(3) Page 498.

(4) La ligne occidentale : plus fournie et disposée d'Imerimandroso à Ambodifasina, en un arc de cercle dont la convexité regardait l'ouest.

(5) Ces colons, *roanjo*, venaient d'être désignés par les Tsimahafotsy et les Tsimiamboholahy, sur l'ordre du roi : page 493.

donne, à eux, à ces pionniers de l'ouest, la viande de la bosse de bœuf, part des vaillants, et je vous le déclare à vous tous, Avaradrano, s'ils avancent vers l'ouest, et si quelqu'un s'avise alors de s'emparer de leurs terres d'ici, leurs terres des ancêtres, sous prétexte qu'ils sont partis, qui que ce soit, prince ou chef, qui ose faire ainsi, je lui prendrai sa femme et ses enfants. — Car leurs biens de l'est restent à eux, à jamais ; quant à ceux de l'ouest, ils sont à eux aussi ; et je leur fais un surcroît, *alaoko mangy*, de tout ce qu'ils gagneront à l'ouest.... Ils sont une palissade de protection pour vos femmes et pour vos enfants et pour vos personnes et pour vos biens, et alors je leur donne ce surcroît, en part du fort ». (1)

— Le roi continua, divisant ces *Moridrano* en trois groupes stratégiques, étagés d'amont en aval de la rivière *Toalaza* et de son affluent : le groupe du nord et du haut : les *Manindrilahy* d'Imerimandroso et environs ; — le groupe du milieu, les *Anivontany* : colons des places principales de Ambohitsoa, Mahazo, à l'est, — et d'Ankosy, Andranomalaza, à l'ouest ; — le groupe du sud et du bas, les *Ambodirano*: colons de Mahatsinjo, Anosiarivo, à l'est, d'Ambatolampy, Ambodifasina, à l'ouest.

Et voici la stratégie de défense qu'ils devaient suivre : tactique de prudence et de réserve encore qu'audacieuse. « S'il se fait une alerte et que les Marovatana nous assaillent, si, par exemple, ils attaquent les Manindrilahy, vous, les Anivontany et les Ambodirano, nous n'avez pas à vous précipiter à leur secours ; — non, gardez plutôt avec grand soin vos places à vous, de peur que les ennemis ne frappent victorieusement en série, survenant contre les places dégarnies en vue de secourir les premiers atteints. — Et si les Anivontany sont assaillis, n'allez pas, vous autres Ambodirano et Manindrilahy, voler à leur secours ; tenez bien au contraire vos places. Et de même s'il s'agit des Ambodirano. — Mais c'est à nous, ici à l'est, à nous d'Ambohimanga et de tout le plat pays, de nous porter en avant, pour soutenir ceux qui sont assaillis, soit les Manindrilahy, soit les Anivontany, soit les Ambodirano. — Que chacun donc soit à son affaire et garde ces prescriptions... ; je les ai prises pour mieux tenir ma terre et mon royaume.... Donc où que ce soit qu'il y ait alerte, ne vous alarmez pas, vous autres, ne bougez pas ; tenez bien vos places... gardez mes ordres, je vous le dis, moi : si ce n'est pas moi qui vous fais prendre, vous, Moridrano, ne marchez pas ; et si c'est moi qui vous appelle, que, de vous, je prenne un tiers ou la moitié, marchez ! telle est ma volonté ». (2).

Les Moridrano donnèrent leur parole : « Si nous nous dérobons et nous tirons de là vers l'est, perdez nos femmes, perdez nos enfants. Nos biens, balayez-les et raflez-les, depuis la place au nord du foyer jusqu'à la place au sud du foyer. Nos personnes, décidez-en ; c'est vous qui êtes le maître, voyez s'il faut nous tuer ou bien nous laisser vivre. » A son tour, le roi donna sa parole : « Ayez confiance, pour vos femmes, pour vos enfants, pour vous-mêmes : je vous ferai une « histoire », un héritage de gloire et de privilèges. Si vous tombez en faute, une fois ou l'autre, vous serez exempts de la peine de mort, pourvu toutefois que vous ne soyez pas coupables de révolte, ou de rapt de femmes royales, ou

(1) Page 499.
(2) Page 499.

d'escalade et de vol dans les *rova* du roi ; car si vous faites cela, je vous tuerai... »

Ces engagements du souverain, ajoute le chroniqueur, n'ont pas été violés ou changés, jusqu'à présent, par les successeurs d'Andrianampoinimerina.

Avec les marches de Moridrano, nous rejoignons celles du sud et nous achevons le cycle des défenses du royaume du nord. Ainsi protégé et armé, le petit état d'Ambohimanga se trouvait en belle et forte posture en face des royaumes d'Ambohidratrimo et de Tananarive, désorganisés par l'incurie ou les caprices de leurs chefs. Et cette ceinture de postes ne contribuait pas peu à attirer vers le sage roi du nord les sympathies des Merina ; il était de plus en plus, pour tous les avides de sécurité, le grand Désiré.

*
* *

Le conseil et les moyens du roi

Ce fut alors qu'il fit définitivement son choix de ceux qui devaient l'aider de leurs conseils et lui faciliter la tâche du gouvernement et, à l'occasion, de la conquête.

Il prit d'abord 50, puis 70 *Hova* de confiance, qu'il appela *Tsindranolahy* ; il les chargea de sa garde, de son entretien, de sa vie. Les premiers furent les *Douze* d'Ambohimanga. Les autres se composèrent de quelques Mandiavato, de Tsimiamboholahy d'Ilafy, de Tsimahafotsy surtout. Quelques nobles furent admis. Ces Tsindranolahy ne quittaient pas le roi, se relevaient jour et nuit auprès de sa personne, débattaient les affaires avec lui, l'assistaient dans les procès. Ainsi se formait, autour du souverain, un véritable *conseil royal*, distinct du corps des serviteurs proprement dits, « noirs » esclaves ou affranchis. A ce conseil, souvent, venaient se joindre, sur l'appel du roi, tous les notables de la région où l'on se trouvait, « et Andrianampoinimerina disait : « Dites votre avis, voici ce que nous ferons. Et chacun disait ce qu'il savait, et là nombreux étaient les gens aux pensées profondes » (1). Les plus forts étaient Hagamainty et Rabefiraisana.

Ce fut parmi ces hommes de conseil que le Désiré choisit ses « missi dominici », ses *vadintany*, inspecteurs et juges, ambassadeurs et chefs de bandes ; car « il n'y avait point encore d'*Andriambaventy* ni de *Manamboninahitra* » comme en créa Radama. L'armée et les fonctionnaires n'étaient pas connus (2). Ce fut principalement après le ralliement de l'Imerina entière que le grand roi institua d'une façon définitive les *Vadintany*.

A ces hommes de confiance (3), il distribua des privilèges et de grandes marques d'honneur. Ainsi, au fandroana, il leur donnait, en étrennes, des bœufs *malaza*, alors que les autres sujets ne recevaient chacun qu'une petite parcelle de viande des bœufs royaux. A plusieurs, il offrit de les faire nobles ; ils lui répon-

---

(1) Page 501. Mieux peut-être « les gens à idées, — les esprits pleins de ressources : *ary be ny mpiheritra ao*.

(2) Page 501. Ici le chroniqueur énumère tous (ou presque tous) les conseillers, gardiens-nourriciers, *mpitaiza* et *vadintany* du roi : page 501, 502.

(3) « Olona mahatoky sy mahafatra-po ahy », disait le roi : page 501.

dirent, comme *Andriantsimanazy*, un de ses fidèles les plus vaillants : « Laissez-moi simplement ainsi ! de crainte que cela ne me fasse mourir jeune. Si je m'attaque aux ancêtres en m'arrogeant des droits de noblesse, cela me fera mourir jeune. *Aoka izao hiany aho ! andrao mahafaty tanora ahy. Raha misavidrazana ho andriana aho, mahafaty tanora ahy* » (1). Et le roi céda, et il lui octroya des privilèges d'exemption et de grandes rizières soustraites à toute charge, une terre indépendante, *lohombintany* (2).

De plus en plus, le prestige de ce souverain si bien établi et si bien soutenu grandissait ; et le dévouement à son égard prenait parfois des formes touchantes. Un jour, une pauvre femme partit de très loin, d'un pays encore étranger au royaume du nord, d'Antananalaza, et s'en vint le trouver à Ambohimanga. Elle s'appelait Rarisabe. « Si vous avez peu de poudre, Andrianampoinimerina, lui dit-elle, achetez-en *avec moi*, en me vendant ; et lorsque je serai vendue là-bas, je m'échapperai et reviendrai à vous, dans deux ans » (3). Le roi, la remerciant, la fit *tsy maty manota*, exempte de condamnation... ; et il prit avec lui ses deux fils, à titre de serviteurs et d'hommes de confiance. L'un d'eux, Ramarofelana, était le favori d'un sampy puissant, Mandresiarivo, qui l'immunisait contre toute atteinte des fusils et des lances. Cela lui permit de rendre de grands services au Désiré dans ses campagnes

Le moment de les entreprendre sans doute approchait. Le Désiré avait achevé de constituer et de munir son petit royaume : à l'intérieur comme sur les frontières. Tarderait-il à user de ses moyens, de son prestige, à satisfaire les désirs des Merina ? — Il y avait alors plus de six ans qu'il se préparait.

Un jour il dit à son audacieux et sage Andriantsimanazy : « Comment allons-nous rallier ce royaume de l'Imerina ? Car ces Merina ne sont pas encore « faits », gagnés et soumis. Et nous, les Tsimahafotsy, nous sommes une petite tribu. Or je vous suis très cher. Comment donc nous donnerons-nous des compagnons » ? Le rusé conseiller répondit : « Allons et rognons sur les bords : *Andao hosisina* ! » (4). « Oh ! fit le roi, suffit ; c'est bien cela ! — C'est là que je te reconnais, mon cher ! » — Et alors on se mit à rogner, à redresser les bords, à grappiller et à s'arrondir sur toutes les frontières, du côté du sud surtout, à gagner, à débaucher, pour ainsi dire, honnêtement et doucement, les sujets étrangers d'au-delà des marches, homme par homme, famille par famille. — Les marches avançaient, secrètement, insensiblement. — Vers Tananarive, autour de Andraisoro, Soamanandrarina, chez les nobles Andriandranando, jusque tout près d'Ambohipeno, les résultats furent décisifs (5).

---

(1) Page 502.

(2) « Terrain remplaçant le cadeau d'une tête de bœuf », ou mieux : terre qui est « la tête de bœuf », la partie dominante et l'honneur des autres terres.

(3) Raha hianao no kely vanja, *amidio vanja aho*, hoy izy ; ary rahefa lafo any aho, milefa mankaty aminao indray aho raha afaka 2 taona : page 503.

(4) Page 503.

(5) Pages 503, 505, 506.

La rupture

Le conflit avec les deux royaumes voisins était imminent. Le Désiré, sans doute, n'attendait qu'une occasion. Elle lui vint, — et de la part même de ses alliés, de ses rivaux. — Quelque temps, quelques années auparavant, l'épouse préférée du roi d'Ambohimanga, Rambolamasoandro, avait eu un fils, *Radama* (1). Or voici qu'arrivait le temps de le circoncire, le temps sans doute de la circoncision septennale solennelle (2). Le roi envoya des présents au roi de Tananarive et à la reine d'Ambohidratrimo, en leur disant : « Je veux me réjouir avec vous, en témoignage d'amitié : car je suis heureux d'avoir eu Radama : *Ataoko fihavanana aminareo, faly nahazo an-dRadama aho* » (3). Suivant une tradition, il aurait dirigé 1002 bœufs sur Ambohidratrimo et 1002 bœufs sur Tananarive.

Mais les deux souverains, croyant ou feignant de croire tout ce bétail ensorcelé, le renvoyèrent. « Nous n'accepterons pas, firent-ils dire aux gens du nord, les bœufs sur lesquels vous avez jeté des sorts pour nous vaincre. *Izahay tsy handray ny omby asianareo ody handresy anay.* — Et Ravaonimerina de Tananarive, déjà promise au roi d'Ambohimanga, fut fiancée à Rabehety d'Ambohidratrimo (4). — Le Désiré protesta : « Que faites-vous donc de la parole donnée ?...., leur fit-il dire. Comment ! Vous violez le serment du battement de l'eau et du coup de fusil fait à Ambatobe ? » — Merina du sud et Marovatana répliquèrent, selon la formule : « Fortifiez vos places, voici que nous allons venir : *Ataory mafy ny vohitra, indro izahay ho ary any* ». Les Avaradrano relevèrent le défi : « Ce que vous pouvez faire, faites-le : *Izay zakanareo dia ataory* ».

La guerre était déclarée et l'était par les deux royaumes rivaux. Leurs bandes marchèrent sur Ambohimanga : elles s'établirent en deux camps, à la hauteur de Namehana, un peu à l'ouest. — Cependant Andrianampoinimerina, temporisant toujours, essaya encore de retenir la paix. « Allons ! dit-il par un messager, ne faisons pas d'affaire pour cela ; — mais tenons-nous-en au traité déja conclu ». — Rien n'y fit.

Ce fut alors qu'un vieux sage, mandé par Andrianampoinimerina, vint lui dire : « Ne vous attristez pas, seigneur, vos deux adversaires ont violé la parole donnée, aussi le pouvoir sera-t il à vous, à la fin : *Koa anao ny fanjakana amin' ny farany* ». (5)

Ny *fanjakana*. Dans ce mot incessamment répeté par le roi et par ses fidèles, il y a l'idée abstraite de la souveraineté et l'idée

---

(1) A sa naissance, le devin Ratendrombohangy dont nous avons parlé, aurait prédit : « Quand il sera parvenu à la puberté, rien de fâcheux ne lui arrivera. Rahefa miandra vavy izy, tsy misy hanjo azy » : page 437. — Radama devait abuser de cette assurance.

(2) Il était probablement déjà en usage de faire la circoncision, solennellement, tous les sept ans. Cf. pages 788, 789. — La période des sept ans de paix serait alors incluse entre deux circoncisions générales.

(3) Page 505.

(4) Rabehety allait succéder à sa mère Ramanandrianjaka, sous le nom de Andriantompoinimerinamandimby, pour être ensuite détrôné par le Désiré : *Notondra tapany*, suivant la formule : page 421.

(5) Page 505.

concrète du royaume. — Et l'idée du royaume, à son tour, pour le Désiré, se développait en trois images, successives, se graduant et s'étendant au loin, de moins en moins définies. D'abord l'actuel petit royaume du nord, délimité et détenu. Puis le royaume ancien de l'Imerina, présentement partagé, mais toujours un de droit, qu'on allait refaire et qu'on grandirait. Enfin, par delà, un royaume nouveau, couvrant la terre connue, l'île entière, but à peine entrevu, objet lointain d'un rêve qui s'ébauche. — Quand il disait « à moi le royaume, *ahy ny fanjakana* » c'était à tout cela que le Désiré songeait, mais d'abord et surtout à l'Imerina intégrale à qui il se devait. Bien téméraires étaient les deux souverains rivaux de s'attaquer si insolemment à son prestige : le royaume d'Imerina allait commencer de passer au petit roi du nord.

Notes historiques et ethnographiques sur les Comores [1]

par L. Aujas

APERÇU HISTORIQUE

(*Suite*)

Des recherches effectuées aux archives de l'ancien gouvernement malgache, à Tananarive, nous ont permis de découvrir des documents qui attestent la continuité des relations amicales qu'entretenait la reine de Madagascar avec les sultans de Zanzibar et des Comores.

Nous donnons ci-après la traduction d'une lettre qui est le compte-rendu de la mission confiée par Ranavalona I^re^ à cinq officiers hova envoyés en 1834 auprès de Seyyid-Saïd, sultan de Zanzibar.

Ce dernier avait dépêché, au cours de cette même année, un nommé Hiamisy en ambassade auprès de la reine de Madagascar, dans le but de lui demander 2.000 soldats hova pour l'aider à s'emparer de Mombasa (2).

Hiamisy dut mal s'acquitter de son office. En tout cas, Ranavalona refusa l'aide sollicitée. Hiamisy rapporta peut-être inexactement le récit de son entrevue. Peut-être aussi Seyyid-Saïd, en réitérant sa demande, espérait-il que son insistance aurait du succès. Ce qu'il y a de certain, c'est que le sultan renvoya peu de temps après un nommé Fadily auprès de Ranavalona. Cet envoyé monta jusqu'à Tananarive et dut de nouveau insister pour que les demandes présentées par son maître reçussent satisfaction. La reine ne voulut peut-être pas déplaire au sultan de Zanzibar : elle décida de lui envoyer une mission composée de cinq ambassadeurs, en vue de rendre les visites que Hiamisy et Fadily avaient faites en son nom et pour donner au sultan une explication plausible du refus qu'elle avait opposé déjà à Hiamisy de fournir 2.000 soldats pour les expéditions guerrières projetées par son noble voisin.

Tel fut l'objet de la mission composée de Ramiaramanana et Rahaingomanana, tous deux 9 honneurs et officiers du palais, de Ramaharo, 9 honneurs, Ranamaloko, 8 honneurs, et de Ramahasolo, 7 honneurs, civil. Elle s'embarque à Majunga le 10 alakarabo 1834 (3) sur un boutre et fit escale à la Grande Comore où elle salua le sultan Hamady Monimoka (4). De même les envoyés de la

---

(1) Voir le *Bulletin* de l'Académie Malgache, vol. IX, année 1911, page 125 à 141.

(2) Voir la lettre de Seyyd-Saïd publiée au *Bulletin* sus-indiqué, page 133.

(3) C'est-à-dire le 12 septembre 1833.

(4) Hamady Monimoka n'est autre que le sultan Achmet, dit Mogné Mkou, qui régna à la Grande Comore de 1819 à 1875 (1237-1293 de l'Hégire). Sa capitale était Moroni, province de Bambao. D'autres sultans régnaient dans cette île en même temps que lui, se partageant le territoire divisé en cinq provinces ou sultanats : Bambao, Itsandra, M'bonde, Ouachili, Hamahamé et Mitsamouli. Généralement le sultan de Bambao portait le titre de sultan thibé, c'est-à-dire de sultan supérieur, surtout lorsque le sort favorable des armes lui permettait de

reine firent escale au retour à Angaziza et le même sultan leur remit une lettre pour Ranavalona I^re^, lettre dont nous avons donné copie dans le dernier *Bulletin* de l'Académie (année 1911, page 134). La souveraine merina crut bon, l'année suivante (1835), de lui faire tenir une lettre de remerciements pour les paroles d'amitié échangées (Voir également la reproduction de cette lettre, même *Bulletin*, page 134).

Nous donnons ci-dessous la traduction du rapport rédigé par la mission. Les détails souvent puérils ou insignifiants y abondent. Jour par jour, pour ainsi dire, les événements sont énumérés. Cette relation, bien qu'un peu longue, nous a paru cependant intéressante à reproduire. Elle dépeint exactement le caractère, l'esprit, les habitudes des Hova et de leurs voisins des Comores ou de Zanzibar.

Majunga, 17 Alohotsy 1834 (1).

A Ranavalomanjaka,

Arrivés à Majunga le 10 Alakarabo 1834, nous songeâmes à offrir un présent à Fandily. Nous nous entendîmes pour cela. Nous l'avons, d'ailleurs, fait en votre nom ; nous achetâmes un lamba à ailes rouges et un pagne à bords rouges ; puis nous le priâmes de venir pour recevoir ces objets. Voici les paroles qui lui furent dites à cette occasion : « Comme vous parvenez sur notre terre, vous, envoyé de Seyyid-Saïd (2), je vous offre, au nom de Sa Majesté la Reine, les produits du sol, un lamba à ailes rouges et un pagne à bords rouges. »

Il répondit : « J'accepte. Je vous exprime ma gratitude de ce que Sa Majesté se souvienne de moi à cette occasion. Si même Sa Majesté ne me donnait qu'un poulet, c'est comme si elle m'offrait un cheval ou un vaisseau-frégate. »

Quand le présent de la Reine lui fut donné, nous, de notre côté, lui offrîmes de l'argent, et nous nous exprimâmes en ces termes : « En raison de nos entrevues d'Ambohimanga et de Tananarive et puisque nous sommes respectivement les envoyés de Leurs Majestés, nous vous offrons de l'argent en souvenir. » Il nous remercia. « Cepen-

---

s'emparer de tels ou tels territoires appartenant à ses voisins. Quelquefois même pendant une période plus ou moins longue, le sultan thibé faisait main-mise totale sur les sultanats voisins, détrônant les chefs héréditaires. Son autorité s'étendait alors sur une grande partie de l'île. Puis de nouvelles guerres venaient modifier ces partages territoriaux. L'instabilité du pouvoir était la règle. Cependant pour le sultan Achmet qui régna 56 ans, il conserva — pour ainsi dire — pendant toute la durée de son pouvoir le titre de thibé.

Son prestige s'étendait non seulement aux Comores mais sur la côte orientale d'Afrique.

Le sultan Achmet est le grand-père du sultan Saïd Ali et du prince Saïdina.

Achmet épousa d'abord sa cousine germaine Mouana Hadidja et eut pour enfants : les garçons Mohamed, mort à Majunga en 1875, Halidi et Saïd Bakari, mort en 1911, les filles Mouana Oueton, Mouana Chamou, Mouana M'kou (mère de Saïd Ali et Saïdina) qui épousa Saïd Omar, sultan d'Anjouan, Mouana Nourou, Mouana Lali et Zahara. Il se maria ensuite avec la princesse Singa et en eut un enfant Abdillahi, qui régna comme sultan de Mitsamiouli (Grande Comore). Avec une princesse d'Anjouan il eut encore un autre fils, Sidi M'kou.

(1) 21 janvier 1834, d'après notre calendrier.

(2) Seyyid-Saïd, sultan de Zanzibar. Ce prince arabe d'abord iman de Mascate et souverain de l'Oman, étendit sa domination sur Zanzibar. Il s'empara également de Mombasa.

dant, ajouta-t-il, ne nous trahissons point. Dites-moi en vérité si cela ne peut pas me nuire de recevoir ce cadeau. »

Nous répliquâmes que toutes les nations amies peuvent se prodiguer entre elles des marques d'affection réciproque en dehors des sentiments que s'expriment leurs rois. Alors il accepta.

Sept jours après notre départ de Majunga, l'eau, ayant été gaspillée par les matelots, était sur le point de manquer. Nous jugeâmes alors prudent de relâcher dans une île pour y prendre de l'eau. Nous abordâmes à Angaziza (1), île habitée par les Arabes. Lorsque nous fûmes près du port, nous saluâmes la terre d'une salve de cinq coups de canon, ainsi qu'il est d'usage lorsque les envoyés de Sa Majesté touchent en pays étranger, et lorsqu'ils sont chargés de mission officielle. — Quand l'ancre fut jetée, le contrôleur des boutres vint à bord : « Nous sommes, avons-nous dit, quatre officiers et Ramahasolo, envoyés par Ranavalomanjaka, dans ce boutre, pour rendre visite à Seyyid-Saïd. Notre provision d'eau étant épuisée, nous débarquons chez vous pour en prendre une nouvelle provision. » Nous adressâmes ensuite notre salut au souverain, maître du pays.

Le contrôleur des boutres retourna à terre pour annoncer notre arrivée. Cependant il ne rapporta pas exactement ce que nous lui avions dit, mais déclara : « Ce sont des soldats de Ranavalomanjaka qui sont dans ce boutre ». En apprenant cela, la multitude des gens qui étaient venus au bord de la mer pour nous voir se sauva. Le contrôleur des boutres, ayant rendu compte de notre arrivée aux chefs et au peuple, revint vers nous. Nous l'interrogeâmes alors, lui demandant ce qu'il avait raconté aux habitants pour que ceux-ci se fussent sauvés si précipitamment. Nous apprîmes qu'il avait changé le sens des paroles que nous lui avions dites, et qu'il avait annoncé simplement l'arrivée de soldats de Ranavalomanjaka. Nous priâmes Ramahasolo d'aller, sans plus tarder, dire au souverain et au peuple que le contrôleur des boutres avait menti, et qu'il n'y avait là que cinq officiers, envoyés de Ranavalomanjaka et voyageant pour rendre visite à Seyyid-Saïd ; qu'il n'y avait donc aucun motif pour les habitants de craindre quoi que ce soit, Ranavalomanjaka n'ayant nulle envie de faire la guerre et ne cherchant à nuire à personne sans raison. Il convenait d'ajouter que Ranavalomanjaka n'avait pas d'ennemis ni au-delà de la mer, ni à Madagascar, et qu'enfin ce débarquement n'avait qu'une cause, celle de s'approvisionner d'eau.

En apprenant cela, les chefs répondirent : « Nous sommes rassurés. Le roi n'est pas là, mais puisque vous êtes les envoyés de Ranavalomanjaka, nous avons préparé une maison pour vous recevoir ; venez vous promener et venez visiter notre ville, en attendant que vienne le roi que nous avons fait prévenir. Quant aux soldats de Ranavalomanjaka, dirent-ils, ils ne nuisent en effet à personne sans motifs. » Ils furent ainsi délivrés de toute peur. Quelque temps après vint jusqu'à notre boutre l'envoyé du roi, qui nous dit : « Le roi vous invite à venir auprès de lui. Il reconnaît votre qualité d'amis et il a

---

(1) Angaziza ou la Grande Comore.

ordonné de vous préparer une maison. Venez vous promener pour vous « dégourdir », car la mer que vous allez traverser constitue encore un long voyage. » Nous donnâmes ainsi notre approbation à ces paroles : « Vivez longtemps, soyez heureux, soyez béni par Dieu : nous allons rapporter fidèlement à Ranavalomanjaka les paroles du roi et des chefs, mais de nombreuses affaires de gouvernement nous pressent. » L'envoyé du roi répliqua de nouveau : « Peut-être n'est-il pas convenable que vous acceptiez ? Cela nous fait beaucoup de peine que vous ne descendiez pas. » Nous répliquâmes de nouveau que nous ne pouvions faire autrement et que puisque nous touchions un point de sa terre, c'était pour nous le même territoire. « Vivez longtemps, ajoutions-nous, soyez heureux ; nous avons encore beaucoup à faire. » L'envoyé du roi s'arrêta alors de parler.

Le mercredi matin, jour de notre départ, l'envoyé du roi adressa une lettre à Fadily disant en substance qu'il fallait attendre jusque vers une heure de l'après-midi pour une entrevue. — Nous répondîmes que nous étions ici depuis trois jours pour chercher de l'eau, que nous en étions déjà approvisionnés, et qu'au surplus nous étions prêts à partir. S'il pouvait venir avant que nous levions l'ancre, ce serait parfait, sinon nous lui disions adieu car nous ne pouvions plus rester. Il pût nous rejoindre pendant nos préparatifs sur le boutre. Porteur d'une lettre du roi, il vint annoncer que le sultan était arrivé en ville, et nous priait de venir pour avoir une entrevue avec lui. A midi nous envoyâmes donc Ramaharo, 9 h^{rs}, Ramanamalako, 8 h^{rs}, et Ramahasolo, 7 h^{rs}. Les paroles dont nous les chargions pour le roi furent de le saluer et d'écouter ce qu'il allait dire.

Au moment où tous les trois partirent sur le boutre, nous envoyâmes deux salves de coups de canons. Quand ils accostèrent, les gens de la ville en tirèrent trois. Quand nos envoyés entrèrent au palais, ils en tirèrent deux, et finalement à leur retour sur le boutre, ils en tirèrent encore deux.

A leur arrivée, le sultan Monimoka s'exprima ainsi : « Comment vont la reine, les Andriambaventy, les officiers et le peuple ? » Les trois répondirent : La reine est en bonne santé, les Andriambaventy, les officiers et le peuple se portent bien. Et vous, ainsi que vos enfants et vos nombreux sujets, comment vous portez-vous ? » Il lui fut répliqué « Que nous étions tous en bonne santé ». « C'est moi, reprit le sultan, qui désire une entrevue avec vous, car sous mes ancêtres, Andrianampoinimerina mon aïeul, Radama mon père et maintenant sous Ranavalomanjaka, je ne change rien, je respecte la volonté de mes ancêtres. Le souverain maître de Madagascar est, d'ailleurs, le protecteur de tous les petits ». Il ajouta : « Voici une lettre pour Sa Majesté la reine, car cette terre veut se révolter au profit d'un étranger, mais moi je ne change pas : c'est Ranavalomanjaka qui a contribué à notre développement, à notre croissance et quel que soit celui qui voudrait trahir, je suis sujet de Ranavalomanjaka et comme tel je veux rester ici. Dites donc cela à Ranavalomanjaka ». Ainsi parla Monimoka.

Nous lui répondîmes : « Nous trouvons excellent que vous ne violiez pas les usages soit au temps d'Andrianampoinimerina, soit à

celui de Lehidama, soit même sous Ranavalomanjaka. Si vous les respectez toujours, Sa Majesté vous en saura gré. Ayez confiance, car elles est le père, elle est la mère. Vos paroles et votre lettre seront rapportées fidèlement à Sa Majesté ».

Telle est l'entrevue que nous avons eue avec Monimoka. Nous vous en rendons compte, à vous Souveraine.

Le vendredi 2 alakaosy 1834 à 6 heures du matin, nous partîmes. Le 10 alakaosy 1834 à 10 heures du matin, nous parvînmes sur la terre habitée par Seyyid-Saïd, et nous nous disposions à tirer des salves, puisque nous touchions une terre étrangère et que nous étions en mission officielle. Nous demandâmes donc à Fadily si tous les souverains avaient des lois spéciales à ce sujet dans leurs royaumes. Sa Majesté la reine nous ayant ordonné de nous réjouir avec Seyyid-Saïd, nous désirions connaître l'endroit où les envoyés de souverains tels que nous puissent tirer des salves.

Fadily répondit : « Vous tirerez dès que vous serez parvenus au sud du village d'où l'on aperçoit la maison du sultan : c'est ce qui a lieu quand il s'agit d'un boutre venant du sud, portant des envoyés royaux tels que vous ». Quand nous aperçûmes la maison, nous tirâmes vingt-six coups de canons. A peine avions-nous jeté l'ancre, il était 5 heures du soir, que l'envoyé de Seyyid-Saïd se présenta pour chercher Fadily. Nous chargeâmes ce dernier de dire que les envoyés de Ranavalomanjaka étaient parvenus sur son territoire et qu'ils l'en avisaient en le saluant. Les vingt-six coups de canon étaient le signe du plaisir et de la joie de toucher sa terre.

A 9 heures du soir, Fadily retourna vers nous pour nous rapporter la réponse de Seyyid-Saïd : « Salut aux cinq envoyés disait-il. Je me porte bien. Dites-leur que je les recevrai après-demain dimanche, puis préparez cette nuit une maison pour les recevoir demain matin, car ils doivent être fatigués sur le boutre ». Nous répliquâmes que, bien que fatigués, nous ne pouvions descendre comme il faisait nuit, et que, quand il ferait jour, nous répondrions.

Le lendemain matin, nous répondîmes par lettre : « Parvenez à la vieillesse. Nous avons eu connaissance de ce que vous avez dit à Fadily, la nuit dernière, mais quand nous quittâmes Tananarive, voici ce qui nous avons dit à Sa Majesté : Nous verrons Seyyid-Saïd à Masikaty (Mascate ?) (1) grande ville comme Tananarive et Ambohimanga. Puisque nous y sommes et que vous nous recevrez dimanche, il vaut mieux que nous vous donnions connaissance chez vous de ce dont Sa Majesté nous a chargés ».

Fadily nous apporta une lettre, en réponse à la nôtre, nous invitant à débarquer.

Nous lui fîmes répondre affirmativement. Fadily partit à nouveau rapporter nos paroles à Seyyid-Saïd. Le jour même Fadily revint dire : « J'ai expliqué au gouverneur que si les envoyés de

(1) Les auteurs de la lettre se trompent en parlant de Mascate. C'est à Zanzibar et non à Mascate qu'ils avaient abordé. D'ailleurs, d'après une lettre datée d'Adizaoza 1834 et publiée au *Bulletin* de l'Académie (année 1911, page 133) Seyyid-Saïd était à Zanzibar à cette époque.

Ranavalomanjaka avaient tiré vingt-six coups de canon, c'était en signe de plaisir et pour manifester leur joie en l'honneur de Seyyid-Saïd et aussi parce qu'ils arrivaient dans le royaume où Ranavalomanjaka les avait envoyés. J'ai dit que, quoique connaissant les usages de tous les pays, ils m'avaient demandé quelles étaient les lois de Seyyid-Saïd, que c'était moi encore qui leur avait indiqué l'endroit d'où l'on envoie les salves d'artillerie. C'est pourquoi ils ont tiré le canon, bien qu'ils n'aient pas encore jeté l'ancre ». A ces salves vous n'avez pas répondu, ajouta Fadily en s'adressant au gouverneur ».

Le gouverneur répondit à Fadily : « Tous les navires accostant ici tirent le canon après avoir jeté l'ancre. Nous leur répondons. Mais ce que les gens de Ranavalona ont fait n'est pas réglementaire. Qu'ils tirent n'importe combien de coups et nous répondrons. Dites cela aux cinq envoyés, nous attendons leur réponse », dit le gouverneur.

Quand Fadily nous rapporta ceci, nous lui répondîmes : « Ce sont des paroles échangées entre nous — sujets de nos *princes*, et non avec le sultan. D'autre part, Ranavalomanjaka nous a envoyés non pour engager des pourpalers avec cette nation, ni pour commercer, ni pour nous promener, mais uniquement pour voir Seyyid-Saïd, pour le visiter. Aussi quand nous avons aperçu la terre, nous n'avons pas agi selon notre bon plaisir. Bien que connaissant ce que doivent faire les envoyés d'un souverain quand ils sont en mer, nous vous avons demandé, Fadily, des renseignements à cause de la diversité des lois dans chaque pays. Nous savons, en effet, que, suivant les usages des pays que nous avons vus, c'est après avoir jeté l'ancre que l'on doit tirer des coups de canon. Mais vous nous avez induits en erreur. Nous avons tiré. D'ailleurs, nous n'avons pas à faire avec ce gouverneur qui parle ainsi. Nous voulons dire à Seyyid-Saïd toute notre joie d'être parvenus sur sa terre. Et, puisqu'il en est ainsi, nous nous arrêterons de tirer des feux de salve ». (1) Quand le gouverneur apprit notre réponse rapportée par Fadily, il rendit compte à Seyyid-Saïd. (La demeure de Seyyid-Saïd se trouve à environ une distance analogue à celle qui sépare Antaninmena d'Ambohijanahary ; il ne demeure pas avec le peuple).

Quand Seyyid-Saïd apprit ce que nous disions, il réunit tout son conseil en vue de délibérer sur ce qu'il allait nous répondre.

Fadily nous indiqua que certains de ses compatriotes avaient émis l'opinion suivante : Donnons-leur de la poudre en quantité suffisante pour tirer vingt-six coups de canon, puisqu'ils ont déjà salué. Ils recommenceront alors et nous répondrons. Seyyid-Saïd avait dit : « Ce n'est pas convenable. Demain matin ils viendront jusque chez nous ; attendons leur signal, ils hisseront leur couleurs et tireront un coup de canon pour annoncer qu'ils débarquent ; nous ferons alors une réponse à leur coup ». C'est ce qui fut entendu. Fadily nous donna connaissance de cette décision en ajoutant que le sultan regrettait de ne pas nous avoir répondu hier.

---

(1) Cette partie du rapport de mission est typique : elle montre combien ces petits souverains africains étaient pointilleux. Sur ces détails protocolaires, en apparence insignifiants, des discussions interminables se greffaient. Des incidents de ce genre étaient grossis à plaisir.

Le dimanche matin à 9 heures, le plus important des serviteurs de Seyyid-Saïd vint, sur le boutre, pour nous chercher. Nous hissâmes le pavillon et tirâmes un coup de canon pour annoncer notre arrivée. A ce coup ils répondirent par vingt-sept.

Introduits dans la maison, nous vîmes deux autres serviteurs se joindre au premier. Ils étaient porteurs des paroles suivantes de Seyyid-Saïd : « Laissez d'abord de côté les aliments dont vous a approvisionnés Ranavalomanjaka ; puisque vous arrivez chez moi, je vous fournirai ce que les officiers mangent, car ici je suis souverain comme Ranavalomanjaka ». Les envoyés ajoutèrent : « L'odeur de ce palais est à nous, mais le palais lui-même, Ranavalomanjaka et Seyyid-Saïd en sont les propriétaires. » (1)

Nous approuvâmes ainsi Seyyid-Saïd et ses envoyés : « Vivez et que Dieu bénisse Seyyid-Saïd ; il témoigne par sa conduite envers nous qu'il aime et affectionne ses parents. Nous rapporterons ceci fidèlement à Ranavalomanjaka, que Seyyid-Saïd parvienne à la vieillesse et soit exempt de maladie. » (2)

Quand il fit nuit, Mohamadibodalakadiry, (3) envoyé par Seyyid-Saïd, vint nous dire : « Demain matin, à 8 heures, la chaloupe de Seyyd-Saïd, viendra vous prendre. »

Le lendemain matin donc, Mohamadibodalakadiry, Saïd-Mosalamo et Fadily vinrent avec la chaloupe nous prendre en nous disant : « Quand vous serez auprès du sultan, offrez simplement la lettre de votre souveraine et saluez, car il y aura beaucoup de monde, et Seyyid-Saïd vous recevra un autre jour pour entendre les paroles de Sa Majesté. »

En nous approchant du palais de Sayyid-Saïd, ses trois envoyés nous prévinrent que le sultan se lèverait à l'arrivée des cinq ambassadeurs. Ils firent remarquer que le sultan, par ce geste, indiquera qu'il présente ses respects à Ranavalomanjaka. Ceci était dit afin que les cinq envoyés n'en ignorent. Ils prirent acte. Au moment où le cortège passait au millieu des soldats du sultan rangés à l'ouest de la maison, ceux-ci présentèrent les armes et entonnèrent le « God save the Queen » en l'honneur de la reine. Nous nous découvrîmes. Seyyid-Saïd, ses enfants et les nombreuses personnes qui étaient dans la maison se levèrent. Seyyid-Saïd nous fit signe de la main. Ce signe fut répété par ses enfants et les nombreuses personnes présentes. A ce signe nous répondîmes par un salut.

Arrivés à côté de Seyyid-Saïd, il nous dit de prendre des sièges. Ensuite, il s'assit ainsi que tous les assistants. Il prit alors la parole en ces termes : « Comment vont la reine, ses enfants, les Andriambaventy, les officiers et ses nombreux sujets ? En quel état est son royaume ? »

Nous répondîmes : « La reine se porte bien, ainsi que ses enfants, les Andriambaventy, les officiers, le peuple. L'état de son royaume est partout satisfaisant. Mais vous, vos enfants, les officiers et vos nombreux sujets, comment vous portez-vous ? Ranavalomanjaka est heureuse de vous faire visite, à cause des bonnes relations ancestrales qui n'ont cessé d'exister entre votre famille et la

---

(1) Ity trano ity dia fofony no anay, Ranavalomanjaka sy Seïdy-Saïdy no tompony.

(2) Trarantitra, aza marofy Saïd-Saïd.

(3) Officier du sultan,

sienne. » Le sultan répliqua : « Moi, mes enfants, les officiers et mes sujets, nous nous portons tous bien. »

Après quoi, nous lui présentâmes la lettre relative à la mission dont nous étions chargés. Quelques instants après, il reprit : « Comment êtes-vous avec les Français, êtes-vous en bonnes relations ou non ? » Nous répondîmes : « Nous sommes maintenant en excellentes relations. » Il demanda : « Les navires venant de Maurice et de Bourbon, viennent-ils souvent à Tamatave et à Mahavelona ? » (1) Nous répondîmes : « Ils ne manquent pas d'y venir faire du commerce pendant la bonne saison. » Nous demandâmes ensuite la permission de nous retirer : « Attendez un peu » nous dit-il. Le cuisinier servit le café et des gâteaux. Après avoir pris le café, nous insistâmes pour partir, nous souvenant des paroles qu'il nous avait fait dire. Nous nous levâmes ; il en fit autant, ajoutant : « Parvenus sur cette terre qui appartient à Ranavalomanjaka, comme à moi-même et qui est comme Ambohimanga et Tananarive, faites tout ce qu'il vous plaira, je répète que vous êtes comme dans le royaume de Ranavalomanjaka. »

Nous le remerciâmes en ces termes : « Parvenez à la vieillesse, soyez exempt de maladies. Nous n'avons aucune appréhension ni aucune crainte. Nous sommes ici devant vous, comme nous serions à Ambohimanga et à Tananarive. Il n'y a pour nous aucune différence. » Nous partîmes après lui avoir dit adieu.

Le mercredi soir à 7 heures, Mohamedibodalakadiry, envoyé par Seyyid-Saïd, vint nous demander ce qui suit : « Nous sommes en possession de la lettre de Ranavalomanjaka qui annonce votre arrivée. Mais elle ne parle pas de la lettre confiée auparavant par le sultan à Hiamisy (2). Le sultan en a été frappé, et il voudrait savoir, étant donné que vous n'y avez pas fait de réponse, si la lettre qu'il avait confiée a été égarée ou bien au contraire remise à la reine ».

Nous répondîmes : « Voici les paroles de Sa Majesté : Je vous envoie cinq ambassadeurs, porteurs de mes paroles, qui vous entretiendront de toutes les affaires à traiter ». L'envoyé du sultan reprit : « Il est d'usage chez tous les souverains, quand une dépêche ne reçoit pas de réponse, de dire néanmoins : J'ai reçu votre dépêche et voici mon ou mes envoyés qui vont y répondre. Pourquoi donc n'a-t-on pas agi de la même façon ? Si je vous le demande, dit-il, c'est dans la crainte que les dépêches confiées à Hiamisy et à Fadily ne soient pas parvenues à destination. On peut se demander aussi quel était le contenu de votre dépêche confiée à Fadily ? Dites-m'en une partie, ajouta Mahamadibodalakadiry, les paroles dont vous êtes porteurs de la part de Ranavalomanjaka et destinées à Seyyid-Saïd ne sont que des excuses, faites-nous donc savoir une partie du contenu de la dépêche confiée à Fadily, afin que nous sachions quelles sont les dépêches parvenues à Sa Majesté la Reine ».

Nous répondîmes : « Vous avez raison ; cependant nous ne pouvons absolument rien dire ici, d'autant plus que nous devons nous présenter devant Seyyid-Saïd ». Il reprit : « C'est vrai, mais

(1) Foulpointe.

(2) Hiamisy, envoyé du sultan Seyyid-Saïd, avait été chargé d'une précédente mission auprès de Ranavalona Ire...... Seyyid-Saïd craint que Hiamisy n'ait pas exécuté ses ordres ni rempli sa mission.

ce que je vous demande n'est pas uniquement pour moi, mais pour Seyyid-Saïd ». Il partit. Toutefois pendant deux nuits on nous pressa de dire à Mohamady le contenu des dépêches confiées à Hiamisy et à Fadily, mais notre réponse fut toujours la même.

Le 18 Alakaosy 1834, jeudi, à 7 heures du soir, Mohamady revint : « Ce que je vais dire m'est personnel et ne vient pas de Seyyid-Saïd. Faites attention aux paroles dont vous êtes porteurs de la part de Sa Majesté, ne faites pas comme avec Hiamisy ». Nous lui répondîmes : « C'est vrai. Salut à vous. Bien que nous soyons sages et conscients, nous ne pouvons ni ajouter aux paroles de Sa Majesté ni en retrancher. Nous rapporterons intégralement à Seyyid-Saïd les paroles de Sa Majesté. Mohamady retira ainsi ce qu'il venait de dire : « Ce n'est pas que Seyyid-Saïd n'ait pas confiance en vous, mais étant donné ce qui s'est passé avec Hiamisy, j'ai tenu à vous dire cela ». Puis il ajouta : Le vendredi matin, à 8 heures, la chaloupe viendra pour vous amener devant Seyyid-Saïd ; vous pourrez lui dire de vive voix les paroles dont vous êtes porteurs ». Nous acquiesçâmes. Vendredi donc, à l'heure indiquée, la chaloupe portant les trois envoyés, qui étaient déjà venus l'autre jour, vint de nouveau nous chercher. Nous nous embarquâmes et nous arrivâmes chez Seyyid-Saïd. Là nous constatâmes que le rang des soldats n'avait pas changé ; le « God save the Queen » fut joué. Le sultan se leva tel qu'il le fit à notre première entrevue. Après nous être assis, nous lui fîmes part du message de Sa Majesté : « Sa Majesté a eu connaissance du voyage d'Hiamisy, « venu de votre part, près de notre reine, porteur d'une lettre « exprimant le désir que vous aviez, eu égard aux relations cor- « diales et déjà anciennes de nos deux gouvernements, de voir « Ranavalomanjaka envoyer quelqu'un chez vous, ne fût-ce que « le plus insignifiant ou le plus petit de ses sujets, porteur de ses « paroles.

« Ranavalomanjaka vous répond en ces termes : « Je vous dis que mon gouvernement se respecte trop pour envoyer près de vous qui m'avez fait visite et avez continué les bonnes relations de nos familles, un prisonnier ou un enfant en vue de traiter d'affaires gouvernementales et afin de vous rendre votre visite. Ce sont mes grands officiers, mes conseillers et mes hommes de confiance que j'enverrai porter mes paroles à votre gouvernement et vous visiter, ô mon parent. Nos relations ancestrales n'ont point changé, et il ne me manque pas de représentants à vous adresser, puisque je dispose de tout Madagascar ».

Seyyid-Saïd répondit : « Hiamisy n'était pas digne d'être envoyé pour traiter les affaires du gouvernement et s'occuper d'assurer les relations qui existent déjà entre Ranavalomanjaka et moi. Malgré la tempête (1), Hiamisy pouvait continuer le voyage ; il connaissait la route qui partant de Mozambique va vers Majunga. C'est pourquoi je l'ai envoyé. Et si je n'ai pas fait partir à sa place mes grands officiers, c'est que la tempête se levait déjà et qu'il fallait effectuer une partie de la route par la voie de terre. Or ceux-ci ne peuvent pas marcher et ne connaissent pas les chemins. Voilà pourquoi je n'ai pas envoyé mes grands

(1) Les rédacteurs du rapport de mission sont trop brefs : ils n'expliquent pas assez clairement que le boutre sur lequel Hiamisy s'était embarqué fut assailli par une tempête. Ils supposent le lecteur averti.

officiers. Cependant, j'avais prié Hiamisy de vous rappeler nos bonnes relations ancestrales, relations d'ailleurs qui n'ont pas changé. Il devait vous parler également de 2.000 soldats que je vous demandais pour aller à « Mombasa ». C'est tout ce que j'ai confié à Hiamisy. S'il a ajouté autre chose, ce n'est pas de ma part et il en reste seul responsable. »

Nous répondîmes : « Parvenez à la vieillesse. Nous avons bien saisi vos paroles. Laissez-nous vous rapporter entièrement celles de la reine, votre parente. » — « Continuez » fit-il. — « Vous avez déjà la lettre de notre reine. Quant à celle que vous avez confiée à Fadily votre envoyé, elle est entre les mains de Sa Majesté. Elle nous a chargé du soin de répondre à celle dont était porteur Hiamisy, ainsi qu'au contenu de la lettre confiée à Fadily qui comportait une demande de 2.000 soldats pour vous permettre d'aller prendre Mombasa : vous considériez ainsi notre reine comme une souveraine puissante. Vous lui parliez aussi des chevaux et des perles qu'elle avait commandés et que vous lui adressiez. Vous énumériez les nombreux boutres expédiés à Majunga, mais non parvenus à destination à cause de la tempête. La reine, au sujet des 2.000 soldats sollicités, ne veut point se poser en ennemi contre n'importe quelle nation au-delà de la mer, ou à Madagascar, car elle n'est pas avide de bataille. Au contraire, elle recherche les amitiés et si elle ne vous a pas envoyé de soldats, c'est parce qu'elle n'a point d'ennemis et qu'elle désire vivre en paix avec ses voisins. Ce n'est pas qu'en agissant ainsi elle craigne qui que ce soit, ce n'est pas non plus pour en imposer à personne. Elle n'est pas guidée davantage par un sentiment d'antipathie vis-à-vis de vous. Mais sous les douze rois, sous Andrianampoinimerina et Lehidama, personne n'avait d'ennemi au-delà de la mer, et maintenant, sous son règne, elle ne change rien aux procédés de ses ancêtres. Quant aux chevaux et aux perles, elle n'en a point commandé. Enfin, Ranavalomanjaka sait que les boutres que vous avez envoyés à Majunga n'ont pu y parvenir par suite de la tempête. « Seyyïd-Saïd répliqua : » Si j'ai demandé 2.000 soldats, dit-il, c'est parce que nous sommes parents, du même pays, ayant les mêmes sujets, et eu égard à nos bonnes relations. Masikaty, d'autre part, se trouve à une grande distance d'ici, tandis que votre pays est plus proche, n'étant qu'à cinq ou six jours. Si nous ne procédons pas à la pacification d'un pays, c'est notre mort, à elle comme à moi, chez elle comme chez moi. Il est d'usage, en effet, chez toutes les nations, quand on est parents, d'agir de concert pour tuer les rebelles. Si donc j'ai sollicité votre reine de m'apporter son contingent de guerriers, c'était uniquement pour les motifs ci-dessus exposés. Néanmoins, sa décision ne nuira en rien à nos relations ; au contraire, elles seront renouées jusqu'à l'éternité. Et si Ranavalomanjaka n'a pas changé les usages adoptés sous Andrianampoinimerina et Lehidama, je ne puis que l'approuver. »

Les dernières paroles de notre discours furent : « Le langage de votre parente est entré dans votre cœur ; nous n'y avons rien ajouté, ni retranché. »

Seyyïd-Saïd reprit en disant : « Vivez ; j'applaudis aux paroles de Ranavalomanjaka ; quiconque dénaturerait demain ou plus tard ce que nous, Souverain, venons d'exprimer le ferait bien inutilement. Vivez heureux puisque vous énoncez le véritable

langage de ma parente » — Nous répondîmes : « Parvenez à la vieillesse, soyez exempt de maladie. »

Seyyïd-Saïd ajouta : « En ce qui concerne les chevaux et les perles, il n'en est pas question dans la dépêche de Ranavalomanjaka. C'est le maréchal (1) qui les a commandés, et c'est ce qui explique ma surprise, car j'ai considéré les paroles du maréchal comme étant celles de Ranavalomanjaka. Le maréchal ne devait pas s'adresser à moi pour une pareille commande. Il devait écrire au gouverneur ou aux officiers du même grade que lui. Toutefois cela n'a pas d'importance. J'exécuterai la commande quand même. » Nous lui demandâmes si la commande du maréchal avait été faite par écrit ou verbalement. Seyyid-Saïd répondit : « Par écrit. » Nous répliquâmes : « Etait-ce écrit en caractères imerina, vazaha ou arabes ? » Il répondit : « En caractères vazaha. » Nous répliquâmes alors : « Ranavalomanjaka ne vit pas isolée, le maréchal n'est pas domicilié loin d'elle ; il demeure avec elle, et lorsque Sa Majesté nous confia les présentes paroles, le maréchal était présent. Si donc il avait commandé quoique ce soit, il l'aurait dit devant Sa Majesté. Or nous savons pertinemment que le maréchal n'a rien demandé. Donc il y a là une invention de Hiamisy. D'ailleurs Hiamisy, en Imerina, se créa beaucoup de relations et se fit de nombreux amis, vazaha ou autres. Peut-être l'un d'entre eux manifesta-t-il le désir d'avoir des chevaux ou des perles. »

Seyyïd-Saïd reprit : « Peu importe, Hiamisy a fait un mensonge. Arrêtons-nous là à ce sujet, car, quand les objets commandés seront ici, je sais ce que j'en ferai. » (2) Nous offrîmes les cadeaux que Sa Majesté destinait au sultan, à savoir un lamba à ailes rouges, un linceul, un « kilosy » (étoffe indigène en coton), un « sarandrana » (salaka) à ailes rouges. « Votre parente avons-nous dit, vous offre, en souvenir les produits de son pays, heureuse de vous assurer ainsi que vos relations ancestrales n'ont pas changé. Salut à vous. » Nous donnâmes ensuite les présents offerts par le maréchal.

Le lendemain de notre entrevue avec Seyyïd-Saïd, nous demandâmes à Mohamady : « Si cela ne déplait pas à Seyyïd-Saïd, nous désirons qu'il nous donne la dépêche qui aurait été confiée à Hiamisy et qui contiendrait la demande du maréchal relative aux objets en question, afin que nous puissions voir les caractères de l'écriture. « Il dit : » C'est bien ; je vais en faire part à Seyyïd-Saïd. Nous la rechercherons car elle est avec d'autres papiers. » Il chercha donc, tandis que nous attendions le bon vent. Il eut la chance de retrouver ladite lettre et Seyyïd-Saïd nous la donna, au moment de partir. Car le vent favorable s'était levé et nous faisions nos adieux à Seyyïd-Saïd. Il nous reçut comme il l'avait fait au début. Introduits devant lui, nous lui rappelâmes en ces termes l'incident Hiamisy : « Parvenez à la vieillesse, seigneur. On a dit que Hiamisy irait à Majunga. Nous vous déclarons que quand il y sera arrivé, nous le sommerons d'indiquer la personne qui a fait écrire cette lettre. »

---

(1) C'est sans doute le premier ministre malgache qui est désigné sous cette appellation.

(2) Les discours échangés sont intéressants, au point de vue de l'art oratoire malgache : La subtilité hova, s'y retrouve, l'esprit de méfiance aussi.

Seyyid-Saïd répondit : « Je vous approuve. Et quand il y sera, arrêtez-le, et faites selon les lois de Ranavalomanjaka : qu'il soit mis aux fers ou en prison ; vous m'en ferez part simplement. » Seyyïd-Saïd ajouta : « Puisque vous partez, voici 400 fusils que j'offre en cadeau et comme souvenir à Ranavalomanjaka. Adieu ; que la reine, ma parente, soit heureuse ainsi que les officiers et les Andriambaventy. »

Nous répondîmes : « Parvenez à la vieillesse, soyez exempt de maladie, les relations entre vous autres, souverains, n'existent pas pour de l'argent. Il est bon de rappeler que celles qui rapprochèrent vos ancêtres n'ont pas cessé d'exister. Les cadeaux et les souvenirs que vous offrez à votre parente seront portés et remis fidèlement à Ranavalomanjaka ». Nous partîmes.

Tel est le résultat de notre voyage. Nous vous en faisons le compte-rendu fidèle, à vous, notre Souveraine, afin que vous soyez la première à en être informée.

Parvenez à la vieillesse, soyez exempte de maladie, ô Reine, vieillissez avec votre peuple.

Ainsi disent les deux officiers du Palais :

RAMIARAMANANA, 9 hrs, off. D, P.
RAHAINGOMANANA, 9 hrs, off. D. P.

et

RAMAHARO, 9 hrs.
RANAMALAKO, 8 hrs.
RAMAHASOLO, 7 hrs, civil (borozano).

DE QUELQUES COUTUMES EN USAGE A MAYOTTE ET A ANJOUAN

(*Suite*)

II. — Du mariage

Le mariage est en général pratiqué dans ces îles selon le rite chaféite du culte musulman. La population est en grande majorité vouée aux coutumes des pays d'Islam. Une minorité observe les usages de Madagascar, soit ceux de la côte Ouest, s'ils sont d'origine sakalava, soit ceux de la côte Est, s'ils sont de race betsimisaraka. Les musulmans, pour le mariage, suivent les préceptes tracés par le livre « Minhàdj at Tàlibin » ou « Guide des zélés croyants », qui est un manuel de jurisprudence musulmane, selon le rite de Châfi.

Au livre 23, *Du mariage*, il y est dit :

« Le mariage est recommandable pour tout homme qui en sent le besoin, pourvu qu'il soit capable de s'acquitter des obligations pécuniaires qui en résultent. Autrement, il vaut mieux s'en abstenir et réprimer ses passions par le jeûne. Le mariage est un acte blâmable pour celui qui n'en a pas besoin et qui n'est pas capable d'en supporter les frais, mais non pour celui qui, bien que n'en ayant pas besoin, peut cependant faire face aux obligations qui en résultent. Toutefois cela n'empêche pas qu'il est préférable qu'un tel individu reste célibataire pour se vouer entièrement aux pratiques de la religion.

« Il faut choisir de préférence pour épouse une vierge, ayant des sentiments religieux et une généalogie incontestée et qui n'est pas trop proche parente de son mari. »

Ces préceptes ne sont pas toujours suivis, tant s'en faut, dans la pratique.

Voici d'ailleurs comment les choses se passent, lors d'un mariage entre Mahorés :

Le mariage, à Mayotte aussi bien que dans les autres îles, ne cesse pas d'être un acte religieux. On se rappelle que le prophète Mahomet a dit : « Celui qui ne se marie point n'est pas des miens. » Mais il a dit aussi : « Ne vous mariez pas pour quelque temps ou pour quelques jours. » Or, cette idée de permanence tend à disparaître des mœurs des habitants actuels. Il en est ainsi de l'idée de la propagation de l'espèce. C'est un fait qu'à Mayotte les naissances sont en trop petit nombre et que la population décroit chaque année. Quoiqu'il en soit la coutume du mariage est la suivante :

Le jeune homme, son choix arrêté, envoie son père et sa mère ou ses proches parents chez les parents de la jeune fille. Les premiers s'adressent aux seconds en ces termes : « Nous venons pour vous chercher dispute, et même temps pour vous demander l'union du sang ». Cette phrase laisse entendre que le mariage peut être heureux ou malheureux suivant que les deux époux parviendront à réaliser une entente parfaite et à ne former qu'une seule famille bien unie ou qu'au contraire ils ne pourront s'entendre, et verront alors la discorde régner parmi eux.

Les parents de la jeune fille demandent un délai pour réfléchir. Au jour fixé ils donnent la réponse.

Des deux côtés on a pris soin de consulter les « moilimou » ou sorciers (1). Ceux-ci indiquent si le mariage peut être conclu et si l'union sera heureuse ou malheureuse. Si la réponse du « moilimou » est favorable, elle doit être suivie de l'indication des offrandes (sadaka) que les parents doivent présenter dans le but de préserver leurs enfants des malheurs qui peuvent fondre sur eux. L'offrande consiste en des cocos rouges ou verts sur lesquels le sorcier inscrit des prières dont l'effet est de préserver des maux futurs. On les jette ensuite à la mer ou on les dépose sur le bord d'un sentier ou encore on fait avec eux des gâteaux (moukatri) que l'on envoie à la mosquée pour être distribués aux fidèles qui vont prier. L'offrande peut aussi être représentée par un poulet, ou un cabri, ou une étoffe rouge, blanche ou noire, la couleur étant indiquée suivant le signe du zodiaque sous l'influence duquel se trouve le futur marié ou la jeune fille. Si les parents consentent au mariage, on fixe le prix : 1° du « mahary » (dot) qui varie suivant la fortune des familles. On peut d'ailleurs en discuter le montant. A Mayotte la dot d'une fille vierge est d'ordinaire vingt piastres soit 100 francs ; 2° du « haki » ou « bikira », prix de la virginité de la jeune fille. On l'estime généralement douze piastres.

Les mésalliances sont assez rares dans la population d'origine arabe. Un jeune homme « charifou » (descendant du prophète Mahomet, ou se disant tel) épousera une jeune fille également « charifou ». Un homme de la basse caste, en se mariant avec une fille « charifou » s'exposerait à des malheurs, sa femme n'étant pas de même sang ni de même rang que lui.

---

(1) Mpisikidy malgache.

L'accord étant établi, les parents du futur époux envoient à la jeune fille, ce que l'on appelle, le « chibala m'lingo (1). Ce sont généralement des tissus de valeur dont elle fera des « akanjo » ou « kanjo » et des « simbo ». Des bijoux lui sont aussi apportés à grand bruit : c'est le cadeau fait par le fiancé à sa fiancée ; il sert à annoncer publiquement le prochain mariage : il faut qu'on sache que la jeune fille a été demandée en mariage afin qu'un autre jeune homme ne puisse plus prétendre à sa main. On a fermé la porte (chibala m'lingo) aux prétendants avec ce cadeau.

Le jour du mariage est enfin fixé. On choisit de préférence le moment de la récolte du riz, afin d'avoir cette denrée en abondance pour nourrir les jeunes époux. Ce que nous appelons le temps des « fiançailles » est quelquefois assez long. Il permet ainsi d'entreprendre la construction de la maison des deux conjoints : c'est la famille de la femme qui en est chargée ; les parents de celle-ci, après avoir édifié la « case nuptiale », en ornent l'intérieur. Ils garnissent les murs des pièces avec de la toile blanche (2), ils piquent çà et là des éventails, ils étalent des « simbo » de couleur : ils meublent la maison de tables, de « kibani » ou lits etc. En général, la maison reste la propriété de la femme (3).

Si l'homme veut un grand mariage, les parents de la femme achètent 30 mesures de riz et 3 bœufs pour le jour de la noce. Mais il devra, comme dédommagement, verser à ses beaux-parents cinquante piastres. Cette somme est fixée d'un commun accord. Il arrive quelquefois que le mari oublie de payer la somme promise, soit qu'il ne la possède pas, soit qu'il ne veuille pas la payer. Des discussions s'en suivent qui nécessitent l'intervention des notables du village. Puis tout s'arrange. Les deux familles consultent à nouveau les « moilimou » (sorciers) pour la fixation du jour et de l'heure du mariage.

Le sorcier indique l'heure et le jour du mariage religieux et officiel devant le cadi. D'après la loi coranique, il n'est pas indispensable que ce soit le cadi qui prononce le mariage. Un zélé croyant peut aussi le célébrer, mais on préfère généralement le cadi, personnage officiel, nommé par l'autorité, qui pourra, au surplus, juger plus tard les différends des époux. Le sorcier donne aussi son avis sur « l'heure de la défloration (bikati ia kobikiri). En réalité il indique à l'époux le moment favorable pour entrer dans la maison de sa femme. Ceci est une coutume locale. Le futur époux se rend au jour et à l'heure choisis chez le cadi, accompagné des témoins et des parents de la femme. Le cadi demande par trois fois au jeune homme s'il veut épouser X...., la jeune fille, à raison de telle somme, pour prix de la dot. Le mari acceptant, le cadi interpelle alors la future épouse qui, d'ailleurs, n'est pas présente. C'est le père qui répond pour sa fille. Il donne son consentement. Le cadi bénit l'union et prononce une courte prière. On lui donne 5 francs, soi-disant pour la délivrance du certificat de mariage ; on y ajoute 1 franc que se partagent les témoins. Puis, on fait passer parmi les assistants un plateau sur lequel se trou-

(1) Mot de langue mahoré, qui signifie actuellement fermeture de la porte.

(2) C'est faire l'ornement de la case ou kupamba.

(3) Aux Comores, la femme est chef de la famille, elle administre les biens ; elle confère seule aux enfants le droit de succession.

vent du bétel (1) bien préparé avec du tabac (2), de la noix d'arec (3) et de la chaux (4).

Ce jour-là, dans la maison de la fiancée, on tue un cabri ; on réunit les parents et quelques invités. Avant de manger toutes les personnes font ensemble la prière du « chidjabo » (prière de la préservation) en vue de détourner du malheur les jeunes époux.

Le mariage officiel et religieux est terminé. La fiancée est devenue l'épouse.

Il reste maintenant la cérémonie de l'entrée dans la maison de la femme, le « bikati » ou le « kobikiri » indiqué plus haut. Seuls les parents des futurs époux ont été mis au courant de l'heure propice. L'annonce n'en est pas faite publiquement, de peur qu'un autre sorcier jaloux ne lance des malédictions contre l'union qui va avoir lieu. L'époux est conduit dans la maison de sa femme.

La cérémonie se termine par des chants et des danses au son des tam-tam — chants et danses qui durent au moins deux jours. La moitié de la dot est versée par l'époux aux parents de la femme, le jour du mariage ; le reste est payé ultérieurement. Pendant huit jours, l'époux et l'épouse ne sortent pas de chez eux. La femme reçoit les visites de ses parentes et de ses amies, dans la seconde pièce de la maison, attenant au « mouraba », c'est à dire à la cour intérieure de l'enclos qui ferme le « gynécée » aux regards des étrangers. Le mari reçoit les visites de ses parents et amis dans la première pièce donnant sur la rue.

Les unions se font généralement entre hommes et femmes de la même caste. Un homme libre ou « moungoina » épousera une femme de même condition. Les descendants d'esclaves ou de makoa se marient entre eux. Toutefois un homme libre peut épouser une fille de race « makoa » sans que ce soit un déshonneur pour lui. L'enfant né de ce mariage suivra la condition de son père.

III. — Le mois du « Ramadan »

Les populations musulmanes de Mayotte observent le jeûne du ramadan, comme dans tous les pays arabes. Le soir où doit commencer le ramadan, les gens contemplent le ciel et le premier qui peut apercevoir la lune à son premier quartier crie « mouezi oubouha » c'est à-dire « on voit la lune ». Le lendemain le jeûne commence auquel participent les hommes et les femmes ainsi que les enfants au-dessus de quinze ans. Pour ceux qui n'ont pas atteint cet âge, le jeûne est volontaire et non obligatoire.

Des provisions ont été amassées dans toutes les maisons en vue des repas à prendre entre le coucher et le lever du soleil : riz, manioc, bananes, noix de cocos, constituent les mets ordinaires. Les femmes préparent aussi les « moukari » ou gâteau composé de farine, de sucre, de pistaches et d'épices. Elles pilent aussi du riz blanc pour en faire une sorte de farine qui très bouillie et fortement poivrée sert à donner de l'appétit. Cette farine est la « kouba ».

---

(1) Plateau de bétel : patso ia rambo.
(2) Tabac : tibako.
(3) Arec : popo.
(4) Chaux : n'tsoha.

Les hommes, pendant la journée, vaquent à leurs occupations ordinaires, d'autres vont à la mosquée. Beaucoup de jeunes gens, cependant, cessent leurs travaux habituels, et vagabondent dans les champs, maraudant qui des fruits, qui des cocos, qui du manioc et des patates. Nombreux sont les vols dans les champs à Mayotte qui se commettent à l'époque du ramadan. Au coucher du soleil, les femmes installent des nattes sur le « baraza » (1) (verandah) de la maison où a lieu généralement le « foutari » (2) ou repas du ramadan. Il est de règle d'inviter les voyageurs, les étrangers, ou encore de s'inviter entre voisins.

Après le repas, on se rend à la mosquée. Puis, commence le tam-tam dit « moringy » qui dure toute la nuit : il en est ainsi pendant tout le Ramadan. De village à village, on se provoque pour la lutte. Les injures pleuvent d'un camp à l'autre. On s'excite mutuellement. Un cercle se forme autour des lutteurs. Les assistants applaudissent ceux de leur parti. Des cris de « beia, tsi beia » (égal, non égal) partent de tous côtés. Les jeunes gens se mesurent un instant, puis se battent. Ils se donnent deux ou trois coups. On les sépare aussitôt ; puis ils reviennent à la charge et recommencent. « Moja moja », un coup par un coup. La quatrième fois on les laisse lutter environ dix minutes. On arrête enfin le combat qui ne doit pas cesser d'être un jeu. Le vainqueur est porté en triomphe.

Souvent, toutefois, dans l'acharnement de la lutte des coups sont portés qui occasionnent des blessures. A la fin du « moringy » un bon « chitsahou » ou plat de riz au carry est absorbé.

Le jour où le ramadan prend fin, les femmes préparent de nombreux gâteaux ou « moukari ». Elles fabriquent des huiles odorantes et du henné. Avec les premières, elles font des massages à leurs maris ; elles enduisent de « henné » le visage et les paumes de leurs mains ainsi que la plante de leurs pieds. Elle font des colliers de jasmin ou de roses qu'elles mettent au cou de leurs maris.

Le mari, de son côté, achète des « simbo » neufs à sa femme. C'est, on le voit, une occasion de cadeaux ou de gentillesses réciproques.

« Eidi baraka », la fête est finie. On revêt des vêtements de fête. On se rend visite et on échange des souhaits de bonheur.

Une bataille d'ensemble (chitso) a lieu entre les gens du village ou entre habitants de villages voisins. On se lance des coups, qui avec le poing, qui avec des sabres en bois dur. Puis, c'est une débandade vers les cases et chacun rentre chez soi.

L'après-midi, a lieu le « kidamadama » ou course au bœuf. On choisit un bœuf méchant que l'on amène dans une sorte de parc soigneusement enclos. Des jeunes gens entrent aux sons du tam-tam dans le parc et dansent près du bœuf attaché. Puis on délie l'animal qui, effrayé par les cris et la musique, s'élance sur les danseurs, bouscule l'un, piétine l'autre — chacun cherche à éviter les coups de corne. Enfin on se saisit du bœuf : la fête est terminé ; le ramadan est achevé.

(1) Mot Souaheli.

(2) Mot arabe qui signifie « rompre le jeûne ».

IV. — La coutume du « Mougourou »

Les Mahoré ou habitants de Mayotte sont attachés à des croyances superstitieuses qu'une pratique, d'ailleurs très superficielle, de la religion musulmane n'a pas déracinées.

La cérémonie du « Mougourou » en est une preuve manifeste. On appelle de ce nom une coutume très ancienne qui a pour but de mettre un terme à une sécheresse trop prolongée lorsque l'absence de pluies peut, en endommageant les cultures, causer la famine. Si, en décembre par exemple, le régime des pluies de l'hivernage ne s'est pas encore établi, les habitants, après s'être consultés entre eux, vont solliciter l'avis d'un sorcier. Celui-ci, moyennant des honoraires convenables, indique le remède à cet état de choses, Il conseille entre autres de faire le « Mougourou ».

Une grosse liane doit être coupée dans la forêt. On la laisse tremper dans une rivière pendant trois jours. Les habitants intéressés se réunissent alors dans leur village au jour et à l'heure fixés par le « moilimou » (sorcier) et procédent à la cérémonie décrite ci-après :

Les enfants et les femmes tiennent ensemble un bout de la liane ; les hommes s'attellent à l'autre bout. Chaque parti tire avec force, de chaque côté, la liane. On se traîne, on se roule, sans lâcher le bout. On prend ainsi du champ dans un sens ou dans l'autre. Le « moilimou » et les vieillards suivent le cortège en chantant avec la foule.

Le chant consiste en une invocation aux ancêtres. Les assistants implorent leur pardon, les prient d'oublier les discordes qui agitent les hommes — discordes que les morts peuvent reprocher aux vivants en toutes autres circonstances, mais dont il ne faut pas leur faire un crime, en ce moment où ils vont souffrir de la sécheresse. Peut-être un de leurs ancêtres est-il mécontent ? Mais quel que soit le motif de sa colère, ils le supplient d'avoir pitié d'eux.

« O ancêtres, dit le chant, votre vie est passée. Songez que nous sommes vos enfants, que votre sang coule en nos veines. Ne nous faites pas souffrir. Reposez vous tranquillement. Mais n'abandonnez pas les vivants. Sans la bienfaisante pluie, nous serons desséchés et nous finirons pas nous fendre comme des cocos exposés au soleil.

« Cependant nous suivons les exemples que vous nous avez donnés. Vous travailliez la terre, quand vous étiez en vie. Nous faisons de même, par respect des traditions et par amour pour vous. Nous ne mangeons pas les anguilles d'eau douce qui sont les gardiennes de l'eau. Nous vous obéissons. Pourquoi donc nous faire manquer de pluies, et ainsi nous causer tant de souffrances. Est-elle donc ainsi la justice sur terre que malgré notre obéissance, nous ne puissions recueillir que punitions. »

Le leit-motiv se continue, tantôt sur le ton des reproches, tantôt sur le ton de la supplique.

A tour de rôle, chaque homme, natif du village où se fait la cérémonie, et de race libre, honorable, chante cette prière que répètent en chœur les « lutteurs du Mougourou ».

Le « moilimou » dirige le cortège en appuyant les vœux des habitants. A un moment donné, tout le monde s'asseoit par terre,

en cercle autour du sorcier. Debout, celui-ci fait une invocation aux ancêtres. Il rappelle les prières chantées il n'y a qu'un instant, et il demande pour les assistants une semaine ou un mois de pluies.

Tous alors crient : « Venez, venez, ô pluie, par la grâce de nos ancêtres. Nous ferons des offrandes pour vous remercier ».

Un bœuf ou un cabri, tachés de blanc, est désigné par le « moilimou » et immolé. La viande débitée en menus morceaux est déposée sur des feuilles de bananier et offerte aux âmes des ancêtres. Personne des vivants ne devra y toucher. Quelquefois aussi, on n'immole pas l'animal ; on le remet en liberté et il se perd dans la brousse où il devient sauvage.

D'autres bœufs ou cabris à taches, également choisis par le « moilimou », sont abattus et mangés par les habitants.

Au moment de rentrer au village, le « moilimou » désigne un assistant — notable de préférence, natif du pays. On l'attache avec une chaîne en argent, les mains derrière le dos ; chacun fait semblant de le frapper. Puis on l'abandonne sur place et tout le monde s'éloigne.

Le sens de ces gestes s'explique par l'espoir qu'ont les habitants que les esprit des morts s'apitoieront plus aisément en voyant souffrir un de leurs propres descendants. Ils croient que leurs prières seront exaucées — sans retard — les ancêtres ne pouvant pas laisser garotté plus longtemps leur petit-fils ou leur arrière-petit-fils.

La personne attachée pousse des cris pitoyables : elle pleure et gémit. Si dans sa douleur, évidemment feinte, elle laisse couler ses larmes à terre, on pense alors que les ancêtres seront avertis plus vite — par le simple contact des pleurs avec le sol — ; ils se préoccuperont, semble-t-il, de la situation de la victime et feront tomber la pluie pour la délivrer de ses souffrances.

Heureusement, les habitants ne prolongent pas, outre mesure, cette petite comédie. Le sorcier envoie, quelques instants après, quelqu'un pour détacher le pénitent.

On le ramène ensuite triomphalement au village. La cérémonie est terminée. Les Mahorés ont foi dans l'efficacité du « mougourou », pratique idolâtre qui jure avec la croyance en la religion musulmane. C'est pourquoi nous disions avec raison qu'il ne fallait pas se fier à la ferveur manifestée par certains indigènes de Mayotte en ce qui concerne l'observation des lois coraniques. Leurs pratiques religieuses sont toutes de surface. D'ailleurs ils ne font que suivre les usages des ancêtres et ils savent assez de versets du Coran pour vous dire que, bien que Dieu ne pardonne pas l'idolâtrie, le plus grand des maux, suivant Mahomet, ils pensent bien qu'il pardonnera des péchés de ce genre, les hommes en commettant d'autres moins excusables. Ils ajoutent que leurs ancêtres ne se sont pas mal trouvés de pratiquer ces coutumes et qu'ils ne croient pas mal faire que de continuer leurs traditions, legs d'un passé qui leur est cher.

L. AUJAS.

NOTICE HISTORIQUE

concernant le couteau d'argent du prince betsileo appelé « Mitambolanela »

Le couteau d'argent dit « Mitambolanela », propriété de Ratovonony, gouverneur principal de Fianarantsoa, a pris un caractère historique sous le règne d'Andrianampoinimerina, conquérant hova qui avait résolu de réunir toute l'île sous sa seule autorité. Le principe de ce prince paraît avoir été de n'agir par la force qu'en cas d'absolue nécessité. Aussi est-ce par la ruse qu'il obtint d'Andriamanalina, aïeul du gouverneur actuel de se reconnaître « son enfant » c'est-à-dire son vassal. Toutefois le roi hova avait solennellement promis à son nouveau sujet de respecter et faire respecter scrupuleusement les biens, les lois et les usages du Betsileo, ainsi que tous les privilèges de la noblesse. C'était une vassalité purement nominale.

Comme gage de ce pacte le roi d'Imerina fraternisa par l'échange du sang avec le roi des Betsileo en s'incisant un pli de la peau de la région stomacale à l'aide d'un riche couteau d'argent que lui avait envoyé à cet effet le prince betsileo. Ce couteau était enfermé dans une gaîne d'argent et la lame portait l'inscription qui s'y lit encore avec la date 1785.

Elle avait été gravée par un Français (sans doute un Alsacien dont les Betsileo ont gardé le souvenir et qui est resté environ cinq ans près du roi Betsileo à titre de conseiller et d'ami. Jusqu'au jour où il servit à l'échange du sang entre les deux rois, le couteau n'avait servi qu'à marquer les bœufs royaux par l'incision des oreilles. Mais à partir du jour de son envoi à Tananarive il fut considéré comme sacré et gardé précieusement par les descendants d'Andriamanalina.

Sous le règne de Ranavalona I^re^ un procès ayant surgi entre le prince Ramahery et son cousin Rajoakarivony au sujet de la succession d'Andriamanalina, Rajoakarivony triompha à Tananarive où il fut reconnu comme premier prince betsileo et véritable successeur d'Andriamanalina. De dépit Ramahery déroba le couteau et l'enfouit dans un tombeau. Sur la plainte de Rajoakarivony qui devait rester seul détenteur de ce gage, la reine des Hova fit menacer Ramahery de lui trancher la tête s'il ne restituait le couteau. Il le rendit alors, mais rouillé et dépourvu de sa gaîne d'argent, et ne fut condamné qu'à 10.000 francs d'amende.

Pour donner pleine satisfaction au prince betsileo, la reine fit fabriquer une nouvelle gaîne en argent sur laquelle fut gravé son nom.

Quand les descendants des rois betsileo avaient de graves motifs de plainte contre les gouverneurs hova de leur pays, ils renvoyaient solennellement à Tananarive le couteau d'argent, indiquant par là qu'ils se considéraient comme déliés de tout ser-

ment de fidélité et que le sud pourrait bien se soulever, si satisfaction ne lui était donnée.

Le précieux gage a ainsi voyagé plusieurs fois (cinq fois) entre Vohitrisaka (résidence du prince Rajoakarivony) et Tananarive, et toujours avec succès.

Dr BESSON.

NOTA

L'inscription gravée sur le couteau est la suivante :

Iagen ùnd Lieben Thutt manchen Betrügen, 1785 (Chasser et aimer trompent l'attente de maintes personnes).

HISTOIRE D'UN CHANGEMENT DE FASCIES

ou les modifications récentes ou actuelles de la flore malgache

par M. PERRIER DE LA BATHIE

Lorsqu'on fouille un horizon géologique déterminé, on est parfois surpris de voir la faune et la flore changer brusquement et sans raison bien apparente : des espèces nouvelles apparaissent, d'autres, communes auparavant, deviennent rares ; d'autres enfin disparaissent tout à fait.

Ces changements de fascies, comme on les appelle, sont parfois difficiles à expliquer d'une manière satisfaisante, mais ils sont sûrement subordonnés à des changements des conditions physiques du milieu ou à des apparitions d'espèces nouvelles, qui, par le jeu ordinaire de la concurrence vitale, interdisent à une multitude des espèces anciennes de continuer de vivre et de prospérer.

Il est facile d'observer actuellement, s'accomplissant sous nos yeux, des exemples de tels changements dans la flore ou la faune d'un lieu déterminé. Les causes en sont multiples et diverses : légère modification du climat, abondance plus ou moins grande des eaux, des matières ou des sels qu'elles contiennent, introduction d'espèces nouvelles détruisant les autres, etc., mais aucune de ces causes actuelles n'a des effets comparables à ceux qui sont les conséquences directes ou indirectes du règne de l'homme et de sa prédominance sur la terre toute entière.

L'homme, en effet, partout où la population est un peu dense, a causé de profonds changements dans la répartition des êtres qui peuplaient la surface de la terre. De son fait, d'innombrables espèces animales ou végétales ont disparu ou sont en voie de disparition ; les défrichements ont changé les forêts en prairies et en champs ; les marais ont été asséchés ; les espèces inutiles ou nuisibles ont été détruites ; les espèces utiles, au contraire, se sont multipliées. Au point de vue de la géographie botanique, une caractéristique de l'action humaine ressort surtout très nettement : le changement de la forêt ou des broussailles primitives en prairies ou savanes à graminées, et, plus tard, dans les temps futurs, lorsque l'homme, par suite d'un changement de milieu ou d'apparition d'une espèce nouvelle, aura disparu lui aussi, s'il est encore des êtres qui s'occupent de géologie, notre époque apparaîtra ainsi nettement caractérisée : Ce sera l'époque de l'homme et des graminées.

En effet, les graminées, auxquelles leurs caractères assignent pourtant une très grande antiquité, sont rares parmi les fossiles des terrains antérieurs à notre époque. Elles devaient être, au cours de ces périodes géologiques, peu répandues et très localisées, comme elle le sont dans les rares témoins de végétation réellement vierge que l'on peut encore observer de nos jours. Seule l'action de l'homme a pu donner à ces plantes leur énorme extension

actuelle. Les prairies qui couvrent les trois quarts du globe sont, en fait, presque toutes artificielles, et les vraies steppes naturelles ne s'étendent que sur des territoires restreints, nettement définies par des conditions climatériques toutes particulières.

Plus près de notre île, des exemples frappants de changement radical de la flore dus à l'action de l'homme, sont faciles à citer. Ces exemples sont d'autant plus intéressants que ces changements sont relativement récents, l'occupation par l'homme de ces pays ne remontant pas au-delà de trois siècles. Je veux parler ici des Seychelles, de la Réunion, de Maurice, où il est maintenant difficile de trouver trace des espèces autochtones, détruites partout par l'homme et remplacées par des espèces introduites. L'île de Nosy-Be elle-même n'a conservé des spécimens de sa flore primitive que dans la forêt de Lokobe, échappée à la destruction générale par une suite de hasards inexplicables.

Il est maintenant difficile, en Europe, dans les îles que je viens de citer, et en général dans tous les pays surhabités, de se faire une idée de la végétation primitive qui couvrait le sol avant l'arrivée de l'homme. Madagascar à ce point de vue, présente, au contraire, beaucoup d'intérêt, non seulement parce que cette île a conservé quelques endroits où la végétation vierge peut encore être observée avec tous ses caractères, mais aussi parce que le contraste est violent entre ces parties vierges et les parties modifiées, entre les espèces autochtones si particulières et les espèces introduites qui se sont substituées à elles.

Résumer les phases de la lutte de l'homme et de la flore autochtone malgache, le processus par lequel s'accomplit sous nos yeux le changement radical de la végétation de l'île, les caractères de l'ancienne et de la nouvelle flore, faire, en un mot, l'histoire de ce changement de fascies, tel sera l'objet de la seconde partie de cette étude.

*
* *

L'île primitivement, était totalement boisée (1). Forêt tropicale aux frondaisons superbes sur la côte Est ; forêt basse toujours verte, à arbres rabougris couverts de lichens et de mousses, recouvrant un sous-bois impénétrable, dans le centre ; broussailles à feuilles caduques, parsemées de grands arbres, dans l'Ouest : broussailles à xérophyles dans le Sud, l'île tout entière disparaissait sous la forêt la plus extraordinaire et la plus disparate qui fut peut-être jamais.

Dans l'Est la futaie, près de la côte et jusqu'à l'altitude de 500 mètres, atteignait une hauteur de 20 à 30 mètres. Les grands arbres, d'essences excessivement diverses, abritaient un sous-bois assez clair d'arbustes et de palmiers. Plus haut, jusqu'à 8 et 900 mètres, les arbres devenaient plus petits, et le sous-bois

(1) Je ne m'appesantirai pas ici, me réservant de le faire ailleurs, sur les preuves qui établissent nettement cette donnée, d'ailleurs conforme aux résultats acquis dans le monde entier par la géographie botanique, et je me contenterai simplement de rappeler que la très grande majorité, si ce n'est la totalité, des espèces autochtones malgaches sont arborescentes ou silvicoles, et que toutes les espèces de nos prairies, sauf quelques espèces autochtones modifiées et s'étant soumises aux nouvelles conditions de milieu, sont des espèces d'origine étrangère. Et pour le surplus, je renverrai le lecteur incrédule au moindre brin d'herbe de nos prés, dont l'histoire, lorsqu'il la saura, proclamera nettement ce fait, d'ailleurs tout normal.

plus épais où les palmiers abondaient encore, était surtout constitué par des bambous et des fougères.

Dans le centre c'était une basse futaie, composée d'essences aussi variées, d'arbres rabougris, tortueux, ne dépassant pas 10-15 mètres de haut, chargés de lichens, de mousses et d'épidendres, et recouvrant un fouillis épais de fougères, de graminées, d'arbustes, le tout formant un extraordinaire ensemble biologique, constituant une véritable éponge, effet et peut-être cause des brouillards qu'amenait ou formait pendant la saison sèche, l'alisé sur ces régions. Cette végétation, à peine posée sur la latérite aride et imperméable qui constitue le sol de ces hauts plateaux, diminuait encore de hauteur vers les altitudes supérieures à 1.400 mètres. Avec l'altitude croissante quelques espèces disparaissaient, d'autres les remplaçaient, mais l'aspect extérieur restait le même et ce n'est que vers 2.000 mètres que cette forêt naine était remplacée par une brousse érigoïde d'aspect très homogène, mais néanmoins constituée par un nombre d'espèces presque tout aussi grand.

Tout à fait sur les cimes ou les rocs denudés, l'on trouvait encore un grand nombre d'espèces, les unes, peu nombreuses, annuelles, les autres vivaces, non seulement par leurs rhizômes, mais aussi par leurs tiges. Les plantes à souches vivaces et à tiges annuelles, si communes dans la prairie actuelle, manquaient alors presque totalement.

Dans l'Ouest, les collines et les plateaux étaient couverts de broussailles épaisses atteignant une hauteur de 10-12 mètres, dominées de loin en loin par de beaux arbres isolés. Toutes les essences qui constituaient ces bois perdaient leurs feuilles en saison sèche. Au contraire, dans les bas-fonds et les vallées bien arrosées, apparaissaient de belles forêts, à futaie presque aussi haute que celle de l'Est, mais dont les essences n'avaient de feuilles persistantes que tout à fait au bord des eaux. Des palmiers à feuilles en éventail, l'absence de sous-bois, de fougères, de mousses et d'orchidées, donnaient à ces forêts un aspect tout différent de celui des autres forêts malgaches.

Dans le Sud, la végétation est encore ce qu'elle était primitivement. C'étaient, et ce sont toujours, des broussailles ne dépassant pas 4 à 8 mètres, souvent à feuilles caduques, parsemées de plantes crassulantes et cactées. Il n'y avait pas d'arbres, ou ils croissaient isolés près des cours d'eau et dans les bas-fonds.

Les différents climats de l'île qui régissaient alors la végétation malgaches étaient les mêmes qu'aujourd'hui, mais les brouillards de saison sèche, aujourd'hui localisés par les limites orientales de plateau central, arrivaient alors, relayés et transmis par la forêt, jusqu'à l'altitude de 800 mètres sur le versant occidental. (1)

---

(1) Ces assertions pourront paraître peu fondées. Pourtant, comme le reste de cette étude, ces données résultent clairement et nettement de l'examen des restes témoins de la végétation primitive. Ces témoins sont, en effet, constitués par des espèces qui ne sont que les résultantes des climats sous lesquels elles se sont crées. Ainsi les espèces à feuille persistantes, identiques à celles des limites orientales du centre, que l'on trouve dans des bois isolés sur le versant occidental jusqu'à l'altitude de 800 mètres, espèces accompagnées des mêmes mousses, des mêmes lichens, des mêmes epidendres, formant en un mot la même association végétale, prouvent jusqu'à l'évidence, l'existence anciennne jusque sur ces points, de brouillards de saison seche, brouillards disparue depuis de ces régions.

Les animaux qui peuplaient ces bois étaient nombreux : Dans les étangs et les rivières des hippopotames et des crocodiles s'ébattaient par centaines. Les ramures étaient parcourues par d'innombrables bandes de lémuriens et d'oiseaux. Les basses futaies du centre, de l'ouest et du sud étaient l'habitat préféré des gros lémuriens, des æpyornis, et d'immenses tortues semi-terrestres, animaux vivant pour la plupart de feuilles, de mollusques et de fruits.

L'île vivait ainsi, isolée par d'immenses mers de tout contact humain. Tout : climat, terrains, plantes et animaux, adaptés les uns aux autres par des siècles d'isolement, y formait une entité biologique d'une admirable perfection, dont tous les éléments tendaient, avec un ensemble, un équilibre merveilleux, vers un but commun : la vie, ce phénomène étrange et mystérieux.

* * *

Mais l'homme, un jour, amené dans l'île par l'alisé comme tant de graines d'affinité orientale, débarqua sur la côte Est. Il était faible, isolé, et devant lui se dressait la forêt immense et formidable. Ayant perdu tout espoir de revoir sa patrie d'orgine, il devait vivre. Il avait d'ailleurs apporté avec lui les deux aides à qui il doit son universelle puissance, le fer et le feu, et résolument il se mit à l'œuvre. Il défricha et autour de sa hutte la première clairière fut créé ; d'autres hommes débarquèrent sur d'autres points de l'île ; ils se multiplièrent et, dès lors, la destruction de l'antique forêt marcha à pas de géant.

Dans l'Est la forêt résistait au feu : il fallait l'abattre avant de la brûler. Puis, les premiers occupants s'aperçurent bien vite que la terre, après quelques incendies et quelques récoltes, devenait stérile, et ils prirent l'habitude de détruire chaque année, pour leur cultures, une nouvelle parcelle de forêt vierge. Ce fut l'origine de la coutume des « *tavy* », à laquelle les trois quarts de la forêt du versant Est doivent leur destruction. Sur les sols de cette région la forêt ne se reforme jamais. Des arbustes la remplacent d'abord, puis, lorsque ces arbustes ont été détruits à leur tour pour faire de nouveaux tavy, des graminées s'emparent du terrain ; la prairie et le régime des feux annuels s'établissent pour toujours sur son emplacement.

Dans l'Ouest les forêts brûlaient mal et lentement, mais les terres, plus fertiles, produisaient d'abondantes récoltes, et les premiers colons ne défrichèrent à la hache que les plaines et les vallées. Dans les clairières créées ainsi, se développèrent des graminées d'origine étrangère dont les chaumes désséchés pendant une grande partie de l'année, offraient un aliment très propice à la propagation des flammes. Les hommes, pour nourrir le bétail qu'ils avaient amené avec eux, prirent l'habitude de brûler chaque année les chaumes secs et durs de ces prairies, et le feu, poussé par l'alisé, et d'autant plus violent que les chaumes avaient poussé plus épais et plus drus, détruisit lentement les forêts qui limitaient ces clairières, qu'il élargissait chaque année davantage. C'est ainsi, petit à petit, que l'homme, le feu, les graminées et l'alisé, s'entr'aidant mutuellement dans un but commun, ont fait disparaître lentement la forêt de l'Ouest tout entière, sauf dans les rares endroits qu'un obstacle naturel a préservé de la destruction générale. Elle y fut remplacée par une vaste prairie, où subsistent

encore quelques arbres isolés, auxquels certains caractères particuliers ont permis de résister aux feux peu violents et annuels de ces régions.

Dans le centre, la forêt constituait un ensemble merveilleusement inflammable et la première peuplade qui, chassée de l'Est par une peuplade ennemie, vint s'y établir n'eut besoin que d'un geste pour déboiser d'immenses surfaces. Les forêts brûlaient par milliers d'hectares à la fois, les graminées s'emparaient rapidement de l'espace laissé libre, et leurs chaumes desséchés servaient chaque année à propager le feu au loin, dans les endroits inhabités. En peu d'années le centre devint aussi dénudé que nous le voyons actuellement et il ne reste plus maintenant de sa forêt ancienne que quelques bois isolés et perdus dans les solitudes du versant Ouest et sa lisière orientale, que protègent du côté du vent, la forêt de l'Est et des pluies plus abondantes.

Le Sud seul a gardé sa végétation primitive. Là aussi l'homme a essayé pourtant de détruire les bois par le fer et par le feu. Mais sur l'emplacement des broussailles détruites, les graminées ne peuvent prospérer par suite du climat trop sec ; faute d'elles, la dénudation ne s'étend pas, et la végétation autochtone, petit à petit, reprend possession de son domaine.

Les grands animaux de la forêt du centre, entassés par le feux et la dénudation dans les derniers bois ou marécages par hasard échappés aux flammes, y sont morts de faim ou détruits par l'homme. Dans l'Ouest, comme la forêt qui les abritait, ils ont disparu plus lentement devant l'homme et le feu. Les derniers représentants de ces espèces réfugiés dans le Sud, s'y sont maintenus encore assez longtemps, et l'homme, qui n'a pris possession que tardivement de ces pays ingrats, en a détruit les dernière exemplaires à une époque relativement récente.

Ainsi donc, dans l'île presque entière, sauf dans le Sud, la flore autochtone a disparu presque totalement devant l'homme, et la prairie des graminées, soumise au régime des feux annuels, a remplacé partout l'antique forêt. Il ne me reste plus qu'à expliquer d'où proviennent les espèces de cette nouvelle flore si différente de l'ancienne et comment ces espèces peuvent résister à ce régime peu ordinaire, qui, de prime abord, semble devoir rendre impossible toute végétation.

*
* *

La nouvelle flore est étrangement différente de l'ancienne. Plus de forêt : une immense prairie à herbes rares, monotone, sans un seul arbre, sans un seul arbuste, couvre le centre. L'Ouest est presque aussi denudé, mais la prairie, plus belle en général, se parsème parfois, dans les endroits les moins fertiles, d'arbres et d'arbustes, et se change en savane. Dans l'Est la forêt détruite est remplacée d'abord par les « *Savoka* », végétation peu hétérogène d'arbustes et de bambous, qui ne tarde pas à disparaître pour être remplacée à son tour par une prairie presque aussi monotone, presque aussi pauvre que celle du centre.

Le nombre des espèces a diminué dans des proportions effrayantes : quatre-vingt-quinze pour cent des anciennes espèces ne peuvent plus subsister dans ces conditions nouvelles de vie et ne persistent plus que dans les rares témoins de l'ancienne flore :

Elles disparaissent totalement en même temps que les bois et forêts où elles croissaient.

Quelques-unes pourtant des espèces autochtones, tentent de s'adapter aux conditions nouvelles. A ce point de vue, chacune a ses moyens propres de lutte et son histoire particulière. Les unes persistent malgré tout, grâce à une fructification précoce et abondante. D'autres, à souche vivace et profonde et à tige annuelle, subissent, sans grand dommage, le régime des feux et se multiplient énormément, grâce à la suppression des espèces concurrentes.

D'autres, à tige vivace, mais fructifiant chaque année, semblent modifier leurs caractères dans les endroits soumis aux flammes. où leurs tiges deviennent annuelles tandis que, elles restent vivaces dans les stats placés naturellement à l'abri des feux. D'autres ont persisté seulement dans ces abris naturels. D'autres encore, surtout les plantes annuelles, se sont réfugiées dans les abris artificiels créés par l'homme ; talus, murailles, champs et jardins. Enfin, le nombre est assez grand des espèces autochtones ayant pris place parmi les plantes rudérales malgaches.

Les arbres de savanes de l'Ouest résistent aux feux soit à l'aide d'une écorce épaisse et subéreuse, soit parce que leur ombrage empêche autour de leur tronc toute végétation herbacée, soit encore par leur mode de croissance et leur structure particulière, qui n'expose aux flammes que leurs parties mortes et inutiles.

En Europe les changements brusques apportés par l'homme, dans les conditions de milieu, ont causé l'apparition d'une multitude de petites espèces ou espèces affines, c'est-à-dire d'espèces en voie de mutation. Ici, il n'en était pas de même anciennement et dans tous les endroits où la flore autochtone s'est conservée absolument vierge, les petites espèces manquent absolument. Les conditions de milieux n'ayant pas varié, les espèces s'y sont maintenues immuables avec tous les caracteres acquis et conservés par le processus ordinaire de la lutte pour la vie. Dans les endroits dénudés, défrichés, où la flore autochtone, tout au moins dans son entité biologique, (1) a disparu en totalité ou en partie, ces petites espèces apparaissent au contraire et ne sont nulle part plus abondantes que parmi les types importés plus ou moins récemment. En un mot, certaines espèces, luttant pour l'existence contre l'homme et son œuvre, se brisent, mutent et s'adaptent aux conditions nouvelles du milieu.

Mais le nombre des espèces autochtone ayant ainsi persisté dans les conditions nouvelles à l'aide des moyens divers, est peu considérable en regard de celui des espèces d'origine étrangère, qui constituent la majeure partie de la nouvelle flore. Ces espèces sont d'origines très diverses. La plupart sont des graminées ubiquistes, répandues dans le monde entier, importées par le vent ou la mer. Les autres sont des plantes cultivées, échappées des cultures ou des plantes rudérales, amies de l'homme, et qu'il a apportées avec lui.

En somme la nature a fait des efforts merveilleux pour repeupler et reverdir les surfaces dénudées par l'homme, car peu de

---

(1) Je veux dire par entité biologique, l'ensemble des conditions d'association, de formation, de symbiose, qui permettent à une multitude d'espèces de vivre ensemble, non seulement sans se nuire, mais encore en retirant des avantages si réels de leur association qu'il suffit parfois de détruire une seule de ces espèces pour détruire la formation toute entière.

plantes sont organisées pour pouvoir supporter sans dommage bien sérieux un incendie périodique qui vient détruire jusqu'à la racine toutes leurs parties aériennes, et l'on comprend que les espèces autochtones si délicates n'aient pas pu s'accommoder d'un tel régime. Beaucoup d'ailleurs des espèces de la prairie actuelle semblent disparaître à la longue devant des feux trop répétés, et c'est naturellement les espèces les plus tendres, celles qui pourraient fournir un meilleur fourrage, qui disparaissent les premières. C'est à cette action lente mais bien marquée, qu'est dû ce contraste paradoxal que nous offre le centre de l'île, où les prairies sont magnifiques et sans limites, mais où le fourrage manque et où le bétail meurt de faim.

Les forces de la nature ont des limites, et l'on se demande si l'abus des feux de prairie, avec le temps, ne changera pas en désert de grands espaces dans l'île, surtout celles de ses parties qui sont constituées par de la latérite.

C'est à craindre. Mais l'homme est là, et, lorsqu'il aura vu clairement les désatres qu'il a inconsciemment causés, il reviendra sur ses errements passés. Il améliorera les prairies, reboisera les pentes et les cimes denudées, et rendra de nouveau son domaine agréable et fécond — mais la flore autochtone malgache aura vécu ! !

Sans doute, on conservera longtemps encore, dans l'Est tout au moins, quelques forêts, quelques derniers témoins de cette flore étrange. Mais, un jour, ils disparaîtront eux aussi. Les espèces malgaches ne sont pas faites, ne sont pas organisées pour pouvoir continuer à vivre aux cotés de l'homme. Leurs caractères, leurs modes de vie, acquis pendant des siècles d'isolement, s'y opposent, et, la destruction de l'ancienne flore malgache, comme celle de la faune au trois-quarts déjà disparue, est désormais un fait inéluctable.

Telle est, en résumé, autant du moins qu'il m'a été permis de la reconstituer, l'histoire d'un changement de fascies causé par l'apparition d'une espèce nouvelle.

LA TEMPÉRATURE A MADAGASCAR

par le R. P. Elie COLIN

Avant d'indiquer les résultats de température obtenus à Madagascar, de 1901 à 1911, nous croyons utile de rappeler plusieurs phénomènes astronomiques, physiques et météorologiques, qui sont intimement liés à l'action calorifique du soleil et qui modifient la distribution de la chaleur dans le sol et l'atmosphère de la Grande Ile :

1° On sait que le soleil passe au zénith de Diego-Suarez le 26 octobre ; il atteint celui de Tananarive le 17 novembre ; le 22 décembre, ses rayons surplombent la région située au Sud de la montagne appelée « La Table », près de Tulear. Là se termine son mouvement en déclinaison australe. Cet astre revient ensuite sur ses pas, s'élève de nouveau au dessus de nos têtes le 4 janvier, se trouve sur Diego-Suarez le 17 février, traverse l'équateur le 20 mars et descend vers le Nord jusqu'au 20 juin. Dès le lendemain, il s'achemine une seconde fois vers l'équateur qu'il coupe le 22 septembre et se dirige encore sur Madagascar.

En résumé, sous nos latitudes et pendant près de cinq mois consécutifs, les rayons calorifiques solaires se rapprochent de la verticale, deux fois ils deviennent perpendiculaires à l'horizon. A partir de février, ils s'écartent au contraire de la verticale et atteignent leur maximum d'obliquité le 21 juin.

Par suite du mouvement de la terre autour du soleil, les journées à Tananarive sont plus longues que les nuits, du mois d'octobre au mois de mars. Vers les derniers jours de décembre, l'augmentation de la clarté diurne atteint 2 heures 16 minutes. Inversement, de mars à octobre, les nuits sont plus longues que les jours. En juillet, la durée de la nuit augmente de la même valeur précédente : 2 heures 16 minutes.

Sous l'effet combiné des deux phénomènes précités, c'est-à-dire, avec la hauteur angulaire du soleil voisine de 90°, et aussi durant les journées longtemps échauffées par cet astre, on comprend que la température de l'air augmente et que le sol et l'eau absorbent à leur tour une certaine quantité de chaleur. Par contre, de mai à octobre, la hauteur angulaire diminuant et les nuits étant plus longues que les jours, la température baissera. Ces deux périodes constituent dans nos climats la saison chaude et la saison fraîche.

2° Ce serait une illusion de croire que les températures extrêmes doivent nécessairement avoir lieu partout et toujours lorsque le soleil passe au zénith d'une région, ou lorsque ses rayons éprouvent leur maximum d'inclinaison. Les stations météorologiques qui obtiennent à date fixe de pareils résultats sont relativement rares et privilégiées. En réalité, le mécanisme de l'échauffement et du refroidissement de notre atmosphère subit l'action de plusieurs causes secondaires qui retardent les époques

des maxima et des minima. Ainsi, l'eau de la mer ne perd ou n'absorbe le calorique des rayons solaires que fort lentement à l'inverse de l'air et de la couche superficielle du sol. Par conséquent, les îles et les villes situées sur un littoral indiqueront le maximum de température bien après les régions très éloignées de la mer.

En outre, le sol s'échauffe plus ou moins suivant sa nature, suivant l'angle des rayons solaires incidents et suivant la profondeur des couches. L'emmagasinement de la chaleur dans la terre se produit d'une manière lente et progressive, comme le prouvent les résultats mensuels des géothermomètres. Dans une argile aussi compacte, aussi mauvaise conductrice que celle du plateau central, la pénétration ou la déperdition du calorique exige un certain temps.

Au contraire, le sable qui constitue le sol des villes du littoral possède un pouvoir absorbant et émissif assez considérable ; il accumule la chaleur pendant le jour, mais la restitue rapidement à l'air pendant la nuit.

3° Aux causes précédentes, ajoutez le phénomène des aires anticycloniques dont l'influence sur la température doit être prise en considération. En règle générale, si le baromètre monte, le thermomètre descend, et inversement. D'après un grand nombre d'années d'observations, on ressent, pendant les mois de juillet, août et parfois le commencement de septembre, des pressions élevées dont le centre occupe la région Sud-Est de Madagascar. La baisse thermique qui en résulte a pour effet de régulariser la marche ascendante de la température qui augmente en août et septembre par suite des rayons solaires moins obliques qu'en juin et des journées qui s'allongent. En octobre, l'aire anticyclonique quitte nos parages et se dirige vers l'Australie ; l'atmosphère reprend rapidement sa valeur thermique normale. On observe donc une différence sensible entre le commencement et la fin de ce mois.

4° Les cartes isothermes, ou d'égale température, indiquent en janvier une zone de chaleur maximum de 30° à l'intérieur de l'Afrique australe, dans la région qui s'étend depuis le lac Nyanza jusqu'au Transvaal. A mesure qu'on s'écarte à l'Est ou à l'Ouest de cette zone, la chaleur diminue. Ce centre thermique voisin ne demeure pas immobile, mais se transporte progressivement vers le Nord durant les mois suivants ; il atteint le Sahara en juillet. Sa température monte alors à 35°. Dès qu'on se dirige vers le Sud, le thermomètre baisse.

5° D'après ce que nous avons dit précédemment, la latitude a une influence très marquée sur les climats. Si on se rapproche de l'équateur, la température s'élève ; si, au contraire, on s'en éloigne en se dirigeant vers les pôles, elle diminue. Or, à cause de sa forme allongée du Nord au Sud, Madagascar est traversé par 13°41′ 38″ de latitudes différentes, on observera par conséquent une chaleur plus intense vers le Nord de l'île que vers le Sud.

6° La température baisse avec l'altitude. En Europe, il suffit de s'élever de 180 mètres pour que le thermomètre marque 1° de moins. A Madagascar où la chaleur du sol et de l'air surpasse de beaucoup celle de l'Europe, il faut s'élever de 245 mètres environ pour qu'il y ait diminution de 1°. Telle est la valeur que donnent les comparaisons thermométriques entre Tananarive et Tamatave.

7° La direction des vents exerce une action prépondérante sur la température d'une région. Dans un précédent article, nous

avons déjà indiqué la marche de la circulation aérienne à Madagascar. Les vents polaires d'Est, Sud-Est et Nord-Est, modifiés accidentellement par la rotation de la terre et la forme de l'île, apportent avec eux une certaine fraîcheur, un accroissement d'humidité ; tandis que les vents d'Ouest et de Nord-Ouest venant ou de l'Afrique australe ou de l'équateur sont toujours chauds et secs.

Ces notions préliminaires établies, nous allons indiquer dans quatre tableaux les résultats de la température et expliquer, autant que possible, la distribution inégale du froid et de la chaleur sur divers points de Madagascar.

*
* *

Le tableau I contient un résumé de la température moyenne annuelle de quelques stations situées sur les côtes et dans le plateau central. Les résultats des vingt et un postes météorologiques ne peuvent figurer année par année dans ce résumé ; nous avons dû éliminer un certain nombre de bulletins qui contenaient de trop nombreuses lacunes et ceux qui inspiraient peu de confiance.

TABLEAU I

Température moyenne annuelle

Diego	26° 2	Nosy-Be	26° 1
Vohemar	25,2	Maintirano	25,6
Maroantsetra	24,9	Morondava	25,1
Tamatave	24,0	Tulear	25,0
Vatomandry	24,4	Mandritsara	19,6
Mananjary	23,8	Tananarive observ.	18,9
Farafangana	23,7	Fianarantsoa	18,4
Fort-Dauphin	23,3	Ihosy	21,7

Le tableau précédent suggère en particulier deux remarques ; d'abord, la différence de chaleur entre les deux côtes orientale et occidentale de Madagascar. Cette dernière a une température supérieure de 1° à celle de l'Est, à cause des vents chauds d'Ouest qui prédominent dans ces régions et de l'isotherme de 30° qui occupe l'intérieur de l'Afrique australe.

En second lieu, Diego-Suarez a la température la plus élevée, à cause de la latitude et de la position topographique du lieu, entouré presque de tous côtés par les eaux du canal de Mozambique et de l'océan Indien. La baisse du thermomètre signalée sur les deux côtes orientale et occidentale, en se dirigeant du Nord au Sud, paraît assez régulière malgré quelques défauts provenant d'erreurs instrumentales.

Le résultat de la température moyenne annuelle donne une idée approximative de la chaleur ressentie dans un lieu ; mais ce renseignement seul ne suffit pas. Dans toute étude analytique des climats, il est nécessaire de connaître les limites extrêmes auxquelles parvient la colonne thermométrique, durant l'année. Malheureusement, nous nous heurtons ici à de graves difficultés. Plusieurs postes météorologiques ont été munis d'un thermomètrographe, instrument par trop antique et d'une précision très

douteuse ; d'autres ont eu leurs thermomètres de Negretti et Rutherfurd brisés et non remplacés immédiatement. Il a donc fallu faire un choix parmi les meilleurs bulletins et coordonner leurs résultats dans le tableau suivant.

TABLEAU II

Températures des maxima et minima absolus

Diego-Suarez

ANNÉES	MAXIMUM	MINIMUM
1901....	34°8, les 8 et 11 avril.	16°3, le 13 juin.
1902....	34,1, le 30 avril.	17,8, le 10 juillet.
1903....	35,0, le 23 février.	18,7, le 4 septembre.
1904....	34,5, le 13 décembre.	17,3, le 28 juillet.
1905....	34,5, les 24 et 30 novembre.	19,0, le 2 septembre.
1906....	34,0, le 20 janvier.	17,0, le 20 août.
1907....	33,0, le 1er février.	13,0, les 6 et 7 septembre.
1908....	34,0, le 27 décembre.	....
1909....	....	8,2, le 1er septembre.
1910....	....	18,5, les 5 et 22 août.
1911....	33,5, les 24 et 25 février.	13,2, le 9 juin.

Vohemar

ANNÉES	MAXIMUM	MINIMUM
1901....	37°2, le 5 décembre.	11°4, le 6 septembre.
1902....	36,3, le 5 avril.	10,0, le 17 août.
1903....	33,6, les 19 et 20 janvier.	12,2, le 2 juin.
1904....	34,0, les 5 et 10 janvier, du 15 au 29 février.	14,0, le 25 mai.
1905....	....	14,8, le 7 août.
1906....	....	14,0, le 10 juillet.
1907....	....	13°0, le 23 juillet.
1908....	....	13,0, les 15 juillet et 2 septembre.
1910....	34°0, les 14 et 18 décembre.	11°4, le 22 août.
1911....	35,0, le 29 janvier.	13,0, le 16 juin.

Maroantsetra

ANNÉES	MAXIMUM	MINIMUM
1901....	....	12°5, le 2 juillet.
1902....	35°5, le 9 décembre.	10,5, le 11 juillet.
1903....	38,6, les 1 et 7 février.	14,3, le 25 juillet.
1904....	34,4, le 11 mars.	14,3, le 26 août.
1905....	34,6, les 26 janvier et 4 février.	13,0, le 5 août.
1906....	38,0, le 29 janvier.	13,4, le 5 août.
1907....	36,3, les 5 février, 9, 11 mars.	....

Tamatave

ANNÉES	MAXIMUM	MINIMUM
1901....	33°3, le 5 décembre.	12°0, les 12 et 13 juin.
1902....	33,0, le 17 février.	15,2, le 7 août.
1904....	35,3, le 3 février.	14,5, les 6 et 29 août.
1905....	35,0, les 25, 26 janvier, 7 avril.	13,8, le 1er septembre.
1906....	36,8 le 3 mars.	10,6, le 4 août.
1907....	....	12,6, le 19 août.

ANNÉES	MAXIMUM	MINIMUM
1908....	32,2, le 14 mars.	14,0, le 25 juillet.
1909....	37,7, le 5 février.	14,0 le 9 août.
1910....	34,9, le 28 décembre.	....
1911....	36,4, les 14 et 15 janvier.	15,8, le 13 juin.

Vatomandry

1901....	33°5, le 12 décembre.	14°0, le 11 août.
1902....	31,4, les 12 mars et 15 avril.	11,8, le 10 juillet.
1903....	29,5, les 28 janvier, 7 février.	10,6, le 23 août.
1904....	30,8, le 24 décembre.	10,0, les 5 juillet et 2 août.
1905....	....	14,0, les 11 et 22 juillet, 3 et 6 août.
1906....	31,2, les 7, 9 et 11 mars.	13,0, le 20 juillet.
1907....	30,0, les 29 janvier, 26 février, 6 et 20 mars.	13,0, le 9 juillet.
1908....	....	16,0, les 14, 15 et 26 août.
1909....	....	10,0, les 3, 9, 12 et 13 juillet.
1910....	31,0, le 29 décembre.	14,0, les 31 juillet, 1er, 3, 5, 9 et 26 août, 14 et 15 septembre.
1911....	32,0, les 5, 12 et 14 janvier, 6 février, 3 avril, 27 et 31 décembre.	13,0, le 6 juillet.

Mananjary

1901....	32°0, les 8, 9 et 10 décembre.	10°0, le 6 juin
1902....	35,0, le 9 février.	13,0, les 25 et 26 juillet.
1903....	34,0, les 7 et 8 février.	....
1910....	....	15,0, du 11 au 14 juin, du 16 au 19 juin, les 1, 2, 20 juillet, les 10, 12, 13, et 16 août, les 5, 14 et 15 septembre.
1911....	....	13,0, les 5 juillet, 22 août.

Farafangana

1902....	37°0, le 21 décembre.	12°4, le 21 août.
1903....	35,2, le 16 janvier.	12,5, le 2 juillet.
1904....	33,8, le 4 janvier.	12,0, le 30 juin.
1905....	34,0, les 10, 16 janvier, 16 et 18 février.	11,5, le 10 août.
1906....	34,5, le 30 décembre.	9,0, le 3 août.
1907. ..	37,5, le 26 février.	10,0, le 1er juillet.

Tulear

1901....	36°3, le 14 février.	12°9, le 20 juin.
1902....	40,0, le 11 décembre.	10,4, les 21, 22 et 23 juillet.
1903....	39,0, le 25 décembre.	10,0, le 3 juillet.
1904....	40,0, les 3 et 24 janvier.	9,0, le 19 septembre.
1905....	....	9,0, les 5 et 10 juillet.
1906....	39,5, le 5 mars.	11,0, le 3 août.
1907....	35,2, le 3 avril	11,0, le 3 août.
1909....	....	10,2, le 21 juin.
1910....	38,4, le 2 janvier.	9,3, le 21 juillet.
1911....	37,3, les 20 et 24 décembre.	....

Morondava

ANNÉES	MAXIMUM	MINIMUM
1901....	35°0, le 16 décembre.	8°0, le 3 août.
1902....	38,0, les 22 et 23 janvier, 9 février, 10 décembre.	10,0, les 22 et 30 juillet.
1903....	38,0, le 27 janvier.	10,0, le 20 juin.
1904....	39,0, le 19 mars.	9,0, les 30 juin, 1 juillet.
1905....	42,0, le 19 mars.	7,0, les 26 juin, 12 et 13 juillet, 11 août.
1906....	43,0, le 30 décembre.	7,0, les 3, 5, 7, 8 et 18 août.
1907....	44,0, le 3 janvier.	11,0, le 30 juin.
1908....	33,6, les 2 et 3 janvier.	14,0, le 10 mai.
1909....	37,0, le 16 décembre.	9,0, le 15 juin, 16, 17 et 18 juillet.
1910....	38,0, les 17 et 28 mars.	9,0, les 18, 19 et 22 juillet, 4 août.
1911....	37,0, le 25 décembre.	7,0, les 6, 7 et 8 juillet.

Maintirano

1907....	....	13°0, le 1er juillet.
1908....	35°4, le 29 janvier.	14,2, le 25 juillet.
1909....	36,5, le 17 octobre.	14,0, le 15 juin.
1910....	36,0, le 13 janvier.	11,5, les 18, 20 et 23 juillet.
1911....	36,0, le 25 décembre.	14,5, les 2 et 5 août.

Majunga

1901....	35°5, le 6 décembre.	16°1, le 12 juin.
1902....	38,3, le 24 novembre.	....
1903....	34,7, le 8 février.	17,2, le 24 juillet.
1908....	37,8, le 6 novembre.	18,5, le 26 juin.
1909....	37,9, les 4 et 5 janvier.	17,9, le 12 août.
1910....	37,0, le 30 janvier.	15,5, le 5 août.

Analalava

1901....	....	17°3, le 24 juillet.
1903....	....	16,6, le 22 juillet.
1904....	36°9, le 24 septembre.	17,3, le 22 juillet.
1908....	....	17,5, le 25 juin.
1909....	....	18,0, le 3 août.
1910....	....	19,0, les 8, 12, 19 et 20 avril.
1911....	....	18,0, les 10, 11, 15 et 16 juin, 31 juillet.

Nosy-Be

1901....	31°5, les 9, 19, 28 décembre.	20°0, le 11 juillet.
1902....	32,0, les 28 février, 18 et 31 mars.	21,5, les 14 juin et 1er juillet.
1903....	32,5, le 8 janvier.	19,0, le 13 août.
1904....	33,5, le 27 novembre.	17,1, le 4 juillet.
1905....	....	14,5, le 12 juillet.
1908....	33,2, le 9 février.	13,4, le 26 juin.

Mandritsara

ANNÉES	MAXIMUM	MINIMUM
1901....	37°2, le 27 novembre.	11°0, le 12 août.
1902....	35,0, le 1er février.	13,0, les 13 et 14 juin.
1903....	33,4, le 6 fevrier.	11,0, les 3 août, 7, 8, 10 et 11 septembre.
1904....	29,4, le 24 novembre.	8,2, le 30 juillet.
1905....	....	11,9, le 14 août.
1906....	28,6, le 6 février.	6,0, le 5 août.
1907....	26,0, le 19 mars.	....

Maevatanana

1907....	37°0, les 1er, 3, 4, 6 et 7 janvier.	....
1908....	38,0, le 23 février.	17°0, le 5 août.
1909....	37,0, du 10 au 15 décembre, 17 décembre.	15,0, le 12 août.

Tananarive (observatoire)

1901....	32°1, le 4 décembre.	4°1, le 12 août.
1902....	31,3. le 19 novembre.	5,7, le 20 juin.
1903....	31,2, le 9 octobre.	5,3, le 8 septembre.
1904....	34,0, le 24 novembre.	6,3, les 28 juillet, 2 et 19 août.
1905....	33,2, le 27 septembre.	5,8 le 30 juin.
1906....	30,7, le 21 janvier.	1,8, le 4 août.
1907....	31,8, le 10 octobre.	3,7, les 8 et 9 juillet.
1908....	33,0, le 13 novembre.	6,0. le 5 août.
1909....	32,7, le 16 décembre.	3,6, le 13 août.
1910....	29,6, le 28 octobre.	4,7, le 3 août.
1911....	31,5, le 27 octobre.	2,5, le 13 juin.

Antsirabe

1907....	....	1°0, les 5 et 11 août.
1908....	36°5, les 18 septembre, 31 octobre, 10 novembre.	-1,0, le 31 août.
1911....	....	-4,0, le 13 juin.

Ambositra

1901....	....	3°5, le 18 septembre.
1902....	....	4,6, le 20 juin.
1903 ...	30°0, le 6 février.	4,6, le 20 juin.
1904....	....	5,1, les 22 et 29 juillet.
1905....	....	6,2, le 26 juin.
1906....	29,0, le 5 février.	2,3, le 4 août.

D'après les résultats de ce tableau, la plus grande chaleur, 44°0, aurait été ressentie à Morondava, le 3 janvier 1907. Le froid le plus intense, — 4°0 (au-dessous de zéro), se serait produit à Antsirabe, le 13 juin 1911.

Il est intéressant de connaître la fréquence des mois pendant lesquels se sont manifestées les températures extrêmes absolues, suivant les régions.

Sur la côte orientale, le maximum absolu a lieu très fréquemment en février, le minimum en juillet ou en août. Sur la côte occidentale, Tulear et Morondava observent la température ma-

ximum en décembre, Maintirano et Majunga en janvier, Nosy-Be en février. Le minimum arrive presque partout en juillet. Dans le plateau central, nous ressentons passagèrement la plus forte chaleur en novembre, et le plus grand froid, en août.

La seule conclusion bien certaine qui se dégage, pour le moment, de la marche très variable des vagues de froid et de chaleur à travers la Grande Ile, c'est qu'elles nous amènent des aires de haute ou de basse pression.

Après avoir jeté un coup d'œil d'ensemble sur les données générales concernant la température moyenne annuelle et ses écarts extrêmes absolus, entrons dans le détail des observations mensuelles et envisageons dans leurs grandes lignes les résultats durant les deux saisons chaude et fraîche, contenus dans le tableau suivant.

TABLEAU III

Moyennes mensuelles de la saison chaude

STATIONS	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Moyennes
Diego-Suarez.....	26°9	27°1	26°9	27°1	27°1	27°1	27°0
Vohemar.........	25,1	26,8	27,3	27,3	27,0	26,3	26,6
Maroantsetra	25,2	26,7	27,5	27,3	27,0	26,7	26,7
Tamatave........	24,9	26,0	26,6	26,9	26,2	25,1	25,9
Vatomandry......	25,5	26,4	26,9	27,0	26,7	25,6	26,3
Mananjary.......	25,4	26,3	26,9	27,0	26,3	25,2	26,1
Farafangana	25,1	26,0	27,0	27,0	26,0	24,6	25,9
Fort-Dauphin	23,7	24,5	26,0	26,1	25,5	24,6	25,0
Nosy-Be..........	27,0	26,8	26,6	27,1	27,2	26,5	27,0
Maintirano.......	27,5	27,9	28,0	27,5	27,7	26,4	27,5
Morondava.......	26,7	27,4	27,6	27,9	27,6	26,0	27,2
Tulear	26,8	27,8	28,8	28,6	28,2	25,7	27,6
Mandritsara......	21,5	21,7	21,5	21,2	21,3	20,8	21,3
Tananarive (observ.).	21,6	21,2	21,6	21,2	20,9	19,8	21,0
Fianarantsoa.....	21,2	21,0	21,8	21,3	20,6	19,3	20,8
Ihosy	24,4	24,1	24,3	24,2	23,4	21,9	23,7

Moyennes mensuelles de la saison fraîche

STATIONS							
Diego-Suarez.....	26,7	25,6	25,1	24,8	25,1	26,1	25,5
Vohemar	25,8	24,2	22,5	22,8	23,5	25,0	23,9
Maroantsetra.....	24,8	23,3	22,4	22,1	23,0	24,1	23,2
Tamatave........	23,3	21,5	20,8	21,1	22,0	23,7	22,0
Vatomandry......	23,7	22,0	20,9	21,7	22,7	24,1	22,5
Mananjary.......	23,3	21,6	20,8	21,4	22,3	23,7	21,6
Farafangana	22,3	20,9	20,0	20,8	21,6	23,9	21,5
Fort-Dauphin	23,0	21,2	20,4	21,0	21,6	22,8	21,6
Nosy-Be	26,0	25,1	24,7	24,7	25,5	26,0	25,3
Maintirano.... ..	24,2	23,2	22,1	22,9	24,5	26,0	23,8
Morondava.......	22,6	22,6	21,7	22,4	23,8	25,6	23,1
Tulear...........	23,3	21,4	21,0	21,4	23,2	25,2	22,5
Mandritsara......	19,6	17,5	16,1	16,7	17,8	20,1	17,9
Tananarive (observ.).	17,7	15,6	14,5	15,7	17,8	20,4	16,9
Fianarantsoa.....	17,2	14,8	13,9	15,4	17,2	18,6	16,1
Ihosy	19,5	18,4	18,0	18,7	20,8	23,2	19,7

Mentionnons quelques remarques au sujet du tableau précédent.

Dans le plateau central qui jouit d'un climat continental et ne reçoit d'autre influence que celle du calorique terrestre, janvier est le mois le plus chaud ; à cette époque le soleil passe une seconde fois sur nos têtes. Sur le littoral oriental, depuis Vohemar jusqu' à Fort-Dauphin, la température du sol et des eaux surpasse celle du plateau central ; la forte chaleur a lieu en février. Sur la côte occidentale, on observe le maximum en janvier à Tulear ; en février à Morondava ; en mars sur la zone Maintirano-Nosy-Be. Pendant les six mois de la saison chaude, le thermomètre de Diego-Suarez reste à peu près stationnaire.

A quelle cause faut-il attribuer ce retard d'un et deux mois dans la zone Maintirano-Diego-Suarez ? — Probablement au déplacement progressif du centre thermique situé dans l'Afrique australe. En se transportant vers le Nord, ce maximum entraîne une augmentation de température qui se manifeste sur tout son voisinage, jusque sur la côte occidentale de Madagascar.

Nous donnerons la raison du maximum observé en janvier, sur le plateau central, dans les remarques qui accompagneront le tableau IV.

Tandis qu'en Europe, on ressent la grande chaleur en juillet, ici, à cause de la différence de latitude, de l'influence du sol et des eaux, nous éprouvons de tous côtés le plus grand froid. Diego-Suarez fait pourtant exception à la règle. On n'observe la baisse minimum qu'en août. Ce retard peut s'expliquer par l'accumulation considérable de chaleur emmagasinée dans le sol et principalement dans les couches superficielles de la mer. Tant que cette accumulation suffit à compenser les pertes de calorique causées par la baisse du soleil sur l'horizon Nord, il y a échange entre l'air, l'eau ou bien la terre ; mais à un moment donné, au mois d'août, le fonds de réserve s'épuise, et alors survient la baisse thermométrique.

Comparons les résultats contenus dans les tableaux II et III.

La côte orientale est la seule zone dans laquelle les jours des maxima et des minima absolus de température tombent pendant les mois les plus chauds et les plus froids. Dans le plateau central et sur la côte occidentale, il n'en est pas de même. Ainsi, à Tananarive, le maximum absolu a lieu vers le milieu de novembre ; le soleil passe alors pour la première fois à notre zénith ; janvier est le mois le plus chaud. Le minimum se produit en août au moment des aires anticycloniques ; or, juillet est le mois le plus froid. Sur toute la côte occidentale, on observe le maximum absolu, lorsque le soleil s'élève pour la seconde fois au zénith des stations.

En comparant le tableau I et le mois d'octobre du tableau III, on constatera que la moyenne annuelle et la moyenne mensuelle d'octobre concordent sensiblement dans tout le reste de Madagascar.

Nous venons d'indiquer les mois pendant lesquels la température atteint son maximum ou son minimum, selon les diverses déclinaisons du soleil au-dessus de notre horizon. Essayons de préciser davantage et de fixer, d'après les valeurs obtenues, la date même du mois où ces phénomènes ont lieu. Ces recherches délicates exigent une série longue, ininterrompue, d'observations thermométriques faites identiquement au même endroit. L'obser-

vatoire de Tananarive réalise à peu près seul de pareilles conditions. Chercher cette solution dans les bulletins des autres stations serait illusoire à cause des trop nombreuses lacunes. Nous utiliserons les excellents résultats fournis par l'observatoire de Maurice afin de les comparer avec nos données.

Le tableau IV donne les températures moyennes calculées jour par jour, pendant dix-huit années, à Tananarive.

TABLEAU IV

Températures moyennes diurnes d'après dix-huit années

Jours	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1er	19°9	19°7	19°7	19°2	16°5	14°3	13°1	13°3	14°8	16°9	18°9	19°7
2	19,7	20,1	20,0	19,0	16,6	14,6	13,1	13,5	14,9	17,3	18,6	19,7
3	19,7	20,0	20,0	18,9	16,9	14,7	13,1	13,2	14,7	17,8	18,7	19,6
4	20,2	19,9	19,6	18,9	16,7	14,6	13,2	12,7	14,5	17,7	18,9	19,7
5	19,9	19,9	19,8	18,9	16,2	14,3	13,5	13,1	14,6	17,2	19,3	19,8
6	19,7	19,9	19,5	18,4	16,0	14,2	13,2	13,0	14,5	17,2	19,1	20,1
7	19,7	20,1	19,4	18,9	16,1	13,9	13,0	13,0	14,8	17,5	19,1	19,6
8	19,8	20,0	19,6	19,1	16,0	13,5	13,0	12,7	14,7	18,2	19,2	19,5
9	19,9	19,7	19,6	18,9	16,5	13,6	12,9	12,7	14,8	18,0	19,4	19,3
10	20,1	19,7	19,7	18,5	16,8	13,9	13,4	13,0	15,5	17,8	19,6	19,6
11	20,0	19,9	19,8	18,8	16,5	13,6	13,4	13,2	15,7	18,3	19,7	19,4
12	19,7	19,7	19,7	18,5	16,3	13,6	13,0	13,3	15,7	18,5	19,7	19,1
13	19,5	19,6	19,6	18,8	16,8	13,4	12,7	13,3	15,7	18,2	19,3	19,0
14	19,7	19,4	19,7	18,7	16,2	13,2	12,8	13,8	15,6	18,3	19,0	19,4
15	20,0	19,4	19,8	18,6	15,8	13,2	12,8	14,2	15,6	17,8	19,2	19,4
16	19,8	19,8	19,4	17,9	15,9	13,1	13,2	14,0	16,3	17,7	19,3	18,9
17	19,7	20,0	19,1	18,3	15,6	13,2	13,5	13,8	15,7	17,4	19,5	19,4
18	19,7	20,1	18,8	18,2	15,8	13,1	13,5	14,0	15,4	17,3	19,9	19,5
19	19,7	19,8	19,2	18,3	15,9	13,0	13,7	13,9	15,3	18,1	19,6	19,0
20	19,8	19,8	19,2	18,3	15,7	12,4	13,7	14,2	15,1	18,5	19,9	19,3
21	19,6	19,6	19,4	18,4	15,5	12,6	12,9	14,2	15,6	18,5	19,7	19,6
22	19,8	19,4	19,2	18,4	15,4	12,8	12,9	14,1	15,9	18,5	19,9	19,8
23	19,6	19,9	19,2	18,5	15,1	13,0	13,1	13,5	15,6	18,4	19,6	19,6
24	19,8	19,7	19,5	18,3	15.2	13,3	12,9	13,6	16,2	18,7	19,4	19,6
25	19,7	19,6	19,0	17,9	15,4	13,5	12,4	13,7	16,8	18,5	19,3	19,5
26	20,1	20,0	19,1	17,9	15,5	13,7	12,7	14,4	17,0	18,2	19,2	19,7
27	19,8	20,1	18,9	17,3	15,7	13,6	12,9	14,8	17,0	18,8	19,5	19,7
28	19,6	19,8	19,3	16,8	15,5	13,6	13,4	14,8	16,9	18,7	19,5	19,6
29	19,8		19,2	16,7	15,1	13,3	13,0	14,6	16,6	18,2	19,6	20,0
30	19,9		19,1	16,6	14,8	13,1	12,8	14,4	16,5	18,4	19,7	20,0
31	20,0		19,2		14,7		13,0	14,3		18,9		19,5

Les résultats du tableau IV méritent de fixer un instant notre attention. La plus grande chaleur 20°2 arrive, non pas le 17 novembre, mais le 4 janvier, exactement quand le soleil passe pour la seconde fois à notre zénith, et pendant un des longs jours de l'année.

Puisque la température de l'air reste à peu près la même en novembre et décembre, il faut chercher la cause de ce retard dans l'influence du sol. En effet, pendant le mois de novembre, on remarque dans le terrain une accumulation de chaleur. Nous relevons 19°6, à 30 centimètres de profondeur, 20°0 à 50 centimètres, 20°1 à 1 mètre. La température terrestre augmente en décembre ; 20°1 à 30 centimètres, 20°5 à 50 centimètres, 20°6 à 1 mètre. Le maximum se produit au commencement de janvier ; le 5 en 1891, le 10 en 1892, le 7 en 1893. A partir de ce moment, les géothermomètres ne cessent de baisser durant six mois.

L'air atteint son minimum 12°4, le 20 juin, veille du jour où les rayons solaires nous présentent leur degré maximum d'inclinaison ; c'est aussi l'époque des nuits les plus longues.

Cette concordance entre les dates de certains phénomènes solaires et la constatation du réchauffement et du refroidissement de l'air qui en résulte, repose d'abord sur la grande régularité thermique qui règne dans les climats tropicaux, ensuite sur les avantages inhérents à une station éloignée de toute influence maritime. On ne la rencontre pas dans le tableau des températures moyennes diurnes de Maurice, à cause de l'absorption du calorique des eaux de l'océan Indien. Le maximum observé à Maurice, 26°5, se produit du 18 au 21 janvier ; donc, après Tananarive. Le minimum, 19°4, a lieu le 22 juillet, un mois après que le soleil a atteint sa plus grande déclinaison boréale. Or, dans le tableau IV, nous trouvons à la date du 25 une deuxième baisse de même valeur qu'en juin, 12°4 ; ce qui laisserait supposer qu'il existe à cette époque une période passagère de froid, sous nos latitudes. Vers cette même date, on observe en Europe la plus grande chaleur.

Réduit en graphique, le tableau IV ne représente pas une courbe régulière, mais une série de crochets successifs, indice que, dans le détail, dix-huit années d'observations sont insuffisantes. Malgré ces défauts accessoires, et envisagé à grands traits, ce type de température diurne offre cependant quelques points caractéristiques. Ainsi, du 23 avril au 1er mai, la chaleur diminue rapidement de 2° environ ; du 27 mai au 1er juin, baisse de 1°6 ; du 10 au 20 juin, marche descendante de même valeur ; du 20 au 26, hausse de 1° ; puis apparaissent des fluctuations, enfin le minima du 25 juillet.

La période de chaleur dite des Perséides, du 10 au 13 août, signalée en Europe, se manifeste aussi à Tananarive, mais un peu plus longuement ; elle commence le 9 et se termine le 15. Celle des Léonides, appelé aussi été de la Saint-Martin, 11 novembre, apparaît ici du 7 au 12. Du mois de juillet à celui de septembre, époque des aires anticycloniques, la température augmente progressivement, sans aucun de ces soubresauts déjà constatés en avril, mai et juin. La courbe d'octobre a une allure assez mouvementée ; du 14 au 18, baisse qui indique la fin de la saison fraiche ; le reste du mois, hausse rapide qui amène les premiers orages de la saison chaude, parfois même les températures les plus élevées de l'année, comme en 1903, 1907 et 1910.

La différence de température provenant de la latitude apparaît mieux sur la côte orientale que dans toutes les autres régions. Les conditions topographiques dans lesquelles se trouvent les stations météorologiques sont à peu près uniformes, et à ce point de vue paraissent meilleures que celles du plateau central. En effet, plusieurs de ces dernières sont situées dans des fonds de vallée ou

sur le versant ouest d'une colline, par conséquent abritées contre les vents prédominants, d'autres en plaine ou sur le sommet d'une montagne ; les unes voisines de la zone forestière, d'autres éloignées. De telles diversités topographiques ont leur répercussion sur les résultats de la température, et ne permettent guère de fixer exactement la répartition de chaleur suivant la latitude et l'altitude. dans toutes les stations de l'intérieur. Sur la côte occidentale de Madagascar, le voisinage du centre de chaleur qui règne sur l'Afrique australe, de novembre à avril, les vents chauds d'Ouest fréquents dans ces parages, occasionnent autant de causes perturbatrices à cette époque de l'année. Mais, pendant les six mois suivants, on y observe clairement l'influence de la latitude. Durant la saison fraîche, la diminution de chaleur pour 1° de latitude égale 0°3 environ sur les deux côtes orientale et occidentale. Pendant la saison chaude, depuis Vohemar jusqu'à Fort-Dauphin, il y a baisse de 1° pour 6°20 20' de latitude.

*
* *

En terminant ce travail d'ensemble sur la température et ses modifications à Madagascar, abstraction faite de toute étude climatologique ou autre, nous adressons nos remerciements aux observateurs de bonne volonté qui ont fourni un dossier considérable de documents météorologiques. Afin qu'à l'avenir, la science puisse tirer un parti encore meilleur de ces observations, nous leur recommandons instamment la persévérance dans la charge qui leur a été confiée, et la lecture consciencieuse des instruments. Les lois qui président à la formation et à la propagation des phénomènes atmosphériques, en particulier du calorique émis sur la terre par le soleil, sont peu connues. A chacun de nous incombe donc la tâche d'apporter notre modeste concours à cette étude météorologique qui intéresse l'agriculture, le commerce et la santé publique.

LA PLUIE A MADAGASCAR DE 1901 A 1911

par le R. P. Elie COLIN

De tous les éléments météorologiques, le plus difficile à analyser est sans contredit la pluie. Sous les tropiques, malgré les grandes perturbations atmosphériques, le baromètre et le thermomètre accusent, au bout d'une année, sensiblement la même hauteur moyenne, le même degré moyen de chaleur ; il suffit d'une certaine période de temps pour que les écarts momentanés de la pression et de la température se confondent au milieu des résultats numériques annuels. On ne peut pas en dire autant de la pluie. A Madagascar, en particulier, sa quantité annuelle, sa distribution varient selon les lieux, les saisons, suivant la fréquence des orages, des aires cycloniques et anticycloniques. L'instabilité caractéristique de cet élément ne résulte pas du hasard ; comme tous les autres phénomènes atmosphériques, la pluie dépend d'une suite de circonstances soumises à une loi qui jusqu'à ce jour échappe aux investigations des météorologistes. Certains pensent que l'activité du soleil joue un rôle aussi bien dans les variations magnétiques que pluvieuses ; ils voient une relation entre les hauteurs maximum et minimum de pluie et les années de maximum et minimum des taches solaires. D'autres soutiennent la proposition inverse, ce qui n'avance pas l'état de la question. Il en est qui compulsent les rares séries d'observations séculaires, les périodes d'inondations et de sécheresse que présentent certains lacs, certaines rivières ; ils se basent sur ces documents pour y reconnaître une oscillation de trente-cinq ans (Brückner) ; quelques uns trouvent seulement dix-neuf, ou même onze ans, valeur qui représente la fréquence des taches solaires et ramène ainsi à la première hypothèse. Mais, les témoignages cités à l'appui ont l'inconvénient d'être individuels et de faible durée ; on ne les constate pas en divers autres endroits situés pourtant dans des conditions aussi favorables que les précédents. Récemment, le météorologiste suédois Hildebrandsson suggérait pour nos régions australes une hypothèse assez hasardée : les phénomènes de la pression et de la pluie se propageraient comme une onde, du cap de Bonne Espérance à l'Australie, puis se dirigeraient rapidement vers l'Amérique du Sud. Nous avons essayé de contrôler l'exactitude du fait, en utilisant vingt et une années d'observations consécutives de Maurice et de Tananarive. Or, nous avons obtenu dix concordances et onze divergences, ce qui ne nous paraît pas constituer une preuve certaine en faveur de cette opinion.

Peut-être arrivera-t-on à résoudre la question, 1° lorsque les observations pluviométriques embrasseront sur la surface terrestre un ensemble plus vaste que celui dont on dispose actuellement ; 2° lorsque chaque station offrira une très longue série ininterrompue ; 3° lorsqu'on aura soin d'écarter des résultats les effets des grandes perturbations. En attendant cette heureuse découverte, contentons-

nous de signaler les divers modes de condensation des nuages à Madagascar, de dresser des tableaux contenant les résultats obtenus dans les postes météorologiques, de 1901 à 1911, et d'indiquer dans des remarques les causes qui influent sur la variabilité de la pluie.

Avant d'entrer en matière, il est nécessaire de définir ce que l'on entend par millimètre d'eau recueillie au pluviomètre et par jour pluvieux. Supposons que la pluie tombe sur le sol sans qu'elle ne soit ni évaporée ni absorbée, 1 millimètre de liquide mesuré représente 1 litre d'eau uniformément répandue sur une surface de 1 mètre carré, ce qui donne un hectolitre sur 1 are, ou 10 mètres cubes par hectare.

Nous appelons jours pluvieux, les jours où l'on a recueilli au moins 1 millimètre d'eau.

I. — Modes de condensation des nuages à Madagascar

1° Sur la côte orientale, de mai à octobre, la pluie s'effectue par refroidissement. En traversant l'océan Indien, les nuages chauds se saturent de vapeurs; ils viennent se mélanger aux couches d'air plus froides du littoral et se condensent partiellement. Au pied des hauts massifs forestiers qui limitent le plateau central, la précipitation aqueuse s'accentue à cause du relief du sol et de l'air humide des forêts. Les nuages déversent en ces points la majeure quantité de la vapeur d'eau contenue dans leurs masses, en sorte que leur partie supérieure, chassée par les courants ascendants et les vents Est ou Sud-Est sur les hauts plateaux du centre, s'y résoud en une bruine plus ou moins intense selon la distance de la station à la zone forestière. Parvenus dans la région occidentale de Madagascar constamment chaude et sèche, ils sont absorbés dans l'atmosphère ambiante.

En général, le mode de condensation par refroidissement, pendant la saison fraîche, donne un faible rendement.

2° De novembre à avril, Madagascar se trouve sous l'influence de basses pressions barométriques. Nous éprouvons alors tantôt des pluies dites *cycloniques* dûes au passage d'une tempête qui, principalement, au voisinage du centre, déverse des torrents d'eau; tantôt nous subissons les effets des orages de chaleur accompagnés d'averses, parfois de grêle et de grains. En ce dernier cas, la pluie se produit par voie d'expansion ou de détente adiabatique.

Dans le plateau central, la formation des manifestations électriques a lieu surtout lorsque le temps est calme, ou lorsque les vents soufflent de l'Ouest, du Nord-Ouest. L'air surchauffé toute la matinée, forme des courants ascendants. Sur les flancs du massif de l'Ankaratra, on voit les nimbus stationnaires s'épaissir d'heure en heure. Dans les régions élevées de l'atmosphère circule toute une série de nuages électrisés : cirrus, cirro-stratus, alto-stratus et cumulus. Deux instruments perçoivent, à l'observatoire de Tananarive, les ondes parfois puissantes d'origine atmosphérique : d'abord, le téléphone qui communique avec le bureau central de la capitale par une ligne aérienne de 4 kilomètres environ avec différence d'altitude de 120 mètres. Cette ligne joue le rôle d'une antenne, et les charbons du microphone font probablement l'office de cohéreur. On entend des crépitements pareils aux décharges

d'un condensateur. En second lieu, le tube à limaille Branly du céraunographe (enregistreur d'orages) basé sur le principe de la T. S. F., écrit ces mêmes signaux parasites sur un diagramme. Vers onze heures du matin, les décharges se succèdent à intervalles rapprochés et par groupes. Depuis midi jusque vers minuit, alors que les orages suivis d'abondantes averses éclatent à peu près dans toutes les directions, l'enregistrement a lieu d'une manière ininterrompue. Sur le plateau central, ces phénomènes se produisent pendant la soirée et bien avant dans la nuit ; sur la côte occidentale, surtout la nuit.

La fréquence des orages se manifeste principalement pendant les dix derniers jours des mois d'octobre, novembre, décembre et janvier ; en février et avril, on les remarque d'ordinaire pendant la première décade du mois ; en mars, pendant la deuxième.

II. — Résultats annuels et mensuels

Dans les deux tableaux suivants, nous donnons le total annuel de la pluie ainsi que celui des jours pluvieux.

TABLEAU I

Total de la pluie tombée à Madagascar, pendant dix ans

STATIONS	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911
	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m
Diego-Suarez...............	1 133,9	1 387,6	»	»	632,7	594,2	672,7	1 531,6	739,3	»
Vohemar.................	1 374,7	1 816 3	1 632,2	1 124,1	1 230,3	1 661,8	1 949,7	1 084,2	1 759,0	942,5
Maroantsetra.............	3 049,1	»	3 485,3	4 314,7	5 144,8	—	—	—	—	—
Tamatave	2 403,4	»	2 601,5	2 847,9	2 450,5	1 727,8	3 573,3	2 979,4	»	3 664,1
Vatomandry...............	2 727,3	3 098,1	2 745,2	»	2 785,4	2 806,4	2 771,6	2 738,8	2 858,4	2 786,5
Mananjary	2 862,3	»	4 404,1	4 529,0	3 208,0	»	2 250,8	1 882,1	2 132,2	1 896,1
Farafangana..............	2 197,6	2 805,0	3 501,2	3 814,1	»	2 598,0	»	»	»	»
Tulear...................	289,1	47,0	—	—	—	—	—	—	—	—
Morondava................	503,4	450,4	»	669,1	310,0	963,2	765,0	546,4	668,2	775,3
Maintirano.	—	—	—	—	—	—	1 094,0	560,8	494,0	879,4
Nosy-Be..................	1 953,5	2 192,0	3 099,0	—	—	—	—	—	—	—
Mandritsara..............	1 373,7	1 049,4	»	»	1 010,9	1 731,9	2 168,0	1 902,0	»	—
Tananarive (Observ.).....	1 134,1	1 513,8	1 281,4	1 935,4	1 665,2	1 612,2	1 534,9	692,1	1 205,7	1 254,7
Ambositra................	1 600,8	»	»	»	1 451,0	—	—	—	—	—
Fianarantsoa.............	1 044,9	1 182,2	»	1 612,5	1 746,9	»	1 323,1	»	—	—
Ihosy	1 041,2	820,8	946,6	1 827,1	»	»	1 549,0	1 044,0	2 071,0	1 832,2
Betroka	—	—	—	—	—	—	648,8	473,5	614,9	»
Ambovombe................	—	—	—	—	—	—	—	406,9	»	—

N.-B. — Le signe — signifie qu'on n'a fait aucune observation.
Le signe » signifie que les observations sont incomplètes ou douteuses.

TABLEAU II

Nombre de jours pluvieux à Madagascar, pendant dix ans

STATIONS	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911
Diego-Suarez	74	90	»	»	49	46	43	58	61	»
Vohemar	106	158	128	76	101	101	150	135	151	94
Maroantsetra	252	»	210	205	228	—	—	—	—	—
Tamatave	117	»	216	156	167	129	202	159	»	148
Vatomandry	160	204	191	»	181	149	187	124	170	167
Mananjary	142	»	137	144	138	»	89	96	111	107
Farafangana	155	175	197	179	»	173	»	»	»	»
Tulear	27	16	—	—	—	—	—	—	—	—
Morondava	27	20	»	26	18	38	40	39	35	36
Maintirano	—	—	—	—	—	—	58	44	26	39
Nosy-Be	134	119	139	—	—	—	—	—	—	—
Mandritsara	56	50	»	»	61	80	75	50	»	»
Tananarive (Observ.)	82	97	89	108	93	105	93	58	86	90
Ambositra	111	»	»	»	94	—	—	—	—	—
Fianarantsoa	103	86	»	115	120	»	105	»	»	»
Ihosy	63	76	70	52	»	»	41	32	54	35
Betroka	—	—	—	—	—	—	32	26	40	»
Ambovombe	—	—	—	—	—	—	»	33	»	—

N.-B. — Le signe — signifie qu'on n'a fait aucune observation.
Le signe » signifie que les observations sont incomplètes ou douteuses.

La pluie tombe abondamment sur la côte orientale de Madagascar à cause de son exposition aux vents humides de l'océan Indien. De tous les points de ce littoral, Maroantsetra reçoit la hauteur d'eau la plus considérable : 4 mètres environ par an. A mesure qu'on remonte vers Diego-Suarez, la condensation diminue. La même décroissance se reproduit en descendant de Mananjary vers Fort-Dauphin.

Entre Tamatave et Farafangana certaines localités recueillent une hauteur de pluie tantôt élevée, tantôt moindre. La cause de l'augmentation pourrait être attribuée ou bien aux cyclones qui touchent fréquemment ces parages, ou bien à la bifurcation des courants aériens et marins de S.-E. et de N.-E. qui se déplace le long de cette zone. Au croisement des courants de direction différentes, il se forme presque toujours un maximum pluvieux très prononcé. Autour de ce centre momentané d'action, la pluie diminue progressivement, dans les stations du littoral situées soit au Nord soit au Sud. Citons deux exemples : en 1904, Mananjary reçoit 4 m. 40 d'eau ; Vatomandry, 2 m. 75 seulement ; Tamatave, 2 m. 60 ; vers le sud, Farafangana, 3 m. 50. En 1908, Tamatave observe 3 m. 57 ; Vatomandry, beaucoup moins : 2 m. 77 ; Mananjary, une valeur plus faible encore : 2 m. 25.

Dans l'intérieur de l'île, il pleut moins que sur le littoral oriental. En dix ans, on a compté 767 jours pluvieux à Tananarive, dont 740 accompagnés de phénomènes orageux. Il semble donc que, dans la région élevée de Madagascar, la majeure partie de la précipitation provienne de manifestations électriques. Le plus fort total enregistré à Beforona, situé aux pieds de l'arête faîtière, donna en 1903 près de 3 mètres d'eau.

Sur la côte occidentale, le total de la pluie est encore plus faible que dans le plateau central ; la diminution s'opère à partir de Nosy-Be (2 mètres) jusqu'à Tulear qui a une valeur annuelle insignifiante : 10 centimètres environ.

La région Sud-Sud-Ouest de Madagascar comprise depuis Tulear, Betroka et le cap Sainte-Marie reçoit fort peu d'eau. La cause de cette irrégularité s'explique facilement. D'une part, les nuages venant de l'océan Indien ont été en majeure partie condensés sur le versant oriental des montagnes exposées à l'action du vent dominant ; comme nous l'avons déjà remarqué, un minimum de pluie succède nécessairement à un maximum. D'autre part, le sol calcaire, crevassé et perméable de cette partie de Madagascar absorbe les eaux condensées des nuages qui traversent l'horizon ; d'où, assèchement superficiel des rivières et des sources. La plus forte quantité d'eau qui tombe en ce pays a lieu principalement lors du passage d'un cyclone, soit qu'il vienne du canal de Mozambique, soit qu'il descende du plateau central, soit qu'il s'infléchisse entre Farafangana et Fort-Dauphin.

Le nombre des jours pluvieux diminue de Maroantsetra à Diego-Suarez. Ils restent sensiblement égaux de Tamatave à Farafangana.Dans le centre de Madagascar ; la pluie tombe fréquemment à Beforona ; vient ensuite par ordre d'intensité, Ambositra et Fianarantsoa. Sur la côte occidentale, les jours pluvieux sont fréquents à Nosy-Be, rares à Tulear.

D'après l'hypothèse des périodes undécennales des taches solaires, l'année 1905 remarquable par le maximum d'activité de cet astre aurait dû accuser une plus grande précipitation aqueuse,

au moins dans un certain nombre de stations malgaches. Or, Tananarive et Mananjary, ensuite l'île Maurice ont été les seuls points isolés dans lesquels on ait remarqué un maximum pluvieux. Si on compare ces trois preuves favorables aux nombreux résultats négatifs obtenus dans les postes météorologiques de Madagascar, on conviendra qu'il faut apporter une certaine méfiance à l'égard de cette théorie. Du reste, en nous reportant aux deux époques antérieures maxima des taches solaires, 1883 et 1893, nous ne trouvons dans la série des observations aucune trace de grande pluie, ni à Maurice un maximum. En 1901, les valeurs obtenues dans ces deux stations ne s'écartent guère de la moyenne ordinaire.

Assurément, il est intéressant de savoir la hauteur annuelle de pluie qui tombe en chaque station de Madagascar ; toutefois, cette connaissance trop vague, trop générale ne suffit ni au météorologiste ni à l'agriculteur ; l'un et l'autre basent leurs études et leurs expériences sur les valeurs pluvieuses de chaque mois, de chaque saison. On trouvera dans le III^e^ et IV^e^ tableau cette distribution détaillée ainsi que le nombre de jours pluvieux répartis de novembre à avril et de mai à octobre.

TABLEAU III

ANNÉES	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	TOTAL saison chaude	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL saison fraiche
Diego-Suarez														
	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m
1901-2.....	10,7	167,3	336,0	253,2	50,0	41,4	858,6	30,0	4,2	6,9	4,2	17,1	10,2	72,6
1902-3.....	3,5	376,5	173,2	370,5	430,8	55,4	1 409,9	33,5			19,0	2,6	14,0	69,1
1903-4.....	11,4	277,2	104,4	236,8	138,4	13,1	781,3				5,0	1,7	0,7	7,4
1904-5.....	69,3	258,7	473,7	214,2	280,1	128,4	1 424,4	8,1	11,3	8,4	10,8	2,0	5,6	46,2
1905-6.....	31,7	»	95,4	415,7	61,2	25,5		0	0	5,0	0,9	0	0	5,9
1906-7.....	6,7	22,3	172,4	56,8	75,5	73,1	406,8	3,2	24,2	2,8	0	1,0	0	31,2
1907-8.....	68,25	117,0	415,0	145,0	25,0	64,2	834,45	6,5	0	0	0	0	0	6,5
1908-9.....	0	17,0	79,0	222,4	427,3	1,0	746,7	3,2	3,2	3,0	5,04	3,6	0	18,04
1909-10....	0,6	783,3	268,32	180,57	189,22	36,6	1 458,61	0	0	12,0	10,5	0	0	22,5
1910-11....	0	42,1	181,5	40,0	320,6	36,0	620,2	4,0	10,5	4,9	4,5	0	0	23,9
Vohemar														
1901-2.....	19.9	600,0	236,0	71,0	196,3	158,6	1 281,8	29,2	15,6	61,5	42,0	144,0	71,0	363,3
1902-3.....	116,9	234,6	188,5	347,6	131,2	286,8	1 305,6	226,0	50,7	86,2	157,4	45,5	172,0	737,8
1903-4.....	38,0	186,4	272,1	198,0	115,0	86,0	895,5	61,0	177,1	93,3	50,3	20,2	41,0	442,9
1904-5.....	110,2	408,0	106,0	82,0	60,0	80,0	846,2	49,0	105,0	0,1	31,0	8,0	89,0	282,1
1905-6.....	17,0	497,0	264,0	129,0	149,0	22,0	1 078,0	130,0	46,0	91,0	44,0	93,3	82,0	486,3
1906-7.....	64,0	116,0	201,0	191,0	105.0	297,0	974,0	111,0	338,0	93,0	29,8	25,5	80,0	677.3
1907-8.....	156,0	34,5	188,0	152,0	253,0	307,0	1 090,5	253,2	48,5	189,1	66,0	90,9	80,3	728,0
1908-9.....	92,8	228,9	218,9	55,2	102,0	66,1	763,9	30,9	107,6	110,2	90,7	52,7	75,2	467,3
1909-10....	53,7	121.0	176,1	150,6	343,0	411,9	1 256,3	5,2	24,8	194,4	88,0	112,3	35,2	459,9
1910-11....	47,6	169,9	110,0	210,3	114,5	17,6	669,9	17,4	3,05	75,6	97,0	38,4	9,4	240,85
Maroantsetra														
1901-2.....	13,3	50,5	179,3	96,7	231,5	223,5	797,8	252,5	450,2	464,0	212,8	142,7	175,9	1 698,1
1902-3.....	143,3	476,7	301,5	129,4	»	153,4		366,6	359,8	368,6	373,5	70,3	211,5	1 750,3
1903-4.....	29,4	205.3	148,0	396,2	491,6	382,5	1 653,0	289,8	339,5	396,9	260,3	229,0	83,4	1 598,9
1904-5	92,2	375,9	216,5	259,3	634,5	943,9	2 522,3	374,0	209,1	488,4	255,0	36,1	120,2	1 512,8
1905-6.....	332,2	415,5	451,2	351,8	780,0	233,0	2 563,7	485,8	881,1	1 163,4	59,75	419,1	71,2	3 080,35
1906-7.....	63,1	185,4	162,4	109,1	386,4	1 010,8	1 917,2	512,0	—	—	—	—	—	—

Tamatave														
1901-2.....	36,1	475,3	170,2	147,9	311,1	81,0	1 221,6	75,2	. 16,3	142,3	16,8	156,3	42,4	449.3
1902-3.....	92,1	181,9	160,5	222,9	361,0	201,0	1 219,4							
1903-4.....	64,0	130,8	257,7	463,5	422,5	183,0	1 521,5	229,5	297,0	276,9	53,8	123,4	88,0	1 068,6
1904-5.....	52,4	223,8	179,8	370,9	506.9	449,3	1 783,1	164,6	41,1	188,6	118,4	40,2	91,8	644,7
1905 6.....	352,5	343.8	157,7	408,9	181,5	166,8	1 611,2	269,8	103,6	181,8	96,6	268,0	148,5	1 068,3
1906-7.....	115,4	351,9	146,72	168,52	206,87	422,9	1 412.31	116,4	155,1	201,7	86,1	9,5	4,3	573,1
1907-8.....	30,1	179,6	545,6	465,0	315,2	378,6	1 914,1	298,3	372,3	454,5	147,0	209,3	98,5	1 579,9
1908-9	57.1	231,9	925,4	317.3	457,6	138,5	2 127,8	45,2	193,3	143,2	167,5	201,3	208,9	959,4
1009-10....	65,5	115.7	164,7	281,8	579,5	210,6	1 417,8	128,9	316,5	»	165,2	65,0	51,8	
1910-11....	98,5	328,2	151,0	421,7	543,6	254,0	1 797,0	258,0	469,0	986,8	218,0	247,0	55,0	2 233,8
Vatomandry														
1901-2.....	51,1	428,1	217,2	316,8	450.1	137,6	1 600,9	230,8	153,1	262,7	122,1	189,3	156,0	1 114,0
1902-3.....	243,3	250,3	398,5	158,9	610,0	360,1	2 621,1	83,9	385,6	141,1	264,5	156.8	85,4	1 117,3
1903 4.....	64,4	488,9	251,0	540,5	394,9	200,8	1 940,5	163,6	256,9	256,8	133,5	222,7	84,8	1 118,3
1904-5.....	59,0	180,7	269,0	548,6	474,4	309.5		133,5	54,3	119,1	135,7	109,8	135,3	687,7
1905-6.....	183,9	263,9	219,0	455,7	147,7	151.8	1 422,0	351,8	191,6	325,4	200,4	180,7	179,3	1 429,2
1906-7	94,1	287,9	89,7	272,7	618,4	321,6	1 684,4	107,7	293,0	283,1	127,9	148,3	106,7	1 066,7
1907-8.....	82,3	255,0	454,9	337,7	377,0	242,8	1 849,7	125,3	196,9	467,1	118,2	57,9	36,8	1 002,2
1908-9. ...	54,4	302,6	596,1	576,4	669,2	254,1	2 452,8	128,0	127,81	78,0	32,7	9,09	110,43	483,94
1909-10....	28,0	121,0	392,75	307,03	433,5	421,5	1 703,78	82,0	159,74	234,98	62,38	39,34	118,18	696,62
1910-11....	188.38	418,63	113,9	588,0	751,75	235,63	2 295,39	151,52	92,21	162,26	118,78	66,01	58,76	649,54
Mananjary														
1901-2.....	46,6	270,6	37,9	547,3	618,2	74,6	1 595,2	119,7	92,9	185,0	57,2	232,9	165,4	853,1
1902-3.....	382,5	348,7	145,2	329,7	615,9	472,2	2 294,2	93,4	269,9	»	277,0	300,0	251,0	
1903-4	159.0	602,0	741,0	946,0	858,0	250,0	3 556,0	111.0	200,0	190,0	176,0	379,0	92,0	1 148,0
1904-5.....	32,0	429,0	742,0	616,0	463,0	641,0	2 923,0	141,0	144,0	198,0	374,0	177,0	199,0	1 233,0
1905-6.....	457,0	377.0	369,0	112,6	263,0	193,0	1 771,6	336,0	256,0	538,0	121,0	220,0	399,0	1 870,0
1906-7.....	42,0	359,0	104,0	243.0	342,0	492,0	1 582,0	133.0	175,0	140,0	30,0	»	»	
1907-8....	»	117,4	149,4	117,5	429.5	242,0		43.0	209,2	503,0	95,0	37,0	6,0	893,2
1908-9.....	88,0	331,0	219,0	297,6	260.5	159.0	1 355,1	66.0	347,6	78,0	117,1	99,5	52,3	760,5
1909-10....	130,3	55,2	694,5	273.2	139,5	207,7	1 500,4	142,8	145,0	173,5	69,5	7,9	48,8	587,5
1910-11....	115,2	114,6	290,4	210,0	480,3	285,1	1 495,6	265,2	115,1	79,0	33,1	49,2	9,0	490,6
Farafangana														
1901-2.....			12.6	372.7	318,4	333,5		55,7	168,7	168,9	21,3	57,9	168,7	621,2
1902-3.....	167,1	372.1	425,9	255,2	565,7	218,4	2 006,1	82,5	382,7	76,7	122,0	226,6	70,4	960,9
1903-4.....	207,8	171,1	343,4	490,2	648,9	38,6	1 900,0	261,4	83,3	446,3	474,8	167,4	36,8	1 470,0
1904-5.....	8,8	501,3	341,5	762,0	578,5	235,9	2 428,0	211,7	118,0	297,5	179,0	176,2	197,3	1 179,7
1905-6.....	428,9	287,6	106,7	812,0	252,2	107,8	1 995,2	154,6	68,3	520,7	98,0	»	203,9	
1906-7.....	54,1	204,5	160,0	350,0	513,0	231,0	1 512,6	154,0	254,5	219,0	76,0	81,0	40,5	825,0
1907-8	105,0	410,0	257,5	195,5	374,5	239,0	1 581,5	206,0	186,0	—	—	—	—	

ANNÉE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	TOTAL saison chaude	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL saison fraiche
Fort-Dauphin														
	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m
1903-4.....			403,9	359,8	450,6	78,9		269,5	50,4	90,4	388,0	90,7	637,4	1 526,4
1906-7.....	100,3	124,2	152,0	151,5	162,1	211,0	901,1	92,5	30,1	156,4	24,0	15,0	29,0	347,0
1907-8.....	37,0	33,0	131,0	88,0	332,0	131,0	752,0	62,0	14,0	155,0	0	0	22,0	253,0
1908-9.....	61,0	12,9	37,0	110,0	16,0	142,0	378,9	130,5	163,1	59,2	44,8	74,7	22,5	494,8
Tulear														
1901-2.....	0	71,??	106,3	45,7	58,1			19,5					59,5	
1902-3.....			0,9	0	3,0				2,7	0,7	5,2		10,2	
1903-4.....	6,3	18,0	237,3	81,8	41,5				2,0	71,5		1,2	33,8	
1904-5.....	2,3	266,3	0	89,4	212,8	24,8	595,6	28,3	5,9	0	0	48,2	0	82,4
1905-6.....	3,0	»			1,0	9,16		8,5	9,0	5,7	20,3	9,0	36,2	88,7
1906-7.....	59,0	41,4	392,0	122,4	14,5	20,0	649,3	18,5	11,5	0	0	9,0	0	39,0
1909-8.....	0	»	1,6	96,5	—	—		—	—	—	—	—	—	—
Morondava														
1901-2.....	31,0	351,5	125,0	191,0	117,0	0	815,5	13,4	0	0	0	0	0	13,4
1902-3.....	47,0	10,0	99,8	4,1	18,0	0	178,9	30,0	0	0	0	5,5	0	35,5
1903-4.....	106,0	187,0	674,0	109,0	85,0						1			
1904-5.....	30,0	100,0	118,0	72,0	267,1	26,0	613,1	0	0	0	0	5,0	0	5,0
1905-6.....	15,0	166,0	98,0	94,0	0	0	373,0	0	0	0	0	0	30,0	30,0
1906-7.....	62,0	26,0	408,0	151,0	215,0	0	862,0	0	0	0	0	0	0	0
1907-8.....	0	189,2	91,7	116,4	2,0	8,4	407,8	0	0	10,2	0	0	0	10,2
1908-9.....	120,0	233,7	156,55	295,6	0	6,5	812,35	4,4	0	0	0	1,5	11,2	17,1
1909-10....	27,37	40,52	397,5	72,5	186,3	0	724,19	0	0	0	0	0	0	0
1910-11....	0,2	11,7	495,4	164,6	85,1			0,1	»	»	0,7	0,2		
Maintirano														
1904-5.....	95,3	173,5	159,5	115,2	141,5	115,5	800,5	5,0	»	»	»	»	»	
1906-7.....	»	»	»	167,0	464,6	67,7		0	0,2	0,7	2,3	0,7	0	3,9
1907-8.....	40,2	167,9	146,3	388,8	129,0	17,0	889,1	0	0	0,6	0,3	0	3,5	4,4
1908-9.....	175,1	313,5	180,6	207,3	37,5	5,5	819,5	2,8	0	0	1.7	46,6	22,0	73.1
1909-10....	41,2	15,6	270,4	21,9	73,1	0	422,2	0	0	0	0	0	24,1	24,1
1910-11....	53,0	51,5	432,7	212,5	185,6			14,5			4,5	5,6		

Nosy-Be

1901-2.....	76,0	253,5	221,5	423,0	184,5	175,5	1 334,0	22,5	45,5	15,0	81,0	32,5	93,0	289,5
1902-3.....	215,0	444,5	513,5	461,0	445,5	73,5	2 153,0	53,0	19,5	3,0	9,0	28,0	60,0	172,5
1903-4.....	279,0	247,0	464,5	734,5	513,5	255,5	2 494,0	63,0	91,5	54,5	118,0	58,5	47,0	432,5
1904-5.....	234,5	464,0	676,0	927,5	197,0	161,0	2 660,0	170,0	132,5	204,0	68,0	54,5	141,0	770,5
1907-8.....	»	»	561,5	570,0	80,0	113,5		49,5	3,0	84,5	91,0	68,0	228,0	524,0

Mandritsara

1901-2.....			181,5	383,5	197,0	60,0			3,6			1,8	7,8	
1902-3.....	155,5	383,0	334,3	331,5		127,0		—	—	—	—	—	—	
1903-4.....	27,37	229,3	233,0	691,4	347,8	55,0	1 533,87		99,0		4,0	5,3	1,2	
1904-5.....	1,2	91,6	345,3	289,9	283,3	162,7	1 174,0	4,6	17,8	1,5	0,9	0	9.2	34,0
1905-6.....	295,1	»	47,4	314,1	177,4	53,0		1,5	0,5	2,0	0	18,0	75,0	97,0
1906-7.....	16,5	305,5	451,2	201,0	132,0	66,0	1 172,2	0,5	52,0	8,0	1,75	0	10,0	62,25
1907-8.....	138,0	671,5	634,0	585,0	306,0	109,0	2 443,5	0	0	0	2,0	0	9,0	11,0
1908-9.....	92,0	431,0	418,0	908,0	335,0	0,5	2 184,5	18,0	12,0	0	20,0	3,0	3,0	39,0
1909-10....	75,5	126,0	290,5	401,3	424,0	0	1 317,3	0	0	4,0	0	9,0	43,0	56,0

Tananarive (Observatoire)

1901-2.....	40,68	372,17	122,0	303,58	215,16	94,23	1 147,82	14,31	4,20	3,64	1,13	20,96	55,06	99,30
1902-3.....	115,49	184,39	445,65	238,40	258,40	18,52	1 260,85	7,00	6,31	7,56	8,36	11,90	72,26	113,39
1903-4.....	197,29	242,18	317,77	284,42	173,56	6,97	1 222,19	9,05	25,48	9,43	17,17	12,71	26,80	100,64
1904-5.....	33,62	365,47	405,02	533,37	116,65	80,39	1 532,52	11,40	2,15	7,56	19,01	23,81	68,29	132,22
1905-6.....	313,47	355,41	49,45	669,95	240,04	132,70	1 761,02	3,20	2,25	6,70	0,70	23,20	188,55	224,60
1906-7.....	100,90	247,60	191,05	167,10	346,55	37,65	1 090,85	0	16,85	17,90	1,05	51,55	70,55	157,90
1907-8.....	164,25	547,70	209,40	470,40	181,10	37,40	1 610,25	32,40	1,10	8,60	0	7,2	53,10	2,40
1908-9.....	81,70	452,40	130,99	201,83	16,75	61,20	944,87	6,0	4,80	0,25	31,35	45,65	46,63	134,68
1909-10....	61,02	85,65	211,62	227,98	260,92	18,05	865,24	1,15	2,34	0,57	0,70	0,25	19,50	24,51
1910-11....	149,84	312,84	326,81	277,87	253,61	38,28	1 359,25	13,22	14,26	7,03	6,07	4,81	16,17	62,16

Antsirabe

1902-3.....	101,0	257,3	405,1	170,2	365,3	44,0	1 342,9	4,2	8,5	2,0	23,6	42,3	35,0	115,6
1903-4.....	72,0	206,0	283,0	143,0	78,5	23,2	805,7	2,4			25,4	16,2	65,9	
1904-5	100,8	368,3	392,0	555,0	121,4	165,6	1 703,1	2,7			0	0	0	
1907-8.....	203,8	477,4	187,2	380,1	191,7	36,7	1 476,9	46,7	40,6	38,5	0,5	15,6	31,9	173,8
1908-9.....	225,8	330,0	162,8	256,1	42,4	134,5	1 145,6	0	10,9				68,5	
1910-11....	—	—	—	—	—	—	—	10,6	15,8	4,8	15,2	7,6	38,6	92,6

ANNÉES	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	TOTAL saison chaude	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL saison fraiche
Ambositra														
	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m
1901-2.....			270,9	300,2	108,1	137,8		21,4	7,0	19,5		56,0	84,0	
1902-3.....	237,5	358,4	334,3	232,3	196,9	12,0	1 371,4	0,4	7,0	7,7	1,75	0,25	6,2	23,3
1903-4.....	—	—	—	22,8	37,9	0,1		9,7	9,6	9,1	4,1	4,7	7,0	44,2
1904-5.....	69,9	233,2	270,1	282,0		74,1		94,5	0	4,9	0	10,1	17,5	127,0
1905-6.....	292,4	301,0	103,5	420,0	165,5	68,7	1 351,1	19,5	160,0	15,5	0	10,6	17,5	222,5
1906-7.....	223,5	246,7	249,79	162,0	239,8	116,7	1 237,7	0	—	—	—	—	—	—
Fianarantsoa														
1901-2.....			51,8	241,1	267,1	22,8		40,5	3,7	7,5	4,3	19,8	53,7	126,5
1902-3.....	85,1	247,5	174,5	121,7	193,0	39,3	861,1	2,5	2,5	0	0	53,0	38,1	96,1
1903-4.....	153,6	404,0	962,0	37,0	»	5,0		10,8	3,7	11,4	34,3	19,7	18,2	98,1
1904-5.....	76,2	372,3	344,1	367,6	102,5	108,4	1 369,1	116,6	0	9,2	5,0	20,5	0	151,3
1905-6.....	160,6	378,0	88,8	504,5	71,0	91,0	1 293,9	86,5	18,5	74,0	0	10,0	272,0	461,0
1907-8.....	—	118,3	192,2	242,0	68,0	37,4		5,0	10,5	46,0	5,0	2,0	14,0	82,5
1908-9.....	191,0	510,0	52,0	250,0	27,0	76,5	1 106,5	—	—		—	—	—	—
1910-11....	—	—	—	—	—	22,35		23,7	34,4	21,5	11,3	16,9	21,8	129,6
Ihosy														
1901-2.....	»	»	238,3	370,2	50,3	4,6		21,9	4,2				13,7	
1902-3.....	80,0	258,0	157,2	109,7	162,8	8,5	776,2					27,5	3,3	
1903-4.....	465,0	325,0	562,0	55,3	79,5	3,0	1 489,8	3,8		16,0	7,0	90,0	20,0	
1904-5.....	7,0	103,0	334,0	597,0	354,0	90,0	1 485,0	0,13	0	0	0	50,0	10,0	60,13
1907-8.....	56,0	260,0	187,0	242,0	87,0	20,0	852,0	0	0	30,0	0	0	115,0	145,0
1908-9.....	193,0	675,0	115,0	390,0	20,0	133,0	1 526,0	40,0	0	0	0	190,0	15,0	245,0
1909-10....	98,0	43,0	514,0	396,0	402,0	70,0	1 523,0	0	0	18,0	0	10,0	30,0	58,0
1910-11....	305,0	326,0	1.258,0	385,0	143,0			46,0	—	—	—	—	—	»
Betroka														
1907-8.....	34,8	310,1	97,7	124,0	5,0	11,0	582,6	14,9	0	0	0	0	90,7	105,6
1908-9.....	0	305,5	67,0	223,6	12,7	0	608,8	18,2	0	0	0	0	0	0
1909-10....	57,0	95,7	242,2	188,5	»	»		0	0	2,4	2,7	16,8	51,3	73,2
1910-11....	54,0	57,0	364,3					20,8				31,1		

Tsivory														
1903-4.....	»	»	330.6	43.5	135.0	10.0			6,0	23.0	58.0	95.0	72,0	254,0
1904-5....	65.0								0	10,0				
1905-6.. ..	108,9	98,9		204,2	115.1	26,2			0					
Ambovombe														
1902-3.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	18.0	11.0	
1903-4.....	30,0	165,0	197,7	24.0	89,0	0,1	515.8	16,0	22,0	63,7	8,0	27.7	43.0	160,4
1904-5.....	8,0	246,1	22,0	120.0	114.0	87,5	589.6	44,5	43,7	»	35,5	26.0	42,5	»
1905-6.. .	52,0	»	26,0	63.5	53.0	26,0		49,0	14.5	18.0	71,0	12.5	»	»
1907-8.....	6,0	7,6	53,0	34,0	34,0	49,0	183.6	94,0	0	0	29,0	0	»	»
1908-9.....	51,0	56,0	23,0	146.0	3.0	27,0	306.0	5,0	6,0	9.0	3,0	»	27,0	»

TABLEAU IV

Nombre de jours pluvieux

ANNÉES	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	TOTAL saison chaude	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL saison fraîche
Diego-Suarez														
1901-2	3	13	18	12	10	4	60	2	1	3	2	3	1	12
1902-3	1	17	18	15	19	8	78	3			1	1	8	13
1903-4	3	14	16	19	13	9	74				2	1	1	
1904-5	6	11	21	13	8	7	66	1	3	2	2	1	3	12
1905-6	3		12	20	7	5		0	0	1	0	0	0	1
1906-7	2	2	12	2	7	6	31	1	4	1	0	1	0	7
1907-8	4	8	14	7	8	7	48	1	0	0	0	0	0	1
1908-9	0	6	18	9	19	0	52	1	1	1	1	2	0	6
1909-10	0	6	17	12	14	8	57	0	0	2	3	0	0	5
1910-11	0	5	7	6	16	4	38	1	1	2	1	0	0	5
Vohemar														
1901-2	7	15	14	6	15	13	70	7	2	5	5	12	5	36
1902-3	13	9	11	18	15	16	82	17	13	15	13	6	11	75
1903-4	9	15	16	11	11	8	70	6	18	14	12	7	7	64
1904-5	10	8	4	4	5	11	42	6	7	0	5	3	8	29
1905-6	4	19	8	13	5	6	55	6	5	12	4	8	13	48
1906-7	9	12	19	12	10	10	72	9	7	8	5	1	4	34
1907-8	10	6	9	12	7	14	58	4	16	14	15	15	16	80
1908-9	14	14	19	8	10	12	77	7	6	13	17	13	11	67
1909-10	8	11	13	15	21	19	87	2	7	22	10	8	6	55
1910-11	7	21	14	16	11	4	73	3	2	7	12	5	2	31
Maroantsetra														
1901-2	2	8	17	13	28	23	92	28	25	27	18	16	18	132
1902-3	14	25	31	26	»	21		27	28	24	31	28	15	153
1903-4	3	24	13	18	19	24	101	20	21	21	23	13	11	109
1904-5	10	17	11	14	16	22	90	23	14	24	23	8	15	107
1605-6	14	21	17	17	20	18	107	26	24	28	23	21	9	131
1906-7	6	19	8	7	10	12	62	16	—	—	—	—	—	—
Tamatave														
1901-2	5	19	14	14	18	12	82	8	3	13	10	10	3	47
1902-3	4	8	19	10	12	12	65	»	»	9	15	20	»	
1903-4	13	21	20	22	24	21	121	14	17	24	16	15	14	100
1904-5	10	22	11	21	20	21	105	17	5	11	11	6	9	59
1905-6	14	21	11	13	14	10	83	12	15	17	20	16	13	93
1906-7	8	18	14	14	11	16	81	12	13	17	13	2	1	58
1907-8	4	12	20	23	15	14	88	19	19	25	15	16	4	98
1908-9	9	23	18	12	24	12	98	9	16	10	12	16	14	77
1909-10	6	10	14	20	21	18	89	13	15	»	12	6	7	
1910-11	8	14	6	14	21	12	75	13	18	29	11	11		
Vatomandry														
1901-2	4	20	15	16	19	11	85	16	14	13	12	9	11	75
1902-3	12	12	17	14	13	18	86	10	21	20	27	20	12	110
1903-4	9	23	22	23	20	16	113	15	19	22	13	12	9	90
1904-5	7	13	»	16	18	20		18	8	17	15	5	9	64
1905-6	13	19	17	18	12	15	94	13	13	22	17	14	16	95
1906-7	10	14	8	14	16	18	80	14	14	18	15	15	5	81
1907-8	3	14	20	17	17	16	87	15	15	21	13	7	7	78
1908-9	9	20	20	12	14	15	90	7	16	8	8	3	11	53
1909-10	4	6	16	19	18	9	72	10	16	16	11	5	9	67
1910-11	15	26	15	14	21	16	107	15	14	21	14	12	8	84

ANNÉES	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	TOTAL saison chaude	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL saison fraîche
Mananjary														
1901-2.....	2	15	7	18	15	8	65	16	11	15	5	9	12	68
1902-3.....	14	12	16	13	16	12	83	4	17	»	11	21	11	»
1903-4	5	20	25	26	21	10	107	4	5	9	6	10	7	41
1904-5.....	2	12	20	16	15	14	79	8	6	9	14	9	9	55
1905-6.....	13	11	8	18	12	9	71	10	10	21	7	10	18	76
1906-7.....	3	12	4	12	15	20	66	6	6	9	3	0	»	»
1907-8.....	»	8	12	13	20	10	»	2	7	7	4	1	1	22
1908-9.....	2	10	9	11	12	10	54	5	14	4	7	7	7	44
1909-10....	5	5	19	16	13	9	67	7	9	11	4	1	3	35
1910-11....	7	12	16	11	17	9	72	9	8	8	6	6	4	41
Farafangana														
1901-2.....			3	22	20	16		16	11	11	5	9	12	64
1902-3.....	15	15	21	13	23	14	101	10	15	13	14	22	1	75
1903-4.....	11	18	25	22	23	13	112	17	15	20	13	14	12	91
1904-5.....	6	17	18	17	21	14	93	13	9	17	11	13	9	72
1905-6.....	20	17	9	16	16	7	85	10	8	21	10	»	16	
1906-7.....	12	13	8	15	22	22	92	16	14	19	14	»	6	
1907-8.....	8	19	14	15	21	11	88	15	13	»	»	»	»	
Fort-Dauphin														
1906-7.....	6	11	5	7	11	10	50	8	5	5	2	1	6	27
1907-8.....	3	6	8	4	8	7	33	4	3	8	0	0	3	18
1908-9.....	4	6	3	9	3	4	29	12	14	7	4	8	3	48
1909-10...	7	2	18	11	12	—		—	—	—	—	—	—	—
Tulear														
1901-2.....	0	3	8	5	7	0	23	5	0	0	0	2	0	7
1902-3. ...	0	0	1		3				2			2	3	
1903-4.....	2	3	9	7	5				2	4		1	2	
1904-5.....	1	9	0	6	4	2	22	1	1	0	0	4	0	6
1905-6. ...	2				1	2		1	1	2	4	1	7	16
1906-7.....	2	4	12	6	2	3	29	3	3	0	0	0	0	
1907-8.....	0	0	1	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Morondava														
1901-2.....	3	12	8	8	4	0	35	2	0	0	0	0	0	2
1902-3.....	3	2	5	2	3			1				1		
1903-4.....	2	6	13	9	5									
1904-5.....	2	10	3	6	6	2	29	0	0	0	0	1	0	1
1905-6	3	5	4	6	0	0	18	0	0	0	0		2	
1906-7.....	4	2	7	13	10	0	36	0	0	0	0	0	0	0
1907-8.....	0	8	5	9	1	2	25	0	0	1	0	0	0	1
1908-9.....	8	14	10	8	0	2	42	2	0	0	0	1	2	5
1909-10....	5	9	13	9	10	0	46	0	0	0	0	0	0	0
1910-11.. .	0	3	19	8	7							0	2	
Maintirano														
1904-5.....	4	11	7	9	5	5	41	1	—	—	—	—	—	—
1906-7.....	—	—	—	12	13	6		0	0	0	1	0	0	1
1907-8.....	2	10	10	12	9	2	45	0	0	0	0	0	1	1
1908-9.....	12	12	13	10	3	1	51	1	0	0	1	3	1	6
1909-10....	7	4	8	3	8	0	30	0	0	0	0	0	1	1
1910-11....	3	4	12	10	8			2			1	1		

ANNÉES	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	TOTAL saison chaude	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL saison fraîche
Nosy-Be														
1901-2	7	15	20	19	17	12	90	4	4	5	7	6	9	35
1902-3	11	21	19	11	17	7	89	3	4	1	2	8	9	27
1903-4	18	17	23	24	17	12	111	6	6	5	10	7	6	40
1904-5	6	17	15	15	15	7	75	10	11	8	6	4	7	46
1907-8	12	18	22	14	7	11	84	2	1	4	5	3	6	21
Mandritsara														
1901-2			12	16	7	3		0	2	0	0	1	1	
1902-3	6	8	11	15		7		—	—	—	—	—	—	—
1903-4	3	14	17	19	18	1	74		2		2	7	1	
1904-5	1	14	24	20	17	7	83	1	2	1	0	0	1	5
1905-6	9	»	6	16	13	6		1	0	0	0	4	5	10
1906-7	3	7	12	11	13	5	51	0	4	2	0	0	?	8
1907-8	8	23	15	16	12	5	79	0	0	0	1	0	3	4
1908-9	7	16	6	16	9	0	51	0	3	0	3	1	1	8
1909-10	3	8	17	12	10	0	50	0	0	4	0	1	3	8
Tananarive														
1901-2	2	19	8	15	12	7	63	4	1	0	0	4	5	14
1902-3	13	13	22	15	13	3	79	1	1	2	2	3	5	14
1903-4	12	18	20	15	15	2	82	2	1	1	3	3	4	14
1904-5	4	19	22	24	12	6	87	2	0	3	1	2	6	14
1905-6	16	14	5	24	14	7	80	2	0	2	0	6	15	25
1906-7	9	13	17	10	21	5	75	0	3	1	0	6	6	16
1907-8	11	25	17	18	13	4	88	3	0	3	0	2	4	12
1908-9	4	25	10	11	2	5	57	1	2	0	4	4	5	16
1909-10	7	7	16	16	18	4	68	0	1	0	0	0	2	3
1910-11	13	18	19	19	14	5	88	2	2	2	1	2	4	13
Antsirabe														
1902-3	13	11	22	13	20	6	85	3	4	2	3	6	5	23
1903-4	12	20	23	15	9	5	84	3			2	3	11	
1904-5	15	27	21	26	13	11	116	1			0	0	0	
1907-8	15	23	16	19	13	7	93	7	6	6	0	2	7	28
1908-9	14	21	15	15	6	12	86	0	3	»	»	»	»	»
1910-11	»	»	»	»	»	10		1	1	1	3	2	4	12
Ambositra														
1901-2	»	»	12	18	15	6		5	4	4	0	5	9	27
1902-3	17	16	20	11	12	7	83	1	4	6	12	6	5	34
1903-4	»	»	»	7	14	3		2	3	7	3	4	5	24
1904-5	11	23	22	21		6		7	0	4	0	3	4	18
1905-6	16	17	6	22	8	6	75	5	3	4	0	11	4	27
1906-7	10	15	15	17	23?	5	85	0	—	—	—	—	—	—
Fianarantsoa														
1901-2			12	16	22	5		7	2	2	1	2	8	22
1902-3	14	12	13	7	8	7	61	2	3	2		4	7	
1903-4	11	21	19	11		4		4	5	6	7	9	4	35
1904-5	10	22	16	18	17	16	99	11	0	4	1	5	0	21
1905-6	9	18	11	24	6	2	70	11	6	14	0	11	4	46
1906-7	10	15	13											
1907-8	10		23	19	9	11		2	3	9	2	1	2	19
1908-9	8	16	3	15	5	6	53	»	»	»	»	»	»	»
1910-11	8	»	»	»	»	7		6	8	8	5	4	5	36

ANNÉES	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	TOTAL saison chaude	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL saison fraiche
Ihosy														
1901-2.....	»	»	13	15	7	2	»	4	1	0	0	0	4	9
1902-3.....	7	10	19	6	13	4	59					2	3	
1903-4.....	10	19	25	4	8	2	68	1		5	2	4	2	
1904-5.....	6	11	8	14	8	3	50	0	0	0	0	2	1	3
1997-8.....	»	12?	5	6	2	2		0	0	1	0	0	3	4
1908-9.....	6	16	2	8	1	5	38	1	0	0	0	5	1	7
1909-10....	7	12	12	11	8	1	41	0	0	1	0	1	2	4
1910-11....	7	11	19	9	4	0	50	3	—	—	—	—	—	—
Betroka														
1907-8.....	4	17	6	5	1	1	34	2	0	0	0	0	3	5
1908-9.....	0	14	4	8	2	0	28	1	0	0	0	0	0	1
1909-10....	7	4	12	11	»	»		0	0	1	1	2	3	7
1910-11....	4	6	19					4				9		
Tsivory														
1993-4.....			17	7	7	2			3	6	2	6	6	
1904-5.....	5								0	3				
1905-6.....				18	8	2			0					
Ambovombe														
1902-3.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	3	
1903-4.....	4	9	16	5	9	3	46	6	3	15	4	9	9	46
1904-5.....	3	18	4	7	8	3	43	8	3		4	5	4	
1905-6.....	5	»	2	6	6	3		1	3	2	4	3	»	
1907-8.....	1	3	4	4	7	3	22	12	0	0	4	0	»	
1908-9.....	»	»	1	8	1	2		1	2	2	1	3	3	12

Afin de pouvoir discuter et comparer entr'eux les résultats même incomplets contenus dans les deux tableaux précédents, il est nécessaire de prendre deux points de repère, Tananarive et Maurice, possédant une série ininterrompue d'observations dignes en même temps de toute confiance. La première station située au milieu de la Grande Ile a l'avantage de contrôler les variations qui se produisent sur le plateau central et la côte occidentale; la deuxième, celles de la côte orientale de Madagascar.

La pluie tombée en ces deux points a été représentée sous forme de graphique. Elle donne lieu aux remarques suivantes qui s'appliquent d'abord à la saison chaude de novembre à avril.

1° En général, la hauteur d'eau dans la capitale malgache est plus élevée qu'à Maurice; cet effet résulte de l'altitude et de la fréquence des orages sur le plateau central.

2° Dans leur ensemble, les deux diagrammes ont une grande ressemblance et ne diffèrent que pendant l'année 1906, époque de fortes pluies à Tananarive. En février, nous recueillîmes le maximum de hauteur d'eau qui ait été observé pendant ce mois depuis 22 ans: 669 m/m 95; le nombre de jours pluvieux s'éleva à 24, dont 15 avec orages. Ajoutez à cette période de mauvais temps d'abondantes averses provenant d'un cyclone qui se comblait non loin de Mahanoro.

3° On remarque soit à Tananarive, soit à Maurice trois minima pluviométriques, c'est-à-dire, trois périodes de sécheresse relative, se succédant après trois années d'intervalles. Le premier minimum, 1903-1904, apparaît aussi dans plusieurs postes malgaches : Antsirabe, Diego-Suarez, Vohemar, Maroantsetra et Farafangana. On cherchera peut-être la raison de cette lacune qui se produit entre Maroantsetra et Farafangana. Elle est occasionnée par le passage de deux cyclones vers le milieu de la côte orientale; les fortes ondées qui les accompagnent, empêchent tout effet de propagation du premier minimum. Du 14 au 18 février, une première tempête se dirige vers l'Est de Mananjary et le Sud de la Réunion ; les 20 et 21 mars, un deuxième centre de dépression traverse la Réunion Mananjary ; point de la Grande Ile le plus rapproché de la bourrasque, recueille 858 m/m d'eau.

Le deuxième minimum pluviométrique a lieu en 1906-1907 ; on le signale aussi à Tamatave, mais faiblement à Vohemar, Diego-Suarez et Mananjary. Or, durant cette même époque, trois cyclones fondent sur Madagascar les 22 décembre, 22 janvier et 3 mars ; ils arrivent par le canal de Mozambique, atterrissent non loin de Morondava et de Tulear, poursuivent leur marche dans le Sud de l'île, et rejoignent l'océan Indien à Fort-Dauphin. Dans ces trois stations, on note une hauteur considérable de pluie. Ces faits expliquent pourquoi l'action du deuxième minimum ne dépasse pas Mananjary.

En 1909-1910, troisième période de diminution pluviométrique : elle s'étend vers Vatomandry et Tamatave, vers Mandritsara et le plateau central, vers Maintirano à l'Ouest. Du 4 au 5 mars, tout le Nord de l'île compris entre Diego-Suarez et Vohemar se trouve sous l'influence d'un cyclone dont le centre passe sur Mayotte et répand dans son voisinage d'abondantes averses.

4° Le diagramme de Tananarive indique deux époques maximum de pluie ; la première en 1905-1906 est ressentie à Ambositra ; dans le nord, à Maroantsetra et Vohemar. Trois cyclones s'abattent sur nous : les 27, 28 et 29 janvier, une tempête tangente la côte orientale; le 21 février, un centre de dépression atteint Mahanoro ; le 27 du même mois une bourrasque se comble au Nord-Ouest de Maurice et s'infléchit vers le Sud-Est de la Réunion ; Morondava et Maintirano placés en dehors de la zone cyclonique éprouvent un minimum de pluie.

La deuxième époque 1907-1908 se manifeste simultanément à Maurice et à Tananarive. Ses limites d'action dans la Grande Ile sont, au Nord Vohemar, Tamatave à l'Est, Maintirano à l'Ouest. La région Morondava, Ihosy, Betroka et Ambovombe constate une diminution de pluie.

5° En comparant entr'elles les courbes des stations voisines les unes des autres, on y découvre quelques analogies qui se prolongent pendant plusieurs années consécutives. Nous ne citerons que les principales ; Diego-Suarez et Vohemar ont des points communs de ressemblance depuis 1906-1907 jusqu'en 1910-1911 ; Tamatave et Vatomandry, depuis 1907-1908 jusqu'en 1910-1911 ; Mananjary et Farafangana, depuis 1904-1905 jusqu'en 1906-1907. Cette similitude des éléments pluviométriques prouve que, sous les climats tropicaux, les cyclones jettent une énorme perturbation dans la marche régulière des phénomènes atmosphériques, ensuite

qu'ils causent d'importantes variations pluviométriques dont il faut tenir compte dans la discussion des résultats.

6° La distribution de la pluie selon les mois de la saison chaude diffère suivant les endroits. Diego-Suarez et Vohemar reçoivent le maximum d'eau en janvier ; Maroantsetra en avril, (résultat de 5 années seulement) ; Mandritsara et Tananarive en février ; Antsirabe, Ambositra, Fianarantsoa, Ambovombe en décembre ; Tulear, Morondava et Maintirano en janvier ; Nosy-Be en février.

Si l'on en juge d'après ces quelques données, l'intensité des pluies commencerait à se manifester dès le mois de décembre, depuis le Sud de Madagascar jusque vers Antsirabe ; pendant le mois de janvier sur le littoral occidental et dans le région Diego-Suarez-Vohemar ; en février, de nouveau dans le plateau central, Tananarive, Mandritsara, Majunga jusqu'à Nosy-Be ; enfin, durant le mois de mars, elle occuperait toute la partie du littoral qui s'étend de Tamatave à Fort-Dauphin.

7° Pendant les six mois de cette saison, nous comptons en moyenne, dans le Nord-Est de Madagascar, 90 jours pluvieux à Maroantsetra ; 68 à Vohemar ; 56 à Diego-Suarez. Vatomandry et Farafangana en ont environ 93 ; Tamatave 88 ; Mananjary 73 ; Fort-Dauphin 37 seulement.

Dans le plateau central, Beforona observe une centaine de jours pluvieux ; Antsirabe 92 ; en nous dirigeant vers le Sud, Ambositra 81 ; Fianarantsoa 70 ; Ihosy 51 ; Betroka et Ambovombe 35 environ ; en remontant vers le Nord, Tananarive 74 ; Mandritsara 65.

Sur la côte occidentale, Nosy-Be a la même valeur que Maroantsetra ; à mesure qu'on descend vers le Sud, le nombre des jours pluvieux diminue rapidement ; Maintirano 41, Morondava et Tulear 24.

Nous venons de jeter un coup d'œil sur divers phénomènes qui accompagnent la précipitation aqueuse durant la saison de novembre à avril ; signalons maintenant ceux qui se produisent de mai à octobre, sous l'effet des aires anticycloniques.

1° Tout d'abord, un fait assez étrange frappe l'esprit. La pluie qui tombe à Maroantsetra est plus abondante pendant la saison fraîche que pendant la saison chaude. La cause de cette anomalie réside très probablement dans la position topographique exceptionnelle qu'occupe la station, située au fond du couloir de la baie d'Antongil, entourée de forêts, voisine du cap Masoala, exposée à la brise maritime constante de Sud-Est, circonstances qui favorisent l'augmentation de la pluie.

2° Pendant la saison chaude, nous avons déjà relevé la présence de trois minima pluviométriques ou trois périodes de sécheresse relative, se succédant à trois années d'intervalle. Or, pendant la saison fraîche, nous trouvons cette fois l'inverse, trois maximum se succédant à trois années d'intervalle, et en outre, se déplaçant régulièrement du Nord au Sud. Les faits observés année par année et groupés dans un dernier tableau vont justifier notre assertion.

TABLEAU V

ANNÉES	MAXIMUM DE PLUIE	MINIMUM DE PLUIE
1902....	Diego-Suarez............	Toutes les autres stations de Madagascar.

ANNÉES	MAXIMUM DE PLUIE	MINIMUM DE PLUIE
1903....	Vohemar................	Maroantsetra, Tananarive, Nosy-Be, Ambositra.
1904....	Farafangana, Fort-Dauphin, Ambovombe.	Diego-Suarez, Maroantsetra, Tananarive.
1905....	Diego-Suarez, Nosy-Be.	Vohemar, Maroantsetra, Tamatave, Vatomandry.
1906....	Maroantsetra, Mananjary, Maurice, le plateau central, Morondava, Tulear.	Diego-Suarez.
1907....	Diego-Suarez......... ..	Côtes orientale et occidentale, plateau central, Maurice.
1908....	Vohemar, Antalaha, Tamatave.	Diego-Suarez, Mandritsara, Tananarive, Fianarantsoa, Fort-Dauphin.
1909....	Maintirano, Tananarive, Maurice.	Vatomandry, Betroka.
1910....	Vatomandry.............	Tananarive, Ihosy, Morondava.
1911....	Diego-Suarez, Tamatave.	Vohemar, Mananjary, Antsirabe, Maurice.

3° Pendant le mois de juillet, nous enregistrons la plus grande hauteur de pluie, à Maroantsetra, en 1902 et 1906 ; à Tamatave, en 1908 et 1911 ; à Vatomandry, en 1908 ; à Mananjary, en 1906. Par exception, Farafangana, recueille au mois d'août 1904, une quantité d'eau considérable.

Remarquons en passant, que la pluie tombée en mai 1908 à Vohemar, ne doit pas figurer dans le mode de précipitation que nous étudions en ce moment ; elle provient d'une dépression barométrique signalée pendant les premiers jours du mois.

4° Le nombre de jours pluvieux, durant les six mois de la saison fraiche, est, en général, beaucoup plus faible que pendant la saison chaude. Toutefois, comme on l'a déjà dit, Maroantsetra fait exception à la règle ; on y a observé une moyenne de 126 jours pluvieux, tandis que Vohemar n'en compte que 52, Diego-Suarez 7 ; Vatomandry 79 ; Tamatave 77 ; Farafangana 75 ; Mananjary 48 ; Fort-Dauphin 41. Dans le centre, Beforona 80 ; Fianarantsoa et Ambositra 27 ; Antsirabe 21 ; Tananarive 14 ; Mandritsara 7 ; Ihosy 5 ; Ambovombe participe du régime pluviométrique de Fort-Dauphin : il a environ 20 jours de pluie. Sur la côte occidentale, Nosy-Be indique approximativement 33 jours de pluie ; Morondava et Maintirano 2 ; Tulear 8 ou 9.

Conclusion

Terminons cette étude par une rapide énumération des principales averses diurnes signalées dans les postes de Madagascar.

Le 11 décembre 1902, une tempête passe sur Mananjary ; on recueille en 24 heures 187 m m, maximum de pluie observé en ce lieu. Le lendemain 12, le pluviomètre de Farafangana débordait ; on enregistra 220 m m. La crue des rivières fut considérable, mais ne causa pas de très graves préjudices ; l'eau s'infiltrait dans le

sable du littoral, revint à la mer, se vaporisa de nouveau et alla probablement se condenser ailleurs. Il n'en est pas de même lorsque la pluie se déverse en torrents sur un sol plus ou moins perméable comme celui de l'Imerina ; dans ce cas, loin de constituer un bienfait, elle peut produire des conséquences désastreuses : inondations des rivières, submersion des rizières, glissement dans les vallées des terres superficielles et de l'humus, destruction des ouvrages d'art, érosion progressive des roches, etc.... Dans la nuit du 19 au 20 janvier 1907, Tananarive reçut 146 m/m 40 ; c'est la plus forte ondée constatée depuis 22 ans. Pour nous faire une idée nette d'une pareille masse d'eau qui se dégage des nuages, prenons comme surface, en longueur, la capitale malgache depuis Soanierana jusqu'aux deux extrémités des branches septentrionales d'Ankadifotsy et de Manjakaray ; en largeur, la ligne des collines du Fort-Duchesne et de l'observatoire à l'Est, enfin les digues de l'Ikopa à l'Ouest, nous obtiendrons d'après ces données une surface approximative de 12 km. carrés 1/2. Or, sur cette partie bien minime de Tananarive et de ses environs, il est tombé 22 812 500 hectolitres d'eau. Ces valeurs nous paraissent très élevées ; et pourtant que sont-elles si on les compare au total de la pluie qui tombe non pas en 12 heures, mais pendant six mois, pendant une année, dans le plateau central et dans toute l'île de Madagascar ? Allons plus loin encore. En supposant que la surface terrestre reçoive une hauteur annuelle de 970 m/m de pluie ; nous aurons un formidable volume d'eau de 111 800 km.^{3}, dont le poids équivaut à 111 800 milliards de tonnes ! ! !

Elie COLIN.

LE CYCLONE DU 20 AU 27 FÉVRIER 1912

sur la côte orientale de Madagascar et aux îles Mascareignes

par le R. P. ELIE COLIN

Les signes précurseurs de la tempête ont commencé à se manifester, à Tananarive, dès le 17 février. Au coucher du soleil, les stratus et nimbus prenaient une teinte rouge-cuivre. Le baromètre indiquait sur tous les postes météorologiques de Madagascar une pression exceptionnellement élevée pour la saison, phénomène connu en cyclonomie sous le nom de « anneau de Galton ». Enfin, une troisième anomalie non moins caractéristique se produisait ; la température qui d'ordinaire marche en sens inverse de la pression, s'élevait au contraire ce jour-là.

Les 18 et 19, le baromètre baisse rapidement dans les postes situés au nord de la Grande Ile : Diego, Vohemar, Antalaha, Analalava et Majunga. Dans les stations centrales et côtières de Madagascar, aux îles de la Réunion, Maurice et Rodrigues, la dépression se propage avec plus de lenteur. Il est difficile de fixer l'endroit qu'occupe le centre du cyclone pendant la journée du 18. De tous côtés, en effet, sauf à la Réunion et à Fort-Dauphin, le vent souffle uniformément du S.-E. D'après ces données incomplètes, nous ne pouvons tirer que cette conclusion générale : Un cyclone apparaît vers le N.-E. de Madagascar.

Le 19, l'immense courant aérien de S.-E. règne encore sur la côte orientale, mais à Maurice, il se relève vers l'E. Cette particularité a son importance, puisqu'elle nous aide à connaître le sens du mouvement de translation de la tempête. Elle se dirige vers le S.-W.

Le 20, baisse générale et très lente du baromètre. Le régime des vents, dans la Grande Ile semble avoir repris sa régularité ordinaire. Le courant aérien de l'Est se bifurque entre Vatomandry et Mananjary, amenant des vents N.-E vers le Sud de Madagascar et S.-E. vers le Nord. On remarque pourtant, à Vohemar et à Diego, une direction anormale de l'E. qui persistera jusqu'au 21. A Tananarive, nous ressentons la brise E.-S.-E. ; sa vitesse diurne égale 469 kilomètres. Il pleut à Vatomandry : 38 m/m ; Diego-Suarez : 26 m/m ; Farafangana et la Réunion. Le céraunographe ou enregistreur d'orages (instrument basé sur la T. S. F.) inscrit quatre manifestations électriques pendant la nuit du 20 ainsi que le matin.

Dans la journée du 21, la disposition des courants aériens a une grande analogie avec celle du 19. La bifurcation du vent E. a été rejetée vers le Sud de Madagascar entre Farafangana et Fort-Dauphin ; cette dernière station seule ressent le N.-E. ; partout ailleurs et jusque dans le plateau central, le vent souffle du S.-E. L'île de la Réunion observe le vent N.-W., puis le S.-E. ; Maurice et Rodrigues l'E. L'anémomètre de l'observatoire de Tananarive indique une vitesse de 429 kilomètres en 24 heures, valeur moindre

que la veille. En prenant comme base, d'une part, la direction du vent à Tamatave et à Maurice, d'autre part l'isobare minimum d'Antalaha, le centre de la tempête se trouverait à 700 kilomètres environ Est de cette dernière station. La mer est agitée sur tout le littoral oriental de Madagascar. La pluie tombe dans les localités suivantes : Diego-Suarez, 63 m/m, Vatomandry, 1 m/m ; Mananjary, 8 m/m, et la Réunion. L'enregistreur d'orages n'indique que trois signaux électriques dans la nuit du 21.

Le 22, la marche des courants aériens se modifie. Depuis Sainte-Marie jusqu'à Vatomandry, région située sur le front de la trajectoire, le vent est refoulé vers le S. et le S.-S.-W. ; dans le plateau central, il tourne au S.-S.-E. Aujourd'hui, la loi de Buys-Ballot nous donne ici une indication assez exacte de la position où se meut la tempête. Tananarive combiné avec Maurice la reporterait à la distance de 550 kilomètres E.-S.-E. d'Antalaha. Diego-Suarez et Vohemar n'éprouvent qu'un changement insensible dans la pression atmosphérique. Le baromètre d'Antalaha baisse de 1 m/m depuis la veille : 754 m/m 5 ; ceux de Tamatave et de la Réunion signalent une dépression de 2 m/m ; à Tananarive et Vatomandry, baisse de 1 m/m environ. La mer grossit tout le long du littoral oriental de Madagascar. Pluie sur Antalaha, Sainte-Marie et Tamatave. La vitesse du vent augmente dans la capitale malgache : 496 kilomètres en 24 heures. On n'observe ce jour-là que trois manifestations électriques au céraunographe.

La situation atmosphérique s'aggrave dans la journée du 23. La baisse du baromètre s'accentue à la Réunion : 4 m/m depuis hier ; Tamatave et Vatomandry : 3 m/m ; Mananjary : 2 m/m 4. La force du vent augmente sur la côte orientale à cause des isobares qui se serrent dans cette zone ; par contre, elle faiblit dans le plateau central qui est plus éloigné de la perturbation : 255 kilomètres en 24 heures. Le vent souffle du S. et S.-S.-W. dans la région Mananjary, Farafangana ; il passe du S.-E. au S. dans le centre de l'île. Tananarive observe, à travers les éclaircies des nuages, d'immenses cumulus avec voiles de cirro-stratus au-dessus de l'horizon S.-E. ; nombreux signaux électriques et éclairs enregistrés pendant ce jour au céraunographe. Vatomandry ressent une température lourde avec rafales et grains violents au S.-S.-E. La Réunion éprouve des bouffées de chaleur avec ciel entièrement couvert. Il pleut à Diego-Suarez : 46 m/m ; à Vatomandry, 44 m/m ; à Mananjary, 45 m/m. En prenant pour point de départ l'isobare minimum qui passe sur la Réunion et Antalaha, ensuite la direction du vent à Sainte-Marie et à Maurice, nous relevons approximativement la position du centre de la tempête qui évolue à 500 kilomètres E.-N.-E. de Tamatave et à distance égale W.-N.-W. de la Réunion.

Nous constatons, le lendemain 24, la même pression de 750 m/m dans ces deux dernières stations, ce qui nous fixe encore davantage sur la position du cyclone. La direction du vent prise de Tamatave et de la Réunion, stations situées à l'extérieur et à l'intérieur de la trajectoire, mettraient le centre de l'ouragan à 400 kilomètres environ E. de Tamatave. Le gradient barométrique se resserre entre 750 m/m et 756 m/m ; il s'élargit ensuite de Mananjary à Fort-Dauphin : 757 m/m et 758 m/m. Pendant la journée, la trajectoire du cyclone s'infléchit vers le S.-S.-W. avec beaucoup de lenteur, circonstance qui amène une recrudescence de pluie. La

vitesse du vent enregistrée à Tananarive est plus considérable que la veille : 356 kilomètres ; le maximum avec grains et rafales a lieu depuis 4 h. 30 m. jusqu'à 9 heures du soir. Le céraunographe inscrit trois signaux électriques pendant ces 24 heures. De Tamatave et de Vatomandry on signale une mer démontée qui cause de sérieux dégâts.

Pendant la journée du 25 février, l'isobare de 751 m m qui tangente la Réunion, Vatomandry et Mananjary, prend sensiblement la forme ellipsoïdale orientée suivant la direction Est-Ouest. Le centre de l'ouragan, situé à 400 kilomètres environ E. de Vatomandry, continue à se recourber. Le vent Sud souffle depuis Tamatave jusqu'à Fort-Dauphin. Nous enregistrons à Tananarive une vitesse de 409 kilomètres, en 24 heures. La direction générale des courants aériens sur Madagascar peut se résumer ainsi durant cette journée ; les vents du Sud qui règnent sur la côte orientale et dans le plateau central, s'infléchissent vers le N.-W. de l'île dans le canal de Mozambique, à la hauteur de Majunga, tournent vers le N.-W. dans la zone Diego-Suarez-Vohemar-Antalaha, et se dirigent vers le centre de l'ouragan en exécutant probablement une sorte de spirale. Le baromètre de Mananjary baisse de 4 m m ; Tananarive, Vatomandry et Morondava éprouvent ce jour-là le minimum de pression. Mer démontée dans la région Vatomandry-Mananjary. Sept fois, l'enregistreur d'orages inscrit des manifestations électriques.

Le 26, le baromètre baisse très rapidement à la Réunion : 747 m m ; il remonte très lentement dans les stations météorologiques de Madagascar. Le vent conserve sa direction Sud depuis Farafangana jusqu'à Tamatave. Sa vitesse à Tananarive est de 429 kilomètres, comme le 21. Quoique la mer soit encore démontée dans les mêmes parages qu'hier, néanmoins la force du vent diminue. Nous notons seulement quatre signaux électriques au céraunographe. En somme, l'ouragan a exécuté la première partie de sa trajectoire ; il s'est recourbé vers le S.-E. accomplissant sa deuxième branche.

Le 27, le cyclone s'est enfin éloigné de Madagascar. La mer devient plus calme ; le vent faiblit sur le littoral oriental et passe au S.-S.-W. ; à Tananarive, les couches aériennes convergent exactement vers le centre, phénomène assez fréquent à cette troisième période du cyclone. Toute la partie Sud et Sud-Ouest de la Réunion ressent vivement les effets de la tempête dont le centre passe à 150 kilomètres environ S.-W. de cette île.

Résumons les traits caractéristiques de ce cyclone, qui par bonheur n'a pas atterri sur Madagascar, mais s'est manifesté près de huit jours sur le littoral Est sous la forme d'un violent raz de marée accompagné de fortes pluies :

1° A Tananarive, station éloignée de la tempête, la direction du vent est restée anormale, sauf pendant un ou deux jours ;

2° L'influence de ce cyclone de grande étendue a été considérable ; dès le 20, on signalait sa présence à l'île Rodrigues et à Tananarive, points distants de 1 841 kilomètres ; de plus, tous les postes météorologiques de la côte occidentale de Madagascar, quoique très éloignés du météore, en ont pourtant ressenti les effets ;

3° En général, le vent soufflait du N.-W. dans le Nord de la Grande Ile, du Sud dans le plateau central et sur la côte orientale ; les courants aériens avaient donc deux directions sensiblement opposées ;

4° Malgré la présence de nombreux stratus et nimbus sur tout l'horizon, malgré une grande quantité de pluie tombée sur le littoral, on a constaté une température plus élevée que la normale durant le passage de la tempête, ainsi que de nombreuses manifestations électriques dans l'atmosphère.

LE CYCLONE DU 24 AU 28 NOVEMBRE 1912

dans le Nord de Madagascar

par le R. P. Elie COLIN

Tracer sur une carte la trajectoire qu'a parcourue le cyclone pendant la journée du 24 novembre à travers l'océan Indien, n'est pas chose aisée. Il s'agit, en effet, d'un tourbillon de faible diamètre n'ayant causé aucun ravage sur Vohemar et à peine ressenti vers Antalaha. Il aurait donc fallu, en raison de sa zone étroite d'action, un certain nombre de stations météorologiques échelonnées sur sa route pour préciser sa position, surveiller sa marche et enregistrer ses effets. Or, le champ des observations est des plus restreints ; nous ne disposons que de trois postes ; deux d'entr'eux ont l'avantage d'être fixes : Diego et Vohemar ; le troisième a l'inconvénient d'être mobile et n'est autre que le paquebot *Salazie* dont nous aurons à déplorer le naufrage pendant son trajet de Diego-Suarez à Tamatave. Nosy-Be, quoique sur la liste des stations de prévision du temps ne nous fournit malheureusement plus, depuis trois années, le moindre renseignement.

Cette pénurie de documents se complique encore de la difficulté inhérente à l'utilisation d'un poste mobile. La position géographique du paquebot déterminée heure par heure, non au moyen d'observations astronomiques, mais suivant la méthode classique de l'estime, comporte une approximation qui, dans les circonstances actuelles, atteint plusieurs milles. Dès lors, les isobares, le gradient qui ont pour point de départ ces coordonnées approchées, sont forcément entachés de l'erreur primitive de position.

Troisième difficulté spéciale au phénomène lui-même. Autour de la partie extérieure de l'ouragan, la direction du vent suit une marche anormale ; au lieu de tangenter l'isobare et de souffler sensiblement à angle droit avec le centre, les courants aériens ont une direction perpendiculaire à la courbe ; ils convergent vers la région de plus basse pression, comme pour en combler le vide. Seul, le vent qui avoisine le calme central indique très approximativement sa position. Par suite de cette exception à la règle générale et de l'éloignement des trois stations météorologiques relativement au centre, nous ne pouvons guère utiliser la loi des tempêtes, sauf, lorsque l'un des postes aura la mauvaise fortune de se trouver au voisinage de la zone interne de l'ouragan, ou bien, lorsque dès 7 heures du soir, le calme central traversera les régions Nord de la Grande Ile.

Malgré l'insuffisance de ces éléments d'étude plutôt défavorables, nous allons pourtant essayer de reconstituer la trajectoire du tourbillon durant les journées du 24 au 28 novembre. Indiquons le procédé employé en pareille circonstance.

Tracé oriental de la trajectoire

En premier lieu, déterminons sur la carte les régions de Madagascar où le calme central a été dûment constaté par des témoins dignes de foi. Nous devrons ensuite pour orienter nos recherches, analyser les mouvements des trois baromètres, comparer leurs hauteurs heure par heure, dégager les conclusions tout en tenant compte des renseignements fournis par les observateurs. Il faudra encore mettre à profit — avec réserve toutefois — les coordonnées approximatives du *Salazie* et recourir enfin aux isobares. Tous ces éléments combinés nous donneront et la trajectoire certaine du cyclone et son prolongement probable dans les deux directions Nord-Est et Sud-Ouest. Suivons heure par heure tous les détails de ce tracé en commençant par la partie orientale.

Les nombreuses observations barométriques de Vohemar indiquent la même pression, 754 m/m, depuis 11 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir. Or, le cyclone ayant abordé une heure plus tard dans la baie de Rigny, il est permis de conclure que son centre a décrit du N.-E au N.-W, par rapport à Vohemar un arc de cercle qu'intercepte la baie elle-même. Avec les éléments météorologiques dont nous disposons, il est facile de former un secteur. Il suffit pour cela d'unir la région d'atterrissage du calme central par une droite aboutissant à Vohemar, nous avons ainsi un premier côté ; voici comment nous déterminerons le second ; Vohemar et Diego-Suarez ont une pression identique à 11 heures, ce qui peut être assimilé, en statique, à deux forces concourantes et égales ; à partir des deux stations prises comme centres, décrivons avec un rayon égal à 115 kilomètres deux portions d'arc qui couperont le grand cercle ; il ne reste plus qu'à tirer de ce point d'intersection une deuxième droite sur Vohemar. La courbe de ce secteur constitue une partie de la trajectoire traversée par le météore pendant sept heures consécutives, à savoir, de 11 heures du matin à 7 heures du soir. Pour avoir les intervalles horaires, on n'a qu'à tracer sur l'arc de cercle huit divisions égales. Ce procédé indirect ne donne, il est vrai, qu'une précision relative, mais suffisante pour une étude cyclonomique. Nous obtenons de cette manière une vitesse moyenne de translation de 12 kilomètres à l'heure.

Ce premier tronçon de trajectoire établi, portons nos recherches sur les six heures précédentes, de 11 heures à 5 heures du matin. Le paquebot *Salazie* rencontre à 5 heures la houle dite cyclonique, phénomème caractéristique qui accompagne le météore dans son mouvement de translation, et, par sa direction, indique généralement la position du centre. Le navire se trouve à ce moment là, approximativement, par 48° de longitude Est de Paris et 12° 52' de latitude Sud, d'après la méthode de l'estime ; sa pression barométrique égale 754 m/m ; ce qui correspond à la longueur du rayon que nous avons utilisé tout-à-l'heure pour Vohemar et Diego-Suarez. Transportons cette même longueur sur la direction de la houle cyclonique à partir du point présumé et nous déterminons à peu près la zone centrale de la bourrasque qui évolue à 115 kilomètres E.-N.-E du paquebot. L'erreur commise dépend et de la position du navire et des effets de la pression supposés constants entre 5 et 11 heures.

Ce premier point de repère fixé, tâchons, par l'analyse des mouvements des divers baromètres, de connaître la forme de la trajectoire durant cet intervalle de temps. L'instrument de Vohemar indique une pression constante de 5 heures à 8 heures ; 756 m/m. La tempête décrit donc, par rapport à ce point fixe, une portion d'arc de cercle. Le barographe du *Salazie* reste aussi stationnaire de 5 heures à 8 heures ; la vitesse du bateau a été ralentie à cause de la violence des vagues, du courant et du vent ; en conséquence, même conclusion que pour Vohemar. Le barographe du *Vaucluse*, à Diego-Suarez, baisse très légèrement jusqu'à 8 heures ; la dépression se dirigerait de ce côté. On comprend qu'à la distance de 220 kilomètres, l'instrument soit peu influencé pendant ces trois heures. D'après ces données, le centre de l'ouragan semblerait remonter vers l'W.-N.-W et s'éloigner momentanément de Vohemar et du *Salazie*. La pression diminue rapidement et partout à partir de 9 heures, signe certain que le tourbillon se rapproche des trois stations ; à 10 heures, baisse lente sur Diego-Suarez et Vohemar, très accentuée sur le *Salazie*. En résumé, de 5 heures à 11 heures, la trajectoire décrit une courbe sinueuse, ascendante jusqu'à 8 heures, descendante jusqu'à 11 heures, moment où elle rejoint l'arc de cercle déjà tracé ; sa vitesse de translation égalerait environ 15 kilomètres à l'heure.

Remarques des observateurs ; conclusions personnelles.

Maintenant que nous connaissons avec assez de probabilité une partie de la trajectoire exécutée par le cyclone dans la journée du 24, depuis 5 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, il nous faut revenir en arrière pour recueillir les éléments d'informations fournis par les observateurs et tâcher d'en dégager les conclusions probables.

A partir de minuit du 24, la pression barométrique est nettement inférieure à la moyenne mensuelle qui, sous ces latitudes, égale 759 m/m. Cette particularité jointe à d'autres signes précurseurs signalés à Diego-Suarez, tels que : grande houle insolite d'E.-N.-E., cirrus chassant de cette même direction, nimbus prenant au coucher du soleil la teinte caractéristique rouge-cuivre, pluie accompagnée de grains, présagent avec certitude la présence d'une dépression dans le N.-E. de Madagascar. On pourrait y ajouter — après coup, il est vrai — les indications peu rassurantes prises du tracé des isobares. Le barographe du *Salazie* marquait 756 m/m ; celui de Diego-Suarez 757 m/m ; on observe 758 m/m à Vohemar ; ces trois valeurs réduites en courbes sont espacées d'une quarantaine de kilomètres seulement, alors qu'en temps normal elles se distancent de plusieurs centaines de kilomètres. Des prévisions aussi certaines de mauvais temps imposent au navigateur qui se dirige vers les parages où se déchaîne la tempête la plus grande circonspection ; à la première menace des éléments, il doit battre en retraite.

A 4 heures du matin, la courbe de 757 m/m déjà signalée sur Diego-Suarez apparaît du côté de Vohemar. Diego-Suarez et le *Salazie* ont même pression : 755 m/m. Par conséquent, l'isobare de 756 m/m qui passait quelques heures auparavant sur le paquebot est refoulée vers le S.-W. et devient intermédiaire. En prenant pour base la vitesse et la direction qu'ont prise les trois courbes, il résulterait que le centre

du tourbillon s'avance avec une vitesse égale à celle du *Salazie* environ 15 kilomètres à l'heure, chiffre approximatif, mais précisément celui même que nous avons obtenu plus haut dans le tracé du premier tronçon de la trajectoire entre 5 heures et 11 heures.

Le phénomène précurseur de l'ouragan, la houle cyclonique était observée le 23 à la Réunion, le 24 à l'île Maurice. M. Bertho, capitaine du port de la pointe des Galets, excellent météorologiste, et les journaux de Port-Louis annonçaient un cyclone au loin, vers le Nord de Madagascar.

Dès 6 heures, les trois isobares se resserrent à la distance de 20 kilomètres les unes des autres, indice de mauvais augure. A 9 heures, nous relevons entre le *Salazie* et Vohemar quatre isobares de 753 ^{mm} à 756 ^{mm}, espacées chacune de 10 kilomètres. La situation atmosphérique s'aggrave sans être encore désespérée.

Le vent souffle du Sud à Vohemar et sur le *Salazie* ; ce dernier mentionne une vitesse de 22 mètres à la seconde. Des vagues énormes déferlent sur le navire qui occupe le demi-cercle dangereux de l'ouragan. Le commandant envisage deux solutions : ou fuir vers le Nord, route aléatoire qui pouvait le conduire vers le centre, ou bien, ce à quoi il se décide, subir la tempête sur place. Les documents recueillis au cours de cette étude indiquent un troisième parti à prendre sûr et facile, fuir vers le S.-W, à condition toutefois de se tenir prudemment vers le large ; Vohemar, distant d'environ 60 kilomètres présentait une issue certaine ; le baromètre, comme nous l'avons déjà constaté, avait sur cette limite de l'aire cyclonique une hauteur bien supérieure. Antalaha situé à 200 kilomètres Sud observait même 760 ^{mm}.

Avant d'énumérer les grandes différences de pression entre Vohemar, Diego-Suarez et le *Salazie*, rappelons en quelques mots la relation étroite qui existe entre la force du vent et le gradient ou pente des isobares. On sait qu'en topographie, plus les courbes de niveau se resserrent autour d'une montagne ou sur les flancs d'une vallée profonde, plus la pente du terrain devient escarpée. Il en est de même en cyclonomie ; plus la valeur du gradient augmente, plus grande est la vitesse et la pression du vent. Au contraire, quand sa valeur diminue, on ne ressent qu'une légère brise. En Europe, dès que le gradient atteint 0 ^{mm} 3 par lieue géographique de 5 550 mètres, déjà le vent souffle en tempête. Par ce terme de comparaison, on jugera facilement de la violence exceptionnelle du cyclone.

A partir de 11 heures, le paquebot impuissant à lutter contre les éléments, feux éteints, hélice immobilisée, devient une épave que les rafales de vent rejettent vers le centre de l'ouragan.

On compte à midi entre Vohemar et le *Salazie* 7 isobares de 1 ^{mm} chacune ; 1 heure, 10 ; 2 heures, 13 ; 3 heures, 17 ; 4 heures, 22 ; 5 heures, 26. A ce moment, la violence du vent donne son maximum jusque vers 10 heures, soit sur le navire, soit à Diego-Suarez. Sur le navire, le gradient atteint 1 ^{mm} 5 par lieue géographique, valeur cinq fois plus forte que les gradients d'Europe. Le minimum barométrique descend à 721 ^{mm} vers 5 heures 50 minutes ; soit 38 ^{mm} au-dessous de la moyenne mensuelle, 33 ^{mm} de différence de pression avec Vohemar. Le gradient monte à 2 ^{mm} environ par lieue, ce qui suppose un vent de 46 à 60 mètres de vitesse par seconde, ou de 166 à 180 kilomètres à l'heure, et une pression qu'on peut évaluer à plus de 200 kilogrammes par mètre carré, poussée,

formidable qui s'exerce sur les flancs du navire et augmente la vitesse de sa dérive. Depuis 2 heures du soir, le vent a la direction Est et forme un angle de convergence de 130° avec le centre.

Le paquebot, au moment du minimum, devait, selon nous, se trouver à une vingtaine de kilomètres S.-E. de la zone centrale. A 6 heures, le baromètre remonte à 725 m m.

Diego-Suarez situé sur le bord maniable observe en ce moment 739 m/m ; 14 m/m de différence ave le *Salazie*, ce qui donnerait un gradient de 1 m m 2, valeur plus faible que sur le bord dangereux. La violence des rafales est telle qu'elle tord même des poteaux télégraphiques métalliques.

On sait que dès 8 h. 30 minutes, le *Salazie* échouait sur la bande des récifs de l'île Nossi Ankomba ; les passagers et l'équipage étaient sains et saufs ; mais on avait à déplorer une perte douloureuse, celle du premier lieutenant du bord enlevé par une lame pendant qu'il jetait à la mer une ancre flottante.

Suivant des renseignements certains, le passage du calme central dans la baie de Rigny aurait duré 1 heure. A 7 h. 30 minutes, le barographe de Diego-Suarez indiquait un minimum de 732 m m5, ce qui suppose 26 m m5 de différence avec la moyenne mensuelle : sa distance et sa direction par rapport au centre peut être évaluée à 30 kilomètres S.-S.-E. Le vent souffle de l'W.-N.-W. et forme un angle de convergence de 130° à 140° avec la partie interne du tourbillon. Le calme central passe au Nord du village de Tsaharena, ensuite sur le camp d'Ambre pendant 45 minutes. La tempête traverse la région Nord de Madagascar de 7 heures à 10 heures, suivant une diagonale de 70 kilomètres de longueur et avec une vitesse moyenne de translation de 23 kilomètres à l'heure.

Entre 9 heures et 10 heures, des orages éclatent sur Diego-Suarez et Vohemar, à l'arrière de la dépression. Dès 4 h. 50 minutes du soir, l'observatoire de Tananarive avait prévenu du danger le Gouvernement Général de la Colonie ; celui-ci donne immédiatement des ordres pour avertir Diego-Suarez. M. le lieutenant Guérin, chargé de la T. S. F. à Madagascar, lance de Majunga dès 8 heures, des radiotélégrammes afin d'annoncer à Diego-Suarez le passage du cyclone ; mais l'antenne du poste avait été jetée à terre, et le message ne put parvenir à destination. Même insuccès sur les lignes télégraphiques interrompues. Seuls, quelques navires étrangers qui naviguaient dans le canal de Mozambique et étaient munis d'appareils de T. S. F. purent recevoir le radiogramme d'avertissement. Le lieutenant écoutant aux téléphones du poste, de 8 heures à 10 heures, entendait distinctement les décharges des éclairs, les bruits parasites et nombreux, qui, sans doute, provenaient de Diego-Suarez et de Vohemar.

Tracé occidental de la trajectoire.

Continuons le tracé occidental de la trajectoire un instant interrompu sur les bords du canal de Mozambique. Les postes météorologiques d'Analalava, Majunga, Mozambique, Beïra et Lourenço-Marquez vont désormais faciliter notre tâche.

L'ouragan atteint le Nord de Nosy-Be vers 1 heure du matin, le 25 ; il passe à 45 kilomètres Nord de l'île et franchit cette distance de 74 kilomètres en trois heures. Sa vitesse de translation est la même qu'entre 7 heures et 10 heures de la ville. On note à Hellville le

minimum de pression 740 m/m ; 19 m/m au-dessous de la moyenne mensuelle sous cette latitude.

Le baromètre d'Analalava indique 752 m/m à 7 heures du matin ; le tourbillon peu ressenti en ce point semble se trouver à 160 kilomètres N.-N.-W. sur le 45e degré de longitude ; il aurait parcouru en diagonale depuis Nosy-Be un degré de longitude, ce qui donne une vitesse de 18 à 19 kilomètres à l'heure. Majunga observe à midi une pression plus élevée : 753 m/m. La trajectoire dévie légèrement vers le S.-S.-W ; elle passe à 230 kilomètres Nord de ce poste météorologique, non loin du 44° méridien de longitude. La tempête se déchaîne vers 6 heures du soir à 130 kilomètres sud de Mayotte ; elle renverse aussi l'antenne du poste de T. S. F. et exerce dans l'île des ravages peu importants. Son mouvement de translation n'a guère varié durant cette journée.

Fin du cyclone

Signalons maintenant un phénomène météorologique assez extraordinaire qui se produisit, le 24, à l'observatoire portugais de Lourenço-Marquez situé dans la colonie de Mozambique sur le même parallèle que le cap Sainte-Marie, extrémité Sud de Madagascar. La pression barométrique accusait le matin 761 m/m et dans la soirée tombait à 746 m/m 2 ; soit 14 m/m 8 de différence. La température s'éleva à 44°4, maximum qu'on n'avait jamais observé jusqu'alors, puis, à 3 heures 30 minutes, descendit brusquement de 15° en un quart d'heure. Le vent avait la direction Sud avec une vitesse de 52 kilomètres à l'heure. Cette vague de chaleur et de basse pression, absolument distincte de notre cyclone provenait du Sud de l'Afrique et remontait vers le Nord ; elle provoque une légère baisse barométrique du côté de Tulear.

Le lendemain 25, l'observatoire de Beïra, situé à 20° de latitude Sud, sur la côte orientale d'Afrique, relève une pression minimum de 740 m/m 86 ; 10 m/m au-dessous de la moyenne avec oscillation de 6 m/m pendant la journée. La température s'élève à 40°3 ; le minimum descend à 24°. Le vent avait la même direction qu'à Lourenço-Marquez ; toutefois, sa vitesse horaire était moindre : 21 kilomètres. Morondava situé sur le même parallèle ressent l'influence de la dépression ; le baromètre baisse légèrement.

Durant la journée du 26, Beïra signale d'une part le vent S.-S.-E. et une hausse barométrique de 8 m/m. D'autre part, la colonne mercurielle remonte de 3 m/m à Majunga et de 2 m/m à Mozambique. D'après ces données, la vague de dépression du Sud s'éloigne de Beïra et remonte vers le N.-E. du canal de Mozambique. Le cyclone laissé au Sud de Mayotte s'infléchit. Par suite de cette déviation, son mouvement de translation subit un retard accentué durant 24 heures.

Le 27, une baisse barométrique se manifeste simultanément sur Mozambique 756 m/m et sur Majunga 754 m/m ; elle persiste jusqu'au lendemain 28. Le vent souffle avec intensité du Nord ; la mer grossit. Selon toute probabilité, les deux dépressions marchant à la rencontre l'une de l'autre ont opéré leur jonction vers le milieu du canal de Mozambique ; après une lutte suprême de leurs éléments pendant deux journées, elles se sont mutuellement comblées. Désormais, le baromètre remonte ; le temps redevient beau.

Résumons les traits caractéristiques de ce cyclone : 1° Enserré vers le Sud par une aire de hautes pressions qui l'empêchaient de se développer, il avait un faible diamètre, mais un mouvement tourbillonnaire très accentué qui le rendait encore plus redoutable ; 2° La direction du vent à l'extérieur était anormale et contraire à la loi des tempêtes ; 3° Le vent avait une intensité plus considérable sur le bord dangereux que sur le bord maniable ; 4° Son mouvement horaire de translation a varié de 12 à 15 kilomètres, pendant la journée, de 23 à 24 kilomètres pendant la nuit du 24 au 25 novembre, et de 18 à 19 kilomètres le 26 ; 5° Sa trajectoire avait la forme d'une parabole partiellement sinueuse ; 6° Ce phénomène s'est manifesté pendant un mois où les cyclones sont peu fréquents à Madagascar.

*
* *

En terminant cette étude, nous nous faisons un devoir d'en attribuer le mérite aux observateurs de bonne volonté dont nous avons utilisé le précieux concours. M. le capitaine de frégate Grellier, commandant le *Vaucluse* et la marine à Madagascar, M. Aubouy, lieutenant de port à Diego-Suarez, M. Constans, ancien capitaine au long cours, M. Clarke, agent général des Messageries Maritimes, nous ont envoyé des copies du barogramme de Diego-Suarez et du *Salazie*, ainsi que le tracé de la trajectoire traversant la région Nord de Madagascar. Les observatoires de Lourenço-Marquez et de Beïra, les agents des postes météorologiques de Diego-Suarez, Vohemar, Analalava, Majunga et Mozambique nous ont adressé leurs bulletins mensuels avec des observations supplémentaires faites pendant le passage de la tempête. M. le lieutenant Guérin, chargé de la T. S. F. à Madagascar, M. Girod, géologue, passager à bord du *Salazie*, nous ont communiqué avec beaucoup d'obligeance leurs observations personnelles au moment du cyclone.

Aux uns et aux autres nous adressons l'hommage de nos plus sincères remerciements.

LA FORÊT ET LA VIE TANALA

par le capitaine ARDANT DU PICQ

Les Tanala de l'Ikongo méritent bien le nom « d'hommes de la forêt », que l'étymologie semble pouvoir leur attribuer. La forêt est en effet l'élément indispensable de leur vie et joue même un grand rôle dans leurs préoccupations morales. Ils connaissent tous les arbres par leurs noms et ils en citent plus de 300 ; ils aiment à énumérer les particularités des diverses essences, les usages auxquels ils les emploient, les remèdes qu'elles leur procurent.

Ils disposent pour bâtir leurs cases d'une cinquantaine d'espèces de bois de construction (1) ; un nombre égal de bois de menuiserie et d'ébénisterie (2) leur servant à fabriquer leurs tambalana, sortes de cartouchières en bois qu'ils portent en permanence à la ceinture et où ils mettent un briquet et de l'amadou ; des cuillers, des crochets pour suspendre les marmites, des caisses de tambours, des manches d'outils, des hampes de sagaies, des cannes, des mortiers, et des pilons à riz, des vans, des tonneaux pour le miel et l'hydromel. Le kimba et le taimbarika servent à fabriquer des cylindres pour écraser les cannes à sucre ; les pirogues et les cercueils sont construits en vanana, vintana, longotra, tavolo, laloto, ramy, tavolopika, amba, sanana. Avec un tronc de vakoa on fait une ruche, pendant que les feuilles du même arbre forment les cloisons d'une case, sont employées pour la fabrication des nattes ou sont utilisées comme assiettes. L'écorce du hira donne des planches, ses feuilles et celles du ranomo des toitures. Les fruits du rafia servent de tabatières, ses feuilles fournissent des lanières textiles. Le bambou se prête à d'innombrables usages. L'écorce écrasée et assouplie de certains arbres sert de vêtements : tels sont le laza, l'aviavy, le tezamahanoro et le miahanoro, le nonoka, l'amotana, le fantoambo, l'afo-dahy et le ara. Avec le havoha, on faisait autrefois du papier pour les sora-be. Les feuilles de l'ampaly et de l'ampalirano sont utilisées pour polir le bois, l'écorce du faholohapaha pour raper les tubercules comestibles. De nombreuses variété d'arbres servent à la fabrication des

(1) Valotra, dingandahy, hazobaraka, hazomantsy, hazonamalona, hazombato, hazomainty, menafatana, volombodibaona, ropotsy, voakiringy, lambinana, lambinambato, voarodambo, taimbarika, lalomaka, harina, varongi mainty, varongifotsy-malailay, varongi-beravina, varongi-manitra, tsirindriaka, mavoravina, tamlaro, fanary, tsokia, sasakazo, menahy, fatsikahitra, tavolopika, tsivoka, tambintsy, helatrangidy, harongampanihy, rotra, hetatra famantsinakoho, fantsikala, rombavy, tsitrotroka, harongana, tamboneka, mankaranandahy, sanana, ambora.

(2) Raibosa, taviavola, haramy, rahiaka, tamborohazo, angaravoka, sonjohazo, maria, voamboana, sovoka, zohary, sambalahimanga, kabokala, voavandrika, fanitra, hazondrano, volomborona, herotrazo, hoditahy, kaboka, hazomamo, fatora, lanary, tsokia, fandazo, mahanoro, tambarika, zahana, tavia, robary, mananhitsika, hohivao, mantavazana, lanira, tsingena, tsianiposa, ampody, manangotra, tambintsy, helatrangidy, vodihazo, zahambe, raisonjo, nato-voraka, natoravimboanzo, voangy, hazompony, halampona, ma, volontsitranomby, hatezy,

cordes : le kivozy, le vonotra, le karabo, le fotatra, le hafotra et le hafo-potsy, l'aviavy, le famonofoza, le rafia, le diavoro, le somanga, le varo et le lakatra. Les forgerons font leur charbon avec des bois spéciaux : voapaka, vavaromy, somara, tezamahanoro, za, arongampanihy. Le laro, le voaro-dambo, le tranomanana, le sanana et surtout le raibosa sont utilisés dans la fabrication du rhum indigène. Le Tanala pêche les poissons avec des lignes en fils de lafa, ou en empoisonnant les ruisseaux avec le fanamo ; il prend les oiseaux à la glu avec les gommes et les résines du kimba, du kaboka, du laloto, du letaka, du sahamata, du rahiaka ; il fait une sorte de mastic avec le sosoka. Par coquetterie, il se noircit les dents avec le herendry ou hazombareta et avec une plante appelée tamboro ; les feuilles de sily ou de ramandrevaka lui servent de savon ; le ramy lui donne de l'encens ; le heromamy, le heromalama, le herotrazo et le heromafaiky du caoutchouc. Ses boucliers sont faits en ara-rano ou en merika, sa guitare en fatora, les sarbacanes dont ses enfants se servent pour tuer les oiseaux en tsirikambo et en faninkara, les palets pour leurs jeux avec des fruits de karabo. Dans les cases, un paquet de filaments tirés du vonotra sert de bouchon aux cruches de bambou. Le kinana ou tanatànana, le rahara, le kimba, le tanatanandalitra produisent de l'huile. Des cendres du maromonina, du faninkara, du maintihy, du laiforitra, du marana, du vonotra, du ovana, du ko, du ranomo, du kelimanana et du lafa, on retire du sel et pour la combustion de ces bois, on se sert du vakoa, du fontsi-mavo et du bararaka. Les Tanala consultent le sikidy avec des graines de fanitra, de bonara, de sily et de rahiaka. Ils emploient le hoditahy comme contrepoison du tanguin. Avant de partir chasser dans la forêt, ils se frottent avec de l'écorce de sonjohazo pour tuer les sangsues qui se poseraient sur eux. Ils mangent les fruits de vavaromy, voatodinga, voaro-dambo, voavandrika, voapaka, robary, voantalanina, voavotaka, voasindriry, ropotsy voandakevona, voatolongo, hazomasoandro, voakiringy, voangy, rotra, voatsititinjaza, voaseva, borgadefitra, fatora, voatsimatra, sanganakoholahy. Leur pays leur offre à profusion les citrons et les goyaves.

On voit par cette énumération combien multiples et variés sont les usages que les Tanala font des diverses essences forestières. Les fanafody, les remèdes réels ou imaginaires que leur procurent les arbres ne sont pas moins nombreux.

Le veso a la propriété de brouiller les gens ; le ko préserve les cultures dont la propriété susciterait des envieux ; le vatoana favorise les bonnes récoltes ; le manangotra, l'hasindahy, le vilonkazo et le vilompotsy les préservent des sauterelles.

Les mongy et l'akohofotsy sont un remède pour les maux de dents, le voavotaka pour la blennorrhagie, le betamba pour la lèpre, le fontsi-hiraka pour les maladies des enfants, le voanmaniny pour la petite vérole, le lefovoana pour les maladies de peau, le ranjompody et l'ampalafaha pour la fièvre, le fantsikala pour les plaies, l'afoatsinànana pour les épidémies, l'anjavidy, le kandafotsy et le kotolahy pour le coliques, surtout chez les nouveaux-nés, le voatsimatra, le voaseva et le hasy pour des maladies diverses. Le mahavaly et le voandambohavana sont des fanafody sans but déterminé, mais le matsontsoraka empêche de commettre une faute devant un chef, le tendrika et le maroandro font trouver des ruches, le ramanzavo écarte la pluie, le man-

driona et le vavaolo détournent les balles et le betamba protége contre les ennemis.

Le masindrano, le *taitanteliravina*, le *fantoambo*, l'hazomborondreho, le *hazomamy*, le *maroando* procurent des femmes, le manarimbita assure leur fidélité et le raitsara leur fécondité.

L'anguille appelée « tona » est fady pour les Zatirambo ; aussi quand ils sont dans un pays où on en mange, pour ne pas tomber malades, ils boivent une infusion du bois appelé *zaotsifady*.

Contre les sorts que jettent les sorciers, les Tanala se protègent avec l'ampa, le hazoharaka, le mamerovero, l'andriatsilaitra et le manasavelo.

Pour écarter les « angatra » ou esprits malfaisants, on a recours à l'akohofotsy. à l'hazomantsy, au fantsikala, au tsimataodakato, au fahavalotrazo ; pour les éloigner des enfants malades qui pleurent nuit et jour, on frotte ces derniers avec le vanginamboa, à l'odeur fétide ; pour les empêcher d'inquiéter les femmes enceintes, on plante près des maisons des haches faites en faholohapaha et recouvertes d'un petit chapeau de jonc ; pour les effrayer pendant la cérémonie de la salamanga, on agite une baguette de matsontsoraka. Dans cette cérémonie, sont également employés le hazomborondreho et le voaseva dont on plante des branches aux quatre coins de la case du patient et à l'endroit où il se baigne ; le voantsila et le voantsilambato qui servent à faire son lit et à fabriquer des haches peintes de diverses couleurs.

Liste des essences forestières de la forêt de l'Ikongo

	Densité
Ararano	0,4
Tsokia ou lalona	0,7
Tavia	0,9
Rotra	0,8
Sandramy	0,7
Vorondambo	0,8
Hara	0,3
Mongy	0,5
Voantsila	0,5
Harongana	0,4
Nato voraka ou Nato poaka	0,9
Mankaranana	0,4
Arongampanihy	0,8
Lambinana	0,7
Raibosa	0,5
Hafotra	0,4
Tamboneka	0,5
Haramy	0,5
Taimbarika	0,9
Hatezy	0,5
Volomborona	0,6
Za	0,9
Halampo	0,3
Tsirindriaka	0,6
Hazondrano	0,6

	Densité
Hary	0,6
Lalomaka	0,6
Dingadingana	0,6
Angaravoka	0,6
Menahy	0,7
Rahara	0,6
Sanira	1,0
Dinkana	0,5
Mampay	0,9
Vavarony	0,7
Akohofotsy	0,6
Kimba	0,7
Lanary	0,7
Mahanoro	0,7
Mantavaza	0,9
Antodinga	0,7
Tsingena	1,0
Hazomanga	0,6
Farataotra	0,6
Fandazo	0,7
Famantsinakoho	0,8
Vavaolo	0,8
Hetatra	0,8
Kabokala	0,6
Ambora	0,6
Hazoharaka	0,9

	Densité
Voapaka	0.7
Voavandrika	0.6
Hazomamo	0.7
Zaotsifady	0.9
Harendry ou Hazombareta	0.9
Mantsontsoraka	1.3
Rantandr›ka	0.9
Sify	0.5
Vilonkazo	0.8
Boronkazo	0.9
Fantsikala	0.8
Hazomantsy ou Ambilazona	0.8
Hasy	0.5
Rahiaka	0.6
Valotra	0.8
Laro	0.7
Létaké	0.8
Lisetinsohy	0.9
Hazombato	1.0
Somora	1.0
Mahavahy ou Fitoravina	0.9
Longotro	0.6
Voarafitra	0.5

	Densité
Vatora	0.7
Masindrano.	0.7
Sanha	0.6
Hoditahy	0.7
Amboamena	0.6
Zahana	0.9
Léndémé	0.9
Varongy ou Varongimainty	0,6
Sonjohazo	0,9
Voaninaniny	0,7
Vanana	0,5
Ramanzavo	0,5
Ma	0,4
Horondry	0,3
Bararaky	0,5
Ambiaty	0,5
Sarankazo	0,6
Maromonina	0,5
Voangy	0,9
Taranta............	0,5
Fotatra	0,3
Voasary	0,7
Volontsitranomby..	0,4
Ampaly............	0,6
Sokazo	0,9
Voamboana........	0,8
Ampelafaha........	0,5
Laza..............	0,4
Pahavalotraza......	0.6
Tsimataodakato	0.5
Hazotoho	0.8
Vintano...........	0.6
Voatelonseha	0.7
Tsitrotoka	0.4
Lafa..............	0.4
Aviavy	0.5
Ramiavo..........	0.6
Taviavola.........	0.5
Laloto............	0.7
Valanira..........	0.8
Mandresaha........	0.6
Vakoka............	0.3
Hohivaon..........	0.9
Nato Ravimboazo ..	0.9
Fanitra...........	0.6
Hitsika	0,9
Cœur de hitsika....	1,1
Varongy beravina..	0.6
Fanamo	1.2
Fandramanana	0.7
Tamborohazo......	0.7
Merika	0.5
Varongifandrianakanga	0.9
Mamerovero	0.8
Varongimanitaa ou Tavolopika.......	0.7
Ampody	1.1
Voatalanina........	0.0
Varongimena	0.9
Manga............	0.8

	Densité
Voasohihy.........	1,0
Varongilambinana..	0,9
Ramy	0,8
Tavolo............	0,7
Voatohona	0,8
Masonambatsy.....	0,9
Nonoka............	0,7
Ranjompody	1,0
Tanatànana ou Kinana	0.5
Bonara............	0,7
Voavotaka.........	0,0
Ramandrevaka	0,8
Goavy.............	0,9
Voandakovona.....	1,0
Ampalirano	0,6
Sovoka............	0,8
Sambalahimanga...	0,6
Hazondanohina	0,8
Hazompaniana	0,9
Amotana	0,8
Malemiravina	0,9
Amborasaha.......	0,8
Mandresy..........	0,6
Ambavy..........	0,7
Voatsindriny	1,0
Tsikarakarana	1,0
Tsimahasantsokina .	0,8
Felatanamalefaka ..	0,7
Marisalama	0,9
Fatsikahitra	1,0
Heratrazo	0,6
Voatangena	0,5
Samanta	1,0
Afoatsinanana......	1,1
Malambovony	1,0
Hazombary	0.8
Amboraratra.......	0.8
Mandriona	1,1
Ramidenga	1,1
Andriatsilaitra	0,8
Tevana...........	1,1
Ampa............	0,7
Taitanteliravina....	0,9
Radoka	0,7
Tsianiposa.........	1,0
Koraky (Hafitra) ...	0,7
Angavoady	1,1
Raiaza	0,9
Hazomany	0,9
Lefavoana	1,0
Berönono..........	0,8
Sasakazo	0,7
Tavolopika	1,1
Voatolongo	1,1
Hazomainty	1,0
Amalamanta.......	0,9
Randrombitro	0,9
Dingandaha........	0,9
Maheriampatrana..	1,0
Kaboka...........	0,7
Sefa.............	0,9

	Densité
Hazomboay	0,7
Sandrifimbarika....	0,9
Foto..............	0,9
Songonakoholahy ..	0,4
Kangahazo.........	0,6
Mankaranandahy ...	0,6
Hazopefaka	0,8
Voamboasovoka ...	
Fefika	1,0
Ropotsy	1,0
Hasindahy	0,9
Rodrano ou Sosoka.	0,9
Ampelafahatoloho..	0,9
Kimbaletaka	0,9
Faho-Lohapaha	0,9
Vilompotsy.........	1,0
Voandambohavana.	0,8
Retsara............	1,0
Hazondambo.......	0,8
Andriambololona ..	1,0
Robarika	0,8
Volomboditsiketra .	1,1
Hovana............	1,0
Robary	0,9
Befelantanana	0,8
Vantsilambato	0,6
Malefakiditra.......	0,9
Tendrokazo........	0,9
Manivalana	1,2
Andranohy	1,0
Varongifotsimalalay	0,6
Veso	0,8
Fatsisora	0,7
Abovitsika.........	0,9
Mavoravina........	0,7
Tetezamahanoro ...	0,9
Fatoambo	0,5
Tsivoka	0,7
Matsitsikatoraka....	0,5
Voaseva	0,5
Bararadahy	
Vonotra	0,6
Vakoa	0,2
Tsirika	0,5
Tsirikambo	0,3
Raomo	0,4
Anzavidy	0,9
Aretimponina......	0,7
Somanga	0,4
Hafodahy.........	0,6
Famonofoza.......	0,8
Hazo-omby	0,6
Kotolahy	0,6
Lambinambato.....	0,7
Manangotra...	0,7
Kandafotsy	0,6
Peso.............	0,8
Kivosy............	0,6
Hiro-malama......	0,6
Varo.............	0,4
Lakatra...........	0,4
Fontsina.........	0,5

	Densité
Fontsimavo	0,6
Kakaka (Vakaka)	
Satra	0,7
Hira	0,3
Betamba	0,8
Maria	0,6
Zohary	0,5
Hazomborondolo	0,7
Ko	0,3
Kelimana	0,4
Leporitra	0,6
Faninkara	0,4
Tranomana	0,3
Maintihy	0,5
Velomiato	
Helatrangidy	0,8
Mara	0,6
Rofia	0,1
Tambintsy	0,8
Sefa be ravina	0,7
Manarimbita	0,8
Hazambazaha	0,3
Sevambazaha	
Tendrika	0,8
Andriambolamena	
Aboladitra	0,8
Borgadetitra	0,5
Zavoka	0,5
Sana	0,6
Pika	0,6
Tailafoitra	0,4
Fanoasoana	0,6

	Densité
Vodihazo	0,8
Sandrohy	
Volohazo	
Sakoana	0,1
Iavobe	0.8
Hatafana	0.5
Voakiringy	0.8
Voatsimatra	0.6
Amba	0,5
Kafé	0.7
Valondrano	0.8
Tanantanandalitra	0.2
Anivona	0,5
Fontsihiraka	0,4
Babona	0,5
Raisonjo	0.9
Zahambé	0.8
Ranomo	
Marandravina	0,7
Karabo vahy	0,6
Havoka	0,4
Hazomasoandro	0,7
Marovody	0,6
Fatera	0,6
Mangatakaninjaza	0,7
Vanginamboa	0,6
Hazombalala	0,7
Tamenaka	0,7
Voangihazo	1,0
Tsarara	0,7
Voananala	0,6
Volombodimbaona	1,0

	Densité
Hazomalany	0,7
Voatsititinjaza	0,4
Menafatana	0,9
Basibasy	0,7
Famatsilakana	1,0
Bokony	0,6
Marorana	0,7
Hazompony	0,5
Manasavelo	0,6
Maroando	0,8
Hazonamalona	0,8
Ampalifotsy	0,7
Rombavy	0,7
Papay	
Matihariva	
Lompatra	
Valotrantsidy	
Tomenza	
Kitoto	
Zahantsavoka	
Ketoka	
Avoha	
Voaramontsy	
Voamaimbofoha	
Boka	
Vohitonda	
Longolongo	
Sitrotokana	
Sitrotoka	
Alizeta	
Fahoranto	

La division du temps chez les Tanala de l'Ikongo

Par le capitaine ARDANT DU PICQ

Les Tanala de l'Ikongo divisent le temps en cycles de 12 années, en années de 12 mois et en mois de 12 semaines de 2 ou 3 jours chacune.

Les cycles et les années

Les 12 années du cycle portent chacune un nom différent ; le cycle révolu, les mêmes années recommencent avec les mêmes noms (1). Voici la liste de ces années, avec l'indication des particularités dont les ombiasa prétendent qu'elles jouissent :

1re Année. —	*Alahamaly*....	Les femmes n'accouchent que de filles.
2e —	*Asaoro*........	Les taureaux mugissent et le riz est abondant.
3e —	*Alizaoza* (2)...	Il ne nait que des garçons et ils auront plus tard toutes les femmes qu'ils désireront.
4e —	*Asaratany*	Le tonnerre est violent.
5e —	*Alahasady* (4).	Il nait des hommes vigoureux, grands chasseurs de sangliers, adroits à lancer la sagaie.
6e —	*Asombola* (3) ..	Les filles qui naissent cette année-là savent bien chanter et les garçons bien mentir.
7e —	*Alimizana*.....	Les garçons qui naissent deviendront rois ou chefs de tribus.
8e —	*Alakarabo* (3)..	Les filles qui naissent auront une vie déréglée et les garçons seront laborieux.
9e —	*Alakaosy*	Les enfants qui naissent seront des sorciers et auront une nombreuse progéniture.
10e —	*Alizady*.......	Les pluies sont abondantes, les caïmans dangereux.
11e —	*Adalo* (4)......	Tous les malades font salamanga.
12e —	*Alohotsy* (4)...	Tous les vieillards malades meurent.

---

(1) Les 12 années du cycle portent les mêmes noms que les 12 semaines du mois tanala.

(2) Nom d'une courbe du sikidy fasina.

(3) Noms de courbes et de personnages du sikidy.

(4) Noms de personnages du sikidy.

Les mois

Les 12 mois de l'année tanala sont :

	1e Sakasay	Floraison de la liane roimainty. 3e floraison de l'harongana.
	2e Sakave.	
	3e Volambita	Commencement de la grande floraison. Epoque des semences. Pariade des oiseaux.
Saison des pluies	4e Asaromantsy	Grande floraison. 1re floraison de l'harongana.
	5e Asaramanitra	
	6e Vatravatra	2e floraison de l'harongana. Maturité des fruits.
	7e Asotry	Maximum d'intensité des pluies.
	8e Atsiha	Maturité du riz.
	9e Valasira	Moisson.
	10e Faosa	
	11e Maka	Mois froid. Le manioc perd ses feuilles.
	12e Hiahia	

Les jours

Les mois tanala sont des mois lunaires de 28 jours. Les jours sont groupés en 12 semaines de 2 ou 3 jours chacune. Chacun d'eux jouit d'une particularité spéciale. Selon les mpisikidy, on peut savoir la couleur de la robe des bœufs, sans les voir, d'après le jour où ils mugissent. Les jours déterminent également le sexe des enfants qui vont naitre. Le premier ou les deux premiers jours de chacune des 12 semaines du mois il ne nait que des garçons, le dernier jour que des filles. Les ombiasa leur donnent des noms déterminés par le jour de leur naissance. Le tableau ci-dessous indique les noms des semaines et des jours et leurs différentes particularités :

SEMAINES	JOURS	COULEUR DE LA ROBE des BŒUFS QUI MUGISSENT	NOMS DES ENFANTS QUI NAISSENT	
			Filles	Garçons
1r semaine Alahamaly (3 jours)	1 Lohanalahamaly	Robe rouge	Idama	
	2 Vontonalahamaly	Taches blanches sur la bosse, la tête et les membres		
	3 Faranalahamaly	Front blanc, une corne brisée		Ihaova
2e semaine Asaoro (2 jours)	4 Asaoro	Tâches blanches et rouges	Isoza	
	5 Alahaka	Bouche entourée de blanc		Isiza
3e smaine Alizaoza (2 jours)	6 Lohanalizaoza	Robe mouchetée blanc et noir	Imosa	
	7 Faranalizaoza	Robe mouchetée sur le ventre seulement		Imasy
4e semaine Asaratany (3 jours)	8 Lohanasaratany	Robe rayée blanc et noir	Isambo	
	9 Vontonasaratany	Deux taches blanches sur les flancs		
	10 Faranasaratany	Bout de la queue blanc		Isana
5e semaine Alahasady (2 jours)	11 Lohanalahasady	Epine dorsale rouge jusqu'à la bosse	Ihasa	
	12 Faranalahasady	Robe jaune		Itema
6e semaine Asombola (2 jours)	13 Lohanasombola	Robe blanche, sauf sur les fesses	Iboba	
	14 Faranasombola	Robe blanche, avec le sommet de la bosse noir		Ivola

SEMAINES	JOURS	COULER DE LA ROBE des BŒUF QUI MUGISSENT	NOMS DES ENFANTS QUI NAISSENT	
			Filles	Carçons
7e semaine Alimizaha (3 jours)	15 Lohanalimizaha	Robe baie	Imonja	
	16 Vontonalimiza-ha	Robe pie		
	17 Faranalimizaha	Robe jaune		Imija
8e semaine Alakarabo (2 jours)	18 Lohanalakarabo	Robe unie sans tâche	Imoha	
	19 Faranalakarabo	Robe noire, à reflet rouge au soleil		Imoma
9e semaine Alakaosy (2 jours)	20 Lohanalakaosy	Nuque rouge	Ijo	
	21 Faranalakaosy	Tache blanche à la gorge		Imaho
10e semaine Alizady (3 jours)	22 Lohanalizady	Taches blanches sur les joues	Iharo	
	23 Vontonalizady	Paturons blancs		
	24 Faranalizady	Robe blanc sale		Ivaha
11e semaine Adalo (2 jours)	25 Lohanadalo	Une grosse tache blanche sur chaque flanc	Imara	
	26 Faranadalo	Robe rouge, à reflets jaunes quand on la caresse		Ikajy
12e semaine Alohotsy (2 jours)	27 Lohanalohotsy	Front et bosse blancs	Iabila	
	28 Faranalohotsy	Robe blanc immaculé		Inoro

Le vendredi 1er janvier 1904 était en style tanala : ny vontonaiijady amin' ny volana vatravatra, amin' ny taona Adalo (autrement dit le 2e jour de la 10e semaine du 6e mois de l'an Adalo, 11e année d'un cycle).

Une fois cette correspondance établie, il est facile de dresser un calendrier comparatif dont on voit un exemple à la page suivante.

Pour compter les jours, les ombiasa se servent d'une lamelle de bambou percée de 28 trous, répartis par groupes de 2 ou de 3 dans l'ordre des semaines et le long de laquelle ils déplacent chaque jour une cheville.

Vontonalizady

NOMS DES JOURS			SAKASAY	SAKAVE	VOLAMBITA	ASARAMANTSY	ASARAMANITRA	VATRAVATRA	ASOTRY	ATSIHA	VALASIRA	FAOSA	MAKA	HIAHIA
TANALA		FRANÇAIS												
Lohan	alahamaly.	Jeudi	23 juil. 1903	20	17	15	12	10	7	4	3	31	28	26
Vonton		Vendredi	24	21	18	16	13	11	8	5	4	1er avril	29	27
Faran		Samedi	25	22	19	17	14	12	9	6	5	2	30	28
Asaoro.		Dimanche	26	23	20	18	15	13	10	7	6	3	1er mai	29
Alahaka.		Lundi	27	24	21	19	16	14	11	8	7	4	2	30
Lohan	alizaoza. . .	Mardi	28	25	22	20	17	15	12	9	8	5	3	31
Faran		Mercredi	29	26	23	21	18	16	13	10	9	6	4	1er juin
Lohan	asaratany.	Jeudi	30	27	24	22	19	17	14	11	10	7	5	2
Vonton		Vendredi	31	28	25	23	20	18	15	12	11	8	6	3
Faran		Samedi	1er août	29	26	24	21	19	16	13	12	9	7	4
Lohan	alahasaty .	Dimanche	2	30	27	25	22	20	17	14	13	10	8	5
Faran		Lundi	3	31	28	26	23	21	18	15	14	11	9	6
Lohan	asombola..	Mardi	4	1er sept.	29	27	24	22	19	16	15	12	10	7
Faran		Mercredi	5	2	30	28	25	23	20	17	16	13	11	8
Lohan	alimizana .	Jeudi	6	3	1er oct.	29	26	24	21	18	17	14	12	9
Vonton		Vendredi	7	4	2	30	27	25	22	19	18	15	13	10
Faran		Samedi	8	5	3	31	28	26	23	20	19	16	14	11
Lohan	alakarabo.	Dimanche	9	6	4	1er nov.	29	27	24	21	20	17	15	12
Faran		Lundi	10	7	5	2	30	28	25	22	21	18	16	13
Lohan	Alakaosy. .	Mardi	11	8	6	3	1er déc.	29	26	23	22	19	17	14
Faran		Mercredi	12	9	7	4	2	30	27	24	23	20	18	15
Lohan	alizady. . . .	Jeudi	13	10	8	5	3	31	28	25	24	21	19	16
Vonton		Vendredi	14	11	9	6	4	1er jan. 1904	29	26	25	22	20	17
Faran		Samedi	15	12	10	7	5	2	30	27	26	23	21	18
Lohan	adalo.	Dimanche	16	13	11	8	6	3	31	28	27	24	22	19
Faran		Lundi	17	14	12	9	7	4	1er fév.	29	28	25	23	20
Lohan	alohotsy . .	Mardi	18	15	13	10	8	5	2	1er mars	29	26	24	21
Faran		Mercredi	19	16	14	11	9	6	3	2	30	27	25	22

Taona Adalo. — Années 1903-1904

LE SAMANTSY

(Jeu d'échecs des Tanala de l'Ikongo)

Par le capitaine ARDANT DU PICQ

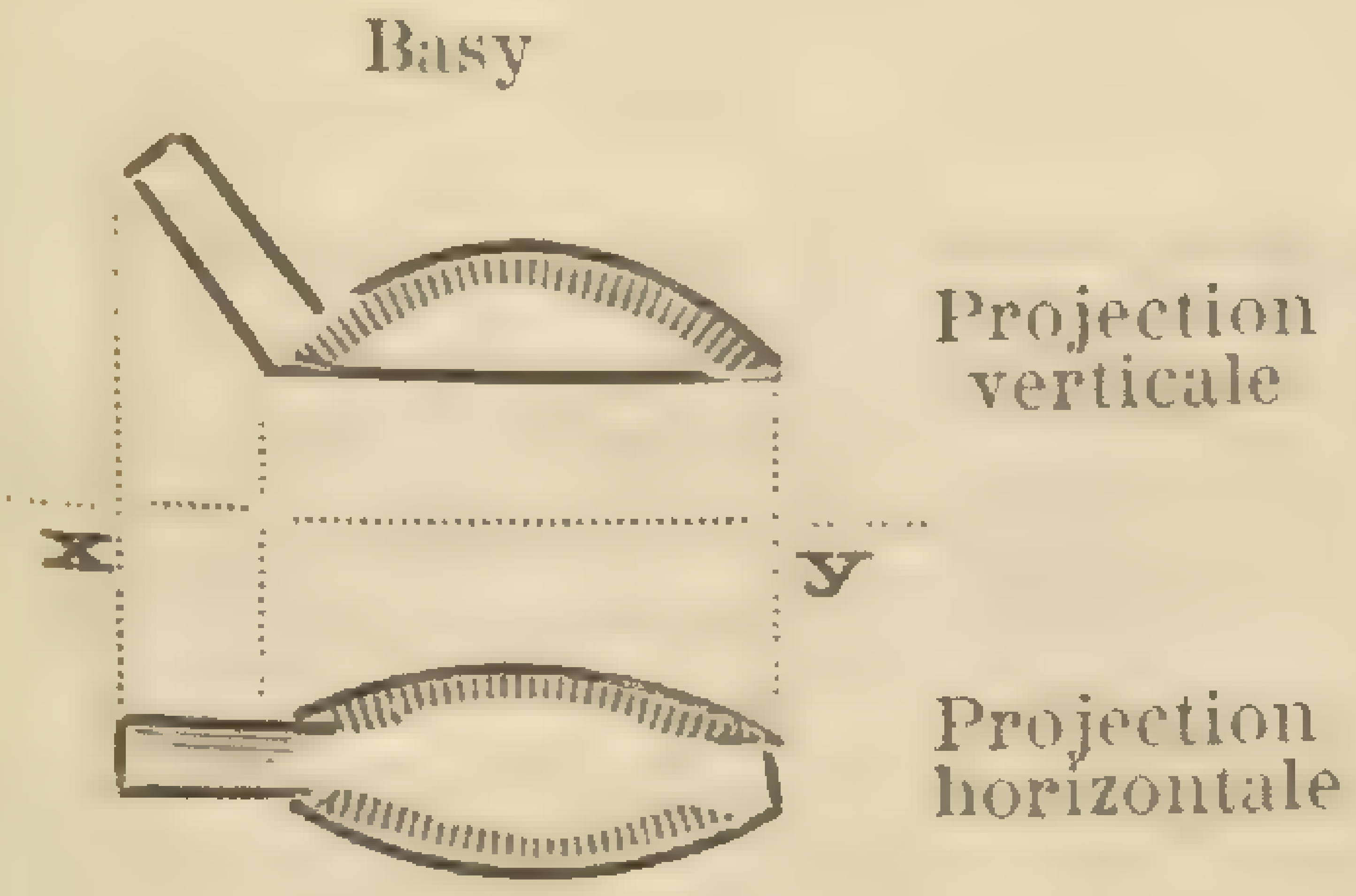

Le Samantsy se joue sur une planche carrée divisée en 64 petits carrés. Chaque camp dispose de 16 pièces, à savoir : 8 zaza, 2 vorona, 2 farasy, 2 basy, 1 anakova et 1 hova.

Ces pièces sont représentées ci-contre en projection horizontale et verticale. Au début du jeu elles sont placées comme il est indiqué sur la planche. Elles sont en bois blanc dans un camp, en bois noir dans l'autre.

Règle générale du jeu

La partie est gagnée, quand le Hova du camp adverse est bloqué,

Une pièce, qui en prend une autre, prend sa place.

Aucune pièce, à l'exception des Farasy, ne peut sauter par dessus les autres.

Marche et prises des pièces du parti A

1° Les *Zaza* marchent de A en B, droit devant eux, en sautant ou sans sauter un nombre quelconque de carrés.

Ils prennent les pièces voisines sur les diagonales, dans les sens (1) et (2).

Une fois arrivés en B (en dame), ils acquierrent toutes les propriétés de l'Anakova au point de vue de la marche et des prises. (Voir plus loin).

2° Les *Vorona* marchent rectangulairement dans tous les sens, en sautant ou non un nombre quelconque de carrés.

Ils prennent de la même façon.

3° Un *farasy*, placé par exemple en (3), peut se déplacer en (4), (5), (6), (7), (8), (9), (10) ou (11).

Il prend de la même facon. Il est la seule pièce qui puisse sauter par dessus les autres.

4° Les *Basy* marchent diagonalement en sautant un carré et prennent de même.

5° L'*Anakova* marche diagonalement carré par carré et prend de même.

6° Les *Hova* marchent carré par carré rectangulairement ou diagonalement et prennent de même. Ils ne sont pris par aucune autre pièce et ne se prennent pas entre eux.

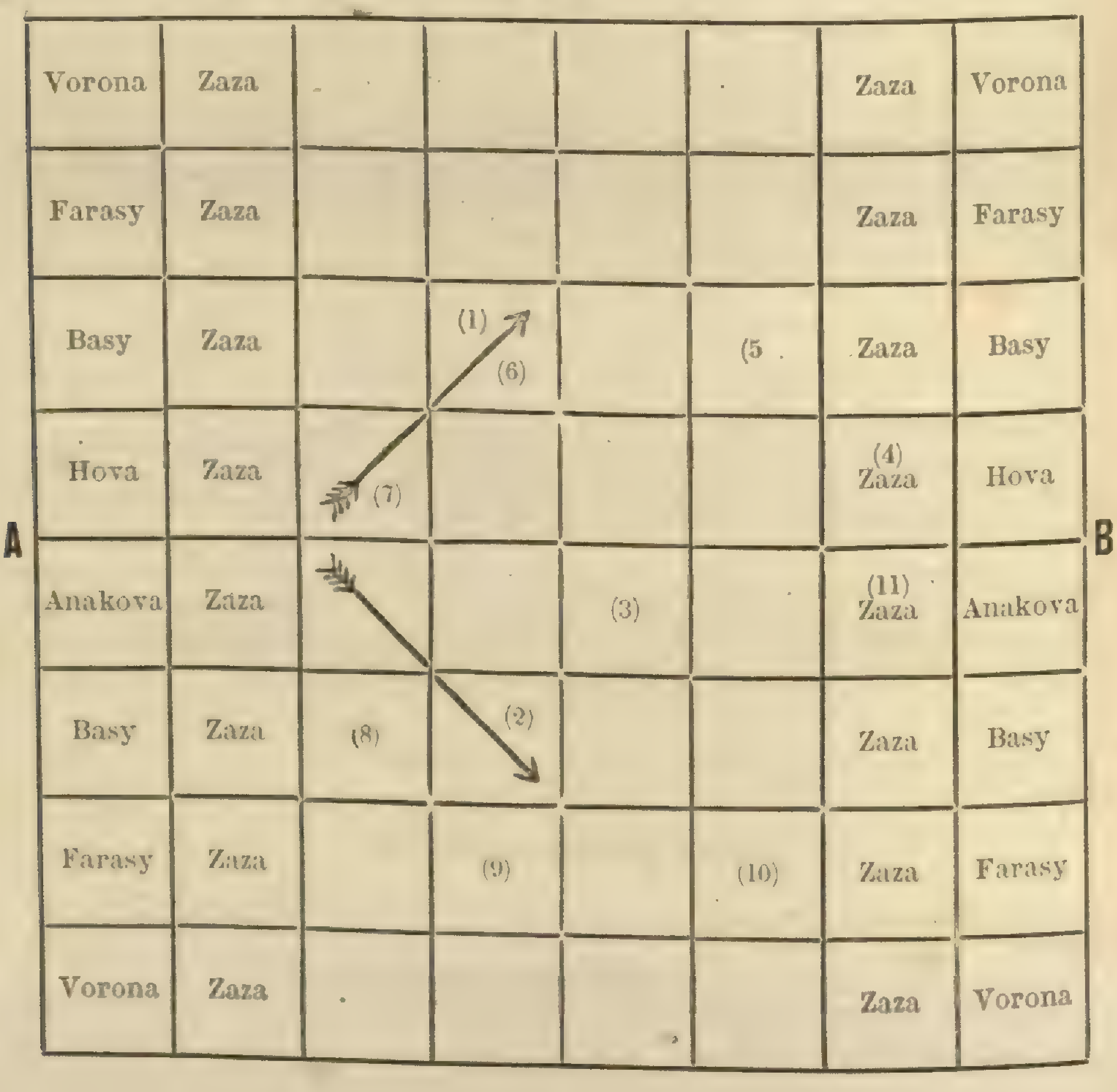

TRIBUS, CLANS ET FAMILLES DE L'IKONGO

par le Capitaine ARDANT DU PICQ

CLANS	FAMILLES	VILLAGES
	1° Tribu des Sandrabe-Antambodihara	
Antambodihara..........	Antarahy.	Ambatofotsy. Ambalatenina, Ikianjanaomby.
	Antaimanasa.	Ambatofotsy.
	Maromijery.	Antanzomeloka, Ambalatenina
	Maromadinika.	Antandrokaomby.
	Masobilomina.	Ambodivo.
	Antambohitra.	Ambahaka, Anorimbato.
	Vohitrovana.	Anorimbato.
	Fotodroka.	Ikianjanaomby.
	Sahavia.	Ikianjanaomby.
Tanalambolo .	Vohitavolo.	Ambodihara, Manarinjato.
	Vohimasina.	Anosinaomby, Ambalakazaha, Ambahimara.
	Antambanihara.	Ambohinamboarina, Ambalakazaha, Ambodihara, Andemaka.
	Fotodroka.	Manarinjato, Ambalakazaha, Ambohinamboarina.
	Vohilava.	Manampatra.
	Maroandrafatra.	Manarinjato.
Antambahy . .	Antaisoha.	Marolafika.
	Mahafaly.	Fandriambaza.
	Vatolava.	Manampandra.
	Antambahy.	Maromiandra, Vangeavolo, Ambandrika, Angirigalava, Maromandia, Ambinanimanambato, Antanandava, Anivorano, Ambohitsara, Antavolo, Enihonha, Isahaforo.
	Vohitraomby,	Antavolo.
	Antandreha.	Enihonha.
Antaisakana . .	Antatsirika.	Anaviavy.
	Antaray.	Ankarimbary.
Antaiomby . . .	Tsiazonandro.	Analila.
	Loharehana.	Antetezandraikitra, Imahalehotra.

CLANS	FAMILLES	VILLAGES
Firinga	Antailovia.	Andranomiherina, Fozamena.
	Antamby.	Fozamena.
	Sahandrato.	Ibenihonha.
	Antambahy.	Vivivaovao, Marovitsika, Belemoka.
	Antaimanasa.	Inanarena, Andranomiherina.
	Antaisaha.	Marovitsika.
	Vohitraomby.	Belemoka.
	Vatolava.	Ifenokataka.
Sahaambo	Antatsaha.	Ampasimbola.
2° Tribu des Sandrabe-Antanalandravina		
Fanantara	Zananilahy.	Ambodimanga, Mahatsara, Ambandrika, Ambalavero.
	Zafimboaziry.	Ambodimanga, Ambalafarihy, Ampasimpotsy.
	Tandranoaivo.	Maromandia.
	Zafindrafarihy.	Anaviavimasina.
	Antaimanoro.	Lavakianja.
Vatolava	Zafinisambo.	Isahasambo, Ankarakamba, Ambohimanarivo, Ampasimpotsy.
	Vatolava.	Ibetampo.
	Antaibe.	Amborondra.
	Antaimanoro.	Ambalavoangy.
	Zanakantaibe.	Isahamahitsy.
	Zafindratafika.	Isahatsara.
	Zananilahy.	Ampasimpotsy, Andemaka.
Antatsimo	Antaibetona.	Bebaka.
	Antaifasa.	Ambotaka.
	Zazabehavana.	Antanandava, Ifangalahy.
Antaimanasa.	Antaivolosy.	Isahanambohitra.
Lohariana	Zafindramonia	Ileongato.
Antamby	Zafindramonia.	Antanantany.
Antainamorona	Hovaloharana.	Fenoarivo, Ambandrika.
	Tsimadilo.	Fenoarivo.
	Sahandranto.	Ambinanisandramandalo.
	Antandriana.	Maromandia.
	Antambahy.	Ambohitsara.
	Tsiaretra.	Ambandrika.
	Antanala.	Ambandrika.
Sahafina	Vohibolo.	Mahatsaratsara, Imoronhé, Vinanitelo, Isandalova, Andemaka.
	Sahaorana.	Anorimbato.
Saharanana	Lohariana.	Iàmboaifotsy.
	Saharanana.	Ankarimbary, Fenolahy.

CLANS	FAMILLES	VILLAGES
Tsimanota...	Vohitraomby.	Ivohimasina.
	Antaivoangy.	Ivohimasina.
Antaisiranana	Vohitraomby.	Ifitary, Vohibahoaka, Nosombolo, Andohamofia, Antanambao.
	Antaisiranana.	Inanerana.
	Antaihorondry.	Ambinanindrano.

3e Tribu des Tsitambala

CLANS	FAMILLES	VILLAGES
Voahanto.....	Zafindramandia	Behazavana, Imatavilamba, Inanerana.
	Antatsaha.	Behazavana.
	Saharanana.	Imatavilamba.
Voresy.......	Voresy.	Ivolomantsy, Ivohidreha, Ivato.
Antaimana...	Vinany.	Anzamana.
	Antambahy.	Ambatomirava, Maromandia, Ambohimiranteha.
	Firinga.	Ambatomirava.
	Antaisoza.	Tamotamo, Ankazovelo, Ivohiboanzo, Isahamahitsy, Ambohimiaranteha.
	Tsianarina.	Ankazovelo.
	Antaisaha.	Inanarena.
	Antaiomby.	Inanarena.
	Maraomby.	Maromandia.
	Vatolampy.	Mavogisy.
	Saharanana.	Mavogisy.
	Zazanava.	Mavogisy.
Antamby.....	Antamby.	Ambinanindrano, Ambatolaka, Ambananha, Ambatoharanana, Ambalafasika.
	Antaikasa.	Sahalanona.
	Vatolava.	Sahalanona.
	Antambohitra.	Sahahofika.
	Antaiomby.	Ambalabe.
Zanatsiranana	Antatsaha.	Marotady, Mahaly.
	Sahaambo.	Mahaly.
	Vatolapy.	Imaharena.
	Antambaha.	Imaharena.
Solola........	Saharamy.	Ambohitremaka.
	Antaimanasa.	Ambohitremaka.
Antaibe......	Antaisahafina.	Antanandava.
	Zafindriampingo.	Ambohipeno.
	Zazanava.	Ambalafatsy.
	Saharamy.	Ambalafatsy.

CLANS	FAMILLES	VILLAGES
Antambaniha-ra	Antaimanasa. Antaiomby.	Ambanihara. Ambanihara.
Antaisaha	Zafindriampingo. Antambahy.	Ihevo. Marofitohy.
Vohibolo	Sakavidy	Analamary, Ambatofisaka.
Zafindraony	Antaisaha. Zanatsiranana.	Ambinanimahatora. Ambalatenina.
Antanony	Antaimanasa. Vohibolo.	Amboapaka. Itsibatsia
Zafindriampin-go	Zafindriampingo. Tsitambala. Antanalandravi-na. Vatolapy. Ankalahy.	Ambolomadinika. Ampatsy. Ampatsy. Ampahoranto. Ampahoranto.
Zafitrendry	Zafitrendry. Vatolapy.	Antodinga, Ambinanisahama-zava, Inanarena, Antarambongo. Ambohipeno, Antarambongo.
Zazamalaho	Zazamalaho.	Ilazaina.
Zafindravavy	Zafindravavy.	Antaranzaha.
Zafindrasaro-tra	Zafindrasarotra.	Antaranzaha.
Sondia	Sondia.	Antaranzaha.
Voromena	Voromena.	Andasy.
Sandranity	Sandranity.	Ambahikarabo.

CLANS	FAMILLES	BANNIÈRES (FEHY)	VILLAGES
	5° Tribu des Manambondro		
Antandroka	Mokontona.	Zafindrarahala-hy.	Ibemenara, Antanandava, Andaizato, Inanarena.
	Antaibe.	Zafimianara.	Andranomiherina, Faliarivo, Antarahamba, Ambodihara.
Antamorono-ny	Antaibe.	Zazanivavy.	Behazavana. Isahafeta

CLANS	FAMILLES	BANNIÈRES (FEHY)	VILLAGES
Antamorononony .... (*suite*)	Tsimanovo.		Andrahiray, Ingebo, Andoha-reha.
	Maintimboho.		Ambodimofia.
			Anteneimbe.
	Tokanono.		Intontoha.
Sahavanana..	Antaitera.	Sahavololo.	Andranambomaro, Soramena, Ambatomiretra.
	Sahavanana.		Ampiringalava, Ambalahosy, Ankosimaindrano, Ankazovelo, Anivorano.
Antavaradrano	Alomay.		Ambatosariry, Ankazoharaka, Ifamoba, Ambalafarihy, Antodinga.
	Antaikibo.		Vohitsoha, Manolotrony, Ambolomborona.
	Antailohaony.		Marovitsika, Mamolifohy.

6° Tribu des Antaisahafina

CLANS	FAMILLES	BANNIÈRES (FEHY)	VILLAGES
Vohitrosy	Antailohaony.	Antandrenga.	Ampandrambato
		Antaitrela.	Mehibobo.
		Marofotsy, Maromainty, Antandrenga.	Atenimanga.
	Antaibe.	Zafinandriamasy, Antaibe, Mafaitoaka, Volohelina.	Tsialamaha, Vatolambo, Varisoa.
			Iharinomby.
	Vinaninony.	Maromainty.	Ankarimbelo.
		Marofotsy.	
	Zafindraharaha.	Zazahova.	Ambatombitro.
		Zazahova, Zafindraharaha.	Bevitsika.
		Zazahova.	Isaharevo.
		Mafaitoaka.	Ambodihara.

CLANS	FAMILLES	BANNIÈRES (FEHY)	VILLAGES
Marohala.....	Antaibe.		Marindoha, Vodahy.
	Antaiomby,	Antaisaha.	Ambinanisahavololo, Ambatoharanana.
	Tavaradrano,	Antambahy.	Ambatosatra, Soamaromila.
Vohimanana..	Vasiamainty.	Adimanga, Vasia, Andriamanafihara, Vasiamainty.	Ammbahaka, Analambahy, Bemahala.
	Zafintsira.	Andriamarosoa.	Ivoena.
		Andrianova.	Manankonitra, Ambodisambalahy, Befotaka, Mahaliango, Akondromainty, Maraomby, Imanamavo, Andavakirioka, Ambalakazaha, Marozahitra, Vohimary, Ambinaniriempihiaka, Ambompotsy, Ambolomborona.
	Antandonaka.		Riamiranto.
	Marofotsy.	Anitsiabotrika.	Iaborano.
		Andriatsizotso.	Akidisay, Ambodiamota, Nangazona, Ivatana, Hazomena, Ambodivoamboana.
	Andrahandy.	Andrahandimainty.	Kalafotsy.
		Andrahandifotsy.	Ambohitsivala, Tandrapotsy, Ambalatenina.
	Andriamanampo.		Ankazomanolaka, Mahavelona.
	Zafinikitika.		Iaborano.
	Fanilolia.	Faniloha, Antairanomena.	Antanambao, Ranomena.
		Maromainty.	Ambatolahy.
Zazanava.....	Zazanava.		Ampandramana.

Sur le filon de gneiss amphibolique granulitique de Kianjanarivo
(bassin du lac Itasy)
par le R. P. MUTHUON

Dans la première quinzaine d'août, au cours d'une excursion géologique, j'ai pu observer et étudier en détail un remarquable filon de roche éruptive ancienne. Ce filon se rencontre à 25 kilomètres environ à l'est du lac Itasy ; il commence au sud du cours moyen de la Varana, principal affluent du lac, à 2 kilomètres environ du lit de la rivière, et se prolonge dans une direction sensiblement nord-sud. Interrompu par la profonde dépression au fond de laquelle coule la Varana, il reprend sur la rive droite, et va passer à près de 3 kilomètres à l'ouest de Mandiavato ; il est particulièrement observable aux abords et au voisinage du hameau de Kianjanarivo, et va finir sur le flanc oriental du sommet quartzeux du Vodivohitra, arête culminante de la région.

Le filon semble avoir une largeur moyenne de 30 à 40 mètres ; seulement, à l'extrémité sud, sur la pente de la colline d'Ambohibe, il paraît se diviser en deux ou trois branches. La roche paraît interstratifiée dans les couches de terrain primitif (gneiss et parfois micaschiste) qui, dans le voisinage, plongent de 70° à 80° vers l'est. Elle se montre sous forme de gros blocs arrondis, lenticulaires ou elliptiques, ayant un mètre et plus de diamètre. Ces blocs sont habituellement très saillants au milieu du gneiss complètement réduit, dans cette région, à l'état de terre rouge ou blanche : aussi ne peuvent-ils guère échapper à un regard tant soit peu attentif. Ils sont particulièrement entassés au sud de Kianjanarivo, dans un vallon qui envoie ses eaux à la Varana.

La roche a une couleur gris sombre : elle est dans un remarquable état de conservation ; la surface même est à peine rubéfiée ou recouverte d'une légère couche de lichens. Dure et compacte, elle est difficile à entamer au marteau. La texture est finement grenue, cependant suffisamment discernable à l'œil nu. L'homogénéité est remarquable d'une extrémité à l'autre du filon, quant à la composition minéralogique ; l'apparence extérieure ne varie aussi que dans des limites assez étroites. Au microscope, on distingue un feldspath calco-sodique, du quartz, de l'amphibole, de nombreux grains de magnétite et une multitude d'aiguilles microscopiques d'apatite. La roche a été reconnue par M. Lacroix, comme un gneiss amphibolique granulitique. Son caractère le plus remarquable, au point de vue du gisement, est, comme je l'ai dit, la ligne saillante de blocs arrondis et distincts qu'elle dessine, sur huit ou neuf kilomètres de longueur, au milieu des terres provenant de l'altération à peu près complète des roches primitives.

Sur la diabase écailleuse d'Anjahanina (Betsileo)

par le R. P. MUTHUON

Anjahanina est le nom d'un ancien village betsileo, perché sur le point culminant d'un chaînon qui domine de haut la rive droite du Matsiatra, à quelques 30 kilomètres au nord de Fianarantsoa, et 5 kilomètres au nord d'Alarobia-Befeta. A 200 ou 300 mètres au sud-ouest de l'ancien village, le chainon se recourbe vers l'ouest et dessine une sorte de demi-cirque, dont la concavité est tournée vers le nord. Vers le milieu de l'arc, affleure une roche que connaissent tous les habitants du pays : c'est le *vatomiohaka*, « la pierre qui s'écaille ». Cette pierre mue, *change de peau* en quelque sorte, prétendent certains indigènes ; elle change de couleur, au dire de certains autres, trop épris de merveilleux. L'endroit prend quelquefois le nom bien caractéristique d'*Ambatomaniry*, « à la pierre qui pousse. »

Dans les derniers jours du mois d'août 1873, la reine Ranavalona II, dans son voyage à travers le Betsileo, passait avec son cortège de 30.000 à 40.000 personnes, au pied du chainon d'Anjahanina ; on ne manqua pas, disent les récits locaux, de lui montrer la fameuse pierre qui s'écaille. — Le lundi, 26 août dernier, je passais tout près d'Anjahanina, me rendant d'Ambohimahasoa à Alarobia-Befeta : mes porteurs s'offrirent d'eux-même à faire un détour pour me faire voir le *Vatomiohaka*. L'endroit est curieux et intéressant : sur quelques centaines de mètres carrés, se montrent, relativement pressés les uns contre les autres, d'innombrables blocs très ronds, généralement à peu près sphériques, et de dimensions très variables. Toutes ces boules, par un phénomène assez ordinaire dans les roches de texture granitoïde, s'altèrent concentriquement : de multiples écailles se forment et présentent, de l'intérieur vers l'extérieur, une marche graduelle d'altération. Sur la calotte qui émerge du sol, les couches se détachent et tombent, laissant en saillie le noyau inaltéré de couleur sombre : tout autour, ce noyau est entouré d'un certain nombre d'enveloppes concentriques dont la teinte dégénère peu à peu du gris sombre au blanc sale. Comme je l'ai dit, il s'agit là d'un phénomène qui n'est pas rare : les granites et gneiss granitoïdes de Madagascar le présentent souvent. Mais, à Anjahanina, il prend une ampleur et une netteté remarquables.

Sur les blocs brisés, la roche fraiche apparait très noire ; la texture est fine, cependant, même à l'œil nu, on peut distinguer deux minéraux : l'un en petits rectangles brillants, qui est un feldspath ; l'autre, plus terne, qui doit être un silicate ferromagnésien. Au microscope, on observe les caractères suivants : roche holocristalline, formée de feldspath labrador, d'augite en cristaux fréquemment maclés et de magnétite. — C'est le signalement des diabases.

On se rappelle peut-être que j'ai signalé deux autres gisements de diabase : l'un à Ambohitraivo, au nord de Mahitsy, l'autre, près du marché d'Alakamisy, à Fenoarivo, 12 kilomètres ouest de Tananarive. Plus au nord, à Manohilahy, approximativement sur la même ligne méridienne, existe une *labradorite augitique*, roche qui ne diffère guère de la diabase que par un mode de solidification plus rapide. D'autres gisements de diabase, seule ou associée à une roche assez voisine, le *gabbro*, s'observent, comme je l'ai indiqué l'an dernier, à l'est du plateau central, soit sur la chaîne même de l'Angavo, soit à son pied, et plus loin dans la vallée du Mangoro. L'intervention des roches basiques au milieu du complexe cristallophyllien malgache, semble donc un fait assez général : une certaine distribution de ces roches suivant les lignes de plissement ou de fracture semble aussi se dégager de ces observations. On peut aussi, ce semble, rattacher à l'influence de ce magma ferromagnésien la présence si ordinaire de l'augite et de l'amphibole dans les gneiss de Madagascar.

Pour revenir au chaînon d'Anjahanina, le *vatomiohaka* n'est pas le seul élément d'intérêt qu'on y trouve : la roche éruptive est juxtaposée ou superposée à une énorme bande de quartz. La pente sud de la montagne est, en effet, jonchée de fragments de cette substance : toutes circonstances qui concourent à attester l'intensité des phénomènes internes en ce point. — Au haut de la montagne, près de l'ancien village, affleurent des couches qui ont bien peu l'aspect ordinaire du terrain cristallophyllien : c'est une succession de feuillets meubles d'argile schisteuse, de sable gréseux et de minces lits de quartz. Il en est de même à quelques kilomètres au nord-ouest, sur les bords du Mango, affluent du Matsiatra : les couches y sont meubles, fines et variées, comme si leur dépôt était relativement récent. Là affleurent aussi des calcaires ayant par places la couleur et le peu de compacité de la craie, et ne rappelant que de loin l'aspect ordinaire du cipolin ou calcaire cristallisé.

Aînsi, dans la province du Betsileo, quand on va vers l'ouest, le métamorphisme des roches semble s'atténuer : comme si l'effort de métamorphisation, épuisé en quelque sorte sur les chaînons très plissés de l'est, n'avait eu que peu d'action sur les terrains de l'ouest.

NOTE SUR UN NOUVEAU NIOBO-TITANATE URANIFÈRE DE MADAGASCAR

par A. DE CESPÉDÈS

Il a été découvert, vers la fin de 1911, à Samiresy, près du lac Tritriva, un minéral de la famille des niobo-titanates cristallisé dans le système cubique : octaèdre a^1 (111) combiné avec la face p (100) du cube primitif (*Echantillon n° 1*).

Ces jours derniers, à Ambalahazo, district du Mandridrano, le même minéral est découvert, mais cristallisé dans une combinaison de deux formes holoèdriques du systèmes cubique : octaèdre a^1 (111) avec rhombododécaèdre b^1 (110) (*Echantillon n° 2*).

Le minerai de Samiresy et d'Ambalahazo, qui n'est encore pas catalogué, se présente en superbes cristaux de 0 m. 02 à 0 m. 05 reposant sur une masse amorphe formée d'assises superposées. J'ai observé de très belles mâcles par accolement de 3 et 4 cristaux et, sur un cristal de Samiresy, une mâcle par hémitropie autour d'un axe quaternaire.

Le poids spécifique des échantillons de Samiresy varie de 3,32 à 3,54 alors qu'il va de 3,62 à 3,74 pour ceux du Mandridrano. J'ai opéré sur une vingtaine d'échantillons : on peut donc admettre que la densité de ce nouveau niobate est de 3,32 à 3,74, ce qui le différencie du pyrochlore, cristallisant aussi dans le système cubique mais dont le poids spécifique varie de 5,40 à 5,56.

La dureté du nouveau niobate n'est que 4 à 4,5. Elle est par conséquent inférieure à celle du prochlore : 5,5.

Le gîte de ce niobate est une terre rose également uranifère contenant de 0,4 à 0,5 0/0 d'urane.

Couleur : brun verdâtre dans la cassure, noir de poix à l'intérieur des cristaux non décomposés.

Eclat résineux. Poussière jaune verdâtre.

Cassure vitro-résineuse.

Fusible au chalumeau. Les flux donnent les réactions de l'urane.

Attaquable par l'acide chlorhydrique avec dépôt de poudre blanche. Cette poudre, attaquée par l'acide chlorhydrique bouillant après addition d'étain en feuille, devient bleue et se décolore ensuite.

La solution azotique précipite en vert sale par l'ammoniaque. Le précipité se dissout dans un excès de réactif.

La découverte des échantillons de Samiresy et du Mandridrano établit donc qu'il existe un niobate autre que le pyrochlore cristallisant dans le système cubique. Les formes observées sont : p (100) a^1 (111) — a^1 (111) b^1 (110).

La formule complète de ce nouveau niobate n'est pas encore connue. Il contient 21 0/0 d'urane.

Note sur l'existence du molybdène à Madagascar

par A. DE CESPÉDÈS

A 6 kilomètres d'Antsirabe, sur la route d'Ambano, il existe un massif granitique dans les roches duquel j'ai découvert ces jours derniers des cristaux de molybdénite.

Le massif formé de pegmatite graphique, de granit homogène et de gneiss est traversé par une bande verticale de porphyre à orthose d'une puissance de 0 m. 20 à 3 mètres avec cristaux de hornblende atteignant jusqu'à 10 centimètres de longueur. Souvent de belles plaques de biotite sont accolées à la hornblende.

Comme élément accessoire du porphyre et des granits et gneiss, on trouve, un peu partout dans la masse des octaèdres de magnétite provenant de sécrétion du magma originel.

Le massif est fendu dans plusieurs directions. Il est admissible que les fentes se sont produites par la contraction du magma pendant son refroidissement, car le déplacement des blocs dans le sens horizontal atteint au plus 10 centimètres, et les divers éléments constitutifs de la roche fendue se retrouvent sur une ligne presque horizontale de chaque côté des épontes.

Toutes ces fentes sont minéralisées et les épontes accusent un profond métamorphisme.

Les roches acides de contact sont, en effet, criblées de grenats almandins ; la minéralisation s'est opérée à la faveur du soufre et dans les fentes se sont formés de très beaux cristaux cubiques de pyrite martiale. En certains endroits, ces derniers sont accompagnés de chalcopyrite en enduits. Tout le long des fentes, les vapeurs sulfureuses ont noirci le quartz, l'orthose a verdi et les cristaux de hornblende sont assez souvent imprégnés de pyrite. Il est certain que la pyrite et la chalcopyrite ne sont ici que des produits secondaires provenant d'un métamorphisme local et qu'ils n'appartiennent pas aux éléments primaires préexistants du gîte.

Il n'en est pas de même des cristaux de molybdénite que j'ai rencontrés, soit en cristaux hexagonaux de 0,015 millimètres de diamètre dans le porphyre, soit en plaques ou en amas dans les lits de biotite du gneiss.

Dans le corps du porphyre la molybdénite a évidemment cristallisé dans un premier temps de consolidation du magma ainsi que le montre le mode d'interpénétration des cristaux de molybdénite et d'orthose, celle-ci ayant gardé l'empreinte hexagonale de celle-là.

Il existe donc à Madagascar de la molybdénite en formation syngénétique avec un granit gneissique.

LES RUINES DE MAHILAKA

par M. MILLOT.

Historique de la découverte.

Les rares voyageurs qui vont de Diego-Suarez à Majunga par la route côtière, passent, vers le 46° de longitude est, méridien de Paris, indifférents aux mystères qui les entourent.

Le pays est riche et pittoresque. D'un côté, de hautes collines boisées, premiers contreforts de la grande chaine de l'Analabe, et de l'autre, la merveilleuse et immense baie de Passandava, avec sa ceinture presque ininterrompue de sommets boisés.

Ces voyageurs admirent et passent, sans se douter que cette région a eu un passé, sans s'inquiéter que le sol qu'ils foulent, était jadis celui d'un centre commercial important, dont rien apparemment ne révèle l'existence.

Et pourtant, dès qu'on s'écarte quelque peu du sentier, on est frappé de la quantité de pierres isolées ou en amas, qui couvrent le sol.

Le terrain est formé par des sables descendus des montagnes, ou par des alluvions marines, lesquelles sont presque entièrement constituées par des conglomérats décomposés, incapables de fournir la moindre pierre à bâtir.

En 1904, parcourant la région dans le but de créer une exploitation agricole, je devais naturellement quitter cette route qui ne présentait pour moi qu'un intérêt secondaire, et c'est ainsi que je fus appelé à visiter cette région.

Entre cette route et la mer, on rencontre une vaste dune de sable de 500 à 600 mètres de large, et de 4 kilomètres de longueur, et qui devait jadis border tout le fond de la baie de Passandava, sur une quinzaine de kilomètres.

Une dépression marécageuse sépare cette dune de la terre ferme et semble en défendre l'entrée.

A mon arrivée, la plaine était couverte d'une haute forêt, aux arbres plusieurs fois centenaires (copaliers et flamboyants principalement), dont l'humus avait nivelé le sol et recouvert tous les objets.

Une vague crainte régnait sur ces lieux et lorsque j'émis la prétention de les visiter, les guides se refusèrent à m'y conduire. Je dus partir seul avec un boy étranger au pays ; et, après avoir erré des heures entières au milieu des arbres gigantesques, et des lianes fantastiques, nous trouvions des pans de murs, qui, dans la pénombre et la splendeur de la forêt équatoriale, ressemblaient vaguement à quelques vestiges de vieux donjons moyen âgeux.

Ces ruines semblaient immenses ; partout, nous nous heurtions à des amoncellements de pierres ; et je m'expliquais alors

la crainte des habitants, et le respect avec lequel ils parlaient du « tranovato ».

Par la suite, je m'installais dans le pays, et défrichais la forêt, mettant à découvert de vastes ruines, murs éboulés et amoncellements de pierres, attestant l'existence passée d'une colonisation intense ; et l'importance de ces murailles montrait qu'on avait cherché à créer là, des installations durables.

Ce fut en vain que je signalais la chose aux autorités locales : il me fut toujours répondu par la plus complète indifférence. Et seulement, courant 1911, j'eus la bonne fortune d'y conduire et d'y intéresser, M. Carle, directeur de la colonisation ; quelques jours après, M. Renel, directeur de l'enseignement, que j'ai eu l'honneur de rencontrer à Ambanja, m'invita à lui remettre quelques notes, qu'il voulut bien présenter à l'Académie malgache.

Situation géographique et économique.

Mahilaka est situé par 45° 59' de longitude Est (méridien de Paris) et par 12° 48' de latitude Sud, au fond de la baie de Passandava.

La côte est aujourd'hui bordée d'une bande de palétuviers de 500 à 1.000 mètres de profondeur. Dans ces palétuviers sont de nombreux ilots de sable rongés chaque année par la mer, et tout porte à croire qu'à la création de ces établissements, ces arbres devaient couvrir une surface beaucoup moindre ou peut-être même n'existaient pas.

Situé à l'embouchure de la rivière Zangoa qui forme un excellent petit port pour bateaux d'une centaine de tonnes, le lieu était tout indiqué pour la création d'un centre commercial important.

Toutes les routes y convergent :

1° Route de l'ouest, amenant les produits de la presqu'île de Bavatobe, et des régions d'Analalava et de Mandritsara ;

2° Route du sud, par la vallée de la Zangoa, drainant tous les produits de la riche vallée du Sambirano ;

3° Route du nord, amenant tous les produits du bas Sambirano, dont les mauvais « tafiana », et l'ensablement continuel de l'embouchure du fleuve, rendent l'exportation difficile.

Aujourd'hui encore, le village Zangoa situé à très peu de distance de Mahilaka, est l'un des villages les plus peuplés de la région (un millier d'habitants), et il est certainement le plus important au point de vue commercial de toute cette côte, d'Anorontsangana à la Mahavavy du nord (exportation des produits, chantiers de construction de boutres, etc.).

Les Hovas en avaient compris l'importance et avaient fait d'Ambodimadiro l'un de leurs chefs-lieux ; et après l'occupation française, nos officiers n'avaient pas hésité à y installer deux postes militaires, Ambodimadiro et Zangoa.

Non seulement les boutres ou autres petits navires trouvaient dans la rivière les abris nécessaires, mais en certains endroits les bords taillés à pic, permettaient aux embarcations d'accoster à quai.

Enfin, la baie de Passandava, merveilleux lac aux eaux calmes et profondes, possède sur la côte est de la presqu'île de Bavatobe,

plusieurs excellents ports, où les plus grands bateaux peuvent s'abriter et demeurer en toute sécurité : Ambariotelo, Ambararata, etc.

Il n'était donc pas possible de trouver un lieu plus éminemment favorable à la création d'un centre que avait le double avantage, de réunir une importance économique de premier ordre, à une situation stratégique indiscutable, qui l'état du pays, peuplé de races turbulentes, obligeait à ne pas dédaigner.

Ruines de Mahilaka

Les régions avoisinant le fond de la baie de Pasandava, ne possèdent ni pierres, ni corail. Aussi, de 10 kilomètres à la ronde, les indigènes ont tiré des ruines de Mahilaka, toutes les pierres qui étaient nécessaires pour leurs besoins, et principalement pour leurs cimetières. Ceci explique que souvent on ne retrouve plus que des fondations ou quelques pierres éparses sur le sol.

Néanmoins, en certains endroits où la forêt a couvert les lieux de sa protection, on retrouve encore des pans de murs en assez bon état.

Les ruines les plus intéressantes sont les suivantes :

1° Une vaste construction quadrilatérale de 150 mètres de long sur 100 mètres de large environ avec séparation au centre. Ces murs de 4 mètres de hauteur, et de 0 m. 90 de large à la base, devaient former une véritable fortification, imprenable pour des indigènes ne disposant d'aucun moyen perfectionné.

Comme la plupart des autres constructions, ces murs étaient construits avec des dalles plates superposées, et assemblées avec une excellente chaux de corail ayant encore, malgré les siècles, une grande dureté.

Parfois, le faitage est encore visible ; l'ensemble de ces ruines, par leur régularité, l'exactitude des angles, des perpendiculaires, et le merveilleux assemblage de ces pierres, indique un art incontestable, et montre que les habitants de ces lieux jouissaient d'une civilisation assez avancée.

Rien de comparable comme solidité entre ces constructions, et celles que nous voyons autour de nous, élevées par les Indiens, Hova et Arabe actuels ou même par les Européens.

Toutes ces pierres proviennent des rivages ouest de la baie de Pasandava ; schistes très durs pour la plupart, que l'on rencontre en vastes bancs sur certaines des îles Ambariotelo, et sur la côte en face, la région d'Ambaliha.

Les ouvertures n'existent plus, mais on retrouve encore quelques morceaux de corail taillé, qui devaient former les encadrements des portes et fenêtres.

Cette fortification est de forme parfaitement régulière ; pourtant, elle possède du côté Est, comme un petit réduit de 6 m. sur 12 m. adossé à la grande enceinte et communiquant avec elle. On y trouve encore quelques traces de séparations à l'intérieur.

A quelques mètres de là et sur le même alignement, un autre quadrilatère de mêmes dimensions est encore visible, avec des débris de murs de 2 à 3 mètres de hauteur.

2° *Réservoir d'eau.* — Cette petite plaine possède un grand nombre de ruisseaux descendant de la montagne, mais tous ces ruisseaux, sauf un, tarissent en saison sèche.

L'importante question de l'eau a été résolue en captant ce ruisseau. Pour cela les habitants ont utilisé les mamelons bordant cette petite vallée et ont élevé un barrage de forme ronde.

Ce barrage était formé par une fortification en terre de 2 à 3 mètres de hauteur et surmontée d'un mur en pierres, dont on retrouve encore les fondations.

Une vanne, dont il ne reste aucune trace, devait exister à la sortie du ruisseau.

Ce barrage permettait d'utiliser toute la surface de la vallée, soit une dizaine d'hectares, et d'emmagasiner plus de 200.000 mètres cubes d'eau, pour l'alimentation et peut-être aussi pour l'irrigation.

A l'ouest de ce bassin on rencontre quelques traces de canaux en terre qui semblent indiquer des prises d'eau; et, autour de ces canaux, de nombreux amas de pierres proviennent de constructions éparses.

3° Sauf le bassin et les constructions avoisinantes, la plupart des ruines se trouvent sur la dune de sable.

Sur le versant nord de cette dune, regardant la mer, et en quelque sorte sur la crête, on trouve encore les fondations d'un mur continu. Qu'était ce mur? Un quai est peu probable, car alors il faudrait supposer une élévation progressive du sol. L'idée d'un vaste mur d'enceinte serait plus plausible. De ce mur il ne reste que fort peu de chose.

4° On trouve également un nombre considérable de petits amoncellements de pierres, qui indiquent sans doute des maisons, moins solidement construites, et beaucoup plus mises à contribution par les indigènes.

Ambariotelo.

Il n'est pas possible de ne pas compléter cette étude par celle des ruines d'Ambariotelo.

Les îles Ambariotelo sont situées dans l'ouest de la baie de Pasandava, à 9 milles environ au Nord-Ouest de Mahilaka.

La plupart des matériaux étant tirés de cette région et le port de Nosi-Mamoko constituant un mouillage parfait, il est de toute probabilité que les embarcations avant de se rendre à Mahilaka, venaient mouiller dans ce port où les navires les plus gros peuvent s'amarrer à quai.

Cette situation insulaire et ce port excellent, faisaient d'Ambariotelo un lieu merveilleusement choisi et de tout repos, comme point intermédiaire à l'arrivée et au départ.

Sur ces îles on trouve des restes importants de constructions, dont l'origine identique à celles de Mahilaka n'est pas discutable. Ces ruines quoique moins solidement construites, sont mieux conservées; cela provient de ce qu'elles ont été plus respectées par les indigènes, très peu nombreux et trouvant facilement ailleurs les pierres nécessaires.

Dans la principale des îles (Nosy-Mamoko), à quelques mètres de la plage, se trouve une vaste construction de forme extrêmement bizarre : Un mur d'enceinte dont on ne retrouve que les fondations, quelques quadrilatères assez mal conservés ; et, occupant la partie Est, une construction à étage dont les murs ont encore 5 mètres de hauteur, qui par sa forme et la bizarrerie des distributions, constituerait peut-être les vestiges d'une ancienne mosquée. Certains plans inclinés semblent avoir été des escaliers ; et on trouve enfin quelques ouvertures assez bien conservées dont la forme ogivale rappelle assez le style arabe.

Cette construction très curieuse, au milieu d'un site merveilleusement joli, mérite toute l'attention des pouvoirs publics et la curiosité des futurs touristes.

Dans une autre île de ce groupe (Nosy-Lolo), on trouve immédiatement au bord de la mer, quelques petites constructions rectangulaires. Elles comprennent encore des murs de 1 mètre de hauteur, entourés d'un grand nombre de tombes dont l'origine malgache ne fait pas de doute. D'inscriptions point ; pourtant, en tête d'une tombe est une pierre plate possédant quelques signes gravés, qui selon, toutes probabilités ne sont que des inscriptions malgaches.

Origines supposées

Un grave problème se pose ici : quelle est l'origine de ces ruines ; sont-elles arabes ou portugaises ?

La première de ces suppositions est la plus probable.

D'après Flacourt, les Arabes exploitaient au XV^e^ siècle, la gomme copale sur la côte Nord-Ouest de Madagascar.

Ceci est une indication de grande valeur, car la région de Mahilaka est la seule de toute cette côte, depuis Diego-Suarez jusqu'à Majunga, qui possède des copaliers en nombre important.

La montagne, où l'on trouve encore de nombreux spécimens de cette essence, devait jadis être couverte de copaliers, de végétation spontanée ou importés.

La dune était elle même couverte de copaliers et de flamboyants ; et le fait de ne trouver ces arbres que dans cette région et sur le versant de cette montagne, semble faire croire qu'ils y ont été plantés.

On trouve au pied de la montagne de nombreuses haies de « kotika », arbuste épineux dont les graines donnent une teinture rougeâtre employée parfois par les musulmans, pour se teindre les dents.

Ces ruines, seraient-elles les derniers vestiges de cette ville arabe « Tsade » dont parlent quelques ouvrages, et dont M. Dandouau a fait une très intéressante communication (*voir séance de l'Académie malgache du 23 novembre 1911*).

Il semble probable que les habitants de cette ville ont quitté le pays de leur propre volonté. Ils ont dû partir à la suite de défaites en d'autres lieux, ou las des attaques des habitants qu'ils contenaient à grand'peine.

Nulle part on ne retrouve d'objets intacts ce qui porte à croire que ces gens ont abandonné cette ville avec armes et bagages, ne laissant derrière eux que des murailles et des débris.

Fouilles

Jamais il n'a été entrepris de fouilles sérieuses, et les quelques rares objets trouvés ne l'ont été que par les travailleurs, en creusant des trous pour la plantation d'une vaste cocoterie qui couvre actuellement cette plaine.

Des fouilles seront assez difficiles, tous les objets étant recouverts d'une couche de 0 m. 20 à 0 m. 30 d'humus.

Actuellement, lorsque les eaux ravinent superficiellement cette couche d'humus, elles mettent à découvert une grande quantité de petits débris de poteries et de grès travaillés, qui indiquent l'occupation du sol pendant un nombre respectable d'années.

Il m'avait été possible de recueillir quelques débris de marmites et creusets, mais pendant une longue absence que j'ai dû faire en France, ces débris ont été jetés comme cailloux sans intérêt. J'avais pu recueillir un couvercle de marmite entier, et une marmite à trois pieds en grès, très peu abîmée. Ces ustensiles, sans doute des creusets pour fondre la gomme copale, taillés dans des grès micacés très durs soigneusement faits au burin et passés au tour, n'indiquent pas une industrie rudimentaire.

De nombreux morceaux de mousse de fer montrent le travail des métaux ; et peut-être tiraient-ils parti des nombreuses pyrites de fer que l'on trouve dans la Zongoa.

Selon toutes probabilités, indépendamment des produits agricoles, ils exploitaient l'or et l'argent, dont on trouve de nombreuses traces dans le haut Sambirano. Et le petit creuset que je joins à cette étude était sans doute utilisé pour les métaux précieux.

Pour des fouilles sérieuses, il y aurait lieu de décaper le sol sur une faible profondeur et jusqu'à la couche des débris de poterie. Ce serait un grand travail pour arriver sans doute à un bien modeste résultat.

Je terminerai cette étude, en m'associant entièrement au vœu présenté par l'Académie dans sa séance du 14 septembre 1911 au sujet de la conservation des ruines historiques. Et dès maintenant, je proposerai de classer les principales ruines de Mahilaka et celles d'Ambariotelo.

Certains de ces vestiges n'ont plus que fort peu d'importance ; mais ils ont leur intérêt pour la reconstitution du plan de ces établissements disparus. (1)

(1) Il a été impossible de reproduire les cartes et croquis que M. Millot avait joints à son étude (*Note de l'A. M.*).

LE CULTE D'ANDRIAMBODILOVA

par HENRI RAJAOFERA

Historique. — Le roi Andrianjaka, après s'être emparé d'Andringitra, Mamiomby, Ambohipoloalina, Ampananina et Mangabe s'en alla dans le sud pour conquérir les Vazimba qui habitaient à *Analamanga* (1).

Andrianjaka escalada le sommet d'Analamanga par le côté N.-E. Il y campa et donna le nom d'Ambohitsiroamanjaka à la localité. Le nom est resté aujourd'hui mais, par abréviation, on dit *Ambohitsiroa* (2).

Andrianjaka continua de s'avancer sur le sommet d'Analamanga, et, une fois parvenu à *Ambatobe* (3), il donna le nom de *Fidirana* (4) à l'endroit. Mais, au lieu de passer là où se trouve actuellement le palais du premier ministre, le conquérant passa par l'Est, par Antsahondra, et atteignit sain et sauf le sommet de sa nouvelle capitale. Il fit abattre les arbres en cet endroit et y construisit son palais. Il agrandit l'emplacement dans la suite.

Quand Andrianjaka se fut rendu ainsi maître d'Analamanga, il convoqua un jour les chefs des Vazimba qui l'habitaient, les enfants d'*Andriampirokana*, Ratsimandafika et *Andriambodilova*, et leur dit : « Dorénavant, je serai le maître d'Ialamanga. Vous « devez donc quitter ce lieu. Mais je vous donne, selon ce que « vous choisirez, la zone comprise entre Manjakaray-Anosiarivo-« Ambonilona d'une part, et l'îlot d'Anosisoa d'autre part ». Ratsimandafika choisit la zone du nord et Andriambodilova s'établit à Anosisoa.

Le Vazimba vaincu s'établit donc à Anosisoa, au sommet d'Ambohimanarina. Il fit creuser un fossé rond et habita à l'intérieur où il construisit une belle maison en bois. La porte du village était au nord ; on y voit encore les deux pierres debout servant d'appui à la pierre ronde qui fermait l'enceinte. Mais le fossé circulaire qui n'était pas très profond se combla vite dans la suite.

Aux alentours, le grand Vazimba se mit à cultiver la terre en friche : aidé d'un esclave qui ne voulait pas se séparer de lui, il mit en valeur un terrain plus fertile que les autres, situé à *Ambatotsiky*, au sud de sa nouvelle demeure. Cet endroit est devenu saint dans la suite en mémoire du grand Andriana, car c'est ainsi qu'on appelle le Vazimba d'Anosisoa aujourd'hui.

Andriambodilova prend Ranoro pour femme. — Quelque temps après son installation à Anosisoa, Andriambodilova en explora

---

(1) Tananarive s'appelait autrefois Analamanga : à la *belle forêt*.

(2) Ambohitsiroa est le nom d'un *quartier de* Tananarive, situé à côté de l'Etat-Major.

(3) Ambatomasina, siège de l'ancienne mairie, aujourd'hui école primaire.

(4) Fidirana veut dire *par où on entre*.

les alentours. En allant au nord-ouest, il aperçut, de l'autre côté de la rive, posé sur une roche, quelque chose qui remuait. Curieux, il sauta dans une pirogue et s'approcha de l'endroit. Il put alors distinguer une belle jeune fille à longs cheveux qui le regardait venir. Mais aussitôt qu'Andriambodilova mit le pied sur la terre ferme, l'être plongea dans l'eau : c'était *Ranoro*, zazavavindrano, fille d'*Andriantsira*. Tous les jours il renouvela sa tentative pour s'emparer de la jeune fille, tous les jours il échoua.

Une fois, il monta dans sa pirogue, mais au lieu de pousser vers la roche de la fille d'eau, il la dirigea droit vers l'ouest. Il allait si loin au large que Ranoro, trompée, ne s'occupait plus de lui et le prenait pour un autre. Arrivé là-bas, à l'ouest de la roche, il débarqua. Il laissa son embarcation, marcha longuement en rampant dans les hautes herbes et finalement arriva au pied de la roche sur laquelle était assise Ranoro, en train de regarder dans la direction de l'est, comme pour voir venir Andriambodilova, car elle aussi aimait le grand Vazimba. Il profita de l'occasion et, courant tout droit sur Ranoro, finit par s'emparer d'elle en la tenant par les cheveux. La nymphe lui demanda pourquoi il l'étreignait ainsi. Andriambodilova répondit qu'il était amoureux d'elle et qu'il voulait l'emmener pour en faire sa femme. Enfin Ranoro finit par accepter la proposition, mais à condition que le mot *sira*, qui rappelait pour elle un souvenir sacré (1) ne serait jamais prononcé en cas de dispute entre tous les deux. Après quoi Andriambodilova hissa la fille d'eau dans sa pirogue et tous deux regagnèrent Anosisoa.

Visite inopinée d'un Andriandahy. — L'exilé restait ainsi tranquillement dans son îlot à travailler son terrain d'Ambatotsiky lorsqu'un jour, un Andriandahy, peut-être un émissaire d'Andrianjaka, traversa rapidement les marais sur une pirogue et piqua droit au village d'Andriambodilova. Ranoro envoya chercher son mari. Le Vazimba, inquiet, arriva et demanda à sa femme quel était celui qui venait l'importuner dans sa solitude. Il était furieux et cacha mal sa colère au visiteur qu'il laissa quand même entrer dans sa maison. Il lui demanda le motif de sa venue. L'Andriandahy répondit que c'était là une simple visite. Mais comme sa physionomie changeait et qu'il déguisait mal son intention de trahir, Andriambodilova, ne se contenant plus, lui dit franchement qu'il mentait. A ces mots la maison dans laquelle ils se trouvaient se mit à tourner sur elle-même si fort que le visiteur ne savait plus par où s'échapper. Enfin Andriambodilova finit par se calmer et congédia l'importun.

Disparition de Ranoro. — Ranoro ne vécut que pendant un certain temps avec Andriambodilova dont elle avait plusieurs enfants.

Andriambodilova possédait une vache et son veau. Comme une fois, il allait de meilleure heure que d'habitude travailler à Ambatotsiky, il ordonna à sa femme d'attacher le veau avec l'intention de revenir traire la vache avant de la renvoyer au pâturage. Mais l'étourdie attacha le veau par la queue ; le petit veau se détacha facilement et alla boire tout le lait de la vache. De sorte qu'à son retour, lorsqu'Andriambodilova voulut la traire, il s'aperçut qu'il n'y avait plus de lait et que le veau avait été lâché.

(1) Nous avons vu plus haut que le père de Ranoro s'appelait *Andriantsira*.

Furieux, il s'écria : *Nahoana no tsy nafatotra ny omby kely ry zana-tsira ka nandany ?* (Pourquoi n'as-tu pas attaché le veau, fille du sel, il a bu le lait). A ces mots, Ranoro quitta le toit conjugal, se dirigea vers l'ouest, monta dans une embarcation et disparut dans l'eau en face de la roche qui porte son nom aujourd'hui, pour ne plus réapparaître jamais.

Une autre légende diffère de celle-ci, bien que le dénouement en soit le même. Ranoro, dit-on, un jour alla puiser de l'eau à la fontaine du bas-fond, à l'est, et laissa les enfants sous la garde de leur père. Mais les derniers nés réclamaient leur mère et pleurèrent à chaudes larmes jusqu'à son retour. Andriambodilova n'arrivait pas à les calmer et dans un emportement de père leur dit : *Mangina hianareo ry zana-tsira fa maharenina eo.* (Taisez-vous, enfants du sel, vous m'ennuyez). Ranoro sut que son mari avait prononcé le mot sacré ; elle accourut, déposa sa cruche et s'écria : « Vous venez de prononcer une partie du nom de mon père. Vous n'avez pas tenu votre promesse. Je vous quitte et vous laisse nos enfants ».

Début du culte d'Andriambodilova. — Quand le grand Vazimba mourut, on l'enterra dans son village. On érigea une pierre debout sur sa tombe, recouverte d'autres pierres plates.

Son esclave mourut aussi à son tour. On l'ensevelit à côté de son maître, à ses pieds, à quelques pas de là. Une pierre debout indique l'emplacement de sa tombe. On la voit encore aujourd'hui, en dehors des murs qu'on a construits plus tard, pour clôturer la sépulture d'Andriambodilova.

Le Vazimba défunt était très renommé et l'incident de la visite de l'Andriandahy avait été répandu jusque chez les Andriana d'Analamanga. Ainsi donc le tombeau d'Andriambodilova devint un lieu de culte très fréquenté, comme ceux des autres Vazimba. Le roi de Tananarive y faisait tuer un bœuf *volavita* tous les ans et cela se pratiqua jusqu'à la destruction des sampy en 1869. Les notables et chefs de la capitale, quand ils arrivaient à Anosisoa, marchaient à pied au lieu de se faire porter en filanjana, fermaient leur parasol et quittaient leur chapeau. Le roi Radama II, plus curieux que tous ses prédécesseurs, vint à Anosisoa, dit-on, un jour pour visiter le tombeau du grand Vazimba. Encore assez loin, il quitta son filanjana, ferma son parasol rouge et marcha tête nue. Dans ces conditions le peuple eut vite fait d'imiter le roi et les grands personnages de la cour.

L'introduction du christianisme à Madagascar, ainsi que la conversion de la reine et du premier ministre au protestantisme, semblèrent porter d'abord un préjudice au culte d'Andriambodilova. Au fond il n'en fut rien, car les membres indigènes de l'église ou du temple viennent souvent eux-mêmes consulter Andriambodilova.

Les soldats qui allaient à la guerre prenaient un peu de terre au tombeau d'Andriambodilova et serraient cette terre dans le coin de leur *salaka*. Est-ce qu'en 1895 les *miaramila* n'en faisaient pas autant à Tananarive aux yeux mêmes du puissant premier ministre et des missionnaires ? Ils prenaient un peu de terre aux tombeaux des ancêtres royaux et demandaient leur bénédiction afin de revenir sains et saufs au pays natal.

Les fidèles du culte d'Andriambodilova allaient le soir au tombeau pour éviter ainsi la risée des missionnaires et des pasteurs indigènes. Plus particulièrement et aujourd'hui encore, les habi-

tants d'Ambohimanarina y vont en cachette le soir et y pratiquent la cérémonie du culte de leur ancêtre. Ils y vont prier et immoler des animaux en sacrifice.

Renaissance du culte d'Andriambodilova. — Une année ou deux après la conquête de Madagascar, l'administration avait assigné pour l'abattoir du groupe d'Ambohimanarina un emplacement un peu au nord du tombeau même d'Andriambodilova. On y tuait des cochons et on violait ainsi un des principaux fady d'Andriambodilova. Les bouchers racontent que lorsqu'ils allaient à l'abattoir tuer des cochons, leurs vêtements étaient percés en beaucoup d'endroit par le feu et brûlaient même parfois en entier. Il faisait aussi un vent extraordinaire. C'est, disaient-ils, parce qu'Andriambodilova n'aime pas le cochon et que ses descendants mêmes profanaient son fady.

C'est pour cela, dit-on, que la grêle tomba sans discontinuer pendant plusieurs années et que les récoltes furent ravagées. Les digues se rompirent et les eaux inondaient les rizières. La fièvre exterminait les habitants.

Les malheurs s'ajoutant ainsi aux malheurs, les habitants de la région finirent par se consulter. Plusieurs disaient que c'était parce que l'abattoir était installé à côté du sépulcre et qu'on profanait les choses sacrées. Cet avis l'emporta sur les autres. On adressa donc une pétition à l'administration — pétition présentée sous une autre forme, mais en réalité pour obtenir le transfert de l'abattoir maudit. La pétition fut prise en considération et l'abattoir transféré immédiatement. Le tombeau du grand Andriana fut alors entretenu et nettoyé et les habitants immolèrent un bœuf en l'honneur d'Andriambodilova. Comme par enchantement la grêle ne tomba plus, aucun malheur n'arriva plus aux récoltes, la fièvre diminua. On construisit un mur de clôture autour de la tombe qu'en même temps on recouvrit de briques cuites. Les pierres qui la recouvraient avaient été disposées autour, ce sont les vingt ou vingt-et-une pierres dont nous parlerons plus loin.

* * *

Un visite au tombeau d'Andriambodilova le dimanche 1er alakosy (28 mai 1911). — Les fidèles qui viennent au tombeau d'Andriambodilova, à Anosisoa, doivent se purifier d'abord à la fontaine sacrée qui se trouve dans un bas-fond, à l'est de la colline. C'est dans cette fontaine même, dit-on, que le grand Vazimba faisait puiser son eau.

A côté de la fontaine il y a un affleurement rocheux et deux ou trois grosses pierres. On frotte sur la roche, ainsi que sur les autres pierres, toutes les offrandes, et on y trace des lignes circulaires au moyen d'une pâte de terre blanche desséchée (taniravo).

La purification ainsi terminée, on puise de l'eau à la fontaine dans une bouteille *madio rano* (1). Cette eau sera déposée ainsi que les offrandes, sur l'autel de la tombe d'Andriambodilova.

D'ores et déjà, on adresse des invocations à Andriambodilova, à la fontaine. On y danse au son de l'accordéon, accompagné

---

(1) Bouteille à travers laquelle on voit l'eau.

de claquements de mains. Même en ce moment certains fidèles commencent à être possédés par l'esprit du Vazimba.

La cérémonie à la fontaine une fois terminée, on peut se rendre là-haut, au tombeau du grand Andriana.

Voici ce tombeau entouré d'un mur carré. Deux cents à trois cents personnes se trouvent dans l'enceinte, mais ce monde se renouvelle à chaque instant. Une foule curieuse se presse sur les quatre murs pour voir la cérémonie qui se fait à l'intérieur.

On entre dans l'enceinte par une petite porte très basse. Le tombeau se trouve au milieu. Pour parler exactement, il s'agit d'une tombe recouverte de briques cuites, haute d'environ un mètre. Une pierre debout haute de 1 mètre environ aussi et ayant 70 à 80 centimètres de tour au pied se dresse à la tête puis annexée également à cette tombe, une espèce d'autel carré, toujours en briques cuites. Au pied de la pierre debout, à l'ouest et à l'est, il y a deux pierres plates non taillées. Autour sont déposées une vingtaine de pierres brutes, et une autre au coin des ancêtres. (Ces pierres, dit-on, proviennent de la démolition de l'ancienne tombe, car aujourd'hui elle est reconstruite avec des briques cuites).

Tous les fidèles se découvrent en entrant dans l'enclos, et à l'écart, font une réverence à la tombe. Puis ils viennent s'entasser autour du sépulcre.

Voici un homme de quarante ans environ qui tient la pierre debout d'Andriambodilova avec la main droite, tremblant comme s'il y avait entre sa main et la pierre un courant quelconque ; il est en sueur et il marmotte des mots inintelligibles, les lèvres remuant à peine, les yeux à demi-fermés. On voit que celui-là est un habitué du lieu avec son air calme et sérieux malgré qu'il soit hanté par l'esprit d'Andriambodilova. C'est en effet un *mpisorona*, un sanctificateur. Sa prière ou son rite une fois terminé, il va là-bas à côté du coin des ancètres et devient désormais un simple spectateur.

Puis une femme danse en balançant les mains de droite à gauche et de gauche à droite, prononçant elle aussi des phrases inintelligibles, entrecoupées.

Un homme de quarante ans danse à la tête du tombeau. Il transpire à force de gesticuler ; il n'élève point la voix mais dit mentalement à Andriambodilova ce dont il a besoin. Tantôt il tend les deux mains en les ouvrant : il semble alors remercier le razana d'une confidence qu'il lui révèle ; tantôt il paraît être déconcerté : peut-être n'est-il plus possédé par l'esprit du vazimba.

Et les fidèles se succèdent, demandant au Vazimba d'exaucer leurs vœux et promettant en échange des offrandes et des sacrifices.

Voici par exemple trois béliers qu'on amène, je n'ai pas pu établir à la suite de quelle grâce d'Andriambodilova. Les chefs de la famille qui les immolent prononçaient à voix basse des mots que je ne pouvais saisir, et faisaient des mouvements désordonnés pendant quelques moments ; cependant à la tête de la tombe, deux ou trois hommes tenaient la victime. Les invocations faites, le chef de la famille la saisit, aidé de ses collègues, prend un couteau et égorge le bélier sur la pierre levée. Aussitôt que le sang jaillit, il en prend quelques gouttes qu'il s'empresse d'avaler et dont il s'oint la poitrine et les aisselles. Tous les membres de la famille font comme lui. C'est seulement ensuite que le sacrificateur achève

la victime. Puis, aidé de ses deux hommes, il la promène sur les deux pierres de l'autel ainsi que sur les vingt pierres autour de la tombe, de façon à laisser goutter le sang sur chaque pierre. Il commence cette opération à la tête du tombeau et la termine en revenant au même endroit. De là il amène la victime au coin des ancêtres où se trouve également une autre pierre et il y fait dégoutter le sang. Il prend ensuite un peu de sang et en oint les vingt-six ou vingt-sept ronds en terre blanche sur les murs du nord, de l'est et du sud. A la suite de cette opération, il transporte le bélier au sud du tombeau et verse les dernières gouttes de sang sur la pierre levée de l'esclave d'Andriambodilova, en dehors de l'enclos. L'animal immolé est déposé dans la maison des gardiens du tombeau. On leur donne la tête ainsi que certains quartiers du mouton.

Et on avait immolé ce jour-là quinze moutons et plus de cinquante coqs rouges !

Je dois dire également que toutes les offrandes qui, ce jour-là consistaient en miel, oranges, sucre malgache, bouts de canne à sucre, gingembre, bananes, œufs durs, sont déposées sur l'autel et ne doivent être retirées par celui qui les offre qu'après une danse ou un autre rite. Tue-t-on un bélier ou un coq : aussitôt que le premier sang jaillit, on prend les fruits et on les oint de sang ; on les frotte ensuite sur la pierre debout et on s'empresse d'en manger une partie. Avec le reste des fruits, on fait la même opération sur les pierres qui entourent la tombe, ainsi que sur les cercles tracés sur les murs. Parfois aussi, après avoir frotté le fruit ou le sucre sur une ou plusieurs pierres, on l'y laisse en partie ou en totalité : les jeunes femmes désireuses d'avoir des enfants s'empressent de ramasser les fruits ainsi traités pour les manger.

On prend également au pied de la pierre debout de la terre, du sang coagulé et du miel desséché ; on fait de même aux cercles des murs. On serre la parcelle de terre ainsi sanctifiée dans le coin de son lamba ou dans son mouchoir. Il paraît que lorsqu'on est malade, il suffit de délayer une partie de cette pâte dans de l'eau et de boire la mixture pour obtenir la guérison.

Pour terminer, nous devons dire qu'il n'y a pas que les habitants de la province de Tananarive qui viennent consulter Andriambodilova. Mais il en vient de toutes les provinces voisines et même du Betsileo.

Fady du culte d'Andriambodilova : Fady anciens et contemporains. — Avant que les fidèles ne viennent au tombeau d'Andriambodilova, ils doivent s'abstenir de manger de la viande de cochon et de chèvre, de l'oignon, des sifotra ou escargots. De plus on ne doit pas manger d'aliments assaisonnés avec du sel, qui est le fady principal.

Il est expressément défendu d'amener des porcs ou des chèvres vivantes sur le lieu.

Autrefois les esclaves aussi ne pouvaient venir aux environs du tombeau. Mais ce fady n'a plus sa raison d'être depuis l'abolition de l'esclavage. Même aujourd'hui un grand nombre de desservants sont d'anciens esclaves libérés.

L'usage du tabac est formellement défendu. Ainsi on ne doit ni chiquer ni fumer.

Quand on va à la colline d'Anosisoa, on ne doit pas se servir de son parasol et on doit marcher tête nue. Si vous voulez passer outre, Andriambodilova, dit-on, fait venir le vent pour vous obliger

à vous décoiffer. Mais cette exigence se manifeste moins aujourd'hui et on ne doit plus quitter son chapeau que pour entrer dans l'enceinte.

Apporter des instruments de cuivre à Andriambodilova est également défendu. Ainsi les musiciens qui viennent à passer dans la localité doivent cacher leurs instruments et éviter autant que possible l'approche du tombeau.

De même il est défendu de badiner avec une femme à côté de l'endroit. Ce dernier fady s'étend également au terrain sacré d'Ambatotsiky ainsi qu'à la fontaine d'Antsahalava (1).

---

(1) Ce travail a été rédigé par un indigène et nous avons conservé sa rédaction (*Note de l'A. M.*).

LETTRES DE CHAPELIER

copiées sur les originaux existant aux archives de Port-Louis

Annotées par G. FONTOYNONT,

ADMINISTRATEUR DES COLONIES

(Suite et fin) (1)

Douzième lettre

Madagascar 14 Floréal an XIIe (14 mai 1804).

Traduction malgache du tableau que fait Plutarque du genre de vie des 1er habitants de la terre, dans son traité s'il est permis de manger de la chair, où il introduit un homme du 1er âge du monde, qui dit aux hommes des derniers siècles.

Texte de Chapelier

« Tiane-zanharé, ò anariaux tou, anariaux-veloune améni-tou ! tsara-ni-andraniou-n'ariaux-tou ! ni-tané-vauguehone-d'-raha, mampaniri aminariaux ariane-arivou, kai-ni-tané-kouni miree homba manguehani-anariaux, ni raha-tianifò n'ariaux : tsi-zané nanoumé taméni-ni taimebona-nai : tsi nanan-d'-rana-zahai-t-amenizané, nanan-ni-avou houaïne-ni tané ; tsianpola-nou-tsara ni anguine-t'-améni-zané, nai-ni-anakinetane-tsianpola tafatouitch, nai-ni-massou androu tsi-nazava tsara-bé : t'amènigne-ni-hongui-tsi nanan-pivalanguane nandratsi-ni-tané ; hai-tané kouni-nou kokan-tsinitch nai hala-bé manguigne ; ni ratane-t'aménigne, çai-tsinou-vanguehòne-d'-raha, tsinou-azou n'anboulaine d'raha ; nou founitch-ni-avetanai-t'-aménizané. Zahai-t'aménigne, çai-tsi nanan-d'-zavatch, tsinanangue-anpizavatch-ni rec ; ni silòne tsi niala-t'-améninai : Izikouai-zahai tsi mahita lo-

Texte rectifié

« Anareo tian zanahary, anareo veloun avaizo, ny taon veloma nareo mananjara, ny tany malemy magnamy anareo hanangnan arivo, ny tany ziaby magnamy anareo haravoravoan, tsy zaina, fò ny haveloma nay latsaka aminy andro ny alahelo miaro ny hafiraigny be. Nahamangna zainy zahay nidzaly tamindraha ziaby, ny agnintsara mbola tsy tapitry, ny hatsaran' ny lakinta mbola tsy nipetraka tsara, ny haigniandro tsy nitriaka ny saha tsy misy lalamahitsy, nampalahelo ny tany, horaka foan miaro atiala, ny dzindra tsy mandzary tsy azo namboulian be ny dzalinay ; zahay tsy misy raha natò tsy misy ampagnano raha. Kalay ny silou tsy niala zahay. Triatriarinay ny kaka mora hohaninay ; zahay koa tsy mahita voarivoarindraha miara oditraraha izikoa zahay mahita voandraha, mandihy ravo zahay amboudiny ny kakazo nahitanay ny voan-

---

(1) Voir Bulletin n° 4 (1905-06) p. 1, n° 7 (1909) p. 101, n° 8 (1910) p. 69. Comme dans les *Bulletins* antérieurs les notes designées par des lettres sont de Chapelier, les notes désignées par des chiffres sont de M. Fontoynont.

moutch, tsi mahita houdi cacazou, kéla hombé zahai-mamounou ni-raha-diangue-até hala, mora-hinananai anazi ; lakouai mitchoch amine bouëne-cacazou fou hanaine kéla ravou-zahai ; kéla hombé-zahai mañdihi mangnoudidi-ni-tonbouëne-ni cacazou-kéla-miocic n-atsarane-ni-tané-zahai ; t'améni-zané-zahai. tsi nanangne androu-hi-ravonai-nanka-tsi-you : Afokiou ni avilomanai g'-taraigne, avélane-tsinitch ».

draha, mankasitraka ny tany zahay. Tsy misy fety miaro havavoan izikoa tsizainy. Ny faran ny havelomanay, halahelo firaigny miaro ny dzaly ».

O, que vous êtes chéris des Dieux, vous, qui vivez maintenant ! Que notre siècle est heureux ! La terre fertile vous produit mille richesses, toute la nature n'est occupée qu'à vous procurer des plaisirs ; au lieu que notre naissance est tombée dans l'âge du monde le plus triste et le plus dur, il était si nouveau que nous étions dans l'indigence de toutes choses ; l'air n'était point encore épuré, l'harmonie des étoiles et des astres n'était pas encore bien établie, ni le soleil lumineux et affermi ; les rivières sans un cours réglé désolaient la terre, tout était marais, ou bourbier, ou forêts sauvages ; les champs stériles ne pouvaient être cultivés : notre misère était extrême, nous n'avions ni invention, ni inventeur, et la faim ne nous quittait jamais, nous déchirions les bêtes pour les dévorer, lorsque nous ne trouvions ni mousse, ni écorce ; lorsqu'on pouvait trouver du gland, hélas ! nous dansions de joie autour du chêne en chantant les louanges de la terre : nous n'avions point de fêtes et de plaisirs que ceux-là, et tout le reste de notre vie n'était que douleur, pauvreté et tristesse.

Nota. — J'ai extrait ce tableau de l'ouvrage de Boulanger, intitulé : *L'antiquité dévoilée par les usages, etc.*, pages 235-236, tome 1er.

Vœux (tçakafara. — Vulgo !) que font les Malgaches lorsque leurs enfants ou leurs femmes sont dangereusement malades

Texte de Chapelier

« Viloma-anau-zana-kotouai ! matoui-toui ni-zanharés-nangue-hanou ni ouloune, nanguehanou ni languiétch, ni massou androu, ni volane, ni anakinetane, ni avane, ni anguine, ni tané, ni ranou massine, ni ranou manahai rahamanangne-aigne kouni, mihetsiketsic-an-bararai-ni-languiétch-nai-hai-anboui-tanékouni ! matoui-toui ni angat' d'razan, angat'd'rai, angat' d'rine ! Viloma-anau-touai :

Texte rectifié

« Anon mahina anao zanako ! Anao angahoanay Zanahary, nagnano ny olon, ny lagnitry, ny haignadro, ny davolan, ny lakinta, ny sonbeha, ny hagny, ny tany, ny ranomasy, ny ranomamy miaro ny raha managnaigny miaro mihetsiketsiky ambany ny lagnitry miaro ambony ny tany ! Anaokoa tenandrazan, tenandray, tenandreny, tandrigneso zahay ! Ampahiragno izy ; izikoa mahivan anao hamonoako

szikouai véloune-tsara-béanau, anpi-firai-ko-hahombé, sarougna-ko-saïmbou, anpandroui-ko-ranoune-touoc angue-hanono-ko-tchaon-d'razan, ananganà-ko-mouziguega : Viloma ! »

aomby raiky, fognosiky lambavo, sasako ainy ny ranon tantely anovako tragno ny taholandrazan, hanovako tsanganolo mousiqueza-anon mahivan izy ! »

Traduction de Chapelier

Reviens à la santé mon enfant : C'est vous que nous implorons dieux qui avez créé l'homme, qui avez créé le ciel, le soleil, la lune, les étoiles, l'arc-en-ciel, les vents, la terre, la mer, les eaux douces et tout ce qui respire et se remue sous la voûte des cieux et sur la terre ! Et vous aussi mânes de nos ancêtres, d enos pères, de nos mères ; soyez-nous propices ! Recouvre la santé ; si tu la recouvres je te ferai sabrer un bœuf, je l'envelopperai d'un saimbou neuf, je te laverai avec l'eau d'hydromel, je construirai une case aux restes mortels de nos ancêtres, j'élèverai un mouziguega (1). Recouvre la santé !

Treizième lettre

A Hy-Satchan, proche Tamatave Isle et côte Est de Madagascar, ce 2 Prairial an XII^e de la République française (22 mai 1804).

Le capitaine de la goélette *la Résolution* le citoyen Frère, m'a remis la lettre que vous m'avez (2) fait l'honneur de m'écrire en date du 8 du courant, par laquelle vous me témoignez le vif intérêt que vous daignez prendre au succès de mes recherches sur cette isle si merveilleusement favorisée des dons de la nature, et désirez connaître la manière dont les Hovas, peuple nombreux de l'intérieur de la dite isle, nourrissent et gouvernent le ver à soie : (a) *Mangouri-n'-dandé. — Vulgo* ! et le moyen qu'ils employent pour apprêter et filer son précieux tissu (*landé. — Vulgo* !). Je vais avoir l'honneur de satisfaire votre utile curiosité sur ce sujet, en vous prévenant seulement que je vous en marquerai que ce que j'en ai appris des Hovas des deux sexes, libres et esclaves qui se trouvent ici, et non, comme témoin oculaire : car quoique j'aye été jusqu'à présent fort désireux de voyager chez ce peuple industrieux, le manque de moyens, que dis-je, ma misère y a toujours

(1) C'est le nom qu'on donne à une espèce de tonne faite d'une seule pièce, ou d'un tronc d'arbre et qui peut contenir environ 400 pintes de Paris. Mouziguega désigne un canon chez les Maures des Isles de Don Juan, Mabourio, etc.

(2) 28 avril 1804.

(a) *Mangouri-n'-dandé : mangouri*, chenille, *n'* particule de liaison, et *dande* pour *lande*, soie et dont l'*l* se change ici en *d* et ce, c. q. d. chenille à soie.

Nota. — Nos étoffes de soie sont appelees *silie* et *lamba-silie* chez ces peuples. *Laxeoa* signifie toile.

Le mot employé par Chapelier devrait s'orthographier *mangolitra landy*, mais n'est pas employé, le mot dont se servent actuellement les indigènes de la côte Est pour désigner le ver à soie, est : *Olidandy* mot formé de *olitra* (verchenille) et *landy* (soie). Le terme donné par Chapelier est en somme assez exact, si on tient compte que *mango* est encore employé quelquefois comme préfixe sans signification bien précise d'ailleurs.

mis obstacle, et y mettra encore longtemps et je vous l'avoue avec douleur, si votre inestimable bienveillance n'y subvient.

Il y a à Madagascar deux espèces de ver à soie, et même une troisième.

La première qui comme l'européenne n'a qu'un seul cocon (b) (*tchaon-dandé*, *tchaon-mangouri-n'-dandé*), mais qui en diffère beaucoup, est remarquable par les petits fascicules de points spiniformes et divergents qui s'implantent de toutes parts à la surface extérieure du cocon, cette espèce porte le nom de *landé* (1), et se trouve dans son état brut sur un grand arbre qui croit au bord de la mer et qui a le port du cyprès pyramidal (*cupressus fassigiata*), les malgaches le nomment *filau* (2) *Casuarina equisetifolia*). On la trouve encore sur le *fandramanane* (Prockia) (3) que les hovas appellent azoune dandé (c) qui est un petit arbre à écorce brune et unie pelant comme le gouyavier (*Psydium pryifirum*). Il croit dans les bois des bords de la mer, de même que dans les grandes forêts. Mais quoique ce ver à soie se trouve sur les deux arbres spécifiés ci-dessus, l'ambrevade ou bois d'angale (*Cytisus cajan*) est le seul qui soit cultivé en grand par les Hovas pour sa nourriture. Ils l'appellent *Antsoutchi* (4) et encore *Ambara Vatchi*. Le coton arborescent (*Gossypium arboreum*) *foule*, *assi-assi*, vulgo ! est aussi employé chez eux au même objet.

La deuxième espèce de soie, qu'on nomme *saran* (5), et que j'ai eu l'honneur de vous envoyer dernièrement diffère de la première par le tissu particulier en forme de bourse plate et allongée qui constitue ce qu'on peut appeler le cocon commun, puisqu'il renferme de 50 à 100 et même 150 petits cocons, et qu'il leur sert comme d'une enveloppe destinée à les préserver des injures de

---

(b) *Tchaon-mangoury-n'-dandé*, de maison, logement, de plusieurs cocon, *mangouri*, chenille, *n'*, particule de liaison, *dandé* pour *landé*, soie et ce c. q. de logement de la chenille à la soie.

(1) *Landy* et non *lande* comme l'orthographie Chapelier. Terme générique qui désigne à la fois la soie et les chenilles à soie et les cocons. Pour ces derniers on distingue : *Landibe*, cocon unique, gros, formé par plusieurs vers à soie ; désigne aussi d'une façon générale tous les cocons et toutes les soies provenant d'autres variétés de chenilles que celle vivant sur le mûrier et dont le cocon s'appelle *Landikely Landiboka* variété de cocon portant à sa surface des protubérances et des taches analogues à celles causées par la lèpre (*boka* lépreux) — *Landidoria* et *Landidamboa*, cocons qu'en trouve dans les herbes. — *Landiamberivatry*, cocon provenant du ver vivant sur l'ambrevade *Landintapia*, cocon du ver vivant sur le tapia *Chrysopia Bojeri*, *Baillon*, famille des Guttiferées.

(c) *Azoune dandé*, d'*azoune* pour *azou* bois, arbre et *dande* pour *landé*, soie et ce c. q. d. arbre à la soie,

(2) Filao.

(3) *Fandramanana*. Nom donné à deux arbustes : *Aphloia Theæformis*. Baker (Canellacées) et *Celastrus fasciculatus* Boiv. (Celastrinées). Le premier plus connu chez les Hova sous le nom de *Voafotsy* graines blanches de la couleur de ses fruits, petites baies blanches, comestibles, est un diurétique des meilleurs, très employé dans les fièvres bilieuses, sous forme de décoction et infusion des feuilles. Les Betsileo emploient également les feuilles en cataplasmes dans les contusions, les efforts, les foulures ; les feuilles bouillies sont employées aussi pour inhalations et pour des bains de vapeur. C'est à tort que Chapelier prétend que les Hova dénomment cet arbuste *Hazondandy* ce nom étant celui du mûrier.

(4) *Antsotry*. Nom donné par les Betsimisaraka à l'Ambrevade (*Cajanus Indicus*. Spreng) que les Hova appellent par corruption *Amberivatry* ou *Ambarivatry*. Les Betsimisaraka se servent aussi du nom *Ambatry* ainsi que les Betsileo. Les feuilles de cette légumineuse sont parfois données comme nourriture aux vers à soie dans les régions où il y a peu ou pas de mûriers : les graines sont comestibles.

(5) Voir la note 19 de la neuvième lettre, page 75 du Vol. VIII. année 1910. du *Bulletin* de l'Académie Malgache.

l'air, et les défendre par l'odeur musquée, qui lui est communiquée par les chrysalides qu'il contient, de l'attaque des insectes et autres petits animaux qui pourraient les dévorer après en avoir percé le tissu. Malgré cela j'ai observé que très souvent les fournis s'y introduisaient et dévoraient ensuite les chrysalides : leurs larves frites sont très délicates au goût. La pluralité des cocons de cette espèce, doit lui donner la préférence sur la première qui n'en a constamment qu'un seul.

La troisième espèce appelée *Vouan-pitou* (*d*) (1), a le tissu de son cocon argenté, à mailles, et renforcé par l'espèce de suc gommeux qui unit les fils qui le composent. Les peuplades *Antambani-Voulou's* (2), c'est à dire les habitants des hauts, ou les montagnards, en font des petites bourses dans lesquelles ils serrent leurs bijoux, et qu'ils appellent *tzamora* (3), mot qui signifie proprement une bourse. Cette espèce et la précédente sont fort rares, et ne se trouvent que dans les grands bois qui couvrent les montagnes.

La première espèce, à cocon unique ou solitaire, est la seule que les Hovas nourrissent et gouvernent de la manière suivante :

1° Ils conservent une certaine quantité de cocons remplis de leurs chrysalides dans des tentes (*Saron-Kititch, Vulgo !*) (4) ou espèce de boites de jonc, et observent avec la plus scrupuleuse attention l'instant où les chrysalides, venant à percer le tissu du cocon, en sortent sans la forme d'un petit papillon ou de teigne, dont toutes les parties se développent en moins de quatre ou cinq heures.

2° Cette teigne ayant acquis son parfait développement, ils lient adroitement l'extrémité d'une de ses grandes ailes avec un fil, et la placent ensuite sur l'ambrevade, en attachant l'autre bout du fil aux rameaux de cet arbrisseau légumineux. Alors forcée d'y séjourner, par le lieu qui l'y retient captive, elle y dépose ses œufs au bout d'un ou de deux jours, ne prend que peu ou pas de nourriture, et enfin meurt peu de temps après. Ces œufs, embryons du ver à soie proprement dit, doivent être surveillés jusqu'à ce qu'ils soyent éclos, pour empêcher qu'ils ne deviennent la proie des insectes destructeurs. Dès que le ver à soie est éclos, il s'achemine en rampant vers l'extrémité des rameaux de son arbuste nourricier et va chercher sa nourriture dans le tissu cellulaire du parenchyme des feuilles veloutées qui les terminent, en rongeant le tendre épiderme qui le couvre.

3° Lorsque le ver à soie a pris à peu près tout son accroissement, on rompt le rameau sur lequel il se nourrit, et sans le saisir, ni avec les doigts, ni avec aucun instrument, on dépose le rameau qui le porte, avec ses feuilles, dans une boite de joncs, ou dans une jarre de terre, qu'on recouvre ensuite de manière à ce

---

(*d*) Je crois devoir observer que ce nom de *Vouan-pitou* est encore commun à plusieurs insectes, qui dans l'état de chrysalide se couvrent d'un fourreau écailleux fait de petits morceaux de bois pourri, rendu solide par un tissu soyeux, et qu'on trouve suspendu aux branches des arbres.

(1) *Voampitaona*. Nom donné par les Betsimisaraka à une variété de ver à soie indigène.

(2) *Antambanivolo*. Terme peu usité désignant les habitants des forêts en bordure de la côte Est, dans l'intérieur.

(3) *Jamora*. Nom désignant une bourse, une pochette.

(4) *Saronkelitra*. Sorte de panier carré en jonc tressé que font les Betsimisaraka.

que l'air extérieur y puisse avoir accès, et dont la privation totale ferait périr l'animal dans cette étroite demeure, le ver à soie est nourri avec les feuilles de l'ambrevade, qu'on doit changer exactement tous les deux jours, et ce, jusqu'à ce qu'il se transforme de nouveau en chrysalide, état où il n'exige plus aucun soin.

Extraction de la chrysalide hors du cocon.

Les Hova la pratiquent, non par l'immersion dans l'eau bouillante, ni par celle dans l'eau froide, mais en faisant une petite incision à l'une des extrémités du cocon, avec des ciseaux, ou tout autre instrument tranchant, par laquelle ou fait sortir la chrysalide en pressant doucement le cocon entre les doigts.

Coction du cocon.

Après en avoir extrait la chrysalide, les Hovas rassemblent deux ou trois cents cocons, les secouent en les coignant contre quelque chose pour faire tomber leurs pointes spiriformes, et les mettent dans un sac de toile dont ils lient fortement l'entrée, puis les placent ensuite dans une jarre de terre (*sini*, *vulgo.*) (1) remplie d'eau et de cendre, et font bouillir le tout à petit feu l'espace d'une heure environ, après quoi ils retirent les cocons du sac, les pressent légèrement pour en extraire l'eau de la lessive, et les mettent sécher sur une espèce de van, au soleil.

Ils effilent la soie à la manière du coton et sans la dévider, et quand ils voudraient le faire l'incision faite au cocon y porterait obstacle ; ainsi leur moyen d'en extraire la chrysalide doit être rejeté.

Résumé des moyens qu'emploient les Hovas pour gouverner, nourrir et propager le ver à soie, et de ceux qu'on pourrait se servir pour le multiplier aux Isles de France et de la Réunion.

1° Conserver une certaine quantité de cocons munis de leurs chrysalides.

2° Les mettre dans des boîtes fermées, et qu'on suspendra au plafond d'une salle.

3° Epier le moment de la sortie du papillon ou teigne.

4° Lui lier l'une des grandes ailes avec un fil au moyen d'un nœud coulant, dès qu'elle aura acquis à peu près son parfait développement.

5° Ne la saisir, ni avec les doigts, ni avec aucun instrument.

6° La faire poser sur une branche d'ambrevade pour la transférer au lieu où l'on aura fait exprès une plantation de cet arbrisseau, sur les rameaux duquel on la fixera par le fil qu'on y nouera.

7° Enduire la base de la tige de l'arbrisseau qui la portera de goudron, de glu, etc., pour en détourner les insectes destructeurs qui d'abord pourraient la tuer, puis dévorer ses œufs et ensuite la chenille.

8° Parvenue au tiers de la grosseur, on rompra sans secousses les rameaux que la chenille habitera puis on les déposera dans des boîtes de bois ou de carton, qu'il faudra couvrir d'une gaze et

(1) *Siny* : Cruche, jarre.

qu'on placera sur des tablettes qui devront être suspendues au plafond par des cordes placées dans des poulies, lesquelles on fera bien d'enduire de quelque substance visqueuse, dans le cas où les insectes destructeurs, descendant par les cordes, voudraient s'introduire dans les boîtes et dévorer les vers à soie.

9° On garnira le dedans des boîtes de petites branches de bois sec auxquelles le ver passant à l'état de chrysalide suspendra son cocon.

10° On changera exactement tous les deux jours les feuilles d'ambrevade destinées à la nourriture du ver à soie.

11° Planter un petit carré d'ambrevade, à l'abri des vents généraux, l'entourer d'un treillage, le couvrir s'il est possible d'un fort filet à petites mailles afin de garantir la teigne et ensuite la chenille des oiseaux qui se nourrissent d'insectes.

Nota. — La teigne et la chenille du *saran* c'est à dire de la soie à cocons nombreux, pourront être nourries sur l'ambrevade, et traitées de la même manière que celles de la soie à cocons solitaires, mais seulement pour essai.

Citoyen Préfet, j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous envoyer treize cocons de la soie spécifiée ci-dessus, munis de leurs chrysalides, non comme objets de pure curiosité, mais bien pour procéder à l'essai de la naturalisation dans les deux Isles, où recevant vos soins paternels, j'ose croire qu'elle ne manquera pas de réussir, et pourra devenir un jour une branche de commerce aussi considérable qu'intéressante.

Citoyen Préfet, j'aurai encore cette fois-ci l'honneur de vous mettre sous les yeux une preuve bien convaincante des richesses qu'offre cette Isle dans les trois règnes, et de ce qu'on peut espérer de voyages entrepris dans l'intérieur, en vous envoyant un échantillon de la soie que fournit une espèce de grosse araignée que les Malgaches appellent *Farora-manga* — (*e*) (1) et qui n'est autre chose que les fils extenseurs de son ret qui est perpendiculaire. Ces fils qui sont un peu élastiques ont souvent de 20 à 25 pieds de longueur, et assez forts pour être employés au même usage que la soie.

On pourrait peut-être parvenir à naturaliser cette précieuse araignée dans les deux Isles, en y envoyant les œufs ou l'araignée elle-même. J'en hasarderai l'essai. Mais en attendant je vous l'envoye morte et conservée dans l'arack, avec un échantillon de la soie que je joins ici.

Sans doute que le disque de bois d'argent que vous me dites avoir fait travailler, est le bois jaune et compact que je vous ai envoyé sous le nom malgache d'*Andrivola* (2) et sous le nom latin *Xilofexia — Carbonaria?* Je suis vraiment fâché qu'il n'ait pu remplir l'usage auquel vous le destiniez. Mais j'espère que parmi les échantillons des six espèces que je me fais un devoir de vous envoyer par cette occasion-ci, il pourra s'en trouver une propre à remplir votre objet.

(*e*) *Farora-manga*, de *farora* pour *faroratch*, araignée, de plus sa toile, son rêt ; et *manga*, beau, belle, jolie, et ce c. q. d. belle araignée.

(1) *Farora-manga*, grosse araignée appelée aussi *Foliala*.

(2) Voir note 46 de la septième lettre, p. 118 du Vol. VII (année 1909) du *Bulletin* de l'Académie malgache.

En voici la nomenclature avec le précis sommaire du port des arbres à qui ils appartiennent, de leur propriétés officinales, des lieux où ils croissent et l'étymologie de leurs noms malgaches.

N° 1. — *L'ara-ara. — Vulgo !* (1)

C'est un grand arbre dont l'écorce ressemble assez à celle de l'if, aussi singulier par son port que précieux par l'extrême dureté de son bois qui m'a porté à le nommer *Ceratoxylum*, de Κερατος, corne et Ξυλον, bois. Je le soupçonne appartenir à la famille des léguminantes. Il est assez rare ici, et fort commun assure-t-on à la côte de l'Ouest. Mais néanmoins je pourrai s'il vous accommode, vous en fournir une assez grande quantité. Ce bois qui est amer est d'un assez grand usage chez les peuples de cette grande Isle dans les guérisons des maladies vénériennes. N'aurait-il pas quelques-unes des propriétés qu'on attribue au gayac ?

Etymologie : *Ara-ara* dérive d'*arac* (2), las, harassé, fatigué, exténué, qui est un mot en usage chez plusieurs peuplades malgaches. On l'a appelé ainsi parce que la dureté extrême de son bois, le rend très difficile à couper, et que celui qui le coupe est bientôt fatigué. Par rapprochement n'aurait-il pas pour origine le mot grec αρα qui signifie vœux, imprécation !

J'ai une caisse que je vous destine, où il y a plusieurs plants bien repris de cet arbre intéressant.

N° 2. — Le *Voué-fatch. — Vulgo !* (3)
Oleoxylum polymorphum.
Chapel., nov. gen.

Dans les bois qui couvrent les bords de la mer, il forme un très grand arbre d'un port très irrégulier, et sur les dunes, il n'offre qu'un arbuste rabougri et rampant. Il a les feuilles disposées par faisceaux, petites, en cœur cunéiforme, et d'une grande amertume. Les malgaches s'en servent, en décoction, pour guérir le dévoiement. Les fruits qui sont de la grosseur d'une noisette contiennent un noyau anguleux, fort dur, qui est recouvert d'une pulpe verte, mince et un peu acerbe. Son bois, recouvert d'une écorce d'un gris cendré, est jaunâtre ou rougeâtre, pelant, compact, très dur et comme huileux, et répand lorsqu'on la coupe, une odeur d'huile qui approche de celle où l'on aurait fait infuser des fleurs de mélilot.

Etymologie : *Voué-fatch*, de *voué* pour *vouéne*, fruit, graine, semence et *fatch*, dérivé du mot *andratch*, qui signifie acerbe et ce c. q. d. fruit acerbe.

(1) *Harahara* Grand arbre à bois très dur employé surtout pour faire des manches d'outils et de sagayes. D'après Baker serait le *Neobaronia phyllantoides* et d'après Baillon *Phylloxylon ensifolius* et, *hylloxylon decipiens* et appartiendrait à la famille des Légumineuses. L'écorce râpée dans l'eau passe chez les indigènes de la côte pour etre l'antidote du *tsingala*, petit insecte aquatique très redouté des Malgaches, qui prétendent que son absorption amène une mort rapide. Cet arbre est encore désigné par les Hova sous le nom de *harina* et par les Sakalaves sous celui de *tsiarango*.

(2) En dialecte betsimisaraka, *haraka* a effectivement le sens de fatigué, épuisé.

(3) *Voafatra* famille des Combretacées. (*Terminalia pumila*. Thouars).

N° 3. — *Le Touhounane-bé. Vulgo !* (1)
Nov. gen.

C'est un grand arbre qui appartient à la famille des *Catalpa* (Bignonidées) dans laquelle il constitue un nouveau genre, curieux par les feuilles composées de 7 à 12 petites folioles, cordiformes, articulées ou implantées les unes sur les autres à l'instar du talon cordiforme de la feuille de l'oranger. Ses fleurs disposées en grappes courtes sont agréables par la couleur roséâtre de leur corolle digitaliforme ; ses fruits sont charnus, visqueux, verdâtres, de la grosseur et de la longueur du petit doigt. Cet arbre est recommandable par la beauté et l'extrême dureté de son bois, qui est noueux assez bien veiné et susceptible de prendre un beau poli. Il croit dans les lieux sablonneux et sur les montagnes sèches et rocheuses.

Etymologie : *Touhonnane-bé* de *touhonnane*, nom propre et *bé*, grand et ce c. q. d. grand touhonnane pour le distinguer de l'espèce suivante.

N° 4. — *Le Touhonnane-bahé. — Vulgo !* (2)

Il forme un petit arbre dont la tige atteint souvent 15 à 20 pieds de hauteur, n'est jamais guère plus grosse que le poignet, et revêtue d'une écorce fort mince. Les malgaches en font des manches de sagaye, qui portent aussi le nom de *touhonnane*. Les feuilles, les fleurs et les fruits sont les mêmes que dans l'espèce précédente. Son bois est compact, fort dur, non veiné, mais seulement quelquefois maculé de noir.

Etymologie : *Touhonnane-bahé*, de *touhonnane*, nom propre, et *bahé* pour *vahé*, liane et ce c. q. d. *touhonamne liane*, ainsi nommé de ce que la tige est grêle, comme tordue, sans branches, mais le plus souvent terminée par un simple faisceau de feuilles.

N° 5. — *Le Zane. — Vulgo !* (3).
Le Voué-Massine 19.
Acetocarpum, (Chapel).
Nov. gen.

Ce grand arbre qui parait appartenir à la famille des légumineuses a son tronc cylindrique fort droit, nud, recouvert d'une écorce rougeâtre, grainée, se levant par écailles, et qui exsude par les incisions qu'on lui fait un suc gommeux, couleur de rubis, très âpre, lequel durcit à l'air et passe ici pour astringent. Feuilles simples, cordiformes, acides et terminées par une languette longue et obtuse. Fruits acides, formant des gousses presque sphériques, monospermes, et noires dans leur maturité. La semence est

(1) *Tohonanibe*. Grand arbre de la famille des Bignoniacées. Les Betsimisaraka de la région d'Ivondro l'appelle *Tononambe*. Le mot *tononana* signifie noueux. En raison de sa dureté est souvent employé par les indigènes dans leurs foyers pour conserver du feu le plus longtemps possible, comme font en Europe les ménagères avec les souches de chêne, notamment.

(2) *Tohonanirahy.*

(3) *Phyllarthron Bojeriamm* D-C., arbre appartenant aux Célastrinées bois dur employé notamment pour faire des manches d'angady ; les fruits verts renferment une pulpe sucrée qui les fait rechercher des enfants. Dans certaines parties des régions forestières les feuilles broyées sont employées en cataplasmes pour les plaies syphilitiques. Les Hova l'appelle ***Zahana*** et ***Voamasina***; certaines peuplades Betsimisaraka se servent également du mot ***Zana***.

entourée d'une pulpe brune, spongieuse, d'une acidité fort agréable. Bois, très compact et d'une grande dureté. Cet arbre croît dans les lieux pierreux, proche des montagnes.

Etymologie : *Voué-massine*, de *voué* pour *vouène*, fruit, graine, semence, et *massine*, acide, de plus, salée et ce c. q. d. fruit acide ; de son acidité.

N° 6 — *L'An-poudi.* — *Vulgo !* (1).
Octondria monogynia.

Il forme un arbre de 30 à 40 pieds de hauteur dont le tronc cylindrique, fort droit, nud, acquiert souvent la grosseur du corps d'un homme. Son bois est blanc, assez compact et dur et un peu odorant. Les feuilles sont fermées et comme criblées de petits pores transparents. Il croît dans les grands bois des lieux montagneux.

Citoyen Préfet, vous me demandez si j'ai eu occasion de voir ici des instruments de musique malgaches et entre autres celui formé de deux coquillages, à quoi j'aurai l'honneur de vous répondre que j'en connais trois : 1° Le *Marou-vané* (2) fait d'une portion de tige de bambou, entre deux articulations, ayant sept cordes formées des fibres longitudinales qui composent la tige ligneuse de cette graminée, et qu'on en sépare en les levant avec la pointe d'une sagaye, et qu'on amenuise ensuite avec un couteau. Les petites cales qu'on met aux deux extrémités de chaque corde, c'est à dire entre la corde et le corps de l'instrument, servent à régler les tons qu'on hausse et qu'on baisse en rendant les cordes plus ou moins lâches ou plus ou moins tendues, par leur moyen. Cet instrument rend des tons assez harmonieux, plaît même lorsqu'il est touché par des mains exercées à le manier et pourrait, dans celles de nos artistes, devenir susceptible de perfection. Les *Saka-lava's* (*Cé-claves*) peuple de l'Ouest, en sont les inventeurs, excepté que chez eux, où il ne croît point de bambou, ils le font avec une portion de pétiole ligneuse des feuilles du *Rafia*, qu'ils creusent et dont les fibres servent de même à faire les cordes. On le dit le principal instrument de danse chez ce peuple. Les peuplades de la côte de l'Ouest l'ont aussi adopté. Son nom est composé de *marou* qui signifie plusieurs, beaucoup, etc. et de *vané*, nœud, articulation, de plus l'espace compris entre deux nœuds, deux articulations et ce, c. q. d plusieurs articulations, nœuds ; appelé ainsi de ce que le corps de cet instrument de musique est placé entre deux articulations.

Le *Marou-Vané*, cet instrument chéri des *Saka-lava's*, est encore aujourd'hui pour plusieurs d'entre eux un sujet de désespoir et même de mort, lorsque, arrachés à leur patrie et qu'ils ont perdu pour jamais le consolant espoir d'y retourner, leur oreille est frappée de ses sons, qui, venant à leur rappeler la vie douce et paisible qu'ils menaient au milieu de leurs plaines où paissent de nombreux troupeaux, leur font répandre des larmes dont rien ne peut arrêter le cours, et qui finissent par les jeter le plus souvent

---

(1) *Ampody et Ampodina.* Arbre à bois légèrement jaunâtre, très dur, employé pour les manches de sagaies.

(2) *Marovany.* — Nom donné au *Valiha*, sorte de guitare faite en soulevant les fibres de l'écorce entre deux nœuds de bambous et en glissant entre le corps du bambou et les cordes ainsi obtenues des cales dont le plus ou moins d'éloignement, le plus au moins d'épaisseur donnent les intervalles musicaux.

dans un délire phrénétique qu'ils nomment : *Keli-mahera* (1). Cette touchante sensibilité, preuve certaine de l'ardent amour qu'ils portent aux contrées qui les ont vu naître, me rappelle à ce sujet ce que l'immortel auteur du *Contrat social* rapporte des Suisses, dans une de ses lettres au maréchal de Luxembourg, en lui parlant de l'idée qu'ils attachent au pays natal, et de l'effet que produit sur eux, le Ranz des vaches, air célèbre chez eux. (*Œuvres Posthumes de J.-J. R.* z. c. p. 261).

Le second, qui est monocorde, est appelé *tsitzé* (2) et sert plus à les accompagner à chanter qu'à danser. Il est composé de deux moitiés de calebasse, dont l'inférieure qui est plus grande que la supérieure, est un fond de moyenne calebasse renversée, sur le derrière duquel s'applique l'autre moitié formée de la partie supérieure d'une petite calebasse dont l'échancrure faite à son col reçoit l'un des bouts du manche de l'instrument qui s'y adapte au moyen d'une corde qui passe de la petite calebasse dans la grande par deux trous pratiqués à son fond, où on noue ordinairement, et qu'on serre en tournant la calebasse inférieure qui en tordant la corde la rapetisse et pousse en comprimant la petite calebasse contre le manche de l'instrument. Ces deux moitiés de calebasse doivent être placées à 4 ou 5 pouces de l'extrémité du manche qui porte le chevalet (*Tohana.* — *Vulgo* !) tuyau de moyenne plume d'oie ou de poule plié en forme de tréteau, fixé au dit manche sur lequel il s'enfourche, par un lien de rafia. L'extrémité opposée à celle qui porte le chevalet est munie de six crans opposés, sur le milieu de trois desquels passe une petite corde de rafia qui en traversant aussi le milieu du chevalet, sans positivement y adhérer va s'attacher aux tenons qui terminent les deux bouts du manche de l'instrument. Pour tendre cette corde au tire un peu dessus, et puis ou l'entortille au tenon qui est du côté des crans, où on l'y arrête par un nœud. On joue de cet instrument, moins agréable que le *Moro Vané*, en tenant le manche horizontalement des deux mains, à 5 ou 6 pouces de la poitrine, la partie concave de la grande calebasse regardant l'avant-bras droit. La partie du manche où sont les trois doigts l'index, le médius et l'annulaire touchent alternativement la corde en l'appuyant sur les crans pour former les tons, tandis que le médius de la main droite qui supporte la partie du manche chargée des calebasses, fait vibrer la corde qui résonne sur le sommier du chevalet en y vibrant.

Le troisième qui s'appelle *Hoçoutch* (3) est formé d'une très grosse calebasse, tronquée supérieurement, et sur l'ouverture de laquelle on tend plusieurs cordes : on en joue avec un archet, les sons lugubres et sourds qu'il rend en ont dégoûté ces peuples qui n'en jouent plus. Le nom d'*hoçoutch* lui vient de *mihoçoutch*, racler frotter, parce que pour en jouer il faut en racler les cordes avec l'archet appelé *hoçoutch* et qui donne le nom à l'instrument.

Quant à celui formé de deux coquillages je n'ai point eu encore l'avantage de le voir.

Ce sera le capitaine Daguzant, on peut-être le capitaine Frère,

---

(1) ***Kely meva.*** Sorte de chorée.

(2) ***Jejy.*** Sorte de guitare monocorde ; les Hova ont un instrument analogue mais avec deux ou trois cordes qu'ils appellent ***lokangavoatavo.***

(3) ***Hokotso*** ou encore ***jejilava.***

qui aura l'honneur de vous remettre cette lettre, et les objets qui y sont spécifiés, et dont voici la note :

Un panier qui contient le *Marou-vané* (1) et le *Tzitzi* (2).

Une bouteille. — *Farora manga* (3).

Une *saroukelle* (4) (*saroukélitch.* — *Vulgo !*) où sont les cocons du ver à soie, une bourse malgache faite avec le cocon du *Vouanpitou* (5) et dans laquelle est un échantillon de la soie du *Farora manga.*

Quatre sacs de jonc qui contiennent les échantillons de bois.

Veuillez bien agréer, etc.

Je vous suplie, etc.

Quatorzième lettre

Hy-Satchan, Isle et côte Est de Madagascar, ce 8 Prairial an XII^e (28 mai 1804).

Le capitaine Provost m'a remis la lettre dont vous m'aviez honoré vers la fin du mois dernier, par laquelle vous m'apprenez l'arrivée en bon état de la caisse d'arbres et de l'*ovi-andrane* (6), le plaisir que vous a fait la gomme ou résine tacamaque (7), et l'empressement avec lequel vous attendiez les échantillons de pyrites sulphureuses, et du minerai de fer que je vous annonçais.

Quant aux pyrites sulphureuses, vous les aurez sans doute reçues lorsque la présente vous parviendra, c'est le capitaine Chouette qui aura l'honneur de vous les remettre, avec un beau bloc de quartz cristallisé. Il devait aussi se charger de deux caisses de plants d'arbres, comme vous l'annonce ma lettre d'avis, mais la petitesse de son navire et la traite qu'il a à bord, l'ont empêché de se rendre à mon invitation ; mais le capitaine Provost qui veut bien les prendre vous remettra quelques morceaux du minerai de fer spécifié ci-dessus, avec un bambou de graines de liane appelée *Voué-l'omboune* (8), un petit paquet de quelques portions de tiges de *tambourou-mafana* piper spécies (9) et un autre de racines aromatiques ou *Raha-manguiétch-anguehala* (10). La mine de fer dont je vous ai envoyé un échantillon, se trouve à *Saha-Sahatch*, (11) la rivière d'*Hy-Volouine*, située à une grande lieue dans le nord de Tamatave. Cette mine y forme une colline d'une assez grande étendue, appelée *Vouhi-bi*, de *Vouhi* pour *Vouhouitch*, colline, petite montagne, et *bi* pour *vi*, fer dont le *v* se change ici en *b* après le substantif, et, ce c. q. d. Colline ou montagne de fer ; ainsi nommée

---

(1) Voir la note 21 de la présente lettre.
(2) Voir la note 23 id.
(3) Voir la note 12 id.
(4) Voir la note 10 id.
(5) Voir la note 7 id.
(6) Voir la note 17 de la neuvième lettre (*Bulletin* de l'Académie Malgache. Vol. VIII, année 1910, page 75).
(7) Voir les notes 20, 21 et 22 de la neuvième lettre (*Bulletin* de l'Académie Malgache, Vol. VIII, année 1910, page 76).
(8) *Voalombona* et *Voambombona.* (*Vitis microdonta* Bak.) famille des Ampélidées.
(9) Voir la note 21 de la 1^re lettre (*Bulletin* de l'Académie Malgache, Vol. IV, années 1905-1906 (1^re partie, page 12).
(10) Voir la note 4 de la 11^e lettre (*Bulletin* de l'Académie Malgache, Vol. VIII. année 1910, page 79).
(11) Le *Saha-Sahatelo*, ruisseau affluent de la rivière Ivoloina.

du minerai de ce métal qu'on y trouve abondamment et que les malgaches appellent *Vatou-vi* (1), de *vatou*, pierre et *vi*, fer, c'est-à-dire pierre de fer. La majeure partie de cette colline est déboisée et se refuse à la culture du riz. Tout le sol en est encombré. On l'y trouve tantôt par couches plus ou moins profondes et non continues, et tantôt par gros blocs détachés, où par morceaux dispersés, çà et là à la surface du terrain qui en paraît tout hérissé. Cette mine autrefois fort exploitée par les naturels du pays, qui l'abandonnèrent lorsqu'ils virent qu'ils pouvaient se procurer du fer tout forgé, et à bon compte, par l'entremise des blancs, en échange contre les denrées du pays. On voit encore aujourd'hui les gros tas de scories provenues du fer qu'ils y exploitèrent et qui gisent au nord de la colline.

Cette mine est d'un brun rougeâtre et rouillé extérieurement, ce qui le fait ressembler à du fer de fonte ; elle est pesante, facile à briser, composée de couches plus au moins épaisses, appliquées les unes sur les autres et entremêlées d'un sable quartzeux. Intérieurement les couches qui la composent, ressemblent tantôt à du fer rouillé, tantôt à un fer de fonte pur et d'un grain fin, d'un rouge brun gris, blanchâtre ou violet, le sable quartzeux avec lequel elle est minéralisée, en rend toujours la fracture brillante, et fait qu'elle étincelle lorsqu'on la frappe avec de l'acier. Cette mine est très attirable par l'aimant après le grillage et fort peu auparavant. On pourra peut-être la placer parmi les mines vives, c'est à dire celles qui contiennent des parties métalliques qui les font entrer aisément en fusion. Les malgaches descendants de ceux qui l'exploitaient jadis, m'ont assuré que leurs ancêtres faisaient fondre à travers les charbons sans y ajouter aucun fondant, à l'aide de leurs soufflets à pompe, mais qu'ils y emploient quelquefois des scories après la première fonte. Ce qui me ferait croire que cette mine est un fer cassant à froid, ou un fer cassant à chaud ; cassant à froid lorsque rougi, il est très malléable, et refroidi se casse sous le marteau, et cassant à chaud, lorsque rougi, il se casse, ou s'en va par éclats sous le marteau, mais qui refroidi prend du corps et est d'un bon usage. Leurs ancêtres, assurent-ils encore, en faisaient des haches, des sagayes etc., et c'est sur la quantité de fer qu'ils retiraient de la mine après l'avoir préalablement brisée, lavée et grillée, que j'ai porté le quintal de 60 à 80 livres.

Cette mine pourra s'exploiter à ciel ouvert, et moyennant une modique indemnité les habitants du lieu n'y apporteront aucun empêchement, et s'y prêteront avec plaisir.

Mais avant tout citoyen, Préfet, il faut faire l'essai de la mine ; ce qui pourra aisément se faire aux forges de la colonie, et je vous procurerai la quantité suffisante de minerai pour cette expérience. (2)

Le *Voué-louboune* forme une grande et belle liane vivace qui appartient au genre des *Cissus de Linneus*, dont elle constitue une nouvelle espèce. Les fruits qu'elle produit sont bons à manger, d'un rouge brun, de la grosseur d'une cerise et disposés en belles grappes. Ils répandent dans leur parfaite maturité une odeur qui, quoique forte, n'est pas désagréable. Leur

(1) *Vatovy*, désigne plus généralement les basaltes.
(2) Voir note 3 de la présente lettre.

peau ou tunique séchée à l'ombre, entre dans la composition d'un parfum que les malgaches appellent *haimbone* (1) mot qui signifie fumé et dont le *Beaume-vert* qui porte le même nom, et que je vous ai envoyé dernièrement, fait la base. On y ajoute un peu de miel et on y triture le tout ensemble.

Cette liane est très propre à couvrir les tonnelles et mérite d'être cultivée en grand pour ses fruits. Elle croît dans les lieux secs et pierreux et dans les fentes des rochers.

Nota. — Je dois avertir que le *Voué-louboune* n'est point le *Cissus latifolius* décrit par Sonnerat, et qu'il appelle *Vigne éléphante de Madagascar* et que les malgaches nomment *Voué-tangazou* : l'acreté des fruits de ce dernier suffit pour l'en distinguer.

Citoyen Préfet, un traitant de Tamatave nommé Lapaire, m'ayant avancé dans le cours de l'an 8e une traite de deux barils de poudre, pour le compte de la République, et par des difficultés qui s'élevèrent d'abord alors pour le remplacement, n'a été remplacé que d'un seul, avec promesse du Général Magellon de lui faire délivrer le second, dès qu'il aurait reçu de moi, dit-il, les plus amples éclaircissements sur cet objet. Je les lui donnai par lettre que je lui écrivis le 1er Pluviose an 9e, à laquelle il me répondit le 3 Floréal suivant, et où il me marque : « Les détails que vous m'y donnez me paraissent satisfaisans. Je ferai restituer les livraisons de poudre que vous avez reçues, aux personnes qui vous les ont fournies. » Et d'après cette promesse formelle, ce citoyen aurait dû recevoir le second baril de poudre pour compléter la traite qu'il avait bien voulu m'avancer ; de sorte qu'il me tracasse, et me dit qu'il a présenté, plusieurs fois, le bon qu'il a de moi à l'administration, et qu'on a toujours refusé d'y satisfaire. J'en ignore la raison, et vous supplie, Citoyen Préfet, d'en faire part au capitaine général, en le priant d'y faire droit.

Veuillez, Citoyen Préfet, agréer l'assurance, etc.

Quinzième lettre

A Hy-Satchan, ce 13 Prairial an XIIe (2 juin 1804).

Le capitaine Provost n'ayant pu se charger que d'une caisse d'arbres, et d'une moitié de baril qui contient le *Ponga* (*Nepenthes distillatoria*) (2), plante rare et curieuse que j'avais eu l'honneur de vous envoyer par le capitaine Chouette, et qui a péri dans la traversée, j'ai invité le capitaine Daguzant à vouloir bien se charger de la 2e qui est une moitié de barrique que vous annonce ma lettre du 8 du courant, de même que la caisse qui vous aura

(1) Voir note 20 de la 9e lettre (*Bulletin* de l'Académie malgache, volume VIII, année 1910, page 76).

Emboka et non *haimbone*, comme l'orthographie Chapelier, signifie non pas *fumée*, mais *gomme*, résine odorante. Ce qui a pu amener chez notre auteur une confusion c'est que le verbe *manemboka* signifie brûler sur des charbons devant les idoles, de la graisse ou des résines balsamiques qui produisent une fumée dense et plus ou moins parfumée. Est employée aussi par les indigènes, actuellement, pour exprimer le fait de brûler l'encens dans les cérémonies religieuses catholiques.

(2) Voir note 52 de la 7e lettre (*Bulletin* de l'Académie Malgache, vol. VII, année 1909, page 120).

été remise par le capitaine Provost, lorsque la présente vous parviendra.

Agréez, s'il vous plait,
Citoyen Préfet, l'assurance etc.

Seizième lettre

A Hy-Satchan, proche Tamatave, Isle et côte Est de Madagascar, ce 7 Messidor an XII^e de la République (26 juin 1804).

Non, cette terre de délice qui fut promise autrefois aux enfans d'Israël pour prix de leur constance ne surpassait pas en richesses végétales, Madagascar, où la nature a répandu avec une sage profusion les productions les plus rares et les plus utiles à la vie de l'homme. Rien n'en prouvera mieux l'évidence que le récit des avantages précieux que le bananier-nain offre aux peuples de cette Grande Isle, mais dont il n'y a encore que le Hova qui ait su les approprier à ses besoins. Si dans la tige grêle et herbacée du lin et du chanvre l'Européen trouve le tissu dont il forme ses vètements, et dans leur graine une huile qu'il emploie à mille usages, de même le Hova, sauvage raisonnable et industrieux, trouve dans celle du bananier-nain qu'il nomme (a) *Akondrou-lanbou*, les filamens dont il tisse le rouge Saree (1), espèce de pagne, et dans les fruits savoureux un aliment sain. La tige de cet humble bananier qui n'atteint jamais plus de quatre pieds et demi de hauteur, grosse comme la cuisse et rendue robuste par les filamens chanvreux des diverses enveloppes dont elle est composée, et qui ne sont que les gaines des pétioles des anciennes feuilles, fait qu'elle résiste presque toujours à la violence des coups de vents qui dévastent encore parfois ces belles et fertiles contrées, et cet avantage, seul, suffirait pour lui mériter des cultivateurs éclairés des deux colonies, et leur faire préférer aux espèces gigantesques qu'ils cultivent et que le moindre coup de vent renverse, d'autant plus qu'il s'accommode de toutes sortes de terrains et d'expositions.

Citoyen Préfet sans doute que vous serez bien aise de recevoir avec les rejetons de cette plante intéressante que je vous envoye un écheveau de fibres apprêtées qu'on retire de sa tige, et les précis de la méthode qu'employent les Hovas pour les en retirer et les teindre en rouge.

1° Les tiges dont on voudra retirer les fibres doivent être prises parmi celles qui n'ont point encore fructifié ; celles qui ont fructifié ne fournissant que des fibres roides et cassantes.

2° On coupera les tiges bien saines à 3 pouces au-dessus du collet bulbeux des racines, et à environ 6 pouces au-dessous du faisceau des feuilles qui termine leur partie supérieure.

3° Les enveloppes dont elles sont composées seront levées les unes après les autres : la 1^re^ c'est-à-dire la plus extérieure et qui

---

(a) *Akondrou-lanbou*, d'*Akondrou*, bananier, de plus banane et *lanbou*, porc ; et ce, c. p. d. Bananier ou banane porc, parce que la tige étant basse cet animal en mange les fruits.

(1) *Sarika*. Nom d'une étoffe tissée anciennement par les Hova avec les fibres d'une sorte de bananier presque complètement disparue, à l'heure actuelle, dont l'auteur de ces notes, a eu la chance de trouver un exemplaire à Ambohimanga et que les indigènes nommaient : *Akondrosarika*. Flacourt au Chap. IX de ses relations de voyage, parle de ce bananier sans lui donner de nom.

fait la fonction d'écorce sera rejetée, ainsi que les deux ou trois intérieures qui constituent le cœur de la tige, proprement dite, mais dont les fibres tendres et déliées sont trop faibles pour être employées.

4° Les enveloppes ainsi séparées, on les étendra les unes après les autres sur la planche d'un banc, et avec un couteau peu tranchant on enlèvera en râclant la substance aquo-charnue de leur partie intérieure, c'est-à-dire de la face qui regarde le cœur de la tige, jusqu'à ce qu'on ait dénudé en partie les fibres qui sont presque toutes disposées vers leur face extérieure qui est recouverte d'un épiderme assez fort.

5° Les fibres des enveloppes étant dénudées en grande partie leur substance aquocharnue, mais qui tiennent encore à l'épiderme de leur face extérieure, seront mises en un tas qu'on enveloppera et couvrira des feuilles de la plante et laissera dehors dans quelque coin, l'espace de trois jours.

6° La fermentation ayant à peu près, durant ce court laps de temps, résolu en eau les parties charnues qui restaient, les enveloppes qui ne sont plus alors composées que des fibres et de l'épiderme de leur face extérieure, sont étendues de nouveau sur un banc dont la planche doit être inclinée, les fibres la regardant, et l'épiderme tourné en dehors, est enlevé en le raclant avec un grattoir de fer, non tranchant et qui diffère peu de celui qu'on employe à bord des vaisseaux.

7° Après cette opération, les fibres seront mises par écheveaux puis lavées pour en séparer les ordures, après quoi on les mettra sécher au soleil.

8° Les écheveaux secs, on les démêlera avec un démêloir de bois ou de corne.

Manière de teindre ces fibres en rouge, et des substances qu'on y emploie

Les écheveaux qui auront été lavés, séchés et démêlés qu'on voudra teindre en rouge, seront lessivés avec des cendres communes pour communiquer aux fibres le mordant nécessaire pour s'imprégner de la partie colorante de l'écorce du *Nantou* (1) et dont il sera parlé ci-après.

Pour les teindre en rouge, on prendra une certaine quantité d'écorce d'un arbre laiteux que les Malgaches appellent *Nantou* et de laquelle on enlèvera la pellicule extérieure. Les morceaux de cette écorce seront mis par petits paquets qu'on liera et fera bouillir dans une terrine avec une quantité d'eau qui devra être proportionnée à celle des écheveaux qu'on voudra teindre. Lorsque la partie colorante aura rougi l'eau, on ôtera la terrine de dessus le feu, et l'on y mettra à tremper les écheveaux 24 heures, en ayant soin de les charger des paquets de l'écorce. Si par cette première immersion ils ne s'étaient que faiblement chargés de la partie colorante, on les en retirera, et fera rebouillir le bois colo-

---

(1) *Nanto*. Arbre d'essence dure, employé par les Betsimisaraka et les Sakalava dans la confection des cercueils ; l'écorce est tinctoriale et employée constamment par les indigènes pour teindre leurs étoffes et sparteries : certaines tribus sakalava emploieraient également l'écorce contre la fièvre. Les Hova et les Sakalava désignent cet arbre sous le nom de *Nato* c'est le *Labramia Bojeri*. A. D. C. (famille des Sapotacées).

rant dans lequel ou les replongera de nouveau 24 heures. Cette opération doit être réitérée 3 et même 4 ou 5 fois de suite, tant ces filamens sont difficiles à teindre.

On ajoute à cette écorce un petit paquet des sommités pourvues de feuilles, des tiges d'une liane ligneuse, de la famille des Garances, et dont l'odeur infecte de toutes les parties, a porté les Malgaches à la nommer *Vahé mantei* (1), c'est-à-dire liane puante ; de *Vahé*, liane et *mantei*, puer, sentir mauvais, etc. ; à la dernière immersion des écheveaux dans le bain colorant, on décante un demi septier d'eau froide environ sur sept à huit onces de cendres de feuilles et extémités des tiges de la liane spécifiée ci-dessus, et qu'on mêle à celles du bain colorant.

Pour obtenir ces cendres, on fait sécher les feuilles et extrémités des tiges de la dite liane sur une natte au soleil, puis on les brûle dans une terrine ou sur un plat ; l'eau qu'on a décantée dessus sert à rendre la couleur rouge plus foncée, qui, étant de faux teint, s'altère à l'air et est jaunie par les acides.

Obs. — Avant que de lessiver les écheveaux et de les mettre au teint, les Hova tressent les fibres en forme de petites cordes ; ce qui ne pourrait se faire après, car la lessive qui les jaunit les rend cassantes.

Par cette même occasion, Citoyen Préfet, par laquelle vous parviendront les rejetons du bananier spécifié ci-dessus, vous recevrez encore une petite caisse de plants d'une graminée goneiforme précieuse, que les Malgaches appellent *Mita* (2), qui appartient au genre des souchetes (*Cyperus*) et dont les racines traçantes et noueuses, sont odorantes et pourraient suppléer en médecine à celles du *Cyperus longus*. Je vous en envoye un petit paquet de sèches avec lesquelles on pourra faire des essais. Les parfumeurs ne pourraient-ils pas s'en servir comme ils font de la racine d'iris? Les Malgaches les donnent en décoction dans l'hydropisie, la suppression des règles et pour guérir les aphtes.

Le *Mita* ressemble beaucoup au *Cyperus articulatus* de Linné, et croît comme lui sur le bord des eaux.

Par les premières occasions je vous ferai passer quelques caisses de plants d'arbres parmi lesquels se trouvent le *bois-dentelle*, la *liane tanguehan-tanguehane-masson-androu* et celle du *Voué-nounou* ; et en attendant que j'aye ce plaisir, je vous supplie Citoyen Préfet, de vouloir bien agréer l'hommage sincère de ma reconnaissance et de mon profond respect, etc.

Dix-septième lettre

Hy-Satchan, proche Tamatave, Isle et côte Est de Madagascar, ce 15 Messidor, an XII^e de la République (4 juillet 1804).

Je reçois à l'instant l'honneur de la lettre obligeante que nous m'avez écrite le 27 du mois dernier, par laquelle vous m'accusez la

---

(1) *Vahimantsina*, liane employée par les Betsimisaraka pour teindre leurs tissus ainsi que pour le nettoyage des dents. L'étymologie donnée par Chapelier est exacte : *Vahy*, liane et *mântsina* pour *hantsina*, puant.

(2) *Mita*. (*Cyperus articulatus* L.), employé par les Betsimisaraka et les Sihanaka pour parfumer le linge. Les Sakalava l'emploient aussi comme philtre d'amour.

réception des pyrites singulières et du bloc de quartz dont j'avais chargé le capitaine Chouette qui, suivant ma lettre, devait vous remettre aussi deux caisses de plants d'arbres, mais que l'encombrement de son navire, comme vous l'annonce ma dépêche du 8 Prairial, que je présume vous être parvenue actuellement, l'a empêché de se rendre à mon invitation.

Les échantillons de la mine de fer dont vous paraissez fort désireux de connaître, doit être présentement entre vos mains, ainsi que la caisse de plantes en question. La barrique coupée y sera aussi, je l'espère, avant la réception de la présente.

Les pagnes en coton dont vous me parlez, et que vous trouvez propres pour habiller les troupes, si elles étaient en pièces plus longues et toutes blanches, sont fabriquées dans l'intérieur par les industrieux Hova, qui les appellent *Toutou-ranou* (1) en leur donnant l'assurance qu'ils pourraient s'en défaire avantageusement par la voie que vous leur offrez, je ne doute pas qu'ils ne s'empressassent à en fabriquer une plus grande quantité, grandes pièces et blanches comme vous le désirez.

Mais, Citoyen Préfet, comment pourrai-je leur faire cette proposition de votre part, si ce n'est d'aller chez eux tout exprès m'aboucher avec leurs chefs qui, en les convoquant, les instruiront de votre intention et de ce que vous désirez de leur industrie ? Je saisis cette occasion pour vous renouveler l'ardent désir que j'ai d'entreprendre ce voyage dans trois mois, et vous prier de m'en fournir les moyens. Je prendrai la liberté de vous adresser par la première occasion, une notice relative à l'entreprise de ce voyage qui ne pourra être que très avantageux aux colonies et aux sciences ; la riche mine de fer qu'exploitaient les Hova peut seule dédommager les frais peu dispendieux de cette expédition.

J'ai, selon ce que vous me mandez, fait publier par mon chef de marmites, à Tamatave et villages circonvoisins, que les chasseurs qui rencontreraient sous leurs pas le héron porte aigrette, appelé *langourou-foutci* (2) m'en apportassent les plumes, et que vous les récompenseriez de leurs peines. Je tâcherai de vous en procurer quelques individus vivants.

Je joins ici des fibres de la tige du bananier-nain teintes en rouge avec l'écorce du *nantou* (3) et la liane appelée *Vahé-mantci* (4).

Citoyen Préfet, manquant de tout absolument, je vous supplie d'améliorer ma pénible position, en veuillant prendre en considération le contenu des deux demandes que je vous ai adressées il y a environ huit mois. Je vous réitère aussi, très instamment, la demande d'armes et de poudre de guerre, car cela m'est indispensablement nécessaire ; quant aux armes, je promets les remettre, à la fin de mes voyages en cette grande Isle, à l'arsenal d'où elles auront été tirées.

Daignez agréer, Citoyen Préfet, l'hommage de ma reconnaissance, etc.

---

(1) ***Totorano***, cotonnade fabriquée par les indigènes.

(2) Voir la note 8 de la 1re lettre (*Bulletin* de l'Académie Malgache, volume IV, années 1905-1906 (1re partie), page 8.

(3) Voir note 2 de la 16e lettre.

(4) Voir note 3 de la 16e lettre.

Dix-huitième lettre

A Hy-Satchan, proche Tamatave, Isle et côte Est de Madagascar, ce 16 messidor an XII^e de la République (5 juillet 1804).

J'ai l'honneur de vous donner avis que le capitaine Fouroque, porteur de la présente, vous remettra une barrique coupée qui contient les plants d'arbres, d'arbrisseaux et de plantes dont la nomenclature suit, savoir :

N° 1. — *Avanha.* — *Vulgo !* (1).
Lagetta papyrifera. — *Chapel.*
Le bois-dentelle de Madagascar.

Ce petit arbre qui croît dans les bois montagneux, devra être transplanté dans un terrain meuble et profond, ni trop sec, ni trop humide.

N° 2. — *Voara-Montsi, Sandrouhi* (2). — *Vulgo !*
Le figuier à fruits groupés.
Ficus (*Nova species*).

Rien n'est plus curieux que la singulière fructification de cette nouvelle espèce de figuier dont l'écorce sert à faire d'assez bonnes cordes. Les fruits, dans plusieurs espèces de ce genre intéressant, naissent solitaires, pédonculés ou sessiles dans les aisselles des feuilles ; dans d'autres, par grappes et sans ordre le long de la tige et des rameaux comme dans le *Voara* et l'*Adabou*, toutes deux indigènes au fécond sol de Madagascar, mais dans le *Vouara-Montsi* ou *Sandrouhi*, les fruits portés sur de longs pédoncules, de la grosseur d'une noisette, d'une couleur rougeâtre ponctuée de jaune, avec leur sommet couronné par une protubérance ombiliquée, forment des groupes fasciculés, assez réguliers, de la grosseur de la tête, ou moins, et qui s'attachent au tronc et sur les grosses branches. Ils sont bons à manger.

Cet arbre croît dans les lieux humides et sur le bord des eaux. Il est rare et peut être multiplié par les racines et les boutures.

N° 3. — ..... — *Vulgo !*
Justicia (*nova species.*)

Cette jolie espèce nouvelle de carmantine forme un petit sous arbrisseau intéressant par les nuances variées de ses fleurs disposées en grappes droites et presque unilatérales et par les petits poils glanduleux et visqueux qui revêtent leurs calices. Elle croît dans les fentes des rochers, des cascades de la partie supérieure de la rivière d'Hy-Vondrou où je l'ai découverte.

Obs. — Il ne faut pas la confondre avec l'espèce dont on fait à l'Isle de France des bosquets et de jolies bordures.

---

(1) *Vahona* (*Aloe macroclade* Bak.), arbuste appartenant aux Liliacées : les Betsimisaraka font avec les feuilles des infusions contre la blennorragie. Porte également les noms du *Vahombe* et de *Vaombe*, en dialecte Sakalava. — Voir aussi la note 6 de la 4^e lettre (*Bulletin* de l'Académie Malgache, vol. IV, années 1905-1906 (1^re partie, page 22).

(2) *Voaramontsina* ou *Sandrohy* s'applique à plusieurs variétés de Vacciniacées telles que *Vaccinium fasciculatum* (Bojer) *Vaccinium secundiflorum* (Hook.) *Vaccinium emirnense*. Ces arbustes produisent des baies comestibles.

Voir également notes 17 et 18 de la 1^re lettre (*Bulletin* de l'Académie Malgache, vol. IV, années 1905-1906, 1^re partie, page 11).

A transplanter dans un lieu frais et abrité.

N° 4. — *Cicefine-t-souhi, mena-felane* (3). — *Vulgo !*
Bignonidée nov. gen.

Le *Cicefine-t-souhi* à fleurs ponceau.

Voyez, s'il vous plait le n° 6 de ma lettre du 25 Germinal dernier.

A transplanter dans un terrain meuble et profond, un peu humide.

N° 5. — *Voué-nounou.* — *Vulgo !* (4).
Ubericarpus-edulis. — *Chapelier.*
Nov. gen.

Je ne sais si la souche de cette précieuse liane se sauvera ; si elle périt, cinq à six plants jeunes et vigoureux qui font partie d'une caisse d'arbres que je vous enverrai incessamment pourront la remplacer, malgré cela, je la recommande à vos bons soins, et si elle pousse, il conviendra de donner un tuteur à ses tiges volubiles, sinon la planter au pied d'un arbre qui lui servira de soutien et sur la cime duquel elle étendra ses sarments.

A transplanter dans une terre meuble et un peu humide.

Toutes les parties de cette plante sont d'une grande amertume et passent ici pour un puissant et dangereux emménagogue. On a vu des femmes grosses se faire avorter en buvant la décoction.

N° 6. — .... *Vulgo !*
Mélastoma Acaulis. — *Chapelier.*
Nov. spec.

La Melastome acaule (c. à. d. sans tige ou racine).

La Primevère de Madagascar

Cette rare et délicate mélastome qui croît dans la mousse des forêts marécageuses de *Ravine-hala*, les plus sauvages de ces gracieuses contrées, mérite d'être cultivée dans nos jardins, par la beauté de ses fleurs qui sont roses, et partant immédiatement de la racine et du milieu de quelques feuilles radicales donnent à cette plante naine le port de notre humble primevère.

A transplanter dans un lieu humide, abrité et à l'ombre.

Citoyen Préfet, ne pourrait-on pas tirer partie de l'*hitsic* (5) ou bois de teinture rouge de Madagascar dont je vous envoye quelques branches ? Il est fort commun ici, et les naturels du pays en font des manches de sagayes, des boites à briquets, etc. Fraichement travaillé il est d'un beau rouge tirant sur le rose et agréablement entrecoupé de veines noires ; mais le contact de l'air ternit promptement cette vive couleur pour lui faire prendre celle de l'ébène, c'est-à-dire extérieurement ; en appliquant un vernis sur la partie travaillée, ne pourrait-on pas la lui conserver et en faire de fort beaux meubles ?

---

(3) Voir note 12 de la 9e lettre (*Bulletin* de l'Académie Malgache, vol. VIII, année 1910, page 73.

(4) *Voanono.* Voir note 5 de la 4e lettre (*Bulletin* de l'Académie Malgache, vol. IV, année 1905-1906, 1re partie, page 21).

(5) *Hitsika* (*Diospyros Perrieri.* Jum.), arbre de la famille des Ebenacées. Les Hova le désignent également sous le nom de *Volombodipona* et les Sakalaves sous les noms de *Lopingo, Volimpoly, Volombodipoly*, le bois de rose de Madagascar. Les Betsimisaraka en font notamment des cannes qui auraient le pouvoir de garantir ceux qui s'en servent des atteintes de la foudre.

Les trois jeunes plants de cet arbre utile que je vous ai envoyés par le capitaine Parquet, il y a environ six à sept mois, vous sont-ils parvenus en bon état, et le sol de la formidable Maurice leur est-il favorable ?

J'ai l'honneur de vous, etc.

Dix-neuvième lettre

Hy-Satchan, sur la rive droite d'Hy-Vondrou, proche Tamatave, Isle et côte Est de Madagascar, ce 1er Thermidor an 12e de la République française (20 juillet 1804).

J'ai l'honneur de vous donner avis que le capitaine Le Camus s'est chargé d'une caisse de plants de différentes belles lianes et arbustes, qu'il vous remettra en même temps que la présente. Il a encore la bonté de me promettre que, devant faire plusieurs voyages de suite à Tamatave, il se chargera à chacun d'eux d'une caisse d'arbres. Je profiterai de son honnête complaisance pour vous envoyer, vivante, l'espèce de grenouille bonne à manger, qu'on pourra naturaliser à l'Isle de France dans la cascade de la montagne du Ponce et ailleurs.

Espèces contenues dans la caisse, savoir :

N° 1. - *Vahé-n'-tanguehane* (1).
Tanguehane massou-androu.
Vulgo !
Apocinée Nov. gen.

Cette intéressante liane dont les aigrettes qui couronnent les semences ressemblent assez par leur divergence aux rayons d'un soleil couchant, appartient à la famille des Apocinées, c'est-à-dire du laurier rose (*nerium*) dans laquelle elle doit, je présume quoique je n'en connaisse point les fleurs, constituer un nouveau genre. Dans sa jeunesse elle a le port d'un petit arbrisseau et ne paraîtrait pas du tout devoir former une liane dans l'âge adulte, où elle produit alors des jets sarmenteux qui atteignent à la cime des plus grands arbres et produisent en leurs sommités de gros follicules qui s'ouvrent longitudinalement, et laissent échapper les semences membraneuses, plates, ovales et brunes dont ils sont remplis, et dont le vent venant à souffler dans l'aigrette qui les couronne, les dissémine à la surface du sol des vastes et silencieuses forêts.

A transplanter dans une bonne terre ni trop sèche, ni trop humide, et au pied de quelque grand arbre, tel que le Bois-noir (*Mimosa Lebbech*).

N° 2. — *Voué-nounou. — Vulgo !* (2).
Ubericarpus edulis (*Chapel*).
Nov. gen.

A transplanter ....

(1) Voir note 24 de la 1re lettre (*Bulletin* de l'Académie Malgache, Vol. IV, années 1905-1906, 1re partie, page 14).

(2) *Voanono*. Voir note 5 de la 4e lettre (*Bulletin* de l'Académie Malgache, Vol. IV, années 1905-1906, 1re partie, page 21).

Nº 3. — *Mandreci.* — *Vulgo !* (3).
***Ficus populifolia* (*Chapel*).**
Sp. nov.

Le figuier à feuilles de peuplier

Cette espèce, qui est parasite dans sa première jeunesse, fait périr le plus souvent les arbres sur lesquels le hasard les a fait croître, en s'alimentant à leur détriment des sucs nourrissants qui leurs étaient destinés, et en serrant fortement, de ses racines ramifiées qui s'étendent jusqu'à terre, leur tronc et leurs branches, qui, bientôt épuisés, se dessèchent et lui font place dès qu'elle a cessé de se sustenter aux dépens d'autrui, c'est à dire d'être parasite. Elle forme un moyen arbre qui produit de sa souche un grand nombre de tiges assez droites, qui divergent en tous sens et dont les sommités effeuillées des jeunes rameaux, qui sont laiteuses, ont la propriété de faire cailler le lait de vache en les y laissant tremper sept à huit minutes. Cet avantage et la belle verdure de ses feuilles peuvent lui donner accès dans nos jardins, où il conviendra de la planter au bord des eaux où elle se plait d'avantage. On peut la multiplier par les racines et les boutures.

Le crédule et superstitieux malgache croit fermement que la racine de cette pseudo-parasite a le pouvoir de mettre l'ennemi en fuite, si, quand on va guerroyer, on a soin d'en porter quelque portion sur soi : propriété merveilleuse qu'il fonde sur ce qu'elle fait périr les arbres sur lesquels elle croît, et encore sur son nom de *Mandreci* (4) qui signifie : qui fait perdre, fuir, qui met en déroute, etc.

Nº 4. — *Vahé-Minetine.* — *Vulgo !* (5).
Apocinée.

Autre belle liane de la famille des Apocinées, à fleurs rouges, ayant pour fruit deux follicules très longs, de la grosseur d'une plume d'oie, cylindriques, arqués et se réunissant par leur sommet, laissent échapper par une suture longitudinale, des semences membraneuses et aigrettées. Dans les lieux pierreux et secs, tels que sur le flanc des montagnes déboisées, cette liane ne forme qu'un arbuste très diffus, avec des jets sarmenteux fort courts, au lieu que dans les forêts et les grands bois, ils atteignent le sommet des plus grands arbres et servent aux Malgaches à faire de bonnes harts, en les passant, à plusieurs reprises, sur la flamme du feu. Ils prétendent que la décoction de ses feuilles et sommités guérit la gonorhée.

A transplanter en un terrain un peu sec, au pied d'un arbre.

Etimolog. (6) : *Vahé-minetine*, de *Vahé*, liane et *Minetine*, noir.

---

(3) *Mandresy* (*Ficus Megapoda*, Baker), famille des Urticacées. Les Bara le nomment *Fandresy* ; les Sakalava *Mandresy* et *Manondro* ; les Hova, *Aviavy*. Le fruit est comestible. Les Sakalava croient qu'il a la propriété de mettre tout porteur d'un morceau d'écorce ou de branche, à l'abri de tout danger. Les Betsimisaraka attribuent aux racines le même pouvoir et se servent des feuilles en décoction contre les maladies de cœur.

(4) *Mandresy* : vaincre, battre, l'emporter sur, tourner en dérision.

(5) *Vahy maintina* ou *Vahimainty* (*Ladolphia* sp.), Apocynées. Les Betsimisaraka l'emploient coupée et bouillie contre la diarrhée.

(6) **Etymologie : *Vahy*, et *Mainty*, noir.**

et ce c. q. d., liane noire, ainsi nommée de la couleur noire de l'écorce de ses tiges sarmenteuses.

Nº 5. — *Vahé-Fissc.* — *Vulgao!* (7).

C'est une jolie liane ligneuse, à sarments noueux et verdâtres, à feuilles opposées, très entières, cassantes, vertes des deux côtés, d'une odeur forte ; à fleurs bleuâtres, pendantes, axillaires, plusieurs ensemble sur de longs pédoncules, ayant un calice de deux folioles vertes, opposées, grandes, lequel est un peu renflé et rempli avant le développement de la fleur d'une eau de liqueur limpide, d'un goût fade et que je crois pernicieuse ; leur corolle qui est monopétale et irrégulière a son orifice un peu évasé, son limbe à 5 découpures avec un tube court et recourbé ; elle renferme quatre étamines courtes à anthères grosses et sagittées, et un style de la longueur du tube terminé par un stigmate tronqué obliquement avec une petite cavité ; l'ovaire est porté ou entouré d'un nectaire charnu et cyathiforme. Je ne connais point le fruit.

Cette liane, qui croît dans les grandes forêts, réclame à être transplantée au pied d'un arbre dans un terrain un peu humide.

Etimolog. : *Vahé-Fissac*, de *Vahé*, liane et *Fissac*, plat, e, et ce c. q. d. liane plate ; ainsi appelée de la tige qui est sensiblement aplatie.

Nº 6. — *Arongan-n'-panihi.* — *Vulgo!* (8).
Polyadelphiagynia.

Petit arbuste très délicat qui croît sur le bord des forêts et des grands bois, ne produisant que quelques feuilles larges aux sommités de ses rameaux, d'où naît un bouquet ou plusieurs bouquets de petites fleurs inodores et sans éclat, auxquelles succèdent de petites baies globuleuses, verdâtres, sensiblement odorantes, ainsi que les feuilles si on les écrase ou froisse entre les doigts, lesquelles sont divisées intérieurement en cinq logettes monoformes ; semences petites, oblongues, aplaties, piquetées de jaune extérieurement et rendant un suc jaunâtre, un peu tenace, si on les coupe transversalement, ce qui arrive encore si l'on rompt la tige ou les rameaux.

Obs. — Il y a ici un petit arbre que les Malgaches nomment *Arongan* (9), lequel appartient au même genre que l'arbuste spécifié ci-dessus, qui fournit un suc d'un rouge tirant au jaune et fort tenace, et ressemblant beaucoup à la gomme gutte, et qu'on pourrait peut-être employer aux mêmes usages. Les jeunes pousses servent encore à teindre en rouge les feuilles d'un beau palmier que les Malgaches appellent *lakatch* (10), et avec lesquelles ils font ces belles nattes à carreaux rouges, blancs et noirs.

En vous envoyant des plants de ce palmier, vous en recevrez aussi quelques-uns de ces gommiers.

A transplanter en un lieu ombragé et abrité, dans une terre meuble, un peu humide.

---

(7) *Vahifisaka.* (*Iodes Madagascariensis*, Baillon). Olacinées.

(8) *Harongampanihy* (*Psorospermum discolor*, le Spach). Hypéricinées.

(9) *haronga* et *Harongana.* (*Haronga Madagascariensis*, Choisy). Hypéricinées. L'écorce est employée également par les indigènes contre la gale et la dysenterie.

(10) *Lakatra.* Variété de palmier dont les feuilles sont employées pour la confection de chapeaux et de nattes.

Etimolog. : *Arongan-n'-panihi*, d'*arongan*, nom propre et particulier aux espèces d'arbres et d'arbrisseaux qui constituent ce genre, *n'* particule de liaison, et *panihi*, pour *fanihi*, chauve-souris, de la ressemblance que les Malgaches croient trouver entre les feuilles de cet arbuste et les ailes membraneuses de la grande chauve-souris (*Vespertilio Vampirus ?*) de cette Isle (11).

N° 7. — ***Tsi-toutouc-hala.*** — ***Vulgo !*** (12).
Melastoma Macrophylla.
Chap. Nov. gen.

Mélastomée à grandes feuilles de Madagascar

Cette espèce qui forme un petit sous-arbrisseau est sans contredit, après le *Volon-akanga* (*Melastoma picta*), une des plus belles espèces de ce genre, et nulle plante ne saurait mieux orner nos jardins qu'elle. Ses feuilles qui sont élégamment découpées en cœur, et fort grandes, ont 5 nervures très régulières, et ses fleurs, disposées par bouquets paniculés et terminaux, ont leurs pétales d'un beau rose tendre, qui contraste agréablement avec la belle couleur jaune de leurs anthères. Comme le *Volon-akanga*, cet arbuste est fort délicat et croît sur le bord des forêts et des grands bois, à l'ombrage des arbres qui le défendent des ardeurs du midi et le mettent à l'abri des grands vents.

A transplanter dans un lieu un peu humide et ombragé à l'abri des vents généraux, dans une bonne terre meuble.

Etimolog. : *Tsi-toutouc-hala*, de *tsi*, pas, point, qui n'est pas, point, etc. ; *toutouc*, nom de l'espèce arborescente de ce genre, à écorce sucrée, et *hala*, bois, forêt, et c. q. d. faux toutouc des bois. *Tsi-toutouc* est encore le nom de *Melastoma-hirta*.

Nota. — Les planches de la présente caisse de lianes sont faites du tronc de l'espèce arborescente spécifiée ci-dessus et dont je vous ai envoyé deux jeunes plants par le capitaine Daguzant, sous le nom *Tsi-toutouc* (14), sous lequel elle est plus généralement connue.

Citoyen Préfet, en outre de cette petite collection végétale, le capitaine Le Camus vous remettra encore un petit panier qui contient un cocon, en bon état, du ver à soie muni de sa chrysalide qui, comme ceux que je vous ai envoyés le mois passé, pourra servir à l'essai de sa naturalisation. La portion de branche à laquelle il est attaché appartient à une plante herbacée, dont toutes les parties sont d'une saveur douce, que les botanistes appellent *Scoparia dulcis* et les Malgaches *Tamafan'-zanharé*, et aussi *tsi-tzia-tzia* (15). Ils en font des balais, usage d'où lui vient sans doute son

---

(11) *Pteropus Edwardsii* et *Pteropus Dupreanus*.

(12) *Tsitrotrokala.* (*Tristemma virusanum*, Comm.). Melastomacées. Les Betsimisaraka l'appellent également : *Tsitotokala*, *Vatrotroka*, *Voatrotroka* ; les Betsileo : *Tsikotroka*, *Tsitrotroka* ; les Sakalaves : *Vatrotroka* ; les Hova : *Tsikotrokotrolahy*.

(13) Voir note 23 de la I^re^ lettre (*Bulletin* de l'Académie Malgache, vol. IV, années 1905-1906, 1^re^ partie, page 13).

(14) Voir la note 26 de la 11^e^ lettre (*Bulletin* de l'Académie Malgache, vol. VIII, année 1910, page 36).

(15) *Famafanjanahary* ou *Tsijiazia*. Plante herbacée. Les Betsimisaraka après l'avoir broyée, l'emploient en cataplasmes pour guérir les blessures. C'est à tort, je crois, que Chapelier la catalogue sous le nom de *Scoparia dulcis* : cette dernière plante porte le nom de *Famafantsambo* et est employée dans la pharmacopée indigène contre les maux d'estomac.

nom générique de *Scoparia*, de *Scopa*, *Scopula*, balai. Ce panier renferme encore l'*hola-tafan* (16), champignon singulier par la masse du placenta qui le produit, et que les Malgaches regardent comme un contre-poison général, en râpant et délayant la substance farineuse dans un peu d'eau froide qu'on boit à cet effet. Ils s'en barbouillent le front dans les maux de tête, s'en cernent les yeux quand ils y ont mal, s'en mouchetent les joues, les tempes, le menton, etc., afin disent-ils de rendre les maléfices de leurs ennemis nuls, et le boivent encore par écuellées lorsqu'ils ont des aigreurs dans l'estomac : d'autres après l'avoir râpé font avec la farine de petits gâteaux auxquels ils ajoutent un peu de miel, et qu'ils mangent avec plaisir. Mais, abstraction faite de toutes les merveilleuses propriétés qu'ils attribuent à cette production, en faisant une panacée universelle, je crois cependant que la médecine pourrait s'en servir utilement : ce que je vous en ai envoyé, il y a quelque temps, pourrait être employé à en faire des essais. Les Malgaches en font encore des bouchons.

Recevez, je vous supplie, l'hommage de ma reconnaissance, etc.

P. S. — Il se trouve encore dans la caisse de plants, etc., quelques boutures du *Tambourou-mafana* (*Piper sp.*) (17).

Vingtième lettre

A Hy-Satchan, proche Tamatave, Isle et côte Est de Madagascar, ce 2 Thermidor an 12ᵉ de la République française (21 juillet 1804).

Mi-haré, mon chef de marmites, qui arrive de Tamatave où il vient de conduire une caisse d'arbres à bord du capitaine Le Camus, me remet la lettre dont vous m'avez honoré le 25 du mois passé, laquelle m'apprend que l'envoi de plantes que j'avais confié au capitaine Provost a subi à peu près le même sort que celui dont le capitaine Chouette s'était chargé à son avant-dernier voyage : l'insouciance de ce capitaine en le prenant m'avait presque fait prévoir ce qui lui est arrivé. Un second envoi des mêmes espèces pourra réparer cette perte qui m'a peiné cependant beaucoup.

Je suis charmé que le *Ponga-Nepenthes distillatoria* ait résisté à la traversée ; c'est une plante digne de l'admiration des curieux et du philosophe ; en la nommant porte-burette (*Gultifera*), vous lui donnez à peu près le nom que Rumphius lui avait donné en l'appelant *Canthorifera*, mot composé qui signifie porte bocal, de *Canthorus, ri*, bocal et aussi cette espèce de tasse attribuée à Bacchus et *fero*, porter. Scyphus est encore le nom que Poivre lui avait donné, lequel veut dire tasse, gobelet, noms dont la signification est claire, précise, et moins équivoque que le nom grec des *Nepenthes* que Linné lui a assigné, lequel indique des qualités que cette plante admirable n'a pas.

---

(16) Voir note 38 de la 7ᵉ lettre (*Bulletin* de l'Académie Malgache, année 1909 vol. VII, page 115).

(17) Voir la note 21 de la 1ʳᵉ lettre (*Bulletin* de l'Académie Malgache, année 1905-1906, 1ʳᵉ partie, vol. IV, page 12).

Quant à l'article ver-à-soie, je crois vous en avoir dit tout ce que j'en sais par ma lettre du 22 Prairial (1) dernier que vous devez avoir reçue maintenant.

J'attends avec beaucoup d'empressement le rapport sur l'essai des pyrites et de la mine de fer que je vous ai envoyées, et dont vous me promettez me faire part par les prochaines occasions.

Citoyen Préfet, envoyez-moi des secours, car dénué de tout absolument, ma position est cruelle et ma misère des plus grandes, en attendant je vous prie de vouloir bien agréer mes très humbles salutations et l'hommage de mon profond respect.

P. S. — Je manque d'encre.

Vingt et unième lettre

Hy-Satchan, Isle et côte Est de Madagascar, ce 5 Thermidor an 12ᵉ de la République française (24 juillet 1804).

Avec cette lettre, que j'ai l'honneur de vous écrire, le capitaine Genève vous remettra encore une petite caisse qui contient les souches ou racines de plantes vivaces à tiges volubiles spécifiées ci-après, savoir :

N° 1. — *Ovi-Azou.* — *Vulgo !* (2).
Smilax esculenta (*Chapel.*).

L'*Ovi-Azou*, espèce de salsepareille qui se rapproche beaucoup de celle appelée *Smilax-China*, sera pour nos Colonies et leurs habitants d'une précieuse ressource par sa racine qui, d'une souche coriace et ligneuse, produit, dans l'espace d'un ou de deux ans, plusieurs corps charnus, allongés ou ronds, souvent de la grosseur du bras, jaunâtres et visqueux intérieurement, lesquels cuits dans l'eau ou avec quelque viande ont un goût plus délicat que notre pomme de terre : *Solanum tuberosum*.

Il faudra, en transplantant les 3 souches qui sont contenues dans la caisse, faire creuser pour chacune d'elles un trou de trois pieds en tous sens, et la terre qui en sortira, étant épierrée, y sera remise, et l'on y placera la souche à 4 ou 5 pouces de profondeur. On plantera quelques branchages effeuillés qui serviront de supports à ses tiges grimpantes.

Etimologie : *Ovi-Azou*, d'*Ovi*, nom que les malgaches donnent à quelques espèces de *Smilax*, mais particulièrement à presque toutes les espèces d'*Ignames* (*Dioscorea*) ; et *Azou*, bois ligneux, etc. Ainsi appelée de la souche ligneuse ou coriace de sa racine.

N° 2. *An-tadi.* — *Vulgo !* (3).
Dioscorea (?).

La racine de celle-ci qui trace horizontalement sous terre est cylindrique, de la grosseur du bras et a quelquefois au bout de

---

(1) Il y a erreur du copiste, sans doute, la lettre dont il s'agit est la 13ᵉ lettre du 2 Prairial an XII, soit 22 mai 1804.

(2) *Orihazo.* (Ipomea Batatas), la patate douce, Convolvulacée. Porte des noms très nombreux. Les Betsileo la nomment aussi : *Ambizo*, *Bege*, *Bele*, *Belena*, *Mbizo*, *Orimanga* : les Betsimisaraka : *Tsimanga* : enfin on lui donne également en divers endroits les noms de : *Bokala*, *Rahoda*, *Tsomanga*, *Vihazo*.

(3) *Antady* (*Dioscorea Antaly*, Jum. et Perr.), Dioscoreacées. Synonymes : (Betsimisaraka et Sakalava) *Antadina* : (Sakalava) *Antadiny*, *Antaly*. La description donnée par Chapelier de la préparation de la racine pour la nourriture est très exacte.

deux ou trois ans, deux ou trois brasses de longueur. Plusieurs peuplades en font leur nourriture dans les années de disette, mais dangereuse crue ou cuite sous les cendres chaudes, ou simplement bouillie dans l'eau, elle exige pour qu'on la mange sans inconvénient la préparation suivante :

1° Après l'avoir arrachée, on la râtissera avec un couteau pour en enlever la pellicule et les petites racines.

2° On la coupera ensuite transversalement par tranches fort minces qu'on fera sécher sur une natte, et au soleil, environ sept à huit jours de suite.

3° Sèches et dures comme du bois, on les mettra dans un sac pour les faire tremper ensuite l'espace de quatre à cinq jours dans l'eau d'une rivière, d'un ruisseau ou d'un bassin.

4° Au bout de ce temps, on les en retirera, les fera égoutter pendant un jour entier et pourra les faire cuire pour les manger.

La tige de cette plante qui grimpe sur les arbres en s'y entortillant, est arrondie, très lisse, et porte de grandes feuilles alternes cordiformes et fort belles : elle périt tous les ans. Pour la propager on sépare la souche, d'où part la tige, de la partie charnue, et la plante dans une espèce de fosse qu'on creuse exprès, laquelle doit avoir 7 à 8 pieds de long, sur deux de large, afin que, venant à pousser, la racine puisse s'étendre. Il sera nécessaire, en transplantant les deux petites souches que contient la caisse, d'épierrer la terre qui sortira de la fosse dans laquelle on les déposera.

Cette plante et la précédente croissent naturellement dans les grandes forêts, et sont cultivées par quelques peuplades.

Etimologie : *An-tadi*, d'*an*, en, dans, etc., et *tadi*, corde, etc. Ainsi appelée de la tige qui ressemble assez à une petite corde.

N° 3. — *Voué-tomboune*. — *Vulgo !* (4).
Cissus. Sp. nov.
La vigne éléphante de Madagascar à fruits rouges et doux.

Cette jolie liane mérite d'être cultivée en grand pour le parfum et la bonté de ses fruits qui forment de belles grappes qui pèsent quelquefois douze à quinze livres, et dont les grains, de la grosseur d'une noisette sont sphériques et d'un rouge brun dans leur maturité.

Cette plante n'est point le *Cissus latifolius* décrit par Sonnerat, sous le nom de *Voué-tangazou*, et de vigne éléphante de Madagascar, dont les fruits causent à ceux qui en mangent une démangeaison à la gorge avec inflammation et dont les suites sont funestes.

La souche qui est dans la caisse sera transplantée au pied de quelque grand arbre dont la tige servira de tuteur à ses tiges grimpantes vivaces.

La racine de *Voué-tomboune*, fraichement arrachée et broyée sur une pierre avec l'huile du *Makaliou* (5) espèce de *Calaba* à fruits ronds (*Calophyllum sp. nov*), passe pour guérir la douleur d'oreille avec tintement, et particulièrement l'écoulement du pus, lorsqu'il provient des petits abcès qui se sont ouverts dans le conduit auditif. La première de ces maladies est appelée *tombou-tadigne*, (6

(4) Voir la note 3 de la 14ᵉ lettre.

(5) Sans doute de *Makaleona* (*Calophyllum sp.*), famille des Guttifères.

(6) *Tombotadiny* de *Tomboka*, maladie, bubon et *tadiny*, oreille.

par les malgaches et la deuxième *Mangaroue-Tombou-tadigne*, (7) de *tombou*, pour *tombone*, douleur, etc., et *tadigne*, oreille, et ce, c. q. d. douleur d'oreille.

N° 4. — *Tounetongan.* — *Vulgo!* (8).
Aristolochia, Acuminata, Commerson.

Cette aristoloche mériterait d'être examinée des praticiens, pour s'assurer, par des essais, si la racine qui est d'une grande amertume ne pourrait pas suppléer à celle des espèces que la médecine employe. Elle a la propriété d'engourdir les reptiles, si après l'avoir mâchée on leur en fait avaler une certaine quantité. Broyée sur une pierre avec un peu d'eau froide, et bue, elle arrête souvent le dévoiement. Ses feuilles et ses tiges prises en décoction passent ici pour guérir la gonorrhée.

Le capitaine Genéve vous remettra aussi un sac de jonc qui contient un minerai de fer qu'il serait intéressant d'éprouver.

J'ai l'honneur de vous saluer etc.

Présent pour le chef suprême des Hova, *Andriéne-Ampouine*, (9) auquel je dois m'adresser en arrivant sur son territoire, et chez lequel je compte résider quatre ou cinq mois, laps de temps qui me paraît suffisant pour m'instruire des procédés que les sujets employent pour l'éducation du ver-à-soie, pour le propager, apprêter, teindre et mettre en œuvre son précieux fil ; prendre connaissance de tous les ingrédients avec lesquels ils teignent le coton ; observer les méthodes qu'ils mettent en usage pour exploiter les mines de fer très abondantes dans leur pays, le fondre, le forger, etc., etc. ; comparer les coutumes, rites, etc., de ce peuple singulier avec les autres qui sont épars sur le sol de cette Grande Isle ; visiter cette grande lisière de bois située sur les confins de leur pays qu'on dit remplie de makis, de poivre blanc, de végétaux précieux et de quelques quadrupèdes inconnus aux naturalistes.

Un tambour ou caisse militaire de cuivre, avec ses baguettes ;
Un pavillon national de quinze pieds en carré ;
Un tabouret garni de clous de cuivre à têtes dorées.

Pour ses femmes

Deux pièces satin rose ;
Deux schales ;
Uue pièce de grosse mousseline rayée ;
Six paires de ciseaux.

Et selon l'usage du pays, le dit chef me fera aussi son présent, qui consiste ordinairement en plusieurs têtes d'esclaves, présent que je n'accepterai pas comme ne cadrant point avec l'objet de ma mission, et je ne prendrai que des produits de l'industrie de ses sujets, comme pagnes de coton, de soie, ustensiles en usage parmi ce peuple, échantillon de mines de fer, armes défensives et offensives, instruments aratoires, de musique, outils de toutes espèces, ornements dont ils se parent les jours de fête, etc., etc., et

---

(7) *Mangarotombotadiny*, *Mangaroka* dérivé de *Haroka*, percer, creuser-littéralement : bouton, bubon qui perce l'oreille.

(8) *Totongana*, liane que les Betsimisaraka emploient broyée comme remède contre les chancres.

(9) Andrianampoinimerina ; le véritable fondateur de l'hégémonie hova, mort en 1810.

je vous remettrai un double de tous ces objets pour servir au complément de la collection des productions de Madagascar que vous m'avez dit vouloir former en votre Colonie.

Je m'assermenterai avec ce chef et l'inviterai, au nom du Gouvernement français, du vôtre, de faire fabriquer par ses sujets, comme vous m'avez paru le désirer, une grande quantité de pagnes de coton, en faisant les pièces plus longues et unicolores, et l'assurerai du débit que les dits sujets en trouveront auprès de vous ; mais cela fait, il faudra tenir parole. Je l'inviterai encore de traiter avec bienveillance et instruction (? sic) les Français que le commerce pourrait appeler sur son territoire, de les protéger et défendre contre quelques castes voisines et dépendantes de sa domination qui n'ont que trop souvent dépouillé les marchands qui allaient avec confiance faire des échanges chez lui.

En outre du présent pour le chef suprême des Hova et de ses femmes, il me faut encore huit ou dix fusils et au moins quatre sabres pour armer mes marmites qui sans cela refuseraient de marcher, et sans quoi je ne pourrai, malgré mes bonnes et paisibles intentions, réussir dans mon entreprise.

Quant aux dites armes, je promets et m'engage à les remettre à l'arsenal de votre Colonie aussitôt mes voyages terminés.

Enfin, pour ma nourriture et celle de mes marmites, pour les petits présents à faire aux chefs sur la route, pour l'achat de deux grandes pirogues, de grosses pagnes pour deux tentes de campement :

Six pièces de toile bleue ;
Quatre pièces de toile blanche ;
Quatre pièces de mouchoirs bleus.

Vingt-deuxième lettre

Ce 6 thermidor an XII[e] de la République française (25 juillet 1804).

J'ai l'honneur de vous prévenir que le capitaine Girodroux vous remettra une barrique coupée qui contient les plants d'arbres suivants, savoir :

N° 1. — *Ara-Ara.* — *Vulgo !* (1).
Ceratoxylum. — *Nov. gen.*

Voyez s'il vous plait le n° 1 de la collection de bois de ma lettre du 2 prairial dernier.

Cet arbre, singulier par son feuillage et précieux par son bois, croît dans les lieux secs et pierreux et devra être transplanté dans un site aéré, en une terre un peu sèche.

N° 2. — *Touhounane-bahé.* — *Vulgo !* (2).
Bignonidée.

Voyez encore le n° 3 de la même lettre.

A transplanter dans un terrain, ni trop sec, ni trop humide.

N° 3. — *Fanavé.* — *Vulgo !* (3).
Nov. gen.
Pantandria-l-gynie.

---

(1) Voir la note 11 de la 13[e] lettre.

(2) Voir la note 17 de la 13[e] lettre.

(3) *Fanavy* : Arbrisseau. Les Betsimisaraka utilisent les feuilles bouillies en inhalations et bains de vapeur contre les fièvres intermittentes. (Voir également la note 39 de la 7[e] lettre, du vol. VII, année 1909, au *Bulletin* de l'Académie Malgache, page 116.

Cet arbrisseau dont toutes les parties sont vertes, a ses fleurs disposées par petits fascicules, non dans l'aisselle des feuilles qui sont alternes, mais sur le milieu des rameaux, fait le plus bel effet par la belle couleur rouge que prennent ses fruits dans leur maturité, et qui contraste agréablement avec la verdure des tiges et des feuilles.

Cet arbrisseau qui croît dans les lieux pierreux et secs des montagnes, s'accommodera à peu près de toutes sortes de terrains et d'expositions, excepté l'aquatique.

Etimologie : Fanaré signifie contrepoison ; les Malgaches le regardent comme astringent.

N° 4. — *Vouloum-boudi-n'tsiketchi !* (4).
Vulgo !
Justicia (?) ***Diandria-s-gynie.***

Ce joli arbrisseau que je crois appartenir au genre des carmantines, est remarquable par la belle couleur pourprée des bractées fasciculées qui accompagnent ses fleurs qui ont deux étamines dont les anthères à loges réunies sont bleuâtres, et une corolle dont le tube est très long, velu et jaunâtre.

A transplanter dans un lieu découvert et une terre ni trop sèche, ni trop humide.

Etimologie: Vouloum-boudi-n'tsiketchi, de *Vouloum-boudi*, queue, *n*, particule de liaison, et *tsiketchi*, nom d'une espèce de pie-grièche (*Lanius*) et ce c. q. d. queue de *tsiketchi* (5) ainsi appelée de la ressemblance que les Malgaches croient trouver entre les feuilles de cet arbrisseau et la queue de cet oiseau.

N° 5. — *Tsi-toutour-hala. — Vulgo !* (6).
Melastoma Macrophylla. — Chapel.

Voyez, s'il vous plait le N° VII, de ma lettre du 1er de ce mois.
J'ai l'honneur de vous, etc.

Vingt-troisième lettre

Ce 9 thermidor an XIIe de la République française (28 juillet 1804).

Trouvant à l'instant un superbe cocon de ver à soie muni de sa chrysalide, sur l'*Ampalé* (1) ou mûrier à fruits verts de cette *isle* (*), sur lequel il s'est nourri, je profite du capitaine Genève qui se dispose à mettre à la voile pour vous l'envoyer : il pourra de même que ceux que je vous ai fait passer le mois dernier, servir à l'essai de sa naturalisation.

---

(4) *Volombodintsiketry* : Arbrisseau dont les Betsimisaraka emploient les feuilles écrasées, en cataplasme, contre les plaies de toutes sortes.

(5) *Tsiketry* (*Terpsiphone mutata*, L.). Oiseau remarquable par les changements de couleur que le mâle subit au cours de son existence ; d'abord d'un brun rougeâtre, puis bleu foncé et enfin blanc quand il devient adulte ; le mâle porte à la queue deux longues plumes blanches. Est connu également sous les noms de : *Tsikety, Ramanonjerika, Rasangetra, Singetra, Tsilangetra.*

(6) Voir la note 12 de la 19e lettre.

(*) *Ampalé* et non *Ampalis* est le nom que les Malgaches donnent à ce mûrier qu'on cultive à l'Isle de France. *Ampalé* vient de *Mangue-Ampalé*, lisser, paler, *parce que les feuilles qui sont scabieuses* (sic ?).

(1) *Ampaly* (*Ficus sorocesides* Baker). Les feuilles sont employées pour polir le bois.

J'ai l'honneur de vous avertir que la petite caisse bois de sapin, que devait vous remettre le capitaine Genève, vous sera remise par le capitaine Girodoux, et que la barrique coupée dont il devait se charger a été embarquée à bord du premier.

J'ai l'honneur de vous, etc.

Vingt-quatrième lettre

Hy-Satchan, proche Tamatave, ce 6 Fructidor an XII^e de la République française (24 août 1804).

J'ai reçu par le capitaine Provost la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2 du courant (1), par laquelle vous m'accusez la réception des lettres que je vous ai adressées les 15 et 16 messidor dernier (2) et de l'envoi qui les accompagnait.

Les graines de la modeste fleur que vous m'envoyez en échange de la mélastome et dont je vous remercie, me sont précieuses : cependant je ne les sèmerai point ici ; mais je les réserve pour les semer sur les rives verdoyantes et paisibles de la Seine qui m'ont vu naître et après lesquelles mon cœur soupire bien ardemment. Et j'ai l'honneur de vous annoncer, en même, temps, que l'année qui va commencer sera la dernière que je consacrerai aux recherches utiles auxquelles je me suis livré dans ces contrées où comme vous le dites fort bien la nature généreuse étale, de toutes parts, ses richesses et n'attend pour les doubler que la main industrieuse de nos compatriotes et la protection du Gouvernement.

Je recevrai avec reconnaissance les graines potagères que vous avez la bonté de m'offrir. Je les sèmerai à Hy-Satchan, lieu où je réside et que je ne quitte que pour faire mes excursions, et où je cultive et conserve une quarantaine d'espèces d'arbres fruitiers et autres exotiques au sol de Madagascar, telque : manguiers, goyaviers, avocayers, letchis, nétliers du Japon, orangers de la Réunion, thé, caféyers, etc., etc., qui y furent apportés par l'estimable et infortuné Michaux, naturaliste, voyageur de la République (3), lequel se trouvait, comme vous l'avez dû apprendre, à la tête des savants de l'expédition du capitaine Bodin, autour du monde. Il est mort à Tamatave le 18 vendémiaire de l'an 12^e. C'est depuis cette époque que j'habite le logement qu'il avait fait construire à Hy-Satchan. La grande case fut renversée le mois dernier par une bourrasque de vent fort violente qui passa ici dans la nuit : je pensai être écrasé et je perdis beaucoup de plantes sèches et autres objets que je regrette beaucoup et que je tâcherai de recouvrer.

Cet accident m'a obligé de faire construire, sur le champ, et au même lieu, une case en palissade qui a 20 pieds en carré, qui sera couverte en bambou, et coûtera quatre pièces de toile, dont 3 de patnas et une de bleue. Elle sera achevée dans 8 jours. Destinée à recevoir des collections pour le Museum d'histoire naturelle de Paris, conserver mes manuscrits et me loger, je vous prierai de me faire passer cette quantité de toile le plus tôt qu'il vous sera possible et m'envoyer en même temps quelques secours pour sub-

---

(1) 20 août 1804.

(2) 4 juillet 1804 et 5 juillet 1804 (17^e et 18^e lettres).

(3) Voir le *Bulletin* de l'Académie Malgache, vol. IV, années 1905-1906, 1^re partie, pages 3 à 5.

venir à ma subsistance et à celle de mes marmites, et ce, en attendant que, sorti du pénible travail qui vous occupe, vous puissiez me faciliter les moyens d'entreprendre le voyage de l'intérieur, car je vous avouerai que ma position n'est pas seulement précaire, mais pitoyable. En remettant sous mes yeux les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, je vois que dans celle que vous m'avez adressée le 29 germinal (4), vous m'y promettiez de profiter de la première occasion pour m'envoyer quelques objets d'utilité et saisir l'instant d'engager le capitaine Général à me procurer quelques fusils et un peu de poudre.

J'avais, de concert avec le naturaliste mentionné ci-dessus, fait quelques essais pour écussonner le caffeyer avec un arbrisseau qui croît ici dans les bois et qui appartient au même genre, mais les pluies d'orage très abondantes en cette Isle, et l'extrême chaleur des climats les ont rendus infructueux.

Le goyavier, exotique à Madagascar, y vient fort bien, de même que le thé vert, et surtout le caffeyer et l'avocayer ; non seulement le grenadier y ferait des prodiges, mais encore le cacaoyer et tant d'autres qui font la richesse de nos colonies des deux Indes. L'indigo et le coton y viennent presque sans culture, et la canne à sucre y est monstrueuse.

Selon ce que vous me marquez, je ne vous ferai passer à chaque fois que deux plants de chaque espèce. Cependant je ne démembrerai pas 7 caisses que je viens de planter tout récemment. Deux contiennent des plants de 8 espèces de palmiers qui manquent à votre Colonie. Je vous les ferai passer ainsi que les autres caisses que j'hazarderai au trajet, et si la capacité de votre jardin que vous voudriez garnir de plantes à fleurs suaves plutôt que d'arbres fruitiers, et autres utiles par leurs bois, leurs gommes ou résines et leurs vertus médicinales, ne vous permet pas de les utiliser vous pourriez les faire distribuer aux habitans bons cultivateurs, et en faire déposer un ou deux individus de chaque espèce dans le jardin des plantes, en les adressant à son directeur, le citoyen Céré, homme vénérable que j'estimerai toute ma vie pour les services qu'il m'a rendus ; lorsque je repasserai en France, où je me propose de transporter une belle collection de plantes vivantes, je pourrai alors choisir parmi les espèces de Madagascar que je vous aurai envoyées.

Je désire que vous puissiez avoir bientôt la jouissance de l'habitation dont vous me parlez. Je pourrai l'enrichir.

Il me paraît que l'envoi que je vous ai fait par le capitaine Daguzant ne vous est pas encore parvenu puisque vous ne m'en parlez pas dans votre dernière, de même que ceux que je vous ai encore adressés par les capitaines Le Camus, Genève et Girodroux. Quant à celui que j'avais confié au capitaine Daguzant, il consistait en une barrique coupée de plants d'arbres, deux instrumens de musique malgache, une collection de bois propres aux ouvrages du tour, une certaine quantité de vers à soie de l'espèce à cocons solitaires, etc., etc.

Veuillez m'apprendre le résultat de l'épreuve des pyrites et de la mine de fer que vouz m'avez promis.

Adieu, citoyen Préfet, etc., etc.

---

(4) 21 Avril 1804.

Vingt-cinquième lettre

Hy Satchan, proche Tamatave, Isle et côte Est de Madagascar, ce 10 Fructidor an XII[e] de la République française (28 août 1804).

Avec une lettre contenant les procédés que les Hova emploient pour nourrir le ver à soie à cocon solitaire de ces contrées et en apprêter son précieux tissu, que j'ai eu l'honneur de vous écrire par le capitaine Daguzant, le 22 Prairial dernier (1), lequel j'avais encore chargé d'une bouteille pour vous qui contenait quelques grosses araignées d'une espèce particulière conservées dans l'arack, et dont les fils extenseurs de leurs rèts pourraient être susceptibles d'être filés à l'instar de la soie. Je viens d'en trouver une autre espèce beaucoup plus précieuse, et dont je m'empresse de vous envoyer les œufs qui, recouverts, enveloppés d'un tissu soyeux et facile à dévider, doit faire chercher les moyens de la multiplier, s'il était possible, comme le ver à soie.

Cette araignée est rouge, petite, et se trouve sur quelques arbres tant au bord de la mer que dans les bois qui couvrent les montagnes. Les œufs que je vous envoye dans un petit bambou sont en bon état, et s'ils vous parviennent de même, ils pourront être placés, à leur arrivée, dans un grand cornet de papier dont l'ouverture sera un peu entrouverte et qu'on pourra suspendre dans un endroit à l'abri de la pluie, mais où les rayons du soleil pourront avoir accès. Quant à la nourriture l'araignée y pouvoira elle-même. Pour placer les œufs dans le cornet de papier, il ne faudra ni les presser, ni les arracher de l'enveloppe soyeuse qui les recouvre. Je trace ceci d'après ce que je viens de pratiquer pour faire éclore les œufs de cette araignée, mais je ne sais encore si les petites araignées qui en sont sorties, et qui fort nombreuses se cramponnent de toutes parts aux rèts qu'elles ont suspendus dans le cornet de papier parviendront à y pondre et envelopperont dans cette étroite demeure leurs œufs de ce tissu soyeux comme elles le font lorsqu'elles vivent sur les arbres en plein air et en liberté. L'expérience peut seule vous instruire de cela ; ainsi il faut tenter quelques essais.

Si comme vous me le mandez par la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 2 de ce mois, (2) on peut parvenir à teindre les toiles blanches en rouge suivant les moyens indiqués dans ma lettre du 7 Messidor, (3) je pense comme vous que ce serait un avantage très économique pour votre administration, et pour vous prouver combien je désire lui être utile, j'aurai l'honneur de vous transmettre et faire connaître, par la présente, un autre moyen d'obtenir une autre teinture rouge assez durable dont se servent les peuples de cette grande Isle pour teindre les fils de Ratia (4) en cette couleur. Les chimistes et les teinturiers pourraient trouver quelque moyen pour la rendre plus solide et la fixer par quelque

---

(1) Le copiste a dû faire erreur avec la 13[e] lettre du 2 Prairial an XII (22 mai 1804).

(2) 20 août 1804.

(3) Voir la 16[e] lettre (26 juin 1804).

(4) *Raphia ruphia* (Mart.) Palmiers. Porte également les noms de : ***Maivanaty***, *Moranda*, *Raofia*, *Voampiso*, *Fomby*.

mordant convenable. Je vous dirai ici, en passant, que j'ai fait teindre, il y a deux ans, sous mes yeux, quatre aunes de toile blanche en rouge, suivant les procédés que je rapporterai ci-après, pour un pavillon national dont je fis présent à un chef pour les services qu'il m'avait rendus, et ce n'a été qu'au bout d'un mois et demi environ que le dit pavillon exposé, jour et nuit, aux injures de l'air, s'est déteint. Mon voyage chez les Hova, c'est-à-dire dans l'intérieur, me donnera occasion de recueillir les procédés précieux employés par ce peuple intéressant par son industrie, pour teindre la soie et le coton, en rouge, en bleu, jaune et noir.

Préparation de la racine de Vaha-laingou, *de celle d'*Hounitch, *et de l'écorce de la tige de* Vaha-bontou *pour teindre le fil de Rafia en rouge.*

(N. B. — Les trois plantes désignées ci-dessus, forment trois grandes lianes à tiges ligneuses qui appartiennent à la famille des Rubiacées, c'est à dire des Garances, ainsi qu'une quatrième appelée Vahatch.)

On prend les racines les plus grosses, les plus aqueuses de *Vaha-laingou* (5) qu'on ràtisse avec un couteau pour enlever l'épiderme et les petites fibres, et on sépare l'écorce de la partie ligneuse qu'on rejette, en la frappant avec un bàton court et gros ; après quoi on asperge les parties détachées d'eau salée et les met dans un sac de jonc, où on les laisse 4 à 5 jours sans y toucher.

Le sac qui les contient doit être serré dans un lieu ni trop sec, ni trop humide. Au bout de ce temps on étend une natte au soleil, et les place dessus en les y laissant une journée entière. On les remet de nouveau dans le sac pour y passer 4 à 5 jours ; et ce laps de temps expiré, on les étend à nouveau sur une natte exposée au soleil, comme ci-dessus, et serre le dit sac pour s'en servir au besoin de la manière suivante avec l'écorce de *Vaha-bontou* (6) :

On prend une certaine quantité de fragments d'écorce de racine de *Vaha-laingou* apprêtés de la manière indiquée ci-dessus, on les pile dans un mortier de bois, puis on les vanne doucement et sépare de cette façon les parties les mieux pilées de celles qui ne le sont pas, et on les met à part pour les employer avec l'écorce de *Vaha-bontou* comme il suit :

On prend les tiges les plus grosses et les mieux nourries de *Vaha-bontou*, on les coupe par tronçons et hache en petits morceaux l'écorce qui les recouvre, et sans qu'il soit besoin de les faire sécher au soleil, on les pile dans un mortier de bois, et lorsqu'ils sont pilés, on verse dessus et dans le dit mortier une certaine quantité d'eau froide ; puis on agite le tout avec un bàton, et un moment après on pressure et enlève avec la main les plus gros morceaux de la dite écorce qui surnagent sur l'eau et les jette comme étant inutiles. On laisse bien éclaircir cette eau que les femmes malgaches appellent : *Ranon-Andatch* (7), eau àcre, et qu'on verse ensuite par cuillerées dans une grande feuille de *Ravine-hala* (8) pliée et

---

(5) *Vahindaingo.* (Mussænda armata, Poir.), Rubiacée. Porte également les noms : ***Voandaingo Tsikirity***.

(6) Non identifiée.

(7) *Rano handatra* : Eau ; àpre, âcre, aigre.

(8) *Ravinala.* (*Ravenala Madagascariensis*, Sonn.), famille des Musacées. Porte quantité d'autres noms : *Akondrohazo, bemavo, fitroka, kasaka, madravalana*. Les Sakalaves le désignent aussi sous les noms de : *Antandro, bakabia* ; les Betsimisaraka sous les noms : *Antrandra, fontsy, ravimpontsy*.

arrangée en forme de cuvette, et l'on prend une demi-livre environ de poudre d'écorce de *Vaha-laingou* qu'on mêle avec la dite eau, qui pour cette quantité ne doit pas excéder plus de 3 pintes ; cela fait, on y plonge les écheveaux de fil de *Rafia* qu'on a préalablement lessivés avec les cendres communes, et les saupoudre de la même poudre mentionnée ci-dessus, et les battant et retournant en tous sens avec la main ; après quoi l'on place la feuille de *Ravine-hala* et tout ce qu'elle contient au soleil, afin que par cette coction simple le *rafia* se charge mieux des parties colorantes de ce bain, qui lui donne une couleur rouge sang de bœuf foncé, et dans lequel il doit passer au moins 24 heures ; les écheveaux retirés du bain colorant sont traversés par de petites perches fort droites appuyées contre une case pour sécher plus facilement. On les lave ordinairement avant que de les mettre sécher.

Pour donner au fil de *Rafia* teint, de la manière rapportée ci-dessus, une couleur rouge plus belle, on prend, à cet effet, une certaine quantité de fragments d'écorce de racine d'*Hounitch* (9) qu'on met tremper un instant dans l'eau, s'ils sont secs, et qu'on pile s'ils sont frais. On prend ensuite une certaine quantité de cendres communes qu'on met dans un petit sac de jonc sur lequel on verse une quantité d'eau froide qui lui est proportionnée, ainsi qu'au *Rafia* qu'on a à teindre ; et lorsqu'elle s'est clarifiée par le repos, on la verse dans une panelle ou dans une marmite en terre pour la faire chauffer jusqu'à ce qu'elle soit tiède, on la reverse ensuite dans une feuille de *Ravine-hala* apprêtée comme il a été dit ci-dessus, et l'on y mêle ou ajoute les fragments d'écorce de racine d'*Hounitch* en agitant quelques minutes, après quoi le fil de *rafia* teint avec le *Vaha-laingou* et le *Vaha-bontou* y est plongé et saupoudré avec la poudre d'écorce de racine d'*Hounitch*, y séjourne 24 heures et dans le jour doit être exposé au soleil. Dans le bain on le frappe légèrement avec la main en le tournant et retournant en tous sens et le garnissant bien partout de la dite poudre. En l'ôtant du bain, on a soin de le laver, toujours dans l'eau froide, et le fait sécher, comme ci-dessus.

Manière d'apprêter la racine d'Hounitch seule pour teindre le Rafia, c'est à dire son fil, en rouge

On pile les fragments frais d'écorce de racine d'*Hounitch*, comme il a été dit ci-dessus ; pilés on les jette et mêle avec de l'eau froide dans une feuille de *Ravine-hala*, apprêtée, etc., en quantité proportionnée à l'eau et au *Rafia* qu'on se propose de teindre. Le *Rafia* qu'on a préalablement lessivé avec des cendres communes, est plongé dans ce bain où il doit y passer 24 heures : le jour, il doit être exposé au soleil. La teinte que lui a donné ce premier bain étant trop légère, on le replonge dans un deuxième bain, en procédant de la manière suivante :

On pile une certaine quantité de fragments frais d'écorce de racine d'*Hounitch*, et prend ensuite de la lessive de cendres communes clarifiée à travers le tissu d'un sac de joncs, comme il a été fait mention, ci-dessus, on la fait tiédir et la verse dans la feuille de *Ravine-hala* en question, et l'on y met les dits fragments d'écorce de racine d'*Hounitch* pilés et on y plonge le fil de *Rafia* qu'on doit y

---

(9) *Honitra*, Rubiacée. Les Hova lui donnent le nom de *Morano*.

laisser 24 heures, et dans le jour le bain sera exposé au soleil; et en sortant au bout du temps requis il est d'une couleur rouge assez belle, mais toujours plus faible que lorsqu'il est teint avec le *Vahalaingou*. On le lave et le sèche comme ci-dessus.

Pour teindre le *Rafia* avec l'écorce de la racine de *Vahatch*: le *rafia* doit être également lessivé. La racine de *Vahatch* lui donne une couleur rouge tirant sur le jaune. Je vous ai envoyé cette liane.

Quant à la lessive des écheveaux de fil de *Rafia*, on la pratique suivant la manière indiquée dans ma lettre du 7 de messidor (10), pour les fibres de bananier nain.

Si pour essayer on voulait teindre de la toile blanche en rouge suivant les procédés que je viens de décrire, il faudrait la lessiver aux cendres communes.

La cuvette de *Ravine-hala* pourrait être remplacée par une de fer blanc.

Je joins ici deux écheveaux de fil de *rafia*, l'un teint avec le *Vaha-laingou*, le *Vaha-bontou* et l'*Hounitch* et l'autre avec le *Vahatch* (11), simplement et je souhaite de tout mon cœur qu'ils puissent vous faire plaisir de même que les procédés qu'employent les Malgaches pour les teindre.

Je vous salue très respectueusement, etc., etc.

Vingt-sixième lettre

Hy-Satchan, proche Tamatave, Isle et côte Est de Madagascar, ce 2 Frimaire an XIIIe (23 novembre 1804).

La croisière étant levée, je profite du retour du capitaine Frère, pour vous faire passer environ 80 cocons de vers à soie, de l'espèce qui vous a paru si extraordinaire et qu'il serait intéressant de naturaliser dans ces deux Isles.

Citoyen Préfet, pour peu que mon sort vous touche, et que vous vous intéressiez à moi, je vous supplie de m'envoyer des secours par la première occasion.

Vingt-septième lettre

Hy Satchan, proche Tamatave, Isle et côte Est de Madagascar, ce 5 frimaire an XIIIe (26 novembre 1804).

Citoyen préfet colonial,

J'ai l'honneur de vous accuser réception du paquet que vous m'avez adressé par le capitaine de l'*Althéa* ainsi que de l'envoi que vous m'avez fait par lui. Je vous en fais mes plus grands remerciements, de même que l'attention que vous avez eue de joindre à la lettre dont vous m'avez honoré la pièce qui contient les heureux changements arrivés dans notre gouvernement, lesquels doivent assurer à jamais l'indépendance de notre célèbre et glorieuse patrie et fixer d'une manière stable le bonheur de tous les Français.

Quant au voyage de l'intérieur, objet de tous mes désirs et principal motif de mon long séjour dans ces contrées, tant j'en

(10) Voir la 16e lettre (26 juin 1804).

(11) Voir la note 20 de la 1re lettre (*Bulletin* de l'Académie Malgache, années 1905-1906 (1re partie), vol. IV, page 12).

augure le résultat avantageux aux sciences, aux arts et spécialement aux Isles de France et de la Réunion, je voudrais, citoyen préfet colonial, pouvoir l'exécuter avec les objets que vous m'envoyez par l'*Althéa*, mais cela est de toute impossibilité et ce serait me sacrifier que de vouloir l'entreprendre avec d'aussi exigus moyens, mais voici ce qui m'est absolument nécessaire pour son entreprise et que je vous supplie de m'accorder au nom des sciences et des arts qui honorent notre respectable patrie, au nom des maux et de la misère que pour remplir les vues du Gouvernement et être utile à mes concitoyens j'ai souffert dans cette grande Isle où quatre fois le poison destructeur descendit dans mes entrailles.

Je vous supplie, citoyen préfet colonial, de vouloir bien prendre en considération cet état de demandes et l'objet important de cet utile voyage.

La saison des orages qui vient de commencer ici, ne me permettra l'exécution de mon voyage que dans trois mois et demi. Durant ce laps de tems je me propose de visiter la source de la belle et fertile rivière d'Hyvondrou, où il existe, dit-on, du cristal violet et quelques minerais de fer.

J'avise, en ce moment, aux moyens de faire transférer à Tamatave l'envoi des objets que vous venez de me faire par l'*Althéa*, ce qui me coûtera, pour frais de transport, soit par mer ou par terre, au moins 8 ou 10 brasses de toile bleue, et je vous avoue que cela m'embarrasse fort, n'en ayant pas un pouce de disponible.

La distance des lieux ne me permettant pas de faire embarquer à bord de l'*Althéa* les caisses de plantes que je vous destine, je me borne seulement pour cette fois-ci, à vous faire l'envoi de deux superbes cocons de vers à soie, de l'espèce nouvelle que j'ai découverte ces jours derniers, et qui sont dans le meilleur état possible. On pourra les élever sur l'embrevade, le coton arborescent ou bien sur le mûrier à fruits verts, et encore sur le jaquier (*artocarpus incisa*).

J'ai appris que le capitaine Daguzant avait échappé à la croisière, ainsi la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire par lui sur le ver à soie doit être maintenant en vos mains.

Vingt-huitième lettre

De la montagne de Vouhi-Malaza, sur la rive droite d'Hy-Vondrou, Isle et côte Est de Madagascar, ce 18 Frimaire an XIII[e] *(10 décembre 1804).*

J'ai l'honneur de vous donner avis que le baril de poudre de guerre que vous m'avez envoyé par l'*Althéa* ne m'a point été remis par le capitaine qui le garde, me mande-t-il par le citoyen Gémin, traitant de Foulpointe, pour remplacer les 100 gargousses qui étaient destinées pour le service de l'artillerie de ce navire, lesquelles à la vérification qui en a été faite, se sont trouvées être vuides : erreur grossière et même punissable en la personne de ceux qui sont commis à la distribution de ces munitions, puisque sans ce baril de poudre une simple chaloupe armée aurait pu s'emparer de l'*Althéa*. La retenue du dit baril de poudre qui eut été le seul objet d'échange qui aurait pu améliorer ma position, m'a obligé de vendre ma montre et un porte crayon d'argent pour subvenir à la nourriture de mes trois marmites, d'un noir domes-

tique et à la mienne, en attendant que ledit baril de poudre me soit restitué, et que je reçoive les objets que je vous ai demandés par ma lettre du 5 du courant (1) pour la réussite et l'exécution de mon voyage dans l'Intérieur. Je souffre cruellement, Citoyen Préfet, de tous ces contretemps, mais soyez vivement persuadé que mon zèle à servir le gouvernement ne se ralentira point pour cela, car je fais le bien pour le plaisir de le faire, ne désire et ne veux pour récompense de mes pénibles travaux que votre précieuse bienveillance, votre estime et celle de mes concitoyens.

Foulpointe est embrasé au moment où j'écris ceci, des étincelles de la guerre civile allumée par les Malates, (2) membres de cette famille usurpatrice et privilégiée, connue sous la dénomination de *Zafine-rini-souai*, (3) qui règne si despotiquement sur les *Bé-tsi-miçarac's*, laquelle est le seul fléau qui désole cette partie de la Côte Est de Madagascar, trouble le bonheur de ces peuples industrieux, et livre au pillage et à l'incendie les propriétés des résidens français et entrave le commerce que les deux Colonies font à Foulpointe, Tamatave, etc. Pénétré, Citoyen Préfet, qu'un tel brigandage cesserait pour peu que vous voulussiez vous en mêler, je m'offre, si vous le jugez convenable, de vous présenter un projet de traité que je calquerai sur l'espèce de législation et coutumes reçues chez les dits *Bé-tsi-miçarac's* qui, si vous l'adoptez, passé entre eux et leurs chefs, et nous, au nom du Gouvernement français, lequel se réservera désormais le droit d'élire les chefs de cette peuplade, de les châtier toutes les fois qu'ils s'écarteront de l'esprit du traité, qui les rendra responsables de la propriété du traitant résidant, et fera cesser l'anarchie qui rend le *Bé-tsi-miçarac* errant, l'arrache à la culture de ses rizières, de son habitation et le fait esclave né de ces petits tyrans tout fiers d'un peu de sang européen qui coula jadis dans les veines de *Ra-Marou-Manampou* (4), leur ancêtre, dont le père, s'il faut en croire la tradition orale de

---

(1) 27 novembre 1804.

(2) Voici ce que dit à ce sujet Grandidier : « Le Gouvernement anglais, effrayé de l'extension que ces forbans (des pirates) avaient donné à leurs audacieuses et criminelles entreprises et leurs armements dans l'Ile de Madagascar, envoya en 1697 l'amiral Warren avec cinq vaisseaux de ligne et en 1703 le commandant Littleton pour leur offrir l'amnistie, en exceptant toutefois Avery et Kid. Pendant les dix années suivantes les pirates se tinrent cois ; retirés à Madagascar où ils vivaient en paix du fruit de leurs vols et de leurs rapines ils y firent souche de nombreuses et puissantes familles connues sous le nom de Malates et Zana-Malates (par corruption du mot anglais Mulatto = mûlatre et de l'une desquelles est sortie la dynastie qui a fondé la nation des Betsimisaraka et qui a régné entre le Mangoro et la baie d'Antongil, depuis 1712 jusqu'à la conquête de cette région par les Mérina (Hova) (Grandidier. *Ethnographie*. Tome I, Vol. IV page 184).

(3) *Zafindrenisoa*. — L'origine de cette famille noble remonterait à Andriamandresiarivo, roi des Mahafaly. Celui-ci eut pour fils Andriamponiarivo qui eut Andriamanatikarivo, lequel eut Andriamarotaly qui donna le jour à Andriamandranitrarivo qui eut Renisoa, laquelle eut d'un Arabe de Mascate, naufragé du côté de Majunga, une fille qui fut appelée Zafimbolamena, de ce qu'elle portait aux oreilles des boutons d'or selon la mode arabe. (Renseignements recueillis sur la côte Est auprès des indigènes). Mais ces renseignements semblent sujets à caution car les noms cités sont ceux de rois du Menabe et non des Mahafaly.

(4) Ramaromanompo, premier roi des Betsimisaraka qui avant portait le nom de Ratsimilaho, était le fils d'un pirate anglais Tom Tew, appelé par les indigènes, Tamo et de Rahena, princesse malgache de la famille des Zafindramisoa. Il ne faut pas confondre avec Ramaromanompo roi Sakalava, qui serait le fils d'un capitaine espagnol ou plutôt portugais. Celui-ci après avoir touché à Tulear pour y débarquer des esclaves, vint faire relâche à Majunga pendant l'hivernage ; il y rencontra Zafimbolamena, fille de Zafindrenisoa, qu'il épousa.

ces peuples était Anglais, et la mère de la famille des *Zafine-Bola-Mena* qui est celle qui règne aujourd'hui sous ce nom chez les *Saka-lavas* (*Céclaves*) et de laquelle est issue *Rava-hyné* (5), leur reine, femme cruelle et de l'ignorance la plus crasse. J'attends vos ordres, Citoyen Préfet, pour commencer ce travail.

Le capitaine Laborde, porteur de cette lettre, vous remettra une petite caisse bois de sapin qui contient les plantes suivantes, savoir :

N° 1. — *Voué-Tangazou.* — *Vulgo !* (6).
Cissus platicaulis (*Chapelier*).
Nov. sp.

La vigne éléphante de Madagascar à fruits doux, couleur topaze.

C'est une belle liane fort propre à couvrir des tonnelles et qui mérite d'être cultivée pour la bonté de ses fruits.

A transplanter en un lieu découvert, dans une terre meuble et profonde, ni trop sèche, ni trop humide.

N° 2. — *Azoune-te-holatch.* — *Vulgo !* (7).
Fungozulum (*Chapelier*).
Nov. gen.

Le bois champignon de Madagascar.

C'est un moyen arbre dont le bois assez solide, pourrait être employé dans la charpente, singulier par l'odeur et la saveur de champignon de son écorce que les malgaches mangent en la faisant bouillier; ses fruits naissent en grappes axillaires vers l'extrémité des rameaux qui sont vertes et assez grandes.

Presque tous les terrains et expositions lui conviennent.

Vingt-neuvième lettre

A Hy-Satchan, sur la rive droite d'Hy-Voudrou, proche Tamatave, ce 2 Nivose, an XIII[e] de la République (23 décembre 1804). (Reçu le 27 Nivose par le « Paqueboth » (17 janvier 1905).

Ayant manqué l'occasion que m'offrait le navire du capitaine Laborde, je profite de celle que m'offre le *Paqueboth*, capitaine Favre, pour vous faire parvenir la lettre ci-incluse avec une petite caisse de plantes. Vous verrez par les détails de la dite lettre ce qui se passait à Foulpointe au moment du départ de *l'Althéa* qui n'a pu embarquer ses bœufs qu'avec beaucoup de peines.

---

(5) Ravahiny était la fille d'Andriamamelonarivo, roi de Majunga, auquel elle succéda et était cousine de Zafimbolamena.

(6) *Vahy Tangazo.* — Les Betsimisaraka désignent sous ce nom une liane qu'ils emploient pour soigner les plaies des bœufs en couvrant celles-ci du jus obtenu en broyant des morceaux de liane sur une pierre.

(7) *Holatra hazo* et mieux *Holakazo*, nom générique des champignons parasites des arbres dont plusieurs sont mangés par les indigènes. Les Betsimisaraka désignent plus particulièrement sous le nom de *Vangoala* un champignon poussant sur les troncs des gros arbres pourris pendant la saison des pluies et qu'ils mangent. Je n'ai pu découvrir aucun arbre portant le nom donné par Chapelier.

Le résultat de la guerre qui a éclaté entre *Çaci* (*) (1) et *Tsi-Manguecha* (2), tous deux enfans du défunt et perfide *Zaka-Vola*, a été qu'à l'instigation du premier, les *Antat-Cimes* (**) (3) ont à l'aide de *Tsi-Alane*, grand-père de ces deux malates, par trahison chassé *Tsi-manguehane* de Foulpointe quoiqu'il ait été élu à la dignité de chef suprême des *Bé-tsi-micarac's* (4) immédiatement après la mort de son père : ce chef encore fort jeune vient de se sauver à *Hy-Vondrou* avec les siens. La plupart des établissemens des résidens français de Foulpointe ont été pillés, et plusieurs livrés aux flammes. Et pour arrêter les progrès d'une guerre qui allait servir de prétexte pour jeter Tamatave dans les mêmes malheurs et mettre

---

(*) Çaci n'est point véritablement fils de *Zaka-Vola*, mais un enfant qu'il a adopté.

(1) *Kaky*. Fils de Zakavola qui était fille de Tsialana, roi de Vohipenana. Chassé de son royaume par Andriamandranitrarivo Tsialana vint se refugier du côte de Foulpointe avec sa fille Zakavola et c'est là que naquit Kaky. Kaky eut deux fils Iboana dont le fils Botomonina eut deux filles : Miarana et Kalosarotra qui vivaient, il y a peu d'années, au village de Vohipeno.

(2) *Tsimangehana*. Chef de Foulpointe fut vaincu et chassé par Tsialana et alla s'établir sur les bords de l'Ivondro près d'Anjolokefa ou Sihanaka. Il eut un fils Isaoratra qui eut Babanibera, lequel eut Dadalahy. Les fils de ce dernier, les nommés Maintinify et Sabaka vivaient encore, il y a quelques années au village de Tanantanana sur le haut Onibe.

(**) Ces *Antatcimes*, appelés ici *Zanakantatcimous* c. à d, enfants Antatcimes, sont des insulaires qui sont venus des bords de la rivière de *Manantzari*, située dans le Sud de cette côte, s'établir à quelques lieues dans le Nord de Foulpointe, où ils ont fondé 2 villages, l'un nommé *Mora-fenou-be* et l'autre *Mora-fenou-hèli* : se fiant sur leur valeur et leur nombre, ils sont toujours prêts à tout faire sur le lieu et à épouser la première querelle qui vient à éclater, parmi les Malates.

(3) *Antatsimo*. Indigènes venus des bords de la rivière de Mananjary qui se seraient établis au Nord de Foulpointe où ils auraient fondé deux villages : Morafenobe et Morafenokely.

Lavahina et Indiambahoaka, chefs de ces deux villages, s'allièrent avec Fiche, frère utérin de Jean René pour faire la guerre à Isasy, chef d'Ivongo, et contre les Zafindianambo, les Moraratsy et les Tsimanola qui furent battus à l'embouchure du Rongaronga, au lieu dit : Antsirak'Iharana. Plus tard ils se retournèrent contre Fiche, le surprirent pendant son sommeil à Ivondro et le brûlèrent dans sa case.

Fiche était un frère utérin de Jean René, mulâtre de l'île de France, interprète de Sylvain Roux. Ce dernier le choisit comme chef d'Ivondrona à la place de Tsimandray, créature des Malates.

(4) Guillaume Grandidier établit comme suit l'origine des Betsimisaraka : « Les familles assez nombreuses et jusque là tout à fait indépendantes les unes des autres, qui habitaient la côte orientale entre l'Irangy (18° 42' 30" lat. S) et le Manampotsy (lat. 19° 40'), région longue de plus de 100 km. qui est dépourvue de tout port, jalouses de voir leurs voisins du Nord en relations suivies avec les Français et les forbans de toutes nationalités qui venaient commercer à Tamatave, à Fenerive, à Foulpointe, à l'île de Sainte-Marie et à la baie d'Antongil, se réunirent à la fin du XVII^e^ siècle sous l'autorité d'un de leurs chefs, Ramanano, dans le but d'arracher à leurs rivaux au moins un de ces ports ; ils prirent le nom de « Tsitambala » (litt. qu'on ne renverse pas). C'était en effet une question vitale pour les diverses peuplades de Madagascar de pouvoir se procurer directement avec les étrangers, les fusils, la poudre, les balles, les pierres à feu nécessaires à leur défense et à leurs razzias. Ramanano s'empara sans peine avec sa nombreuse armée de Tamatave et de Fenerive.

Ratsimilaho, fils, comme nous l'avons déjà dit, du pirate anglais Tow Tem et de la princesse Rahena, de la famile des Zafindramisoa, forma le projet de délivrer sa patrie de ses oppresseurs et, réunissant, vers 1712, tous les Antavaratra (ou gens du Nord par rapport à Tamatave), il assiègea et prit Fenerive : Ces Antavaratra se jurèrent de rester unis jusqu'à la mort et adoptèrent le nom de *Betsimisaraka* ou les *Inséparables*, dont Ratsimilaho fut proclamé roi ; il régna depuis lors sur eux sous le nom de *Ramaromanompo*, jusqu'à sa mort survenu vers 1754 ; *Zanahary* (litt. le Divin), fils qu'il eut d'une princesse Zafimbolamena (Sakalava du Boina) Matavy lui succéda. (Guillaume Grandidier : *Histoire de la fondation du royaume Betsimisaraka*. — *Bulletin* du Comité de Madagascar, juin 1898, pp. 275-286).

à exécution le complot concerté depuis très longtemps par les *Antai-hyvondrou's* (5) pour le pillage de cet endroit, j'ai fait aussitôt une adresse aux résidens de cet endroit pour les avertir des dangers qu'ils courraient s'ils ne prenaient au plus tôt lès mesures les plus sévères pour réprimer et contenir les *Malates* et la partie malsaine des naturels de cette contrée et assurer la tranquilité de Tamatave et lieux circonvoisins : et, sous deux à trois jours, ils feront d'après l'invitation que je leur en ai faite, prêter aux *Malates* et à leurs *Tsi-magniefa's* * (6) et aux *Be-tsi-micarac's*, le serment que j'ai tracé dans l'adresse spécifiée ci-dessus, en attendant que le Gouvernement fasse exécuter le projet relativement à l'élection des chefs de cette peuplade mentionnée dans la lettre ci-jointe, et qui ne pourra raisonnablement lui être proposé qu'à la paix. Mais il faudrait en attendant prendre quelques mesures pour rendre Foulpointe habitable et y rétablir la tranquilité.

Daignez agréer, Citoyen Préfet Colonial, l'assurance de mon estime et de mon respect, et mes très humbles salutations.

Trentième lettre

D'Hy Satchan, proche Tamatave Isle et côte Est de Madagascar, ce 1^er^ jour complémentaire de l'an XII (27 décembre 1804),

Dans l'assurance que cette corvette échappera aux croiseurs qu'elle nous apprend sur les côtes de l'Isle de France, je profite de l'occasion qu'elle m'offre pour vous envoyer quelques cocons munis de leurs chrysalides de l'espèce de ver à soie à cocons solitaires épineux. Comme je présume que vous avez reçu déjà depuis longtemps la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire par le capitaine Daguzant, où j'ai tracé la méthode que les Hova employent pour élever ce précieux insecte et apprêter la soie de son cocon, je ne vous en parlerai point ici, et vous dirai simplement qu'à toutes les feuilles des autres arbres, ce ver à soie préfère celles de l'embrevade et du cotonier.

Je viens de vous écrire par le capitaine Provost, ainsi que par le capitaine Frère qui vous remettra un écheveau de fil de rafia teint en rouge : la lettre dont il est porteur contient la manière d'obtenir cette teinture.

Sans doute qu'ayant été assez heureux pour devancer la croisière, les capitaines Genève, Girodroux et le Camus, vous auront remis les envois que je vous ai adressés par eux.

La pénurie de ma position m'oblige à vous réitérer par celle-ci, la prière que je vous ai faite par mes précédentes, de m'envoyer du secours de subsistance par la première occasion qui se présentera après la levée de la croisière.

Agréez, je vous supplie, etc., etc.

---

(5) Les Antivondro qui vivent sur les bords de l'Ivondro et comprennent une foule de familles les Zafindrainilambo Zafindrahetina-Zafindrabevozona-Zafimangearivony-Anteherimo-Zanakilahy-Zafindrafara-Zafindratombo, etc.) (Grandidier : *Ethnographie*, tome I^er^, vol. IV, page 200).

* C'est le nom qu'on donne aujourd'hui aux descendants des deux sexes des esclaves que fit *Ramaromanompo*, maitre des *Malates* dans les conquêtes.

(6) *Tsimanefa*. Esclaves de Zafindrabay, roi d'Antongil, que Ramaromanompo défit complètement dans le combat qu'il lui livra près d'Arongohitra (Ma-roantsetra) et qu'il emmena avec lui comme butin.

Trente et unième lettre

Hy-Satchan, sur la rive droite d'Hy-Vondrou proche Tamatave, ce 30 nivose au XIII^e (21 janvier 1805).

Je ne saurais me rendre à l'invitation que vous m'avez fait faire par le capitaine Chouette de repasser à l'Isle de France avant d'avoir effectué mon voyage de l'intérieur qui doit être le terme de mes pénibles travaux et me mettre à même de donner au gouvernement les renseignements les plus exacts sur les productions, les peuples, etc., de cette Isle vaste et féconde où doivent s'élever un jour de riches colonies qui nous dédommageront j'ose le croire, des pertes que nous avons faites dans les Indes Occidentales et ailleurs.

Quant aux secours nécessaires pour l'entreprise et la réussite de cet utile et indispensable voyage, je me réfère à la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire par l'*Althéa*, en date du 5 frimaire dernier (1) ; et si vous avez la bonté de me les faire parvenir dans deux mois, je vous promets d'être auprès de vous dans 8 mois, et faire hommage au gouvernement de mes nombreuses observations. Un médecin naturaliste, très estimé en votre colonie, vient déjà de me faire passer par l'*Althéa*, une malle complète de linge pour me servir dans ce voyage ; et plusieurs autres personnes non moins estimables me promettent aussi de m'aider de leurs moyens pour son exécution, et je me plais à croire, citoyen Préfet Colonial, que, comme ami des sciences et des arts et de ceux qui les cultivent, et encore que comme dispensateur des grâces et des bienfaits que le gouvernement accorde à tous les citoyens qui se sacrifient pour son service, vous ne me refuserez pas les modiques moyens que je vous ai demandés.

Monsieur Vanverez qui veut bien se charger de cette lettre, vous remettra une petite caisse de bois sapin qui contient les plantes suivantes, savoir :

N° 1. — *Voué-louboune.* — *Vulgo !* (2).
Assus. sp. nov.
La vigne éléphante de Madagascar à fruits rouges et doux.

Cette jolie liane vivace mérite d'être cultivée en grand pour le parfum et le bonté de ses fruits qui forment de belles grappes qui pèsent de dix à quinze livres et dont les grains de la grosseur d'une noisette, sont sphériques, trispermes et d'un rouge tirant sur le brun dans leur maturité.

Nota. — Cette plante n'est point le *Cissus latifolius* décrit par Sonnerat, sous les noms de *Vahé-tangazou* et de vigne éléphante de Madagascar dont les fruits causent à ceux qui en mangent une démangeaison à la gorge avec inflammation très dangereuse.

La souche qui est dans la caisse devra être transplantée au pied de quelque grand arbre dont la tige servira de tuteur à ses tiges grimpantes.

La racine de cette plante fraichement arrachée et broyée sur une pierre avec un peu d'huile de *Makaliou*, (3) espèce de *Calaba* à

---

(1) 27e lettre du 26 novembre 1804.
(2) Voir note 3 de la 14e lettre.
(3) Peut-être *Makaleona (Calophyllum sp.)*.

fruits ronds (*Calophyllum sp.*) guérit la douleur d'oreille avec tintement, et particulièrement l'écoulement de pus, lorsqu'il provient de petits abcès qui se sont ouverts dans le conduit auditif. La première de ces maladies est appelée *Toubou-tadigne* (4) par les malgaches et la deuxième *Mangavouc-Toubou-tadigne*, (5) de *toubou* pour *toubouc*, douleur, etc., et *tadigne*, oreille, et ce, c. q. d. douleur d'oreille ou de l'oreille.

Le *Voué-toubourne* croît au pied des rochers, et sur le revers des montagnes et collines découvertes sèches et pierreuses.

N° 2. — *Le Vouëne-Tsirioutch.* — *Vulgo!* (6).
Nov. gen.
Decandria-monogynia.

C'est un grand arbrisseau buissonné dont les fleurs verdâtres et disposées par petites grappes naissent sur les grosses branches et les rameaux assez confusément et auxquelles succèdent des baies rougeâtres de la grosseur d'une petite cerise et d'une saveur sucrée fort agréable.

Il croît sur les bords des bruyères dans les sables de la rive orientale du lac de Nossi-Be.

A transplanter en un terrain ni trop sec, ni trop humide.

N° 3. — *Le Voué-Céva.* — *Vulgo!* (7).
Pentandria-monogynia.
Nov. gen.

Le *Voué-Céva* très propre à l'ornement des jardins, est recommandable tant par ses fruits qui sont bons à manger, que par ses feuilles dont l'amertume les fait rechercher des malgaches comme vermifuge étant prises en décoction, et sont encore estimées d'eux dans les dévoiements.

Il croît sur les montagnes découvertes, sèches et pierreuses.

Toutes sortes de terrains et d'expositions lui conviennent; on peut le propager par les racines et les boutures.

Nota. — On ne doit pas confondre le Voué-Céva avec le Céva décrit par Sonnerat sous le nom de vigne malgache (*Budleia Madagascarica*) qui forme un arbrisseau tout différent et avec les fruits duquel les Hova apprètent une boisson vineuse qu'on dit être assez bonne. Le Céva se trouve à l'Isle de France dans plusieurs jardins.

N° 4. — *Le Toune-tongau.* — *Vulgo!* (8).
L'aristoloche de Madagascar.
Aristolochia-Acuminata Commerson.

Cette espèce d'aristoloche qui est fort rare à la côte orientale de Madagascar mais très commune, assure-t-on, à l'occidentale, mériterait d'être examinée des praticiens pour s'assurer par des

---

(4) *Tobotadiny.*

(5) *Manavotra tobotadiny.*

(6) *Voantsiroko*, désigné par les Hova, sous le nom de Voanemba (*Cassia sp.* Légumineuses.)

(7) Voaseva et aussi Voantseva. (*Sabicea diversifolia*. Pers. Rubiacées) arbrisseau dont les fruits sont comestibles. Les feuilles infusées sont ajoutées à la betsabetsa. La racine écrasée dans l'eau sert comme purgatif chez les Betsimisaraka.

(8) *Totongana*. (Convolvulacée). Les Betsimisaraka emploient cette liane écrasée contre les chancres. Désignée par les Sakalaves sous le nom de *Totogana*

essais si la racine qui est d'une grande amertume ne pourrait pas suppléer à celles des espèces que la médecine emploie.

La racine de *Toune-tongau* engourdit quelques espèces de serpents si, après l'avoir mâchée, on leur en fait avaler une certaine quantité. Broyée sur une pierre avec un peu d'eau froide, elle arrête souvent le dévoiement. La décoction de ses feuilles et de ses tiges passe ici pour guérir la gonorhée.

Agréez je vous supplie, Citoyen Préfet colonial, l'assurance de mon respect et de mes très humbles salutations.

Observations sur l'histoire de Madagascar de Raynal, faisant partie du tome 2e et livre 4 de son histoire politique et philosophique des deux Indes.

Par quelque vent que le navigateur arrive à Madagascar, dit Raynal, il n'aperçoit qu'un sable aride. Cette aridité finit à une ou deux lieues.

Ce sable aride et cette aridité ne s'étendent pas si loin. La lisière de bois qui borde une grande partie de la côte de l'Est, dont le filau (a (9) (*Casuarina equisetifolia* grand arbre à feuilles de prêle, qui a le port du cyprés pyramidal (*Cupressus fastigiata*), en forme le 1er rang, et cache, pour ainsi dire, à l'étranger qui aborde pour la 1re fois sur ces rives sauvages, la brillante verdure des arbres et arbrisseaux qu'il semble défendre de la violence des vents et préserver des vapeurs salines qui s'élévent du sein de l'Océan. Dans plusieurs endroits de la dite côte, on voit encore une grande espèce de *Vacoua* (10) (*fandrane. — Vulgo* (b). *Pandanus sp. nov.* ainsi que le palmier appelé *fahau* (11) (*Cycas circinalis*) et une espèce de *Ketmil* (*Varou. — Vulgo! Hibiscus tiliaceus*), (12) avec l'écorce de laquelle on fait des cordages, sans toutefois omettre le Ponai de l'Inde à feuilles carthacées (*Voué-lavénoune. — Vulgo!* (13) (c). *Noronia carthacea*) (d) suppléer au *filau* qui y manque et remplir, comme lui, les fonctions de brisevents.

(a) L'*anacau* dont il est parlé dans l'Histoire des Voyages, p. 614, est le *filau*. On le cultive à l'Isle de France.

(9) *Filao* (*Casuarina equisetifolia*, Fort Casuarinées). Désigné également par les Sakalaves sous le nom de *Fiofio*.

(10) *Fandrana* (*Pandanus concretus*, Baker. Pandanées): on emploie les feuilles pour faire des sacs et des nattes. Les Betsimisaraka le désignent aussi sous les noms de *Vakao* et *Vakoana*.

(b) Obs. — Les islots de sable qu'on observe dans le Sud de Tamatave, et qu'on nomme fort mal à propos, *Isles Phaon*, au lieu d'*Isle fahau*, tirent leur nom de ce palmier qui y croissait anciennement. Il est cultivé à l'Isle de France. Ces Isles sont appelées *Nossi-fahau* par les malgaches, de *nossi*, Isle et *fahau*, ce palmier.

(11) *Faho* et *Voafaho*, sorte de sagoutier. Pour Richardson, c'est le *Cycas circinalis* et pour Baron, le *Cycas Thouarius*.

(12) *Varo* (*Hibiscus tiliaceus*, *L.*) Les Betsimisaraka se servent des fibres de cette Malvacée pour faire des cordages. Porte également le nom de *Baro*; les Sakalaves disent *Masaizana*.

Les Sakalaves désignent également sous le nom de *Varo*, *Masaizano*, *Masehizano*, *Masojana*, *Masonjana*, un arbre de grande taille donnant un très beau bois de construction que les Hova appellent *Masinjary*.. Arbre de la famille des Rubiacées (*Santalina Madag.*, Baillon).

(13) *Voandarenona*. Arbre non déterminé.

(c. *Voue-larénoune.*, de *voue* pour *vouéne*, fruit, graine, semence, et *larénoune*, cendre et ce, comme qui dirait, *fruit cendré*, de la couleur cendrée qu'il a souvent dans son 1er accroissement, mais qui se change en une belle couleur violette dans sa maturité.

(d) *Noronia*, en mémoire de *Noron*, naturaliste espagnol qui mourut à l'Isle de France à son retour de Madagascar.

Les dunes de sable qui s'élèvent au devant de cette lisière de bois, *comme un rempart contre* les flots de la mer qu'on voit, dans les coups de vents frapper leurs flancs et les blanchir de leur écume, sont la plupart revêtues du *Voué-fatch* (*nov. gen.*) (14), qui, de grand arbre dans les bois, n'offre dans ce site desséché qu'un arbrisseau rampant et de peu d'apparence.

Si de cette lisière de bois, on remonte d'un quart de lieue, et souvent *encore moins*, les *rivières* qui se déchargent à la côte, la végétation la plus vigoureuse s'offrira de toute part à l'œil du spectateur.

« Dans le reste de l'Isle la nature, toujours en végétation, pro-« duit seule dans les forêts ou sur les terres découvertes : l'indigo, « le coton, le chanvre, le miel, le poivre blanc, le sagou, les bana-« nes, le chou-caraïbe, la ravine-tsara, etc. ».

L'indigo, ***hinguitch***. — *Vulgo!* (*Indigofera tinctoria*) (15), le chanv. *tzia. Vulgo! cannabis sativa*) (16), les différentes variétés dere bananiers, *Akondrou.* — *Vulgo!* (17), de même que le chou caraïbe, *song.* — *Vulgo!* (*Arum colocassia*) (18), ne croissent point naturellement à Madagascar. Ces végétaux pour la plupart exotiques au sol de cette grande Isle, y sont au contraire cultivés avec assez de soin par ses habitants.

Vers le centre de l'Isle, dans les forêts qui avoisinent le territoire des ova, croît, dit-on, naturellement, le poivre blanc (*Piper album*).

Le sagoutier *Rafia, Roufia, Moufia.* — *Vulgo!* (*Sagus panifera, Rumphius, Calamus nov. sp.*) (19) et le *Ravine-tsara* (e) (*Agathophyllum-Ravine-tsara*) (20) croissent naturellement, le 1[er] dans presque tous les lieux marécageux d'une grande partie de la côte de l'Est et le 2[e] dans les bois qui couvrent les premières chaînes de montagnes du Nord de la dite côte.

Les Malgaches ignorent la manière de préparer le sagou ; le *Taroulou* (*Tacca* sp.) (21) fécule qu'ils retirent de la racine tubéreuse de la plante de ce nom et qui en a toutes les qualités, leur en tient lieu.

---

(14) *Voafatra.* (Voir note 16 de la 13[e] lettre). Porte également le nom de *Voa fatsindakana.* Bois très dur employé par les Betsimisaraka pour faire des manches d'angady.

Obs. — *Agathophyllum*, nom générique que Sonnerat a calqué sur le nom malgache, du grec ἀγαθὸς, bon, bonne et Φύλλον, feuille.

(15) *Hengitra* ou *Engitra*, nom que les Betsimisaraka donnent à la plante dénommée par les Hova : *Aika* et *Haika* : par les Sakalava : *Netsy.* (*Indigofera tinctoria*, L. Legumineuses).

(16) *Jia* et *Jea*, c'est le *Rongony* des Hova (*Canabis sativa*, L. Urticacées).

(17) *Akondro*, nom générique des bananiers *Musa paradisiaca*, L. Musacées.

(18) *Sonjo* (*Colocasia antiquorum*. Schott, Aroidées). Cette plante est également désignée sous les noms de : *Anantsaonjo, Hororika, Sahongo, Saona, Saony, Saonjo, Sohono, Taho* et que les créoles appellent Songe.

(19) Voir note 4 de la 25[e] lettre.

(e) *Ravine-tsara*, de *ravine*, feuille, et *tsara*, bon, bonne et ce, c. q. d. bonne feuille, et ce de son odeur aromatique.

(20) *Ravintsara* et *Ravintsary*, d'après Richardson, serait le *Ravensara Madagascariensis*. Est également classé comme *Cinnamomum Camphora*, F. Nus. Laurinées : enfin Baillon le classe dans le genre des Lauracées-Cryphtocariées.

(21) *Tarolo* (*Tacca pinnatifida*, Forst. Taccacées). Les indigènes en tirent une sorte d'*arrow-root*. Les Sakalava appellent cette plante : *Kabija, Kabitso.* Dans le Sud de Madagascar est aussi nommée *Talia*.

Le coton *foulé-asci-asci. Vulgo !*, *Gossypium sp*, (22) est cultivé par la plupart des pleuplades *Antatcimes*, et à la côte du N.-O. par les *Saka-lava's* ou *Céclaves*, etc.

L'espèce d'indigo qu'on cultive ici sert à la teinture du rafia et est la même espèce que celle des Isles de France et de la Réunion.

Le chanvre n'est ici qu'un objet de fantaisie plus nuisible à l'espèce qu'il ne lui est utile, puisque ces insulaires n'en font d'autre emploi que de le fumer à l'instar du tabac, *Tambako. — Vulgo !* (*Nicotiana tabacum*) (23) et que tous ceux qui le fument deviennent presque tous hébétés par l'usage immodéré qu'ils en font.

Le chou-caraïbe ou colocasse est encore un produit de la culture malgache : les jeunes feuilles de cette plante appelées *anguehane-song* (*f*) (24) servent d'aliment aux naturels du pays dans plusieurs contrées.

Tous les bois de la côte de l'Est sont remplis d'un miel, *tinetélé. — Vulgo* (25) d'une grande bonté, avec lequel les malgaches préparent une espèce d'hydromel qu'ils nomment (*g*) *Tono-tinetélé* et qu'ils font fermenter avec l'écorce amère d'un arbre appelé par eux (*h*) *Bé-lahé.* (26)

Les variétés de bananiers cultives par les malgaches sont très nombreuses ; je vais rapporter ici toutes celles que j'ai été à portée d'observer et qui ont des noms dans les idiomes de ces insulaires, savoir :

N° 1. — *Akondrou-lika-lika. — Vulgo !* (*i*) (27)
Bananier à fruits monstrueux. Grosses bananes jaunes.

Bananes souvent longues de 18 pouces, de la grosseur du bras. Enveloppe jaune ainsi que la chair qui est ferme et très sucrée, quatre rangs au régime.

N° 2. — *Akondrou-ponga. — Vulgo !* (*j*) (28)
Bananes citrouilles.

---

(22) *Hasihasy* et *Hasy* (*Gossypium Barbadence*, L. Malvacées) appelée également *Hasina* par les Betsimisaraka et par les Hova : *Landahazo* et *Landihazo*. Sorte de cotonnier.

(23) *Tambako*, le tabac (*Nicotiana tabacum*, L. Solanées). Les Betsimisaraka lui donnent aussi les noms de : *Tabaka-Bekira*, *Dobibika*, *Sata* : les Hova : *Paraky*, *Behatoka*, *Lobaka* ; les Tanala : *Tobaka*, et les Bara : *Tsisata*.

(*f*) *Anguehane-songo* : d'*anguehane*, épinard, brède, et *song*, colocasse.

(24) *Anantsaonjo*. Voir la note 18 de la présente lettre.

(25) *Tantely* et *Tintely*.

(*g*) *Tono-tinetélé* : de *tono*, pour *tonoc*, vin, liqueur, et *tinetélé*, miel ; et ce c. q. d. vin de miel.

(*h*) *Bé-lahé* : de *bé*, grand, de, supérieur, re et *lahé*, mâle ; et ce c. q. d. mâle par excellence, de sa grande amertume.

(26) *Belahy* (*Samadera Madagascariensis*, A. Juss. Simarrubées). Plus connu sons les noms de *Hafatraina* et *Simaroba*.

(*i*) *Akondrou-lika-lika* : de *Akondrou*, bananier, banane et *lika-lika*, de ce qu'elles sont torses.

(27) *Akondro likalika*. Banane de 0 m. 40 environ de longueur se mangeant cuite en gâteau. La plante produit très peu ; très abondante sur les rives de l'Ifontsy, rivière qui se jette au Nord de Tamatave.

(*j*) *Akondrou-ponga* : d'*akondrou*, bananier, banane et *ponga*, citrouille, et ce de leur forme.

(28) Banane ayant beaucoup de ressembleance avec la *likalika*. L'arbre qui les produit demande des terres riches en humus ; se rencontre en grande quantité dans la vallée de l'Ivoloina.

Elles ne diffèrent des précédentes qu'en ce qu'elles sont plus grosses, mais moins longues, et ressemblent en quelque façon à de grosses citrouilles jaunes.

N° 3. — *Akondrou-maçai-fahai.* — *Vulgo.* (*k*) (29)
Bananier à régime court.

Bananes moyennes. Enveloppe jaune de même que la chair qui est ferme et très sucrée ; 60 environ au régime.

N° 4. — *Akondrou-minetine.* — *Vulgo !* (*l*) (30)
Bananier à fruit brun.
Banane à enveloppe brune.

Bananes moyennes, enveloppe d'un vert très foncé tirant sur le brun. Chair blanchâtre et douce. Deux régimes font souvent la charge d'un homme.

N° 5. — *Akondrou-bara-hassoc.* — *Vulgo !* (*m*) (31)

Bananier dont la chair du fruit est jaune et l'enveloppe brune ou rougeâtre

Bananes assez grosses. Enveloppe brune et rougeâtre dans la maturité du fruit, et verte avant cette époque. Chair jaune et sucrée.

N° 6. — *Akondrou-bara-baha.* — *Vulgo !* (*n*) (32).

Bananier à fruit qui s'ouvre facilement dans sa maturité.

Bananes presque de la grosseur des lika-lika, mais moins longues. Enveloppe verte. Chair blanche, molle, sucrée et répandant une odeur très suave.

N° 7. — *Akondrou-lambou.* — *Vulgo !* (*o*) (33).
Bananier nain de Madagascar.

Tige grosse et très courte. Bananes moyennes. Enveloppe verte. Chair blanchâtre et douce, un seul régime fait souvent la charge d'un homme.

(*k*) *Akondrou-maçai-fahai* : d'*akondrou*, bananier, banane ; *maçai*, petit, moindre, etc., et *fahai* pour *fohine*, régime ; et ce de leur régime court.

(29) *Akondro masaifahy*. Bananier très peu productif, dont les fruits peu agréables sont réservés pour la nourriture des porcs notamment.

(*l*) *Akondrou-minetine* : d'*akondrou*, bananier, banane : *minetine*, noir, re ; brun, ne ; et ce, de la couleur de son enveloppe.

(30) *Akondro maintina*. Banane à peau verte, même à la maturité, les Hova la dénomment *Akondro maitso*. Très sucrée : les Betsimisaraka par fermentation en retirent un alcool très fort. Arbre très rustique.

(*m*) *Akondrou-bara-hassoc* : d'*akondrou*, bananier, banane ; *bara* pour *mora*, facile, aisé, et *hassoc*, jaune ; et ce, c. q. d. banane qui jaunit facilement, de la facilité avec laquelle sa chair jaunit.

(31) *Akondro Ambarahasaka*. Banane comestible, ressemble un peu à la *lkalika* mais moins longue, peau mouchetée de rouge. Ce bananier assez productif se trouve en grande quantité dans les régions de Mahatsara et d'Andovoranto.

(*n*) *Akondrou-bara-baha* : d'*Akondrou*, bananier, banane ; *bara* pour *mora*, facile, aisé et *baha* pour *vaha*, dont le v se change ici en b ; et ce, de la facilité avec laquelle l'enveloppe s'ouvre.

(32) *Akondro Bara-baha*. Banane peu comestible, sert à nourrir les animaux.

(*o*) *Akondrou-lambou* : d'*Akondrou*, bananier, banane ; *lambou*, porc ; et ce, de la facilité que les cochons ont de les manger : la tige n'ayant tout au plus que deux pieds et demi ou trois d'élévation et le régime traînant à terre.

(33) *Akondro lambo*. Banane peu comestible, sert à nourrir les animaux.

N° 8. — *Akondrou-fontci-lahé.* — *Vulgo !* (p) (34)
Bananier à feuilles de Ravine-hala (q).

Bananes assez grosses. Enveloppe jaune, chair sucrée.

N° 9. — ***Akondrou-mahéri.* — *Vulgo !*** (r) (35).

Bananier dont la tige forte résiste aux vents.
Bananes moyennes. Enveloppe verte. Chair peu sucrée.

N° 10. — *Akondrou-foutci-anbougne.* — *Vulgo !* (s) (36).
Bananier à épi blanc.

Bananes moyennes. Enveloppe verte. Ecailles et fleurs de l'épi, de même que leur axe, d'un blanc glauque.

N° 11. — *Akondrou-fouhi.* — *Vulgo !* (t) (37).
Musa sapientum.
Banane courte. Figue banane.

Bananes courtes et bonnes.

N° 12. — *Akondrou-d'-zaza* (u) (38).
Mora-massac. — ***Vulgo !*** (v).
Bananes des enfants.

Bananes de la grosseur et de la longueur du doigt. Enveloppe jaune. Chair jaunâtre, sucrée, et d'une odeur très suave.

N° 13. — *Akondrou-bé-an-déla.* — *Vulgo !* (w) (39).
Bananes à chair acerbe.

Chair acerbe, âpre et s'attachant à la langue et au palais.

(p) *Akondrou-fontci-lahé* : d'*Akondrou*, bananier, banane : *fontci*, surnom du *Ravine-hala* ; c'est encore le nom que reçoivent ses feuilles desséchées : *lah* mâle ; de son élévation.

(34) *Akondro Fontsilahy*. Banane ressemblant à la *likalika* ; en grande quantité sur l'Ifontsy.

(q) *Ravine-hala* de *Ravine*, feuille : *hala*, bois, forêt ; et ce, c. q. d. feuilles des bois, de ce qu'il croît aussi fréquemment dans les bois que dans les marais.

(r) *Akondrou-maheri* : d'*Akondrou*, bananier, banane ; *mahéri*, fort, robuste etc. ; de ce que les vents les plus impétueux ne peuvent les renverser.

(35) *Akondro Mahery*. Banane peu sucrée. Recherchée par les Ombiasa (devins) pour faire le sikidy contre le tonnerre.

(s) *Akondrou-fontci-anbougne* : d'*Akondrou*, bananiers, banane : *fontci*, blanc *anbougne* pour *anbone*, épi ; et ce, c. q. d : Bananier à épi blanc.

(36) *Akondro fotsiambaka*. Banane à peau blanche bonne pour la distillation.

(t) *Akondrou-fouhi* : d'*Akondrou*, bananier, banane et *fouhi*, court ; et ce, c. q. d., banane courte.

(37) *Akondro fohy* ou *Ranjaly*. Banane très estimée de petite taille, très douce.

(u) *Akondrou-d'-zaza* : d'*Akondrou*, bananier, banane, *d'* particule de liaison et *zaza*, enfant ; et ce, de ce qu'on les abandonne aux enfants.

(38) *Akondro-d'zaza* et *Akondronjaza*. Banane très petite et très parfumée très cultivée sur la Côte Est.

Les Hova donnent également le nom d'*Akondronjaza* à une crucifère, le *Nasturtium Barbaræfolium.*, Baker.

(v) *Mora-massac* : de *mora*, facile, aisé et *massac*, mûr, re ; de ce qu'elles mûrissent promptement.

(w) *Akondrou-bé-an-déla* : d'*Akondrou*, bananier, banane ; *be*, beaucoup, grand, grandement, etc. ; *an*, en, dans ; *déla* pour *léla*, langue, la langue, dont *l* se change ici en *d* ; et ce, à cause que sa chair s'attache en grande partie à la langue lorsqu'on la mâche.

(39) *Akondro beandela*. Banane de qualité très inférieure, acide ; réservée pour la nourriture des animaux.

N° 14. — *Akondrou-foutci.* — *Vulgo !* (40).
Bananier à fruit blanc.
Banane blanche.

Bananes assez bonnes.

« Tout est rempli de palmiers, de cocotiers, d'oranges, « d'arbres gommiers, de bois propres à la construction et à tous « les arts. »

Raynal en disant que tout est rempli de cocotiers, d'orangers, avance trop, car le cocotier (*cocos nucifera*) (41) et l'oranger sont exotiques à l'Isle ; s'il s'y en trouve, c'est qu'ils y ont été introduits par les Européens et les Arabes qui y commercent de temps immémorial (c'est à dire ces derniers).

Il parait qu'on aurait pris pour des oranges, une espèce de citronnier (*vouangué-mamé.* — *Vulgo !*) (*a*) (42) particulière à Madagascar, qui croît en abondance dans presque toutes les parties de la Côte de l'Est, dont les fruits à écorce épaisse et parsemée de gibbosités, excèdent la grosseur de nos oranges et sont composés d'une substance pulpeuse plus ou moins douce.

Outre cette espèce de citron doux, on distingue encore les espèces suivantes, savoir :

N° 1. — *Vouangué-massine.* — *Vulgo !* (b) (43).
Citron aigre, acide de Madagascar.

Il ressemble parfaitement au citron doux par sa grosseur et sa forme, et n'en diffère que par son acidité et son écorce qui est souvent très unie.

N° 2. — *Vouangué-tsoha.* — *Vulgo !* (c) (44).
Limon de Madagascar.

Fruits petits, sphériques, très acides et recouverts d'une écorce mince, d'un jaune clair, et très unie.

N° 3. — *Vouangué-be.* — *Vulgo !* (d) (45).
Grosse orange acide de Madagascar.

Fruits fort gros, acides et revêtus d'une écorce unie et mince.

---

(40) *Akondro foutsy.* Variété de *likalika* de trouve en grande quantité dans la région de l'Ifontsy.

(41) *Voaniho* (*Cocos nucifera*, L. Palmier). Nom donné par les Betsimisaraka et les Sakalava au cocotier.

(a) *Vouangué-mamé :* de *Vouangué*, citronnier, oranger, citron, orange, et *mamé*, doux, sucré ; et ce, c. q. d. citron doux.

Voué-niou est le nom que les malgaches donnent au cocotier et à son fruit.

(42) *Voangimamy* (*Citrus sp.*. Rutacées). citron doux ; les Hova le désignent sous le nom de ***Voasarimamy.***

(b) *Vouangué-massine :* de *vouangué*, citronnier, oranger, et *massine*, acide, salé, etc. ; et ce, c. q. d. citron acide.

(43) *Voangimasina* (*Citrus sp.* Rutacées). Citron acide qu'on trouve dans les forêts.

(c) *Vouangué-rakitch :* de *vouangué*, citronnier, etc., et *rakitch*, nom que les malgaches donnent à une espèce de tente qui leur sert de malle. Ce citron est ainsi appelé parce qu'on le renferme dans les tentes afin qu'il communique la bonne odeur au linge qui y est renfermé.

(44) *Voangitsoha* (*Citrus sp.* Rutacées). Genre de limon qu'on trouve en grande quantite dans la région d'Ivondro.

(d) *Vouangué-bé :* de *vouangue*, citronnier, etc., et *bé*, gros; de sa grosseur.

(45) *Voangibe* (*Citrus decumana.*, Willd. Rutacées), le pamplemousse ; les Hova le nomment : ***Voasaribe, voasarihangibe,*** *Papelimosy, popolemosy* : et les Sakalava : *Treme-Tremo.*

N. 4. — *Vouangué-rakitck.* — *Vulgo !* (c) (46).

Autre espèce à fruit très acide.

N° 5. — ***Vouanguisçai-Vulgo !*** (f)) 47).

Cette espèce se distingue aisément par la petitesse de ses fruits qui sont doux, à côtes ou sans côtes, et qu'on cultive à l'Isle de France sous le nom d'orange mandarine de Madagascar et aussi *Vouangassaye* qui est le nom malgache *Vouangisçai* défiguré.

N° 6. — *Voué-toulongo.* — *Vulgo* (g) (48).
Gros cédra de Madagascar.

Les fruits de cette espèce de cédra sont très gros et répandent une odeur extrêmement suave dans leur maturité. Ils sont acides.

Madagascar produit plusieurs belles et utiles espèces de palmiers, presque toutes inconnues, ou qui ne sont qu'imparfaitement décrites dans les auteurs, savoir :

N° 1. — *Ména-Vouzou* (a) (49).
Areca Madagascarica-Noronha.

Dont les cendres salées, à l'instar de la soude ou de celles du *kali* (*Salsola kali*), sont appelées *sira-cacazou* (b) (50) par les malgaches qui s'en servent pour saler leurs aliments. Elles donnent par l'évaporation, un sel assez blanc, d'une odeur peu agréable et d'une saveur très piquante.

Ces cendres ne pourraient-elles pas entrer dans la composition des savons, comme celles du kali ?

N° 2. — ***Anivou*** (51).

Grand palmier dont la partie ligneuse et externe du tronc sert à faire des planches et des lances.

(c) *Vouangué-tsoha :* de *rouangué*, citronnier, etc., et *tsoha*, araignée très venimeuse ; il est ainsi nommé parce que son jus guérit, à ce qu'on prétend, la morsure de cet insecte.

(46) Cette variété est inconnue à l'heure actuelle des indigènes. Ils désignent d'un nom analogue ; *voampirakitra* (*Terminalia fatraea*, D. C. Combrétacées) un arbuste dont les fruits sont comestibles et dont les feuilles en décoction sont employées contre la diarrhée. Les Tanala, qui l'emploient de la même manière pour les diarrhées, le nomment *voarafitra*.

(f) *Vouangisçai :* de *rouangué*, citronnier, etc., et *isçai* pour *maçai*, petit, moindre, inférieur, etc. ; et ce, de la petitesse de ses fruits.

(47) *Voangisay* et *Voangasay* (*Citrus Voangasay*,. Boj. Rutacées). Mandarine

(g) *Voué-toulongo*. Nom propre du cédra.

(48) *Voatolongo* et *Voantolongo* (*Citrus sp.* Rutacées). Gros citron très acide.

(a) *Ména-rouzou :* de *ména*, rouge et *rouzou*, cou, col ; et ce, de la couleur rougeâtre de la base des pétioles des feuilles.

(49) *Menarozona* (*Areca* ***Madagascariensis.*** **Nor., Palmiers). Les** cendres sont très riches en potasse, les indigènes s'en servent pour assaisonner leurs mets. Très abondant dans les régions de Besakay et Ifito.

(b) *Sira-cacazou :* de *sira*, sel, et *cacazou*, bois, arbre ; et ce, c. q. d., sel de bois pour le distinguer du sel commun que les malgaches appellent *sira*.

(50) *Sirakakazo* et *sirahazo*.

(51) *Anivona* (*Phloga polystachya*, Nor. Palmier). Le tronc et l'écorce très épaisse sont employés par les indigènes de la côte pour la construction. Employé également pour faire des sagayes. Autrefois les courriers royaux en faisaient des torches pour s'éclairer le long de leur route.

N° 3. — *Vakac* (52).

Le tronc fort droit, tendre, blanchâtre, sans anneaux, mais bosselé, a sa base très grosse et arrondie et son sommet couronné par un beau faisceau de feuilles à demi ouvert, d'entre lesquelles sortent plusieurs gros régimes dont les fruits cératiformes sont d'une belle couleur rouge dans leur maturité. Le chou de ce palmier est très délicat.

N° 4. — *Bouressou* (53).

Ressemble beaucoup au précédent et dont les cendres sont extrêmement salées.

N° 5. — *Amboza* (54).
Areca sp.

Petit palmier dont la tige annelée, fort droite, de la grosseur du poignet d'un enfant par le bas, s'élève jusqu'à 20 et 25 pieds de hauteur, et est munie à la base du faisceau de feuilles qui la termine, de plusieurs petits régimes chargés de fruits pisiformes et jaunâtres dans leur maturité. On en fait des chevrons qui durent fort longtemps et des sarbacanes.

N° 6. — *Signekara* (55).
(*Tareca sp.*).

La plus petite espèce de palmier de Madagascar, dont la souche produit plusieurs tiges de la grosseur du doigt, annelées, hautes de 8 à 15 pieds, et dont les feuilles simplement composées, au nombre de 4 à 5 forment un petit faisceau à leurs sommités, et d'entre lesquelles sortent plusieurs petits régimes allongés et pendants chargés d'une grande quantité de fruits oblongs, pointus aux deux extrémités et d'une belle couleur de corail.

N° 7. — *Lafazou*. (56).

Les fibres qu'on tire des pétioles des feuilles servent à faire des lignes de pêche à la manière du crin de cheval.

N° 8. — *Vounoutch* (57).

Le pétiole commun des feuilles fournit également des fibres fortes et rousses qui servent à faire les attaches des planches qui composent les grands pirogues appelées *lakan-d'-rafitch* (c) (58) par les Malgaches.

---

(52) *Vakaka*. Palmier dont l'écorce sert à faire les planchers des cases ; le bourgeon terminal fournit un mets très agréable. Très commun dans les bois de la région de Tanifotsy.

(53) *Boreso* et *Moreso*. Palmier ressemblant beaucoup au précédent et utilisé de la même façon.

(54) *Amboza*. Palmier dont les tiges sont utilisées comme chevrons dans les toitures des cases.

(55) *Sinkara*, Palmier. Les indigènes en tirent des sarbacanes.

(56) *Lafaza* (*Areca Lutecens*, Borg. Palmées). Donne des fibres blanches très résistantes que les indigènes utilisent pour faire des lignes de pêche et comme cordes pour leurs guitares.

(57) *Vonotra* et *Vondra* (*Dydiosperma fibrosum*, C.-H. Wright. Palmées). Palmier fournissant le crin végétal.

(c) *Lakane-d'-rafitch* : de *lakane*, pirogue, *d'*, particule de liaison, et *rafitch*, dérivé de *mi-rafitch*, joindre, qui signifie ici assemblage : et ce, de l'assemblage que forment les planches dont sont faites ces sortes de pirogues.

(58) *Lakandrafitra*. Grandes pirogues en planches assemblées.

N° 9. — *Lakatch* (59).

Les feuilles tendres qui composent la flèche des jeunes individus servent à faire des chapeaux (*satouc. — Vulgo !*) (60) et ces belles nattes colorées à carreaux que les Malgaches nomment *tsihi-vandan* (d) (61).

Parmi les espèces d'arbres gommiers qui se trouvent dans les bois et forêts de cette grande Isle, le *Vongou* (*Guttifera nov. gen.*) (62), le *Voué souvora* (*Garcinia sp.*) (63) espèce de mangoustan, l'*Aziguine* (*Guttifera nov. gen.*) (e) (64) le plus bel arbre de Madagascar ; le *Tandrou-roho* (*Hymanca Madagascarica*) (f) (65) qui produit la gomme transparente ; le *Tsi-tsebou* (*nov. gen.*) (66) du tronc duquel découle une glu précieuse ; l'*Aramé* (*Bursera Madagascarica*) (67) espèce de colophane, et la liane qui produit la gomme élastique (g) *Vahé-n-boué higne. — Vulgo !* (*Saterna élastica Noronha, nov. gen.*) (g) (68) sont les plus remarquables et desquels le commerce national puisse tirer quelque avantage.

Quant aux bois de construction, les forêts qui couvrent le sol montagneux de la Côte Est, possèdent dans leur sein une infinité de bois très propres à la construction civile, à la menuiserie, l'ébénisterie, le charronage, le tour, etc., plusieurs d'entre eux se montrent encore très propres à la construction navale. Le *Saré* (69) bois léger avec lequel les Malgaches font leurs grandes pirogues en planches pourrait être employé à faire des bordages.

---

(59) *Lakatra.* Palmier dont les feuilles sont utilisées pour faire des paniers, des nattes fines, des chapeaux. Les racines cuites seraient comestibles.

(60) *Satroka.*

(d) *Tsihi-vandan* : de *tsihi*, natte, et *vandan*, coloré, panaché, marbré ; et ce de la couleur blanche, rouge et noire de cette espèce de natte.

(61) *Tsihy-vandana.* Natte de plusieurs couleurs.

(62) Voir la note 1 de la 2e lettre, page 16 du vol. IV du *Bulletin* de l'Académie Malgache (années 1905-1906) 1re partie.

(63) Voir notes 30 et 53 de la 7e lettre, pages 112 et 121 du vol. VII du *Bulletin* de l'Académie Malgache (année 1909) et note 4, page 18 du vol. IV du *Bulletin* de l'Académie Malgache (années 1905-1906 1re partie).

(e) La résine, gomme de l'*Aziguine* est appelée *Kitzi* et *Vazouane*, de même que celle que produit le *Vongou*. Les semences de l'*Aziguine* donnent une huile aussi précieuse que celle d'olives.

(64) Voir note 28 de la 7e lettre, page 112 du vol. VII du *Bulletin* de l'Académie Malgache (année 1909).

(f) *Tandrou-roho* : de *tandrou* pour *tandroue*, corne, pointe, et *roho*, palissade ; et ce, c. q. d. *corne de palissade*, parce qu'on emploie souvent son bois dans les palissades, et qu'on taille en pointe les pieux qui en sont faits. On cultive cet arbre à l'Isle de France, sous le nom de *Zanororou*.

(65) Voir note 8 de la 7e lettre, page 106 du vol. VII du *Bulletin* de l'Académie Malgache (année 1909).

(66) Voir note 34 de la 7e lettre, page 114 du vol. VII du *Bulletin* de l'Académie Malgache (année 1909).

(67) Voir note 42 de la 7e lettre, page 116 du vol. VII du *Bulletin* de l'Académie Malgache (année 1909).

(g) La gomme élastique est appelée *Héroutch* et encore *Finguitch* par les Malgaches.

(h) *Vahé-n-boué-higne* : de *vahé*, liane, *n* particule de liaison, *boué*, pour *rouéne*, fruit, graine, semence, et dont le *r* se change ici en *b* après le substantif, et *higne*, tantôt pronom démonstratif, et tantôt ne servant qu'à indiquer en montrant avec le doigt un objet éloigné ; cette liane est ainsi nommée parce que ses fruits qui sont bons à manger sont suspendus au sommet des arbres auxquels elle grimpe et hors de la portée de la main.

(68) *Vahimboahena* et *Vahimbahena*. Liane non identifiée, produisant un latex.

(69) *Sary.* Indéterminé ; arbre donnant un bois de charpente très léger.

« Ils n'y a proprement de culture à Madagascar que celle du « riz. On arrache le jonc qui croît dans les marais. La semence y « est jetée à la volée. Des troupeaux les traversent ensuite, et par « leur piétinement enfoncent le grain dans la terre. Le reste est « abandonné au hasard ».

La culture du riz dans toute l'étendue de cette grande Isle, n'a rien du tout de semblable à celle décrite ici par Raynal.

Les fertiles et abondantes rizières malgaches n'ont jamais été abandonnées au hasard par leurs cultivateurs qui les regardent, avec raison, comme la partie la plus précieuse de leurs possessions.

La description que je vais faire ci-après des travaux et des soins qu'elles exigent, convaincra le lecteur de la véracité de ce que j'avance ici.

Les malgaches appellent *auroc*, c'est à dire, rizière, un espace de terrain plus au moins grand, carré ou oblong, entouré d'un mur *taula*. — *Vulgo* !) (70) au bord de terre taillé en talus, d'un pied jusqu'à trois d'élévation sur deux d'épaisseur, qui sert à retenir les eaux des pluies dans la rizière, et s'accroît annuellement par les herbes dont on le charge en désherbant le riz. Son sommet qui est plat sert de sentier pour tourner à l'entour de la rizière.

Travaux qu'exigent les rizières

1re Opération.

Mandavou-retch, (a) (71). — Commencer à enfouir les herbes des rizières par le piétinement des bœufs.

C'est la première opération qu'exigent les rizières. Elle a lieu vers la fin de prairial et dans le cours de messidor.

2e Opération.

Mamadict-Auroc (b) (72). — Retourner et enfouir les herbes des rizières et les réduire en boue par le piétinement des bœufs.

C'est la deuxième opération qu'elles exigent et qui a lieu quinze jours aprés la précédente.

3e Opération.

Mamafi-auroc (c) (73). — Ensemencer les rizières.

L'ensemencement a lieu immédiatement aprés qu'on a retourné les herbes et qu'on les a réduites en boue.

Obs. — La semence est bien jetée à la volée dans les rizières, mais les troupeaux ne les traversent point pour en enfoncer les grains ; car il est bon d'observer que la boue qui compose le sol de ces rizières a souvent jusqu'à deux et trois pieds de profondeur et que le grain ainsi enfoncé par le piétinement des troupeaux pourrirait plutôt que de germer.

---

(70) *Taolana*, plus employé dans le sens d'os.

(a) *Mandavou-retch* : de *mandavou*, renverser et *retch* pour *ahelch*, herbe ; et ce, c. q. d. renverser les herbes ; mais *mandavou* signifie proprement ici, enfouir.

(71) *Manavotra*.

(b) *Mamadi-auroc* : de *mamadic*, retourner, et *auroc*, rizière : et ce, c. q. d. retourner les rizières.

(72) *Mamadika* : retourner, défoncer, et *horaka* : rizières boueuses, terrains marécageux.

(c) *Mamafi-auroc* : de *mamafi*, ensemencer, et *auroc* ; rizière, et ce, c. q. d. ensemencer les rizières.

(73) *Mamafy*.

La semence destinée à l'ensemencement des rizières est préparée à la germination par les planteurs en la faisant tremper 24 heures dans l'eau, alors jetée à la surface d'une boue molle et presque liquide, la radicule et la *plumule* (d) ne sont pas longtemps à remplir les fonctions auxquelles la nature les a destinées.

4e Opération.
Mifira-taula (e) (74). — Tailler ou réparer les bords des rizières.

Cette opération se pratique par les uns en même temps que *mandavou-retch* et par les autres après l'ensemencement.

5e Opération.
Mamefi-auroc (f) (75). — Palissader les rizières.

Les bœufs et les porcs sauvages qui rôdent souvent dans le voisinage des rizières rendent cette opération nécessaire.

6e Opération.
Miava-auroc (g) (76). — Désherber les rizières.

Dès que le riz a acquis 5 à 6 pouces de hauteur on commence à désherber.

7e Opération.
Mangnièlça-varé (h) (77). — Transplanter, repiquer le riz.

Elle consiste à regarnir les endroits des rizières où la semence a manqué, ou a été dévorée par les oiseaux, et quelquefois aussi à planter des rizières entières qu'on n'a pu ensemencer lors de la saison.

Soins particuliers que demandent les rizières

Mianbeine-tsiriri (78) (i), *Mianbeine-poudi* (j) (79). — Garder, veiller, épier les sarcelles, les becs croisés.

Aussitôt que les rizières sont ensemencées, elles exigent les soins les plus vigilants du planteur afin de les préserver des nuées de sarcelles qui s'y rendent la nuit, et le jour pour en

---

(d) *Radicule :* nom qu'on donne à la petite racine d'une semence quelconque dans son premier développement. Elle prend toujours son accroissement avant la *plumule* cette autre partie de la semence qui lui est opposée, et qui devient la tige comme la radicule devient la racine.

(e) *Mifira-taula :* de *mifira*, tailler, et *taula*, bord ; et ce, c. q. d. tailler le bord ou les bords.

(74) *Mifirataolana.*

(f) *Mamefi-auroc :* de *mamefi*, palissader, et *auroc* ; rizière, et ce, c. q. d. palissader les rizières.

(75) *Mamefy.*

(g) *Miava-auroc :* de *miava*, sarcler, désherber, et *auroc*, rizière.

(76) *Miava.*

(h) *Mangnietra-varé :* de *mangnietra*, repiquer, transplanter, et *varé*, riz.

(77) *Manetsa.*

(78) *Miamby ny tsiriry.* Veiller aux sarcelles ; *tsiriry* (*Dendrocygna du viata, L.*).

(i) *Mianbeine-tsiriri :* de *mianbeine*, garder, veiller, épier, et *tsiriri*, sarcelle.

(j) *Mianbeine-poudi :* de *mianbeine*, garder, etc., et *poudi*, pour *foudi*, bec croisé (*Loxia*) dont *f* se change ici en *p* après le verbe.

(79) *Miamby ny fody.* — Veiller aux fody ; *fody* (*Foudia Madagascariensis L.*)

détourner les petites perruches vertes (*k*) (*caroc. — Vulgo!*) (*Psitacus canus*) (80), et les becs croisés.

Dès que le riz a acquis une certaine grandeur, les sarcelles, les petites perruches vertes et les becs croisés quittent les rizières et permettent au planteur, par leur retraite, de reprendre haleine ; mais aussitôt que le riz commence à épier, les petites perruches vertes et les becs croisés reviennent de nouveau troubler son repos, et ne lui en laissent plus jusqu'à l'entière récolte de cette plante céréale.

« Une autre espèce de riz est cultivée dans la saison des « pluies, sur les montagnes, avec la même négligence, la fertilité « du sol et des eaux bienfaisantes y doivent tenir lieu de tous les « travaux. »

Le riz qu'on cultive, sur les montagnes, dans les plaines et tous les lieux élevés dans la saison des pluies d'orages, n'est point une espèce particulière, mais bien les mêmes variétés cultivées dans les rizières.

Avant que de décrire les différentes variétés de riz que cultivent les Malgaches, je crois qu'il est nécessaire de donner une idée de la culture, des travaux, et des soins qu'exigent les habitations à riz.

Les Malgaches donnent le nom de *tavi* (81), habitation, à un terrain plus ou moins vaste, proportionné aux besoins et aux forces du planteur.

Chaque année les malgaches défrichent (*l*) un nouveau terrain et l'abandonnent dès qu'ils ont obtenu une simple récolte. C'est par les terrains qu'ils ont défrichés, qu'ils font le dénombrement des années qui composent leur âge et celui de leurs enfants, et calculent le laps de temps qui s'est écoulé d'une guerre à l'autre, ou de tout autre événement remarquable et intéressant.

Travaux que requièrent les habitations à riz

1re Opération.

Miviteh (82). — Couper les lianes et tous les petits arbrisseaux.

Cette première opération se fait ordinairement à la fin de Fructidor. Elle consiste à couper toutes les lianes et tous les arbrisseaux qui pourraient par leur entrelacement retenir les grands arbres dans leur chute lorsqu'on les sape, par le pied, et mettre obstacle à leur parfaite combustion.

2e Opération.

Mi-tevi (83). — Abattre, couper les grands arbres.

Cette opération se fait ordinairement 15 à 20 jours après la précédente ; elle a pour objet la coupe de tous les grands arbres.

(*k*) *Caroc :* de *micaroc*, craquer, et ce de l'espèce de craquement que font les mandibules du bec de cet oiseau.

(80) *Karaoka* et *Sarivazo*. Petite perruche à gorge grise.

(81) *Tavi :* nom donné par les peuplades de la côte orientale de Madagascar aux défrichements opérés dans les fonds pour planter le riz : par extension désigne également la demeure, les indigènes habitant les emplacements préparés pour la plantation du riz, jusqu'après la récolte.

(*l*) Le verbe actif défricher s'exprime en malgache par le mot *mi-tavi*.

(82) *Mivitra* et aussi *Mivika*.

(83) *Mitevy*

3e Opération

Mamouri-tavi (*a*) (84). — Couper les branches des arbres et les disposer à la combustion. Elle n'a lieu que lorsque la coupe est entièrement achevée.

4e Opération.

Manguehourou-tavi (*b*) (85). — Brûler l'habitation, c'est-à-dire les arbres abattus qui en couvrent le sol.

Celle-ci ne se fait que lorsque toutes les feuilles des arbres abattus sont parfaitement desséchées ainsi que leurs menus branchages.

5e Opération.

Manbouli-tavi (c) (86). — Planter l'habitation.

Cette opération s'exécute deux jours après la précédente.

C'est alors qu'aidé de ses enfants, parents, amis et esclaves, le maître de l'habitation (*toupoune-tavi*) (*d*) (87) le *fi-touboue* en main et le *fi-touvane* (*e*) à la ceinture, jette la semence dans les trous qu'il fait avec le *fi-touboue*, (*f*) (88) en chantant et répétant, sans cesse, ces mots d'allégresse : *Mambouli-zahai-manbouli !* nous plantons, plantons ! (lesquels mots sont répétés mille et mille fois) par ses compagnons.

Le soir de l'ensemencement de l'habitation les planteurs se rassemblent pour boire l'hydromel et la journée se termine par des danses et des chants.

Obs. — Les malgaches ne sont pas dans l'usage de recouvrir le riz comme on le pratique à l'Isle de France ; ils laissent ce soin aux pluies qui, en faisant écrouler les parois des trous en recouvrent la semence qu'ils contiennent.

6e Opération

Maméfi-tavi (g) (89). — Palissader l'habitation.

Cette sixième et dernière opération s'exécute immédiatement après la plantation ou l'ensemencement.

(*a*) *Mamouri-tari* : de *mamouri*, retrancher, rogner, élaguer, couper, et *tavi*, habitation ; et ce, c. q. d'élaguer ou couper l'habitation, mais *tavi* étant mis ici pour *cacazou*, on doit sous-entendre élaguer ou couper les arbres ou leurs branches.

(84) ***Mamory*** : rassembler.

(*b*) *Manguehourou-tari* : de *manguehourou*, brûler, incendier, ravager, exterminer par le feu et *tari*, habitation.

(85) *Mandora*.

(*c*) *Manbouli-tavi* : de *manbouli*, planter, ensemencer, emblaver, et *tari* habitation.

(86) *Mamboly* : cultiver.

(*d*) *Toupoune-tavi* : de *toupoune*, ou encore *toupou*, maitre, chef, posseseur, et *tavi*, habitation.

(87) *Tompontary*.

(*e*) *Fi-taurane* : nom que porte une espèce de sac qui s'attache à la ceinture et qui contient la semence.

(*f*) *Fi-touboue* : de *manou-boue*, piquer, parce que ce bâton qui est long de trois pieds et pointu à un bout, sert à piquer la terre.

(88) *Fitsoka*.

(*g*) *Maméfi-tari* : de *mamefi*, palissader, entourer, enclore, et *tari* habitation.

(89) ***Mamefy*** : palissader

Soins qu'exigent les habitations à riz

Miava-tavi (h) (90). — Désherber, sarcler l'habitation.

C'est là une des plus pénibles occupations du planteur, car il faut désherber le riz des habitations trois ou quatre fois, tandis que celui des rizières n'a besoin de l'être qu'une ou deux, tout ou plus.

Mianbeine-poudi (91) : garder, épier, veiller les becs croisés.

Mianbeine-caroc : garder, etc., les petites perruches vertes.

Lorsque les habitations à riz sont mal gardées, elles deviennent souvent la proie de ces oiseaux, ennemis jurés des récoltes céréales.

Variétés de riz cultivées tant dans les rizières que dans les habitations

Savoir :

N° 1. — *Varé-randran-boulou.* — *Vulgo* ! (a) (92).

Riz à épillet branches de bambou.

Epillets alternes (b) rarement opposés, peu fournis de grains et s'écartant de l'axe ou épi commun à la manière des ramifications du bambou ; grain allongé avec une pointe de la couleur de l'enveloppe ; périsperme (c) fort blanc.

N° 2. — *Varé-lara.* — *Vulgo !* (d) (93).

Riz à grain long.

Grappes allongées ; grain long et fort étroit; périsperme blanc.

N° 3. — *Varé-manangué-hélatch.* — *Vulgo !* (e) (94).

Riz ailé.

Epillets bien fournis ; grain court, gros et terminé par une pointe forte, noirâtre, ressemblant à l'aiguillon d'une abeille ; balle (f) de la longueur du grain et lui donnant une forme ailé.

N° 4. — *Varé-soumoutch.* — *Vulgo !* (g) (95).

Riz barbu.

(h) *Miara-tari* : de *miara*, sarcler, désherber, et *tari*, habitation.

(90) *Miara* : sarcler, désherber

(91) Voir notes 78, 79 et 80 de la présente lettre.

(a) *Varé-randran-boulou* : de *varé*, riz, *randran*, pour *randrane*, branches, branchages, rameaux, ramifications, et *boulou* pour *voulou*, bambou dont le *v* se change ici en *b* et ce, c. q. d. : riz à épillets branches de bambou, parce que les épillets de cette variété s'écartent de leur axe commun à l'instar des ramifications du bambou.

(92) *Vary randrambolo*. Riz très blanc, cultivé à la lisière des forêts, surtout dans la région de Fito.

(b) *Alterne*. On dit que les épillets sont alternes lorsqu'ils sont placés alternativement, de côté et d'autre, sur l'epi commun qui les soutient, et opposés, lorsqu'au nombre de deux, ils s'insèrent l'un vis à vis de l'autre des deux côtés de leur axe commun.

(c) *Périsperme*. Nom qu'on donne dans les plantes céréales à la partie farineuse de la semence. Il est dur et transparent dans presque toutes les variétés de riz.

(d) *Varé-lara* : de *varé*, riz, et *lara*, long, allongé.

(93) *Vary lava* : Riz de montagne à grain allongé, très blanc.

(e) *Varé-manangue-helatch*, de : *varé*, riz, *manangue* pour *manan*, avoir, posséder, être pourvu, et *helatch*, aile, es; et ce, c. q. d. riz qui a des ailes.

(94) *Vary mananelatra* : riz rougeâtre à grains ronds et recouverts d'une balle munie de deux prolongements en forme d'ailes. Se cultive surtout en marais.

(f) *Balle*. Nom qu'on donne dans les graminées aux petites paissettes qui tiennent lieu de calice et de corolle dans cette famille précieuse de végétaux.

(g) *Varé-soumoutch*, de : *varé*, riz, *soumoutch*, barbe ; et ce, c. q. d., riz à barbe.

(95) *Vary somonitelo* : riz très blanc dont le grain est couvert de duvet dont trois brins plus longs dépassent les autres. Se cultive surtout en marais.

Grappes assez longues; épillets nombreux et bien fournis: grain court et terminé par une longue barbe.

N° 5. — *Varé-vouloune-danbou.* — *Vulgo !* (h) (96).

Riz dit soye de porc (*variété de la précédente*).

Grappes très longues ; épillets nombreux et bien fournis ; grain court, gros et terminé par une barbe roussâtre ou violette ressemblant à une soye de porc.

N° 6. — *Varé-arougan.* — *Vulgo !* (i) (97).

Riz à enveloppe jaune.

Grappes courtes et grosses ; épillets bien fournis ; grain court, jaunâtre, gros et terminé par une pointe rouge, fort courte.

N° 7. — *Varé-foutci-térac.* — *Vulgo* ! (j) (98).

Riz à épi blanc et épiant.

Grappes très longues ; épillets allongés, assez bien fournis, très blancs lorsqu'ils se développent et même après leur développement ; grain court, oblong et terminé par une pointe courte.

N° 8. — *Varé-manantzari.* — *Vulgo* ! (k) (99).

Varé-souai-mahitsou. — *Vulgo* ! (l) (100).

Riz de Manantzari.

Grappes longues, assez bien fournies d'épillets, grain court ou long, petit, terminé par une pointe courte bifide et noirâtre, périsperme transparent et d'une extrême blancheur, ce riz passe pour le plus beau de Madagascar.

N° 9. — *Varé-angnitch.* — *Vulgo* ! (m) (101).

Riz rouge.

Grappes longues et peu fournies d'épillets ; grain court, moyen, enveloppe roussâtre, pointe courte de la couleur de l'enveloppe ; périsperme, tantôt blanc et tantôt rougeâtre. Les Hova le cultivent et n'en ont pas d'autre.

(h) *Varé-vouloune-danbou* : de *varé*, riz, *vouloune* pour *voulou*, poil, et *danbou* pour *lanbou*, porc, cochon, sanglier, et dont *l* se change ici en *d*.

(96) *Vary volon'dambo* : riz à gros grains duveteux ; riz de montagne.

(i) *Varé-arougan*, de : *varé*, riz, et *arougan* (*nor. gen. Décandria, s. gynia*) nom que les malgaches donnent à un arbre de moyenne grandeur à bois blanc et léger, produisant une espèce de gomme-gutte, et dont la couleur ferrugineuse des feuilles qu'il porte a une grande ressemblance avec celle de l'enveloppe des graines de cette variété de riz. Les jeunes pousses de cet arbre servent à teindre les feuilles du *tafatch* (palmier) en rouge.

(97) *Vary harongana* : riz très rouge ; riz de montagne.

(j) *Varé-foutci-térac*, de *varé*, riz, *foutci*, blanc, et *térac*, né, e, de *manerac*, naître, et ce, c. q. d. riz qui naît blanc.

(98) *Vary fotsiantsaky* : riz rouge de marais.

(k) *Varé-Manantzari*, de *varé*, riz, et *Manantzari*, composé de *manan*, avoir, posséder, pourvu de, *t* particule de liaison et d'admiration, et *zary* pour *zari*, *azare*, bonheur, enchantement. *Manantzari* est une grande et belle rivière du Sud de la côte de l'Est de Madagascar, ainsi nommée parce qu'elle était et est encore le séjour des devins. C'est sur ses bords fertiles que cette variété de riz est cultivée et d'où l'ont tirée les peuples habitant le Nord de la dite côte.

(99) *Vary Mananjary* : riz de marais, très blanc.

(l) *Varé-Souai-Mahitsou*, de *varé*, riz, *souai*, beau, bon, *mahitsou*, bleu, vert, de ce que la blancheur et la transparence du périsperme lui donnent une couleur bleuâtre.

(100) *Vary soa-maitso* : riz de marais, très blanc.

(m) *Varé-angnitchi*, de *varé*, riz, et *angnitchi*, nom que les Malgaches donnent à un petit oiseau dont le plumage est rougeâtre ; ce riz est ainsi appelé de la couleur rouge de son grain.

(101) *Vary angitry* : riz de marais à grains ronds.

Nº 10. — *Varé-sa-boutic.* — *Vulgo* ! (n) (102).
Riz à grain arrondi en ovale.

Grappes bien fournies d'épillets, grain oblong; périsperme blanchâtre.

Nº 11. — *Varé-mouronne.* — *Vulgo* ! (o) (103).
Riz de la rivière de Mamouronne.

Grappes longues et peu fournies d'épillets, grain oblong et moyen, périsperme rougeâtre.

Nº 12. — *Varé-loa-n'-akanga.* — *Vulgo* ! (p) (104)
Riz dit tête de poule de Guinée.

Grappes moyennes et assez bien fournies d'épillets, grain oblong, ayant son enveloppe marquée de chaque côté de deux ou trois rayes brunes ; périsperme blanchâtre.

Nº 13. — *Varé-Salazane.* *Vulgo !* (q) (105).
Riz à enveloppe brune ou noirâtre.

Variété de la précédente qui n'en diffère que par son grain, non marqué de rayes brunes, distinctes et régulières, mais dont l'enveloppe paraît encore brûlée ou roussie.

Nº 14. — *Varé-lanba.* — *Vulgo !* (r) (106).
Riz à grain velouté.

Grappes longues et assez bien fournies d'épillets ; grains allongés et gros ; enveloppe recouverte de poils courts blancs et soyeux ; périsperme blanc.

Obs. — Les descriptions des quatorze variétés de riz que je viens de rapporter ci-dessus, pourraient se trouver défectueuses si le hazard voulait qu'on les appliquât aux variétés qu'on cultive dans les habitations ou lieux élevés, dont le sol est moins bon que celui des rizières ; je dois avertir qu'elles ont été faites sur celles cultivées dans les rizières qui, quoique les mêmes, en diffèrent toujours un peu, soit par leurs épis qui sont plus fournis d'épillets, soit par leur grain qui est plus gros et mieux nourri, soit enfin par toutes leurs parties qui sont moins grêles et qui annoncent par leur forte complexion la nature supérieure du sol.

(n) *Varé-sa-boutic* : de *varé*, riz, *sa* pour *souai*, beau, bon, joli, mignon, dodu, et *boutic* dérivant de *mi-bouti-boutic*, quelque chose de court et gros, de rabougri ; et ce, de la forme ronde, petite et mignone du grain de ce riz.

(102) *Vary sabotrika* : riz de marais à petits grains.

(o) *Varé-Mouronne*, de *varé*, riz, et *mouronne*, pour *mamouronne*, nom d'une rivière dans le Sud de la Côte Est de cette Isle d'où il a été tiré.

(103) *Vary morona* : riz de marais à grains très gros.

(p) *Varé-loa-n'-akanga* : de *varé*, riz, *loa* ; tête, *n'*, particule de liaison, et *akanga*, nom que les Malgaches donnent à la poule de Guinée ; et ce, de la ressemblance qu'on croit trouver entre les rayes des plumes qui couvrent la tête de la dite poule et celles qu'on remarque sur l'enveloppe de ce riz.

(104) *Vary lohan' akanga* : riz blanc de marais.

(q) *Vare-Salazane* : de *rare*, riz, et *salazane*, nom que porte l'espèce de claie que les Malgaches élèvent au-dessus des foyers et sur laquelle ils font boucaner le poisson, etc.; ce riz est ainsi nommé de la couleur de l'enveloppe de son grain qui ressemble en quelque sorte à celle de cette claie noircie par la fumée. *salazane*, dérive du verbe actif *manale*, boucaner.

(105) *Vary salazana* : riz blanc de marais.

(r) *Varé-lanba* : de *Vare*, riz, et *lanba*, toile ; et ce, du velouté de son grain qui a de la similitude avec celui du tissu de la toile blanche encore neuve.

(106) *Vary lamba* : riz blanc de marais.

Cependant, malgré la différence de ce que le sol pourrait apporter dans leur port ou facies, je puis assurer que les caractères que j'ai choisis pour former une description seront toujours assez saillants pour aider l'observateur dans ses recherches.

On voit donc, d'après ce que je viens de dire ci-dessus, que la culture des rizières et des habitations à riz, demande des travaux et des soins qui ne sont pas parvenus à la connaissance de Raynal, ou plutôt à celles des personnes peu véridiques d'après les manuscrits desquelles cet homme estimable a composé son ouvrage.

« Des bœufs, des moutons, des porcs, des chèvres paissent « jour et nuit dans les prairies sans cesse renaissantes que la « nature a formées à Madagascar.

Les bœufs (*ahombé. — Vulgo!* (107) dont les troupeaux sont si nombreux aujourd'hui dans toute l'étendue de la côte Est de cette grande Isle, sont venus de chez les *Saka-laras*, peuple qui habite la côte N.-O. de la dite Ile. L'époque de cette introduction n'est pas très reculée, suivant la tradition orale de ces peuples qui font venir de la mer les premiers bœufs qui ont propagé chez eux les bœufs sauvages (*Hahombé-manga. — Vulgo!*) (a) (108) des environs du Cap d'Ambre (*An-d'-rai-araratch. — Vulgo!*, b). Les leurs, disent ils, en proviennent, et sont, assurent-ils encore, la souche primitive des troupeaux sans nombre qui couvrent maintenant leurs plaines et leurs montagnes.

Le bœuf domestique de Madagascar offre les variétés suivantes, savoir :

1°. — *Hahombé-bouri. — Vulgo!* (c) (109).
Le bœuf sans cornes.

2°. — *Hahombé kotchan. — Vulgo!* (d) (110).
Le bœuf à cornes pendantes et vacillantes, non adhérentes à la partie osseuse du crâne, mais seulement attachées à la peau.

3°. — *Hahombé-ambane-tandroue. — Vulgo!* (e) (111).
Le bœuf à quatre cornes.

4°. — *Hahombé-voucitch. — Vulgo!* (f) (112).
Le bœuf châtré, improprement appelé bœuf patate.

---

(107) *Omby* : bœuf.

(a) *Hahombé-manga* d'*hahombé*, bœuf, et *manga* : bon, ne, joli, e, etc.; et ce de l'embonpoint de cette race de bœufs et de la bonté de leur viande.

(108) *Omby manga* : nom des bœufs sauvages.

(b) *An-drai-araratch* : d'*an*, en,d ans, qui répond à l'*in* des latins, *d'*, particule de liaison ; *rai* ou *ré*, cap, promontoire, et *araratch*, Nord ; et ce, c. q. d., au Cap du Nord.

(c) *Hahombé-bouri* : d'*hahombé*, bœuf, et *bouri*, dérivé de *mitabouri*, tondre ; *tabouri* signifie ici tondu, parce que la tête de ce bœuf, dépourvue de cornes, la fait paraître comme tondue.

(109) *Omby bory* : bœuf sans cornes.

(d) *Hahombé-Kotchan* : d'*hahombé*, bœuf, et *Kotchan*, quelque chose qui pend en vacillant ; et ce, de ses cornes pendantes et vacillantes.

(110) *Omby kotrana* : bœuf à cornes tombantes.

(e) *Hahombe-ambane-tandroue* : d'*hahombé*, bœuf, *ambane*, jumeaux, elles et *tandroue*, corne ; es, et ce, c. q. d., bœuf à cornes jumelles.

(111) *Omby hambantandroka* : bœuf à cornes jumelées.

(f) *Hahombe-voucitch*, d'*hahombé* : bœuf, et *voucitch*, châtré.

(112) *Omby vositra* : bœuf coupé.

Obs. — La castration (*tamoucérane. Vulgo !*) (g) (113), qu'opèrent les Malgaches avec beaucoup de succès sur les jeunes taureaux leur donne ces bœufs de grosseur monstrueuse, connus aux Isles de France et de Réunion sous la dénomination impropre de bœufs patates.

5°. — *Hahombé-tamanan. — Vulgo* ! (h) (114).

C'est la vache devenue stérile par son trop d'embonpoint.

6°. — *Hahombé-n'-tsondrou. — Vulgo* ! (i) (115).

Le bœuf à cornes renversées en avant.

7°. — *Hahombé-baca. — Vulgo* ! (j) (116).

Le bœuf à cornes renversées en arrière.

Le bœuf sauvage des environs du Cap d'Ambre se distingue aisément du bœuf domestique par sa taille qui est moindre et par l'absence ou le peu d'apparence de sa loupe (*tchafoune*) (117) ou de cette masse adipeuse et vacillante, souvent d'une grosseur prodigieuse, dont le garrot ou partie supérieure aux épaules est comme surchargé dans le bœuf domestique.

On ne voit point de mouton *hahondri. — Vulgo !* (118), dans toute la partie Nord de la Côte de l'Est, mais la partie Sud de la dite Côte en est assez bien munie, c'est de chez les Hova et les peuplades qui les avoisinent, que les *Antateimes* (ou peuples du Sud de la susdite côte) ont tiré cette espèce de bétail, où il en existe assure-t-on, des troupeaux innombrables, de même que des chèvres (*Bingui. — Vulgo !*).

On distingue trois espèces de porcs à Madagascar, savoir :

1°. — *Lanbou-di. — Vulgo !* (A) (119).

Le porc sanglier (*Sus Æthiopicus*).

Il habite les grandes forêts (*Hala-bé. — Vulgo* !) (*B*) et particulièrement les bois marécageux (*Hala-kokan. — Vulgo* !) (*C*). La taille est souvent énorme et son aspect affreux.

(*g*) ***Tamoucérane***, castration, vient de ***manoucitch***, châtrer. Les peuples du Sud de la Côte Est de cette Isle disent *manécatch* au lieu de ***manoucitch***.

(113) ***Famosirana :*** castration.

(*h*) *Hahombé-tamanan :* d'*hahombé*, bœuf, et *tamanan*, avoir l'embonpoint d'un castrat.

(114) ***Omby tamanana :*** vache stérile.

(*i*) *Hahombé-n'-tsondrou :* d'*hahombé*, bœuf, *n'* particule de liaison, et *tsondrou*, de *mitsondrou*, avancer en avant en forme de pointe.

(115) ***Omby sondrona :*** bœuf à cornes horizontales.

(*j*) *Hahombé-baca :* d'*hahombe*, bœuf, et *baca*, dérivant d'*aabaca*, tout ce qui est de contre sens ou contre l'usage ordinaire.

(116) *Omby baka :* bœuf dont les cornes sont très écartées.

(117) ***Trafo-trafonomby :*** bosse du zébu.

(118) ***Ondry :*** mouton.

(*A*) *Lanbou-di :* de *lanbou*, porc, sanglier, et *di*, sauvage. : et ce, c. q. d., porc ou cochon sauvage.

(119) *Lambonira* (*Potamochœrus Madagascariensis* ou *Africanus*. Gray). Se trouve surtout sur la côte, tandis que le sanglier dénommé *Lambonara* (*P. Edwardsii*. Grandidier) réside dans les forêts du Plateau Central.

(*B*) *Hala-bé :* d'*hala*, bois, forêt, et *be*, grand, de, considérable, immense, étendu, ue, ; et ce, c. q. d. grand bois.

(*C*) *Hala-Kokan :* d'*Hala*, bois, forêts ; et *Kokan*, marécage, bourbiers, lieux fangeux, etc.

2°. — *Lanbou-foutci.* — *Vulgo !* (*D*) (120).
Le porc blanc (*sus domesticus*).

C'est le porc domestique européen transplanté.

Obs. — La majorité des Malgaches ne mange de cette espèce de porc qu'avec répugnance. Aussi la caste des *Andrianbahoe's* (121) qui professe une espèce de mahométisme et qui s'abstient de la chair de cet animal qu'elle regarde comme impur et odieux, jure-t-elle toujours par le porc blanc.

3°. — *Lanbou-Minetine.* — *Vulgo !* (*E*) (122).
Le porc noir.

Il paraît n'être que le porc sanglier réduit à la domesticité.

« Et des mines d'un fer très pur dans l'intérieur des terres ». Les mines de fer (*vi.* — *Vulgo !*) dont parle ici Raynal sont peut-être celles qu'exploitent les Hovas.

« Cependant on ne peut s'empêcher de penser qu'ils ne sont pas tous sortis d'une souche commune, quand on réfléchit aux différentes formes qui les distinguent ». Le sentiment de Raynal, sur ce sujet, ne saurait être contrarié, car en effet quelle différence n'existe-t-il pas entre le Hova et le *Bé-tsi-miçarac.* (*a*) (123).

Le premier, connu sous le nom d'*Anbolambe*, aux Isle de France et de Réunion, se distingue aisément par son teint olivâtre, par ses cheveux noirs, longs et plats comme ceux des Indiens ; par son nez aquilin, par ses lèvres minces, par peu ou point de barbe, par sa démarche, par l'usage qu'il a de se fendre l'appendice charnu de l'oreille, jusqu'au cartilage, et enfin par une infinité de choses qui lui sont particulières, est absolument étranger aux individus des autres castes.

Le *Hova* se dit venu d'outre-mer.

Le *Bé-tsi-miçarac*, au contraire, ainsi que les individus qui composent les autres castes répandues çà et là sur la surface de cette grande Isle, a les cheveux crêpus, le nez plus ou moins écrasé, les lèvres plus ou moins épaisses, la barbe assez longue et bien fournie, les membres charnus et assez bien faits, etc. Quant à la couleur du *Bé-tsi-miçarac* et des individus des autres castes, elle varie trop pour qu'on puisse la donner ici, comme un caractère distinctif.

« Cependant le terrible phénomène s'exécuta, et l'espace entouré d'eau renferma des races qui n'avaient ni la même couleur, ni la même stature, ni la même langue ».

Les rapports frappants qu'on trouve entre la langue malgache et la langue malaise, et à notre grand étonnement avec la langue

---

(*D*) *Lanbou-foutci* : de *lanbou*, sanglier, et *foutci*, blanc,

(120) ***Lambo fotsy.***

(121) ***Andriambahoaka***. D'après Grandidier (*Ethnographie*, vol. II). Andriambahoaka aurait été le fils d'un indigène et de Rakova, sœur de Raminia (Ra-Amin), roi de la Mekka, qui aborda d'abord à Vohemar puis alla à Ivondrona et Sakaleony.

(*E*) *Lanbou-Minetine* : de *lanbou*, porc, etc., et *minetine*, noir, re.

(122) ***Lambo mainty.***

(*a*) *Bé-tsi-miçarac* : de *Bé*, beaucoup, nombreux, grand nombre, multitude ; *tsi*, pas, point, ne, ne pas, ne point ; *miçarac*, se séparer, qui se sépare ; et ce, c.-q.-d. beaucoup de gens qui ne se séparent point ; de l'habitude qu'a cette nation de ne jamais se séparer lorsqu'elle va guerroyer loin de ses foyers et vivant dans la plus étroite union.

(123) **Voir la note 4 de la 29e lettre.**

espagnole et peut-être encore avec quelques autres ; enfin les différences marquées qu'on remarque dans les idiômes que parlent les peuples de cette Grande-Isle, ne doivent laisser aujourd'hui aucun doute sur l'existence de cette déplorable et terrible catastrophe qui s'est opérée sur le globe que nous habitons, et dont tant d'auteurs et d'écrivains célèbres ont parlé dans leurs ouvrages.

Si d'un côté nous jetons nos regards sur les coutumes qui étaient établies chez quelques anciens peuples, nous verrons que les Malgaches, comme les Scythes et les Américains admettent la polygamie, ce qu'ils ont encore de commun avec les Indiens, les Arabes, etc., ainsi que la circoncision (*famourane. — Vulgo !*) (b) (124) qu'ils paraissent tenir de ces derniers, et dont Raynal n'a point fait mention.

L'usage qu'ont les *Antai-hy-mouroune-s* (125) peuplade habitant la partie Sud de la Côte de l'Est, de couper les cheveux de ceux qu'ils tuent à la guerre et de les nouer ensuite aux leurs, a du rapport avec une coutume à peu près semblable qu'avaient les Scythes, suivant Hérodote, et plus récemment les Hurons et les habitants de la Floride, de porter sur eux, un morceau de la peau de leurs ennemis.

Les Malgaches observent encore aujourd'hui une coutume que pratiquaient les Scythes de même que les habitants de Yucatan et de la Nouvelle Albion, laquelle consistait à se tirer un peu de sang lorsqu'il s'agissait de former une nouvelle alliance.

« A l'Ouest de l'Isle on trouve un peuple appelé *Quimosse.* (126) qui n'a communément que quatre pieds et qui ne s'élève jamais à plus de quatre pieds quatre pouces ; on le croit réduit à 15.000 âmes ».

Jamais il n'exista de peuple nain appelé « Quimosse » à Madagascar, et aussi nombreux comme le rapporte ici Raynal. J'ai interrogé, à ce sujet, une infinité de Malgaches qui avaient parcouru et visité l'Isle dans toutes ses parties et tous se sont accordés à me dire, qu'ils n'avaient jamais vu ni rencontré dedans leurs voyages de *Quimosses*, mais qu'ils avaient bien vu, à la vérité, quelques individus nains dispersés çà et là dans l'Isle, appelés *Zaza-Voué-toutoues* (c) (127) et nés de parents qui avaient la même stature que le reste des autres insulaires. Ils m'ont encore assuré d'avoir vu des *Albinos* ou nègres blancs nommés *hora's* (128)

(b) *Famourane*, circoncision, dérivant de *mamora*, circoncire.

(124) *Famorana* : circoncision.

(125) *Antimorona* : peuplade d'origine arabe peuplant le côte Sud-Est de Madagascar.

(126) *Kimosy.* — Voir la notice de Bénévent, p. 83 du vol. IV, année 1905-1906, 1re partie, du *Bulletin* de l'Académie malgache. Voir également du Dr Fontoynont la « Légende des Kimosy » p. 51 du vol. VII, année 1909, du *Bulletin* de l'Académie malgache, et les Kimos de Madagascar extrait d'un manuscrit autographe de A. Copalle communiquée par M. Froberville, p. 65 du vol. VIII, année 1910, du *Bulletin* de l'Académie malgache.

(c) *Zaza-Voue-toutoues* : de *zaza*, enfant, et *Voué-toutoues*, nom que les Malgaches donnent à une plante ligneuse et au fruit qu'elle porte, et qui ne s'élève guère au delà de 2 pieds 1/2 ou 3. Cette plante est le *Melastoma virusana* de Commerson et le *Tristemma* du *Genera plantarum secundum ordines* de Jussieu. Ce nom composé exprime d'une manière précise la hauteur de ces nains comparée à celle de ce sous-arbrisseau.

Voatrotroka et *Voantrotroka* (*Tristemma Virusanum*, Comm. Mélastomacées) appelée également par les Betsimisaraka : *Tsitotokala*, *Tsitrotrakala*, *Voatrotroka*; par les Betsileo : *Tsikotroka*, *Tsitrotroka*, et par les Hova : *Tsikotrokotrolahy*.

(127) *Ambaratoko* et *Kotokely* : homme nain.

(128) *Hora* et *Haora* : terme servant à designer un albinos.

ainsi que quelques hommes et femmes à queue à l'instar des habitants de l'Isle Formose dont il est parlé dans le génie de Buffon, de même que des Albinos.

Les *Zaza-Voué-toutoue*, les *hora's* et les hommes et les femmes à queue, ne sont visiblement que des jeux de la nature et non des espèces fixes et durables, formant des peuples particuliers et nombreux, vivant en corps de nation.

« Madagascar est divisé en plusieurs peuplades plus ou moins nombreuses mais indépendantes les unes des autres.

On doit distinguer huit grandes nations ou castes à Madagascar, abstraction faite des petites peuplades qui en sont sorties.

Quatre à la côte de l'Est, qui sont :

Les *Anta-Varatch's* (a) (129) qui habitent le Nord de la dite Côte ; les *Bé-tsi-micarac's* (130) et les *Bé-tani-ménes* (e) (131) qui se trouvent à peu près placés au centre et enfin les *Antatcimes* (132) qui en habitent le Sud.

Deux à la Côte de l'Ouest et du Nord-Ouest, qui sont :

Les *Saka-lava's* (g) qui habitent les plaines élevées et fertiles des bords de la mer, et les *Anta-lautch's* (h) qui ressemblent beaucoup aux Maures des Isles de l'archipel de *Don-Juan* (i) (133) dont

---

(a) *Anta-vartch's :* d'*Anta-antait-anton*, caste, nation, peuplade, et *varatch*, mis pour *avaratch*, le Nord ; et ce, c. q. d., nation du Nord ou qui habite le Nord.

(129) *avatraAntar :* nom donné aux Antankarana habitant la pointe septentrionale de Madagascar qui s'étend au Nord du 14e parallèle, et que limitent au Sud, du côté de l'Ouest, la rivière Sambirano qui se jette dans la baie d'Ampasindava par 13° 42, latitude Sud et, du côté de l'Est, la rivière Bemarivo qui débouche dans l'océan Indien par 14° 5, 30, latitude Sud. (*Ethn0graphie* de Grandidier, p. 196 et 198).

(130) Voir note 4 de la 19e lettre.

(e) *Bé-tani-mènes :* qui est le nom malgache *Bé-tani-ména* francisé, de *Bé*, beaucoup, etc ; *tani* pour *tané*, terres, pays, contrées, territoire, canton, patrie, foyer ; et *ména*, rouge ; et ce, c. q. d. beaucoup de terre rouge, ou plein de terre rouge. Noms injurieux qui fut donné à cette nation paisible et agricole par *Diane-Zanharé*, son vainqueur et son tyran, après qu'il lui eut fait trépigner ses rizières, d'*Hy-iritch*, ces malheureux vaincus rougis par la boue rouge et fangeuse de ces rizières, en fut le sujet. *Diane-Zanharé*, de *Diane* pour *Andiane*, homme libre, indépendant, citoyen, e, *zanharé*, Dieu : nom qui lui fut donné à cause de sa valeur.

(131) *Betanimena*. Les Betanimena s'appellaient autrefois *Tsitambala* (littéralement ceux que les palissades n'arrêtent pas et, au commencement du XVIIIe siècle, leur chef était un nommé *Tsikoa* (littéralement « qu'on ne renverse pas ») ; mais battus en 1712 par Ratsimilaho, ils ont été depuis lors appelés Betanimena, parce que, dit-on, pendant le siège de Fenerive, un jour que l'ennemi s'était retiré par ruse, croyant que celui-ci renonçait à ses projets, ils sortirent et se mirent à ensemencer leurs rizières, pataugeant dans l'argile rouge des champs ; surpris par un retour offensif des Betsimisaraka, ils s'enfuirent tout couverts de terre rouge, d'où leur nom, les vainqueurs ayant à Madagascar la coutume de substituer, au nom des vaincus, un sobriquet afin de bien marquer leur changement d'état. — A la fin du XVIIIe siècle, les limites des Betanimena étaient : l'Ivondro au Nord et le Manampotsy ou l'Osy au Sud (A. et G. Grandidier : *Ethnographie*, page 201, notes 1 et 2).

(f) *Antatcimes :* nom *Anta-tsimou* francisé ; *Anta-antai*, etc., caste, nation, etc. ; *tcimou* pour *atcimou*, le Sud ; et ce, c. q. d. nation du Sud.

(132) Voir note 3 de la 19e lettre.

(g) *Saka-lava's :* de *Saka*, chat, et *lava*, long ; et ce, c. q. d., chat long. J'ignore la cause qui a pu faire donner ce nom singulier à cette nation (*Seclaves* est le mot *Saka-lava's* francisé).

(h) *Anta-lautch's :* d'*Anta*, caste, nation, etc., et *Alautch*, éloigné en mer ; et ce, c. q. d., nation d'outre-mer, ou venue d'outre-mer.

(i) *Don Juan :* Iles appelées *An-Juane* par les Malgaches et les Maures qui l'habitent.

(133) Anjouan, l'une des Comores.

ils parlent la langue et professent la même religion. L'établissement qu'ils ont à la dite côte, est, dit-on, très considérable.

Moüaï-tzinga (134) est le nom qu'ils donnent à leur port ; ils sont sous l'obéissance de *Ra-Vahyni* (j) (135) impératrice des Saka-lava's ; si toutefois on peut donner ce nom à une femme despote qui règne sur une poignée de barbares sans lois et sans arts.

Obs. — Les *Antan-bougou's* (136), les *Lava-randran's*, (k) les *Antai-menabé's* (l) (137) sont encore de petites peuplades dispersées le long de la Côte de l'Ouest sur les bords de la mer comme les *Antai-hy-Vezou's*, (m) (138) les *Antan-kouala's* (n) et les *Antan-karan's* (o) (139) le sont sur celle du Nord-Ouest, les *Marou-rendra's* qui dépendent des *Antan-karan's*, habitent les confins Nord de celle de l'Est.

Deux, dans l'intérieur de l'Isle, qui sont :

Les *Hova's* et les *Antan-t-sianac's* (p) (140) qui habitent l'Isle *Nossi-bé* (q) et les bords du grand lac *Sianac*.

Obs. — On doit compter encore parmi les petites peuplades qui habitent l'intérieur de l'île au sud des *Hovas*, les *Antai-Manguehoudi's* (r) (141), les *Antai-maha-falé's* (s), les *Antan-patchan's* et beaucoup plus ou moins éloignés des côtes, comme les *Antai-*

---

(134) Majunga.

(j) ***Ra- Vahani :*** **de *Ra* pour *Raha,* chose, objet, être, créature,** etc., et *Vahani*, étranger : ère, et ce, c. q. d., créature étrangère.

(135) Voir note 5 de la 18e lettre.

(136) *Antambongo :* peuplade sakalava.

(k) *Lava-randrane :* de *lava*, long, longue, etc. et *Randrane*, tresse de cheveux : et ce, de la longueur de leurs tresses.

(l) ***Antai-menabé's :*** d'*Antai*, caste, peuplade, etc., *ména*, rouge, et *be*, fort, beaucoup, etc. ; et ce, de la rougeur, dit-on, des terres de leur contrée.

(137) *Antimenabe :* peuplade sakalava.

(m) *Antai-hy-vezou's :* d'*Antai*, peuplade, etc. : *hy*, particule qui se met devant au commencement des noms, et *Vézou*, rames, pagayes ; et ce, à cause qu'ils sont toujours en mer, et sans cesse occupés à la pèche.

(138) *Antivezo* et *Vezo*.

(n) *Antan-kouala's :* d'*Antan*, peuplade, etc., et *Kouala*, mis pour *Vouala*, port, rade, baie, anse ; et ce, du lieu qu'habite cette peuplade où la nature a formé, dit-on, un port assez commode.

(o) ***Antan-karan's :*** d'*Antan*, peuplade, etc. et ***karan***, mis pour *haran*, corail, coraux, rescifs ; et ce, du corail qui se trouve dans l'endroit qu'ils habitent.

(139) ***Antankarana.***

(p) ***Antan-t-sianac's :*** d'*Antan*, peuplade, etc., et *t*, particule de liaison et d'aspiration, *sianac*, lac ou eau de grande étendue.

(140) *Antsihanaka*.

(q) *Nossi-bé :* de *Nossi*, île, et *bé*, grand, de : et ce, c. q. d., grande île.

(r) *Antai-Manguehoudi's :* ils habitent à l'Orient des ***Antan-patchan's*** **et sont** surnommés *Masso toure*, de *masso*, pour *massoc*, mûr, re, et *toure*, hydromel ; et ce, c. q. d. hydromel mûr ou parfait ; et ce, pour perpétuer le souvenir du massacre horrible qu'ils firent d'une trentaine de *Be-tsi-mecarac's* qui allaient chez eux pour échanger des marchandises et qu'ils tuèrent après avoir enivrés avec le fatal **hydromel afin de** s'emparer de leurs marchandises.

(141) ***Antaimahory* : tribu** surnommée *Masatoka*. Sakalava qui s'établirent près d'Androna et firent la guerre au chef d'Ivondro, Isasy descendant de captifs faits à Mayotte.

(s) *Antai-maha-falé's :* d'*Antai*, peuplade, et *maha-fale*, mis pour *mamacé*, chasser ; et ce, de l'habitude que cette peuplade a, dit-on, de remplacer la sagaye (*saloc*. — *Vulgo !*) par le fusil (*Pigaratch*. — *Vulgo !*) ; les pères, dans cette peuplade, jouissent, assure-t-on, des prémisses de leurs propres filles.

Antai-hy-vougou-Anboni : d'*Antai*, peuplade, etc., hy, **particule qui précède** les noms, *Vougou*, grand arbre de la famille des guttiers, et ***Anboni,*** **en haut,** pour les distinguer des *Antai-hy-Vougou-Anbani* qui **habitent les bords de la** mer d'*Anbani*, en bas, et qui forment une peuplade chez les *Anta-Varatch's*. Ils tirent **leur** nom d'***Hy-Vougou***, rivière de **leur canton où il croît beaucoup de** *Vougou*.

vouhitch ovi's (t) (142) dit *Marou-Antsaké's* (u), les *Zafi-marou-héna's* (v) (143) etc., qui habitent la partie Nord de la côte de l'Est.

Sous la dénomination d'*Antan-bani-voulou's* (x), on comprend toutes les petites peuplades qui habitent les parties élevées de la côte de l'Est.

Entre le territoire des *Bé-tani-mènes* et celui des *Hovas*, on trouve encore une peuplade assez nombreuse appelée : *Bé-zaon-zaon* (y) 144).

Obs. — Les noms d'*Anta-varatch's*, de *Bé-tsi-miçarac's*, de *Bé-tani-ménes*, d'*Antaimes*, etc., sont tous des noms collectif qui comprennent des peuples plus ou moins considérables qui tirent pour la plupart leur noms des rivières sur les bords ou les environs desquelles elles se sont établies et qui se subdivisent en familles plus ou moins nombreuses.

Par exemple :

Les *Antai-hy-Vondrou's* (a) (145), qui habitent les bords et les environs de la rivière d'*Hy-Vondrou*, qui se décharge à la mer à une lieue dans le Sud de Tamatave (*Tamasina. — Vulgo*) (b) forment une peuplade chez les *Bé-tsi-miçarac's*. Cette peuplade se divise en plusieurs familles dont voici les noms des plus considérables qui habitent le grand village appelé *An-tzouloue, éfa* (c) qui est le nom de la rivière et non celui du village.

Savoir :

Les *Zafine-rini-lanbou's*, de *Zafine*, descendants de *Rini-lanbou*, leur ancêtre.

Les *Zafine-rahéfine's*, de *Zafine*, descendants, et *Rahéfine*, leur ancêtre.

(t) *Antai-Vouhitch-oris* : d'*Antai*, peuplade ; *vouhitch*, colline, montagne, et *ovi*, igname (*Dioscoroa*) ; et ce, des ignames qui croissent en abondance sur les montagnes qu'ils habitent.

(142) *Antairohitrovy* : tribu sihanaka qui vint s'établir à Vohitrovy, près de l'Onibe, et combattit longtemps les Antaivoloina.

(u) *Marou-Antsaké's* : de *marou*, beaucoup, etc., *Antsaké*, arc ; et ce, à cause qu'ils se servent presque tous de l'arc dont ils tirent avec beaucoup d'adresse.

(v) *Zafi-marou-héna's* : signifie descendants de *Maro héna*.

(143) *Zafimarohena* : tribu alliée aux Zafindrabay avec lesquels elle a guerroyé contre Isasy, chef d'Ivongo.

(x) *Antan-bani-voulou's* : d'*Antan*, peuplade, etc., et *bani* pour *anbani*, en bas, à la base, etc., et *voulou*, bambou ; et ce, c. d. q., peuplade habitant au bas des bois de bambous qui couvrent les lieux qu'ils habitent.

(y) *Bé-zaon-zaon* : de *Bé*, beaucoup, etc., *zaon-zaon*, brins ou brins d'herbes, de bois ; ainsi nommée des broussailles qui couvrent le sol qu'elle habite.

(144) ***Bezanozano.***

(a) *Antai-hy-Vondrou's* : d'*Antai*, peuplade, etc., *hy*, particule qui se met devant le noms *Vondrou*, roseau (*Typha*) mattite qui croît en abondance dans plusieurs endroits de cette rivière d'où elle tire son nom d'*Hy-vondrou*.

(145) *Antivondro* : Nom des peuplades vivant sur les bords de l'Ivondro et comprenant une foule de familles (les Zafindrainilambo, Zafindrahefina, Zafindrabevozona, Zafimangearinony, Antiherimo, Zanakilahy, Zafindrafara, Zafindratombo, etc.). A. et G. Grandidier : *Ethnographie*, page 200).

(b) *Tamasina* : de *Masine*, salé, ainsi appelé de ses eaux saumâtres ; *Tamatave* s'appelait autrefois *Tamatari* de *Matari*, du nom de la fille de *Raka-maharasoue* ; peu de temps après sa mort on changea le nom *Tamatari* en celui de *Tamasine* qu'il porte aujourd'hui dans l'idiome des *Bé-tsi-miçarac's*.

(c) *An-tzouloue-éfa* : d'*an*, en, dans ; *tzouloue*, palissade ; *éfa*, fait, te, achevé, vée ; et ce, c. q. d., en la palissade faite ; de ce que ce village est borné à l'Est par la mer, au Sud et à l'Ouest par la rivière Hy-Vondrou, de sorte qu'il paraît être fortifié par la nature et de difficile abord.

Les *Zafine-rafanka*, de *Zafine*, descendants, et *Rafanka*, leur ancêtre.

Les *Zafine-manguehari-nouguy*, de *Zafine*, descendant, et *Manguehari-nouguy*, leur ancêtre.

Les *Antai-hériène's*.

Les *Zanac-hi-lahé's*.

Les peuplades les plus renommées et qui constituent la nation laborieuse des *Antatcimes*, sont :

Les *Antai-hy-Mouroune's* : celle qui habite les bords de la rivière *Mamourou*.

Les *Antai-hy-Fassine's* : celle qui habite les bords de la rivière *Hy-fassine*.

Les *Antai-hy-Saka's*, les *Antai-hy-Vangaine-d'-ranou's*, les *Antai-hy-Nossi's*, *Antan-karan's*.

« Un chef, tantôt électif, tantôt héréditaire, et quelquefois « usurpateur, y jouit d'une assez grande autorité ».

Presque toutes les castes et peuplades de cette Grande Isle sont gouvernées par des chefs héréditaires.

Les *Bé-tsi-micarac's* ont pour chefs de nation les *Malates*, *Malata's* (*vulgo*) (d), descendants de *Rà-marou-manounpou* (e), fils naturel, dit-on, d'un Anglais et d'une Malgache appelée *Rahénigne*, laquelle était fille unique de *Ra-maha-rasouc* et de l'incestueuse *Malavi*, sa fille.

C'est de ce *Ra-maha-rasouc* qui était *Saka-lava* de nation, et de la famille des *Zafine-bola-ména's* (f), que vient la parenté qui existe entre les *Malates* et la dite famille qui est celle de *Ra-Vahini*, impératrice des *Saka-lava's*.

Ra-marou-manounpou, qui portait dans sa jeunesse les noms d'*Hy-tamou* (g) et de *Ra-Marou*, fut un chef usurpateur qui chassa les *Bé-tani-ménes* du territoire qu'habitent aujourd'hui les *Bé-tsi-miçarac's*.

Avant cette époque les *Bé-tani-ménes* portaient le nom glorieux de *Tsi-tane-bala's* (h), c'est-à-dire : gens que les palissades ne peuvent arrêter, et ce, de leur grande valeur.

Diane-Zanharé, son fils marcha sur ses traces, et fut celui qui commença pour ainsi dire l'hérédité de cette famille, qu'on nomme depuis *Zafine-d'-rini-souaï's* (i) ; dès lors les *Bé-tsi-miçarac's* eurent

---

(d) *Malata* vient sans doute de mulâtre ou de l'arabe *Moloc*, *Malac*, chef, roi, souverain.

(e) *Ra-marou-manounpou* : de *Ra* pour *raha*, chose, objet, créature, être, *Marou*, beaucoup, etc., et *manounpou*, servir en esclave, supplier, ramper, obéir servilement ; et ce, du respect aveugle et profond que les peuples qu'il avait asservis à sa domination lui portèrent jusqu'à sa mort.

(f) *Zafine-bola-ména* : de *Zafine*, lignée, postérité, descendants ; *bola*, argent, or, dont le *r*, se change ici en *b* et *ména*, rouge : et ce, c. q. d., descendants de l'or rouge : *rola-ména* est le nom que portait leur ancêtre.

Nota. — Les Malgaches appellent l'argent : *rola*, et *rola-foutci*, c. à d. argent blanc et l'or *rola-ména* : le cuivre porte chez eux le nom de *varahé* ; l'acier, celui de *sitili*, et le plomb, celui de *fisoc*.

(g) *Hy-tamou* : d'*hy* particule qu'on joint aux noms, et *tamou*, dérivé de *mitamou*, manger avec les mains : nom qui lui fut donné parce qu'il mangeait avec les mains sans faire usage de la cuillère et de la fourchette, comme font la plupart des créoles.

(h) *Tsi-tane-bala* : de *tsi*, ne pas, ne point, pas ; *tane* dérivé de *mi-tane*, retenir, et *bala*, palissade, retranchement.

(i) *Zafine-d'-rini-souaï's* : de *Zafine* et *Zafi*, descendants, neveu, lignée, postérité : *d'*, particule de liaison ; *rini* pour *rahénigue* et *souai*, bon, beau, joli, précieux, noble, etc. ; et ce, c. q. d., descendants de la noble *Rahénigue*.

dans leurs *Malates*, non des chefs jaloux de leur bonheur, mais des tyrans absolus qui les accablèrent et qui les accablent encore aujourd'hui, plus que jamais, du poids de leur chimérique puissance qu'ils affermirent dès sa naissance par des vexations et des crimes de tous genres.

Diane-Zanharé eut plusieurs enfants mâles dont *Yavi*, son aîné, surnommé *Ra-fiherai-guiane* (j), lui succéda et mourut, il y a plusieurs années, à l'issue d'une guerre malheureuse où il fut défait par le *Antai-hy-Vongou's* qui étaient commandés par *Dia-Manguila* leur chef. *Zaka-Vola* (k) son fils le remplaça dans le gouvernement; sa férocité porta les siens, vers le commencement l'an XI, à s'én défaire en le sagayant.

Les autres fils de *Diane-Zanharé*, encore existants, sont : *Tsi-alane* (l) et *Tsi-miri-laza* (m).

Dans le moment où j'écris ceci (Frimaire, an XII), les *Bé-tsimiçarac's* n'ont aucun chef proprement dit, reconnu et avoué, et sont dans la plus grande anarchie. *Tsi-alane*, oncle paternel de *Zaka-vola*, et *Hycaci*, fils de ce dernier, prétendant tous deux au gouvernement, de même que *Tsi-miri-laza*, cadet de *Tsi-alane*.

Tamatave, ce port si utile aux Isles de France et de la Réunion, ne tardera pas à être le théâtre de quelque scène sanglante par les prétentions ridicules de *Tsi-Alane*, d'*Hy-Atac* (n), autre fils de *Zaka-vola*, de *Tsi-mandri* (o) fils de *Laval* (p) (146) chef des *Antai-hy-Vondrou's* et de *Fara*..... (?) qui tous quatre y veulent commander et faire contribuer le résident et tous les capitaines des vaisseaux de commerce qui abordent journellement.

Tsi-Alane, ce même *Tsi-Alane* qu'on a la faiblesse de souffrir, vient encore, tout récemment (le 19 Frimaire de la présente année, au XII^e) de violer la foi sacrée et respectée des traités de ces peuples, cimentés par leurs sermens dont ils font Dieu dépositaire,

---

(j) *Ra-Fiheraiguiane* : de *Ra* pour *Raha*, chose, objet, être, créature, etc., et *fihéraiguane*, l'action de revenir, de retourner au lieu d'où l'on était parti. Nom qui lui donna un devin fameux parmi ces peuples, lequel lui assura que tous les vaisseaux mouilleraient de préférence à Foulpointe que partout ailleurs, et qu'ils y reviendraient toujours.

(k) *Zaka-vola* : de *zaka* dérivant de *mantzaka*, puissant, riche, opulent, en crédit, qui a de l'autorité, du pouvoir, et d'où vient *Anpantzaka*, roi, chef, et *vola*, argent.

Obs. — *Foulpointe* est appelé *Maha-veloune* par les Malgaches, de : *maha*, qui donne, qui rend, etc., et *veloune*, vivant, sain, bien portant ; et ce, c. q. d., qui rend bien portant, de ce que *Diane-Zanhare* tombé malade y recouvra la santé.

(l) *Tsi-alane* : de *tsi*, pas, point, ne pas, ne point, et *alana* dérivé de *Manguehala*, détester, haïr, être odieux, etc., il signifie encore ôter, déplacer, renvoyer, etc. ; c. q. d., qu'on ne déteste point, parce qu'il était d'un caractère très doux dans sa jeunesse.

(m) *Tsi-miri-laza* : de *tsi*, ... ; *miri* pour *miriri*..... et *laza*, la renommée : et ce, c, q. d., qui ne dédaigne point la renommée.

(n) *Hy-Atac* : d'*hy*, particule qui se place avant les noms : *atoc* de *mangatac*, ... mendier, à cause ..... encore petit, il était ..... l'habitude d'aller de porte en porte par le village de Foulpointe, demander l'arack, de l'hydromel, des bananes, du miel .....,etc.

(o) *Tsi-mandri* : de *tsi*, pas, point, ne pas, ne point, etc. ; *mandri*, dormir, sommeiller, reposer ; et ce, c. q. d., qui ne dort pas, ainsi nommé de ce que, étant encore à la mamelle, il faisait passer de mauvaises nuits à sa mère.

(p) *Laval*, ce *Laval* est un *Malate* issu d'une Malgache et d'un charpentier français ; c. à. d., son grand père. C'est un homme faux et qui jouit d'une fort petite considération.

(146) D'autres disent que, de Laval était un chef de traite qui remplaça La Bigorne et réussit à pacifier le pays dont les commerçants boycottaient nos navires après que La Bigorne eut chassé Andrianjanahary (*Diane-Zanhare*). Il était le grand-père de Tsialana.

en faisant arrêter les envoyés (*fiaça*) (q) ou chef des *Hovas* députés vers lui et tous les autres chefs des *Bé-tsi-miçarac's*.

Ces malheureux échappèrent néanmoins à sa rapacité, protection qu'ils trouvèrent dans *Laval*, mais leur conducteur *ampanguehatitch. — Vulgo!* (r) de caste *Bé-tanimène* fut vendu.

Il résultera de cette violation des traités, si le gouvernement n'y intervient au plus tôt, que les *Bé-tanimènes* déclareront la guerre aux *Bé-tsi-miçarac's*, et que les traitans des deux Isles seront privés, non seulement du commerce qu'ils font avec ces premiers, mais encore avec les *Hovas* qui leur interdiront l'entrée de leur territoire jusqu'à ce qu'ils aient tiré satisfaction de l'outrage fait aux envoyés de leur nation,

Les *Bé-tanimenes* mêmes n'ont point de véritables chefs de nation, car s'ils regardent *Ra-bé-Vahoüoc* (s) de la famille des *Zafine-ra-veloune-banguehône* (t) comme tel, c'est qu'aux avantages de la fortune, il réunit encore ceux de commander à une grande famille de laquelle il paraît être assez bien soutenu. Malgré cela les chefs des peuplades qui composent cette nation paraissent néanmoins jouir d'une plus grande autorité, et avoir plus de crédit sur elles que n'en a réellement *Ra-bé-Vahoüoc.*

Hy Satchan, proche Tamatave, Isle et Côte Est de Madagascar, ce 8 Prairial an XIII[e] *(28 mai 1805.)*

Monsieur,

J'aurais eu l'honneur de vous répondre plus tôt à la lettre dont vous m'avez honoré le 21 Germinal dernier par le capitaine Chouette, et vous aurais prié d'agréer mes très sincères remerciements pour les deux armes à feu que vous avez eu la bonté de m'envoyer par lui, si, à l'époque de son départ de Foulpointe pour l'Isle de France, les poteries malgaches que je vous destinais et que je me proposais de vous faire passer par le *Paquebolh* se fussent trouvées prêtes ; mais le hazard a voulu qu'elles fussent fracassées dans le transport d'Hy-Satchan à Tamatave, par la maladresse des marmites qui laissèrent tomber la caisse qui les contenait ; de manière que cet accident me prive du plaisir que j'aurais eu, Monsieur, à vous les faire accepter : mais j'espère réparer cette perte en vous en envoyant d'autres par les premières occasions.

Je désire tout aussi ardemment que vous, Monsieur, d'effectuer mon retour à l'Isle de France pour faire hommage au gouvernement des nombreuses observations qu'un assez long séjour dans

---

(q) *Fiaça* signifie encoer : ambassadeur, député, représentant, etc. ; et ce, de *mangue-haça*, ordonner, commander.

(r) *Ampanguehatitch :* conducteur, celui qui mène, etc., dérivant de *manguecha*....... conduire, mener.

(s) *Ra-bé-Vahoüoc :* de *ra* pour *raha*, chose, objet, etc. ; *bé*, beaucoup, etc. ; *rahoüoc*, village selon l'idiôme des *Antateimènes* ; et ce, c. q. d., homme qui possède beaucoup de villages. *Tanane* dans l'idiôme des *Bé-tsi-micarac's* et des *Bé-tanimènes* signifie village.

(t) *Zafine-ra-veloune-banguehône :* de *Zafine*, descendants : *ra* pour *raha*, chose, objet, etc. ; *veloune*, soin, en santé, heureux ; et *banguehône* pour *ranguehône*, avoir de l'esprit, du génie, être raisonnable, lequel dérive de *aranguehomane*, croissance, génie, esprit, raison, sentiment ; et ce, par la raison que *Ravèloune-banguehône*, ancêtre de *Ra bé-vahoüoc*, fut rendu heureux par son esprit et par la douceur de son caractère.

cette grande Isle m'a mis à même de faire, et donner un dictionnaire et une grammaire malgaches dont l'étendue et l'exactitude rendront ces deux ouvrages utiles à toutes les nations commerçantes qui abordent à Madagascar, et spécialement aux deux colonies qui sont confiées à vos soins; à ces deux ouvrages, vrais monuments de courage et de patience, je joindrai encore les mémoires qui présenteront, par les matières qui y sont traitées, les plus grands renseignemens sur le génie, les arts, l'agriculture, mœurs, coutumes, superstitions des peuples dispersés sur le vaste sol de cette Isle intéressante, en indiquant les moyens d'y réaliser enfin les projets de l'ancien Cabinet de Versaille, dont le défaut de connaissance et de lumière (si nécessaire dans une entreprise si délicate) dans les agens qu'il y envoya successivement (desquels cependant on doit excepter Flacourt) fut la cause principale de leur inexécution et des malheurs multipliés qui en résultèrent: C'est donc, Monsieur, pour ne pas errer, pour ne rien avancer sur des dit-on, comme l'a fait le célèbre Raynal qui, sur un faux rapport, crée sans hésiter, sous le nom de Quimosse, une nation de Pygmées, qu'il place au centre de cette grande Isle, mais qui n'exista jamais que dans ses écrits, et dans l'imagination de celui qui osa lui en imposer si grossièrement. Et tout récemment encore, n'a-t-on pas vu M. de Cossigney, rendre d'un coup de plume le lac de *Nôce-bé* (*noci-bé. — Vulgo* navigable, l'embouchure de la rivière d'*Hy-Vondrou* par laquelle il se décharge à la mer ! accessible aux plus gros navires; laquelle il dégage avec la même facilité de la barre houleuse et des sables mouvans qui la rendent impraticable, même dans les plus grands calmes, en plaçant vis à vis la petite Isles au Prunes (*Noci-alanguehane. — Vulgo !*) à laquelle il donne plusieurs lieues d'étendue, quoiqu'elle n'en ait réellement qu'une de circuit, et qu'elle soit placée à deux grandes lieues plus bas dans le Nord de la dite embouchure, etc.; c'est pour ne pas tomber, dis-je, dans les mêmes fautes que ces deux hommes, très estimables à tous égards, que je désire faire le voyage de l'intérieur avant de rien publier sur ces contrées. Et si je ne me rends point à votre invitation, Monsieur, ce n'est ni entêtement de ma part, et encore moins le désir de prolonger mon séjour ici, mais c'est au contraire celui de bien faire, d'être utile à mon pays, à mes concitoyens en ne publiant que l'exacte vérité, et non des romans qui ne conduisent à rien, sinon qu'à induire en erreur et fournir à quelques ambitieux sans pudeur de nouveaux moyens de tromper le gouvernement, en lui présentant de beaux projets d'établissemens, comme cela s'est toujours fait toutes les fois qu'on a voulu s'occuper de ceux à former dans cette Isle. En conséquence de ce que je viens d'avoir l'honneur de vous rapporter ci-dessus je persiste dans le projet d'exécuter ce voyage, le plus tôt que faire se pourra, en vous suppliant, Monsieur, ainsi que M. le Capitaine Général, d'y coopérer en me fournissant les moyens nécessaires à son entreprise.

Vous savez, Monsieur, qu'une société libre vient de se former dans votre Colonie, d'abord sous la dénomination de Cercle Littéraire qu'elle crut devoir rejeter pour prendre celle de Société d'Emulation, comme étant plus conforme à la nature de ses travaux. Cette société s'est occupée dès ses premières séances du renouvellement de l'ancien vocabulaire malgache de M. Challan, avec le désir qu'elle aurait qu'il s'exécutat sur le plan d'analyse et

dans l'esprit des notes étimologiques insérées dans la lettre que j'ai eu l'avantage d'écrire le 1er pluviose dernier à M. Froberville, rédacteur du journal hebdomadaire, en réponse à l'article inséré dans la feuille du 15 primaire du dit journal par M. Vincent, sur les oiseaux de proie diurnes et nocturnes indigènes à Madagascar, et dont l'introduction pourrait être tentée à l'Isle de France, afin d'y détruire les granivores qui y ravagent les récoltes céréales, en ne les prenant néanmoins que parmi les espèces de ces deux classes, qui sont reconnues n'être nuisibles ni au gibier, ni à la volaille. La Société d'Emulation, voulant bien me faire participer à ses utiles travaux, vient de m'envoyer avec les procès-verbaux de ses premières séances, des lettres qui m'honorent du titre de son associé-correspondant à Madagascar, avec invitation d'entretenir avec elle une correspondance active, avec promesse de son côté de me procurer tous les secours qui seront en son pouvoir.

Je vais tracer ci-après, Monsieur, et suivant le désir que vous m'en avez témoigné dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la méthode que les Malgaches emploient pour apprêter le cuir (146) avec lequel ils font leurs gibernes (*tan-bà-lan*. — *Vulgo !*

1° On prend un morceau de peau de vache ou de génisse, plus ou moins grand, immédiatement après la mort de l'animal, qu'on étend et fixe sur un fort cerceau comme on ferait sur un tambour, en mettant la partie velue dehors et celle qui adhérait à la chair, en dedans.

2° Après l'avoir ainsi fixée et posée horizontalement, comme une assiette sur une table, on répand sur la partie velue de l'eau bouillante, et à fur à mesure qu'on l'y verse et à l'aide d'un couteau peu tranchant, on en enlève le poil en grattant.

3° La peau devenue nette et transparente par ce moyen, on la teint en rouge, en couvrant la surface épilée encore trempée par l'eau bouillante qu'on y a répandue, d'une couche de cendre commune à laquelle on ajoute deux ou trois onces d'écorce de racines d'*hounitch* pulvérisée, si l'on ne peut s'en procurer de fraîche qu'on ne fait alors que piler. La quantité de fragmens d'écorce de racine d'*hounitch* doit toujours être proportionnée à la grandeur de la peau qu'on veut teindre, ainsi que celle de la cendre.

4° Ainsi couverte de cette couche colorante, la peau fixée sur son cerceau est exposée au soleil jusqu'à parfaite dessication.

5° Lorsqu'elle est bien sèche, et pour la nettoyer de la couche colorante on lave la surface avec un peu d'eau froide, et la met sècher de nouveau, et dès qu'elle l'est on peut l'employer.

L'*Hounitch*, Monsieur, est une liane ligneuse qui appartient à la famille des *Garances* et qui est du même genre que le *Vàhàtch*, aussi liane ligneuse, qui j'ai eu le plaisir de vous envoyer l'an passé ; (la racine de l'*hounitch* sert à teindre le *Rafia*, en rouge et celle du *Vàhàtch*, en jaune).

Je souhaite de tout mon cœur, que la giberne que je joins ici et dont le cuir est préparé selon le méthode rapportée ci-dessus,

(146) *Tanbalana*. Sous ce nom les Hova désignent une petite natte sur laquelle les bouchers posent la viande pour la découper ; la giberne est appelée kotrana, kotranmiaramila.

avec une corne à poudre (*tandrou-bantza. — Vulgo!*) (147) puissent vous être agréable et vous faire plaisir.

Agréez, je vous supplie, Monsieur, l'assurance de mon estime et de mon profond respect et mes très sincères salutations.

Traduction malgache du 83e psaume de David, suivi de divers (148) fragmens des psaumes du même, également traduits en malgache.

Texte original de Chapelier

« Manon poua Zanhari, hai anariaux kouni-anpi-servi-s-anazi.

« Anariaux-toumouitch-andrahon d'Zanharé-nai Andrahou-salanpan-ni-tchaon-d'Zanharé-nai.

« Manangana-tanguehâne amni-tchaon malaïa anazy andavane ni alaine, kéla manoupoua-Zanharé.

« Aniou amiane-Zanharé avilomane anariaux, ni-Zanharé-nanguehanon-ni-languiétch-naihai-ni-tané.

Texte rectifié

« Manompoa Zanahary anareo mpanompony sy ampisarivy azy.

« Anareo mitomoetra andragnoun'-dZanahary, andragnou salampa ny Zanahary nay.

« Manangana tagnanareo mitodika amy ny tragnounasin'Zanahary amy ny alina, manompoa Zanahary.

« Ny Zanahary mamafy rano anareo, ny Zanahary nanao ny lagnitry miaron ny tany.

Traduction de Chapelier

« Bénissez le Seigneur, vous tous qui êtes ses serviteurs. »

« Vous qui habitez dans le temple du Seigneur et dans les portiques de la maison de notre Dieu. »

« Elevez vos mains vers le sanctuaire durant la nuit même, et bénissez le Seigneur. »

« Que le Seigneur vous bénisse, le Seigneur qui a fait le ciel et la terre. »

Fragment du Psaume 36e

Texte de Chapelier

« Aza miorou ni avilomane-ni-ouloune massioc, aza mangni-ni-ouloune-manguehanon-fangue halé ratti.

Texte rectifié

« Aza be fo ny tsara mahazo ny olo-masiaka, aza maguiry ny olo-misifa.

Traduction de Chapelier

« Ne soyez point jaloux du bonheur des méchants et ne portez point envie à ceux qui commettent l'iniquité. »

---

(147) *Tandrombanja* : poire à poudre.

(148) Les textes cités par Chapelier ont été reconstitués grâce à l'obligeance de M. Firinga à qui nous adressons ici tous nos remerciements. Le texte indigène de Chapelier est tellement déformé que M. Firinga n'a pu le rétablir et a dû, en se servant de la traduction donnée par Chapelier, établir le texte en idiome betsimisaraka ; il en a été de même pour le texte malgache donné par Chapelier dans la 12e lettre.

Idem du 62e

Texte chapelier

« Ni-zanac-ouloune-béloune ava-dikadiène tsinitch : ni-zanac-ouloune-béloune-manan-pi-lantzane-an-baka ; ni-zinguiène zariaux, ni-mi-fangue hangouli »

Texte rectifié

« Ny zanakolombelo miavognavon foana : ny zanakolombelo tsy mitovy landza zareo ; maudzengy angouly amini namany »

Traduction de Chapelier

« Les enfants des hommes ne sont que vanité : les enfants des hommes ont de fausses balances ; ils ne cherchent qu'à se tromper les uns les autres.

Idem du 67e

Texte chapelier

« O-Zanharé-t'-amni nandria-nanan t'aloha ni-oulou marou aminau, t'amni nanda lovanan t'-angniéfitch-t-angue.

Ni tané nangourouhourou ; ni languiétch ni mana nantzari anrane hai massou d'Zanharé-n-'Israel »

Texte rectifié

« Zanahary ! anao koa nandeha aloha ny olonao, nandeha amy ny tany tsy misy ala ny tany nangorohoro, ny lagnitry mimana nampiboaka oran himaso ny Zanahary ny Israël »

Traduction de Chapelier

« O Dieu, lorsque vous marchiez à la tête de votre peuple ; lorsque vous passâtes dans le désert.

« La terre trembla, les cieux se fondirent en pluie devant le Dieu de Sinaï, devant le Dieu d'Israël. »

Idem du 101e

Texte de Chapelier

« Ni androu ko nandéa-caraha-ni-aloutch kéla zaho niha maigne caraha ni hahetch. »

Texte rectifié

« Ny andro havelomako karaha hahitry ka zaha karaha hahitry maigny. »

Traduction de Chapelier

« Mes jours se sont écoulés comme l'ombre et je suis devenu sec comme l'herbe. »

Idem du 102e

Texte chapelier

« Ni avilomane ni ouloune mandalou sananb'étch ni hahétch ; ni ouloune mamélane caraha ny fèlane an d'rouranga.

« Ni angnine kouai avi kélizi malazou kéla tchichi tavéla sanba t'amni famé naririene. »

Texte rectifié

« Ny aviloma ny olona mandalo karaha ny ahitry mamelan karaha ny folana ambanivolo.

« Izy koa misy hagny, izy maigny, tsy hita ny mariky ny tany nitomboany. »

Traduction de Chapelier

« La vie de l'homme passe comme l'herbe ; il fleurit comme une fleur de la campagne.

« Un vent souffle et elle se sèche, il n'en reste aucune trace dans le lieu même où elle était née. »

Idem du 104e

Texte de Chapelier

« Zanharé nangne antçan ni silone-t'amni hi tané kélizi nangnehala ni moufou favéloune ni oulouné. »

Texte rectifié

« Ny Zanahary nagnantso ny silou tamy ny tany, avakeo nagnala ny mofo mahavelo ny olon. »

Traduction de Chapelier

« Le Seigneur appelle la famine sur la terre et ôte le pain qui est le soutien de l'homme. »

Idem du 108e

Texte de Chapelier

« Atanzou ni ahitsiene n'pangnehahé ko ha zanharé.
« Fa ni vava ni ouloune massioc, nai hai ni vava ni ampanoubou temi efa ni eokotch t'aménahy. »

Texte rectifié

« Volagno ny tô natoko Zanahary, fa ny vava ny olon masiaka ny olon ratsy toutry nisakatra mamoutitry zaho. »

Traduction de Chapelier

« Rendez témoignage à mon innocence, ô mon Dieu, car la bouche du méchant et de l'imposteur s'est ouverte. »

Idem du 113e

Texte de Chapelier

« Ni zanharé nai toumouitch an dangniétch izi magne haran-pò.
« Ni zanharé-ni ouloune béloune vola ména fouan naihai vola foutci arça ni ouloune béloune n'rec.
« Raha manan bava, tsi mi volan ; raha manan massou tsi mahita.
« Raha manan tadigne tsi maha rigni ; raha manan darokourou tsi maha rigni.
« Raha manan tangnehane tsi manan patçapa ; raha manan kougnehoutch tsi mandéa ; raha manan tinda, tchichi volan.
« Aniou ni anpangnehanou anazi ant-zavi caraha zariana n'rec ; naihai ni ouloune mi tavanda anazy, aniou fankatouroutch aménazy kouai n'rec. »

Texte rectifié

« Ny Zanahary nay toumoetra any andagnitry Izy magnerampo.
« Ny Zanahary ny olombelon vola mena miaro vola fotsy, foan miaro ny asa natò ny tagna ny olombelon.
« Manambava zareo tsy mivolan, manamaso zareo tsy mahita.
« Manantadigny tsy mahaŕegny ; mananguoro tsy maharegnihimbo.
« Manantagnana tsy mahatan ; mananougoutrou tsy mandeha ; manantenda tsy mivòlan.

« Zay magnano zainy kotony, karaha zareo zay mitavandra zareo, mitovy amindzareo. »

Traduction de Chapelier

« Notre Dieu est dans le ciel : il fait tout ce qu'il lui plaît.

« Les dieux des nations ne sont que de l'or et de l'argent et l'ouvrage des mains des hommes.

« Ils ont une bouche et ne parlent point ; ils ont des narines et ne sentent point.

« Ils ont des mains et ne touchent point ; ils ont des pieds et ne marchent point ; ils ont un gosier et n'ont point de voix.

« Que ceux qui les font deviennent semblables à eux et que tous ceux qui espèrent en eux leur ressemblent. »

G. FONTOYNONT.

NOTES SUR LE FARIHIN-DRANGITA (Marais de Rangita)

Nord d'Imerimanjaka

par SAVARON aîné

Dans ce Farihy serait enterrée Rangita (la *Rangitamanjaka* des Kabary), une des premières, sinon la première reine hova.

Rangita est-elle la mère, la sœur ou la fille de Rafohy enterrée à Imerimanjaka où on montre son tombeau? Je pencherais à croire qu'elles étaient les deux sœurs, selon un manuscrit cité par le Père Callet, et aussi à cause du manque d'indication de rang de succession qui, même pour leurs ancètres, existe ; on les nomme toujours ensemble en intervertissant leur ordre.

Des indigènes du pays disent aussi qu'une d'elles n'eut pas d'enfant.

La tradition et les légendes spécifient bien pour le marais situé au nord d'Imerimanjaka l'appellation de marais de Rangita, parce que son corps (ou du moins une partie de son corps) y reposerait.

A ce sujet, quelques-uns des indigènes que j'ai interrogés prétendent que seuls les intestins, selon une coutume admise pour les rois ou leurs proches, y seraient inhumés.

Toujours est-il que, du jour où ces restes y furent déposés le Farihy devint sacré (*masina*) et que c'est là qu'on allait puiser l'eau pour la circoncision des mâles de la famille royale descendant de Rangita.

Ranavalona Ier, en souvenir et en commémoration de cette partie du marais, fit faire à son avènement une pirogue en argent de dimensions restreintes et l'immergea elle-même en grande pompe à l'endroit (qu'on lui désigna le plus exactement possible où avait été immergée la pirogue contenant les restes ou une partie des restes de Rangita.

Cet endroit était connu d'une façon à peu près exacte et a pu ne pas varier parce que seules les personnes de la famille royale avaient le droit de venir puiser l'eau de la circoncision à ce point du Farihy.

Les proches de la famille royale pouvaient s'en approcher à une certaine distance, 10 ou 20 mètres, certaines castes de nobles un peu plus loin, puis les Hova roturiers plus loin encore, et enfin les esclaves ne pouvaient prendre de l'eau que sur les bords du Farihy sacré.

Les personnes qui auraient eu des velléités d'enfreindre cette loi auraient été englouties, se seraient envasées sans secours possible ; cette croyance était tellement enracinée dans l'esprit des populations que, lorsqu'après avoir fait l'acquisition du Farihy, je voulus, lors d'une année sèche, y faire exécuter des recherches, personne des environs ne voulut consentir à s'approcher de cet endroit. Je dus d'abord me servir de personnes étrangères à la région et auxquelles je laissai ignorer ces choses.

Des Hova (roturiers), de père en fils étaient chargés de faire respecter cette loi.

L'un d'eux résidait à Androrosy (près Imerimanjaka), un autre à Imerinkolovana et un autre à Anganomasina). A cette charge était attribuée la prérogative d'user de la partie du marais environnant l'endroit sacré.

J'ai pu interroger celui d'Androrosy, mort actuellement, mais il n'a jamais voulu me dire l'emplacement exact où avait été immergée la pirogue de Ranavalona Ire quoique pour moi il dut le savoir très exactement.

Cette défiance à mon endroit était compréhensible ; il voulait éviter ce qu'il considérait comme un sacrilège. Peut-être plus tard pourra-t-on être plus heureux auprès des autres (s'ils vivent encore) lorsque leur défiance sera tombée.

Les meilleurs renseignements que j'ai pu avoir au sujet de cet emplacement m'ont été donnés par un parent de ma femme mais il n'a pu me les donner exactement car, étant seulement Hova, c'est-à-dire roturier, il n'avait pu en approcher qu'à une certaine distance, plus de 50 mètres certainement.

Les indigènes qui m'ont dit que seuls les intestins de Rangita ont été inhumés au Farihy, dans une lakana de petites dimensions, prétendent que son corps a été enterré à Imerimanjaka, sinon dans le même tombeau au moins à côté de celui de Rafohy, qui est placé sur le bord et à l'angle nord-est du Kianja Andriana, comblé actuellement. Ces indigènes, habitants actuels d'Imerimanjaka, prétendent aussi faire remonter leurs ascendants à la création du village sous Rafohy et Rangita. En tous cas, le tombeau de Rafohy est bien nettement dénommé et déterminé, non pas celui de Rangita.

A la tête de ce tombeau de petites dimensions extérieures, recouvert d'une pierre plate, est une pierre debout ; dans le Kianja, à l'angle nord-est, est une pierre à tête arrondie servant aux rites de la circoncision. — C'est sur cette pierre qu'on perçait la voatoavo qui devait servir à aller puiser l'eau de la circoncision.

Les *Tantaran' Andriana* disent, je crois, sans bien spécifier, que la pirogue grande ou petite qui devait renfermer les restes de Rangita était formée de deux troncs superposés et creusés intérieurement. Etaient-ils creusés à l'aide du fer ou du feu ?

Certaine tradition que j'ai pu recueillir, précise que la fabrication du fer fut introduite en Imerina, par une personne apparentée à Rafohy et à Rangita : il y aurait intérêt (puisqu'on ne peut facilement arriver à découvrir cette pirogue que l'eau du marais a pourtant pu conserver si elle était en bois imputrescible) à constater si le tombeau royal d'Imerimanjaka, contient des objets en fer pouvant nous fixer à ce sujet.

Si ce tombeau ne contient que les restes de Rafohy, il se peut qu'on ne trouve pas de ces objets, Rafohy étant probablement morte avant Rangita, qui résida — au moins quelque temps — à Alasora, en même temps que son fils Randriamanelo, tandis qu'on ne dit pas que Rafohy, y résida, ce qui pourrait faire croire qu'elle mourut avant qu'Andriamanelo s'en soit emparé, c'est-à-dire, avant l'époque où les Hova se sont servis du fer pour combattre.

Il n'y a pas au Farihy traces d'anciennes rizières, ni de travaux collectifs pour leur établissement ; il n'a pu selon moi y avoir des rizières de première saison, qui auraient été inondées avant la

maturité du riz ; toutes les parties cultivées plus tard en rizières au Farihy sont le résultat d'un colmatage relativement récent, causé surtout par l'érection de digues qui y ont apporté des alluvions.

En dehors de ces constatations, ceci m'a été affirmé sans divergences par tous les gens du pays : les rizières de première saison, qui s'étendent au nord de l'endroit sacré, d'Imerinkolovana à Alasora ne datent que d'une cinquantaine d'années, les anciens m'ont dit les avoir vu installer.

Un Hova a voulu faire des rizières, il y à 60 ans, à l'est d'Imerimanjaka, il a dû abandonner ses essais ; l'ouest d'Imerimanjaka était arefo et herana disent les anciens.

D'autre part la configuration du sol, l'absence de canaux, de terrains suffisants et propres à cette culture et pour d'autres raisons trop longues à exposer ici, je ne crois pas non plus qu'il y ait eu, au temps de Rangita, des rizières de deuxième saison aux environs du marais du Farihy.

On en est réduit à conjecturer que les habitants des environs du Farihy et de tout le marais qui s'étendait au nord jusqu'à l'est d'Ambohipo, à l'ouest jusqu'à Antanjombato et Ankadimbahoaka, et au milieu duquel serpentait l'Ikopa en saison sèche, ne les habitaient que pour les avantages exclusifs du marais qui leur fournissait facilement tout ce qui leur était nécessaire à la vie, nourriture, vêtements et habitations, sans aucun secours d'instruments en fer, qu'ils ne possédaient pas encore, selon la tradition dont je parle plus haut.

Le marais, à part la partie du Farihy où fut immergée la pirogue de Rangita, qui est plus profonde, et quelques autres endroits moins étendus, était à sec deux ou trois mois de l'année, selon les années, et servait de réunion aux jeunes gens des différents clans des environs, qui s'y exerçaient à diverses luttes ; on spécifie que les *Vazimba* d'Alasora s'y rencontraient avec les Hova d'Imerimanjaka. — La partie nord de ce marais fut le lieu d'un combat auquel assista Mayeur.

Jusqu'en ces derniers temps (50 à 60 ans environ), il n'y eut aucune digue traversant le marais et jusqu'à notre arrivée, il n'y en avait pas aboutissant à Imerimanjaka.

On était obligé, une partie de l'année, de contourner le marais par le sud pour aller d'Alasora à Imerimanjaka et réciproquement. Se servait-on de zahatra jadis, je ne m'en suis pas informé ; ce que je sais c'est que plus tard, aux époques des grandes eaux, les riverains se servaient de pirogues, rares d'ailleurs, pour communiquer entre eux.

Imerimanjaka, pas plus que les environs immédiats du Farihy, n'ont jamais dépendu d'un fief noble : ils étaient considérés comme menabe, aucun noble n'y a revendiqué un terrain quelconque. — Il n'y a pas eu de nobles faisant fonction de nobles ayant habité Imerimanjaka ou les environs jusqu'à Alasora.

Les gardiens de l'endroit qui tenaient leur charge de père en fils, en remontant jusqu'à Rangita, n'étaient pas non plus nobles. On peut croire que cette charge aurait été dévolue à des nobles s'il en avait existé à cette époque, car bien des charges moins honorables leur furent réservées plus tard.

D'un autre côté, les gens de cette contrée (Alasora et Sud y compris Imerimanjaka) sont, dans tous les kabary anciens, désignés comme les premiers ray amandreny des Hova et aucun d'eux,

y ayant son origine n'est noble ; pourtant ils dédaignent se marier avec des Hova de menakely.

Les quelques nobles qui y résident actuellement (il doit peu y en avoir, personnellement je n'en connais pas), sont étrangers d'origine à la contrée.

Par contre, il y habite beaucoup de Tsiarondahy dont quelques-uns prétendent faire remonter leur filiation aux premiers habitants d'Alasora et revendiquent certains des tombeaux de vazimbas qu'on voit encore comme renfermant les restes de leurs ancêtres.

Antanjombato, Ankadiavo, d'autres petits groupements autour du Farihy, Alasora, Androndra, c'est-à-dire les environs du marais sont peuplés de Tsiarondahy faisant remonter leur filiation aux Vazimba.

Ce sont pour moi, évidemment, des descendants des anciens habitants des bords du marais restés fidèles aux tombeaux de leurs ancêtres et ce n'est pas sans raison qu'ils y sont restés ainsi groupés ; soumis, ils sont devenus les principaux auxiliaires des premiers rois Hova, même lorsque ceux-ci ont dû combattre les gens de leur race, et, à Tananarive, qui en petit est une image sociale et territoriale de l'Imerina, ils sont placés dans la partie sud-est et à côté de la famille royale dont les demeures par importance de filiation s'éloignent du Rova jusqu'à rejoindre celles des Tsiarondahy sans interruption de demeures de nobles et de Hova roturiers qui sont groupés ailleurs.

Ici et là on peut tirer des déductions sur l'ancienne histoire de l'Imerina.

Il y a également autour du marais des groupements de Manisotra venant d'Ambohijoky, désignés lors de leur dislocation par Andrianampoinimerina pour y résider dans des enclaves dont ils ne sont jamais sortis.

En raison de la vénération due au tombeau à Imerimanjaka, il avait désigné également certaines familles hova pour y demeurer et augmenter l'importance de ce village, mais ces gens retournèrent plus tard dans leurs villages, il n'en reste plus aucun

Pour moi, au Farihy on se trouve en présence des descendants des anciens habitants des environs du marais sinon de l'Imerina et des descendants des premiers Hova qui y sont arrivés.

Cette particularité doit se retrouver aux environs d'autres marais du centre de l'Imerina qui furent probablement habités avant les collines.

Je crois que de la situation des anciens villages de cette contrée, de leur configuration et de leur caractère, de leurs abords, des tombeaux qui y sont et des habitants qui y résident encore on peut tirer des document très intéressants sur l'ancienne histoire de ce pays.

Les races ne se sont pas mélangées, les différences de castes et d'origine dans une même race ont même été respectées. Quant aux biens ou terrains groupés autour des tombeaux, la plupart ont encore été conservés dans les familles de leurs anciens propriétaires, les ventes aux étrangers étaient faites à réméré, en tous cas il leur en reste des vestiges quand ce ne serait que la propriété des tombeaux.

Avant de clore cette étude je dois faire remarquer que le suffixe Manjaka n'a pas été appliqué aux villages qu'habitaient les prétendus ancêtres de Rangita, ni aux noms de ces ancêtres.

tandis que la *tradition spécifie bien cette appellation* pour Rangitamanjaka.

Le nom d'Angano-Masina donné au village qui se trouve en face, à l'est d'Imerimanjaka peut donner lieu à des déductions, aucun ancien village de cette contrée ne porte ce suffixe.

De l'ensemble de cette étude on pourra tirer certaines déductions :

1° Sur la date approximative de la façon rituelle de pratiquer la circoncision ;

2° Sur l'époque ou les restes de la personne du roi deviennent sacrés pour une population entière, ce qui déterminerait que de son vivant Rangita avait dû se *faire considérer par* son entourage autrement que les *chefs de clans*, ses contemporains ;

3° Sur la thèse des Vazimba et des Hova ou plutôt sur l'ethnographie des populations qui habitaient cette contrée à cette époque ;

4° Sur l'établissement après Rangita de la *noblesse hova* ;

5° Sur l'arrivée *du fer et* peut-être sur l'introduction de la culture du riz dans le centre de l'Imerina.

En tous cas il y a deux choses certaines, parce que proches de nous : le fait d'Andrianampoinimerina et l'acte rituel de Ranavalona 1re, qui étayent et corroborent la tradition.

KIBORY ANTAISAKA

par G.-Ch. Toussaint

Chaque clan de Antaisaka possède une sépulture commune appelée kibory. C'est un charnier dans une case close, au cœur d'un bosquet sacré. Les chefs de kibory, personnages révérés, président aux funérailles de tous les membres du clan. Ils siègent aussi au premier rang à l'assemblée des anciens, lorsque celle-ci est appelée à prononcer sur l'exclusion du kibory, sanction redoutée qui n'est encourue que pour un crime ou un manquement grave à l'honneur de ces tribus, tel que pourrait être l'acte décrié de laver un chien.

Il m'a été donné, en août 1912, de visiter dans la région d'Iseriny, à faible distance de Vangaindrano, le kibory du clan Andrahamba, de la grande tribu des Zafimananga. Le site, voisin du village d'Ambatomitio, est un tertre un peu boisé, moins que ne le sont en général ces lieux funéraires. La case est spacieuse et haute, aux murs de pierres, au toit de planches. Au milieu de la façade ouest, une large porte à deux battants, munie de grosses poignées de bois et à laquelle font suite vers l'intérieur quatre menhirs, s'ouvre sur un spectacle singulier.

Les corps gisent à même le sol, en deux monceaux rituelliquement disposés, les hommes au sud, les femmes au nord, tous allongés de l'est à l'ouest et superposés les uns aux autres. Une arête de bois marque la séparation entre les morts et les mortes. Près des premiers figurent, dressés contre la paroi de l'est, les bâtons de commandement en bois de Zahana. A portée des secondes sont placées les calebasses d'huile de pignon d'Inde, destinées aux soins de la chevelure. La dépouille la plus récente, sur le haut du tas des mortes, est recouverte d'une natte. Des têtes décharnées apparaissent dans l'autre tas. Quelques crânes ont roulé à terre, perdant ainsi l'orientation désirable, laquelle ne peut, comme de raison, être assurée qu'aussi longtemps que les corps ne se sont pas écroulés.

TABLE DES MATIÈRES

1er FASCICULE

PAGES

Liste des membres de l'Académie Malgache 1

Composition du bureau 1

Compte rendu des séances 5

Arrêté du Gouverneur Général en date du 15 mars 1912, portant réorganisation de l'Académie Malgache 47

Voyage au pays des Séclaves (côte de l'Ouest de Madagascar) en 1774, par N. Mayeur, ... 49

Voyage dans le Nord de Madagascar, au cap d'Ambre et à quelques isles du Nord-Ouest (novembre 1774-janvier 1775), par N. Mayeur (relations rédigées par Barthélemy Huet de Froberville) 93

Additions aux réponses de M. Mayeur (Extraites du volume intitulé « Variétés », Manuscrits de la bibliothèque de M. de Froberville, à la Pigeonnière (Chailles) 147

Tranche d'histoire : Andrianampoinimerina roi du Nord. « Les sept ans de paix » (1787-1794), par le R. P. Soury-Lavergne) 157

Notes historiques et ethnographiques sur les Comores (fin), par M. L. Aujas 183

Notice historique concernant le couteau d'argent des princes betsileo et appelé « Mitambolanela », par le Dr Besson 201

Histoire d'un changement de facies ou les modifications récentes ou actuelles de la flore malgache, par M. Perrier de la Bathie 203

La température à Madagascar, par le R. P. Elie Colin 211

La pluie à Madagascar de 1901 à 1911, par le R. P. Elie Colin. 223

Le cyclone du 20 au 27 février 1912 sur la côte orientale de Madagascar, par le R. P. Elie Colin 245

Le cyclone du 24-25 novembre 1912, par le R. P. Elie Colin .. 249

La forêt et la vie tanala, par le capitaine Ardant du Pic (Liste des essences) 257

La division du temps chez les Tanala d'Ikongo, par le capitaine Ardant du Pic 263

Le Samantsy (jeu d'échecs des Tanala d'Ikongo), par le capitaine Ardant du Pic 267

Tribus, clans et familles de l'Ikongo, par le capitaine Ardant du Pic 269

Sur le filon de gneiss amphibolique granulitique de Kianjanarivo (bassin du lac Itasy), par le R. P. Muthuon 275

Pages

Sur la diabase écailleuse d'Anjahanina (***Betsileo***), par le Père Muthuon 277

Note sur un nouveau niobo-titanate uranifère à Madagascar, par A. de Cespédès.. 279

Note sur l'existence du molybdène à Madagascar, par A. de Cepédès.. 281

Les ruines de Mahilaka, par Millot 284

Le culte d'Andriambodilova, par H. Rajaofera.. 189

Lettres de Chapelier annotées (suite et fin), par G. Fontoynont 297

Notes sur le Farihin-dRangita (*marais de Rangita*), *Nord d'Imerimanjaka*, par Savaron aîné 373

Kibory antaisaka par G.-Ch. Toussaint 379

Année 1913

VOL. XI

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE MALGACHE

Fondée le 23 Janvier 1902, à Tananarive,
par M. le Gouverneur Général Gallieni

Philologie. — Ethnographie
Histoire. - Croyances. - Traditions. - Légendes
Institutions politiques et sociales
Lois et coutumes
Paléontologie. — Sciences naturelles

TANANARIVE
Imprimerie Officielle

DIALOGUES FRANÇAIS-TSIMIHETY

(Région d'Analalava-Mandritsara)

traduits par A. DANDOUAU

Introduction

Le travail que nous présentons aujourd'hui a été commencé à Analalava en 1909 avec l'aide de RAVELOMANANTSOA, instituteur de race tsimihety en service à l'école régionale.

Mais celui-ci, ayant longtemps vécu parmi les Sakalava, nous avait indiqué comme étant employés par les Tsimihety un certain nombre de mots et d'expressions que des recherches ultérieures nous ont permis de reconnaitre comme étant purement sakalava. Nous avons donc revu et corrigé notre première version et nous avons rencontré chez deux Tsimihety : RASOAMANANA TSIRESY, instituteur à Ankadifotsy (Tananarive-Ville), et RANDRIA HONORAT, élève de troisième année à l'école normale Le Myre-de-Vilers, un concours des plus dévoués. Nous les en remercions sincèrement.

Nous avons adopté comme texte français celui auquel se sont arrêtés les Pères de la Mission catholique pour leurs *Dialogues français-malgaches*. Nous les remercions de l'autorisation qu'ils ont bien voulu nous donner de le reproduire.

Il serait à souhaiter qu'un travail analogue au nôtre soit fait pour tous les dialectes de l'Ile. L'adoption d'un texte français uniforme rendrait possible les comparaisons dialectales et nous sommes convaincu que ces comparaisons seraient, au point de vue linguistique, des plus fertiles en résultats intéressants.

Tananarive, le 25 septembre 1912.

A. DANDOUAU.

Prononciation

Nous avons dû, pour rendre aussi fidèlement que possible la prononciation tsimihety, nous écarter très légèrement de la transcription actuellement employée. Nous avons noté *ô* un son qui se rapproche sensiblement de notre ô emphatique sur lequel la voix s'attarde un peu.

Il est un son spécial aux dialectes côtiers que nous aurions voulu transcrire, ainsi que l'ont fait nos collègues MM. Ferrand et Mondain, par un n pointé ou n vellaire. Mais faute de ce caractère spécial, nous avons du adopter *n* italique. Le son de cet n vellaire tient du *ng*. Il est extrêmement nasillard, et le *g* peu accentué. Il est très difficile à rendre à moins d'une longue pratique acquise dans la fréquentation des indigènes.

Les autres lettres se prononcent comme en Hova.

DIALOGUES FRANÇAIS-TSIMIHETY

Aller. — Venir	**Mandeha. — Mipôdy**
Entrez.	Mandrosoa.
Venez ici.	Avia atôy.
Avancez ici.	Miakàra atôy.
Venez par ici.	Avia atôy — Atôy ombà*na*.
Allez là-bas.	Andao arôho.
Allez par-là.	Mandihàna aròho — Ndao agny.
Allez vous-en.	Mialày
Retirez-vous.	Misikisòra.
Montez là-haut.	Makàra ambony agny.
Descendez en bas.	Mandrorô*na* ambany agny.
Montez ici.	Makàra atôy.
Descendez ici.	Mandrorò*na* atôy.
Entrez dans la maison.	Midira an-dra*no* ao.
Entrez dans la chambre.	Midira agn' efitry — Midira an-dra*no* efitry akao.
Sortez de la maison.	Miboaha itany agny.
Reculez-vous un peu.	Misikisòra hely.
Approchez-vous de moi.	Ma*na*tò*na* zaho anao.
Où allez-vous ?	Andeha aiza anao ?
Qui est-là ! Qui va là ?	Zòvy moa ? Zòvy zany ?
Je vais chez moi.	Andeha an-dra*no* anahy zaho — Andeha an-dra*no*ko zaho.
Je retourne chez moi.	Andeha hòdy zaho.
Où irez-vous ?	Handeha aiza anao mô ?
Je vais sur la porte.	Andeha an-tamia*na* eho zaho,
Où voulez-vous aller ?	Ti-handeha aiza anao mò ?
Où allez-vous à présent ?	Andeha aiza anao eo io ?
Où irez-vous tous demain ?	Andeha aiza areo jiaby amaraigny ?
Nous irons chez vous.	Handeha aminareo agny zahay.
D'où venez-vous et où allez-vous ?	Avy taiza anao, akeo io, ary handeha aiza ?
Je viens de la campagne.	Avy tagny ambanivôhitry zaho.
Je viens de là-haut.	Avy t'ambony tagny zaho.
Où irons-nous acheter du drap ?	Handeha hividy darà (*na* lipôtra) aiza atsika.
Allons chez les marchands.	Andao atsika handeha amin' ampivarotro.
Allons le voir.	Andao atsika hizaha azy.
Quand irons-nous ?	Afiria*na* atsika handeha ?
Nous irons demain.	Handeha atsika amaraigny.
Pour quelle affaire irez-vous là-bas ?	Ino raha dianareo agny (*ou* akagny) ?
Allons nous promener à la campagne.	Andao atsika hitsangatsanga*na* ambanivôhitry agny.
Renvoyons notre promenade à un autre jour.	Ambilay andro hafa atsika mitsangatsanga*na*.

Moi, je me promène tous les jours.	Isan-andro vaky zaho mitsangantsanga*na* foagna.
Allez-vous loin ?	Lavitry moa ny handihananao (*ou* handeha lavitry mò anao ?
Elle est tout près la maison où je vais.	Mariny (ou marikitry foagna ny tra*no* handihanako.
Vous ne pouvez aller sans moi.	Tsy mahazo mandeha anao koa tsy miaraka aminahy.
Je serai heureux si vous venez avec moi.	Ravoravo zaho anao koa momba zaho.
N'êtes-vous pas encore allé à Analalava ?	Ts'apòla (ou Tsabéky) nandeha t'Analalava anao ?
Je n'y suis pas encore allé.	Ts'apòla (*ou* Ts'abéky) tagny zaho.
Irez-vous là-bas ?	Handeha akagny mò anao ?
Je suis pressé et ne puis y aller.	Meky zaho ke tsy homby agny.
Toto est-il chez lui, oui ou non ?	Amin' azy akao mò i Tòto, sa lòso*no*.
Non, Monsieur, il vient de sortir.	Ilehe ! tômpoko, voho lòso*no* ts'ela hely izy.
Où est-il allé — Où est-il ?	Lôso*no* aiza izy ? Aiza izy ?
Il est allé se promener.	Lôso*no* mitsangantsanga*na* izy.
Il est allé visiter des amis.	Lôso*no* namangy namany izy.
Faites-moi savoir quand il sera rentré.	Ambarao zaho izy koa avy.
Est-il venu quelqu'un ?	Nisy òlo*no* mò homby taketo (*ou* teto) ?
Votre ami est venu.	Homby teto ry namanao (*ou* taketo ry namanao zay.
Que vous a-t-il dit ?	Akôry ho'zy taminao ?
Je reviendrai demain, a-t-il dit.	Himpòdy zaho amaraigny, ho'zy.
Il n'est venu personne autre ?	Tsapòla nisy òlo*no* hafa eky teto ?
Vous êtes venu trop tard.	Tafara loatra anao.
Je m'en vais.	Andeha hôdy zaho.
Laissez-moi sortir, je vous prie.	Mangavigny (*ou* aza mahafady) aminao zaho, ambilao hiboaka.
Revenez.	Mimpôdiana anao !
Dans un instant je suis de retour.	Ts' ela foa*na* zaho himpòdy edy.
Pourquoi venez-vous ici ?	Hagnino atòy anao ?
Pourquoi venez-vous ici chercher du repos ?	Ino edy mò raha tiavanao ma*na*la disaka atoy ?

Demander le chemin — Ma*n*ontany làla*na*

Où est le chemin d'Antsohihy ?	Aiza ny làla*na* mandeha Antsohihy ?
Où allez-vous ?	Handeha aiza anao ?
Je vais là-haut sur la montagne.	Handeha arôho antampon-tanety arôho zaho.
Indiquez-nous la rue qui conduit au palais.	Ambaray zahay ny làla*na* mandeha an-drôva.
Ce chemin conduit-il à la ville ?	Tahoy mò ny làla*na* mandeha antanà*na*-be agny ?
Oui, c'est le chemin.	Ehh' ! igny ny làla*na*.
Veuillez, je vous prie, nous conduire.	Tariho làla*na* hely edy zahay, aza fady.

Indiquez-moi le chemin pour aller à Befandriana.	Ambaray zaho ny làla*na* mandeha Befandriana.
Soyez assez bon pour me montrer le chemin.	Aza mahafady ambaray làla*na* hely zaho.
Je vais vous le montrer.	Hambaràko anao.
Vous ne m'avez pas encore dit le chemin pour aller chez vous.	Tsapòla nambaranao zaho ny làla*na* mandeha aminao agny.
Vous vous trompez de chemin.	Very làla*na* anao.
N'allez-pas par ce chemin.	Aza momba igny làla*na* igny.
Ce chemin-ci conduit à......	Tôho làla*na* tôho mandeha agny...
Ce chemin n'est pas le bon.	Tsy tôy kony ny làla*na* tsara e.
Voici le bon chemin.	Tôho ny làla*na* tsara.
Allez tout droit.	Magnitsia foana.
Ne vous détournez pas de la route que je vous ai indiquée.	Aza maniasia amin' igny làla*na* nambarako anao igny.
C'est là la route que vous devez suivre.	Igny làla*na* hombanao.
Montez plus haut.	Makàra ambónimbòny.
Descendez plus bas.	Mandrorô*na* ambanimbany.
Le chemin est-il bon ou dangereux ?	Tsara mô ny làla*na* mô sarotro ?
Il est un peu difficile.	Sarotsarotrò izy.
La route est-elle large ?	Malàlaka mò ny làla*na* ?
Non, elle est très étroite et tortueuse.	Hèhè ! salakady maety izy miòlakòlaka.
Elle est sablonneuse.	Biala*nana* maty izany.
Elle est pierreuse.	Bi-vato koa.
N'y a-t-il pas d'embranchements, de crainte de me tromper ?	Misàmpantsàmpa*na* mô izy tôy sahabe zaho very ?
N'est-ce pas par ce chemin qu'il est allé ?	Làla*na* tôy mô nomboàny.
Quel est le chemin qu'il a pris ?	Ny aiza ny làla*na* nomboàny ?
Voici le chemin qu'il a pris.	Tôho ny làla*na* nomboàny.
Où est le chemin pour aller chez vous ?	Aiza ny làla*na* mandeha aminareo agny ?
Quel est le chemin le plus long ?	Ny aiza ny làla*na* mahery meloko ?
Voici le chemin le plus court.	Tôho ny làla*na* mahery malaky ?
Je veux prendre le chemin le plus droit.	Ny làla*na* mahitsy edy homboako.
Ce chemin est le plus court.	Tôho làla*na* tô mahery mariny.
Allons, passons par ici.	Andao tôho ombantsika.
Par où a-t-il passé ?	Nandalo taiza izy ?
Votre ville est-elle éloignée ?	Lavitry ny tanàna*reo* ?
Elle n'est pas à un mille d'ici.	Tsy mabadigny indray mahamasaka ahandro aby.
Quelle distance y a-t-il d'ici ?	Tòkony hotrỳ izay ny halavirany avy aketo ?
Un demi-mille.	Tòkony indraiky mahamasaka ahandro izy.
Où est-elle par rapport à Mandritsara ?	Fary aizan' i Mandritsara ?
Elle est à l'ouest de Mandritsara.	Andrefan' i Mandritsara.
Quelle distance y a-t-il entre Mandritsara et Analalava ?	Hotrino ny halaviran' i Mandritsara miharo Analalava ?
Mandritsara est distant d'Analalava d'environ une huitaine de jours.	Làla*na* alaigny valo andro Mandritsara avy Analalava.

Connaissez-vous l'habitation de M. un tel ?	Hainao mô ny tranon-dry Rahabe ?
Je la connais parfaitement.	Haiky tsarabe. -- O haiky hè !
Où reste-t-il ?	Aiza terany ? Mitotry aiza izy ?
Ne reste-t-il pas en ville ?	Tsy mipetraka an-tanàna agny mô izy ?
Croyez-vous qu'il habite loin ?	Atanao mitotry lavitry mô izy ?
Indiquez-moi la rue qui conduit chez lui.	Ambarao zaho ny làlana mandeha amin' azy.
C'est la maison que vous trouvez à votre arrivée.	Trano avy am-piaviana atoy iterany.
Où est la porte d'entrée ?	Fary aiza ny tamiana ?
La porte est-elle fermée ?	Mifôdy mô ny tamiana ?
Elle n'est pas fermée.	Tsy mifôdy.

Du temps — Ny totry ny andro

Quel temps fait-il aujourd'hui ?	Akôry atan' ny andro niany ?
Quelle sorte de temps fait-il ?	Akôry atan'ny totry ny andro ?
Le temps est calme.	Tsi mananigny ny andro.
Le temps est sec.	Maigny ny andro.
Le temps est clair.	Mazava ny andro.
Le ciel est pur.	Madio ny lagnitry.
Il tombe de la rosée.	Latsaka ny vonotro.
Il y a des brouillards.	Manjàvono ny andro.
Il y a des brouillards épais, on ne se voit pas.	Matomboko loatra ny zavono ke tsy fankahitana.
Le soleil, quand il se lèvera, dissipera les brouillards.	Hampisava ny zavono ny masôva izikoa miboaka.
Le soleil les dissipera.	Hampisava azy ny masôva.
Le temps est sombre.	Mótroko ny andro.
Il fait bien obscur ce matin.	Naizigny maty ny andro tampalakiaka e.
Je ne pense pas que le soleil paraisse de toute la journée.	Volanky raha tsy hiboaka ny masôva niany rô.
Il bruine.	Magnériky ny andro.
Il ne tombe que de la bruine.	Eriky foana.
Il y a beaucoup de nuages.	Misy rôndro fontry maty amin' ny lànitry.
Les nuages sont bien épais.	Matómboko mena ny rôndro.
La pluie se prépare.	Mandròhondròhono ny andro.
Il va pleuvoir — La pluie va venir.	Ho latsaka ny mahalegny.
Je crains qu'il ne pleuve pas.	Donoko tsy ho avy aby mahalegny.
Il pleuvait tout-à-l'heure.	Nanôrana izy teo.
La pluie s'était mise à tomber et maintenant il ne pleut plus.	Avy nanòrana izy teo fô efa maigny izy akeo io.
Il pleut beaucoup ce matin.	Fôntry ny òrana tampalakiaka.
La pluie tombe à verse.	Maventy mena ny mahalegny.
Il pleut fort, — la pluie est abondante.	Fôntry ny mahalegny, fôntry maty mahalegny io.
Ce n'est qu'une ondée qui passe.	Oran-pòsa bely foana bòko zany e !
Tout-à-l'heure la pluie va s'arrêter.	Tsy mahadigny ela ho maigny ny ôrana.
La pluie parait ne vouloir pas cesser.	Karaha tsy ho maigny ny ôrana.

Hier, la pluie ne s'est pas arrêtée.	Na*n*ôra*n*a foa*n*a izy lomaligny.
Je crois que la pluie tombera aujourd'hui toute la journée.	Volanky raha ha*n*ôra*n*a foa*n*a ny andro tsôfotr' aligny niany.
Selon vous, la pluie va durer toute la journée.	Vola*n*inao ha*n*ora*n*a foa*n*a izy io niany.
La pluie a commencé à dix heures.	Nanampô*n*o tamin' ny enigny ny ôra*n*a.
Je ne veux pas sortir s'il pleut.	Malaigny hiboaka zaho izikoa ma*n*ôra*n*a ny andro.
Arrêtez-vous ici jusqu'à ce que la pluie cesse.	Mandignesa papoho-maignin' ny ôra*n*a *ou* deso maigny ny orag*n*a.
Allons nous mettre à l'abri.	Andà tsika handeha am-body raha arôho.
Si la pluie augmente je me mettrai à l'abri.	Izikoa avy fôntry be ny ôra*n*a, zaho mandeha am-bôdy raha.
Craignez-vous d'être mouillé?	Midô*n*o ho leg*n*y mô anao?
Nous avons été pris par la pluie au bazar.	Takàtr' ôra*n*a ta*n*y an-tsena zahay.
Vos habits sont-ils mouillés?	Legny mô akanjonao?
La pluie m'a transpercé.	Legny aby saimboanahy jiaby.
La pluie s'est-elle arrêtée?	Efa naigny mô ny andro?
Il fait des éclairs.	Magnelatra ny andro.
Il tonne.	Mikoró*n*o ny andro.
Il fait de l'orage.	Ma*n*òrambaratra ny andro.
La foudre est tombée.	Latsaka ny varatra.
Avez-vous peur du tonnerre?	Anao mô matahotro koro*n*o?
Fermez la fenêtre quand il fait des éclairs.	Afodio ny tamian-kely izikoa magnelatra ny andro.
Il tombe de la grêle; il grêle.	Misy havandra ny ôra*n*a.
Il tombera beaucoup de grêle pendant la nuit.	Ha*n*avandra maty ny andro hariva.
Regardez la grêle qui est tombée.	Akôry havandra latsaka!
La grêle tombée est très grosse.	Akôry habezan-kavandra latsaka!
La pluie va finir.	Efa fa ho maigny ny andro.
Voici l'arc-en-ciel.	Indrôy ny sobeha.
Le temps s'arrange.	Efa hisava ny andro.
Le ciel s'éclaircit.	Ma*n*ampô*n*o hazava ny la*n*itry.
Les nuages se dissipent.	Ma*n*ampô*n*o misava ny andro.
Les nuages sont disparus.	Efa nisava ny rôndro.
Le soleil va paraître.	Ma*n*ampô*n*o hiboaka ny masôva.
Fait-il soleil?	Misy haignadro mô?
Le soleil brille.	Mibia*n*a ny haignandro.
Il fait très chaud.	Magnevoka maty andro zany.
Il a fait très chaud tout le jour.	Mahamay barok' aligny ny andro.
La chaleur est étouffante.	Magnevoko loatra ny andro.
Les rayons du soleil sont brûlants.	Mahamay ny haignandro.
La chaleur est insupportable.	Tsy tanty ny haignandro.
Il ne fait ni chaud ni froid.	Fanampanako ny hafana*n*y ny andro.
Il fait déjà froid.	Efa manintsy edy ny andro.
Il fait froid.	Manintsy ny andro.
Il fait un froid cuisant.	Manintsy maty ny andro.
Le froid est cuisant.	Manara maty ny andro.
Je gèle de froid.	Vahan' ny nintsy zaho.
Demain, il y aura une forte gelée blanche.	Fôntry maty ny fanala (*ou* vonotro amaraigny.

Il fait du vent.
Il fait un grand vent.
Le vent est froid.
Le vent tourne.
Le vent se calme, tombe.
Le vent vient du nord.
Le vent du midi est froid.
Le vent de l'est est chaud.

Le soleil se lève.
Le soleil vient de se coucher.
Le soleil est couché.
La lune est déjà levée.
Fait-il clair de lune ?
Il fait clair de lune.
La lune vient de se lever.
Il ne fait pas clair de lune.
La lune n'est pas claire.
La lune n'éclaire pas comme le soleil.
Nous sommes à la saison des orages (l'été).
Nous sommes à la saison de la fin des pluies (l'automne).
Nous sommes à la saison froide (l'hiver).
Nous sommes au printemps.
Il fait chaud en été.
En été, il pleut sans cesse.

J'aime mieux l'été que l'hiver.
En automne, il ne fait ni trop chaud ni trop froid.

En été, tous les arbres poussent.

Nous sommes en plein hiver.

Les jours diminuent beaucoup en hiver.
Les matinées et les soirées sont froides pendant l'hiver.

Je n'ai pas encore vu d'hiver froid comme celui-ci.
Il fait trop froid en hiver.
Le temps sec est arrivé.

Le temps (sa durée)

Quel jour est-ce aujourd'hui ?
C'est aujourd'hui lundi.
Quel jour c'était hier ?
Hier, c'était dimanche.

Ma*n*agnigny ny andro.
Ma*n*agnigny maty ny andro.
Manintsy ny agnigny.
Mifotitry ny agnigny.
Efa môramôra ny agnigny.
Avy avaratra ny agnigny.
Manintsy ny agnigny avy atsimo.
Mafana ny agnigny avy atigna-na*n*a.
Mipiaka ny masôva.
Vohotsôfotro ny masôva.
Misetry ny masôva.
Efa niboaka edy ny davôlagna.
Davôlagna mô ny andro ?
Efa mazava ny davôlagna.
Voho niboaka ny davôlagna.
Fagnizigny ny andro.
Tsy mazava ny davôlagna.
Tsy mazava hotry ny masôva ny davôlagna.
Asara ny andro.

Fararano ny andro.

Rirignigny ny andro.

Lôhata*n*o ny andro.
Mafana izy amin' ny asara.
Avy maza*n*a ny mahalegny amin' ny asara.
Tsy tòko rirignigny asara tiatiako.
Fa*n*ampanáko ny hafana*n*a amin' ny fararano : tsy manintsy loatra, tsy mafana loatra.
Maniry ny kakazo jiaby izikoa faha-sara.
Antegnantegnan' ny rirignigny atsi-ka eto tôy.
Malaky aligny maty ny andro izikoa rirignigny.
Manintsy ny ampalakiaka miharo harivariva izikoa amin' ny riri-gnigny.
Tsapòla nahita rirignigny manin-tsinitsiny tôy zaho.
Manintsy tatò amin' ny rirignigny.
Avy ny maintany.

Ny Andro. Ny fahelan' ny andro

Andro ino mô niany ?
Tinainy niany.
Andro ino lomaligny ?
Alahady lomaligny.

l est né jeudi dernier.

Quand nous serons à mardi je retournerai.
Nous l'attendons ici vendredi prochain.
Je reviens dans une semaine.
Hier, j'ai reçu votre lettre.
C'est la semaine dernière que je l'ai vu.
Je lui écrirai demain.
Je lui ai écrit l'année dernière.

Mon frère vient chaque jour.

Chaque année il ne manque pas de venir nous voir.
Quel mois est-ce maintenant ?
L'attendez-vous ce mois-ci ?

Dans quinze jours nous partirons.

Il n'y a pas deux jours qu'il a dîné chez moi.
J'ai le temps.
Il y a longtemps que vous n'êtes pas venu.
Il ne reviendra pas de longtemps.
Ces usages datent de loin, il y a plus de mille ans qu'ils existent.
Longtemps après, il partit.
Je sortirai ce soir, si la pluie ne vient pas.
Vous venez toujours tard.
Pourquoi venez-vous tard ?
Où l'envoyez-vous si tard ?

Vous êtes venu trop tard.
C'est juste l'heure.
Toujours j'ai détesté le mal.
Je ne l'ai pas vu depuis son retour.

Il y a environ cinq ans passés qu'il s'est trouvé quelqu'un qui a fait cela.
Depuis qu'il est né il aime le jeu.
Il y a huit ans que je ne l'ai pas vu.
A l'avenir, je n'irai plus chez lui.

Et un jour et demi après il partit

Nous vous attendrons jusqu'à deux heures.
Je connais cet homme depuis très longtemps.

Velo*no* tamin' ny kamisy lôso*no* igny izy.
Himpôdy zaho amin' ny talata ho avy.
Mandigny azy eto zahay amin' ny joma ho avy
Afaka herignandro zaho mimpôdy.
Azoko lomaligny ny taratasinao
Hitako izy tamin' ny herignandro lôso*no* teo.
Hanôratra amin' azy zaho amaraigny.
Na*no*me (ou na*na*me) taratasy azy zaho tamin' ny ta*no* lôso*no* igny.
Homby aketo isan' andro ny rahalabiky.
Mamangy zahay aketo izy isan-ta*no*.

Vôla*na* ino tô ?
Handigny izy mô anao amin' ny vôla*na* tôy ?
Izikoa afaka indroy herignandro zahay mandeha.
Tsabeky ampy roy andro aby izy nihina*na* tamin' aby tao.
Tsisy tamba*na*. — Tsisy raha atako.
Efa ela mena anao tsy tatôy.

Tsy himpôdy izy izikoa ts' efa ela.
Fanogny ela be zany, mihotra arivo ta*no*.
Izikoa efa ela be nandeha izy.
Handeha zaho harivariva eo ny mahalegny koa tsy avy.
Tavela afara foa*na* anao isan-andro.
Magnino anao tavela afara ?
Asainao handeha aiza izy harivariva be tô ?
Tavela tafara loatra anao.
Fanako maty izy eo io.
Sakavy tsy tiako ny ratsy.
Tsy hitako izy letry (ou latry) nimpodianany.
Tôkony dimy ta*no* mabery, zay nisy ôlo*no* na*na*no zany.

Letry nahavilômany izy tia sôma.
Valo ta*no* zay tsy nahitako azy.
Tsy handeha amin' azy agny eky zaho amin' ny ho avy.
Afaka andro raiky sy tapany izy lôso*no*.
Desanay anao papihavian' ny amin' ny roy.
Efa ela nahiako lehôlo*no* io.

J'ai été malade toute l'année.
Où êtes-vous allé depuis que vous avez quitté votre pays ?
Il a dormi tout le jour.
Nous faisons cela chaque jour de l'année.
Ne suis-je pas sur le point de partir ?

Narary foana zaho tanatin' ny tano araiky tôy !
Taiza foana nandihananao hatrizay nialanao taminareo tao ?
Nandry matsana foana izy niany.
Zany foana raha ataonay isan-andro vaky.
Tsy tôkony handeha mô zaho izy eo io ?

L'heure

Quelle heure est-il ?
Quelle heure est-il à votre montre ?
Savez-vous quelle heure il est ?

Regardez un peu l'heure à votre montre.
Veuillez me dire quelle heure il est maintenant ?

Il est dix heures maintenant.
Il est six heures et demie.
Il est près de huit heures.
Il est plus de sept heures.
Il est cinq heures et quart.
Il est quatre heures moins un quart.
Il est un peu plus de onze heures.

Il est midi.
Il est midi et un quart passé.

Il est midi et demi.

N'est-il pas trop tard ?
Il va faire nuit.
Le soleil vient de se coucher.

Il fait nuit.
Il fait bien nuit.
Il va être minuit.
Il est deux heures du matin.
Il est bientôt l'heure de se lever.
Il est l'heure de dîner.
Il est l'heure de la classe.

A quelle heure devez-vous retourner ?
Je suis arrivé chez vous dans une heure de temps.
Dans moins d'une heure je reviens.
A cinq heures du matin j'ai entendu chanter le coq.

Adim-pamantaranandro

Amin' ny firy ny marik' andro ?
Amin' ny firy ny marik' andronao ?
Tokony amin' ny firy edy izy akeo io ?
Zahao hely edy asa amin' ny firy ny famantaranandronao,
Ambarao zaho hely ny famantaranandro asa amin' ny firy izy eo io.
Amin' ny fôlo izy akeo io.
Amin' ny enigny sy an-tsasany.
Efa mariny amin' ny valo.
Efa amin' ny fito mahery.
Amin' ny dimy sy am-pahefany.
Amin' ny efatra latsaka am-pahefany.
Efa amin' ny raiky amby ny fôlo mahery hely.
Miarigny ny andro.
Amin' ny roy amby ny fôlo sy ampahefany mahery hely
Amin' ny roy amby ny fôlo sy antsasany.
Tsy matsana loatra vô ?
Efa ho aligny ny andro.
Vohotsôfotro tsela hely ny masôva.
Aligny ny andro.
Maizina maty ny andro.
Efa hisasak' aligny.
Amin' ny roy maraigny.
Efa hionjono ny ôlono.
Efa fihinanana izy eo.
Efa fidiran' ny sekôlono izy eo io.
Amin' ny firy anao mimpôdy ?

Tsy ampy mahamasaka-ahandro zaho tônga aminao agny.
Jamonjamono zaho mimpôdy edy.
Tamin' ny dimy maraigny zaho naharegny ny akôho naneno.

Noms spéciaux aux Tsimihety pour les différentes heures du jour et de la nuit

L'heure	Ny fotoana
Midi (Le moment où le soleil est au zénith).	Miari*n*andro.
1 heure (Le moment où le soleil s'incline).	Mihila*n*a andro.
2 h. (Le moment où l'ardeur du soleil commence à devenir moins forte).	Fôlak' andro.
3 h. à 4 h. (Le moment où l'ardeur du soleil est très atténuée).	Fôlak' andro malemy.
5 h. (Le moment où le soleil semble toucher la terre, ou en est séparé par une distance égale à la longueur d'un tonona*n*a (bâton droit et mince qui sert à emmancher antsoro et sagaies[1].	Lavoan-to*n*ona*n*a.
5 1/2 à 6 h. (Le soleil semble toucher la montagne).	Mikala*n*a antanety.
6 h. (Le moment où le soleil se couche, se cache).	Tsôfo-masôva.
6 h. à 6 1/2 (Le soir).	Harivariva.
6 h. à 6 h. 1/2 (Les poules entrent dans le poulailler).	Miditra akôho an-drôva.
6 1/2 à 7 h. (Le pied des herbes est obscur. Le crépuscule).	Maizim-bôdy ahitra.
7 h. à 8 h. Le moment où l'on fait cuire le riz.	Ma*n*ano ahandro.
8 h. à 9 h. Le moment où l'on tire le riz de la marmite.	Ma*n*ano hamoatra.
9 h. à 9 h. 1/2. Le moment où les enfants s'endorment.	Tafandry zaza.
9 h. 1/2 à 10 h. Le moment où les grandes personnes commencent à s'endormir.	Mitatan-kohoandry.
11 h. Le moment où les grandes personnes sont endormies.	Tafandry ôlo*n*o.
Minuit. La moitié de la nuit.	Famatok' aligny.
id. Le toit des maisons se refroidit.	Manara vovô*n*a.
2 h. Les bœufs beuglent dans le parc.	Mitregny aomby lavitry.
3 h. Le moment où les coqs sont sur le point de chanter.	Mangidihidy tretrak' akôho.
3 h. (Dans l'intérieur, dans la forêt : Le moment où les grenouilles coassent[1].	Magneno sahona.
4 h. Au premier chant du coq.	Magneno akôho tôka*n*a.
4 h. à 5 h. Au moment où tous les coqs chantent.	Magneno akôho.
5 h. à 5 h. 1/2. Au point du jour (la lumière touche le fond du ciel).	Mita-bôdi-lagnitry.

5 h. 1/2 à 6 h. 1/4. L'aube : on commence à voir le paysage, les alentours.	Miraizava.
6 h. à 9 h. Le matin, la matinée.	Ampalakiaka.
6 h. à 6 1/2 (suivant la saison). Le lever du soleil.	Mipia-masôva.
7 h. à 8 h. Le moment où le soleil arrive juste à hauteur des poutres du toit.	Tônga haratra.
8 h. à 9 h. Le moment où les riches trayent leurs vaches.	Fitiria*n*' ampa*n*arivo.
11 h. L'heure du repas.	Fihinana*n*a.

La montre	**Ny famantara*n*andro *na* marik' andro**
Votre montre marche-t-elle bien ?	Mandeha tsara mô ny famantara*n*andronao ?
Ma montre va trop vite, elle avance.	Malady loatro ny famantara*n*androanahy.
Et la mienne va trop doucement, elle retarde.	Ary ny nahy miada*n*a loatra.
Elle s'arrête de temps en temps.	Mazanja*n*a izy megnigny.
Elle ne marche pas.	Tsy mandeha izy.
Cette montre est vieille, elle va bien néanmoins.	Efa ela famantara*n*andro tô, fô mbôla mandeha tsara foa*n*a.
Ma montre est arrêtée.	Mijano*n*o ny famantara*n*andro anahy.
Montez votre montre.	Fahano ny famantara*n*andronao.
Je ne l'avais pas encore montée.	Tsapôla nifahanako ny famantara*n*andro anahy.
Ma montre va mal.	Tsy mandeha tsara ny famantara*n*andro anahy.
Hier elle avançait.	Nalady izy lomaligny.
Aujourd'hui elle retarde.	Niada*n*a izy niany.
Il y a dedans quelque chose de cassé.	Misy raha tapaka a*n*atiny ao.
Elle est dérangée.	Naratra izy.
Votre montre est-elle en or ?	Vôlamena mô *n*y famantara*n*andronao ?
Non, mais en argent.	Hehe ! vôlafotsy.
Avez-vous entendu l'horloge ?	Naharegny famantara*n*andro nagneno mô areo ?
Nous ne l'avons pas entendue.	Tsy naharegny zahay.
L'horloge a-t-elle sonnée ?	Efa nagneno mô ny famantara*n*andro ?

L'âge	**Ny ta*n*o nahavilôma*n*a**
Quel âge avez-vous ?	Firy ta*n*o anao ?
Depuis quand êtes-vous né ?	Firy ta*n*o nahavilômanao ?
Combien d'années avez-vous ?	Firy ta*n*o ny nahavilômanao ?
J'ai dix ans maintenant.	Fôlo ta*n*o zaho aketo tô.
Je dois avoir près de quinze ans.	Dô*n*ako efa dimy amby ny fôlo ta*n*o zaho.

Combien avez-vous de frères ?
Nous sommes trois frères.
Quel âge a votre frère aîné ?
Il aura dix-huit ans à l'automme.

Quel âge a votre plus jeune frère ?
Il a un peu plus de six ans.
Quel âge a cet homme ?
Je pense qu'il a quatre-vingts ans.
Il est bien vieux, bien âgé.
Il a les cheveux blancs.
Quel est le plus âgé, vous ou moi ?
Quel âge a l'aîné des garçons ?
Quel âge a votre dernier fils et votre fille ?
Vous êtes bien jeune.
Vous vieillissez.
Vous êtes bien plus âgé que moi.
Vous êtes bien plus jeune que moi.
Il est resté à la campagne jusqu'à l'âge de douze ans.

A quel âge les garçons cessent-ils de grandir ?
Les uns cessent de grandir à dix-huit ans et d'autres grandissent encore jusqu'à l'âge de vingt-deux ans.

Firy mirahalahy areo.
Teto mirahalahy zahay.
Firy ta*n*o ny zokinao tala*n*ôlo ?
Valo amby ny fôlo izy amin' ny mandidy vary.
Firy ta*n*o ny zandrinao faralahy ?
Enin-ta*n*o mahery hely izy.
Firy ta*n*o zalahy tô ?
Dô*n*ako valom-pôlo ta*n*o izy.
Antitry mena izy.
Fôtsy vôlo izy.
Zôvy ny zoky amin-tsika.
Firy ta*n*o ny tala*n*ôlo ?
Firy ta*n*o ny zanakao faralahy miharo ny zanakao raiky vaiavy.
Tsela hely anao,
Efa mahay antitry anao.
Zokiky lavitra be anao.
Zandriky lavitra be anao.

*P*api-hitondrôhany roy ambin' ny fôlo ta*n*o izy nitotry ambanivôhitry.
Firy ta*n*o ny lalahy tsy mitômbo eky ?
Ny sánany tsy mitômbo eky izikoa valo amby ny fôlo ta*n*o, ny sánany mbôla mitômbo papahaviana ny roy amby ny roapôlo.

La santé

Comment allez-vous ?
Je pense que vous allez bien.
Je vais bien, Dieu merci.

Je me porte très bien.
Je vais un peu mieux, je vous remercie.
Je ne vais pas très bien.
Je ne suis pas d'une bonne santé.
Je vais tout doucement.
Je suis un peu indisposé.
Je suis réellement malade.
Je suis très malade.
Je suis très sérieusement malade.
J'en suis désolé.
Je suis très peiné de voir que vous êtes malade.
J'apprends avec peine que vous êtes souffrant.
Qu'est-ce que vous avez ?
Quelle est votre maladie ?
Je ne sais pas ce que j'ai.

Ny fahasalama*n*a

Akory atanao.
Dô*n*ako tsara anao.
Pôla tsara zaho arahabaigny ny Za*n*ahary.
Tsara tsy magnino zaho.
Efa misy tsaratsara zaho, mankasitraka.
Tsy tsara tsarabe zaho.
Tsy tsara tsarabe zaho.
Efa misy tsaratsara zaho.
Mafanafana zaho.
Marary tatobe zaho.
Marary fôntry zaho.
Marary fôntry be zaho.
Malahelo zaho amin' izy izany.
Malahelo zaho mahita anao marary.
Malahelo zaho naharegny anao marary.
Mararin' ino anao ?
Aretign' ino mô mahazo anao.
Tsy fantako aretigny mahazo zaho.

Vous n'avez pas trop bonne mine.	Tsy tsara tsarabe anao izikoa hotry vajihinao.
Vous ne paraissez pas avoir la bonne mine que vous aviez autrefois.	Karaha tsy tsara hotry ny talòha anao ndreo izikoa hotry ny vajihinao.
Vous ne paraissez pas être en bonne santé, vous êtes un peu malade.	Karaha vahavaha edy anao ndreo.
J'ai pris froid.	Vangoin' ny nintsy zaho zany.
Je suis enrhumé.	Vangoin' ny rehoreho zaho.
Je ne fais que tousser et cracher.	Mikohaka miharo mihaka mazà*n*a zaho.
Je suis enroué.	Kasoko tendan' ahy.
J'ai la fièvre.	Tahontahorognigny zaho.
J'ai la colique.	Azon' aretin-mandalo zazàny.
J'ai mal à la tête.	Manga*n*a andòha zaho.
J'ai mal à l'estomac.	Marary ny saròtroko.
Il a la gâle.	Azon' ny kizavo izy.
J'ai mal aux dents.	Marary vaza*n*a zaho.
Il (ou elle) est tombé.	Lavo izy.
Il est tombé de cheval.	Latsaka tambony savaly izy.
Il s'est fait mal.	Nisy nakoaka izy.
Il s'est blessé à la tête.	Vaky ny lôhany.
Il m'a blessé.	Namaky lio zaho izy.
Je me suis brûlé la main.	May ny tà*n*ako.
Votre figure enfle.	Mivònto ny vajihinao.
Qu'avez-vous à votre main.	Nagnino tà*n*anao.
Je me suis coupé à la main.	Vadidy ny tà*n*ako.
Avez-vous eu la petite vérole ?	Efa azon' ny nendra mò anao ?
Je ne fais qu'éternuer.	Mitsihegny foa*n*a zaho.
Y a-t-il longtemps que vous êtes malade ?	Efa ela mô narary anao.
Il n'y a pas longtemps.	Tsapôla ela loatra ahy.
Depuis quand êtes-vous malade ?	Letry afiria*n*a anao narary ?
Combien de temps avez-vous été malade ?	Ombia*n*a anao narary ?
Je n'ai pas été malade longtemps.	Nalady maiva*n*a zaho.
Quelqu'un vous soigne-t-il ?	Misy mitaha anao mô ?
Faites appeler le médecin.	Asaò alaigny ny dòkotera.
Le médecin me visite chaque jour.	Isan' andro lehy dòkotera igny mizaha zaho aketo.
Avez-vous pris quelque remède ?	Efa nino*n*o aôdy edy anao ?
Le médecin m'a donné un remède qui m'a rendu tout à fait malade.	Na*n*aho aretigny anahy foana aôdy namen' ny dòkotera zaho.
Vous avez bu de l'huile de ricin qui vous travaille.	Nino*n*o tseroko anao, ke nampandeha anao izy.
J'ai été saigné deux fois.	Indroy zaho nala*n*a lio.
Prenez garde de tomber malade.	Atòvo tsarabe sahabe marary anao.
Je viens d'être malade.	Vohavy narary zaho.
Je commence à guérir.	Efa mantototry zaho.
Vous avez pris tout à fait bonne mine.	Efa maiva*n*a tatò anao izikoa hotry ny vajihinao akeo edy.
Mon mal de tête est passé.	Efa afaka ny anga*n*an-dôhanahy zany.
Je vais mieux.	Efa mahazohazo zazany.
Je suis guéri.	Efa maiva*n*a zaho.

Le remède que j'ai pris hier m'a guéri.	Ny aòdy ninomiky lomaligny nampaiva*n*a zaho.
Je me réjouis d'apprendre votre rétablissement.	Ravoravo zaho naharegny anao maiva*n*a.
Je me réjouis beaucoup de ce que vous allez mieux.	Ravoravo edy zaho maharegny anao efa mantototry è, bò ehe !
Comment va l'enfant malade ?	Akory nanoiny zaza marary igny ?
Il va bien mieux.	Efa mahazohazo izy akao.
Il n'est pas encore bien guéri.	Tsabeky maiva*n*a tsarabe izy.
Est-il encore malade ?	Pòla marary mò izy ?
Votre maladie est-elle revenue ?	Mihaho ndreky mô ny aret*in*ao ?
Il a une maladie incurable.	Azo*n*' aretigny tsy mety maiva*n*a izy.
Je ne peux sortir, j'ai mal aux pieds.	Tsy afaka miboaka zaho fô marary hongotro.
Je souhaite que vous guérissiez bien vite.	Tiako maiva*n*a malady anao e !
J'espère que ce ne sera rien.	Matoky zaho fô tsy hampagnino zany.
Nous l'espérons bien.	Mitavandra zahay amin' izany.
Le médecin nous fait espérer que ce ne sera rien.	Na*n*ome toky zahay ny dòkotera fô tsy hampagnino zany.
Avez-vous mis un remède à votre tête ?	Nataonao aòdy mô ny andòhanao ?
Comment va votre ami ?	Akory atan' i namanao ?
Il est bien fatigué.	Vaha tatò izy zay e !
Il est tout à fait malade.	Marary fôntry izy.
Il est sérieusement malade.	Marary fôntry tatôbe izy.
Nous avons cru qu'il allait mourir.	Natanay ho foaty izy.
On craint qu'il ne meure.	Dô*n*a*n*a ho foaty izy.
Il a failli mourir.	Tsoko ho foaty izy.
Il va mourir.	Efa mibisibisiky amin-dôlo izy. — Efa ho foaty izy.
Il est sur le point de mourir.	Efa ho foaty izy.
Qu'est-ce qui l'a fait mourir ?	Ino raha nahafoaty azy ?
Il est mort de la variole.	Matin' ny nendra izy.
Il est mort subitement.	Maty tampoko izy.
Quelle est votre maladie ?	Ino aretignao. — Mararin' ino anao ?
Dormez-vous bien la nuit ?	Tafandry anao amin' ny aligny ?
Avez-vous un peu d'appétit ?	Mazôto hôma*n*a edy anao ?
Je n'ai point d'appétit.	Malain-hôma*n*a maty zazàny.
Depuis combien de jours êtes-vous malade ?	Misy firy andro zay nararianao ?
Que souffrez-vous ?	Marary ino anao ?
Je ne sais trop ce que j'ai.	Tsy fantako tsarabe aretigny mahazo zaho.
Quelle est la cause de votre maladie ?	Ino raha nankarary anao ?
Je ne sais.	Ásany — Tsy haiky — Tsy fantako.
Qu'est-ce qui a causé votre maladie ?	Ino nanampônan' ny aretignao ?
Avez-vous mal à la tête ?	Manga*n*a mô ny lôhanao ?
Oui, j'ai aussi mal à l'estomac.	Ehh', mbô marary koa ny saròtroko.
Avez-vous des envies de vomir ?	Ti-handoa mô anao ?
J'ai vomi ce matin.	Nandoa zaho tampalakiaka.
Levez-vous, mon ami.	Mitsangána zalahy !
Soutenez-moi.	Toha*n*o zaho.

Donnez-moi votre main.	Aiza edy ny ta*n*anao.
Montrez-moi votre langue.	Aboaho edy ny lelanao.
Votre langue n'est pas très bonne.	Ratsiratsy lelanao ndreo.
Avez-vous soif ?	Té-hinondrano mô anao ?
Oui, j'ai le gosier bien sec et la langue aussi.	Ehh' ! maigny tatô tendanahy miharo lelanahy zany.
Que ferai-je ?	Ino hatako ?
Appliquerai-je quelque remède à la tête ?	Hasiako aôdy ny andôhako e ?
Mettez des compresses d'eau froide à la tête.	Pitipitaho rano ma*n*intsy ny lôhanao.
Et demain prenez un purgatif.	Ary mi*n*oma raha mampandeha amaraigny.
Et quel purgatif ?	Raha mampandeha íno ?
Celui que je vous enverrai.	Zay asaiky hentigny aminao atôy.
Il vous guérira.	Hampaiva*n*a anao zany.
Adieu, bonsoir.	Vilôma, samy maiva*n*a.
J'espère que ce ne sera rien.	Matoky zaho fô tsy hampagnino zany.
Prenez-bien garde au froid.	Atâvo tsara sahabe azon' ny nintsy anao.
Je reviendrai vous voir demain.	Amaraigny zaho hamangy anao atôy.

Variante du chapitre précédent

La santé	**Ny fahasalama*n*a**
Bonjour (singulier).	Akory anao ?
Bonjour (pluriel).	Akory areo ?
Bonjour messieurs (d'homme à hommes).	Eva tse ? *ou* Maeva tse ?
Bonjour mesdames (de femme à femmes).	Eva ranikiareo ?
Bonjour (messieurs ou mesdames— de femme à homme et réciproquement).	Eva tômpokareo ?
Bonjour tout le monde.	Akory areo aby è ?
Bonjour, bonjour, comment allez-vous, vous tous. Nous, nous allons bien et nous vous interrogeons sur l'état de votre santé.	Akory, akory ndreky nanonareo aby zay è ! Zahay tô mbôla tsara edy fô nanonareo edy a*n*ontania*n*a.
Nous vous remercions de votre question, puisque vous nous considérez comme vos parents. Nous voici encore bien, aucun de nous n'est malade.	Ankasitrahigny ny ma*n*ontany tavandra, indreo zahay mbôla tsara aby tsapôla misy magnino.
Les indispositions sont comme les mouches qui ne quittent pas les personnes, mais personne parmi nous n'a changé de nom. Nous vous demandons comment vous allez.	Tarantaraigny naman' ny lalitry tsy miala ny ôlombelo*n*o, fô ny niôva a*n*ara*n*a mbôla tsy misy. Nanonarao ndreky a*n*ontania*n*a ?

Si nous vous interrogeons, ce n'est pas pour entendre le malheur, nous désirons uniquement entendre de bonnes choses. Votre santé est bonne, conservez-vous en bonne santé. Nous nous portons tous bien, et nous vous remercions de votre question.	A*n*ontania*n*a tsy ti-haregny ny ratsy, fô ny tsara edy tian-ko regny. Tegnanareo mbôla tsara zany ndreky anó raha maïvan-tsandry. Indreo zahay mbôla tsara aby, ankasitrahigny ny ma*n*ontany.
Soyez exempts de maladies.	Anó maivan-tsandry.
Comment va celui qui est malade ?	Akory ataon' i zalahy marary igny ?
Il entre en convalescence maintenant.	Efa mantotótry izy akao zay.
Le voici qui demande la bonne santé.	Indreo izy mangaho ny tsara-haïva*n*a.
Il est encore malade.	Izy akao zay mbôla vaha edy.
Quels sont les médicaments qu'on lui donne.	Ino edy mbô aôdy atao amin' azy akao ?
Le fanavy et le rampanôta.	Fanavy miharo rampa*n*ôta.
Souhaitez le bonjour à mon père.	Vilôma amin-iada agny.
Souhaitez le bonjour à ma mère.	Vilôma amin'dry niny.
Souhaitez le bonjour à tous mes parents.	Vilôma amin-jareo aby agny.
Comme si nous nous rencontrions sur un pont (pour s'excuser lorsqu'on ne peut pas s'inviter à entrer dans la case).	Mitratro an-tetezana zalahy e !

Besoins de la vie	**Ny raha tadiavin' ny aigny**
Avez-vous faim ?	Ti-hina*n*a mô anao ?
J'ai faim.	Ti-hina*n*a zaho.
J'ai bien faim.	Ti-hina*n*a tatô zazany.
J'ai appétit.	Mazôto hôma*n*a zaho.
J'ai besoin de manger.	Ti-hina*n*a zaho.
Je mangerai avec appétit.	Hihina*n*a mena zaho niany.
Je meurs de faim.	Matin-ti-hina*n*a zaho.
Mangez quelque chose.	Hôma*n*a raha hely e !
Que mangerez-vous ?	Ino hoaninao ?
Que désirez-vous manger ?	Ino tianao hoanigny.
Donnez-moi quelque chose à manger.	Ameo raha hely zaho hoaniky.
Je mangerai quoique ce soit.	Haniky foa*n*a tsanjòvy ino.
Vous n'avez encore rien mangé ?	Tsapôla nihi*n*an-draha anao ?
J'ai beaucoup mangé.	Efa fòntry be raha nohoaniky.
Mangerez-vous encore ?	Pôla hina*n*a mò anao ?
Je suis rassasié.	Efa vòky zaho.
Avez-vous soif ?	Ti-hinon-drano mô anao ?
J'ai vraiment soif.	Mangetaheta maty zazàny.
J'étouffe de soif.	Ti-hinon-drano maty zaho.
Donnez-moi quelque chose à boire.	Ameo raha hely zaho hinomiky.
Donnez-nous de l'eau.	Ameo rano zahay.
Apportez-nous une carafe pleine d'eau.	Ameo karafa feno rano zahay.

Le poisson salé altère.	Ny lako sira (*ou* lako masin-doatra mampiti-hinon-drano.
Vous buvez un peu trop.	Mino*n*o fòntry loatra anao.
Je suis désaltéré.	Tsy ti-hinon-drano eky zaho.
Il n'a plus soif.	Tsy mangetaheta eky izy.
Je suis fatigué.	Disaka zaho.
Je suis si fatigué que je ne puis bouger.	Disaka loatra zazany ke malaigny hihetsiky
J'ai envie de dormir.	To-hoandry zaho.
J'ai bien sommeil.	Midorigny zaho.
Je dormirai bien.	Tafandry maty zaho niany.
Je sommeille.	Midorindorigny zaho.
Je crois que je dormirai bien.	Dô*n*ako ho tafandry mena zazany niany.
Avez-vous bien dormi ?	Tafandry tsarabe edy anao ?
Je n'ai pas pu dormir.	Tsy tafandry zaho.
J'ai froid.	Manintsy zaho.
J'ai froid aux pieds.	Manintsy hongotro anahy.
Mes doigts sont engourdis par le froid.	Vahotron' ny nintsy ny rantsanta*n*ako.
J'ai chaud.	Mafana zaho.
J'ai trop chaud.	Mafana loatra zaho.
Je suis en sueur.	Maevoko zaho.
Je suis hors d'haleine.	Sesiky zaho.
J'étouffe de chaleur.	Maevoko zaho vangoin' ny hafana*n*a.
Je suis contrarié par la chaleur.	Somariaka zaho amin' ny hafana*n*a.

Nouvelles	**Ny zava-baovao**
Quelles nouvelles y a-t-il ?	Ino ny raha maresaka ?
Qu'y a-t-il de nouveau ?	Ino ny raha maresaka *ou* zavatra vaovao ?
Y a-t-il quelque chose de nouveau aujourd'hui ?	Misy raha maresaka mô niany ?
Je ne sais rien de nouveau.	Tsy maharegny zava-baovao nanoiny ino zaho.
Quelle nouvelle nous apprendrez-vous ?	Ino ny raha maresaka hambaranao zahay ?
Que dit-on de nouveau ?	Vaovao ino ndreky zany e ?
Vous n'avez rien entendu de nouveau ?	Tsy maregny zava-baovao mô anao ?
J'ai une nouvelle à vous dire.	Misy raha maresaka raiky hambarako anao.
De qui tenez-vous cette nouvelle ?	Zôvy naharignesanao zava-baovao zany ?
Je vous dirai une autre nouvelle.	Ambaráko zava-baovao hafa anao.
Vous n'aviez pas entendu raconter cela ?	Tsapôla naharegny zany mô anao ?
Je l'ai bien entendu, mais je ne le crois pas.	Efa regniky zany fô tsy atako tô ?
Avez-vous lu les journaux ?	Efa namaky gazety mô anao ?
Je n'ai rien lu aujourd'hui.	Tsapôla namaky na anoiny ino zaho niany.
Avez-vous reçu des lettres ?	Nahazo taratasy mô anao ?

Avez-vous quelque chose à nous dire ?	Misy raha ambaranao zahay mô ?
Qui a reçu cette lettre ?	Zôvy mô nahazo taratasy zany?
Depuis quand n'avez-vous pas reçu de lettre ?	Hatr' oviana (ou ombiana) zay tsy nahazahoanao taratasy ?
Cette nouvelle est-elle vraie ?	Tô edy mô zany zava-baovao zany ?
On la croit vraie.	Marigny ho 'zy ny ôlono.
On me l'a dit ce matin.	Nisy nivôlana taminahy tampala-kiaka.
C'est quelqu'un en qui j'ai confiance qui me l'a dit.	Olona mahatoky zaho nivôlana zany taminahy.
Avez-vous appris l'affaire ?	Efa naharegny ny raharaha mô anao?
Oui, est-elle vraie ?	Ehh', marigny mô izy izany ?
Bien vraie.	Marigny tatô.
La croyez-vous ?	Tandrignesanao mô izy izany ?
Je l'ai entendu raconter.	Regniky izy zany.
Qui vous l'a racontée ?	Zôvy nivolana zany taminao ?
Quelqu'un sur qui on peut compter.	Olono mahatoky be.
Demain vous l'apprendrez.	Ho regninao zany amaraigny.
Les rumeurs sont quelquefois sans raison.	Ndraikindraiky tsy misy antony ny tsaho.

Questionner. — Répondre / Manontany. — Mamaly

Qu'est-ce que cela ?	Ino mô zany ?
Ce n'est rien.	Tsisy toniany aby zany.
Pourquoi m'avez-vous appelé ?	Ino nanantsôvanao zaho ?
Qui êtes-vous ?	Zôvy anao ?
Je vous en prie, dites qui vous êtes ?	Aza mahafady, zôvy mô anao ?
Qui est là ?	Zôvy zany ?
Il n'y a personne.	Tsisy ôlono.
C'est quelqu'un que je ne connais pas.	Olono tsy haiky be.
Qui est-il ? le connaissez-vous ?	Zôvy izy ? Fantatrao mô izy ?
Je lui ai demandé son nom, il a dit qu'il était votre ami.	Nanontaniako ny anarany ke sakaizanao ho' zy.
Qu'y a-t-il là-bas ?	Ino mô zany ?
Comment vous appelez-vous ?	Zôvy anaranao ?
Comment s'appelle cet homme ?	Zôvy anaran' io lalahy io ?
Il s'appelle N...	Rahabe ny anarany.
Comment cela s'appelle-t-il ?	Ino anaran' io raha io ?
Comment appelez-vous cela ?	Ino ataonao anaran' io raha io ?
Pourquoi en demandez-vous le nom ?	Ino mo anontanianao anaran' io raha io ?
Pourquoi faites-vous cela ?	Magnino anao manano zany ?
Puis-je vous demander, vous interroger ?	Mahazo manontany anao zaho ? Azo anontaniana mô anao ?
Pourquoi dites-vous cela ?	Ino edy volananao zany ?
J'ai une demande, une question à vous faire.	Misy raha hanontaniako anao.
Qu'avez-vous à faire ici ?	Ino raharaha dianareo atóy ?
Que demandez-vous ?	Ino raha anontanianao ?
Que voulez-vous ?	Ino raha tianao ?
Que désirez-vous ?	Ino raha irinao ?

Que demandez-vous ?	Ino raha angatahinao (*ou* angahoinao) ?
Que vous plaît-il ?	Ino raha tianao ?
Que vous faut-il ?	Ino raha ilainao ?
Que cherchez-vous ?	Ino raha zahanao ?
Je désire vous parler.	Ti-hivôla*n*a aminao zaho.
J'ai un mot à vous dire.	Misy teny hely hambarako anao.
Ecoutez-moi.	Tandrigneso zaho.
J'ai quelque chose à vous dire.	Misy raha hambarako anao.
C'est à vous que je parle.	Anao kony ny ivola*n*ako e.
Est-ce à moi que vous parlez?	Zaho mô ny ivola*n*anao ?
Ce n'est pas à vous que je parle.	Tsy aminao vola*n*ako.
Peut-on vous parler maintenant ?	Azo ivola*nan*a mô anao ekeo io ?
Que dites-vous ?	Ino raha ivolagninao ?
Qu'est-ce que vous dites ?	Ino raha volagninao ?
Qu'est-ce que vous avez dit ?	Ino raha nivolagninao ?
Que lui avez-vous répondu ?	Ino ny navalinao azy ?
Je ne parle pas.	Tsy mivôla*n*a zaho.
Je ne dis rien ?	Tsy misy raha volagniky.
Entendez-vous ?	Regninao mô izany ?
M'entendez-vous ?	Maharegny zaho mô anao ?
Entendez-vous bien ce que je dis.	Regninao tsarabe mô ny raha nivolagniky ?
Et c'est ce que je vous réponds.	Ary zao ny avaliky anao ?
Savez-vous ce que je veux vous dire ?	Hainao mô ny raha tiako hivolagnigny aminao ?
Savez-vous ce que j'ai à vous dire ?	Hainao mô ny raha ambarako anao ?
Oui, je vous ai bien entendu.	Ehh', regniky tsarabe ny vôla*nao*.
Avez-vous bien compris mes paroles ?	Efa hazonao tsara mô ny vola*na*nahy.
Je ne vous entends pas.	Tsy maharegny anao zaho.
Je ne vous ai pas compris.	Tsy azo ono*no* fivola*n*anao.
Répétez je vous prie.	Aza mahafady, ampodianao hely.
M'entendez-vous maintenant ?	Maharegny zaho anao ekeo io ?
Pourquoi ne me répondez-vous pas ?	Magnino anao tsy mamaly zaho ?
Qui vous a dit cela ?	Zôvy nivôla*n*a zany taminao ?
On le dit.	Nisy ôlo*no* nivôla*n*a zany.
Je l'ai entendu dire.	Efa naharegny zany zaho.
Quand l'avez-vous entendu ?	Afiria*n*a anao naharegny zany.
C'est aujourd'hui que je l'ai entendu.	Niany zaho naharegny zany.
Que ferons-nous pour l'obtenir ?	Atantsika akory ahazo zany ?
En quoi ne vous accordez-vous pas ?	Ino raha tsy ifa*n*arahanareo ?
Que voulez-vous dire par là ?	Ino mô raha tianao volagnigny zany ?
Et que vous a-t-on dit ?	Ary ino mô nambaran' ôlo*no* taminao ?
Qu'est-ce que cela veut dire ?	Ino mô ny hevitry izany ?
Répétez un peu ce que vous entendez par là, car je n'ai pas trop compris vos paroles.	Ambaray zaho hely indreky ny hevitrao amin' zany fô tsy azoko tsarabe ny fivola*n*anao.
Je n'en sais rien.	Asany. Tsy haiky.

Je ne connais pas cela.	Tsy haiky zany.
Je ne l'ai pas entendu dire.	Tsy maharegny zany zaho.
Avez-vous compris toutes ces choses ?	Efa azonao mô jiaby zany ?
Que faites-vous là ?	Ino mô atanao aketo ?
A quoi cela sert-il ?	Azo atao ino mô zany ?
Connaissez-vous M. L... ?	Hainao mô i Rahabe ?
Je le connais un peu.	Tsy haiky tsarabe izy.
Je le connais de nom.	Ny a*n*arany foa*n*a haiky.
Je le connais de vue.	Ny vajihiny (*ou* sôrany) foana haiky.
Que voulez-vous que je fasse ?	Ino ny tianao hatako ?
Ne faites pas tant de bruit.	Aza miketsoketso hotry zany.
Vous m'étourdissez.	Mafaignigny zaho anao.
Taisez-vous.	Mangina anao.

Affirmer	**Milaza marigny**
Oui, oui vraiment.	Ehh', ehh' tatô.
C'est cela.	Zany tatô.
C'est vrai.	Marigny zany — Tô zany.
C'est parfaitement vrai.	Marigny tâtô zany.
C'est tout à fait juste.	Marigny tsarabe zany.
C'est la vérité.	Zany ny marigny.
Ce n'est pas mensonge.	Tsy vandy zany.
Je ne dis que la vérité.	Ny tô foa*n*a vôlagniky.
C'est la pure vérité.	Tô tsarabe zany.
C'est la vérité que j'ai dite.	Tô tatô nivôlagniky.
Je crois que c'est vrai.	Dô*n*ako marigny zany.
Il n'y a rien de plus vrai que cela.	Tsy misy tô hotry zany.
C'est sans doute la pure vérité que vous avez dite.	Tsy vandy zany vôla*n*ao zany e ?
Vous avez raison.	Tô nihinao.
Ce que vous avez dit est juste.	Tô nihinao zany.
Je crois vrai ce que vous avez dit.	Dô*n*ako mariny ny nivolag*n*inao.
Je n'en doute pas.	Tsy ma*n*ano zany vandy zaho.
Je vois maintenant que vous avez dit vrai.	Izy eo io, hitako fô marigny ny teninao.
N'en doutez pas.	Aza midò*n*o zany ho vandy.
En doutez-vous ?	Midò*n*o zany ho vandy mô anao ?
Je vous en réponds.	Iantôhako zany.
On ne détruira pas mes paroles.	Tsy metsy hatàko ny nivolagniky.
Fiez-vous à ma parole.	Matokia ny teniky anao.
Croyez-en à ma parole.	Tandrigneso ny teniky.
Tout le monde le dit.	Nivôla*n*a zany aby ny ôlo*n*o jiaby.
Je l'ai crû possible.	Atako fô tôkony ho mety zany.
Me prenez-vous pour un imbécile ?	Atanao lefaka mô zaho.
Ce n'est pas pour plaisanter que je dis cela.	Tsy kidikidy kony ny ivola*n*ako zany.
Je préfère mourir que de mentir.	Sitrany maty tôko mavandy.

Nier	**Manda**
Non, point du tout.	Hehe ! Hehe tatô e.
Ce n'est pas possible.	Tsy azo atao zany.

Ce n'est pas du tout cela.	Tsy zany aby.
Ce n'est pas vrai.	Tsy tô zany.
C'est un mensonge.	Vandy zany.
C'est un conte.	Angano zany.
Est-ce possible ?	Azo hiverigny mô zany ?
Cela peut-il être vrai ?	Azo hiverigny ho tô mô zany?
Je souhaite que cela soit vrai.	Agny kony tô zany e !
Je crois que ce n'est pas vrai.	Donako tsy tô zany rô (*ou* aby zany e !)
Ce n'est pas croyable.	Tsy azo tandrignesana zany.
Ce n'est pas trop croyable.	Tsy azo tandrignesana tsarabe zany.
Vous êtes dans l'erreur.	Diso anao.
Il s'est trompé celui qui vous l'a dit.	Diso zay nivôlana zany taminao.
Vous vous trompez en croyant cela.	Diso anao koa mitandregny zany.
Croyez-vous cela ?	Mitandregny zany mô anao ?
Je ne le crois pas.	Tsy tandrignesako aby zany.
Je ne crois pas ce que vous dites.	Tsy tandrignesako ny vôlanao.
C'est par plaisanterie que vous avez dit cela.	Somonga foana ny nivôlanao zany.
Vous plaisantez sans doute.	Karaha manano somonga anao zany.
Vous croyez vite les choses.	Môra mitandregny raha anao rô.
Moi je ne crois pas vite ce qu'on raconte.	Tsy mba môra mitandregny ny vôlagnin' ôlono zaho.
Je ne me fie à personne.	Tsy matoky na zôvy na zôvy zaho.
Je ne sais ce que vous dites.	Tsy haiky ny teny volagninao.
Parlez-vous sérieusement ?	Tsy manano korana mô anao ?
Dieu me garde de plaisanter de cela.	Sanatria tsy manano somonga aby zaho zany.
Vous parlez au hasard.	Miteny fary agny foana anao.
J'y penserai.	Pôla hihevitry zany zaho.
A Dieu ne plaise.	Sanatria zany *ou* nofin-tany.
Cessez de l'écouter.	Atsaharo ny mitandregny azy.

Consulter — Malaka hevitry

Que ferons-nous ?	Ino ny atantsika ?
Que faut-il que nous fassions.	Ino ny tokony atantsika ?
Que puis-je faire ?	Ino ny azoko atao ?
Que faut-il faire.	Ino no tôkony hatao.
Avez-vous quelque chose à faire faire ?	Misy raha asainao atako mô ?
Je ne sais que faire.	Tsy haiky zay hatako.
Je suis fort embarrassé !	Ambory zaho, *na* lany fanahy zazany e !
J'y perds la tête !	Lany fanahy zaho.
A qui demanderai-je un conseil?	Zôvy ny hangafako hevitry.
J'ai pris conseil auprès de mon ami.	Efa nálaka hevitry tamin' ny namako zaho.
Quelle est votre idée sur cette affaire ?	Ino ny hevitrao amin' ny raharaha zany.
Dites votre pensée.	Ambaray ny hevitrao.
Quel est le sens de cela ?	Ino ny hevitry zany ?

Voici ma pensée.	Zao ny hevitr' anahy.
Je vais vous dire mon avis.	Ambarako anao ny hevitr' anahy.
C'est une bonne idée.	Hevitry tsara zany.
L'idée est bonne.	Tsara hevitry zany, *na* tsara zany.
C'est aussi mon idée.	Zany mbô hevitr' anahy.
Si vous pensez de la sorte, que ferai-je ?	Izikoa zany ny hevitrao, hatako akôry.
Je suis du même avis que vous.	Mifa*n*araka hevitry aminao zaho, *na* hotry ny hevitrao koa ny nahy.
Je ne connais personne qui pense comme vous.	Tsy haiky zay ôlo*n*o mifa*n*araka hevitry aminao.
Il m'a donné un conseil pour faire cela.	Nameny hevitra ha*n*anôvako zany zaho.
Cela vous plaît-il ?	Sitrakao mô zany ?
Je préfère cela.	Sitrany zany.
Si j'étais à votre place.	Izikoa hotry anao zaho.
Selon moi, la chose est facile.	Izikoa, hotry ny hevitranahy, môra foa*n*a zany.
Je crois que nous nous entendons très bien sur cela.	Atako fô mifa*n*araka hevitry atsika aminy zany.
Vous ne me demandez pas conseil ?	Tsy málaka hevitry aminahy mô anao ?
Je vous consulterai.	Hálaka hevitry aminao zaho.
Réfléchissez vous autres.	Mihivera areo e.
J'y réfléchirai.	Hiveriky zany.
J'y penserai encore.	Pôla hihevitry zaho.
C'est cela que nous ferons.	Zany tátô ny atantsika.
Non, ce n'est pas cela.	Tsy zany aby.
Je vois où vous voulez en venir.	Haiky ny omban' ny hevitrao.
J'ai changé d'avis.	Efa niôva hevitry zaho.
Selon moi, c'est plus facile.	Izikoa hotry ny hevitranahy môra-môra zany.
Vous contrariez mon projet.	Sakananao ny hevitr' anahy ke.
Qu'avez-vous enfin conclu entre vous ?	Ino nifa*n*arahanareo tamin' ny larany.
Demain nous causerons de cette affaire.	Hikora*n*a raharaha zany atsika amaraigny.

Pour prier de.....	**Mangataka**
Je vous en supplie, veuillez me donner.....	Mangavigny anao zaho mba ameo...
Je vous prie de.....	Mangataka aminao zaho.
Dites-moi, s'il vous plaît.	Ambarao zaho izikoa sitrakao.
Permettez, Monsieur, que.....	Aza mahafady, Tômpoko.
Veuillez me permettre de.....	Avilao zaho.
Si vous vouliez me faire le plaisir de.....	Atôvo kony zay maharavoravo zaho.
Vous m'obligeriez beaucoup en cela.	Hahavita tsara zaho tatô anao aminy zany.
Vous pouvez me rendre un grand service, si.....	Mahazo ma*n*ano soa be aminahy anao izikoa.
Je vous prie de m'accorder de.....	Zaho mangataka aminao.....
Permettez-moi de vous demander...	Avilay zaho ha*n*ontany anao.

Que je vous demande avant tout une chose.	Aza beky hanontany raha lohany araiky aminao zaho.
Me permettez-vous de partir ?	Avelanao handeha mô zaho ?
Permettez-moi de vous dire un seul mot.	Avilao zaho hivôlana indraimbava foana.
Ne seriez-vous pas bien aise de....	Tsy ho ravoravo anao amin.....
J'ai une petite chose à vous demander.	Misy raha hely angahoky aminao.
Je me permets de vous demander une petite chose.	Mba mangataka raha hely aminao zaho.
Vraiment je vous importune.	Mahasomariaka anao tatô zaho.
C'est trop vous importuner.	Mahasomariaka anao loatra zaho.
Je suis désolé de tant vous importuner.	Malahelo zaho, mahasomariaka anao hotry zany.
Je suis honteux de vous importuner.	Megnamegnatra zaho fô mahasomariaka anao.
Cela vous causera trop de contrariétés.	Hampijaly anao loatra zany.

Consentir	**Magneky**
Oui, oui vraiment.	Ehh' ,-ehh' tatô.
Vous le pouvez.	Efanao zany.
J'y consens.	Magneky zany zaho.
Accordé.	Ikeky zany.
Comptez sur moi.	Matokia zaho.
Je veux bien.	Tiako tsarabe.
Je le veux bien.	Tiako tatô zany.
Volontiers.	Ehh', sitrako.
De tout mon cœur.	Amin' ny fôko tatô.
Il m'est très agréable de vous accompagner.	Maharavoravo zaho tatô ny manaraka anao.
Faites comme vous voudrez.	Atôvo zay sitrakao.
Comme il vous plaira.	Araky zay sitrakao.
Ce que vous voudrez.	Zay tianao.
Qu'il en soit ainsi.	Ambilay zany totô.
Je ne puis m'y refuser.	Tsy mahazo mifamatra zany zaho.
Vous pouvez faire ce que vous voulez.	Mahazo manano azy tianao anao zaho.
Je ne puis m'y opposer.	Tsy azoko valina zany.
Je me conformerai à vos ordres.	Hanaraka ny teninao zaho.
Je ferai tout ce qu'il vous plaira.	Hatako aby zay tianao.
Faites ce que vous voulez.	Atôvo zay tianao.
Vous ne devez pas me presser comme cela.	Tsy mety izikoa tiregny hotry zany zaho.
Laissez-moi agir à mon gré dans cette affaire.	Avilao zaho hanano zay sitrapô-nahy amy zany.

Refuser	**Mandà**
Non, point du tout.	Hèhè ! *mômômô !*
Je n'y consens pas.	Tsy magneky zany zaho.
Je m'y refuse.	Ts'omboako zany.
Je ne puis pas.	Tsy afaka zaho.

Cela ne se peut.
C'est impossible.
Je le nie.
Je ne consens pas à votre demande.
Je n'y puis rien.
Je dois refuser.
Cela me contrarie trop.
N'en parlez plus.
N'espérez pas cela.
Je ne suis pas libre d'accorder.

Tsy mety zany.
Tsy azo atao zany.
Tsy ikeky zany.
Tsy ikeky raha angahoinao zany.
Tsy azoko atao raha.
Tsy metsy mandà zaho.
Mahasomariaka zaho loatra zany.
Mahiza mivôlana zany eky anao.
Aza mitavandra zany.
Tsy mahazo magneky zaho.

Remercier

Merci.
Grand merci, monsieur.
Je vous remercie.
Que Dieu vous bénisse.

Je vous remercie de l'argent que.
Je vous remercie infiniment.
Je vous rends mille actions de grâces.
Je vous remercie humblement.
Je vous ai de grandes obligations.
Vous m'avez obligé.
Vous m'avez bien véritablement rendu service.
Votre cadeau m'a fait plaisir ; je vous remercie

Je vous remercie bien sincèrement.
Ma reconnaissance sera éternelle
Je vous ai donné beaucoup de peine.
Je suis honteux de vous avoir donné tant de peine.
Comment pourrai-je vous témoigner ma reconnaissance ?
Que vous rendrai-je pour ce que.... ?

Vous m'avez rendu heureux.

Maname mahavelono

Mahavelono.
Mankasitraka Tompoko.
Mahavelono.
Anó raha tahin' i Zanahary (peu employé, l'expression ci-contre n'ayant guère d'équivalent en Tsimihety).
Mahavelona aminy lehy vôlo ro.
Mankasitraka, mankateligny.
Mankasitraka, mankateligny.

Mankasitraka, mankateligny.
Tsy metsy hankasitrahiky anao.
Nitavandra zaho anao.
Nahavita raha taminahy tatô anao.

Maharavoravo zaho ny raha namenao fô mahavelono (ou mankasitraka).
Mankasitraka dia mankasitraka.
Tsy hadinoko ny soa nataonao zano.
Nahasomariaka anao loatra zaho.
Mahamegnamegnatra zaho nampijaly anao hotr' igny.
Izikoa ny soa natanao zay, tsy mety vavaliky.
Ino edy raha mbô hatako aminao amin-jany é ?
Nankanjary zaho anao.

Probabilité

C'est probablement cela.
C'est comme certain.
Il viendra peut être.
Il est probable qu'il viendra.
Je ne sais s'il viendra ou non.
Peut être que je vous suis un obstacle.
Peut-être ne pourrai-je pas y aller.

Ny fidônana

Dônako zany tatô rô.
Karaha mariny kony zany e.
Ho avy izy dônako.
Karaha ho avy izy.
Tsy haiky, asa ho avy izy asa akôry.
Dônako manambana anao zaho.

Dônako tsy homby agny zaho.

Vraiment cela se peut-il ?
Je crois que cela est possible.
Il pense sans doute qu'il en sera ainsi.
Cela ne m'étonne pas.
Je ne suis pas surpris.
Cela se peut-il ?
Cela arrivera naturellement.
Je ne crois pas trop cela.
Il vaudrait mieux y aller, de crainte qu'il ne se fâche.

Zany edy vô ?
Atako fô marigny zany.
Vôlagniky zany tatô ke.

Tsy mahalany fa*n*ahy zaho zany.
Tsy lany fa*n*ahy amin' zany zaho.
Azo atao mô zany ?
Avy foa*n*a izany.
Tsy tandrignesako tsarabe zany.
Sitrany mandeha agny sababe vignitry izy.

Surprise

Se peut-il ?
Non, cela ne se peut pas.
Cela serait-il vrai ?
Quoi, vous êtes déjà arrivé ?
Eh ! vous voilà arrivé ?
Hé ! il vient ?
Quel prodige que vous soyez arrivé ?
Quoi ! c'est cela ?
C'est un conte.
C'est merveilleux.
C'est un homme extraordinaire.
Je suis bien bon.
Hé ! combien j'ai été sot ?
Hé ! êtes-vous fou ?
Je m'y perds.
Cela m'a étonné.
C'est inimaginable.
C'est incroyable.
C'est inconcevable.
C'est incompréhensible.
C'est vraiment du nouveau.
C'est ce qu'on n'a jamais entendu dire.
Il s'est pâmé de rire en apprenant cela.
Assez comme cela.
Qu'est-ce que cela vous fait ?
Attendez d'abord un peu.
Hé ! pourquoi n'avez-vous pas attendu un peu ?
Hélas ! c'était un songe.

Fahalaniam-pa*n*ahy

Zany tatô mô ?
Mômômô, tsy zany.
Tô mô zany ?
Homá ! avy edy anao ?
Homoa ! avy mô anao ?
Pô ! avy izy ?
Nahalany fa*n*ahy tâtô navianao ?
Pô ! zany tatô mô ?
Tomboteniky zany.
Mahalany fa*n*ahy zany.
Tsy manjary leh'ôlo*n*o igny e !
Tsara fa*n*ahy maty zaho.
Akory halifaha*n*anahy i !
Pô ! lefaka eky anao io ?
Lany fa*n*ahy zaho amin' ny zany.
Nahalany fa*n*ahy zaho zany.
Tsy azo miniminegny zany.
Tsy azo tandrignesa*n*a zany.
Tsy azo miniminegny zany.
Tsy azo fantarigny zany.
Vaovao tatô zany.
Raha tsabeky regnin' ôlo*n*o zany.

Tasin-kehy izy nabaregny zany.

Sahaza zay.
Magnino anao zany ke ?
Mandignesa kely malôha.
Pô ! akôry mô anao tsy nandigny hely.
Ialay, nôfy zany ! Lôfin-tany.

La colère

Je suis en colère.
Je suis très en colère.
Je suis trop en colère.
Je suis trop contrarié.
Je suis peiné.

Ny havignira*n*a

Vignitry zaho.
Vignitry maty zaho.
Vignitry tatô be zaho.
Somariaka maty zaho.
Malahelo tatô zaho.

Je suis furieux.
Je le réprimanderai.
Je vous corrigerai.
Cela me fâche tout de bon.
De quoi vous fâchez-vous ?
Contre qui vous fâchez-vous ?
Je déteste cela.
Il m'insulte.
Il s'est ri de moi.
Il m'injurie.

Laissez-moi tranquille.
Ne me menacez pas.
Il me garde rancune.
C'est vous qui m'avez fâché.
Vous vous fâchez bien vite.
Ne vous disputez pas.
Ne m'en voulez pas, je ne l'ai pas fait exprès.
Je suis de mauvaise humeur.

Vignitry maty zaho.
Vignirako izy.
Hatako zay raha hampiôva anao.
Mahavignitry zaho tatô zany.
Ino raha mahavignitry anao ?
Zôvy mô vigniranao ?
Tsy tiako zany.
Manihitihy zaho izy.
Namohezany zaho.
Manao firegna-mantsigny aminahy izy
Ialay zaho e !
Aza mandrahono zaho.
Manano lôlom-pô aminahy izy.
Mahavignitry zaho anao.
Môra vignitry anao.
Aza mifamatra.
Aza vignitry aminahy fô tsy niako zany.
Vignitry zaho.

Le reproche, le mécontentement

N'avez-vous pas honte ?
Il y a de quoi avoir honte.
C'est honteux ce que vous avez fait.
C'est une chose honteuse.
Vous ne savez pas rougir.
Je suis fâché contre vous.
C'est très mal ce que vous avez fait.
Tu as osé faire cela.
C'est mal d'agir de la sorte.
Pourquoi avez-vous agi ainsi ?
Pourquoi n'avez-vous pas tenu compte de mes paroles ?
Vous êtes un sot.
Vous agissez en insensé.
Il m'a l'air d'un insensé.
Vous êtes un méchant.
Donnez-lui une bonne leçon.
Ne vous moquez-vous pas de moi ?
Vous me fâcherez avec votre désobéissance.
Vous m'avez trompé.
Vous savez tromper.
C'est une tromperie.
Votre conversation me fâche.
Cela ne me fait pas plaisir.
Je suis scandalisé.
Cela me déplait.
Laissez-moi un peu.
Je vous en avertis.
Je ne veux pas cela.
Ne faites plus cela.

Fanadiana, havignirana

Tsy megnamegnatra anao ?
Averany hamegnatra zany.
Mahamegnatra ny natanao.
Raha mahamegnatra kony zany e.
Tsisy hegnamaso anao.
Vignitry aminao zaho.
Ratsy loatra ny natanao.
Nahasaky nanano zany anao.
Tsy mety ny manano hotry zany.
Nagnino anao manano hotry zany.
Nagnino tsy nahoanao ny teniky.

Lefaka anao.
Karaha ôlondefaka anao.
Karaha lefadefaka izy.
Ratsy fanahy anao.
Faizo izy.
Tsy mimoehy zaho anao vô ?
Havignitry zaho anao, izikoa tsy magneky.
Namery zaho anao.
Mahay mamery anao.
Famiriana zany.
Mahavignitry zaho ny koranana0.
Tsy maharavoravo zaho zany.
Mahamangimangy zaho zany.
Mahavignitry zaho zany.
Ambilay hely edy zaho.
Mivôlana zany aminao zaho.
Tsy tiako zany.
Aza manano zany eky.

Taisez-vous.
Ne répliquez pas.

Mangina anao.
Aza mamaly.

La joie, le contentement

Je suis content, je suis bien aise.
Je suis très content.
Je suis trop content.
Je suis joyeux et content.
Mon cœur est tout à fait dans la joie.
Je suis très heureux.
Je suis réellement heureux.
Ma joie est grande.
Je suis ravi.
Vos paroles me font plaisir.
Cela me satisfait.
Cela m'est agréable.
C'est conforme à mes désirs.
Je ne puis dire ma joie.

Je suis bien aise de vous voir.
Cela me réjouit beaucoup.
Votre travail me fait plaisir.
Cela m'enchante — me ravit.
C'est un grand bonheur.
Vous avez bien agi.
Je vous loue — félicite.
Vous méritez des éloges.
Je vous fait compliment sur votre travail.
C'est là l'objet de ma joie.

Ny haravoravoa*n*a

Ravoravo zaho.
Ravoravo tatô zaho.
Ravoravo maty zaho.
Ravoravo mena zaho.
Ravoravo tatô kiboanahy (le ventre mis pour le cœur).
Manan-jara mena zaho.
Manan-jara tatô zaho.
Fôntry tatô ny haravoravo*n*anahy.
Ravoravo zaho.
Maharavoravo zaho ny vôla*n*ao.
Maharavoravo zaho zany.
Matitsaratsara zaho zany.
Ny raha nilaiky edy zany.
Ravoravo loatra eky aigny anahy zany e !
Ravoravo tatô zaho mahita anao.
Ravoravo maty zaho amin' i zany.
Maharavoravo zaho ny asanao.
Maharavoravo zaho zany.
Zara be zany.
Tsara ny nataonao.
Mandratro anao zaho.
Mety raôta*n*a anao,
Mandratro anao amin' ny asanao zaho.
Zany ny maharavoravo zaho.

L'admiration

Je suis dans l'étonnement.
C'est étonnant.
Il m'étonne.
Cela me cause une joie indicible.
C'est merveilleux qu'il ait terminé cela.
Nous sommes émerveillés, car nous avons vu aujourd'hui une chose qui ne se voit pas d'ordinaire.
Il est fortement étonné.
Vous ne louez pas ce travail ?

C'est une chose extraordinaire.
C'est une chose surprenante.
Cela m'a tout à fait émerveillé.
Il a été heureux — il a eu de la chance.

Fahatsireha*n*a

Má*n*a*n*a zaho.
Mahalany fa*n*ahy zany.
Mahatseriky zaho izy.
Maharavoravo zaho maty zany.
Mahamá*n*a*n*a ny nahifany zany.

Má*n*a*n*a zahay niany fô nahita raha tsy fohita.

Má*n*a*n*a mena izy.
Tsy mandratro tôy asa tôy, mô anao ?
Raha mahalany ta*n*ahy zany.
Raha mahamá*n*a*n*a zany.
Nahamá*n*a*n*a zaho maty zany.
Nanan-jara izy è !

L'affliction	Alahelo
J'en suis affligé.	Malahelo zaho amin' i zany.
J'en suis désolé.	Malahelo tatô zaho zany.
Mon affliction est extrême.	Fôntry maty ny alahelo anahy.
Cela m'afflige tout à fait.	Mampalahelo zaho tatô zany.
C'est contrariant en vérité.	Mahasomariaka tatô zany.
C'est ennuyant.	Mafaignigny zany.
C'est désagréable.	Mafaignigny zany.
C'est effrayant.	Mampatahotro zany.
C'est terrifiant.	Mafikiriaka aigny zany.
Ça fait trembler.	Mampangitakitaka zany.
C'est vraiment un malheur.	Raha zay e !
C'est une fatalité.	Vintan-dratsy zany.
Hélas ! il vous est arrivé un accident.	Omá ! nahita raha anao e !
Vous faites compassion.	Pá ! mijaly eky anao è !
Je vous plains.	Mafitepô zaho anao.
Vous êtes à plaindre.	Mafiraigny anao.
Malheureux que je suis de n'avoir pas fait cela !	Tagny kony zaho na*n*ano zany e !
Hélas ! j'ai perdu le chemin !	Pé ! very làla*n*a zaho.
Plût à Dieu que je n'eusse pas parlé !	Tagny kony zaho tsy nivôla*n*a e !
Qu'ai-je ainsi gagné ?	Tsoko nahita ino edy zaho hotry zay ?
C'est toi qui as été cause de ma disgrâce.	Anao foa*n*a nampijaly zaho.

Salutations	Fa*n*amia*n*a finaritry
J'ai l'honneur de vous saluer.	Ma*n*ame finaritry anao zaho.
Bonjour.	Akôry anao ô !
Comment vous portez-vous?	Akôry nanonao zay ?
Comment ça va-t-il, mon ami?	Akôry zay rô ?
Comment allez-vous ?	Akôry, akôry indreky atanao zay ?
Je vous salue.	Ma*n*ame finaritry anao zaho.
Je vous souhaite le bonjour.	Ma*n*ame finaritry anao zaho.
Je suis heureux de vous souhaiter le bonjour.	Ravoravo zaho ma*n*ame finaritry anao.
Comment allez-vous depuis que nous nous sommes quittés?	Akôry, akôry atanao letry nisarahantsika.
Bien, je vous remercie.	Pôla tsara zaho fô ankasitrahiny zany.
Que Dieu vous conserve.	Anó tahin-Za*n*ahary anao.
Comment va l'état de votre santé ?	Akôry atanao zay ?
Très bien, parfaitement.	Tsy magnino zaho.
J'espère que vous allez bien.	Atako fô tsara anao.
Je vais très bien, et vous-même, comment allez-vous?	Tsy magnino zaho fa akôry atanao ?
Comment va votre fatigue ce matin ?	Akôry nataon' ny hadisahanao akeo io ?
Comme d'habitude.	Hotry ny fanoiny.
Je m'en réjouis.	Ravoravo zaho amin' i zany.

Vous me paraissez aussi bien portant qu'autrefois.	Karaha tsara hotry ny talôha anao.
Dieu soit béni, je me porte bien.	Ankasitrahigny ny Za*n*ahary fô tsy magnino zaho.
Vous ne me paraissez pas jouir d'une bonne santé.	Karaha tsy tsarabe anao.
Je vais plus mal.	Nahay narary zaho.
Cela me fait de la peine.	Malahelo zaho amin' i zany.
J'ai été un peu indisposé hier.	Nafanafana hely zaho lomaligny.
Prenez garde de tomber malade.	Atôvo tsara tsaha marary anao e !
Je vais bien mieux aujourd'hui.	Efa niôvaôva hely zaho niany.
Je suis encore un peu faible, mais ce n'est rien.	Pòla vahavaha zaho anoiny, zany tsy magnino eky.
Votre famille se porte-t-elle bien ?	Pôla tsora aby mô areo jiaby ?
Comment allez-vous tous là-bas ?	Akôry aby atanareo agny.
Comment se porte-t-on chez vous ?	Akôryataon'nyagny aminareo agny
Comment va tout le monde chez vous ?	Akôry aby aminareo agny ?
Comment vont tous vos parents ?	Akôry aby ataon' ny havanao jiaby ?
Tout le monde va bien, je vous remercie.	Pôla tsara aby zareo, fô mankasitraka.

Visites — Famangia*n*a

Quelqu'un frappe à la porte.	Misy ôlo*n*o ma*n*ano hôdy an-tamia*na*.
Allez ouvrir la porte.	Andao sokafo ny tamia*n*a.
Allez voir qui c'est.	Andao zahao zany.
Qui est-là — qui est-ce ?	Zovy zany ? Zovy.
C'est moi.	Zaho.
Monsieur est-il chez lui ?	Amin' azy ao mô Ingahy ?
Il est chez lui.	Amin' azy ao izy.
Puis-je entrer ?	Mahazo miditra mô zaho tô ?
Faites-le entrer.	Asao miditry izy.
Avancez, prenez la place d'honneur.	Mandrosoa agnindra*n*a.
Je vous remercie, monsieur, je suis bien ici.	Hèhè, Tòmpoko, eto foa*n*a.
Etendez une natte au voyageur.	Amilaro tsihy ny vahiny.
Faites cuire le riz pour l'étranger.	Mandrahoa amim-bahiny,
Je vous remercie, monsieur, c'est une simple visite que je vous fais.	Ambilao eky fô ôlo-mitsidiky foa*n*a zaho.
Je vous invite à entrer chez moi.	Mandrosoa tômpoko !
Excusez-moi monsieur.	Mangata-dàla*n*a tòmpoko.
Faites, monsieur.	Andao tômpoko !
Pourquoi passez-vous ainsi sans entrer chez vos amis ?	Mandalo amin' ny taná*n*a misy hava*n*a, magnino tsy mitsidiky ?
Permettez, monsieur, car je suis très pressé.	Ôlo-mandalo foa*n*a fô meky e !
Donnez-vous la peine d'entrer ?	Mandrosoa tômpoko.
Comment allez-vous ?	Akôry anoinao ?
Bien, et vous ?	Pòla tsara zaho, fa akôry ndreky atanao zay e !
Je suis heureux de vous voir.	Ravoravo zaho mahita anao.

Il y a longtemps que je ne vous ai pas vu.	Ela mena tsy nahitako anao zay e.
Il y a longtemps en effet que nous ne nous sommes pas vus.	Ela tatô izay tsy nitraô fantsika zay e.
Veuillez vous asseoir.	Mantera.
Prenez une chaise.	Mangalà sezy.
Donnez une chaise à Monsieur.	Ameo sezy Ingahy.
Dites à Monsieur de s'asseoir.	Asao mantotry Ingahy.
Asseyez-vous un instant.	Mantera hely edy.
Merci, je ne puis rester.	Misatro, fô tsy mahefa mipetraka zaho.
Il faut que je m'en aille.	Tsy mentsy handeha zaho.
Je ne puis m'arrêter.	Tsy misy raha tsy handihanako.
Il faut que je vous quitte.	Hilaôsako anao.
Vous êtes donc bien pressé ?	Meky tatô mô anao ?
Je viens seulement pour vous voir et demander de vos nouvelles.	Andeha hamangy miharo ha*n*ontanintany anao nandihanako.
Merci, pour votre visite.	Mahavelom-pitsidiha*n*a e.
Il faut que nous nous séparions.	Tsy mentsy hisaraka atsika.
Pourquoi êtes-vous si pressé ?	Magnino mô anao meky be io e ?
J'ai beaucoup de choses à faire, bonsoir.	Fôntry maty bòkany raharahanahy toy e ! viloma anao.
Je dois aller dans beaucoup de maisons.	Maro ny tra*n*o handihanako.
C'est juste, mais il faut rester un instant.	Marigny zany, tsanjôvy zany mipitraha hely anao malôha.
Une autre fois je resterai plus longtemps.	Avy afara ndreky zaho mipetraka elela.
Je reviendrai demain.	Himpôdy zaho amaraigny.
Adieu.	Viloma.
Au revoir.	Andro hafa ndreky mitratro.
Portez-vous bien.	Aza azon' aretigny.
Bonne santé.	Aza mararirary — aza mafanafana.
Bonsoir — Bonne nuit.	Tafandria mandry areo e.
Attendez que je vous montre une chose importante, et vous vous en irez.	Digneso hely malôha ambarako raha tsara be anao avakeo anao mandeha.

Compliments	Fa*n*anôvambiloma
Je suis heureux d'apprendre que votre mère va mieux.	Ravoravo zaho maharegny nininao efa mantototry zany.
Comment va Monsieur votre frère ?	Akôry ataon' i zôkinao.
Il y a bien longtemps que je ne l'ai pas vu.	Efa ela be zaho tsy nahita azy
Je crois qu'il se porte bien.	Dô*n*ako pôla tsara izy.
J'ai beaucoup de plaisir d'apprendre de ses nouvelles.	Ravoravo zaho maharegny ny tôtriny.
Veuillez-lui présenter mes hommages.	Ma*n*ano viloma azy zaho.
J'ai bien des compliments à vous faire.	Misy ma*n*ame viloma anao.
De la part de qui ?	Zôvy ?

C'est votre ami qui m'a chargé de vous présenter ses salutations.	Ma*n*ano viloma anao ny raokinao.
Et comment va-t-il ?	Ka akory anoiny ?
Il se porte très bien.	Pôla tsara izy.
Je suis ravi d'avoir de ses nouvelles.	Ravoravo zaho maharegny ny tôtriny.
Remerciez-le de son bon souvenir.	Misatro azy zaho amin' izy mahatsaro zaho.
Je voudrais bien aller le voir.	Tsi hamangy azy zaho.
Mais j'ai des affaires et ne le puis aujourd'hui.	Fô bi-raharaha zaho niany ke tsy afaka mandeha agny.
Saluez-le de ma part.	Ma*n*ame viloma azy zaho.
Quand vous le verrez, faites-lui mes compliments.	Ma*n*ano viloma azy zaho izikoa hitanao izy.
Présentez-lui mes salutations.	Ma*n*ano viloma azy zaho.
Mes compliments à toute votre famille.	Ma*n*ano viloma ny havanao jiaby zaho.
N'oubliez pas de présenter mes respects à Madame votre mère.	Tsaroano fô ma*n*ame viloma nininao zaho.
Je n'y manquerai pas.	Ehh', tsy mety hadi*n*oko zany.
Avez-vous quelque commission à me confier.	Misy raha hamotoananao zaho mô ?
Permettez, j'ai une lettre à vous donner pour mon père.	Aza mahafady misy taratasy asaiky hentinao amin-dr' iada.
Envoyez-la moi et je la porterai volontiers.	Asao aterin' ôlô*n*o aminahy agny hentiky.

Le matin. — Le lever	**Ampalakiaka. — Finjona*n*a**
Il est matin.	Kiaka ny andro.
Dormez-vous ?	Matôro mô anao.
Etes-vous réveillé ?	Efa tontôtry mô anao ?
Etes-vous encore couché ?	Pôla mandry foa*n*a anao ?
Réveillez-vous, levez-vous.	Mifohaza, minjo*n*a.
Levez-vous promptement.	Minjo*n*a malaky.
C'est trop matin.	Pôla aligny loatra.
C'est l'heure de se lever.	Efa fionjona*n*a izy eo io.
Je vais me lever.	Hionjo*n*o zaho.
Je viens de me réveiller.	Voho tontôtry zaho.
Vous dormez d'un profond sommeil.	Bi-tôrimaso tatô anao.
Personne ne m'a réveillé.	Tsy misy ma*n*onjo*n*a zaho.
Est-ce que le réveille-matin n'a pas sonné ?	Tsy nagneno mô ny famôhama*n*dry.
Je me suis réveillé à 6 heures, mais je me suis rendormi.	Tontôtry zaho tamin'ny enigny, avy akeo natôro koa.
Je ne sais pourquoi vous dormez si longtemps.	Tsy haiky ny raha mahabitôrimaso anao hotry io.
Si je ne me lève pas aussitôt que je suis réveillé, je me rendors à coup sûr.	Zaho koa taitry ke tsy mionjo*n*o, tafandry koa.
Néanmoins vous allez vous coucher de bonne heure.	Tsanjôvy izany anao karaha mandry harivariva
C'est vrai, mais plus je dors, plus j'ai envie de dormir.	Marigny zany, fô anoiny ela be nandriako, pôla ma*n*abo ny tôrimaso anahy foa*n*a.

C'est mauvais pour la santé.
Selon moi, le sommeil du matin est bien meilleur.
Ce n'est pas juste, on aime le sommeil du matin, mais il est au contraire bien meilleur pour la santé de se lever matin.
Et je ne puis me lever tard.
Pourquoi ne m'avez-vous pas réveillé plus tôt ?
Et comment avez-vous passé la nuit ?
Avez-vous bien dormi ?
Très bien — Et vous ?

Pas très bien, le tonnerre m'a empêché de dormir.
Et il était bien tard quand je me suis mis au lit.

Tsy mankatanjaka zany.
Izikoa hotry zaho edy, tsara maty ny mandry ampalakiaka.
Tsy marigny izany, fy maty ny tôrimaso ampalakiaka, anoiny zany mifòha ampalakiaka edy tsaratsara.
Ary izaho tsy tafandry ampalakiaka.
Magnino zaho tsy ninjoninao tampalapalakiaka.
Akory ny natan' ny tôrimasonao labaligny.
Tafandry tsara mô anao ?
Tafandry maty — ary akory natanao ?
Tsy tsara tsarabe tsy nampandry zaho ny kirono.
Ary efa aligny be zaho vohotafandry.

Le soir. — Le coucher

Il se fait tard, il est l'heure de me coucher.
Levez-vous, allez-vous coucher.
Allons-nous coucher.
Je vais me coucher.
La chandelle est-elle allumée ?
Montrez-moi mon lit.
M'avez-vous préparé un lit ?

Assez de couvertures ?

Il ne fait pas froid, je pense qu'il y en a assez.
Arrangez les draps.
Donnez-moi un bonnet de nuit.
Apportez un mouchoir et un oreiller.
Tirez mes bottes.
J'ai quitté mes habits.
Suspendez mes habits.
Venez prendre la bougie.
Laissez la bougie, je l'éteindrai.
Faudra-t-il vous éveiller ?
Demain, réveillez-moi de bonne heure.
Réveillez-moi à 6 heures.
Oui, je vous réveillerai.
N'oubliez pas de me réveiller.

Je n'y manquerai pas.
A quelle heure déjeunez-vous le matin ?

Ny hariva. — Ny fandriana

Aligny ny andro, efa amin' ny fandriana ny ôlono izy eo io.
Mitsangana, andao mandry.
Andao atsika hatôro.
Handeha hoandry zaho.
Efa mirehitry mô ny jiro ?
Ambarao zaho ny kobaniky.
Efa nanajarisanao fandriana mô zaho ?
Ampy mô ny lamba ? (ou saimbo hisaforanao.
Tsy manintsy ny andro, ke dònako ho fanako io.
Ajariso lambam-pandriana io.
Ameo satro-ba zaho.
Tondray masoara miharo ondana.

Tsoaho ny bôtiky,
Efa nanala akanjo zaho.
Ahantôno akanjoanahy.
Alao ny jiro.
Avileo akeo ny jiro hovonoky.
Hinjonigny mò anao.
Injono ampalahiaka be zaho amaraigny.
Injono zaho amin' ny enigny.
Ehh', hinjoniky anao.
Sababe hadinonao ke tsy injoninao zaho.
Ehh', injoniky.
Tamin' ny firy anao nihinana tampalakiaka.

Je déjeune à 9 heures.	Amin' ny sivy zaho hômana.
Etes-vous couché ?	Efa natôro mô anao ?
Oui.	Ehh' !
Dormez bien.	Mandria tsara.
Bonsoir, bonne nuit.	Viloma tafandria mandry.
Adieu, bonsoir.	Viloma.

S'habiller	Miakanjô
Habillez-vous.	Miakanjoa anao.
Dépêchez-vous de vous habiller.	Miakanjoa malaky anao.
Pourquoi ne vous habillez-vous pas?	Magnino anao tsy miakanjô ?
Je m'habille.	Efa miakanjo zaho.
Je serai bien vite habillé.	Tsy ho ela aby ny hananôvako akanjo.
Donnez-moi mes habits.	Ameo zaho ny akanjoko.
Donnez-moi ma chemise de jour.	Ameo zaho ny akanjoanahy anatiny fatako matsana.
Cette chemise n'est pas trop propre.	Tsy madio tsarabe ny akanjoanatiny tòy.
Je change de chemise chaque jour.	Manova akanjo anatiny isan' andro zaho.
Emportez-la, lavez-la, et repassez-la.	Indeso ka sasao ary pasôho.
Donnez-moi mes bas.	Ameo ny banahy.
Ces bas sont déchirés, donnez m'en d'autres.	Matriaka ireto ba ireto, fa ameo hafa zaho.
Faites-les racommoder.	Asao zairigny izy.
Attachez vos bas.	Fihezo ny fehim-banao.
Mettez vos jarretières.	Fihezo ny fehimbanao.
Quel habit prenez-vous ?	Akanjo ino ny hatanao.
Celui que j'avais hier.	Lehy niakanjoako lomaligny (ou lomoaligny).
Avez-vous brossé mes souliers?	Efa niborosoinao mô ny kiraroko ?
Brossez-les, car ils sont bien crottés.	Borosoy izy fô feno fôtaka.
Il faut que je me lave les mains et la figure, je me rincerai la bouche aussi.	Sasako ny tanako, miharo ny vajihiky, avy akeo zaho mihomokomoko.
Remplissez d'eau le verre.	Finoy rano ny vera.
Donnez-moi la cuvette.	Ameo zaho ny kapila fanasan-tanana.
Y-a-t-il de l'eau dans la cuvette ?	Misy rano mô amin' ny kapila fanasan-tanana ?
Donnez-moi du savon et l'essuie-main.	Ameo zaho ny savono miharo ny lamba-famafan-tanana.
Où est mon peigne.	Aiza ny fibôgoanahy.
Pour me peigner.	Higôako.
Je n'ai pas encore coupé mes ongles.	Tsapôla nanala angôfo zaho.
Donnez les ciseaux.	Ameo zaho ny hety.
Mes bottes sont elles décrottées ?	Efa vaborosy mô ny bòtianahy ?
Voici vos souliers bien brossés.	Tôho ny kiraronao efa vaborosy tsara.
Donnez-moi un mouchoir.	Ameo masoara raiky zaho.

Quel mouchoir voulez-vous ? Un blanc ou un rouge ?	Masoara ino amegny anao ; fôtsy mô mena (ou fôtsy mô sa mena) ?
Blanc ou rouge peu importe.	Anoiny fòtsy, anoiny mena, tsy magnino.
Celui qui est dans la poche de mon habit.	Leha a*n*atin' ny pôson' akanjoanahy.
Où avez-vous laissé mon chapeau ?	Aiza nambila*n*ao satrokanahy ?
Je n'ai pas encore mes gants.	Tsapôla homby atôy ny sarontana*n*anahy.

Préparatifs du repas — Fa*n*amboara*n*a ny hanigny

Faites cuire le riz.	Atokó ny vary.
Faites acheter de la viande et des légumes.	Ma*n*asà mividy aomby-maty miharo a*n*a*n*a.
Mettez la marmite sur le feu.	Atôvo an-tóla*n*a ny vilagny.
Préparez vite le repas car nous avons faim.	Atoko malady ny hanigny fô ti-hina*n*a zahay.
Le riz est-il cuit ?	Masaka mô ny vary !
Pas encore, mais il est sur le point de l'être.	Tsapòla fa efa ho masaka izy.
Tirez le riz de la marmite quand il sera cuit.	Voaro ny vary izikoa masaka.
Apportez-le quand il sera cuit, nous sommes pressés.	Indeso malady izikoa masaka, fô meky zahay.
Préparez la table, mettez le couvert.	Ajario ny latabatra, apitraho ny kapila miharo ny sôtro.
Nettoyez-la, car elle est sale.	Fafao izy io fô maloto.
Etendez la nappe (natte qui sert pour les repas).	Avilaro ny lamba*n*a*n*a.
Donnez-moi du linge de table, cette nappe est sale.	Ameo lamba*n*a*n*a hafa zaho, fa maloto tôy.
Apportez les assiettes, les cuillères et les verres.	Tondraso kapila miharo sôtro ary vera.
Essuyez ces plats.	Fafao kapila reto.
Ici il n'y a ni couteau ni fourchette.	Tsy misy tsanjôvy maso, tsanjôvy forosety aketo.
Ce sel n'est pas trop blanc.	Tsy fôtsy tsarabe sira tôy.
Il manque beaucoup de choses sur la table.	Fôntry ny raha tsy homby akeo ambony latabatra.

Repas — Fihinana*n*a

Avez-vous déjeuné ce matin ?	Efa nihina*n*a*n*a mô anao tampalakiaka ?
Pas encore.	Tsapôla.
Vous arrivez fort à propos, vous resterez à déjeuner avec nous.	Takáro ny takatra.
Le déjeuner est il prêt ?	Efa voavoatra mô ny hanigny ?
Oui.	Ehh'.
Je viens dîner ici avec vous.	Hihina*n*a aminareo atôy zaho.
A quelle heure dînez-vous ?	Amin' ny firy anao hôma*n*a ?
Vers une heure et demi.	Dô*n*ako amin' ny mivegn' andro.

J'ai invité tous mes amis.	Manantso ny namako jiaby zaho hihinana.
Le dîner est il prêt ?	Efa masaka mô ny hanigny ?
Servez vite, nous avons beaucoup à faire.	Atòvo malaky, fô fòntry ny raha hatanay.
Le dîner est servi.	Efa varôso ny hanigny.
Dînons-nous ?	Hihinana mô atsika ?
Allons dîner.	Ndao atsika hihinana.
Je dînerai avec appétit.	Hihinana maty zaho zany.
Il y aura de quoi dîner.	Salakady misy ny hanigny.
Voici la salle à manger.	Tòy ny trano fananòvana jao.
Il n'y a pas assez de cuillères.	Tsy mahateky ny sôtro.
Apportez encore une cuillère.	Tongaso sòtro raiky koa.
Je sais que vous aimez la soupe.	Fantako fô tia « lasopy » anao.
Vous n'avez pas encore donné du pain.	Tsapôla nindesinao ny môfo.
Découpez ce morceau de bœuf.	Didio tôy mahatia tôy.
Quand vous aurez découpé, donnez à chacun sa portion.	Tatano izikoa efa vadidy.
Cette viande n'est pas cuite.	Tsy masaka tsarabe mahatia tôy.
Reportez-là à la cuisine.	Indeso mimpôdy an-drano fandrahoana agny.
Elle est trop salée.	Masin-doatra izy tôy.
Laissez-nous la goûter.	Ambilay handramanay.
Mettez du sel au poisson.	Atôvo sira ny lako.
Je l'ai salé.	Efa natako sira.
Voulez-vous du rôti ?	Hihinana tsatsiky mò anao ?
Donnez-moi un peu de ce mouton.	Ameo agnihely amin' io henan' aondry io zaho.
Voulez-vous du gras ou du maigre ?	Vondrany tianao sa minòfony.
Ce gigot de mouton est cuit.	Masaka tsarabe fen' aondry tòy.
Je mangerais bien un morceau de ce poulet.	Hihinana agnihely amin' i tôy akôho tôy zaho.
Mangerez-vous tout ceci ?	Ho laninao aby tôy ?
Donnez-nous la moutarde.	Ameo « mostarda » izahay.
Ne mangerez-vous pas de la salade ?	Tsy hihinana « salady » mò anao ?
Apportez-nous l'huile.	Tongaso diloilo izahay.
Ce vinaigre est bien fort.	Mahery loatra tôy « vinengitry » tôy.
Vous n'avez pas encore bu.	Tsy inbôla ninono anao ?
Que boirez-vous ?	Ino ny hinominao ?
De l'eau pure, je bois rarement du vin.	Rano foana, indraikindraiky foana zaho minono divaigny.
Je n'ai plus soif.	Tsy ti-hinon-drano eky zaho.
Buvez encore, la bouteille est à sa fin.	Minoma eky anao fô hely tavela.
Emportez ces plats.	Alao kapila reo.
Desservez, nous avons fini de manger.	Alao ny kapila fô efa negnigny izahay.
Apportez le dessert.	Indeso ny « voan.... » (Les Tsimihety indiquent toujours le nom du fruit).
Mangez un peu de fromage.	Homana « fromazy » hely.
Je ne puis manger de fromage.	Tsy tia « fromazy » zaho.
Voulez-vous une pêche ?	Hihinana peso mô anao ?

Votre fruit est mûr ?	Masaka mô ny voan....nao tôy ?
Ce n'est pas très mûr.	Tsy masaka tsarabe.
Vous n'avez pas pelé votre orange ?	Tsy nivoasanao mô ny voangimamy ?
Ce fruit est bon, mais celui-ci est meilleur.	Tsara edy araiky io, fô tôy mahery tsara.
Chaque chose a son goût.	Samy manana ny hafizany ny raha jiaby.
Vous ne mangez pas.	Tsy hômana anao ?
Je n'ai plus d'appétit.	Tsy ti-hinana eky zaho.
J'ai bien mangé.	Vôky tsarabe zaho.
Vous n'avez pas mangé beaucoup.	Tsy nihinana tsarabe anao.
J'ai mangé suffisamment.	Sahaza ny laniky zay.
Vous avez très peu mangé.	Hely foana ny nohaninao.
J'ai tellement mangé que je ne pourrai souper.	Nahalany fôntry loatra zaho ke tsy hinana eky hariva.
Apportez et donnez les tasses.	Indeso ary arosò ny « tasy ».
L'eau est-elle bouillante ?	Mandevy mò ny rano ?
Votre café est trop fort.	Mahery loatra ny kafenao.
Mettez-y du sucre.	Asio siramamy.
Vous n'avez pas apporté le sucre.	Tsy nindesinao ny siramamy.
Votre café est-il assez sucré ?	Efa fanáko mô ny siramamy amin' ny kafenao ?

La classe.	Ny « laklasy ».
La cloche a-t-elle sonné ?	Efa velono mô ny lakilôsy ?
Où me placerai-je ?	Aiza hanterako ?
Asseyez-vous là près de moi.	Mantera mariny zaho.
Allez à votre place.	Andao amin' ny fanteranao.
Ne faites pas de bruit.	Aza miketsoketso.
Restez tranquilles, chacun à votre place.	Aza mikorana fò sambia mantotry amin' ny fanterany.
Ne faites pas remuer la table.	Aza hinjikinjógnigny ny latabatra.
Je ne l'ai pas fait exprès.	Tsy niako.
Etudiez votre leçon.	Ianaro ny fianaranareo.
Venez-ici vous deux.	Avia atôy areo rolahy.
Savez-vous votre leçon ?	Hainao mô ny fianaranao ?
Je sais ma leçon.	Haiky ny fianarananahy.
Pourquoi n'étudiez-vous pas votre leçon ?	Magnino anao tsy mianatra ny fianaranao ?
Pour quel motif n'apprenez-vous pas ?	Magnino anao tsy mianatra ?
Voyons si vous savez votre leçon.	Avilay zahana asa hainao ny fianaranao.
Venez la réciter.	Avia hanano azy.
Je ne la sais pas.	Tsy haiky izy.
Pourquoi cela ?	Magnino mô ?
Elle est trop longue et très difficile.	Salakady lava izy sarotro.
Vous ne faites rien que vous amuser.	Sôrono misôma foana anao.
Ne déchirez pas votre livre.	Aza triahigny ny bokinao.
Il y a longtemps qu'il a été déchiré.	Efa natriaka ela izy.

Vous ne faites pas attention à ce qui vous faites.	Tsy dô*n*anao aby raha tsaboinao.
Je ne le ferai plus.	Tsy ha*n*ano any eky zaho.
Savez-vous bien lire ?	Efa mahay mamaky teny tsara anao ?
Quel est celui qui sait le mieux ?	Zôvy ny mahay indrindraka ?
Vous lisez trop vite.	Malaky loatra ny famakianao taratasy.
Lisez plus lentement.	Vakio miada*n*ada*n*a.
Lisez beaucoup plus lentement.	Atòvo miada*n*a tsarabe anao mamaky azy.
Appliquez-vous à ne lire ni trop vite ni trop lentement.	Tandremo aza atao meky ary aza atao miada*n*a ny vakiteninao.
Vous, vous lisez trop bas.	Mamaky teny môramôra loatra anao.
Attention à prononcer distinctement.	Tandremo to*n*ono tsara ny teny.
Savez-vous couper les phrases ?	Hainao edy mô ny fignena*n*a amin' ny famakian-teny ?
Vous n'y entendez rien.	Tsy hainao aby zany.
Vous marmottez.	Mi*n*o*n*o*n*o anao.
Jusqu'où lirons-nous ?	Fitrik' aiza ny hivakinay ?
Jusqu'à la page 14.	Fitrik' amin' ny raviny efatra amby ny fòlo.
Ecrivez maintenant.	Manoràta izy eo io.
Appliquez-vous, écrivez bien.	Fe*n*o tsarabe, anò tsara ny sôratra.
Avez-vous de l'encre et des plumes?	Mana*n*a ranomaintigny miharo penigny mô anao ?
Où est l'encrier ?	Aiza ny fiteran-dranomaintigny ?
A qui est cette plume ?	Nihin-jôvy penigny tòy ?
Je cherche mon cahier.	Mizàha ny taratasianahy zaho.
Mettez vos cahiers sur la table.	Apitraho ambony latabatra ny taratasinareo.
Votre cousin a-t-il du papier ?	Mana*n*a taratasy mò ny rahalahinao ?
Je n'ai rien à écrire.	Tsy misy raha hisoratako.
J'ai besoin d'un canif.	Mila kiso-lefitry zaho.
Prêtez-moi votre canif.	Ampindramo zaho ny kiso-lefitrao.
Veuillez tailler mon crayon.	Aza mahafady rangito kony ny pisilihazon' anahy.
Vous ne savez pas tailler votre crayon.	Tsy mahay mandrangitry ny pisilihazonao mò anao ?
Rendez-moi ma plume.	Ampodianao ny penignianahy.
Vous ne m'avez pas encore rendu le crayon que vous venez de tailler.	Tsapòla namenao zaho ny pisilihazo nirangitanao takeo igny.
Faites attention à ne pas renverser l'encre.	Tandremo sahabe ma*n*ary ny ranomaintigny anao.
Montrez votre écriture.	Ambarao edy ny sòratrao.
Avez-vous montré votre écriture ?	Efa nambaranao mò ny sòratrao ?
Pourquoi écrivez-vous si mal ?	Magnino mò ny sòratrao ratsy hotry tôy ?
Votre écriture n'est pas droite.	Tsy mahitsy ny sôratrao.
Laissez-moi rayer votre papier.	Avilay hitsipihiky ny taratasinao.
Ne serrez pas tant vos lettres.	Aza atanao mifagnety ny sòratrao.
Ce petit garçon sait bien écrire.	Mahay manoratra maty lekely tòy.

Son écriture se perfectionne.
Prête-moi ton ardoise.
Où est la tienne? — Elle est perdue.
Demandez-en une autre.
Je n'ose, j'ai peur que le maître se fâche.

Va prendre la mienne.
Informe-toi si quelqu'un ne l'a pas prise.
C'est moi qui l'ai prise.
Il ne fallait pas la prendre sans me la demander.
Avez-vous fait votre devoir?
Oui, Monsieur.
Voyons-le.
Il est plein de fautes, vous n'avez pas bien lu.
Vous ne savez rien.
Vous ne profitez pas du tout.
Eh bien! refaites-le et apportez-le moi quand vous aurez déjeuné.
Quoi, vous n'obéissez pas et vous refusez?
Mais non, pas du tout.
Vous n'avez point d'ardeur pour l'étude.
Faudra-t-il vous punir?
Ce petit garçon fait-il des progrès dans l'étude?
Ce petit garçon avance-t-il dans les sciences?
Il excelle dans les sciences.
Il est plein d'ardeur pour l'étude.
Les maîtres en sont-ils contents?

Combien de temps a-t-il étudié?
Il a étudié pendant trois ans.
Combien de temps restera-t-il à l'école?
Plus de deux ans.
Que fera-t-il ensuite?

Je ne sais trop.
Vous n'avez pas écouté mes leçons.

L'étude d'une langue

Savez-vous la langue française?
Je ne la sais pas encore.
Où en êtes-vous de l'étude de la langue française?
Nous commençons à l'apprendre?

Mahay tsara foa*na* ny sôratranazy.
Ampiudramo zaho ny solaitrinao
Aiza nihinao? Very.
Mangahoa koa hafa.
Tsy mahasahy zaho, matahotro zaho sahabe vigniran' ny ampananatra.
Ndao alao nihinahy.
A*n*ontonio sahabe misy nalaka azy.

Zaho ny nalaka azy.
Tsy tôkony halaigny izikoa tsy iera*na* aminahy.
Efefa mô ny sôratrao?
Ehh! tômpoko.
Aiza edy.
Fôntry loatra ny diso, tsy namaky tsarabe anao.
Tsy mahay na ino na ino anao.
Tsy mitombo fahiza*na* aby anao.
Ndao atôvo koa aviakeo indeso atôy koa izikoa, avy hôma*na* anao.
Ino mô! tsy magneky anao fô mamaly vô?
Hèhè!
Tsy mazôto mianatra anao.

Tsy metsy saziky anao.
Mandroso amin' ny fianara*na* mô lekely tôy?
Efa mihamahay mô lekely tôy!

Mahay maty izy.
Mazôto tatô izy amin' ny fianara*na*.
Ravoravo amin' azy mô ny ampa*n*anatran' azy.
Ovia*na* zay nilatsahany sekôlo*no*.
Telo ta*no* zay nilasahany nianatra.
Era*na* hotrino izy miala sekôlo*no*.

Roy ta*no* mahery.
Ino ny raharaha hanoiny izikoa lôso*no* zay.
Tsy haiky tsarabe.
Tsy nitandregny ny fiampianara*n*anahy anao.

Ny fianara*na* beko

Mahay vôlam-bazaha mô anao.
Tsapôla mahay zaho.
Fitrik' aiza ny hainao amin' ny vôlam-bazaha.
Voho mianatra izabay.

Combien êtes-vous qui l'étudiez ?	Firy areo mianatra azy?
Nous sommes beaucoup pour l'apprendre.	Maro izahay mianatra.
Apprenez bien la langue française.	Ianaro tsarabe ny vôlam-bazaha.
Je ne cesserai pas d'étudier la langue française que je ne la sache parfaitement.	Tsy begnigny hianatra vôlam-bazaha zaho, izikoa tsy mahay tsarabe.
Et moi, je la trouve difficile à apprendre.	Izikoa hotry zaho edy sarotro ianarana izy io e!
Qu'en pensez-vous ?	Akòry ny hevitrao amin-zany.
Je la trouve très difficile.	Dônako sarotro maty izy.
Oui, elle est difficile pour l'élève paresseux.	Sarotro izy izikoa malaigny ny sekòlono.
Sa prononciation n'est pas difficile.	Tsy sarotro ny fanononanana azy.
Vous m'encouragez.	Mandroboko zaho anao.
Faisons du français.	Ndao atsika hianatra tenim-bazaha.
Vous ne traduisez pas?	Tsy mandika teny mô anao !
Je traduis un conte.	Mandika angano zaho.
Je traduirai ensuite de l'anglais en français.	Izikoa vita zay handika tenin' angalisy atao tenim-bazaha zaho.
Trouvez-vous difficile de traduire?	Sarotro aminao mô ny mandika teny ?
Ce n'est pas trop difficile.	Tsy mahery sarotro loatra.
Interprétez mes paroles.	Adikao ny vôlananahy.

Lettres	Taratasy ampitondraigny
Prêtez-moi une feuille de papier.	Ampisambòro taratasy raiky zaho.
Quel papier voulez-vous?	Taratasy ino ny zahanao ?
Du papier pour une lettre.	Hanoratako teny hampitondraigny.
Je vous en donnerai deux si vous voulez.	Hameky ravin-droy anao izikoa tianao.
Une me suffit.	Araiky foana fanako edy.
A qui écrivez-vous ?	Zôvy ny hanôratanao?
Je réponds à une lettre.	Mamaly taratasy zaho.
Est-ce que le courrier est arrivé?	Efa avy mô ny tsimandoa ?
Oui, il est arrivé et il m'a remis une lettre.	Ehh', efa avy izy salakady nitondra taratasy nihinahy.
J'ai reçu une lettre de mon père.	Mahazo taratasy avy tamin' iada zaho.
C'est donc à lui que vous écrivez ?	Ke hanòratra taratasy handeha amin' azy anao?
Et vous lui écrivez?	Ke manòratra handeha amin' azy mô anao?
Je dois lui écrire.	Tsy mentsy manòratra mandeha amin' azy zaho.
Votre lettre est-elle finie ?	Voasòratra mô ny taratasinao ?
J'ai à écrire toute la journée.	Hanòratra foana zaho niany.
Mettez l'adresse à votre lettre.	Asivo sonia ny taratasinao.
Avez-vous cacheté votre lettre ?	Efa nasianao lòko mô ny taratasinao?

Promenade	Fitsangatsanganana
Si vous voulez, allons nous promener.	Ndao atsika hitsangatsanganana izikoa tianao.

Il me plaît beaucoup de vous accompagner.	Tiako mena ny hiaraka aminao.
Où irons-nous?	Andeha aiza atsika ?
Allons donc ensemble.	Ndao atsika hiaraka.
Allons à ma campagne.	Andatsika bandeha agny an tanimbilonanahy agny.
Votre campagne est-elle loin d'ici?	Lavitry mô ny tanimbilonao avy aketo ?
A une demi-lieue seulement.	Tsy ampy mahamasaka ahandro aby.
De quel côté se trouve-t-elle par rapport à notre ville ?	Fariaizan' ny tanànantsika mô izy izany ?
Au nord.	Ao avarany ao.
La promenade n'est donc pas longue.	Tselatsela foana mimpôdy izikoa zany edy.
Si vous m'attendez un instant, je vais avec vous.	Anao koa mahadigny zaho tselatsela, diaraiky atsika.
Je vous suis.	Hanaraka anao zaho.
Quant à moi je ne puis vous suivre.	Ary zaho tsy afaka hanaraka anao e !
Je souhaite que vous veniez.	Tiako anao koa dia raiky aminay.
Laissons la promenade pour un autre jour.	Avilay andro hafa mitsangatsangana.
Je serais bien content si vous pouviez venir avec nous.	Ravoravo zaho izikoa anao afaka hiaraka aminay.
Demain, j'irai avec vous.	Amaraigny zaho dia raiky aminareo.
Faites bonne promenade.	Mitsangatsàngana tsara areo.
Allons-nous à pied ou à cheval?	Handia tany atsika mô hitikigny savaly ?
Je désire aller à cheval, car il fait trop chaud pour aller à pied.	Zaho hitikigny savaly fô mahamay loatra ke tsy azo diana ny tany.
Allons à cheval.	Andatsiky hitikigny savaly.
Sellez de suite les chevaux que nous allons monter.	Asivo « lasely » malaky ny savaly hitikinanay.
Ma cravache est-elle réparée ?	Efa voajary mô ny karavasianahy ?
Donnez-moi un bon cheval.	Ameo savaly tsara zaho.
Votre cheval ne vaut pas le mien.	Tsy mahagôdana nihinahy ny savalinao.
Faites-le aller vite.	Ampandihano malaky izy.
Vous courez trop, je ne puis vous suivre.	Manipy tanana loatra nihinao, ke tsy mahatakatra anao zaho.
Pourquoi ne faites-vous pas galoper votre cheval ?	Magnino tsy ampilomaizinao ny savalinao ke ?
Ne retenez pas votre cheval.	Aza tànana ny savalinao.
Il est fort pour la marche.	Mahery mandeha izy.
C'est trop fatigant.	Mahadisaka maty zany.
Moi, je ne suis pas fatigué.	Tsy disaka ndreky zaho.
Détournez-vous un peu ici.	Maniava hely aketo ho !
Quelle chose me ferez-vous voir si je me détourne ?	Ino raha hambaranao zaho, izikoa zaho mania ke !
Arrêtons-nous ici un instant sur cette colline.	Mipetraha hely amin' itôy tanety tôy atsika.
C'est un beau site.	Tsara mena tanety tôy e !
C'est charmant.	Mafitsaratsara maty.
Il y a là de l'eau claire, limpide et fraîche.	Misy rano madio, manintsinintsy akeo.

Eh ! n'est-il pas temps que je m'en aille ?
Retournons.
Vous êtes bien pressé.
J'ai une affaire ce soir.
Remontons à cheval.
Nous serons bientôt rendus.

Voyage

Je vais à Maroantsetra.
Avez-vous quelques commissions ?

Quand partez-vous ?
C'est demain que je pars.
Vous n'y êtes pas encore allé ?
Moi, j'ai voyagé partout.
Et moi, je ne suis allé nulle part.

Pourquoi faire allez-vous là-bas ?
Je vais commercer.
Resterez vous longtemps à Analalava ?
Je ne reviendrai certainement pas de longtemps.
Le chemin est-il bon ?
Il est un peu pénible.
Combien rencontre-t-on de villages ?
Environ une trentaine.
Sont-ils grands et beaux ?
Il n'y en a point de grand ou de beau à part un seul.
Combien mettez-vous de jours pour aller à Mandritsara ?
Huit jours environ si les porteurs sont vigoureux.
Vous vous ferez porter en palanquin ?
Combien prenez-vous de porteurs ?
Je prendrai douze porteurs.
Monsieur, la chaise à porteur est à la porte.
Je vais descendre.
Toutes mes caisses sont prêtes ?
Tous mes bagages sont-ils liés ?

Liez bien ce paquet.
Déliez ce paquet.
Dans quelle maison voulez-vous aller ?
Faites-moi donner une bonne case.
Où nous arrêterons-nous ?
Dans quelle ville déjeunerons-nous?

Akôry tsy efa leran' ny handeha zaho aketò tôy ?
Ndao sika hòdy.
Meky loatra anao.
Misy raha anoiky hariva.
Ndào sika hitikigny savaly.
Tselatsela foa*n*a atsika avy.

Fandihana*n*a

Handeha Marantsetry zaho.
Misy raha tianao hamotoana*n*a zaho mô ?
Afiria*n*a anao mandeha ?
Amaraigny zaho mandeha.
Tsapòla tagny mô anao ?
Tsy misy tany tsy hitako.
Ary zaho ndreky tsapôla nahita tany.
Hagnino agny anao !
Handeha hila vôla zaho.
Hipetraka ela agny Analalava mô anao ?
Tsy avy atôy zaho izikoa tsy efa ela be.
Tsara mô ny lala*n*a ?
Sarosarotro izy.
Misy tanána firy andalova*n*a ?

Dô*n*ako telo-polo kony e !
Tsara salakadybe mô ny tanána ?
Araiky edy ny tsara tsarabe salakady geda.
Firy andro anao homby Mandritsara?

Dô*n*ako valo andro izikoa malanjaka ny borizanô.
Hitakônigny mô ano ?

Borizano firy ny halaigny ?
Roy amby ny fôlo ny halaiky.
Efa itany akao ny fitakônana, Tompoko.
Handrôro*n*o ndregny zaho.
Efa vahajary vatranahy jiaby.
Efa vafehy aby mò ny enta*n*anahy jiaby ?
Fihezo tsarabe enta*n*' io.
Vahao enta*n*' io.
Tra*n*o ino ny tianao hipitrahana ?

Iraho amegny tra*n*o tsara zaho.
Aiza atsika hipetraka ?
Aiza ny tanà*n*a hisakafoantsika ?

Dans quel village irons-nous coucher ?	Agnino atsika mandry ?
Je suis bien fatigué.	Disaka maty zazàny.
J'ai envie de dormir un peu pour me reposer.	Ti-hoandry hely zaho hanala-disaka.
Puis-je dormir ici aujourd'hui ?	Mahazo mandry aketo mô zaho hariva ?
Il continua son chemin.	Nindesiny ny diany.

La campagne	Ny Ambanivôhitry
Je vais demain à la campagne.	Handeha ambanivôhitry zaho amaraigny.
Venez-vous avec moi ?	Hiaraka aminahy mô anao ?
Je veux bien, mais je ne puis y rester que peu de jours.	Tiako fô tsy mahazo mitotry agny zaho izikoa tsy andro vitsy hely foana.
Nous reviendrons le jour que vous voudrez.	Zay andro tianao hodiana himpòdian-antsika.
L'air de la campagne fait du bien.	Mahatsara ny rivotro ambanivôhitry.
Cette montagne est bien élevée.	Ambo maty tanety tôy.
Elle est couverte d'arbres.	Fòntry maty ny kakazo maniry amin' azy.
Cette terre est bien fertile.	Manjary raha tany tôy e !
Les herbes y sont bien épaisses.	Matevigny maty ny ahitra maniry amin' azy.
Cette terre produit beaucoup de riz.	Manjary vary tany tôy !
Personne ne moissonne encore.	Tsabeky misy mandidy vary ny ôlono
Les riz sont encore verts.	Pôla maitso ny vary.
Quand les riz sont-ils mûrs ?	Afiriana ny vary matoy ?
Ils ne peuvent mûrir avant le mois prochain.	Tsy matòy izy, izikoa tsy amin' ny vôlan-ko vaky io.
Votre campagne est-elle encore éloignée ?	Pôla lavitry mô ny tanimbolinao ?
Nous allons y arriver.	Éla homby amin' azy atsika.
La voici là-bas.	Rô izy.
Eh ! il y a beaucoup d'arbres.	Pô, misy kakazo maty.
Tous les arbres sont chargés de fruits.	Miròno aby kakazo jiaby poahan' ny voany rô.
Les fruits sont-ils mûrs ?	Efa masaka mô ny voankakazo ?
Je pense qu'il y en a de mûrs.	Dònako efa misa masaka.
Y-a-t-il des fleurs dans votre jardin ?	Misy felan-kazo mô an-tanimbilonao ?
Il y en a, et des fleurs qui ont une bonne odeur.	Misy salakady magnitry.
Permettez que je cueille des fleurs.	Avelao zaho halaka felan-kazo.
Cueillez les fleurs que vous désirez.	Alao zay felan-kazo tianao.
Allons boire du lait.	Andao atsika hinono ronono.
Avez-vous trait les vaches ?	Efa nitirenao ny aomby ?
Trayez cette vache.	Tireo aomby io.
A qui sont ces moutons enfermés ?	Nihin-jôvy mô aondry an-jôro reo ?
Avez-vous donné à manger aux volailles ?	Efa namenao hanigny ny akôho ?

Ces volailles sont grosses et grasses.
C'est avec du riz qu'on les nourrit.
Allons voir les cultures.
Sont-ce vos domestiques qui gardent ces moutons ?
Semez ce champ.
Sarclez ce champ.
Bêchez ce champ.
Mettez du fumier dans ce champ-ci.

S'informer d'une personne

Qui est-il ?
Le connaissez-vous ?
Je le connais un peu.
Je ne le connais pas.
Je ne le connais que de nom.
Le connaissez-vous depuis longtemps ?
Combien y a-t-il de temps que vous le connaissez ?
Il y a environ trois ans que je le connais.
Il y a un mois que j'ai fait sa connaissance.
Reste-t-il en ville ?
Où est la maison qu'il habite actuellement ?
Comment l'avez vous connu ?
J'ai eu une fois affaire avec lui.
Je l'ai vu souvent dans la maison où je travaille.
Quel âge a-t-il ?
Il a environ trente ans.
Son père et sa mère vivent ils encore ?
Son père vit encore, mais sa mère est morte depuis longtemps.
A-t-il des frères et des sœurs ?

Est-il marié ?
Oui, il est marié depuis longtemps.
Comment se conduit-il ?
Savez-vous sa conduite ?
Tout le monde vante sa sagesse.

Faites-vous aussi son éloge ?
Il sait se conduire.
C'est un honnête homme.
Fiez-vous à lui !
A-t-il un bon caractère ?
Il est bien aimable.
Est-il beau, — joli ?
Il est charmant.

Salakady geda, vondraka akôho reo.
Tarimigny amim-bary zareo reo.
Ndao atsika hizaha tsabo.
Ny ganonao mô miambigny aondry reo ?
Ambolio tanimbilono io.
Avaso tsabo io.
Voroboráho tanin-tsabo io.
Atôvo tain' aomby tanin-tsabo io.

Manontany ny toitrin' ny ôlono

Zôvy mô izy ?
Hainao mô izy ?
Haihaiky izy.
Tsy haiky izy.
Ny anarany foana haiky.
Efa ela mô ny nahaizanao azy ?

Hafiriana zay ny nahaizano azy ?

Dônako telo tano zay ny nahaizako azy.
Vôlan-draiky zay nahaizako azy.

Mitotry an-tanàna aketo mô izy ?
Aiza ny trano pitrahany avaizo ?

Manano akory nahaizanao azy ?
Nisy raharaha nataonay ndraiky zay.
Hitako mazána tamin' ny trano niasako izy.
Firy tano izy ?
Dònako telo-pôlo tano izy.
Pôla velono mô ny babany miharo nininy ?
Pòla velono ny babany fô nininy efa maty ela be.
Manana rahalahy miharo anabavy mô izy ?
Manam-bady mô izy ?
Ehh ! efa nanam-bady ela be izy.
Akôry anoin' ny fanahany ?
Hainao ny fanahany ?
Mandratro ny fanahany ny ôlono jiaby.
Mbô mandratro azy anao ?
Mantogno izy.
Olono mahafatoky be izy.
Matokia azy.
Tsara fanahy mô izy ?
Mafitsaratsara edy izy e !
Mavintana mô izy ?
Lalahy mavintana izy.

Il est très doux et aimé de tout le monde.
A-t-il de la fortune ?

Savez-vous s'il a de la fortune ?

A-t-il des occupations ?
Il a continuellement à faire.
Dites-lui que je l'attends demain.

Je n'y manquerai pas.

Malemy fanahy ke tian' ny ôlono jiaby izy.
Andiana mô izy ? ou ampanarivo mô izy ?
Hainao mô izy na manana hariana na tsy manana ?
Manana raharaha mô izy ?
Manano raha foana izy.
Ambarao azy fô mandigny azy zaho amaraigny.
Hambarako azy zany.

Pour acheter

Où irons-nous acheter du drap ?
C'est là que reste le marchand d'étoffes.
Montrez-moi du drap.
Cette couleur me plaît.
Combien le vendez-vous la brasse ?
Le prix de ce drap est de huit piastres.
Je ne vous en donne que sept.

Mettez sept et demi.
Ne rabattez-vous rien plus ?
Je vous ai dit mon dernier prix.

Sans cette réduction je ne le prends pas.
Combien prendrez-vous de brasses ?
Je prendrai six brasses, et combien rabattrez-vous sur toutes ?
Je rabattrai vingt centimes par brasse.
Voilà votre argent.
Est-ce bien votre compte ?
C'est juste.
Donnez moi un reçu.
Voulez-vous que je vous l'envoie ?

Oui, envoyez-le moi dans une heure.

Je vous l'enverrai.
Où trouverons-nous de la toile à acheter ?
Je vous l'indiquerai.
Voyez-vous cette maison blanche au nord ?
Que voulez-vous acheter ?
Nous voulons acheter de la toile.
Montrez-nous quelques échantillons.
C'est celui-là que nous voulons.
Quel est le prix de cette toile ?

Mividy

Aiza hividianantsika lipôtro ?
Aketo mipetraka ny ampandafo saïmbo.
Ambaray zahò ny lipôtro.
Tiako sôratra mena tôho.
Hotrino andafôsanao ny refy ?
Ariary valo ny vidin' itôy lipôtro tôy.
Ameky ariary fito anao amin' ny tô ho.
Atôvo ariary fito sy vakin-delany.
Zany mô ny farany angafanao azy ?
Lehy nivolagniky takeo igny farany angafanao azy.
Tsy mahasaky izaho, izikoa tsy andatsahanao hotry zany,
Firin-drefy vidinao ?
Enin-drefy ke hotrino ny alatsakao amin' zany ?
Andatsahako vòla-malaza (*ou* voamena) isan-drefy anao.
Tôy ny vôlanao.
Igny mô ny vôlanao ?
Marigny tôy.
Ameo sonia zaho.
Tianao mò izikoa asaiky aterin' ôlono aminao agny ?
Ehh', asao aterin' ôlona, izikoa afaka lera raiky.
Asaiky aterin' ôlono.
Aiza hahitantsiky saimbo hividigny ?
Hambarako areo.
Hitanareo mò trano malandy avaratra io ?
Ino ny raha tianareo hividigny.
Ti-hividy saimbo izahay.
Ambaray zahay edy ny sanany.

Tôy ny tianay.
Hotrino ny vidin' ny tôy saimbo tôy ?

Je la mettrai à trois francs soixante-quinze centimes la demi-brasse.
Cette toile est trop chère.
Vous la vendez trop cher.
Elle n'est point chère du tout ; remarquez qu'elle est de première qualité.
Sont-elles toutes du même prix ?
Oui, elles sont toutes du même prix.
Et votre dernier mot au plus bas prix ?
Je vous ai dit mon dernier mot.

Je ne puis vous en donner plus de trois francs dix centimes.
C'est tout à fait impossible, j'y perdrais trop.
Vous voulez trop ; vous demandez trop.
Je le prends à crédit.
Je ne donne pas mon étoffe à crédit.
Je vous la vendrai bon marché.
Voici votre argent ; c'est bien votre compte ?
Voulez-vous autre chose ?
Il me faut un chapeau.
Nous en avons d'excellents.
Je veux celui-ci ; combien le vendez-vous ?
Je vous le vendrai bon marché ; achèterez-vous aussi des galons d'or.
Point du tout ; prenez votre argent.
Quand ferez-vous porter chez moi toutes ces choses ?
Votre cheval est-il à vendre ?
Oui, et il n'est pas cher.
Ce cheval est vieux.
Montrez-moi sa bouche.
Permettez que je l'essaie.
Il a les sabots en mauvais état ce cheval.
Où l'avez-vous acheté ?
Achetez-le car il est bon marché.
Je ne l'achète pas, je n'ai pas d'argent pour l'acheter.
Si vous ne l'achetez pas, je ne puis pas le vendre aujourd'hui.
Si vous ne le vendez pas aujourd'hui, vous le vendrez un autre jour.

Kirobo telo ny vakitratra.

Lafo maty lamba tôy, bo ehé !
Atanao sarotro loatra izy zany.
Tsy lafo aby, zahao kony fô tôy ny tsara indrindraka e.

Mitôvy aby mò ny vidiny jiaby reo ?
Ehh', mitôvy aby ny vidiny.
Ary izay farany angafanao azy ?
Efa nambarako anao ny farany angafako azy.
Tsy azoko izikoa tsy sikajy dimy.

Tsy azo atao fô maty loatra zaho.

Malaka antômbony, geda loatra anao.
Anoiky lono.
Tsy azo anoiny lono ny saimboanahy.
Anoiky môra aminao izy.
Igny ny vòlanao, jiaby igny ?

Tsy hividy raha hafa anao ?
Hizaha satroko zaho.
Misy tsara maty aminay akato.
Tiako tôho, hotrino andatôsanao azy ?
Hanoiky môra aminao ; hividy galôno vòlamena koa mò anao ?
Hehe ! alao ny volanao.
Afiriana asainao aterin' ôlono aminahy agny raha jiaby reto ?
Avidy mò ny savalinao ?
Ehh', salakady môra izy.
Efa antitry savaly io.
Ambaray zaho ny vavany.
Ambilay hizahako.
Ratsy hôtro savaly tôy.

Taiza nividiananao azy ?
Vidio io fô môra.
Tsy hividy zaho fô tsy manam-bôla hividianako azy.
Tsy lafoko niany izy, izikoa tsy vidinao.
Izikoa tsy lafonao niany izy, pôla ho lafonao koa izy andro hafa.

Prêt. — Dettes. — Réclamer

Prêtez-moi de l'argent.
Je ne prête pas d'argent, pas même un sou.

Fampisambôrana. — Lono. — Fanarahandôno

Ampisambôro vôlo zaha.
Tsy mampisambotro vòla zaho anoiny pitisôy.

Je ne prête rien.	Tsy mampisambôtro na ino na ino zaho.
Vous refusez de me prêter vingt piastres ?	Tsy mety mampisambôtro ariary roam-pôlo zaho anao ?
J'ai prêté mon argent à mon ami.	Nisambôrin' ny namako ny vôlako.
Je vous remercie de votre argent.	Mankasitraka anao zaho amin' ny vôlanao.
Je viens réclamer mon argent.	Avy ha*n*araka ny vôlako zaho.
Payez ce que vous devez.	Ameo ny vôlan' ôlo*n*o.
Je viendrai peut-être lundi vous payer.	Dô*n*ako ha*n*ame ny vôlanao zaho amin' ny tinaïny.
Il n'a pas encore payé sa dette.	Tsapôla nifainy ny lô*n*ony.
Je suis allé chez quelques-uns de mes débiteurs.	Tagny tamin' ny ôlo*n*o sanany ana*n*ako vôla zaho.
Me paierez-vous ce que vous me devez ?	Hagnefa nihinahy mô anao ?
Je promets de payer.	Efa nivôla*n*a zaho fô hagnefa.
Il a dépensé tout ce que je lui ai prêté.	Laniny aby nisambôriny taminahy.
C'est pourquoi j'ai perdu mon argent.	Ke zany nahavery ny vôlako.
Combien a-t-il perdu du sien ?	Hotrino nihinazy very ?
Ne lui prêtez plus.	Aza mampisambôtro azy eky.
Il est couvert de dettes.	Be lô*n*o maty Iôkany izy igny e
Il doit à tout le monde.	Ana*n*an' ôlo*n*o jiaby lô*n*o izy.
Mes créances dépassent de beaucoup mes dettes.	Ny vôlanahy amin-ôlo*n*o fôntry lavitry tsy hotry ny vôlan' ôlo*n*o aminahy.
Il a payé toutes ses dettes.	Efa nifainy aby ny lô*n*ony jiaby.
J'ai emprunté à peu de personnes.	Vitsy ny ôlo*n*o nanambôrako vôla.
Payez ce que vous me devez et l'intérêt avec.	Ameo zaho ny vôlanahy miharo ny zanany.
J'ai un créancier à qui je dois cent piastres, et il m'a réclamé son argent.	Ana*n*an' ny mpanam-bôla vôla ariary zato zaho ke narahiny ny vôlany.
Vous avez gagné de gros intérêts.	Fôntry be ny zana-bôla azonao.
Vous avez fait valoir votre argent.	Nampitirahinao ny vôlanao.

Change — Fana*k*olôza*n*a

Avez-vous de la monnaie ?	Mana*n*a rôtorôtom-bôla mô anao ?
J'en ai. — Je crois en avoir.	Ehh', mana*n*a zaho. Dô*n*ako misy.
Je n'ai qu'une pièce de cinq francs à changer ?	Ariary foa*n*a atakaloko.
Faites voir votre monnaie.	Ambaray ny rôtorôtom-bôlanao.
Montrez votre pièce.	Aboaho ny ariarinao.
De combien est l'agiot ?	Hotrino ny alatsaka aminazy.
Il est de cinq centimes.	Pitisôy isan' ariary.
L'argent est-il bon ? Peut-être il y en a de mauvais.	Tsara mô vôla io ? Dô*n*ako misy ratsy.
C'est de l'argent que j'ai bien choisi.	Vôla nifidiky tsara be izy reo.

TABLE DES MATIÈRES

Aller. — Venir	Mandeha. — Mimpôdy	2
Demander le chemin	Manontany làlana	3
Du temps	Ny totry ny andro	5
Le temps (sa durée)	Ny andro. — Ny fahelan' ny andro	7
L'heure	Adim-pamantaranandro	9
Termes spéciaux aux Tsimihety		10
La montre	Ny famantaranandro ou marik'andro.	11
L'âge	Ny tano nahavilómana	11
La santé	Ny fahasalamana	12
Besoins de la vie	Ny raha tadiavin' ny aigny	16
Nouvelles	Ny zava-baovao	17
Questionner. — Répondre	Manontany. — Mamaly	18
Affirmer	Milaza marigny	20
Nier	Mandà	20
Consulter	Màlaka hevitry	21
Pour prier de	Mangataka	22
Consentir	Magneky	23
Refuser	Mandà	23
Remercier	Maname mahavelono	24
Probabilité	Ny fidònana	24
Surprise	Fàhalaniam-panahy	25
La colère	Ny havignirana	25
Le reproche, le mécontentement	Fanadiana, havignirana	26
La joie, le contentement	Ny haravoravoana	27
L'admiration	Ny fahatsirehana	27
L'affliction	Alahelo	28
Salutations	Fanamiana tinaritry	28
Visites	Famangiana	29
Compliments	Fananóvam-biloma	30
Le matin. — Le lever	Ampalakiaka. — Finjonana	31
Le soir. — Le coucher	Ny hariva. — Ny fandriana	32
S'habiller	Miakanjo	33
Préparatifs du repas	Fanamboarana ny hanigny	34
Repas	Fihinanana	34
La classe	Ny laklasy	36
L'étude d'une langue	Ny fianarana beko	38
Lettres	Taratasy ampitondraigny	39
Promenade	Fitsangàtsanganana	39
Voyage	Fandihanana	41
La campagne	Ny ambanivòhitry	42
S'informer d'une personne	Manontany ny totry ny ôlono	43
Pour acheter	Mividy	44
Prêt. — Dettes. — Réclamer	Fampisambôrana. — Lôno. — Fanarahadòno	45
Change	Fanakolôzana	46

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

Affirmer	Milaza marigny	20
Aller. — Venir	Mandeha-Mimpòdy	2
Besoins de la vie	Ny raha tadiavin' ny aigny	16
Change	Ny fanakolòza*n*a	46
Compliments	Fà*n*anòvam-biloma	30
Consentir	Magneky	23
Consulter	Málaka hevitry	21
Demander le chemin	Ma*n*ontany làla*n*a	3
Du temps	Ny totry ny andro	5
L'admiration	Ny fahatsirehana	27
L'affliction	Alahelo	28
L'âge	Ny ta*n*o nahavilòmana	11
La campagne	Ny ambanivòhitry	42
La classe	Ny laklasy	36
La colère	Ny havignira*n*a	25
La joie, le contentement	Ny haravoravoa*n*a	27
La montre	Ny famantara*n*andro ou marik'andro	11
La santé	Ny fahasalama*n*a	42
Le matin. — Le lever	Ny ampitakiaka. — Ny tinjona*n*a	31
Le reproche, le mécontentement	Fa*n*adiana, havignira*n*a	26
Le soir. — Le coucher	Ny hariva. — Ny fandria*n*a	32
Le temps (sa durée)	Ny andro. — Ny fahelan' ny andro	7
Lettres	Taratasy ampitondraigny	39
L'étude d'une langue	Ny fianara*n*a beko	38
L'heure	Ny adim-pamantara*n*andro	9
Termes spéciaux aux Tsimihety	....	10
Nier	Mandà	29
Nouvelles	Ny zava-baovao	17
Pour acheter	Mividy	44
Préparatifs du repas	Fanamboarana ny hanigny	34
Prêt, dettes, réclamer	Fampisambóra*n*a, lòno, fa*n*arahandó*n*a	45
Pour prier de	Mangataka	22
Probabilité	Ny fidô*n*ana	24
Promenade	Ny fitsangantsangana*n*a	39
Questionner. — Répondre	Ma*n*ontany. — Mamaly	18
Refuser	Mandá	23
Remercier	Ma*n*ome mahavelo*n*o	24
Repas	Fihinana*n*a	34
Salutations	Fa*n*amia*n*a finaritry	28
S'habiller	Miaka*n*jo	33
S'informer d'une personne	Ma*n*ontany hy totry ny olo*n*a	43
Surprise	Falaniam-pa*n*ahy	25
Visite	Famangia*n*a	29
Voyage	Fandihana*n*a	41

CHANSONS TSIMIHETY

(Région d'Analalava)

Recueillies, traduites et annotées par A. Dandouau

La Chanson chez les Tsimihety

Le voyageur qui passe, le soir, dans un village tsimihety, est frappé de l'animation qui y règne. Dès que le repas est pris la population tout entière se réunit devant la case du chef du village ou sous le gros *mandresy* (1) qui ombrage toutes les places publiques, et là on chante et on danse. La danse est quelconque et il n'entre pas dans le cadre de cette étude d'en parler, mais les chants sont nombreux et nous en avons recueilli un certain nombre. Les uns semblent anciens, les autres sont de composition incontestablement récente, mais tous sont de même facture et semblent procéder du même esprit.

Ils sont exécutés par les hommes, en solo. L'assistance se groupe en cercle, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Les femmes suivent le chant du soliste, soutiennent sa voix en claquant des mains et répètent le refrain avec lui. Les hommes claquent quelquefois aussi des mains, mais plus rarement. Ils préfèrent demeurer spectateurs bénévoles et amusés de la scène.

Il y a rarement un air pour ces chansons, un air qui puisse se noter tout au moins. C'est une espèce de mélopée rythmée dont la cadence varie suivant le caprice du chanteur, avec une sorte de refrain qui revient après chaque couplet.

Le couplet se compose d'une seule phrase, assez courte. Chacune des lignes de notre texte en constitue un. Le refrain est des plus simples : en général c'est le titre de la chanson suivi d'une modulation faite sur une seule syllabe. Ce refrain et la façon dont il doit être chanté et accompagné, sont indiqués par le chanteur lui-même tout au début : tel un chef d'orchestre donnant le « *la* » à ses musiciens. Quelquefois, pourtant, il se compose d'une phrase quelconque sans rapport avec le reste de la chanson, mais qui a plu au chanteur parce qu'elle s'adapte bien au rythme qu'il a choisi.

Il n'y a ni rime ni assonnance ; le refrain qui est répété après chaque phrase en tient lieu. Le nombre de syllabes peut être quelconque. Toutefois il existe dans le plus grand nombre des chansons une sorte de mesure, de rythme, qui, par sa cadence, ne permet pas au couplet de dépasser une certaine longueur.

Toutes les chansons sont, en général, accompagnées de danses, ou tout au moins de contorsions. On les désigne sous le nom générique de *Osiky*. Il y en a de plusieurs sortes dont les principales sont :

L'*ösiky-baiary* ou chanson qui se chante en compagnie des

(1) *Mandresy*. Ficus megapoda Bak., gros arbre de la famille des Urticées appelé encore *Aviary* (H.), *Fandresy* (Bara), *Manondro* (Sakal.).

femmes, soutenant le solo du chanteur de leurs claquements de mains et chantant le refrain.

— L'*ôsiky-kirdôno*, ou chanson que l'on accompagne avec l'accordéon, et que l'on chante ou au milieu d'une assemblée qui écoute, ou lorsqu'on est seul dans sa maison.

— L'*ôsiky-raloba*, chansons chantées par les vieillards.

Chacune de ces sortes comprend deux genres bien distincts, d'un caractère bien défini et portant des noms différents : le *sôva* et le *jijy*.

Le mot *sôva* signifie description, action de décrire longuement une seule chose. La description fait donc le fond de ces chansons tsimihety. Tout est matière à *sôva :*

— des animaux : bœuf, caïman, sanglier, poule, caméléon, sauterelle, etc., etc.

— des plantes : satrana, rafia, pignon d'Inde, etc.

— des objets divers : accordéon, télégraphe, bouteille, etc., etc.

— l'homme et la femme eux-mêmes sont chantés.

Quelquefois la chanson s'allonge et comprend la description de plusieurs sujets qui se succèdent sans transition, quelquefois même sans changement de refrain.

Quant au *jijy*, il comprend, étymologiquement, une « kyrielle de louanges ou de sottises ». C'est une affilée d'extravagances, de coq-à-l'âne, mis bout à bout pour égayer l'assemblée. Dans les *ôsiky-baiavy* on rencontre une espèce de *jijy*, le *jijy mirendra* ou *mirendrina jijy* errant, vagabond , séries de plaisanteries décousues, de galéjades plus ou moins saugrenues, dont le sel ne peut être compris que par les habitants du village ou, tout au moins, de la région. Il renferme quantité d'allusions à de menus faits locaux, à des personnes ou à des lieux connus de tous.

Ce genre ne se rencontre pas dans les autres sortes d'*ôsiky*.

Quel est le procédé descriptif employé ? Il est très simple et invariable. Le Tsimihety procède par comparaisons. L'heureux choix et la drôlerie de la comparaison constituent tout le mérite de la chanson. Quelques-unes sont des plus salées, mais l'assistance n'en a cure. Elle s'en réjouit fort, au contraire, et marque sa jubilation par des cris prolongés, des rires et des claquements de mains plus vigoureux.

Il est un point qui nous paraît particulièrement intéressant à signaler : Il n'existe pas chez les Tsimihety une seule chanson parlant de l'amour, nous voulons dire de l'amour en tant que sentiment. Tandis que chez les Hova il existe tout une littérature traitant de ce sujet, tandis que chez les Betsimisaraka, le chevalier de Parny en signalait avant 1787 voir « Chansons madécasses », et notamment chanson XII, « Nahandove, ô belle Nahandove »), il nous a été impossible d'en trouver trace chez les Tsimihety. Ils parlent de l'homme et surtout de la femme, mais ils se contentent de les décrire comme on décrit un bœuf ou un caïman, souvent d'une manière moins flatteuse encore. Et lorsque le zèle des accompagnatrices se ralentit, le chanteur sait les rappeler à l'ordre, parfois même sur un ton des moins galants :

« Que deviennent vos mains, dans tout cela » ?

« Suivez, écoutez, vous, ô femmes »!

« Que celle qui ne suivra pas soit gifflée sur les yeux par sa rivale ».

« Où sont vos mains dans tout cela », etc., etc.

D'où provient ce manque absolu de sentimentalité ? Nous ne saurions l'expliquer.

Ce n'est pas mépris de la femme : celle-ci joue dans la vie tsimihety un rôle considérable ; son influence est très grande, parfois supérieure à celle de l'homme.

Ce n'est pas manque d'affection : les ménages sont très unis, les épouses assez fidèles, les jeunes filles relativement sages. Nous nous contentons d'indiquer le fait sans avoir pu en trouver une raison plausible.

*
* *

Nous répétons ici ce que nous disions dans notre Vocabulaire français-tsimihety :

Nous désignons par un *o* surmonté d'un accent circonflexe, *ô*, le son correspondant au français *o*.

Il est un son nasillard spécial aux dialectes côtiers que seul pourrait rendre l'*n* vellaire, le ṅ. Ce n'est ni *n*, ni *g*, ni même *ng*, mais un son obtenu en essayant de prononcer *n* par le nez en ouvrant la bouche tout en retirant la langue en arrière. Seule une assez longue pratique permet d'y arriver convenablement. Les anciens auteurs, à partir de Flacourt, ont employé *ng*, *gn*, *gh*, *ngh*, pour essayer de le rendre. Les linguistes contemporains ont préféré, avec juste raison, employer un caractère particulier pour un son aussi particulier, spécial aux langues indonésiennes. L'imprimerie officielle n'ayant par le *n* vellaire, nous employons *ng*.

Nous avons ajouté à notre traduction des notes parfois assez longues. C'est que nous avons tenu à expliquer tous les mots dont la racine ne se trouve pas dans le dictionnaire malgache-français (hova-français, devrait-on dire plus exactement) du R. P. Malzac, ou s'y trouvent avec un sens différent. Quelques-unes de ces racines sont citées dans le dictionnaire anglais-malgache du R[d] Richardson, et dans celui, beaucoup plus rare, du R. P. Weber (1853). Mais beaucoup d'entre elles n'avaient pas encore été recueillies : peut-être, à ce titre, notre travail, malgré ses imperfections, pourra-t-il offrir quelqu'intérêt.

SOVA MOMBA NY VAIAVY

Vaky ny sôva (1) momba ny vaiavy.
Mba tserik' (2) izaho, lany fa*ng*ahy, lekely (3).
Jiria*ng*a (4) zaho nahita nono.
Ny nono volagninareo, malemilemy karaha ondam-pamba (5).
Tsy ahombiako (6) ny raha malemilemy tsisy tahôla*ng*a.
Tsy ahombiako ny lavonono (7) mandisa (8) mihelakelaka (9).

Tsikapôfaka (10) ny nonon' ôlo mandisa.
Lavonono mandisa ma*ng*antso amboa (11).
Lavonono tsy màlaka an-jôro (12).
Ny ta*ng*any màlaka, ny nonony ma*ng*andran-drô.
Somondrara tsy màlaka raha tsy an' tsebatra (13).
Ny ta*ng*any mandranga (14 ny nonony manôndrotòndro (15).
Lôhanonom-baiavy karaha vato-miza*ng*a.
Akôry vaiavy ! è ! è ! è !
Ma*ng*araha vaiavy. è ! è ! è !

*
* *

Sabôha (16) fito miantreky (17) amin-dambo.
Somondrara valo miantreky aminahy.
Akôry izany, vaiavy jaby (18) è !
Somondrara denda (19), nono tsy lavo.

Jadô vôdy, (20) matsiko (21) an-tendro.
Anôvan- (22) day, izaho mevok' azy.
Somondrara a*ng*aty akanjobe.
Firain-dambo, firaik-antsy.
Sanatria (23) somondrara a*ng*aty akanjobe anahy.
Akôry izany, vaiavy jiaby.

---

(1) *Sôva*. Description, chanson dans laquelle on décrit une personne ou un objet à l'aide d'une série de comparaisons.
(2) *Tserika*. Surpris, étonné, dans l'admiration.
(3) *Lekely*. Litt. le petit. Ici sans signification précise. Correspond aux expressions populaires : mon ami, mes amis, mes enfants, mon vieux.
(4) *Jirianga*. Très étonné.
(5) *Pamba*. Duvet qui remplit les fruits du *Pemba* : Eriodendron anfractuosum D. C. arbre de la famille des Malvacées, appelé encore *Landahazobe* et *Moramgy*. Ce duvet est vendu en Europe sous le nom de Kapok ou plume du Japon, et sert à de multiples usages.
(6) *Tsy ahombiako*. De *mahomby*, au sens propre : réussir dans une entreprise, avoir du succès ; ou encore : cela va bien, cela convient. Au sens figuré : être très étonné, stupéfié.
(7) *Lavonono*. Nom donné à celle dont les seins sont pendants. Lorsque les seins commencent à apparaître, la jeune fille est dite : *mamôtsy nono*, dont les seins s'éclaircissent. Lorsqu'ils ont acquis tout leur développement, elle est dite : *somondrara*.
(8) *Mandisa*. Action de piler le riz, surtout de le piler à deux ou trois dans le même mortier, en cadençant les mouvements du pilon. Quelquefois, en pilant le riz, les femmes pour jouer se lancent les pilons qu'elles doivent saisir au vol. Elles les envoient quelquefois à une assez grande distance. C'est ce que l'on appelle *manoraka*.
(9) *Mihelakelaka*. Flotter comme une banderolle, un drapeau au vent.
(10) *Tsikapôfaka*. Qui flotte en claquant, en faisant du bruit comme une porte qui se ferme, bruit des vagues qui déferlent.

CHANSON SUR LES FEMMES

Nous allons chanter une description concernant les femmes.
Je suis en admiration, mon esprit reste confondu, mes amis,
Je suis très étonné lorsque je considère les seins.
Les seins, dites-vous, sont mous comme des oreillers de kapok.
Je n'aime pas beaucoup ces choses molles et sans os.
Je n'aime pas beaucoup la femme aux seins pendants qui pile du riz et [dont les mamelles se balancent.
Ses seins montent et descendent et claquent comme des portes.
Il semble qu'elle appelle des chiens.
Elle ne peut prendre des choses dans les coins.
Lorsque ses mains saisissent, ses seins goûtent le bouillon.
Celle dont les seins sont développés ne peut rien prendre sur une étagère.
Lorsque ses mains s'étendent pour prendre, ses seins pointent en avant.
Le bout des seins des femmes ressemble aux poids d'une balance.
Que dites-vous de cela, ô femmes, è ! è ! è !
Suivez-moi bien, ô femmes, è ! è ! è !

*
* *

Que sept sagaies soient lancées sur un sanglier,
Mais que huit jeunes femmes aux gros seins se précipitent sur moi,
Que dites-vous de cela, vous toutes, ô femmes, è !
Que ce soient des *somondrara* dont les seins s'écartent l'un de l'autre, (et non des femmes aux seins pendants,
[des femmes]. Dont les seins soient gros à la base et pointus au sommet.
Dans la moustiquaire je les ferai transpirer.
Si les *somondrara* sont dans un vêtement,
Qu'un sanglier les découse, qu'un couteau les taillade.
Excepté le *somondrara* qui est dans mon propre vêtement.
Que pensez-vous de cela vous toutes, ô femmes !

---

(11) *Mangantso amboa*. Car les seins qui se balancent produisent un petit claquement qui rappelle la façon dont les Tsimihety appellent leurs chiens.

(12) *An-jòro*. Dans le coin, c'est-à-dire dans le coin près du foyer, lequel est toujours au N. à cause des vents dominants du S.-E. et de l'E. qui, sans cela, chasseraient la fumée dans la chambre.

(13) *Tsehatra*. Sorte de grande étagère sur laquelle on met des bananes, des provisions, des *sobiky*.

(14) *Mandranga*. Prendre ce qui est presque hors de portée, en faisant un effort, en étendant les mains, en allongeant les bras.

(15) *Manòndrotòndro*. Pousser, s'élever droit.

(16) *Sabòha*. Sagaie.

(17) *Mianlreky*. S'élancer, se jeter, se précipiter sur.

(18) *Jiaby*, ou *Ziaby*, *Diaby*. Tous, toutes.

(19) *Denda*. Se dit d'un bœuf dont les cornes s'écartent l'une de l'autre. Ici : jeune femme dont les seins très fermes s'écartent l'un de l'autre au sommet.

(20) *Jadò*. Gros et ferme, large à la base, comme une dame-jeanne, un baobab.

(21) *Matsiko*. Pointu. Veut dire encore : âcre, acide, qui fait grincer les dents comme le suc du citron, les fruits du tamarin avant qu'on ne les mélange à la cendre pour les rendre plus agréables à manger.

(22) *Anòvan*. Dans l'intérieur, le milieu, le dedans.

(23) *Sanatria*. Adverbe d'excuse ou d'exclusion très usité. Il paraît signifier qu'on ne désire pas ou qu'on n'a pas voulu l'accident dont on parle, ou que l'individu dont on parle l'éprouve, ou bien que l'on s'excuse de dire telle chose, ou que l'on ne prétend pas comprendre un tel individu dans ce que l'on dit (R. P. Weber : Diction. Malg-Français, 1853).

Tsy apetrako ny sôva momba vaiavy.
Tsy mety tapaka, raha avela foana.
Zany salôvana (24) mera*ng*a (25) amin-dotsàtsa (26).
Misy fehikibo mitôvy tamin-driba (27).
Tsy adidy vaiavy, tsy mibory.
Dòdôko (28) latsak' alôha.
Kirôndry (29) latsak' afara.
Talandôham-(30) baiavy natao solon-avay (31).
Kibon-jareo tsanganan-drango-dôlo (32).
Vaiavy monto-maso tia laho (33) vôla.
Vaiavy pangalôha (34) maridritry (35).
Manambady tsara maro rahalahy.
Talim-baiavy karaha tadi-randra*ng*a (36).
Tsy ahombiako talim-baiavy misy dôkotera (37).
Zany maventy mera*ng*a amin' atodin-gisa.
Sagaran-trôva (38) nafangok' ankatoko (39).
Sambisany (40) tatô (41) ny karazan' ôlo*ng*o.
Ny talin-Tsimihety natao tsirôndrô*ng*o (42).
Very raza*ng*a ny Hova ma*ng*ano talin-Tsimihety.

Napetrako ny jijy momba vaiavy.

---

(24) *Salovana*. Vêtement, sorte de grand sac sans fond dans lequel les femmes se drapent et qu'elles fixent en le repliant à hauteur des seins. De là son nom : ***valona***, grand pli.

(25) *Meranga*. Egal, pareil, semblable à.

(26) *Lotsatsa*. Récipient rond formé d'un lattis de bambous, de *ketikety* ou pétiole de rafia, fiché dans le sol dans lequel on met une natte et qui sert à conserver le riz en paille. Remplace provisoirement le grenier à riz.

(27) *Riha*. Magasin, grenier à riz élevé de terre et supporté par quatre pieux.

(28) *Dod ko*. Tresses courtes terminées par une grosse boule de cheveux.

(29) *Kirondry*. Tresses plus longues et plus fines terminées pas une petite boule ou un simple nœud.

(30) *Talan-dòha*. Pour *taolan-dòha*, os de la tête, désigne l'ensemble de la tête.

(31) *Aray*. Epaules. L'omoplate s'appelle *tòlan-aray*. La phrase signifie que les femmes portent les fardeaux sur la tête et non sur les épaules. Celles du N.-O. en ont une telle habitude qu'elles ne tiennent jamais rien à la main et tout objet qu'elles portent, ne fut-il pas plus gros qu'un œuf, est mis sur leur tête.

(32) *Tsanganan-drango-dòlo*. *Tsangana*na signifie résider, être, apparaître, se montrer. Les *Rango-dòlo* ou égratignures des esprits, sont les vergetures qui apparaissent sur le ventre des femmes qui ont déjà eu des enfants.

Je n'ai pas fini la description concernant les femmes.
Le sujet est inépuisable, on l'interrompt seulement.
Vos vêtements ressemblent à des *lotsatsa*.
Ils ont une ceinture comme un grenier à riz.
Je ne vous blâme pas, ô femmes, de ne pas raser vos cheveux.
Les belles tresses terminées par des boules se mettent en avant.
Les longues tresses terminées par des nœuds se mettent en arrière.
La tête des femmes remplace les épaules.
Sur leur ventre apparaissent des vergetures naturelles.
La femme aux yeux à fleur de tête, aime à demander de l'argent.
Celle dont la tête s'étire en arrière est entêtée.
Celui qui est marié à une jolie femme a beaucoup de frères.
Les tresses des femmes sont comme des cordes tressées.
Je n'aime pas beaucoup les tresses terminées par des boules.
Les plus grosses sont comme des œufs d'oie.
Les cheveux longs du Hova sont réunis en tresses sur la nuque.
Les races humaines sont vraiment bien différentes.
Les tresses des Tsimihety encadrent régulièrement leur tête.
Les Hova qui se coiffent comme eux ont perdu les coutumes de leurs ancêtres.

Je laisse là la description relative aux femmes.

(33) *Laho*. Demande, prière, requête, la chose demandée.

(34) *Pangatôha*. Désigne la forme du crâne qui s'allonge en arrière, ou le port de la tête en arrière.

(35) *Mariditry*. Entêté.

(36) *Tadi-randranga*. Corde tressée comme les cordes de rafia, par opposition aux cordes tordues comme les cordes de fibres de coco. *Taly*, signifie tresses de cheveux.

(37) *Dôkotera*. Nom donné aux boules de cheveux, grosses ou petites, que l'on fait au bout des tresses.

(38) *Sangaran-trôra*. Mot qui m'a été indiqué comme étant tout nouveau, forgé pour désigner les longues chevelures comme en ont les femmes hova.

(39) *Nafangoka*. Vient peut-être de *fangoka*, entortillement, embrouillement.

(40) *Samy hisany*. Divers, différents.

(41) *Tatô*. Oui, c'est bien vrai, c'est cela.

(42) *Tsirôndrôno*. Façon de se peigner, habituelle aux Tsimihety. Les cheveux sont tressés, chaque tresse est terminée par une petite boule. Les tresses sont inégales et retombent tout autour de la tête, les plus courtes sont sur le front et les tempes. Leur longueur est calculée de façon à ce que les boules encadrent régulièrement la figure et la tête.

SOVA MOMBA NY AMBOA

Vaky ny sôva momba ny amboa.
Mena lela hoatry manga voadidy.
Misakasaka (1) lela tsy hôman-tsakay.
Kepakepa lela hôman tsy mitsitro (2).
Vatatenany tôkana, nonony valo.
Kapakapa (3) nono tsy hoanin-dronono.
Masony karaha voan' angivy (4).
Lomay (5) lava tsy irak' Andria*ng*a.
Taizan' i Bôfo*ng*o, zafin' i Giaïky (6).
Biròharòha (7) tsy tompin-tanà*ng*a.
Mandrara vahiny makatra an-tanà*ng*a.
Vatategnany atsòvigny òhy ma*ng*ògny.
Mahita ny tòmpony ti-hilela-kongotro.
Fiòhigny, mibagniki-miba*ng*aka (8).
Mamany, manenga (9) fe an-kila.
Mamany, manenga fe hotry banipaka (10).
Mangery an-tsian- (11) dàla*ng*a tsy megnamegnatra.
Lematy (12) mikililo (13), mitankisa-bòdy.
Dian' amboa tsy alòha tsy afara.
Lematy voky tsy manasa kapila (14).
Kapilany latsaka ambelany (15) ny trano.
Teran' andavan' andro (16), mitambitamby (17).
Talandòha foa*ng*a manòka tamia*ng*a (18).
Lematy mifanjengy miridarida (19).
Mitratro (20) mifampilela-pôry.
Mikajy (21) vaikiarigny (22) ambanin' òhy.
Mihoa (23) miandry laguitry hotry hinon-drano.

Resin' ady, milefa misadika òhy (24).
Hentigny mitadia (25) fahavalom-bòro*ng*o.
Hentigny mangòro*ng*o (26) fahavalon-dambo.
Amboa ma*ng*ara-dia ma*ng*antso*ng*antso*ng*o (27).
Aodi-kibon' amboa ahi-maitso.

---

(1) *Misakasaka*. Etre brûlant, comme le piment dans la bouche. Par extension tirer la langue et souffler pour calmer la brûlure.

(2) *Mitsitro*. Souffler.

(3) *Kapakapa* ou *kepakepa*. Au sens propre : éventail sans manche. Les mamelles vont et viennent, lorsque la chienne marche, semblables à un éventail.

(4) *Angivy*. Solanum erythracanthum. Boj., arbrisseau de la famille des Solanées, appelé encore *Fahavalonkazo* (betsil.), *Hery* (hova), *Roiangivy*.

(5) *Lomay*. Pour *miolomay*, pressé, affairé.

(6) *Bôfongo* et *Giaïky*. Noms donnés à des chiens légendaires. Leurs noms sont des onomatopées et se rapportent à des aboiements particuliers : le premier désigne le grondement du chien qui sent venir de loin un ennemi ou un danger ; le second désigne les cris perçants du chien qui est frappé violemment.

(7) *Biròharòha*. *Bi* pour *be*, très, *ròharòha*, méchant, à cause des ses aboiements ; personne à voix forte, mauvaise, soit par orgueil, soit par méchanceté.

(8) *Mibagniki-mibangaka*. Comme *giaïky*, onomatopée désignant les cris du chien fustigé.

(9) *Manenga*. Lever, soulever.

(10) *hanipaka*, de *tsipaka* ou *tipaka*. Coup de pied, ruade. Jeu des petits enfants.

(11) *Sia*. En dehors du chemin, mais tout au bord.

CHANSON SUR LE CHIEN

Nous commençons la chanson relative au chien.
Il a la langue rouge comme une mangue coupée.
Il tire la langue en soufflant sans avoir mangé de piment.
Il tire la langue et il mange sans souffler sur ses aliments.
Il n'a qu'un seul corps, mais il a huit mamelles.
Ses mamelles s'agitent et claquent et on ne boit pas son lait.
Ses yeux ressemblent à des fruits d'angivy.
Il est toujours affairé sans être l'envoyé d'un prince.
Ce sont les enfants de Bofongo, les descendants de Giaïky.
Il donne de la voix avec orgueil et il n'est pas le chef du village.
Il empêche les étrangers de monter au village.
Lorsqu'on l'appelle par son nom, c'est sa queue qui répond.
Lorsqu'il voit son maître il veut lui lécher les pieds.
Lorsqu'on le frappe il pousse des cris plaintifs.
Lorsqu'il veut uriner il lève une de ses cuisses par côté.
Lorsqu'il veut uriner il lève une patte pour faire le *tipaka*.
Il défèque au bord de la route sans honte.
Lorsqu'il veut s'essuyer il frotte son derrière par terre.
L'allure du chien c'est d'être tantôt en avant tantôt en arrière.
Lorsqu'il est rassasié il ne lave par les assiettes.
Son assiette est toujours déposée en dehors de la maison.
Sa façon de vivre habituelle est de quémander.
Il se sert uniquement de sa tête pour ouvrir les portes.
Lorsqu'il veut s'accoupler, il court çà-et-là.
Lorsque deux chiens se rencontrent, ils se léchent le derrière.
Il conserve toujours un charbon noir sous la queue.
Lorsqu'il aboie, il lève la tête vers le ciel comme pour boire l'eau de [pluie.
Lorsqu'il a été battu, il s'enfuit mettant sa queue comme un *sadika*.
Lorsqu'on l'amène chasser le petit gibier, il est l'ennemi des oiseaux.
Lorsqu'on l'amène chasser le gros gibier, c'est l'ennemi des sangliers.
Lorsqu'il suit une piste, il flaire avec son nez.
Son remède contre le mal au ventre c'est de l'herbe verte.

(12 *bis*) *Lematy*. Mot souvent employé pour désigner la personne, l'animal dont on parle ; la désigne avec une idée de force, d'adresse, de crainte, etc., etc.

(13) *Mikilito*. S'emploie pour les animaux, les petits enfants.

(14) *Kapila*. Plat, assiette en bois.

(15) *Ambelany*. Le dehors, l'extérieur.

(16) *Teran-andaranandro*. *Terana* est la contraction de *toerana* : façon de se procurer la subsistance de tous les jours.

(17) *Mitambdambdy*. Aller chez quelqu'un et causer à l'heure du dîner pour se faire inviter : se mettre en vue devant la porte, comme font les enfants qui désirent quelque chose, ou les chiens qui attendent les reliefs.

(18) *Tamianga*. Porte, parce que c'est l'endroit par où on pénètre (*tamy*).

(19) *Miridarida*. Courir d'un côté et d'autre, aller çà et là.

(20) *Mitrôtro*. Se rencontrer, se rejoindre.

(21) *Mikajy*. Conserver quelque chose très soigneusement.

(22) *Vaikiarigay*. Charbon noir. Morceau de braise éteinte.

(23) *Mihoa*. Aboyer.

(24) *Misadika ôhy*. Il met sa queue entre les jambes comme un *sadika*.

(25) *Mitadia*. Chasse au petit gibier ; en outre, recherche de choses bonnes à manger.

(26) *Mangôrongo*. Chasse au gros gibier, aux bêtes fauves.

(27) *Mangantsongantsongo*. Flairer de tous côtés.

Lematy mampila (28) miantsilantsilâgny.
Lematy gegy, tsy azo langalanga*ng*a (29).
Atahòran-jaza, lifam-baiavy.
Lalahy jiaby mandray katsamanta (30)
Mibitabitaka (31) be hotry òlon-di-hiady.
Vaiavy mahita azy misalasala (32).
Ny zaza milefa, mamòdy tamia*ng*a.
Maty aria*ng*a, a*ng*aran' ny amboa.
Asa areo ma*ng*ano ny anoiky.
Mahafaty amboa tsy manasa tahoboko (33).

(28) *Mampila*. « Consulter les devins, le sort, car c'est le sikidy lui-même qui est sensé chercher réponse à ce qu'on lui demande » (R. P. Weber). Le chien avant de suivre son maître à la chasse se couche sur le dos et se roule dans la poussière. « Il consulte son sikidy », disent les Tsimihety.

(29) *Langalanga*. Etourderie, inattention.

Il consulte le sikidy en se roulant sur le dos.
Lorsqu'il est enragé, être distrait n'est pas de mise.
Il épouvante les enfants et met en fuite les femmes.
Tous les hommes s'arment d'épieux
Et prennent l'allure fière de ceux qui vont en guerre.
Lorsque les femmes le voient elles crient à tort et à travers,
Les enfants s'enfuient et ferment les portes.
« Lorsqu'il est mort on le jette », tel est le nom du chien.
Si vous voulez faire comme moi, c'est votre affaire,
Quand j'ai tué un chien je ne lave par la marmite.

(30) *Katsamanta* ou *katsomanta*, ou *jandrana*. Epieu, bâton pointu, durci au feu, servant de pique pour la chasse.
(31) *Mibitabitaka*. Marcher avec fierté, en se carrant.
(32) *Misalasala*. Crier à tort et à travers, clabauder.
(33) *Tahoboko*. Petite marmite qui sert à faire cuire toute espèce de mets pourvue d'un petit orifice juste assez grand pour laisser entrer la main.

SOVA MOMBA NY AOMBY

Egy è ! è ! è ! è ! è ! è ! è ! (*bis*).
Akôry izany vaiavy !
Vaky ny sôva momba ny aomby.
Masony mera*ng*a amim-babonga (1).
Orony karaha famofôrana.
Vajihiny (2) karaha rakibôho (3).
Ampôndony (4) mera*ng*a amin-kania*ng*a (5).
Trafony sahala amim-botria (6).
Tahezany (7) mera*ng*a amin-kobany (8).
Takobavany (9) hotry poa-basy hamba*ng*a.

Ny vôdiny mera*ng*a amin-tapenaka.
Ny rambon' ôhiny mitôvy tamim-pamafa.
Fôtotr' ôhin' i foaha hotry kamonga (10).
Ny hatony hotry tady nahenja*ng*a.
Kotroben' (11) aomby vaky tsy misaraka.
Kotrokelin' aomby magniry tany (12).
Ny lelany marakorako (13) hotry sampay (14).
Ambon' (15) i foaha hotry satrôtro (16).
Ny atiny mera*ng*a amim-batafo.
Ny atiny hotry kapila-hazo.
Ny kibony mera*ng*a amin-darigny (17).
Ny tsinay hotry tady navalo*ng*o.
Tsinainy hotry tady mivalo*ng*o.
Ny bôkony mera*ng*a amin-gôny (18).
Tain' aomby karaha a*ng*antoto.
Ny amaniny karaha rôn-angivy.
Angôron' aomby hotry kitapo.
Voan' atôdiny karaha fontsihandatra (19).
Fehitry (20) ny aomby tsy manan-nify ambony.
Mitregny jao maharesy.
Baràra jao resin' ady.

---

(1) *Babonga*. Arbrisseau non identifié de la famille des Solanées, appelé encore *Masonombilahy*.

(2) *Vajihy*. Visage, face, front.

(3) *Rakibôho*. Plateau de bois rouge qui entoure les poteaux des *tohitra*, ou greniers à riz sur pilotis, afin d'empêcher les rats d'y pénétrer. Quelquefois, ces plateaux sont remplacés par des bandes de fer-blanc bien lissées clouées sur les poteaux.

(4) *Ampondo*. Corne de bœuf.

(5) *Kanianga*. Piquets pour mettre en écheveau le fil qui formera la chaîne d'un tissu.

(6) *Botria*. Fourmilière établie par terre tandis que *tranombitsika* désigne les fourmilières établies sur les arbres.

(7) *Tahezana*. Le dos, la partie du corps où sont les côtes.

(8) *Kobany*. Lit de forme spéciale et sans doute d'importation indienne ou arabe. Il se compose d'un cadre en bois monté sur quatre pieds et sur lequel sont tendues des cordes de rafia ou des tresses de folioles de *satrana* formant sommier.

(9) *Takobara*. Echo. Le mugissement du bœuf et son écho ressemblent à la décharge d'un fusil à deux coups.

(10) *Kamonga*. Espèce de maillet en bois taillé dans un seul bloc. La tête est ronde, allongée, à peine plus grosse que le manche.

CHANSON DU BŒUF

Voilà ! è ! è ! è ! è ! è ! è ! è ! (*bis*).
Que pensez-vous de ceci, ô femmes !
Nous allons chanter la description du bœuf.
Ses yeux sont comme des fruits de *babonga*.
Son nez est comme un soufflet de forge.
Son front est comme un *rakibôho*.
Ses cornes sont comme des *kanianga*.
Sa bosse est comme une fourmilière.
Son échine est comme un lit.
L'écho (et son mugissement) sont comme l'explosion d'un fusil à deux coups.
Sa croupe est comme un pignon de case.
Le bouquet de poils qui termine sa queue est comme un balai.
La base de sa queue est comme un maillet.
Sa nuque est comme une corde tendue.
Les grands sabots des bœufs sont fendus mais ne sont pas séparés.
Les petits sabots désirent se poser sur la terre.
Sa langue est rugueuse comme une râpe.
Son cœur a la forme d'un entonnoir.
Son foie a la forme et la couleur d'une pierre à feu.
Son foie est comme une assiette en bois.
Son ventre semble toujours atteint du darigny.
Ses boyaux sont comme des cordes enroulées.
Ses intestins sont comme une corde repliée.
Sa panse est comme un sac en toile de jute.
Ses excréments sont comme des feuilles de manioc pilées.
Son urine est comme du bouillon d'*angivy*.
Ses bourses sont comme un sac.
Ses testicules sont comme les bananes *handatra*.
Tous ceux de sa famille n'ont pas de dents à la mâchoire supérieure.
Le taureau vainqueur pousse des mugissements de triomphe.
Celui qui a été battu mugit de désespoir.

---

(11) *Kotro*. Sabot du bœuf et du cheval. Les *kotrobe* sont les deux sabots fourchus qui reposent sur le sol. Les *kotrohely* sont les deux petits sabots qui sont en arrière.

(12) *Magniry tany*. Ils désirent la terre parce qu'ils se posent toujours un peu au-dessus sans jamais y toucher.

(13) *Marakorako*. Rugueux, rude au toucher.

(14) *Sampay*. Rude, âpre, rugueux au toucher comme la peau des raies ou *fay*, dont la queue sert de râpe, ou comme la peau du requin. Signifie une râpe qui est rugueuse.

(15) *Ambo*. Cœur.

(16) *Satrôtro*. Sorte d'entonnoir fait avec une feuille roulée, feuille de bananier ou feuille entourant les épis de maïs

(17) *Darigny*. Maladie caractérisée par un gonflement exagéré du ventre et par une hypertrophie du foie. Elle attaque les hommes (*Darigny* proprement dit) les bœufs (*Ramibomono*) et les poules (*Beaty*).

(18) *Gôny*. Sac grossier en toile de jute, pour mettre le riz.

(19) *Fontsihandatra*. Bananes vertes et bananes qui, bien que mûres, conservent un goût âpre de bananes vertes.

(20) *Fehitra*. Famille, race, parents consanguins.

SOVA MOMBA NY LAMBO

Vaky ny sôva, vaky ny sôva.
Vaky ny sôva momba ny lambo.
Dofodofok' ôro*ng*o mahery misôtro.
Vaky antsanga-maso mahery milefa.

Mikirotoko (1) aligny, mandeha fagnizigny.
Kiaka (2) ny andro tsy ma*ng*ala sitriky (3).
Lambolahy milefa raha tsy hita.
Tômbo ny zaza tsy fanain-drano.

Fehi-draha kafiry (4) tsisy mavôzo (5).
Miditry a*ng*alan-tsabo (6), tsy ma*ng*ano hôdy (7).
Mandeha mikàpa (8) mindra*ng*o angady.
Lematy milefa.mandrôrôm (9)-bôhitry.
Karaha vato mibiribiry.
Ny atsônjony (10) zahako indraiky karaha tonta.
Mitsôko*ng*o (11) ampalakiaka karaha zavo*ng*o.
Ratsy tsabo (12) tsisy hotry ny lambo.
Ny lôhany karaha vatohasá*ng*a.
Ny monkamonkany (13) karaha fôto-bôlo tsy á*ng*o*ng*o.

Ny masony latsaka antampon-dôhany.
Ny masony hotry fira-famaky.
Ny vanginy (14) mitôvy fôntsy mahia.
Marangitry mera*ng*a amin-trareza (15).
Fandodiran' (16) i foaha hotry fanonta.
Ny ôhiny hotry famafa tapitry.
Ny bôkon' (17) i Lematy tsy ialam-pôtaka.
Miôri-tsaha tsy ma*ng*ala dinta (18bis).
Maka-bôhitry tsy ma*ng*ala disaka (19).
Ny kijon' (20) i Lematy tsy ambolian-tsomanga.
Vokan (21)-tai*ng*' i Lematy hotry tain-tsavaly.
Tsima*ng*ajan (22)-dambo tsy hôman-dronono.

---

(1) *Mikirotoko.* Faire du bruit avec les pieds en marchant ; faire du bruit comme des rats qui courent la nuit.

(2) *Kiaka.* L'aurore, le point du jour, levé.

(3) *Sitriky.* Echardes, tout ce qui s'enfonce dans les chairs, sous la peau.

(4) *Kafiry.* Méchant, maudit, cruel.

(5) *Mavôzo.* Lâche, poltron, sans énergie, paresseux.

(6) *Tsabo.* Jardin, plantation.

(7) *Hôdy.* Peut-on entrer ! Expression consacrée pour demander la permission d'entrer dans une case. On frappe à la porte en disant : *Hôdy* ? — Ceux qui sont dans l'intérieur répondent : *Karibo* ! avancez, vous pouvez entrer.

(8) *Mikapa.* Sarcler, défricher des herbes.

(9) *Mandrôrôna.* Descendre du haut en bas. Signifie encore, faire fondre des métaux pour couler des objets : marmites, bijoux, etc.

(10) *Antsônjony.* Nom donné à la bauge du sanglier, formée d'herbes que la bête a entassées elle-même et dans lesquelles elle s'est creusé comme un nid.

(11) *Mitsôkongo.* Dégager de la fumée, comme le feu, produire des nuages de poussière.

(12) *Ratsy tsabo. Tsabo* signifie : travailler à, ouvrager quelque chose, et, par extension, personne, animal bien ou mal bâti.

CHANSON DU SANGLIER

Je fais la description, je fais la description,
Je fais la description du sanglier.
Son nez est émoussé, ce qui le rend apte à fouir le sol.
Ses yeux sont fendus dans le sens de la hauteur, ce qui facilite sa fuite.
Il marche en tapant des pieds dans la nuit, il marche dans l'obscurité.
Lorsque vient le jour il n'enlève par les échardes.
Le sanglier mâle s'enfuit devant une chose qu'il n'a pas encore vue.
Ses enfants grandissent sans qu'on ait fait chauffer de l'eau pour les baigner.
Parmi les descendants de cette maudite engeance, il n'est pas de poltron.
Il entre dans les champs sans demander la permission.
Il va sarcler sans emprunter d'angady.
Lorsqu'il s'enfuit en descendant une colline,
Il ressemble à une pierre qui roule.
Sa bauge, au premier abord, ressemble à une gerbe de riz.
La fumée qui s'en échappe le matin ressemble à du brouillard.
Il n'est pas de bête aussi mal bâtie que le sanglier.
Sa tête est comme une pierre à aiguiser les angady.
Les excroissances osseuses de sa tête ressemblent à des souches de bambou stérils.
Ses yeux sont placés au sommet de sa tête.
Ils ressemblent à des entailles faites à la hache.
Ses défenses ressemblent à des bananes coulées.
Elles sont aiguisées comme des rasoirs.
Les dents sur lesquelles frottent les défenses ressemblent à des marteaux.
Sa queue est comme un balai usé.
Son ventre est toujours recouvert de boue.
En remontant la vallée il n'arrache pas les sangsues.
En escaladant une colline il ne s'arrête pas pour se reposer.
Sur les sentiers qu'il trace il ne faut pas planter des patates.
Ses excréments sont arrondis comme du crottin de cheval.
Les gardiens de sangliers ne boivent pas de lait.

---

(13) *Monkamonkany*. Excroissances osseuses appelées tubercules, qui poussent sur les pommettes des Phacochères, mammifères d'Afrique voisins du sanglier. Le sanglier de Madagascar en possède également deux qui forment sous les yeux d'assez grosses bosses, donnant à sa tête un aspect bien caractéristique.

(14) *Vangy*. Défenses du sanglier.

(15) *Trareza* ou *hareza*. Rasoir.

(16) *Fandodirana*, de *loditra*, action de *mandoditra*, user quelque chose en le frottant contre un corps dur, aiguiser une hache sur une pierre plate, râper des bois pour faire des remèdes. Le *fandodirana* est ce qui sert à aiguiser, frotter, user.

(17) *Boko*. Ventre.

(18) *Sangsues*. Les petites sangsues de terre qui vivent sous les feuilles humides, dans les bas-fonds.

(19) *Mangala disaka*. Se reposer en route pour faire disparaître la fatigue, et repartir ensuite.

(20) *Kijo*. Chemin tracé par le sanglier, le gibier, et par lequel il a l'habitude de passer.

(21) *Vôkan-tay*. Roule en boule comme le crottin, comme le riz froid qui s'est agglutiné. *Vôkan'mahatia*, morceau de viande.

(22) *Tsimanganjan-dambo*. Gardien de sangliers. *Tsimanganja* désigne surtout les gardiens de bœufs.

Pitsopitsok' (23) ôhy mandry tsy amin-dâfiky.
Tombolôha (24), tsy midi-bala ny lambo.

Mijômo*ng*o (25) mahala*ng*a vôlon-dambo.
Hôdi-dambo tsy atàko mosipo (26).
Dian' i foaha hotry dian-janak' aomby.
Lambo ravan' amboa tsy mangaho làla*ng*a.

Mitsakimoko (27) lambolahy mitrôgny.

Lambolahy ma*ng*origny (28) manata-bahy.
Fandrian-dambo famotipotitry (29).
Zôvy ny tsima*ng*anjan' ny lambo ?
N' Driambôroko (30) tsima*ng*anjan' ny lambo.
Midaladala (31) amin' ny aligny karaha ôlon-defaka.

---

(23) *Pitsopitsoka*. Remuer toujours comme une petite chose qui se tortille et produit de petits chocs ; n'est guère employé que pour la queue du sanglier.

(24) *Tombolôha*. Brun, couleur chocolat comme le *toloho* : Coucal centropus.

(25) *Mijômongo*. Planté fortement, solidement dans le sol comme une chose lourde, un poteau.

(26) *Mosipo*. Mot employé par les vieux seulement pour désigner une ceinture.

(27) *Mitsakimoko*. Grognement de colère particulier que pousse le sanglier lorsqu'il est attaqué par les chiens. *Mitrôgny*, signifie grogner, comme il le fait d'habitude.

(28) *Mangorigny*. S'arrêter pour faire face aux chiens.

Sa queue remue constamment, même lorsqu'il dort sans litière.
Il est de couleur chocolat (comme un bœuf) et il n'entre pas dans les parcs.
Ses poils sont plantés profondément et clairsemés.
Avec sa peau on ne peut pas faire de ceinture.
La trace de ses pas ressemble à celle des veaux.
Un sanglier poursuivi par les chiens ne demande pas la route qu'il doit suivre.
Le sanglier mâle qui grogne devant les chiens pousse des grondements.
Lorsqu'il leur fait face, il coupe les lianes.
Pour se coucher il met sa tête dans toutes les directions.
Quel est le gardien des sangliers ?
C'est N'Driambôroko qui est leur gardien.
Il crie fort, pendant la nuit, comme un homme fou.

(29) *Famotipotitra*. Poser, lorsqu'on dort, la tête dans toutes les directions. Les Tsimihety, lorsqu'ils dorment, ne se mettent jamais la tête vers l'Ouest, afin, disent-ils, de ne pas donner de coups de pied au soleil, aux *Zanga*hary. Seuls, les sorciers, les mauvais esprits ont les pieds tournés vers l Est.

(30) *N'Driambôroko*. Personnage fabuleux qui, dit-on, est le propriétaire et le gardien de tous les sangliers.

(31) *Midaladala*. Crier fort. Les Tsimihety disent : Pendant la nuit on entend souvent de grands cris. C'est N'Driambôroko qui conduit ses troupeaux de sangliers. Il leur apprend à éviter les pièges que l'on tend sur leur passage. Lorsqu'on a tué un sanglier, il faut invoquer N'Driambôroko pour qu'il permette encore, à l'avenir, de faire bonne chasse.

SOVA MOMBA NY VOAY

Jijy maventy

Hamaky sôva tamin' voay è ! ô ny voay è !
E ! è ! è ! ô ny voay è !
Mitsikala*ng*a (1) tadigny (2) zato.
Mitandrignesa sôfigny arivo.
Lany fa*ng*ahy zaho nahita voay.
Vatolala-(3) maso mahiratr' an-drano.
Masony hotry fira-famaky.
Talandòhany tsa atako savaly (4).
Mitsikembo (5) a*ng*aty rano hotry tain' aomby.
Mahia*ng*a (6) be hotry vatolampy.
Vavany málaka, ny vòhiny mamiko (7).
Rahabe mana*ng*' aigny tsy manan-dela.
Lematy hòma*ng*a tsy mihòtahòta.
Fondram-(8) hava be tsy homan-tamotamo.
Mena nify be tsy hômana antambako (9).
Ny nifiny karaha ròkavato (10).
Zahako indraiky karaha vala-tseky (11).
Fôtsy manjiaka (12) hotry vato hara*ng*a*ng*a.
Lematy mapoaka (13) hotry tandro-bô (14).
Marangitry karaha katsamanta (15).
Mitseza karaha ampahimandry (16).
Sisihiny (17) an-drano, vasoko (18) an-tanety.
Miseky (19) arivo ta*ng*a tsy mety fôtsy.
Makatra an-tanety karaha jabady (20).
Mandrôro*ng*o an-drano hotry pôropôro (21).
Ohiny karaha ta*ng*an-jijy.
Fisaka mera*ng*a amim-panantа*ng*a.
Tsy manam-pivê, mivê amin' ôhy.
Atahôran' aomby, lifan' amboa.

---

(1) *Mitsikilanga*. Pencher la tête d'un côté, pour mieux écouter.

(2) *Tadigny*. L'oreille et principalement le trou, le conduit auditif.

(3) *Vatolataka*. Fruit grisâtre, irrégulièrement arrondi, d'un arbuste de même nom (Cæsalpinia, Bonducella. Bak.), Légumineuses. Il est très employé dans le jeu du *Katra*.

(4) C'est-à-dire, on ne peut jamais s'en servir comme monture.

(5) *Mitsikembona* (comme *afona*). Surnager, flotter, rester sur l'eau, remonter du fond de l'eau.

(6) *Mahianga*. Synonyme de *mahery*, fort, très dur.

(7) *Mamoko*. Pour *mamoka*, frapper et projeter au loin, lourdement.

(8) *Fondrana*. Jaune, qui est teint, qui a une couleur jaune.

(9) ***Tambako***. Nom donné au tabac.

(10) *Ròkavato*. De *mandròka*, disperser, éparpiller, chasser.

(11) *Valatseky*. Entourage formé de *tseky*, bâtons pointus dont on se sert pour semer le riz de montagne, le maïs, etc. Un *valatseky* est un entourage de gaulettes.

(12) *Manjiaka*. Expression qui ajoute à l'idée de blanc, *fotsy manjiaka* : blanc éblouissant.

(13) *Mapoaka*. Arracher, détacher.

(14) *Tandro-bô*. Pour *tandro-bòkaka*, c'est-à-dire corne dans laquelle on met l'amadou de bananier : Cette petite corne se met à son tour dans une plus grande appelée *kapeky* qui contient aussi le silex et le morceau d'acier. L'amadou s'extrait chez les Tsimihely du collet du bananier et s'appelle *bòkaka*. On coupe un menu fragment de celui-ci et on tire doucement. Des filaments se montrent, reliant le fragment au reste du collet. On enroule ces filaments autour d'un petit

CHANSON DU CAIMAN

Grande description

Nous allons faire la description du caïman, ô ! le caïman è !
E ! è ! è ! ô le caïman ! è !
Tendez cent oreilles,
Que mille oreilles écoutent.
Je suis très étonné lorsque je vois le caïman.
Ses yeux sont comme des *valolalaka* qui verraient bien dans l'eau.
Ils semblent avoir été ouverts d'un coup de hache.
Sa tête ne peut jamais remplacer un cheval.
Lorsqu'elle surnage dans l'eau, elle ressemble à une bouse de vache.
Elle est très dure, comme les dalles de pierre.
Sa gueule saisit et sa queue frappe.
C'est un animal très grand et il n'a pas de langue.
Il avale sans mâcher.
L'intérieur de sa gueule est jaune et il ne mange pas de safran.
Ses grandes dents sont très rouges et il ne mange pas de tabac.
Elles ressemblent à des blocs de pierre dispersés.
Au premier abord elles ressemblent à un *vala-tseky*.
Elles sont très blanches comme des coraux.
Lorsqu'elles sont arrachées elles ressemblent à des *tandro-bô*.
Elles sont pointues comme des épieux.
Elles peuvent blesser comme des *ampahimandry*.
Dans l'eau il semble couvert d'écailles, sur terre sa couleur est grisâtre.
Il pourrait se laver pendant mille ans sans jamais devenir blanc.
Lorsqu'il va sur la terre ferme, il semble rayé comme un *jabady*.
Lorsqu'il regagne l'eau, il ressemble à un vieux tronc d'arbre.
Sa queue est comme un manche de *jijy*.
Elle est aplatie comme un battant de métier.
Le caïman n'ayant pas de pagaie, rame avec sa queue.
Il épouvante les bœufs et fait s'enfuir les chiens.

---

bâton. On coupe un autre morceau et on recueille les nouveaux filaments. On continue cette opération jusqu'à ce que l'on en ait une quantité suffisante. On les fait sécher et on en met une partie dans le *tandroboka*. C'est celle-là qui sera allumée directement par le briquet. Le reste est mis dans le *kapeka* avec des vieux chiffons. On allume l'amadou du *tandroboka*, puis on détache un fragment de l'amadou en réserve. On l'allume à l'autre, par contact et on le dépose sur les vieux chiffons. On éteint le *tandroboka*, et on souffle sur le reste. On peut ensuite allumer des feuilles sèches et du bois. D'après M. Perrier de la Bathie, les Sakalava emploient, comme amadou, l'épais duvet du fruit des *Voamsifatra* (Toxocarpus tomentosus J. et P.) liane de la famille des Asclepiadées. Les fruits sont de gros follicules ovoïdes de 15 centimètres de long sur 3 de large, revêtus d'un épais duvet laineux blanc ou jaunâtre, à poils excessivement serrés de 15 millimètres de long, composés chacun d'une file de très longues cellules.

(15) *Katsamanta*. Voir p. 58, note 30.

(16) *Ampahimandry* ou *Ampandry*. Piège formé de pieux de *tohiravina* (Phyllartron sp., arbre de la famille des Bignoniacées) durcis au feu et taillés très pointus. On les plante très inclinés, sur plusieurs rangs, en travers d'un passage de sangliers. Les animaux sont poursuivis. Ils fuient affolés et s'empalent sur les pieux.

(17) *Sisihiny*. Couvert d'écailles brillantes comme un poisson.

(18) *Vasokô*. Grisâtre, brun-clair, poivre et sel.

(19) *Miseky*. Se baigner, se laver tout le corps soit en le plongeant dans l'eau, soit par ablutions.

(20) *Jabady*. Sorte de civette : Viverra Schlegeli.

(21) *Pôropôro*. Tronc de bois mort tombé dans l'eau ou au bord de l'eau et qui commence à pourrir.

Ti-hamely milatsaka avy a*ng*ava (21*bis*).
Mitsoroaka (22) hotry voloa (23) mandotsitry.
Diam-boay hotry rapahan-(24) ta*ng*a*ng*a.
Ambany kibony mera*n*a amin-tsomizy (25).
Ny kibony mataho-tô*ng*omay (26).
Mijéky (27) an-tany may, tsy mirapa-(28) kibo.

Mijéky amin' ahi-drefo*ng*o (29) mitsetsatsetsa (30).
Tany nimboány hotry nitarihan daka*ng*a.
Madôsy, (31) karaha lalambe.
Tainy karaha tanimalandy (32).
Lematy mangery makatra an-tanety.
Misy jihy (33) tsy manjary an-tegnarano.
Taim-boay tsy atako fa*ng*afa*ng*a.
Voay bòlon-(34) ôhy magniatr' agnigny (35).
Mitapy mida*ng*ada*ng*a vava.
Rognin-(36) dalitry karaha raha mantsiny.
Vavany mijignia*ng*o (37) karaha fámpa*ng*a (38).
Hôman-dalitry ma*ng*ano telimoko.
Fehitr' i lematy tsy maty an-drano.
Ho foaty ma*ng*alo*ng*o mòron-drano (39).
Lavak' i foaha mba misy fafa-maigny (40).
Maizignizigny karaha lava tsigny (41).
Tangalia*ng*a ny voay latsak' aza.
Mirotro (42) karaha aombilahy.
Treky (43) a*ng*ava, treky a*ng*andray (44).
Voay laby miady famiko ôhy.
Adim-boay sarotro tantombaigny (45).
Lematy voa bala mitsikòlankòla*ng*a (46).
Lala*ng*a imboany tsy magnim-bary ritra (47).
Maimbo mitôvy tamin-jabady.
Zana-boay karaha andròngovato (48).

(21 *bis*) A*ng*ava. En aval. Le caïman ne saisit jamais une proie en suivant le fil de l'eau. Il la dépasse et se précipite sur elle en remontant le courant.

(22) *Mitsoroaka*. S'élancer, se précipiter, courir rapidement.

(23) *Voloanga*. Action de faire cuire du riz dans un entre-nœud de bambou vert. On introduit dans le bambou du riz et de l'eau et on bouche avec des feuilles. On fait cuire à feu nu. Quelquefois la pression de la vapeur d'eau est suffisante pour projeter au loin le riz contenu dans le bambou, c'est là le *voloa mandotsitry*.

(24) *Rapahan-ta*nga*nga*. La largeur de la main, ou ce que peut couvrir la main mise à plat ; souvent, par extension, empreinte de la main.

(25) *Somizy*. Calicot, cretonne assez fine. Du français : chemise.

(26) *Tòngomay*. Souches d'herbes carbonisées qui restent lorsque le feu a été mis dans la brousse.

(27) *Mijéky*. Marcher. Vient de *jeky*, *jéka*, jambes.

(28) *Mirapaka*. Etre bien posé à plat, toucher à terre de partout, et, ici, marcher de telle sorte que le ventre traine à terre et laisse une trace. Lorsque le caïman veut parcourir de longues distances, il soulève son ventre, tient sa queue horizontale au-dessus du sol sans qu'aucune partie de son corps traine à terre. On ne voit que les empreintes de ses pattes. Les Sakalava et les Tsimihety prennent ces empreintes pour celles des *kalanoro*.

(29) *Ahi-drefona*. Herbes sèches, mortes, épaisses, qui tombent et s'enchevètrent ; herbes brûlées par le soleil.

(30) *Mitsetsatsetsa*. Passer, se mouvoir rapidement, marcher très vite, comme une pirogue qui glisse sur l'eau.

(31) *Madósy*. Se dit des herbes qui sont piétinées, foulées aux pieds ou couchés par le passage de quelque chose.

(32) *Tany malandy*. Terre blanche qui est employée dans quantité de cérémonies de purification.

Lorsqu'il veut saisir une proie, il descend en aval.
Il se précipite ensuite sur elle comme du *voloa* qui s'échappe.
L'empreinte de ses pieds a la largeur de la main.
Le dessous de son ventre est blanc comme de la percale.
Son ventre a peur des *tôngomay*.
Lorsqu'il marche sur les prairies où le feu a passé, son ventre ne [touche pas à terre.
Lorsqu'il marche dans les herbes sèches, il va très vite.
Dans les lieux où il a passé, il semble qu'on ait traîné une pirogue.
Les herbes sont foulées comme sur une grande route.
Ses excréments ressemblent à la terre blanche.
Pour les déposer, il monte sur la terre ferme.
Ce sont des délicatesses bien inutiles pour qui vit dans l'eau.
On ne peut se servir de ses excréments pour les cérémonies de purification.
Le caïman à qui on a coupé la queue semble copuler avec le vent.
Lorsqu'il se chauffe au soleil, il a sa bouche grande ouverte.
Elle se remplit de mouches comme une chose sentant mauvais.
Elle est grande ouverte et profonde comme un abîme.
Lorsqu'il mange des mouches, il les avale sans mâcher.
Personne dans sa famille ne meurt dans l'eau.
Lorsqu'il est sur le point de mourir, il s'approche des berges.
Dans son trou il y a une partie qui reste toujours sèche.
Ce trou est sombre comme un trou à fantômes.
Le caïman qui a perdu sa proie devient avide.
Il mugit de colère comme un taureau.
Il se précipite en aval, il se précipite en amont.
Deux mâles qui se battent, se frappent de leur queue.
Il est très difficile de prendre part à leur querelle.
Le caïman, frappé par les balles, s'agite en tous sens.
Le sentier qu'il a suivi n'embaume pas le riz cuit.
Il sent mauvais comme s'il y avait des *jabady*.
Les petits caïmans ressemblent à des *andrôngovato*.

---

(33) *Jihy*. Délicatesse, soins exagérés de propreté, caprices, refus de manger une nourriture commune. La phrase signifie : ces délicatesses ne se comprennent guère étant donné l'endroit où elles se manifestent (l'eau).

(34) *Bôlona* ou *kôlona*. Estropié, qui a perdu un membre ou la queue.

(35) *Agnigny* ou *anginga*. Le vent, la brise.

(36) *Rognin-dalitry*. Où les mouches se sont réunies en bande, entassées. Vient de *orongoronga*, petites réunions, petits clubs.

(37) *Mijigmango*. Grand ouvert et profond.

(38) *Fampanga*. Grand fossé, abîme, précipice.

(39) On retrouve cette particularité et celle qui est indiquée quelques lignes plus haut (Lematy mangery, etc., etc.) dans un conte que nous avons recueilli et publié dans la « Revue de Madagascar » : Le perroquet et les caïmans.

(40) *Fafamangny*, de *fafanga*, trou creusé par les caïmans sous les berges et dont une partie reste toujours sèche.

(41) *Tsigny*. Esprit, fantôme. Les esprits hantent de préférence les trous, les rochers, les gros arbres creux ou non. Les uns sont bons, les autres sont très mauvais.

(42) *Mirotro*. Pousser des mugissements de colère, ou des râles comme une personne qui souffre et va mourir.

(43) *Treky*. Vagabond. Action d'aller d'un côté et d'autre, de rôder.

(44) *Angava, Angandray*. En aval et en amont.

(45) *Tantombanga*. Action de se mêler d'une querelle, de prendre part à une lutte.

(46) *Mitsikolankolanga*. Remuer avec bruit, s'agiter en tous sens en faisant grand bruit.

(47) *Vary ritra*. Riz cuit et prêt à être servi, l'eau en excès nécessaire pour la cuisson s'étant évaporée.

(48) *Andrangovato*. Sorte de lézard.

Manatôdy loza, miteraka antambo.
Atôdin-draha kafiry tsisy lamôkana.
Zana-boay mitapy manefaka (49) ala*ng*a*ng*a (50).
Zazavelo*ng*a tsy atao aodibe (51).
Ravoravo ny voay navian' ny ôra*ng*a.
Manôsoko (52) tra*ng*obe nanon' i Dadiny.
Ta*ng*am-boay tsy vaim-(53) bangovango (54).
Ny lôhany tsy vain-tsatro-mena (55).
Voay mitsatsi-(56) draha karaha mandry.
Tsy mihetsiky hotry tsy manan' aigny.
Taraketo-boay maimbo tôratavo (57).

Antampony vaiavy.

---

(49) *Manefaka*. Frapper, battre des mains, applaudir, donner un soufflet.

(50) *Alangamga*. Sable. Mot employé surtout pour désigner le sable avec lequel on consulte le sikidy.

(51) *Aodi-be*. Remède que l'on donne aux *zaza tsy angongo*, aux enfants chétifs et malingres ou aux enfants nés avant terme. La composition varie suivant les cas et suivant les familles. Mais il y entre toujours, entre autres ingrédients, du *fagnorana*, arbrisseau indéterminé poussant dans les rizières et des débris de nid de *faraka* ou guêpe avec lesquels on prépare un bain de vapeur. On met ensuite à l'enfant un bracelet formé de fragments alternés de bois de *fagnorana* et de perles appelées *vognatôdy*, tachetées de noir et blanc. Quelquefois le bracelet ne comprend qu'un seul morceau de bois, mais démesurément gros, et des perles. L'enfant deviendra ainsi démesurément gros.

Les caïmans pondent les calamités, donnent naissance aux désastres.
Les œufs de cette engeance ne sont jamais clairs.
Les petits s'étendent au soleil et frappent le sable de leurs pieds.
Ils vivent et grandissent sans qu'on leur administre l'*aodi-be*.
Les caïmans sont joyeux lorsque vient l'orage.
Car il agrandit la grande maison faite par leur grand'mère.
Leurs pattes ne seraient pas embellies par des bracelets.
Leur tête n'est pas faite pour porter des chapeaux rouges.
Le caïman qui guette une proie semble dormir.
Il ne bouge pas plus que s'il était mort.
Ses incongruités sentent le *tôratavo*.
C'est fini, ô femmes.

---

(52) *Manósoko*. Ajouter quelque chose, augmenter, agrandir. La grande maison de la grand'mère est la rivière que les pluies grossissent.

(53) *Vain*. Forme relative de *era* beau, embelli, dont la première partie est supprimée par euphonie.

(54) *Vangovango*. Gros bracelet en argent.

(55) *Satromena*. Désigne le fez. Désigne quelquefois « un chapeau ou bonnet rouge très-haut, pointu et avec une queue que le chef porte à la guerre ou en d'autres circonstances solennelles » R. P. Weber.

(56) *Mitsatsiky*. Guetter, surveiller avec attention. Vient de *tsatsiky*. Action de boucaner de la viande ou du poisson, de faire rôtir quelque chose, ce qui demande une surveillance attentive.

(57) *Tôrataro*. Odeur de calebasse pourrie qui sert à désigner aussi le fumet spécial des serpents et du caïman.

SOVA MOMBA NY AKOHO

Vaky ny sôva momba ny akôho.
Tsatsangy fôry, an*g*ambo lava-tay.
Harivariva mifôdy amin-tay.
Tsipàzako vary mamandraka (1) tany.
Tsipàzako rano miandra Zan*g*ahary.
Amiako ampômbo man*g*ano damosé (2).
Mahita hanina manohy tany.
Sihim-(3) bakivaky tongotr' akôho.
Misy saja-(4) be tsy amôron-driaka (5).
Ny angòfony (6) meran*g*a amim-pihogo.
Rakokorakakabe talen-(7) akôho.
Sangany meran*g*a amin-tanety.
Fagnintony (8) mety atao kapeky(9).
Ny sògniny (10) hotry lakam-pihara (11).
Taboribangon' (12) i foàha hotry sandrify (13).
Voamasony (14) mitòvy damizàn*g*a.
Izy magneno hotry difi-baratra (15).
Tokàkany (16) hotry vara-mandady (17).
Man*g*ohy mandrava tanety raiky.
Tany nidiany manjary tevan*g*a.
Avelako sôva momba ny akôho.
Alaiky sôva momba ny amboa

---

(1) *Mamandraka*. Faire des trous, des entailles avec un ciseau dans du bois.

(2) *Damosé*. Corruption du mot français : danser.

(3) *Sisihina*. Voir note 17, p. 67.

(4) *Saja*. Pierres pointues, tranchantes, coraux qui sont au bord de la mer; huîtres dont les coquilles sont extrêmements tranchantes.

(5) *Riaka*. La mer, les vagues.

(6) *Angôfo*. Les ongles, les griffes.

(7) *Tale*. Le chef. Dans le sikidy ce terme désigne le consultant.

(8) *Fagnitona*. Ergot du coq.

(9) *Kapeky*. Voir note 14, p. 66.

(10) *Sogny*. Bec d'un oiseau, les lèvres.

CHANSON SUR LA POULE

Nous commençons la description relative à la poule.
Elle dresse son derrière, elle a son derrière en haut.
Tous les soirs on l'enferme avec ses excréments.
Si je lui jette du riz, elle pique la terre du bec.
Si je lui donne de l'eau, elle lève la tête vers Dieu.
Si je lui donne du son, elle entre en danse.
Lorsqu'elle voit la nourriture, elle gratte le sol.
Ses pattes sont couvertes d'écailles fendillées
Elles sont garnies de *saja-be* bien que n'étant pas au bord de la mer.
Ses ongles sont comme un démêloir.
Rakokorakakabe est le chef des poules.
Sa crête est grande comme une colline.
Avec un de ses ergots on peut faire un étui à briquet.
Son bec est comme une grande pirogue.
Son gésier est grand comme une corbeille.
Ses yeux sont gros comme une dame-jeanne.
Lorsqu'il chante, c'est comme un éclat de tonnerre.
Lorsqu'il crie, c'est comme la foudre qui éclate au ras du sol,
S'il gratte le sol, il arase une colline.
Le sol sur lequel il marche, se creuse de précipices.
Je finis la description relative à la poule.
Je vais commencer celle du chien.

---

(11) *Lakampihara* ou *lakafiara*. Pirogue formée de plusieurs pièces, longue et très effilée. La partie principale est formée d'un tronc d'arbre creusé. Les bordages et les deux extrêmités sont rapportés.

(12) *Taboribangony* ou *taborimbambony* ou *hökony*. Le gésier des oiseaux et aussi le jabot ; désigne en hova le jabot seulement.

(13) *Sandrify*. Petite corbeille à couvercle dans laquelle on serre soigneusement les petits objets précieux : argent, bijoux, *aodi-be* et autres médicaments.

(14) *Voamaso*. Désigne ici le globe de l'œil. Quelquefois désigne seulement l'iris.

(15) *Difibaratra*. Eclat de tonnerre, coup de tonnerre en général.

(16) *Tokakany*. Cris de peur, comme ceux que pousse une poule surprise, et qui s'enfuit.

(17) *Vara-mandady*. Foudre qui rampe, c'est-à-dire qui tombe sur le sol et tout près.

SOVA MOMBA NY KIBO SY NY AOMBY

Kibo (1) ô ! kibo ô ! (*bis*).
Mandry è ! tsy marary !
Kibon' aomby (2) traotrao (3) vòlo.
Madini-peky (4) tsara fihinana*ng*a.
Mijeky anáo, lanim-bitsiky.
Magnemba*ng*a (5) anao, lanim-papango.
Sitrany mijeky, vaiavy è !
Mandry è ! tsy marary !

*
* *

Vaky ny sôva, vaky ny sôva,

Mandry è ! tsy marary !
Vaky ny sôva nahazo (6) ny aomby.
Mandry è ! tsy marary !
Ny sintany (7) karaha vòdim-basy.
Mandry è ! ny marary !
Ny ôhiny mera*ng*a amim-pamafa.
Mandry è ! tsy marary !
Ny fôtotr' ôhiny mitovy tamin-kamongo.
Mandry è ! tsy marary !
Ny tongoany mera*ng*a am-botria.
Mandry è ! tsy marary !
Ny masony mera*ng*a amim-babônga.
Mandry è ! tsy marary !
Ny vajihiny karaha rakibôho.
Mandry è ! tsy marary !
Ny taudrony mera*ng*a amin-kania*ng*a.
Mandry è ! tsy marary !
Lelan' i foaha hotry sampaigny.
Mandry è ! tsy marary !
Ny ôrony karaha tafofôra*ng*a.
Mandry è ! tsy marary.
Ny kôtrony mitôvy tamin-tsandrify (8).
Mandry è ! tsy marary !

---

(1) *Kibo*, ou *kibobo*, ou *kibokely*, ou *kibotay*. Turnix nigricollis, espèce de caille.

(2) *Kibon' aomby* ou caille des bœufs : Coturnix communis, espèce de grosse caille.

(3) *Traotrao*. Margaroperdix striata, sorte de perdrix appelée encore : *trotro*, *timpoy*, *tsipoy*.

CHANSON DE LA CAILLE ET DU BŒUF

Caille, ô ! caille, ô !
Dormez, ô ! ne soyez pas malade !
Grosse caille à plumage de perdrix,
Avec tes petites pattes tu sais bien chercher ta nourriture.
Si tu marches lentement, les fourmis te mangeront.
Si tu voles, tu seras mangée par le papango.
Il vaut mieux marcher, ô femmes.
Dormez, ne soyez pas malades !

*
* *

Nous allons commencer la description, nous allons commencer la [description.
Dormez, ne soyez pas malades !
Nous commençons la description concernant le bœuf.
Dormez, etc.
Son jarret est comme une crosse de fusil.
Dormez, etc.
Sa queue est comme un balai.
Dormez, etc.
La base de sa queue est comme un maillet.
Dormez, etc.
Sa bosse est comme une fourmilière.
Dormez, etc.
Ses yeux sont comme des *babonga*.
Dormez, etc.
Son front est comme un *rakiboho*.
Dormez, etc.
Ses cornes sont comme des *kanianga*.
Dormez, etc.
Sa langue est rude comme un peigne.
Dormez, etc.
Ses naseaux sont comme des soufflets de forge.
Dormez, etc.
Ses sabots sont comme des *sandrify*.
Dormez, etc.

---

(4) *Peky*. Les pattes. Désigne aussi les os de la jambe et de la cuisse.
(5) *Magnembana*. Voler comme l'oiseau.
(6) *Nahazo*. Concernant. Synonyme de *momba*.
(7) *Sintaka*. Le jarret.
(8) Cette fin de chanson n'est que la reproduction, dans un ordre et sur un rythme un peu différent de la chanson n° 4, p. 60 : Le bœuf.

SOVA MOMBA NY SOY

Vaky ny sôva momba ny sôy.
Lôhany karaha vô*ng*o-aody (2).
Masony karaha diplô*ng*o (3).
Ny môlony (4) karaha filobe.
Ny hongony karaha tsôraby.
Tahezany (5) karaha patrigôny (6).
Ny tretrany mitovy tamin-dasoa.
Tsinainy mitovy hotohoto (7).
Taboribangon' i foaha hotry saravy.
Volombôdy an' azy dimy ambiny fôlo.
Ma*ng*emba*ng*a mitovy tamim-bala.
Zahako indray mandeha hotry singato (8).
Mahita felankazo (9) mandihidihy (10).
Migedrogedro (11) mitovy Sanagaly,
Vaky felan' antsôtry (12) ma*ng*ano la*ng*ona*ng*a.
Mitaraigny hotry raha marary.
Mijoijoiky (13) hotry voa zana-paly (14).
Mitifitr' i foaha tsy mandray basy.
Mahafaty azy tsy manasa tahoboko.
Hôman' i foaha indray mikarepoka.
Antseho*ng*obe (15) talen-tsôy.
Malama vôlo hotry voaborosy.
Tanindrazany an-tilintilin-(16) kakazo.
Kijany an' azy ambok' akondro.
Vaky felan' antsotry ma*ng*ano monka (17).
Mino*ng*o raha mamy tsy amim-pa*ng*ôvo (18).
Ny lelany mandosoaka (19) ny sôgniny.
Lavakòrony tsy ampy dibohim-(20) pilo.
Ambany sakony (21) misy rafia fondra*ng*a.
Tsinainy karaha tadin-binta*ng*a.
Mahay lala-meloka a*ng*alam-baby.
Marary ma*ng*atom-body kisàka (22).

---

(1) *Soy*. Nectarinia souimanga et Nectarinia divers.

(2) *Vongo-aody*. Petit chiffon dans lequel sont placés les divers ingrédients composant un *aody*. On le ficelle soigneusement de façon à en faire une boulette de la grosseur du doigt.

(3) *Diplôngo*. Du mot français : du plomb.

(3) *Môlony*. Mot employé quelquefois pour désigner le bec.

(4) *Hongotry*. Pieds, pattes.

(5) *Tahezany*. Voir note 7, p. 69.

(6) *Patrigôny*. *Patry*, sorte d'indienne généralement à pois, importée de l'Inde. *Gôny*, toile de sac, en jute ou en ramie. Le *patrigôny* est un tissu assez grossier, de couleur grisâtre rappelant la toile de sac.

(7) *Hotohoto*. Fils de rafia inutilisables parce qu'ils sont courts ou irréguliers, ou trop minces pour la rabane que l'on veut tisser. Ils frisottent un peu.

(8) *Singato*. Désigne à la fois la fronde et la pierre lancée par la fronde.

(9) *Felana*. Fleurs. Employé en général avec le mot *hazo* : *felankazo*.

(10) *Mandihidihy*. Littéralement danses.

(11) *Migedrogedro*. Parler un baragouin, un jargon inintelligible.

(12) *Antsotry* ou Ambrevade. Cajanus indicus : Spreng., arbrisseau de la famille des Légumineuses appelé encore : *Ambariratry* et *Ambatry*.

(13) *Mijoijoiky*. Crier, pousser de petits cris perçants et plaintifs.

(14) *Zana-paly*. Enfants du *faly* ou sarbacane. *Faly* signifie tir, surtout tir

CHANSON DU SOY

Nous allons chanter la description du *sôy*.
Sa tête est comme un nouet d'*aody*.
Ses yeux sont comme des grains de plomb.
Son bec est comme une grosse aiguille.
Ses pattes sont comme de petites baguettes en fer.
Son dos est comme de l'indienne grisâtre.
Sa poitrine brille comme la soie.
Ses intestins sont comme des fils de rafia.
Son gosier a la forme d'une petite sobika.
Il a quinze plumes à sa queue.
Il vole avec la rapidité d'une balle.
Il semble que ce soit une pierre lancée par une fronde.
Lorsqu'il voit des fleurs, il voltige.
Il chante un jargon incompréhensible comme celui des Sénégalais.
Lorsque fleurissent les ambrevades, ils se réunissent.
Ils se lamentent comme feraient des malades.
Ils crient comme s'ils étaient frappés d'une flèche de sarbacane.
Pour les chasser, on ne prend pas de fusil.
Lorsqu'on les a tués on ne lave pas la marmite.
Pour les manger, une seule bouchée suffit.
Le grand *Antsehongo* est le roi des *sôy*.
Ses plumes sont lissées comme si on venait de les brosser.
C'est sur la plus haute branche des arbres qu'il se pose toujours.
Son pâturage est le bouquet des fleurs des bananiers.
Lorsque les ambrevades fleurissent, il met sa tête en bas et la queue en l'air.
Il suce les choses douces sans les puiser avec un vase.
Sa langue dépasse son bec.
Ses narines sont trop petites pour laisser passer une aiguille.
Sous sa gorge il y a comme du rafia teint en jaune.
Ses intestins sont comme une ligne à pêche.
Il sait trouver les sentiers détournés à travers la forêt de lianes.
Lorsqu'il est malade, il s'approche du pied d'un *kisaka*.

à la *sarbacane* : il signifie aussi sarbacane et ce qui peut servir à en faire une : tiges de *manjato* (Sesbania punctata D. C., arbrisseau de la famille des Légumineuses appelé encore : *Fanararoana* et *Velonasara* par les Hova, *Kintsankintsana* par les Sakalava), ou de *Tsirika* (Dypsis sp. palmier appelé encore : *Ferana*, *Tsontsoraka* et *Tsotsoraka*).

(15) *Antsehongo*. Espèce de *sôy* : Nectarinia notata, appelé encore : *Soinangaly*. Le nom d'*Antsehongo* est une onomatopée qui représente assez bien le cri de cet oiseau.

(16) *Antitintitina*. Au sommet, à la cime, sur la plus haute branche.

(17) *Monka*. Avoir la tête en bas et les pieds en l'air. Le *soy* pour plonger son bec dans les fleurs est obligé de se pencher beaucoup en avant.

(18) *Fangôro*. Petit vase en fer-blanc qui sert à puiser l'eau dans la grande cruche. C'était autrefois une courge ou une noix de coco. Pour prendre l'eau dans un trou profond ou une rivière infestée de caïmans, on y ajoute un long manche.

(19) *Mandosoaka*. Dépasser, être plus long. La langue du soy est plus longue que son bec.

(20) *Dibohim-pilo*. Littéralement : pour pouvoir être remplis par une aiguille.

(21) *Sakony*, pour *saoka*, le menton, le dessous du bec, la gorge.

(22) *Kisáka*. Arbre non encore identifié, dont on emploie l'écorce pour aromatiser la *betsabetsa*. La feuille est verte en dessus et jaune en dessous, le bois est jaune.

Mahafaty sôy tsy mala-pamaky.
Maty votrahan*g*a (23) amin' ankôfo.
Sôy maty ravoan-jaza madinika.
Atôno magnimagnitry hotry jabora may.
Hoanigny tsy ampy indray mambosiky (24).
Harian*g*a ny raha matoy rô.

(23) *Votrahanga*. Que l'on éventre, que l'on peut éventrer. De *votraka*, ventre.

Pour tuer un *sôy* il ne faut pas prendre de hache.
Mort, on peut l'éventrer avec l'ongle.
Un *sôy* mort remplit de joie les enfants.
Grillé, il embaume comme du lard rôti.
Lorsqu'on le mange, il ne fait pas une bouchée.
Faut-il alors jeter cette chose au goût exquis ?

(24) *Mambosiky*. Manger d'un seul coup, d'une seule bouchée.

SOVA MOMBA NY VORONDOLO

Odé, vôro*ngô* ! è ! è ! è ! è ! è ! è !
Vôrondôlo, vôro*ngô* ampo*ng*osavy (1) è !
Mihefakefaka (2) an-daitry (3) è !
Talandôhany karaha topy vato (4) è !
Ny hongony karaha zaha*ng*a (5) antsy è !
Torotoroko (6) vôro*ngô* ampa*ng*ampanga (7) è !
Ny masony hotry tombokantsôro (8) è !

*
* *

Mahasaigny idan' i Lehibe è ! è ! è !
Asidiny zanak' i Fehitany è ! è ! è !
Malaka rafia tsy ma*ng*aniky è ! è ! ê !

Mitsa-drano tsy milima*ng*o (9) è ! è ! è !
Tavandra (10) hambôsa*ng*a anazy è ! è ! è !

---

(1) *Ampongosary*, Mis pour *ampamosary*, sorcier.
(2) *Mihefakefaka*. Voleter, voltiger çà et là.
(3) *Laitry*. Gros rochers.
(4) *Topy vato*. Pierre pouvant être bien lancée, c'est-à-dire arrondie et juste, assez grande pour que la main la saisisse bien.
(5) *Zahana*. Manche d'un instrument tranchant quelconque : couteau, ciseau, sagaie, hache.

CHANSON SUR LE HIBOU

Odé ! oiseau ! è ! è ! è ! è ! è ! è !
Hibou, oiseau des sorciers, è !
Qui voltige parmi les rochers, è !
Sa tête est comme une pierre qu'on peut lancer,
Ses pieds sont comme des manches de couteau, è !
Torotoroko, oiseau accusateur, è !
Ses yeux sont comme des *tombokantsöro*, è !

*
* *

Mahasaigny est le père de Lehibe, è ! è ! è !
Le neveu du fils du chef de canton,
Pour couper les jeunes feuilles de rafia il n'a pas besoin de grimper [sur l'arbre, è ! è ! è !
Pour traverser une rivière, il ne nage pas, è ! è ! è !
Il se fie à la hauteur de sa taille, è ! è ! è !

(6) *Torotoroko*. Scops manadensis.
(7) *Ampangampanga*. Le nom de l'oiseau vient de son cri : *toro-toro-toro*. Le mot *toro* signifie : montrer, enseigner et surtout dévoiler, accuser. De là le nom de dénonciateur, accusateur qui lui est donné.
(8) *Tombokantsöro*. Plaie syphilitique qui se forme surtout sous la plante des pieds.
(9) *Milimango*. Pour *milomango*, nager.
Tarandra. Action de se reposer sur quelqu'un, mettre en lui sa confiance

SOVA MOMBA NY TANDRONDRO

O ! ô ! Lamôro ! è ! è ! è ! è ! è !
O lahe ! avy ny havilôma*ng*a (1)
Ambaravarako (2) areo vaiavy.
Vaky ny sôva tamin-tandrôndro (3).
Era*ng*a ny ambòzony mòha (4) makatra.
Ambòzon' i foaha tsy vain-dròjo.
Ny masony hotry tombokantsôro.
Zahako indraiky hotry mason-radáka (5).
Hagnisa ny kaka mahay mihimigny (6).
Ny tandròndro malaka alòhalòha.
Mihimigny mera*ng*a amim-boketra (7).
Tsinjòviky hotry rafi-bazaha (8).

Fondram-bava karaha tamotamo.
Tsy manan-tady mamonja (9) amin-dela.
Talandòhany karaha voan-karabo (10).
Ialako ny sòva momba ny lòhany.
Raiesiky ny momba vatany jiaby.
Hagnísa ny kaka mahay mitera (11).
Ny tandròndro malaka alòhalòha.
Tsinainy karaha tadim-binta*ng*a.
Hodi-bòkony (12) karaka bitsilay (13).
Ny ôfony karaha taratasy.
Ny tahezany mitôvy kisombary.
Jaliakajaliaka (14) lehan-tandròndro.
Fôlo ta*ng*o mangnisa (15) tany hidia*ng*a.
Ta*ng*an' i foaha za hotry fanambôrana (16).
Zahako indraiky karaha sihoam-(17) baiavy.
Ohiny lematy hotry fihôtsoko.
Tendron' ôhiny hotry valònam-(18) bahy.

---

(1) *Harilòmanga*. Vie heureuse avec tout ce qui est nécessaire pour qu'elle le soit.
(2) *Ambararavarako*. De *ambara* : dire, annoncer.
(3) *Tandròndro* ou *taròndro*. Caméléon.
(4) *Erana* ...... *môha*. Depuis, à partir de......... jusqu'à..........
(5) *Radaka*. Crapaud.
(6) *Mihimigny*, pour *mihimoka*. Fermer la bouche, rester silencieux.
(7) *Boketra* ou *poketra*. Porte monnaie ou poche pour serrer l'argent.
(8) *Rafi-bazaha*. Travail exécuté, assemblage fait par les Européens dont les ajustages sont très précis.
(9) *Mamonja*. Saisir un bœuf en lui lançant aux cornes une corde terminée par un nœud coulant ; prendre au lasso ; attraper avec une corde une pirogue à la dérive. Le caméléon saisit sa proie avec la langue.
(10) *Voankarabo*. Fruit de la liane *karabo* : Entada scandens Benth : liane de la famille des Légumineuses appelée encore *Arakatra*, *Vaheabe* et *Vaheamolaka* par les Sakalava.
(11) *Mitera*. Se parer, s'habiller avec recherche.

CHANSON DU CAMÉLÉON

O ! ô ! Lamoro ! è ! è ! è ! è ! è !
O ! hommes ! la vie devient heureuse.
Voici ce que je vous dis, vous, ô femmes !
Nous allons commencer la description du caméléon.
Depuis son cou et en remontant :
Le cou de ce maudit n'est pas fait pour les colliers.
Ses yeux sont comme des *tombokantsōro*.
Au premier abord ils ressemblent à des yeux de crapaud.
Parmi les bêtes qui savent fermer la bouche
Le caméléon tient le premier rang.
Sa bouche est fermée comme un porte-monnaie.
Si j'y laisse tomber mes yeux, elle semble aussi bien jointe qu'une [charpente faite par un Vazaha.
Sa gueule est jaune comme le safran.
Il n'a pas de corde, aussi prend-il au lasso avec sa langue.
Sa tète est comme un fruit de *karabo*.
Je laisse la description de sa tète.
Je commence la description de tout son corps.
Parmi les bêtes qui savent se parer,
Le caméléon vient en tête.
Les intestins sont comme une ligne à pèche.
La peau de son ventre ressemble à de la rabane.
Celle qu'il laisse lorsqu'il mue ressemble à du papier.
Son dos est comme un couteau à riz.
Lente et chancelante, telle est l'allure du caméléon.
Pendant dix ans il semble compter la terre sur laquelle il marche.
Ses pattes sont comme des tenailles de forge.
Au premier abord, elles ressemblent à des navettes de tisserand.
La queue est comme un baguette de fusil.
Le bout ressemble à une liane enroulée.

---

(12) **Bôko**. Ventre.

(13) *Bitsilay*. Tissu de rafia très large qui sert de couverture, qui protège du froid et des moustiques. Le mot veut dire : *bi-tsy-lay*, grand, mais qui ne peut pas servir de tente, de moustiquaire.

(14) *Jalinkajalinka*. Démarche lente et chancelante comme celle d'un malade, d'un miséreux qui souffre. De *Jaly*, misère, souffrance, action manquer de quelque chose.

(15) *Magnisa tany*. Compter la terre. Le caméléon a une démarche lente et mesurée. Avant de poser une patte à terre ou sur une branche, il l'abaisse et la relève plusieurs fois successivement. « Il compte : *araiky, roy, telo* », etc., etc., disent les Tsimihety.

(16) *Fanambàrana*. Tenailles de forge. Les tenailles ordinaires s'appellent *Fisamborapàtsika*.

(17) *Sihoana*, ou *sohoana*, ou *famerirery*. Navette en bois sur laquelle on met les fils de rafia destinés à former la trame.

(18) *Vahina*. Pli, repli et action d'être enroulé.

SOVA MOMBA NY VALALANGA

Vaky ny sòva tamin' balala*ng*a.
Ny lôhany karaha ambatribe (1).
Mangiankia*ng*a (2) hotry vatohasá*ng*a.
Ny masony karaha vatolalaka.
Ny nifiny karaha vaikarig*ng*y.
Mantigny be tsy homan-dengo (3).
Maintigny be hotry kisiky (4).
Kisikigny hentim-barako (5) maty.
Raniviny karaha ranomaintigny.
Zahako indraiky karaha ranonampanga.
Ny ampôndony tsy mahavaky aboaligny (6).
Madiniky mera*ng*a amin-taretry.
Mara*ng*itry mitôvy tamin-pilo.
Tsy antandro-by hotry aombilahy.

Ti-hisòtro (7) ma*ng*atono aboaly (8) vato.

Ny masony karaha vantsorôka (9).
Zahako indraiky karaha masom pinjy (10).
Ny môlony ambony karaha sarom-pòso (11).
Ny ambôzony karaha ampembin' antsy (12).
Ambòzon' i foaha tsy ialan-galô*ng*o.
Ny vôlon-tratrany karaha laim-pary.
Zahako indraiky karaha tainkilotro (13).
Ny ta*ng*any karaha za*ng*oza*ng*o.
Ny tratrany hotry tratr' angidigny.
Ny pinkony (14) karaha kisoletitry (15).
Mamatsifatsy mera*ng*a amin-dasy (16).
Mirantigny (17) hotry nifim-pihôgo.
Tazagniky mera*ng*a amin' drôva.

Antendrom-pinkon' i foaha misy fihavitry (18).
Embany (19) ambony karaha bitsilay.

---

(1) *Ambatribe*. Maïs, grain de maïs, surtout lorsqu'il est grossièrement pilé.

(2) *Mangiankianga*. Brillant, luisant, comme un crâne nu (chauve). Prononciation tsimihety de *Mangananakanana*, être brillant, scintillant, à nuances variées et changeantes, comme les sabres, les étoffes damassées, la gorge du pigeon et de certains autres oiseaux.

(3) *Lengo*. Nom générique donné dans le N.-O. aux lianes du genre *Pæderia* (Rubiacées). Les Sakalava et les Tsimihety les mâchent pour se nettoyer les dents. Souvent ils prennent un petit morceau de la tige desséchée, en mâchent l'extrémité pour en désagréger les fibres et s'en servent ensuite comme brosse à dents... et dentifrice. La « rampe *Zamale* » dont parle Flacourt et que les nourrices emploient pour calmer les maux de dents de leurs nourrissons est aussi un *Lengo*.

(4) *Kisiky*. Les Tsimihety ont l'habitude, pour se nettoyer les dents, de mâcher des écorces d'arbres divers : *Motro* (arbre indéterminé), *Sakoana* (Spondias dulcis. Pont. et Sclérocarya divers (Anacardiacées) mêlées à de la boue de rizière. Cela finissait par leur recouvrir les dents d'une espèce de couche noirâtre appelée *Kisiky*.

Quelques autres faisaient brûler des branches de *Famolakantsy* (Desmodium palaceum G. et P., arbuste de la famille des Légumineuses appelé encore *Sofindambo*). Ils en condensaient la vapeur et la fumée sur le fer d'une bêche. Le produit de la condensation, de couleur noirâtre, était étendu sur les dents en couche uniforme. Il servait à nettoyer les dents. C'était le *Kisiky*.

CHANSON DE LA SAUTERELLE

Nous allons décrire la sauterelle.
Sa tête est comme un grain de maïs.
Brillante et sans poils comme une pierre à aiguiser les angady.
Ses yeux sont comme des *vatolataka.*
Ses dents sont comme du charbon.
Elles sont noires et les sauterelles ne mangent pas de *lengo*,
Très noires comme le *kisiky.*
Ce *kisiky* dure jusqu'à leur mort.
Leur salive est comme de l'encre.
Au premier abord on dirait de l'eau de riz.
Ses antennes ne pourraient pas démolir une fourmilière.
Elles sont minces comme un fil,
Et pointues comme des aiguilles.
Elles ne sont pas comme celles d'un taureau aux cornes dures comme du fer,
Qui ne craint pas de s'attaquer aux pierres lorsqu'il a envie de frapper.
Ses yeux sont comme des *vantsorôka.*
A première vue on dirait des yeux de cigale.
Sa lèvre supérieure ressemble à une patte recouvrant une poche.
Son cou ressemble à une virole de couteau.
Il y a tout autour un galon qui ne s'enlève jamais.
Les poils de sa poitrine ressemblent aux poils de la canne à sucre.
Au premier abord on les prendrait pour des *tain-kilotro.*
Ses pattes ressemblent à des brindilles.
Sa poitrine rappelle celle de la libellule.
Ses cuisses sont comme des couteaux de poche.
Elles sont garnies de dents semblables à celles d'une scie,
Et alignées comme celles d'un peigne.
Lorsque je les regarde à distance, elles ressemblent à une palissade de *rôva.*
Le bout de ses pattes de derrière ressemble à un croc à anguilles.
Ses ailes supérieures ressemblent à de la rabane.

---

(5) *Barako-maty.* Pour *andraka*, jusqu'à, en attendant que.

(6) **Aboaligny.** Fourmilière établie sur terre par les termites : comme *botria.*

(7) *Ti-hisôtro.* De *sôtroka*, se précipiter tête baissée.

(8) *Aboaly vato.* Pierre grande comme une termitière.

(9) *Vantsoroka.* Fruit d'une espèce de Cassia, arbrisseau de la famille des Légumineuses appelé encore *Voantsiroko* et *Voanemba.*

(10) *Penjy.* La cigale (voir chanson suivante).

(11) *Pôso.* Du français : poche.

(12) *Ampemby.* Virole de couteau, de hachette, de ciseau de menuisier.

(13) *Tainkilotra.* Mucuna pruriens D. C., Légumineuse appelée encore : *Agy*, dont la gousse est couverte d'une sorte de duvet avec lequel on peut faire du poil à gratter.

(14) *Pinkona.* Les pattes, les cuisses. On dit encore *Pingotra*, *Kingotra.*

(15) *Kisolefitry.* Couteau de poche, couteau pliant, canif.

(16) *Dasy, lasy.* Du français : la scie.

(17) *Mirantigny.* Etre en rang, en ligne, en ordre.

(18) *Fiharitry.* Espèce de croc, gros hameçon emmanché pour prendre des anguilles ou les tirer hors de l'eau.

(19) *Embana* ou *Hembana.* Les ailes.

Vanda*ng*a be hotry lapàta (20).
Lavalava hotry ravin' antsôtry.
Embany ambany mera*ng*a amin' tsomizy.
Matify (21) mitòvy amin-daily (22).
Mangarakaraka (23) karaha môsaligny.
Fôtsy be karaha taratasy.
Maiva*ng*a hotry ratim-bia (24).
Ny bôkono hotry bôkon-tsabàbaka (25).
Miefitrefitry karaha fehim-basy.
Malemilemy karaha oudan-jaza.
Ny fôriny karaha hômamanta
Misámpa*ng*a mera*ng*a amin' ôtry (26).
Fôrim-balala*ng*a vaky ma*ng*ampiriguy (27).
Taimbalala*ng*a latsak' ankàtony.
Miboaka hotry vary mahia.
Mara*ng*i-droy hotry taim-balávo.
Mipariaka (28) ankiaka haraha ampômbilahy (29).
Jabôram-balala*ng*a hotry tamotamo.
Fondra*ng*a karaha tain-jaza.
Ma*ng*ombanga karaha gòlagòla (30).
Mibeda*ng*a (31) ambony tany hotry tsikòvana (32).

Miara-dia maromaro hotry kôtovazimba (33).

Mavo loatra mitôvy tamin-javo*ng*o.
Mahamalotro andro karaha ròndro (34).
Midala*ng*á*ng*o (35) mitôvy tamin-dria*ng*a.
Tarignesako karaha varatrazo (36).
Ny valala*ng*a tsy mangery maleda (37).
Arivo lahy mandeha tsy manam-batsy.

Zato lahy tsy manan karatra.
Tany nisakafoany tsy misy tòla*ng*a (38).
Tany nandrian' i foaha tsy misy tra*ng*o.
Valala ma*ng*atô.ly mandrengy (39) tany.

---

(20) *Lapata.* Petit serpent nocturne qui vient, dit-on, sucer le sein des nourrices, manger les œufs et les petits poussins.

(21) *Matify.* Très mince, comme un brin de rafia, une feuille de papier.

(22) *Laity* ou *ritaity.* Espèce de mousseline grossière dont les indigènes font leur moustiquaire.

(23) *Mangarakaraka.* Qui est à jour, très clair, transparent comme une étoffe.

(24) *Via* ou *viha.* Plante aquatique : Typhonodorum Lindleyanum Schott, de la famille des Aroïdées, appelée encore : *Mangaoka* et *Mangibo* par les Sakalava.

(25) *Tsababaka.* Chenille sans poils qui vit sur une plante appelée *anantsababaka*, plante non identifiée, employée pour traiter les plaies.

(26) *Otry* ou *antoko.* Gros pieds fixes et fourchus du métier à tisser.

(27) *Manampirigny.* Coupé en biais, obliquement. Signifie ici : en sens inverse, fente horizontale au lieu d'être verticale.

(28) *Mipariaka.* S'éparpiller, se répandre de tous côtés comme des bœufs au pâturage.

(29) *Ampômbolahy.* Premier son qui s'enlève lorsqu'on pile le riz.

(30) *Gôlagôla.* Papillons.

(31) *Mibedanga.* Se poser comme des oiseaux sur les arbres, les mouches sur un objet, s'abattre comme un vol de sauterelles.

(32) *Tsikòvana* ou *tsikômpaka.* Débris de bois, menus copeaux qui tombent sur le sol lorsqu'on coupe du bois à la hache, ou lorsqu'on le fend.

Très tachetées comme le *lapâta*.
Longues comme des feuilles d'ambrevade.
Les ailes inférieures ressemblent à de la percale.
Elles sont minces comme la toile à moustiquaire.
Transparentes comme la mousseline,
Très blanches comme du papier,
Légères comme des feuilles sèches de *via*.
Son ventre est comme celui du *tsabàbaka*,
Cloisonné comme les capucines des fusils,
Mou comme un oreiller d'enfant.
Son derrière est comme une vrille,
Fourchu comme un pied de métier à tisser.
L'anus des sauterelles est fendu en travers.
Ses excréments se trouvent dans son cou.
Lorsqu'elle les expulse, ils ressemblent au riz coulé.
Ils sont pointus des deux bouts comme des crottes de rat.
Dispersées dans la plaine, elles ressemblent au premier son du riz.
Leur graisse est comme le safran.
Jaune comme des excréments de petits enfants.
Elles volent comme des papillons.
Lorsqu'elles s'abattent sur le sol elles ressemblent aux copeaux que [la hache a enlevés.
Elles vont en troupes si nombreuses que leur vol ressemble à la brume [qui estompe l'horizon.
En bataillons épais ressemblant à du brouillard,
Obscurcissant le jour comme des nuages,
De leur vol s'échappe un bourdonnement pareil à celui d'une cascade.
Lorsque je l'entends il me semble que c'est le vent d'Est.
Les sauterelles ne font pas d'excréments mous.
Elles sont mille qui partent sans demander des avances (pour frais [de route).
Elles sont cent qui n'ont pas de livret individuel.
Là où elles ont mangé, on ne trouve pas de foyer.
Là où elles ont dormi, il n'y a pas de maison
Pour pondre elles percent la terre comme avec une vrille.

---

(33) *Kotorazimba*. Brouillard léger, brume lointaine qui estompe l'horizon, surtout au début de la saison des pluies.

(34) *Rôndro*. Les nuages.

(35) *Midalangango*. Produire un bruit, un bourdonnement continu, comme celui d'un vol de sauterelles, des vagues de la mer, d'une cascade lointaine.

(36) *Varatrazo*. Vent d'Est très régulier et assez fort qui souffle en saison sèche et que M. E.-F. Gautier identifie avec l'alizé du S.-E.

(37) *Maleda* ou *malèda*. Mou, gluant, pâteux, comme de la pâte, de l'argile détrempée.

(38) *Tôlanga*. Les trois pierres du foyer.

(39) *Mandrengy*. Creuser avec une vrille en imprimant un mouvement de rotation. Faire du feu avec deux morceaux de bois que l'on frotte en les faisant tourner l'un dans l'autre. L'un de ces bois porte un petit trou, c'est la femelle, le *varindrengy*. L'autre est pointu, et la pointe entre dans le trou de l'autre, c'est le mâle ou *lahindrengy*. On dispose les deux *rengy* au-dessus de chiffons à demi consumés ou de bouse de vache séchée, qui servent d'amadou. On imprime au *lahindrengy* un vif mouvement de rotation avec les mains. La chaleur développée est telle que les menues parcelles de bois que le frottement détache s'enflamment et tombent sur les chiffons qui prennent feu. On emploie des bois tendres : *Paka* : Urena lobata (Malvacées) appelée encore *kerijy*, *Kisolenja*, *Fanapana* ; *Sely*, arbrisseau non identifié ; *Beatry* arbrisseau non identifié.

Ma*ng*atôdy an-tany mamaitry (40) an-divegna*nga*.

Atôdin' draha-kafiry tsisy lamôka*nga* (41).
Ny atôdiny karaha atôdin-dáko (42).
Mipariaka karaha lôha-vary.
Fôy mikevikỳ (43) hotry tsingátro (44).
Maintigny karaha zana-dalitry.
Ny habezany tsy ampy joboin-(45) tôndro.
Mambôkigny mitôvy tamin' pia.
Miantonta (46) miantreky tsy mety móhaka (47).
Tòmbo ny zaza vakivòho mena.
Mandady be karaha òlo-kômbo (48).
Tera*ng*a-andavanandro manangan-dohalitry.
Mizòtro (49) an-dàlambe hotry sôrodany.
Voatsidia (50) mipòfaka karaha tregniaòmbilahy (51).
Mitsáka rano be tsy amin-titeza*nga*.
Ny setroko (52) amin-jany tsisy mpiròmbaka (53).
Ny maty amin' azy tsisy mpandevigny.
Ny diam-balala*nga* tsy regny migadó*ngo* (54).
Ahitry nandrian' i foaha tsy manan-dravigny.
Mandôngitry (55) be hotry nohanin-aomby.
Tapatapaka hotry nihoanim-balavo.
Lematy hôma*ng*' ahitry mitsikatepoko (56).

Tarignesako hotry ôlo ma*ng*ety.
Ampalakiaka (57) ma*ng*epakepak' elatra.
Tarafin-(58) ahignandro mangilatrilatra.
Mipefapefaka hotry pizi-ma*ng*emba*ng*a.
Tainoako karaha tafa-jaza (60).
Valala-mandeha tsisy tale*ng*y.
Ndi-halak' i foaha manompitr' aro*gno* (61).

Monjo*ngo* (62) maizignizigny karaha andeha lavitry.
Fa*ng*antsoantso hotry òlo mangôro*ngo* (63).

---

(40) *Mamaitra*. De *faitra*, un enfant nouveau-né. Mettre au monde, engendrer. Se dit du père et de la mère.

(41) *Lamòkanga*. Œufs clairs non fécondés, couvis.

(42) *Lako*. Poisson. Peut-être vient de *lòka*, ces permutations de voyelles n'étant pas rares dans les dialectes provinciaux.

(43) *Mikerikery*. Petits mouvements, grouillement comme celui d'une bande de fourmis, de vers sur une viande gâtée, les pattes d'un mille-pattes.

(44) *Tsingatro* ou *tsingàtròtra*. Pou blanc des volailles.

(45) *Jòboin-tondro*. Le bout du doigt. *Mijàbo*, plonger le doigt dans l'eau, la plume dans l'encrier. La phrase signifie : Le bout du doigt est plus que suffisant pour le recouvrir en entier.

(46) *Miantonta*. Se laisser tomber sur quelque chose, se précipiter de tout son poids. *Miantreky* signifie plutôt s'élancer, se jeter.

(47) *Móhaka*. Qui souffre de la poitrine. La tourterelle, disent les Tsimihety, a la poitrine très délicate car elle chante constamment : *Mbòla móhaka ! Mbòla móhaka !*

(48) *Kombò*. Infirme, paralytique.

(49) *Mizòtro*. Qui forme une procession, une file sans fin.

(50) *Voatsidia*. Mettre le pied sur quelque chose.

(51) *Tregniaombilahy*. Gomphocarpus fruticosus R. Br., plante de la famille des Asclépiadées, appelée encore *Fandemy* et *Tandemy* par les Betsileo, *Fanory* par les Sakalava, *Matsiroa* par les Betsimisaraka et *Pouka* par les Hova.

Elles pondent dans le sol, elles semblent mettre au monde dans un tombeau.
Parmi les œufs de cette mauvaise engeance, il n'en est pas de couvis.
Leurs œufs ressemblent au frai de poisson,
Qui serait dispersé comme du riz pilé et brisé.
Lorsqu'ils éclosent les petits fourmillent comme des poux de volaille.
Noirs comme des enfants de mouche (petites mouches).
Ils sont plus petits que le bout du doigt.
Ils sautent comme des puces,
Se précipitent, s'élancent, sans jamais avoir la poitrine malade.
Lorsqu'ils grandissent leur dos est tacheté du rouge.
Ils rampent comme des paralytiques.
Ils marchent en file sur les routes comme les soldats.
Lorsqu'on les piétine, ils explosent comme le *tregniaombilahy*.
Ils traversent de grandes rivières sans avoir besoin de pont.
Ceux d'entre eux qui se noient ne trouvent personne pour les sauver.
Ceux qui meurent ne trouvent personne pour les enterrer.
On n'entend pas le bruit de la marche des sauterelles.
Les herbes où elles ont dormi n'ont plus de feuilles.
Elles sont tondues au ras comme si les bœufs les avaient broutées,
Coupées en morceaux comme si les rats les avaient rongées.
Lorsqu'elles mangent de l'herbe on entend un bruit de grignotement,
Lorsque je l'entends il me semble que c'est quelqu'un qui taille les cheveux.
Le matin elles agitent leurs ailes,
Qui réfléchissent la lumière du jour et scintillent.
Les ailes bruissent et il semble qui ce sont des pigeons qui volent.
Si j'écoute, il me semble entendre des enfants claquer des mains.
Les sauterelles qui s'en vont n'ont pas de chefs.
Lorsque les femmes vont les prendre, elles préparent une corbeille.
Elles se lèvent avant le jour comme ceux qui doivent fournir une longue étape.
Elles s'appellent comme font les chasseurs de sangliers.
Elles emportent des nasses comme celles qui vont pêcher des crevettes.

---

(52) *Setroko*. Asphyxié, étouffé, noyé.

(53) *Mpirômbaka*, de *rômbaka*, prendre, saisir à la course. *Mandrômbaka*, saisir quelque chose en courant, de force, comme un noyé que l'on saisit à la course.

(54) *Migadongo*. Produire un bruit par suite du choc d'une chose contre une autre : les pieds contre le sol, le marteau contre une porte, deux pirogues qui se heurtent, un bâton contre la tête de quelqu'un.

(55) *Mandôngitra*. Coupé au ras de terre, dont il ne reste rien.

(56) *Mitsikatepoko*. Produire un bruit léger et continu comme le grignotement du rat, du lapin, le bruit de l'appareil télégraphique, etc.

(57) *Ampalakiaka*. A l'aube, à la pointe du jour.

(58) *Tarafina*. Que l'on regarde en tenant entre soi et le jour, qui réfléchit la lumière.

(59) *Mipefapefaka*. Produire un bruit semblable au battement des ailes.

(60) *Tefa-jaza*. De *tefaka* ou *tehaka*, claquement des mains.

(61) *Manompitrarongo*. Coudre les bords de l'ouverture d'une sobika, de façon à ne ménager qu'une toute petite ouverture pour introduire la main et les sauterelles.

(62) *Monjongo*, pour *mionjongo*. Se lever, se soulever.

(63) *Mangôrongo*. Chasser les animaux sauvages, surtout les sangliers, à l'aide de chiens.

Mitondra sihitry (64) hotry hanihi-patsa.

Latsaka a*ng*aty haro*ng*o mifamely diamanga.
Mifagnehitry (65) hotry kaiy mifanjengy.
Hamono lematy ajobo an-drano (66) mandevy.
Mipò-(67) mena hotry vahi-dalo*ng*o.

Rano mitaneha*ng*' azy karaha rôn' antsòtry.
Natapy nitòvy tamim-bary.
Izy maigny nala*ng*a kinkony môha ny engany.
Nikaragnigny (68) mitòvy tamin-tsakondry (69).
Magnimagnitry karaha raha vanta*ng*a (70).
Karopôhigny karaha vaikarigny.
Mandroro*ng*' (71) an-tenda mandrangodrangotro.
Tafateli*ng*y za-mampaizin-kibo (72).
Miboaka avy akao mandrango pòry.
Menamena be karaha lòjy.
Izany tsy hambiako amin' ny valala*ng*a.

Antampony !

---

(64) *Sihitry*. Sorte de nasse très large faite en joncs ou en *kira* (nervure médiane des folioles de rafia), dont se servent les femmes pour pêcher les petits poissons et les crevettes. Chez les Sakalava, le *sihitra* est formé d'une longue et large bande d'étoffe très claire que l'on glisse à marée montante sous les bancs de petits poissons et de crevettes, pour les prendre en la relevant.

(65) *Mifagnehitra*. De *hehitra*, se mordre, se prendre aux dents, et encore, être pris les uns dans les autres.

(66) *Ajobo an-drano*. De *joboko*, que l'on plonge dans l'eau.

(67) *Mipò-mena*. Se transformer, devenir rouge (de *pôko*, au sens figuré, changer de couleur).

Lorsque les sauterelles sont mises dans la corbeille, elles se battent à coups de pieds.
Elles se mordent comme des chats sauvages qui veulent s'accoupler.
Pour les tuer on les plonge dans l'eau très chaude.
Elles deviennent rouges comme des racines de *talôngo*.
L'eau dans laquelle on les fait cuire devient comme du bouillon d'ambrevade.
On les fait sécher au soleil comme le riz.
Lorsqu'elles sont sèches on enlève leurs cuisses ainsi que leurs ailes.
On les fait frire comme des *sakondry*.
Elles exhalent une bonne odeur comme une chose qui a bon goût.
Elles craquent sous la dent comme si l'on mâchait du charbon.
Lorsqu'elles descendent le long du gosier, elles grattent un peu.
Lorsqu'on les a avalées elles font perdre l'appétit.
Lorsqu'on les évacue elles provoquent des démangeaisons à l'anus.
Les excréments sont rouges comme des haricots rouges.
Voilà tout ce qui m'a surpris dans les sauterelles.

C'est fini.

---

(68) *Nikaragnagny*. De *karanga*, sec, desséché. Faire frire, rôtir.

(69) *Sakondry*. Genre d'insecte de la famille des Fulgoridées dont les indigènes sont très friands.

(70) *Vantana*. Chose parfaite en elle-même, comme goût, comme forme, etc.

(71) *Mandroronga*. Descendre, venir en bas, glisser le long de, le long du gosier comme le long du mât de cocagne.

(72) *Tsinkibo*. Manque complet d'appetit. Le contraire est *cavakibo*.

(73) *Lôjy*. Sorte de haricot.

SOVA MOMBA NY PINJY

Ma*ng*araha, mitanoa koa vaiavy è !
E ! è ! è ! tsy handeha Boriziny (1) è !
Voky ny sôva momba ny pinjy.
Ny pinjy masigny aòdi-vaiavy (2).
Lahiny magneno, ny vaviny ma*ng*alo*ng*o.
Mihemba*ng*a karaha gòlagòla.
Mibeda*ng*a hotry hôdi-kakazo.
E ! è ! è ! tsy handeha Boriziny è !
Izaho Varatrely malaza.
Mikidikidy (3) amin-taratasy.
Mifanilaka (4) amin-tsolaitry.
Nitopiam-boky namia*ng*-taratasy.
Taitry zaho tamin-izany vaiavy.

---

(1) *Boriziny.* Port-Bergé. Centre sur le Bemarivo, affluent de la rive gauche de la Sofia, chef-lieu d'un district, province de Majunga.

(2) *Aodi-vaiavy.* Charme pour attirer les femmes, ou pour attirer les hommes et dans la composition duquel entre une cigale mâle. La phrase pourrait signifier encore : la cigale rend puissant l'« aody-vaiavy ».

CHANSON DE LA CIGALE

Suivez, écoutez aussi, ô femmes.
E ! è ! è ! nous n'irons pas à Port-Bergé ! è !
Nous allons chanter la description de la cigale.
La cigale a un charme puissant pour faire venir les femmes.
Le mâle chante, la femelle s'approche.
La cigale voltige comme un papillon.
Lorsqu'elle se pose sur un arbre on dirait un morceau d'écorce.
E ! è ! è ! nous n'irons pas à Port-Bergé ! è !
Je suis le célèbre petit Varatra.
Je joue avec du papier.
Je m'amuse avec une ardoise.
On m'a lancé des livres, on m'a donné du papier.
Je suis surpris de cela, ô femmes.

(3) *Mikidikidy*. Jouer, badiner avec les mains.

(4) *Mifanilaka*. Faire tomber d'un croc-en-jambe. Jouer à écrire des lignes sur une ardoise et les envoyer à quelqu'un qui répond de la même manière. Plaisanter, rire et chanter avec quelqu'un. Prendre la maitresse d'autrui.

SOVA MOMBA NY AKONDRO

Tôrotôro tsy miady ravin' akondro.
Fôntsy mandoa (1), tsy regny mibarara.
Bibaka (2) matoy (3), vakivaky.
Barabaha masaka tsy mba mena.
Fôntsy bibaka tsy hoanin' ôlo mitrambo*ngo* (4).
Fôntsy tsiameroy tsy maro lafy (5).
Ny tegnany karaha vangim-(6) boay.
Fôntsy handatra ny fôntsy mahery *vàngongo*.
Fôntsy malamaravigny mahery mamy.
Fôntsy revaka ny fôntsin' ôlo*ng*' iva.
Fôntsy ambaraboa, fôntsy tsy mamy.

(1) *Mandoa*. Littéralement : vomir. Ici signifie : Lorsque la fleur rouge du bananier, le *emboka*, apparaît, se dégage des spathes qui l'entourent.

(2) ***Bibaka, barabaha***, *tsiameroy, handatra*, etc., etc., noms de bananes de diverses espèces.

(3) *Matoy*. Mûr, vieux, âgé.

CHANSON DU BANANIER

Les feuilles de bananier sont déchirées sans s'être battues.
Lorsqu'il « vomit » on n'entend pas de hoquets.
Les *bibaka* mûres sont fendillées.
Les *barabaha* mûres ne sont pas rouges.
Les *bibaka* ne peuvent être mangées par ceux qui observent le *trambongo*.
La banane « dont on ne donne pas deux » à peu de « mains » à ses régimes.
Elle ressemble aux grosses dents du caïman.
Les bananes *handatra* sont celles qui ont le plus de rejets.
Les bananes « aux feuilles glissantes » sont les plus douces.
Les bananes à tige courte sont pour les gens de taille exiguë.
Les bananes *ambaraboa* ne sont pas douces.

---

(4) *Mitrambona*. Qui doit se soumettre à des abstinences, à un régime prescrit pas le sikidy comme préservatif de maladie. Se dit surtout des enfants. Voir *Bulletin Académie Malgache*. Coutumes funéraires : Note page 161.
(5) *Lafy*. Comme *lafitra*, ensemble des bananes insérées à la même hauteur autour de l'axe du régime.
(6) *Vangy*. Grosses dents canines.

SOUVA MOMBA NY VALAVELONGO

Vaky ny sôva momba ny valavelo*ng*o (1).
Mitari*gn*esa tsarabe areo vaiavy.
Mihinoa ny lôhandriana.
Tsy maty afindra za velo*ng*a an-tsapiky (2).
Velo*ng*o an-tanimena tsy dignan-drano.
Vohauiry karaha ravim-bambahy (4).
Zahako indraiky karaha tsaramaso.
Ditiny (5) hotry ranoambatsin-dronono.
Mivala*ng*a (6) elela karaha lio (7).
Mandry hotry ditin' adabo.
Latsaka analy maso mangirifiry.
Tsôfigny (8) amin-tsaimbo mamorivory.

Tasign' (9) i Lemaly tsy afa tsasá*ng*a.
Vábiny haraha vahiboangy
Zahako indray mandeha hotry mahôgo (10).
Mitômbo an-tany hotry vahi ma*ng*ondro (11).
Tsòratsòrak' (12) i foaha mangemongemo*ng*o (13).
Homby (14) an-tanan-jaza manjary tsibasibasy (15).
Misy sarony (16) karaha amparasoly.
Mipoaka karaha eto-jaza.
Ravi*ng*' anazy natao bala.
Hosokosôhigny hotry toton' aody.
Miboaka avy akao (17) hotry tain-gisy.
Mirapaka (18) amin' aigny hotry hôlabofo*ng*o (19).
Voa lematy marary mavaivay (20).
Raviny karaha ravim-boara (21).
Vaky fela*ng*a kijanin drenitintely.
Felany karaha felamanga.
Bôtsibôtsiny (22) karaha afokasiky.
Zahako indraiky hotry voantsakoa*ng*a.
Voany karaha fehi-saravy (23).
Vakigny mitôvy tamin-tsirebiky (24).
Ny hôditr' i foaha kara-jio.

---

(1) *Valavelonga*. Jatropha curcas L., arbrisseau de la famille des Euphorbiacées appelé encore : *Boy*, *Savoa*, *Valavelo* par les Sakalava. *Voanongo* par les Antsihanaka. *Kinapotsy* par les Betsileo. *Kizika* par les Betsimisaraka, *Tanantanambazaha*, *Tanantanampotsy*, *Tanantanankisoa* par les Hova, *Pignon d'Inde* par les Européens.

(2) *An-tsapiky*. Que l'on change de place, que l'on plante d'un endroit dans un autre.

(3) *Dignan-drano*. De *tenga*, arroser avec de l'eau.

(4) *Vambahy* ou *voambahy*. Lagenaria vulgaris Ser., Cucurbitacées. Espèce de calebasse.

(5) *Dity*. Sève, lorsqu'elle est épaisse et gluante.

(6) *Mivalanga*. Couler, et descendre, suivre le fil de l'eau.

(7) *Lio*. Le sang.

(8) *Tsôfigny*. Jeu des enfants qui consiste à déposer une goutte d'un liquide épais sur un coin de leur vêtement, à mettre celui-ci sur leur bouche et à souffler au travers. Le liquide est chassé et forme de petites bulles.

(9) *Tasina*. Du français : tâche.

(10) *Mahôgo*. Le manioc.

(11) *Mangondro* ou *fototra*. Nom générique des Barringtonia divers, arbres de la famille des Myrsinées.

CHANSON DU PIGNON D'INDE

Nous allons chanter la description du pignon d'Inde.
Ecoutez bien, vous, ô femmes.
Ecoutez bien les notables.
Il ne meurt pas lorsqu'on l'arrache, il vit lorsqu'on le transplante.
Il pousse dans l'argile rouge que l'on n'arrose jamais.
Lorsqu'il germe il ressemble aux feuilles de courge.
Au premier abord on le prendrait pour un haricot.
Sa sève ressemble au petit lait.
Lorsqu'elle coule depuis un moment, on dirait du sang.
Elle se coagule comme la sève d'*adabo*.
Lorsqu'elle tombe dans les yeux, elle pique.
Lorsqu'elle tombe sur un morceau de toile et que l'on souffle à travers elle produit de la mousse.
Les tâches qu'elle produit ne s'en vont pas au lavage.
Ses racines sont comme des racines de citronnier.
Au premier abord on les prendrait pour du manioc.
Elles grossissent dans la terre comme celles du *mangondro*.
Ses jeunes tiges élancées sont tendres et molles.
Entre les mains des enfants elles deviennent de petits fusils.
Car l'écorce se détache comme un fourreau de parapluie.
Ces jouets explosent comme des incongruités d'enfant.
C'est avec leurs feuilles que l'on fait les balles.
On les roule entre les doigts comme un nouet d'*aody*.
Lorsqu'elles sortent elles ressemblent à des excréments d'oie.
Lorsqu'on en est atteint il semble que ce soit par un *hola bofongo*.
Cela produit une douleur légère avec enflure.
Les feuilles ressemblent à celles du *voara*.
Leurs fleurs épanouies sont le pâturage des abeilles.
Elles ressemblent aux fleurs du manguier.
Lorsque les fruits se forment ils sont comme des bouts d'allumettes.
On peut au premier abord les prendre pour ceux du *sakoana*.
Les fruits portent des rainures comme une corbeille ficelée.
Lorsqu'ils s'ouvrent ils sont comme des citrouilles.
Leur peau est comme le tesson avec lequel on va chercher du feu.

---

(12) *Tsoratsoraka*. Nom donné aux pousses jeunes, minces et droites.

(13) *Mangemongemongo*. De *ngemo*, souple, élastique, très tendre.

(14) *Homby*. Arrivé (*efa homby izahay*, nous sommes arrivés). Ici arrivé, sous-entendu, entre les mains des enfants.

(15) *Tsilasibasy*. Jouet qui ressemble au canon de sureau

(16) *Saroma*. Etui ou fourreau, enveloppe, gaine, chaussures.

(17) ***Akao***. Là, forme tsimihety de *ao*.

(18) *Mirapaka*. Etre collé sur, en contact avec. Les feuilles pilées restent collées après la peau.

(19) *Holabofongo*. Espèce de champignon : sorte de vesse de loup.

(20) ***Mavaivay***. Enfler légèrement.

(21) *Voara* ou *ara*. Ficus tiliæfolia Bak., arbre de la famille des Urticacées.

(22) *Bötsibötsy*. Fruits qui commencent à se former, à grossir, fruits noués.

(23) *Sarary* ou *sandretra*. Corbeille à couvercle, dans laquelle on met les cuillères, des bijoux et que l'on ferme à l'aide d'une ficelle nouée en croix et serrée assez fortement.

(24) ***Tsirebika*** (Cucurbita pepo L.). Citrouille appelée encore : ***Babaka***, *Taro Voutaro*, *Voatarohora*.

Voany a*ng*atiny legny mazava lôha.
Pepehigny (25) za mera*ng*' amin'-tsifotro.
Afak' hôdiny hotry tanimalandy.
Vondraka karaha marandemboko (26).
Ny habezany mitôvy voantsafoaka (27).
Latsaka a*ng*aty kibo be mampandoa.
Mampangaroharo (28) hotry sakondry manta.
Biria*ng*a Hiahia, vaky (29) Vòlamaka
Mirabaraba (30) ny voam-balavelo*ng*o.
Latsaka anaty fondra (31) ravoam-baiavy.
Mivatsy (32) haro*ng*o, mitatao sobiky.

Mionjo*ng*o ampalakiaka hotry hala-balala*ng*a.

Azo avy akagny (33) atapy ahignandro.
Maigny fiòhiny karaha telovòla*ng*a.
Kakahiny (34) mitôvy tamim-bary.
Fibezi*ng*y hotry tavônin-jaza.

Alô*ng*o a*ng*aty rano hotry kabija (35).
Ikoarigny (36) maimbo biby maty (37).
Kofo*ng*a*ng*a hotry raha tsy tia*ng*a.

Atapy amin-dravim-pòntsy karaha piky (38).

Manjopiaka (39) karaha makadròdro (40).
Miboa-drano karaha nanam-bay.
Handatsy (41) azy mandeha lagni-tana*ng*a.
Mijô*ng*o (42) hotry hahandro lambo.
Ny ampandatsy mitondra bòrobòroko.
Maloto-be hotry òlo-hanò-y.
Atao an-tsivadimandry (43) hotry voasazy.
Totoin-da*ng*abazo (44) tsy ma*ng*ano tseky (45).
Soliky mivala*ng*a hotry tsiron' antely.
Mipoepoeky karaha aretin-kibo.

---

(25) *Pepehina*. De *peky*, *pepeky*, casser en frappant de petits coups, frapper de petits coups.

(26) *Marandemboko*. Beaucoup dans la terre. Noms donné aux arachides dont les fruits mûrissent dans la terre.

(27) *Voantsafoaka*. Haricot ainsi nommé parce que, lorsqu'elles sont mûres, les gousses s'entr'ouvrent toutes seules avec un petit bruit.

(28) *Mampangaroharo*. De *Haroharo*, nausées. Qui donne des nausées, fait vomir.

(29) *Birianga*. *Vaky*. Noms synonymes pour désigner la lune nouvelle. *Hiahia* correspond au mois de mai, et *Vòlamaka* au mois d'avril.

(30) *Mirabaraba*. Tomber par terre et s'éparpiller, comme des fruits mûrs qui roulent à terre, des graines qui tombent d'un sac.

(31) *Fondra*. Petit taillis, forêt basse au bord d'une rivière, dans une plaine, dans un marais, où poussent des arbres à bois tendre ou des raphia.

(32) *Mivatsy*. Se munir d'objets dont on a besoin et encore prendre des provisions.

(33) *Akagny*. Là-bas, forme tsimihety de *agny*.

(34) *Kakahina*. De *hahaka*, ou *Kahaka*. Vanner des grains, haricots, maïs, riz.

(35) *Kabija*. (Tacca pinnatifida Font.). Plante de la famille des Taccacées appelée encore *Tavolo*, *Tavia*. Elle donne un gros tubercule très blanc, amer, qui est un poison, et que l'on mange, en temps de disette, après l'avoir fait macérer longtemps dans l'eau.

Le fruit qu'il contient a la tète blanche lorsqu'il est frais.
On le casse comme les escargots.
Lorsque la coquille est enlevée il ressemble à la terre blanche.
Il est gras, comme des arachides.
Il est gros à peu près comme un haricot.
Introduit dans l'estomac il fait vomir.
Il provoque des nausées comme les *sakondry* crus.
A la nouvelle lune de mai et d'avril
Les fruits sont mûrs et tombent à terre.
Lorsqu'ils tombent dans les marais, les femmes sont contentes.
Elles se munissent de paniers, elles emportent des corbeilles sur leur
[tête.
Elles se lèvent à la pointe du jour comme pour aller attraper les
[sauterelles.
Revenues de leur cueillette, elles étendent les fruits au soleil.
Dès qu'ils sont secs on les bat comme les haricots.
On les vanne comme le riz.
On les met dans des corbeilles que l'on lie comme on lie le placenta
[des enfants.
On les met à tremper dans l'eau comme des *kabija*.
Lorsqu'on les retire, elles sentent aussi mauvais qu'un serpent mort.
On renifle en faisant la moue comme lorsqu'on sent quelque chose
[qu'on n'aime pas.
On les étend au soleil sur des feuilles de bananier comme des bananes
[qu'on fait sécher.
Ils sont alors blancs comme des pois du Cap.
L'eau en suinte comme le pus d'une plaie.
Pour les presser on va à l'un des bouts du village.
On se cache comme pour faire cuire du sanglier.
Les presseurs revêtent des haillons.
Ils sont aussi sales que ceux qui viennent de piétiner les rizières.
On met les fruits au *tsivadimandry* comme des condamnés.
Frappés par le pilon ils ne poussent pas de cris de douleur.
L'huile en découle et ressemble à du miel.
Elle gargouille en s'échappant comme un dévoiement.

---

(36) *Ikoarigny*. De *Okatra*, action de retirer quelque chose de l'endroit où on l'avait enfoui, caché, de déterrer.

(37) *Biby maty*. Bête morte, mais désigne plus spécialement un serpent en décomposition.

(38) *Piky*, ou *Pitika*, ou *Kalalimby* : bananes coupées en deux dans le sens de la longueur et séchées au soleil.

(39) *Manjopiaka* ou *Manjoriaka*. Très blanc, grande surface blanche : voiles, nuages, écume de la mer. Voir p. 66, note 12.

(40) *Makadrôdro*. Pois du Cap, espèce de gros haricot appelé encore *Kalamaka* et *Kalamakabe*. Phaseolus lunatus L., Légumineuses.

(41) *Mandatsy*. De *latsy*, action de presser les cannes à sucre, les graines oléagineuses.

(42) *Mijongo*. Se cacher. On se cache pour faire cuire du sanglier parce qu'il est fady pour beaucoup de personnes.

(43) *Tsivadimandry*. Grosse poutre carrée, ainsi nommée parce que, une fois couchée, on ne pouvait pas la retourner. On y amarrait les condamnés. Le pressoir à huile, à cannes, se compose d'une pièce de bois horizontale que l'on roule sur les choses à écraser, mais qui conserve toujours sa position horizontale.

(44) *Lanahazo*. Nom donné au pilon à riz (ou *lenahazo*, bois du *leno* ou mortier).

(45) *Tseky*. Cris de douleur.

(46) *Mipoapoaka*. Produire des séries de légers bruits, de pétarades.

Mihaboko (47) karaha ron' angivy.
Zahako hotry takoli-marambongo (48).
Tanindrazang' (49) an' azy angaty vambahy.
Halaka azy jiboingy (50) tòvon-kira (51).
Very ambony tsihy hotry tainakòho mesa (52).
Mahajamo (53) azy tsy milela-tòndro.
Latsaka an-tampon-dòha mamono hao.
Miravoediky (54) ny lòha mahita i foaha.
Sady manjary afa-draha mangano.
Mangirébongo (55) karaha vary an-dratagna (56).
Maitso karaha tsirin' engitra (57).
Izany tsy hambiako amin' ny valavelogno.
Jomelanga (58).

(47) *Mihaboko*. S'étaler en nappe comme de l'huile, former de grands yeux comme la graisse sur le bouillon.

(48) *Takoli-marambongo*. *Marambongo* (Strychnos spinosa Lam.), arbuste épineux de la famille des Loganiacées, appelé encore : *Bararu*, *Bontaka*, *Mokotra*, par les Sakalava ; *Hara*, par les Tanala ; *Vontompena*, par les Betsileo ; *Vontondaka*, par les Hova. L'écorce sert à faire un médicament pour traiter les plaies : le *Takoli-marambongo*. On pile l'écorce avec un peu d'eau. On exprime le jus de la pâte obtenue et on le fait bouillir jusqu'à ce qu'il ait pris une consistance sirupeuse. De cette consistance vient son nom : *Takolo*, signifiant liquide gluant, visqueux.

(49) *Tanindrazanga*. Le lieu de prédilection, l'endroit où on se tient de préférence, où on dépose ; façon plaisante de désigner un récipient.

(50) ou *Jabona*. Voir note 15, p. 88.

Elle s'étale en nappe comme du bouillon d'*angivy*.
Elle ressemble au *takoli-marambongo*.
La terre de ses ancêtres est une courge.
Pour la puiser on y plonge une baguette de rafia.
Tombée sur la natte elle s'étale comme de la fiente de poule liquide.
Si on en touche par mégarde on ne se lèche pas les doigts.
Déposée sur la tête elle tue les poux.
Les cheveux sont enchantés lorsqu'ils la voient.
Car ils pousseront mieux et ils seront débarrassés de leurs ennemis.
Ils croissent dru comme le riz en plaine fertile.
Serrés comme les pousses de l'indigotier.
Voilà ce qui m'a étonné dans le pignon d'Inde.

C'est fini.

---

(51) *Toro*. Jeune pousse, rejet ; par extension menue brindille, bout de bois *Kira*, nervure médiane des folioles de raphia.

(52) *Mesa*. Tout à fait mou, liquide. Ne s'emploie qu'avec *tain' akoho*.

(53) *Mahajamo*. Mettre, poser la main sur quelque chose par mégarde.

(54) *Miravoediky*. Grande joie ; *ediky* ne s'emploie qu'avec *miravo* et indique le superlatif.

(55) *Magnirebongo*. Pour *magniry-rebongo*, pousser parfaitement, très dru.

(56) *Ratana*. La plaine, la campagne plate.

(57) *Tsirin' engitry*. Jeunes pousses de *Engitry* Indigofera tinctoria L., Légumineuses. Appelé encore : *Aika*, par les Hova, et *Netsy*, par les Sakalava.

(58) *Jomelanga*. C'est fini, et aussi lever la tête lorsqu'on est surpris. Un bœuf qui bronte, lorsqu'il entend un bruit qui le surprend, lève la tête, on dit : *Jomelanga ny aomby*.

SOVA MOMBA NY SATRANA

Sôva momba ny satrana (1).
Mamilòlon-jato, mandravigny arivo.
Tany malàn*g*y karaha lava-deno (2).
Maizigny hotry lava-pandrama (3).
Laligny karaha lava-tsekatra (4).
Vâhiny karaha ton*g*o-may.
Vôdiny karaha damizan*g*a
Sila-batany (5) karaha filobe.
Ny vatany karaha fangarin*g*an*g*a (6).
Tezan' (7) i foaha latsaka am-belany.
Tapòtsin' (8) i foaha latsaka an*g*atiny.
Fotsy mafaika (9) mitovy tamin-kòfiky (10).
Voatoto meran*g*a amin-kabija.
Falakany karaha kisom-bary
Falakany lakan-drano mambela (11).
Meloko karaha kisom-bary.
Ny raviny kapilan-jan*g*ahary.
Raviny karaha rary ts' efa.
Mamelan*g*a (12) arivo hotry voasorindrigny (13).
Midòhan*g*a (14) karaha amparasoly.
Kolany karaha bazanety.
Mivavatra (15) karaha kirdôn*g*o.
Satran*g*a bôlon' (16) antanety karaha saigny (17).

Tômbatòmbak' (18) anazy karaha antsòdigny (19).
Maintigny karaha sanagaly.
Lematy lavo an-drano karaha voay.
Maròkoròko (20) karaha andròngovato.
Kolan' i foaha manòndro lagn*g*itry.
Satrana araiky mamoaka kòla dimy.
Ravoravo ny satrana avian-tsiko (21).
Ny raviny man*g*ano tsikaretiky (22).

---

(1) *Satrana* (Hyphæne coriacea Gaernt., Palmier), appelé encore *Satrabe*, *Satramira*, *Giroga*.

(2) *Leno*. Mortier à piler le riz.

(3) *Fandrama*. Le miel, chose bonne à goûter (de *andrana*, action de goûter, déguster).

(4) *Tsekatra*. Trou très profond, précipice naturel très profond, creusé par les eaux au milieu d'une plaine.

(5) *Silaka*. Eclats longs, minces, pointus, formés par la rupture du tronc.

(6) *Fangaringanga*. Tronc de *satrana* ou de *dimaka* (Borassus flabellifer L., Palmier) qui sert à écraser les cannes à sucre lorsqu'on veut faire de la betsabetsa.

(7) *Teza*. Partie dure de l'arbre (cœur) qui, dans les palmées, est à l'extérieur.

(8) *Tapotsiny*. Partie blanche, aubier ; ici, moelle.

(9) *Mafaika*. Très amer, comme la quinine.

(10) *Ofika* ou *hofika* (Dioscorea trichanta Bak., Dioscoreacées), qui donne des tubercules aériens très amers que l'on ne mange qu'en temps de disette.

(11) *Falaka*. Nom donné aux choses qui sont en forme de gouttière : bas des feuilles de *rafia*, de *satrana*, de *ravenala*, et, par extension, le pétiole du *satrana*.

(12) *Mamelana*. De *felana*, fleurs. Fleurir.

CHANSON DU LATANIER

Description du latanier.
Il fait cent jeunes pousses, il donne naissance à mille feuilles.
L'endroit d'où il est tombé se creuse comme un mortier à riz.
Noir comme l'intérieur d'une ruche.
Profond comme un *tava-tsekatra*.
Ses racines ressemblent à des souches d'herbes brûlées.
La base de son tronc est comme une dame-jeanne.
Les éclats de son tronc ressemblent à de grandes aiguilles.
Son tronc est comme un pressoir à canne à sucre.
La partie dure de son bois est à l'extérieur.
La partie blanche et tendre est à l'intérieur.
Blanche et amère comme des *ôfiky*,
Lorsqu'on la pile elle ressemble au *kabija*.
Le bas de ses feuilles ressemble à un couteau à couper le riz.
Il ressemble à un canal abandonné,
Recourbé comme une faucille.
Ses feuilles sont des assiettes données pas Dieu.
Elles ressemblent à une natte inachevée.
Ses fleurs sont par milliers, semblables à celles du *sorindrina*.
Lorsqu'elles s'étalent elles sont comme des parasols.
Ses jeunes pousses sont comme des baïonnettes.
Elles s'ouvrent comme des accordéons.
Un latanier dépouillé de ses feuilles et dressé sur la colline, ressemble [à un mat de pavillon.
Percé de trous il ressemble à une flûte.
Il est noir comme un Sénégalais.
Tombé dans l'eau il ressemble à un caïman
Son tronc est rugueux comme le dos de l'*andrôngovalo*.
Ses jeunes pousses montrent le ciel du doigt.
Un seul latanier donne naissance à cinq pousses.
Les lataniers sont joyeux lorsque souffle le vent.
Ses feuilles bruissent joyeusement,

---

(13) *Sorindrina* (Sorindeia madagascariensis D. L.). Arbuste de la famille des Anacardiacées.

(14 *Midôhanga*. S'ouvrir, s'étaler, et aussi couvrir un grand espace de son ombre comme un très gros arbre.

(15) *Miravatra*. Déployer. étaler une chose longue, comme une voile, une corde.

(16) *Bolôna*. Estropié. privé d'un membre ; en parlant des arbres, privés de leurs feuilles.

(17) *Saigny*. Mât de pavillon.

(18) *Tombatombaka*. Percé de trous. Ici. soit cicatrices laissées par les feuilles, soit trous percés par les insectes.

(19) *Antsôdina*. Flûte formée d'un roseau ou d'un morceau de bambou et percée de six trous, cinq devant et un derrière. On souffle par la partie supérieure en tenant la roseau par côté.

(20) *Marokoroko*. Dont la peau est rugueuse, couverte d'aspérités, comme la peau du caïman. *Izaho Ramambalahy, Zafindramarokorokoarivo* moi, monsieur-le-caïman-mâle, petit-fils de ceux-qui-sont-rugueux, dit le roi des caïmans dans un conte.

(21 *Tsiko* ou *tsioka*. Le vent, la brise.

(22) *Tsikaretiky* Petit bruit comme celui de l'appareil télégraphique que l'on manipule, des graines de bois-noir, que le vent agite dans leur cosse, des feuilles de cocotier, de rafia, de *satrana* que le vent fait s'agiter, etc.

Falakany ma*ng*ano tsikapôfaka (23).
Miraviravy (24) ma*ng*ano tery vania*ng*a (25).
Latsaka ambony tany hotry tsikôto (26).
Debadeba-tsatra zanak' i giroga (27).
Giroga tsy mitòmbo jadò-vòdy (28).
Ovak' (29) i lematy mafai-mamy (30).
Fôlaka anamboambo tandrahan-koera (31).

Fôlaka ambanimbany teran' ankama (32).
Vahiny hotry vahatr' anivo*ng*o (33).
Maintigny mera*ng*a am-mapingo (34).
Lematy lòlò tsanganan-dafa (35).
Giroga maty ny satra-malahelo.

---

(23) *Tsikapôfaka*. Sorte de bruit, de crissement produit par le frottement dur des gaines qui sont à la base des feuilles de *satrana*, de ratia, de cocotier, contre le tronc.

(24) *Miraviravy*. Se pencher, s'incliner, pendre comme les feuilles des palmiers lorsqu'elles sont sèches et sur le point de tomber.

(25) *Tery vanianga*. Presser le corps, le tronc, comme un bébé sur le dos de sa mère, comme un enfant à califourchon sur son camarade, comme quelqu'un qui grimpe sur un arbre. La feuille s'incline et la gaine serre le tronc.

(26) *Tsikôto*. Bonhomme en argile que les enfants modèlent en même temps que des *tsiombiomby*, ou bœufs en argile. Le *tsikoto* tient les bras arrondis en avant du corps, les mains jointes de façon à pouvoir encercler la bosse des *tsiombiomby*. Les enfants imitent ainsi le *tòlongo*, lutte des jeunes gens contre les bœufs qu'ils saisissent par la bosse pour les renverser. Ils mettent le *tsikôto* sur le *tsiombiomby* qu'ils font se cabrer, en poussant des mugissements.

La base des feuilles crisse par intervalles.
Lorsqu'elles s'inclinent pour tomber elles pressent le tronc.
Tombées à terre elles ressemblent à des *tsihôto*.
Les jeunes lataniers sont les enfants des *giroga*.
Un latanier qui ne grandit pas s'élargit à la base.
Son cœur est à la fois amer et doux.
Si le tronc est coupé à une assez grande hauteur, le perroquet peut y couver.
S'il est brisé au ras du sol, l'eau sale y séjourne.
Ses racines ressemblent à celles de l'*anivongo*.
Elles sont noires comme l'ébène.
Lorsqu'il commence à pourrir les *lafa* apparaissent.
Lorsqu'un *giroga* meurt, les lataniers sont malheureux.

---

(27) *Giroga*. Nom donné au *satrana* par les Tsimihety de l'O. et les Sakalava.

(28) *Jadô-rôdy*. Voir noté 20, page 53.

(29) *Oraka*. Le cœur du rafia, du satrana, le chou du palmiste, que l'on mange cru ou bouilli en temps de disette.

(30) *Mafai-mamy*. Amer et doux, comme le goût de la douce-amère de France.

(31) *Tandrahan-koera*. Lieu où l'on couve, s'applique plutôt aux volailles.

(32) *Ankamu*. Eau sale, croupie, jaunâtre.

(33) *Anirogno*. Nom donné à des palmiers divers du genre Ravenea : R. madagascariensis Baill. ; R. ankaizinensis J. et P. ; R. glauca J. et P.

(34). *Mapingo* ou *Lopingo*. Arbre à ébène : Dyospyros leucomelas Pois. Ebenacées.

(35) *Lafa*. Nom donné à un grand nombre de larves comestibles qui vivent dans le bois.

SOVA MOMBA NY ROFIA

O Lamôro (1), ô, hè ! è ! è ! è ! è ! (*bis*).
Akôry ny ta*ngang*'areo aminjany hè, è ! è ! è !
Ma*ng*araha mitano i areo vaiavy.
Tsy ma*ng*araka tifahin-drafy maso, è ! è ! è !

Aiza ny ta*ng*a*ng*areo amin-jany, è ! è ! è !
Akôry areo tsy manefaka, è ! è ! è !
Malahelo lalahy Lamôro be.
Malahelon' ny ta*ng*a*ng*a tsy mirapaka.
Jabady biko (2), kary midekadeka (3), è ! è ! è !
Jabady mitera (4), kary homan-dengo.
Misy raha tsy mavinta*ng*a (5), a*ng*alam-pataka*ng*a.
Birigny (6) kavy, mandihy vôlamena.
Kavin' adala, mandihy tsy mba mamo.
Soriasoria (7) vôlamena.
Paratam-bôlamena jiboky tôndro.

∴

Odè lahy è ! ô Lamôro, ô (*bis*).
Ambaravarako areo vaiavy.
O Lamôro, ô !
Ma*ng*araha tsarabe areo vaiavy.
Ary vaky ny sôva, vaky ny sôva.
O Lamôro, ô !
Vaky ny sôva nahita ny rofia.
Fanalika-fanalaka (8), vahin-drofia !
O Lamôro, ô !
Ambany makatra, ambony misarôro*ng*o.
Tany misy rofia tsy maty rano.
Ma*ng*ano karakasy (9) mandavo deka (10).
Akôry izany vaiavy è ! ô Lamôro, ô !
Tsy adiky areo tsy malaza, ô Lamôro, ô !
Tefaka aby tsy regny, ô Lamôro, ô !
Odè, lahy è ! ô Lamôro , ho ! ho ! ho !
O Lamôro ô, ho ! ho ! ho !
Ma*ng*araha tsarabe edy, areo
O Lamôro, ô !

∴

Tsy apetrako ny sôva tamin-drofia.
Ary kolan' i foaha tsy ma*ng*araka itsoaha*ng*a.

---

(1) *Lamôro*. Chanteur très renommé chez les Tsimihety, originaire du village d'Andambalo, près de Befandriana province d'Analalava).

(2) *Biko*. Cagneux, dont les genoux sont rapprochés et les pieds écartés.

(3) *Dekadeka*. Bancal, dont les genoux s'écartent et dont les pieds se rapprochent.

(4) *Mitera*. Se parer de beaux vêtements.

(5) *Marintagna*. Extraordinaire, d'un bel extérieur.

(6) *Birigny*. Au sens propre : être projeté au loin comme des éclats de bois ou de pierre ; aussi se balancer.

CHANSON DU RAFIA

O Lamôro, ô, hè, è ! è ! è ! è ! (*bis*).
Que font vos mains, dans tout cela, hè, è ! è ! è !
Suivez-moi, écoutez-moi, vous, ô femmes.
Que celle qui ne me suivra pas soit gifflée sur les yeux par ses rivales,
[è ! è ! è !
Où sont vos mains, dans tout cela ?
Pourquoi ne les faites-vous pas claquer ?
Le grand Lamôro est malheureux.
Malheureux parce que vos mains ne se joignent pas pour applaudir.
Civette cagneuse, chat sauvage aux jambes écartées,
Civette qui se pare, chat sauvage qui mâche du *lengo*.
Dans la forêt de *fatakanga* il y a des choses peu extraordinaires.
Lorsqu'on fait balancer les boucles d'oreilles, on fait danser de l'or.
Les boucles d'oreilles du fou dansent sans qu'il soit ivre.
Petite petite pièce en or,
Piastre en or que l'on peut couvrir du bout du doigt.

*
* *

O hommes, è ! O Lamôro ! ô ! (*bis*).
Je vous dis, à vous, ô femmes !
O Lamôro, ô !
Suivez moi bien, vous, ô femmes !
Et je vais commencer la description, commencer la description.
O Lamôro, ô !
Je vais commencer la description du rafia.
Les racines du rafia sont très enchevêtrées.
O Lamôro, ô !
Celles d'en bas montent, celles d'en haut descendent.
Là où pousse le rafia, l'eau ne tarit jamais.
Pour préparer le vin de rafia, il faut faire incliner les feuilles.
Que pensez-vous de cela, ô femmes, ô Lamôro, ô !
Je ne vous blâme pas de n'être pas réputées, ô Lamôro, ô !
On n'entend même pas vos claquements de mains, ô Lamôro, ô !
Odè ! hommes è ! ô Lamôro ô ! ho ! ho ! ho !
O Lamôro ô ! ho ! ho ! ho !
Suivez très bien vraiment, vous.
O Lamôro ! ô !

*
* *

Je n'ai pas fini la description du rafia.
Et ses jeunes pousses ne suivent pas lorsqu'on essaie de les arracher.

---

(7) *Soriasoria*. Nom donné à une toute petite pièce de monnaie, surtout à la pièce de cinq francs en or.

(8) *Fanalika-fanaloka*. Enchevêtrées, entrelacées, qui montent, descendent, se croisent.

(9) *karakasy* ou *arakasy*. Sève sucrée du rafia que l'on obtient en creusant un trou dans le tronc. La sève s'y amasse et on la puise au fur et à mesure.

(10) *Deka*. Feuilles de rafia que l'on entaille pour les faire pencher jusqu'à terre afin de s'en servir pour grimper sur l'arbre. Quelquefois les feuilles sont coupées mais on laisse des tronçons qui forment autant de marches pour faciliter l'ascension.

Màlaka kola ma*ng*ala fatsy (11).
Valiketik' (12) i foaha mitsenga (13) makatra.
Tsy hambiako tômpin' ny valiketiky mananty rano.
Akôry maregnindregnigny (14) zany vaiavy è !
Àkory zany vaiavy (*bis*).
Ò Lamòro lahy è ! (*bis*).
Bohe (15) vaiavy è ! ò Lamòro laby è !
Antampony vaiavy è !

(11) *Fatsy* ou *fatsika*. Epines.

(12) *Valiketika*. L'aisselle des feuilles formée de la base élargie du pétiole et des fibres qui attachent celui-ci au tronc.

(13) *Mitsenga*. Lever un bras ou une jambe, lever par un mouvement de

Lorsqu'on prend les jeunes pousses, on enlève les épines.
L'aisselle de ses feuilles se tourne vers le haut.
Je suis stupéfait de voir le maître de ces aisselles y recueillir de l'eau.
Pourquoi êtes-vous aussi peu animées que celà, ô femmes, è !
Pourquoi cela, ô femmes (*bis*).
O Lamòro, ô hommes è ! (*bis*).
Bohe, ô femmes è ! O Lamorò, ô hommes è !
C'est fini, ô femmes ! è !

---

bascule comme lorsqu'on coupe un arbre, le feuillage s'abaisse tandis que le tronc se relève : *mitsenga*.

(14) *Mareguondreguigny*. Un peu sourd, et par extension : ne pas apporter d'attention.

(15) *Bohe !* Interjection qui sert à animer, à exciter.

SOVA MOMBA NY VATO

Vaky ny sôva momba ny vato.
Tseriky izaho nahita vato.
Mibidòko (1) môron-dala*ng*a tsy ma*ng*ontany sahabo (1).

Vato tsy mitòmbo manjary ala*ng*a*ng*a.
Farany tsy mitômbo manjary vòvoko.
Vato mitômbo loatra manjary laitry.
Izany fòlo ta*ng*o an-drano, tsy mety lô.
Mipetraka anaty rano ela, *manjary maintigny*.
Malàmatra, tsanganan-dômotro an-drano.
Atòvo tsarabe mandeha amin' azy.
Rahabe mba atahôra*ng*a koa izany.
Lavo amin-jany tsy mòramòra.
Atahôro ny nify miady amin' azy.
Tafirafitry amin' i lematy tsy metsy (3) ba*ng*a.
Zany ba*ng*a be tsy antitry.
Ba*ng*a tanòra mandany varin-jaza (4).
Tabòlabòlam-bato (5) tsy mitsikembo (6).
Vato fisaka an-drano tsy miloma*ng*o.
Vato manito (7) saha *manjary riana*.
Bidôbidô bato (8) miôri-tsaha, tsy ialan' amalo*ng*o (9).

Nialako ny sôva momba ny vato.
Vòlana an-tampon-dòha tsy mety lany.

(1) ***Mibidòko.*** Se tenir droit et immobile, planté sans mot dire.

(2) ***Sahabo.*** Synonyme de ***Kabaro, Kabary*** : affaire, chose importante, procès, assemblée, nouvelles, messages, commissions. Demander aux passants, suivant la coutume, de leurs nouvelles, qui ils sont, d'où ils viennent, où ils vont, c'est faire un *sahabo*.

(3) ***Tsy metsy.*** Il faut nécessairement (comme *tsy maintsy*).

(4) ***Varin-jaza.*** Riz cuit que l'on met de côté pour le repas matinal des enfants. L'édenté ne peut pas, comme les autres, manger le matin des patates et du manioc qui sont trop durs pour lui. Il mange le riz réservé pour les enfants.

CHANSON SUR LES PIERRES

Nous allons chanter la description des pierres.
Je suis très étonné lorsque je vois les pierres.
Elles se tiennent immobiles au bord du chemin et n'interrogent pas [les passants.
Les pierres qui ne s'accroissent pas deviennent du sable.
Les plus petites dans ce cas deviennent de la poussière.
Celles qui deviennent très grosses se changent en rochers.
Elles restent dix ans dans l'eau sans jamais pourrir.
Si elles y restent longtemps, elles deviennent noires,
Glissantes, et elles se recouvrent d'algues.
Prenez bien garde lorsque vous marchez dessus.
Ce sont de grosses choses dont il faut avoir peur.
Tomber sur elles, n'est jamais doux.
Craignez que les dents ne portent sur elles.
Si les dents cognent contre les pierres, on devient édenté.
Cela fait devenir édenté avant d'être vieux.
Celui qui est édenté avant l'âge mange le riz des petits enfants.
Une pierre arrondie ne surnage pas.
Une pierre plate lancée dans l'eau ne nage pas.
Des pierres en travers de la vallée produisent des cascades.
Les blocs disséminés au hasard, en remontant la rivière, les anguilles [ne les quittent pas.
Je laisse la description concernant les pierres.
Mais les paroles sorties de la tête ne cessent jamais.

(5) *Tabi tabòlam-bato.* Pierre arrondie en forme de boule.

(6) *Mits kembo.* De *ento* ou *tsikembo* : surnager, flotter, remonter du fond de l'eau.

(7) *Magnito.* Posé en travers de la vallée comme pour couper le cours de l'eau.

(8) *Bidòbidò-bato.* Dispersé, disséminé, éparpillé, çà et là.

(9) Les anguilles aiment se réfugier sous les grosses pierres. Des trous se forment sous les pierres disséminées et les anguilles les affectionnent.

SOVA MOMBA NY KIRDONO

Vaky ny sôva momba kirdòno (1).
Tetiky ny vazaha, zavatry ny Farantsy.
Magneno jobojoboin-tòndro (2) tsy mety goa (3).

Joboi-maso tsy mety mipy.
Ny besony ambony maraondrango (4) karaha piso.
Ny besony ambany mangodohodo (5) karaha tagnin-dagnitry (6).
Zany mampizorozoro mitòvy amin-boaty.
Mahay raha tatò (7) ny Vazaha.
Ary mahay zavatra ny Farantsy.
Nitsabo (8) kakazo manjary magneno.
Misy fôfon' aigny hotry manan' aigny,
Misakasaka (9) karaha dôki-dahy (10).
Izy mifòkofòko (11) hotry tambotriky (12).
Hay tatò, mandry ny tany.
Niboaka ny kirdòno, avy tan-dafy.
Fafagn' (13) i lematy misy tsiveravera (14).
Mangilatra karaha vòla fòtsy.
Ny raviny avavatra (15) karaha ravin-tsatranga.
Ny saigniny (16) boribory karaha somonibory (17).

(1) *Kirdôno*. Accordéon, instrument extrêmement répandu dans tout le N.-O.
(2) *Jobojoboin-tòndrò*. Voir note 15, p. 88.
(3) *Goa*. Dont les yeux ne voient plus, sont blancs. Lorsque les yeux sont crevés on dit : *vororitry*.
(4) *Miraondrango*. Onomatopée. Gronder comme le chat en colère, lorsqu'il va se battre.
(5) *Mangodohodo*. Produire de forts grondements, de grands bruits.
(6) *Tagnin-dagnitry*. Littéralement : « pleurs, lamentations du ciel ». Bruit de l'orage lointain qui s'approche.
(7) *Tatò*. Interjection : vraiment, donne une grande force à l'affirmation.
(8) *Mitsabo*. Travailler avec grand soin.

CHANSON DE L'ACCORDÉON

Nous allons chanter la description de l'accordéon.
C'est une chose fabriquée par les étrangers, l'œuvre des Français.
Il chante lorsqu'on lui met les doigts dans les yeux et il ne devient [pas aveugle.
On met les doigts dans ses yeux et il ne cligne pas.
Les basses d'en haut miaulent comme des chats.
Celles d'en bas grondent comme l'orage qui approche.
C'est une chose qui a des coins comme une boite.
Les étrangers connaissent vraiment beaucoup de choses.
Et les Français savent bien travailler.
Ils ajustent des bois et ceux-ci se mettent à chanter.
Ils respirent comme des êtres vivants.
Ils halètent comme des canards manille.
Ils soufflent comme des hérissons.
On connait vraiment que la terre est en paix (lorsqu'on les entend).
Les accordéons sont originaires d'au-delà des mers.
Leurs planchettes sont garnies de petits verres
Qui brillent comme de l'argent.
Lorsqu'on étire ses soufflets ils ressemblent aux feuilles de satrana.
Ses registres sont ronds comme des pièces de cinquante centimes.

(9) *Misakasaka*. Souffler, haleter, comme une personne asthmatique.
(10) *Dòki-dahy*. Pour *dòkotra* : canard manille.
(11) *Mifokofoko*. Souffler par intervalles et très fort.
(12) *Tambotriky*. Hérisson *Echinopus Telfairi*.
(13) *Fafana*. Planche, planchette.
(14) *Tsireraréra*. Les touches qui ressemblent à des verres minuscules.
(15) *Araratra*. Voir note 15, page 103.
(16) *Saigny*. Les registres, sortes de tirettes qui se trouvent sur les côtés.
(17) *Somonibory*. Pièce de cinquante centimes. Celle d'un franc s'appelle *kirobory*.

SOVA MOMBA NY TAVOHANGY

Vaky ny sôva, vaky ny sòva.
Vaky ny sôva momba ny tavohangy.
Mangarangaran-kibo tsy hita tsinay.
Fotriny latsaka a*ng*aty kibo.
Ny vavan' i foaha latsaka an-tampodòhany.
Ma*ng*araha, mitanoa areo vaiavy.
Aiza ny ta*ng*an' areo amin-jany ?
Akory môa areo tô niany ?
Mitondra lematy itiáha*ng*a (1) anam-bòzony.
Tany nanterany hotry faridangonanga (2).
Ampiadivigny fadian-draza*ng*an' azy.
Sagnindra (3) miady miparia-paty.
Mikiriritsa*ng*a karaha marké (4).
Vatsidia (5) mandidy hotry serasera (6).
Atao an-drano, mamboiboiky (7) hotry òlon-tsetroko (8).
Anavain-tavohangy, fenom-Bazaha (9).

---

(1) *Ipahanga*. Forme relative de *mifia* (en hova : *ipazana*) : saisir, presser, serrer quelque chose avec les mains.

(2) *Faridangonanga*. Un halo, cercle lumineux qui entoure la lune, que l'on regarde comme un avertissement de se réunir en assemblée (*dangonanga*) pour se réjouir.

(3) *Sagnindra*. De ce que, vu que, parce que, dans le cas où.

(4) *Marke*. Monnaie de bronze en général. Le *marke* vaut un sou et demi. Ce mot n'est employé que dans l'expression *marke roy* : trois sous. Il vient de « sou marqué », et a été apporté par les habitants de la Réunion et de Maurice.

CHANSON DE LA BOUTEILLE

Chantons la description, chantons la description,
Chantons la description de la bouteille.
Son ventre est transparent et on ne voit pas ses intestins.
Son nombril est tombé dans son ventre.
Sa bouche est au-dessus de sa tête.
Suivez, écoutez, vous, ô femmes.
Où sont vos mains, en tout cela ?
Pourquoi donc êtes-vous ici aujourd'hui ?
Pour la porter, on lui serre le cou.
A l'endroit où on la pose il se forme un rond comme un halo.
Il est interdit par leurs ancêtres de les frapper l'une contre l'autre,
Parce que, lorsqu'elles se sont battues, leurs cadavres sont dispersés.
Elles tintent comme la monnaie de bronze.
Lorsqu'on foule leurs tessons aux pieds, ils blessent comme le *serasera*.
Plongée dans l'eau, la bouteille glougloute comme un noyé.
Les Vazaha ne la remplissent qu'à hauteur de ses épaules.

---

(5) *Vatsada*. Pour *voatsada* : mettre le pied sur quelque chose.

(6) *Serasera*. Sorte de Cyperacée non identifiée, aux feuilles très tranchantes.

(7) *Mambohoboky*. Gargouiller, faire glou-glou, comme l'eau qui jaillit d'une source par petites secousses, ou comme l'air qui s'échappe d'une bouteille plongée dans l'eau.

(8) *Setroko*. Voir note 52, page 89.

(9) Les débitants de boissons Européens ne remplissent les bouteilles que jusqu'au bas du goulot.

SOVA MOMBA NY TELEGRAFY

Vaky ny sòva momba ny telegrafy.
Antananarivo rengin' Angalatava.
Sôra tangany karaho tain-dalitry.
Ny habeny karaha tôvonkira.
Mingomongomongo (2) karaha òlongo.
Mangodohodo (3) mitòvy taming-drianga.
Midoroko (4) alingy, mandeha fagnizigny.
Lematy mandeha tsy misakafo.
Aling' andro tsy mba tafandry an-dalanga.
Tsy manam-bava, mahay miteny.
Raha tsy manan-tanganga mahay mangoratra.
Mihenjanga karaha taritariky (5).
Zahako indraiky hotry fandrik' angambo.
Mitsàtoko (6) karaha famaharanga (7).
Mitambera, tsy mitaho (8) toaka.
Mijômongo (9) antanety hotry kakazon-tsaingy.
Mijòmongo an-dratanga karaha andrin-tsambò.
Taroby mifamadiditry (10) hotry faròratra (11)

Latsaka ambon-tany hotry tôvon-kira.
Zahako indray mandeha hotry vahim-pingitry (12).

Zany vahibe tsy azo andidifam-bala.

Mivàlongo hotry tadim-bintambe.
Mangoratra amin' azy mampiasa miligny.
Mangano tsikaretiky (13) hotry Zaftndravôlatô (14).
Tarignesaka hotry zaza misôma (15).
Mipepeky (16) be mamparegnin tsòligny.
Miasa amin-jany tsy mety sôrongo (17).
Mahay raha tatô ny Garamaso.
Nitondra raha mahagaga avy tan-dafy.
Mivôlanga Parisy valian' Antananarivo.
Ampalakiaka an-dafy misy vaovao.
Harivarivo-regnin' i Madagasikara.

---

(1) Chanson toute récente, la ligne télégraphique d'Analalava à Mandritsara ayant été établie fin 1903.

(2) *Mingomongomongo.* Bourdonner comme les insectes, ou parler tout bas.

(3) *Migodohodo.* Mugir, rouler avec bruit comme un torrent.

(4) *Midoroko.* Marcher vite et sans s'arrêter, comme un torrent qui ne tarit jamais, un bateau à vapeur.

(5) *Taritariky.* Piège tendu sur le passage des sarcelles. Il se compose de deux perches verticales, entre lesquelles est tendue une corde de rafia. On accroche à cette corde des lacets en rafia très fins. Au crépuscule, les sarcelles arrivent et quelques-unes se prennent dans les nœuds coulants. Le *taritariky* est tendu au ras du sol. Lorsqu'il est tendu à une certaine hauteur, c'est le *fandrik' angambo.*

(6) *Mitsatoko.* Planté, fiché dans le sol, posé comme une bougie sur la table.

(7) *Famaharanga.* Poteau dressé souvent au milieu des parcs à bœufs et qui sert à attacher un bœuf que l'on veut empêcher de suivre le troupeau, soit qu'on veuille le tuer, soit qu'on veuille le marquer.

CHANSON DU TÉLÉGRAPHE (1)

Nous allons chanter la description du télégraphe.
De Tananarive on est entendu à Analalava.
Son écriture ressemble à des chiures de mouches.
Sa taille est celle d'une feuille de rafia.
Il murmure comme une personne.
Il mugit comme une cascade.
Il marche sans se reposer pendant la nuit, à travers l'obscurité.
Il va sans manger.
Lorsque la nuit vient il ne s'arrête pas en route pour dormir.
Il n'a pas de bouche et il sait parler.
C'est une chose qui n'a pas de mains et qui peut écrire.
Il est tendu comme un piège à oiseaux.
Lorsqu'on le voit pour la première fois il ressemble à un piège.
Il est fiché dans le sol comme un poteau.
Il a des verres et il ne distribue pas d'alcool.
Il est planté sur les collines comme un mât de pavillon.
Il est planté dans la plaine comme un mât de navire.
Ce sont des fils de fer qui vont dans toutes les directions comme une toile d'araignée.
Lorsqu'il est tombé à terre, il ressemble à une feuille de rafia.
Lorsqu'on le voit pour la première fois il ressemble à une liane à caoutchouc.
Mais c'est un grande liane avec laquelle on ne peut pas attacher les clôtures.
Il est enroulé comme une ligne à prendre les gros poissons.
Pour écrire avec lui il faut employer une machine.
Il fait entendre un bruit comme les *Zafindravòlatò*.
Je l'écoute car il semble que ce sont des enfants qui jasent.
Mais son bruit continu assourdit les oreilles.
Pour s'en servir il ne faut pas être distrait.
Les étrangers savent vraiment faire beaucoup de choses.
Ils ont porté d'au delà des mers des choses extraordinaires.
Lorsque Paris parle, Tananarive répond.
Quelque chose de nouveau se produit le matin au delà des mers,
Le soir on le sait à Madagascar.

---

(8) *Mizaho*. Distribuer des boissons, comme *mizatanga*, distribuer des choses à des gens rangés en ligne.

(9) *Mijomongo*. Planté solidement, comme une chose lourde.

(10) *Mifamadilitra*. Mettre en pelote, être entortillé comme une corde, embrouillé.

(11) *Farόratra*. Toile d'araignée, « fils de la Vierge », fils que produit une matière visqueuse lorsqu'on l'etire.

(12) *Fangitra* (Landolphia Dubardi Pierre). Liane à caoutchouc de la famille des Apocynées, appelée encore *Rambatsikopika* et *Vahimanta*.

(13) *Tsikaretika*. Voir note 22, page 103.

(14) *Zafindravòlatò*. Tribu d'Antaimoro d'autrefois dont les membres allaient de village en village en mendiant et en chantant. Ils accompagnaient leurs chants en frappant sur des bambous secs avec de petits bâtonnets. Le bruit qu'ils faisaient ainsi était appelé *tsikaretika*.

(15) *Misoma*. Jouer.

(16) *Mipepeky*. Voir note 25, page 98.

(17) *Sorongo*. Distrait.

SOVA MOMBA NY TANANA

Akory vaiavy, è! è! è! ma*ng*aràha!
Ma*ng*araha! ma*ng*araha, areo vaiavy è!
Ambarako, atoroko areo, vaiavy!!
A*ng*ela*ng*elan-tany (1), karakajòro (2).
Ambatomenavava sòra-dingàna (3).
Tsoroaka ny tòndro, petaka ny angòfo (4).
Tôndro dimy tsy fôfon' (5) akanjo.
Tsy raha tsy fòfo, raha tsy hatao.
Tana-miviombio*ng*o (6) hotry sangem-bahy (7).
Mirafitry ny tòndro karaha valatseky (8).
Milahatra karaba sôridany.
Akipy tsy aria*ng*a, a*ng*aran' ny tà*ng*a*ng*a.
Sefak' ankibe karaha dila*ng*a.
Petaka ny angôfo hotry voamena bory (9).
Apetrako ny sôva momba ny tà*ng*a*ng*a.
Ha*ng*onjo*ng*o zavatra lòhany araiky.

(1) *Angelangelan-tany*. Endroit imaginaire qui n'est ni au N. ni au S. ni à l'E. ni à l'O.

(2) *Karakajòro*. Endroit imaginaire qu'il ne faut pas confondre avec les îlots de ce nom qui se trouvent au N. de l'île de Berafia, en face Anorotsangana.

(3) *Dingàna*. Espèce d'indienne à grandes raies rouges et noires.

(4) *Angòfo*. Ongles, griffes.

(5) *Fòfo*. Qui est complètement couvert, qui disparaît dessous ou dedans une autre chose.

CHANSON DES MAINS

Que pensez-vous de ceci ô femmes! suivez!
Suivez, suivez, vous, ô femmes.
Je vais vous dire, je vais vous montrer ceci, ô femmes.
Au milieu de la terre est *karakajòro*.
Le-rocher-à-la-bouche-rouge est taché comme le *dingàna*.
Dès que les doigts sont alignés, les ongles sont posés.
Les cinq doigts ne sont pas recouverts par les vêtements.
Ils ne sont pas couverts parce que je ne le veux pas.
Les mains se balancent comme une escarpolette.
Les doigts sont rapprochés comme les gaules d'une palissade.
Ils sont rangés comme des soldats.
« Qu'on jette sans les abandonner », tel est le nom des mains.
L'intervalle qui sépare le pouce des autres doigts ressemble à un col.
Les ongles sont posés comme des pièces de quatre sous.
Je laisse la description concernant les mains.
J'entonnerai la chanson portant sur une seule chose.

---

(6) *Miriombionga*, de *rionga*, *riongo*, passage rapide, dit le P. Weber, comme celui du balancier de la pendule. Se mettre en branle comme une cloche, une fronde, une escarpolette.

(7) *Sangem-bahy*. Liane avec laquelle on se balance, les enfants tsimihety faisant leurs balançoires avec des lianes.

(8) *Valatseky*. Voir note 11, page 66.

(9) *Voamena bory*. *Voamena* rond, par opposition à l'argent coupé. C'est ainsi que la pièce de 0 fr. 50 s'appelle *somony bory* et la pièce de un franc *kirobory* (*sikajy* rond et *kirobo* rond).

JIJY MIRENDRA (1)

Tany maventy jijy misy somànkon*g*o (2).
Tany van*g*on*g*o angidigny masia-dôlo.

Tany managn' ian*g*a (3) tsy tondrako tselatselakanahy (4).
Lako an-drano misy tsigny (5), tsy tiako alaigny.

Dimohigny (6) miseky pizy mala drano.

Mitaraigny tsy marary vôron' andriana.
Tsiroaka-tsiroaka (7) lako mòri-drano.
Mankadio ten*g*a manasa vavitsy (8).
Lako telo man*g*ano savatr' (9) an-drano.
Antilahin-kary man*g*ano sageko (10).
Trandrak' Ambilombe homan' akoho.
Hitsikitsik' Ambalarian*g*a mandrahon-jaza.
Tsikatepoko (11) vavan' ôlo mijôro.

Zan*g*ahary nantsovigny tsary man*g*ògny.
Mitsakimoko (12) lambolahy mitrògny.
Lambolahy man*g*oriny (13) manata-bahy.
Ampijòro mahita fandrian-drazan*g*a.
Tsiman*g*aja (14) mahita fandrian-aomby.
Ampangòron*g*o (15) mahita fandrian-dambo.
Tsikatoko he y, tatsaka fizòn*g*o (16).
Tatatra ambani-maso, tomagny-amato (17).
Adabo revaka (18) an-kiaka,
Mahiza (19) naranarán*g*a (20),
Sababe revak' an-tanin' òlono (21).
Fanambadian-tretreky (22),
Tsy atòhotòhoko (23) loatra,
Sahabe mahazo fòzatreky (24).
Mahitsy melomeloko Amboaboa.
Man*g*atao (25) tsirak' (26) i Marovantaza (27).
Bikenken*g*y (28) tanar*g*' i Mandady.

---

(1) *Jijy mirendra*. Kyrielle de sottises, de choses extravagantes, quelquefois de louanges, de coq-à-l'âne : énumérer longuement les qualités de quelqu'un ou de quelque chose. *Mirendra* signifie marcher comme un étourdi, de tous les côtés, ou comme un homme ivre.

(2) ***Somonkongo***. Chose étonnante, extraordinaire.

(3) *Ianga ou hianga*. Fantôme, esprit, surtout esprit des ancêtres.

(4) ***Tselatselaka***. Grande étourderie.

(5) *Tsigny*. Esprit des morts, revenants, presque toujours méchants et dangereux qui hantent de préférence les rochers, les gros arbres, les cavernes.

(6) *Dimohigny* ou *domohina*. Sorte de tourterelle : Turtus picturatus.

(7) *Tsiroaka*. Prononciation provinciale de *tsoraka* : fuir, se glisser.

(8) ***Vavitsy*** ou ***vity***. Jambe, pied.

(9) ***Savatra***. La circoncision.

(10) ***Sageko***. Collier formé de petites perles.

(11) *Tsikatepoka*. Invocation très longue au cours de laquelle on invoque les ancêtres pour les prier d'assister à la cérémonie que l'on va célébrer.

(12 et 13) Voir notes 27 et 28, page 64.

(14) Voir note 22, page 63.

(15) Voir note 26, page 57.

JIJY MIRENDRA

Là où on peut faire de grandes descriptions il y a des choses étonnantes.
Dans les endroits où il y a beaucoup de libellules les fantômes sont méchants.
Là où il y a beaucoup de fantômes, je n'apporte pas l'étourderie.
Si je vois un poisson dans de l'eau hantée par les fantômes, je ne veux pas le prendre.
Lorsqu'une tourterelle veut se baigner, les pigeons vont chercher de l'eau.
Qui se lamente sans être malade, tel est le pigeon.
Les poissons qui remontent l'eau, glissent, glissent.
Ils nettoient leur corps et lavent leurs jambes.
Trois poissons font la circoncision dans l'eau.
Un vieux chat sauvage porte un collier de perles.
Les *tandraka* d'Ambilombe mangent les poules.
Les *hitsikitsiky* d'Ambala*nganga* menacent les enfants.
La bouche de celui qui fait un sacrifice parle longuement en invoquant les ancêtres.
Les Dieux que l'on appelle ne répondent jamais.
Devant les chiens, le sanglier pousse des grognements.
Lorsqu'il leur fait face, il coupe les lianes.
Celui qui fait un sacrifice voit le lit des ancêtres.
Les bouviers voient l'endroit où dorment les bœufs.
Les chasseurs de sangliers voient où dorment ceux-ci.
Lorsqu'on laisse tomber les ciseaux, les ciseaux tombent.
Lorsqu'on a des incisions sous les yeux c'est qu'on a pleuré sa maîtresse.
Un *adabo* gros et court dans la brousse,
Il ne faut pas aller sous son ombre,
De crainte qu'un charme ne vous fasse fixer en terre étrangère.
Un mariage forcé
Ne me plaît pas beaucoup,
Car je crains d'être blâmé.
Le cours de l'Amboaboa est tantôt droit, tantôt sinueux.
Il décrit une boucle où se trouve le village de Marovantaza.
Bikenke*ngy* est le village où demeure Mandady.

---

(16) *Tsikatòko* et *tatsaka*, *bety* et *fizòngo* sont synonymes.

(17) *Amalo*. Amant, ou maîtresse, personne avec laquelle on a des relations.

(18) *Reraka*. Gros et court, nain.

(19) *Mahiza*. Ne pas faire (pour *aza*).

(20) *Naraaaranga*. Sous lequel on se met à l'ombre, pour avoir frais (de *nara* : froid).

(21) *Rarak' an-tanin-dlongo*. Vagabond qui prend plaisir, qui se plaît en terre étrangère et ne revient pas chez lui.

(22) *Fanambadian-tretreky*. Mariage forcé dans lequel on est obligé de tomber (*miantreka*).

(23) *Fòhotàhoko*. Aimer quelqu'un ou quelque chose, aller au devant des désirs.

(24) *Fozatreky*. Blâme, danger que l'on court par suite de maléfices.

(25) *Amboaboa*. Affluent de la Sofia qui coule au S.-O. de Mandritsara.

(26) *Mangatao*. Faire, décrire.

(27) *Tsiraka*. Méandres des rivières, boucles.

(28) *Marovantaza*. Village à l'ouest de Mandritsara où il y a beaucoup de *vantaza*, petites huttes sans murs ni pignons.

Mitsena fôsa mandafo kavahy (29).

Ma*ng*ano foti-barotro am-bontsira (30).
Kolokoloko (31) ny reniben' ankanga.
Tratrany mirehoko, ny lelony mijaveky (32).
Mibitabitaka (33) Vazaha be avy ty nôsy.
Tòmpin' ny savaly kaka (34), tsy vaky hòtro.
Mitarazo (35) boeta, milanja boezanety.
Fonjam-by nifolahigny amin-kirandra (36).
Mitongaliky (37) mitifitry amim-poleta.
Tsiòlonòlom-bazaha karaha zaza.
Basy mitifi-boay tsy miandra vava.

Tentem- (38) bondraka, sòy matavy.
Jabora natao toto manta (39).
Nahòsitry somondrara valo.
Tapatapaham-pito, zaraim-balo,
Fôlo ta*ng*o tsy miditry amin-dikâ*ng*a.
Mahiza ny ba*ng*a mandry mantsilagny,
Tsahabe lanim-balavo lela.
Ravoravo ny ba*ng*a mahita antsasaka (40).
Mikoriky ny ba*ng*a mahita ngôzy (41).

---

(28) *Bikenkengy*. Ruisseau et village près d'Ankaramy (district de Maromandia, Analalava).

(29) *Fosa* et *Karahy*. Désignent, je pense, un seul et même animal. Cryptoprocta ferox. Bennet. *Fosa* est employé par les Tsimihety des plaines, et *Kavahy* par ceux de la forêt.

(30) *Foti barotra*. Acheter pour revendre avec bénéfice (peut-être parce que l'achat se change en vente, l'opération est renversée : *mifotitra*).

(31) *Kolokoloko*. Nom donné au dindon à cause de son gloussement.

(32) *Mijaveky*. Tomber comme un liquide sirupeux : le miel, les gouttes s'allongent beaucoup. La morve du nez des petits enfants : *mijaveky*.

(33) *Mibitabitaka*. Marcher fièrement, en se carrant, en écartant les bras.

On y porte au marché de la viande de *fosa*, on y vend de la viande [de *kavahy*.
On gagne de l'argent en vendant de la viande de *vontsira*.
La dinde est la grand'mère des pintades.
Sa poitrine glousse, ses caroncules semblent tomber.
Les grands Vazaha venus de l'extérieur marchent fièrement.
Ils ont des chevaux épouvantables dont la sabot n'est pas fourchu.
Ils portent des boîtes en baluchon, et sur l'épaule des baïonnettes.
Ils coupent des barres de fer sur leurs tibias.
Ils se mettent à genoux pour tirer au revolver (ou pistolet).
Les poupées des Vazaha ressemblent à des enfants.
Le fusil avec lequel on tire sur les caïmans n'a pas la bouche dirigée [vers le ciel.
Des *tentena* gras, des *sôy* bardés de graisse,
Avec leur graisse on lustre les cheveux.
On peut en enduire huit seins bien développés.
Me couperait-on en sept morceaux, me hacherait-on en huit
Pendant dix ans, je ne voudrais pas devenir *dekan*.
Il ne faut pas que l'édenté se couche sur le dos
De peur que les rats ne rongent sa langue.
L'édenté est content lorsqu'il trouve des bananes mûres.
Il a peur lorsqu'il ne trouve à manger que de la peau de bœuf cuite.

---

(34) *Kaka*. Animal sauvage. Monstre épouvantable. *Kakabe*: ogre, avec des dents de caïman chez les populations de l'intérieur et des dents de requin sur la côte.

(35) *Mitarazo*. Porter un paquet attaché au bout d'un bâton reposant sur l'épaule. Porter en baluchon.

(36) *Kirandra*. L'os de devant de la jambe, le tibia.

(37) *Mandohalika*. Se mettre à genoux.

(38) *Tentina*. Cisticola madagascariensis, petit oiseau

(39) *Totomanta*. Graisse pilée avec laquelle les femmes lustrent leurs cheveux.

(40) *Antsasaka*. Bananes que l'on a fait mûrir artificiellement, en les enterrant, en les suspendant au toit des cases.

(41) *Ngiza*. Peau de bœuf, et par conséquent, très dure sous la dent, lorsqu'autrefois on la faisait cuire au lieu de la vendre comme cuir.

JIJY MIRENDRA

Atsiko hamaky jijy mirendra.
Karako (1) fitatra (2), boeza (3) bidahara (4).
Mòriky Anjingo misy koera ladafy (5).
Tsiratsirak' i Bora, Mahandangongo.
Salampòngingy tany malama vato.
Antsiantsia zanak' Ankera.
Tomagniantsiavòla, zanak' i Kigny.
Jabady biko, kary midekadeka.
Rapiso manjengy zanak' akòho.
Biby tsy mana-maso (6), manjengy kàpiky.
Silamo bory (7), ny Hòva tsy mitaly (8).
Fehitry ny Hòva tsisy mangano gana (9).
Hitako trangon' i Jernaly (10).
Mitafo kapoaka (11), mirimba fagnitso.
Ny angatiny misy bolàka (12) fotsy.
Ny ambelany misy bolàka mena.
Ny efitry lematy mizara valo.
Ny atsimo indrindraka misy rapiso dy.
Fito galong' i Jernaly, fahafito mba misy vòlamena.
Galong' i Jernaly tsy taka-jehy.
Nefa zehy rapahan-tòndro telo.
Ialako ny sòva momba jijy mirendra.

(1) *Karako*. Perruche verte et cendrée (Psittacula madagascariensis).
(2) *Fitatra*. Tacheté, pommelé (se dit des bœufs).
(3) *Boeza*. *Koera* : perroquet.
(4) *Bidahara*. Noir ou rouge avec une tache blanche au front (se dit des bœufs).
(5) *Ladafy*. Noir avec une tache blanche sur l'un des côtés (se dit des bœufs).
(6) *Biby tsy manamaso*. Petit serpent de la forêt que l'on dit n'avoir pas d'yeux et qui ne sort que la nuit.
(7) *Bory*. Dont la tête est rasée et paraît ronde.

JIJY MIRENDRA

Nous allons chanter un *jijy mirendra*,
Des perruches tachetées, des perroquets *bidahara*.
En remontant la rivière d'Anjingo on trouve un perroquet *ladafy*.
Dans le promontoire de Bora est Mahanda*ngongo* (??).
Salampô*ngingy*, pays où les pierres sont glissantes.
Antsiantsia est le fils d'Ankera.
Tomagniantsivôla est le fils de Kigny.
Une civette cagneuse, un chat sauvage aux jambes écartées.
Un chat vit maritalement avec une poulette.
Un petit serpent vit maritalement avec une tortue.
Les Silamo ont la tête rasée, les Hova n'ont pas les cheveux tressés.
Les descendants des Hova ne se coiffent pas en faisant des *gana*.
J'ai vu la demeure du Général.
Le toit est en tôle et les cloisons en zinc.
L'intérieur est badigeonné de blanc.
L'extérieur est peint en rouge.
Dans l'intérieur il y a huit chambres.
Dans celle qui est tout à fait au sud il y a un chat sauvage.
Le Général a sept galons, le septième est en or.
La largeur de ces galons dépasse un empan.
Puisqu'elle a un empan et la largeur de trois doigts.
Je cesse la description concernant le *jijy mirendra*.

---

(8) *Mitaly*. Mettre les cheveux en tresses qui descendent autour de la tête.

(9) *Gana*. Tresse de cheveux dont le bout n'est pas arrêté et ressemble à un pinceau. Les femmes sakalava, dont les cheveux sont parfois courts et crêpelés, se coiffent ainsi.

(10) *Jernaly*. Le général Gallieni.

(11) *Kapoaka*. Fer-blanc, tôle en feuilles minces. Mesure formée d'une boîte de petits pois vide, qui sert à mesurer la ration quotienne de riz : cette ration elle-même.

(12) *Botaka*. Désigne une chose suspendue en l'air et qui peut osciller : une poulie, un lustre, etc., etc. Désigne aussi l'enduit dont on recouvre les cases.

JIJY MIRENDRA

Manòmba (1) tsòfi*ng*y tsy misy kavy (2).
Miari-draha marary è ! è ! è !
Tanà*ng*a tsy misy vala, halan' òlono andria*ng*a (3).
Tanà*ng*a tsy vala saigny, tsisy vara tsy lemby (4).

Lalambe Manjòla mitòvy tamin' tsobeha (5).
Fantanà*ng*a Manjòla hotry kijany è ! è ! è !
Domohina a*ng*ala, pizigny an-tanà*ng*a.
Vadin-dRangahy tsy mandroro*ng*o andeno (6).
Tsôkitsôky (7) natakalo tain' akôho.
Vaiavy tsy mitahy hotry fa*ng*alakotimboay (8).

Dabolerabe talen-kakazo.
Raviny araiky mety laiza*ng*a.
Za*ng*oza*ng*ony mety atao sambo.
Bòtsibòtsi*ng*y karaha damizany.

Tseriky zaho mahita vagò*ng*o (9).
Izy lavitry ambarako tafondro.
Marikitry karaha langorôny.
Ambaniny misy tambolim-bahy.
Zanabalala*ng*a velo*ng*o tsy minono.
Valala*ng*a manatôdy tsy mandamoka.
Pekim-balala*ng*a tsisy menakotro (10).
Roatelebe talem-bôro*ng*o.
Atôdiny mesa*ng*a amim-bariky.
Mamepeky (11) itondra*ng*a kanonta.
Izy foy karaha tsingaotra.
Boriky maty savaly malahelo.
Tain' ny ramole herinta*ng*o tsy lò.
Pitipitihimoko (12), lanin' aloy.
Lanin' ikakahely tsisy taola*ng*a.
Jabady maty an-kiaka maitso lela.
Tandraka maty, lelany ankavia.

---

(1) *Manomba*. (De *tombaka*) trouer.

(2) *Kavy*. Tout ce qui se met dans le trou percé dans le lobe de l'oreille : brins d'herbe, fragments de moelle de rafia, cercles de bois ou d'argent appelés *famontra*, rosace en argent fixée par une tige, etc., etc.

(3) Parce qu'on ne saurait où enfermer des bœufs et qu'ils pourraient s'égarer ou être volés.

(4) *Tsisy varany* (par euphonie : *tsisy vara*), inutile, bon à rien. *Tsy lemby*, non désert. La phrase signifie littéralement : il est inutile de ne pas le déserter, de s'y arrêter.

(5) *Sobeha*. Arc-en-ciel.

(6) *Mandroro*ng*o an-deno*. Descendre jusqu'au *leno* ou mortier à riz ; piler le riz. Les mortiers se trouvent souvent sous de gros arbres, au bas des villages. Les femmes s'y réunissent pour *mandisa vary*, piler le riz en commun.

JIJY MIRENDRA

Celui qui fait trouer ses oreilles sans avoir de boucles
Supporte une douleur (inutilement) è ! è ! è !
Un village où il n'y a pas de parc à bœufs, on ne désire pas y coucher.
Un village qui n'est pas entouré de drapeaux, il n'y a pas de raison [pour l'habiter.
La route qui va à Manjòla ressemble à un arc-en-ciel.
La grande place de Manjòla est comme un parc à bœufs.
Les tourterelles sont dans la forêt et les pigeons dans les villes.
La femme d'un chef ne pile pas le riz.
J'échange mon toupet de cheveux contre de la fiente de poule.
Une femme qui ne tresse pas ses cheveux est comme un *fanalakotim-[boay*.
Dabolerabe est le chef des arbres.
Une seule de ses feuilles forme une voile.
Avec ses brindilles on peut faire un bateau.
Lorsque ses fruits commencent à se former ils ressemblent à des dames-[jeannes.
Je suis étonné lorsque je vois des wagons (de Decauville).
Lorsqu'ils sont loin on dirait le bruit du canon.
Lorsqu'ils sont près on dirait le bruit du tambour.
En dessous il y a comme des lianes enroulées.
Les enfants des sauterelles grandissent sans avoir tété.
Les sauterelles ne pondent pas d'œufs clairs.
Avec leurs pattes on ne peut pas faire de l'huile.
Le grand *Roatelebe* est le chef des oiseaux.
Ses œufs sont gros comme des barriques.
Pour les briser il faut porter des marteaux.
Lorsqu'ils éclosent il en sort une bête grande comme un *tsingaotra*.
Lorsque la bourrique est morte, le cheval a du chagrin.
Les crottes de mulet ne sont pas pourries au bout de six mois.
Etre piqué par des moustiques ou dévoré par des *aloy*
C'est être mangé par de petits monstres sans os
Lorsqu'un *jabady* est crevé dans la brousse, sa langue est verte.
Lorsque le *tandraka* meurt, sa langue sort du côté gauche.

(7) *Tsokitsoky*. Toupet de cheveux que l'on conserve aux enfants, sur le front, ou derrière la tête, soit parce qu'ils sont nés avant terme, soit par prescription du sikidy.

(8) *Fangalakotimboay*. (Qui enlève la chassie des yeux du caïman, (chassie : *koty* ou *moty*). Nom donné à un oiseau : sans doute Ardea gularis, qui plonge dans l'eau, ce qui rend ses plumes lisses.

(9) *Vagingo*. Wagonnets Decauville employés à Analalava pour les terrassements.

(10) *Menakotro*. Littéralement : graisse des sabots ; huile de pied de bœuf.

(11) *Mamcpeky*. Se dit des oiseaux qui essaient de briser la coquille avec le bec pour sortir de l'œuf.

(12) *Paipaitohimoka*. Petites piqûres, mais douloureuses, comme celles des moustiques, des *mokafoy*.

SOVA MOMBA NY NAHAZOAN' NY VAZAHA NY TANY

Nahazoan' ny Vazaha ny tany. (1)
Tsoroaka (2) ny kakabe avy tan-dafy.

Mikiraro vy miankanjo kapòka.
Boto*ng*o mirafitry an-dòhategna (3).
Sômotro an' azy karaha pilipily.
Garamaso fararisany (4) amim-piso.
Mibekobeko (5) an-tsambo, mivòla*ng*a a*ng*aty botry (6).
Vòlandraha avy an-dafy tsy haintsika.
Lamy fa*gn*aby zaho tamin' izany.

*
* *

Boky nabalabala (7) tam-Borobò*ng*o.
Taratasy natopy Antanana*ng*arivo.
Vitsòro (8) ny andevo, hoy ny Vazaha.
Lengalenga, vandy, (9) hoy ny Hòva.
Na hiriatra (10) ny tany, vaky ny la*gn*atry,
Fa ny andevo tsy mety vitsòranay.
Nalefa ny savaly dimy hetsy,
Sòrida*ng*y nanaraka azy, ro arivo lahy.
Namakivahy ranomasigny tsy hita la*ng*y.
« Handeha zaho », hoy Ranavalomanjaka.
« Andeha aiza, anao », hoy ny Ampirinimistro.
Zaho andeha an-tampon' Ikongo ambalarikela.
Tsy takatra basy lava faha*ng*am-bôdy (12).
Izy alefa miko*ng*o (13) amin-daitry.
Silisilim-bato (14) hotry angaranady (15).
Manjava lala*ng*a amin' azy mitondra kanonta.
Mandeha herign' andro nibôla maka-bôhitry.
Tsy nety ta*ng*a ny Vazaha avy tan-dafy ;
Nakatra ny sòridany ty Majangay.
Nandeha namanta*ng*a (16) Antanana*ng*arivo,
Nitaribim-Bazaha kòranely (17).
Nangôrohòro zaza amim-baiavy.
Nangitakitaka (18) Ranavalomanjaka.
Tsy naharay saimbo ny Hova jiaby.
Mandry ny tany azom-Bazaha.
Fahavalo tsy misy, andevo nala*ng*a.
Mafoaka tato ny Garamaso.

---

(1) Littéralement : Conquête de la terre par les Vazaha.
(2) *Tsoroaka* ou *Tsororoaka*. Arrivée rapide comme celle d'une pirogue qui glisse sur l'eau.
(3) *Lohategna*. Le bas-ventre.
(4) *Fanarisary*. Qui ressemble beaucoup, tout à fait semblable.
(5) *Mibekobeko*. Baragouiner un jargon, un patois incompréhensible.
(6) *Botry*. Bateau ponté d'un tonnage parfois considérable, avec une voile triangulaire, d'origine indienne et faisant le grand et le petit cabotage sur la côte N.-O. et sur les Comores et Zanzibar.
(7) *Nibalabala* et *Natopy*. Mots synonymes ; lancer.
(8) *Vitsòro*, de *vitsotra*, affranchi, délié, laché, largué.
(9) *Vandy*. Mensonge, fausseté.
(10) *Miriatra*. Se déchirer, se crever, se fendre.
(11) *Ampirinimistro*. Déformation assez curieuse du mot « Prime-Minister ». De même plus bas : *riketa* pour *raiketa*.
(12) *Fahangam-body*. Que l'on charge par la culasse. De *fahanga*, nourriture.

CHANSON SUR L'ARRIVÉE DES VAZAHA A MADAGASCAR

Comment les Vazaha ont conquis cette terre.
Les êtres extraordinaires venus d'au delà des mers arrivèrent rapide-ment.
Ils avaient des souliers en fer, des vêtements de fer-blanc.
Des boutons étaient rangés sur leur bas-ventre.
Leur moustache était rouge comme du piment.
Leurs yeux étaient gris comme ceux des chats.
Ils baragouinaient dans les navires, ils parlaient dans les boutres.
La langue de ces étrangers nous ne la comprenons pas.
Je suis très étonné de toutes ces choses.

* * *

Un livre fut lancé à Bourbon.
Un papier fut lancé à Tananarive.
Libérez les esclaves, disaient les étrangers.
Menteries, mensonges, dirent les Hôva.
Quand bien même la terre craquerait et le ciel se fendrait,
Nous ne rendrons pas la liberté aux esclaves.
On envoya cinq cent mille chevaux,
Et deux mille soldats suivirent.
Ils traversèrent les mers dont nous ne voyons pas la fin.
Je m'en irai, dit la reine Ranavalona.
Où irez-vous, lui dit le Premier Ministre.
J'irai au sommet d'Ikongo où sont les entourages de cactus,
Où ne peuvent porter les longs fusils se chargeant par la culasse.
Lorsqu'on les décharge les balles se perdent parmi les rochers.
Ces rochers sont hérissés de pointes comme des obus.
Pour rendre le chemin facile il faudrait emporter des marteaux.
Après une semaine de marche on n'est pas encore au sommet de la colline.
(Mais) on ne peut pas arrêter les Vazaha venus d'au delà des mers.
Les soldats débarquèrent à Majunga.
Ils allèrent directement à Tananarive,
Conduits par un *koranely*.
Les femmes et les enfants tremblaient.
La reine Ranavalona tremblait aussi.
Les Hova ne purent même pas prendre leurs vêtements.
Le pays que les Vazaha ont conquis est pacifié.
Il n'y a plus de brigands, les esclaves sont libérés.
Les étrangers aux yeux gris sont vraiment puissants.

---

ration, ce qui est nécessaire pour être complet, charge du fusil une fois introduite dans le canon (la charge avant d'être introduite est l'*atsiro*).

(13) *Mikongo*. Aller frapper contre quelque chose.

(14) *Sitsitim-bato*. Qui est hérissé de pierres, formant comme des excroissances.

(15) *Angaranady*. Obus, grenades. La précision du tir de nos canons a si fort frappé les populations du N.-O. qu'elles croient que nous pouvons fabriquer des boulets qui, une fois lancés, se dirigent d'eux-mêmes vers les ennemis à atteindre, font des détours pour aller les frapper dans tous les coins. Ces boulets sont appelés *angaranady*, du mot français « grenade » sans doute.

(16) *Namantanga*. Tout droit, directement.

(17) *Koranely* ou *Koraneto*. Quelqu'un grand et fort comme un colosse, et cruel comme un monstre.

(18) *Nangitahitaka*. Avoir peur, éprouver des frémissements, des palpitations causées par la peur.

(19) *Mafoaka*. Etre puissant, terrible.

SOVA NAVIAN' NY ZANGAHARY

Sôva navian' ny Za*ng*ahary.
Ambario malòdalòda, (1) nòsy magneviny (2).
Amin-jany navian' ny Za*ng*ahary.
Ny fòfo*ng*aigny tatanign'am-pa*ng*òvo.
Tamin-Za*ng*ahary navian' ny tarazamontotro.
Gamadiniky misòma lakinta*ng*a.
Sojàbe misoma davôla*ng*a.
Ny lava-de*ng*o karaha lava-katra.
Sahafa mitòvy somonibory.
Ma*ng*aha-bary (3) karaha sinkelatra (4).
Malàky miaraka amin'maso mipy.
La*ng*ahazo'asôndrotro miampoko (5) amin'dagnitry.
Izy ankignigny mipetaka amin-drôndro.
Ny lagnitry rangosin' (6) òlo-mantotry (7).
Ny lagnitry mariny (8) azo lelafigny.
Titezam-bolamena makatra an-dagnitry.
Fimboàn' (9) d-Ratovoa*ng*a ma*ng*aton- (10) joro.
Malamatra be tsy azo adia lelo.
Akagny misy Rajarobe tòhagnin' ny aigny.
Za*ng*ahary na*ng*ano fôfonaigny
Rajarobe manana maso efatra.
Ma*ng*atriky mahatazanga manambòho (11) mahita.
Mahita raha an-tsòso*ng*o rondro.
Ratovoana Za*gn*ahary na*ng*ano ny òlona.
Niboaka naniry avy an-tany,
Ny habezany hotry ny Zanabatrotroka (12).
Ny hambòsany tsy ampy metatra araiky.
Remarema (13) sòmotro, bivòlom-bava.
Mikararavy (14) hotry raha' tsy tonga (15).
Ny masony mitòvy atòdim-pòdy.
Maitso mera*ng*am bolory.
Mena-lòhabe hotry jaky mena.

---

(1) *Malòdalòda.* Mou, gluant, comme de la pâte, de l'argile bien détrempée.

(2) *Magnevmy.* Allure des taureaux qui marchent l'un vers l'autre pour se battre, de deux chiens qui veulent jouer : le corps se déplace un peu latéralement, la tête est tournée, n'est pas dans l'axe du corps. Par extension : qui est de travers, en pente, d'accès difficile.

(3) *Manaha-bary.* De *hahaka* : vanner du riz.

(4) *Sinkelatra.* Éclairs très rapides.

(5) *Miampoko.* Frapper, heurter.

(6) *Rangasina.* Que l'on peut atteindre, mais avec un certain effort, en allongeant le bras.

(7) *Mantotry* ou *mitotoitry.* Demeurer, être assis, rester en place.

(8) *Marigny.* Auprès, près, voisin.

(9) *Fimboana.* Chemin que l'on suit, où l'on passe toujours.

(10) *Mangatona.* Se rendre à, s'approcher de.

(11) *Manambòho.* Littéralement : en tournant le dos.

(12) *Zanabatrotroka.* Les Sakalava et les Tsimihety croient qu'il y a sous la terre des hommes d'une espèce particulière qu'on nomme *Zanabatrotroka* ou *Kalorotrotroka.* Ils nous sont très inférieurs et nous considèrent comme leurs Dieux. Lorsque chez eux il fait jour, chez nous il fait nuit, et réciproquement. Ils sont tout petits, ont une grande barbe qui traîne par terre et ont de fort jolies femmes. Ils connaissent tous les gisements d'or, d'argent, de fer, etc., etc. Lorsqu'ils nous invoquent, et pour que leurs vœux soient exaucés, ils nous font

CHANSON SUR L'ORIGINE DES DIEUX

Description (des lieux) d'où viennent les Dieux.
Ile gluante, île posée de travers,
C'est de là que viennent les Dieux.
La vie s'y distribue avec un gobelet.
Des Dieux vient la coutume de porter les fardeaux en baluchon.
Les petits enfants y jouent avec les étoiles.
Les grandes personnes y jouent avec la lune.
Les trous de mortier à riz ressemblent aux trous de *katra.*
Les vans sont comme des pièces de dix sous.
Lorsqu'on vanne le riz, il se produit des éclairs
Rapides comme des clins d'œil.
Lorsqu'on lève le pilon à riz, il heurte le ciel.
Lorsqu'on le dépose, il est posé sur les nuages.
Une personne assise peut toucher le ciel en étendant le bras.
On est si près du ciel que l'on peut le lécher.
Pour monter au ciel il y a un escalier en or.
Ratovoana l'emploie lorsqu'il va assister aux sacrifices.
Il est si glissant que la langue elle-même ne pourrait s'y poser.
Là-bas est *Rajarobe*, soutien de la vie
Le Dieu créateur de la vie.
Rajarobe a quatre yeux.
Il peut voir par devant, il peut voir par derrière.
Il peut même voir ce qui est entre deux nuages.
Ratovoana est le Dieu créateur des hommes.
Il est venu de sous la terre.
Sa taille est celle des *Zanabatrotroko.*
Sa hauteur n'atteint pas tout à fait un mètre.
Il a une grande barbe et de fortes moustaches
Qui traînent sur le sol semblables à des choses que l'on ne peut porter.
Ses yeux sont pareils à des œufs de cardinal.
Ils sont bleu-vert comme l'indigo.
Ses cheveux sont rouges comme le *jaki-mena.*

---

connaître ces gisements. Ils ressemblent en cela aux hommes qui, pour se rendre les Dieux favorables, leur offrent de l'argent, du riz, des volailles, etc., etc.

Au-dessus de nous il y a des Dieux d'une première espèce pour lesquels nous sommes des *Katocatrotroko.* Au-dessus de ces Dieux il y en a d'autres d'une deuxième espèce qui leur sont supérieurs, et ainsi de suite jusqu'à la cinquième et dernière espèce qui comprend la quintessence des Dieux. La création est ainsi divisée en sept étages. A l'étage inférieur sont les *Zanabatrotroko* proprement dits, au deuxième sont les hommes et les animaux ; dans les troisième, quatrième, cinquième et sixième sont des Dieux de perfection croissante et désignés sous le nom générique de *Zangahary.* Dans le dernier, enfin, sont les Dieux supérieurs, les *Zangaharibe* ou *Zangaharomalandy*, les Dieux blancs. Ceux-ci habitent une maison en argent, portent des vêtements en or, ne mangent que l'odeur des aliments et ne boivent que la sueur des hommes.

Ce sont les *Zangaharibe* qui nous ont enseigné à assaisonner les aliments, à y ajouter des condiments afin qu'ils aient une odeur exquise dont ils pourront se délecter. Cela est si vrai, me disait un vieux Tsimihety, que lorsque les aliments sont cuits ils exhalent un parfum délicieux, parfum qui ne se trouve plus lorsque la digestion est terminée. Les Dieux des régions supérieures l'ont absorbé nous laissant à la place............ la mauvaise odeur « sui generis ».

(13) *Remarema.* Barbe large et épanouie.

(14) *Mikararary.* Qui pend jusqu'à terre, qui traîne à terre.

(15) *Tsy tonga.* Que l'on ne peut porter, que l'on ne peut faire arriver jusqu'à.

Zahako indray mandeha hotry lionaomby.
Ny nifiny fôtsy hotry taratasy.
Mangilatra meran*g*a am-bakoly.
Ny lelany mena matromatroko (16).
Ny hòdiny hotry voangy-masaka.
Ny tòndrony mangarakaran*g*a (17) hotry hiboahan-dio.
Mena hongotra karaha zazamena.
Mandeha tsy regny migadôn*g*o
Làlan*g*a imboàny manaranara.
Ny tany nialàny tsangan-gôsy (18).
Ti-hinon-drano mamelin-kavandra fito.
Ti-hiseky mananty ranom-baratra.
Izy miseky mantotry an-tsezy vòla.
Rokotigny (19) amim-paratam-bolamena.
Fagnizigny, zan*g*ahary mifady (20).
Davôlan*g*a, zan*g*ahary magnilo (21).
Lankitan*g*a lôhavary nafafy.
Ialako sôva amin-jan*g*ahary.

---

(16) *Matromatroka*. Sali, fané, déteint, décoloré.
(17) *Mangarankaranga*. De *harangaranga*: espionner, scruter, regarder à travers ou derrière quelque chose.
(18) *Gòsy*. Tourbillon de poussière sur terre.
(19) *Rokotigny*. Que l'on gratte, que l'on racle.

Au premier abord, ils ressemblent à du sang de bœuf.
Ses dents sont blanches comme du papier.
Brillantes comme de la porcelaine.
Sa langue est d'un rose fané.
Sa peau a la couleur des citrons mûrs.
Ses doigts sont transparents comme si on voyait circuler le sang.
Ses pieds sont rouges comme ceux d'un nouveau-né.
Lorsqu'il marche on n'entend pas le bruit de ses pas.
La route où il passe devient glaciale.
Dans les lieux qu'il quitte se forment des tourbillons.
S'il veut boire, il avale sept grêlons.
S'il veut se baigner, il recueille l'eau des pluies d'orage.
Pour se baigner, il s'assied sur une chaise d'argent.
On le frotte avec une piastre en or.
Lorsqu'il fait nuit, c'est que les Dieux observent des fady.
Lorsqu'il y a clair de lune, c'est que les Dieux allument de grand feux.
Les étoiles sont des grains de riz pilés que l'on a semés.
Je laisse la description des Dieux.

---

(20) *Mifady*. Pour observer certains *fady*, on doit s'enfermer dans une case calfeutrée, bien obscure. Les *Zangahary*, pour observer leurs *fady*, font l'obscurité.

(21) *Magnilo*. Pêcher la nuit, surtout des anguilles, avec des torches. Eclairer une case, un chemin.

SOVA MOMBA NY VOLA

Navian' ny vôla

Ambario magnidigny, nôsy ma*ng*ame.
Vôla mibiribiry (1) karaha vato.
Vôla ariary tsy tondran' ôlo-mivady.
Hamaky lematy mandray baramina.
Kanonta amin-jany tsy tòndran' òlo-dimy.
Vôla vakivaky hotry vato hara*ng*a*ng*a.
Mitsohiaka (2) hotry vary fotsy nafafy.
Maro be tsy voaisa hotry lakinta*ng*a.
Hamaky azy mamelon-dakilòsy (3).
Olo-birignan-(4)jany tsy mety velo*ng*o.
Ny tafon-trano amin-jany lelam-bôla tsy vaky.
Ny rimba dahôlo kirôbobory.
Simonibory natao tapenaka.
Ny marke rehetry natao girodo*ng*o.
Olono nôsy raiky (5) manan-karia*ng*a.
Gamadiniky mikiraro vôlafòtsy.
Sojabe mikiraro vòlamena.
Taim-bôla natao tòla*ng*a.
Safindri-mahatia (6) natao hazo maty.
Ny vorim-(7)bôlafotsy natao vila*ng*y.
Kapila sy sôtro, vorim-bôlamena.
Mbola gaga zaho lany fa*ng*ahy.
Nahita ny nôsy navian' ny vòla.
Tsinjovin-davitry hotry rondro fòtsy.
Zaha*ng*a mariny hotry tra*ng*o fagnitso.
Lematy zaha*ng*a ma*ng*elatrelatra.
Vahiny amin-jany latsa-dranomaso.

---

(1) *Mibiribiry.* Rouler, avancer en roulant.

(2) *Mitsohiaka.* Qui présente un grand aspect blanc, comme du sable, des coraux, l'eau qui brille au soleil : synonyme de *manjoriaka*, qui ne s'applique jamais à l'eau.

(3) Pour avertir du danger, comme on sonnait le clairon pour avertir que l'on faisait sauter des mines.

(4) *Birignana.* Etre frappé par les éclats qui sont projetés.

CHANSON DE L'ARGENT

Origine de l'argent

Ile qui répand de l'argent, île qui donne.
L'argent y roule comme une pierre.
Une piastre ne peut y être portée par deux époux.
Pour la briser il faut une barre à mine.
Le marteau qu'il faudrait ne pourrait être soulevé par cinq personnes.
L'argent coupé y est comme des blocs de coraux.
Il est répandu en larges plaques blanches comme du riz blanc éparpillé.
Il est si abondant qu'on ne pourrait pas plus le compter que les étoiles.
Lorsqu'on va le casser on sonne une cloche,
Car celui qui est atteint par les éclats est tué net.
Les toits, dans cette île, sont faits avec des piastres entières.
Les cloisons sont faites de pièces de un franc,
Les pignons avec les pièces de cinquante centimes.
Des sous de toute espèce forment les planchers.
Tous les habitants de l'île sont riches.
Les petits enfants ont des souliers en argent.
Les grandes personnes portent des souliers en or.
Avec les scories d'argent on fait les pierres du foyer.
La viande coupée en lanières et séchée remplace le bois à brûler.
Avec des débris d'argent on fait les marmites.
Avec des débris d'or on fait les assiettes et les cuillers.
Je suis étonné, confondu,
Lorsque je pense à cette île d'où vient l'argent.
On l'aperçoit de loin comme un nuage blanc.
Vue de près, elle est comme une maison recouverte de tôle.
Lorsqu'on la regarde, elle scintille.
Quant à ceux qui n'y sont pas habitués,
Leurs yeux pleurent (car ils sont éblouis).

---

(5) *Olona nösy raiky.* Le mot *raiky*, un, veut dire : de l'île dont on parle *Olono-trango raiky* : tous les habitants de cette maison, d'une seule et même maison.

(6) *Safindro-mahatia. Safindrana* : viande découpée en longues tranches et que l'on fait sécher au soleil ; on l'appelle encore *masikity, sokoza*. Le mot *mahatia* désigne la viande chez les Tsimihety comme chez les Sakalava.

(7) *Vorina.* Fils d'or et d'argent avec lesquels on fait les broderies, les galons, paillettes d'or, d'argent, ou de clinquant.

SOVA MOMBA NY KETSOKETSO

Tany navian' ny ketsoketso.
Anjòro miahoaho (1) an-tany mivòla*ng*a.

Anda*ng*iny avaratra misy minon-toaka (2).
Atsimon-indrindraka misy ga*ng*o manòsy.
Atignana misy antobavy manonta.
Andrefa*ng*a misy antilahy mandidy vary.
Ampivoany misy lòlo mitsabo fety.
Jiaby naharo natao la*ng*ona*ng*a.
Ny vòro*ng*o jiaby mampandihy elatra.
Ny kakazo amin-jany nampandihy raviny.
Ny ahitry jiaby namela-maitso.
Ny savaly biby nifamely diamanga.
Mitsikongakonga*ng*a (3) karaha raha lefaka.
Ny raha jiaby andrano ma*ng*ano raloba (4).
Ny rano mandevy hotry mitanehigny.
Namory mitovy tamin-tsavony.
Miòva fòtsy be hotry ronono.
Ny tany dia*ng*a mòramòra mi*ng*o*ng*ó*ng*o (5).
Dia*ng*a fòntrifòntry (6) ma*ng*ano tseky.
Dia*ng*a fòntry loatra ma*ng*antso pòlisy.
Ny vato rahetry mibisibisiky.
Mandeha mivòngovòngo (7) hòtry natrebo (8).
Mitratro (9) mifa*ng*ame bazòro.
Arivo ta*ng*o miketsoketso tsy mety tapitry.
Handigny izany tapitry, aligny ny andro.

---

(1) *Miahoaho*. Allees et venues de personnes qui se croisent et parlent toutes ensemble et font un bruit comme celui qui s'échappe d'un grand marché.

(2) *Andaniny avaratra*. Du côté Nord et près du coin.

(3) *Mitsikongakonganga*. Pour un cheval : lever le derrière pour ruer : pour un bateau, un boutre : tanguer, se relever pour retomber lourdement : autre sens : s'agiter.

(4) *Raloba*. Chansons que chantent les vieillards en frappant sur des bambous pour s'accompagner.

CHANSON DU BRUIT, DU BABILLAGE

Pays d'où vient le babillage.
Dans les coins on entend des bourdonnements de voix, sur toute la [terre on parle.
Dans le coin, au Nord, il y a des gens qui boivent de l'eau-de-vie.
Tout à fait au Sud des jeunes gens piétinent les rizières.
A l'Est, une vieille femme met du riz en gerbe.
A l'Ouest, un vieillard fauche le riz.
Au Centre, des esprits célèbrent une fête.
Les êtres et les choses sont réunis en assemblées.
Tous les oiseaux font danser leurs ailes.
Les arbres font danser leurs feuilles.
Toutes les herbes se couvrent de fleurs bleues.
Les chevaux se lancent des ruades de joie,
S'agitant comme des fous.
Tout ce qui vit dans l'eau chante le *raloba*.
L'eau bouillonne comme si on la chauffait.
Elle écume comme du savon.
Elle devient très blanche comme le lait.
La terre sur laquelle on marche doucement murmure.
Si on y marche plus fort, elle gémit de douleur.
Si on y marche trop fort, elle appelle la police.
Toutes les pierres chuchottent entre elles.
Elles marchent pesamment comme des éléphants.
Lorsqu'elles se rencontrent, elles se disent bonjour.
Au bout de mille ans ce bruit n'aura pas cessé.
Attendre qu'il cesse, c'est attendre la fin du monde.

---

(5) *Mingongongo* ou *mageagnena*. Bourdonner comme les insectes, murmurer, parler bas.

(6) *Fontry*. Contraction de *fonitra*. Adjectif qui donne une qualification de force, de solidité, ou porte les qualités et les défauts au superlatif.

(7) *Mirongorongo*. Lourdement, pesamment, comme un gros bœuf, les grosses vagues de la mer.

(8) *Natrebo*. Eléphant. Mot *makoa* qui s'est assez répandu dans le Nord Ouest. L'éléphant figure dans plusieurs contes, mais il y est souvent berne.

(9) *Mitra'ro* ou *mitraotra*, *mitraoka*. Se rencontrer, rejoindre quelqu'un.

OSIKY KIR'DONGO (1)

I. — « Menagala » (2)

E ! è ! è ! è ! — E ! è ! è ! è !
Ohòh ! hòhòhòh ! è ! è ! è ! è !
O ! tandrok' i Menagala ! E ! è ! è !
Refy ny vakitratra, lahy, è ! E ! è ! è !
Ah ! haha ! haha ! E ! è ! è !
Mamo ô, ô vaiavy è ! E ! è ! è !

*
* *

Kiaka ny andro, vaky ny masôva (3).
Aligny ny andro, vaky ny diavòlana.
Tandrok' i Menagala, tòmpoko anao.
Tsy azo atao kapeky.
Tongoa*ng*' i Menagala.
Mera*ng*a ambotria.
Jabora*ng*' i Menagala.
Karaha tamotamo.
Tsy azo atao savo*ng*y.
Tain' i Menagala.
Karaha a*ng*antolo.
Hòditry i Menagala.
Tsy azo atao kiraro.
Ohin' i Menagala.
Mera*ng*a am-pamafa.
Akòry Menagala, vaiavy.
Tsy atao latety, ga*ng*o.
Tsy angalam-baiavy (4) izio ô !
O ! fa*ng*evan-kijany (5), lahy, è.
Kiaka ny andro, vaky ny masôva.
Aligny ny andro, vaky ny diavôla*ng*a.

---

(1) *Osiky*. Chant, chanson que l'on chante généralement seul, chez soi, en s'accompagnant avec un accordéon, et non devant une nombreuse assistance qui bat des mains comme pour les *sòra*, et les *jijy*.

(2) *Menagala*. Nom d'une vache légendaire, rouge de poil, avec des cornes très longues.

(3) *Masôva*. Soleil.

CHANTS POUR ÊTRE ACCOMPAGNÉS PAR L'ACCORDÉON

I. — « Menagala »

E ! è ! è ! è ! — E ! è ! è ! è !
Ohòh ! hòhôhòh ! è ! è ! è ! è !
O ! cornes de Menagala ! E ! è ! è !
Longues d'une brasse et demie, ò hommes. E ! è ! è !
Ah ! haba ! baba ! E ! è ! è !
Nous sommes ivres, ò femmes, E ! è ! è !

*
* *

Lorsque le jour vient le soleil paraît.
Lorsqu'il fait nuit la lune se montre.
Les cornes de Menagala, mesdames,
Ne peuvent servir à faire un briquet.
La bosse de Menagala
Est comme une fourmilière.
Le suif de Menagala.
Est jaune comme du safran.
On ne peut en faire du savon.
Les excréments de Menagala
Sont comme des feuilles de manioc pilées.
Avec la peau de Menagala
On ne peut faire des souliers.
La queue de Menagala
Est semblable à un balai.
Que pensez-vous de cela, ò femmes !
On ne peut pas la vendre pour payer l'impôt, ò jeunes gens.
On ne peut pas la tuer à l'occasion d'un mariage, ô femmes.
O ! c'est l'ornement des pâturages, ò hommes !
Lorsque le jour vient, le soleil paraît.
Lorsqu'il fait nuit, la lune se montre.

(4) *Tsy angalam-baïary*. Lorsqu'un mariage est célébré, le futur doit fournir une vache bien grasse, qui, le plus souvent, est tuée et mangée par les assistants.

(5) *Fangera*. De *era* : beauté, excellence, bonté.

(6) Après chaque ligne l'assistance répète le refrain, è ! è ! è ! ou, le plus souvent, le chanteur, qui est seul, joue une petite ritournelle sur son accordeon.

II. — « Garasisa »

Ah ! hahahahahahahaha ! (*bis*)
Ahah-ha ! haha ! ahahahaha !

O ! Garasisa (1) !	**Ahahaba** (etc.)
O ! Garasisa !	id.
Betsabetsa.	id.
Rano maloto !	id.
Toaka rafa.	id.
Rano madio ô !	id.
Mahamamo ô !	id.
Na ratsy raha,	id.
Na tsara raha,	id.
Tokotany (2) tsy ialako !	id.

O somao (3) ny aigny è !
O somao ny aigny è !
O somao ny aigny è !
Tsy hainao farany tôy (4) è

(1) *Garasisa.* Exercices (??).

(2) *Tokotany.* Un coin de terre, sous entendu : le coin de terre où je suis né, le pays que j'habite.

II. — « Garasisa »

Ah ! hahahahahahahaha ! (*bis*).
Ahahaha ! haha ! ahahahaha !

O ! Garasisa !	Ahahaha !
O ! Garasisa !	id.
Betsabetsa,	id.
Eau sale !	id.
Alcool de betsabetsa,	id.
Eau propre !	id.
Tout cela enivre !	id.
Qu'il m'arrive du bien,	id.
Qu'il m'arrive du mal,	id.
Je ne quitte pas ma patrie !	id.

O ! jouez pendant la vie è !
O ! profitez de la vie è !
O ! amusez-vous pendant la vie è !
Vous ne savez pas comment elle finira.

---

(3) *Soma*. Jeu, divertissements, distractions.

(4) Cette dernière phrase peut signifier également : Vous ne savez pas comment finira, comment sera votre vieillesse : *tay* : vieux, âgé, pour les personnes : mûr, pour les fruits.

RALOBA (1)

I

E, lahy, è ! hé ganga*ng*o, ehé ! ehehe !
Hamaky sôra-draha raiky aha ! ahaha !
Iatrefigny Androna havan' i Sogaly oho ! ohoho !
Lazan' Iatrefigny regnin' Tsanagaly, ehe ! ehehe !
Monigny Marovantaza vôla (2) aha ! ahaha !
Mahitsy melomeloko Amboaboa oho ! ohoho ! (3)
Ma*ng*atao tsirak' i Marovantaza oho ! ohoho !
E lahy ! è ! è Manjiva è !
Manjiva ratsy, zaman- (4) dRazandry.
Antobavy tònga lia*ng*a (5) Andranomalaza,
Na*gn*ano taritariky amin-tsakondry.
Aviteo na*ng*amo (6) zanak' i Antsahabiminko.
Maty ny malo*ng*o malandy koritsatra (7).
Vignibignitry ny Za*ng*ahary a*ng*ambo.
Tsy nazava fô (8) lòlon' ampanjaka.
Maromiandra (9) nitahy nangady òvy,

Bikilôsy (10) namoaka, sajoa raiky,
Antsatròtro (11) na*ng*ano : « Atôvo, zalahy ».
Tondraka, ranobe Manôngarivo (12).
Manòngarivo namono òlono zato.
Lôso*ng*o (13) ny aomby arivo nihin' (14) Iandrako.
Iandra*ng*oma*ng*a*ng*a tavela a*ng*efaka (15) adabo.

Somondrara tavela a*ng*ambon tintòro*ng*o (16).

II

Indraiky zaho na*ng*ato*ng*o (17) finoman-(18)drakomba.
Zaman-jaza natotry agnefak' aramy.
Ny zaza nentiny nambokimbokin-(19) a*ng*ambo.
Zareo finoman-draiky lava sadika.
Toaka barika raiky lanin' ehy selatra (20).

---

(1) ***Raloba***. Voir note 4, page 136.

(2) *Vôla*. Adjectif qui signifie : beau, élégant.

(3) Après chaque vers le refain est chanté par l'assistance.

(4) *Zama*. L'oncle.

(5) *Tònga lianga*. Qui est devenu avide de chair, de bœuf ou de poisson.

(6) *Nangamo*. Enivrer du poisson en jetant dans l'eau des lianes écrasées appelées *famamo* : Mundulea divers, de la famille des Légumineuses : M. Telfairii Bak. ; M. suberosea Benth. ; M. pauciflora Bak. ; et peut-être M. striata Dub. et Dop.

(7) *Malandy koritsatra*. Très blanc, *koritsatra* ne s'emploie qu'avec blanc et élève la qualité au superlatif.

(8) *Mazava fô*. Bon, charitable ; bon cœur, cœur ouvert.

(9) *Maromiandra*. Esprits qui habitent *Maromiandra*, montagne située au Sud d'Ankaramy (district de Maromandia, Nord d'Analalava).

(10) *Bikilôsy*. Esprits qui habitent *Bikilôsy*, montagne située près de Manongarivo (district de Maromandia).

CHANSONS DES VIEILLARDS

I

E ! hommes ! è ! hè jeunes gens ! èhè ! èhèhè !
Nous allons décrire une chose intéressante, aha ! ahaha !
Iatrefigny de l'*Androna*, parent de *Sogaly*, oho ! ohoho !
Sa renommée est parvenue jusque chez les Sénégalais.
Il demeure au beau village de *Marovantaza*.
La rivière d'*Amboaboa* est tantôt droite, tantôt sinueuse.
Dans un de ses méandres est *Marovantaza*.
E ! hommes ! è ! è ! *Manjiva* è !
Vaurien de *Manjiva*, oncle de *Razandry* !
Une vieille femme gourmande d'*Andranomalaza*.
Fait des *taritariky* pour prendre des *sakondry*.
Ensuite elle empoisonne l'eau d'un affluent de l'*Antsahabiminko*.
L'anguille très blanche en est morte.
Cela a fort fâché les Dieux d'en-haut.
Les esprits des anciens rois ont été irrités.
Les esprits de *Maromiandra*, qui aident ceux qui recherchent des tubercules,
Ceux de *Bikilôsy*, qui font trouver des cruches (pleines d'argent).
Et ceux d'*Antsatrotro* disent : « Tuez-la, mon ami ».
La grande rivière de *Manongarivo* déborde,
Elle tue cent personnes.
Elle emporte mille bœufs appartenant à *Iandrako*.
Iandrangomanganga fut trouvé accroché aux branches fourchues d'un *adabo*.
Une jeune fille fut trouvée au sommet d'un *tintôrongo*.

II

J'ai assisté une fois à une fête de circoncision donnée par des maques.
L'oncle de l'enfant était assis sur une branche fourchue de *ramy*.
L'enfant lui fut apporté en sautant de branche en branche.
Ceux qui assistaient à la cérémonie avaient de longues queues.
Une barrique de *toaka* fut vidée au milieu des rires éclatants.

---

(11) *Antsatrôtro*. Esprits qui habitent *Antsatrôtro*, montagne située près de Bejofo (district de Maromandia).

(12) *Manongarivo*. Rivière qui se jette dans la baie de Port-Radama, à Maromandia.

(13) *Lôsongo*. Qui est parti, qui a été entraîné.

(14) *Nihtay*. Mis pour *ny ony*, *ny any*, celui de, ceux de, qui appartient à.

(15) *Efaka*. Une fourche, une branche fourchue.

(16) *Tintôrongo*. Arbre non identifié.

(17) *Hatona*. S'approcher de quelque chose ou de quelqu'un, assister à une cérémonie, en être témoin.

(18) *Finomana*. Cérémonie où l'on boit et où l'on mange. Ici, cérémonie de la circoncision.

(19) *Mambokimbokona*. Enjamber, franchir d'un saut. La phrase signifie que le *zaza* fut apporté en sautant de branche en branche, tout en haut, en venant du haut de l'arbre.

(20) *Selatra*. Très fort, éclatant. Ne s'emploie qu'avec *chy* : rire.

Zareo mihenjikenjiky ambonin-dalaza*ng*a (21).
Tsy mahafantatra raha fahafaty.
Zareo fôkonòlo*ng*o samby menamaso.
Madity ta*ng*a*ng*a hotry taifisaka (22).
Ny tôriny hotry batôno maintigny.

III. — Malandy ny aomby

Malandy ny aomby !
Rangotratra ny aomby vanda*ng*a ambany.
Malandy e ! ny aomby !
Bidahara ny aomby felana an-kandrigny.
Malandy e ! ny aomby !
Mazava lòha ny aomby, mazava làlan' komba*ng*a.
Malandy e ! ny aomby !
Ja*ng*ono*ng*ono*ng*o. Ja*ng*ana*ng*ana*ng*a (23).
Malandy e ! ny aomby !
Vòlana an-tampon-dòha tsy mety lany.
Malandy e ! ny aomby !
Vato milevign' ila raha timotry.
Malandy e ! ny aomby !
Handiny zany tapitry aligny ny andro.
Malandy e ! ny aomby !

---

(21) *Lalazanga*. Les Tsimihety de la forêt attrappent les lémurs au piège de la façon suivante : ils font une large saignée dans la forêt, assez large pour que les lémurs ne puissent la franchir d'un bond. Ils installent entre deux troncs se faisant face une grosse branche formant passerelle : c'est le *lalazanga*. Sur cette branche ils agencent une sorte de piège formé d'un branche ployée en arc, portant un nœud coulant. C'est une sorte de *kibitsoko* qui porte le nom spécial de *fandrik' arohotra*. Le lémurs s'engagent sur le *lalazanga*, passent leur cou dans le nœud coulant, font déclancher le piège et sont étranglés.

gambadèrent au-dessus des *talazanga*.
Ils ne connaissaient pas ce qui cause leur mort.
Tous ceux de cette assemblée avaient les yeux rouges.
Leurs mains étaient adhésives comme des pattes de *taifisaka*.
Leur anus était comme un bouton noir.

III. — Le bœuf est blanc

Le bœuf est blanc.
Le bœuf dont le ventre est tacheté est *rangotratra*.
Blanc, ô ! le bœuf !
Le bœuf qui a une tache blanche sur le front est *bidahara*.
Blanc, ô ! le bœuf !
Un bœuf à tête blanche met une tache claire sur la route qu'il suit.
Blanc, ô ! le bœuf !
Murmures ! Bourdonnements !
Blanc, ô ! le bœuf !
Les paroles qui sortent de la tête ne peuvent prendre fin.
Blanc, ô ! le bœuf !
Une pierre plantée dans le sol, demeure immobile.
Blanc, ô ! le bœuf !
Attendre que cela prenne fin, c'est attendre la fin du monde.
Blanc, ô ! le bœuf !

---

(22) *Taifisaka*. Sorte de lézard appelé encore : *Rakoma*. *Taha*, dont les doigts, largement spatulés, sont garnis de ventouses qui leur permettent de marcher sur les surfaces les plus lisses : Ptyodactylus fimbriatus.

(23) *Jangonongonongo*, *Janganonganonga*. Nom donné aux mille bruits de la nature qui sont produits, disent les Tsimihety, par des esprits auxquels ils donnent ces mêmes noms. Par extension : bruit léger de conversation.

SOVA NY MAKOA

Izôvy tale-makoa (1).
Rakomalabe tale-makoa.
Sòmotran' azy karaha ribà.
Mibisibisiky regnin' òlo Morisy (2).
Mimoehy regnin-jareo Farantsy.
Mikohoko karaha difi-baratra.
Izy mandeha karaha atsidintsidigny (3).
Nifiny ilay maty karaha famaky.
Aiza teran-dRakomalabe !
Ambatomikirigny andôhan' Imorimo (4).

(1) *Makoa*. Nègres d'Afrique, venus du Mozambique, assez nombreux sur la côte Ouest. Ils ont été apportés comme esclaves par les Arabes.

(2) *Morisy*. L'île de France ou Maurice, dont le nom est bien connu de tous

CHANSON MAKOISE

Quel est le chef des Makoa !
Rakomalabe est le chef des Makoa.
Les poils de sa barbe sont comme des rubans.
Lorsqu'il parle doucement, il est entendu par les habitants de Maurice.
Lorsqu'il rit il est entendu par ceux de France.
Lorsqu'il tousse, c'est comme des eclats de tonnerre.
Lorsqu'il marche, c'est comme quelqu'un que l'on pousse.
Ses dents sont comme des haches.
Où est la demeure de Rakomalabe !
Elle est au lieu dit : Aux pierres sonores, avant d'arriver à Imorimo.

---

les habitants du N.-O. en raison des relations commerciales que les colons de cette île avaient établies avec eux depuis longtemps.

(3) *Tsidintsodina*. Pousser quelqu'un ou quelque chose, repousser rudement.

(4) *Imorimo*. Pays d'Afrique (?) d'où les Makoa se disent originaires.

ANTSANA ANTANKARANA

Antsan' (1) Ikôto.
Lavalava tsy baranjeny.
Botrabotry tsy voangivy.
Madiniky tsy taretry.
Jobijoby (2) tsy saribongo.
Savaka (3) ambara (4) ba*ng*a,
Mahay mihomehy.
Bala*ng*a antendro maso,
Mahay mizaha.
Langalanga lòha,
Mahay mandeha.
Mitringo tsy marary voa tain' akoho.
Izy ma*ng*oatra, magnitra harafa.
Ny raniviny karaha vorin-dronono.

(1) *Antsa*. Chanson, cantique.
(2) *Jobijoby*. Noirâtre.

CHANSON ANTANKARA

Chanson de Koto.

Il est long et ce n'est pas une aubergine.
Il est gras et ce n'est pas un fruit d'angivy.
Il est mince et ce n'est pas du fil.
Il est noirâtre et ce n'est pas une montagne.
Avec ses dents écartées il ressemble à un édenté,
    Aussi sait-il rire.
Il semble loucher, mais ne louche pas tout à fait,
    Aussi sait-il bien regarder.
Il porte haut la tête,
    Aussi sait-il bien marcher.
Il boite sans être malade.
Lorsqu'il baille, il exhale une odeur de *harafa*.
Sa salive est comme de la mousse de lait.

(3) *Saraka*. Dont les dents sont écartées.
(4) *Ambara*. Qui semble être une chose mais qui n'est pas cela.

ODY ET FANAFODY
(CHARMES ET REMÈDES)

EXTRAITS du *Tantara ny Andriana*
traduits par
Mme B. DANDOUAU, Directrice d'École à Tananarive,
et annotés par
le Dr FONTOYNONT, Président de l'Académie Malgache

AVANT-PROPOS

Dans le *Tantara ny Andriana* du R. P. Callet se trouvent de nombreuses pages concernant les maladies et les remèdes ou exorcismes employés par les Malgaches. Il y a même parfois des mesures d'hygiène, pour la variole, par exemple. Jusqu'ici ces pages n'avaient pas été traduites car elles sont d'une traduction et d'une interprétation difficiles. Il leur fallait, pour être utilisées, une annotation sérieuse. Mme Dandouau a fait une traduction que j'ai annotée.

Nous avons pensé, ma collaboratrice et moi, qu'il n'était pas indispensable de suivre dans les traductions des différents passages l'ordre exact du manuscrit. D'ailleurs un renvoi indique, à chaque changement de passage, les références du texte malgache.

Le long travail de 124 pages, très consciencieux, de M. Dandouau, intitulé : *Catalogue alphabétique des noms malgaches de végétaux* et publié dans le *Bulletin Economique* de Madagascar, travail reproduit presque textuellement par le Dr E. Heckel dans « Les plantes utiles de Madagascar », nous a permis d'identifier la plupart des végétaux employés. Un répertoire alphabétique, qui se trouve à la fin du travail, évitera au lecteur de pénibles recherches.

Nous continuerons à essayer d'identifier les quelques plantes dont le nom scientifique nous manque et, si nos efforts sont couronnés de succès, nous publierons ce complément dans un prochain volume des Bulletins de l'Académie malgache.

Tel quel le travail a été considérable et tout l'honneur en revient à Mme Dandouau.

Dr FONTOYNONT.

MALÉFICES

Différentes sortes de maladies (produites par les maléfices) et leurs remèdes (1)

Si des personnes tombent malades, c'est parce qu'on leur a jeté des sorts. Lorsqu'une maladie attaque quelqu'un, le *sikidy* (2) en fait connaître la cause : les poules, le *fahatelo*, des discordes, des choses nuisibles. Le *mpisikidy* dit alors : « Le malade ne mangera « plus de poules car un ennemi les a ensorcelées ; le sortilège a été « jeté sur les poules et le manioc, qui sont devenus des choses « dangereuses et rendent malades. »

Mosavy an-trano. — (Le maléfice a été jeté par quelqu'un de la maison). On emmène chez le *mpisikidy* le malade pour changer d'air et chercher la guérison.

Mais il est aussi des maladies qui frappent en dehors des maisons et qui proviennent des brigands, de la nourriture, de certaines personnes, du chemin. Ce sont des maladies qui frappent la nuit, que l'on contracte en voyage, des sortilèges faits par des personnes sur la route ou déposés sur la nourriture prise en chemin : bananes, manioc, citron, sucre. Ni la bonté ni l'amitié n'ont inspiré ces sortilèges faits par des personnes, c'est pourquoi le *mpisikidy* dit que ce sont des *amis trompeurs*.

Les faiseurs de sortilèges ensorcellent rapidement avec les maléfices qu'ils ont en main, ou avec des racines d'arbre qu'ils râpent, ou avec les maléfices qui rendent malades, qui tuent ou qui permettent de voler.

Les *mpisikidy*, au contraire, possèdent les remèdes qui peuvent faire du bien ; ils les appelent *fandresy*, « qui triomphent », car ils les préparent assez puissants pour vaincre les mauvais sortilèges. Les *mpisikidy* ont une grande puissance : malades, ils ne peuvent être atteints par des sortilèges mortels, par les charmes qui occasionnent des blessures ; ils triomphent des maléfices puissants, grâce à Andriamanitra et aux facultés qu'Andriamanitra leur a données. C'est pourquoi on les consulte sur le choix des localités où on veut s'établir et sur l'emplacement où l'on désire édifier une maison. Cela explique pourquoi ceux qui ont des maladies s'empressent d'avoir recours à eux puisqu'il est de leur nature de ne pouvoir être vaincus par de mauvais sortilèges.

Lorsqu'une personne est malade elle va interroger le *mpisikidy* pour savoir quelle est sa maladie.

— « Consultez le *sikidy* pour moi !

— « Quelle est la maladie qui vous a atteint ? dit le *mpisikidy*.

— « Je me suis querellée avec quelqu'un, répond-elle, nous nous

---

(1) *Tantara*, vol. I, chap. 2, p. 103 et suivantes.

(2) *Sikidy* Moyen de prédire l'avenir à l'aide de graines que l'on dispose suivant des règles très compliquées et dont l'arrangement est interprété. Le sikidy indique en outre les causes de ces maladies et le remède à y apporter. Celui qui dispose les graines et en dégage les indications est le *mpisikidy*.

« sommes disputés ; cette personne est très savante et sait beaucoup » de choses, aussi j'ai peur. Je suis malade et je viens vous demander « ce qui peut me guérir. Nous ne sommes pas des étrangers, nous « sommes issus du même sein (1), aussi faites, je vous prie, tout « votre possible pour guérir ma maladie. »

Le *mpisikidy* dispose alors ses graines et dit :

— « Le droit à acquitter est de cinq sous plus un coq rouge « ayant déjà chanté, que vous m'apporterez, et une paire de *masom-* « *bola* » (2).

Alors il fait le *sikidy* pour le malade et il voit la nature de sa maladie.

— « Vous avez été ensorcelé. Allez chercher le remède qui con- « vient, prenez de l'*atakamisy*, du *manarodrevo* (3) ; râpez-en les « racines dans l'eau froide et buvez-le tel quel ».

Puis il dit à ceux qui l'accompagnent :

— « Faites sortir le malade de son village. Lorsqu'il le quit- « tera, il ne devra pas se mêler aux autres et les visiteurs devront « demander la permission pour le voir. Que le garde-malade prenne « soin de lui et en soit chargé, car celui qui est malade doit être « traité comme un andriana. »

Lorsque la convalescence commence on demande au *mpan-andro* (astrologue, devin) quel est le jour faste où le malade pourra revenir dans son village. Le sikidy est de nouveau consulté, car il indique le moment du départ et celui du retour. Le malade rentre chez lui. Lorsqu'il est installé à nouveau dans sa maison, on consulte encore le sikidy pour savoir ce qu'il doit manger.

— « Le sikidy ne lui permet pas de la viande de poulet et lui « interdit de boire de l'eau prise là où tout le monde en puise ; il « lui défend également la viande de mouton. »

Lorsque la guérison est complète, le *mpisikidy* dit : « Faites-lui boire le *famoizan'aretina* qui empêche la maladie de revenir, car il est guéri. »

On prend une poule absolument noire, on la porte sur une grande pierre plate qui ne remue pas et là on la tue. On fait griller le foie et le gésier et on les donne à celui qui vient d'être malade. Celui qui les lui présente lui tourne le dos en disant : « Que la maladie ne revienne pas plus que cette pierre ne bouge » (4). Voilà en quoi consiste le *famoizan'aretina*. On peut le faire aussi bien avec une poule noire, qu'avec des graines d'*ana-mainty* (5) et de l'*arin-kena* (6) uniformément noir.

Le mpisikidy apporte lui-même la poule du sacrifice. C'est de là qu'est venu le proverbe : *Si idy.an-tranobe, tsy ody faty fa mialanenina* : Consulter le sikidy dans la maison, ce n'est pas un remède contre la mort, mais cela enlève les regrets. On donne au malade les médicaments prescrits par le sikidy. On ne sait pas si le malade mourra ou s'il vivra, mais on les lui donne quand même pour ne pas avoir de regrets.

---

(1) Simple façon de parler.

(2) *Masombola*. Yeux d'argent, petits anneaux fermés en argent.

(3) *Manarodrevo* : qui—tire—d'affaire - celui—qui—est—en—face (arbre).

(4) Jeu de mot intraduisible qui repose sur la double signification de *mihetsika*, signifiant remuer, bouger, et s'employant aussi lorsqu'un malade éprouve une rechute

(5) *Ana-mainty*, litt. légume noir : c'est l'anamamy.

(6) *Arin-kena*, litt. charbon de viande.

Ody-mosavin-olona. — Remèdes contre les maléfices.

On râpe des racines de *haika* et on boit la râpure en disant : « Si je suis ensorcelé par quelqu'un, enlevez le sortilège, ô *haika* « saint. »

On frotte dans les mains des feuilles de *tsilavondriana*, on les met dans l'eau froide ; on boit de cette eau, on s'en frotte le corps et on dit : « Si je suis ensorcelé par quelqu'un, enlevez le sortilège, « ô *tsilavondriana*, car vous n'êtes pas *tsilavon' odin' olona* (1) vous « n'êtes pas vaincu par les maléfices des hommes. »

On râpe des racines d'*alakamisy* et on les boit délayées dans l'eau.

On râpe des racines de *horovy*, on les délaie dans l'eau froide, et on les boit en disant : « Enlevez le sortilège, ô horovy, car nous « avons donné de l'argent et des richesses ainsi qu'un coq rouge « pour vous avoir, ô remède saint. »

On fait bouillir de l'écorce de *landemy* et on boit la décoction obtenue.

On râpe dans l'eau froide des racines de *mandravasarotra* et on boit ; on fait la même chose avec du *mahatratranify*.

On pile des feuilles de *tombiro*, on mêle avec de l'eau et on boit.

On râpe sur une pierre et dans de l'eau froide de l'écorce de *tangena* en répétant : « Que tu ne fasses pas un combat aveugle ! » (2) jusqu'à ce qu'on ait fini de râper. On boit en prononçant ces paroles : « Sortilège lancé par un homme, sortilège lancé par une « femme, enlevez-les, ô charme employé pour rendre la justice, car « vous savez détruire les sortilèges jetés par les personnes ! »

Les graines de la plante ci-dessus indiquée (le tanguin) sont excellentes pour guérir les *odi-mosavin' olona*.

Odi-azombavy. — Remède contre les sortilèges qui atteignent les femmes.

Ce sont là des sortilèges de femmes : une jette le sort, une autre est ensorcelée. On prend du *hazombavy* et on en fait arriver, le plus vite possible, de la vapeur sur le cœur de la personne malade ; pour cela, on chauffe un morceau de fer au rouge, on le pose sur un van ; le malade s'enveloppe d'un lamba, on répand sur le van de l'eau dans laquelle on a mis de l'hazombavy, la vapeur produite par le fer rouge s'élève jusqu'au malade.

L'azombavi-aman-jaza (maladie qui atteint les femmes et les enfants) est une maladie causée par les esprits. Ce sont les mauvais esprits des morts qui jouent de mauvais tours aux enfants.

Le *mosavindreniny* (sortilège de la mère) peut aussi rendre malades les enfants. Il y a des mères qui ensorcellent leurs enfants, dit un mpisikidy, elles cherchent à les faire mourir. Elles jettent des sorts sur la nourriture qu'ils doivent prendre car leurs enfants sont très nombreux et elle ne peuvent les nourrir. C'est pour cela qu'elles les font mourir.

Pour le *mosavindreniny*, les remèdes sont le *sangasanganandevolahy*, le *hazomalefaka*, le *hazomiarolenany* (petite angivy épi-

---

(1) Jeu de mot intraduisible reposant sur *tsy lavo* qui signifie : qui ne peut être vaincu, renversé, jeté à terre.

(2) *Tsy ho adi-mariky*. Formule pour l'élévation du tanguin à son rôle de juge suprême de ce qui était sorcellerie ou non. Les mpisikidy l'employaient pour bonifier leurs remèdes (R. P. Callet, Dictionnaire Malgache, *Bull. Académie malgache*).

neuse). On en pile les feuilles, on en fait boire le suc aux enfants, on en prépare un bain pour la mère ; le sortilège est alors impuissant.

Si la maladie est causée par les revenants, on fait boire une tisane de racines de *voatangondolo* (voatango de revenant) ; l'enfant a de la diarrhée et des vomissements, il a les yeux enfoncés. On prend du *famonodindona*, de l'écorce sèche de bananier *boroboaka*, des pousses tendres d'*ambiaty* ; on met le tout dans un morceau de percale bleue fine, on lie avec du rafia blanc et on l'attache au cou des petits enfants ou à leur poignet. Lorsque le feu est éteint, on éparpille dans la maison une assiette à riz et des tessons pilés d'assiettes en terre cuite. Cela chasse les mauvais esprits qui viennent pendant la nuit. Les enfants dorment alors très bien. Ceux qui sont dans la maison ne sont pas dérangés, ceux qui sont au dehors (les revenants) ne les poursuivent pas. Chacun demeure à sa place respective : ceux du dehors sont froids, ceux du dedans sont froids aussi. Les enfants ne sont dérangés par rien.

Tels sont les moyens de vaincre les mauvais esprits.

Ody-fandika. — Le *fandika* est un sortilège déposé par une personne sur un chemin pour le rendre dangereux. On le pose au milieu de la route. Si un homme ou une femme passent au-dessus du fandika, la maladie les atteint dans leurs organes génitaux. Ce sont ou des choses mortes que l'on pose en travers du chemin, ou un coussinet, ou un nœud fait à un fil, ou des algues qui poussent dans l'eau et que l'on traîne jusqu'à la route. Selon que telle ou telle de ces choses est mise en travers du chemin, la maladie prend tel ou tel caractère. Les mpisikidy en connaissent le remède.

On fait une incision au malade, on en fait sortir du sang, on recouvre l'incision avec du riz chaud cuit en forme de bouillie que l'on a fait réduire et que l'on abandonne toute la nuit. Le lendemain matin, la maladie a diminué, le pus a suivi le cataplasme de riz, on lave avec de l'eau chaude. On prend ensuite du *fiandrilavenona* et du *hazondrano*, on en râpe les racines et on en met la râpure sur l'incision. La maladie disparaît complètement.

Le *fandika* ne fait pas mourir.

Ody-fanony. — Les voleurs font un charme puissant appelé *fanony*. Le mpisikidy que l'on consulte semble atteint d'imbécilité et il n'y comprend rien. C'est pourquoi on ne peut atteindre les voleurs ni retrouver ce qui a été dérobé.

Le *fanony* est préparé par certains voleurs. Il y a beaucoup de personnes méchantes qui n'osent voler que lorsqu'elles sont sûres de ne pas être prises. Le fanony leur inspire confiance. Voici avec quoi on le prépare :

On prend du *foritr'ampangabe* (1), du *tongotsokina*, des grenouilles prises dans l'eau, une poignée d'herbe prise sur un chemin (débris d'herbes ramassées en une fois).

On met ce charme aux embranchements des chemins, on l'enterre pour que personne ne le voie. Lorsque celui qui cherche son bien arrive, l'influence du *fanony* s'exerce sur lui, sa pensée se disperse de tous les côtés et il retourne chez lui, car ce sortilège des voleurs est puissant.

---

(1) *Foritr'ampangabe*, crosse de la fougère arborescente.

Cependant il est un charme qui anéantit les projets des voleurs et des faiseurs de sortilèges et que peuvent préparer les mpisikidy : Ce charme sert à purifier la maison d'habitation et la porte par laquelle on entre au village. Ainsi les ody dangereux que l'on peut introduire dans le village demeurent sans effet.

Voici en quoi consiste le *fandravatàka* dont on se sert pour obtenir ce résultat :

Feuilles de *voasarikely*	deux fois sept (1)
Feuilles de vigne	—
Jeunes pousses d'*aviavy*	—
Jeunes pousses d'indigotier	—
Tsindahoro	—
Jeunes pousses de *tsilaitra*	—
Racines de *fiehana*	—
Bouse dont on ne connaît pas la provenance	—
Gingembre	—

On apporte tout cela ensemble, on le fait cuire trois fois et on en boit par trois fois avec la main gauche.

C'est ainsi que faisaient les ancêtres et ils pouvaient triompher de ceux qui préparaient de mauvais sortilèges.

Celui qui venait consulter le mpisikidy en demandait un peu pour emporter chez lui et il donnait un franc cinquante.

Fehitratra. — C'est un sortilège jeté par les femmes sur les hommes qui allaient faire du commerce à la côte.

Ceux-ci se mariaient avec une femme du pays, cherchaient à gagner beaucoup d'argent et disaient à leur femme : « Vous resterez ici pour vendre nos marchandises, et moi je monterai en Imerina et je descendrai ici portant les paquets de marchandises ».

Lorsqu'ils avaient ainsi acquis force richesses, ils cherchaient querelle à leur femme ; cependant ils ne connaissaient pas ce qui allait les faire mourir en cachette. Ils trompaient ainsi la femme, ils prenaient tous les biens qui appartenaient à la communauté. Mais la femme savait faire mourir l'homme avec le *fehitratra*. Elle le tuait à moitié avec un sortilège produisant cet effet : toute la partie inférieure du corps, depuis l'estomac, était paralysée ; l'homme n'avait plus conscience de rien, satisfaisait partout à ses besoins naturels, soit dans son lit, soit par terre, là où il était assis ; ses organes génitaux étaient comme morts. C'étaient les sortilèges de la femme qu'il avait prise sur la côte qui amenaient ces résultats ; la maladie ne se manifestait que lorsqu'il était déjà revenu sur les plateaux, puis elle empirait et devenait mortelle.

On emploie le *fandramanana* (2) contre cette maladie quand on en est atteint à la côte, chez les Betsimisaraka par exemple. Certains mpisikidy connaissaient d'autres recettes, surtout ceux qui avaient eu l'occasion d'aller à la côte.

Le *manara-mody*, le *rao-dia* et le *fehitratra* faisaient mourir ceux qui en étaient atteints lorsqu'ils étaient rentrés dans leur village, à moins qu'il ne se trouvât un mpisikidy qui sut les combattre.

---

(1) On dit deux fois sept, au lieu de quatorze, le nombre sept étant un nombre sacré.

(2) *Fandramanana*, nom donné au *voafotsy* lorsqu'il est administré contre les sortilèges.

Beaucoup parmi ceux qui étaient allés commercer au loin seraient morts s'ils n'avaient eu un mpisikidy connaissant les coutumes et les remèdes des gens de la côte. Beaucoup de jeunes gens ont ainsi disparu. C'est de là qu'est venu le proverbe : *Andevolahy ny hariana ny aina* : la vie est l'esclave de la richesse. Il est connu de tous que le séjour dans les contrées lointaines fait mourir, mais cependant les gens veulent s'y enrichir.

« Si mes huit os (1) ne sont pas rompus, dit-on, est-ce que je « ne pourrai pas suivre la route qu'ont suivie les autres ? Tout le « monde peut acquérir des richesses. Suis-je donc le fils d'un fou, « et ne puis-je pas savoir ce que les autres savent ? »

Par malheur, lorsqu'ils vont ainsi faire du commerce à la côte, ils sont ensorcelés et, quand ils sont de retour, ils meurent et leurs femmes et leurs enfants sont vendus comme esclaves pour payer les dettes (qu'ils ont contractées) au village.

Odi-fitia. — L'amour qui rend insensé est produit par un sortilège ; si personne n'enlève ce sortilège, on en meurt. Voici ce que dit à ce sujet le mpisikidy :

« Prenez du *Fandravatàka*, de la terre d'une place publique sa- « crée, faites-en un charme qui opère au loin. Le sacrifice d'un « mouton à tête blanche servira à appeler les âmes sur une mon- « tagne célèbre. Faites boire au malade du *hazomdrano*, du *fiandri-* « *lavenona*, du *hazomtoho*. Faites-lui prendre un bain de vapeur, « mettez-y la terre d'une fourmilière et une bêche presque usée. « Faites-lui boire en outre les gouttelettes d'eau qui se condensent « sur le couvercle d'une marmite et de l'eau dans laquelle on « trempe un morceau de tison (un tison dont une extrémité est « déjà embrasée et que l'on plonge dans de l'eau). »

On trempe dans la grande cruche les franges d'un lamba, le mpisikidy remplit sa bouche d'eau et la souffle au visage du malade, le flagelle avec les franges mouillées, lui donne à avaler un seul grain de paddy et il lui frappe dans le dos en disant : « Comment allez-vous, poltron ! »

Le malade est surpris et cela le guérit.

Les poils des jambes, des souches d'*antsoro*, du riz non décortiqué, des cheveux tombés sous le peigne, des tets d'assiette, du riz cuit pour être mangé, de la fausse monnaie, des poils pris sur la tête d'un bœuf méchant, des poils de chat sauvage, des plumes d'un hibou que l'on n'a pas vu tuer, tout cela peut servir à faire des charmes d'amour. On les brûle et celui qui ensorcelle en respire les vapeurs et dit :

« Je fais cela pour l'ensorceler, pour le faire mourir : si elle (ou « il) ne peut être à moi, qu'elle n'appartienne à personne. Je l'aime « et je ne puis l'avoir. Je préfère qu'elle soit morte, elle ne sera » ainsi ni à moi ni à personne ! Qu'elle ne puisse être guérie par « des remèdes provenant d'un autre ! Si Dieu me donne la puis- « sance de la tuer, faites qu'elle meure ! »

On enterre ensuite tous ces objets en un lieu isolé, au cours d'une nuit soumise au destin d'Alahasaty.

---

(1) *Taolam-balo* : humérus et radius des deux bras, fémur et tibia des deux jambes. Lorsque quelqu'un est mort dans un pays lointain, ce sont ces huit os que l'on rapporte, ainsi que la tête, dans le pays, pour être enterrés dans le tombeau de la famille.

Il y a deux espèces bien distinctes de charmes d'amour.

L'un rend fou, ensorcelle, et fait mourir ; l'autre fait naître l'amour pour ceux qui désirent une femme que les parents leur refusent. Ils désirent une femme et leurs parents jurent qu'ils n'autoriseront jamais cette union. Voilà pourquoi les jeunes gens préparaient ces charmes : ceux-ci les faisaient aimer des parents des jeunes filles et les leur faisaient obtenir pour femmes.

Le mpisikidy donnait donc des *odi-fitia* qui ne faisaient pas mourir mais qui, au contraire, faisaient naître l'amour et empêchaient les époux de se séparer par la suite.

Odi-fonoka. — (Charme soporifique ; de *fonoka* : état de quelqu'un qui est enveloppé, comme un mort, qui dort profondément ou ne bouge pas).

Il y a des voleurs qui emploient le *fonoka* et des mpisikidy qui connaissent les charmes vainqueurs de ce sortilège. Voici en quoi consiste le *fonoka*.

Du son de riz, doux au toucher, du *tongotsokina*, de petits tessons, des feuilles de manioc pilées, un *matoriandro* (1); on mêle ces cinq choses différentes pour en faire le charme soporifique qui plongera dans un profond sommeil tous ceux qui sont dans la maison. Le voleur le répand un peu partout dans la case et il peut ainsi trouver le trésor qu'il veut dérober.

Voici en quoi consiste le charme fait par le mpisikidy pour vaincre le fonoka :

Des poils de chien sauvage, du *ranjo*, du *tsikafonkafona*, des fragments du poteau central d'une case, pris dans la partie Est, du *haingiangiana*, des fragments d'une grosse corde, telles sont les choses qui sont employées par les mpisikidy Tanosy (2). Ils mélangent le tout et choisissent le samedi pour procéder à l'opération. Pendant qu'ils préparent leur ody, ils prononcent le nom de Andriamadio.

Odi-kabari-tsi-misy. — Ody pour lequel il ne faut pas de procès, de poursuites judiciaires. Il est préparé par les voleurs.

Voici de quoi il se compose :

Des jeunes pousses de *harongana*, deux fois sept, de *tsitoavina* deux fois sept ; le voleur les cueille le mardi et il appelle les descendants de Ramasoandro et *Rainikarabo* (3), et ils font le *voin'afindra* (ce qui fait passer le malheur).

---

(1) *Matoriandro*, sorte d'engoulevent : Caprimulgus ennaratus Gray,

(2) *Tanosy*, une peuplade habitant les environs de Fort-Dauphin.

(3) *Rainikarabo*. Ce fut un peu après que l'on prononça ainsi son nom. C'était en lui que restait l'*odikabaritsimisy*, au temps de Rabodonandriampoinimerina. Cinquante-cinq hommes furent enchaînés. Lui était le cinquante-cinquième et il survécut seul, tous les autres moururent. Ces cinquante-cinq hommes venaient du Vonizongo ; c'étaient des faiseurs de sortilèges qui avaient été livrés aux juges par le fokon'olona et conduits en haut (à Tananarive).

On les soumit au supplice de l'eau chaude à Ambohimanarina. Cinquante-quatre en moururent et Rainikarabo seul survécut. Ramboasalama le soumit sept fois à l'épreuve du tanguin et il survécut. Il en fit alors son gardien ainsi que le chef des troupeaux de bœufs qu'il avait au bord du Mangoro.

Lorsque Rainikarabo sentit sa fin prochaine, il indiqua à tous ses enfants les remèdes qu'il connaissait, et voici comment il mourut. « Lavez mon lamba et « mon salaka, dit-il, car je ne suis pas malade et je n'ai pas de frissons. » La laveuse arriva. « Tuez un dindon, pour que nous le mangions », dit-il.

Lorsque le dindon fut mangé, il ajouta : « J'ai appris à vous tous, ô mes « enfants, tous les remèdes que je connais. Si quelqu'un vient vous en demander, « souvenez-vous que le mardi est le seul jour propice pour lui en donner. Lancez

Voici comment on fait le *voin' afindra* : On prend des plumes d'une poule uniformément noire et une bouteille noire que l'on remplit d'eau. On pose la bouteille sur sa tête et on la jette. C'est là le charme. C'est ce que l'on appelle *odikabaritsimisy*.

Les voleurs et ceux qui détiennent les biens d'autrui cherchent à se procurer l'*odikabaritsimisy* pour que les biens volés ne retournent pas à leur propriétaire.

De leur côté, les mpisikidy ont un charme qui peut détruire l'*odikabaritsimisy*. Ils l'emploient pour le vaincre et vaincre les ody des voleurs. Il y a deux façons de le préparer. Les gardiens des idoles en font un qui sert à unir les diverses parties du royaume, et ni les gens des régions excentriques, ni les ennemis ne peuvent rien contre lui. Les mpisikidy en font aussi un autre.

Odi-manara-mody — Sortilège qui suit et tue.

Le manara-mody est un sortilège que préparent ceux qui gardent les *odimahery*, les remèdes puissants. On fait passer les idoles au-dessus de la fumée de la graisse que l'on brûle. On prononce le nom de la personne que l'on veut tuer, on l'ensorcelle de façon que le sortilège la suive chez elle. On affirme que cette personne mourra et cette assurance l'accompagnera jusque chez elle, et non pas chez les autres. De là son nom de *manara-mody* : qui suit lorsqu'on rentre chez soi.

Voici maintenant l'ody qui le combat : On prend du *fangororohana* (sorte de roseau qui suit le cours de l'eau, qui ne se dresse pas) et du *hondratra* (terre molle prise à l'embouchure d'un fleuve On les mélange, on en prend des bains de vapeur, on en boit, on s'en sert pour se baigner.

Voilà ce que l'on fait pour triompher du *manara-mody*.

Ody marary n'javatra. — Remède contre les maladies causées par les revenants, les fantômes.

Toutes les personnes sont suivies par des *zavatra* ou fantômes, soit de jour, soit de nuit. Ce sont surtout les *vazimba* que l'on appelle zavatra. Si ces personnes n'ont pas de remèdes, elles sont paralysées, puis meurent. C'est comme un songe qui les oppresse, elles font de mauvais rêves, car le zavatra pèse sur elles, elles ont peur et elles frissonnent.

On prend du *sakatarilotra*, on pile les feuilles et on en prépare un bain que l'on fait prendre au malade, ou on en asperge aussi tout l'intérieur de la case, en disant :

« — Va-t'en, esprit, ici n'est pas ta demeure : va te fixer où tu demeures habituellement ! »

L'esprit s'en va et le malade guérit.

On prend des feuilles de *dingadingambazaha*, une *angadimondro* une bêche usée', des scories de fer, une corbeille dans laquelle les

---

« une piastre et un sou contre le soleil : c'est lui seul que vous invoquerez dans « vos prières, et vous prononcerez mon nom Rainikarabo. Et maintenant, je vais « dormir. Ne me réveillez pas, laissez-moi me réveiller tout seul ».

Il se coucha et il étendit son lamba sur sa tête et sur ses pieds. Lorsque le riz fut cuit pour le repas du soir, on alluma de la lumière dans la maison et sa femme souleva le lamba qui était sur sa tête : il était mort.

On l'enterra au bord du Mangoro, au nord d'Ambohimena. Son corps est dans son tombeau, mais les êtres qui ont emporté son âme sont dans l'eau, en face le tombeau. Et le remède qu'il apprit à ses enfants à fabriquer est l'*odi-Kabaritsi-misy*.

poules couvent leurs œufs. On chauffe la bèche usée et les scories et on fait prendre au malade un bain de vapeur (sans doute en projetant dessus la décoction de dingadingambazaha).

Lorsque quelqu'un est rendu malade par le zavatra qui le suit, voici ce que l'on fait : On prend un remède et on le porte à la campagne. On en fait plusieurs parts ; on les jette : une vers l'Est, l'autre vers l'Ouest, l'autre vers le Nord, l'autre vers le Sud. Puis on dépose le récipient dans lequel était le remède et on trace sur ce récipient des lignes avec de la terre blanche, en disant : « Voilà ta part, toi qui es ici : fais en sorte que le malade soit froid (convalescent) et que ceux qui sont là-bas (les esprits) soient froids (c'est-à-dire qu'ils ne puissent plus revenir) ». On laisse là le récipient et on rentre chez soi.

Lorsqu'on arrive, on frappe à la porte et on dit : « Le malade est-il guéri ? ».

Ceux qui sont à l'intérieur de la case répondent : « Ceux qui sont ici sont frais, ceux qui sont là-bas ont *froid* ».

Rao-dia. — Action de ramasser une pincée de terre foulée par quelqu'un afin de l'ensorceler.

C'est un charme fait par les femmes betsimisaraka avec lesquelles on a vécu. Elles l'administrent aux *commerçants* qui ont eu des relations passagères avec elles. Lorsqu'elles sont abandonnées, elles font griller un peu de la terre que l'homme a foulée aux pieds, puis elles prononcent la malédiction suivante : « Qu'il meure et que sa femme et ses enfants ne puissent jamais savoir ce qui l'a fait mourir ! »

Lorsqu'il arrive dans son village, le sortilège que lui a administré la femme avec laquelle il a eu des relations en route produit son effet et la mort s'ensuit. Ceux qui en parlent disent : « Il était arrivé sain et sauf, et il est mort sans qu'on sache pourquoi !... » C'est là le caractère du *rao-dia*.

Le rao-dia est l'action de ramasser une pincée de terre foulée par les pieds de quelqu'un et de la faire griller. Ce charme se fait contre une personne comme avec laquelle on a eu des relations, soit relations intimes, soit relations commerciales, et qui retourne chez elle après un séjour hors de son pays. Lorsqu'elle arrive dans sa famille, elle meurt par suite des effets du charme.

Voici ce qui en est du *tsongodia*.

L'homme n'est pas présent, on voit seulement la trace de ses pieds ; on ramasse une pincée de poussière dans ces traces et on l'enveloppe avec des ody pour ensorceler l'homme, et celui-ci meurt en route.

Le *manara-mody* consiste en ceci : un sortilège est fait par une personne dans une région où on est allé. Pendant tout le séjour et en route, lorsqu'on retourne chez soi, on est bien portant, mais arrivé dans son village on meurt subitement des suites du sortilège.

Quant au *Sanatry*, voici en quoi il consiste. Il en existe trois espèces différentes :

L'une est le bois du *Sanatry*, dont on peut boire une infusion. C'est un médicament qui se vend sur les marchés.

La deuxième est une maladie ; celui qui en est atteint est rendu malade par de mauvais esprits qui réclament quelque chose.

La troisième est le *fanala sompatra* (enlever, contrebalancer

l'action de quelqu'un qui fait le méchant ou le tracassier). On prend un têt de marmite bien propre sur lequel on trace quatre lignes avec de la terre blanche et quatre lignes avec du charbon. On mélange ensuite de la braise, de la bouse de vache, du suif et du riz blanc décortiqué et on met le tout dans le têt de marmite. C'est là le sanatry que l'on transporte à la campagne et dans le lieu où le malade est allé. C'est là le *fanala sompatra*. On l'apporte tel quel, c'est la nourriture des esprits. Ensuite, celui qui opère s'écrie :

« Un tel est passé par ici et il est malade maintenant. Venez « vous présenter devant nous, vous *Ratsihitavatana* (celui dont on « n'aperçoit pas le corps), *Ralolobe* (le grand fantôme), vous, « *Vazimba* mâle ou *Vazimba* femelle qui avez rendu un tel malade, « vous, princes et princesses, vous qui réclamez quelque chose, « vous qui causez ces ennuis ! Vous avez vu le malade, mais il ne « vous a pas vus. C'est vous qui l'avez vu ! Nous vous offrons ce « que vous réclamez, nous vous présentons le *fanala-sompatra*, « nous venons vous offrir de l'encens, nous venons vous offrir des « présents en hommage. Que celui qui est là-bas ne soit plus per- « sécuté, que ceux qui sont ici ne réclament plus rien ! »

C'est là la compensation que l'on offre pour le *sompatra*.

Voici ce que fait le mpisikidy pour débarrasser quelqu'un du sanatry :

On râpe de la tige de sanatry, et on la boit. « Sanatria ! (A Dieu ne plaise) que celui-là ne meure pas ! » (c'est-à-dire : que celui à qui est destiné le sortilège meure), dit le sorcier qui rend malade. Et le mpisikidy dit à son tour : « Voici ce qui peut triompher (du sortilège).

Odi-tadilava. — (Ody formé d'une longue corde). Voici comment on fait le *tadilava*. On attache une corde dite *tady manaraka*, le long d'un arbalétrier d'une case et on fixe l'autre extrémité à la base du poteau du milieu ; puis celui qui a ainsi disposé la corde pleure au-dessus de la grande cruche à eau. La personne que l'on veut tuer meurt dans la case où elle se trouve. Celui qui veut la tuer dispose le *tadilava* dans une case et la personne que l'on veut atteindre est dans une case différente. On donne sept piastres comme salaire à celui qui prépare le tadilava et qui tue ainsi les gens sans qu'il y ait blessure apparente.

Voici comment se prépare le remède contre le tadilava :

On prend des balayures prises sur un chemin très fréquenté et on en prépare un bain de vapeur. On fait prendre au malade ce bain dans une auge à porc. On prend aussi du *tamotamo*, on en râpe le rhizome, on y ajoute de l'eau et on étend la pâte ainsi obtenue sur le front, sur la nuque et au creux de l'estomac. On fait boire le reste au malade en lui disant : « Que ceci te donne le cou- « rage de te lever, ne reste pas couché inutilement. Si c'est un sor- « tilège qui a été jeté par quelqu'un, ou un tadilava, ou un tsongo- « dia, enlevez-les, *tamotamo* puissant, c'est vous qui annihilez « l'action des charmes préparés par quelqu'un ! »

On peut encore râper la racine d'un petit arbre appelé *ambarasaha*, on se coupe l'ongle du petit doigt de la main gauche et on le jette, on se frotte tout le corps avec la râpure en disant : « O An- « driamanitra, Andrianahary et vous, Ancêtres ! ô hasina de la « terre et du ciel ! enlevez, ô ambarasaha, cette maladie ! »

Ensuite on prend dans le foyer de la cendre brûlante que l'on

mêle avec des poils (1) de mouton, et on fait boire le tout au malade. Il est guérit immédiatement et il peut s'en aller.

La maladie appelée *tadilava* se déclare subitement ; on vomit des matières écumeuses, il sort de la bouche une bave écumante, on grogne, on mugit comme font les taureaux, on vomit du sang. Ce sont là les symptômes du *tadilava*, Lorsqu'on s'est battu ou disputé avec quelqu'un et qu'ensuite on se sent malade, on dit qu'on est atteint du *tadilava* venant d'un mpanao ody mahery (faiseur d'ody puissants).

Odi-taratra. — Celui qui fait le *taratra* a un miroir qui sert à dérober la figure et l'ombre des personnes ; les sorciers s'en emparent ensuite. Lorsqu'ils se sont ainsi emparés de la figure, ils ont aussi l'âme des personnes ; ils prennent également avec leur glace l'ombre de ces personnes, et c'est ainsi qu'ils peuvent tuer ceux dont le miroir a reflété l'image.

Le malade a besoin d'une consultation, va trouver le mpisikidy qui lui fait connaître les prescriptions qu'il doit suivre : piler des feuilles de *fandravalàka*, râper les racines et boire le tout. Cela renouvelle le sang du malade. On prend un bain de vapeur avec des regains de riz, *kolokolo* (2). Le sortilège du *taratra* est ainsi vaincu.

Odi-tendrihatoka. — Charme des attouchements de la nuque. Voici comment se fait le *tendrihatoka* : On arrache des cheveux à la personne que l'on veut rendre malade ; on les arrache au bas de la nuque à l'endroit où un coup porté est mortel. On arrache ce que l'on peut prendre, ne fut-ce qu'un seul. Celui qui prépare ce charme prend encore du *fandemy*, de la boue prise dans une fondrière marécageuse, de la graisse prélevée sur un bœuf mort, des débris des bois ayant servi à transporter un cadavre au cimetière. On enterre toutes ces choses de façon à ce qu'elles ne soient plus frappées des rayons du soleil (très profondément). Alors la personne à qui on a enlevé le cheveu tombe malade. Elle va consulter le mpisikidy. Celui-ci répond. « Prenez des feuilles de « *hasina*, du *tadintrambo* (fragments de tige d'une espèce de *fan-* « *drotrarana* qui produit des éruptions sur la peau semblables à « celles que provoquent les cent-pieds, prenez-en un bain de va- « peur, puis lavez-en tout votre corps. » Le malade guérit.

On lui fait boire le *famoizana* (3) pour que la maladie ne revienne pas. On fait ce famoizana avec quelque chose à avaler offert en tournant le dos, des perles *harian-tsy maty* (perles blanches), une poule complètement noire ; voilà, d'après le mpisikidy, le famoizana qui empêche la maladie de revenir.

Odi-tohina. — Le *tohina* est une grande indigestion causée par de la nourriture ensorcelée, que l'on a prise dans une maison autre que la sienne.

Lorsqu'elle est dans cette maison la personne n'est pas malade, mais lorsqu'elle absorbe de la nourriture autre part, alors la maladie causée par la nourriture prise auparavant apparait. C'est

---

(1) Nous traduisons à dessein *poils*, les moutons malgaches ayant des poils et non de la laine.

(2) *Kolokolo*, jeunes tiges de riz qui poussent de la souche après la récolte.

(3) *Famoizana*. Cérémonie par laquelle on transmet à des objets le mal dont on souffre.

cela qui fait qu'elle est atteinte par le *tohina*, l'indigestion de nourriture.

Voici quel est le remède employé.

On pile des feuilles de *fotsivolomanokana*, on râpe des racines de *hazonorana*, et on boit le tout ; on fait carboniser des grains de riz et un morceau de viande et on mélange ensemble ces quatre choses que l'on mange ; cinquièmement on prend un morceau d'escalier (ou d'échelle). « C'est le *tohina*, dit le mpisikidy, mais le « *tohatra* l'enlèvera! »

Odi-tsi-tra-bady mantsaka. — Le mari est malade dans sa maison, sa femme le quitte quelques instants pour aller puiser de l'eau et il meurt avant le retour de celle-ci. C'est cela qui fait donner à cette maladie le nom de *tsi-tra-bady mantsaka*, « qui n'est plus trouvé en vie par sa femme lorsqu'elle revient de chercher de l'eau ». C'est un sortilège fait par un sorcier. Le *tadilava* en est une espèce. Voici comment le mpisikidy enlève ce mauvais sort.

On pile des feuilles de *kiakualahy* et on boit le jus sans le faire cuire. La maladie et le médicament se combattent et la science du mpisikidy triomphe.

Odi-tsongodia. — Ceux qui savent faire des charmes très forts s'y prennent de la façon suivante pour faire le *tsongodia*. Ils prennent de la poussière sur laquelle celui qu'ils veulent ensorceler a posé les pieds, ils la grillent dans une marmite, l'ensorcellent et y ajoutent des maléfices en disant : « Qu'il prenne la gale ! qu'il « soit atteint de pneumonie ! que la mort le frappe ! » La personne ainsi ensorcelée part, elle n'est ni malade ni indisposée, mais lorsqu'elle arrive dans son village elle meurt, à moins qu'elle n'ait ce qu'il faut pour détruire le sortilège.

— Si l'on n'administre pas le remède, la mort est infaillible dit R...

Il y a le *tsongodia lavitra* (le *tsongodia* lointain), c'est-à-dire loin de celui qu'on veut atteindre, qui fait mourir les personnes en route, et le *tsongodia akeky* (le *tsongodia* rapproché), sortilège puissant, préparé dans le village même, qui fait mourir là où l'on se trouve.

On prend la poussière foulée aux pieds, on en jette dans un endroit où il y beaucoup d'eau (pour qu'elle aille au fond) on en enveloppe dans un chiffon que l'on n'a pas vu déchirer, on l'expose à la fumée de l'encens, on le pince et on maudit la personne en disant :

« Que cette personne meure, soit par l'eau qu'elle boira, soit à « l'endroit où elle entrera, ou d'où elle sortira ! Quand bien même « un grand nombre de personnes partiraient de sa maison pour « effacer cent, pour enlever mille traces de pas, il est une seule « personne que je n'aime pas, et je demande qu'elle meure ! Que « ce que j'ai fait demeure secret, afin que personne ne puisse voir « le remède que j'ai enfoui dans l'eau avec laquelle j'ai fait le « *tsongodia akeky* ! »

C'est un charme qui vient de l'étranger et que l'on achète pour de l'argent, ce n'est pas un charme laissé par les ancêtres, c'est un charme que seuls les sorciers emploient.

Odi-voankanina. — On a mis un ody sur la nourriture qui doit être mangée. La maladie se trouve fixée dans le côté, au bas des côtes, on a été atteint par la nourriture ensorcelée, c'est cela qui fait donner à cette maladie le nom de *voankanina*. On consulte le sikidy et le mpisikidy dit : « Vous avez été atteint du *voankanina* », et il ordonne le remède qui convient.

Il fait boire du *tangena*, de l'amande râpée, cela fait vomir, on fait des efforts pour rejeter la nourriture que l'on avait prise. Dès qu'on l'a vomie, on est guéri.

Mais auparavant on soumet à une épreuve préalable deux petits poulets, le premier est tué par le poison, le second reste vivant ; après cela le malade boit le tangena qui entre dans la composition de l'*odi-voankanina*.

On prend du *raodraotra*, on le fait bouillir, on en fait prendre un bain de vapeur et on en fait boire. Après le bain de vapeur, le malade transpire, on lui frotte le corps et on le masse.

On râpe des racines de *nonoka*, on prend celles qui se dirigent du côté du Nord, on délaie la poudre dans l'eau et on boit le tout.

Odi-vorika. — (Remède contre les *vorika*, sortilèges). Voici quels sont les caractères de cette maladie :

On est couvert par des plaques rouges comme si on avait la rougeole, on s'affaiblit, on maigrit sans être malade. Celui qui administre le charme et qui réveille le sikidy fait un « petit cadavre », morceau de viande ou de terre rouge enveloppé comme l'on fait pour les cadavres, auquel il ajoute du *tenina* (herbe épineuse) et il porte le tout à un croisement de chemins, en disant : « Je fais « ce qui doit le faire mourir, je le fais ici, au milieu du chemin « public pour que cela le fasse mourir. »

Les gens qui passent disent alors : « N'enjambez pas ceci car c'est un fandika » (Voir *Ody-fandika*, p. 155). Ceux qui n'observent pas cette défense sont atteints d'une maladie aux organes génitaux, que ce soient des hommes, que ce soient des femmes. C'est en cela que consiste le *vorika*. Si on n'en connaît pas le remède, on en meurt.

Ce sortilège s'enlève de la façon suivante : Le mpisikidy ordonne de prendre des bains de vapeur avec une infusion d'*ambora*, d'en laver tout son corps et d'en boire : « Faites combattre, dit-« il, le vorika par l'ambora, apportez un morceau de quartz que « l'on arrosera pour donner le bain de vapeur, ainsi que du *fiandrilavenona* et du *hazondrano*. »

Voilà la manière de vaincre le fandika.

Les devins connaissent la façon de détruire et d'enlever ce sortilège. Ils n'en sont pas atteints, ils ne l'enjambent pas, mais s'en détournent en disant : « Que ceux à qui ce sortilège est des-« tiné n'en soient pas atteints, mais que celui qui l'a fait en soit « frappé, que le mal qu'il a voulu faire aux autres retombe sur « lui ! »

Et c'est celui qui a fait le sortilège qui est atteint.

Ceux qui préparent des charmes pour les déposer sur les chemins en font un grand nombre de sortes : grenouilles mortes, cadavres de femelles de caméléons, de l'espèce dite *Kamarabe* (1), algues *maitsobetsihaminomby* (très vertes et que les bœufs ne man-

---

(1) *Kamarabe*, femelle de caméléon qui est de couleur tachetée.

gent pas). Ces algues poussent dans des terrains fangeux où se trouvent des sources. Voilà ce dont se servent ceux qui tendent des pièges aux autres, pièges qui ne se voient pas.

Et voici avec quoi on peut les combattre :

On prend des racines de *rotra* et de *fantsinakoholahy* prélevées du côté est, de la cendre de *vatovelona* (quartz), et le mpisikidy ordonne au malade, pour se débarrasser des sortilèges, d'employer un morceau de pierre tendre ou des choses mortes naturellement. Le malade entre en convalescence, le mpisikidy lui ayant donné des conseils.

Voici ce que font les mpisikidy pour combattre les sortilèges : ils coupent en petits morceaux les choses qui composent l'attirail du *sampy* et ils les mettent en réserve sur les pannes ou aux pignons de leur case. Lorsqu'un malade est ensorcelé ou saisi d'un mal subit, c'est à eux qu'a recours le mpisikidy ; ce sont ceux-là qui servent à donner les premiers secours. S'ils sont inefficaces, il en administre d'autres, et il dit : « Ecoutez, vous, car nous vous « avons coupé en morceaux, remède saint ! on vous a acheté avec « de l'argent, avec des richesses ! on ne vous a pas préparé en « vain ! mais on vous a fait pour que vous enleviez tous les sorti- « lèges ! écoutez, car vous êtes vraiment saint, ô remède sacré ! »

Voilà les paroles rituelles que l'on prononce en préparant ce remède.

Les attirails des sampy étaient placés sous les poutres, dans une petite corbeille à couvercle faite d'écorce de *zozoro* attachée ou placée sur cette poutre.

On conservait les sampy dans le coin des ancêtres (au N.-E.) dans une petite boîte faite en bois de *famelona*. La hampe qui servait à les porter était, elle aussi, dressée dans ce coin. Lorsqu'on les sortait de leur boîte, c'était sur cette hampe qu'on les juchait. Les sampy que l'on conservait dans ce coin étaient les plus importants, ceux qui protégeaient la maison et réglaient la conduite des habitants. Ceux qui étaient enfermés dans la corbeille étaient de bien moindre importance, ils protégeaient uniquement la case contre les sortilèges. Cependant, on avait grande confiance en eux car tout le monde avait peur des maléfices.

Hola-tafa. — Les mpisikidy faisaient de l'*hola-tafa* un charme pour combattre le mal. Le *tafa* est un animal qui rampe, qui ressemble à un serpent, mais il est plus court ; il est rouge. Il ne se montre jamais inutilement. Il n'apparaît qu'aux femmes qui doivent avoir des enfants. Il se met alors en travers du chemin et on lui lance un coussinet. Si la femme doit avoir son enfant, l'animal se replie autour du coussin. Dans le cas contraire, il passe à côté et disparaît.

La femelle de cet animal s'appelle *hola-tafa*, le mâle porte le nom de *hola-pata*.

Voici ce que fait le mpisikidy pour permettre de triompher des charmes des voleurs et des meurtriers. Il brûle un couple de ces hola-tafa, et on en éparpille les cendres sur les soubassements des murs de la case, en dehors et dans le parc à bœufs. Les malfaiteurs ne peuvent plus ainsi creuser ces soubassements, ni voler des bœufs, les sortilèges puissants ne font plus mourir personne.

Voilà donc ce que font les mpisikidy pour montrer qu'ils peuvent triompher des puissants maléfices.

Le mot *hola-tafa* désigne deux choses : l'une est l'animal qui sert à faire des ody, l'autre un champignon qui n'existe pas ici et qui sert à faire un *ody* employé lorsqu'on viole un *fady*.

Tetika amy ny voarampoitra. — Incisions faites avec le *voarampoitra*. Ceci est employé par le mpisikidy pour détruire les sortilèges que peuvent faire les voisins, soit dans les cases du Nord, soit dans celles du Sud, soit dans celles de l'Ouest, soit dans celles de l'Est « Si par hasard les sortilèges ne sont pas vaincus, « c'est qu'ils sont faits par ceux de la maison pour augmenter le « mal », dit le mpisikidy.

On fait les incisions avec le *voarampoitra* et le *hatsikana* (arbre employé pour parfumer l'alcool), et c'est ainsi que le mpisikidy peut vaincre les mauvais sortilèges et ceux qu'emploient les voleurs et les assassins ; puis il appelle Ratsirompatra pour terminer son opération.

L'usage des incisions vient des *sampy* qui le transmirent aux mpsikidy prédisant l'avenir. Les mpisikidy désignent les arbres avec lesquels on doit pratiquer les incisions. Les personnes sont en proie à beaucoup de désirs. Le premier est de se préserver, le deuxième est d'avoir la puissance, le troisième est d'acquérir la renommée, le quatrième est que cette renommée se répande au loin le cinquième est le *voarampoitra*.

Le *voarampoitra*, arbre fruitier comestible, est considéré comme puissant, comme supérieur par les mpsikidy et les devins. On s'en inocule par scarifications pour vaincre tous les maux ; car le *mpanandro* sait trouver le mal et le jour où ce mal peut revenir ; il sait scruter les destins des jours ; il indique les jours favorables et a confiance en l'avenir ; car quelqu'un à l'article de la mort le matin peut être mieux le soir : c'est en cela que consiste le grand pouvoir des mpanandro et des mpisikidy, dit un certain mpisikidy.

LES MPISIKIDY

Les Mpisikidy faiseurs de remèdes

Ody employés par les Ancêtres contre les maladies (1)

C'est des mpisikidy que nous viennent les remèdes ; ils consultent le sikidy pour savoir ce qu'il faut administrer. Si la réponse est favorable, ils préparent les remèdes suivant ses indications, soit avec des feuilles, soit avec des racines, soit avec des écorces. On ne donne jamais de remède sans consulter le sikidy, ce serait agir au hasard, à l'aventure ; lorsqu'il a été consulté on fait prendre au malade le remède qu'il a déclaré convenable.

Les mpisikidy ont donc indiqué les remèdes qui peuvent guérir les maladies de toute sorte ; c'est pour cela que les gens de l'Imerina ont pu en avoir un grand nombre à leur disposition.

Pour être efficace, tout remède doit être sanctifié. On donne au mpisikidy de l'argent, cinq sous, et un coq rouge avant qu'il ne le prépare, sinon il refuse de le faire.

Il indique en outre les choses destinées à la cérémonie purificatoire et les offrandes qu'il conviendra de faire. Si le malade ne fait pas de sacrifices ou n'observe pas de fady, c'est qu'il n'a pas au préalable consulté le sikidy puisque c'est celui-ci qui fait connaître tout ce qu'il faut observer avant de préparer les remèdes.

Les remèdes doivent se payer, c'est pour cela que l'on donne cinq sous et un coq rouge qui représentent leur prix ; c'est une coutume que l'on doit suivre sinon on n'obtient rien. Les remèdes ont fait leurs preuves : beaucoup de malades guérissent ; cependant il y en a aussi qui ne guérissent pas. Si c'est dans leur destinée les malades meurent, car les remèdes ont besoin d'être secondés par un bon destin pour réussir.

Odi-oritra. — Remède contre les entorses, les foulures.

Pour ceux qui se sont fait une entorse, une foulure, soit à la main, soit au pied, voici par tradition ce que font les ancêtres.

C'est le *tsimpimpina* (herbe qui pousse dans les terrains durs et secs) qui guérit les entorses des pieds et des mains. On met cette herbe dans l'eau chaude, on en frictionne le pied. On râpe la racine et on recouvre avec la râpure la partie malade pendant deux ou trois jours.

L'entorse disparaît. Le mpisikidy fait, par des massages, revenir à leur place habituelle, ou à peu près, les muscles qui ont été déplacés avant d'appliquer le *tsimpimpina* qui les recouvrira.

Odi-folaka. — Remède contre les fractures (les brisures).

Le *piaka* (rompu, écrasé avec bruit) et le *folaka* (2) rompu, mais

---

(1) *Tantara*, vol. I, chap. 2, p. 113 et suivantes.

(2) La distinction faite ici entre les fractures complètes (*piaka*) et les fractures incomplètes (*folaka*) est intéressante et montre une grande précision dans l'observation des faits, preuve que le lecteur retrouvera en bien d'autres points de ce travail.

tenant encore, sont une même maladie. Beaucoup de personnes ont quelque chose de brisé ou elles ressentent une douleur à la suite d'un effort, d'une fatigue, ou elles ont une côte enfoncée, un os de la cuisse ou de la jambe, du bras ou de l'avant-bras fracturé. C'est là ce que l'on appelle « folaka ». Voici le remède prescrit dans ce cas par le mpisikidy : on frictionne avec le *tsobolo ;* on en prend la racine et celle du *tsontsona* (arbre avec lequel on fait des cordes) ; on écrase, on fait bouillir dans de l'eau la racine du tsontsona et on en frictionne le bras cassé. On râpe la racine de tsobolo, on délaie une partie de la râpure dans de l'eau que l'on boit, et on met le reste sur la partie cassée. Le mpisidiky prépare ensuite des attelles en bambou (1) et il bande la blessure après avoir remis en place les os fracturés. Les muscles enflent, puisque les os ont été brisés ; la chair et les os sont comme deux choses qui se gênent mutuellement, ils sont retenus par le bandage et les attelles ; les parties brisées se rajustent et reviennent à leur position normale. Ce remède est usité aussi bien pour les bœufs que pour les personnes.

Pour bénir la main de celui qui prépare l'*odi-folaka*, on lui offre, avant toute opération, une somme de 0 fr. 85 ou 0 fr. 45. Et le malade guérit (2).

Voici ce que dit un autre mpisikidy :

On prend des racines d'*amiana* et on les râpe ; on râpe aussi des racines de *marovelo*. On mélange les râpures et on les pose sur la partie malade avec du *lombiro*. Le marovelo et le lombiro sont les plantes les plus efficaces pour guérir les fractures. On prend des œufs de poule, du *manjarano* (terre noirâtre avec laquelle on vernit les marmites) (3). On mélange le tout et on le place sur la partie brisée.

On prend aussi un *fovato* (4), on le brûle, on le pulvérise entre les doigts, et on met la poudre obtenue dans de l'eau que l'on boit. On râpe les racines de marovelo, on met la râpure dans l'eau, l'on boit cette eau et on répand la râpure sur la partie malade. On prend du *tambiazina* (eau rougeâtre qui se trouve dans la plupart des marais), le contenu d'un *zinga* (5), on le fait boire au malade quelle que soit la fracture : fracture de la main, d'une côte, du dos, de

---

(1) Le Malgache est assez adroit dans l'art de fabriquer des appareils de contention. A cet effet, il se sert, chaque fois qu'il le peut, du bambou. Il taille, au moment voulu, avec son inséparable couteau, des attelles appropriées (*harato*) et les réunit avec un lien.

Souvent aussi il enduit le membre brisé de terre argileuse et de *tanivaro* ou *ravoravo* (kaolin) : l'argile, parce qu'en séchant il se forme une sorte d'emplâtre, le kaolin, parce qu'il y a là emploi d'une substance en quelque sorte sacrée et à laquelle s'attache une certaine idée de consécration rituelle.

(2) Charles Ranaivo, dans sa thèse : *Pratiques et croyances des Malgaches relatives aux accouchements et à la médecine infantile* (Paris, Maloine, 1902), cite encore les traitements suivants :

Traitement curatif. — 1° Prendre des poils de chat et les brûler. Prendre des os du même animal et, à défaut, des griffes que l'on râpe dans l'eau. — 2° Frictionner avec des feuilles de *tsimpimpina* bouillies et faire boire aussi cette décoction.

Traitement prophylactique. — Solution de crottes de rat.

Et il ajoute que l'idée d'avoir recours aux rats et aux chats provient de ce que ces animaux ne se foulent jamais les pattes.

(3) *Manjarano*, graphite.

(4) *Fovato*, nom donné à divers coléoptères à carapace très dure, d'où leur nom : *fovato*, cœur de pierre.

(5) *Zinga*. Le zinga est soit une calebasse, soit une tasse en fer blanc munie d'un long manche, pour puiser l'eau dans un récipient quelconque ou à la source.

la cuisse, et on enduit la blessure d'œufs de poule et de manjarano.

Il est pourtant des choses que l'*odi-folaka* ne peut guérir. Lorsque chez un bœuf, il y a fracture de la tête du tibia et du péroné, on ne peut la réduire car un des côtés est trop petit. Lorsque l'animal est guéri il boîte, car la rupture s'est faite près de l'articulation. Les nerfs meurent, la chair se retire. Lorsqu'à la longue on guérit, on reste toujours boiteux, aussi bien les hommes que les bœufs (1).

Odi-sinta (2). — Remède contre une douleur que l'on ressent à la suite d'une fatigue, d'un effort compliqué, d'un *tevika* (3) : douleur poignante comme celle d'un point de côté : maladie des muscles.

Le *sinta* atteint plusieurs parties : les nerfs ou muscles qui s'agitent chez l'homme. Le remède employé est le suivant :

On prend du *sinta-kena* (chair qui remue encore quelque temps après qu'on a tué le bœuf et qu'on a découpé la viande), on le fait cuire et on le fait boire au malade. Si c'est un sinta compliqué de tevika, on réunit en petit faisceau une grosse aiguille, du *fantàka* et un grand fuseau. Deux personnes les râpent. On met la râpure dans l'eau, dont on boit une partie, tandis que le reste est employé pour frictionner la partie malade.

Si on ne guérit pas, c'est que les nerfs sont bien malades ; on administre alors l'*odi-ozatra*. On achète des pieds de bœuf, et on les fait cuire dans l'eau. Le malade boit une partie du bouillon, prend avec le reste un bain de vapeur et mange un peu de la chair restée adhérente après les os des pieds. Ces muscles guérissent le mal dont les muscles sont atteints.

Odi-ozatra (4). — On prend des feuilles de *kalera*, on les fait bouillir, on boit de la décoction et on en frotte la partie malade.

On prend aussi des feuilles de *tanterakala*, on les pile, on les fait bouillir, on boit de la décoction, et on frotte la partie malade.

On prend du *voanjomanga* (herbe qui rampe au bord des marais), on fait bouillir les feuilles et on boit de cette tisane tous les deux jours. On peut aussi piler des feuilles de *mongolahy*, les faire bouillir et en boire la décoction.

Si les muscles sont faibles, on prend du *vahiroraka*, on pile les feuilles, on les fait bouillir, et on trempe ses pieds dans la décoction. On masse fortement pour faire revenir les muscles à leur place, cela régénère les muscles. C'est pour ce seul emploi que le vahivoraka est bon. Si on l'administre comme purgatif, il peut faire mourir. Les ancêtres ne faisaient pas boire beaucoup de vahivoraka et de *songosongo*, « cela fait vomir du sang, cela fait mourir », dit un mpisikidy.

---

(1) Les Malgaches avaient donc reconnu depuis longtemps la gravité toute particulière des fractures juxta-articulaires et les difficultés très grandes que l'on a pour maintenir la réduction. Ils avaient certainement aussi reconnu que, dans les fractures intéressant, chez les gens ou chez les animaux jeunes, l'épiphyse (centre d'accroissement en longueur de l'os), il y avait par la suite un fort raccourcissement dû au défaut de développement de l'os malade.

(2) Les Malgaches entendent par *sinta* des douleurs névralgiques, souvent lombaires avec participation des muscles voisins qui, plus ou moins contracturés, sont douloureux ; souvent aussi du rhumatisme musculaire.

(3) *Tevika*, point de côté. *Manevika*, avoir un point de côté et aussi percer le lobule des oreilles. Les Malgaches, s'ils craignent d'avoir en courant un point de côte, se placent un petit caillou dans la bouche, sous la langue.

(4) Le *ozatra* est à peu près synonyme de *sinta*, mais désigne toutefois plutôt des névralgies pures ou des névrites avec atrophie musculaire plus ou moins prononcée.

Odi-hotsohotso. — Remède contre les rhumatismes, les douleurs à l'intérieur des os.

Il y a beaucoup de personnes qui souffrent du *hotsohotso*. Cette maladie est douloureuse, détruit l'intérieur des os, fait maigrir, rend les muscles flasques. Il y a peu de mpisikidy qui savent la diagnostiquer ; la gravelle et les rhumatismes se ressemble beaucoup, car on a mal dans l'intérieur des os. En voici le remède :

On prend des feuilles de *voafotsy*, des *fangotsohana* (1) (chenille qui mange les feuilles de *voafotsy*), on les mêle, on les fait bouillir ensemble, on fait boire l'infusion au malade, qui en lave aussi tout son corps. La maladie est le *hotsohotso*, le remède est le *fangotsohana*. Ces deux choses se combattent car leurs noms se combattent. Il y a lutte entre la maladie et le remède et celui-ci triomphe de celle-là (2).

Si c'est un porc qui est atteint de *hotsohotso* (3), la maladie se constate très bien lorsqu'on le tue. La chair présente des granulations semblables à des grains de riz blanc, et chaque granulation, lorsqu'on la perce, laisse écouler un peu d'eau. On a beau donner à manger au porc, il reste toujours maigre. Cependant, lorsqu'on veut le tuer, on peut dissimuler son état en disant, non pas qu'il est malade du hotsohotso, mais qu'il a des granulations ; cela rassure ceux qui veulent en manger. On dit encore que c'est un porc *mamoa vary*.

Odi-godry (**godro**) (4). — Remède contre la faiblesse des articulations.

C'est au bassin que l'on ressent tout d'abord des faiblesses, faiblesse des os du bassin, puis dans le creux du jarret et au genou lui-même, les muscles sont flasques, relâchés, la chair est molle. Voici l'ody employé pour le guérir :

On prend du *solamangamomby* (os), du *sintanomby* (voir *Odi-sinta*), du *tsingoriory*. On brûle ces trois choses ensemble, on mêle leurs cendres avec de la graisse, et on en enduit constamment la partie malade.

On fait prendre encore au malade un bain de vapeur, préparé avec de l'eau dans laquelle on a fait bouillir du *taribazaha* (plante à petites épines), des jeunes pousses de *dingadingana*, des balayures prises sur une grande route, de la cendre de bouse de vache, du charbon, du suif de bœuf et de la terre blanche (5). Si le malade doit guérir, ce bain le fait transpirer ; sinon, si la transpiration ne s'établit pas, c'est que le remède ne peut pas avoir d'action, la mort approche, la faiblesse augmente au point que le malade ne peut plus bouger. Les buveurs d'alcool sont surtout atteints par cette maladie.

Odi-halobotra. — Le halobotra (6) est une maladie qui atteint les

---

(1) *Fangotsohana*, chenille d'un lépidoptère non encore identifié.

(2) Il y a, en effet, un jeu de mot : le terme *hotso* se trouvant à la fois dans *hotsohotso*, la maladie, et dans *fangotsohana*, le remède.

(3) Il n'y a aucun rapport entre ces affections. Le *hotsohotso* du porc, c'est la ladrerie.

(4) *Godra*. C'est le rhumatisme goutteux. Il y a d'ailleurs lieu de se demander s'il n'y a pas eu transformation du mot français *goutte* en *godra*.

(5) *Tany ravoravo*, espèce de kaolin très blanc dont on se sert pour blanchir les cases.

(6) Le *halobotra* comprend la plupart des affections gastro-intestinales des enfants, infections au cours desquelles on peut voir des erythèmes infectieux res-

enfants qui mangent trop de choses sucrées. Ils écoutent leur gourmandise et veulent manger des choses douces. C'est ce qui les prédispose au *bonibony*(1). La mère est paresseuse et ne fait pas boire de *tambavin-jaza* (2), aussi les enfants sont-ils malingres et chétifs et ils meurent en bas-âge.

Voici le remède qui est employé :

On prend du *raisimpona*, du *volompimpina*, du *kilalaontany* (herbe) et du *tsobolo*.

On râpe dans l'eau le tsobolo, le raisimpona, le volompimpina, on pile le kilalaontany, on y met du sel de cuisine, on mélange le tout et on en fait boire à l'enfant. La mère en prend aussi et en frotte sa poitrine, puis elle en boit pour que le remède passe dans son lait.

Le *halobotra* est une maladie qui fait mourir souvent les enfants. De même, les personnes atteintes de syphilis ont en général beaucoup d'enfants, mais ceux-ci ne vivent pas, ils meurent de la maladie dont souffrent leurs parents.

Voici encore un remède pour le halobotra :

On prend un *fovato*, on le brûle, on le pulvérise entre le pouce et l'index, et on délaie la cendre dans l'eau que l'on boit.

Odi-kimavo (3). — Remède contre le *kimavo*, sorte de lèpre farineuse.

Cette maladie peut être le début de la lèpre. Le kimavo vient de l'eau. Ce n'est pas la gâle, ce n'est pas la rougeole, mais la peau demeure toujours tachetée de plaques de couleur blanchâtre, elle n'est plus lisse, elle ressemble absolument à la peau d'un lépreux.

Voici le remède employé pour guérir le kimavo. On prend de l'écorce de bananier, de la bagasse de canne à sucre, de la cendre

---

semblant à la rougeole. Il comprend aussi certains cas d'athrepsie due à l'hérédo-syphilis, si fréquente chez les Malgaches. Mais il y a toujours, en tout cas, l'idee de « gros ventre », que ce soit par œdème ou non. *Halobotra* peut désigner aussi l'anasarque.

(1) *Bonibony*, sorte de rubéole. Voir plus loin *Ody bonibony*.

(2) *Tambary*. Sous ce terme d'une acception très large, le Malgache, de même d'ailleurs que les créoles de Maurice, confond toutes les maladies de l'enfance dont la nature lui échappe. A Maurice, le terme employé est *tambara*. Dans les deux pays, le plus souvent, il désigne une gastro-entérite chronique, cause d'athrepsie et de mort, athrepsie le plus souvent due à un régime alimentaire défectueux, quelquefois à de l'hérédo-syphilis, très fréquemment à une médication nocive au cours d'une gastro-entérite aigue. Il ne faut pas y voir le rachitisme, car le rachitisme vrai, classique, n'existe pas à Madagascar. Il ne faut pas y voir non plus le carreau, car la tuberculose intestinale est d'une rareté extrême Les mères malgaches, craignant toujours les menaces du *tambary*, donnent préventivement à leurs enfants du *ody-tambary*.

Cet ody, préparé avec des plantes variables, doit être donné liquide, à raison de quelques cuillerées à café, et, pendant son administration, la mère ou la garde-malade prononce les paroles suivantes :

Tambary lahy, Tambary vavy
Alobotra Alofisaka
Modia nofo, modia sandry.

que Ch. Ranaivo traduit ainsi : « Que le mal soit fort ou faible — Gros ou petit — Que cette eau devienne chair et bras. »

(3) Le terme *kimavo* désigne plusieurs affections cutanées, de nature très dissemblable. C'est quelquefois la dartre farineuse qui s'appelle d'ailleurs le plus généralement *ambokandrouna* ; ce sont aussi toutes les dermatites exfoliantes et parmi elles une dermatite toxique que j'ai souvent vu se produire après lavage avec de l'eau provenant de certaines sources où probablement avaient été plongées accidentellement certaines plantes. On peut rapprocher cette action de celle produite en France par l'eau où l'on a mis rouir du chanvre (Voir page 192).

de *hazondrano* et deux fois sept *toho* (1). On brûle l'écorce de bananier, la bagasse, le hazondrano et les toho, on mélange les cendres de tout cela et on fait couler dessus du suif de bœuf. On frotte tout le corps du malade avec la pâte ainsi obtenue.

Cela fait, on pile des feuilles de manioc et on lave le corps du malade avec l'eau de ces feuilles que l'on a fait chauffer. Quand le malade a été bien lavé, on fait chauffer des écorces de bananes et on en frotte tout son corps. Puis on prend les quatre sortes de remèdes que nous venons d'indiquer, on en enduit à nouveau le corps du malade et la peau de celui-ci commence à prendre un bel aspect. Quand la peau est très propre, on prend de la graisse de bœuf et du gingembre que l'on mêle bien et on en enduit le malade. Il se produit une sorte d'éruption, le malade transpire et la peau reprend son aspect habituel ; elle est guérie.

Il reste encore le mal au ventre ; on fait prendre au malade une purge. Voici en quoi consiste cette purge : on prend des racines de *songosongo* et de *vahivoraka*. Si on choisit le vahivoraka, on en prend une cuillerée, mêlée avec du jus de citron, si on ne prend pas la dose qui convient, le foie est « cuit » et on meurt. Mais si on connaît la façon de le prendre, le remède produit un effet purgatif et des vomissements ; cela affaiblit le jour même, mais le lendemain on reprend déjà des forces. Au bout de trois ou quatre jours, la maladie disparaît et l'appétit est tel que l'on n'a jamais assez à manger, on n'est plus malade. Le mal interne et externe a disparu complètement.

Odi-kitratraina. — (Maladie des voies respiratoires).

Le *sefosefo* (respiration difficile, gênée, haletante) ; le *sohihina* (asthme) et le *kitratraina* sont une seule et même maladie. Lorsqu'on est asthmatique, quelle que soit la position, assis, debout, couché, on a la respiration gênée. On marche difficilement, on est continuellement en transpiration ; la respiration est difficile, le foie et les poumons se gênent mutuellement. Le cœur lui-même ne bat plus librement. La maladie est cause de tout cela.

Ce sont les gens qui ne se purgent pas qui en sont atteints : des matières visqueuses s'attachent après les parois internes du ventre, ce sont elles qui causent le kitratraina et le sefosefo. Voici comment on fait pour les guérir :

On prend du *maitsoririnina* et du *mita* (plante ressemblant au hazondrano, mais avec une souche odorante). On les mélange, on les fait cuire avec deux fois sept morceaux de viande, et on boit de ce bouillon matin et soir ; si la maladie ne disparaît pas, le mpisikidy a recours à un autre remède.

Il ordonne d'aller chercher des feuilles de *nonoka*, on les pile, on les fait cuire en y ajoutant du *sirahazo* (2), on en boit le matin, et le soir au moment de se coucher. La poitrine s'élargit et les crachats qui étaient à l'intérieur se détachent facilement. Le mpisikidy interroge alors le malade et lui dit :

---

(1) *Toho*, nom générique donné à un grand nombre de petits poissons d'eau douce. Le Malgache dit ici deux fois sept et non quatorze, car le chiffre sept est un chiffre cabalistique. Le P. Callet parle de quatre espèces de remèdes, mais il n'en indique que trois. De plus, il ne dit pas ce que l'on fait des *toho*. Ceux-ci constituent sans doute la quatrième espèce de remède.

(2) *Sirahazo*, sel que l'on obtient en lessivant les cendres de certains bois et qui contient beaucoup de potasse.

— « Comment allez-vous maintenant, car le remède a été « changé ? Etes-vous comme autrefois ou autrement ? »

La maladie diminue. C'est une maladie des vieilles personnes, et elle ne peut se guérir complètement ; elle affaiblit, fait languir. A la fin, on ne peut plus s'en débarrasser et on en meurt. La figure du malade change, il devient blème, exténué, son teint n'a plus la couleur habituelle et la maladie ne se termine que par la mort.

Odi-nendra. — Remède contre la variole.

On prend du *hazomafana*, on en fait bouillir les feuilles et les racines, on boit une partie de la décoction et on se lave le corps avec le reste. Certains jours sont excellents poûr prendre ce remède : le lundi, le mercredi, le vendredi et le samedi, ces quatre jours sont toujours choisis.

Il y a aussi, pour se préserver de la variole, le *fanefitra* (1) qui vient de Rabehaza (2), c'est un *fanidy* (3). On le fait avec du *hainganahaingana* et du *fanerandahy*. On râpe la racine du haingana-haingana (ceci peut se faire seulement le lundi), on pile les feuilles du fanerandahy, on mélange le tout et on le fait bouillir dans l'eau. On se lave le corps avec cette eau trois fois, pendant trois lundis successifs et, chaque fois qu'on s'en est lavé, on rend grâce trois fois à Rabehaza, avec la main gauche. Puis on boit du fandravalàka (4), trois fois, dans le creux de la main gauche, pour ne pas être atteint par les sortilèges. « Le surlendemain, dit un mpisikidy, « j'ai travaillé et je n'ai pas été marqué par la variole ».

Les ancêtres n'avaient pas de remède pour la variole. Ils pensaient qu'aucun ody n'avait d'action sur elle, pas plus que sur l'*androbe* (épilepsie) et le *manirano* (hydropisie).

Odi-androbe. — Remède contre l'épilepsie.

— « Il y en a qui connaissent le remède contre l'épilepsie », dit Rangahy R...

On tue un corbeau, on râpe ses os, on exprime l'eau qui se trouve dans le *taimboraka* (5), on y délaie les os râpés et on boit le tout.

Lorsque la maladie ne s'est manifestée que depuis deux ou trois semaines, le mpisikidy peut la faire disparaître. Ce sont les excréments du malade qui en constituent le remède. On en enduit le malade, puis on le lave soigneusement avec une eau réputée pour sa propreté. La maladie disparait, dit ce mpisikidy.

Mais si le mpisikidy attend pour administrer ce remède plus de quinze jours ou trois semaines, cela l'empêchera de réussir, rien ne pourra guérir le malade ; il mourra dans un précipice, ou sera brûlé dans sa maison, ou se noiera : c'est le secret de l'androbe.

---

(1) *Fanefitra*, remède prophylactique.

(2) *Rabehaza* (Voir *Bull. Acad. Malgache*, 1908, article Mondain intitulé : *Note sur l'idole Rabehaza*). Cette idole était en effet invoquée au cours des maladies et quand une épidémie de fievre sévissait. Si « le nombre des malades semblait croître d'une façon anormale, le gardien d'idole ordonnait à toute la population, invalides ou bien portants, de s'enduire une partie du corps de *taniraro*, mélé d'un peu de miel. » Au sujet du *taniraro*, voir plus haut, pages 168 et 170. Voir aussi plus loin, pages 211 et suivantes l'article concernant la variole.

(3) *Fanidy*, c'est-à-dire qui empeche le mal de sévir sur un autre malade.

(4) *Fandravalaka*, charme pour annihiler les projets d'autrui.

(5) *Taimboraka*, nourriture à moitié digérée qui se trouve dans la panse des bœufs et des moutons abattus par le boucher.

Personne n'en connaît le remède. Le mpisikidy qui dit : « Je sais guérir cette maladie » ment ; il trompe pour avoir de l'argent, dit Rangahy R...

Odi-boiboika (1). — Remède contre les abcès fistulés.

On brûle de l'*amiandahy* et des feuilles de *fano* (2) et on fait couler goutte à goutte sur le mélange de la graisse de queue de mouton. On lave la plaie avec le suc exprimé des feuilles de *borona*, on y ajoute du *kelihomandra* et du *tsamtsambaitra* (herbe rampante). On pile le tout avec de l'eau et on s'en sert pour faire disparaître la plaie. Lorsque celle-ci est bien lavée, on y applique l'onguent formé d'amiandahy et de feuilles de fano ; il se forme un pus semblable à de la salive de bœuf. Ce résultat atteint, le mpisikidy emploie un autre remède. Il prend du *telovitrana* et du *havaotra* ; il fait brûler les feuilles de telovitrana et il y ajoute des râpures de racines de havaotra. On prend aussi des feuilles d'*andrarezina*, on les pile et on les fait chauffer dans l'eau. La plaie étant bien lavée, on y applique les cendres de telovitrana, on met tout autour des cendres de racines de havaotra, la guérison se manifeste par des démangeaisons.

On y met alors une troisième espèce de remède. On prend des racines d'*amontana*, de *hainganahaingana* et des fruits de *tangena* : on râpe le tout et on applique les râpures sur la partie malade pour vaincre les sortilèges. On est alors guéri.

Si la maladie est un *fandika* (mal qui provient de ce que l'on a marché sur un endroit où des sortilèges ont été déposés), la plaie s'ulcère, il se produit à côté des abcès qui donnent naissance à de petits furoncles, et c'est inguérissable. Telles sont les diverses espèces de boiboika.

Odi-bonibony. — Remède contre la rubéole (3).

On choisit une plante dont le bois diminue de grosseur en séchant, l'*ambiaty* notamment, on en brûle les feuilles et les jeunes pousses. On verse de l'eau sur les cendres et on fait boire le tout au malade. On lui fait prendre deux bains de vapeur avec du *harefo poak'aty* (arbuste qui n'a pas de moelle) ; on lui fait boire une infusion de *mailsoririmana*, infusion qui est amère. Le malade maigrit, la rubéole diminue. On fait bouillir du *mita*, avec deux fois sept morceaux de viande ; le malade boit de ce bouillon, le matin à son réveil et le soir avant de se coucher, et il mange le mita et la viande mélangés avec son riz. La guérison se produit.

Odi-boka. — Remède contre la lèpre.

On prend du *borona*, on pile les feuilles que l'on fait bouillir.

(1) *Boiboika* veut dire abcès à suppuration persistante. Ce mot implique l'idée de fistule et de longue suppuration. Il désigne presque toujours une adénite suppurante et fistulisée.

(2) *Fano* (Piptadenia chrysostachys Benth.), arbre de la famille des légumineuses, appelé encore *Fany*, *Sikidy* (hova), *Volotsara* (betsimisaraka). Il donne les graines employées pour consulter le *sikidy*. Chez les Sakalava, ce sont les graines d'Entada abyssinica, ou d'Entada sudanica, var. pubescent.

(3) Les Malgaches ont, de tout temps, distingué la rubéole (*bonibony*) de la rougeole (*kitrotra*) et leurs connaissances des maladies éruptives ou contagieuses semblent avoir toujours été assez nettes. C'est ainsi qu'ils ont les dénominations suivantes : *nendra* (variole) ; *nendra folsy* (varioloïde) ; *nendra mainty* (variole noire) ; *nendramboalavo* (varicelle, mot à mot : variole de rat) ; *tandomotra* ou *tandomotra* (urticaire).

On en exprime le suc. Avec ce dernier on fait laver tout le corps du lépreux, puis on le barbouille avec ce qui reste des feuilles pressées. On râpe des racines de borona sur une pierre, on délaie la râpure dans de l'eau froide, le malade en boit deux cuillerées tous les deux jours. Si la maladie est à son début, elle peut guérir.

S'il s'agit d'un lépreux dont les doigts ne sont pas encore tombés, dont la figure est épaissie, il existe un remède ; on lui fait boire d'abord une seule fois du *rahivoraka* (voir p. 169) et du citron : si sa figure change, c'est que l'eau mauvaise qui est en lui s'en va et on lui donne un autre remède pour finir de guérir la lèpre. On frictionne tout le corps avec du *farmaty* : des plaques blanchâtres se détachent et l'eau mauvaise qui était dans la peau s'en va. S'il y a des plaies, on prend du *tomotra*, venant de l'eau, on en recouvre la figure d'où les plaques se sont détachées ; la peau se fendille ; on pile du sel de cuisine, on en frotte la peau et le malade est guéri. Pour que sa guérison soit parfaite, il mâche finement des feuilles d'*andrarezina*.

— « J'ai ainsi guéri tous les lépreux, dit Ra..., mpisikidy, « chacun d'eux m'a donné trois piastres. Avant d'administrer les « remèdes, on consulte le sikidy pour en connaître la composition. « Si la maladie est bénigne, elle disparaît, elle est aussi facilement « vaincue qu'un taureau qui ne veut pas se battre. »

Odi-dridra. — Remède contre le *dridra* (ulcère, grande plaie persistante) (1).

On lave très bien la plaie, on prend du *fangoka* (le bout de la tresse non tissé, formant franges, qu'on enlève des étoffes), de la cendre de *lambarano* (percale fine, bleu foncé, employée pour les vêtements de deuil), du *kelihomandra*, herbe qui rampe comme le *sofintolozy* ; on fait cuire du *vary sosoa* (riz cuit avec beaucoup d'eau formant une espèce de soupe) que l'on fait réduire un peu ; on l'enveloppe dans des feuilles de bananier brûlantes, on le pose sur la blessure ; on lie fortement pour que ce cataplasme demeure en place toute la nuit. Le lendemain matin, on lave la plaie ; des mucosités se forment, c'est l'eau mauvaise qui s'en va. On lave encore et sur la plaie bien propre, on répand la cendre de percale et de *fangoka*. La plaie se dessèche peu à peu. Lorsque la cendre est restée ainsi deux ou trois jours, on lave de nouveau, la couleur blanchâtre du mal a disparu. On pile alors du sel, on le répand sur la plaie ; on prend de la cendre et le bouquet rouge qui termine les régimes de bananes, et on met aussi le tout sur la plaie. La guérison est alors certaine. Cependant, il ne faut pas manger de viande de bœuf jusqu'à guérison complète.

Odi-farasisa. — Remède contre le *farasisa* (2).

Les pieds sont malades du *tsolo* (ulcères d'origine syphilitique). On râpe des racines de gingembre que l'on mélange avec de la *mena-potsy* (graisse blanche). On fait chauffer de l'eau pour laver

---

(1) *Dridra* veut dire ulcère phagédénique des pays chauds. On l'appelle souvent encore : plaie malgache, à Madagascar ; plaie annamite, en Annam ; plaie soudanaise, au Soudan. Cette appellation de *dridra* vient d'une herbe non identifiée portant ce nom et censée causer les plaies en question.

(2) *Farasisa*. Ce terme est large. Il y a en lui l'idée de diathèse, à manifestations variées et souvent multiples. C'est ce que lèguent les parents à leurs enfants et, en réalité, tous les accidents cutanés arrivant à un enfant dans les premiers jours, les premiers mois ou même les premières années de sa vie, acci-

le pied malade. Lorsqu'il est bien propre, on fait chauffer le manche d'une louche en fer. On tient la personne dont le pied est malade, elle ne doit pas regarder le fer que l'on a fait chauffer. On met sur le pied le gingembre et la graisse sur lesquels on pose par deux fois le manche de la louche. Le malade ne doit pas baigner son pied malade. On applique deux fois ce remède, à deux jours d'intervalle.

Pour finir, on prend de vieux os que l'on brûle et que l'on pulvérise. On mélange la poudre obtenue avec le gingembre et la graisse blanche. On étend cet onguent sur la plaie et on applique dessus le manche de louche chauffé. La graisse entre dans le pied malade, le résidu de gingembre reste attaché après la louche ; le malade est ainsi guéri.

Odi-farasisan-kibo. — Remède contre le farasisa du ventre (1).

Voici un autre remède contre le farasisa : on prend un gésier de poulet, des *voavahy* avortés ne produisant pas de gousse, de la moelle d'*ambiaty* et une seule petite perle blanche. On brûle le tout, on met les cendres dans de l'eau que l'on fait boire au malade.

Voici ce que dit un autre mpisikidy. La syphilis seule engendre le farasisa et cela rend lépreux. Quand une femme est atteinte de syphilis du ventre pendant sa grossesse, sa maladie est transmise à son enfant. On prend du *maitsoririnina*, du *tanikandro*, de l'*antsointsoina*, du *lociantsahomantanety*, du *dingadingana* ; on pile les feuilles de ces cinq plantes, on en exprime le suc dans un tesson de marmite pour le faire chauffer. On prend des cheveux tombés en se coiffant, on les brûle et on en délaie la cendre dans le suc avant de le faire chauffer. On pose le tout sur les plaies et on est guéri.

Voici encore la composition d'un autre remède. On fait griller des fruits de *sevabe*, on en enduit la plaie, lorsqu'ils sont encore chauds et on se chauffe au soleil.

Odi-tambavin-jaza. — Remède contre le *tambavy* des enfants ; maladie des petits enfants (2).

On prend du *rotom-borona*, du *sakatarilotra*, du *masinankorona*, on pile les feuilles, on mèle avec du sel, on en exprime le suc que l'on fait boire à l'enfant malade. On prend aussi du *kitalaon-*

---

dents pouvant d'ailleurs se reproduire au cours de l'existence adulte. C'est donc souvent de la syphilis héréditaire ou acquise, mais c'est aussi très souvent de la gale, voire même de l'ecthyma ou des éruptions cutanées quelconques et, en particulier, des pyo-dermites.

(1) Les Malgaches entendent par *farasisan-kibo*, les lésions de syphilis atteignant l'embryon ou le fœtus pendant leur séjour intra-utérin, surtout lorsqu'elles ont pour conséquence l'avortement ou la naissance d'un enfant mort et macéré. *An-kibo* signifie plus exactement : dans l'utérus. C'est le tout pour la partie ; aussi disent-ils « maty an-kibo » d'un enfant né mort et macéré.

(2) *Odi-tambavinjaza* (Voir page 173) (Note de M. G. Fontoynont, administrateur des colonies, chef du district d'Ambohidratrimo).

Ce *ody*, ou mieux ce *fanafody*, ne figure pas dans le *Tantara ny Andriana* du R. P. Callet ou, du moins, les éléments qui le composent sont en partie différents.

Le *tambavinjaza*, dont on distingue deux variétés dénommées *alobotra* et *alofisaka*, désigne deux maladies infantiles caractérisées : la première par une sorte de bouffissure générale, la deuxième par un amaigrissement semblable à la cachexie et qui entraînerait très rapidement la mort au dire des indigènes.

Le remède employé consiste en feuilles fraîches des végétaux suivants : *Sakatarilotra*, *Aferontany*, *Landihazobe*.

On prend une dizaine de grammes de chacune de ces feuilles pour un litre

tany (petite liane qui rampe sur le sol), on la pile, on en boit le suc et on est guéri.

Un autre mpisikidy dit ceci : on prend du masinankorona (herbe qui rampe au milieu des *horona*), on pile les feuilles que l'on mélange avec du *fotsivoloмanokana*, on y ajoute de l'eau froide et on boit le tout.

On prend encore des feuilles de *famelomana* à longues feuilles, du *tsiloavina*, on les mélange, on les pile, on exprime le suc que l'on sale et qu'on fait boire à l'enfant.

Toutes ces recettes sont à peu près les mêmes et produisent le même effet.

Odi-mandalo. — Remède contre les coliques.

On râpe de l'écorce de *havozo*, on met ces râpures dans l'eau froide que l'on boit ; on mâche ensuite des racines de *fehana*.

Une scarification (1) dans laquelle on met un ody constitue encore un remède contre les coliques. On fait une seule incision sur le dos de la main droite ; on prend des racines de *fandrilarenona* et d'*aika*, on les râpe, on mélange les râpures et on les met sur l'incision (L'aika fait partie de l'attirail du sampy de R...., dans le Betsileo, du sampy *Tafandribemahavony*).

Lorsque quelqu'un est atteint de coliques, soit en voyage, soit dans sa maison, celui qui s'est fait l'incision se lave les mains dans de l'eau qu'il fait boire ensuite au malade ; puis il lui crache sur le nombril qu'il frappe ensuite avec son coude en faisant tendre et en travaillant le ventre dans tous les sens ; il frappe ensuite le

---

de décoction et on donne aux enfants : pour l'*alobotra*, une cuillerée à café matin et soir ; pour l'*aloftsaka*, une cuillerée à café le matin seulement.

Durant le traitement, qui dure une semaine, au maximum, on doit faire grande attention à ce que l'enfant n'absorbe aucune matière sucrée.

Le même remède est employé également contre les diarrhées infantiles de toute sorte et les vers intestinaux ; mais, dans ce dernier cas, pour une bouteille de décoction, on ajoute le jus d'un demi-citron et, pour masquer le goût, une pastille de menthe.

(1) La scarification joue un grand rôle dans la médecine populaire malgache. Il y a là une sorte de *ody* sur lequel on n'a pas encore attiré l'attention. La scarification n'est qu'une partie du *ody*, car il faut toujours appliquer sur la scarification un *fanafody*, médicament de formule consacrée. Dans le cas prescrit, la formule indiquée est le *fanafody* nécessaire.

Les scarifications sont toujours composées de trois ou quatre petites incisions cutanées rectilignes de un ou plusieurs millimètres de long, parallèles les unes aux autres et appliquées en des points très déterminés. Pour les coliques, les scarifications doivent être faites au niveau du creux épigastrique.

Voici, à titre d'indication, quelques autres scarifications :

Odi-tandroka (contre les cornes des bœufs). — 2 ou 3 petites raies à la nuque, aux épaules (de chaque côté), aux seins (de chaque côté), au creux épigastrique, de chaque côté du dos, et au dos des deux mains.

Odi-fitia (pour attirer l'amour et pour le conserver). — 2 ou 3 petites raies au sein (de chaque côté), sur la langue (face dorsale), sur la région pubienne, sur la fesse (de chaque côté).

Odi-bao (charme pour protéger les bourjanes, porteurs de filanjana ; le *bao* est le nom donné aux montants du filanjane ou au bambou, support des charges). — 2 ou 3 raies sur l'épaule (de chaque côté), sur le poignet (de chaque côté), sur le cou-de-pied (de chaque côté).

Odi-mangoka (charme contre la piqûre des scorpions). — 2 ou 3 raies sur la paume de la main (de chaque côté), sur les deux faces latérales de tous les doigts de la main (des deux côtés), sur la face dorsale de la langue.

Vaki-ra ou *fati-dra* (fraternité par le sang). — 2 ou plusieurs raies au creux épigastrique.

Quand un porteur de charme a violé le *fady* correspondant au charme, la scarification et le *fanafody* deviennent nuls. Il faut recommencer de nouvelles scarifications.

dos du malade avec sa main, mais non avec le dos de sa main, car cela est *fady*. Les coliques disparaissent.

Odi-kankana. — Remède contre les vers intestinaux (1).

On prend du *kidiadiavorona*, on pile les feuilles, on en exprime le suc que l'on boit. On prend aussi du *taimborontsiloza*, on pile les feuilles, on y met un peu de sucre, on exprime le jus que l'on boit. Les vers sortent alors.

On grille aussi des graines de *tamenaka* qu'on épluche et qu'on mange.

Autrefois, les graines de tamenaka étaient l'ody dont on se servait pour « rebuter » les vers. Chaque graine avalée faisait sortir un ver. Si le malade prenait deux graines, il sortait deux vers, s'il en prenait trois, il sortait trois vers, etc.

Quant aux vers appelés *fiandrinaina* (gardien de la vie), ils ne s'en vont pas, même si l'on prend l'*odi-kankana*. Ils ne sortent que si la personne est sur le point de mourir.

Aussi, lorsque le malade vomit des vers, si le ver rendu est assez petit, celui qui soigne le malade craint que ce ne soit le *fiandrinaina* ; cependant, ce n'est pas lui, mais un autre qui est expulsé.

Odi-sakoitra. — Remède contre le ténia (2).

Il y a beaucoup de vers qui peuvent rentrer dans le corps des personnes et les rendre *kankanina* (qui a des vers) ou *sakoerina* (qui a le ténia). Lorsque les personnes ou les moutons sont atteints du ver solitaire, ils ne profitent plus de leur nourriture, ils la partagent avec le ténia. Si la personne prend un remède approprié aux vers intestinaux, ceux ci sont seuls évacués ; même si cet *ody*

---

(1) *Odi-kankana*. — Les vers intestinaux sont d'une extrême fréquence chez les indigènes malgaches Les *kankana* représentent surtout les lombrics (ascaris lombricoïdes). Le nombre de ces parasites est quelquefois considérable. J'en ai compté quatre-vingts rendus par un enfant de deux ans.

Un enfant de quatre ans en a expulsé deux cent soixante-cinq en six jours consécutifs.

Après les lombrics, ce sont les oxyures vermiculaires qui sont les plus fréquemment observés. Je n'ai jamais vu de tricocephalus dispar.

Odi-kankambemaso (d'après M. G. Fontoynont, administrateur des colonies, chef du district d'Ambohidratrimo).

Le *kankambemaso* serait un animal fantastique, revêtant la forme d'un ver avec de grands yeux, qui apparaîtrait aux jeunes enfants durant leur sommeil, leur causant des frayeurs telles que des convulsions s'ensuivent, amenant promptement la mort, si on n'applique pas immédiatement le traitement suivant :

On prend des feuilles vertes de *romemy*, de *rafy*, de *merika* et d'*arandrorary* arbuste non identifié dont les feuilles dégagent une odeur balsamique qui le fait employer par les indigènes pour parfumer le linge).

On écrase en quantités égales les feuilles de ces trois végétaux, puis on prend de la pâte obtenue, gros comme un œuf de dinde, qu'on place sur une pierre chauffée très fortement ou sur une bêche rougie au feu. Le malade, placé au-dessus ou à côté de cet attirail, est soigneusement recouvert de son lamba de façon à absorber les vapeurs qui se dégagent.

Le traitement dure au plus deux jours et doit être exécuté, matin et soir, avant le repas.

Avant et après, le rebouteux indigène procède à des massages sur tout le corps de l'enfant.

(2) *Odi-sakoitra*. — Sakoitra veut dire : ténia. Le ténia ecchynococcus est le seul observé fréquemment à Madagascar. On y a trouvé aussi quelques cas de Davainea Madagascariensis. Il est à remarquer que le kyste hydatique y est complètement inconnu. A la Société des sciences médicales de Madagascar, les docteurs Monnier, Andrianjafy et Fontoynont ont, dans de nombreuses communications, insisté sur la fréquence de la ladrerie humaine, ou cysticercose humaine, ou ténia ecchynococcus et montré les dangers que présente la propagation de cette affection si grave.

séjourne longtemps dans le ventre, il ne peut faire sortir le ténia.

Le ténia est long et plat, il se loge le long des intestins, il ne se roule pas en pelote, mais il s'aplatit et suit les contours des intestins. Ceux-ci sont alors très minces, car ils sont râclés par ces bêtes plates et on reconnaît leur présence à ce que la personne maigrit et s'affaiblit. Si c'est un mouton qui a le ténia, il en meurt, car le vers détermine chez lui de la rectite rebelle (*taimbodiny*); sa chair est amère, car il a froid même par les plus grandes chaleurs. Les bœufs n'ont pas le ténia, bien qu'il se trouve des vers dans leur panse.

Voici les remèdes que l'on emploie contre les *sakoitra* :

On prend du *hazomafana*, on fait bouillir les feuilles dans de l'eau que l'on boit, puis immédiatement après on avale de la graisse. Il ne reste plus aucun *sakoitra* dans le ventre, tous sont rejetés. Ce remède donne des selles liquides et des vomissements. Aucun ténia n'est évacué pendant les vomissements. Ils forment un paquet cylindrique lorsqu'ils sont rejetés. Ils ne suivent ni les excréments ni l'urine, mais ils se mettent d'eux-mêmes en boule et sont évacués ainsi.

Odi-manehitra. — Remède contre la diarrhée.

Ce sont les gens malades de l'estomac et du ventre qui sont appelés *marary manehitra*. La nourriture ne reste pas dans le ventre ; elle est ramollie par l'eau qui est dans les intestins. Alors on a toujours mal au ventre, on a des selles sanguinolentes, des selles molles et douloureuses, il semble que l'on soit atteint de blennorrhagie aiguë, que le gros intestin ait été déchiré par quelque chose. C'est pourquoi on a la diarrhée. La maladie cause des douleurs dans le ventre, la nourriture n'est pas digérée, mais elle est consommée par la maladie.

L'une de ces maladies est produite par un sortilège, la nourriture a été ensorcelée. L'autre est produite par une affection du ventre, provenant de ce qu'on a absorbé plus de nourriture qu'on n'en peut digérer. Ceux qui sont en présence de mets abondants et exquis ont peine à les refuser. C'est lorsqu'on est couché qu'on sent son estomac trop chargé, on éprouve de violentes douleurs dans le gros intestin, on va souvent à la selle, même la nuit, car on a mal au ventre. Ceci ne provient pas d'un sortilège, mais c'est parce qu'on a trop mangé qu'on est malade, les aliments absorbés n'ont pu être digérés (*kibo tai-kanina*), le ventre est dérangé par la nourriture. Ceux qui ne connaissent pas de remède font prendre du *koba* (1) au malade.

Voici ce qui fait disparaître la maladie. Le mpisikidy fait un *ody manehitra* (un remède contre la diarrhée).

Il prend des racines de *manolamandry* et de *vahimpasika* que l'on râpe. On fait boire les râpures au malade.

Si les coliques ne cessent pas, on prend un autre remède, un constipant pour arrêter la maladie. Voici ce que l'on emploie :

On remplit à moitié une assiette d'eau froide, on râcle la suie d'une marmite et on prend de la terre blanche ; on mélange ces

---

(1) *Koba*, riz décortiqué, réduit en poudre par le pilage et cuit ensuite avec de l'eau pour former une pâte.

trois choses : la blanche, la noire et l'eau froide, le malade boit le tout et la maladie s'arrête.

S'il y a des personnes atteintes de coliques, ceux qui connaissent le remède ne doivent pas, par méchanceté, les laisser souffrir, mais ils doivent leur dire de prendre du charbon et de la terre blanche, de les délayer dans une assiette d'eau froide, et de boire ce remède pendant la première moitié du jour où l'on a avalé une purge. Les coliques s'arrêtent, car selon le dire des ancêtres : *Arina ka fiarenana* (1).

Quant aux coliques produites par un sortilège, c'est la nourriture qui a été ensorcelée. On a des selles sanguinolentes, la maladie est difficile à guérir. Cependant, certains mpisikidy en connaissent le remède. Voici ce que l'on fait :

On prend des feuilles de *fatsinakoho* et des racines prises du côté est. Lorsque le mpisikidy sort pour aller les prendre, il doit courir vite et porter une bèche. Il prend les feuilles en trois fois, puis il déterre les racines à l'est et il dépose à leur place un morceau de quartz. Il le recouvre de terre et il emporte le bois qu'il trouve autour de lui. Il pile les feuilles, il râpe les racines, mélange le tout et le mêle à de l'eau que le malade boit. Les selles sanguinolentes semblent d'abord plus abondantes, mais elles se produisent deux fois, ou trois fois au plus, puis elles cessent.

Odi-hatina. — Remède contre la gale (2).

Il y a beaucoup d'espèces de gale :

1° *Oli-katina*, ou ver de gale ;
2° *Reni-hatina*, ou mère de la gale ;
3° *Hatim-pisaka*, ou gale plate ;
4° *Hatin-ronjaratra*, ou gale visqueuse.

1° Oli-katina. — On reconnaît qu'on est atteint de l'oli-katina lorsqu'on éprouve des démangeaisons quand on s'approche du feu. L'éruption ne tarde pas à se produire et se répand sous la peau en occasionnant un vif prurit. Chacun des boutons porte un point blanc ressemblant à l'extrémité d'un grain de riz décortiqué. Celui qui a l'habitude de se débarrasser de cette éruption perce les boutons. Dans chacun d'eux, il y a comme un petit ver. Lorsqu'on y fouille avec la pointe d'une épingle, les vers sortent. On prend alors des feuilles d'*antsointsoina* et de *landahazobe*. On les pile et on en exprime le jus, que l'on expose à la chaleur ou au soleil. Lorsqu'il a été réduit, on en lave comme il faut les parties galeuses. Le pus disparaît complètement après cette application. Lorsque les boutons se dessèchent, on les enduit de mena-potsy (graisse blanche) qui complète la guérison.

Les petits filaments blancs que l'on nomme vers n'en sont pourtant pas, disent les mpisikidy, mais ils causent des démangeaisons. C'est au coude, au creux des articulations et entre les

---

(1) *Arina ka fiarenana*, jeu de mot : *Arina* signifie charbon et aplomb, seant, rétablissement. Le charbon permet au malade de se mettre sur son seant, de quitter son lit. Cela lui permet de se lever.

(2) *Gale.* — La gale est commune à Madagascar. Il est remarquable de constater que les indigènes depuis longtemps connaissent, non seulement la nature parasitaire de l'affection, mais le parasite lui-même et son habitat.

Il existe certainement d'ailleurs beaucoup d'autres dermatoses non acariennes qui ont des ressemblances cliniques très nettes avec la gale. De là, sans doute, les quatre formes cliniques de la gale reconnues par les Malgaches. De ces quatre, la première : *Oli-katina*, semble être la seule réelle.

fesses qu'apparaissent les premiers boutons de gale avant de s'étendre.

2° Reni-hatina. — La « mère de la gale » se dissimule, elle ne se fixe pas dans les endroits où elle commence à apparaître, mais elle se promène dans la peau. C'est, disent les uns, une petite bête qui chemine en se dissimulant à côté des parties galeuses. Elle est blanche et petite, dit un autre vieux mpisikidy. Lorsqu'on l'écrase, on dirait que l'on écrase un pou, ou des lentes de pou, mais elle se dissimule dans la gale qui apparaît. Ceux qui savent la retirer, l'enlèvent avec la pointe d'une épingle. Lorsqu'elle est extirpée, elle est guérie sans qu'on y applique d'autres remèdes.

3° Hatim-pisaka. — La gale plate est comme le *kimaro* (espèce de lèpre farineuse ou éruption cutanée furfuracée). Elle n'a pas d'éruption pas plus que la variole qui fait mourir. On la sent en dedans de la peau ; elle occasionne des démangeaisons que seuls des remèdes appropriés peuvent faire disparaître. On se baigne dans une infusion de feuilles de manioc. On enduit la partie malade avec du *menadraharaha* (1) que l'on obtient en faisant bouillir le fruit. C'est le meilleur remède contre cette espèce de gale. Les Betsimisaraka en font le commerce. On en vend sur les marchés d'Imerina. Les gens en font un remède contre la gale et en enduisent leurs cheveux lorsqu'on les tresse.

4° Hatin-ronjavatra. — Quant à la gale visqueuse, elle change sans cesse de place, on ne peut s'en débarrasser. Les mpisikidy l'appellent *mamoa efa*, qui se multiplie constamment. On presse la partie malade pour en faire sortir le pus. La peau s'affaisse, mais les parties environnantes se gonflent à leur tour ; ce qui a été pressé ne se gonfle plus, mais seulement ce qui est autour. De là, le nom de « gale visqueuse ».

Voici quels en sont les remèdes.

On incinère du *hazondrano* et des poissons, et principalement des *toho* (2). On enlève ce qui couvre l'ouverture des plaies et on remplit les parties malades avec les cendres obtenues ; ces plaies se dessèchent et ne se reforment plus ; il ne reste que la cicatrice.

Odi-tombok'afo. — Remède contre les furoncles.

Lorsqu'un petit furoncle apparaît, c'est que le malade a violé quelque *fady*. Voici quel en est le remède.

On prend une infusion de *marorelo* ; on s'abstient de manger

---

(1) *Menadraharaha.* — Le *menadraharaha* ne se prépare pas en Imerina, mais il y fait depuis longtemps l'objet de transactions. Ce sont les Betsimisaraka qui l'y ont introduit les premiers et on en trouve sur tous les marchés. C'est une sorte de pommade qui s'extrait du fruit de *Myricacées* diverses des forêts de l'Est, et portant toutes le nom de *raharaha*, d'où le nom *menadraharaha*, graisse de *raharaha*. Les Tanala du S.-E. appellent ces mêmes arbres : *Voahazo*.

Les graines ressemblent à celles du ricin. Elles sont recueillies et moulues. On les laisse fermenter pendant quelques jours, puis on les fait bouillir avec une certaine quantité d'eau. On obtient, après la cuisson, une huile épaisse qui forme le *menadraharaha*. Ce mode de préparation est le même chez les Betsimisaraka et chez les Tanala.

Cette matière est employée par les Betsimisaraka et les gens de la côte pour enduire les cheveux avant qu'on ne les tresse. C'est un remède très efficace contre la gale et pour guérir les plaies diverses. Son usage s'est répandu à peu près dans toute l'île. Le *menadraharaha* est encore recherché et apprécié en Imerina et on en trouve sur tous les marchés ; cependant, les médicaments que prescrivent les médecins lui font une sérieuse concurrence et en diminuent sensiblement la vogue. (Note de M. l'Administrateur Campan, chef du district de Tananarive).

(2) *Toho.* Voir page 174.

de l'*anantarika*, de passer par-dessus une hache, un pilon à riz, de manger du gras-double et les membranes qui tapissent l'entrée de l'estomac du bœuf. Si l'on observe scrupuleusement ces fady, la maladie disparaît.

Le bois de *marovelo* entrait dans la composition des *sampy*. On le vendait au marché et on lui attribuait plusieurs pouvoirs : on en faisait un charme contre les coups. La peau n'était pas entamée par les coups de bâton. Mais il ne fallait pas être frappé avec de l'*ambiaty* ou des *bararata*, car ces plantes étaient fady, la peau se fendait.

On prenait les os d'un chien complètement noir et on les brûlait ; on recueillait le sang d'un coq aussi complètement noir. On en frottait le bois de *marovelo*. C'était là l'*ody vely*. On en buvait et on en enduisait tout son corps.

Voici encore un autre remède contre les furoncles. On prenait de la terre enlevée par les *voantay* (1), de la terre provenant des nids de *fangaraka* (2). On faisait couler dessus du suif qui entoure les rognons du bœuf et on appliquait le tout sur les furoncles.

Autre remède : on prenait des feuilles de *tsindahoro* ; on les mâchait et on en recouvrait la partie malade en laissant un endroit pour que le pus pût s'écouler.

Odi-kifongo. — Remède contre les glandes (3).

Le kifongo est un abcès qui grossit sans percer. On prend des os de caméléon, de la souche de *herimboalavo*, on humecte de salive la souche de la plante, on la râpe sur une pierre et on met le tout sur le kifongo. La peau s'enlève par écailles et le bubon guérit sans se percer.

On peut encore piler des graines de *voanjo* grillées. On y mêle du *tani-raco* et on met le tout sur le kifongo.

Odi-kobay. — Remède contre les chancres (4).

Il y a deux sortes de chancres, les chancres mâles et les chancres femelles. Les premiers sont bénins et circonscrits, les autres prennent un aspect analogue à celui du *dridra*, ils sont phagédéniques. En voici le remède :

On prend la souche du tronc d'*akondro-borobonka* et on la brûle. On prend du *tanikandro*, on en exprime le jus que l'on fait chauffer dans un petit vase. On lave la partie malade avec de l'eau chaude et on applique dessus la souche de bananier et le tanikandro.

Si ces deux plantes ne suffisent pas, on prend des feuilles de *tantamo*, des racines d'*amontana*, ainsi que du *sakamalao*. On râpe les deux dernières et on brûle les feuilles de tantamo. On répand sur les plaies les râpures. Sur la plaie ainsi humectée on répand les cendres de tantamo.

Si la maladie ne guérit pas, c'est qu'elle est causée par des sortilèges ; les *fiandry* (5) apparaissent et ils ne peuvent être guéris

---

(1) *Voantay*, nom générique donné aux bousiers.

(2) *Fangaraka*, nom générique donné aux guêpes maçonnes.

(3) *Kifongo*, adénites du cou, de l'aisselle et de l'aine.

(4) Il faut entendre par *kobay*, le chancre de la verge sans désignation d'espèce. Il peut être aussi bien le chancre induré ou syphilitique que le chancre mou, ces deux variétés si différentes pouvant être elles-mêmes ou phagédéniques (*kobay vary*) ou non phagédéniques (*kobay lahy*).

(5) *Fiandry*, sorte de tumeur, souvent indolente, qui vient aux parties secrètes.

par aucun remède, ils font partie du corps et le malade répand une odeur infecte.

Odi-tety. — Remède contre le *tety* (éruption syphilitique) (1).

Les boutons syphilitiques apparaissent au nez, aux commissures des lèvres, sur les parties génitales, aux fesses. Ces boutons se montrent ainsi lorsqu'on a été contaminé par une personne. S'ils proviennent de l'eau dans laquelle on s'est baigné, ils n'apparaissent pas seulement en ces endroits, mais un peu partout : tantôt à la tête, tantôt sur tout le corps. Les tety rendent lépreuses les personnes qui en sont atteintes, ils donnent en outre, chez les adultes, un vilain aspect à la peau et se transmettent aux descendants par le *farasisa an-kibo* (2).

Le farasisa an-kibo se communique aux enfants qui naissent ; de là vient son nom « farasisa du ventre ». Il les fait mourir jeunes ou provoque des avortements.

Il y a trois sortes de farasisa :

1° Le farasisa an-kibo, qui fait mourir les enfants à leur naissance ;

2° Le farasisa des pieds et des mains ;

3° Le farasisa blanc.

Ce dernier est inguérissable. On ne connaît pas son remède. Il se communique inévitablement aux descendants, il est héréditaire.

Le tety, la variole et le kobay (3) font apparaître le farasisa, ce sont eux qui l'amènent. Si ces maladies sont violentes, leurs suites sont bénignes, mais si elles sont bénignes, leurs suites sont violentes. Voilà pourquoi on appelle cette maladie « farasisa ».

Les trois maladies ne reviennent plus, il reste le farasisa seulement. Le farasisa (4) fait devenir les gens lépreux, rend leur peau très vilaine, c'est là surtout ce que les gens craignent par-dessus tout. La peau se fendille, la figure se boursoufle, cependant les mains et les pieds restent intacts, les doigts ne tombent pas. Seule la peau du visage s'épaissit : c'est ce qu'on appelle le *bokam-parasisa*, la lèpre du farasisa. Les véritables lépreux voient leurs membres tomber en lambeaux : la peau de leur figure ne s'épaissit pas, mais ils ne peuvent être guéris par aucun remède. Le *boka-hamatra* (5) (desquamation de la peau) peut être guéri par des remèdes appropriés.

---

(1) Le tety représente les différentes syphilides. Il désigne aussi souvent les plaques muqueuses, mais dans ce dernier cas on lui donne aussi le nom de *mamaky holatra*. A part ces notions, qui sont assez exactes, tout le reste est quelque peu fantaisiste. Le tety, provenant de l'eau, est une dermite quelconque. Il est à remarquer cependant que les Malgaches avaient bien vu au moins deux modes de manifestation de l'hérédo-syphilis :

1° le *farasisa an-kibo*, c'est-à-dire l'enfant mort-né, souvent macéré ;

2° le *farasisa* des pieds et des mains, c'est-à-dire cette éruption bulleuse caractéristique, le pemphigus syphilitique du nouveau-né.

Le *farasisa* blanc désigne des lésions qui, quelquefois, sont syphilitiques, mais souvent ne le sont pas : ce sont les lésions achromiques de la peau, relativement assez fréquentes chez les Malgaches.

(2) *Farasisa an-kibo*, mot à mot : Farasisa du ventre. Voir page 178.

(3) *Kobay*. On voit bien là la différence, connue des Malgaches depuis longtemps, entre le *tety*, le *nendra* (variole) et le *kobay*.

(4) *Farasisa*. Opinion absolument erronée. Les Malgaches croyaient donc que la syphilis s'étant manifestée soit sous forme de chancre, soit sous forme de syphilis cutanée pouvait, ainsi que la variole, donner par la suite naissance à la lèpre.

(5) *Boka-hamatra* (Voir plus loin *Odi-hamatra*). Il y a dans tout cela une confusion entre les différentes formes cliniques de la lèpre, à savoir la lèpre

Voici quels sont les remèdes du tety : on se baigne dans de l'eau où l'on a fait bouillir des *voaraby* avortés. On pile des feuilles de *fotsivolomanokana*, on les fait bouillir et on se lave tout le corps avec cette eau. La maladie disparaît, elle avorte et ne donne plus naissance au tety (1).

Pour les petits enfants atteints de tety ou kobay, si on leur donne des remèdes froids, le farasisa sera difficile à guérir ; il guérira facilement, au contraire, si on leur administre des remèdes chauds.

Odi-hamatra. — Le *hamatra* (cicatrices, tàches de la peau caractérisant certaines maladies, pustules, desquémations de la lèpre) et les *hola-mena* (2) (plaques rouges indicatrices de la lèpre), ne sont qu'une seule et même maladie. Elle apparaît sur la figure où elle donne naissance à des plaques rouges, la peau semble épaisse, elle a un très vilain aspect, on l'appelle *boka-hamatra*. Voici quels sont les remèdes employés pour la traiter.

On applique sur la partie malade un vésicant ainsi qu'un remède pilé au mortier. Des feuilles de *farimety*, de *tongotramboahe* sont pilées, puis appliquées sur le hamatra. On les recouvre d'une feuille et on enveloppe le tout d'un morceau d'étoffe fixé solidement. On conserve cette espèce de cataplasme pendant toute la nuit.

La peau se gonfle, se soulève, devient transparente, elle éclate comme s'il y avait eu brûlure. Lorsque l'eau en est sortie, on prend des *tomotra*, on en recouvre la blessure, et le malade l'expose au soleil jusqu'à ce que les algues soient sèches. La blessure sent mauvais, on y met alors du fiel. La croûte qui s'était formée disparaît et il reste une cicatrice à la place. On pile des feuilles d'*anamamy*, on en exprime le jus, que l'on recueille dans un petit récipient, on en enduit la nouvelle cicatrice et la peau reprend son aspect primitif. Les mpisikidy font ces remèdes pour gagner de l'argent. S'ils sont destinés à des esclaves, le prix est fixé à la moitié ou au tiers de la valeur de ceux-ci ; c'est sur cette base que mpisikidy et malade discutent et marchandent. Si c'est un hova, le prix est fixé, après discussion, à cinq ou six piastres. La lèpre farineuse a des remèdes ; celle qui fait tomber les pieds et les mains n'en a pas.

La lèpre est contagieuse (3) et c'est ce qui explique le proverbe des ancètres : *Boka i Koto tsy leo ny Kala, boka i Kala tsy leo ny Koto* (Lorsque Koto est lépreux, Kala ne peut le supporter, lorsque Kala est lépreuse, Koto ne peut la supporter) et celui-ci :

Mitokan'andrery toa boka (Rester isolé comme un lépreux). Per-

---

tuberculeuse qui correspondrait à la description (la figure se boursoufle, etc.), la lèpre nerveuse pure qui correspondrait aux mots suivants : « leurs membres tombent en lambeaux ; la peau de leur figure ne s'épaissit pas », et la lèpre mobile correspond à la description du *boka hamatra*.

(1) La maladie avorte par l'influence des *voaraby* avortés. Le choix d'un remède est fixé par un simple jeu de mots, ou une circonstance insignifiante au point de vue thérapeutique.

(2) *Hola-mena*. Le Malgache attache une très grande importance pour le diagnostic de la lèpre à ces plaques cutanées, à reflets rouges, siégeant sur le corps et surtout sur la face et ils ont parfaitement raison, car, sur les peaux pigmentées, elles sont très caracteristiques.

(3) Cette notion bien connue de la contagiosité de la lèpre est intéressante. C'est elle qui avait fait prendre au gouvernement malgache des mesures très sévères et c'est elle qui nous permet, à l'heure actuelle, d'avoir connaissance des cas de lèpre et de les interner dans les leproseries. On peut voir un peu plus loin que la notion d'incurabilité était tout aussi certaine pour le Malgache.

sonne ne peut cohabiter avec un lépreux : ni femme, ni enfants, ni esclaves. Son enterrement même porte un nom particulier : *tontaboka*, jeter pêle-mêle. On jette le corps dans une fosse, on ne l'y dépose pas soigneusement, on le jette brusquement.

Il en est encore un autre :

Tsiboboka (1) *ary boka, ireo tsy azon'ody* (Les têtards et les lépreux ne peuvent être guéris par des remèdes), disent les ancêtres. C'est un mensonge que de dire : *mahafaty tsiboboka, mahafaka boka* (un lépreux qui tue des têtards n'a plus la lèpre). La lèpre ne peut être guérie : c'est une loi qui ne peut être transgressée ni sur la terre ni sous le ciel.

Et voici ce que dit R..., un autre mpisikidy :

Il est des remèdes contre les *tsiboboka* lorsque ceux-ci sont avalés par des bœufs avec leur eau de boisson. On leur administre au plus vite un remède fait de *landemy* et de *volomborona*. On pile les feuilles en les mélangeant bien de façon à obtenir un liquide épais et gluant. Les bœufs sont guéris, si l'on agit immédiatement. Je l'ai constaté par moi-même, dit-il.

Lorsque les bœufs avalent des *tsindrano* (2) cachés dans l'herbe qu'ils paissent, ils meurent et aucun remède ne peut les guérir.

Odi-rohana. — Remède contre les rhumatismes et les gonflements des rhumatismes (3).

Le *rohana* apparait chez les personnes atteintes de tety, de la variole, du kobay. Les muscles se rétrécissent, on éprouve des crampes, la main est engourdie et elle est comme morte : c'est cela qui caractérise le rohana. Le malade ne peut se servir de sa main qui est, pour ainsi dire, obligée de se plier aux caprices de la maladie. Lorsqu'on veut saisir des objets ou durs ou pesants, les poignets et les cous-de-pieds enflent, c'est encore là un des caractères de la maladie.

Voici quel est son remède :

On porte des choses lourdes et on lie la partie malade avec des fragments d'écorce de bananier. On fait bouillir du *sodifafana* et on enduit matin et soir la partie malade avec l'eau ainsi obtenue ; le rohana disparaît, car il est facile à guérir, ce n'est pas comme le farasisa.

On peut encore transporter le malade sous une forte chute d'eau. L'eau tombe sur lui et on le masse. Cela enlève le rohana, dit un autre mpisikidy.

Odi-angatra. — Remède contre la blennorrhagie, l'urétrite.

L'*angatra* se manifeste de plusieurs façons :

1° la blennhorragie proprement dite ;

2° des douleurs dans le dos ;

3° l'*angamaty* ou blennhorragie aiguë avec rétention d'urine : c'est la plus douloureuse ;

4° l'*angatra* de la région lombaire ;

5° l'*angatra* des libertins ;

---

(1) *Tsiboboka*, têtards de grenouille. Il y a un jeu de mot entre *tsiboboka* et *boka* : de plus, la peau des têtards est terne comme celle des lépreux.

(2) *Tsindrano*, espèce de sauterelle. Paracinema tricolor. Th.

(3) *Rohana*. — Le rhumatisme articulaire aigu, franc, si fréquent en Europe, ne semble pas exister à Madagascar. En revanche, il existe beaucoup de rhumatismes, d'arthrites ou d'arthralgies syphilitiques ou blennorrhagiques. Ce sont généralement ces manifestations qui sont appelées *rohana*.

6° enfin l'*angatra* qui encercle la région lombaire et qui est produit par des sortilèges provenant d'une personne avec laquelle on a eu des relations.

Les gens de la côte disent ceci de l'angatra : ce sont les ombres des gens qui coupent des bois, des fantômes tout puissants dans les forêts.

Les Merina (1) disent tou[illegible] autre chose : c'est une maladie des reins que l'on appelle angatra ; la fatigue est un angatra ; une foulure, une entorse attrapée en portant des paquets, sont des angatra. La courbature, après un travail ou une station assise trop prolongée, est encore appelée angatra ; la colonne vertébrale devient le siège d'un angatra qui produit des élancements douloureux dans le corps.

Cette maladie rend rabougri, fait ressentir des douleurs aigües semblables à des coliques sèches, on ressent des élancements dans le rectum comme s'il était déchiré par quelque chose. Ce sont des signes de l'*angamaty*, mais la maladie ne se manifeste pas encore ; elle s'attaque à la région lombaire des personnes que le travail a fatiguées. On fait boire des décoctions de feuilles amères : le *hazomby*, le *hazotokana* entrent dans la composition de ce remède. On donne aussi des aliments comme remèdes : de l'estomac de bœuf, de la cervelle, du gingembre, ainsi que des racines de *farimaty*.

On peut encore faire cuire des œufs avec du piment, on les avale seuls d'abord et on mange ensuite chaque matin une bouillie de riz assez réduite.

Voici les remèdes de l'angatra des libertins ; si cette maladie n'est pas mortelle, les remèdes suivants la feront disparaître. Si elle doit être mortelle, l'estomac se resserre, les muscles de la nuque se contractent, et si on les masse, cela fait mourir.

On prend du sable avant le lever du soleil, on le fait chauffer à sec, on le met sous sa paillasse, et on se couche sur le dos, sur le ventre, sur le côté, la maladie diminue. Si le mal n'apparaît pas au dehors, mais que seules les parties internes soient malades, c'est là ce que l'on appelle *angamaty* ; à la fin les excréments ne sont plus que du sang coagulé, mais petit à petit on se guérit.

Quand c'est l'*angatra mandeha*, la maladie apparaît (littéralement : sort) aux parties génitales. On ne laisse pas le malade manger de choses sucrées, mais uniquement des choses amères. On lui fait prendre un bain de vapeur avec des feuilles de *romenina*, mais on ne le frictionne pas ensuite.

L'*angatra* qui fait mourir a son siège au creux de l'estomac et dans les parties latérales du bas-ventre, il cause des élancements à la nuque ; il peut atteindre toutes les personnes indistinctement, les hommes aussi bien que les femmes.

---

(1) Les Merina avaient bien remarqué certains rapports entre l'écoulement blennorrhagique et les douleurs rhumatoïdes ou les arthrites qui si souvent accompagnent la blennorrhagie chronique, celle qu'on appelle la goutte militaire, mais, ne faisant aucune attention à cette goutte qu'ils ne croient pas contagieuse, ils ont fait de ces manifestations deux maladies différentes rangées sous la même dénomination d'*angatra*. Or, il se trouve que cette appellation d'*angatra* est réelle puisque tous ces symptômes sont sous la dépendance d'une seule affection : la blennorrhagie. Quant à l'*angamaty*, c'est souvent de la prostatite blennorrhagique ou de la pyelonéphrite ascendante.

L'*angatra mandeha*, c'est l'orchite blennorrhagique. Quant à l'*angatra* mortel, il est difficile de l'identifier.

Odi-hanatra (1) **sy ny miolan'am-pandriana.** — Remède contre les ganglions et contre les torsions du cou au lit (douleur provenant d'une fausse position prise par la tête lorsqu'on est couché).

L'endroit malade enfle sans présenter de partie saillante ; il se forme une tumeur régulièrement arrondie, un durillon. Lorsque le *hanatra* atteint la joue, il semble que l'on ait mal aux gencives ; il se produit une enflure, une tumeur qui ne disparaît pas. Les choses froides lui sont contraires ; sous l'influence du froid, l'enflure augmente. Lorsque le hanatra suppure, il est très long à guerir.

Voici ce que fait celui qui prépare le remède contre le hanatra :

Il frotte avec sa main le *tokobe am-patana* (2) puis il frotte le hanatra avec cette même main. Ce ne sont pas les mpisikidy qui font cela, mais des personnes spéciales qui ont le don d'enlever la maladie, leurs mains seules peuvent se poser sur le mal et elles le guérissent. Ces personnes n'ont pas été sanctifiées par les *sampy*, mais elles tiennent leur pouvoir d'Andriamanitra (3).

Pour chacune de ces maladies, il est des personnes ayant le pouvoir de les faire disparaître : pour le *hanatra*, c'est celle qui frictionne la tumeur : on lui donne vingt-cinq centimes de rétribution. Pour la personne qui s'est tordu le cou en dormant (maladie qui arrive la nuit : Oh ! que la nuque me fait mal ! dit-on), il faut deux personnes jumelles.

Voici comment on traitait autrefois cette maladie ; on emploie encore maintenant le même procédé : on saisit les mains de ces personnes, sans mot dire, on en frictionne la nuque qui a été tordue. Le *miolana am pandriana*, maladie qui atteint la nuit, est alors enlevé par ces personnes jumelles.

Voici comment on prépare le remède contre le *hanatra*. On pose dessus un cataplasme de riz chaud, on prend des excréments de taureau rouge que l'on fait griller dans le foyer ; c'est ainsi que se faisait autrefois le remède ; on l'employait lorsqu'on n'avait personne ayant le don de faire disparaître et d'enlever l'enflure. Le mal peut ainsi guérir, mais la plaie suppure continuellement, parfois beaucoup, quelquefois peu.

---

(1) Le *hanatra* est l'adénite cervicale, fréquemment d'origine syphilitique, souvent aussi d'origine tuberculeuse. Il est à remarquer cependant que la tuberculose est une maladie très rare sur les hauts plateaux malgaches. L'on n'y rencontre pour ainsi dire jamais certaines manifestations, en particulier les manifestations osseuses et nerveuses. La tuberculose pulmonaire est cantonnée dans certaines familles. La manifestation la plus fréquente, parce que très atténuée, est l'adénite cervicale. Le Dr Salvat, M. Carougeau, nous-même avons souvent inoculé à des cobayes le pus de ces adénites. Les cobayes deviennent tuberculeux mais très lentement et souvent ne meurent pas. Il semble bien y avoir chez les Merina des bacilles très peu virulents et cette race atténuée est intéressante au point de vue des recherches à faire sur l'immunisation et la vaccination antituberculeuses.

(2) *Tokobe am-patana* (la pierre du milieu dans le foyer). — Les pierres du foyer, dans les anciennes maisons de l'Imerina, étaient faites en une sorte de conglomérat d'argile violacée, facile à tailler et durcissant à l'air, connu sous le nom de *vato-dady* (Jully, Notes, reconnaissances et explorations). Ces pierres devaient être 5 ou 7, le nombre trois étant *fady*, c'est-à-dire défendu et le nombre quatre ne permettant pas facilement l'arrangement de plusieurs marmites. Dans le cas de 5, il y en avait une à chaque angle et la cinquième au milieu. Dans le cas de 7, deux des côtés symétriques en avaient trois et la septième était au milieu. Celle du milieu, quel que fût le nombre, était le *Tokobe am-patana*.

(3) Il est curieux de rapprocher ces faits de ceux bien connus des anciens rois de France, tels St-Louis, guérissant les écrouelles par l'apposition des mains.

Celui qui guérit en passant la main sur le hanatra est plus puissant (obtient plus sûrement la guérison) que celui qui administre des remèdes, car il guérit complètement. Avec l'autre, on ne guérit que par hasard, ou il se forme des abcès, abcès aux gencives ou en dehors, et certains ne guérissent pas avant un an.

Odi-tevika. — Remède contre le point de côté.

Cette maladie ressemble au *kitratraina* (1). C'est au bas de l'omoplate, des *vatonono* (2), que l'on ressent des élancements ; on est suffoqué. Le *tsakoahina* (3) accompagne le point de côté. Voici ce que fait le mpisikidy pour enlever le point de côté à une personne dont la maladie laisse encore quelque espoir.

Il prend une aiguille, un *fantàka* ou pieu de métier à tisser, qui n'a pas encore servi, et une toile d'araignée. On râpe l'aiguille et le pieu, on fait brûler la toile d'araignée, on mêle râpure et cendre. C'est là le remède avec lequel on barbouillera, on frictionnera les parties douloureuses et que l'on boira. Si la personne n'est pas sur le point de mourir, elle guérira. Dans ce cas, la guérison sera complète en deux ou trois jours ; mais si la personne est à toute extrémité, il n'y a pas de remède qui puisse la guérir et lui rendre la vie.

Le *tevi-doha* (mal de tête) est compliqué d'hémorragie nasale ; le malade a continuellement de violents maux de tête. On prend du gingembre, on râpe le rhizome, on le filtre à travers un linge, le jus qui en découle est introduit dans le nez ; il se produit une sécrétion lacrymale et nasale, car disent les ancêtres : *Katsakatsaka eran' izao loha rehetra izao, d'a makasitrana aretina andoha ny sakamalao* (En pénétrant partout dans l'intérieur de la tête, le gingembre en guérit tous les maux).

Odi-olitra. – Remède contre le mal aux dents.

L'*oli-manara* (littéralement : ver froid) ronge les dents de devant ; la carie s'y met, la couronne disparait ; on ressent, dans les intervalles, des douleurs sourdes. Les dents sont creusées à l'intérieur, seules les racines qui sont enfoncées dans les gencives ne disparaissent pas, mais la couronne rongée par l'oli-manara se brise, soit lorsque l'on ronge des os, soit lorsque l'on mange du manioc cru.

Quant à l'*olitra* des molaires, il attaque le sommet de celles-ci qui sont trouées sans que l'on puisse apercevoir la bête qui les ronge et les détruit. Lorsqu'une personne de la famille est sur le point de mourir, on a mal aux dents et on dit alors : « Il y aura une mort « dans notre famille, car mes molaires ne me feraient pas souffrir « en vain » ; ou encore : « Nous apprendrons une mort, car j'ai mal « aux molaires ! ». Deux ou trois jours après, le malade apprend la mort d'un de ses parents, ses dents cessent alors de le faire souffrir.

Voici quels sont les remèdes employés contre le mal aux dents. On mélange de la graisse et des graines de *boreda* ; on fait chauffer une angady (bêche) au rouge, on prend un bouton de couvercle de marmite et une *bararata*. On troue le bouton et on y introduit une

---

(1) *Kitratraina*, asthme.
(2) *Vatonono*, mot à mot : pierre du sein, le bout des seins.
(3) *Tsakoahina*, hoquet.

extrémité du roseau tandis que l'autre est insinuée dans la dent malade. On pose le bouton et le roseau sur l'angady chauffée au rouge. On couvre de cendre pour que la fumée ne se dissipe pas au dehors, mais entre tout entière dans la bouche (1). L'olitra meurt, il ne tourmente plus jamais et on dit : « Un tel connaît bien les remèdes contre l'olitra. »

Un autre mpisikidy dit :

« J'ai voulu me rendre compte [de l'effet produit par ce remède] et je l'ai fait, mais je me suis rendu compte qu'il n'y a pas d'olitra Ce sont les graines qui éclatent et c'est un mensonge que de dire qu'il y a des olitra.»

Odi-hozona (2). — Les personnes qui liment leurs dents font l'*odi-hozona* (remède contre les commotions, les secousses, les ébranlements). Voici comment elles font : elles prennent du *famaho* et du sel. On les pile, on mélange le tout et on l'applique sur la gencive. On prend aussi des racines de *rofia* que l'on garde assez longtemps dans la bouche, matin et soir ; de là vient le nom d'*odi-hozona*. Les personnes qui ont les dents très longues les font raccourcir : les jeunes gens qui veulent être élégants doivent avoir toutes leurs dents de la même hauteur ; ils y mettent ensuite l'*odi-hozona*, mais malgré cela leurs dents tombent vite.

On peut encore employer du *fihitra* que l'on mélange avec du sel.

Odi-famaintisana. — Remède pour noircir les dents.

On prend des jeunes pousses et des graines de *laingo* que l'on mâche, des fruits d'*angivikely* que l'on fait brûler et que l'on frappe ensuite avec le fer d'une angady ; celui-ci se trouve plongé dans la fumée. Il se dépose sur le fer une espèce de liquide noir, c'est le *kitro* dont on badigeonne les dents et celles-ci deviennent noires.

Quand on veut enlever la couleur noire, on frotte avec du paddy (riz en paille) jusqu'aux canines et les dents de devant sont ainsi très blanches.

Dans les histoires du temps jadis, on parle des *laniala maintimbazana* (3), c'était une parure des ancêtres : les interstices des dents de la mâchoire inférieure n'étaient pas nettoyés, mais on les noircissait (4).

On prend du *tambolo*, on en mâche les feuilles et les graines.

---

(1) Il est évident que par ce traitement compliqué le patient amène au contact des dents de l'air surchauffé qui, on le sait, est un des meilleurs calmants de la douleur.

(2) *Hozona*. — Beaucoup de Merina avaient l'habitude, il y a peu de temps, de se faire limer les dents. Le patient se couchait sur le dos, étendu sur une table assez basse. L'opérateur, assis à l'extrémité de la table, de façon à avoir sa tête au-dessus de celle du patient, était dans la position où se trouve de nos jours, le chloroformisateur au cours d'une opération. De la main droite, avec une pierre très dure, quelquefois une lime, il limait les dents de chaque mâchoire de façon à ce qu'elles fussent toutes égales et que leurs extrémités fussent sur un même plan. Une coutume analogue existe sur la côte orientale d'Afrique, mais elle diffère en ce sens que les incisives ont chacune leurs parties latérales taillées en pointe, de façon à être transformées en véritables canines.

Il est évident que cette opération toujours très longue causait souvent de l'ostéo-périostite alvéolo-dentaire très douloureuse.

(3) *Laniala*, nom donné aux quatre dents de devant que l'on blanchit, alors qu'on les avait noircies avec le *laingo*.

(4) Cette coutume est à rapprocher de celle qui consiste, chez maintes femmes malgaches, à se polir les ongles et à se les colorer avec le jus obtenu en écrasant des fleurs de balsamine.

Les dents deviennent blanches, tandis que les interstices et les gencives deviennent noires. C'est ainsi que procédaient les ancêtres pour conserver leurs dents excellentes. On n'en voyait jamais d'édentés, à moins qu'ils ne fussent vieux.

On prenait aussi du *bongo*, on prenait les feuilles et les jeunes pousses, on les mâchait et on en frottait ses dents.

Odi-rano. — Remède contre les effets nuisibles de l'eau.

Lorsqu'on s'était lavé les mains, lorsqu'on s'était rincé la bouche à une source, soit le matin, soit le soir, il se produisait une éruption de pustules dans la bouche et les muqueuses devenaient rugueuses : c'est la maladie de l'eau (1).

On prenait du *voanjomanga* (une herbe et non pas les arachides que l'on mange). On en préparait un cataplasme que l'on recouvrait avec les feuilles, on le faisait chauffer sur le foyer, puis on le posait bien chaud sur la partie malade. Le mal était écrasé et on était guéri.

On prenait encore du *hazondrano*, on en brûlait les feuilles, on ajoutait du suif aux cendres et on en barbouillait la partie malade. C'est pour cela que ce jonc était appelé *hazondrano*.

Odi-kibo. — Remède contre les maux de ventre.

On est malade et on ne digère pas les aliments, on est rassasié et on a froid dans son lit, c'est là le commencement de la maladie qui fait ballonner le ventre et occasionne des renvois fétides.

On pile des racines de *tsilohintohina*, on prend du bois creusé par les insectes (du bois vermoulu) et on recueille la poussière provenant du trou fait par ces insectes. On prend encore de la cendre prélevée au milieu du foyer ; on mêle le tout, on le délaie dans l'eau et on boit. La maladie disparaît.

Si le ventre est ballonné, on prend des feuilles de *maimbobe* que l'on pile, on les mêle à de l'eau et on boit. Cela fait vomir. On entoure de ses bras la grande cruche et on dit : « Elle est pleine, elle a de la vie ». La maladie disparaît alors.

Voici un autre remède :

On mélange des *anamalaho* et du gingembre, on y ajoute du riz et on mange le tout. On fait bouillir des feuilles de *borona* et on boit la décoction.

On râpe des racines de *fanazava*, on délaie la râpure dans l'eau et on boit.

On fait bouillir des feuilles d'*alakamisy* et on boit la décoction; on peut encore râper la racine et boire la râpure délayée dans l'eau.

On fait bouillir des feuilles de *hazontoho*, on boit la décoction.

On râpe des tiges de *volombodipony* et on boit la râpure délayée dans l'eau.

On fait bouillir des feuilles de *tsienimposa* et on boit la décoction chaude, comme si l'on buvait de la graisse fondue.

Odi-pia. — Remède contre le *pia* ou tranchées utérines.

Les *pia*, les *soroka* (maladie des femmes après leur délivrance provenant de refroidissement ou de l'introduction de l'air par en bas ou par l'estomac) sont des maladies des femmes nouvellement accouchées.

---

(5) Voir note page 173.

Quand elles ont été saisies par le froid, c'est le *sovoka*.

Lorsqu'elles n'ont pas suffisamment recouvert leur corps, elles sont atteintes du *pia*. « Couvrez-vous la bouche de crainte de pren-« dre le *pia*, dit-on (1).

On fait bouillir du *mahavaviomby* ou du *tanantanamanga* (ricin commun) et on boit la décoction.

Odi-fiafia. — Remède contre la gravelle, la pierre.

Il y a des petites pierres dans la vessie. On est malade de la gravelle et c'est comme si on était ensorcelé. Le remède est fait avec des feuilles d'*hazomby* et du jus de fourmis (de la grande espèce). On remplit une marmite de ces feuilles et de ces fourmis et on fait bouillir. On prend un bain de la vapeur produite ainsi et on boit un peu du bouillon obtenu. On guérit, si on n'est pas ensorcelé. Voilà en quoi consiste le remède.

Odi-ambavafo. — Remède contre les maux d'estomac.

On pile des feuilles de *horory* et on en boit le suc. Ce remède est aussi efficace pour les jeunes gens que pour les vieux.

On prend une braise, on la plonge dans l'eau et on boit ensuite cette eau.

On fait bouillir des feuilles, tombées à terre, de *hazotokana* et on boit la décoction.

On peut encore boire une tisane de feuilles d'*hazomby*.

Odi-lolo. — Remède contre les coliques.

C'est le matin que se manifeste cette maladie, au moment où le soleil apparaît à l'horizon. Elle atteint surtout ceux qui ont l'ha-

---

(1) La crainte du froid que les Merina croient nuisible à l'accouchée explique un certain nombre des précautions prises après l'accouchement. Souvent, le lit est entouré de nattes ou de draps sur trois des cotés et en haut. Devant le seul côté resté ouvert, on fait du feu sans interruption pendant huit jours et huit nuits. C'est encore pour cette raison que toutes les ouvertures de la pièce sont hermétiquement fermées et que la mere et l'enfant restent pendant huit jours dans l'obscurité éclairés seulement par une chandelle fumeuse.

Coutumes à rapprocher de celles des Betsimisaraka, chez qui, aussitôt la délivrance terminée, une femme renverse sur la tete de l'accouchée l'eau contenue dans une longue tige de bambou, de façon à ce que l'eau froide se répande sur tout le corps. Cette aspersion froide a pour but de prévenir le froid (*hatsiaka*), origine et cause principale de toute affection puerpérale; puis on attache deux petites bandes de toile en les serrant fortement l'une au-dessus et l'autre au-dessous de l'ombilic pour empêcher le relâchement de l'abdomen. On serre ensuite fortement les deux poignets et les deux cous-de-pied avec une ficelle pour montrer aux *angatra* (mauvais esprits) que l'accouchee est une prisonniere attachée et humiliée, que par conséquent ils n'ont aucun intéret à s'approcher d'elle. On la couvre chaudement de la tête aux pieds. A partir de ce moment, la femme doit rester étendue sur une natte enfermée dans une sorte de cage (*hoba*), formée de toile ordinaire, cage située a côté du foyer où un feu vif est constamment attisé. Des sueurs abondantes coulent sur tout le corps et ne doivent jamais etre essuyées. Toute femme en couche s'appelle *mifana*, ce qui veut dire : se chauffer, et ce nom vient des précautions prises en vue d'éviter le froid.

Chez les Tanala, au contraire, l'accouchée ne prend aucune précaution et dans le cas d'hémorrhagie interne on lui arrose le ventre avec de l'eau froide ou bien on la transporte dans une riviere et on la plonge dedans jusqu'à arrêt complet de tout ecoulement sanguin.

Chez les Sakalava et les Tsimihety, la coutume est assez semblable à celle des Betsimisaraka ; la mere et l'enfant doivent rester huit jours dans une sorte d'alcôve faite d'etoffes bien drapées et strictement fermée, alcôve transformée en étuve, grâce à un grand feu allumé à l'intérieur jour et nuit.

Chez les Antanosy, la femme est, après l'accouchement, lavée des pieds à la tête au moyen d'une décoction très chaude de feuilles d'*hazomby*, tandis qu'elle boit une certaine quantité d'infusion très chaude de *manangy*.

bitude de manger le matin et qui, par hasard, oublient de prendre quelque chose ; ils ont mal à l'estomac. Aussi ceux de la maison ont-ils coutume de dire : « Faites cuire un peu de riz pour votre « père, de crainte qu'il ne soit atteint en route de la maladie des « *lolo*. »

Lorsqu'on a mangé trop tard ou qu'on n'a pas mangé le soir, on tombe malade par suite du manque de nourriture ; les boyaux semblent se tordre, le malade lâche des vents, alors on dit : « C'est « le manque de nourriture qui rend malade. »

C'est le nombril qui est le siège du *mandalo*, ou coliques sèches ; le *lolo*, ou maux d'entrailles, a son siège plutôt à l'estomac. Estomac et nombril sont habitués à recevoir de la nourriture ; lorsqu'ils n'en ont pas, ils ont faim et la maladie appelée *mararin-dolo* apparaît.

Odi-tazo (1). — Lorsqu'on part en voyage, on emporte avec soi un peu de terre du pays natal, du *roka* pris dans le trou à bœuf (on appelle *roka* la poussière, le fumier qui se trouve dans les trous où l'on engraisse les bœufs et un peu de terre prise dans une fourmillère. Ce sont ces trois choses avec lesquelles on prépare l'*odi-tazo* (remède contre la fièvre) que l'on emporte lorsqu'on part.

Lorsqu'elle vous atteint en route, il faut la combattre pour espacer les accès.

On prend des souches de *fiehana*, d'*antsoro* et de *bozaka* que l'on arrache avant le lever du soleil. On les pile et on s'en sert pour prendre un bain de vapeur. Puis, on boit la décoction et on s'en lave tout le corps jusqu'à la tête. Les accès de fièvre s'espacent. Pendant quatre jours on n'en ressent pas ; on en éprouve le jour suivant, pour n'en point ressentir ensuite pendant trois jours.

Ce remède d'autrefois était très efficace contre les fièvres graves, on l'a employé ensuite quelquefois pour les malades atteints de fièvre.

Les remèdes encore employés sont les suivants :

Prendre un bain de vapeur avec les feuilles d'*ariandro*. Boire une tisane de feuilles de *hazotokana*. Pulvériser des racines de *horovy*, les délayer dans l'eau et boire le tout.

---

(1) Ceci prouve bien qu'anciennement la fièvre palustre (de *tazo*) était localisée spécialement aux régions côtières et que les hauts plateaux n'étaient pas contaminés. D'ailleurs, n'avaient la fièvre, dans le pays merina, que ceux seulement qui avaient voyagé. C'est donc depuis l'occupation française que la fièvre palustre sévit endémiquement en Emyrne. Son apparition est facile à expliquer : les Merina et les Betsileo, descendus en masse exécuter, tant sur les régions côtières de l'Est que sur celles de l'Ouest, les grands travaux de routes ou de chemin de fer, se sont impaludés, puis sont revenus dans leur pays natal : ils ont servi de réservoir à virus pour les moustiques nombreux qui ont ainsi infecté secondairement les femmes, les enfants, les vieillards restés dans leurs villages et cela, d'autant plus facilement que des causes secondaires sont alors intervenues. Ce fut, avant tout, l'institution des gardes de nuit, consistant à faire garder chaque village par les habitants de l'agglomération, suivant un roulement préalablement établi ; puis aussi l'état de misère des gens revenus depuis peu dans leur pays, après avoir subi les souffrances de l'insurrection ; enfin, l'augmentation des marécages, bien des rizières étant restées incultes pendant l'absence de leurs propriétaires.

Certaines régions étaient anciennement considérées comme particulièrement malsaines et le paludisme semblait, suivant ces régions, prendre des formes d'infection particulières. On citait le *tazo* du Vonizongo, caractérisé par l'*atodi-tazo* (hypertrophie de la rate ; mot à mot : œuf de la fièvre), le *tazo* du Betsileo, caractérisé par des accès assez francs, le *tazo* de l'Est, caractérisé par de la fièvre et de la congestion du foie avec vomissements bilieux.

Boire une décoction de feuilles de *kiranjay*, piler les fruits de cette même plante et les mettre dans l'eau que l'on boit.

Faire sécher de l'écorce de *landemy*, la faire bouillir dans l'eau jusqu'à réduction à 1/3. On en fait boire alors au malade une cuillerée, matin et soir.

On prend un bain de vapeur avec une décoction de feuilles de *sangasanganandevolahy* et on en boit.

On peut encore faire la même chose avec les feuilles de *tongotramboabe*.

Odi-totongandronono. — Remède contre les otites suppurées (1).

Les oreilles sentent mauvais, il en sort un liquide fétide ressemblant à du lait. C'est la maladie des enfants qui couchent sur un oreiller bas. Si on ne parvient pas à la guérir, ils la conservent encore étant grands. L'urine humaine est le remède qui la guérit.

Odi-torana. — Remède contre les évanouissements et les syncopes.

On met de l'eau froide sur le front, on masse la tête, on souffle sur la figure, on frotte le derrière des oreilles et les tempes.

Ensuite, on prend un cheveu et un seul grain de riz non décortiqué............ (2).

Odi-andoha. — Remède contre les maux de tête (3).

Si l'on a pas vraiment mal à la tête, on a la migraine, mal au-dessus des yeux et aux tempes. On prend une pierre tendre rouge (4) que l'on use sur une grosse pierre qui ne peut remuer, on frotte aussi du safran sur cette même pierre, on mélange le tout et on l'attache au milieu du front et sur les tempes. Si la douleur ne disparaît pas, c'est qu'elle provient d'un ensorcellement et non d'une maladie.

Voici encore un autre remède :

On pile des feuilles et des fruits de *kiranjay* et on en aspire l'odeur.

On pile des feuilles de *ramendo* et on en respire l'odeur ; cela fait couler les larmes.

On frotte sur une pierre des rhizomes de gingembre, on passe la pulpe obtenue à travers un linge, on introduit le liquide qui en découle dans les fosses nasales, les larmes coulent ainsi que le mucus nasal.

On pile des feuilles de *vahia* ou de *farimaty* et on les respire.

---

(1) Les otites suppurées sont assez fréquentes chez les enfants et même chez les grandes personnes en Imerina, et cependant les végétations adénoïdiennes y sont chose à peu près inconnue. Il est à remarquer que ces otites occasionnent rarement par la suite de la surdité, même si elles sont mal soignées.

(2) Inachevé dans le texte.

(3) Malgré la fréquence de la syphilis, la céphalée syphilitique est très rare. Le Malgache est un heureux peuple qui ne connaît pas encore la syphilis nerveuse, ignore l'ataxie locomotrice et la paralysie générale. D'ailleurs, des recherches que nous poursuivons, avec le Dr Roton, il semble résulter qu'à la période secondaire on ne trouve pas de phénomènes inflammatoires au niveau du liquide céphalo-rachidien, à l'inverse de ce qui se passe chez les Européens. Il est à penser que, la civilisation aidant, ces phénomènes réactionnels apparaîtront, c'est ce qui est arrivé au Japon.

(4) *Vatomaty*, pierre que l'on peut tailler, pierre tendre.

Odi-tsindohaina. — Remède contre la teigne (1).

Lorsqu'une femme, étant enceinte, a mangé des têtes d'oiseau, la tête de son bébé se couvre de petits furoncles et elle dit : « Mon enfant est malade du *lohavorona* (littéralement : tête d'oiseau, tumeur qui se forme sur la tête des enfants). Lorsque l'éruption se produit pour la deuxième fois, elle occasionne la teigne, les cheveux tombent complètement ; l'enfant devient chauve.

Lorsque les enfants sont atteints de cette maladie, on réduit en cendres un bambou, on mêle de la graisse à la cendre et on en frotte la tête dont les cheveux commencent à grandir.

Lorsque les enfants ont les cheveux blonds (littéralement « rouges ») et lorsqu'il s'agit d'enfants ayant le *lohavorona*, voilà ce qu'il faut faire pour faire repousser les cheveux : on brûle aussi des fleurs de *horombavy*, on fait couler goutte à goutte du suif sur la cendre et on mélange bien, puis on frotte la tête de l'enfant.

Il est une autre maladie qui atteint la tète et qui n'est ni le *lohavorona*, ni le *tsindohaina*, c'est une maladie appelée *kialobe* (2). Elle atteint les voleurs de récoltes.

On met au milieu des plantations un charme ou *kialobe* qui cause au voleur une maladie qu'il ne peut pas cacher. Voici ce qui rend malade : les voleurs ont volé sans qu'on les aperçoive, mais comme le *kialobe* leur donne une maladie qu'ils ne peuvent pas dissimuler, leur aspect étonne ceux qui les voient. Cette maladie apparaît sur la tête et ne peut se cacher. C'est un préservatif pour les récoltes, un moyen de les garder. Ce *kialobe* vient des ody du Betsileo.

La maladie ne peut être enlevée que par le propriétaire du champ qui a préparé le charme, et elle dure jusqu'à la mort du voleur.

Odi-fery, odi-maratra. — Remède contre les plaies, les blessures.

Si c'est une plaie qui dure depuis longtemps et qui donne du pus, on prend du *mangorondefona* et le bouquet qui termine les régimes de bananes. On fait brûler ce dernier et on répand la cendre dans le trou que le mal a creusé ; on pile les feuilles du *mangorondefona* et on les met tout autour de la plaie.

Si elle ne guérit pas, on essaie d'un autre remède : on râpe des racines de *teloravina*, on brûle des feuilles, mais des feuilles encore fraîches, c'est le remède qui convient lorsque la plaie est phagédénique.

Lorsque la plaie est sanguinolente, lorsqu'on a heurté quelque chose avec son pied, lorsqu'on est blessé, on prend du *tsantsambaitra*, du *sofintotozy*, du duvet de poule, des râclures de corne de bœuf. On râcle la corne, on brûle les râclures et on les répand sur la partie malade ; on mâche les feuilles de *sofintotozy* et de *tsantsambaitra* et on en barbouille la blessure.

---

(1) *Teigne*. — Le terme teigne, qui aujourd'hui n'a plus de signification dans le langage médical, doit être pris ici dans l'ancienne acception, c'est-à-dire comprendre toutes les affections du cuir chevelu, en particulier celles de l'enfance. Le *lohavorona* correspond généralement à de l'ecthyma du cuir chevelu fréquent chez les jeunes malgaches.

(2) *Kialobe* vient de *Kalo*, nom générique des épouvantails placés dans les champs pour éloigner les voleurs et qui est censé les rendre malades.

Voici encore un remède contre les blessures :

On mâche de l'*ahitrakoho* ou des feuilles de manioc et on en barbouille la plaie.

Voici un autre remède contre les plaies :

On pile des feuilles de *havozo* et on en barbouille la blessure.

On râpe des racines de *fatraina*, et on répand la râpure sur la blessure.

On mâche du *kelimifodra* et on en barbouille la blessure, cela absorbe le sang (*mifoka ra*).

On râpe des racines de *sitramboafery* et on répand la râpure sur la plaie.

On pile des feuilles de *velonarivotaona* ou d'*amiana* (1) et on les presse sur la blessure.

Odi-may. — Remède contre les brûlures.

On prend des tubercules de *sorokomby* et des *lomotra* ; c'est là le remède le plus efficace contre les brûlures, soit brûlures causées par le feu, soit brûlures causées par la déflagration de la poudre. Le *tsantsambaitra* et le *sofintolozy* donnent un remède contre les brûlures, aussi bien que contre les blessures. On mâche les feuilles et on les pose sur l'endroit douloureux.

On frotte l'un contre l'autre deux morceaux de quartz que l'on humecte d'eau salée et on applique sur la brûlure la boue ainsi obtenue.

Odi-hararaotra, tsatsakaotra. — Remède contre les panaris, les égratignures qui s'étendent et font souffrir quelque temps.

Cela commence par être peu de chose, puis cela s'est étendu : c'est là le *hararaotra* (littéralement : qui dégénère en plaie), aussi bien que la gale et que le *tsatsakaotra*. Au sujet du *tsantsankaotra* (sic) il y a un proverbe : « On a beaucoup de regrets pour une « chose que l'on a faite de sa propre volonté, lorsqu'on s'est « gratté en dormant. » On gratte une petite égratignure, la peau est enlevée, le sang coule et cela ne guérit pas, cela fait beaucoup souffrir et c'est un mal sérieux. Le cérumen des oreilles est un excellent remède contre les égratignures que l'on écorche.

On peut encore râper des patates rouges, de l'écorce de calebasse et on en enduit la partie malade.

On appelle aussi *hararaotra* une maladie quelconque qui débute d'une façon bénigne et s'aggrave ensuite, de là le nom de *hararaotra* qui dégénère. Les gens disent : « Certains en ont profité « pour augmenter sa maladie, elle est devenue plus grave, il y a de « la sorcellerie là-dessous ! » Et on va chez le mpisikidy chercher un charme pour détruire le sortilège.

Odi-hantsina. — Remède contre les infections, les puanteurs.

C'est un remède pour mettre sur les cadavres qui sentent

(1) *Amiana.* — Il est interessant, à propos de cet arbre à feuilles piquantes comme celles des orties, de rappeler la légende qui veut que grâce à lui, Andrianampoinimerina et sa dynastie aient été sauvés. C'est cette legende, quelque peu scatologique, qui a conféré depuis à l'*amiana* une sorte de caractère sacré. La voici : Il existait quantité de ces arbres dans la forêt qui entoure le *Rova* d'Ambohimanga. Or, un jour que les Sakalava avaient entouré la ville et gravissaient la colline sans être vus, il arriva que quelques-uns d'entre eux, pris de coliques, se servirent par mégarde de feuilles d'*amiana*. Les hurlements de douleur qu'ils ne purent réprimer donnèrent l'éveil et empêchèrent de surprendre Andrianampoinimerina.

mauvais. On le répand sur les cadavres qu'on ne peut placer immédiatement dans leurs tombeaux, que l'on enterre provisoirement, le décès s'étant produit près ou loin du pays natal. On l'emploie au moment où on va les prendre pour les transporter au lieu définitif de la sépulture.

Voici en quoi consiste cet *ody* : On prend des feuilles de *rambiazina*, de *borona* et de citronnier ; on les mélange, on les pile et on les met dans un sac en disant : « Les princes sont réunis, le peuple « est réuni, ainsi que les garçons et les filles. Et vous, un tel (on « prononce le nom du mort), ayez honte, cachez votre corps, ne « vous désagrégez pas inutilement. » On asperge le cadavre d'*odi-hantsina*, l'odeur cadavérique disparait et on dit aux gens qui gardent le cadavre dans la maison : « Messieurs, et vous mesda-« mes, qui chiquez du tabac, ne crachez pas car l'*ody hantsina* le « défend. » Le mort sait se résigner, l'odeur cadavérique ne se fait plus sentir.

On donne la moitié d'une épaule de bœuf à celui qui prépare l'*ody hantsina*.

Odi-fanampenana ra. — Remède pour arrêter l'écoulement du sang.

Lorsque les veines sont coupées, on mâche de façon à le bien réduire, du *tsantsambaitra* et on le met sur la coupure. Alors l'écoulement de sang cesse, car une partie des veines sectionnées se trouve paralysée.

On pile des feuilles de *fantsinakoho*, on râpe les racines qui se dirigent vers l'est, et on boit le tout délayé dans l'eau. C'est le remède à employer lorsqu'on est atteint de dysenterie.

Le *kelihomandra* est encore un remède pour arrêter la dysenterie avec selles sanguinolentes. On le fait bouillir et on boit la tisane obtenue. On l'administre aussi aux blessés qui perdent du sang. On le met sur la partie sensible par laquelle se produisent les écoulements sanguins.

Odi-fampandoavana. — Remède pour faire vomir.

On pile des feuilles de *vitiangoaika* on y ajoute de l'eau et on boit ; on râpe les racines de *voantangondolo*, on délaie la poudre dans l'eau et on boit. Ces deux remèdes ne doivent pas être employés à la fois. Ils provoquent de la diarrhée et des vomissements.

On râpe la racine de *tanantanampotsy*. Ce remède donne des vomissements et de la diarrhée. Il sert aussi à enlever les sortilèges. On grille les graines de cette plante, on les pile, on en extrait un liquide noir, huileux, luisant, avec lequel on s'éclaire. La flamme obtenue est claire, c'était le procédé d'éclairage des anciens. Plus tard, on prit des noyaux de pêche, on les grilla, on les pila, on en fit des boules pareilles aux boulettes de riz et de son qui servent à engraisser les poules, et on s'en servit comme mèches de lampe.

On pile des feuilles de *vonenina*, on les met dans de l'eau et l'on boit.

On fait une décoction de feuilles de *fanoro* que l'on boit.

Odi-fampandotsoana. — Remède qui fait venir le lait.

On emploie du *nonoka* et du *katsomandronono* (lorsqu'on incise sa tige, la sève qui coule ressemble à du lait, c'est une plante sans feuilles). On fait bouillir la tige de *katsomandronono*, on ajoute à la décoction des fruits de nonoka, et on fait boire le tout aux nour-

rices. On leur fait encore boire du *ranompatsa*, ou bouillon fait avec des *patsa* (1). Il est fady pour elles de boire du *ranorola* (2), car cela fait diminuer la secrétion lactée.

Voilà quels sont les remèdes que l'on administre lorsque le lait est peu abondant, on les emploie aussi pour faire venir le lait des vaches.

On peut encore employer les feuilles de *natororaka* que l'on pile, que l'on fait bouillir, et que l'on boit.

Odi-fampivalanana. — Purgatifs.

On mélange du sel et de la suie qui s'attache au toit des cases, et on délaie le tout dans l'eau. L'effet purgatif est certain, mais cela ne fait pas vomir.

On administre du *rahiroraka* lorsqu'on sait bien le doser ; si on en donne plus d'une cuillerée mêlée à du jus de citron, cela fait mourir.

On administre du *songosongo* mais lorsqu'on dépasse la dose d'une demi-assiettée, cela fait mourir.

On fait griller des graines de ricin, on les fait bouillir dans l'eau, et on enlève avec une cuiller l'huile qui surnage, c'est le *tseroka* (3) ; on l'administre à jeun ; on le mêle bien avec du blanc d'œuf, et on boit ensuite du bouillon de *vary sosoa* (4) ; cela purge et aussi fait vomir.

On râpe des bulbes de *tenindahy*, on se barbouille avec la râpure le front ainsi que la partie postérieure et on en boit.

On coupe des feuilles de *vahona*. On les incline pour que la sève en découle ; on prend cette sève qui est jaunâtre et on la fait bouillir. Lorsque l'eau a tout à fait disparu, il reste une matière solide noirâtre (aloès). On en avale le poids de 0 fr. 10 (environ un demi gramme (5) et on mange du riz là-dessus.

On pile des feuilles d'ambrevade, on les boit tel quel, et l'effet purgatif se manifeste. Ce remède est très fort.

Odi-fanempahana. — Vésicatoires.

On prend des feuilles de *farimaty* et de *tongotramboabe*.

Ces feuilles ont une action vésicante très forte.

Lorsque la peau a été touchée par elles, elle se détache et il se produit de l'eau à la façon de la maladie *holamena* (6).

On prend des *matirorana* (insecte qui fait le mort lorsqu'on lui crache dessus). On prélève la graisse qui est dans leur corps et on en frotte la peau. Elle se boursoufle. On obtient le même résultat si on se frotte la peau avec le corps même de l'animal et si on va se chauffer au soleil.

Le *vodivazaha* est aussi une herbe vésicante que l'on emploie contre le *hamatra*.

---

(1) *Patsa*, sortes de petites crevettes d'eau douce. *Palemons* divers.

(2) *Ranorola* ou *Ranonampango*, liquide obtenu en faisant chauffer de l'eau dans la marmite où l'on a fait cuire le riz. Le riz qui reste attaché aux parois de la marmite donne à l'eau une couleur brune et un goût particulier. C'est la boisson favorite des Malgaches qui en boivent toujours après leurs repas.

(3) Huile de ricin.

(4) *Vary sosoa*, riz réduit en poudre et cuit en bouillie.

(5) Le poids de 0 fr. 10 de monnaie d'argent coupée. Or, la piastre mexicaine dite *Tanamasoandro* ou rayon de soleil, à cause de l'empreinte de la pièce qui figure le soleil et ses rayons, étant de 27 gr. 073, le poids exact de dix centimes de monnaie coupée était de 0 gr. 541.

(6) *Holamena*, plaques rouges. Le mot *holamena* désigne souvent les taches rouges de la lèpre. Voir pages 176-177.

Odi-fampievohana. — Remède pour prendre des bains de vapeur et faire transpirer.

On emploie : le *hazomby*, le *hazotokana*, le *kaleva*, le *malemilahy*, le *manilahy* (plante sentant mauvais), le *tanteraka*, le *tongotramboabe*, le citronnier, etc.

Odi-barika. — Remède contre le *bàrika*, épidemie qui tue les volailles le plus souvent : choléra des poules).

Lorsque des poules ou d'autres oiseaux de basse-cour sont morts du *bàrika*, on enterre leurs plumes ; si on les jette, la maladie se propage parmi les autres, et tous les oiseaux de basse-cour meurent. Si on les enterre, au contraire, les animaux restants ne meurent plus.

Voici quel est *l'odi-barika:*

On pile des feuilles de *ramiary*, on y ajoute du piment : on en fait découler le suc et on le fait boire aux dindons, aux oies, etc. Les feuilles et les fleurs du *ramiary* sentent mauvais.

On prend des feuilles de chanvre, une petite quantité de feuilles de *vahivoraka* ; on les mèle et on fait boire aux animaux atteints. C'est là aussi un *odi-bàrika*.

Odi-derona. — Remède contre le goître des moutons et des bœufs.

Le *derona* (ou *deronina*) est une maladie qui atteint les moutons et les bœufs. Voici quels en sont les remèdes :

On pile des feuilles de *borona* que l'on délaie dans de l'eau, et on en asperge les moutons. On coupe un morceau de l'oreille du mouton, le sang coule, on incise la partie gonflée qui se trouve sous la gueule, et on y met du suc de feuilles de *borona* (ou l'eau dans laquelle on les a fait bouillir).

On fait bouillir les feuilles et on fait boire la décoction. Lorsqu'on prend le *borona* pour l'administrer aux moutons ou aux bœufs malades, on le désigne sous le nom de *sikidy*.

Odi-mafon'omby. — C'est une maladie des bœufs qui fait mourir tous ceux d'un même troupeau lorsqu'on ne connaît pas le remède qui la combat. Si on connaît le remède, il n'en meurt aucun, à l'exception du premier qui a été atteint.

Voici quel est ce remède :

On mèle et on pile des feuilles de *tsiro* et de *tsiafakomby*, on les fait boire aux bœufs et on s'en sert les exorciser (par aspersion) ; dès qu'ils ont été aspergés, ils ont froid, ils ont de la diarrhée, ils mangent un peu d'herbe ce jour-là, puis ils sont guéris.

On fait bouillir des feuilles de *nonoka*, on en lave les bœufs et on leur en fait boire.

Odi-fotsimaso. — Remède contre les taies sur l'œil. C'est un remède pour les yeux des bœufs.

On presse des fruits de *voaroy* et on en met dans les yeux. On use une *vatomanga* (1) que l'on mouille, on filtre le résidu et on met l'eau propre qui en découle dans l'œil malade. Cela constitue l'*odi-fotsimaso*, appelé *ramanga*.

Si la pupille n'est pas encore atteinte, bien que le malade ne voie pas très clair, on pile du *trebotrebonamboa* et on fait couler

---

(1) *Vatomanga*, plante ? ou pierre ?

le jus dans l'œil au moment de dormir. Au bout de deux nuits, l'œil malade commence à voir.

On peut encore faire la même chose avec du *ranjo*.

Odi-tetika. *Tetika*, petites incisions qu'on pratique sur certaines parties de la peau, assez profondes pour mettre la chair à vif. On les frotte ensuite de certaines substances, de charmes dont les vertus se transmettent à ceux qui sont incisés.

Les mpisikidy connaissent les morsures des bêtes qui sont leurs amies, aussi font-ils souvent des scarifications à des animaux pour ajouter (à l'action) aux morceaux de bois que le sikidy a déclarés bons.

Ils font des remèdes contre les choses puissantes avec des choses à peu près semblables mais qui se combattent ; ils y ajoutent des racines d'arbre, ils les emploient l'une après l'autre, ils les coupent en petits morceaux, ils prononcent des incantations, ils en font des *fanidy* ou charmes. Ceux qui ont été incisés ne peuvent être mordus. Lorsque quelqu'un a été mordu, ils passent la main sur lui et le guérissent. Pour rendre la guérison plus sûre ils font boire l'eau dans laquelle ils ont lavé leurs mains incisées, et l'eau avec laquelle ils ont lavé les racines. On fait alors des incisions au malade pour qu'il ne soit plus mordu à l'avenir ; les connaissances, la puissance du mpisikidy lui sont ainsi transmises et c'est ainsi qu'il y a beaucoup de personnes qui apprennent à fabriquer des remèdes et à consulter le sikidy. Car le mpisikidy dit :

« Ce n'est pas moi seul qui suis la base de la vie. Que beaucoup « connaissent, que beaucoup sachent ! Je ne demeurerai pas ici « éternellement, nous nous succédons sur cette terre, nous sommes « les enfants des morts et nous nous dirigeons vers le chemin des « morts ! »

Voilà pourquoi il y a tant de mpisikidy et de faiseurs de remèdes. Ils emploient les mêmes procédés que leurs prédécesseurs.

Chacune des bêtes qui pique a son ody qui lui est propre. Lorsqu'on est piqué par l'araignée *menarody* (1), on en coupe une en morceaux ainsi qu'un morceau de bois approprié ; on mélange le tout et on l'introduit dans l'incision. On fait de même si on est piqué par un scorpion (*mambambohitra*, litt : Caïman de village).

C'est ainsi que les mpisikidy soignent les personnes, mais c'est Dieu qui donne l'efficacité aux choses que le mpisikidy connait.

Le *tetika* et les révélations en songe sont l'œuvre des Ranakandriana (ou génies) et les ancêtres en étaient stupéfiés et y croyaient.

Odi-tomboka. — Remède contre le *tomboka*, charbon, anthrax charbonneux.

Le *tomboka*, ou ce que l'on appelle encore *mandrakotra*, est une petite bête qui bave et qui écume en produisant une mousse blanche comme le savon. Il est noir, il fait son nid dans l'herbe. Il est invisible dans le nid qu'il se construit car celui-ci n'est pas fait avec de l'herbe, mais avec de l'écume. On ne voit que son nid. Il recouvre son corps d'écume blanche, c'est pourquoi on l'appelle *mandrakotra* (qui se recouvre). Lorsqu'il est avalé par les bœufs

(1) Araignée au cul rouge : *Latrodectus menarody*. Vinson.

avec l'herbe dont ils se nourrissent, il les fait mourir. S'il est saisi ou serré par les mains avec du *bozaka* la personne qui l'a pris est atteinte de *roadroatra* (littéralement : sorte d'écume ; dans ce cas, maladie qui provient de l'écume). La main qui a saisi ressent des démangeaisons douloureuses, il se produit de petits points blancs semblables à des boutons de gale. Ces points s'étendent, se gonflent, c'est alors qu'apparaît la maladie appellée maladie du *tomboka*.

Quand des personnes sont atteintes du *fanoka* on pile des feuilles de ricin, de *tamotamo*, d'*anamamy*, on râpe leurs racines ; on exprime le suc des feuilles p lées, on en fait un médicament liquide. On met les racines pilées sur la partie malade deux ou trois fois et le mal est guéri. Quant au suc de feuilles avec lequel on doit badigeonner la partie malade, on le fait bouillir pour en faire un remède chaud.

Lorsque les bœufs sont atteints du *tomboka*, on va chercher celui qui a été immunisé par l'*odi-tomboka* de Rabehaza. Celui-ci prend du *tsiafakomby* et des fragments d'un caméléon qu'on a coupé en morceaux. Il fait brûler les morceaux de caméléon. Il pile le *tsiafakomby* et il mélange le tout Le bœuf malade est couché à terre, la personne immunisée fait couler le médicament, non dans sa bouche, mais dans son nez. Elle lui fait boire ensuite l'eau avec laquelle elle a lavé la main qui porte les incisions. Le bœuf malade du *tomboka* guérit.

Et voici comment on fait pour s'immuniser : On prend des *tomboka* (insectes), on les brûle, on en introduit dans le majeur sur lequel on fait une seule incision : c'est là l'*odi-tomboka*.

Odi-tara-biby.—Remède contre le *tarabiby* (1) (car il y a un *ody* appelé *taratra*, qui est un sortilège). Le *tarabiby* est une bête plate, vilaine, qui mord ; sa morsure fait mourir ceux qui n'en connaissent pas le remède. Voici comment on le prépare : On prend du *lambohenjana* (bois qui durcit, raidit, fortifie) lui seul peut triompher du *tarabiby*. On râpe sa racine, ainsi qu'un *tarabiby* pris au moment où il passait rapidement. On mélange, on inocule de ce mélange dans une incision et on boit le reste.

Ceux qui connaissent le remède contre le *tarabiby* sont célèbres. Il y a très peu de personnes qui meurent du *tarabiby* car beaucoup en connaissent le remède. Les bœufs sont les animaux que le *tarabiby* tue le plus souvent. Celui-ci pénètre dans leur anus, le soir, lorsqu'ils sont couchés. Le bœuf meurt avant le lendemain matin si personne ne connaît le remède. On a recours à un mpisikidy faiseur d'*ody tarabiby*, il a la main incisée et il apporte les racines à râper qui tueront les *tarabiby* dans le ventre des bœufs. On râpe des racines de *nonoka* et de *fantsinankoholahy*. On fait boire aux bœufs l'eau dans laquelle on s'est lavé les mains, et avec laquelle aussi on a lavé les racines qu'on a apportées. Le bœuf guérit car le remède est celui qui convient pour la morsure de la bête. L'*ody tarabiby* vient de *Rafaroratra*.

Les mpisikidy d'autrefois employaient le *tambintsy* et le *salay* pour tuer le *tarabiby*. Et lorsqu'ils montraient aux hommes les vertus de ce remède, il en résultait pour eux une autorité plus grande, et le nombre de ces bois augmentait ainsi. C'est ainsi

(1) *Tarabiby*, araignée venimeuse. *Thomisus foka* Vinson.

que s'accroît le savoir des gens. Et lorsqu'on cherchait l'origine des remèdes, on trouvait qu'ils provenaient des *sampy* de *Rafaroratra*.

Odi-hala-menavody. — Remède contre l'araignée *menavody* (1) (au derrière rouge).

C'est une araignée ronde aux longues pattes, dont tout le corps est noir, mais dont la partie postérieure est très rouge, comme la pourpre. Ses dents sont au nombre de deux car sa bouche seul mord ; elle mord par la bouche et non par la partie postérieure. Sa morsure fait mourir sûrement si on ne la soigne pas à temps. R... dit que c'est le derrière de l'insecte qui pique et que c'est sa fiente qui constitue un poison

Le remède contre le *halamenavody* se fait avec l'araignée elle-même. On brûle une de ces araignées, on râpe des racines d'*ambarivatrindolo*, on prend des *voanantoka* (2) (petit insecte), du *marovalo* (bois que l'on vend au marché). Le mpisikidy s'en incise car il connaît les remèdes des choses qui peuvent faire du mal. Il mélange et il boit en même temps qu'il s'en incise par scarification.

L'araignée *menavody* est la seule dont la piqûre fasse mourir ; beaucoup d'autres encore mordent, mais leur morsure n'est pas mortelle.

La *halaboka* (3) mord lorsqu'elle est excitée par une personne dans le but d'en ensorceler une autre. Le mpisikidy guérit la blessure faite par cette bête. « La maison d'où vient la maladie », c'est-à-dire une toile d'araignée vide, où il n'y a plus de bête qui demeure, constitue le remède du *halaboka*.

Odi-modimatitoavaomitohy et le **voantay** (4). — Remèdes contre le *modimatitoavaomitohy* et les bousiers.

Le *modimati toa-vao-mitohy* est une bête pourvue d'ailes et qui pourtant ne vole pas, elle est d'une couleur uniformément noire. Voici pourquoi on l'appelle ainsi : Lorsqu'elle se promène sur un chemin, si on la touche légèrement, ou si on la prend avec la main, elle fait comme si elle était morte, sans vie. Mais si on la pose par terre, dès qu'elle est posée elle se met à marcher très vite. C'est de là que vient son nom : « qui fait semblant d'être mort avant de continuer son chemin ! »

Cette bête ainsi que le bousier, tuent les bœufs nouvellement châtrés. Voici le remède qui est employé :

On brûle de ces bêtes, on râpe des racines de *sampivato*, on mêle tout cela et on l'introduit dans des incisions faites aux mains de la personne qui vient demander le remède au mpisikidy. Elle lave alors la main qui a été incisée, elle fait boire au bœuf l'eau qui a servi pour ce lavage, puis elle frappe de sa main incisée le dos du bœuf et celui-ci est guéri.

Odi-trambo. — Remède contre les cent-pieds.

Lorsqu'un cent-pieds a rampé sur une personne on prend des choses pareilles c'est-à-dire des choses qui rampent : du *fandrotrarana* et du *omonomona*, (herbe qui talle beaucoup), on les fait brûler tous les deux et on fait couler goutte à goutte sur la cendre du suif pris autour des rognons de bœuf. Voilà le remède le plus

(1) *Hala-menavody*. Voir p. 201.
(2) *Voanatoka*. Taupin elater.
(3) *Halaboka*. Epeire fasciée.
(4) *Voantay*. Bousier.

puissant contre les cent-pieds. Il vient de Rabehaza. C'est celui que l'on applique sur la partie malade, la trace des cent-pieds disparaît ainsi. C'est ce remède que ceux qui montrent le sampy de Rabehaza emploient pour des scarifications.

Odi-fanenitra (1), **nenitra** (2), **takola-panenitra** (3). — Remède contre les piqûres de guêpes.

Ces trois bêtes sont semblables, les unes sont petites, les autres grandes. Le *fanenitra* est la plus grande des trois, le *takola-panenitra* la plus petite. Toutes les trois ont des ailes et piquent par la partie postérieure de leur corps. Leur piqûre rend malade, mais ne fait pas mourir. Son remède est le mucus nasal. Lorsqu'une personne vient d'être piquée, on prend du mucus nasal et on en frotte la piqûre. On s'empare de la guêpe, on la fait brûler, on ajoute de la graisse aux cendres, on fait saigner l'endroit piqué et on y met la cendre et la graisse. Cela immunise la personne et elle n'est plus jamais mordue.

Le *takola-panenitra* a le milieu du corps de la grosseur d'une aiguille, le thorax et l'abdomen sont gros.

Le *fanenitra* a des ailes courtes, il est gros et ne peut voler, il rampe, sa tête est petite. Il est noirâtre et répand une mauvaise odeur.

Odi-maingoka (4), **sy mamba-mbohitra** (5). — Remède contre les morsures des scorpions.

Le *maingoka* a la partie postérieure divisée en deux, sa queue est fourchue. Le *mambambohitra* n'a pas la partie postérieure divisée. L'un est petit, l'autre est grand. Le *mambambohitra* est assez long, le *maingoka* est très plat et a une longue queue. Tous deux piquent par la partie postérieure et font mourir.

Voici le remède dont on fait usage : On râpe des racines de *salay* arbre qui est semblable au *tamenaka*) et de *tambintsy*. On fait une incision assez profonde pour que le sang coule, au milieu du doigt du milieu de la main droite et on y introduit les râpures. Voici ce que l'on y ajoute encore : On brûle le corps du *mambambohitra* et du *maingoka*, on mêle la cendre avec les râpures de racines de *salay* et de *tambintsy* et on les introduit dans l'incision. Et voilà comment on prépare l'ody : La personne qui s'est fait les incisions se lave les mains, elle recueille dans une assiette l'eau dont elle s'est servie et elle la fait boire à la personne mordue par le *maingoka* ou le *mambambohitra*, elle frappe avec la main sur son dos, et elle passe cette même main sur la partie malade. L'enflure diminue et disparaît peu à peu, car Dieu a donné un grand pouvoir à ces incisions. Le *salay* et le *tambintsy* font partie de l'attirail de Rafaroratra ; les mpisikidy les emploient pour leurs incisions et sauvent ainsi les personnes mordues.

C'est là aussi un fanidy contre les bêtes qui mordent, soit bêtes vivant sur la terre, soit bêtes vivant dans l'eau. Les bêtes qui mordent et contre lesquelles on le fait, ne peuvent plus ouvrir la bouche pour mordre. On introduit dans l'incision le *salay* et le *tambintsy*, ainsi que l'*amberivatrindolo*. On râpe des racines de

---

(1) *Fanenitra*, sorte de guêpe, sans doute *Oberthurella lenticularis*.
(2) *Nenitra*, sorte de guêpe sans doute. *Belonogaster prasinus*.
(3) *Takolapanenitra*, sorte de guêpe. *Sphex rufipennis*.
(4) *Maingoka*, sorte de scorpion.
(5) *Mambambohitra*, sorte de scorpion, litt. caïman-des-villages.

tambintsy et des dents de crocodile ; on en fait un charme pour les eaux infestées de crocodiles. Les personnes qui en ont fait usage, même lorsqu'elles entrent dans une rivière où il y a beaucoup de ces animaux, ne sont pas mordues ; les crocodiles sont vaincus par le fanidy.

Odi-mamba sy voay. - Remède contre les crocodiles. Le *mamba* (1) est plus gros que le *voay* (2). Tous les deux sont des animaux qui mangent des hommes et des bœufs. Toutes les choses qui traversent l'eau, ils les attendent auprès des gués. « Regarder sous l'eau comme un caïman », disent les ancêtres. En effet, les caïmans sous l'eau voient les animaux ou les gens tandis que ceux-ci ne les voient pas. Les bœufs baissent la tête pour boire, les crocodiles les prennent par les deux cornes, les cornes sont enfermées dans la gueule du crocodile tandis que le cou est frappé par la queue et le bœuf disparaît dans l'eau. Lorsqu'un charme ne les protège pas tous ceux qui sont entraînés sont perdus.

Au moment de la saison des pluies, les crocodiles se tiennent auprès des gués et happent tout ce qui passe. En saison sèche, ils avalent des pierres. Aux premiers orages, ils rejettent ces pierres et lorsque les grosses pluies arrivent, ils ne prennent pas la peine de choisir ce qu'ils saisissent auprès des gués. De là vient le proverbe d'autrefois :

Mamba noana, tsy mba masim-panidy. (Contre un crocodile affamé il n'est pas de charme souverain). Bien que le charme ait été employé ils happent tout, soit bœufs, soit personnes.

On entend par *rano misy fanidy* les cours d'eau dans lesquels les caïmans ne mordent pas, ils n'ouvrent jamais la gueule pour mordre. Elle est comme fermée par les fanidy. Les *teti-panidy* qui viennent des principales idoles peuvent faire aussi des fanidy.

Les mpisikidy font également des inoculations contre les mamba et les voay.

On prend des dents de crocodile que l'on mélange avec de l'*adaborary*. On inocule le mélange ; on prend des anneaux d'argent bien fermés, ils serviront a indemniser le mpisikidy. Voilà le charme que l'on laisse tomber dans l'eau et que le faiseur de sortilèges introduit dans les incisions. On peut ensuite traverser des cours d'eau infestés de crocodiles, les passer à gué ; même si les personnes et les crocodiles sont les uns à côté des autres, ceux-ci ne peuvent mordre, ils restent à leur place ; c'est ainsi qu'ils ont pu être atteints dans l'eau par le *fanidy.*

Cependant il arrive que, même dans l'eau qui a été sanctifiée par le charme, des crocodiles mordent par hasard. Cela provient d'un sort jeté par quelqu'un. Ce sort a enlevé le charme : on a lavé dans l'eau des fils de soie teints en rouge, on y a répandu des résidus d'écorce de *nato* ; cela a été fait par de mauvaises gens, alors les crocodiles mordent tout le monde, sans distinction, car le *fady* du charme a été violé. On en prépare un autre tout de suite et on appelle à nouveau *Rasompitra*, la mère des crocodiles.

Le charme qui se met dans l'eau se fait avec le *tambintsy*, le *salay* et des dents de crocodile. Les mpisikidy en conservent toujours avec eux pour cela. Mais il n'y a pas qu'une seule espèce de

---

(1) *Mamba. Crocodilus robustus,*
(2) *Voay. Crocodilus madagascariensis.*

ces charmes ; chaque peuplade a les siens qui sont pris dans l'attirail de ses sampy ; toutes peuvent en fabriquer.

Odi-tsingala. — Remède contre les *tsingala* (1).

Il y a un grand nombre d'espèces de *tsingala*. Le *tsingala* blanc a de longues pattes ; il ne plonge pas, mais il court sur l'eau. On l'appelle tsingala et pourtant il ne fait pas mourir, il se sauve au contraire lorsqu'il voit des personnes ou des bœufs venant boire.

Le *tsingalatapakahitra* se cache dans l'eau, sous les herbes vertes. Il fait mourir les personnes et les bœufs si on ne connaît pas le remède qui le combat. Sa tête seule apparaît ; quant à son corps, il est caché dans l'herbe qui le recouvre dessus et dessous. De là son nom de *tsingalatapakahitra* (tsingala-qui-ressemble-à-un brin-d'herbe-coupé).

Le *tsingala fisaka*, ou tsingala plat, a des ailes, mais il ne sort pas de l'eau ; les personnes les prennent pour les manger ; ils suivent les *tsihika* (2) dans l'eau et très souvent on les prend en même temps qu'eux.

Ce sont les tsingalatapakahitra qui font dire aux personnes qui font boire leurs bœufs : *Tsingala mahalala ombintena* (Tsingala, reconnaissez vos bœufs !), jusqu'à ce que les bœufs aient fini de boire. Il semble que cela disperse les tsingala qui s'écartent pour laisser boire les bœufs, comme si un charme les obligeait à se mettre par côté.

Ce sont encore les tsingala qui ont donné naissance au proverbe : *Tsy misy lehibe noho ny omby, ka maty ny tsingala kely* (Il n'y a pas d'animal plus grand que le bœuf et pourtant le petit tsingala le tue, c'est-à-dire : le grand est tué par le petit.

Lorsque les tsingala sont atteints par le remède approprié, ils sont tués dans le ventre des bœufs. Pour préparer l'*odi-tsingala*, voici ce que l'on prend :

On prend du *rafy* et du *tsilaitra*, du *manaly* et du *volonkotona* : tous les quatre sont des remèdes efficaces. Lorsqu'on les associe, ils ont la même action. Si on ne veut pas les employer tous les quatre, on peut mettre ensemble le manaly et le volonkotona, ainsi que des tsingalatapakahitra brûlés, ou bien du rafy, du tsilaitra et des tsingala. Celui qui prépare le remède introduit le mélange dans les incisions de ses mains. Le *vahimaty* (herbe poussant sur les collines, dont les feuilles ressemblent au *masonankoronu*, et qui est utilisée contre la lèpre) peut être aussi employé mélangé aux tsingala. On brûle des tsingalatapakahitra, on râpe des racines de vahimaty, on mêle le tout et on l'introduit dans des incisions faites à la gorge, au-dessus de la clavicule. C'est un *odi-tsingala*.

Odi-raiboboka. — Remède contre les blessures empoisonnées.

Le *raiboboka* provient de bois qui déterminent des enflures. On le met à la pointe des sagaies. Lorsqu'on est blessé par une sagaie que l'on a empoisonnée avec du *raiboboka*, on ne peut plus guérir si on ne connaît pas le moyen de neutraliser le poison, et on meurt. On l'emploie donc lorsqu'on veut tuer quelqu'un avec la sagaie.

---

(1) *Tsingala*, espèces d'insectes aquatiques que l'on accuse à tort de faire mourir les bœufs. Ils appartiennent aux espèces : *hydrocorise*, *noctonecte*, *hydrocanthare*.

(2) *Tsihika*, petits poissons que l'on prend avec le panier de pêche appelé *tandroho*.

Pour s'en préserver, on se fait des incisions : quatre à la main droite, deux à chaque coude, deux sur l'épaule. C'est un ody employé par les brigands, il fait mourir si on ne connaît pas le remède. Voici comment on le prépare :

On prend des racines de *havoha*, du *volombato* (cheveux de la pierre), une « pierre-sur-laquelle-le-tonnerre-est-tombé-sans-la-briser » du *betsimirona*, du *volon' amponga Alakaosy* (1).

On les mélange et la personne qui exorcise, les introduit dans les incisions. On s'en sert aussi pour frotter les personnes qui sont frappées du *raiboboka*, et ceux qui frottent en mettent dans leurs incisions.

C'est ainsi que l'on combat le *raiboboka*, et ceux qui le préparent sont sans pouvoir, ils sont punis du mal qu'ils ont fait et ce qu'ils préparent est sans efficacité.

Le *raiboboka* est un bois ; lorsqu'il est sec, il se recroqueville, lorsqu'il est mouillé, il se fendille en augmentant de volume, il s'imbibe d'eau et se gonfle. Ceux qui sont piqués par lui doivent nécessairement être enflés. C'est pour cela qu'on l'emploie pour faire des ody qui provoquent des enflures. Ceux qui sont touchés légèrement ou piqués, enflent, se gonflent et meurent.

On met cet ody à la pointe des sagaies ; même si la sagaie où se trouve le *raiboboka* ne pénètre pas profondément, le blessé meurt de l'enflure ; il ne meurt pas de la piqûre de la sagaie, mais il est tué par la puissance du *raiboboka*.

Le *raiboboka* est vaincu par le sampy qui vient de Rabehaza. Les mpisikidy préparent les ody qui font gonfler lorsqu'une expédition se met en marche. Cela ressemble à un combat de taureaux : l'un prépare l'instrument pour percer, l'autre prépare le *fitsinjo* (2).

Ces bêtes qui mordent dont nous venons de parler, le mpisikidy en tue de chaque espèce et les mêle avec des bois qui font partie de l'attirail des sampy consacrés. Il les fait entrer dans les incisions qu'il pratique pour guérir les malades mordus pas ces animaux. Il pratique aussi ces incisions sur ceux qui viennent l'en prier afin de préserver et de soigner les gens du roi car il sait préserver et guérir les maladies, et ne se plaît guère à faire le mal. Pour administrer le remède, le mpisikidy demande quatre-vingt-cinq centimes en argent et un coq rouge que doit lui remettre celui qui le consulte et qui lui demande des médicaments à mettre dans des incisions et pour se préserver de la maladie.

C'est dans les *sampy* qu'il faut rechercher l'origine de ces incisions. Cela fait qu'il y a beaucoup de petits morceaux de bois parmi l'attirail des sampy. C'est au sampy que l'on prend ceux que les mpisikidy mettront dans les incisions. Voilà pourquoi un grand nombre de bois différents sont employés pour faire des remèdes. C'est ainsi que les mpisikidy ont pu préparer :

---

(1) *Volon' amponga Alakaosy* veut dire « poils du tambour d'Alakaosy ». Pendant le mois d'Alakaosy (neuvième lune de l'année malgache), mois où le peuple célèbre et sanctifie les idoles et les *ody*, on joue d'un tambour spécial appelé *Amponga-alakaosy*. Ce tambour est une caisse cylindrique, faite d'un tronc d'arbre coupé et creusé, puis recouvert entièrement de peau de bœuf. C'est de cette peau que l'on retire les poils.

Le mois d'Alakaosy était reservé au peuple pour la célébration de ses idoles et de ses ody ; le mois d'*Alahamady* (premiere lune de l'année malgache) au contraire, était réservé aux Andriana (Voir *Tantara ny Andriana*, p. 179).

(2) *Fitsinjo*, charme donné aux taureaux de combat pour décourager leurs adversaires.

le remède contre les *tsingala,* insectes vivant dans l'eau; le remède contre le *tombaka* ou *manotrakotra*; le remède contre le *tarabiby*; le remède contre les araignées *menavody*; les remèdes contre les différents scorpions; les remèdes contre les crocodiles, animaux vivant dans l'eau; les remèdes contre les *modimatitoavaomitohy* et les bousiers; les remèdes contre les différentes guêpes; les remèdes contre les cent-pieds. Soit neuf espèces en tout; ce qui exige 9 incisions.

La plupart des mpisikidy connaissent les espèces de bêtes qui mordent ou qui piquent ainsi que les remèdes propres à les tuer. Ils en font neuf incisions à leur main droite. C'est le moyen de tuer les bêtes qui piquent et mordent les habitants du pays et les passants.

Quant aux *tsiboboka* (têtards) ils ne peuvent être atteints par les ody. Il n'y a pas de Malgache qui puisse les tuer. On a beau consulter un mpisikidy, ou une personne connaissant force remèdes, lorsqu'un *tsiboboka* a été avalé, soit par une personne, soit par un bœuf, la mort est certaine, aucun remède ne peut amener la guérison. Ce sont des bêtes qui vivent dans l'eau, à la tête étroite et dont la partie postérieure du corps est étroite aussi. Il semble que leur bouche soit incapable d'avaler, que leur ventre aille donner trois petits d'un coup, mais leur derrière semble ne pas pouvoir donner naissance à un être quelconque: voilà quel est l'aspect du *tsiboboka*, et il a de plus une queue semblable à celle d'un caïman.

Un petit nombre sont pourvus de pieds. Ceux-là deviendront des grenouilles. Les autres qui n'en ont pas sont les vrais *tsiboboka*. Il y a des proverbes des anciens qui disent :

Mihorakoraka foana ny sahona, fa n, tsiboboka hiany no tompo ny rano, ary raha ritra ny rano mitsipika ny sahona ary ny tsiboboka dia amy ny rano ritra.

« Les grenouilles croassent en vain, ce sont les *tsiboboka* qui « sont les maîtres de l'eau, et lorsque les mares sont presque « taries, les grenouilles sautent mais les *tsiboboka* demeurent dans « la vase ».

Ils ressemblent tous les deux aux maîtres de la maison et à des étrangers; lorsque la nourriture est abondante il n'y a pas entre-eux de différences, tous semblent être chez eux; mais lorsqu'il n'y a plus rien à manger, les étrangers se retirent chez eux et les seuls maîtres de la maison demeurent dans leur logis.

Le *mpilo* est une bête qui fait mourir, mais que l'on ne doit pas tuer. Elle n'a ni pieds ni mains, et n'a pas tout à fait une brasse de long. Elle plus grosse que l'anguille. Elle est agréablement tachetée, mais elle ne bouge pas. Lorsqu'on la voit et qu'on la fait remuer, il s'ensuit les pires calamités. Celui à qui son aspect ne plaît pas et qui la tue, meurt infailliblement le jour même. Mais il y a très peu de personnes qui en aient vu.

Si tous les charmes dont nous venons de parler sont ensorcelés par de mauvaises personnes, ils ne sont plus efficaces, non plus que les *sampy* que l'on conservait; cependant ceux qui ont fait les charmes conservent tout l'attirail du sampy avec lequel on les a faits, mais il est désormais sans pouvoir.

Alors le mpisikidy interroge à nouveau le sikidy : « Qu'a donc ce sampy que je garde ici ? Il y a longtemps qu'il ne m'est apparu. Quels sont les fady que j'aurais oublié d'observer ? »

Il le porte alors dans l'eau d'une source pour le laver. Lorsqu'il est lavé il le rapporte dans sa maison et on purifie celle-ci avec l'*odi-fady*. Il arrange à nouveau son sampy, l'encense (1), l'ensorcelle et lui sacrifie un mouton ou un coq, au jour placé sous le destin d'*alahasaty* (2), ou d'*alakaosy* (3) jour qu'il croit être favorable (*mahery*) pour les ody, pour offrir au sampy une compensation : celui-ci renaît, manifeste encore sa puissance. Le mpisikidy ne se fait pas à nouveau d'incisions, il a retrouvé toute sa puissance. Des pieds de hérisson, des bois flexibles, des balayures, des ordures trouvées sur le grand chemin, voilà avec quoi on enlève les fady.

Voici maintenant comment on conserve l'attirail des sampy qui sert pour les incisions : on ne le met pas au coin des Ancêtres, on ne le met pas à l'est du poteau nord, c'est à la panne du pignon nord-est qu'il est conservé.

Il y a aussi un *tetika* contre les coups que l'on emploie lorsqu'on veut se battre à coups de poings. C'est lui qui donne la puissance aux jeunes gens robustes qui veulent se faire remarquer au milieu d'une nombreuse assemblée. On râpe des racines de *hazomdambo* et d'*amberivatrindolo*, on use sur une pierre une corne de bœuf méchant, on brûle des scorpions *maingoka* et des *fangotsohana* (4), on mélange le tout, on en introduit dans ces incisions faites à la main droite, on en frotte son corps et on en boit. C'est de là que vient la force des jeunes gens qui se battent dans les marchés ou dans une réunion, luttes d'audacieux qui se battent sans crainte, ceux qui ont frappé les premiers sont les plus forts et alors arrivent ceux qui séparent les combattants, car ils n'aiment pas que l'on se frappe mortellement.

Il y a encore un *tetika* contre les coups de cornes, qui permet de saisir un bœuf par les cornes sans être percé par elles. On râpe des racines de piment et de *tsilaitra* on en introduit dans des incisions faites au genou, aux poignets, aux coudes et à la poitrine et on prononce l'imprécation suivante : « Ecoutez-moi, « vous, ô sakay ! car nous avons pris un coq rouge, et vingt-cinq « centimes lorsque nous sommes allés vous chercher chez le grand sampy (le piment et le tsilaitra font partie de l'attirail de Razanaharitsimandry) afin que vous nous protégiez contre les cornes « de bœuf dangereuses. »

On mâche les feuilles de *tsilaitra* et on frotte tout son corps. Lorsqu'on va pour lutter contre les bœufs et que l'on trouve des feuilles de *tsilaitra*, on les mâche : alors on ne peut être atteint par les bœufs à moins que l'on ne soit ensorcelé.

Des objets tels que le *fikitra* (5) et le *vahoho* (6) augmentent l'efficacité de l'*odifandroka* lorsqu'on va prendre des bœufs. Le bœuf, quelle que soit sa grosseur, ne peut, en se secouant, se débarrasser de celui qui le saisit. On les pose sur une incision et on en boit (sans doute de l'eau dans laquelle on les a fait tremper). Si un bœuf donne des coups de cornes et que celui qui s'est fait des

(1) Exposer à la fumée de graisses ou de résines que l'on fait brûler.
(2) *Alahasaty*, cinquième lune de l'année malgache
(3) *Alakaosy*, neuvième lune de l'année malgache.
(4) *Fangotsohana*, chenille qui vit sur le ricin et dont le poil produit de l'urticaire (Voir p. 172, note 1).
(5) *Fikitra* = patte de grillon fixée au bout d'une faille et avec laquelle on chatouille les grillons réfugiés dans leurs tous pour les faire sortir.
(6) *Vahoho* = étaux.

incisions s'enfuie, à la première enjambée il tombe ; s'il ne fuit pas et qu'il attende, le bœuf s'écarte et va poursuivre d'autres personnes : il est vaincu par le « charme-qui-le-fait-trembler-et-qui-l'aveugle ».

Si on a employé le charme pour saisir les bœufs, ceux-ci sautent, bondissent deux fois ; s'il s'agit de bœufs qu'on doit tuer, ils tombent à terre ; s'il s'agit de troupeaux qu'on veut faire entrer dans les rizières pour les piétiner, on ne les saisit pas trop violemment (on ne les traite pas trop durement), ils bondissent deux ou trois fois, puis ils beuglent, on frappe sur leur dos avec la main et on s'en va.

Voici les choses qui sont fady pour cet *ody* :

On ne doit pas prononcer ces paroles : *Tsy lazaina ho maratra* (si on est blessé on ne le dira pas) et *ny sofina no mahatahotra ahy fa tsy ny tandro' ny no mahatahotra ahy* (ses oreilles me font peur, mais ce ne sont pas ses cornes qui m'épouvantent). De plus, on ne doit pas manger des oreilles, du poumon de bœuf et du gras-double.

Odi-andro. — Charmes pour modifier le temps.

Empêcher la pluie de tomber lorsque les personnes font sécher leur riz dans les rizières, est une chose possible pour les mpisikidy. Voici ce qu'ils font pour préparer l'*odi-andro* qui convient :

Une tête de caméléon met le temps au beau ; une gueule de caméléon obtient le même résultat, car cette gueule arrête la pluie. On prend encore de la cendre blanche et du gingembre, et alors la pluie ne tombe pas.

Lorsque le riz est transporté au village, on en mouille, on en plonge dans l'eau et la pluie arrive. Les sorciers empêchent la pluie de tomber avant de dresser leur *odi-andro*.

Ils emploient aussi du *kijejalahy*, du *kelimanjakalanitra*, des racines de *horona* pour empêcher la pluie de tomber. Lorsque la pluie tombe, elle tombe sur les terres incultes d'à côté et non sur celles où on a fait l'*odi-andro*. On met l'*odi-andro* après un bâton, on le transporte sur l'épaule dans les endroits que l'on veut immuniser en disant :

« Le pays où vous allez, ô pluie, nous n'irons pas, car l'*odi-andro* et la pluie se repoussent. »

Lorsqu'on convoque ses amis pour repiquer le riz, on fixe l'*odi-andro* avec du *tsontsoraka*, au-dessus de la maison, à l'extérieur.

Il est fady de mouiller le foyer, et de modifier l'état de l'eau dans les rizières, lorsqu'on repique le riz, (défendu de la faire entrer et de la faire sortir).

Ce sont les mpisikidy qui préparent l'*odi-andro* ; celui-ci vient du sampy. Ils doivent s'abstenir de marcher dans l'eau, de presser l'un contre l'autre des objets mouillés, d'applatir des cocons, etc.

DE LA VARIOLE [1]

(LAVIRABE [2])

Manière de soigner ceux qui sont atteints de la variole

Il y eut une grosse épidémie de variole au moment où Andrianampoinimerina s'empara de Tananarive pour la première fois. La seule façon dont on traitait à cette époque ceux qui en étaient atteints était la suivante : *On les enterrait vivants.*

« Enterrez-les vivants, disait Andrianampoinimerina, car ils « sont atteints d'une maladie mauvaise puisqu'elle est contagieuse, « et je ne veux pas qu'elle détruise mon peuple. »

On enterrait donc vivants, dit-on, ceux qui en étaient atteints : on les mettait dans des trous profonds et on les recouvrait de terre lorsqu'ils étaient morts.

Andrianampoinimerina avait dit à son peuple, dans un kabary :

« Si l'un de vous, quel qu'il soit, a l'un des siens enterré vivant, « et qu'il vienne dérober son cadavre pendant la nuit, je réduirai « sa femme en captivité, je vendrai ses enfants comme esclaves, « et je déciderai, moi, son maître, ce qu'il convient de faire de « sa propre vie, car c'est là une maladie mauvaise, que je ne veux « pas laisser apparaître et propager dans mon royaume. C'est pour « cela que je vous fais cette défense formelle, ô *Ambanilanitra* (3). »

Plus tard, lorsque le nombre des malades devint trop considérable, les chefs lui dirent : « Voici ce que nous avons à vous demander, ô Andrianampoinimerina, si toutefois nos femmes et nos enfants ne doivent pas être réduits en esclavage et si notre vie doit nous être conservée « Laissez-nous conduire les malades au « loin afin que nous les soignions et que nous les guérissions ; s'ils « vivent, ils ne seront pas perdus pour vous, car c'est à vous seul « qu'appartiennent vos sujets ; s'ils meurent nous les enterrerons « profondément, et nous observerons ainsi les lois du royaume. « relatives à l'exécration que vous éprouvez pour la variole. »

Andrianampoinimerina répondit à cette demande de son peuple :

« Eloignez-les beaucoup, allez les soigner dans un endroit « où personne n'habite, mais si vous enfreignez ma défense, je « réduirai en captivité vos femmes et vos enfants, car vous m'aurez « trompé. Je vous donne six mois pour les soigner. Maintenez-les « dans une *tany maty* (4) pendant trois mois. Creusez un trou,

---

(1) Tantara Vol II, Liv. I, chap. 2, p. 522 et suivantes

(2) *Lavirabe*, nom d'une épidémie de variole terrible dont le souvenir ne s'est jamais effacé.

Les quelques lignes qui suivent et qui concernent la variole sont des plus intéressantes pour l'hygiéniste car elles montrent que le peuple malgache, habitué aux prescriptions plutôt dures (enterrements vivants d'Andrianampoinimerina, accepterait, à l'occasion, sans récriminer, des mesures d'hygiène très sévères prises par le Gouvernement de la Colonie, surtout si l'on avait soin de s'abriter derrière l'autorité encore très respectée du grand roi Merina.

(3) *Ambanilanitra*, ceux qui sont sous le ciel. Nom que les rois Hova donnaient à leur peuple.

(4) *Tany maty*, terre morte, lieu où l'on séquestrait les varioleux.

« mettez-les y et apportez-leur de la nourriture ; cette nourriture « apportée par leurs parents sera déposée au bord du trou. Fixez « les limites du terrain où ils seront, ce terrain s'appellera *terre « morte* et personne ne pourra y pénétrer. Lorsqu'ils entreront en « convalescence, changez-les de trou ; cela fait, brûlez dans le trou « d'où vous les aurez extraits, les vêtements dont ils étaient cou-« verts, leur lamba et leur salaka, puis donnez-leur en d'autres, et « laissez-les dans le nouveau trou pendant encore trois mois. »

« Au bout de ce temps, brûlez encore leurs vêtements et changez-« les de trou, soignez-les et mettez un homme sain à côté d'eux. Si « au bout de trois mois cette personne n'est pas atteinte de la « variole, le malade sera vraiment sauvé ; lavez ses vêtements, « qu'ils soient, ainsi que lui-même, d'une propreté parfaite et faites-« le revenir parmi le peuple. »

« Mais s'il meurt dans son trou, recouvrez-le de terre et comblez le trou et que jamais son cadavre ne soit exhumé, dit Andrianampoinimerina. »

Du temps de Lehidama (Radama Ier) on n'enterrait plus vivants les malades, on ne le parquait plus dans des endroits écartés, car on n'avait plus peur de la variole. On prenait du pus de varioleux pour se vacciner, car les Européens l'avaient enseigné. On continuait quand même à en être atteint. Ceux qui devaient guérir, guérissaient, ceux qui devaient mourir, mouraient, mais ils étaient soignés dans la maison où ils étaient tombés malades, on ne les en éloignait plus. Cependant peu de personnes étaient malades de la variole du temps de Lehidama, car tous les habitants de l'Imerina se vaccinaient.

Sous le règne de Rabodonandrianampoinimerina (Ranavalona Ire) voici quelles furent les prescriptions relatives à la variole :

« Voici ce que je vous ordonne, dit Rabodonandrianampoini-« merina ; la variole est une maladie redoutable qu'Andrianampoi-« nimerina exécrait, et sous son règne on enterrait vivants ceux qui « en étaient atteints. Aujourd'hui, je n'abandonnerais pas la moitié « d'une personne à la mort, cependant je ne peux rien contre la « mort elle-même. Je ne ferai plus enterrer vivants ceux qui sont « atteints de la variole, mais je leur assignerai des endroits déter-« minés où ils seront soignés. Et s'ils en franchissent les limites, « je les déclare coupables. Quant à ceux qui soignent ces malades, « s'ils se mêlent au reste du peuple, s'ils viennent sur les marchés, « je les déclare coupables également et je réduirai en esclavage « leurs femmes et leurs enfants. »

« Et je vous dis encore ceci, ô Ambanilanitra, car je ne fais pas « de *longoa mitoto-bozaka* (1). Je vous fais connaître la loi de mon « royaume que vous ne devrez pas enfreindre. Soignez bien mes « gens, surveillez bien les malades de peur que des sorciers ne « s'introduisent parmi eux pour en faire mourir beaucoup. Je ne « veux pas cela, car je n'abandonne même pas la moitié d'une « personne à la mort. »

La reine indiqua ensuite les endroits où les varioleux seraient soignés. « Les malades appartenant aux Andriantelorary et aux Man-« diavato seraient internés à Kilonjy et à Ambohitantely. A Vato, « chez les Antehiroka, étaient soignés ceux des Tsimiamboholahy, « et ceux des Tsimahafotsy qui désiraient y aller pouvaient s'y « rendre. Les autres Tsimahafotsy allaient à Sarobaratra ; les Maro-

(1) Trou dissimulé par les herbes qui le recouvrent : pièges, embûches.

« vatana allaient à côté de Babay ; ceux du Vonizongo à Ambaton-
« kitsikitsika ; les Ambodirano à côté d'Andromba, ceux du Vakini-
« sisaony au sommet de la colline qui est à l'est d'Amboanjobe. »

« Si une personne est atteinte de la variole, continua la reine,
« c'est là que vous devrez la conduire pour la soigner. J'y mettrai
« des perches blanches pour indiquer qu'il y a là des varioleux. Je
« fais de ces endroits des « terres mortes » où personne ne devra
« aller, et si quelqu'un d'entre vous franchit les limites que j'aurai
« dressées, la punition s'étendra à sa femme et ses enfants. Même
« si vous demeurez dans une maison entourée de murs solides,
« même si vous vivez seul, je vous déclare coupables si vous fran-
« chissez les limites de ce que j'ai déclaré « terres mortes ». Seuls
« ceux qui ont déjà eu la variole pourront y soigner leurs parents
« et les y transporter. »

« Et voici ce que j'ai à vous dire, vous qui soignez les malades :
« Si vous lavez vos vêtements à l'eau courante, et non dans de l'eau
« que vous aurez été puiser et que vous aurez mise dans un trou,
« je vous déclare coupables. Et lorsque quelqu'un sera guéri, lavez
« ses vêtements dans l'eau dont je viens de vous parler, et changez
« le malade de lieu. Au bout d'un mois, changez le encore de quartier,
« mais toujours dans les limites de la « terre morte », et sans qu'il
« se mêle désormais aux autres malades, car la terre que je vous ai
« assignée pour que vous demeuriez à côté d'eux est suffisamment
« vaste. »

« Un mois après, mettez à côté d'eux un *tsobo* (1) qui n'ait jamais
« eu la variole. Si au bout d'un mois la maladie ne se manifeste pas
« chez cette personne, faites-la sortir hors des limites, ainsi que le
« *tsobo*, laissez-la venir sur les « terres vivantes ». Lavez fréquem-
« ment les vêtements du malade, et ceux du *tsobo* ».

« Au bout de quinze jours, mettez encore un *tsobo* avec eux dans
« les « terres vivantes ». Lorsque quinze nouveaux jours se seront
« écoulés, faites-les baigner et que la famille entière donne une fête,
« car les malades ont eu l'heureuse chance de ne pas mourir ; et ils
« pourront ensuite se mêler aux habitants du village ».

« Et vous qui soignez les varioleux, si vous ne faites pas brûler
« vos vêtements lorsque je vous autorise à revenir parmi les
« vivants ; si, au contraire, vous les vendez, cela propagera la maladie
« parmi mes sujets ; si vous faites ainsi, dit Rabodonandrianam-
« poinimerina, parce que vous nuisez à mon peuple, je vous mettrai
« à mort et ni argent ni richesses ne pourront vous racheter, car je
« vous ferai mourir ».

« Lorsqu'un varioleux mourra vous l'enterrerez dans les
« « terres mortes » que je lui avais assignées pour demeure et il y
« restera enterré à tout jamais, dit Rabodonandrianampoinimerina.
« S'il a beaucoup de parents pour construire son tombeau, celui-ci
« sera entouré d'un mur en pierres ; s'il n'a pas de parents, ou si
« ceux-ci sont peu nombreux, on creusera sa fosse en terre, on l'y
« enterrera et il ne sera jamais déplacé. Seuls les parents qui l'ont
« soigné et qui ont déjà eu la variole pourront l'enterrer, et bien
« qu'ils le mettent dans ce qui semble une tombe provisoire on ne
« pourra jamais l'exhumer ».

---

(1) *Tsobo*, gens envoyés dans les lazarets pour être placées à côté des personnes atteintes de maladies contagieuses et servir de témoins. Si le témoin ne tombe pas malade à son tour, c'est que la maladie n'est plus contagieuse. Alors le malade est considéré comme guéri.

Telle était la coutume au temps de Rabodonandrianampoinimerina et elle n'a pas changé depuis.

Pourtant sous Radama II, on y apporta quelques modifications. On put changer de place les corps des varioleux. « Chacun pourra changer les siens de tombeau », mais il y en eût bien peu qui profitèrent de la permission.

Lorsque après la mort de Radama II, Rasoherimanjaka fut montée sur le trône, elle dit :

« Si quelqu'un exhume les cadavres de ceux qui sont morts « de la variole, comme Andrianampoinimerina exécrait cette « maladie, que Lehidama et Rabodonandrianampoinimerina partageaient ce sentiment, la décision irrévocable que je prends est « celle qu'avaient prise Andrianampoinimerina, Lehidama et « Rabodonandrianampoinimerina. Si une personne vivante *déterre « ou déplace* le cadavre de quelqu'un mort de la variole, il commet « un crime impardonnable, et voici ce que j'ajoute à ce qui m'a été « laissé, aux paroles d'Andrianampoinimerina, de Lehidama et de « Rabodonandrianampoinimerina : Si parmi vous il y en a qui « n'observent pas ces paroles, puisque c'est à moi que mes trois « ancêtres les ont léguées, il me sera impossible de pardonner, je « les considérerai comme coupables. Je les chasserai du nord du « foyer pour les envoyer au sud (1). Je réduirai en esclavage leurs « femmes et leurs enfants, je confisquerai tous leurs biens. Si « quelqu'un transgresse mes ordres, il ressemblera à un *viry* (2) qui « plonge : ses yeux sont gonflés par suite de ce qu'il a fait ».

C'est ainsi que les personnes mortes de la variole n'ont pu être déterrés, personne n'a été assez audacieux pour le faire (3).

---

(1) Ceci est une image : au nord du foyer *(avaratapatana)* était la place d'honneur réservée au maître de la maison, et aux étrangers venus en visiteurs. Au sud du foyer, *(atsimom-patana)*, était la place réservée aux esclaves, aux volailles, aux veaux, c'était là que se mettait l'herbe à brûler.

(2) *Viry.* Oiseaux d'eau, sortes de grèbes : *Podiceps minor*, *Colymbus minor* L.

(3) D'où provenait cette horreur d'Andrianampoinimerina pour la variole ? Peut être pourrait-on en trouver l'explication dans ce passage du R. P. Malzac *Tantara ny Andriana* (Chap. XIII, p. 86-87) dont nous partageons l'avis :

Andrianampoinimerina *attaque Tananarive pour s'en emparer*

« Il monta à l'assaut avec une telle promptitude qu'il s'en empara facilement. « La petite vérole sévissait dans la ville : les malades furent chassés sur certains « points : ceux qui étaient bien portants furent faits prisonniers, et Andrianamboatsimarofy s'enfuit dans l'ouest de Fenoarivo. »

....

« Bientôt la petite vérole, qui sévissait antérieurement à Tananarive, se communiqua aux habitants. Les malades furent transportés à la campagne, et revinrent à leur poste lorsqu'ils furent guéris. Mais les intrépides Manisotra d'Ambohijoky, appelés par leur roi Andrianamboatsimarofy, profitèrent du moment où bon nombre des Avaradrano étaient encore malades, vinrent à l'improviste durant la nuit attaquer vigoureusement une garnison déjà affaiblie et décimée par le fléau et reprirent possession de leur capitale.

C'est peut-être à cette défaite, dont la principale cause était la petite vérole, qu'il faut attribuer la sévérité inouie qu'Andrianampoinimerina déploya contre ceux qui étaient atteints de cette maladie contagieuse. Il fit, dans la suite, une loi qui ordonnait de les enterrer vivants, afin que le fléau ne put s'étendre et causer des ravages au sein de son peuple. Plus tard, certains chefs, se plaignant de ce que, par tant de sévérité, il se privait d'hommes robustes qui, une fois guéris, pourraient encore combattre pour lui, il consentit à les laisser soigner dans un endroit retiré à la campagne. C'est l'usage qui a prévalu et qui a été généralement suivi. Cependant cette maladie a toujours inspiré tant d'horreur que le cadavre de celui qui en est victime a été toujours exclu du tombeau de famille.

Ajoutons que cette peur de la variole est générale dans toute l'île. Les Sakalava l'éprouvent particulièrement et, pour eux, un serment fait sur la variole est inviolable : « *fanta m' aendra.* » disent-ils, je le jure sur la variole (que la variole m'atteigne si je mens). On peut alors ajouter foi en leur parole.

MÉDICAMENTS ET CHARMES

que l'on trouvait à acheter sur les marchés du temps d'And ianampoinimerina (1)

Les médicaments : écorces, racines, feuilles d'arbres, et feuilles de végétaux divers, que l'on vend au marché, sont très nombreux. Les mpisikidy, les devins, ceux qui prédisent l'avenir au moyen des rêves ou en consultant les *Vazimba*, les gardiens d'idoles et les astrologues les ont découverts les premiers. Ceux qui les connaissent bien les vendent au marché.

Là sont les préservatifs contre les sortilèges, c'est-à-dire :

Alakamisy, fanazava, gedoha, kijejalahy, mandravasarotra, manohatsíavy, maroavolona, marofaka, marovelo, ramamonjy, ramilamina, sanatry, somangy, tanterakala, volomborona, etc., plantes qui toutes sont des remèdes contre les sortilèges, soit par leurs racines, soit par leur bois, soit par leurs feuilles.

On trouve encore : kelivoloina, ramifaritra, matiavena, tsitiamoty, herbes dont les feuilles sont également des préservatifs contre les sortilèges.

Il y a aussi le *ratolàlaka* (liane avec beaucoup d'épines) dont le fruit est acheté pour le même effet ; le vahivandana, le tambintsy, le horovy, etc.

Le *harozo* sert à préparer un préservatif contre le tonnerre. On en mâche lorsque le tonnerre gronde et on le rejette en soufflant dans la direction des éclairs. On en fait aussi un *odi-tomboka*, un ody pour protéger le riz, et on l'emploie pour parfumer l'alcool.

Le *landemy* : on emploie ses feuilles pour enlever le destin fort des enfants lorsque ce destin pourrait être fatal à d'autres personnes. Lorsque l'enfant vient de naître, on le couche sur des feuilles de landemy, et on le frappe avec quelque rameau. On en fait aussi un ody contre le tonnerre : on met des feuilles de landemy en travers des portes, cela protège de la foudre.

Le *hazofotsinanahary* sert à faire un ody pour préserver de la variole. On met des fragments de tige dans la main, sur le cou, sur la tête. On pile les feuilles, on en boit le jus. Tout cela constitue un charme qui arrête la variole et l'empêche d'atteindre ceux qui en font usage.

Le *marovelo* est un charme contre les sortilèges, contre la fièvre, contre le tambavy, contre les coups. Lorsqu'on vient d'être frappé, on pile les feuilles, on s'en baigne, on s'en enduit, on en boit : les traces de coups n'apparaissent pas, on ne ressent aucune souffrance. Ce remède est très apprécié, aussi est-il d'un prix élevé.

Le *fametona* sert à préparer des charmes contre les sortilèges : On pile les feuilles, on râpe la racine et la tige, on boit le tout. Avec

---

(1) Tantara Vol. II, Liv. II, chap. 5, p. 928 et suivantes.

ses graines on consulte le sikidy. Rien n'est perdu dans le famelona : avec son bois on fait des vans, des assiettes et des cuillers.

Le *mandroa manta* et le *tanterakala* servent à arrêter les écoulements de sang, les hémorrhagies. Voici pourquoi on appelle le premier : qui-écume-bien-qu'étant cru. On pile son écorce et sa racine, on met le tout dans une assiette et on y ajoute de l'eau et on recouvre soigneusement. Il se produit une écume qui mousse et c'est cela que l'on boit. On y mélange du *tanterakala*.

Le *tsikobona* est un remède contre les vomissements. Lorsque l'on a des vomissements on boit ses graines pilées et ils s'arrêtent.

Le *hanindraisoa* et le *tsiararamonina* sont des remèdes contre le tety, le farasisa. Ce sont les feuilles que l'on emploie.

Le *hazokitsikitsika*, le *tamotamo* et le *tagy* sont des remèdes contre la jaunisse : On en boit et on s'en baigne.

Le *farimaty* liane et le *tongotromboabe* servent de vésicatoire.

Le *keliraloina*, *l'aferontany*, le *viliantsahonantanety* et le *kamasina* sont des remèdes contre la blennorrhagie. Andrianampoinimerina cultivait l'oseille. On emploie encore contre cette affection le *tamotamo*, le *sakamalaho kely* et le *sakamalao be*. On râpe leurs tubercules, on les fait cuire et on avale la partie solide et la partie liquide.

Le *tanantanam-potsy* : on emploie ses graines comme purgatif et comme vomitif.

Le *tanantana-manga* : les feuilles et les racines servent à faire des remèdes contre les sortilèges. On en boit, on les emploie pour des bains ordinaires et des bains de vapeur. Ses graines donnent de l'huile purgative.

Le *mananjara* était un remède contre les points de côté, et les *sampy* que l'on mettait en file pour aller à la guerre étaient oints de son huile.

Le *laingomandady* et le *laingohazo* étaient employés pour noircir les dents, mais ils servent d'ornement et non de remèdes.

Le *voahazo* : on grillait les graines, on les pilait, on les mangeait. On en faisait une sorte de mets que l'on mangeait tel quel ou que l'on répandait sur le riz. C'était un mets consacré.

L'*odifady* : bois avec lequel on enlevait les fady. Lorsqu'on avait violé quelque fady prescrit par les sampy, on en mâchait ou on s'en baignait ; on en mettait aussi au cou des enfants que l'on circoncisait. On enlevait encore les fady avec le *hola-tafa*, sorte de grand champignon qui pousse dans les fourmilières ou dans les fentes des vieux bois, et que l'on vendait au marché.

Tous ces médicaments vendus au marché étaient d'abord soumis à l'examen, des principaux personnages, car, autrefois, il y eut un vendeur qui ne demanda pas la permission de se livrer à ce commerce, et il en vendit de mauvais. C'est pour cela qu'on les examine car Andrianampoinimerina dit : « Ce sont les seuls « remèdes qui peuvent vous faire du bien que l'on vendra au « marché ; quant à ceux qui sont mauvais on ne pourra en vendre. « Vous, vendeurs de remèdes, si les médicaments que vous vendez « ne sont pas excellents, s'ils sont mauvais et font mourir ceux « qui les prennent, je vous condamnerai à mort pour avoir « trompé mes sujets.

« Quant à vous, acheteurs de remèdes, n'en achetez pas qui « n'aient été goûtés par le vendeur ; s'il en a absorbé et s'il n'est « pas mort, vous pouvez en acheter. Cependant, même s'il en a

« goûté, si vous en achetez et que cela vous fasse du mal, rappelez-« vous celui qui vous les a vendus de crainte qu'il ne vous ait « ensorcelé.

« Si ce sont des remèdes vendus au marché, ils ne peuvent être « que bons, ce sont des *ody sahy lapa* (1). Si ce sont des « médicaments autres que ceux que l'on vend au marché, ils ne « sont pas de vertu éprouvée, ils sont mauvais. »

A cela, Hagamainty ajouta :

« Si un vendeur de remèdes n'a pas subi l'épreuve du tanguin, « ne lui en achetez pas. Faisons subir cette épreuve à tous les ven-« deurs d'ody qui sont au marché, de crainte qu'ils ne trompent nos « gens. Si par hasard quelqu'un qu'ils n'aiment pas venait à « leur en acheter et qu'ils donnent quelque chose qui le fasse « mourir, beaucoup pourraient ainsi perdre la vie. Faisons donc « subir l'épreuve du tanguin à tous les vendeurs de remèdes qui « se trouvent au marché. »

Andrianampoinimerina y consentit et il parla ainsi au peuple assemblé :

« Voici ce que j'ai à vous dire, ô vous qui-êtes-sous-le ciel ! « En ce qui concerne les marchands de médicaments, ils n'auront « l'autorisation de faire leur commerce que lorsqu'ils auront subi « l'épreuve du tanguin. Peut-être trompent-ils le peuple, peut-être « vendent-ils de mauvais remèdes, administrez-leur le tanguin. S'ils « n'ont pas subi cette épreuve, ils ne pourront pas vendre des ody « au marché de crainte qu'ils ne vous trompent. C'est pourquoi « ils doivent prendre le tanguin. »

« Cela est vrai dit le peuple ; il est à craindre que nous ne « soyons trompés, car ceux qui sont dans l'embarras sont comme « insensés ; on leur vend quelque chose qui n'est pas un remède « et ils meurent. Aussi nous vous remercions, Seigneur, car ce « qui vous nous dites est vrai ! »

« Et voici ce que je vous dis, spécialement à vous, vendeurs « d'ody : Si ce sont des ody mauvais que vous vendez au marché, « des ody qui font mourir les personnes, qui trompent le « peuple, quel que soit celui qui fera cela, je le ferai mourir. « Si vous demandez de l'argent pour vos remèdes, les pauvres « seront à plaindre car ils n'ont pas d'argent :donnez-les leur en « échange de riz.

« Alors ceux qui ont du riz en donneront en échange des remèdes, et ceux qui ont de l'argent les achèteront. »

Lorsque le peuple entendit cela, il fut joyeux. On administra donc le tanguin aux vendeurs d'ody, et lorsque ce fut fini, Andrianampoinimerina dit :

« Si quelqu'un vend des ody au marché, interrogez-le ainsi : « Avez-vous subi l'épreuve du tanguin ? S'il vous répond : oui, j'ai « subi cette épreuve, interrogez ceux de sa tribu. Si ceux-ci vous « disent qu'il a en effet subi l'épreuve du tanguin et qu'il leur « inspire confiance, il peut vous vendre ses remèdes ; mais si ceux « de sa tribu ne répondent pas ainsi, il ne peut vous les vendre. »

Ceux qui avaient supporté victorieusement l'épreuve, et avaient ainsi la permission de vendre des médicaments, prenaient le nom

---

(1) Litt. : Remèdes qui osent affronter une réunion, c'est-à-dire de vertu éprouvée.

d'*Andriamadio* (le-noble-purifié), si c'étaient des hommes, de *Ramadio*, (Madame-la-pure) si c'étaient des femmes.

Lorsque le peuple eut entendu cela, beaucoup achetèrent des remèdes au marché, et ils les conservèrent chez eux car ceux qui étaient achetés là étaient excellents. Quant à ceux qui n'étaient pas achetés au marché, ils étaient bien différents; c'étaient des ody de vertu non éprouvée, des ody mauvais et dangereux, ce qui faisait dire aux gens: « Un tel veut ensorceler car il conserve chez lui des médicaments qui ne viennent pas du marché. »

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS MALGACHES DES PLANTES CITÉES

(Les nombres indiquent le folio des pages où les plantes sont citées)

A

Adabovavy (205). *Ficus coculifolia* Bak., arbre, Urticacées, appelé encore *Adabo* (sak.).

Aferontany (178, 216). *Mollugo nudicaulis* Lam., herbe, Ficoïdées.

Ahitrakoho (197). Plante non identifiée.

Aika (155, 179). *Indigofera tinctoria* L., arbuste, Légumineuses, appelé encore *Engitra* (prov.), *Haika*, *Hengitra* (betsim.), *Netsy* (sak.).

Akondroboroboaka (156, 181). Espèce de grosse banane, Musacées, appelée encore *Akondrobibaka*.

Alakamisy (155, 192, 215). *Evodia* sp., herbe de la famille des Rutacées, appelée encore *Odiandra* (bets.).

Ambarasaha (162). *Burasaia gracilis*, arbuste, Menispermées, appelé encore *Amborasaha* (h.).

Ambarivatrindolo (202, 204, 209). *Crotalaria fulva* Roxb., arbuste, Légumineuses, appelé encore *Ranomanga* (h.).

Ambiaty (156, 176, 178, 184). *Vernonia appendiculata* Less., arbuste, Légumineuses, appelé encore *Ombiaty* (ants.).

Ambora (165). Nom générique des *Tambourissa* et spécialement *T. purpurea* Bak., arbre, Monimiacées, appelé encore *Amboramangidy* (h.).

Amiana (170, 197). Nom donné à divers *Obetia* et à divers *Urera*, arbres ou arbustes, Urticacées, sans doute *Obetia ficifolia* Card.

Amiandahy (176). *Obetia morifolia* Bak., arbuste, Urticacées.

Amontana (176, 181). *Ficus trichosphæra* Bak., arbre, Urticacées, appelé encore *Amontandahy* (h.), *Nonosay* (bets.).

Ampangabe (156). Nom générique des Fougères arborescentes.

Anamainty (151). Plante non identifiée, sans doute l'*Anamamy*.

Anamalaho (192). *Spilanthes acmella* Ric., herbe, Composées, appelée encore *Anamafana* (h.), *Anamalahokely* (h.), *Anamalahombazaha* (h.), *Anamalahonkoroa* (h.), *Kimotodoha* (bets.), *Kimotomaso* (bets.), *Menavony* (prov.).

Anamamy (186, 202). *Solanum nodiflorum* Jacq., herbe, Solanées, appelée encore *Anantsatria* (bets.), *Anantsindrana* (bets.), *Mailo* (bets.).

Anantarika (181). *Amaranthus tristis* L., herbe, Amarantacées, appelée encore *Anambario* (sak.), *Kimoaevary* (bets.).

Andrarezina (177). *Trema grisea* Bak., arbre, Urticacées, appelé encore *Andrarezo* (bets.), *Angezoka* (h.), *Tsilaibaratra* (bets.), *Vakoka* (bets.).

Angivy (155). *Solanum erythracanthum* Boj., arbuste, Solanées, appelé encore *Faharatonkazo* (bets.), *Hery* (h.), *Boingivy* (bets.), *Voangivy* (h.).

Angivikely (191). Plante non identifiée.

Antsointsoina (178, 182). *Emilia citrina* D. C., herbe, Composées, appelée encore *Antsointsoimbary* (h.), *Tsiontsiona* (bets.), *Tsiotsiona* (bets.).

Antsoro [voir *Horona*] (165, 179, 194, 210). *Imperata arundinacea* Cyr., herbe, Graminées, appelée encore *Fehena* (sihan.), *Horona* (h.), *Manevika* (sakal.), *Tenina* (h.), *Tenona* (h.), *Tsevoka* (h.).

Ariandro (194). *Laggera alata* L. B., herbe, Composées, appelée encore *Ahitrandriana* (h.), *Eriandro* (bets.), *Tombakonjirika* (sihan.).

Ariandrovavy (180). Arbuste non identifié.

Aviavy (157). *Ficus megapoda* Bak., arbre, Urticacées, appelé encore *Fandresy* (bara), *Mandresy* (tsim.), *Manondro* (sak.).

B

Bararata (181, 190). *Phragmites communis* Trin., roseau, Graminées, appelé encore *Katsaka* (h.). *Katsaoka* (h.), *Volotara* (h.).

Betsimirona (181, 207). *Nymphea stellata* Willd., herbe, Nymphéacées, appelée encore *Betsimihilana* (h.), *Agoago* (sak.), *Makamby* (sak.), *Tantamo* (h.), *Tatamo* (h.), *Tsiazonafo* (h.), *Voahirana* (prov.), *Voa efoka* (h.), *Vonintsiazonafo* (h.), Nénuphar.

Bongo (192). *Dyonichia Bojeri* Naud., arbuste, Melastomacées, appelé encore *Bongoravy* (bets.), *Felambarika* (h.), *Mongo* (h.), *Vongo* (h.).

Boreda (190). *Nicandra physaloïdes* Gaernt., herbe, Solanées, appelée encore *Tsipoapoabazaha* (sihan.).

Boroboaka. Voir *Akondrobor boaka*.

Borona (176, 192, 198, 200). *Tetradenia fruticulosa* Benth., arbuste, Labiées, appelé encore *Borondahy*, *Kakalahy* (h.), *Kakilahy* (h.).

Bozaka (191, 202). *Chrysopogon Gryllus* L., herbe, Graminées, appelée encore *Ahitsorohitra*, *Horondahy* (h.), *Kipepaka* (sihan.), *Kofafa* (sak.), *Pepaka* (sihan.), *Setokovolo* (tanosy).

D

Dingadingana (172, 178). *Psiadia dodonæfolia* E. Steetz, arbuste, Composées.

Dingadingambazaha (160). *Justicia vulgaris* Nees., arbuste, Acanthacées.

Dridra (177). Herbe non identifiée.

F

Famaho (191). *Dichrostachys tenuifolia* Benth., arbuste, Légumineuses, appelé encore *Falahidambo* (bets.), *Famahona* (h.), *Famoatambo* (sak.).

Famelomana (179). *Rumex nepalensis* Spreng., herbe, Polygonées, appelée encore *Avovina* (sak.), *Lavaravina* (h.), *Lelanangaka* (sihan.), *Mo otrakanga* (sihan.), *Tabebaka* (sihan.).

Famelona (166, 215). Arbre non identifié.

Famonodindona (56). *Secamone oleæfolia* Decai., liane, Asclépiadacées, appelée encore *Vahimpapango* (h.).

Fanazava (192, 215). *Elæodendron* divers, et notamment *E. oliganthum* Bak., arbuste, Celastrinées, appelé encore *Fankazara* (pr.).

Fandemy (163, 198). *Gomphocarpus fruticosus* R. Br., arbuste, Asclépiadacées, appelé encore *Fanory* (sak.), *Fanoro* (sak.), *Matsivina* (bets.), *Poaka* (h.), *Tandemy* (b.).

Fandramanana (157). *Aphloia theæformis* Bak., arbuste, Bixinées, appelé encore *Kirandrambehirary* (bets.), *Maramanana* (h.), *Voafotsy* (h.).

Fandravalàka (158, 163). Plante non identifiée.

Fandrotrarana (163, 202). *Cynodon dactylon* Pers., herbe, Graminées, appelée encore *Arampandrotra* (sihan.), *Fandrahana* (sihan.), *Fandrotsana* (sak.), *Kindrese* (bets.), *Kindresy* (prov.), *Rampandrotra* (sihan.).

Fanerandahy (175). *Stachys sphærodonta* Bak., herbe, Labiées.

Fangororohana (160). Graminée non identifiée.

Fano (176). *Piptadenia chrysostachys* Benth., arbre, Légumineuses, appelé encore *Fany* (sihan.), *Sikidy* (h.), *Volotsara* (bets.).

Fanoro (163, 198). Voir *Fandemy*.

Fantàka (171). *Arundo madagascariensis* Kunth., herbe, Graminées, appelée encore *Andrasiko* (sihan.), *Fatakana* (sak.), *Fatakambe* (sak.), *kitsanjy* (prov.), *Verobe* (h.).

Fantsinakoho (198). Plante non identifiée.

Fantsinakoholahy (165, 202). *Clerodendron heterophyllum* R. Br., arbuste, Verbenacées.

Farimaty (177, 186, 188, 195, 199, 215). *Clematis saxicola* Hils. et Boj., liane, Renonculacées, appelée encore *Farimainty* (sihan.), *Vahindambinana* (bets.).

Fatraina (197). *Samadera madagascariensis* A. Jus., arbre. SIMARUBÉES, appelé encore *Simaroba* (bets.).

Fatsinakoho (181). *Carissa madagascariensis* Thouars, arbuste, APOCYNÉES.

Fehena (179). Voir *Antsoro.*

Fiandrilavenona (156, 158, 165, 179). *Malva crispa* L., herbe, MALVACÉES, appelée encore *Miakana* (bets.).

Fiehana (157, 179, 194). *Andropogon Schœnantus* L., herbe, GRAMINÉES, appelée encore *Fehana* (h.), *Fiahina* (h.), *Verofehana* (bets.), *Veromanitra* (bets.).

Fihitra (191). Plante non identifiée.

Foritrampangabe. Voir *Ampangabe.*

Fotsivolomanokana (164, 179, 186). *Clematis Bojeri* Hook., herbe, RENONCULACÉES, appelée encore *Fanoroboka* (bets.), *Kiafoatany* (bets.), *Kiofoatany* (bets.).

G

Gedoha (215). Plante non identifiée.

H

Haika. Voir *Aika.*

Hainganahaingana (159, 175, 176). Plante non identifiée.

Hanindraisoa (216). *Senecio fanjasioides* Bak., arbuste, COMPOSÉES, appelé encore *Fiandrivavala* (h.), *Kiboiboy* (bets.), *Kimboiboy* (bets.).

Harefo (176). *Heleocharis plantaginella* R. Br., et *H. Baroni* Bak., herbes, CYPERACÉES appelées encore *Herefo* et *Horefo* (bets.).

Harongana (159). *Haronga paniculata* Spach., arbuste, HYPERICINÉES, appelé encore *Haronga.*

Harovy (193). *Aristolochia acuminata* Lam., plante grimpante, ARISTOLOCHIACÉES, appelée encore *Torimpatrana* (bets.).

Hasina (163). *Dracæna augustifolia* Bak., arbuste, LILIACÉES, appelé encore *Tarivolalahy* (bets.), *Tsihasinkasina* (sihan.), *Tsikasinkasina* (sihan.).

Hatsikana (167). *Xerochlamys filosa* Bak., et *X. pubescens* Baill., arbustes, CHLÆNACÉES appelés encore *Antsikana* (h.) et *Gararo* (h.).

Havaotra (176). Sans doute *Aravotra*. *Smilax Kraussiana* Musn., liane, ASPARAGINÉES, appelée encore *Areotra* (betsim.), *Aviotra* (sak.), *Fandrikibilisy* (sak.), *Fandrikibodisy* (bets.).

Havoha (207). Plante non identifiée.

Havozo (179, 197, 215). Nom générique des *Ravensara*, et spécialement *Ravensara aromatica* Sonn., arbre, LAURINÉES, appelé encore *Havozomangidy*,

Hazofotsinanahary (215). *Senecio cochlearifolius* Boj., herbe, COMPOSÉES, appelée encore *Fotsinanahary* (h.) et *Kitongotsorana* (bets.).

Hazokitsikitsika (216). *Colea Telfairi* Boj., arbre, BIGNONACÉES, appelé encore *Hindramena*, *Hazonkitsikitsika*, *Hitsikitsika*, *Kitsikitsika.*

Hazomafana (175, 181). *Diospyros megasepala* Bak., arbre, EBÉNACÉES, appelé encore *Faniana* (sihan.).

Hazomalefaka (155). *Cascaria lucida* Tul., arbuste, SAMYDACÉES, appelé encore *Voalatakakoholahy* (bets.).

Hazombavy (155). Plante non identifiée.

Hazomby (188, 193, 200). *Homalium tetramerum* Bak., arbre, SAMYDACÉES.

Hazomiarotenany (155). Petite *angivy* épineuse non identifiée, SOLANÉES.

Hazondambo (209). Plante non identifiée.

Hazondrano (156, 158, 165, 174, 183, 192). *Scirpus paludicola* Kunt., var., *Decipiens* Nees, herbe, CYPERACÉES appelée encore *Forona* (bets.).

Hazonorana (161). *Anthospermum emirnense* Bak., herbe, RUBIACÉES, appelée encore *Alamienga* (bets.), *Alairana* (bets.), *Kisanga* (bets.).

Hazontoho (158, 192). *Cassinopsis madagascariensis* Baill., arbuste, ICACINÉES, appelé encore *Sarifangy* (h.), *Tindinona* (h.).

Hazotokana (188, 193, 194, 200). *Synchodendron ramiflorum* Boj., arbuste, COMPOSÉES.

Herimboalavo (184). *Asparagus vaginellatus* Boj., herbe, LILIACÉES, appelée encore *Haimboalavo* (h.), *Roimboalavo* (bets.), *Roitrakanga* (h.).

Holatafa (216). Sorte de champignon blanc très gros.

Horombavy (196). *Aristida ascencionis* L., herbe, GRAMINÉES, appelée encore *Ahitsorohitra*.

Horona. Voir *Antsoro*.

Horovy (155, 193, 194, 215). Plante non identifiée.

K

Kaleva (171, 200). *Croton sp.*, arbuste, EUPHORBIACÉES.

Kamasina (216). Nom générique de beaucoup de *Medenilla* et surtout *M. viscoïdes*. Tri., arbuste, MÉLASTOMACÉES.

Katsomandrononо (198). Plante non identifiée.

Kelihomandra (176, 177, 197, 198). *Ethulia conizoïdes*. L., herbe, COMPOSÉES, appelée encore *Homandra* (h.), *Kelimifodra* (h.), *Tangentsahona* (h.), *Tsimandro* (bets.).

Kelimanjakalanitra (210). *Cassia mimosioïdes* L., herbe, LÉGUMINEUSES, appelée encore *Manenditanitra* (h.) et *Manondrolanitra* (h.).

Kelimifodra. Voir *Kelihomandra*.

Kelivoloina (215, 216). *Conizaineariloba* D. C., herbe, COMPOSÉES.

Kiakialahy (161) ou *Kakilahy*. Peut-être comme *Borona* (? ?).

Kidiadiavorona (180). *Oxalis corniculata* L., herbe, OXALIDÉES, appelée encore *Kodiadiamborona* (h.).

Kijejalahy (210, 215). *Vernonia lepidophylla*, Drake, arbuste, COMPOSÉES, appelé encore *Kanda* (bets.), *Kojejalahy* (h.).

Kilalaontany (173, 178). Graminée non identifiée.

Kiranjay (195). *Ocimum canum* Sims., herbe, LABIÉES, appelée encore *Mampivehana* (h.), *Mampivena* (h.), sorte de basilic.

L

Ladintrambo (183, 191). Tige de *fandrotrarana* (voir ce mot).

Laingo (191). *Lecontea Bojeriana* A. Rich., liane, RUBIACÉES, appelée encore *Laingomaimbo* (sak.), *Laingomantsina* (sak.), *Laingovahira* (sak.), *Tamboro* (prov.), *Tamboromantsina* (bets.), *Zamboromantsina* (bets.).

Laingohazo (216). Plante non identifiée.

Laingomandady (216). Plante non identifiée.

Lambohenjana (202). *Woodfordia floribunda* Salisb., arbuste, LYTHRARIÉES, appelé encore *Iratrika* (sak.), *Pisopiso* (sak.).

Landahazobe (178, 182). *Gossypium barbadense* L., arbrisseau, MALVACÉES, appelé encore *Landahazo*, *Landihazo*, *Landihazobe*.

Landemy (155, 187, 195, 215). *Anthocleista amplexicaulis* Bak., arbre, LOGANIACÉES, appelé encore *Dendeme* (bets.).

Lombiro (155, 170). *Cryptostegia madagascariensis* Boj., arbuste, liane, ASCLÉPIADACÉES.

Lomotra (177, 186, 197). *Vaucheria sessilis*, algues.

Loviantsahonantanety (178, 216). *Hydrocotyle asiatica* L., herbe, OMBELLIFÈRES, appelée encore *Raivolesoka* (h.), *Viliantsahonantanety* (h.).

M

Maflavena (215). Arbre non identifié.

Mahatratranify (155). *Psychotria retiphlebia* Bak., arbre, RUBIACÉES, appelé encore *Mahalonify* (h.), *Mahatronify* (h.).

Mahavaviomby (193). *Polygonum minus*. Huds., herbe, POLYGONÉES.

Maimbobe (12). *Datura alba* Nees., herbe, SOLANÉES, appelée encore *Kinanakoho* (sak.), *Romiary* (h.), *Voandramiary* (h.).
Maitsobetsihaninomby (165). Sorte d'algue non identifiée.
Maitsoririnina (174, 176, 178). *Celtis gomphophylla* Bak., arbre, URTICACÉES.
Malemilahy (200). *Rhus taratana* Bak., arbre, ANACARDIACÉES, appelé encore *Maharovolana* (h.), *Maroavolona* (h.), *Taranta* (tan.) *Taratana* (b.), *Voretra* (h.), *Voretraberavina* (h.).
Manaly (206). Plante non identifiée.
Manangy (192). Plante non identifiée.
Mananjara (216). Plante non identifiée.
Manavodrevo (151). *Protorhus Heckeli* Dub. et Dop., arbre, TÉRÉBINTHACÉES, appelé encore *Manavidrevo* (h.), *Maimbovitsika* (sak.), *Tsimalazu* (bets.).
Mandravasarotra (155, 215). *Cinnamosma fragrans* Baill., arbuste, CANNELLACÉES.
Mandroamanta (216). Plante non identifiée.
Mangorondefona (196). *Hibiscus Bojerianus* Baill., arbuste, MALVACÉES.
Manilahy (200). *Mohria caffrorum* Desv., herbe, FOUGÈRES, appelée encore *Manikely*.
Manohatsiavy (215). Plante non identifiée,
Manolamandry (181). Plante non identifiée.
Maroavolona (215). Voir *Malemilahy*.
Marofaka (215). Plante non identifiée.
Marovelo (170, 183, 184, 203, 215). Plante non identifiée.
Masinankorona (178, 179). Plante non identifiée, LÉGUMINEUSES.
Masonankorona (206). Plante non identifiée, sans doute comme le précédent.
Merika (180). *Dombeya elliptica* Boj., arbuste, STERCULIACÉES ou *Grewia trinervata* Bak., arbuste, TILIACÉES.
Mita (174, 176). *Cyperus articulatus* L., herbe, CYPERACÉES.
Mongolahy (171). Arbuste non identifié.

N

Nato (205). *Labramia Bojeri* A. D. C., arbre, SAPOTACÉES, appelé encore *Natovavy*.
Natovoraka (198). Plante non identifiée.
Nonoka (165, 171, 199, 200, 202). *Ficus melleri* Bak., arbre, URTICACÉES.

O

Odifady (216). *Mimosa myriocephala* Bak., arbuste, LÉGUMINEUSES.
Omonomona (202). *Helichrysum lycopodioides* D. C., arbre, COMPOSÉES.

R

Rafy (180, 206). *Mæsa trichophlebia* Bak., arbuste, MYRSINÉES.
Raharaha (183). Nom générique des MYRISTICA.
Raiboboka (207). Arbre non identifié.
Raisimpona (173). Plante non identifiée.
Ramamonjy (215). Plante non identifiée.
Rambiazina (198). *Helichrysum concretum* et *Stenocline incana* Bak., arbustes, COMPOSÉES.
Ramiary (200). *Kalanchæ integrifolia* Bak., herbe, CRASSULACÉES.
Ramifaritra (215). *Plectranthus cymosus* Bak., et *Coleus Bojeri* Benth., herbes, LABIÉES, appelée encore : *Anampantsaka* et *Ranofaritra*.
Ramilamina (215). *Lemna minor* L., herbe, LEMNACÉES et *Azolla pinnata* R. Br., FOUGÈRES, appelée encore *Manotona* (bets.).
Ranendo (195). *Solanum aphanatum* Bak., arbuste, SOLANÉES.

Ranjo (159, 201). *Dracæna reflexa* Lam., arbuste, Liliacées, appelé encore *Tsimitrona* (h.).

Raodraotra (165). Plante non identifiée.

Rofia (191). *Raphia ruphia* Mart., arbre, Palmées.

Roimemy (180). *Mimosa latispinosa* Lam., herbe, Légumineuses, appelée encore *Anankoaimatahepatsa* (bets.) *Roimbazaha* (bets.), *Tsanvotsanvo* (prov.).

Rotra (166). *Eugenia cuneifolia* Bak., arbre, Myrtacées.

S

Sakamalao (181). *Hedychium flavescens* Carey, herbe, Scitaminées, appelée encore *Sakaintany* (prov.), *Sakamalaontany* (h.), *Sakarivo* (h.), *Sakaviro* (sak.).

Sakamalaobe (216). Comme le précédent, mais à gros tubercules.

Sakamalaokely (216). Comme le précédent, mais à petits tubercules.

Sakatavilotra (160, 178). *Vernonia pectoralis* Bak., arbuste, Composées, appelé encore *Kijitina* (bets.), *Sakatavilona*.

Salay (202, 204, 205). *Combretum coccineum* Lam., liane, Combretacées, appelée encore *Halatra* (tan.), *Manakobongo* (sak.), *Tsirokindahy* (sak.).

Sampivato (203). *Urera sphærophylla* Bak., liane, Urticacées.

Sanatry (161, 215). *Cassia lævigata* Willd., herbe, Légumineuses, appelée encore *Samatry* (bets.), *Taikakoho* (h.), *Tainakoho* (h.), *Voamahatsara* (bets.).

Sangasanganandevolahy (155, 195). *Hyptis pectinata* Poit., herbe, Labiées, appelée encore *Afotara* (bets.), *Rombantsahona* (sihan.), *Sangasanganimarina* (sak.).

Sevabe (178). *Solanum auriculatum* Aitk., arbuste, Solanées, appelé encore *Tambakolahy* (sihan.), *Voampoabe* (h.).

Sitramboafery (197). Herbe non identifiée.

Sodifafana (187). *Bryophyllum proliferum* Bowie, herbe, Crassulacées.

Sofintotozy (177, 196, 197). Herbe non identifiée.

Somangy (215). Peut-être *Thylachium laburnoides* Bak., arbuste, Capparidées, appelé encore *Somanga*.

Songosongo (171, 174, 199). *Euphorbia splendens* Boj., arbuste, Euphorbiacées, appelé encore *Somana* (bets.), *Somo* (bets.), *Songosongofotsy* (h.), *Songosongomena* (h.).

Sorokomby (197). Graminée non identifiée.

T

Tagy (216). Plante non identifiée.

Taimborontsiloza (180). *Chenopodium ambrosoides* L., herbe, Chénopodiacées, appelée encore *Tetrotokoloka* (bets.). *Thé du Mexique*.

Tambintsy (202, 204, 205, 215). *Psorospermum androsæmifolium* Bak., arbuste, Hypericinées.

Tambolo (191). *Buchnera leptostachya* Benth., herbe, Scrophulariées, appelée encore *Tamboro*, *Tamborokijoa* (bets.).

Tamenaka (180, 201). *Combretum pachycladum* Bak., et *Combretum phanceropetalum* Bak., arbustes, Combrétacées.

Tamotamo (162, 202, 216). *Curcuma longa* L., herbe, Scitaminées. *Safran de l'Inde*.

Tanantanamanga (193, 202, 216). *Ricinus communis* L., arbuste, Euphorbiacées, appelé encore *Kinana* (sak.), *Kinamena*.

Tanantanampotsy (198, 216). *Jatropha curcas* L., arbuste, Euphorbiacées, appelé encore *Boy* (sak.), *Kinapotsy* (bets.), *Kizika* (bets.), *Savoa* (sak.), *Tanantanambazaha* (h.), *Tanantanankisoa* (h.), *Valavelo* (sak.), *Valavelona* (prov.), *Voanongo* (sihan.). Pignon d'Inde.

Tangena (155, 165, 176). *Tanghina venenifera* Poir., arbuste, Apocynées.

Tanikandro (178, 181). *Emilia graminea* D. C., herbe, Composées, appelée encore *Antsointsoindahy* (h.), *Kiboiboitany* (bets.).
Tantamo. Voir *Betsimirona*.
Tanteraka (200). Plante non identifiée.
Tanterakala (171, 216). *Halleria tetragona* Bak., arbuste, Scrophulariées, appelé encore *Tankosina*.
Taribazaha (172). Herbe non identifiée.
Teloravina (196) *Dalechampia clematidifolia* Baill., liane, Euphorbiacées.
Telovitrana (176). *Helichrysum sp.*, herbe, Composées.
Tenina. Voir *Antsoro*.
Tenindahy (199). *Gladiolus gnicens* Boj., herbe, Iridées, appelée encore *Fodilahimena*, *Kitenindahy* (h.), *Tenimpody* (h.).
Tenona. Voir *Antsoro*.
Tongotramboabe (186, 195, 199, 200, 215). *Ranunculus pinnatus* Poir., herbe, Renonculacées, appelée encore *Odiandoha* (h.).
Tongotsokina (156, 159). *Lycopodium clavatum* L., herbe, Lycopodiacées, appelée encore *Tongogaga* (bets.).
Trebotrebonamboa (200). *Dichrocephala latifolia* D. C., herbe, Composées, appelée encore *Ahidrindrina* (h.).
Tsantsambaitra (176, 196, 197, 198). *Helichrysum emirnense* D. C., herbe, Composées, appelée encore *Tsatsabaitra* (h.), *Tsatsambaitra* (h.), *Hanitrandrianaivo* (h.).
Tsiafakomby (200, 202). *Casalpinia sepiaria* Roxb., arbuste, Légumineuses, appelé encore *Roimbazaha* (bets.), *Roinaombelahy* (bets.).
Tsiavaramonina (216). *Raphispermum gerardioides* Beth., Scrophulariées.
Tsienimposa (192). *Cuphocarpus inermis* Bak., arbre, Araliacées, appelé encore *Tsihaniamposa* (h.), *Tsilongamposa* (bets.), *Tsitolonina* (sak.).
Tsikafonkafona (159). *Pistia sp.*, peut-être *Pistia stratiotes*, Aroïdées, herbe, appelée encore *Hazafo*.
Tsikobona (216). *Smithia strigosa* Benth., herbe, Légumineuses, appelée encore *Tombokanjeva* (bets.), *Tsikobo* (h.).
Tsilaitra (157, 206, 209). *Mascarenhasia Gerardiana* Bak., liane, Apocynées.
Tsilavondriana (155). *Hydrostachys verruculosa*, Spreng., arbuste, Podostemacées, appelé encore *Tsilavonandriana*.
Tsimpimpina (169). Graminée non identifiée.
Tsindahoro (157, 184). *Sida rhombifolia* L., arbuste, Malvacées, appelé encore *Kisindahorina* (bets.), *Tsindarora* (h.).
Tsingovihovy (172). *Ipomea Wigthi* Choisy., liane, Convolvulacées, appelée encore *Ajy* (bets.), *Tsingorihosy* (h.).
Tsiro (200). Herbe non identifiée.
Tsitiamoty (215). *Triumfetta rhomboidea* Jacq., herbe, Tiliacées, appelée encore *Besofimbavy* (sihan.), *Besofina* (sihan.), *Kihasinkasina* (bets.), *Tsindailay* (h.), *Tsirejy* (sak.), *Tsitiamoty* (h.).
Tsitoavina (159, 179). *Dodonea madagascariensis* Radl., arbuste, Sapindacées.
Tsitohintohina (192). *Equisetum ramosissimum* Desf., herbe, Equisetacées, appelée encore *Kitohitohy* (bets.), *Tsipihipihina* (sihan.).
Tsobolo (170, 173). *Henonia scoparia* Mod., arbuste, Amarantacées, appelé encore *Kifafalahy* (bets.), *Tsibolo* (h.).
Tsontsona (170). *Pavonia Bojeri* Bak., arbuste, Malvacées, appelé encore *Amiandahy*, *Besofina* (sihan.), *Hafotsakanga* (bets.).
Tsontsoraka (210). *Dypsis sp.*, arbuste, Palmées, appelé encore *Ferana* (bets.), *Tsirika* (h.), *Tsotsoraka* (prov.).

V

Vahia (195). Graminée non identifiée.
Vahimaty (206). Plante non identifiée.
Vahimpasika (181). *Evolvulus alsinoides* L., herbe, Convolvulacées.

Vahivandana (215). *Plectaneia elastica* J. et P., liane, APOCYNÉES, appelée encore *Piravaovao* (sak.), *Vahivanda*, (sak.).

Vahivoraka (171, 174, 177, 199, 200). *Phytolacca abyssinica* Hoffm., liane, PHYTOLACCACÉES, appelée encore *Angeja* (sihan.), *Mandemoka* (bets.).

Vahona (199). *Aloe macroclada* Bak. LILIACÉES, petit arbuste appelé encore *Vahombe* (h.).

Vatolàlaka (215). *Cæsalpinia Bonducella* Bak., arbuste, LÉGUMINEUSES.

Velonarivotaona (197). *Stenocline inuloides* D. C., herbe, COMPOSÉES, appelée encore *Hazonandriana* (h.), *Tsitakombohitra* (h.).

Viliangoaika (198). Plante non identifiée.

Viliantsahonantanety. Voir *Loviantsahonantanety*.

Voafotsy. Voir *Fandramanana*.

Voahazo (216). *Sesamum indicum* L., herbe, PÉDALINÉES, et nom tanala, des MYRISTICA.

Voanjo (184). Nom générique des graines qui mûrissent sous terre et spécialement : *Arachis hypogea* L., herbe, LÉGUMINEUSES, appelée encore *Pisitasy*, *Voanjokatra*, *Voanjomanga* (prov.), *Voanjombohitra* (h.), *Voanjomitohy* (h.), *Voanjombazaha*.

Voanjomanga (171, 192). *Tachiadenus carinatus* Gris., herbe, GENTIANÉES, appelée encore *Aferombohitra*.

Voarampoitra (197). *Eugenia cyclophylla* Bak., arbuste, MYRTACÉES, appelé encore *Rotsa* (bets.).

Voaroy (200). Nom générique des RUBUS.

Voasarikely (157, 198). Citron à petits fruits.

Voatangondolo (156, 198). *Benincassa cerifera* Savy, liane, CUCURBITACÉES, appelée encore *Voantangondolo*.

Voavahy (178, 186). *Dolichos axillaris*. E. Mey., liane, LÉGUMINEUSES.

Vodivazaha (199). Plante non identifiée.

Volombato (207). Nom générique des mousses et lichens.

Volombodipony (192). *Diospyros Perrieri* Jum., arbre, EBÉNACÉES, appelé encore *Ilitsika* (h.), *Lopingo* (sak.), *Volombodipoty* (sak.), Bois de rose.

Volomborona (178, 187, 215). *Albizzia fastigiata* Oliv., arbre, LÉGUMINEUSES, appelé encore *Halamboro* (sak.), *Halomboro* (sak.), *Sambalahy* (h.), *Sambilahy* (h.).

Volompimpina (173). Plante non identifiée.

Volonkotona (206). *Hydrotiche hottoniæflora* Zucc., herbe, SCROFULARIÉES.

Vonenina (188, 198). *Vinca rosea*. L., *V. lancea* Bak., *V. tricophylla* Bak., herbes, APOCYNÉES. Pervenche de Madagascar.

Z

Zozoro (156). *Cyperus emirnensis* Boehl., herbe, CYPÉRACÉES, appelée encore *Bilo* (bets.), *Kafotsy* (h.), *Zoro* (sihan.), *Rindra* (bets.).

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Introduction 151

Ire PARTIE

Des maladies appelées sortilèges 153
Odi-mosavinolona (maléfices) 155
— **azombavy** (sortilèges qui atteignent les femmes) 155
— **fandika** (contre les sortilèges qu'on a enjambés) 156
— **fanony** et **fandravalàka** (sortilège des voleurs) 155
— **fehitratra** (sortilège des femmes de la côte abandonnées 157
— **fitia** (charmes d'amour) 158
— **fonoka** (charmes soporifiques 159
— **kabaritsimisy** (charme des voleurs, pour lequel il ne faut pas de discours) 159
— **manaramody** (sortilège qui suit et qui tue) 160
— **mararinjavatra** (maladies causées par les fantômes) 160
— **rao dia** (sortilège des femmes de la côte abandonnées) 161
— **sanatry** (maladies causées par les mauvais esprits 161
— **fanalasompatra** (maladies causées par les méchants, les tracassiers) 162
— **tadilava** (longue corde) 162
— **tàratra** (*sortilège du miroir*) 163
— **tendrihatoka** (attouchements de la nuque) 163
— **tohina** (indigestion causée par la viande ensorcelée 163
— **tsi-tra-badi mantsaka** (*qui ne laisse pas à la femme le temps de revenir de la fontaine*) 164
— **tsongodia** (poussière prise dans les traces de pas) 164
— **voankanina** (nourriture ensorcelée) 165
— **vorika** (sortilège) 165
— **fandresy** (qui vainc les sortilèges) 166
Ce qui fait le mpisikidy pour triompher des sortilèges 166
Attirails des sampy 166
Hola-tafa 166
Incisions faites avec le voarampaitra 167

IIe PARTIE

Les mpisikidy faiseurs de remèdes. Remèdes employés par les ancêtres contre les maladies 169
Odi-oritra (entorses, foulures) 169
— **folaka** (fractures) 169
— **sinta** (douleurs névralgiques lombaires ou rhumatisme musculaire) 171
— **ozatra** (névralgies, névrites) 171
— **hotsohotso** (rhumatismes) 172
— **godry** (*rhumatisme goutteux*) 172
— **halobotra** (affections gastro-intestinales des enfants 172
— **kimavo** (affections cutanées diverses) 173
— **kitratraina** (maladies des voies respiratoires) 174
— **nendra** (*variole*). [Voir IIIe partie, p. 155] 175
— **androbe** (épilepsie) 175
— **boiboika** (abcès à suppuration persistante) 176

PAGES

Odi-bonibony (rubéole)........ 176
— **boka** (lèpre)........ 176
— **dridra** (ulcère phagédénique des pays chauds)........ 177
— **farasisa** (affections que lèguent les parents à leurs enfants et accidents cutanés de l'enfant)........ 177
— **farasisankibo** (syphilis de l'embryon)........ 178
— **tambavin-jaza** (maladies de l'enfance)........ 178
— **mandalo** (coliques)........ 179
— **kankana** (vers intestinaux)........ 180
— **kankambemaso** (vers intestinaux aux grands yeux)........ 180
— **sakoitra** (ténia)........ 180
— **manehitra** (diarrhée)........ 181
— **hatina** (gale)........ 182
— **tombok'afo** (furoncles)........ 183
— **kifongo** (adénite du cou, de l'aisselle, de l'aine)........ 184
— **kobay** (chancres)........ 184
— **tety** (syphilides diverses)........ 185
— **hamatra** (cicatrices, taches de la peau, caractérisant quelques maladies)........ 186
— **rohana** (rhumatisme, arthrite)........ 187
— **angatra** (blennorrhagie)........ 187
— **hanatra** et **miolam-pandriana** (adénite cervicale et torsion du cou). 189
— **tevika** (point de côté)........ 190
— **olitra** (mal aux dents)........ 190
— **hozona** (ostéo-périostite alvéolo-dentaire)........ 191
— **famaintisana** (pour noircir les dents)........ 191
— **rano** (maladies provenant de l'eau)........ 192
— **kibo** (mal au ventre)........ 192
— **pia** (tranchées utérines)........ 192
— **fiafia** (gravelle, pierre)........ 193
— **ambavafo** (maux d'estomac)........ 193
— **lolo** (coliques)........ 193
— **tazo** (fièvre)........ 194
— **totongandrononο** (otites suppurées)........ 195
— **torana** (évanouissements, syncopes)........ 195
— **andoha** (maux de tête)........ 195
— **tsindohaina** (teigne)........ 196
— **fery** (plaies, blessures)........ 196
— **maratra** — 196
— **may** (brûlures)........ 197
— **hararaotra** et **tsatsakaotra** (panaris et égratignures)........ 197
— **hantsina** (infections, puanteurs)........ 197
— **fanampenanarà** (hémorragies)........ 198
— **fampandoavana** (vomitifs)........ 198
— **fampandotsoana** (qui donne du lait)........ 198
— **fampivalànana** (purgatifs)........ 199
— **fanempahana** (vésicatoires)........ 199
— **fampievohana** (bains de vapeur)........ 200
— **barika** (choléra des poules)........ 200
— **derona** (goitre des moutons et des bœufs)........ 200
— **mafonomby** (maladie des bœufs)........ 200
— **fotsimavo** (taies sur l'œil des bœufs)........ 200
— **tetika** (contre les morsures)........ 201
— **tomboka** (anthrax charbonneux)........ 201
— **tarabiby** (morsure d'araignée)........ 202
— **halamenavody** — 203
— **modimativaomitohy** et **voantay** (araignée et bousier)........ 203
— **trambo** (cent-pieds)........ 203
— **fanenitra, nenitra, takolapanenitra** (guêpes diverses)........ 204
— **maingoka** et **mambambohitra** (scorpions)........ 204
— **mamba** et **voay** (caïmans)........ 205
— **tsingala** (insecte tsingala)........ 206

PAGES

Odi-raiboboka (blessures empoisonnées)........................... 206
— **tsiboboka** (têtards)... 206
— **toto** (coups de poing)... 209
— **tandroka** (coups de corne)...................................... 209
— **andro** (pour modifier le temps)................................. 210

IIIe PARTIE

La variole ou lavirabe (historique du traitement)................... 211
Médicaments et charmes que l'on trouvait à acheter sur les marchés du temps d'Andrianampoinimerina................................. 215

*
* *

Liste alphabétique des noms malgaches des plantes citées............. 219
Table des matières par noms malgaches de maladies.................. 227

TABLE DES MATIÈRES

2e FASCICULE

PAGES

Dialogues français-tsimihety (région d'Analalava-Mandritsara), traduits par M. A. Dandouau.......................... .. 1

Chansons tsimihety (région d'Analalava), recueillies, traduites et annotées par M. A. Dandouau.......................... 49

Ody et fanafody (charmes et remèdes), extraits du *Tantara ny Andriana*, traduits par Mme Dandouau, directrice d'école à Tananarive, et annotés par le Dr Fontoynont, président de l'Académie Malgache.............................. 151

Tananarive. — Imprimerie Officielle. (11-1914)